

ATHIRSATA

**L’Affaire Diana Vaughan - Léo Taxil
au scanner**



**La plus grande mystification du XIXème siècle.
Mais pas celle qu'on croit...**

SOURCES RETROUVEES

Ouvrage collectif auto-
édité
© Sources-Retrouvées, Paris,
2002

Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction	7
Chronologie succincte pour comprendre	9
Bibliographie utilisée	10
A. Les « Pour » :	10
a. Principales sources bibliographiques	10
b. Principaux ouvrages :	10
B. Les « contres » :.....	11
a. Principales sources bibliographiques	11
b. Principaux ouvrages	11
C. Autres :	12
La Renaissance Symbolique	12
I. Tous les secrets de la Franc-Maçonnerie sont dévoilés.	13
1. Tout commence avec Léo Taxil	14
Taxil libre-penseur	14
Taxil Franc-Maçon.....	16
Taxil l'anticlérical à Taxil converti	18
Taxil écrivain anti-maçon	19
L'Episode avec Drumont	22
La première apparition du Palladisme	24
2. La grande saga du <i>Diable au XIXe siècle</i> du Dr Bataille	28
Le Dr Bataille.....	28
Les anti-maçons lors de la publication du <i>Diable au XIXe siècle</i>	30
L'origine du Palladisme.....	32
L'apparition de Diana Vaughan	33
Quelques extraits du <i>Diable au XIXe siècle</i>	37
Une première preuve incontestable à propos de l'existence de Diana Vaughan	54
La succession d'Albert Pike	59
Témoignage important au sujet du Dr Bataille	61
Paul Rosen.....	63

L'entrée de Taxil à la Revue Mensuelle	68
Georges Bois	72
Le docteur Bataille est-il médecin ?.....	85
Encore M. Bois	87
Cerbère	91
Edifiantes amitiés	96
L'auxiliaire du Grand Orient	98
L'auxiliaire du Grand-Orient, suite	100
Un cadavre à tête de rechange	116
Moïse Lid-Nazareth	119
La conversion de Jules Doinel	120
La conversion de M. Margiotta.....	121
Au pied du mur.....	125
Lemmi et Margiotta	129
Adriano Lemmi hors du Palais Borghèse	149
La conversion de Diana Vaughan	151
Déclaration de non-palladisme.....	152
Le Temple palladique du palais Borghèse	153
Mort de Mgr Meurin (1 ^{er} juin 1895).....	159
Satan chez les francs-maçons	160
Lettre d'un missionnaire aux Etats-Unis au sujet de miss Vaughan.....	164
La conversion de Solutore Zola	165
A Gibraltar	166
Confirmation de l'œuvre du Dr Bataille	168
II. La secte maçonnique redouble ses efforts et semble marquer des points	177
1. Miss Vaughan et M. Margiotta.	177
2. Le congrès de Trente	202
3. Témoignage du Commandeur P. Lautier	212
4. La question de miss Diana Vaughan au Congrès de Trente. Lettre adressée au directeur de la « Croix de Paris »	213
5. La question miss Diana Vaughan au Congrès de Trente	214
Rapport sur l'existence de miss Diana Vaughan.....	214
Lettre de miss Vaughan	219
Pièces justificatives	220
6. Une lettre de Diana Vaughan au Révérend Père Directeur de <i>La Croix</i>	242
7. Ma « fuite » de Trente	245
8. Le cas de M. Laurent Billiet.....	249
9. Mgr Fava et Miss Vaughan	253
10. Une lettre de M. Tardivel	254
11. Waite	255
12. Léo Taxil par Mustel	257
13. L'affaire Barbe Bilger	258
14. Renseignements et raisonnements allemands... et autres	268

16. L'épisode avec Mgr d'Edimbourg	272
17. Les portraits de Miss Vaughan.....	276
18. Article de Tardivel dans la <i>Vérité</i> de Québec	281
19. Quelques adversaires.....	282
20. Diana Vaughan à Villefranche	283
21. Quelques extraits des <i>Mémoires</i> de Diana Vaughan	284
22. Un courrier d'Amérique	311
23. Les variations de Margiotta.....	312
24. Témoignage de l'abbé Laugier.....	323
25. Extraits d'un article de J. P. Tardivel paru dans la <i>Vérité</i> de Québec, du 19 décembre 1896.	325
26. De nombreux mensonges démasqués.....	330
Quelques mensonges	330
Quelques erreurs	336
27. Résultat de la commission sur Diana Vaughan	339
28. Une lettre de Taxil au chanoine Mustel	339
29. Diana Vaughan annonce qu'elle va apparaître en public pour faire taire les contradicteurs	340
30. Derniers écrits de Diana avant son assassinat	342
31. Le retournement de Léo Taxil : la journée du 19 avril 1897	342
32. Thérèse de Lisieux	360
33. Taxil après le 19 avril.....	360
III. Mais la vérité finit toujours par éclater.....	361
1. Une critique du discours de Taxil par l'abbé de la Tour de Noé	361
2. Recherches sur les publications et révélations relatives à la franc-maçonnerie depuis douze ans	367
Mgr Meurin et le Palladisme.....	367
Contribution à l'étude des sources du Diable au XIXe siècle.	369
Les coups de canon.	371
Une lettre de M. de Nion à propos de Sophie Walder.....	372
Les Triangles maçonniques.	373
Haute-Maçonnerie et Palladisme selon les Fr. ' . Bertrand et Blitz, (Supérieurs Inconnus).....	375
Contribution à l'étude des sources du Diable au XIXe siècle. (Suite.)	380
M. Paul Rosen et son œuvre	385
M. Paul Rosen : Dernières informations	394
3. Que penser des œuvres de Taxil ?	395
4. Qui est l'auteur du <i>Diable au XIXe siècle</i> ? La preuve par le Bnaï-Bérith	412
5. La Franc-Maçonnerie, Lucifer et Satan	415
6. Des confirmations sur le Dr Hacks	418
Le dossier Emmanuel Bon	418
Qui est Emmanuel Bon ?	418
Le récit du crocodile ailé qui joue du piano.....	420
7. Ce qu'en pense Leslie Fry.....	422

8. Les origines de Diana Vaughan	429
Sa mère	429
Son ancêtre Thomas Vaughan	429
9. Que pensez de l'œuvre de Diana Vaughan ?	430
Diana Vaughan confirme l'œuvre du Dr Bataille (et corrige les fautes involontaires)	430
Diana apporte des faits précis non démentis	433
10. Etude sur les <i>Mémoires</i> , par Hiram	433
Eugenius ou Eirenœus ?	433
Puissance Dogmatique	445
11. La preuve par Loigny	454
12. Le Marquis de la Franquerie et Diana Vaughan	458
Conclusion	461
Annexe I : La voyante de la Salette Mélanie Calvat confirme notre « thèse »	463
Annexe II : Notre réponse à Massimo Introvigne	464
Principaux ouvrages nous intéressant ayant paru durant la période : 1860-1900	470

Introduction

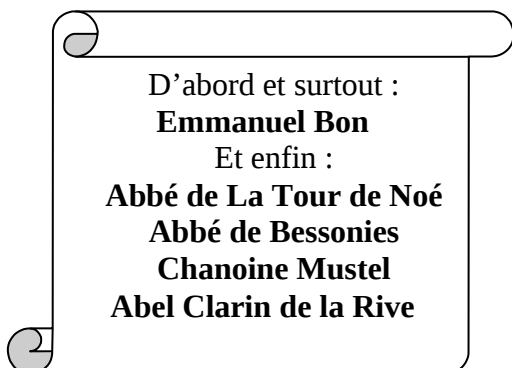
Signé d'un pseudonyme, cet ouvrage est l'œuvre d'un collectif de chercheurs indépendants, membres de l'*Observatoire de la Haute-Maçonnerie* et en collaboration avec la *William Morgan Association*.

Nous dédions ce livre :

A tous ceux qui luttent contre le conformisme ambiant dans certains milieux. A tous ceux qui luttent pour rétablir la Vérité.

Dans cette affaire, nous allons tout d'abord rendre hommage à ceux qui surent voir le dessous des cartes et garder la tête froide lors de ces évènements.

Honneur donc à ces courageux auteurs anti-maçonniques :



Qui ne connaît pas l'histoire du diable apparaissant sous les formes d'un crocodile ailé, jouant du piano à une réunion de maçons occultistes ? Tous ceux qui s'intéressent un peu à la maçonnerie vous répondront tout de suite : c'est Léo Taxil !

Combien de fois n'avons nous pas entendu dans les milieux bien-pensants ce genre de propos : « *mais c'est du Léo Taxil* », autrement dit « *mais ce sont des sornettes, une mystification, etc.* »

L'histoire de Diana Vaughan, cette grande prêtresse luciférienne dans la haute-maçonnerie et qui s'est convertie, mais cela encore, c'est une mystification ! D'ailleurs Léo Taxil a reconnu

publiquement qu'il avait tout inventé, qu'il avait voulu jouer un bon tour aux catholiques.

L'affaire est donc close. D'ailleurs tous les anti-maçons le reconnaissent.

Tous, oui... ou en tous cas 90 % de ces auteurs. Le conformisme souffle partout et même là où on l'attend le moins.

Le sujet que nous abordons étant très vaste, nous avons dû nous restreindre considérablement. Cependant l'essentiel est là. Par souci d'objectivité, nous avons rassemblé tous les arguments opposés, afin que celui qui nous lit ne soit pas déconcerté par un contradicteur vicieux.

Ne voulant nullement faire de cet écrit une œuvre polémique, nous désirons au contraire faire éclater la vérité toute nue, telle qu'elle est, en nous basant sur les documents d'époque, sur les ouvrages écrits sur cette affaire, et enfin sur des archives ou des documents peu connus ou inédits.

Nous ferons surtout parler les documents par eux-mêmes. Vous trouverez donc dans ce livre que des faits, des documents, des preuves.

Cet ouvrage étant seulement un essai, nous ne prétendons pas avoir éclairci tous les mystères. Nous sommes donc ouvert à toutes communications, à toutes rectifications et à tout dialogue.

Etes-vous prêt à faire un saut dans « l'anti-maçonniquement incorrect » ? Alors, en avant !

ATHIRSATA.

Chronologie succincte pour comprendre

- f 21 mars 1854 : Naissance de Léo Taxil, né d'une famille catholique monarchiste.
- f De 1868 à 1885 : Léo Taxil devient libre-penseur et se lance dans la publication d'ouvrages anticléricaux, certains de ses livres étant à la limite de la pornographie.
- f 1881 : Léo Taxil est initié à la Franc-Maçonnerie, mais ne reste que 8 mois.
- f Avril 1885 : Conversion de Taxil. Ecrit jusqu'en 1897 de nombreux ouvrages anti-maçonniques
- f Avril 1891 : Mort d'Albert Pike, chef de la Maçonnerie universelle.
- f 1892-1894 : Parution du *Diable au XIXe siècle*, du Docteur Bataille (Docteur Hacks).
- f Mars 1894 : Diana Vaughan se sépare du palladisme (Haute-Maçonnerie luciférienne dirigeant toute la Maçonnerie) et fonde un groupement de palladistes indépendants en réaction à l'élection à la tête du Palladisme d'Adriano Lemmi. Elle est rejointe et soutenue par l'italien franc-maçon 33e : Domenico Margiotta.
- f Juin 1894 : Conversion de Domenico Margiotta.
- f Décembre 1894 : Conversion de Jules Doinel.
- f Juin 1895 : Conversion de Diana Vaughan.
- f Avril 1896 : Conversion de Solutore Zola.
- f Fin 1896 : Margiotta retourne sa veste : il pense qu'il y a 2 Diana : la vraie demeurée franc-maçonne, et une autre. Puis, il dira qu'en fait Diana Vaughan n'a jamais existé.
- f 26-30 septembre 1896 : Congrès anti-maçonnique de Trente.
- f Juste après le Congrès, le docteur Bataille avoue qu'il a mystifié tout le monde avec son *Diable au XIXe siècle*.
- f Début 1897, Diana s'engage à paraître en public avec toutes ses preuves. Elle annonce qu'elle donnera une conférence publique pour les journalistes le lundi de Pâques, 19 avril dans la grande salle de la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain.
- f 19 avril 1897 : Diana Vaughan n'est pas là, par contre Léo Taxil y est, et affirme qu'il

a mystifié les catholiques et que c'est lui l'inventeur de Diana
Vaughan, du
Palladisme,
etc.

f Depuis, tous les catholiques ont cru à la version de Taxil du 19 avril 1897,
sauf une
poignée d'irréductibles dont nous sommes les
héritiers...

Bibliographie utilisée

A. Les « Pour » :

a. Principales sources bibliographiques

La Franc-Maçonnerie démasquée, années consultées : de 1893 à 1899. Abréviations : La *FMD*. Excellente revue mensuelle dont les principaux collaborateurs sont Gabriel Soulacroix (Abbé de Bessonies) et Abel Clarin de la Rive. Revue qui prit parti pour l'existence de Diana Vaughan. Mais depuis 1897 et le départ d'Abel Clarin de la Rive, c'est l'abbé Joseph dit Tourmentin qui « reprend » la revue d'où une dérive progressive reniant les critiques satanisantes sur la Franc-Maçonnerie.

La Revue Mensuelle Religieuse, Politique, Scientifique. Abréviations : La *Revue Mensuelle*. Complément de la publication « Le Diable au XIXe siècle » du Docteur Bataille. « *Organe de combat contre la Haute maçonnerie et le satanisme contemporain* ». (1894-1897). Dirigé par le Docteur Hacks puis par Léo Taxil.

La Revue Catholique de Coutances, dirigé par le chanoine Mustel, ardent défenseur de Diana Vaughan

L'Anti-Maçon (1896-1897), organe de la Ligue du Labarum antimaçonnique. Dirigé par Taxil (sous le pseudo Paul de Régis) et secondé par Jules Doinel alias Kostka de Borgia.

La France chrétienne antimaçonnique, dirigé par Léo Taxil puis à partir de janvier 1896 par Abel Clarin de la Rive.

Les Mémoires d'une ex-palladiste, de Diana Vaughan (de juillet 1895 à avril 1897). Abréviations : *Les Mémoires*.

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes, (Abréviations : *RISS*) dans les années 1929-

1930, plusieurs articles intitulés : « Diana Vaughan a-t-elle existé ? Notes sur les *Mémoires d'une ex-palladiste* », par Hiram (en fait Emmanuel Bon). Et aussi l'article de Spectator (en fait Mgr Ernest Jouin et le T. R. Père Pègues) : « Le Mystère de Léo Taxil et la Vraie Diana Vaughan ».

b. Principaux ouvrages :

Fry Leslie (pseudonyme de Paquita Chichmarev), *Léo Taxil et la Franc-Maçonnerie. Lettres inédites publiées par les amis de Mgr Jouin*, British-American Press, Chatou, 1934.

Marquis de la Franquerie, *Lucifer & le Pouvoir Occulte* (ouvrage non mis dans le commerce, réservé exclusivement aux amis de l'auteur, 1984).

B. Les « contres » :

Remarque : la plupart des ouvrages ou revues contre Diana Vaughan font généralement l'impasse sur les arguments des « pour ». Comme s'ils n'existaient pas. Ce qui est assez hallucinant et démontre bien leur sans-gêne et leur parti pris. Les quelques personnes qui osent parler (un peu) des arguments des « pour » le font généralement d'une façon incomplète, déformée.

a. Principales sources bibliographiques

La Vérité, de Paris.
L'Univers.

b. Principaux ouvrages

Waite Arthur Edward, *Devil-Worship in France or the Question of Lucifer*,
London, 1896. Méry Gaston, *Un complot maçonnique. La Vérité sur Diana
Vaughan*, 1897.

Lea Henry Charles, *Léo Taxil, Diana Vaughan et l'Eglise romaine, histoire d'une
mystification*, 1901.

Weber Eugen, *Satan Franc-Maçon. La mystification de Léo Taxil*, Julliard, 1964.

L'intérêt de ce livre est que l'auteur a effectué des recherches aux archives de la
préfecture de police pour avoir des documents sur Léo Taxil. C'est sur ce livre que se
basent tous les auteurs qui écrivent contre Diana Vaughan.

Berchmans Michel, *Le Diable au XIXe siècle – la mystification du Dr Bataille*,
Marabout,
1973.

Livre divisé en deux parties : la première qui raconte l'épopée taxilienne
reprenant les arguments du livre d'Eugen Weber, et la deuxième partie qui consiste en
des extraits du *Diable au XIXe siècle* du Docteur Bataille.

Introvigne Massimo, *Enquête sur le satanisme*, Dervy, Paris, 1997.

Le « catholique » ésotérisant Massimo Introvigne, considéré par *Le Monde* du 12
juillet 1996 comme « le meilleur spécialiste mondial des nouvelles religions » a sorti un
livre chez Arnoldo Mondadori Editore en 1994 ayant pour titre : « *Indagine sul
satanismo. Satanisti e anti-satanisti dal seicento ai nostri giorni* ». Les éditions Dervy

ont eu la bonne idée de le traduire et de l'éditer trois ans après. Cet important ouvrage, qui mériterait plus d'attention de la part de nos « élites », consacre tout un chapitre intitulé : « La mystification de Léo Taxil ». Se voulant objectif, l'auteur qui connaît bien son sujet et qui apporte des éléments nouveaux, ne fait malheureusement que compiler les arguments anti-Diana Vaughan.

Muracciole Bernard, *Léo Taxil. Vrai fumiste et faux Frère*, Editions Maçonniques de France, 1998.

Aux mêmes éditions, cet auteur franc-maçon (Baryton de l'Opéra, metteur en scène, décorateur et costumier) a également fait paraître ces deux titres : « *Vous avez dit ...Franc- Maçonnerie ?* » (1995) et « *Vous avez dit ...Chansons Maçonniques ?* » (livre +CD, 1996).

Dans ce livre sur Léo Taxil, le but de l'auteur est simple. Il s'agit de bien insister sur les fumisteries de Léo Taxil avant sa conversion, afin de le discréditer à jamais, et ensuite montrer qu'il n'a passé que huit mois au GODF, ayant été viré grâce à l'exemplaire justice maçonnique.¹

Jarrige Michel, *L'Eglise et les Francs-Maçons dans la tourmente, croisade de la revue la Franc-Maçonnerie démasquée*, éditions arguments, Paris, 1999.

Ce livre intéressant retrace l'histoire de la revue anti-maçonnique *La Franc-Maçonnerie démasquée*, de 1884 à 1899.

C. Autres :

L'Official bulletin of the Supreme council of the 33d degree for the southern jurisdiction of the United States.

La Renaissance Symbolique

¹ Mais au fait, pourquoi a-t-il été initié franc-maçon alors qu'il était un personnage si « controversé » ?
ATHIRSATA.

I. Tous les secrets de la Franc-Maçonnerie sont dévoilés.

« Avant tout, je me suis efforcé de mettre bien en relief ce fait qui me paraît dominer la situation où nous nous débattons : le tarissement de toute source de vérité à laquelle les hommes de ce temps se puissent abreuver.

C'est à ce signe que Satan, le père du Mensonge, l'être des ténèbres, se révèle clairement comme le maître de l'heure présente. L'organisation actuelle est bien le chef-d'œuvre de ce roi de l'imposture et de la malfaisante ironie. Il a machiné cette société de façon à ce que l'homme

*semble avoir toutes les apparences de la liberté et, qu'en réalité, il ne puisse entendre lui-même ou faire entendre à ses frères une parole de vérité. » (E. Drumont, *Le Testament d'un antisémite*, préface, pages VI et VII).*

« Il n'y a pas de milieu entre le lutte opiniâtre ou la mort. » (Lettre de S. S. Léon XIII, aux

Evêques d'Italie, le 8 décembre 1892, à propos de la Franc-Maçonnerie).

1. Tout commence avec Léo Taxil

Taxil libre-penseur

Léo Taxil est le pseudonyme de Marie Joseph Antoine Gabriel Jogand-Pagès (1854-1907), né à Marseille le 21 mars 1854, fils de Charles-François-Marie Jogand, commerçant et de Joséphine Pagès son épouse. Il a un frère, Maurice, de quatre ans son aîné qui fera une carrière d'écrivain sous le pseudonyme de Marc Mario et une sœur, Marguerite. Son père était, selon un rapport de police, d'opinions « monarchistes et cléricales »² ; son grand-père, au contraire, était franc-maçon, de même que l'un de ses oncles paternels ; Jogand avait aussi, parmi ses tantes, une religieuse. Le père du futur Taxil envoie le jeune Gabriel dans les meilleures écoles privées catholiques de Marseille. A l'âge de quatorze ans, alors qu'il est élève au collège Saint-Louis, Gabriel se lie d'amitié avec un camarade dont le père est franc-maçon ; c'est en fréquentant cette famille qu'il commence à s'intéresser à la franc-maçonnerie. Dans la bibliothèque familiale, il ne trouve que le livre de Mgr de Ségur : « Les Francs-Maçons, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent » (1867). Selon Massimo Introvigne³, ce livre est aux origines des interprétations « diabolisatrices » de la Franc-Maçonnerie. Mais l'ouvrage a sur lui un effet contraire aux intentions de l'auteur. Progressivement, il se rapproche des libres-penseurs et abandonne la religion catholique.

A l'été 1868 il prend connaissance des premiers numéros de la *Lanterne* d'Henri Rochefort. Les doctrines révolutionnaires agissent alors sur lui à la manière d'un aimant. Il demande aussitôt à rencontrer deux radicaux matérialistes, messieurs Leballeur-Villiers et Royannez auxquels s'ajoute peu après le juif Simon Weil qui tous trois allaient exercer sur lui une influence décisive. Très affecté par l'exil forcé d'Henri Rochefort en Belgique, à la mi-octobre

1868 il décide de le rejoindre et décide son frère aîné à l'accompagner pour ce voyage qui doit le mener en Belgique via l'Italie. Cette fugue ne durera que quatre jours. En effet, sur l'initiative de leur père, les deux gamins sont récupérés aux abords de la frontière italienne.

Le Père Jogand ayant estimé que son fils cadet était responsable de cette escapade, l'envoie à la colonie pénitentiaire agricole de Mettray près de Tours. Le jeune Jogand-Pagès y passe soixante-cinq jours en cellule.

Cette courte période d'incarcération aura suffi pour faire germer en notre jeune homme un sentiment indélébile de vengeance contre le clergé qu'il croit – à tort – responsable de la décision draconienne de son père.⁴

Jogand n'a alors que seize ans mais fait plus que son âge. Cela lui permet de déclarer qu'il en a dix-huit et de s'engager dans le Troisième régiment de Zouaves, avec lequel il part en août

1870 pour l'Algérie. Sa mère découvre son aventure, communique son âge véritable aux autorités militaires et le fait revenir à Marseille en septembre 1870.

A Marseille, il organise avec son ami William Esquiros, fils du préfet des Bouches-du-Rhône, la « jeune légion urbaine », corps de trois cents jeunes gens reconnu et armé par l'Etat. C'est

alors qu'il fit la connaissance de Garibaldi, et depuis celui-ci n'a cessé de témoigner au jeune écrivain la plus grande affection.

² Weber Eugen, *Satan Franc-Maçon. La mystification de Léo Taxil*, Julliard, 1964, p. 193.

³ Introvigne Massimo, *Enquête sur le satanisme*, Dervy, Paris, 1997, p. 168.

⁴ James Marie-France, *Esotérisme, occultisme, Franc-Maçonnerie et christianisme aux XIXe et XXe siècles. Explorations bio-bibliographiques*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1981, p. 249.

Lors de la capitulation de Metz, il entre au *Midi républicain* de Marseille, où il prend le pseudonyme de Léo Taxil, qu'il conservera désormais. Il choisit ce pseudonyme, « pour ne pas nuire, dira-t-il plus tard, à ma famille ». Pseudonyme qu'il déclare avoir tiré du chef spartiate Léonidas et d'un roi indien appelé Taxile⁵. Notons aussi que le notaire de la famille de ses parents s'appelait Taxil-Fortoul.

Il collabore à la *Révolution* et au *Socialiste* pendant la Commune, puis il entre à l'*Egalité*, où il fait tous les jours un article de variétés politiques et notamment il rédige des biographies d'hommes célèbres. Puis il fonde un journal satyrique *La Marotte* (1870-1872).

A la fin de 1872 il est cité à comparaître devant la Cour d'assise des Bouches-du-Rhône pour outrage à la religion. Bientôt, il est obligé de faire imprimer ses journaux à la Ciotat puis à Toulon, plus aucun imprimeur marseillais n'acceptant de travailler pour lui. Jusqu'en 1876, il publie ou écrit dans une suite de feuilles anticléricales comme *La Fronde*, *La Jeune République* et *Le Furet*, vit au jour le jour, accumule les procès, les duels (trois entre 1872 et 1874), fréquente les mauvais lieux et partage sa couche avec « des femmes de mauvaise vie ». Il collectionne au cours de ces années tant de condamnations (treize en quelques semaines) et tant d'amendes qu'il se voit contraint, pour échapper à un total de plus de huit ans de prison, de s'exiler à Genève.

A Genève, il vit d'expédients et correspond avec Garibaldi. Quelque temps plus tard, Taxil est expulsé du territoire genevois à la suite de plusieurs plaintes déposées contre lui en particulier pour la publicité faite à des pilules aphrodisiaques vendues sous le nom de « Bonbons du Sérail ».

L'amnistie de 1878 facilite son retour en France et il en profite pour se faire passer pour un exilé politique. Il fait alors le vœu, écrit-il, de se consacrer « spécialement aux attaques contre l'Eglise » et de « répandre dans le peuple des brochures à bon marché, pour vulgariser les idées anticléricales ». La police parisienne le surveille, mais ne le considère pas comme un révolutionnaire particulièrement dangereux : un rapport souligne alors que «durant son séjour à Marseille, le sieur Jogand fréquentait assidûment les lieux mal famés et les femmes de mauvaise vie », et que, bien payé pour cela, il n'hésite pas à collaborer avec la police pour fournir des informations sur les activités d'autres jeunes militants « subversifs ».

Taxil possède pour tout viatique, une concubine et deux enfants mais pas un centime en poche. (Il faudra attendre les années 70, le legs de Jean Baylot (1897-1976), préfet de police et Franc-Maçon, dont le très important « Dossier Taxil » à la BNF, pour apprendre que sa concubine, Marie Besson, était une de ces « femmes de mauvaise vie ». En effet, d'après un rapport de police de l'époque, cette Marie Besson aurait été acquittée après une tentative d'assassinat sur un employé de la Régie, son amant du moment. Selon toute vraisemblance, au moins les deux premiers de ses enfants (elle en aura quatre, deux filles et deux garçons) n'étaient pas de Taxil).

La famille Taxil s'installe en février 1878 à Montpellier où est imprimé le journal *Le Frondeur*. En septembre, l'Exposition de 1878 le conduit à Paris. Il obtient des propriétaires du

⁵ Taxil Léo, *Confessions d'un ex-Libre-Penseur*, Letouzey et Ané, Paris, 1887 : « Tu déshonores le nom de ta famille, me répétait mon père, navré. [...] Le mieux, pour ne plus m'exposer à de telles récriminations, était d'adopter un pseudonyme. Mon aïeul maternel qui avait été mon parrain s'appelait Léonidas. Je supprimais les deux syllabes de son prénom ; il me resta Léo. D'autre part au collège j'avais été frappé par le nom d'un roi indien, Taxile, qui contracta alliance avec Alexandre-le-Grand, conquérant pour lequel j'éprouvais une vive sympathie ; Je retranchais l'e final de ce nom de monarque du temps de jadis. L'ensemble, Léo Taxil, me parut euphonique, et je composais ainsi le pseudonyme que j'ai gardé depuis et sous lequel je suis connu. »

Frondeur l'autorisation de s'installer dans la capitale. Le 1^{er} janvier 1879, *Le Frondeur* a un dépôt-vente à Paris.

En 1879, il lance *L'Anti-clérical*, journal hebdomadaire qui, rapidement, devant le succès remporté auprès du public (il tire jusqu'à 60 000 exemplaires) paraît deux fois par semaine. En même temps commence la parution de *A Bas la Calotte* première brochure (dont le tirage dépassera les 130 000 exemplaires) d'une longue série.

Afin de ne plus être obligé de passer par un éditeur, il fonde sa propre maison d'édition : la

Librairie anti-cléricale, rue des écoles à Paris.

A partir de cette date (1879), Léo Taxil ne se contente plus de ses journaux et édite une kyrielle de pamphlets anticléricaux, voir pornographiques :

La vie de Jésus, 1884.

Les soutanes grotesques, 1879.

Le fils du jésuite, 1879.

Les jocrisses de sacristie, 1879.

La Chasse aux corbeaux, 1879.

Prêtres, miracles et reliques,
1879. *Calottes et calotins*, 1880.

La Clique noire, 1880.

Les Bêtises sacrées, 1880.

Les Friponneries religieuses, 1880.

La Marseillaise anti-cléricale, chant des électeurs, 1881.

Les Amours secrètes de Pie IX, par un ancien camérier du pape, 1881.

La Bible amusante pour les grands et les petits enfants, 1882.

Une pape femelle – Roman historique. Aventures et crimes de la Papesse Jeanne, 1882.

Les Livres secrets des confesseurs dévoilés aux pères de famille, 1883.

La Prostitution contemporaine, 1883.

Jeanne d'Arc, victime des prêtres, 1884.

Les divagations et les grossièretés de Taxil ne laissent pas les croyants indifférents et il continue d'être accablé de procès, la plupart du temps en diffamation. Il perd régulièrement ses procès et les frais de justice se transforment en gouffre financier pour sa librairie. Pour récupérer une partie de ses dépenses, il fait publier les analyses des procès, avec ses propres commentaires, ce qui lui vaut souvent de nouveaux procès.

Dès 1879, certains livres sont préfacés par son ami Garibaldi, qui depuis Caprera l'incite à s'acharner sur « cette race de crocodiles noirs », les prêtres. La formule qui fait le succès de Taxil, c'est « la fusion de l'anticléricalisme avec la pornographie ». Garibaldi n'est pas le seul à se réjouir.

Taxil Franc-Maçon

En 1878, Taxil est l'invité d'honneur d'une fête organisée par la loge « *La Réunion des Amis Choisis* » à Béziers ; en 1879, plusieurs loges se félicitent du succès obtenu par *Le Fils du jésuite*.

Léo Taxil est reçu franc-maçon le 21 février 1881 dans la loge « Le Temple des amis de l'honneur français ». Il est initié au « Temple Rouge », 16 rue Cadet, à Paris.

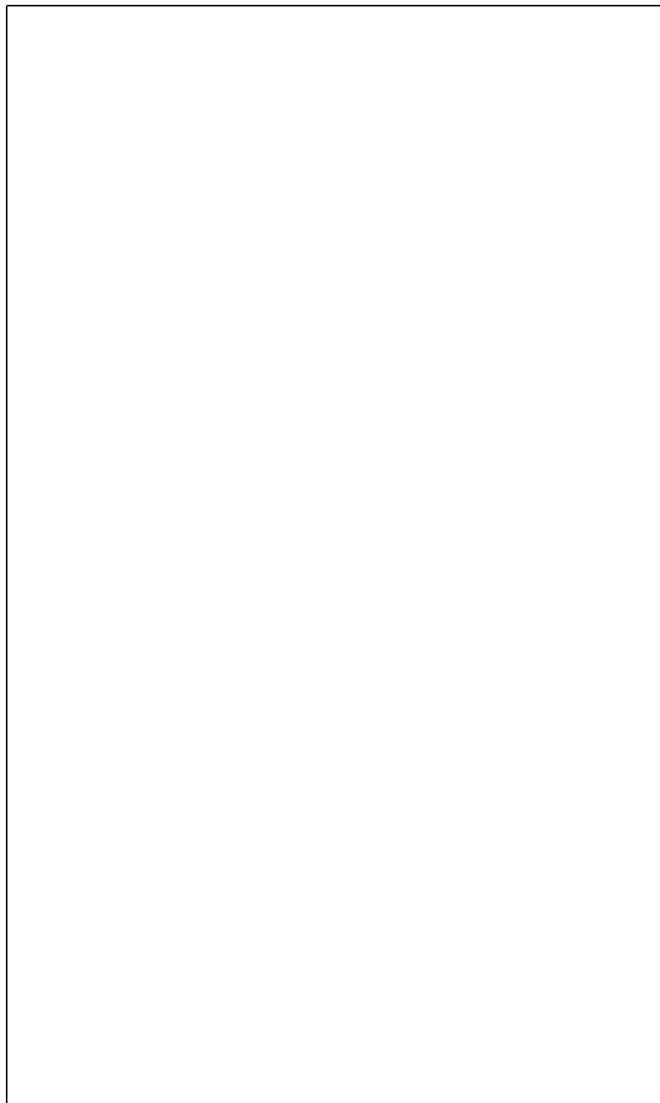
Deux autres personnes sont initiées en même temps que lui : M. Vélitchkoff, député de l'Assemblée provinciale de Roumélie Orientale et M. Rollet musicien au 22^{ème} régiment d'artillerie.

Mais pendant cette cérémonie, le côté facétieux de Taxil ne plaît pas à tous les frères présents

: le journaliste anticléric relève une faute d'orthographe sur un panneau dans le temple ; sans hésiter, il prend sa plume et écrit sur le crâne qui lui a été présenté: « Le Grand Architecte de l'Univers est prié de corriger la faute d'orthographe qui se trouve dans l'inscription du 31e panneau à gauche ».

Selon Esprit-Eugène Hubert, Vénérable d'Honneur ad vitam de la Loge « Le Temple des Amis », « *Léo Taxil, à la suite de sa réception, n'est venu qu'à trois de nos Tenues. Les Tenues de mars, juillet et de septembre 1881.* »⁶

Commentaire de Bernard Muracciole : « *Léo Taxil a donc manqué quatre tenues (avril, mai, juin et août) ce qui est beaucoup pour un jeune initié. En étant présent à seulement trois d'entre elles, ce qui est bien peu, il a réussi à noircir des dizaines de milliers de pages sur la Franc- Maçonnerie, superbe exploit !* »⁷



⁶ *La Chaîne d'Union*, septembre 1886.

⁷ Muracciole Bernard, *Léo Taxil. Vrai fumiste et faux Frère*, Editions Maçonniques de France, 1998, p.

Voici, à l'époque des faits, les noms des frères ayant une fonction au sein du Collège des

Officiers de la Loge « Les Amis du temple de l'honneur

français » : Vénérable : Lemaire

1^{er} Surveillant : Rothé

2nd Surveillant : Le Leurch

Orateur : Lemonon. Adjoint : Vézien

Secrétaire : Castaneda

Trésorier : Pélaquier. Adjoint : Talon

Hospitalier : Voelker

2^{ème} Maître des Cérémonies : Rat

Vénérable d'Honneur ad Vitam : Hubert⁸

Page 15 de son livre *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*⁹, Léo Taxil indique qu'il retranche de la circulaire (que nous reproduisons) le nom du Premier Surveillant, lequel lui a affirmé

s'être retiré de l'association. Contrairement à Bernard Muracciole, Léo Taxil montre des documents authentiques, alors que Bernard Muracciole ne montre aucun document.

Dans son livre, Bernard Muracciole nous donne sur dix pages un extrait des Constitutions, statuts et règlements généraux et dispositions judiciaires du GODF en vigueur en 1881.

Puis il nous retranscrit des textes imprimés du « Temple des amis » et des lettres manuscrites de Taxil. Malheureusement, il ne nous montre aucune photocopie ou photographie de ces lettres

(que le GODF conserve dans ses archives). Nous avons au contraire comme illustration des extraits de gravures du *Diable au XIXe*. Par contre aucune lettre. Il faut donc faire aveuglement confiance au contenu de ces lettres que l'auteur a recopié (fidèlement ?)

Bref, l'auteur nous montre beaucoup d'extraits, tout cela pour montrer comment Léo Taxil a été viré de la franc-maçonnerie. En effet, le 28 avril 1881, le secrétariat général de l'Ordre lui

écrit pour lui interdire de prononcer des conférences dans les loges - il avait été invité à l'inauguration la loge « *La Libre Pensée* » de Narbonne - en attendant que soit éclaircie l'une de ses mésaventures judiciaires : Taxil a en effet été accusé de plagiat par des auteurs qui sont francs-maçons comme Louis Blanc ou fils de maçons comme Victor Hugo. En août 1881, un

nouvel affrontement a lieu, provoqué par la présentation de sa candidature à la députation à

Narbonne, où est aussi candidat le frère Malric, appuyé par le Grand Orient. En octobre 1881, Taxil est contraint de quitter la franc-maçonnerie, qui le déclare exclu définitivement pour indignité le 17 octobre 1881.

Taxil l'anticlérical à Taxil converti

Début 1881, Taxil est réclamé à Montpellier comme rédacteur en chef du *Petit Eclair* quotidien radical qui est au bord de la faillite. Taxil accepte ce poste et commence ses fonctions en débaptisant *Le Petit Eclair* qui devient *Le Midi Républicain*.

Taxil va essayer de profiter de l'appui de ce journal pour se présenter à Narbonne

en août
1881, à la députation. Il est battu aux
élections.

Pour relancer *Le Midi Républicain*, il a l'idée de faire publier dans ce journal du 24
avril au 25 mai 1881 un feuilleton : *Les Amours de Pie IX*.

⁸ Muracciole Bernard, *op. cit.*, p. 109.

⁹ *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*, Léo Taxil, Letouzé & Ané, Paris. Dessins de P. Méjanel.
Gravures de Pannemaker.

Devant le tollé provoqué par les énormités publiées, le journal est obligé d'en cesser la parution. Sans perdre de temps, Taxil fait alors imprimer la suite par sa « Librairie anti-cléricale » et ce jusqu'en octobre de la même année.

Un procès en diffamation, encore un, lui est intenté par le Comte Mastai, neveu de Pie IX (Pie

IX est mort en 1878).

Taxil va utiliser les réseaux de publications d'Eugène Mayer, propriétaire du journal *La Lanterne* pour couvrir toute la France de ses écrits et la « Librairie anti-cléricale » prospère : de six à huit recueils par an, plus *L'Anti-cléricale*.

Cependant, à partir de la fin 1882, la concurrence se faisant sentir, ses affaires périclitent et les tirages de son journal et de ses publications baissent. Les procès et les amendes que ses inventions et ses insultes font pleuvoir sur sa maison d'édition, le conduisent tout droit à la faillite.

Le dossier qui le concerne à la préfecture de police de Paris indique que son journal, *L'Anti-Cléricale*, passe d'un tirage de 67 000 exemplaires à 10 000 exemplaires seulement. Le remplacement de cette publication par un énième nouveau titre, *La République Anti-Cléricale*, ne résout pas les difficultés de Taxil. Cancanière, la police signale aussi qu'à partir d'avril 1882

Taxil a une maîtresse et des différends avec sa femme. Il continue à publier ses opuscules anticléricaux, mais le succès n'est plus celui d'autrefois. En mai 1884, la police parle de

l'« extrême pénurie » de Taxil, et le 30 juillet 1884 la *Librairie Anti-cléricale* qui est au nom de

sa femme (épousée en 1882) dépose son bilan. L'année est celle de la publication de l'encyclique *Humanum Genus* de Léon XIII. Est-ce un signe de la Providence ?

Un an après la proclamation de l'encyclique *Humanum Genus*, lors même qu'il est secrétaire de la Ligue anti-cléricale et se penche sur la traduction du procès de Jeanne d'Arc, il est touché

par la grâce le 23 avril 1884 procède à une rétractation publique dans la et *République anticléricale* du 23 juillet 1885.

Un ancien militaire s'occupe alors du cas Taxil. Ce dernier fait retraite dans un couvent de Clamart et se confesse le 4 septembre 1885. Suite à ce revirement, son épouse demande la séparation. Il rend alors visite à sa marraine Joséphine Jogand, religieuse au couvent Notre-Dame de la Réparation à Lyon et qui n'avait eu cesse de prier pour la conversion de son filleul. A la mi-novembre 1885 il reprend la vie commune avec son épouse et, à la fin de décembre, procède à la liquidation pure et simple de la *Librairie anticléricale* compte tenu que les éventuels acheteurs requéraient le droit de réimprimer les anciens ouvrages de Taxil.

L'Eglise paye les lourdes dettes de Taxil et l'emploie à la librairie Saint-Paul pour 300 F par mois.

Taxil écrivain anti-maçon

Léo Taxil passe alors à des « révélations complètes sur la Franc-Maçonnerie » en publiant trois livres écrits entre la fin de l'année 1885 et la fin de l'année suivante : *Les Frères Trois Points* (en 2 volumes), *Le Culte du Grand Architecte*, *Les Sœurs Maçonnes*. Suit ensuite une édition populaire résumant ses trois volumes de révélations, sous le titre *La Franc-Maçonnerie dévoilée et expliquée*. Ce livre est présenté comme un manuel résumant l'édition intégrale, « spécialement destiné à la propagande auprès du peuple » ; mais le contenu des trois volumes est aussi revu et augmenté pour une édition de luxe avec de nombreuses illustrations. Toujours en 1886 Taxil consolide sa réputation auprès des catholiques en publiant un utile recueil des textes antimaçonniques du Saint-Siège : *Le Vatican et les Francs-Maçons*.

En septembre 1886, Léo Taxil est reçu à Rome par Sa Sainteté le Pape Léon XIII. L'année suivante, il livre ses *Confessions d'un libre-penseur* (1887) de même qu'une *Histoire*

anecdotique de la 3^{ème} République (1887). En 1888 il fonde la collection « Le contre-poison » où il publie quelques fascicules, poursuit la rédaction de ses ouvrages anti-maçonniques et étoffe *La Petite Guerre* appelée à fusionner avec le journal *Jeanne d'Arc* et à devenir *La France chrétienne* que Taxil dirigera jusqu'à la fin de 1895. Au début de 1888 il fait la connaissance de l'abbé Paul Fesch avec lequel il développe des contacts de plus en plus étroits jusqu'en 1890¹⁰ ; d'ailleurs ils signeront conjointement *Le Martyr de Jeanne d'Arc* (1890). Au témoignage de l'abbé Fesch¹¹, nul doute que la conversion de Taxil fut réelle et authentique et il en veut pour preuve des signes dont il a été témoin et qui ne peuvent mentir, mais il est non moins certain qu'il ne persévéra pas et l'abbé Fesch situe la rechute au cours de l'année 1890.¹² Taxil continue d'écrire sa littérature anti-maçonnique jusqu'en 1895.¹³

Voici ce qu'écrivit Michel Jarrige :

« A partir de 1887 Taxil réalise son souhait. Il publie dans son journal *La Petite Guerre* (*La Petite Guerre. Organe populaire de la lutte contre la Franc-Maçonnerie*, parut de janvier 1887 à janvier 1889, et fut remplacée en septembre 1889 par *Le Petit Catholique*) les noms qu'il a trouvés dans les documents maçonniques en sa possession. Afin de compléter la nomenclature en gestation l'écrivain incite ses lecteurs à la délation. Numéro après numéro le panorama entier de la franc-maçonnerie française défile sous le titre *La France maçonnique* : loges de Paris et de province, adhérents, dirigeants. Tout y passe. Au total l'auteur révèle l'identité de treize mille francs-maçons. Et il le fait méticuleusement, à la façon d'un clerc de notaire consciencieux. Il donne les coordonnées complètes de ses victimes qu'il classe par ordre alphabétique. Rien n'est oublié dans ces dénonciations en masse. Le Grand Divulgateur s'était fixé l'objectif de réunir toutes ses informations en un gros volume, *une sorte de Bottin de la secte*. Et effectivement l'ouvrage annoncé paraît en 1888 (*La France maçonnique. Liste alphabétique des francs-maçons noms, prénoms, professions et domiciles. Seize mille noms dévoilés. Organisations actuelles des loges*).

Puisque les conférences sont à la mode et attirent les foules, Taxil se lance, lui aussi, à l'assaut des salles. Sa première prestation, agrémentée de soixante et onze projections à la lumière oxyhydrique, le dernier cri de la technique de l'époque, se déroule à Paris dans une Salle des Capucines bondée. L'orateur dévoile à des spectateurs confortablement installés dans leurs fauteuils les rites secrets réservés d'ordinaire aux seuls initiés. Comme s'ils y étaient. Grâce à la magie des projections. Les commentaires acidulés du conférencier déclenchent l'hilarité générale. Le succès considérable qu'il remporte ce soir-là l'encourage à persévérer. Six représentations identiques furent données, suivies d'une tournée en province.

Tout ce travail antimaçonnique fourni sans compter par le très médiatique repentini ne pouvait que plaire à *La Franc-Maçonnerie démasquée*. D'autant que le célèbre converti se réclamait bruyamment d'un catholicisme ardent pour fonder de nouveaux journaux *La France chrétienne*, une revue hebdomadaire antimaçonnique, en 1887 *Le Petit Catholique*, un hebdomadaire populaire de lutte contre la franc-maçonnerie, en 1889. Cette même année *La France chrétienne* absorba l'hebdomadaire *Jeanne d'Arc* créé par l'abbé Paul Fesch et dont Taxil était le principal collaborateur.

En 1888 Taxil marie sa belle-fille, qu'il élève depuis l'âge de sept ans, à un architecte de

Maisons-Laffitte, Édouard Joubert. Les anciens amis du « *traître* » prennent prétexte de la _____

¹⁰ James Marie-France, *op. cit.*, p. 251.

¹¹ Fesch Paul (abbé), *Souvenirs d'un abbé journaliste*, 1898.

¹² Nous pensons pour notre part, que la rechute de Taxil date de la fin de l'année 1896. Nous y reviendrons.

¹³ Pour la liste complète de ses œuvres, se reporter à : « Principaux ouvrages nous intéressant ayant paru durant la période : 1860-1900 », p. 553.

ceremonie nuptiale pour regler quelques vieux comptes en souffrance. Des tracts et des articles de presse s'en prennent a la vie ptivee de l'ecrivain. La matiee serait la :fille naturelle de l'une de ses nombreuses maitresses. L'affaire se termine devant les tribunaux qui condamnent les auteurs des libelles diffamatoires a de lourdes peines de dommages-interets. *La Franc M onnerie demasquee* revele qu'en realite Leo Taxil se trouve, par rapport a lajeune madame Joubert, exactement dans la meme situation que Lockroy vis-a-vis de Georges et Jeanne Hugo, les petits-enfants du poete. Le ministre de l'Instruction publique a, en effet, epouse la veuve de Charles, fils de Victor Hugo. » ¹⁴



¹⁴ Janige Michel, *L'Eglise et les Fr(O)lcs- ons dans Ia tourmente, croisade de Ia revue la Fr(O)lc Mcx;onnerie demasquee*, editions arguments, Paris, 1999, pages 44 et 45.

L'Episode avec Drumont

Le dernier chapitre du livre d'Edouard Drumont *Testament d'un antisémite* (1891), intitulé :

« Léo Taxil et le nonce du pape », est une réponse au livre de Taxil : *Monsieur Drumont, étude psychologique*. Ce livre de Taxil fut écrit en 1890, lors de l'élection municipale de Paris. Taxil et Drumont étaient tous deux candidats à un siège de conseiller municipal dans le quartier du Gros Caillou. Léo Taxil représentait le parti conservateur et Drumont le mouvement antisémite. Ils se trouvaient donc face-à-face dans la recherche des voix des catholiques et du « bon peuple ». Sans entrer dans les arguments de l'un et de l'autre (cette polémique très intéressante fera certainement l'objet d'un livre ou d'une brochure prochainement), essayons de retenir ce qui peut nous intéresser pour notre étude. Taxil, ne croyant pas au rôle prédominant des juifs dans la franc-maçonnerie, il n'est pas un fanatique des idées de Drumont¹⁵. En effet, dans son livre de presque deux cents pages, Léo Taxil démontre que les papes ont toujours protégé les juifs, que ce n'est pas bien d'avoir la « haine du juif », et enfin, il démontre que Drumont est un homme riche (grâce au succès de la *France juive*) et avare comme les juifs. Il n'a donc pas à donner de leçons aux Rothschild puisque lui fait pareil. Taxil, dans la deuxième partie de son livre, traite Drumont de « juivomane » et étudie le personnage comme relevant de l'hôpital psychiatrique.

C'est dire si après ça, Edouard Drumont ne se montre pas tendre envers Léo Taxil. Voici un extrait, page 405 du *Testament d'un antisémite* :

« Il est bon de dire, en effet, pour prouver la sincérité et l'honnêteté du Monsieur qui parle « au nom du haut clergé », que quelque mois avant de prendre chaleureusement la défense d'Israël et de déclarer que « les noms des Rothschild, des Pereire, des Cahen d'Anvers, des de Hirsch,

des Ephrussi, des Camondo sont universellement estimés », Taxil attaquait les juifs à outrance

et les montrait exerçant leurs ravages à Vienne comme à Paris :

« A Vienne, disait le Petit catholique du 15 octobre 1889, les Juifs sont à peu près maîtres de toutes choses. D'après de récentes statistiques ils possèdent 40 pour 100 des maisons de la ville et 40 autres pour 100 leur sont hypothéquées ; ce qui revient à dire qu'en dehors des édifices communaux et de quelques palais aristocratiques, toute la fortune privée est entre leurs mains. En 1848, pas un juif ne possédait un immeuble dans la capitale autrichienne.

Ces immenses richesses leur ont permis de confisquer à leur profit l'industrie, le commerce et jusqu'à la vie intellectuelle et politique de la nation. La Presse, même gouvernementale, dépend de leurs caprices et est dirigée ou rédigée par eux.

L'instruction publique à tous ses degrés est devenue un instrument docile de leurs haines religieuses ; et si le projet de loi scolaire du prince Lichtenstein a rencontré tant d'opposition, c'est que les juifs n'en veulent point. Il y a des universités où le corps enseignant est peuplé de Juifs ; à Vienne, dans une des plus anciennes universités du monde et qui, en vertu de ses lettres de fondation, devrait être une université foncièrement catholique, la majorité des professeurs est formée par des juifs. Si cela continue ainsi, la fameuse science allemande se réduira, dans un temps qu'on peut

prévoir, à des cours sur la Talmud et Schoutchan-Brouch.

La magistrature, le corps médical, le barreau sont envahis par des juifs. La bureaucratie est imprégnée de leurs principes et obéit à leur mot d'ordre. Il y a quelque chose de plus navrant encore. Grâce aux propriétés qu'ils ont acquises, les Juifs possèdent en Autriche 63 patronats ecclésiastiques ; de sorte qu'il y a autant de curés forcés de demander leur investiture à des

¹⁵ Léo Taxil, dans son livre sur Drumont a écrit quelques « boulettes », exemple page 55 : « Mais la synagogue n'attaque pas l'Eglise. Les israélites croyants respectent les croyances des catholiques. » (sic) Et page 255 : « Du reste, le juif, qui suit sa religion, donne aux pauvres, en vertu de la loi hébraïque, la dixième partie de ce qu'il gagne. Celui qui ne pratique pas la dîme est un mauvais juif. »

juifs ! La Cour elle-même n'est plus à l'abri des envahissements sémitiques, et le moment arrivera, sans doute, où les archiducs seront trop heureux d'épouser des filles d'Israël. Seule, l'armée a su tenir les juifs à distance. »

Dans l'élucubration qu'il a publiée contre moi, Taxil déclare que la Franc-Maçonnerie n'a rien à voir avec les juifs, que « la franc-maçonnerie n'a pas été fondée par les juifs et n'est nullement une institution juive ». On ne voit même pas très bien l'utilité de ce mensonge niais. Les Israélites eux-mêmes, en effet, reconnaissent, ce qui est d'ailleurs indéniable, l'origine juive de la Franc-Maçonnerie. Dans l'*Annuaire des Archives israélites*, pour l'an du monde 5651 (du 15 septembre 1890 au 2 octobre 1891), un érudit fort connu, M. Schwab, a publié un très intéressant article sur ce sujet. En invoquant le témoignage du Talmud et du rabbin Pinhus B. Yair, M. Schwab, démontre que la Franc-Maçonnerie est copiée dans ses moindres détails sur l'organisation des Esséniens.

« Ceux qui entraient dans cet ordre, dit M. Schwab, commençaient par ceindre leurs reins d'un tablier de *peau* ; ils le revêtaient en se réunissant pour porter sur eux d'une manière ostensible l'emblème de leur zèle et de leur activité. De même, dans la Maçonnerie, celui qui est reçu au premier degré ou au titre d'apprenti porte comme insigne, dans les assemblées (plus exactement les *tenues*), le tablier en peau blanche.

Il est évident une fois de plus, dit en terminant M. Schwab, que la Maçonnerie se rattache, par l'ensemble comme par les détails, au judaïsme ; c'est d'après lui qu'elle a été formée, organisée

et, à son exemple, ses adhérents se trouvent répandus sur toute la surface de la terre. »

Les rares ecclésiastiques qui auraient confiance en ce qu'écrivait Léo Taxil savent maintenant à quoi s'en tenir sur sa véracité.

A la date du 18 décembre 1889, Taxil montrait dans la *France chrétienne* la Maçonnerie et la Juiverie associées pour tenter de déshonorer la figure de Jeanne d'Arc :

« En France, les sectaires, qui dominent dans les assemblées délibérantes, applaudissent les révolutionnaires du Brésil ; ceux-ci les avaient prévenus, depuis longtemps, de leurs projets. Toute la Juiverie maçonnique de Paris et des départements adresse de chaleureuses félicitations

aux FF. : brésiliens.

Chez nous, la secte est plus militante que jamais. Elle n'a plus de trône à renverser ; mais les autels sont encore debout. La foi renaît, les églises redeviennent pleines, le peuple n'écoute plus, comme il y a quelques années, les prédicateurs d'athéisme. Il y a en France un mouvement incontestable de retour à la religion : tels citoyens qui se désintéressent de la politique déclarent hautement que la religion doit être respectée. Aussi, les Juifs et les Francs-Maçons cherchent par quel moyen ils pourront arrêter ce mouvement.

Tout leur est bon.

Un exemple : on sait à quel point Jeanne d'Arc est sympathique au peuple ; elle est la personnification de la France chrétienne ; son histoire merveilleuse prouve

combien Dieu aime notre pays. Eh bien, en présence des témoignages toujours plus nombreux et plus vifs de l'admiration de nos compatriotes pour l'héroïque vierge de Domrémy, les Francs-Maçons et les Juifs, dignes fils de Voltaire, complotent de diminuer, aux yeux du peuple, la grande figure de la libératrice de la France.

Ils ont fait, en effet, monter un drame soi-disant populaire, qui va se jouer prochainement à Paris : Jeanne d'Arc est le sujet de cette pièce de théâtre. Et, pour représenter le personnage de la sublime chrétienne, les ennemis de Dieu ont choisi une actrice juive dont les aventures scandaleuses défraient couramment la chronique des journaux boulevardiers. Cette juive s'appliquera à jouer le rôle de Jeanne d'Arc à contre-sens ; elle en fera une hallucinée, une

hystérique¹⁶ ; elle lui donnera des allures extravagantes ; de la sainte fille elle fera une virago folle et grotesque.

Ce complot de la juiverie boulevardière échouera, nous en avons la conviction [...]. »

Voilà comment parlait des juifs en décembre 1889 celui qui devait les louer si chaleureusement en avril 1890 ! »

Que retenir de tout cela ?

Tout d'abord, faisons remarquer que si Léo Taxil attaquait les Juifs dans des articles en 1889, c'était pour dénoncer leur haine anti-catholique. Et l'on peut attaquer les juifs sans pour autant croire que ce sont les « fondateurs ou inspireurs de la franc-maçonnerie ». Si en 1890, Edouard Drumont trouve que Léo Taxil a retourné sa veste envers les juifs, à cause de son livre *Monsieur Drumont*, en fait il se trompe. Léo Taxil n'a pas changé d'avis. Seulement, face aux passages du livre de Drumont *La Dernière Bataille*, où Drumont, dans des accès de sainte colère veut « exterminer les juifs », Taxil rappelle que tuer un juif ou le voler est anti-chrétien.

En fait, nous avons face-à-face deux esprits forts, à la polémique facile, ce qui nous vaut de beaux passages de littérature, pour notre plaisir à tous.

En ce qui concerne l'origine juive de la franc-maçonnerie, Drumont s'appuie sur un historien juif franc-maçon qui affirme que la Franc-Maçonnerie descend des Esséniens. Pourquoi pas. Mais cela est très controversé et il ne faut pas prendre tout ce que dit cet « historien » pour argent comptant. Est-ce à dire que Léo Taxil à raison sur Drumont sur cette question ?

Non, car, on peut démontrer l'influence juive, par d'autres exemples irréfutables, voir sur ce point le chapitre du *Diable au XIXe* sur cette question.

La première apparition du Palladisme

Page 37 du livre : *L'Existence des loges de femmes*, d'Adolphe Ricoux, nous lisons :
« La haute direction de la secte a été dès scindée en deux : à Rome, siège le
lors Chef

d'Action Politique, qui a été, jusqu'en 1872, le Fr. Mazzini, puis de 1872 à 1882, le Fr. Garibaldi, auquel a succédé le Fr. Giuseppe Petroni, remplacé aujourd'hui par le Fr. Adriano Lemmi ; à Charleston, d'autre part, siège le Chef Dogmatique, l'Anti-pape secret, qui a été pendant fort longtemps le Fr. Albert Pike, général américain, décédé il y a quelques semaines et que l'on s'occupe à présent de remplacer...

Albert Pike a réformé l'ancien rite Palladique et lui a donné le caractère luciférien dans toute sa brutalité. Le Palladisme, pour lui, est une sélection : il laisse aux Loges ordinaires les adeptes qui se bornent au matérialisme ou qui invoquent le Grand Architecte sans oser lui donner son vrai nom ; et il groupe sous le titre de Chevaliers et de Maîtresses Templières, les fanatiques que le patronage direct de Lucifer ne fait pas frémir. »¹⁷

Écrit en 1891, c'est la première fois qu'il est question de Palladisme dans des écrits anti-maçonniques. C'est en fait Léo Taxil qui commence sous le pseudonyme d'Adolphe Ricoux. Il parle du Palladisme plus de 5 ans après ses premiers ouvrages anti-maçonniques. Pourquoi cela ? Pourquoi seulement après plus de cinq ans ? Tout simplement parce qu'il n'en connaissait

pas l'existence. N'oublions pas Léo Taxil n'a été lors de son passage dans la
que Franc-

Maçonnerie qu'apprenti. Mais depuis 1891, il a repris contact avec le Dr Hacks
(un ami d'enfance), et c'est celui-ci qui lui a alors donné des faits dont il ignorait
l'existence.

¹⁶ On croirait entendre une critique du film de Luc Besson sur Jeanne d'Arc...

¹⁷ Ricoux Adolphe, *L'Existence des loges de femmes*, Paris, Téqui, 1891.

Petite précision : le rite palladique luciférien dont il est question a pour origine un rite androgyne créé au début du XVIIIe : le « Rite Palladique », rite qui est tombé en désuétude au cours du XIXe siècle. Albert Pike a repris ce rite, et l'a remanié pour faire son rite luciférien.

Le rite palladique originel n'est pas une invention. Léo Taxil en parle page 622 de son livre :

Les Mystères de la Franc-Maçonnerie :

« La maçonnerie palladique est celle dont les rites sont pratiqués par des Ateliers androgynes ayant pour but de dresser une certaine catégorie de femmes aux intrigues de la politique. Elle est donc une sorte de sélection féminine.

Cette sorte de sous-Maçonnerie se divise en deux Ordres ou rites : l'*Ordre des Sept Sages ou de Minerve*, qui, à part certaines séances exclusivement réservées aux hommes, est la réunion particulière des Frères s'occupant de la direction des Sœurs, et l'*Ordre du Palladium ou Souverain Conseil de la Sagesse*, où les Frères se mêlent aux Sœurs qui ont été distinguées dans les Loges d'Adoption et auxquelles on veut faire jouer un rôle.

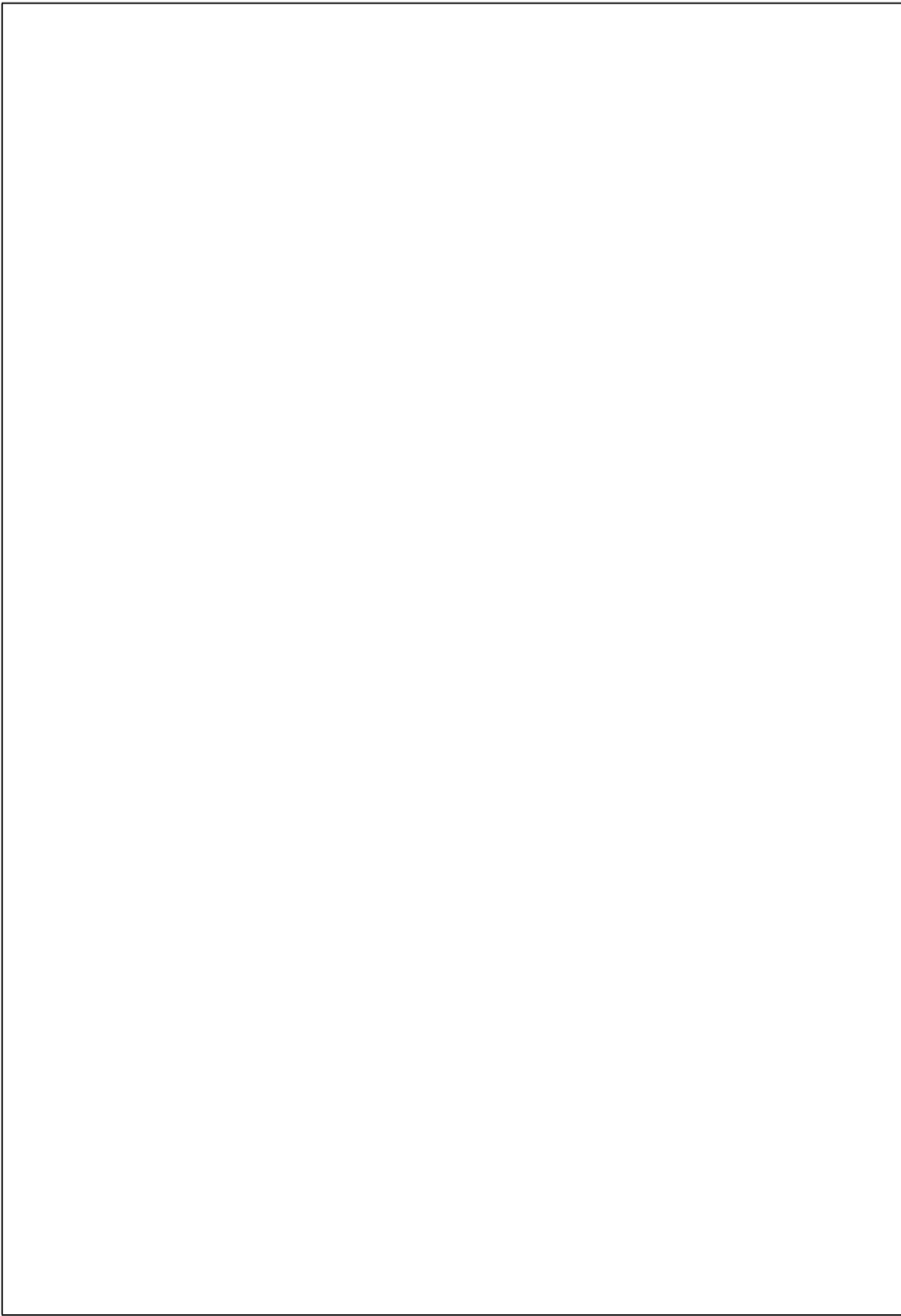
Le second système des Rites Palladiques se compose de deux grades masculins et d'un grade féminin.

Grades de Frères : 1^{er} degré, L'*Adelphe* ; 2^e degré, *Compagnon d'Ulysse*. Grade sœur : unique degré, la *Compagne de Pénélope*. »

Pour montrer que Léo Taxil n'invente rien, voici des photocopies du *Tuileur général de la*

Franc-Maçonnerie de J.-M. Ragon, pages 98-99.¹⁸

¹⁸ Collignon-Teissier, Paris, 1861.



ch:u:un prentlle nom ct adupte la ucvisc d'Uil illeS SClt Sages, fontlatew-s
pri:tem.lus 1lc cct ordre qui n'cn a jamais 1!tabli aucun.

O Oti\RT. u.; rALUDU:AL, <m faisait llllc circonference. Chacun pre
side a son tour.

SIGNE u.r:ntEt:R, cttre vctricalement 1c 2• doigt de Ia main
droite sur la uoucltc.

Rft•NsE. Porter Ia paumc de Ia main tloitc au-tlessus de Ia tempe
droitc, en uisant : *Hie est vita.*

Anot:cu :: r.:^r. Se prenlle Ia main et appul'er 1c bout du pouce sur Ia
phalau:du petit doigt, ct en se l'ilOt un vcu, on f tit du bras un
lgcl' mouvcment n\roadifcormue si l'on c'l-ignait de sc trompccr.

lor u'onon•. , *tfega-Pan* ou *Grand-Tout.*

lll:cop:: Large ruu:m blanc; au milieu l'imagc de Ia tete tic M
dusc, Sl'Vant d'egide it :uinl'IVC, De chaquc <iltc sont adoptc
longitudinalc mcut 7 favem's, ayant dtacur. m1c des couleur11 de l'arc-
cn-ciel.

LoJ':>qc 1c uumbrc 7 est romplet, lcs nou'canx: adcptcs formcnt un
Huveau cercle 'lui sc c.omvli 1c.

Cha\W aclepte, it tour . citnile, pl'illOUcc un discours de nwralc, de
sdcul'c, •l'histoirc ou t.ruite quelques arlitw.raux ou ht hiogra1•hic tics
grands honuncs, dont lcs noms sout coutcnus clans Ia nomcuclal'u'e 1111C
dtnqc cercle a adol'tec ct qui u'est jamai:dose.

Porn r.1.on :: t'.\ssE:.m.tE. On fait unc circonTolutiou autour du p'tesi
tlcut place au et\ntre; il dCsigne 1c F.:. qui pccsitlra Ia pl'och,aine rcu-
11ion, llonl on indique l'tipoque.

I. ;rilucl r.st gradr.ux ct philosophiquc; on n'cn est 1•lus lilUP'i!l l'orii
'lu'vu y l'ittles passag('s cxtraits, mot pour mot, du *J'oyage du
jeune Anacharsis en Greet*; cc <mi fait tlev.endl'e sa creation vcrcs Ia
moitic du xnn• siecle.

Ordre du Palladiun1 ou Souverain Conseil de la Sogessc.

l}autem-fait t'emontcr *fictivemuu* l'originc de eel ordre, apt:le
Ma onnerill *palladiqu*, a l'ecole de Pythagore (cct.tc naivete se refute
d'clle m\mr.). Plus lard, *oontinuant sa fictiou*, :lonLigne ct Charron
auraicut recrtipi l'edifice. (T.n *Francoma,onn.rie n'etait* pasencore nee!)
Enfin, suus

. Lons XIV, Fenelon, *qui* ne s'm *douluit* !Jl.U.ire,;e serait charge de
reiliger

2. La grande saga du *Diable au XIXe siècle* du Dr Bataille

Le Dr Bataille

De son vrai nom Charles Hacks, il est un ami d'enfance marseillais de Léo Taxil. Mais à la différence de Taxil, il est fervent catholique. Il est médecin à bord des bateaux de la Compagnie des Messageries Maritimes. En 1880, sur un bateau le conduisant de Marseille au Japon, il reçut les confidences d'un homme d'affaire italien, M. Gaetano Carbuccia, natif de Maddaloni (province de Caserta), qui s'était imprudemment fait initié, dans l'espoir d'améliorer ses affaires, à la franc-maçonnerie dans le rite de Memphis-Misraïm, dirigé à Naples par Giambattista Pessina¹⁹. Mais le rite de Pessina n'avait été pour Carbuccia que la porte d'entrée dans un monde plus ténébreux. Il était passé à la société du « Nouveau Palladium Réformé » ou des « Ré-théurgistes optimates » (Cette dernière expression avait déjà été utilisée par Huysmans dans *Là-Bas*). Le docteur Bataille décide alors, après avoir soigné Carbuccia, de devenir « l'explorateur, et non le complice du satanisme moderne » en s'infiltrant dans les sociétés sataniques. Il rencontre à Naples Pessina, qui lui vend pour cinq cents francs un diplôme de

« Souverain Grand Maître à Vie » du Rite de Memphis-Misraïm²⁰, et se lance, d'après Massimo

Introvigne, « après que ses confesseurs l'en eurent dissuadé en vain », dans l'exploration du satanisme international. Remarquons que cela est faux, puisqu'il s'est expliqué de son projet qu'à un seul abbé (l'abbé Laugier) et non à plusieurs « confesseurs ». Deuxièmement, bien qu'hostile au début, l'abbé finalement accepta (certes, sans grande joie) et lui donna des conseils.

Le Dr Hacks va raconter tout son « voyage » à travers le monde luciférien de la Haute-Maçonnerie palladique dans : *Le Diable au XIXe siècle*²¹, sous le pseudonyme du Dr Bataille.

Le Diable au XIXe siècle est publié de 1892 à 1894 (en tout 1800 pages). Puis, pour défendre son œuvre, le Dr Bataille publie en 1894, 1895 et 1896, la *Revue Mensuelle*, dont le premier numéro sort en janvier 1894. L'intitulé exact de cette revue est : « Revue mensuelle, religieuse, politique, scientifique, complément de la publication *Le Diable au XIXe siècle*. Cette revue

mensuelle est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le satanisme

contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la science catholique, des faits surnaturels du prétendu spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées. »

¹⁹ Massimo Introvigne écrit page 143 de son livre, à propos de Pessina : « un personnage réel, nommé Pessina puis Pessina dans *Le Diable*. » D'une coquille de l'imprimeur, l'auteur essaye de semer le doute sur la réelle compétence et la réelle véracité des faits que raconte le Dr Bataille. Voici à notre avis la cause de cela : dans un passage du *Diable au XIXe siècle*, page 929, nous lisons : « Je dois faire

remarquer et rectifier une faute d'impression qui s'est produite plusieurs fois au cours de cet ouvrage. Comme catholique, j'écris : « Ante-Christ » ; mais les palladistes écrivent : « Antichrist », ou : « Anti-Christ ». Partout où je cite un document luciférien ou les paroles d'un palladiste, il faut lire le mot avec un *i* ; et lorsque je m'exprime moi-même, c'est-à-dire en tant qu'auteur catholique, il faut lire un *e*. **Les typographes, ne se rendant pas compte de cette différence, ont cru parfois à une erreur de ma part et ont mis *e* pour *i*, et réciproquement.** » A notre avis, ce sont les typographes et non l'auteur qui sont responsables de la coquille que mentionne Massimo.

²⁰ Chose non invraisemblable sur la base de ce que l'on sait du vrai Pessina, selon Massimo Introvigne.

²¹ Bataille (Dr.), *Le Diable au XIXe siècle*, 2 tomes, Delhomme & Briguet, Paris-Lyon, 1892-1894.

LE DIABLE

AU XIXE SIECLE

Les anti-maçons lors de la publication du *Diable au XIXe siècle*

Massimo Introvigne, de la page 162 à la page 167 de son ouvrage, nous dépeint les principaux courants anti-maçonniques :

« Une autre controverse violente divise d'ailleurs l'antimaçonnisme des dernières décennies du XIXe siècle. Tant l'antimaçonnisme laïque que le contre-maçonnisme religieux (dans ses deux variantes philosophique et « diabolisatrice ») se scindent en effet à propos du rôle des juifs dans la franc-maçonnerie. Pour « Saint-André » (autrement dit Dom Emmanuel A. Chabauty), cela ne fait aucun doute : la Haute Maçonnerie diabolique est entièrement dirigée par les juifs. D'une manière moins virulente et plus érudite – grâce à une bonne connaissance de l'hébreu (ainsi que de l'anglais, du persan et du sanscrit), à une carrière internationale et à une familiarité avec les écrits de Gougenot des Mousseaux -, cette thèse sera reprise par un évêque catholique, Léon Meurin (1825-1895), fils d'un officier de Napoléon. Elevé à Berlin et entré au séminaire de Cologne, Meurin était devenu prêtre en 1848 et jésuite en 1853. Missionnaire en Inde à partir de 1858, il devient en 1867 évêque et vicaire apostolique de Bombay. Diplômé pontifical, chargé de missions délicates en faveur des catholiques indiens, il est nommé en 1887 évêque de Port-Louis, dans les îles Maurice. Or à Port-Louis, une loge maçonnique anticléricale, la « Triple espérance », se trouve au centre de la vie sociale. Mgr Meurin se sent alors poussé à reprendre son projet d'un ouvrage antimaçonnique qu'il avait déjà commencé en Inde. Après avoir recueilli en France une documentation supplémentaire, il publie en 1893 *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, qui deviendra l'ouvrage le plus connu du contre-maçonnisme catholique de type anti-judaïque et qui sera traduit en plusieurs langues, dont l'italien en 1895.

Entre-temps, un autre genre de littérature contre-maçonnique avait toutefois fait son apparition, prenant systématiquement ses distances avec l'antisémitisme et la critique de judaïsme. Cette littérature attaquait la franc-maçonnerie comme satanique mais soutenait que les juifs, peuple profondément religieux, n'étaient pas moins victimes de la « Haute Maçonnerie » sataniste – qui en outre abusait de leurs symboles – que les chrétiens. L'auteur le plus représentatif de ce courant est Samuel Paul Rosen (1840-1907), juif polonais né à Varsovie, rabbin et franc-maçon avant de se convertir au catholicisme. Il paraît que René Guénon racontait que Rosen, fameux bibliophile, portait volontiers une houppelande avec de grandes poches intérieures où il pouvait, si nécessaire, cacher les livres qu'il dérobaient dans les bibliothèques. Rosen fit ses débuts d'auteur antimaçonnique peu après s'être installé en France. Après avoir quitté la Pologne, il avait vécu, un temps, à Constantinople. En 1885, il publie une histoire chaotique des sociétés secrètes, depuis les druides jusqu'aux *carbonari* en passant par les francs-maçons. En 1885, il réussit un « coup de maître » : sous le titre *Maçonnerie pratique* paraît le premier tome d'un gros ouvrage dans lequel il fournit des informations très complètes sur chacun des 33 degrés du Rite écossais.

Alors qu'il écrivait ce livre, Rosen s'était rapproché de l'Eglise catholique, au point de publier en appendice l'encyclique *Humanum genus*. Mais son ouvrage, qualifié par un auteur pro-maçonnique d'« un des plus sérieux qui aient jamais été écrits sur la Franc-Maçonnerie », se tenait assez loin de l'interprétation « diabolisatrice ». On ne

peut pas en dire autant de l'ouvrage suivant de Rosen, qui eut pourtant « un prodigieux succès » et qui s'intitule *Satan & Cie.* »

[...]

« Rosen, comme ses adversaires les plus acharnés le reconnaissent, n'invente rien, ou presque rien : son tort consiste plutôt à vouloir présenter comme un système cohérent, tant du point de vue de la doctrine que du point de vue de l'organisation, une série de thèmes, de groupes, d'idées qui, au sein du monde des nouveaux mouvements magiques (bien plus vaste que la franc-maçonnerie, régulière ou « de marge »), se présentent de façon désarticulée. Cela étant, un

catalogue établi par des ésotéristes de notre siècle déclarait que « bien conçu dans un but nettement hostile à la franc-maçonnerie, cet ouvrage est l'un des plus documentés qui existent sur cet Ordre ». La carrière de Rosen ne s'achève pas avec *Satan & Cie*. Deux ans plus tard, l'ancien rabbin publie un autre gros livre, *l'Ennemie sociale*, rehaussé d'une bénédiction apostolique de Léon XIII. Rosen y répète que la franc-maçonnerie a été « instituée par Satan » et que les initiales AGDGADU – familières à la franc-maçonnerie française, qui les avait pourtant rendues facultatives à l'occasion du tournant vers l'athéisme et du schisme avec la Grande Loge d'Angleterre – ne signifie pas, comme on le croit, « A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers », mais « A la Gloire de la Grande Association Destructrice de l'Univers ». Rosen révèle aussi que la direction suprême de la Haute Maçonnerie se trouve à Berlin, dont dépendent quatre centres situés à Naples, Calcutta, Washington et Montevideo : une affirmation qui ne sera confirmée par aucun historien franc-maçon mais que le Dr Bataille mettra à profit, en la modifiant légèrement. Pour autant, le thème satanique joue somme toute un rôle moins important dans *l'Ennemie sociale* que dans les précédents livres de Rosen.

Vers 1890, il existe donc au moins quatre écoles différentes d'anti-maçonnerie, qui réagiront différemment à la parution du *Diable au XIXe* :

a) Il y a, tout d'abord, une école antimaçonnique qui, bien que composée de catholiques également, se sert d'arguments « laïques » et politiques, en estimant que pour réagir contre l'influence abusive de la maçonnerie sur l'Etat, il faut créer un front plus large qui ne comprenne pas seulement les fidèles de l'Eglise catholique. Généralement antijudaïque et parfois ouvertement antisémite, ce courant est représenté surtout par Edouard Drumont (1844-1917) et par son disciple Gaston Méry (1866-1909). Quand en 1894, année où prend fin la publication du *Diable* sous la forme de fascicules, la France se coupera en deux à propos de l'Affaire Dreyfus, ce sera cette école qui prendra la tête de la faction antimaçonnique et antisémite²².

b) Dans le monde catholique plus lié aux organisations officielles de l'Eglise, la critique de la maçonnerie part de la doctrine et voit dans les positions défendues spécifiquement par la maçonnerie en France une conséquence inévitable des présupposés doctrinaux. On peut donc parler de contre-maçonnisme plutôt que d'anti-maçonnisme. La bibliographie de ce contre-maçonnisme philosophique catholique (pour ne pas parler du contre-maçonnisme protestant, largement répandu aux Etats-Unis et doué de caractéristiques propres) est immense ; parmi ses représentants typiques à l'époque où est publié *Le Diable*, on peut rappeler Mgr Henri Delassus (1836-1921), directeur de *La religieuse de Cambrai*, et l'avocat parisien Georges Semaine Bois

(1852-1921), ami de Huysmans comme Jules Bois mais sans lien de parenté avec ce dernier. Des auteurs comme Delassus et Bois restent attachés, dans le sillage de l'encyclique *Humanum genus*, à une critique doctrinale de la

maçonnerie et regardent avec beaucoup de suspicion les interprétations « diabolisatrices ».

c) Par opposition à la tendance philosophique, un autre courant du contre-maçonnisme catholique est, lui, nettement « diabolisateur ». Le courant qui culmine avec l'œuvre de Mgr Meurin complète les simples aperçus des auteurs antisatanistes des années 1860 à propos de la maçonnerie et relie étroitement, en s'inspirant des

²² On a soutenu que Drumont était un catholique plutôt tiède, qui cherchait simplement à se servir de l'Eglise pour ses objectifs antimaçonniques et antisémites. Mais un grand écrivain français, Georges Bernanos (1888-1948), a raconté dans *La Grande peur des bien-pensants*, (Bernard Grasset, Paris, 1931), l'itinéraire politique et spirituel de Drumont, insistant sur les rapports tourmentés mais sincères de l'homme politique français avec la foi catholique (note de Massimo Introvigne).

interprétations générales de ces auteurs (surtout de Gougenot des Mousseaux), maçonnerie et judaïsme, adoptant une attitude antijudaïque.

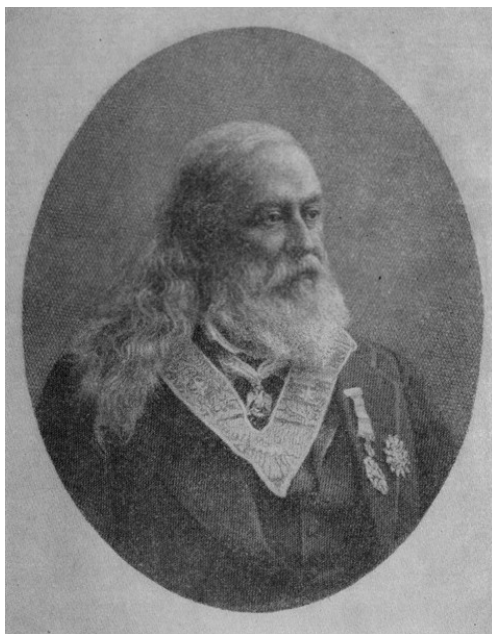
d) Au sein même du contre-maçonnisme catholique qui adopte une interprétation « diabolisatrice » de la maçonnerie, un autre courant, préoccupé par la possibilité de glissements vers l'antisémitisme, cherche à prendre ses distances avec l'antijudaïsme. Samuel Paul Rosen est le principal représentant de cette tendance. »

L'origine du Palladisme

Pour le docteur Bataille, le Palladisme a été fondé le 20 septembre 1870, jour de la prise de Rome et de la fin du pouvoir temporel des papes. Est créé à Charleston une papauté maçonnique, et est nommé un souverain pontife luciférien. Tout cela pour préparer le règne de l'Anté-Christ. Laissons Massimo Introvigne nous résumer la description que fait le docteur Bataille du palladisme²³ : « Toutefois, il ne faudrait pas confondre le Palladisme, qui est « le culte de Satan », avec la « Haute Maçonnerie », structure qui se tient derrière les loges maçonniques courantes. Certes, les « chefs secrets » du Palladisme et de la « Haute Maçonnerie » sont souvent les mêmes ; mais alors que tous les responsables administratifs de la « Haute Maçonnerie » ne sont pas automatiquement Palladistes (certains sont athées ou sceptiques, alors que le Palladisme, bien que satanique, est « un culte, une religion »). Pour compliquer les choses, sont parfois admis parmi les Palladistes – « mais à titre tout à fait exceptionnel » - des lucifériens qui n'ont jamais fait partie de la « franc-maçonnerie ordinaire », mais qui y viennent, par exemple, des hautes sphères du spiritisme. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que le Palladisme est personnellement dirigé par Satan, qui en avait du reste demandé la fondation en apparaissant en juillet 1870 à Milan.

Au-dessus d'Albert Pike (et de son successeur, le grand maître du Grand Orient d'Italie, Adriano Lemmi), il n'y a que Satan ; mais aux côtés de Pike, qui est le « Suprême Chef Dogmatique », il y a un « Chef de l'Action politique » qui réside à Rome, et que Bataille identifie à Giuseppe Mazzini. Il existe aussi un Souverain Directoire Administratif à Berlin, dont les chefs, toutefois, se succèdent par roulement et ne sont pas sur le même plan que Pike et Mazzini. En dessous de ce commandement suprême, il y a cinq Grands Directoires Centraux, qui divisent le monde par zones géographiques et qui siègent respectivement à Washington, Montevideo, Naples, Calcutta et Port-Louis (dans les îles Maurice). Plus bas encore il y a les chefs apparents des différentes sociétés secrètes, occultes, spirites, etc., qui se trouvent donc toutes, quelles le sachent ou non, sous la direction du Suprême Directoire Dogmatique. »

²³ Introvigne Massimo, *op. cit.*, p. 148.



Albert Pike

L'apparition de Diana Vaughan

C'est dans le *Diable au XIXe siècle*, que va apparaître pour la première fois le personnage

Diana Vaughan. Voici pourquoi :

Albert Pike est mort en avril 1891. Adriano Lemmi devait lui succéder après un court intervalle, mais il n'accéda au Pontificat Suprême qu'au prix d'une élection remplie d'intrigues et de fraudes. Ce qui était pire, car les irrégularités électorales inconnues ailleurs sont tout de même assez communes dans le monde maçonnique, c'est que Lemmi avait toujours montré un penchant prononcé pour le culte du diable, non pas en sa qualité de Dieu Bon des lucifériens, mais comme prince du mal. Quatre mois après son élection de septembre 1893, une encyclique de sa main autorisait les palladistes à s'adresser au dieu qu'ils adoraient indifféremment sous les noms de Lucifer ou de Satan. C'était trop. On apprenait des sécessions, dont la plus marquante était celle de Miss Diana Vaughan qui s'apprête alors à déclencher une révolte et un schisme. Diana Vaughan fonde une contre-association de palladistes indépendants et une revue, *Le Palladium Régénéré et Libre, lien des groupes Lucifériens indépendants*, dont le premier numéro apparaît en mars 1894.

Un autre sécessionniste, le professeur Domenico Margiotta, bientôt chevalier de l'ordre pontifical du Saint-Sépulcre, attaquait Lemmi dans un ouvrage qui fit quelque bruit, *Souvenirs d'un Trente-Troisième. Adriano Lemmi, Chef Suprême des Francs-Maçons*²⁴.

Mais n'allons pas trop loin et occupons-nous des réactions et surtout des critiques que suscita la publication du *Diable au XIXe siècle*. Pour cela, nous allons procéder à une étude chronologique des faits concernant les réactions face au *Diable au XIXe siècle* et les événements qui vont venir se greffer par la suite. Nous suivrons donc cette aventure

pas à pas, en relatant les controverses d'alors, en faisant parler d'elles-mêmes les sources, pour que nous soyons bien dans l'ambiance de l'époque.

²⁴ Margiotta Domenico, *Souvenirs d'un trente-troisième. Adriano Lemmi chef suprême des Francs-Maçons*, Delhomme et Briguet, Paris, Lyon, 1894.

Nt> S.

LE PAL- iUtUJTL

H I{ t li;NH.:lN(r r .XHx{E "

LIEN DES GROUPES LUCIFERIENS INDEPENDA fHS

11ireet.ri0e :Niit;;S l)iana -'a nghan.

Fiat J.nx.'

Prix dn Numero : 2 f-a-nn'"(vcndu
separcment)



ABONNEMENTS :

Cn an. . . . D fr. — Six mois . . . , - fr. -- Trois mois. . . fr.

Prix unique pour tous les pays.



L'orgaco public des Oroupes Lucifericns Indcp,endanh est meosuel.



PARIS

BUREAU CENTBIL DE LA PROPAGAHDE PALL40JSTE INOEPEfidANTE

A. PIEIWET, Editenr

Souvenirs d'un Trente-Troisième

ADRIANO LEMMI

CHEF SUPREME
DES FRANCS-MAÇONS

PAR

DOMENICO MARGIOTTA

Ex-Secrétaire de la Loge *Savonarola*, de Florence; ex-Vénérable de la Loge *Giordan<J Br14no*, de Palmi

EX-SOUVERAIN CRÉATEUR INSPECTEUR GÉNÉRAL, de la RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ ■
Ex-Souverain Prince de l'Ordre (3°, 4°, 5°, 9ci°), du Rite de Memphis Métrique;

Ex-Membre Effectif du Souverain Sanctuaire de l'Ordre Oriental de Memphis et Métrique, de Naples;

Ex-Membre actif de la Loge "Le Capitaine" de Palmi

présentement le Souverain Sanctuaire de Naples;

EX-MEMBRE DU BUREAU CENTRAL DE LA MAISON N° 11111 DE CALABRES;
Ex-Inspecteur Général de tout le Royaume de Calabres;

Ex-Grand-Maître *ad vitam* de l'Ordre Métrique Oriental de l'Égypte (90°), de Paris;

Ex-Commandeur de l'Ordre des Chevaliers de la Maison Nationale de la République; El-Membre d'Honneur de la Société Métrique de la République de Calabres;

EX-INSPECTEUR GÉNÉRAL ET SOUVERAIN DE LA MAISON N° 11111 DE CALABRES
DU GRAND DIRECTOIRE CENTRAL DE NAPLES, POUR L'EUROPE
(H. LUTTE - 1. CONNERIR UNIVERSEL)

" Si je n'étais Italien, je voudrais être Prussien. J'ai deux haines au cœur : Dieu et la France. "

(Paroles d'ADRIANO LEMMI, 1945
/un de ses discours après son départ
/audacieuse au Souverain Polite de
la France.)



DELHOUE ET BRIGGET, Éditeurs

PARIS

LYON

83, Rue de la Harpe, 83

3, Avenue de la République, 3

Quelques extraits du *Diable au XIXe siècle*

P.19-20 :

« Le rôle que je m'assignai fut celui de témoin, de simple témoin, faisant serment dans mon cœur de refuser mon concours à tout acte contraire à ma foi, s'il m'était demandé, et quels que soient les dangers que mon refus pourrait me faire courir. »

P.36 :

« Toutefois, il importe de remarquer que les cabalistes admis aux mystères de la **théurgie** ne prononcent jamais le mot Satan ; ils disent Lucifer ou Lucif. Ils considèrent comme hérétiques certains adeptes dissidents qui invoquent le diable sous le nom de Satan ; le système de ces derniers, dont je m'occuperai aussi, s'appelle la **goétie**, par opposition à la théurgie. Les théurgistes disent pratiquer la *magie blanche*, et ils qualifient la goétie de *magie noire*. »

P.42 :

« Je m'expliquerai plus loin sur les phénomènes étranges, dont j'ai tenu à citer un exemple sans tarder ; je dirai, comme médecin, jusqu'où peut aller la nature dans ces choses, et où commence le surnaturel, à moins qu'il n'y ait supercherie. »

P.50 :

« L'abbé m'expliqua encore que le diable, véritable « singe de Dieu », - c'est ainsi, du reste, que le qualifient tous les Pères de l'Eglise, - met une sorte d'amour-propre à répondre aux miracles du ciel par des prodiges qui n'en sont que des grotesque imitations.

Jésus-Christ, quarante jours après sa mort, s'éleva glorieusement au ciel sur le mont des Oliviers. Simon le Magicien, le fondateur du gnosticisme, pour montrer publiquement qu'il avait à sa disposition des puissances surnaturelles, s'éleva dans les airs devant l'empereur Néron et le peuple romain : il est bon de dire que ce prestige ne réussit qu'à moitié ; Simon avait opéré son ascension jusqu'à une certaine hauteur, lorsque saint Pierre qui était là se mit à prier, et aussitôt le sectateur de Lucifer fit une chute effroyable, dans laquelle il se cassa les deux jambes et dont il mourut peu après. »

P.158 :

« Le Palladisme, nous le savons, est la haute maçonnerie. Il se compose, en tout, de cinq grades : trois grades masculins, et deux grades féminins. Les grades masculins sont : 1° le Kadosch du Palladium ; 2° le Hiérarque ; 3° le Mage Elu. Les grades féminins sont : 1° l'Elue ; 2° la Maîtresse Templière.[...]

Le Palladisme ne cherche ses recrues que chez les francs-maçons, et encore il lui faut, pour ses initiations hermétiques, des frères déjà parvenus aux grades philosophiques et cabalistiques. [...]

Or, pour ne parler que des trois rites que je viens de citer, c'est seulement aux grades de Kadosch (trentième degré, écosisme), Chevalier de Saint-Michel (vingt-septième degré, York) et Grand Inquisiteur Commandeur (soixante-sixième degré, Misraïm) que l'initié doit **clairement** comprendre, à moins d'être le plus obtus des imbéciles, que c'est vers le satanisme qu'il est dirigé.

Encore, même après ces grades, dans les rites ordinaires, la maçonnerie ne procède qu'avec un luxe inouï de précautions. Ainsi, dans le Rite Ecossais, on prévoit le cas où, au trente-deuxième degré (grade de Prince du Royal-Secret), l'initié n'aurait pas encore

compris le but. La réception à ce grade a une petite variante qui n'a l'air de rien, mais qui est des plus significatives, en réalité.

Au moment de conférer le grade au récipiendaire, le président de l'atelier doit lui remettre un anneau, *et pourtant il peut ne pas le lui remettre*. « Recevez cet anneau d'or, gage de notre union », dit le Grand Commandeur (titre du président). Le postulant, ainsi reçu avec son anneau

de Prince du Royal-Secret, se considère comme réellement initié. Eh bien, pas du tout ; c'est précisément l'initié à qui l'on remet l'anneau d'or, qui n'est reçu que pour la forme ; au cours des épreuves et de l'interrogatoire, on a constaté qu'il n'a pas encore deviné que le grand architecte de l'univers n'est autre que Lucifer déifié, et son anneau d'or, qu'il portera désormais avec orgueil dans les arrière-loges, le désignera aux vrais initiés comme étant un frère inintelligent avec qui il est prudent de ne pas trop causer ; il restera au trente-deuxième degré et n'ira pas plus loin. »²⁵

P.187 :

« Un des prélats les plus distingués de notre siècle, Mgr Germain, évêque de Coutances, a écrit quelque part : « La plus grande habileté de Satan a été de se faire nier ; comment se défier d'un ennemi qui n'existe pas ? »

Certainement, cette malice diabolique vise la multitude, en proie au scepticisme en ces tristes temps. Du scepticisme à l'athéisme, il n'y a qu'un pas. Mais Satan n'est pas seulement malicieux ; avant tout, il est le père de l'orgueil. « *Non serviam !* » tel est le cri qu'il a poussé dans sa révolte. Aussi, son monstrueux orgueil est-il satisfait, lorsqu'il voit des hommes, fussent-ils fous, lui rendre hommage. A ses adorateurs il se manifeste. Eh bien, il est bon de faire connaître ces manifestations. **Les constater, c'est obliger le scepticisme à s'avouer vaincu.** Par orgueil, tu te manifestes à tes élus, ô Satan ; des témoins surgissent, tu ne peux plus te faire nier ; **car, si tu te manifestes, donc tu existes. Et si tu existes, toi l'archange déchu, si tu apparais, même en dupant tes fidèles et en leur faisant croire que tu es le principe du bien, si tu te montres aux adeptes de ta religion ré-théurgiste ou palladique, eh bien, l'athéisme n'est plus soutenable.** Tu es pris à ton propre piège, esprit du mal ! »

P. 242 :

« Ici, nous rentrons dans le merveilleux, ou, pour mieux dire, dans l'effroyable. Toutefois, je ne saurais trop le répéter, toutes ces choses sont de la plus rigoureuse authenticité. Bon nombre de sceptiques haussèrent les épaules, lorsque le P. Huc, missionnaire lazarisiste en ces pays, publia ses récits de voyage ; pourtant, il rapportait l'absolue vérité, et je m'inscrivis au nombre de ceux qui confirmer ses assertions. »

P.305 :

« A l'époque où nous vivons, il est trois vérités que les francs-maçons nient obstinément : 1° l'existence des loges androgynes ; 2° l'exercice des vengeances poussées jusqu'au crime ; 3° la pratique du Luciférianisme.

A les entendre, l'association n'admet que des frères et pas une seule sœur ; loin d'avoir le moindre meurtre à se reprocher, elle est, au contraire, essentiellement philanthropique ; quant à adorer Satan sous le nom de grand architecte, il faut avoir l'esprit bien mal tourné pour supposer pareille chose, attendu que la divinité à laquelle l'ordre maçonnique rend hommage est tout simplement vague, idéale, indéfinissable.

Voilà ce que répondent les maçons, lorsqu'on leur pose ces trois questions.

Je me hâte de dire que, parmi ceux qui parlent ainsi, il en est un grand nombre qui sont de très bonne foi. On peut posséder les plus hauts grades de la maçonnerie *ordinaire*, et avoir toujours été tenu à l'écart des ateliers où frères et sœurs travaillent ensemble, ignorer l'enrôlement et la mise en œuvre des ultionnistes, et ne pas soupçonner même l'occultisme luciférien (Théurgie palladique, Fakirisme, Old-Fellows, San-ho-hoeï, etc.).

²⁵ Voici une citation qui vient confirmer ce que dit le docteur Bataille : « Si en conférant ce grade, on ne le considère que comme un échelon pour parvenir à la maçonnerie hermétique, on ne donne point d'anneau au récipiendaire qui ne le reçoit qu'en obtenant un nouveau grade. » (Ragon, *Rituels du 31^e et 32^e degré*, p. 46.) ATHIRSATA.

Sur le fait de l'occultisme, principalement, la question des grades, *en dehors de la haute maçonnerie*, ne signifie rien, absolument rien : ainsi, par exemple, dans le Rite Ecossais, un chevalier Kadosch (30^e degré), que les Palladistes ont bien voulu appeler à eux, le reconnaissant digne de leurs mystères, est en réalité plus instruit, et, par conséquent, plus en faveur auprès des chefs secrets qu'un initié au 33^e degré de ce rite, tenu dans l'ignorance de l'occultisme et utilisé uniquement pour les affaires d'ordre administratif ; ce Kadosch là saura tout, et l'autre, tout 33^e qu'il soit, ne saura rien. C'est ainsi que la secte se joue de tant et tant d'adeptes, qu'elle conduit aux plus hauts grades *connus*, se servant d'eux alors qu'ils croient se servir d'elle, leur donnant « l'anneau », cet anneau qui les désigne aux vrais initiés comme frères peu perspicaces et qu'il est nécessaire d'entretenir dans de douces illusions, en un mot, les bafouant, les mystifiant, ne leur apprenant pas le secret des secrets, puisque d'eux-mêmes ils ne l'ont pas compris.

Je ne citerai qu'un cas de cet aveuglement dans lequel les chefs secrets de la haute maçonnerie se plaisent à tenir ceux de leurs initiés *qui ont reçu l'anneau* ; mais ce cas est caractéristique.

Il s'agit de M. Paul Rosen, 33^e du Rite Ecossais, qui ne sera certes pas suspect de ménagement envers la confrérie trois-point ; car, depuis quelques années, il a publié contre elle un certain nombre de volumes l'on rencontre par-ci par-là des documents qui ne manquent où d'intérêt. pas

M. Rosen, qui est juif et qui a même été rabbin, à ce que l'on m'a assuré, s'affilia, en outre, à la franc-maçonnerie, à une époque où il haïssait de toute son âme le catholicisme ; ce qu'aujourd'hui il regrette sans doute, j'aime à le croire. Je ne sais pas quel suprême conseil lui conféra le 33^e degré ; en tous cas, ce n'est aucun de ceux que j'ai visités, attendu que je n'ai trouvé trace de son initiation à ce grade dans nulles archives à ma connaissance ; mais il est juste de dire qu'au temps où je pouvais mettre mon nez un peu partout je ne me préoccupais guère du F. Rosen ; son inscription a donc pu fort bien m'échapper.

Quoi qu'il en soit, soit qu'il ait passé toute la filière, soit qu'il ait trouvé, comme tant d'autres, deux haut-gradés assez complaisants pour lui céder (contre finances, bien entendu, en maçonnerie rien ne se donne) une patente de 33^e, il a ce titre, ou, du moins, il l'a eu.

Plus tard, - bien tard, dirai-je, car M. Rosen n'est pas de la première jeunesse, - il a renoncé à la maçonnerie, à ses pompes, à ses œuvres. Les lauriers d'Andrieux et de Léo Taxil l'empêchant de dormir, il fit un coup d'éclat et vint grossir la phalange des écrivains anti-maçonniques. Certes, il a rendu service à la cause sainte de la religion ; ceci est indiscutable ; et je serai toujours des premiers à louer son initiative et même à le défendre contre ses ex-frères qui, du jour où ils ont constaté qu'il leur tournait le dos, l'ont vilipendé, traduit à leur barre, et, au lieu de l'expulser franchement pour anti-maçonnisme subit, ont tenu à le radier dans des conditions qui seraient déshonorantes pour lui, si les accusations portées en de telles circonstances n'étaient

pas
calomnieuses.

Et c'est bien là, vraiment la franc-maçonnerie : soyez pour elle, vous êtes le *nec plus ultra* de l'humanité ; soyez contre elle, vous êtes le dernier des êtres parmi les plus vils.

Voilà donc un homme qui a fait tout son possible pour apporter la lumière aux profanes, pour leur faire connaître les mystères du temple d'Hiram. Et pourtant, quand on examine de près son œuvre, on voit qu'en dépit de ses coupures de journaux maçonniques, il n'a rien révélé de sérieux, d'important. Pourquoi ? Parce qu'il ne savait rien, « parce qu'il avait reçu l'anneau ».

Il s'est livré à une besogne de bouquiniste ; il a ramassé, de droite et de gauche, des circulaires, des brochures, des discours (plus ou moins authentiques), des articles de revues *officielles* de grands orient et de suprêmes conseils ; et de tout cela il a fait une salade, qui ne pouvait pas produire une forte émotion chez les sectaires, puisqu'il ne dévoilait que ce qu'aujourd'hui ils ne cachent plus.

Ce qui lui manquait, à M. Rosen, c'était *la clef*, c'est-à-dire l'affiliation luciférienne au Palladium Charleston, le droit de montrer patte blanche pour être reçu dans les de loges

androgynes, l'autorité nécessaire pour commander à des ultionnistes ou arrêter leur bras. Tout

33^e qu'il était, il ignorait la personnalité du grand architecte, l'existence des sœurs d'adoption et autres, et jusqu'aux crimes maçonniques, aujourd'hui indiscutés. Si bien, qu'il s'est trouvé de simples profanes, qui, ayant compris, eux, le grand secret, ayant eu la patience de collectionner des documents et l'intelligence de lire entre les lignes, comme le père Deschamps, comme

Claudio Jannet, comme Mgr Fava, comme dom Benoît, comme Mgr Meurin, ont découvert et divulgué cent fois plus que M. Rosen, 33^e.

Les sœurs maçonnnes ?... Ce pauvre M. Rosen en a ignoré l'existence jusqu'en 1888, et, il y avait alors au moins trente ans qu'il gâchait du mortier pour reconstruire le temple de Salomon, s'il est aussi vieux maçon qu'il le dit. Oui, certes, en 1888, ce naïf 33^e niait publiquement les loges androgynes ; et il était de bonne foi, personne n'ayant voulu le désigner pour l'admission. Mais, deux ans après, il apprenait indirectement qu'on s'était moqué de lui jusqu'alors, et que ces sœurs maçonnnes qu'il n'avait jamais vues existaient pourtant bel et bien. Alors, il écrivit dans son volume *l'Ennemie Sociale* qu'il y avait sur le globe « 2 850 000 femmes appelées Sœurs-Maçonnnes » ; chiffre mis un peu trop au hasard, et que je rectifierai en entrant dans les détails. Mais l'intention y était ; il faut lui en savoir gré. Quoique ne publiant aucun rituel de la maçonnerie féminine, quoique n'expliquant même pas ce qu'étaient ces sœurs maçonnnes dont il donnait un total, au petit bonheur, il est juste de tenir compte à M. Rosen de son aveu, si tardif et si incomplet qu'il ait été.

Sur la question des crimes ordonnés et exécutés par la haute maçonnerie, même ignorance chez M. Rosen. Son dernier livre, *l'Ennemie Sociale*, a plus de cent pages consacrées à « la franc-maçonnerie en Italie ». Cette partie importante est divisée en trois chapitres, intitulés : 1^o

« Origine et développement de la franc-maçonnerie en Italie » ; 2^o « l'exploitation de la franc-maçonnerie en Italie » ; 3^o « l'action de la franc-maçonnerie en Italie ». Or, s'il est un pays où des assassinats ont été commis par la secte, c'est bien celui-là. M. Rosen les ignore, ne fait mention d'aucun d'eux, il ne cite même pas l'assassinat du comte Pellegrino Rossi, ce franc-maçon converti dont Pie IX fit son premier ministre et qui, le 15 novembre 1848, tomba sous le poignard des ultionnistes désignés par les chefs sectaires. Ce crime est historique : on sait que la mort de Rossi avait été délibérée et décidée le 10 octobre, à Turin, dans un conciliabule maçonnique présidé par Mazzini ; on sait qu'à Rome, le 14 novembre, veille de l'assassinat, les ultionnistes s'étaient procuré, à l'hôpital San-Giacomo, un cadavre de la taille du ministre condamné à périr, et que ce cadavre, maintenu debout, dressé contre un portant, leur servit à se faire la main ; on sait que la leçon criminelle fut donnée, salle Capranica, au F. Sante-Costantini, que le sort avait désigné pour être le meurtrier ; on sait, en un mot, tous les détails de cet abominable forfait, accompli en plein jour. Quelle belle page M. Rosen aurait eu à écrire sur cet épisode tragique, dans son chapitre de « l'action de la franc-

maçonnerie en Italie », s'il avait été tant soit peu renseigné ! Mais non, on lui a affirmé, dans sa loge, que l'ordre maçonnique répugnait à verser le sang, et naïvement il l'a cru ; on a traité devant lui de calomniateurs les écrivains qui ont accusé la secte de se vautrer dans le crime, et il s'est bien gardé, dans ses ouvrages, de faire la moindre allusion aux ultionnistes, de citer un seul des nombreux assassinats dont l'odieuse société secrète s'est souillée, 33° avec l'anneau, il ne savait rien de tout cela.

Quant à la pratique du culte luciférien dans les triangles palladiques, il ne pouvait pas s'en douter, n'ayant jamais pénétré au sein d'une arrière-loge occultiste. Bien mieux, M. Rosen, que ses frères ont berné dans des proportions fantastiques, croit que la doctrine de la haute maçonnerie, loin d'être la déification de Satan, est le naturalisme matérialiste. Il fait prêcher par

Albert Pike lui-même que « le vrai Dieu, c'est la raison pure dans la nature » ; or, Albert Pike, le grand organisateur du luciférianisme dans les arrière-loges, n'a jamais écrit, jamais ! pareille sentence. Il trouvait même que l'expression « grand architecte de l'univers » était trop vague et devait être abandonnée dès le grade de Rose-Croix ; il a officiellement proposé au Grand-Orient de France, à l'époque des premières discussions sur cette formule, d'adopter celle-ci : « Dei Optimi Maximi ad Gloriam », c'est-à-dire : « A la gloire du Dieu le meilleur et le plus grand », phrase luciférienne qui est d'une clarté remarquable. Et ce pauvre M. Rosen prend Albert Pike pour un athée !

...

Voici, en effet, quelle est la situation de M. Rosen dans la franc-maçonnerie : malgré sa radiation par une loge, on le reçoit encore, - je veux dire, les frères servants le reçoivent, - quand il se présente au local du Grand-Orient de France ou du Suprême Conseil, pour se procurer des renseignements, des imprimés maçonniques quelconques. Les frères servants ont l'ordre de lui faire bon accueil et de feindre d'ignorer sa radiation ; et alors c'est à qui lui passera des renseignements de la plus haute fantaisie. C'est ainsi qu'on lui a fabriqué une prétendue réception de Garibaldi au 33^e degré à Palerme, le 5 avril 1860, avec un discours adressé censément par le grand-maître Anghera au dit Garibaldi pour lui donner l'instruction secrète, pour lui révéler les secrets de ce grade ; et M. Rosen a bien ingénument publié ce discours fabriqué tout exprès pour lui par des frères fumistes, ignorant ce point qui a son importance : c'est qu'à l'époque (avril 1860) où il fait recevoir Garibaldi au 33^e degré, celui-ci n'avait pas grand chose à apprendre en fait de maçonnerie, attendu qu'il avait reçu déjà non seulement les grades philosophiques, mais même tous les grades cabalistiques des dernières arrière-loges jusqu'au 92^e degré inclusivement, attendu qu'à cette époque même il était, depuis plusieurs années, le souverain grand-maître et grand hiérophante du Rite de Memphis pour tous les pays du globe, et que, par conséquent, Anghera avait plutôt à apprendre quelque chose par Garibaldi que d'avoir à lui enseigner le moindre secret.

Dans son premier livre de révélations, M. Rosen cite à plusieurs reprises, un ouvrage maçonnique d'Albert-Georges Mackey, où il puise toutes sortes d'arguments en faveur de la thèse qu'il soutient. Il donne ces extraits, et chaque fois il met en note au bas de la page : « Tiré du *Lexicon of Freemasonry*, par Albert-Georges Mackey, grand secrétaire du Suprême Conseil de la Juridiction Sud des Etats-Unis. » M. Rosen fait au moins vingt citations de cet ouvrage. Or, le *Lexicon of Freemasonry* existe bien ; mais il n'est pas d'Albert-Georges Mackey, qui, au surplus, n'a jamais écrit une ligne de publication maçonnique quelconque, et qui n'a jamais été grand secrétaire du Suprême Conseil de la juridiction Sud des Etats-Unis. M. Rosen s'en est rapporté au frère servant, à qui il avait glissé la pièce, en le priant de lui copier quelques extraits de cet ouvrage maçonnique qui est à la bibliothèque du Suprême Conseil de Paris ; le frère servant a empoché l'argent de M. Rosen, et l'archiviste du Rite Ecossais s'est fait une douce joie de mystifier son frère 33^e avec l'anneau. Si M. Rosen avait seulement vu la première page du *Lexicon of Freemasonry*, il aurait su que cet important ouvrage maçonnique a pour auteur, non pas l'ingénieur Albert-Georges Mackey, mais son oncle le docteur Gallatin Mackey, que j'ai eu l'avantage de connaître personnellement à Charleston, environ trois mois avant sa mort. » [Or, d'après

la liste suivante qui date de 1872 (le *Lexicon of Freemasonry* date de 1873), c'est bien le Dr Bataille qui a raison. C'est bien Albert Gallatin Mackey qui est secrétaire général, et non Albert-Georges Mackey.



Liste extrait de « *Ancient and accepted Scottish rite of Freemasonry. The Constitutions and regulations of 1762. Statues and regulations of perfection, and other degrees. Vera instituta secreta et fundamenta ordinis of 1786. The secret constitutions of the 33d degree, with the Statues of 1859, 1866, 1868, 1870 and 1872, of the Supreme Council for the southern jurisdiction. Compiled by Albert Pike.* » (New-York, Masonic publishing Cy., 1872, 567 pages.) ATHIRSATA.]

« en attendant, l'Italie comptait quatre puissances maçonniques en état d'hostilité sourde. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de relever ici une des innombrables erreurs de M. Paul Rosen, écrivant ses livres en initié par trop incomplet. Dans son volume *l'ennemie Sociale* (p. 329), cet auteur ne cite et ne connaît, comme puissances maçonniques italiennes de 1877 à 1887, que le Grand Orient de Rome, le Suprême Conseil de Rome et le Suprême Conseil de Turin. Il oublie tout simplement, il ignore le Souverain Conseil Général de Naples, dont Garibaldi était le souverain grand-maître, non pas à titre honorifique, mais bien à titre réel et effectif. Pour un oubli, en voilà un qui peut compter ; et, après une omission de ce calibre, fiez-vous donc aux renseignements d'un 33^e reçu avec l'anneau ! »

Note du Dr Bataille :

« Ce pauvre Rosen s'est tellement bien fait mystifier par ses collègues, lorsqu'ils lui ont conféré ce 33^e degré comme étant le plus haut grade maçonnique, qu'il a eu l'ingénuité de publier, dans son ouvrage en collaboration intitulé : *Cours de Maçonnerie pratique* (tome II, page 42-43), le passage du cérémonial de l'initiation au dit 33^e degré où le grand-maître donne l'anneau au bon jobard dont on se moque. Il est fier d'avoir eu une si belle bague, et il décrit l'incident en termes pompeux.

« Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur, raconte M. Rosen avec une délicieuse naïveté, place une double alliance d'or, de l'épaisseur de deux centimètres, dont l'intérieur porte gravés, sur l'un des cercles, le nom du nouveau Souverain Grand Inspecteur Général (33^e degré) et sur l'autre, la devise de l'Ordre : *Deus meumque Jus !* autour de l'annulaire gauche du récipiendaire, en lui disant : « Recevez cette alliance comme gage précieux de votre union indissoluble avec l'Ordre, comme emblème de tous et chacun des devoirs importants que vous êtes dorénavant appelé à remplir. *Vous ne devez vous en séparer qu'en quittant cette vie mortelle ;* car c'est à vie que vous êtes uni à l'ordre, et c'est pendant toute votre vie que vous lui devez l'accomplissement de tous les devoirs que vous avez volontairement acceptés. »

M. Rosen, en se laissant enfilier au doigt le fameux anneau et en écoutant la recommandation qui lui était faite de ne jamais s'en séparer, était à mille lieues de se douter qu'il allait porter désormais un signe distinctif dont le plus clair résultat pour lui serait le silence des vrais initiés en sa présence, sans compter les joyeuses moqueries à son adresse, une fois le dos tourné.

Et cependant, il aurait pu flairer la mystification, s'il avait eu soin de lire, en y réfléchissant, *le Tuileur des 33 grades écossais* qui figure à la fin de la brochure donnant le compte rendu officiel du Convent de Lausanne, en 1875. En effet, à propos des bijoux du 33^e degré remis au récipiendaire par le grand maître, lors de l'initiation, il est dit, et ceci est signé par les chefs (à l'avant-dernière page) : « La remise d'une double alliance en or, avec le nom du frère, est **facultative**. » Ce dernier mot ne peut qu'éveiller la défiance de tout récipiendaire bien avisé ; car il doit se dire, en toute logique : « Pourquoi donne-t-on aux uns l'anneau, et aux autres non ? Il y a évidemment quelque chose là-dessous. Méfions nous ! »

P.456 :

« Et c'est pour cela que je puis dire ce qui se passe, autrement que le premier venu donnant des renseignements à coups de ciseaux à travers des bulletins maçonniques, où les chefs de la secte ne laissent publier que ce qu'ils veulent, où ils se plaisent même à

glisser, à côté de quelques vérités sans importance, des faussetés ingénieusement combinées pour dérouter les recherches. »

P.463 :

« Mais, depuis lors, Pessina a reçu connaissance des livraisons qui ont suivi, et il n'a plus bougé. J'ai même tout envoyé au grand chancelier du rite, le capitaine Vincenzo Mineo, demeurant rue Pietrarsa, n° 18, à Portici, près de Naples ; aucun des misraïmites italiens n'a contesté l'exactitude des renseignements jusqu'à présent donnés par moi sur leur rite

essentiellement hermétique et cabalistique, et je les mets bien au défi de prouver qu'il y a la moindre erreur sur ceux qu'il me reste encore à donner. »

[Comme toujours, le Dr Bataille donne des faits précis, des adresses et est toujours prêt à affronter les procès au cas où. ATHIRSATA.]

P. 466 :

« Quand aux menaces de procès, on pense combien elles sont peu de nature à m'émouvoir. Pessina peut, quand il le voudra, déposer sa plainte entre les mains du procureur de la République ; il lui est loisible d'assigner le docteur Bataille et ses éditeurs ; l'assignation donnée à l'auteur d'un ouvrage est parfaitement valable, ce nom fût-il un pseudonyme ; et j'affirme à Pessina qu'il aura bien devant lui, à l'audience, l'auteur réel de cette publication. »

P. 471 :

« Le Souverain Sanctuaire du Rite oriental et primitif de Memphis et Misraïm a son siège : vico dei Carbonari, n° 11, à Forcella (faubourg de Naples). C'est là aussi le domicile actuel de Pessina. »

P. 483 :

« La Mancique ou magie divinatoire. On constatera que ceux qui s'y livrent : sont ou des charlatans dupeurs, ou des fanatiques trompés par le démon, puisque Satan n'a pas la science de l'avenir. »

P. 503 :

« Le lecteur qui lira jusqu'au bout cet ouvrage en saura autant que s'il avait fréquenté pendant plusieurs années les triangles.

On doit comprendre à présent combien l'œuvre de divulgation que j'ai entreprise excite contre moi des colères sourdes. Les sectaires sont dans la rage ; mais ils sont obligés d'avalier leur bile, car ils sentent que mes mesures sont prises et bien prises contre eux. Les plus furieux, ce sont les faux catholiques, ceux qui jouent un rôle et qui croyaient pouvoir le tenir jusqu'au bout²⁶. Ceux-ci sont littéralement épouvantés par cette publication ; ils se demandent avec anxiété s'ils sont au nombre de ceux dont j'ai pu constater la duplicité ; et, pour peu qu'ils se soient mis en avant comme catholique, pour peu qu'ils se soient montrés chrétiens militants afin de mieux masquer leur jeu, tandis qu'ils fraternisent en secret avec les gros bonnets de la maçonnerie des divers rites, ils frémissent à la pensée que leurs masques seront peut-être arrachés bientôt. Les plus hardis prennent les devants, cherchent à créer la confusion dans les esprits, répandent à demi-mot des insinuations de nature à discréditer ma campagne efficacement antimaçonnique, essaient d'en diminuer la portée, s'oublient dans leur désarroi jusqu'à nier le surnaturel, les apparitions de mauvais esprits, les possessions, tant ils ont à cœur, ces prétendus catholiques, de jeter à l'avance le doute sur la véracité de cet ouvrage, qui dévoilera leurs accointances maçonniques, ils le sentent bien. Mais ces tristes individus, dont la rage de dénigrement est l'indice dénonciateur de la honteuse culpabilité, perdent leur temps et leur peine. »

P. 542 :

« Ah ! Les empoisonneurs palladistes n'en sont plus, ainsi que je le disais en commençant ce chapitre, à la *Manna di San Nicola di Bari*. Ils obtiennent des poisons par des procédés d'une simplicité extrême ; telle chose qui est de l'usage courant, et je me garderai bien de nommer, mêlée à tel mets pendant la cuisson, engendre un toxique

terrible, qui foudroie la personne ayant absorbé quelques bouchées du plat, et cette personne succombe avec tous les symptômes d'une mort subite naturelle ; le médecin, appelé pour constater et pour faire sa déclaration, constatera et déclarera, par exemple, une hémorragie cérébrale, de la meilleure foi du monde : aucun soupçon ne sera possible, attendu que l'assassin, ayant avalé auparavant tel contre-poison du

²⁶ Ici le docteur Bataille fait sûrement allusion à G. Bois et à Rosen.

laboratoire palladique, se sera assis à la même table que sa victime et aura mangé du même plat impunément. »

P.556 :

« J'étais venu, je l'avoue, à Berlin un peu au hasard, sans autres renseignements que l'adresse du Directoire Administratif (Dorotheenstrasse, n°27). »

P.712 :

« Je n'ai eu l'occasion de voir que deux fois seulement la sœur Diana : à New-York, où elle est actuellement grande-maîtresse d'honneur ad vitam du grand triangle *Phébé-la-Rose*, et à Paris, où elle vient assez fréquemment et toujours volontiers. »

P.713 :

« Ils sont, dans le monde, plus d'un million de palladistes, à qui l'on raconte que le triangle de Louisville a eu d'abord et qu'un des triangles de New-York possède aujourd'hui en dépôt la queue du lion de saint Marc, conquise dans une bataille entre les anges et les démons ; et ils sont, oui, plus d'un million, hommes et femmes, qui croient une pareille ineptie ! »

P.789 :

« Je cite volontiers le courageux écrivain religieux (le chanoine Mustel), non seulement parce que son érudition théologique est bien connue, mais aussi parce qu'il est honoré de la haine spéciale des francs-maçons en général et des palladistes en particulier. Je ne le connaissais pas, lorsque j'ai entrepris la divulgation de mon enquête ; et déjà, avec son esprit perspicace, comme Mgr Fava, comme Mgr Meurin, il avait sondé les profondeurs de Satan. Il savait sans avoir vu ; il était certain des infamies qui se commettent et que je suis venu dévoiler. J'ai été, je suis le témoin dénonciateur. M. le chanoine Mustel, constatant que ce que je révélais confirmait ce que les catholiques clairvoyants ont depuis longtemps annoncé, s'est rendu sans hésiter auprès de moi ; sa loyauté n'a pas mis un moment en suspicion ma sincérité ; la sympathie réciproque a été le premier résultat de cette connaissance, qui a bientôt entraîné des relations plus régulières, nous avons échangé nos vues, et c'est ainsi qu'à mon tour je n'ai pas hésité à confier à cet intrépide champion de l'Eglise bien des choses que je ne pouvais livrer à la publicité. »

P. 832 :

« Ce sont ces mous dont j'essaie de secouer la torpeur, et j'écris ma publication sous une forme populaire précisément pour la faire pénétrer dans les masses, où il y a des millions et des millions d'aveugles. »

P.862 :

« La magie, dit-il (Richelieu), est un art de produire des effets par la puissance du diable ; la sorcellerie, ou maléficerie, est un art de nuire aux hommes par la puissance du diable. Il y a cette différence entre la magie et la sorcellerie : que la magie a pour fin principale l'ostentation, et la sorcellerie la nuisance. »

P. 960, fin du tome I :

« Mais, pour combattre avec efficacité les stratagèmes de l'enfer, il faut être un saint. Le croyant, qui est aussi, hélas ! un grand pécheur, ne peut pas grand'chose contre les puissances diaboliques ; mais, si ce chrétien indigne a su du moins conserver sa foi, s'il sait la retrouver après les tristes heures de défaillance, s'il est, en outre, un observateur doublé d'un médecin, et s'il est ou a été en mesure d'assister à

des phénomènes étranges et troublants, il les note, les étudie, les rapporte, et, dans la mesure de ses faibles forces, il en tire argument et travaille en ceci pour la cause de Dieu : c'est la son seul mérite, et il est bien petit. »

Tome II

: P. 131 :

« *Le Rituel de la haute Magie*, dont l'auteur est le F.'. Constant, prêtre apostat, chevalier Kadosch, ami intime du F.'. Ragon, et le chef d'un groupe luciférien chez lequel le F.'. Walder recruta les premiers adeptes nécessaires à la constitution du Palladisme en France. »

P. 146 :

« Il est arrivé à des catholiques de perdre de vue que, dans ces apparitions, c'est le diable qui se montre ; oui, un chrétien fidèle, un auteur catholique, comme M. de Mirville, a cru vraiment que ce sont les trépassés eux-mêmes qui apparaissent. »

« Vous ne souffrirez point ceux qui jettent des maléfices, ils méritent la mort. » (Exode, XXII, 18.)

« Que personne parmi vous ne consulte les devins... ne pratique de maléfice ni d'enchantement... Car le Seigneur déteste toutes ces choses, et c'est pour de tels crimes qu'il anéantira ces peuples (les idolâtres) devant toi. » (deuté., XVIII, 9-12.)

P.232 :

Saint Thomas d'Aquin :

« Quelques-uns disent que le maléfice n'est que dans l'imagination, et qu'on traite de maléfices des effets très naturels, dont les causes sont occultes. L'Eglise nous atteste la grande puissance des démons sur les corps et sur l'imagination de l'homme, quand Dieu le permet ; c'est de là que viennent les prodiges des magiciens... Cette opinion que les maléfices sont naturels a pour origine le manque de foi et l'incrédulité ; car les impies croient que les démons n'existent que dans les opinions du vulgaire, qui leur impute ses frayeurs imaginaires. »

P.280 :

« En vain, les rares adversaires qui se sont élevés contre moi dans la presse catholique s'efforcent de représenter les Jules Bois et Huysmans comme de simples observateurs, comme des hommes qui se bornent à étudier l'occultisme en interrogeant ses adeptes ; c'est là une hypocrisie nouvelle, une manœuvre pour dissimuler aux catholiques le travail souterrain de nos satanistes modernes.

Je ne citerai qu'un exemple de cette supercherie ; mais il est caractéristique. Voici comment Georges Bois apprécie son homonyme

Jules Bois, l'occultiste :

« Le *scepticisme* de M. Jules Bois est aux antipodes de la foi catholique. Mais on ne saurait lui contester sa compétence et son expérience des choses de l'occultisme ; c'est un spécialiste d'une autorité reconnue... M. Jules Bois publie sur l'occultisme une série d'études : *les Petites*

Religions de Paris. Après avoir parlé du bouddhisme, il luciférianisme et vient au à

l'essénianisme. Sa méthode consiste à écouter les praticiens de ces diverses spécialités et à résumer ses interviews *avec la plus indifférente et la plus sceptique exactitude*. » (Extrait de la *Vérité*, n° du 5 mars 1894.)

« M. Jules Bois n'est pas un palladiste ; il ne voit pas en Lucifer le principe du Bien, l'égal du Dieu des chrétiens et son antagoniste finalement vainqueur. [...] Pour lui, Jésus est un magicien, dont les préceptes ont du bon, comme ceux d'autres magiciens, Simon, Apollonius de Tyane, qu'il met sur le même pied d'égalité que le Christ. »

P.284 :

« Si M. Jules Bois est un égaré, un instrument inconscient du diable, un simple possédé qui se croit un mage ayant l'inspiration divine, l'autre Bois, le George Bois qui se dit catholique abuse étrangement de la confiance de ses lecteurs en faisant passer à leurs yeux pour un indifférent et un sceptique son homonyme l'occultiste dogmatisant et pratiquant, le croyant en Satan futur Messie, l'initié convaincu, disciple de Boullan l'apostat.

Et une question se pose à l'esprit de quiconque n'est pas de parti-pris :

Quel intérêt M. Georges Bois a-t-il à sophistiquer à ce point la vérité ? Quel but poursuit-il, à quelle mystérieuse consigne obéit-il, en dissimulant avec une opiniâtreté inouïe l'œuvre

puissante du satanisme dans la société moderne, en s'efforçant de discréditer de toutes manières (heureusement sans y parvenir) tout homme qui vient déchirer les voiles du magisme infernal de notre époque et mettre en garde la chrétienté contre une organisation ténébreuse, l'âme de toutes les sectes anticatholiques et en particulier le moteur occulte de la franc-maçonnerie ?... Oui, quel est le ressort caché de cette conduite incompréhensible ? Voilà ce que se demandent ceux qui apprécient ma campagne contre les sectateurs de la religion luciférienne, en considérant, d'autre part, les moyens déloyaux employés pour la faire échouer.

Note :

Un de mes abonnés m'envoie un exemplaire du journal *l'Eclair*, numéro portant la date du jeudi 18 mai 1893, où se trouve, aux faits divers, un entrefilet révélant l'existence d'une société de plaisir, non secrète évidemment, mais peu connue, dont je demande pardon à mes lecteurs de reproduire le nom. Cette société, qui fonctionne à Paris, s'appelle : *les Bons Bougres*, et a, paraît-il, un banquet annuel.

« Le déjeuner annuel des « Bons Bougres », dit *l'Eclair*, a eu lieu hier avec une joyeuse animation. Parmi les convives : MM. Deschamps, président du Conseil général ; Albert Pérot, conseiller municipal ; Paul Vivien, président de la Ligue de l'Intérêt public ; ... *nos confrères* Charles Raymond, Joseph Gayda, Georges Bois ; les acteurs Paul Mounet, etc. »

Je n'irai pas jusqu'à dire que cette société des *bons Bougres* est un triangle luciférien, ni même une émanation de loges maçonniques, non certes ! Sauf erreur, nous avons affaire là tout simplement à un groupe de joyeux vivants, pour employer le terme boulevardier. Mais il n'empêche que les sociétaires comptent parmi eux des francs-maçons notoires : le F.°. Deschamps, qui est ou a été vénérable de loge, et qui appartient certainement au Grand Orient de France ; le F.°. Vivien, maçon des plus actifs, lui aussi, vénérable de la loge *Droit et Justice*, également du Grand Orient de France ; le F.°. Albert Pérot, aujourd'hui député, Rose-Croix, vénérable d'honneur, membre et secrétaire du Conseil de l'Ordre, toujours au Grand Orient de France.

D'autre part, il est à remarquer que *l'Eclair* a imprimé « Georges Bois » et non pas « Jules

Bois

».

Il est à remarquer encore que M. Georges Bois (le rédacteur de la *Vérité*, journal catholique), dans son volume intitulé *Maçonnerie nouvelle du Grand Orient de France*, a falsifié les documents qu'il a reproduits concernant les convents de 1889, 1890, 1891 ; que ces falsifications consistaient à enlever les noms de francs-maçons militants se trouvant au cours des documents maçonniques officiels et à les remplacer par des désignations incompréhensibles pour le public, lui cachant ainsi les personnalités (une longue nomenclature de ces falsifications a été publié dans le 1er numéro de la *Revue mensuelle, religieuse, politique, scientifique*) ; que

ces falsifications sont d'autant plus coupables, que, dans son livre même, M. Georges Bois déclare qu'il faut publier les noms des francs-maçons, « afin que les catholiques sachent qui ils ont devant eux » (page 514) ; qu'il a été obligé, pris sur le fait, ne pouvant nier, d'avouer ces falsifications (*Vérité*, n° du 5 février 1894) ; que le Saint-Siège prescrit l'obligation générale de dévoiler les noms des francs-maçons et

particulièrement ceux des chefs, des coryphées, des militants, et cela sous peine d'excommunication (bulle *Apostolicae Sedis* ; consultation du Saint-Office en réponse à une lettre de Mgr l'évêque de Bayonne, 19 avril 1893) ; que plusieurs des falsifications de M. Georges Bois ont eu notamment pour effet de cacher aux catholiques le rôle personnel, violemment antichrétien, joué par le F. Albert Pétrot dans les convents de la francs-maçonnerie.

[...] Enfin, mon abonné me fait observé très judicieusement la coïncidence singulière qui existe entre la date du déjeuner Deschamps-Vivien-Pétrot-Bois (Georges) et la date de l'ouverture des hostilités du journal la *Vérité* contre mes révélations démasquant la haute-

maçonnerie. En effet, la campagne si incompréhensible de M. Georges Bois a commencé immédiatement après cette petite ripaille intime où figuraient trois importants chefs francs-maçons. »

P.376 :

« Je n'ai pas pénétré chez les Odd-Fellows, ayant assez à faire chez les Palladistes ; mais, une partie de ceux-là (les de la seconde classe) étant en rapports avec ceux-ci, initiés ayant la

correspondance directe de Charleston, étant reçus dans les triangles, j'en sais suffisamment pour pouvoir tracer à grands traits une esquisse de cette société non moins satanique que l'autre.

En outre, je complèterai, dans ce bref tableau, mes renseignements personnels par ceux de mon excellent ami M. A.-C. de la Rive, qui est un travailleur infatigable, doublé d'un enquêteur habile, sachant à merveille diriger où il faut ses recherches et possédant des moyens sûrs d'information, dont son récent volume *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie*

Universelle a fourni l'éclatante preuve. Nous avons, lui et moi, en diverses circonstances,

travaillé chacun de notre côté, en des enquêtes parfois bien délicates, hérissées de difficultés, nous livrant parallèlement à des investigations sur des questions identiques ou analogues, et, je dois le dire, nos renseignements ont parfaitement concordé.

Je vais donc relever ici quelques notes de A.-C. de la Rive (*La Franc-M.*

Maçonnerie

démasquée, numéro d'avril 1894).

L'Ordre des Odd-Fellows : il y a deux classes d'adeptes, dont l'une absolument secrète qui s'intitule : « Ré-Théurgistes Optimates », exactement comme les Palladistes. Il y a encore une différence entre les Palladistes, qui n'ont qu'une classe (en cinq grades), et les Odd-Fellows, c'est que, chez les premiers, le prétendu Dieu-Bon est invoqué uniquement sous le nom de Lucifer (sauf en Italie), tandis que les Odd-Fellows parfaits initiés disent indifféremment Lucifer ou Satan. Ajoutons encore que les Palladistes nomment leurs groupes *triangles*, alors que les Odd-Fellows appellent les leurs *loges*, comme dans la maçonnerie ordinaire des grades symboliques. »

P.428 :

« Si d'autre part, des profanes s'obstinent à douter encore, je ne saurais mieux faire que de leur recommander une expérience conseillée déjà par M. Léo Taxil ; c'est cette expérience qui a mis M. de la Rive sur la piste de toutes ses découvertes. Elle consiste à se procurer des collections de journaux secrets de la secte ; ce n'est pas chose impossible ; en tous cas, toute personne habitant Paris peut les feuilleter à la Bibliothèque Nationale. Si l'on ne veut pas perdre son temps à recueillir des noms, il suffira de se procurer le *Manuel Général de Maçonnerie*, par le F. Teissier, 33^e. Ce livre, qui est d'un usage courant en maçonnerie, n'est pas un antique bouquin du siècle dernier, que les Georges Bois et autres complaisants négateurs des turpitudes de la secte pourraient récuser comme rapportant des pratiques abandonnées aujourd'hui : c'est un livre tout à fait contemporain, imprimé pour la première fois en 1883 (imprimerie des

F. Putel et Désableau, à Pontoise) et figurant sur les catalogues des librairies maçonniques en cette présente année 1894.

On n'aura qu'à ouvrir ce livre à la page 243, et l'on sera pleinement édifié sur l'existence des loges androgynes à l'heure actuelle. [...]

Eh bien, le curieux lira, dans ce manuel tout contemporain, quarante-deux pages consacrées à toutes les indications utiles aux frères servants pour la préparation de la salle aux tenues des grades du Rite d'Adoption, c'est-à-dire aux tenues androgynes. »

P.443 :

« Si les sœurs maçonnnes ont leur grande part dans le combat de la secte internationale contre l'Eglise de Jésus-Christ, combien plus important encore est le rôle des juifs. Les sœurs maçonnnes sont, sauf quelques rares exceptions, des instruments ; les juifs, au contraire, sont des

inspirateurs, ils participent aux plus violentes entreprises, ils attisent les haines antichrétiennes au foyer des loges, et, de connivence avec le Palladisme où bon nombre d'entre eux sont chefs, ils ont même leurs arrière-loges spéciales, confédérées à l'insu des maçons vulgaires et gouvernées par le Souverain Conseil Patriarcal de Hambourg.

Ici, je suis obligé de me séparer complètement de M. Léo Taxil.

M. Léo Taxil s'est plus occupé de mettre des rituels au jour, que d'étudier l'histoire de la secte. Dans cet excellent ouvrage *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*, il a à peine tracé une esquisse de l'histoire de l'Ordre, et l'on voit, en le lisant, que c'est là un travail hâtif, fait à l'aide de notes prises au courant de rapides lectures, fort incomplètes ; en un mot, le temps lui a manqué, il n'a pas approfondi. Du reste, M. Léo Taxil a déclaré que ce n'était là qu'une ébauche et qu'il se proposait d'écrire un jour, en entrant dans les détails, l'histoire complète de la franc-maçonnerie.

M. Léo Taxil ne croit pas que juiverie et maçonnerie se tiennent ; il est convaincu qu'il y a incompatibilité entre la qualité de franc-maçon et celle d'israélite pratiquant ; il constate que ce ne sont pas les juifs qui ont créé la franc-maçonnerie, et il se refuse à admettre qu'un israélite, croyant en sa religion, puisse adopter dans les loges une liturgie où les épisodes les plus respectables, les plus sacrés de la Bible servent de thème à des parodies impies.

Voilà, en six lignes, la thèse de cet auteur. Il est mon ami, et je le sais de bonne foi. Mais il se trompe ; il se trompe absolument. [...]

Le rabbin est infiniment rare dans les loges, je le reconnais, tandis que les pasteurs protestants y pullulent ; c'est sans doute ce qui a trompé M. Léo Taxil. »

P.506 :

« J'appelle l'attention de Léo Taxil sur ce point. Il est bien certain que Crémieux était un « vrai juif de synagogue », un israélite pieux dans sa religion. Cela l'a-t-il empêché d'être un maçon actif et même un des chefs ? »

P.826, dans un note :

« J'avais l'intention de publier les adresses des locaux servant à Paris aux réunions des palladistes et autres occultistes, surtout après que M. Georges Bois (de la *Vérité*) me porta un défi à ce sujet, en niant, d'une part, ces réunions, et en affirmant, d'autre part, que les vrais satanistes n'étaient pas ceux dont je me suis occupé ; M. Bois, on s'en souvient, ajoutait que les vrais satanistes parisiens avaient, dans le quartier Saint-Sulpice, vingt-deux chapelles secrètes où se dirait la messe noire. Mais plusieurs conseillers prudents m'ont vivement engagé à abandonner ce projet, en me faisant observer que le défi de M. Georges Bois cachait sans aucun doute un piège ; car M. Bois, qui me sommait en quelque sorte de faire la publication précise des locaux d'occultisme à ma connaissance, c'est-à-dire imprimer les noms des rues avec le numéro des immeubles, se gardait bien d'en faire autant pour les prétendues chapelles secrètes dont il parlait. En effet, étant donné que j'ai décrit dans cet ouvrage les scènes horribles qui se passent d'ordinaire dans les antres du palladisme et que j'en ai montré toute l'immoralité et vu aussi la résolution prise dans le Convent de Paris de septembre 1894 de poursuivre en diffamation les publications catholiques démasquant la franc-maçonnerie et les francs-maçons toutes les fois qu'elles pourraient tomber sous le coup de notre loi imparfaite, laquelle n'autorise pas la preuve des faits allégués, il est plus que probable qu'en donnant les numéros des maisons, nous nous ferions, mes éditeurs et

moi, intenter, par les propriétaires d'immeubles abritant ces honteuses pratiques, des procès d'avance perdus pour nous. Ce serait donc, de notre part, une naïveté de publier ces adresses, quand M. Georges Bois, pour une autre cause, sinon pour celle- là, ne publie pas les siennes.

Toutefois, voici quelques indications, dans la mesure du possible :

L'hôtel du Grand Orient de France n'abrite pas de réunions palladistes ; mais il n'en est pas de même de l'immeuble où se trouve le siège du Suprême Conseil du Rite Ecossais, rue Rochechouart. La Mère-Loge *le Lotus de France, Suisse et Belgique* a ses tenues administratives rues Saint-Antoine et ses tenues expérimentales et liturgiques dans un immeuble particulier, tout près du couvent du Sacré-Cœur et dans l'îlot même de maisons où est l'Archevêché ; l'entrée est rue Varennes. Un triangle sous-loue à certains jours, pour ses réunions au 1^{er} degré masculin, une salle, rue Payenne ; mais ses réunions androgynes ont lieu *aux trois S*. Un autre triangle reçoit l'hospitalité d'une secte occultiste, qui est loin d'être mal vue par le Grand Orient de France, les Théophilanthropes ; ce temple est situé rue Croix-Nivert. Enfin, dans la petite rue de la Huchette, se trouve un des antres secrets du satanisme le plus honteux, le plus avilissant ; les initiés le désignent sous le simple nom de « Caveau ». »

P.846 :

« Dans le palladisme, comme ailleurs, il y a une sorte d'émulation, un esprit de gloriole, qui amène l'invention de récits exagérés. Tel visiteur, venant dans un triangle étranger et y assistant à une œuvre de grand-rite, dit souvent, à la sortie, en causant : « Oh ! Chez nous, nous avons tel frère ou telle sœur, qui, en état de pénétration, opère tel et tel prodiges, bien plus merveilleux que ce que je viens de voir ici ». C'est l'éternelle histoire du marseillais et du gascon, qui, renchérissent sur ce qui leur est arrivé. »

P. 945, Appendice – Réclamations et rectifications :

« Il est bien certain, - et mes lecteurs l'ont compris dès le début, - qu'en écrivant un ouvrage aussi considérable que celui-ci, je n'ai pas eu la prétention de ne jamais commette une erreur dans mes récits, encore moins en rapportant ceux qui m'ont été faits par des tiers, si dignes de foi que ceux-ci puissent être.

Ainsi que je l'ai dit chaque fois qu'il y a eu lieu, il s'est trouvé tels et tels faits dont je me suis borné à me faire l'écho, lorsqu'il m'ont été certifiés par des personnes n'ayant aucun intérêt à me tromper ; je peux alors avoir mal retenu certains points non essentiels.

En ce qui concerne mes observations personnelles, j'ai pu aussi me tromper parfois, mais alors plutôt dans mes appréciations que dans les constatations de faits ; car j'ai été sincère. [...]

Il n'est pas un seul ouvrage, même parmi les mieux documentés, parmi ceux qui font le plus autorité, qui soit absolument impeccable et qui échappe aux erreurs de détails. Celui-ci a été minutieusement épluché, tant par les adversaires que par grand nombre de catholiques incrédules ou défiants. J'ai annoncé à plusieurs reprises que le champ était ouvert aux réclamations, qu'un appendice serait consacré à toutes les protestations qui se produiraient ; avec les retards que la publication a subis dans la seconde année, la période qui s'est écoulée depuis l'apparition du 1^{er} fascicule (20 novembre 1892) jusqu'à aujourd'hui (20 mars 1895) est donc de deux ans et quatre mois ; ces fascicules n'ont pas été ignorés des intéressés, et n'ont pas passés inaperçus, puisque, dans tous les pays, même au Canada et en Australie, des articles ont été consacrés à cet ouvrage par la presse favorable et par la presse hostile, puisque les épisodes les plus saillants ont été traduits dans toutes les langues (et je parle seulement

de ceux envoyés à mes éditeurs ou à moi-même). Eh bien, en deux ans et quatre mois, sur près de deux mille personnes figurant nommément dans cet ouvrage, sept seulement, sept en tout, ont envoyé une lettre de réclamation. »

[...]

« M. Georges Bois

Ici, il importe de débiter par une remarque : ce n'est pas moi qui ai mis M. Georges Bois en cause ; il s'y est mis lui-même, par des attaques faites avec une violence inouïe.

C'est lui qui, le 19 juin 1893, imprimait ceci dans la *Vérité* (?) :

« ... Le feuilleton illustré du Dr Bataille, rendons-lui cette justice, n'est pas obscène. C'est une fumisterie violente, à peu près l'histoire de M. de Crac devenu franc-maçon... Nous ne consentirons pas à qualifier d'innocent le parti pris de se moquer du public catholique en lui présentant comme la vérité même, appuyée de témoignages personnels et de démonstrations pieuses, - parfois trop pieuses et même ratées, - une série d'inventions abominables ou dégoûtantes, poussées, sans ménagement pour l'imagination du lecteur, jusqu'à l'invraisemblable. »

Quelques temps après, M. Bois, étonné que je n'eusse pas laissé passer sans protester une pareille sortie, se plaignait, toujours dans la *Vérité*, de la riposte du Dr Bataille, et il ajoutait :

« Il est vrai que j'ai traité son œuvre de fumisterie et d'imposture ». Mais notre homme ne reconnaissait nullement ses torts.

Il eût peut-être été bon de consigner ici tous les incidents de cette polémique, où M.

George

Bois a accumulé mensonges sur mensonges, ne désarmant pas, ayant toujours la prétention d'avoir le dernier mot, lui le provocateur, passant sous silence celles des répliques où il était irréfutablement prouvé qu'il avait menti ; par exemple, son audacieuse affirmation, imprimée par lui jusqu'à trois fois, que c'était lui qui, au mois de mai 1893, m'avait appris la mort du Dr Gallatin Mackey. Pour le confondre, il n'y eût qu'à exhiber le 4^e fascicule de cet ouvrage, mis en vente le 5 mars 1893 et fini d'imprimer le 28 février, où, en trois passages (pages 311, 318, 319), il est question de cette mort, où j'en donnais la date exacte, et le 5^e fascicule, paru le 5

avril, où j'ai publié une notice biographique complète du Dr Gallatin Mackey (de la page 335 à la page 340), avec même le compte rendu des obsèques. Pris la main dans le sac, M. Georges Bois se garda bien de faire part à ses lecteurs de cette démonstration concluante ; et c'est là ce qui prouve bien sa mauvaise foi. Tout autre contradicteur eut saisi avec empressement cette occasion de faire une paix honorable et de désavouer, de démasquer même le drôle qui lui avait soufflé ce mensonge maladroit. Vingt fois, M. Georges Bois a été ainsi éclairé sur des erreurs par lui commises dans cette polémique où il se ruait, tête baissée, comme un fou furieux qui ne veut rien voir ni rien entendre ; mais jamais il n'a eu la loyauté de se rétracter.

Oui, l'historique de cette polémique mériterait de rester à la fin de ce volume ; malheureusement, la place me fait défaut. Du moins, les principaux incidents se trouvent relatés, attaques reproduites et réponses, dans la collection de la *Revue Mensuelle*.

Quant à moi, au cours de la polémique, il m'est arrivé de commettre une erreur (page 284 du second volume). Une similitude absolue de nom et de prénom m'a fait croire, à la suite d'une communication d'un abonné, que mon adversaire était membre d'une société dite des *Bons Bougres*. Il y a, paraît-il, deux Georges Bois, tous les deux journalistes, tous deux amis du F. . Albert Pétrot. On avouera que le quiproquo, au sujet des *Bons Bougres*, était facile à commettre, quoique dise M. Georges Bois, celui de la *Vérité* ; et, sur l'honneur, je déclare avoir ignoré l'existence de cet homonyme ; sa signature au bas d'un feuilleton, si le hasard avait fait tomber sous mes yeux le journal qu'il publiait, n'eût contribué qu'à me donner à croire que l'unique Georges Bois connu de moi en était l'auteur. Mais, sitôt que j'ai reçu la réclamation de mon adversaire, j'ai

inséré intégralement sa lettre sur le bulletin qui servait de couverture au 17^e fascicule (n° d'avril 1894). M. Bois, me signifiant sa lettre par huissier, me sommait de l'insérer immédiatement dans le texte de l'ouvrage, c'est-à-dire d'interrompre ma publication en son honneur ; j'ai refusé d'obtempérer à cette prétention inadmissible, car un volume n'est pas un journal. Avec la présente insertion, cela fait donc deux fois que je fais connaître à mes lecteurs la protestation de mon adversaire ; et, en outre, je l'ai mentionnée en note dans le corps de l'ouvrage, page 643 (second volume), en lavant de nouveau M. Georges Bois du soupçon d'avoir fait partie des *Bons Bougres*. C'est qu'en effet il n'en coûte jamais de reconnaître une erreur, quand elle a été commise de bonne foi.

Voici la lettre en

question :

« Paris, le 31 mars 1894.

Monsieur,

Dans votre dernier fascicule du *Diable au XIXe siècle*, paru ce présent mois de mars, je lis page 280 : « M. Georges Bois ment, trompe ses lecteurs, etc. » Un peu plus loin (page 184), je suis soupçonné « d'obéir à une mystérieuse consigne, de dissimuler avec une opiniâtreté inouïe l'œuvre puissante du satanisme..., etc. » Enfin, p.284 et 285, dans une longue note, vous me montrez, d'après l'*Eclair* du 18 mai 1893, prenant part au déjeuner annuel d'une société dite des *Bons Bougres*. Au nombre des convives, sont trois notables francs-maçons, et vous notez cette coïncidence que les articles de la *Vérité* touchant le *Diable* commencent « immédiatement après cette petite ripaille intime. » Ces expressions ne sont pas de celui de vos abonnés qui vous envoie l'*Eclair*. Elles sont de vous, et inexcusables.

Voilà plus qu'il n'en faut pour donner ouverture au droit de réponse.

Le ton de votre récit montre que vous avez cru être sûr au moins d'un fait. **Malgré toutes les apparences**, vous vous êtes trompé. Je n'assistais pas au déjeuner dont parle l'*Eclair* et je ne suis pas membre de la société qui se le donnait. Je ne suis point le Georges Bois dont l'*Eclair* a parlé. J'admets que votre abonné qui a lu l'*Eclair* ne soit pas tenu de connaître tous les homonymats de la presse parisienne. Celui-là existe (prénom compris) ; vous pourriez le voir aujourd'hui même par le feuilleton du *Petit Moniteur* ; vous pourriez le voir aussi par d'autres œuvres. Au reste, je n'incrimine pas les déjeuners de mes homonymes ; je constate que cet homonyme (nom et prénom) existe et qu'il est connu dans la presse depuis une dizaine d'années. Je veux admettre que votre correspondant a commis cette méprise de bonne foi, et que vous l'avez partagée par simple inattention.

Mais elle est suivie d'une erreur qui vous est bien personnelle et qui me donne le droit le plus absolu de faire appel à votre loyauté. Il y a coïncidence, dites-vous, entre ce déjeuner du 18 mai et la polémique de la *Vérité* ? Cette coïncidence n'existe pas en fait. Si elle existerait, elle résulterait de ce que la *Vérité* a été fondée le 15 mai 1893. Mais comment ne vous êtes-vous pas rappelé que nous nous étions rencontrés dès le 5 mai ? Et ce, pour discuter des objections bien antérieures elles-mêmes à cette conversation ?

Ce qui est exact, c'est que la *Vérité* a fait mention du *Diable* pour la première fois le 19 juin, incidemment, en même temps que du livre de M. Huysmans, dans un article qui traitait de l'occultisme en général. Et l'intention du journal était de n'en plus reparler. J'étais en province depuis trois mois et je ne lisais même plus le *Diable*, lorsque j'ai appris inopinément que j'avais à répondre au *Bulletin mensuel*. J'apprenais du même coup l'existence de ce bulletin. J'ai donc répondu.

Voilà ce que vous appelez mon opiniâtreté inouïe. Je n'ai fait que me défendre et je n'y ai mis d'autre opiniâtreté que celle de la modération.

Je vous requiers, bien entendu, d'insérer la présente réponse, non sur la couverture violente du *Diable*, mais sur le texte même du prochain fascicule, en une place et avec le même caractère que la note des pages 284 et 285.

Quant aux appréciations qui sont dans le texte, je proteste une fois de plus que je « n'obéis » à aucune « mystérieuse consigne » et que la discussion que vous me

reprochez serait depuis longtemps close si vous n'aviez tenu à la poursuivre.

Veillez, monsieur, agréer l'expression de mes sentiments

distingués. Georges Bois,

Paris, 11, rue d'Arcole. »

Il est facile de comprendre que j'ai cru tout naturellement que la campagne
inqualifiable de la

Vérité était une des conséquences du dîner avec le F. . Pétrot et autres « bons bougres »,
puisque

la coïncidence de date était frappante, et puisque je voyais, **trompé par les apparences**, l'un des convives du dîner dont il s'agit, en M. George Bois, de la *Vérité* (qui est, du reste, ami personnel du F. . Pétrou) ; quant à la prétendue rencontre du 5 mai, dont M. Bois parle dans sa lettre, mon contradicteur joue sur les mots. C'est le 5 mai que je fis, au Salon de la Société Bibliographique, sur la demande de M. de Marolles, une conférence sur mes voyages et mon enquête ; M. Bois se trouvait dans l'assistance, c'est ce qu'il appelle « notre rencontre ».

Lorsque je vins à dire que le successeur d'Albert Pike au souverain pontificat de la secte était Albert-Georges Mackey, un monsieur, alors totalement inconnu de moi, se leva et me cria dans une interruption : « Monsieur, permettez-moi de vous apprendre que le F. . Mackey, dont vous faites le successeur de Pike, est mort en 1881, soit dix ans avant Pie, et que le successeur de Pike est le F. . Bachelor. »

Ce monsieur était M. Georges Bois. Moi qui, deux mois auparavant, avait publié qu'il ne fallait pas confondre les deux Mackey, le docteur Gallatin et son soi-disant neveu (premier volume, page 311), moi qui, un mois auparavant, avait publié le compte-rendu des obsèques du docteur Gallatin Mackey, mort à Fortress-Monroë le 20 juin 1881 (page 322 et page 340), je ne pouvais que prendre en pitié une interruption aussi inepte ; aussi j'y répondis par un haussement d'épaules, c'est ce que M. Bois appelle « notre conversation ».

Du reste, toute la polémique de M. Georges Bois a été faite avec la même mauvaise foi. Le plus fort, c'est qu'il a l'aplomb, dans la lettre ci-dessus, de dire que la *Vérité*, après son article du 19 juin 1893, avait l'attention d'en demeurer là, et qu'il ne m'a répliqué que parce que je lui ai répondu dans le *Bulletin mensuel* servant alors de couverture à mes fascicules. Or, c'est dans le 3^e bulletin, celui du 11^e fascicule, paru en octobre, que j'ai pris la peine, pour la première fois, de répondre à M. Georges Bois. Or, dans l'intervalle, la *Vérité* avait reproduit toutes les attaques imaginées contre moi, à qui l'on osait opposer comme honnête et loyal l'ignoble F. . Cadorna, attaques de M. Aigueperse, de son correspondant turinois, et de M. Delassus. Et je ne parle pas des odieuses lettres privées, me calomniant, écrites et envoyées par M. Bois à tort et à travers. On reconnaîtra, que j'ai fait preuve, au contraire, d'une grande patience.

Au surplus, à cette heure, la *Vérité* est jugée. Elle ne se relèvera pas du blâme sévère que lui a infligé le Saint-Siège par la lettre officielle du cardinal Rampolla, du 30 janvier 1895, au sujet de son attitude dans la question politique ; et encore l'éminent secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII, a-t-il eu soin d'écrire : « *En me bornant à la question politique*, par la lecture de la *Vérité* et par l'esprit qui l'inspire, on a pu constater que, nonobstant la persuasion où elle est de seconder les vues du Saint-Siège, elle se trouve avec lui en désaccord. » Etc... Vraiment, c'est bien à la *Vérité* qu'il appartenait de donner des leçons aux autres, elle qui vient de se faire prendre en flagrant délit de diffusion d'œuvres abominables ! Lire l'*Union catholique des Basses-Pyrénées*, de Pau (directeur : M. l'abbé Pon), numéro du 21 février 1895. Sous prétexte de primes à ses abonnés, la *Vérité* distribuait des romans mis à l'index et jusqu'aux impiétés de M. Hyacinthe Loyson, le renégat ! « Des romans, dont les seuls titres font monter la rougeur au

front, est-il dit le vaillant petit journal catholique ; des ouvrages immoraux,
dans impies,

condamnés par l'Eglise. » Prise sur le fait et la dénonciation ayant été publique, la *Vérité* n'a pu moins faire que d'interrompre cette propagande malsaine. Dans son numéro du 27 février, elle a balbutié des aveux embarrassés, et a cru s'en tirer devant l'opinion publique en annonçant qu'elle change son catalogue de primes.

Personnellement, M. Georges Bois est jugé, lui aussi. Dans un de ses derniers articles, il se plaignait de ce que, depuis ses attaques acharnées et incompréhensibles, grand nombre de personnes le tiennent pour franc-maçon déguisé en catholique ; et ici la loyauté m'oblige à déclarer que je n'ai vu son nom dans aucun des registres d'archives que j'ai pu consulter. Mais s'il est devenu suspect, M. Bois ne doit s'en prendre qu'à lui-même. On ne choisit pas pour son

alter ego un Moïse Lid-Nazareth ! On ne se fait pas le répondant d'un agent de Lemmi ! C'est pourquoi, tant qu'il n'aura pas publiquement avoué ses torts, rétracté ses méchants articles et ses indignes lettres privées, jeté par-dessus bord son fidèle Achate sur qui tous les anti-maçons sont fixés, M. Georges Bois demeurera sous le coup des pénibles vérités qui lui ont été dites par mon vénérable ami, M. le chanoine Mustel.

« Je ne suis pas, écrivait le directeur de la *Semaine Catholique de Coutances* (n° du 14 décembre 1894), en s'adressant à M. Bois, je ne veux pas tirer de vos relations, ni de vos attaques parallèles, et parfois combinées, une conclusion qui vous blesse. Mais comment ne pas se rappeler le proverbe : Dis-moi qui tu hantes... Surtout quand on ne se contente pas de hanter, mais qu'on travaille d'accord aux mêmes besognes et qu'on s'appuie l'un sur l'autre. »

Une première preuve incontestable à propos de l'existence de Diana Vaughan

Dans *l'Echo de Rome* du 1er janvier 1894, sous le titre : « Une luciférienne », M. Pierre

Lautier a rendu compte d'une entrevue qu'il a eue avec Diana Vaughan, lors d'un séjour de celle-ci à Paris :

« Il y a trois mois, lorsque nous avons parlé, non sans de nombreux détails très précis, du couvent secret de la haute-maçonnerie, qui s'est tenu à Rome le 20 septembre, nous avons insisté, nos lecteurs doivent se le rappeler sur l'opposition faite par plusieurs délégués des triangles à l'élection du renégat enjuivé Adriano Lemmi, comme chef suprême de la secte. Nous avons, en passant, fait allusion à un incident très vif qui avait marqué la fin de la séance et qui avait provoqué une démission dans la délégation d'Amérique : « Il s'agirait même, disions-nous, d'une démission complète de la maçonnerie. »

Comme toujours, nos renseignements étaient d'une exactitude parfaite, et nous aurions pu même en dire davantage, si nous n'avions été tenu, sur quelques points, par une promesse de discrétion vis-à-vis du public. Aujourd'hui, nous ne sommes plus obligé de garder une aussi complète réserve ; les inconvénients qu'il y avait alors à nommer la personne démissionnaire dont il s'agit, n'existent plus.

Les délégués des triangles directeurs au couvent secret du palais Borghèse étaient au nombre de soixante-dix-sept, avons-nous dit ; ce nombre comprenait soixante-huit frères des hauts grades et neuf sœurs, Maîtresses Templières. La personne démissionnaire est une de ces dernières et n'est autre que miss Diana Vaughan, la grande-maîtresse de New-York, présidente du Parf. Tr. *Phébé-la-Rose*, et l'une des plus actives propagandistes du palladisme aux Etats-Unis.

Miss Vaughan est certainement une des personnalités les plus originales de la haute-maçonnerie ; aussi sa démission a-t-elle causé un grand émoi parmi les chefs de la secte infernale, et plusieurs s'efforcent de la faire revenir sur sa décision.

Aussitôt après le couvent du 20 septembre, la grande-maîtresse de New-York s'est rendue en Angleterre en compagnie des délégués fidèles au parti de Charleston, c'est-à-dire adversaires de l'élection de Lemmi ; c'est là que les opposants se sont concertés sur

les moyens à employer en vue de la résistance, qu'ils basent sur l'indignité notoire du nouveau chef suprême et sur la corruption mise en œuvre par lui pour se faire élire. Nous tenons de la bouche de miss Vaughan elle-même que le sénateur italien Carducci l'auteur tristement fameux de l'*Hymne à Satan*, aurait reçu plus de deux millions, à lui versés par la caisse de la Banque Romaine, sur l'ordre d'Adriano Lemmi, pour ne pas poser sa candidature palladiste en concurrence à celle de ce dernier ; c'est à prix d'or que le renégat de Livourne, passé à la juiverie, s'est fait élire sans concurrents.

Il y a peu de temps, miss Vaughan faisait un séjour à Paris. L'ayant appris par un de nos informateurs, nous n'avons pas hésité à demander une entrevue à l'ex-grande-maîtresse américaine, sans lui cacher certes nos titres et qualités et en lui faisant bien entendre qu'elle ne devait considérer notre démarche que comme celle d'un adversaire loyal et déplorant sincèrement l'erreur où elle est restée ; car, quoique démissionnaire de la secte, la sœur Vaughan n'en est nullement pour cela une convertie, nous l'avons bien vite vu, hélas ! Nous avons pensé qu'au cours de cette entrevue nous pourrions apprendre bien des choses dont profiterait la cause que nous servons ; c'est dans cet ordre d'idées que nous nous sommes imposé le tête-à-tête d'un catholique avec une luciférienne militante, et nous sommes convaincu que nos lecteurs ne nous en blâmeront pas.

Notre demande favorablement accueillie, miss Vaughan nous ayant fixé rendez-vous à son hôtel pour jeudi le 21 décembre à onze heures et demie du matin, nous avons été exact, comme bien on pense. Notre adversaire, qui est tenue à une certaine prudence à raison de son hostilité contre le nouveau chef suprême de la maçonnerie, n'avait exigé de nous qu'une promesse : celle de ne pas faire connaître l'endroit où elle séjourne désormais, quand elle vient à Paris. Nous croyons pouvoir dire toutefois que c'est un des premiers hôtels de la capitale, l'un de ceux fréquentés par l'aristocratie princière d'Europe. Ce détail a son importance ; car il prouve que les chefs de la haute-maçonnerie disposent d'un budget secret considérable, leur permettant de voyager avec tout le confort des favorisés de la fortune, qui n'ont rien à se refuser ; cette question de ressources pécuniaires formidables n'est peut-être pas étrangère à la résolution des partisans de Charleston, ne voulant pas laisser Lemmi les déposséder d'un pareil gâteau. Nous donnerons plus loin quelques chiffres.

A l'hôtel de Miss Vaughan, dans le luxueux salon d'attente, nous avons la bonne fortune de nous rencontrer avec M. le docteur Bataille, l'auteur renommé du *Diable au XIXe Siècle*, qui, mieux que nous, connaît l'ex-grande-maîtresse de New-York, l'ayant vue plusieurs fois dans ses voyages et l'ayant étudiée d'une façon toute spéciale, tant comme médecin que comme catholique ; le docteur, qui a gardé avec miss des relations amicales et qui ne cesse de former des vœux pour sa conversion, nous parle d'elle en termes émus ; il lui rend visite presque quotidiennement, à chacun de ses séjours à Paris. Nous nous trouvons aussi avec deux autres anti-maçons. On le voit, la démissionnaire du 20 septembre entre carrément en lutte contre le sire Lemmi.

Miss ne nous fait point attendre ; à peine lui a-t-on fait passer nos cartes qu'elle sort de son appartement et vient à nous, les mains tendues au docteur. Les présentations ont lieu. A un artiste dessinateur qui est là et qui est venu lui soumettre un croquis de sujet maçonnique, elle indique rapidement certaines retouches à faire, donne des renseignements précis sur quelques menus détails, fait rectifier, supprimer, ajouter, bref lui fait mettre son dessin au point.

Au docteur Bataille qui vient de lui glisser quelques mots en anglais, elle répond : « Mon cher ami, vous oubliez que, lorsque je suis en France, j'aime à ne converser qu'en français. » Et, en effet, elle parle très correctement, mais sans aucun accent, notre langue, que lui a apprise sa mère, qui était française.

C'est une jeune femme de vingt-neuf ans, jolie, très distinguée, d'une stature au-dessus de la moyenne, la physionomie ouverte, l'air franc et honnête, le regard

pétillant d'intelligence et témoignant la résolution et l'habitude du commandement ; la mise est fort élégante, mais du meilleur goût, sans affectation, ni cette abondance de bijoux qui caractérise si ridiculement la majorité des riches étrangères. En voyant cette personne, si bien douée sous tous les rapports, nous nous sentons envahi par un sentiment de pitié profonde ; car nous nous disons en nous-même combien il est déplorable qu'une telle créature soit en proie à une aussi funeste erreur.

Nous sommes en présence de la luciférienne convaincue, de la sœur maçonnes de haute

marque, de l'initée aux derniers secrets du satanisme sectaire.

M. le docteur Bataille, dont nous avons eu grand plaisir à faire la connaissance ce jour-là, nous fait observer, tandis que miss Vaughan s'explique avec le dessinateur, l'étrange flamme que jettent ses yeux. A vrai dire, ces yeux-là sont peu communs, tantôt bleu de mer, tantôt jaune d'or très vif. Le docteur nous rapporte à voix basse quelques-unes de ses observations sur les lucifériennes qui jouissent, comme miss qui est là, de la faculté d'extase diabolique, qu'il ne faut pas confondre avec les crises d'hystérie, ni avec la possession ordinaire, telle qu'elle est

bien connue par les cas officiels d'exorcisation ; ces démoniaques-là, paraît-il, font une simple

invocation à leur « daimon protecteur » (celui de la sœur Diana serait Asmodée), et aussitôt elles tombent comme mortes ; elles restent dans cet état jusqu'à quatre heures consécutives, vivant d'une autre vie, disent-elles lorsqu'elles se raniment : cela est pour elles un jeu, une volupté, nous ajouterons, une joie vraiment infernale ; et c'est là, nous dit le docteur, une caractéristique de la possession dite à l'état latent. Le docteur affirme même que ces lucifériennes s'élèvent souvent à une certaine distance du sol, durant l'extase diabolique, et semblent soutenues, bercées dans l'espace par des esprits invisibles.

Mais nous sommes venu, non pour assister à des expériences de satanisme, qui d'ailleurs n'ont lieu qu'en présence d'initiés, mais pour recueillir des informations sur la grande querelle entre Adriano Lemmi et les partisans de Charleston.

Justement, miss Vaughan prie les diverses personnes qui se trouvent dans le salon d'accepter une invitation à déjeuner avec elle. « Ce sera, nous dit-elle, le meilleur moyen de causer, tous ensemble. » Nous acceptons.

Dans ce déjeuner-interview, nous n'avons pas appris tout ce que nous aurions voulu savoir ;

mais nous connaissons maintenant, du moins, les bassesses et la complète indignité du pape des francs-maçons. Malgré toute son habileté, qui nous semble hors de pair, miss Vaughan, pressée de questions, a laissé échapper devant nous bien des mots qui nous ont donné la clef de plusieurs mystères.

Nous savons ainsi que, d'après la statistique la plus récente dressée par le Directoire Administratif de Berlin, l'effectif général de la maçonnerie universelle a augmenté de plus d'un demi-million d'adeptes en douze ans (de 1880 à 1892), et que, là-dessus, l'augmentation des frères maçons est de 404 044 individus, et celle des sœurs maçonnes, de 149 096 individus ; ce qui témoigne une recrudescence énorme dans les ateliers androgynes. Nous en concluons donc qu'il y a là un très grand danger.

En 1880, le nombre total des loges existant sur la surface du globe, s'élevait à 137 065 ; pour

1892, le Directoire Administratif de Berlin a constaté, cette année-ci, d'après les rapports des Suprêmes Conseils et Grands Orients, que ce nombre total des loges s'est élevé à 141 425. Il n'y a donc eu, en douze ans, qu'une augmentation de 4 320 ateliers-souches, et, comme l'augmentation par adeptes (chiffres exacts) est de 553 140 individus, il s'ensuit qu'en moyenne les loges existantes sont très prospères, en dehors même des nouvelles loges créées.

Tout en étant démissionnaire (et encore l'est-elle bien irrévocablement ?), miss

Vaughan mettait un certain orgueil à citer ces chiffres. Le docteur Bataille, qui l'a revue après nous, n'a pas eu de peine à se faire donner le détail de la statistique des adeptes en état d'activité, pour l'année 1892, et il a bien voulu nous communiquer le tableau suivant, résumant les relevés officiels de la secte :

Nombre des Frères Maçons :

Etats-Unis d'Amérique.....	5 805 320
Autres républiques américaines et Canada.....	4 581 208
Cuba et Porto-Rico.....	19 717
Asie et Océanie.....	675 953
Afrique, y compris l'Égypte.....	87 882
Europe.....	7 966 148
Total des Frères.....	19 136 228
Nombre des Sœurs Maçonnes.....	2 725 556
<u>Total général des adeptes.....</u>	<u>21 861 784</u>

Sur la question des capitaux dont la secte dispose, nous avons eu plus de difficultés à arracher à miss Vaughan quelques chiffres. Evidemment, elle s'était fixé, au préalable, jusqu'où iraient ses confidences et tenait surtout à nous armer contre Lemmi. « Les ennemis de Lemmi sont mes amis », tel avait été son premier mot quand nous engageâmes la conversation. Aussi, cherchait-elle à se dérober, chaque fois que nous voulions l'entraîner sur un autre terrain.

« _ Non, messieurs ! Sur ceci, je n'ai rien à vous dire. »

Nous insistions, notamment au sujet du palladisme ; mais en vain.

« _ Vous n'obtiendrez rien de moi. Je vous en prie, parlons d'autre chose... On m'a dit que le Pape désire acquérir le palais Borghèse, pour en expulser Lemmi ; il fera bien. Je voudrais le voir chassé de partout, sans feu ni lieu ; cet homme est la honte de l'humanité. »

Lemmi peut se vanter d'avoir en miss Diana quelqu'un qui le déteste cordialement. Chaque fois qu'elle prononce son nom, c'est avec un mépris indéfinissable.

Par contre, elle ne parle de feu Albert Pike qu'avec une véritable vénération.

« _ Etait-il bien, de sa personne ? » lui demandons-nous.

« _ Oh ! Oui, répond-elle ; un grand et beau vieillard. Et la belle tête ! Avec sa grande barbe blanche et ses beaux longs cheveux blancs ! Une tête de patriarche !... Et pas un exploiteur, lui ! Tout à sa mission ! L'homme de tous les dévouements !... »

En disant cela, elle renversait la tête en arrière et levait ses yeux, comme si elle plongeait son regard dans une vision qui nous échappait.

« _ Vous regardez vers le ciel ? » lui disons-nous brusquement.

« _ Mon ciel n'est pas le vôtre ! » nous riposte-t-elle avec la même brusquerie.

Nous revenons sur la question des « métaux ». Le docteur essaie de la faire parler, en la piquant par l'ironie.

« _ Voyons, miss, lui dit-il, qu'est-ce que ça peut vous faire de causer de cela ? Nous savons bien à peu près ce qu'il en est. Dans la scission projetée par les partisans de Charleston, le fond du sac, c'est le un-pour-cent du prélèvement général qui est attribué à la direction suprême. Vos amis ne veulent pas abandonner le droit au maniement des millions qui vont au Sanctum Regnum ?... Allons, avouez-le, c'est cela, rien que cela ! »

Elle ne répond rien et se contente de sourire.

« _ Le total des collectes annuelles, continue le docteur, s'adressant à nous, s'élève parfois jusqu'à quatre millions... »

« _ Et plus ! » fait miss Vaughan, se décidant à parler cette fois.

« _ Là-dessus, poursuit le docteur, les Suprêmes Conseils et les Grands Orients perçoivent en moyenne le trente-pour-cent sur les ateliers de leur juridiction, et dans quelques pays ils n'en sont guère plus riches pour cela. Mais le un-pour-cent que les chefs de centres prélèvent pour l'envoyer à la direction suprême, à l'insu des loges, tout en passant inaperçu dans les comptes particuliers de chaque juridiction, forme un total énorme, puisqu'il frappe la recette générale

brute... Trente-six millions par an pour le budget du palladisme... Voyons, miss, n'est-ce point cela ? Je le répète : trente-six millions. »

« _ Et plus ! » murmure encore l'ex-grande-maîtresse de New-York. C'est tout ce que nous avons pu obtenir d'elle sur ce chapitre.

Heureusement, sur d'autres points, miss Vaughan a été plus loquace, et nous pourrons, de temps en temps, jeter la lumière sur bien des événements qui parfois paraissent incompréhensibles. La sœur Diana ne nous a demandé le secret sur rien de ce qu'elle nous a dit.

« _ Les coquinerias de Lemmi n'ont pas à être protégées par le serment de discrétion, nous déclare-t-elle ; si ce sont-là des armes pour vous, peu m'importe ! La probité avant tout ! » Nous lui disons encore :

« _ Vous êtes l'ennemie jurée du Vatican ; pourtant, vous ne le connaissez pas. »

« _ En effet, je ne suis allée à Rome que deux fois, pour affaires (sic), et le Vatican ne m'a certes point attirée. Du reste, je n'aime pas l'Italie ; à chacun de mes deux voyages, j'ai eu hâte d'en partir le plus tôt possible. J'aime la France, et l'Italie hait la France. Un peuple de mendiants, les Italiens ! Mais New-York et Paris, voilà les deux villes que j'aime. »

Prévoyant le cas où elle aurait à retourner à Rome et où nous nous y trouverions en même temps, nous nous risquons à lui proposer de rendre visite à quelque prince de l'Eglise, espérant que la curiosité pourra l'amener à vaincre ses préjugés. Nous lui nommons un cardinal, qui nous honore de son amitié.

« _ Me rencontrer avec un cardinal ! Nous réplique-t-elle ; moi, aller chez un cardinal ? ... Oh!

non, cela, jamais !

»

Lorsqu'on nous eut servi le café, miss Vaughan fit apporter des liqueurs ; elle demanda de la fine champagne et de la chartreuse. Détail significatif : elle ne toucha pas à cette liqueur et prit même plaisir à nous en servir, comme une malice d'enfant espiègle ; quant à elle, elle but du cognac dont le velouté dénonçait l'extrême vieillesse. L'hostilité envers l'Eglise, poussée jusqu'à l'abstention de la liqueur des Chartreux, voilà qui est typique.

Nous en fîmes l'observation, en riant.

« _ Une liqueur adonaïte, dit la luciférienne ; cela n'est pas pour moi. »

En résumé, cette longue entrevue nous a laissé perplexe. Il nous paraît évident qu'une scission dans la haute-maçonnerie est inévitable ; mais qu'en résultera-t-il ?...

Il n'y a pas lieu non plus de nous réjouir de la démission de miss Vaughan, même si elle est maintenue jusqu'au bout. Les scissionnistes organiseront un palladisme indépendant ; la sœur Diana fera une chapelle luciférienne à part ; mais Satan continuera son horrible moisson d'âmes. Quant à nous, nous avons voulu voir, et nous avons vu ; nous connaissons à présent l'état d'esprit d'une luciférienne ; nous savons ce qu'est, hors triangle, une sœur de la haute-

maçonnerie. Voilà une femme supérieure, certes ; eh bien, elle n'en est que plus dangereuse. Nous avons eu en face de nous, pendant plus de deux heures, l'erreur sous sa forme la plus contraire à notre foi, c'est-à-dire une adepte fanatique du culte secret

rendu à Lucifer, considéré comme esprit de lumière, comme vrai Dieu, comme principe du bien !

Ce n'est pourtant pas à la table d'une folle que nous nous sommes assis ; c'est bien avec une personne en pleine possession de ses facultés mentales que nous avons conversé. Mais, s'il n'y a pas folie, dans le sens médical du mot, il y a, par contre, au sens religieux, aveuglement complet, renversement absolu de toutes les idées admises. Aussi, n'est-ce pas sans terreur que nous voyons couvrir dans l'ombre cette religion infernale des arrière-loges, ce culte du gnosticisme néo-manichéen, attendant l'occasion propice pour s'épanouir au soleil à la suite de quelque atroce bouleversement social.

Les périodes de tempête irrégulière ont toujours été précédées de signes précurseurs, semblables à ceux que nous constatons aujourd'hui. Faisons la veillée des armes, le rosaire à la

main.

En ce qui concerne particulièrement cette pauvre Diana Vaughan, nous ne saurions mieux conclure qu'en rapportant les paroles de M. le docteur Bataille, alors que nous revenions ensemble :

« Elle a, du moins, un grand mérite, nous disait-il : elle n'est pas gangrenée, comme la plupart des autres ; son erreur provient de l'éducation insensée qu'elle a reçue de son père, protestant haineux. S'il est vrai qu'il faille un miracle pour la convertir, ce miracle, Dieu le fera peut-être.

Jamais, dans un triangle palladique, elle n'a voulu consentir à profaner une hostie, et ses chefs,

qui tenaient à elle comme propagandiste, ont dû la dispenser des épreuves sacrilèges. Sans doute, il lui sera tenu compte de cela là-haut. »

Commandeur Pierre Lautier,

Président général de l'ordre des Avocats de St-Pierre. »

La succession d'Albert Pike²⁷

Nos lecteurs savent que, dans ces derniers temps, on a cherché à créer une confusion dans les esprits, au sujet des hautes fonctions maçonniques remplies par l'illustrissime F. . Albert Pike, décédé en Lucifer le 2 avril 1891.

Cependant, il n'y avait pas à s'y tromper.

A cet égard, notamment, la *Croix de Reims*, peu après l'élection de Lemmi à la suprême grande-maîtrise de la secte, publia des renseignements on ne peut plus clairs et précis. Les voici²⁸ :

« Feu Albert Pike cumulait trois fonctions dans la haute-maçonnerie, et sa succession a été

répartie entre trois personnes :

1° Comme souverain pontife de la maçonnerie universelle, chef suprême du directoire dogmatique luciférien, Pike a eu pour successeur le sieur Albert-Georges, ingénieur, fils naturel du docteur Gallatin Mackey, lequel passe aux yeux des initiés pour le neveu du docteur et porte abusivement le nom de Albert-Georges Mackey. Cette nomination comme successeur à ce poste, a été connue de S. G. Mgr Meurin, qui l'a révélée au public profane bien avant la publication de l'ouvrage du docteur Bataille, et son renseignement, très fidèle, n'a jamais été contesté. Albert-Georges, luciférien incapable, vient d'être remplacé par Lemmi.

2° Comme souverain directeur du grand consistoire central pour l'Amérique du Nord, Pike a eu pour successeur le sieur Macdonald Bates, rentier, qui était auparavant son directeur-adjoint à ce même consistoire et qui était entré au sérénissime grand collège des maçons émérites en remplacement du sieur Thomas Tullock. Macdonald Bates est aussi luciférien ou palladiste.

3° Comme grand commandeur grand-maître du suprême conseil du rite écossais pour les Etats-Unis d'Amérique (juridiction sud), Pike a été remplacé par le sieur James Cuninghame, dit James Batchelor, médecin, entré au suprême conseil écossais en 1859. James Batchelor n'est pas luciférien, bien qu'il ait fait partie de la loge Euréka de la Nouvelle-Orléans, au sein de laquelle il y a un *triangle*.

Voilà qui est clair et doit empêcher désormais tout quiproquo. Rhemus. »

Ces lignes terminaient un article intitulé *l'Anti-Pape Luciférien* et consacré en grande partie à

Lemmi. C'est dans cet article que Rhemus a donné, le premier, l'extrait d'acte de baptême du

²⁷ Article paru dans la *Revue Mensuelle*, n°1, janvier 1894.

²⁸ Numéro du samedi 21 octobre 1893.

renégat enjuivé aujourd'hui vicaire de Satan.

Cet article fut reproduit par toute la presse catholique, et notamment par la *Croix Angevine* d'Angers

Veut-on savoir comment la *Vérité*²⁹ s'y prit pour mettre à profit les renseignements de Rhemus concernant l'acte de baptême d'Adriano Lemmi, tout en cherchant à entretenir la confusion au sujet de la succession d'Albert Pike ?

Elle employa un « truc » où éclate toute sa mauvaise foi.

L'article de Rhemus fut scindé en deux. La première partie, celle relative au baptême de Lemmi, fut servie aux lecteurs comme reproduction de la *Croix de Reims*, sous le titre *F. : Lemmi Le Converti*. La seconde ne fut pas donnée telle qu'on vient de la lire ci-dessus (ce qui aurait permis aux lecteurs de se rendre exactement compte des trois fonctions si distinctes de feu Pike) ; mais, dans un autre article, intitulé *Polémiques sur le diable*, on feignit d'attribuer à la

Croix Angevine ce que Rhemus avait dit de Batchelor, on laissait croire que Batchelor fut le seul

et unique successeur d'Albert Pike, et, comme l'article de Rhemus contenait en passant un mot désagréable pour M. Georges Bois, celui-ci tança vertement la *Croix Angevine*, qui cependant n'avait fait que reproduire la *Croix de Reims* et qui le disait expressément en tête de sa reproduction.

Les deux *Polémiques sur le diable et F. : Lemmi le converti* sont tous les deux, l'un à la suite de l'autre, dans le même numéro de la *Vérité*, numéro portant la date du jeudi 26 octobre ; et comme ils proviennent tous deux de coupures faites dans la *Croix Angevine*, expliquant qu'elle reproduit la *Croix de Reims*, il est absolument certain que M. Georges Bois, signataire des deux articles de la *Vérité*, savait très bien qu'il attaquait à tort la *Croix Angevine* ; mais il recourait à ce procédé digne de lui, pour perpétuer le quiproquo sur la question Pike-Mackey-Bachelor, tout en utilisant le document de Rhemus sur le baptême de Lemmi.

Le lendemain, la *Vérité*³⁰ feignait de s'être trompée la veille et publiait la note suivante sous la signature de son directeur :

« Nous avons attribué hier à la *Croix Angevine* un article que, sans doute, elle avait fait sien, mais qui a paru tout d'abord dans la *Croix de Reims*. **Une petite note, qui nous avait échappé**

à première lecture, en avertissait le lecteur.

C'est donc à la *Croix de Reims* qu'il convient de rendre la paternité d'un article où l'on accuse si délibérément de mauvaise foi habituelle notre excellent ami et collaborateur, M. Georges Bois, parce qu'il a l'audace grande, *avec une entière sincérité* et selon son droit, de discuter sérieusement la véracité de certains récits extraordinaires.

Quand on a l'honneur d'écrire dans un journal qui porte le crucifix en tête de ses colonnes, il semble que la contemplation de ce divin modèle devrait préserver de si discourtois et iniques procédés.

Auguste Roussel. »

Quiconque voudra constater la parfaite déloyauté du journal la *Vérité* n'aura qu'à se

procurer les deux numéros en question (ceux du 26 et du 27 octobre 1893) et demander, en même temps, à la *Croix Angevine*, le numéro où elle reproduisait l'article de la *Croix de Reims*.

M. Georges Bois et son directeur sont ainsi pris la main dans le sac.

Et c'est la *Vérité* qui ose parler de procédés discourtois et iniques ?... Franchement, c'est de l'aplomb !

²⁹ Journal catholique dirigé par Auguste Roussel.

³⁰ Numéro portant la date du vendredi 27 octobre.

Témoignage important au sujet du Dr Bataille

Le *nouvelliste de l'Ouest*, a publié, dans son numéro du 12 janvier 1894, une intéressante lettre que son directeur dit tenir « d'une personne sérieuse qui est allée interviewer le docteur Bataille ».

Voici cette lettre :

« Monsieur le
rédacteur,

Je crois que vous seriez agréable à un certain nombre de vos lecteurs en leur faisant connaître le témoignage que je viens vous apporter en faveur du docteur Bataille, l'auteur de la publication si répandue déjà et si critiquée, *le diable au XIXe siècle*. Un de mes amis m'ayant rendu compte d'un entretien qu'il avait eu avec ce docteur, à un voyage qu'il eut occasion de faire à Paris, je lui ai demandé la permission de livrer sa lettre à la presse, ce qu'il m'a permis.

Voici donc sa lettre telle qu'il l'a définitivement retouchée :

« J'arrivai, non sans peine, à découvrir l'adresse du docteur. A la librairie Delhomme et Briguet, où il reçoit le lundi dans la matinée, on m'avait répondu qu'il était pour le moment absent de Paris. Je sus là son nom sans la moindre difficulté. Ayant vu ensuite un ecclésiastique éminent du clergé de Paris (le chanoine Brettes), qui me parla en termes enthousiastes de l'ouvrage et de l'auteur, lequel il connaissait très bien et auquel il avait même communiqué quelques enseignements, je conçus plus que jamais le désir de voir le docteur lui-même.

Le lendemain de ce jour, j'eus l'occasion de me convaincre qu'à Paris, le clergé connaît très bien, au moins de son nom véritable, le docteur Bataille. J'arrivai aussi à connaître son adresse, et je pus le voir lui-même dès le soir, car il était de retour de son voyage.

Je crois bon de vous dire que, les circonstances ayant voulu que j'attendisse quelque temps à la porterie, j'en profitai pour demander quelques renseignements à la portière, personne distinguée, et ne répondant point au type reçu.

Elle me dit que le docteur était un homme très religieux, que même elle s'était demandée plusieurs fois comment il ne s'était pas fait prêtre (sic), que beaucoup d'ecclésiastiques venaient le voir, qu'il avait beaucoup voyagé dans sa vie, qu'il écrivait dans un journal illustré. Attendant vainement qu'elle touchât à la question du *Diable au XIXe siècle*, j'en dis un mot. Elle n'en avait point entendu parler.

Enfin le docteur arrive. Ce n'est pas sans émotion que je vois paraître cet homme qui, à en croire ses récits, avait été mêlé à tant de manifestations surnaturelles. C'est un homme grand, à l'apparence robuste, un peu grassouillet. Il vous reçoit avec bonté et avec beaucoup de simplicité. On est à l'aise avec lui et il vous parle en ami. On voit que c'est un marin, qui a l'habitude d'y aller rondement. Son langage manifeste une foi vive et chevaleresque. Il y a dans son caractère un touchant mélange d'intrépidité et de candeur dans la docilité à l'égard de l'Eglise. C'est un homme à l'imagination puissante, mais, en même temps, j'en suis convaincu, doué d'un sens très droit, d'un grand discernement et d'une très belle intelligence.

Je lui fais observer qu'on regrette qu'il ait adopté pour sa publication une forme si romantique et familière aux plus vulgaires productions de la presse. Il m'a répondu qu'il

avait précisément choisi ce mode de publication pour répandre plus sûrement, parmi toutes les classes de lecteurs, la connaissance du Palladisme. « Si j'avais fait une œuvre de savant, je n'aurais point été lu. »

« _ Pourquoi persistez-vous à cacher votre nom ? »

« Eh ! M'a-t-il répondu, c'est le secret de Polichinelle ; mon nom, tout le monde le connaît ; voyez vous-même comme vous avez su le trouver. On persiste à me le demander, et je m'obstine à ne pas le publier. »

(On m'a expliqué ailleurs que le docteur redoute d'être assiégé par les curieux.) Je lui dis encore :

« _ Vous ouvrez un nouvel horizon aux études maçonniques. » Il m'a répondu simplement :

« _ Non ; j'apporte seulement des faits qui prouvent l'existence de ce qui n'avait été jusqu'ici que soupçonné. »

Dans le cours de l'entretien, le docteur me montre des pièces constatant qu'il est inscrit comme médecin aux Messageries maritimes. Il me fait voir également un article d'une revue scientifique traitant d'un animal qu'il a découvert au moyen de dragages dans le cours de ses voyages, et auquel on a donné son nom.

Il ne paraît pas s'inquiéter beaucoup de l'accueil que reçoit son ouvrage. Il sait que penser de ceux qui le combattent dans le *Monde* et la *Vérité*. Une seule attaque l'a peiné, c'est celle qui venait de la part d'un membre du clergé. (Il s'agit de la critique si injuste et si déplacée de M. Delassus, directeur de la *Semaine Religieuse de Cambrai*, qui, à la parole du docteur Bataille, n'a pas craint d'opposer, comme celle d'un honnête homme, la parole de l'assassin F. . Cadorna³¹.)

Il a la conviction de rendre service à la religion en portant la lumière sur les agissements d'une association ténébreuse qui tend à se substituer à la franc-maçonnerie vulgaire, et dont la malice et l'impiété atteignent les dernières limites.

Voici, je crois, quelques-unes des raisons pour lesquels tant de bons esprits ont de la peine à ajouter foi aux récits du Dr Bataille... »

Depuis fin 1893, le vrai nom du docteur Bataille (Charles Hacks) a été publié dans la presse.

« Afin de ne pas être soupçonnés, ils se donnent volontiers pour adversaires de la franc-maçonnerie ; à l'occasion, ils en disent du mal, ou ils écrivent contre elle, si leur mission doit s'exercer dans la presse. Mais on aura vite remarqué que leurs attaques sont de celles qui sont indifférentes à la secte. Ils l'attaquent, par exemple, sur la question politique ; ils révèlent uniquement l'action parlementaire, que les loges ne cachent plus depuis longtemps. Alors, on les croit anti-maçons, et on leur accorde confiance dans le monde catholique. Seulement, quand il y a des révélations gênantes pour la maçonnerie, comme ce qui touche aux loges de femmes ou bien ce qui dévoile l'organisation centrale supérieure, aussitôt ils prennent feu et ils crient à l'exagération, à l'imposture ; ils font tout ce qu'ils peuvent pour détruire l'effet de la dénonciation publique des manœuvres secrètes les plus dangereuses pour la société chrétienne ; car, avec les sœurs maçonnnes, tenues rigoureusement inconnues, la secte agit jusqu'au foyer des familles, pour démoraliser, et, d'autre part, l'organisation centrale supérieure, c'est-à-dire le Rite Suprême ou Palladisme, est la véritable puissance, et la plus formidable, de la franc-maçonnerie. »

(Margiotta Domenico, *Souvenirs d'un trente-troisième*. Adriano Lemmi chef suprême des

³¹ Général Cadorna, franc-maçon avéré, envahisseur de la Ville éternelle et, de ce fait excommunié, assassin de soldats désarmés et de blessés.

Paul Rosen

Voici un article paru dans le numéro du 12 janvier 1894 de la *Revue Catholique de Coutances*

du chanoine Mustel :

« M. Paul Rosen s'est montré, dès le premier jour, l'adversaire le plus acharné du docteur Bataille. C'est de lui qu'on peut dire : « Pour le perdre, il n'est pas de ressort qu'il n'invente. » Tantôt, comme à Lille, il s'abouche avec les hommes dont il espère que l'opinion, s'il peut l'inspirer, s'infiltrera naturellement dans l'esprit des catholiques militants ; il donne le nom véritable de l'auteur, en insinuant que ce doit être un docteur allemand, si tant est qu'il soit docteur, qu'en tout cas il n'est qu'un prête-nom, un homme de paille, et que le véritable auteur du *Diable au XIXe siècle* est Léo Taxil, lequel, bien entendu, au dire de M. Rosen, ne mérite aucune créance, ne veut que gagner de l'argent en exploitant les catholiques *per fas et nefas*, de sorte que l'ouvrage qui paraît sous le nom du docteur Bataille n'est qu'un roman absurde, faux de tous points.

Tantôt il écrit, sous n'importe quel prétexte, aux hommes qui s'occupent des questions maçonniques, dans le but évident et bientôt avoué de combattre auprès d'eux, par des moyens analogues, les révélations du docteur et tout ce qui s'y rapporte.

Malheureusement pour lui, M. Paul Rosen est aussi maladroit qu'audacieux. Il m'en a amplement fourni la preuve.

Le premier prétexte qu'il imagina pour m'écrire était d'une absurdité enfantine. Je me serais présenté en m'autorisant de son nom, - à lui, Paul Rosen que je ne connaissais pas du tout, - chez M. Léo Taxil, avec lequel j'entretenais depuis plus de deux mois une correspondance suivie, intime, confidentielle !

Il avait tout simplement appris que, dans une visite à M. Léo Taxil, j'avais parlé de lui et

obtenu la confirmation, avec références dignes de toute confiance, des renseignements que j'avais reçus du comité anti-maçonnique de Paris.

Néanmoins, cet intrépide avertisseur s'empressa de m'envoyer coup sur coup quatre nouvelles lettres, - que j'ai gardées, - pour me prévenir : 1° Que Sophia Walder n'existait pas, et que j'étais le jouet d'un « fumiste mâle », lequel était, - il fallait s'y attendre, - M. Léo Taxil. - 2° Que « le Suprême Directoire Dogmatique » de Charleston « n'existe pas ». - 3° Que « le Grand Collège des Maçons Emérites n'existe pas. » - 4° Que « le Rite Palladique n'a aucun rapport avec la F. . Mac. . et est un groupement où, sous couleur de Spiritisme, on fait du naturalisme, et qui est conduit par des fumistes qui on tirent profit (pornographiquement et autrement). » - 5° Enfin que « le seul Mackey ayant eu des rapports avec Pike et avec le Rite Ecossois de la Juridiction Sud des Etats-Unis est le défunt docteur-médecin qui a été Grand Secrétaire Général du Suprême Conseil depuis 1844 jusqu'à sa mort, et pas autre chose que Grand Sociétaire ».

De plus, je savais que, d'après M. Paul Rosen, le seul successeur d'Albert Pike était le F. . Batchelor, et que les lettres de Sophia Walder, reçues par moi, étaient de l'écriture de Léo Taxil. C'est, du reste, ce qu'il a dit à un de mes amis que j'avais chargé de consulter chez lui, 9, rue Chappe, les « documents probants », les « preuves faisant foi

» qui n'étaient pas, me faisait-il remarquer « des simples dires, mais des réelles preuves matérielles authentiques », qu'il mettait chez lui à ma disposition.

Je n'avais besoin de consulter aucun des « documents de M. Rosen pour savoir que celui-ci me prenait pour un imbécile, ou, si l'on veut, pour un naïf et un ignorant *di primo cartello*. Je n'étais, grâce à Dieu, ni si bête ni si mal renseigné qu'il me faisait l'injure de le croire. Je n'en demandai pas moins à l'un de mes amis, très intelligent et que j'avais prévenu, d'aller chez lui et de lui demander la production de ses fameuses « preuves matérielles authentiques ».

Je savais à l'avance ce qu'elles étaient, M .Rosen n'ayant pu prendre sur lui d'en dissimuler le

caractère. C'étaient purement et simplement les livres et cahiers plus ou moins secrets - en tout cas, connus depuis longtemps, - du Rite écossais, l'un des Rites les plus importants de la franc-maçonnerie, mais simplement l'un des Rites. Or, comme tous les autres, ce Rite dépend du Suprême Pontificat maçonnique, tel que l'a établi Albert Pike, et il est absolument distinct et différent du Palladisme, qui, sans être composé uniquement de Francs-Maçons, domine et gouverne, non seulement l'Écossisme, mais tous les Rites et toutes les Puissances dont se compose la Franc-Maçonnerie universelle. C'est ce que je savais longtemps avant les révélations du docteur Bataille. J'avais suivi avec attention et j'avais compris, du moins en grande partie, les précieuses révélations données naïvement par le F.°. Hubert, dans la *Chaîne d'Union*, - que les francs-maçons ont tuée, parce qu'elle nous instruisait trop ; - j'avais lu le beau livre de Mgr Meurin. Je savais donc : 1° que Albert Pike n'était pas seulement un des chefs de l'Écossisme, - Président de la Juridiction Sud, - mais le chef de la Franc-Maçonnerie Universelle, ayant sous son obédience tous les Rites, même le Rite français qu'il avait excommunié, - et je connaissais le texte de son excommunication que j'avais publié, aussi bien que la fameuse encyclique par laquelle il défendait de donner à Lucifer, le Dieu Bon, le nom maudit de Satan, l'Ange déchu. Je savais donc que M. Paul Rosen ou était, quoique 33e, dupe des mensonges de ses FF.°, - ce qui me semblait difficile à admettre, - ou mentait avec l'effronterie d'un arracheur de dents.

J'en avais une autre preuve matérielle, aussi claire que le jour. Il prétendait, nous l'avons dit, que les lettres de Sophia avaient été écrites par M. Léo Taxil, et que les deux écritures se ressemblaient. Or, il est impossible d'émettre une assertion plus évidemment fautive. Il n'y a entre les deux écritures pas la plus légère ressemblance, ou bien il faut dire que les caractères d'imprimerie des éditions Lebel, de Versailles, sont des caractères elzéviens, ou encore qu'il n'y a nulle différence, quant à l'impression, entre les éditions liturgiques de Pustet, de

Ratisbonne, et celles de Tournai, de Matines ou de Reims. Il suffît d'émettre et plus encore de soutenir une affirmation de ce genre pour être complètement disqualifié.

Or, toutes les assertions de M. Rosen, que nous avons rapportées, en nous servant de ses propres termes, sont aussi manifestement mensongères et insoutenables. Ainsi : 1° Il est avéré que, depuis la mort du docteur-médecin Mackey, un autre personnage, fils naturel du premier, mais que celui-ci faisait passer pour son neveu, Albert-George, dit Mackey, a fait partie du « Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites » (lequel existe parfaitement, quoiqu'en dise M. Rosen), puis est devenu, à la mort d'Albert Pike, son successeur, non pas, il est vrai, comme chef du Suprême Conseil du Rite Écossais pour la Juridiction Sud des États-Unis, ni comme Président du Grand Directoire central pour l'Amérique du Nord, mais comme Président du Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, ou comme Pape de la Franc-Maçonnerie Universelle. C'est en cette qualité qu'il avait envoyé à Rome sa démission avant la réunion du 20 septembre au Palais Borghèse. Cependant nous croyons savoir qu'Albert-George, dit Mackey, qui vit, et dont nous avons eu l'adresse entre les mains, il y a quelques jours, ne se serait pas rallié au nouveau Souverain-Pontife maçonnique, Adriano Lemmi. Lui et les autres dissidents feront parler d'eux prochainement ; nous le savons encore et nous pouvons l'annoncer en toute certitude.

Quant a Batchelor, le prétendu successeur du Pape maçonnique Albert Pike, il ne remplaça celui-ci que dans la moindre de ses trois charges, ainsi que nous l'avons dit. Il est mort au mois de juillet dernier. Voici la note que lui consacre le *Bulletin* du Suprême Conseil : « James Cuninghame Batchelor descendait d'une famille écossaise établie à Québec (Canada). Il naquit dans cette ville, le 18 juillet 1818. Le Suprême Conseil de la juridiction Sud (Etats-Unis), le choisit pour Lieut. . Gr. . Comm. . le 22 juillet 1878, en remplacement du T. . Ill. . F. . Jean- Robin-Mac Daniel, décédé le 14 mai précédent, et le 18 octobre, Batchelor fut élu Lieut. . G. .

Comm. . *ad vitam*.

Quand 1^{er} Ill. . F. . Albert Pike, Gr. . Comm. . du Sup. . Cons. . depuis le mois de novembre

1851, sentit venir la mort, il appela le F. . Batchelor et lui remit la direction de l'Obédience ; il remplit cette fonction jusqu'à la mort du regretté Pike, au mois d'avril 1891 ; et le 17 octobre

1892, il fut élu Gr. . Comm. . *ad vitam* (septembre-octobre 1893, p. 163). »

James Cuninghame, dit Batchelor, médecin, n'était pas luciférien ni palladiste. Le Souverain Directeur du Directoire central de l'Amérique du Nord, un des quatre Directoires centraux entre lesquels se partage le gouvernement de la Maçonnerie universelle, sauf la Maçonnerie chinoise, est, depuis la mort d'Albert Pike, le F. . MacDonald Bates, membre du sérénissime Collège des Maçons Emérites (lequel, selon M. Rosen, n'existerait pas), et par conséquent luciférien et palladiste.

Nous ne suivrons pas M. Rosen sur tous les points que nous avons signalés. Cette question ne prend déjà que trop de développements. Il nous suffira de montrer comment il essaya de se donner raison auprès de notre obligé mandataire. Ce fut très simple, et nous l'avions prévu. Pour prouver qu'il n'y a pas de Triangles palladiques dans la Franc-Maçonnerie, il exhiba les livres, peu secrets, du Rite Ecossais. C'était enfantin. Autant vaudrait produire les statuts de la Confrérie du Rosaire pour établir que l'Ordre des Franciscains n'a jamais existé dans l'Eglise. Mais aujourd'hui, nier le Palladisme ou prétendre qu'il est étranger à la Franc-Maçonnerie, après les révélations de Mgr Meurin, celles de Rhémus, et les aveux des feuilles maçonniques, ce serait tellement audacieux, que M. Rosen lui-même ne l'oserait plus - Qu'il nous suffise d'emprunter à une note du *Bulletin maçonnique* d'octobre 1891, citée par Rhémus dans le premier numéro de la *Revue mensuelle*, l'indication suivante relative aux progrès de la secte en Espagne : « Au moment de la constitution du G. . Conseil. actuel, elle (la Franc-Maçonnerie) comptait 8 Loges supérieures, 136 ateliers avec 2 966 maçons. Depuis cette époque, elle s'est accrue considérablement par l'admission de : 1 Chambre de 30es, 12 Chapitres, 30 Loges

symboliques, 2 Loges d'adoption et dix-huit Triangles Les Loges symboliques

»³² -

comprennent les francs-maçons ordinaires, jusqu'au grade de Maître ; - les Chapitres sont les ateliers de Rose-Croix ; - les Chambres, que l'on nomme en France les Aréopages sont les ateliers de Kadosch ; - les Loges d'adoption sont celles où les Sœurs maçonnnes *travaillent* avec les Frères ; - quant aux Triangles, composés de Frères et de Sœurs, ce sont les réunions palladiques. Sur ce point, aucun doute n'est possible.

Il nous resterait, pour faire la pleine lumière, à dire ce qu'est M. Rosen. Mais la question est scabreuse. M. Rosen a publié sous son nom deux ouvrages antimaçonniques, *Satan et compagnie* et *l'Ennemie sociale*. Ces ouvrages sont pleins de documents que l'on peut, pour la plupart du moins, regarder comme authentiques. Auparavant, un ecclésiastique distingué de Paris avait publié sans nom d'auteur, mais avec des documents fournis par le même personnage, un ouvrage très incomplet, mais important et véridique, sous ce titre : *La Franc-Maçonnerie pratique*, en deux

volumes. Enfin, nous savons que, toujours par les soins de M. Paul Rosen, un nouvel ouvrage, contre lequel nous sommes en grande défiance, doit paraître prochainement. Le titre en sera, dit-on les *Kadosch-Kadoschim*. Ces maçons d'un grade secret, complètement inconnu, auraient, comme les Palladistes, des relations sataniques. M. Rosen n'écrit pas et, cela dans le sens le plus rigoureux du mot. Ses amis même n'ont jamais vu, paraît-il, son écriture ; nous avons essayé en vain de nous en procurer un spécimen. Y a-t-il là, comme on le croit volontiers, quelque mystère ?

³² Ici, l'auteur de cet article se trompe, car si effectivement, les Triangles palladistes existent, les Triangles dont il est fait question dans le *Bulletin maçonnique* sont différents. Cf. plus loin page 443. ATHIRSATA.

En quel pays M. Rosen a-t-il vu le jour ? Le nom qu'il porte est-il celui de son acte de naissance ? Ces questions ont été publiquement faites, mais en vain.

Dans les lettres qu'il nous a adressées, M. Rosen écrit pieusement : « Notre T. S. P. le Pape » ;

« Notre Mère la Sainte Eglise » ; il se montre très honoré et tire grand argument de ce qu'il a obtenu un Bref pontifical et une lettre du cardinal Rampolla³³ pour ses livres ; mais un homme qui le connaît fort bien, l'a fréquenté et le fréquente encore, quoiqu'il se défende d'avoir jamais eu avec lui d'autres rapports que ceux d'un client avec un marchand de livres, m'écrivait récemment : « Je sais qu'il est juif, que lui-même s'en vante très volontiers, et qu'il vend ses livres à ceux qui les paient, catholiques ou non. »

Tous ceux, et ils sont nombreux, auxquels j'ai parlé de M. Rosen, membres du comité anti- maçonnique, ecclésiastiques, laïques, ceux même qui ont collaboré avec lui, m'ont donné la même note, que l'un d'eux résumait ainsi, tout dernièrement, chez moi : « Je ne connais personne qui ait confiance en lui. »

On prétend encore qu'après avoir subi une condamnation maçonnique, suivie de son exclusion des loges, il serait rentré en possession de ses insignes ; ce qui ne pourrait s'expliquer que par une infraction à toutes les règles. Quel en serait le motif ?

M. Rosen a conservé des relations fréquentes avec M. Pétrou, député de Paris et encore conseiller municipal, une des colonnes de la franc-maçonnerie. Je sais que d'autres auteurs anti- maçonniques continuent de voir quelques-uns de leurs anciens amis qu'ils ont connus dans les Loges, et je ne veux tirer de ce fait aucune conclusion.

Un dernier mot : un de mes amis, un prêtre distingué du clergé de Paris, membre actif du comité antimaçonnique ayant proposé d'abord au docteur Bataille, puis à M. Rosen, un colloque chez lui, le docteur accepta de suite, avec un vif empressement. M. Rosen refusa net et se répandit, selon son habitude, en violentes injures contre l'auteur du *Diable au XIXe Siècle*, dont il prononce toujours le nom avec un accent de haine extraordinaire.

M. Rosen protestera peut-être contre ces informations. Pour obéir à la loi, nous publierons sa protestation, à laquelle nous ne répondrons pas. Mais nous maintenons à l'avance ce que nous venons d'écrire d'après des sources que nous avons sérieusement contrôlées.

L.-M. Mustel. »

Quivis, dans un article de la *Revue Mensuelle*, apporte les précisions suivantes :

« Nous croyons que M. le chanoine Mustel a donné à M. Paul Rosen un peu trop d'importance comme auteur antimaçonnique.

Dans ses deux livres, M. Rosen n'a nullement fait œuvre d'auteur, mais uniquement travail de compilateur sans même adjoindre à ses coupures le fruit de ses observations personnelles.

Et pourtant M. Rosen aurait pu dire et raconter beaucoup de choses. Il ne faut pas oublier qu'il a reçu l'initiation jusqu'au 33e degré du Rite Ecossais. Bien qu'il soit un initié avec l'anneau, c'est-à-dire un membre des hauts-grades à qui l'accès des triangles est fermé, il a certainement assisté en personne à des séances dont la narration aurait été du plus vif intérêt pour les catholiques.

M. Rosen, sauf erreur, doit avoir bien près d'une soixantaine d'années, et, mêlé de bonne heure aux conspirations et aux sociétés secrètes, il a de trente-cinq à quarante

ans de maçonnerie. Il aurait donc pu être, s'il l'avait voulu, un témoin révélateur de premier ordre.

Il s'est, au contraire, borné à rassembler en deux volumes des extraits de divers bulletins officiels maçonniques. Il a fait cela ni plus ni moins ce que les auteurs en profanes

antimaçonniques ont fait ; avec cette différence que ceux-ci ont été obligés de passer des années

³³ Hasard, nous verrons pourquoi dans le dernier chapitre : « Le Marquis de la Franquerie et Diana Vaughan », page 547.

entières à recueillir des documents, - l'œuvre du R. P. Deschamps représente trente ans de recherches patientes et minutieuses, - tandis que M. Rosen n'avait qu'à aller au Suprême-Conseil ou au Grand-Orient, à y copier à la bibliothèque et aux archives ce qui lui convenait, et à acheter dans les librairies maçonniques les livres qui ne sont pas vendus aux profanes. Le mérite, on le voit, n'est pas grand ; encore faudrait-il que M. Rosen eût publié précisément ce qui gêne la secte, tandis qu'il n'a mis au jour que des reproductions de recueils maçonniques et de bulletins sur ce que les Enfants de la Veuve ne cachent plus depuis longtemps.

Sur l'importante question des sœurs maçonnnes, M. Rosen n'a absolument rien dit si ce n'est un chiffre général sans aucune explication.

Cependant, lui, *trente-troisième*, ne pouvait ignorer les innombrables documents que notre ami A.-C. De la Rive va publier incessamment dans son volume *La Femme et L'Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle* (sous presse).

Sur l'Italie, M. Rosen a servi au public français des coupures de la *Rivista della Massoneria*

italiana, bulletin officiel que les profanes se procurent sans grande difficultés, et où, à raison de cela, Lemmi n'imprime que ce qui peut ne pas demeurer caché. Presque tout ce que M. Rosen a divulgué (?) en fait d'extraits de cette revue avait déjà été publié, en Italie même, par la *Civiltà Cattolica*, journal des RR. PP. jésuites. Bien mieux, il nous semble que, puisque M. Rosen dans son dernier livre, était si prodigue de reproductions de circulaires de Lemmi, outrageantes au plus haut degré pour la personne du Souverain Pontife Léon XIII (nous le ne blâmons pas d'avoir fait connaître ces infamies), il aurait dû, en même temps, démasquer Lemmi et publier dans son livre le texte du jugement le condamnant pour vol, - texte que M. Rosen ne pouvait pas ignorer, puisque les francs-maçons hostiles à Lemmi l'ont envoyé à tous les 33es résidant en Italie, en Espagne et en France.

Donc, sur la question des révélations de M. Rosen, il est avéré qu'elles sont loin d'avoir l'importance que quelques organes de la presse catholique leur ont attribué, par manque de réflexion, en oubliant de se dire que l'auteur en question aurait pu apporter à l'Eglise autre chose que des coupures, mais un témoignage de faits vus et vécus.

Quant à dire que M. Rosen est encore juif, nous n'irons pas jusque-là. En effet, le détracteur acharné du docteur Bataille, l'homme qui s'est posé dès le début comme son ennemi personnel,

a raconté à plusieurs personnes que le Saint-Père Léon XIII, heureux au plus haut point de sa conversion, avait tenu à lui administrer lui-même le sacrement du baptême, et qu'après cette cérémonie, qui avait eu lieu au Vatican, le Souverain-Pontife lui avait fait cadeau d'un magnifique chapelet, chef-d'œuvre de joaillerie artistique, d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

Il est vrai que M. Rosen, quand il raconte son baptême par Léon XIII, ajoute ceci :

Tandis

qu'il se retirait, un des prélats de la Maison du Pape, le félicitant, lui apprit que ce superbe chapelet avait souvent été demandé, mais en vain, au Saint-Père par une princesse romaine, que le monsignor lui nomma. « Vous comprenez qu'alors, conclut carrément M. Rosen, je n'ai fait qu'un saut chez la princesse, et que je lui ai vendu le chapelet, dont elle a été, ma foi, enchantée ! »

Ce trait peint bien M. Rosen, et c'est par des récits de ce genre, dépouillés de tout

artifice, qu'il a vu peu à peu s'éloigner de lui les catholiques clairvoyants.
Mais cela n'empêche pas que nous serions bien curieux de voir l'extrait de baptême ! Quivis. »

L'entrée de Taxil à la *Revue Mensuelle*

Voici les raisons de l'entrée de Léo Taxil comme collaborateur à la *Revue Mensuelle* :

« M. Georges Bois m'ayant fait intervenir dans la mauvaise querelle que, depuis neuf mois environ, il cherche au docteur Bataille, dont je m'honore d'être l'ami, j'ai prié celui-ci de vouloir bien me permettre de prendre à ma charge le soin de faire connaître son étrange et obstiné contradicteur.

Ce sera mon entrée à la *Revue mensuelle*, puisque le docteur m'a demandé d'y collaborer.

Tout d'abord, pour que les fidèles abonnés du *Diable au XIXe Siècle* ne s'étonnent pas outre mesure de me voir ainsi marcher aux côtés du docteur, quoique ayant sur un point (la question antisémite) des idées diamétralement contraires aux siennes³⁴, je dois dire qu'il a été bien entendu entre nous que ma collaboration n'impliquerait aucunement mon adhésion à sa manière de voir là-dessus ; je laisserai absolument de côté cette seule question qui nous divise, et je m'occuperai uniquement de maçonnerie, dans le sens strict.

Je ne pouvais pas, du reste, refuser de venir combattre aux côtés de mon ami. Bataille est un ancien camarade d'enfance, dont j'ai toujours aimé la loyauté et admiré le caractère chevaleresque.

C'est sur lui que j'écrivais ces lignes, bonnes à rappeler, dans les *Confessions d'un ex-Libre-Penseur*³⁵, en décembre 1886 ; On ne dira pas qu'elles ont été publiées à l'époque pour les besoins de la cause actuelle.

Je racontais les années d'exil que j'ai dû passer à Genève pour m'éviter de subir des condamnations de presse, dont j'avais été frappé au temps de l'état de siège, après la Commune, et je disais que j'avais connu là la misère et son pain noir.

« Ma détresse, écrivais-je donc dans les *Confessions*³⁶, fut soupçonnée de loin par un camarade d'enfance, qui, bien que conservateur, m'affectionnait au point de se compromettre pour moi. Notre liaison l'avait brouillé avec bien des personnes qu'il fréquentait.

Lors donc - c'était pendant le régime du 16 mai - mon ami H****³⁷, aujourd'hui l'un des médecins les plus distingués de Marseille, m'écrivit pour me démontrer « l'absurdité de mon

entêtement à défendre une cause qui, tant par elle-même que par ses adhérents, ne m'offrait,

disait-il, qu'ingratitude et désillusions ».

Il déploya toute son éloquence pour me convaincre.

Un important journal conservateur allait être fondé dans le Midi. H**** m'offrait une place de

6 000 francs par an, et les directeurs de l'organe se faisaient fort d'obtenir, de toutes les congrégations religieuses qui m'avaient poursuivi, la renonciation aux jugements de condamnation prononcés contre moi.

Je remerciai très cordialement mon ami ; mais je lui répondis que « j'aimais mieux mourir de faim en exil plutôt que d'abandonner la cause de la République ».

Quand, dans cette autobiographie fort incomplète, je fis le court récit de ce petit incident, je n'avais en vue que de montrer quelle fut ma folle obstination dans mes

années d'égarement.

J'aurais pu raconter bien d'autres traits de ce camarade, alors inconnu du public, qui devait devenir un jour le docteur Bataille et avoir tout à coup une renommée dans le monde entier.

A la triste époque que je viens de rappeler, presque tous mes anciens amis de collège m'avaient tourné le dos, et je ne dis pas qu'ils eurent tort. Bataille fut un des rares qui _____

³⁴ Fait très important à garder en mémoire, quand plus tard on voudra faire de Taxil l'auteur du *Diable au XIXe siècle*.

³⁵ Taxil Léo, *Confessions d'un ex-Libre-Penseur*, Letouzey et Ané, Paris, 1887.

³⁶ Page 176.

³⁷ C'est-à-dire Hacks.

continuèrent à me voir, essayant de me ramener dans le droit chemin, et, comme il est plus âgé que moi de quelques années, il me parlait avec une sorte d'autorité affectueuse.

Il avait aimé la mer dès son plus jeune âge et avait ce sans-façon, cette rondeur qui caractérise si bien les marins.

Il lui arrivait de tomber chez moi à l'improviste, de grand matin.

« _ Je viens de prier pour toi aux pieds de la Bonne-Mère de la Garde, impie ! me disait-il... Faut-il que tu sois fou pour ne pas comprendre que tu t'es fourré, comme un imbécile, entre les griffes du diable ! et tu sais, méfie-toi, tu as le cou court ; une attaque d'apoplexie peut t'enlever un de ces quatre matins, et je te réponds que messire Lucifer, que tu sers avec tant de zèle, ne te lâchera pas alors !... Enfin, Dieu est si bon qu'il écouterà sans doute les prières de tes vrais amis ; il te ramènera à lui, malgré toi... J'ai confiance. »

Je l'invitais à ne pas me casser la tête avec ses exhortations et à me parler d'autre chose.

Un jour, il se trouva me rendre visite au moment où un de mes collaborateurs, nommé Henri Leloup, venait de m'apporter un article dont il m'achevait la lecture. C'était une diatribe violente contre un Père jésuite, qui avait depuis longtemps quitté la ville, mais y avait laissé de nombreuses œuvres et une réputation de saint, le R. P. Tissier. En entendant les dernières phrases de l'article, au moment où il entra, Bataille ne put maîtriser son indignation. Hors de lui, il arracha à mon collaborateur les feuillets du manuscrit, en s'écriant :

« _ Mais c'est abominable, d'écrire de pareilles choses ! C'est une infamie ! Le Père Tissier

est un saint prêtre ; on n'a pas le droit de parler de lui de la sorte !... Eh bien, je suis heureux d'être venu ici ; comme cela, cet abominable article ne paraîtra pas.

Ainsi qu'on pense bien, Leloup protesta, disant que le docteur n'avait pas à se mêler de notre journal et qu'il avait commis un attentat à sa propriété, puisqu'il était l'auteur de l'article si brusquement arraché de ses mains et déchiré.

« _ Ah ! C'est vous qui avez écrit ces horreurs ? Riposta Bataille, c'est vous qui vilipendez un religieux irréprochable ? C'est vous qui trouvez que mon ami n'est pas assez égaré et qui l'excitez encore, qui lui fournissez des turpitudes pareilles pour augmenter le scandale qu'il donne ?... Eh bien, vous allez avoir affaire à moi ! »

Et, en disant cela, Bataille, hors de lui, avait pris mon collaborateur au collet ; il lui tordait la cravate, ma foi, à l'étrangler, et déjà il commençait à lui allonger quelques coups de poing. Je me précipitai la lutte était trop inégale, car le docteur est un robuste gaillard, pouvant aisément assommer un homme en le boxant à l'anglaise. Bref, mon intervention nécessaire mit fin à la scène, et Bataille s'en alla, en nous lâchant une véritable bordée de reproches des plus indignés. Quant à Henri Leloup, il ne voulut jamais refaire son article et me déclara que, tant que je

recevrais chez moi des amis de ce genre, il ne collaborerait plus au journal ; et, de fait, peu après

il m'envoya sa démission.

Je n'ai pas besoin de dire, d'autre part, que cette mésaventure survenue à Leloup chez moi me mit en froid, pendant quelque temps, avec mon bouillant ami.

Lui, il continuait à prier pour moi, et, dans le monde des honnêtes gens qui se scandalisaient de mes écrits, il me défendait.

« _ Il n'est pas mauvais, au fond, disait-il de moi partout ; il est détraqué, il s'est perdu

par des fréquentations d'impies, mais il reviendra ; vous verrez qu'il reviendra. J'en suis sûr, il a fait une bonne première communion. »

J'y insiste, Bataille est un de ceux qui n'ont jamais désespéré de ma conversion.

J'ai tenu à retracer ces quelques traits de lui pour que le public catholique comprenne bien que cet homme a vraiment un caractère à part.

Lorsque les sectaires qu'aujourd'hui nous combattons tous deux réussirent pour la première fois à imposer à ma ville natale une municipalité ennemie de l'Eglise, le premier acte des édiles

radicaux et libres-penseurs fut d'interdire les processions. Ils supprimèrent jusqu'à la procession de la fête du Sacré-Cœur, qui était plus qu'une cérémonie traditionnelle, car elle avait pour cause, à titre de reconnaissance populaire, un vœu solennel fait par l'évêque Mgr de Belzunce, le chevalier Roze et les échevins de 1720, lors de la terrible peste qui désola la ville ; et ce vœu, on le sait, avait désarmé la colère du ciel et fait miraculeusement cesser le fléau ; c'était donc, de la part de la ville, une dette sacrée.

Les catholiques furent consternés, en présence d'une telle audace des sectaires. Interdiction étant faite au clergé de sortir des églises, quelques jeunes gens des diverses classes, aristocratie, bourgeoisie, artisans et ouvriers, résolurent, pour protester contre l'arrêté impie de la municipalité radicale, de porter des couronnes, le jour de la fête votive, aux pieds de la statue de l'évêque Belzunce. On annonça alors que la manifestation serait réprimée, que la police, qui, à Marseille, est sous les ordres du maire, disperserait les groupes catholiques, et tout le monde s'attendait à une vraie bagarre, si nos jeunes gens donnaient suite à leur généreux dessein. Elle eut pourtant lieu, la manifestation, calme, mais prête à résister aux violences des usurpateurs du pouvoir. Je vois encore, parmi les manifestants, mon ami Bataille, sa couronne à la main et un revolver à la ceinture. Un abîme séparait nos opinions alors ; mais j'admirais tout de même sa crânerie. La police municipale n'osa pas engager la lutte, le sang aurait coulé, et elle n'aurait peut-être pas été la plus forte ; car, s'il y avait eu conflit, la population tout entière se serait sans doute laissé entraîner par ces jeunes gens. Le peuple, nul ne l'ignore, aime les vaillants.

Il serait facile de raconter bien d'autres épisodes de la vie si mouvementée de Bataille, épisodes que je connais et qu'il laissera dans l'ombre, soit parce qu'ils ne se rapportent pas directement à sa mission anti-luciférienne, soit par modestie ; mais j'offenserais, précisément, sa modestie si j'en disais davantage, et je dois me taire.

Je n'ajouterai donc que ceci, c'est que mon brave et loyal ami a laissé le meilleur souvenir dans les familles catholiques de Marseille et partout où il a vécu. Je n'en veux pour preuve qu'une lettre d'un de ses confrères marseillais, le docteur R***, lui écrivant, il y a quelques mois :

« Bien que la suscription de ma lettre porte le nom de... Bataille, je sais que j'écris au docteur

H***, bien connu ici... Le docteur G*** et sa famille, avec qui je suis en relations suivies, vous ont connu chez l'abbé Laugier ; et à la *Croix de Marseille*, comme en maintes bonnes places, vous ne manquez pas de solides amitiés. »

Aussi n'est-ce pas dans les journaux marseillais, qui défendent la cause de Dieu, que les calomnies de M. Georges Bois trouveront jamais un écho.

Maintenant, les lecteurs de *Revue Mensuelle* comprendront sans peine quelle la
la
agréable

surprise me causa Bataille, lorsqu'au cours de l'année 1892 il vint me confier le secret de son enquête, qui, pensait-il alors, n'avait plus besoin que d'un an pour être complètement terminée ; sur ce qui l'intéressait concernant la franc-maçonnerie, il était déjà, disait-il, entièrement fixé ; il lui restait uniquement à finir son étude sur deux organisations secrètes, antisociales comme la maçonnerie, mais dans un autre sens.

J'étais le premier laïc à qui il révélait la mission qu'il s'était donné onze ans auparavant ; seuls, quelques ecclésiastiques, des religieux, en nombre très restreint,

avaient reçu ses confidences. Comme ami, devant en partie à ses prières mon retour à la vérité, et comme auteur antimaçonnique, j'étais tout naturellement désigné pour le seconder, le jour où il jugerait le moment venu de publier son enquête. Mais il se produisit ceci, qui était inévitable étant donné qu'il nous annonçait (avec preuves à l'appui) que la lutte de la secte maçonnique contre l'Eglise allait avant un an entrer dans la période aiguë, les personnes qui étaient dans la confiance furent unanimes à déclarer que le docteur commettrait une fausse manœuvre en retardant plus longtemps ses révélations qu'il voulait rendre publiques, selon le conseil de Léon XIII dans

Les éditeurs MM. Delhomme et Briguet consentirent volontiers à se charger de cette publication ; mais ils exigèrent que Bataille soumettrait son manuscrit à un théologien, dont le concours s'est trouvé être une constante approbation. En outre, ils me prièrent, vu qu'une publication en livraisons illustrées était chose nouvelle pour eux, de me charger de la partie matérielle (direction des dessinateurs, spécialement), puisque j'avais une longue expérience de ces sortes d'éditions populaires³⁸.

Pendant ces pourparlers, Bataille et moi nous nous étions expliqué sur nos sources d'informations maçonniques. On comprendra que je me taise sur les moyens dont mon ami dispose pour avoir des renseignements, même aujourd'hui. De mon côté, j'avais un petit noyau de correspondants sûrs. Aussi, fût-il convenu que, sans nous faire connaître l'un à l'autre nos informateurs réciproques, un contrôle sévère serait établi, attendu que Bataille comptait ne pas se servir uniquement des notes prises au cours de son enquête.

C'est ainsi que l'œuvre du docteur a pu lui être absolument personnelle, sans aucune collaboration dans le sens propre du mot, mais avec un concours de surveillance amicale tant au point de vue théologique qu'au point de vue des faits strictement maçonniques. Dire, comme on l'a dit, que l'œuvre a trois auteurs, c'est émettre une contre-vérité ; autant vaudrait dire que les divers et nombreux abonnés qui ont signalé à Bataille soit un texte à citer soit un fait surnaturel produit en dehors des triangles sont tout autant de collaborateurs.

La publication, par son caractère et l'ampleur du sujet qu'elle traite, est certainement exceptionnelle, constitue un ouvrage tout à fait à part ; mais elle n'en constitue pas moins un travail rigoureusement personnel, résultat d'une enquête personnelle. Les lecteurs, du reste, ne s'y trompent pas.

Si donc un ouvrage paraissait ne pas devoir être attaqué, c'était bien celui-là. Certes, chacun avait le droit de le discuter, et Bataille ne s'est jamais formalisé d'une discussion. Il est quatre personnes qui, vis-à-vis de lui, se sont posées non comme des critiques, mais comme des adversaires, allant jusqu'à l'outrager dans son honneur.

Une discussion loyale a été, par exemple, celle de M. le chanoine Ribet. Mais, pour ne citer ici que M. Georges Bois, parmi les quatre adversaires du docteur, il est impossible de ne pas voir

dans ses attaques le parti-pris, le désir d'insulter quand même. Il semble que ce journaliste, voyant la vogue de l'ouvrage d'un inconnu, conquérant du premier coup la notoriété par son talent et l'énergie de son caractère, se soit dit : « Tiens ! Pourquoi n'essaierais-je pas de paraître être quelqu'un, en combattant à outrance et avec éclat cet auteur nouveau qui éclipe ma nullité ? » C'est ce sentiment qui inspirait un abonné du docteur, lorsqu'il lui écrivait : « Cette levée de quelques boucliers rouillés contre vous, c'est la grande colère des bouquins qui ont fait four. » Mais ce n'est peut-être pas rien que cela.

Or, puisque j'ai dit que Bataille est estimé et aimé de tous ceux qui le connaissent, il me faut, étant avant tout impartial, citer l'appréciation de quelqu'un qui a déclaré publiquement se porter garant pour M. Georges Bois.

³⁸ Ce sont là les seuls apports de Léo Taxil dans le *Diable au XIXe siècle*.

M. de Marolles a fait publier dans la *Vérité* le certificat que voici, daté du 7 décembre 1893 :

« Absent de Paris, je n'avais pu lire avant aujourd'hui, dans la publication mensuelle du *Diable au XIXe siècle*, les attaques dirigées contre M. Georges Bois. Je ne veux aucunement prendre parti sur les questions de fond qui divisent M. Bois et M. le docteur Bataille. Ayant l'honneur de présider le comité anti-maçonnique en l'absence d'un président titulaire, j'ai toujours demandé que la plus grande réserve fût apportée dans ces matières délicates. Mais, comme président de la corporation des publicistes chrétiens, il m'est impossible de ne pas rendre publiquement hommage à l'honorabilité et à la dignité de caractère de notre secrétaire et confrère M. Georges Bois.

Les attaques dont il est l'objet ont un caractère personnel étranger à une polémique de

doctrine, et dire de lui qu'il est l'auxiliaire du Grand Orient, après le remarquable ouvrage dont il est l'auteur sous le titre de « *Franç-maçonnerie nouvelle du Grand-Orient* », c'est lancer une calomnie qui appelle une énergique protestation de la part de ses amis. En la formulant, je suis persuadé que je réponds à la pensée de tous ceux qui connaissent et estiment M. Georges Bois. » Nous avons donc, en face l'un de l'autre, deux hommes déclarés parfaitement honorables, et me voici bien à l'aise. Cependant, il est nécessaire de constater que, dans son certificat, M. de Marolles commet une grosse erreur de fait : il dit que M. Bois est attaqué. Ou la langue française n'a plus aucun sens, ou « attaquer quelqu'un » signifie « faire contre lui acte d'agression » ; et il faut que le garant de M. Georges Bois n'ait jamais lu la *Vérité*, puisqu'il lit d'autre part le *Diable*, pour donner au docteur le rôle d'agresseur. En bon français, celui qui engage un combat, une polémique violente, attaque, et celui qui riposte, se défend. Or, l'agression de M. Bois date du lundi 19 juin 1893, elle a été suivie d'autres attaques multipliées, et le premier mot désagréable écrit par le docteur contre M. Bois, a paru le 5 septembre ; M. Bois, ce jour-là, a été qualifié d'« aboyeur » ; il y avait environ trois mois qu'il traitait publiquement Bataille d'« imposteur », et si fréquemment qu'il serait trop long de faire le compte de ses articles insultants. Du reste, il l'a reconnu expressément. Dans je ne sais plus laquelle de ses diatribes de la *Vérité* (je m'y perds, tant il en a été prodigue), il écrivait en parlant du docteur : « il est vrai, dès le début, j'ai traité son œuvre d'imposture et de supercherie ». Je cite de mémoire, mais je suis certain de ne pas me tromper ; cet aveu narquois

m'avait frappé.

Par conséquent, voici d'abord un point qui est au-dessus de toute contestation, malgré même le certificat de M. de Marolles : ce n'est pas le docteur qui a attaqué, c'est lui qui a été attaqué. Et il faudrait qu'il descende bien bas dans l'injure, pour dégringoler au degré des grossièretés de M. Bois ; et je parle ici seulement des dénigrements publics.

Voyons, à présent, lequel des deux a trompé le public.

L'une des rengaines de M. Georges Bois est celle-ci : Il prétend que, jusqu'à une

certaine conférence faite dans le local du Salon Bibliographique par le docteur Bataille, celui-ci ignorait la mort du F. Mackey (celui qui fut le secrétaire du Suprême Conseil du Rite Ecossais, siégeant à Charleston pour la juridiction sud des Etats-Unis d'Amérique), et il soutient cela parce que, dit-il, le docteur a révélé, dans le *Diable au XIXe siècle*, que le successeur immédiat d'Albert Pike comme Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle, président du Suprême Directoire Dogmatique, également siégeant à Charleston, a été le F. Albert-Georges Mackey (aujourd'hui démissionnaire et remplacé par Lemmi).

Et, partant de là, M. Bois dit, s'adressant à Bataille :

³⁹ Suite de l'article de Léo Taxil.

« _ C'est moi qui vous ai appris, à cette conférence, que Mackey est mort dix années avant Pike, c'est-à-dire en 1881, et que le successeur de Pike a été Batchelor. Au lieu de reconnaître votre erreur, vous avez alors mis en avant un certain Albert-Georges Mackey, lequel n'existe pas et n'a jamais existé, et dont vous avez fait un prétendu neveu de l'autre Mackey. »

Appelé à la rescousse, M. Paul Rosen, à qui la *Vérité* ouvre largement ses colonnes en qualité d'ami intime de M. Bois, écrit :

« _ Albert-Georges Mackey ? C'est un mythe, un personnage imaginaire ; il n'y a jamais eu qu'un seul et unique Mackey, le docteur Gallatin Mackey, décédé le 20 juin 1881. Albert Pike est mort le 2 avril 1891 ; donc, aucun Mackey n'a pu lui succéder. »

De la part de M. Rosen, cette affirmation est au moins étonnante. L'existence d'Albert-Georges Mackey est mentionnée par lui : 1° Dans le *Cours de Maçonnerie pratique*, ouvrage dont il a fourni les documents à M. le chanoine Brettes, qui l'a écrit, au premier volume, pages

178, 179, 180, 183, 187, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 273, 279, 375, 376, 377, 378, et au deuxième volume, page 3 ; soit dix-huit mentions bien claires, bien précises, avec le nom en toutes lettres, et ces mentions sont dues justement à M. Paul Rosen ; 2° dans le volume *l'Ennemie sociale*, qui est uniquement de M. Rosen, page 257, mention du même frère haut-gradé.

Mais, en parlant d'Albert-Georges Mackey dans les deux ouvrages en question, M. Rosen commet une erreur : il lui attribue le *Lexicon of Freemasonry*, qui est du docteur Gallatin.

Cette erreur est-elle involontaire ?

Une telle question n'est pas sans importance, on va le voir. M. Rosen connaissait-il réellement le *Lexicon of Freemasonry* ? Ce qui est constaté, c'est que M. Rosen a fait de ce livre plusieurs citations très exactes ; ce qui est constaté aussi, c'est qu'il a toujours, dans ses ouvrages, passé sous silence la question des Sœurs maçonnnes, si irritante pour les frères trois-points, qu'il n'en a jamais publié les rituels, même les plus anodins, qu'il n'a jamais fait la moindre allusion à leur fonctionnement ni même à leur recrutement, et qu'à quiconque lui demande un renseignement à ce sujet il répond qu'aucune organisation de maçonnerie féminine n'existe, qu'il n'y a pas de loges androgynes, et que ceux qui parlent de sœurs maçonnnes sont des menteurs ; et lorsqu'on lui met sous les yeux les preuves de l'existence de la maçonnerie féminine, M. Rosen répond :

« Il y a peut-être des sœurs maçonnnes en Espagne ; mais c'est tout, et en France il n'en existe pas. » Or, le *Lexicon of Freemasonry* est un des rares ouvrages de la secte, qui avouent l'existence des loges androgynes ; le docteur Gallatin Mackey y mentionne même des grades très curieux, tel celui intitulé « l'Héroïne de Jéricho » ; en outre, il reconnaît formellement que la maçonnerie féminine fonctionne en France. Donc, les citations exactes que M. Rosen fait de ce livre donnent à penser qu'il le connaît ; mais alors c'est bien volontairement qu'il omet de parler des sœurs maçonnnes, et son attitude, qui va jusqu'à la négation parfois, est au moins bizarre.

Interrogé, M. Rosen a répondu qu'il connaissait parfaitement le livre, qu'il l'avait eu souvent entre les mains. Eh bien, pourquoi alors créer une confusion entre les deux Mackey ? L'auteur du *Lexicon* donne, dès le début de son ouvrage, son prénom de Gallatin en toutes lettres ; partout, sa biographie le donne aussi, et ce prénom-là est

assez peu commun pour ne pas être oublié.

Quoiqu'il en soit, ces diverses bizarreries de la conduite de M. Rosen l'avaient rendu suspect à mon ami Bataille ; si bien que, l'occasion s'étant fortuitement présentée de voir si notre homme était de bonne foi ou non en créant un quiproquo sur les deux Mackey, le docteur ne la laissa point échapper.

C'était dans les premiers jours de mars 1893. M. le chanoine Mustel venait de publier son premier article sur Sophie Walder. L'*Univers* fit prévenir Bataille qu'il allait le reproduire, et le

docteur, qui n'avait point encore des relations avec ce journal passa à la rédaction. On lui montra les épreuves. M. le chanoine Mustel, ignorant la mort d'Albert Pike, avait commis une erreur ; il parlait de lui comme du chef suprême alors vivant. Bataille, qui, à ce moment, avait déjà publié son 4e fascicule (livraisons 31 à 40), dit au secrétaire de la rédaction : « Le grand- maître du souverain directoire dogmatique de Charleston est actuellement Albert-Georges Mackey. »

« _ Rédigez-nous vous-même la note », fit le secrétaire. Et c'est alors que Bataille, sachant que M. Rosen était reçu assez souvent à la rédaction de 1'*Univers* (on ne se défiait pas de lui à cette époque), qu'il y donnait parfois des renseignements maçonniques, eut l'idée de rédiger la note exactement comme M. Rosen l'aurait rédigée lui-même. En d'autres termes, il écrivit :

« Actuellement, le grand-maître du souverain directoire dogmatique de Charleston est le F. . Albert-Georges Mackey, précédemment vice-président du sérénissime grand collège des maçons émérites », et il ajouta : « Auteur du *Lexicon of Freemasonry* », attendu que M. Rosen, fournisseur de renseignements maçonniques à 1'*Univers*, avait toujours qualifié Albert-Georges Mackey d'auteur du *Lexicon of Freemasonry*, et que, pour le public du journal, l'addition de ces cinq mots n'avait pour le moment aucune importance.

La personne visée par cette erreur *intentionnelle* était M. Rosen. Ceci se passait le 11 mars, ainsi que M. Bois l'a rappelé exactement, à plusieurs reprises.

M. Paul Rosen tomba en plein dans le panneau qui lui avait été tendu. Lorsqu'il vit l'article et la petite note quelques jours après, il oublia tout à fait qu'il avait dix-neuf fois mentionné publiquement l'existence d'Albert-Georges Mackey; il se concerta avec M. Georges Bois, croyant tous deux qu'ils allaient écraser le docteur Bataille, à qui ils avaient voué une haine que tout le monde s'accorde à trouver incompréhensible. Aussi, lorsqu'eut lieu la conférence du Salon Bibliographique, M. Bois, qui n'avait rien dit encore et qui croyait faire éclater une

bombe foudroyante, s'écria : « Monsieur le docteur, voulez-vous me permettre de vous apprendre que le F. . Mackey, dont vous faites le successeur d'Albert Pike, est mort en 1881, soit dix ans avant Pike, et que le successeur de Pike est le F. . Batchelor ? » Bataille haussa les épaules, faisant observer qu'il était question du Palladisme, de la haute-maçonnerie, de la direction suprême de tous les rites, et non du Rite Ecossais, et que, par conséquent il ne s'occupait pas et n'avait pas à s'occuper de Batchelor, non palladiste. M. Bois brandit le n° de 1'*Univers* du 11 mars, en disant :

« Et votre note ? Elle contient alors une erreur. »

« _ Parfaitement, répondit Bataille avec son flegme habituel, imperturbable ; une erreur absolument *intentionnelle*, monsieur, et, si vous ne comprenez pas ce que je vous dis là, lisez plus attentivement le *Diable au XIXe siècle*. »

M. Bois n'a pas suivi ce conseil ; et c'est pourquoi il s'est, à son tour, fourvoyé ; il a répété à satiété, que c'était lui qui avait appris à Bataille, le soir de sa conférence, la mort du docteur Gallatin Mackey, et que l'auteur du *Diable*, ennuyé de s'être ainsi trompé, mais ne voulant pas reconnaître son erreur, avait dès lors imaginé un second Mackey, le nommé Albert-Georges.

Et M. Bois a tant et si bien écrit ces balourdises, qu'aujourd'hui il ne peut plus les retirer, et que, si l'homme-plastron du Comité des Opposants de Londres vient à lire ce numéro de la *Revue Mensuelle*, il sera bien étonné d'apprendre qu'il n'existe pas.

Comment qualifier à mon tour, la maladresse de M. Georges Bois, dans cette question Pike- Mackey-Batchelor ? Il a voulu, lui aussi, créer un quiproquo, parce que, marchant d'accord avec son ami Rosen, il tient à laisser ignorer au public le Palladisme, la haute-maçonnerie.

Il prétend avoir appris à Bataille la mort de Gallatin Mackey !... Pauvre garçon !
la rage

l'aveugle-t-elle au point de l'empêcher de savoir
lire ?...

Qu'il se rappelle donc que la conférence du Salon Bibliographique a eu lieu au mois
de mai

1893, et qu'il ouvre le 4e fascicule du *Diable au XIXe siècle*, mis en vente le 5 mars, et fini d'imprimer le 28 février. Qu'il lise le chapitre intitulé *Albert Pike et son œuvre*, lequel commence dans ce fascicule à la livraison 39.

Il y lira ces lignes :

« Cet important ouvrage (le *Lexicon of Freemasonry*) a pour auteur, non pas l'ingénieur Albert-Georges Mackey, mais son oncle le docteur Gallatin Mackey, que j'ai eu l'avantage de connaître personnellement à Charleston, **environ trois mois avant sa mort.** » (Page 311.)

« ... Albert Pike approuva ce plan, et l'architecte dut s'y conformer **après la mort du docteur**

Mackey ; car le cher homme ne vit pas l'exécution du plan qu'il avait rêvé. » (Page 318.)

« ... Le jour où je vis Albert Pike pour la première fois, **c'était donc le 10 mars 1881. J'étais allé faire d'abord la connaissance du docteur Gallatin Mackey** mon confrère en médecine, dont la résidence était fixée à Charleston, tandis que le chef suprême habitait Washington. » (Page 319.)

Les trois passages ci-dessus, je le répète, font partie des livraisons qui ont été tirées à la fin du mois de février 1893. A cette époque, précédant de plus de deux mois la conférence du Salon

Bibliographique le docteur Bataille imprimait donc, dans sa publication, qu'il avait e, fait la

connaissance du docteur Gallatin Mackey, le 10 mars 1881, et il parlait à deux reprises de sa mort, disant qu'elle avait eu lieu environ trois mois après (le docteur Gallatin est décédé le 20 juin). Bataille n'a pas attendu non plus la sortie ridicule de M. Bois pour parler de deux Mackey

; car il est on ne peut plus explicite à ce sujet, page 311. Enfin, il est clair qu'avant d'écrire la fameuse note reproduisant l'erreur de M. Rosen, le docteur Bataille savait à merveille de qui était le *Lexicon of Freemasonry* ; cela est l'évidence même. L'erreur était donc bien intentionnelle, c'est-à-dire cachait un piège, et M. Bois a eu grandement tort de rire de cette explication, puisqu'il est lui-même tombé dans le piège, entraîné par son ami Rosen.

M. Bois, ne pouvant plus répliquer en présence de ce fait matériel, prendra sans doute la tangente, en disant que l'*Univers* a lieu de se plaindre du docteur Bataille. Ceci est affaire d'appréciation. Le docteur entrait à peine en relations avec le secrétaire-rédacteur de ce journal, et il ne lui était certes pas possible de dire :

« Vous recevez chez vous M. Rosen, vous feriez bien d'être défiant. » Ce sont là des choses bien délicates à exprimer, quand on n'a encore que des soupçons, quand on ne possède pas des preuves certaines. Sachant par expérience qu'avec les maçons il faut ruser, Bataille a risqué un coup assez malicieux, pour prendre son homme la main dans le sac ; il a réussi, et maintenant qu'on commence, par suite de tout cela, à être édifié sur le compte de M. Rosen, il est certain, - du moins il me le semble, - que Bataille a rendu un vrai service à l'*Univers*.

Que M. Bois lise encore le 5e fascicule de la publication du docteur, fascicule paru le 5 avril,

c'est-à-dire cinq semaines avant la conférence, et il y lira la date exacte de la mort de

Gallatin Mackey, page 322, et toute sa biographie, de la page 335 à la page 340. Bataille connaissait si bien ce que M. Bois croyait lui apprendre, en mai, au salon Bibliographique, qu'il donnait, page 340, le compte rendu des obsèques du docteur Gallatin.

Quant à la triple succession d'Albert Pike, qui a été si explicitement donnée par Rhemus dans la *Croix de Reims*, le docteur Bataille l'avait clairement indiquée, sans entrer dans les détails, page 395 de ce même 5e fascicule, du 5 avril, au second alinéa. Et si M. Georges Bois a créé une confusion au sujet des trois parts de cette succession, c'est qu'il l'a bien voulu.

Et maintenant, si ce n'est pas Albert-Georges dit Mackey qui a été le successeur immédiat d'Albert Pike comme chef suprême de la maçonnerie universelle, M. Georges Bois peut-il nous le nommer, ce successeur ?

Pike est mort le 2 avril 1891 ; Adriano Lemmi a été élu chef suprême le 20 septembre 1893. Ce n'est pas Batchelor qui, dans cet intervalle, a dirigé la haute-maçonnerie, puisque le chef

suprême doit forcément appartenir au rite suprême, au rite qui est au-dessus de tous les divers rites, au Palladisme, et que Batchelor n'était pas palladiste. Alors, si ce n'est pas le Batchelor si cher à M. Bois, qui est-ce ?

M. Bois répondra qu'il n'y a pas de Palladisme, pas de rite suprême, pas de directoire suprême, pas de souverain pontife de la maçonnerie universelle. Cette audacieuse négation, on la sent depuis longtemps sous les réticences de la *Vérité*.

Comme son ami Rosen, M. Bois se prévaut du *Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston* ; mais ce qu'il se garde bien de dire, c'est que ce bulletin est exclusivement consacré aux affaires du Rite Ecossais dans la région sud des Etats-Unis.

Cependant, le *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de charleston* laisse échapper parfois des aveux, des mots révélateurs, pour qui sait lire.

Ainsi, le 6 mars 1888, Adriano Lemmi, ayant rédigé une circulaire destinée aux chefs de la franc-maçonnerie en Europe, la soumettait à l'approbation d'Albert Pike, et l'accompagnait d'une formule extrêmement respectueuse, où on lisait :

« Vous qui gouvernez avec sagesse et amour les centres suprêmes de la Confédération maçonnique universelle. » (Lignes 5 et 6 de la page 439 de la IIe partie du VIIIe volume du *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de charleston*.)

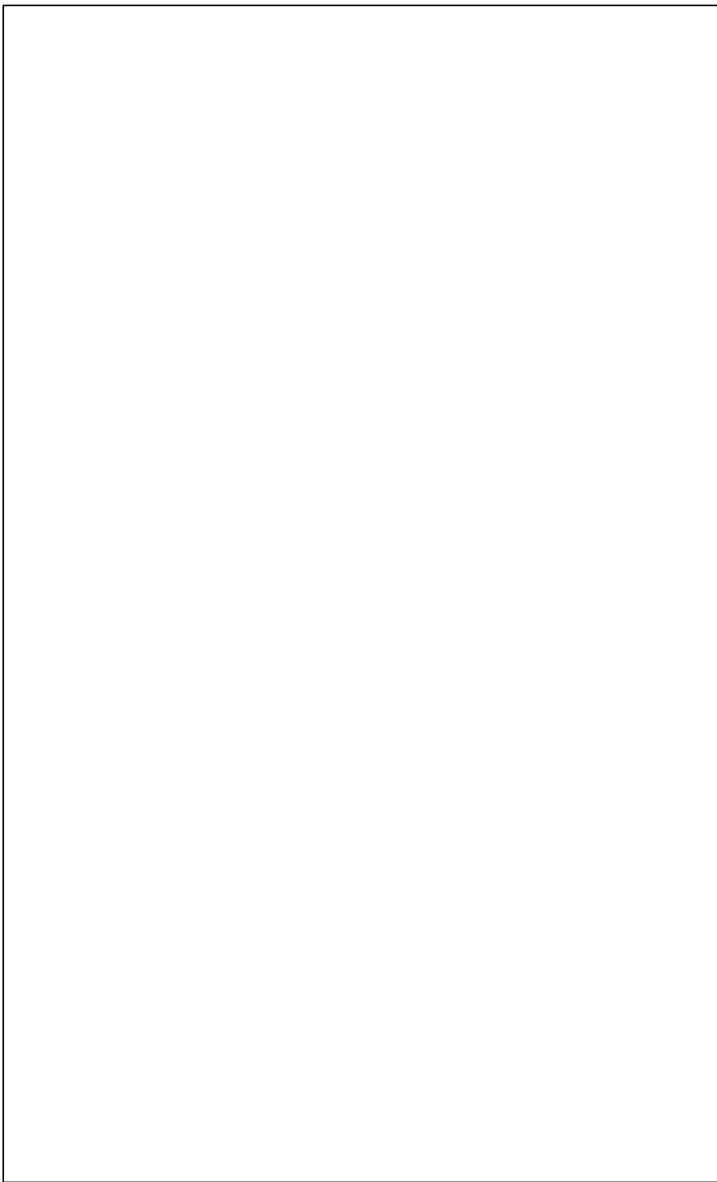
Dans une autre adresse du même Lemmi à Albert Pike, en date du 21 novembre 1888, on lit encore :

« Vous savez, Très Illustre Frère, combien le Pape s'efforce partout de miner le progrès, aidé par ses Evêques, qui, sous le manteau de la Religion, organisent la rébellion et le parricide. Vous savez que, lorsque les Italiens luttèrent pour la liberté et l'unité de leur Patrie, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, avait des gibets et des bagnes pour ces héros, et que, maintenant que le Vatican conspire pour rendre la Patrie asservie et divisée, il veut l'impunité

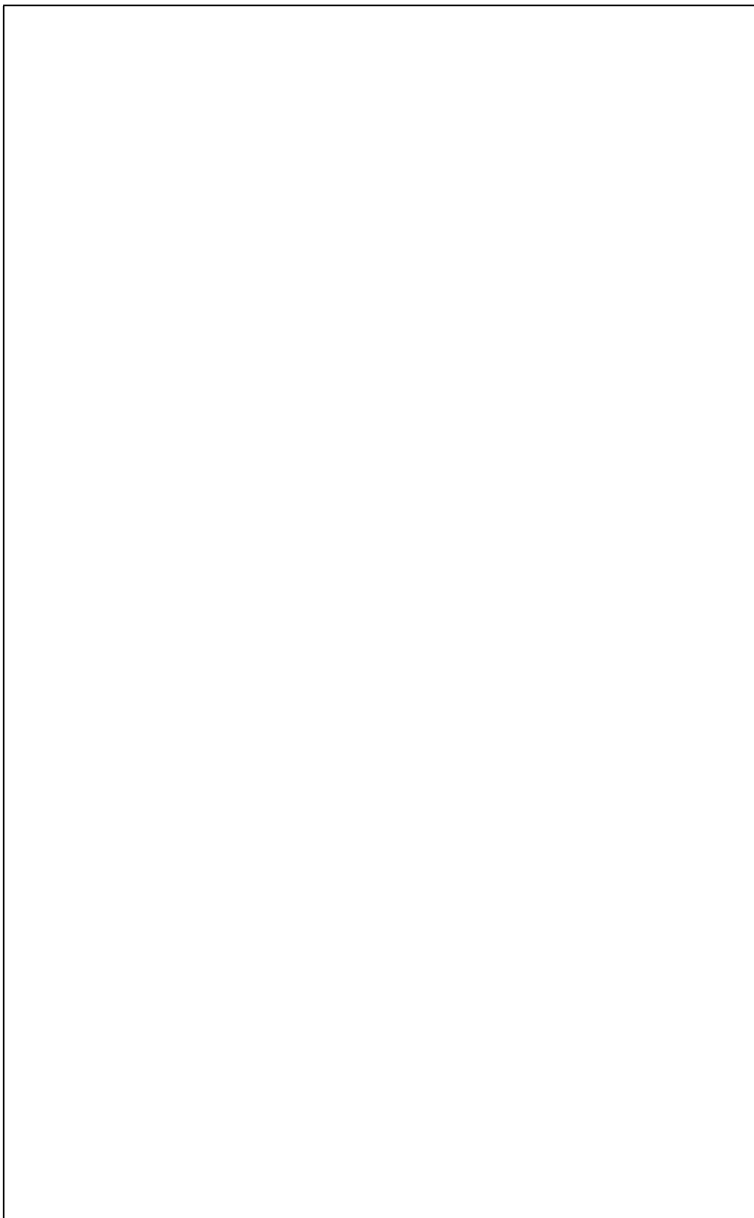
pour ce crime et proteste contre l'Italie.

« Aidez-nous à lutter contre le Vatican, vous dont l'autorité est suprême, et, sous votre initiative, toutes les loges d'Europe et d'Amérique épouseront notre cause ». (*Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston*, volume IX, pages 64 et 66.)

M. Paul Rosen osera-t-il dire que ces deux citations ne sont pas exactes ? M. Bois, à son tour, les contestera-t-il ? »



Couverture du *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston*, d'août 1872.



Couverture du *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston*, de juin 1890.

Faisons une pause dans cet article de Léo Taxil, et examinons si ces citations sont exactes ou pas.

Domenico Margiotta page 166 de son livre : *Souvenirs d'un trente-troisième. Adriano Lemmi chef suprême des Francs-Maçons*, parle de ces citations :

« La lettre qui suit et qu'il (Adriano Lemmi) adressa au Souverain Pontife Luciférien, le 21 novembre 1888, prouve bien ce que je viens de dire.

« Très illustre Frère, écrivait Lemmi à Albert Pike, vous savez combien le pape s'efforce partout de miner le progrès, aidé par les évêques, qui, sous le manteau de la religion, organisent

la rébellion et le parricide.

Vous savez que, lorsque les Italiens luttèrent pour la liberté et pour l'unité de la Patrie, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, avait des gibets et des bagnes pour ces héros, et que, maintenant que le Vatican conspire pour rendre la Patrie asservie et divisée, il veut l'impunité pour ce crime et proteste contre l'Italie.

Aidez-nous à lutter contre le Vatican, VOUS DONT L'AUTORITE EST SUPREME, et sous votre initiative, toutes les Loges d'Europe et d'Amérique épouseront notre cause.

»

Cet appel de Lemmi au chef suprême universel de la secte fit grand plaisir à celui-ci, et dans

sa joie il reproduisit la lettre d'Adriano dans le *Bulletin officiel du Suprême Conseil de*

Charleston (volume IX, page 64). Dans sa hâte de faire l'insertion, le vieux Pike oublia de supprimer certains mots de la lettre de Lemmi qui trahissaient l'existence de la haute-maçonnerie supérieure à tous les rites et ayant son siège central à Charleston, organisation que doivent ignorer tous les maçons non initiés au Palladisme.

Une du même genre avait été commise, en 1888, par Albert Pike, dans négligence des

circonstances semblables et également à propos d'une lettre du même Lemmi.

Lemmi, qui déteste la France et qui ne s'en cache pas, avait envoyé, d'accord avec le Frère Crispi, une circulaire datée du 6 mars 1888 et destinée à tous les chefs de Suprême Conseils et Grands Orient (sauf au Grand Orient et au Suprême Conseil de France, du moins j'aime à le croire). Cette circulaire était tout à fait antifranaise. Lemmi y faisait l'éloge de la Triple- Alliance et la déclarait due à l'action secrète des diplomates que la Maçonnerie sait mettre en œuvre. Mais il ajoutait qu'il faudrait commencer des efforts diplomatiques pour obliger la

France à désarmer. « Ce désarmement, disait-il, est nécessaire pour la paix, comme la paix est nécessaire pour la justice, et la justice pour le bonheur de l'humanité. » Dans l'exemplaire qu'il adressa à Albert Pike, il ajouta quelques mots, car il ne pouvait pas traiter avec lui d'égal à égal ; et ainsi, en lui parlant, lui Lemmi à Albert Pike, il lui disait (je cite textuellement) :

« Vous qui avec sagesse et amour les Centres Suprêmes de la gouvernez Confédération

maçonnique universelle. »

Pike, cette fois encore, inséra la lettre de Lemmi, sans penser à supprimer le passage dénonciateur de son pouvoir suprême. Aussi, tous les maçons imparfaits initiés, c'est-à-dire les dupes que les chefs secrets mènent par le bout du nez sans qu'ils s'en aperçoivent, peuvent, au cas où ils auraient encore des doutes après mes révélations, voir cette lettre, comme l'autre citée ci-dessus, dans l'organe officiel d'Albert Pike.

Celle relative au désarmement à imposer à la France est tout au long dans le *Bulletin officiel du Suprême Conseil pour la Juridiction Sud des Etats-Unis*, VIIe volume, IIe partie, pages 439 et suivantes ; et la phrase que je viens d'indiquer occupe les 5^e et 6^e lignes de la page 439. » Nous, ATHIRSATA, pouvons confirmer ces citations. En effet, nous lisons dans l'*Official bulletin of the Supreme council of the 33d degree for the southern jurisdiction of the United States*, Volume 8 (1888), page 66:

« YOU ARE SO HIGH AUTHORITY that you will be able with ease to effect this. In

pursuance of your initiative, I am sure that in the lodges of Europe an identical movement will take place. »

D'ailleurs Albert Pike lui fait cette réponse pour corriger l'aveu de Lemmi :

« You are pleased to speak of the weight of authority which you suppose me to possess with our Symbolic Lodges and Grand Lodges ; but in this you fallen into error, not remembering that there are entire separation and non-dependence, in this country, between our Supreme Councils and the Symbolic Masonry. [...]

But if I had authority and could speak as one entitled to control opinions and dictate actions, etc... »

Et dans le Volume 9, page 439, nous lisons ceci de Lemmi à l'attention de Pike :

« To you who rule with wisdom and love the supreme centres of the universal Masonic Confederation. »

Reprenons la suite de l'article de Taxil :

« Mais c'est perdre son temps que discuter sur une telle question. La haute-maçonnerie, MM. Bois et Rosen ne la voient pas, parce qu'ils ne veulent pas la voir.

On a vu plus haut que M. de Marolles, se portant garant de M. Georges Bois, lui fait un titre de son ouvrage *Franc-Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, et M. de Marolles s'indigne de ce que M. Bois - qui, depuis neuf mois, traite d'imposteur, et sans apporter

l'ombre d'une preuve, le docteur Bataille - ait été appelé « auxiliaire du Grand-Orient ».

Or, qu'est-ce qu'un *auxiliaire* ? C'est celui qui aide, celui dont on tire un secours, celui qui vous rend service.

La question est donc celle-ci : - M. Georges Bois gêne-t-il ou aide-t-il le Grand-Orient de France ? Est-il pour cette branche de la maçonnerie un adversaire redoutable, ou au contraire lui rend-il service ?

Je soumettrai à l'examen du public un fait, un seul, parce qu'il est brutal et facile à contrôler.

Si je dis : « M. Bois révèle uniquement ce que la maçonnerie aujourd'hui ne cache plus », M. Bois me répondra : Je divulgue tout ce qui est, et ce que je ne divulgue pas n'existe pas. »

Il s'agit, par conséquent, de le prendre en flagrant délit d'extinction de lumière, si l'on peut s'exprimer ainsi ; il s'agit de montrer M. Bois faisant de parti-pris l'obscurité sur un point bien connu de lui, alors que le Saint-Siège dit : « Parlez, démasquez, » et que le Grand-Orient dit :

« Taisez-vous, cachez. »

Sur la question des noms des francs-maçons, le Grand-Orient, comme toutes les autorités de la secte, a le commandement formel de ne pas révéler aux profanes les noms des adeptes ; la société doit rester secrète, non seulement quant à son but et à ses actes, mais encore quant à ses membres. Individuellement, un franc-maçon peut se faire connaître comme tel au public, c'est son affaire ; mais il lui est expressément défendu de divulguer les noms de ses collègues sans leur consentement ; c'est un cas d'expulsion. Les règlements l'interdisent ; nombreux sont les décrets du Conseil de

l'Ordre et les votes des Convents rappelant cette obligation de mutisme absolu. Aussi, les journaux, destinés à être achetés par n'importe qui et qui publient un bulletin maçonnique, sont-ils à ce sujet d'une réserve extrême ; ce n'est pas dans leurs colonnes qu'on trouve à recueillir beaucoup de noms de francs-maçons.

Par contre, le Saint-Siège prescrit l'obligation générale de dévoiler les noms des francs-maçons et particulièrement ceux des chefs, des coryphées, des militants. La bulle *Apostolicae Sedis* prononce l'excommunication contre ceux qui négligent de dénoncer les chefs occultes, les coryphées de la maçonnerie. Ainsi, au Grand-Orient de France, les chefs sont les membres du grand collège des rites et ceux du Conseil de l'Ordre, et l'on doit tenir comme certainement les plus militants les délégués des Ateliers dont la réunion forme les Convents.

L'obligation (sous peine d'excommunication) de dénoncer les chefs et les sectaires militants est générale ; elle incombe à tous les fidèles soumis aux lois de l'Eglise. Chacun doit faire cette dénonciation de la façon qui lui est possible : le prêtre à son évêque, le laïc à un prêtre. « Arrachez à la franc-maçonnerie ses masques, » a dit Léon XIII. Il ressort de là, - la dénonciation étant une obligation personnelle, - que le publiciste catholique doit divulguer les noms des chefs et des sectaires militants, chaque fois qu'il en a l'occasion. Il faut que l'ennemi de l'Eglise soit connu des fidèles, afin que chacun puisse se garer de lui.

Même en France, où la franc-maçonnerie est considérée comme société régulière par le pouvoir civil, l'obligation de dénoncer les francs-maçons s'impose. La consultation bien connue du Saint-Office, en réponse à une lettre de l'évêque de Bayonne, ne laisse prise à aucun doute à cet égard :

« 1° La dénonciation est obligatoire, non seulement dans le cas où les chefs ne seraient pas connus comme appartenant aux sociétés condamnées, mais encore dans celui où, francs-maçons avérés, ils ne seraient pas connus comme chefs des sectes ;

2° La dénonciation est obligatoire même dans les pays où la franc-maçonnerie est tolérée par le pouvoir civil, où ses membres sont assurés de l'impunité et où l'Eglise ne peut user de son pouvoir de coercition. »

Voyons donc, à présent, ce livre que M. de Marolles nous cite comme étant la preuve que M. Georges Bois, loin d'être, pour le Grand-Orient, un auxiliaire, est, au contraire, son plus terrible gêneur.

Dans ce livre de M. Bois, sont insérés des documents officiels de la pas des secte, non

documents maçonniques manuscrits, rigoureusement gardés aux archives de la rue Cadet, et au sujet desquels le détracteur acharné du docteur Bataille pourrait contester ce que je vais dire, mais bien des documents imprimés, qu'il est très difficile de se procurer, je le reconnais, mais dont un exemplaire authentique pourrait être mis par moi sous les yeux de M. Bois, s'il osait nier.

« Je n'ai pas cherché les documents dont j'ai fait usage, écrit M. Bois dans sa préface. J'étais journaliste ; ils m'ont été offerts. »

Notons cet aveu. On les a offerts à M. Bois, parce que M. Bois est journaliste, et, par conséquent, pour qu'il en publiât ce qu'il jugerait utile de publier. Dans son bulletin mensuel du

5 octobre dernier, couverture de son 11e fascicule, Bataille a plaisanté M. Bois à ce sujet (page

7), et M. Bois a feint de ne pas comprendre qu'on le raillait. Il ne dit pas, dans son livre, qui lui a remis ces documents. « C'est, on le devine sans peine, écrivait Bataille, un bon catholique comme lui, qui a eu la patience de les recueillir un à un, par-ci par-là, à droite et à gauche, et qui les lui a généreusement offerts (à lui Bois), pour qu'avec son merveilleux talent il s'en serve dans l'intérêt de l'Eglise. »

Eh bien, cessons le badinage et parlons net. La personne qui a remis à M. Georges Bois ces documents, c'est un 33e, et non pas un 33e démissionnaire. Bien entendu, je ne blâme pas M. Bois d'être en relations avec un 33e, ni même avec plusieurs chefs de la secte, si c'est lui qui réussit à obtenir, par ce moyen, des armes pour combattre et

démasquer la franc-maçonnerie et les francs-maçons.

Comment s'est-il servi de ces documents ? Est-ce en se conformant aux ordres du Saint Siège qui commande aux fidèles, sous peine d'excommunication, de dévoiler les chefs et les sectaires militants ? Toute la question est là.

Or, quelle que soit la surprise que je vais causer au bon M. de Marolles, garant de M. Georges Bois, j'ai le regret de constater que ce dernier, pour mieux enfreindre les ordres du Saint-Siège, a carrément falsifié les documents qu'il a reproduits. Il n'a pas coupé les passages où se trouvaient des noms de chefs ou de sectaires militants ; il a remplacé ces noms par des

qualifications qui font la nuit sur la personnalité des francs-maçons dont il s'agit.

On sait que, dans la fédération du Grand-Orient de France, les Convents annuels ont une importance de premier ordre ; bien que les frères prenant part à ces assemblées suivent, sans le savoir souvent, les inspirations des 33e du grand collège des rites établi au sein de ce Grand-Orient, ils n'en sont pas moins des chefs, représentant avec des pouvoirs spéciaux toutes les loges de l'obédience, dont ils sont les mandataires, les délégués ; c'est dans ces convents que ces délégués délibèrent chaque année sur les mesures à prendre pour miner la religion et la détruire, si c'était possible. Aussi, est-il du plus haut intérêt, pour les catholiques, de connaître

les noms de ces délégués, qui sont tout autant d'ennemis mortels de l'Eglise, qui comptent au nombre des sectaires les plus militants, chefs et coryphées, selon l'expression de la bulle *Apostolicae Sedis*. Pas un seul de ces délégués n'est Apprenti ni même Compagnon; il faut être au moins Maître pour représenter une loge au Convent ; beaucoup sont des Rose-Croix, des Kadosch, des 33es.

Voici quelques exemples des falsifications commises par M. Georges

Bois :

CONVENT DE 1889

M. Bois, dans son volume, consacre à ce Convent les pages 166 à 177. Il est censé reproduire le procès-verbal officiel des séances, procès-verbal qui est imprimé, je le répète, et qui figure dans le *Bulletin officiel du Grand-Orient de France*.

Page 168, M. Bois imprime : « *Le délégué de la loge de Tarbes* vient exposer le but dans lequel avait été déposé ce vœu, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le Fr. . Fourcade* vient exposer le but dans lequel, etc. »

Même page 168, M. Bois imprime : « *Un membre du Conseil de l'Ordre* relit le vœu en question et fait observer, etc. »

L'imprimé officiel porte « *Le F. . Francolin* relit le vœu en question et fait observer,

etc. » Page 170, M. Bois : « *Un frère conseiller municipal de Paris, délégué de la loge Droit et*

Justice : MM. . FF. ., il y aurait peut-être autre chose à faire que de renvoyer ce vœu,

etc. » L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Pérot, Orateur* : MM. . FF. ., il y aurait peut-être

autre chose à

faire, etc. »

Page 171, M. Bois : « *Le F. . rapporteur* : Le vœu 44 sur la protection des fonctionnaires républicains a été déposé, la commission est favorable, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Conty, rapporteur* : Le vœu 44 sur la protection des fonctionnaires républicains, etc. »

Page 173, M. Bois: « *Le Fr. . président de la commission des requêtes* : Vous avez pu trouver dans le *Bulletin* l'indication d'une commission qui, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Francolin* : Vous avez pu trouver dans le *Bulletin* l'indication d'une commission qui, etc. »

Même page 173, M. Bois : « *Le F. . délégué de Constantinople* : Je saisis cette occasion pour vous exposer la situation, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Michalowski, de l'or. . de Constantinople* : Je saisis cette

occasion pour vous exposer, etc. »

Et ainsi de suite, jusqu'à la page

177. CONVENT DE 1890

Les pages consacrées par M. Bois à la reproduction des documents de ce Convent vont de 197 à 242.

Page 199, M. Bois imprime : « *Le Fr. . rapporteur* de la commission spéciale nommée par le

Conseil de l'Ordre présente le rapport de cette commission sur une proposition à soumettre à l'assemblée, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le Fr. . Boucheron*, au nom de la commission spéciale nommée par le Conseil de l'Ordre, présente le rapport, etc. »

Page 204, M. Bois : « *Le Fr. . Président* : Je donne la parole *au Fr. . que la commission des vœux* a chargé de rapporter les questions, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Président Fernand Fauve* : Je donne la parole *au Fr. . Bertrand*, que la commission des vœux, etc. »

Même page 204, M. Bois : « *Le Fr. . Rapporteur* : La R. . L. . la Triple Union et Amitié, de l'or. . de Voiron (Isère), etc. »

L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Bertrand* : La R. . L. . la Triple Union et Amitié, etc. »

Même page 204, M. Bois : « *Le délégué de la loge de Voiron* : MM. . FF. ., je viens vous demander une modification aux conclusions du Fr. . rapporteur, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Dumas, de Voiron* : MM. . FF. ., je viens vous demander une modification, etc. »

Page 206, M. Bois : « *Le F. . Rapporteur* : Comme il s'agit d'un projet financier, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Bertrand* : Comme il s'agit d'un projet financier qui ressemble,

etc. »

Même page 206, M. Bois : « *Le délégué de Montluçon* : J'ai eu la faveur d'être le vénérable de la loge de Voiron, et c'est à ce titre que je viens prendre la parole, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le Fr. . Devaluez* : J'ai eu la faveur d'être le vénérable de la loge de

Voiron, etc. »

Page 207, M. Bois : « Les avis sont partagés. *Un frère* veut que l'on encourage les Maçons de l'Isère. Un autre, plus avisé, songe à ce que cette assistance peut coûter à la caisse, etc. »

L'imprimé officiel donne, comme toujours, les noms que M. Bois cache. « Un frère », c'est le

F. . Jourdan. « Un autre », c'est le *F. . Doumer*.

Pages 223-224, M. Bois : « *Le délégué de la loge Liberté de Conscience, de Paris*, trouve que la Chambre manque de vigueur anticléricale... Laissons-lui la parole : Nous sommes un certain nombre de Maçons qui voudrions pousser à fond l'analyse de cette question, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Fernand Maurice* : Nous sommes un certain nombre de Maçons qui voudrions, etc. »

Page 226, M. Bois : « *Le F. . B.*, toujours actif et plein d'initiative, soumet le vœu suivant, etc. »

« *Le F. . B.* », c'est le *F. . Benoit-Lévy*, ainsi que le porte l'imprimé officiel. Et ainsi de suite, jusqu'à la page 242.

CONVENT DE 1891

Les pages consacrées par M. Bois à la reproduction des documents de ce couvent vont de 254 à 311.

Au hasard, prenons encore le détracteur de Bataille en flagrant délit de falsification.

Page 274, M. Bois imprime : « *Le délégué de Limoges* : Vous venez d'entendre la lecture du compte rendu des travaux du Conseil de l'Ordre, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le F. . Dumas-Guilin* : Vous venez d'entendre la lecture, etc. » Page 275, M. Bois : « *Le président du Conseil de l'Ordre* : Mon F. ., nous avons été saisis de différentes plaintes, et parmi elles la vôtre, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Thulié*, président du Conseil de l'Ordre : Mon F. ., nous avons été saisis de différentes plaintes, etc. »

Page 277, M. Bois : « *Le F. . M., délégué de la loge de Calais* : On vient de vous parler de la manière dont se comporte parfois le gouvernement, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Merchier, de Calais* ; on vient de vous parler de la manière dont se comporte, etc. »

Page 281, M. Bois : « *Le délégué de la loge de Bourg* : Ce n'est pas le renvoi devant le

Conseil de l'Ordre qu'il faut voter aujourd'hui, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F. . Bourguel* : Ce n'est pas le renvoi devant le Conseil de l'Ordre, etc. »

Page 282, M. Bois : *Un membre du Conseil de l'Ordre* rappelle la révocation de l'édit de

Nantes. Nous négligerons ce hors-d'œuvre. »

L'imprimé officiel donne, en entier, ce discours très violent et en même temps très astucieux, avec le nom du frère qui l'a prononcé, *le F. . Poulle* ; c'est un président de Chambre à la Cour d'appel de Poitiers, ayant le 33e degré de l'initiation maçonnique.

Page 283, M. Bois : « *Un autre membre du Conseil* veut qu'on exclue les candidats cléricaux

(des fonctions publiques) et qu'on refuse l'avancement aux cléricaux déjà en place, etc.

» L'imprimé officiel nomme ce forcené ; c'est *le F. . Albert Pétrot*, alors Rose-Croix et

conseiller municipal de Paris. Voilà plusieurs fois que M. Bois cache son nom au public

catholique qu'il sollicite pour lecteur. Il est vrai que *le F. . Pétrot* est un ami de MM. Paul Rosen et Georges Bois.

Page 284, M. Bois imprime : « *Le délégué de la loge Les Droits de l'Homme, de Paris*, est partisan de l'exclusion des cléricaux et de la destruction de l'enseignement congréganiste, quelles qu'en soient les conséquences. »

C'est du *F. . Edmond Lepelletier* qu'il s'agit, d'après l'imprimé officiel.

Page 285, M. Bois cache le nom du *F. . Laffont* sous cette qualification : « *le délégué de la*

Renaissance ».

Page 286, le *F. . Fernand Faure* devient, sous la plume de M. Bois : « *le délégué des Neuf*

Sœurs » (nom d'une loge de Bordeaux).

Page 292, M. Bois dit simplement : « Un orateur conjecture que, par la vertu du vœu Pochon, les mères de famille réactionnaires et cléricales deviendront républicaines, parce que l'avenir de leurs enfants y sera intéressé » ; cet orateur est le *F. . Blatin, de Clermont-Ferrand*, est-il dit dans l'imprimé officiel.

Et ainsi de suite, jusqu'à la page 311.

Partout, c'est la même chose, tout le long du volume. Chaque fois que M. Bois cite des documents (notamment encore de la page 427 à la page 489), il les falsifie ; car c'est une falsification que supprimer un nom qui est imprimé sur le document même, pour le remplacer par une appellation cachant la personnalité.

A son chapitre XIII, M. Bois donne l'état des ateliers de la fédération du Grand-Orient de France en 1891 ; ces renseignements sont empruntés à l'*Annuaire du Grand-Orient*. Cet annuaire donne, non seulement les titres des ateliers, mais les noms

et adresses de tous les vénérables, très sages (présidents de chapitres) et grands maîtres (présidents d'aréopages de Kadosch). M. Bois publie les titres d'ateliers ; mais silence complet sur les individus, absence totale des noms.

Tel est le fait brutal qu'il y avait nécessité de faire connaître. Je mets M. Georges Bois au défi de nier. Il ne fera croire à personne qu'on a fabriqué, exprès pour lui, un exemplaire du *Bulletin officiel du Grand-Orient de France* et un exemplaire de l'*Annuaire officiel*, avec suppression des noms.

Tous ces noms, il les a eus sous les yeux ; et ce n'est pas par défaut de place qu'il les a supprimés, puisque la qualification dont il se sert en remplacement du nom est toujours plus

longue que le nom.

Et, ce qui est un comble, M. Bois, dans la conclusion de son livre, félicite (page 514) un journal catholique de province, qui avait publié quelques noms de francs-maçons de son arrondissement. Ah! Voilà la bonne guerre, s'écrie M. Georges Bois ; nous ne devons prêter notre appui, surtout dans la vie politique et publique, à rien de ce qui est franc-maçon. Voilà comment la lutte sera efficace, et pour cela il faut publier les noms.

« Continuez le bon combat, dit-il au journal catholique auquel il fait allusion. *Publiez, si vous pouvez, la liste entière de toute la loge, afin que nous sachions qui nous avons devant nous.* »

(Textuel.)

Et c'est M. Georges Bois qui traite de « fumisterie » l'ouvrage du docteur Bataille !

Et le bon M. de Marolles certifie que le livre de M. Bois a porté un coup terrible au Grand-Orient de France !... Ah ! Comme on a dû rire, à la rue Cadet, en lisant le certificat de M. de Marolles !

Non, voyez-vous, ce 33e qui offre à M. Bois des documents pour qu'il les publie, M. Bois qui les imprime en en retranchant précisément ce qu'il reconnaît lui-même être le plus gênant pour la secte, en supprimant ce que le Saint-Siège ordonne de dévoiler sous peine d'excommunication, c'est-à-dire les noms, et là-dessus, M. de Marolles, président du Comité anti-maçonnique, qui déclare que M. Bois est tout le contraire d'un auxiliaire du Grand-Orient de France, non, voyez-vous, cela fait rêver !

Encore je suis obligé de m'arrêter, car la place me manque ; Bataille a étalé devant moi les innombrables lettres de ses abonnés qui le supplient de laisser M. Bois brailler, sans lui répondre; et je vous assure que la plume semble se galvaniser d'elle-même entre mes doigts.

M. Georges Bois veut-il autoriser les personnes à qui il a écrit des lettres privées contre Bataille et contre moi-même à m'en laisser reproduire seulement une ou deux, et à y répondre ? Ou bien la *Vérité* veut-elle les publier et en prendre toute la responsabilité ?

Alors, on pourra faire constater authentiquement, officiellement, qui dit vrai et qui ment. Et je vous réponds que, pour le coup, ce sera bien fini.

Léo Taxil. »

Le docteur Bataille est-il médecin ?⁴⁰

Une des manœuvres les plus perfides du journal *la Vérité*, - qui, chaque fois que M. Bois y écrit, devrait beaucoup plus logiquement s'appeler *le Mensonge*, - a été de répandre le bruit que l'auteur du *Diable au XIXe siècle* s'intitulait faussement « docteur » et n'était même pas médecin.

Dans des lettres particulières, adressées à diverses personnes, l'auxiliaire du Grand-Orient de France a commencé par prétendre s'être renseigné officiellement, en ce qui concerne le service de notre ami dans la marine, et avoir appris ainsi que celui-ci avait tout au plus navigué quelques mois aux Messageries Maritimes. Cette seule allégation donne la mesure de la mauvaise foi de M. Bois : pour ne citer que le Japon, le docteur Bataille y a été en station pendant près de deux ans, sous le

pavillon des Messageries Maritimes et comme docteur de bord.

Passant des mensonges multipliés en des confidences épistolaires aux insinuations calomnieuses publiques, M. Georges Bois a tenté de faire croire aux abonnés du journal où il écrit que notre ami n'est nullement docteur en médecine. Pour arriver à faire pénétrer dans les

⁴⁰ Article paru dans la *Revue Mensuelle*, n°1, janvier 1894.

esprits cette impudente fausseté, il n'est sorte d'artifices auxquels M. Bois n'ait eu recours. Tantôt, comme dans ses lettres particulières, il fait suivre d'un injurieux point d'interrogation entre parenthèses le titre de *docteur (?)* ; tantôt, il affecte, ostensiblement, de la façon la plus marquée, de lui refuser ce titre qui est pourtant le sien et bien légitimement conquis par examens, diplôme et long exercice d'une honorable profession ; tantôt enfin, sachant parfaitement que le docteur a cessé d'exercer, si ce n'est accidentellement et pour se rendre utile à quelques personnes en nombre restreint qui veulent bien le consulter spécialement pour les maladies nerveuses), M. Georges Bois déclare solennellement que le vrai nom de l'auteur du *Diable au XIXe siècle* ne se trouve ni dans l'*Annuaire Médicale de Paris* ni dans le *Bottin*, où il l'a, dit-il, vainement cherché à la nomenclature des docteurs-médecins de la capitale.

Tous ces procédés sont bien misérables, et, dans cet acharnement à calomnier, il est fort difficile de voir l'appréciation d'un critique jugeant un livre ; jamais, dans les annales de la presse, un critique littéraire, si hostile qu'il fût à un ouvrage, n'est descendu à de semblables manœuvres.

Eh bien, pour qu'une démonstration éclatante soit faite de la basse déloyauté de M. Georges Bois, les amis de M. le docteur Bataille l'ont instamment prié de consentir à oublier qu'il est, comme médecin, avant tout un homme d'études scientifiques, et de vouloir bien reprendre, au moins pendant quelque temps, le public exercice de sa profession. Notre ami a accepté.

C'est pourquoi, tous les lundis dans la matinée, de 9 heures et demie à 11 heures et demie, M. le docteur Bataille recevra, dans un cabinet (rue de l'Abbaye, 13), toute personne qui désirera le consulter sur un cas de maladie ou pour avoir une prescription de régime à suivre. M. le docteur Bataille donnera également des consultations par correspondance, à titre exceptionnel, bien entendu, et pour une seule fois. *Les consultations seront signées de son titre de docteur et de son vrai nom.*

Si M. Georges Bois a dit la vérité, l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* se sera donc mis dans le cas délictueux d'exercice illégal de la médecine. Et, la jurisprudence nécessitant que le délinquant ait réellement fait métier, c'est-à-dire se soit fait rémunérer de son office de médecin et ne se soit pas borné à donner des conseils, notre ami, afin de n'être pas accusé d'avoir usé d'un subterfuge de nature à laisser la loi impuissante contre lui, fixe à ses consultations un prix modique, mais suffisant pour ne pas lui permettre d'échapper aux effets d'une dénonciation.

En conséquence, le prix de la consultation, soit dans le cabinet mis à la disposition du docteur Bataille chez ses éditeurs, soit par correspondance, est fixé à « cinq francs ».

Maintenant, voilà M. Georges Bois et ses garants de sincérité mis au pied du mur. Ils n'ont plus à se dérober, ni lui ni ceux qui impriment ses mensonges et leur donnent de la publicité. Il leur est facile de faire demander consultation à M. le docteur Bataille par cinq ou six personnes, pour s'assurer que notre ami se soumet réellement à l'expérience qui vient d'être indiquée ; et, pour la modique somme de 25 à 30 fr., ils auront en main les titres nécessaires pour le faire punir avec toute la rigueur des lois, s'il est un

faux docteur.

Allons, Messieurs, vous n'avez pas le droit de refuser cette expérience décisive. Vous avez calomnié un homme et fait ainsi le jeu de ceux que loyalement il combat et démasque ; vous avez répandu sur lui des insinuations perfides ; vous avez l'obligation de ne pas en demeurer là, il vous faut à présent, aller jusqu'au bout.

Vous devez faire constater que notre ami exerce la médecine et le dénoncer au procureur de la République. Le docteur Bataille vous met tous les atouts en main, si M. Georges Bois a dit vrai. Et si l'expérience se retourne contre M. Bois, s'il est ainsi démontré que ce monsieur a menti, si c'est lui qui, de cette façon, est pris en flagrant délit d'imposture, nous aimons à croire que M. Auguste Roussel, que nous persistons à ne pas rendre solidaire de son collaborateur, aura l'honnêteté de désavouer celui-ci, de reconnaître qu'il a été trompé par lui, et de dégager, par

une déclaration publique, sa responsabilité dans cette série d'attaques qu'il a eu tort de laisser produire dans ses colonnes. Son amitié pour M. Bois l'a rendu aveugle. Dans l'intérêt même de son journal, nous croyons qu'il est temps, pour M. Roussel, d'ouvrir les yeux.

Quant à nous, nous affirmons la réalité des nombreux voyages de M. le docteur Bataille, l'authenticité de ses diplômes, son honorabilité au-dessus de tout soupçon ; nous le savons sincère et le déclarons tel. Et tous ceux qui écrivent dans cette revue se proclament ses amis, l'estiment comme tous ceux qui le connaissent. Tous, nous nous déclarons hautement solidaires de lui. »

Encore M. Bois

Voici l'article publié par M. le chanoine Mustel dans la *Revue catholique* de Coutances du 19 janvier 1894 pour la défense de l'ouvrage du docteur Bataille :

« ... Nous arrivons à M. George Bois.

Ancien rédacteur de l'*Univers*, actuellement rédacteur de la *Vérité*, M. G. Bois est un écrivain catholique. Il a fait un livre intéressant, que nous avons lu avec attention, sur la Franc-Maçonnerie moderne, dont l'objet, restreint, mais plein d'actualité et qui appelle l'attention spéciale des lecteurs français, est l'évolution récente et la nouvelle constitution du Grand-Orient de France, depuis que, rejetant en grande partie les anciennes épreuves, les symboles et les rites archaïques, il est devenu à la fois une société de libre-pensée ou d'athéisme, et une association politique et sociale dont les membres travaillent efficacement à conquérir ou à garder le pouvoir et à mettre les catholiques hors la loi, en attendant qu'ils puissent supprimer le catholicisme en France.

M. G. Bois continue dans la *Vérité*, à faire campagne contre la Franc-Maçonnerie, sur le même terrain, c'est-à-dire en signalant ses entreprises, ses résolutions et ses actes pour asservir, dépouiller et finalement détruire, si elle le pouvait, l'Eglise catholique en France.

Ses renseignements, très sûrs, sont aussi très précieux, et, en les donnant, M. G. Bois rend aux catholiques un service dont personne ne comprend et ne reconnaît mieux que nous la très grande importance. Mais nous sommes de ceux qui croient ses renseignements insuffisants. Il ne sait

pas, ou du moins, il ne dit pas tout, et il ne fait connaître de la secte que le côté le moins odieux, lequel, du reste, elle avoue ou plutôt proclame elle-même, en s'en faisant un titre de gloire.

Pourquoi M. G. Bois a-t-il attaqué violemment, depuis longtemps, - et nous pouvons dire un peu par tous les moyens dont il disposait, - le docteur Bataille et ses révélations ? Nous n'en trouvons aucune bonne raison, surtout après la lettre que nous avons reproduite il y a quinze jours, et dans laquelle M. G. Bois affirme, comme nous, l'existence « d'un monde spécial, voué au diabolisme. » Nous eussions parfaitement compris qu'il mit en doute les révélations du *Diable au XIXe Siècle*, qu'il signalât dans les faits, les récits ou les doctrines, ce qui lui paraissait incroyable, invraisemblable, ou enfin contraire aux enseignements de l'Eglise. La discussion était de droit, et personne, pas plus l'auteur que ses amis, n'aurait pu légitimement s'en plaindre.

Mais l'attitude de M. G. Bois a été tout autre ; et il nous permettra de la trouver à la fois maladroite et inexplicable.

D'abord, quand il a commencé ses attaques, il ne pouvait ignorer que bon nombre de catholiques sérieux et instruits, de prêtres, de théologiens, de religieux de tous les ordres, et plusieurs évêques des plus compétents en ces matières, admettaient les révélations de M. le docteur Bataille. Sans rien enlever à la liberté de la controverse, ces adhésions discrètes, mais connues, ne devaient-elles pas détourner un écrivain catholique de donner à sa polémique un ton de persiflage injurieux. comme si l'auteur qu'il attaquait eut été convaincu d'être un charlatan,

un « fumiste », et son œuvre, une continuation des aventures du baron de Krack ? A traiter ainsi un homme qui s'affirme catholique, et contre lequel on ne peut s'armer, pour le combattre, que d'impressions personnelles, c'est le critique qui se fait tort et met les lecteurs en défiance.

M. G. Bois a commis d'autres impairs. Il se défend énergiquement de toute connivence, de toute collaboration, de toute relation avec M. Rosen, sauf les relations d'un amateur de livres avec un libraire. Fort bien. Mais pourquoi faisait-il insérer, le 24 novembre et le 4 décembre, dans la *Vérité*, deux lettres très singulières de ce Monsieur, qui lui apportait évidemment son concours et son témoignage ? Et pourquoi faisait-il suivre la première de ces lettres de cette recommandation flatteuse : « Ce témoignage est d'autant plus autorisé que M. Paul Rosen est le premier qui ait fait connaître en Europe la Maçonnerie de Charleston et Albert Pike, en deux ouvrages honorés l'un et l'autre d'un bref de Léon XIII » - et, en note, au bas de la page, cette jolie réclame : « *Satan et Cie* et *L'Ennemie sociale* (Bloud et Barral. éditeurs). *L'Ennemie sociale*, en un simple in-12, de 800 pages, est le plus décisif recueil de documents sur le rôle politique et social de la Maçonnerie. »

Ajoutons que, dans son ouvrage, M. G. Bois cite à chaque page M. Paul Rosen. Eh ! bien, nous trouvons étonnant qu'après avoir publiquement fait campagne ainsi, - nous maintenons le mot, - avec cet auteur, recommandé ses livres, honorés d'un bref pontifical, M. G. Bois se défende si fort de toute acointance avec l'auteur de *Satan et Cie*, et nous adjure et nous impose comme un acte de justice, dans des lettres pressantes, de le dégager complètement de toute compromission avec le même P. Rosen. - que d'ailleurs il connaît très bien, - beaucoup mieux que nous.

M. G. Bois ayant accusé publiquement l'auteur du *Diable au XIXe siècle* d'être un « fumiste », un simple « romancier », en d'autres termes, un imposteur et un « faux témoin », M. Bataille a répliqué que M. Bois est, lui, un agent du Grand-Orient de France, et il a promis de le prouver. L'accusation est très grave, et nous comprenons qu'elle ait profondément blessé celui qui en était l'objet. Celle qu'il avait portée le premier, sans y être provoqué, contre l'auteur du *Diable au XIXe siècle*, l'était-elle moins ? Nullement, à notre avis. Si l'œuvre de ce dernier était une œuvre d'imposture, ce serait une œuvre infâme et scélérate au plus haut degré. Donc, les deux accusations s'équilibrent.

Jusqu'à présent, ni l'une ni l'autre n'est prouvée. M. G. Bois, qui manie la plume avec souplesse et dextérité, doit s'avouer que les arguments qu'il a accumulés sont faibles et ne peuvent convaincre aucun homme sérieux. Quant à son adversaire, il doit produire très prochainement ses preuves, et nous verrons ce qu'elles valent.

Mais M. G. Bois a manqué de sang-froid jusqu'à s'emballer et se compromettre. On connaît la législation française, si défectueuse, sur la diffamation. Dans aucun cas, aucune preuve n'est admise, quand il s'agit de particuliers, même journalistes ou candidats à une fonction élective quelconque. Celui qu'on accuse a donc toujours le moyen de faire condamner son accusateur ; mais, en ce cas, il se condamne presque toujours lui-même, puisque, loin de prouver son innocence, il étouffe et supprime les débats. Aussi n'y a-t-il guère que les publicistes véreux a recourir aux tribunaux quand ils sont incriminés. Le moyen de se défendre, c'est de mettre en demeure son adversaire de prouver ce qu'il avance, soit devant le public, soit devant un jury d'honneur. Mais,

en ce cas, il ne faut point le menacer d'un procès, sinon dans le cas où les preuves peuvent être admises. En faisant entendre, le 23 novembre, qu'il « se réservait » sur la question de police correctionnelle, M. Bois prenait une posture d'intimidation que la nous

trouvons fâcheuse pour lui.

A notre avis, M. G. Bois n'a pas été mieux inspiré en publiant une lettre amicale de M. le vicomte de Marolles. Celui ci déclare qu'il ne prend point parti entre M. Bataille et M. Bois, mais il proteste contre l'accusation dont ce dernier est l'objet et que nous avons indiquée. Or,

M. Bois, écrivain catholique, qui, après avoir fait partie de la rédaction de l'*Univers*, est actuellement l'un des principaux rédacteurs de la *Vérité*, ami de MM. Roussel et Arthur Loth, qui jouissent de l'estime universelle, devrait comprendre qu'aucun témoignage d'estime et de confiance, quel qu'en soit l'auteur, ne peut lui être utile. Ou ses collaborateurs le connaissent ; et, on ce cas, leur jugement suffit ; ou il a pu les tromper, eux qui le voient tous les jours, avec lesquels il vit ; - ce qui n'est pas inouï, témoin Nubius ; - et alors il n'est personne qui n'ait pu se méprendre sur son compte.

D'autre part, il serait facile de relever bon nombre de contradictions dans les articles de M. Bois. Pourquoi, par exemple, après avoir écrit à maintes reprises que les révélations du docteur étaient fausses, s'empare-t-il, le 29 novembre, d'une lettre dans laquelle M. Léo Taxil reconnaît,

- ce qui était su, dès le commencement, de tous ceux qui avaient voulu prendre des informations, - qu'il donne son concours au docteur pour : 1° guider les dessinateurs chargés de l'illustration ; 2° contrôler le docteur Bataille sur les questions purement maçonniques, et en tire-t-il cette conclusion, absolument contraire à toutes ses attaques antérieures :

« Ce qui reste acquis, c'est que les révélations du docteur Bataille, en ce qui se rapporte à la Maçonnerie pure, ont la même valeur, la même autorité que celles de M. Léo Taxil, lesquelles elles-mêmes, au-dessus du grade d'apprenti, ne sont plus un témoignage personnel, mais de simples renseignements.

C'est tout ce que nous voulions dire, et nous n'avons jamais soutenu autre chose. Et si M. Léo Taxil voulait ajouter que ces renseignements ont été mis en œuvre avec un peu d'imagination et cette petite pointe de couleur romanesque que le public aime toujours, nous n'aurions plus rien à lui demander. Que n'a-t-il seulement commencé par nous écrire cela dès le premier jour ? Il nous eût épargné et eût épargné à son ami beaucoup d'entre qui eût pu servir à autre chose ! »

Qu'importe le contrôle de M. Taxil sur les questions purement maçonniques, c'est-à-dire, évidemment, sur la terminologie, les rituels, les grades, rites de la Franc-Maçonnerie

ordinaire, qui n'a pas été l'objet des études ni des investigations du docteur Bataille ? La question, pour celui-ci, est uniquement celle que M. Bois avait posée et à laquelle il est revenu : Le docteur a-t-il vu et entendu ce qu'il raconte comme témoin oculaire ? Les diversions à propos de M. Léo Taxil ou de tout autre n'ont rien à voir ici. Il n'y a pas d'auteur qui ne réclame, pour se faire éditer, quelque concours d'amis dans lesquels il a confiance, pour revoir son œuvre, la critiquer, et, au besoin la modifier. Elle reste cependant bien son œuvre personnelle, dont toute la responsabilité lui incombe.

Que signifient encore, à propos du *Diable au XIX siècle*, les reproches faits à M. Taxil d'avoir publié un livre dans lequel les mœurs modernes seraient trop crûment dévoilées ? Que le reproche soit fondé ou non, en quoi atteint-il et un autre auteur et un auteur ouvrage ?

Enfin, - car il faut finir, - M. G. Bois abuse de la facilité que lui procure son rôle de

rédacteur d'un journal quotidien pour multiplier sans mesure et varier sans cesse et ses articles et ses attaques contre un écrivain qui ne peut répondre qu'une fois par mois.

Si nous pouvions entrer dans le fond du débat, nous ajouterions, preuves à l'appui, que ce n'est pas le docteur Bataille, mais ses contradicteurs qui se sont trompés ou ont voulu tromper sur Charleston, sur Albert-George Mackey, sur les Inspecteurs en mission permanente, qu'ils confondent avec les Souverains Inspecteurs Généraux, 33e degré de l'Ecossisme, sur Sophie Walder et son père, etc., etc.

Un dernier mot : le 5 janvier, en publiant l'interrogatoire adressé à toutes les Loges de France des différents Rites, par la Loge la *Clémentine Amitié*, M. G. Bois reprochait au docteur Bataille de ne pas donner des renseignements de ce genre, et le raillait, selon son habitude, à propos de faits démoniaques qu'il raconte. Ici, nous ne comprenons pas. La Franc-Maçonnerie est une sorte de religion retournée ; elle a ses œuvres, qui sont des œuvres de destruction et de ruines ; il

est bon certainement de les dénoncer. Mais elle puise ses inspirations plus bas que les abîmes les plus obscurs et les plus infects du cœur humain. C'est le Diable qui la dirige et l'inspire. Mettre ce point en lumière, le faire toucher du doigt, c'est, comme le disait M. le chanoine Ribet, porter à la secte un coup droit, plus efficace contre elle que la révélation de ses desseins et de ses méfaits.

Pour juger une société, un corps moral, il est bon de savoir ce qu'elle fait, puisqu'on connaît l'arbre à ses fruits ; mais mieux vaut encore connaître l'esprit qui l'anime. Aussi saint Paul ne cessait-il d'avertir les fidèles de son temps qu'ils avaient à combattre, non seulement contre la chair et le sang, mais contre les esprits de ténèbres, répandus dans l'air et acharnés à leur perte.

Que M. Bois s'attache à signaler les faits et gestes du Grand-Orient, c'est fort bien. Mais celui qui montre l'action directe de l'Enfer éclaire mieux encore la situation. Le blâmer, le ridiculiser, non plus sous prétexte qu'il trompe, mais parce qu'il consacre ses efforts à cette mission, c'est se rendre suspect.

L.-M. Mustel. »

Suite à cet article, on pouvait lire ceci dans le numéro deux de la *Revue mensuelle* (février 1894)

:

« A cet article, M. Georges Bois n'a rien répondu. il n'avait, en effet, qu'à se taire.

Quant à l'article qui lui a été consacré dans notre dernier numéro de la *Revue Mensuelle*, il rendait obligatoire une disparition ou un aveu ; M. Bois était mis au pied du mur.

Sur la question Pike-Mackey-Batchelor, le mensonge de M. Bois (prétendant avoir appris au docteur Bataille la mort de Gallatin Mackey) était flagrant, tellement flagrant que notre maladroit adversaire, qui avait pourtant tant crié depuis neuf mois à ce sujet, s'est réfugié dans

un mutisme absolu.

Sur la question des documents maçonniques qu'il a publiés dans son livre, M. Georges Bois,

obligé les innombrables falsifications que nous avons signalées, a plaidé d'avouer fort

piteusement les circonstances atténuantes. Par exemple : dans le compte-rendu du convent de

1880, il a supprimé le nom du F. Fourcade et l'a remplacé par une désignation cachant la personnalité, trompant donc le lecteur sciemment lorsqu'il met sous ses yeux ce qu'il appelle lui-même un document ; pourquoi cette falsification ?... Nous citons textuellement M. Bois :

« Qui est-ce qui connaît, en France, le F. Fourcade ? Il y a peut-être, en France, plusieurs centaines de Fourcade, dont la plupart, peut-être aussi, sont étrangers à la franc-maçonnerie ? Quand j'ai cité ce nom, qu'ai-je appris au public ? Rien, et j'ai provoqué un déluge de réclamations.

Je laisse de côté ce nom inutile, et je le remplace par la qualité officielle du

personnage, sa qualité de délégué de la loge de Tarbes, chargé d'apporter au convent un vœu relatif aux projets de la maçonnerie sur Notre-Dame de Lourdes. Cette fois, la question s'éclaire, et le lecteur saisit du premier coup d'œil la valeur de la citation. »

Est-ce assez lamentable, comme explication ?

A qui M. Bois fera-t-il croire que, s'il avait publié le document tel quel, - c'est-à-dire : 1° la liste des délégués au Convent, portant les noms de chacun avec sa qualité officielle (liste qu'il avait entre les mains et qui ne lui eût pas pris un grand nombre de pages de son livre, quatre cents lignes environ), et 2° le procès-verbal de séance avec le nom de chaque orateur, - il aurait provoqué les réclamations d'un Fourcade quelconque ?

Les documents doivent être reproduits comme ils sont, et l'on ne saurait invoquer aucune excuse quand on est pris en flagrant délit de falsification, surtout lorsqu'on se dit catholique et

qu'en cachant les noms à l'aide d'une falsification de ce genre, on désobéit au souverain chef des fidèles, *alors aussi que, d'autre part le fait de cacher les noms est ordonné par les chefs de*

la

maçonnerie.

Quant à dire que le nom du F. qui a apporté au Convent les vœux de la loge de Tarbes contre Notre-Dame de Lourdes n'a aucun intérêt à être connu des catholiques, il faut prendre les lecteurs auxquels on s'adresse pour des imbéciles pour oser exprimer pareille chose... Allons, tout cela est pitoyable au suprême degré.

M. Bois aurait dû, là-dessus, dans son intérêt, garder le silence, comme il s'est tu sur la question Mackey et sur l'histoire de ses correspondances particulières calomnieuses.

Il a voulu se donner l'air de ne pas avoir le dernier mot et se dérober avec une pirouette. Il n'a

pas compris que son rôle est fini, que ses répliques ne sont plus que des grimaces macabres, qu'à tout prendre il lui vaut mieux rester dans la coulisse. Pauvre garçon ! il n'a même pas l'intelligence de la reconnaissance à notre égard ; car, enfin, *il sait bien* que nous avons été pour lui beaucoup plus indulgents qu'il ne le méritait. »

Cerbère⁴¹

Un des passages du *Diable au XIXe siècle* qui a eu le plus le don de provoquer les rires et les haussements d'épaule des soi-disant catholiques (vrais sceptiques, au fond) a été celui où j'ai eu l'occasion de dire quelques mots du démon Cerbère.

Je prie mes lecteurs de se reporter au premier volume, livraison 98, page 782.

C'était l'entrée en matière du chapitre XXIV, la *Possession et les Démoniaques*. J'exposais combien il est regrettable que la croyance au surnaturel se perde ; je disais l'aveuglement de ces pauvres fous qui se croient des esprits forts et qui n'aperçoivent pas le diable opérant à côté d'eux. A ce propos, je citais deux lettres, prises parmi les innombrables que je reçois, et dans lesquelles mes honorables correspondants déploraient, eux aussi, la négligence de nombreux membres du clergé à étudier la mystique.

La seconde de ces lettres, émanant d'un vénérable prêtre, exorciste aguerri contre Satan et qui avait été témoin de quantité de faits diaboliques, disait entre autres choses :

« Je lis votre récit avec d'autant plus d'intérêt, que depuis sept ans je m'occupe spécialement des questions diaboliques, ayant à soutenir et à exorciser plusieurs personnes possédées par les démons.

On passe pour exalté quand on parle de ces choses-là : mais peu de personnes, même parmi les prêtres, soupçonnent combien l'action du démon est fréquente à notre époque et quelle large part ce monstre prend aux affaires humaines.

Avec ce que j'ai vu, dans les cas que j'ai rencontrés, et ce que la théologie nous enseigne, il

est facile d'expliquer tous ces phénomènes que vous rapportez, et pas un de ceux que j'ai lus jusqu'ici ne m'a étonné...

Je serais heureux, me demandait mon correspondant, si vous pouviez me dire si, dans votre enquête, vous n'avez pas trouvé quelque part le démon *Cerbère*. Je tiens enfermé, dans le corps d'une pauvre et sainte fille, un démon puissant qui me paraît être celui-là. Si c'est lui, vous n'avez certainement pas dû le rencontrer... »

Citant cette lettre, je l'interrompis en cet endroit, pour montrer combien l'exemple

était significatif. Ce pieux et savant exorciste avait soupçonné Cerbère dans ce méchant diable qui refusait obstinément de dire son nom.

La lettre dont il s'agit remontait déjà à plusieurs mois. Dans le fascicule qui en donna des extraits (fascicule de septembre 1893), je racontai une partie de ce qui était résulté de ma

⁴¹ Article du docteur Bataille paru dans la *Revue Mensuelle*, n°2.

correspondance avec le vénérable exorciste.

N'ayant, en effet, jamais rencontré Cerbère au cours de mon enquête, mais sachant d'autre part à quoi m'en tenir sur son compte, j'avais pu fournir quelques renseignements à mon correspondant et je fis connaître ce point à mes lecteurs :

« Lors de mon second voyage à Charleston, j'ai copié plusieurs des livres infernaux qui sont aux archives du Suprême Directoire Dogmatique, parmi lesquels un curieux registre où figure toute la hiérarchie diabolique, telle que Satan l'a fait connaître à son vicaire (alors Albert Pike).

J'ai donc pu donner quelques indications précieuses à l'éminent exorciste qui me faisait

l'honneur de me consulter. C'est ainsi que je lui fis savoir que Cerbère s'intitule « marquis de l'enfer », qu'il est inscrit comme commandant à dix-neuf légions, soit à 128 654 diables subalternes, et qu'il apparaît d'ordinaire sous la forme d'un chien, à une tête (et non à trois, comme on se l'imagine), ladite tête pourvue d'une barbe humaine noire et coiffée d'un bonnet pointu. J'indiquai aussi, pour le cas où le fait eût été ignoré de mon correspondant, qu'on pouvait surprendre ce démon, en lui parlant d'une certaine Marie Martin avec qui il avait eu des relations.

Mes renseignements ne furent pas superflus ; car bientôt ce méchant et puissant démon se laissa surprendre le secret de son identité : c'était bien Cerbère.

Depuis lors, Cerbère s'est enfui de la ville où il avait établi sa résidence, dans le corps de la malheureuse possédée dont il est ici question. »

Voilà ce qui a été imprimé dans le 10e fascicule qui parut en septembre dernier.

Il n'y avait là rien de risible. Les vrais catholiques, ceux qui ont gardé la foi et sous les yeux de qui tombèrent ces lignes, comprirent qu'il s'agissait d'un cas de possession des plus graves, mais que la discrétion m'empêchait d'entrer dans de plus amples détails.

Dans la feuille innommable où l'ami du F.'. Albert Pétrot s'est attaché à tenter, par les moyens les plus déloyaux, de jeter le discrédit sur mes révélations, ce fascicule fut tout particulièrement l'objet d'une moquerie à outrance. J'appelle ce journal « innommable », parce que vraiment on ne peut pas le désigner sous le titre qu'il a pris ; autant vaudrait appeler « lumière » les ténèbres et « vertu » le vice, selon la langue à rebours en honneur chez les francs-maçons

Donc, M. Georges Bois trouva extrêmement plaisant cet incident diabolique que je venais de laisser entrevoir ; il en fit des gorges chaudes. Il consacra deux colonnes à railler des miracles que j'avais fidèlement rapportés de la vie de saint Dunstan, le grand apôtre de l'Angleterre, à se moquer des catholiques qui n'ont pas son scepticisme de joyeux boulevardier ; et M. Auguste Roussel fit à cette diatribe, digne de la *Lanterne* et autres organes de l'irréligion gouailleuse, les honneurs de la première page de son numéro du lundi 30 octobre. Ces plaisanteries de cabaret s'étalèrent en premier article.

La conclusion de M. Georges Bois est caractéristique. Je ne me doutais pas alors que j'aurais un jour à la reproduire.

La voici (elle est devenue, comme on va voir, de pleine actualité) :

« Terminons par une anecdote qui déridera le lecteur... Un des correspondants du *Diable au XIXe siècle* écrit au docteur Bataille pour lui demander ce qu'il pense du

démon Cerbère. A ce nom, le correspondant soupçonne un démon à tête de chien. Le docteur, lui, pense aussitôt à son portier. Alors, il répond à son correspondant en le félicitant avec onction. Ce n'est pas lui qui doute du surnaturel ! Puis, il ajoute qu'en effet Cerbère est un vilain diable à figure de chien, et qu'il se montre le plus communément avec un bonnet sur la tête et une barbe humaine.

Voilà le correspondant du docteur désormais renseigné, et de main de maître, il peut en être

sûr !

Signé : Georges Bois. »

Il n'est pas possible de travestir avec plus de mauvaise foi ce que j'avais écrit ; tout lecteur peut se reporter à ma livraison 98, pages 752 et 783. Il n'est pas possible non plus de tourner plus en ridicule un vénérable prêtre, exorcisant une malheureuse possédée, avec l'autorisation de son évêque et c'est un journal catholique qui se moque en ces termes d'un pieux exorciste, combattant l'enfer avec tout son zèle de croyant éclairé !... Quelle triste et honteuse pasquinade !...

Mais, vraiment aussi, il semble que la Providence s'attache à susciter des événements qui chaque jour confirment la véracité et la sincérité de mes divulgations. Certes, je n'en tire aucune gloire, et je dis même que cela prouve que nous sommes bien infimes, bien misérables, des vers de terre, et qu'entre les mains de la Divine Sagesse nous sommes tous de très fragiles instruments.

Déjà, j'aurais pu répondre depuis longtemps aux sottes railleries de M. Georges Bois à propos de Cerbère ; j'ai dédaigné de les relever, et pourtant il m'eût été bien facile de le faire. Mais le lecteur comprend à quelle discrétion je suis tenu, recevant les plus graves confidences.

Cependant, je me trouve obligé aujourd'hui de revenir sur le diable Cerbère, et je ne puis m'abstenir de signaler combien il est merveilleux que ce soit précisément ce démon dont une nouvelle manifestation vient de m'être communiquée.

D'abord, quelques mots sur le passé.

J'ai dit, dans ma livraison 98, que Cerbère, après avoir été tenu longtemps enfermé dans le corps d'une sainte fille, s'en était tout à coup échappé.

Je vais être plus précis.

Le souvenir de Marie Martin, sorcière prédilectionnée de lui, qui fut pendue et étranglée en Picardie le 25 juillet 1580, est un souvenir particulièrement désagréable à Cerbère ; il lui rappelle une défaite que lui infligea l'Eglise, et il entre en colère chaque fois qu'on lui jette à la face ce nom. Il avait espéré faire beaucoup de mal par cette mauvaise femme, et l'Eglise avait brusquement interrompu ses prestiges.

La malheureuse possédée, - une religieuse, - dont il fut question lors de mon fascicule de septembre, a été fort heureusement délivrée. Cerbère se démasqua, quand l'exorciste, mon correspondant, lui parla de Marie Martin.

Ainsi que je l'ai dit, il s'enfuit tout à coup de la ville où il avait alors établi sa résidence. Mais voici bien autre chose, dont je n'ai pas cru devoir parler à cette époque.

Un jour que je me trouvais chez un ami ecclésiastique, j'avais justement sur moi, venant de la recevoir, la lettre dans laquelle le vénérable exorciste de L*** m'annonçait la disparition subite de Cerbère. Bien entendu, je n'avais parlé de ce fait à personne. Mon ami désirait me présenter à un saint prêtre, qui, lui aussi, exorcisait une pauvre possédée, celle-ci laïque. La présentation faite, nous causâmes. La conversation vint sur la possession dont M. l'abbé X*** s'occupait, et il nous dit que, depuis la veille, un démon réellement terrible s'était installé chez la victime, la martyrisant plus que tous les autres. Néanmoins, il avait réussi à contraindre ce diable à se nommer; c'était Cerbère.

Je n'avais pas à douter de la délivrance de L***. Je sortis ma lettre et la montrai. Rien n'était plus frappant.

Or, Cerbère fut encore délogé, ainsi que ses compagnons. La deuxième possédée dont je parle en ce moment a été complètement et définitivement délivrée dans les derniers

jours de juillet
1893.

Maintenant, je vais reproduire des extraits d'une lettre qui m'est parvenue ces jours-ci arrivant de bien loin, et mes lecteurs pourront constater que le démon Cerbère n'est pas resté longtemps sans exercer sa rage de persécution.

Je ne publierai pas l'endroit où il manifeste ses fureurs à cette heure, mon correspondant ne

m'y ayant pas autorisé. Mais, si M. Auguste Roussel, qui se laisse trop facilement influencer par son collaborateur sceptique, a lui-même le moindre doute, je lui offre une vérification qu'il ne peut refuser. Il n'a qu'à déléguer auprès de moi, un lundi, un ecclésiastique de ses amis, à qui je dirai, sous le sceau du secret, les noms des trois victimes de Cerbère et ceux de leurs exorcistes.

Cet ecclésiastique pourra se mettre en rapport avec ces derniers, et il ainsi que constatera

l'affreux et cruel démon dont il s'agit a passé de L*** à G*** et de là à M***, cette ville-ci n'étant pas en Europe. M. Auguste Roussel apprendra alors que rien n'est plus vrai que ce que je relate, et cela lui fera apprécier la parfaite inconvenance de son collaborateur M. Georges Bois.

Voici donc la plus récente lettre que j'ai reçue au sujet de Cerbère :

« M***, le 16 février

1894. Monsieur le docteur,

Je ne commencerai pas par vous féliciter de la courageuse campagne que vous avez entreprise ; car vous devez recevoir chaque jour des éloges à ce sujet, et peut-être commencez- vous à en être fatigué. Je vous dirai seulement que tous les jours, à la Sainte Messe, je prie pour vous et que je fais prier quelques bonnes âmes, afin que le Bon Dieu vous donne le courage et les forces de continuer votre œuvre d'homme de Foi et de savant.

C'est de Cerbère que je désirerais vous entretenir.

Il est bien entendu que ce qui me concerne est strictement confidentiel, et que, si vous jugez à propos de faire usage de ma lettre dans l'intérêts de vos lecteurs, vous le ferez de telle sorte qu'il n'y ait aucune indiscretion ; je désirerais même que l'on ne sache pas que cette lettre vient de (nom de la contrée où réside mon honorable correspondant).

Je dirige une personne d'une grande vertu, que le démon obsède quelquefois d'une façon bien pénible.

Un soir, vers dix heures, - c'était vers le commencement d'octobre ou la fin de septembre dernier, - un soir donc, me trouvant dans la chambre immédiatement au-dessus de la sienne, j'entendis aboyer un chien. Or, je ne possède pas de chien. La voix me semblait venir de la chambre de ma pénitente. Etonné, je regardai au dehors, et la clarté de la lune me permit de

constater qu'il n'y avait pas de chien à proximité de la maison. J'entendis aboyer une deuxième

fois, et la voix me sembla encore mieux venir de la chambre au-dessus.

Le lendemain, je demandai à ma pénitente ce qui c'était passé la nuit dans sa chambre. Elle me dit qu'un gros chien se jetait sur elle en aboyant (c'était la première fois que le démon lui apparaissait sous cette forme). Une personne qui couchait dans la chambre voisine n'avait rien entendu, bien que l'aboiement m'ait paru fort.

Quelques jours plus tard, je recevais votre fascicule de septembre où il est question de Cerbère. Je demandais alors à ma pénitente de me décrire le chien, - lequel, depuis ce jour, lui apparaît quotidiennement et la suit presque nuit et jour, dans la maison, dans l'église, dans sa cellule, la fatiguant de ses aboiements, l'empétant de son haleine, et se lançant à tout instant sur elle ; mais il ne peut pas la mordre, il ne peut

que la frapper de sa queue. – Elle me décrivit le
chien, avec une barbe humaine et quelque chose de pointu sur la tête, comme une touffe
de poils
raides formant une sorte de bonnet
pointu.

Je lui conseillai de prononcer le nom de Marie martin, quand elle le verrait.
Chaque fois qu'elle prononçait ce nom, il se retirait en grognant ou avec rage.

Je vous avouerai ici que je ne m'explique pas très bien la rage de Cerbère en entendant
le nom de Marie Martin, étant donné ce que vous en dites dans le fascicule d'octobre
(p.846). Peut-être ma pénitente croyait-elle prononcer le nom de la Sainte Vierge
et celui de saint Martin. Quoiqu'il en soit, quand j'appris par votre publication ce
qu'était Marie Martin, j'ai défendu à ma pénitente de prononcer désormais son nom.

Quand je reçus le fascicule de novembre, je la questionnai de nouveau au sujet du chien, qui continuai à lui apparaître. Elle me dit que tantôt elle le voyait comme j'ai dit plus haut, sur ses quatre pattes, qui ne sont pas cependant des pattes de chien, mais quelque chose de fourchu ; tantôt debout, avec une sorte de manteau. Je lui montrai alors la gravure représentant Cerbère (page 937), et elle le reconnut parfaitement, sauf quelques légers détails de la forme du manteau et sauf la nature du bonnet qui lui paraît plutôt formé par des poils raides et longs.

En outre, elle voit souvent avec lui un démon ressemblant à Buer (page 905).

Comme elle voyait le démon près d'elle à ce moment même, j'ordonnai à celui-ci, au nom de N.-S. Jésus-Christ, de dire à ma pénitente quel était son nom et ce qu'il venait faire auprès d'elle. Il répondit avec rage que son nom était Cerbère et qu'il était venu pour lui enlever la confiance envers son directeur ; ce dont elle était, en effet, souvent et violemment tentée.

Je n'ai pas poussé les interrogations plus loin, ne jugeant pas à propos d'engager une conversation avec le démon ; du reste, quelle foi ajouter à ses paroles ?...

Au moment où je vous écris, ce siège se poursuit contre ma pénitente, et le démon en vient à la frapper la nuit avec une chaise.

Je vous serais reconnaissant, monsieur le docteur, de communiquer ma lettre au vénérable prêtre dont il est question page 782. Il voudra peut-être bien entrer en relation avec moi ; car il pourra être intéressant pour lui de connaître les faits et gestes de ce Cerbère qu'il a courageusement combattu, et moi, de mon côté, je pourrai profiter de son expérience et de ses conseils.

Veillez agréer, monsieur le docteur, l'assurance de ma grande sympathie et de ma coopération, quoique faible, par la prière.

(Signature). »

J'ai mis mon honorable correspondant de M*** en rapport avec les éminents exorcistes de L*** et de G***, et je recommande aux prières de mes abonnés la malheureuse nouvelle victime de Cerbère. Jusqu'à présent, comme on vient de la voir, cette pauvre fille n'est encore qu'obsédée ; que Dieu lui fasse la grâce d'échapper aux horreurs de la possession !...

Cette manifestation actuelle d'un des plus cruels démons qui soient au royaume de Satan et les circonstances dans lesquelles elle se produit prouvent, jusqu'à l'évidence, que mon œuvre est bien venue à son heure.

Il n'y a pas à en douter, nous sommes à une époque où les innombrables crimes commis par les hommes contre Dieu ont valu à notre monde impie un déchaînement presque général de l'enfer. Les sceptiques s'endurcissent dans leur incrédulité. Dieu leur répond en permettant au diable d'agir, tout en imposant des limites aux effets de sa rage. Dieu est encore trop bon pour nous. Il nous châtie, mais en nous inondant de lumière. Ceux qui, malgré toutes ces manifestations du surnaturel, persisteront à fermer les yeux, auront bien voulu leur damnation éternelle. [...]

M. Auguste Roussel n'a qu'à m'envoyer un ecclésiastique en qui il ait pleine confiance, et, par l'intermédiaire de cet ecclésiastique, je lui ferai constater les faits, c'est-à-dire les deux possessions de Cerbère, aujourd'hui terminées, et l'obsession actuelle.

Dr Bataille.

S'il faut en croire le journal *l'Eclair* (numéro portant la date du jeudi 18 mai 1893), il existerait à Paris une certaine société de joyeux amis, intitulée *les Bons Bougres*, dont feraient partie, entre autres membres, trois Vénérables du Grand Orient de France, les FF.°. Deschamps, conseiller municipal de Paris et président du Conseil général de la Seine, Albert Pétrot, ex- conseiller municipal, actuellement député, et Paul Vivien, candidat anticlérical aux dernières élections dans le VI^e arrondissement. S'il faut en croire encore *l'Eclair*, M. Georges Bois (le journal en question l'appelle : « notre confrère ») ferait également partie de cette société, non secrète évidemment, mais dont le titre a un parfum de *Père Duchêne*, bien en harmonie avec le scepticisme décadent de cette fin de siècle.

Ce numéro de *l'Eclair*, qui nous a été envoyé par un de nos abonnés et qui date de dix mois déjà, n'a certainement pas été composé tout exprès à notre intention. Du reste, nous n'attacherons pas à cette particularité boulevardière et bien parisienne plus d'importance qu'elle n'en mérite.

Ce qui est grave, ce n'est pas que M. Georges Bois dîne en camarade avec des amis qui se trouvent être Vénérables du Grand Orient de France ; nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher ces relations de table, puisqu'il nous est arrivé, à nous, rédacteurs de la *Revue Mensuelle*, d'accepter à déjeuner avec des lucifériens, et nous l'avons dit à nos lecteurs. Les FF.°. Deschamps, Pétrot et Vivien ne sont pas palladistes ; ils sont athées. D'autre part, il est juste de dire que les relations que nous avons conservées ou acquises nous ont servi à combattre plus efficacement que jamais la franc-maçonnerie, à faire connaître ses dessous mystérieux, à recueillir des documents dont la divulgation n'est pas faite pour être agréable aux chefs secrets de la secte.

Ce qui est grave c'est que - nous citerons un seul exemple pour ne pas lasser la patience de nos lecteurs, - l'amitié de M. Georges Bois pour M. Albert Pétrot lui ait fait cacher au public catholique quel rôle personnel, haineusement anticlérical, son camarade a joué dans les convents du Grand Orient de France (1889, 1899, 1891). Ce qui est grave, c'est que M. Georges Bois ait poussé la condescendance la faiblesse, jusqu'à falsifier dans ce but les documents maçonniques officiels qu'il a publiés ; c'est qu'il ait, en cela, méprisé les injonctions formelles du Saint- Siège, qui ordonne, *sous peine d'excommunication*, de dénoncer les chefs et coryphées de la franc-maçonnerie, chaque fois qu'on est on mesure de le faire. Cela, c'est très grave, et d'autant plus grave que M. Georges Bois lui-même, dans le même livre où il cache les noms des francs-maçons du Grand Orient de France qu'il ménage, déclare qu'un écrivain catholique ne doit pas hésiter à publier les noms des francs-maçons « afin que les catholiques sachent qui ils ont devant eux. »(Page 514).

A Paris, il suffit de prononcer le nom du F.°. Albert Pétrot, pour que l'on sache de qui l'on veut parler. Ce sectaire, à la barbe rouge, à l'aspect vraiment diabolique, est bien connu par la haine sauvage qui l'anime contre la religion ; et l'on nous apprendrait demain qu'il est possédé par Belzébuth en personne, que nous n'en serions nullement surpris.

Mais nos lecteurs des départements et de l'étranger ignorent ce qu'est ce franc-

maçon, dont

M. Georges Bois, par amitié, a caché le rôle au sein des convents de la rue Cadet.

Pour faire connaître cet homme, cet ennemi acharné de l'Eglise, nous relèverons seulement quelques-uns de ses votes au Conseil municipal de Paris ; nous les empruntons au *bulletin officiel* de l'hôtel de ville :

1890. - Les membres de la minorité demandant au Conseil d'accorder une subvention aux

⁴² Article du docteur Bataille, *Revue Mensuelle*, n°2.

écoles libres, M. Pétrot répond « qu'élus pour lutter contre toute ingérence religieuse et cléricale, il a le devoir d'empêcher, par tous les moyens possibles, les écoles congréganistes de vivre. »

24 octobre 1890. - M. Georges Berry, conservateur, ayant soulevé une discussion sur la laïcisation des services de l'Assistance publique, M. Pétrot répond en déposant (avec MM. Deschamps et Vaillant) l'ordre du jour suivant :

« L'administration est invitée à créer de nouvelles écoles d'infirmiers et d'infirmières laïques dans les hôpitaux de la rive droite. »

Autre ordre du jour, déposé par M. Navarre et contresigné par MM. Pétrot et Deschamps :

« M. le directeur de l'Assistance publique est invité à faire diligence pour obtenir une prompt solution du conflit soulevé par la laïcisation de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Saint-Louis, et à poursuivre la laïcisation de tous les services de son administration. »

11 décembre 1890. - Ordre du jour déposé par M Albert Pétrot :

« Le Conseil invite l'administration à prendre les mesures nécessaires pour le respect absolu de la liberté de conscience (nous savons ce que cela veut dire), et à procéder, sans retard, à la laïcisation de l'hospice de Berck (hospice municipal pour les enfants). – Signé : Albert Pétrot, Deschamps, etc. »

Il y a dans le *bulletin officiel*, plus de cent ordres du jour de ce genre que le F. . Pétrot a déposés et réussi le plus souvent à faire adopter. La vue d'une cornette de sœur de charité suffit

à mettre le F. . Pétrot en fureur. Tels, les démons, lorsqu'on leur montre l'image du Divin

Crucifié.

Mais voici, pour terminer, une des laïcisations qui ont le plus vivement indigné les catholiques parisiens, celle de la maison de charité fondée par cette sainte femme qui est universellement connue et bénie des pauvres sous le nom de Sœur Rosalie. A la demande du F. . Pétrot et de ses amis, on expulsa les Filles de Saint-Vincent de Paul de cette demeure, qui leur appartenait bien, certes. La minorité conservatrice protesta contre cette expulsion, qui est le dernier mot de la rage sectaire.

Cette protestation fut accueillie, on va voir comment, par les francs-maçons du Conseil municipal.

Lisons le *bulletin officiel* :

« 4 novembre 1891. - Délibération sur la laïcisation du dispensaire connu sous le nom de

Maison de la sœur Rosalie.

M. Deschamps : - « En laïcisant la Maison de la sœur Rosalie, le directeur de l'Assistance publique a fait son devoir, et nous, représentants du Ve et du VI^e arrondissements, nous félicitons la municipalité d'avoir pris cette initiative. Comme sanction à ce débat, je dépose l'ordre du jour suivant :

Le Conseil, respectueux de la liberté de conscience (!!!), invite l'administration à poursuivre l'œuvre de la laïcisation des maisons de secours, et passe à l'ordre du jour. - Signé « Deschamps, Albert Pétrot. »

Adopté par 43 voix contre 9. »

Nous croyons qu'il serait superflu d'ajouter le moindre commentaire. Que M. Georges Bois rétablisse donc, dans son volume, le nom de son ami Pétrot à tous les passages où il l'a retranché. Il en a le devoir, s'il a à cœur de réparer sa faiblesse.

Notre gérant a reçu de l'auxiliaire du Grand-Orient de France une lettre dont ce personnage demande l'insertion. Par extraordinaire, le monsieur ne nous a pas envoyé sa prose par huissier. Nous la publions ; mais nous comptons la faire suivre d'un document que le rédacteur du *Mensonge* malgré tout l'aplomb dont il est doué, ne pourra pas nier. Ce document, pour être compris, a besoin, d'autre part, d'être mis en parallèle avec certaine pièce, également authentique, émanant du Grand-Orient de France. Tout cela demande de la place et, pour ce numéro-ci encore, la place nous fait défaut car la crise de la haute-maçonnerie intéresse plus nos lecteurs que le cas particulier de M. Georges Bois et de son compère Paul Rosen, et il importe peu que la lumière complète se fasse un peu plus tôt ou un peu plus tard sur ces deux individus.

Voici donc la lettre de M. Georges Bois ; nous ne la ferons suivre que de courtes réflexions.

« Paris, le 12 avril 1894.

Monsieur le
gérant,

Dans votre numéro 3, daté de mars 1894, en un article anonyme qui a pour titre *Edifiantes amitiés*, vous racontez, d'après l'*Eclair* du 18 mai 1893, que j'ai pris part, à cette date, à un déjeuner dit des *Bons Bougres*. A ce banquet assistaient des francs-maçons, que j'aurais eu, à cause de cela, le tort de ménager dans la polémique.

Je vous déclare que je ne suis pas de la société des *Bons Bougres* et que je n'ai pas déjeuné avec eux. L'*Eclair* se trompe ou désigne un homonyme.

Par occasion, votre collaborateur met de nouveau sur le chevalet mon malheureux volume : *Maçonnerie Nouvelle du Grand Orient* et me reproche avec vigueur tout ce qui ne s'y trouve pas !

Comme si toute la maçonnerie devait tenir dans un in-octavo de 500 pages !

Il n'y a pas de livre qui dise tout. Léo Taxil et le docteur Bataille ne disent pas tout. Le P. Deschamps n'a pas tout dit. On n'écrit pas pour tout dire, parce que ce n'est pas possible en une vie d'homme. On écrit modestement pour dire ce qu'on a pu savoir de nouveau, si cela en vaut la peine. Mon livre explique seulement deux choses annoncées par son titre : les rituels

nouveaux du Grand Orient et l'organisation politique de la fédération. S'il s'y trouve davantage, c'est par accident et par surcroît et pas du tout par la prétention de tout dire.

Quant au reproche de fuir la polémique et de ménager les francs-maçons, permettez-moi de dire que c'est une véritable plaisanterie. Les lecteurs de la *Vérité* savent à quoi s'en tenir, et votre collaborateur anonyme, s'il veut s'édifier, n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la collection du journal.

Je me plais à compter sur votre courtoisie encore plus que sur la loi pour l'insertion, dans votre prochain numéro, de la présente et nécessaire rectification.

Et je vous prie, Monsieur, d'agréer mes sentiments distingués. Georges Bois. »

D'abord, il est nécessaire d'en finir avec cette question d'anonymat que l'ami du F. . Pétrot soulève à tout bout de champ. Les rédacteurs de la *Revue mensuelle* sont connus de M. Georges Bois et se sont tous déclarés solidaires contre lui pour relever ses inqualifiables attaques contre leur ami M. le Dr Bataille. Pour simplifier, je prends personnellement la responsabilité de tous les articles où il a été ou pourra être encore question du rédacteur du *Mensonge*.

Maintenant, je dis à M. Georges Bois que c'est lui qui se moque du public. S'il n'était pas vraiment le commensal de son ami le F. . Pétrot au dîner des *Bons Bougres*, et puisqu'il y a,

paraît-il, un autre Georges Bois, le Georges Bois à qui nous avons à faire aurait dû, à l'occasion de cette ripaille sur laquelle nous n'avons pas d'ailleurs insisté, adresser à l'*Eclair* une lettre pour éviter la confusion. Au surplus, M. Georges Bois a déclaré dans le journal de M. Auguste Roussel qu'il préférerait être membre de la Société des *Bons Bougres* plutôt que d'être mon collaborateur. C'est entendu, et je remercie M. Georges Bois pour cette bonne parole.

Mais les phrases de la lettre de l'ami du F. . Pétrou ne sont que des phrases ; il passe, comme toujours, à côté de la question.

Et la question, la voici :

On ne reproche nullement à M. Georges Bois de n'avoir pas tout dit dans son volume ; on lui reproche d'avoir falsifié les documents qu'il a publiés, et d'avoir fait ces falsifications expressément pour cacher les noms des francs-maçons que le public catholique a intérêt à connaître en tant que sectaires militants, participants aux convents du Grand-Orient de France.

Des falsifications aussi graves ne peuvent être que l'œuvre d'un auxiliaire de la secte ; je l'ai dit, je le répète, je le maintiens, et toutes les personnes de bon sens pensent comme moi.

S'il y a une diffamation à dire cela, M. Georges Bois n'a qu'à m'assigner devant le tribunal correctionnel.

Au surplus, pour accentuer le défi que je porte à M. Georges Bois de faire faire la lumière au grand jour d'un débat public, j'ajoute ceci :

Vous, falsificateur de documents, vous avez dit et écrit, de connivence avec votre compère

Rosen, que j'avais fabriqué des lettres de Mlle Sophie Walder pour tromper mon vénérable ami M. le chanoine Mustel, vous m'avez accusé d'être un faussaire. Je vous réponds que, vous et votre compère Rosen, vous êtes deux drôles, deux infâmes menteurs. Votre action était d'autant plus lâche, que vous l'accomplissiez sous le couvert de correspondances particulières, adressées à toutes les personnes auprès de qui vous pensiez me nuire ; et vous étiez d'autant plus coupables, que l'un de vous deux connaissait l'écriture de Sophia et la mienne et ne pouvait les confondre ; mais vous propagiez la calomnie clandestinement, pensant qu'elle ferait son chemin sans être découverte.

Est-ce là la conduite d'un bon catholique ?

Aujourd'hui, votre compère Paul Rosen continue, à votre instigation, la campagne de dénigrement que vous avez inaugurée tous deux, en bons complices que vous êtes. Il nous accuse de mensonges, nous rédacteurs de la *Revue mensuelle*, en prétendant que la fille en question s'appelle *Walcker* et non *Walder*. C'est possible ; mais il n'y a pas de mensonge à publier le nom que Sophia porte. Consciencieusement, nous avons fait faire des recherches à l'état-civil de Strasbourg, et sous le nom de *Walder* nous n'avons jusqu'à présent rien trouvé ;

ce qui intéresse le public catholique, c'est que nous démasquions les agissements de cette

infernale créature, *quelle se nomme Walcker ou Walder*, peu importe et c'est ce que nous continuerons à faire, malgré vous, monsieur Georges Bois, et malgré son ami Paul Rosen, votre ami !

Vous avez dit, tous les deux, que le Palladisme n'existe pas comme rite suprême de la franc-maçonnerie, que c'est « une simple société de fumistes faisant de la pornographie »

sous prétexte de spiritisme », et qu'il n'y a pas de direction centrale de la franc-maçonnerie. Vous, personnellement, vous avez passé sous silence tous les faits se rattachant au Convent secret du

20 septembre dernier, même après leur divulgation éclatante. Quand vous avez à parler de Lemmi, vous affectez de le qualifier uniquement de « grand-maître de la maçonnerie italienne », et vous savez pourtant qu'il a dans la secte un grade bien plus élevé ; mais l'ordre maçonnique est formel : « Nier toujours et quand même l'existence d'une direction centrale, cacher toujours et quand même l'organisation de la haute maçonnerie ».

Mettre la lumière sous le boisseau, est-ce là le fait d'un catholique ou d'un auxiliaire de la

secte

?

Enfin, vous avez dit et écrit qu'il était faux que, dans les arrière-loges, on pratiquât les infamies du Pastos ; qu'il y eût ces orgies sacrilèges que le docteur Bataille et moi-même avons fait connaître ; vous nous avez traités d'imposteurs, pour arrêter l'effet de ces révélations. Et aujourd'hui que le voile se déchire de toutes parts, malgré vous, vous adoptez une autre tactique, et de la négation d'hier vous passez aux exagérations, pour épouvanter les catholiques et, d'une autre manière, les faire douter ; car leur dire cette fausseté qu'il y a vingt-deux chapelles lucifériennes dans le seul quartier de Saint-Sulpice, c'est les amener à ne plus croire à ce qui a

été dit. Vingt-deux temples secrets de Satan, comme statistique d'un seul des quatre-vingts quartiers de Paris ! Vous savez bien que cela n'est pas vrai. Il y a en tout à Paris cinq triangles, dont le docteur Bataille a promis de donner les adresses (à la XI^e partie de son ouvrage), et il les donnera. Vous, nous vous mettons au défi d'indiquer les adresses des vingt-deux chapelles lucifériennes dont vous parlez. Vous ne relèverez pas ce défi ; car vous avez menti.

Quant aux obscénités de certaines arrière-loges vous saviez parfaitement à quoi vous en tenir ; un de vos récents articles le prouve. Vous n'ignoriez pas ces infamies, et vous avez écrit que c'était tout autant d'inventions de ma part.

Il y a quelques jours à peine, vous imprimiez encore que les accusations du docteur Bataille et les miennes contre la franc-maçonnerie étaient du pur roman. Je dis, je répète, je maintiens que tout, dans votre conduite, y compris la publication même de votre livre, est la preuve, pour quiconque a étudié les dessous de la secte, que vous êtes un de ses auxiliaires, en dépit de vos protestations.

Léo Taxil.

L'auxiliaire du Grand-Orient, suite⁴⁴

[...] Du jour où je me suis uni à mon cher camarade d'enfance, le docteur Bataille, pour le seconder, avec quelques amis, dans sa campagne de divulgations, les vieilles haines qui s'étaient endormies pendant un certain temps, se sont tout à coup réveillées, plus vivaces que jamais. Quand nous avons entrepris la création de notre service d'informations maçonniques qui est si utile et qui nous a permis de découvrir tant de choses si jalousement tenues secrètes, quand surtout j'ai eu pris, personnellement, la plus grande part à la direction des enquêtes menées en Italie sur les complots contre la Papauté, alors les haines sont devenues furieuses.

On ne me pardonne pas d'avoir contribué à faire la lumière. Comment, lorsqu'on est sectaire, combattre un homme qui met au jour des vérités, si ce n'est en le discréditant, en le représentant comme un être vil et méprisable ? Telle est la tactique de la franc-maçonnerie. Elle invente les imputations les plus infamantes, elle fait imprimer les plus noires calomnies et, se tournant vers les catholiques, elle leur dit :

« Voilà l'homme qui prétend nous démasquer ; pouvez-vous le croire ? Voilà l'homme qui combat pour votre cause ; pouvez-vous l'accepter comme champion ? Non, certes, cet homme est le pire des aventuriers, c'est un coquin, un fripon, un chevalier d'industrie ; il est de ceux à qui les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils

appartiennent, ne sauraient serrer la main. » En un mot, on ne recule devant rien pour écraser le gêneur, pour l'assassiner moralement.

C'est ainsi que, tout récemment, des francs-maçons canadiens, obéissant sans aucun doute, au chef suprême Lemmi, publiaient sur mon compte, dans un de leurs journaux les plus répandus, des accusations ne reposant sur rien, des inventions fabriquées de toutes pièces, je me hâte de le dire, mais de nature à ébranler les catholiques de ce pays. Le coup a été fait au Canada, parce

⁴⁴ Léo Taxil, *Revue Mensuelle*, n°5 (mai 1894).

que notre *Revue Mensuelle* a là-bas près de 2 000 abonnés, parce que la maçonnerie travaille en ce moment cette contrée de la façon la plus active, et que les journaux catholiques, en nous reproduisant, font pièce à la secte, victorieusement. Il fallait arrêter notre campagne canadienne à n'importe quel prix.

C'est le journal la *Patrie*, de Montréal, qui a été choisi pour mettre les nouvelles calomnies en circulation. Le directeur propriétaire de cette feuille, le sieur Beaugrand est un franc-maçon avéré ; le rédacteur principal, le sieur Louis Fréchette, a eu, dans la *Chaîne d'Union* des articles très élogieux, dont l'auteur, le faisant valoir comme étant un grand homme canadien, n'était autre que le F. . Paul Bert.

Or, voici les principales allégations de la *Patrie*, de Montréal, à mon sujet :

1° J'ai été condamné à deux ans de prison pour escroquerie. - On néglige de dire par quel tribunal, ni à quelle époque.

2° A Macon, à une époque, qu'on ne précise pas, où je faisais des conférences « pour ramasser l'argent des pauvres ouvriers sous toutes sortes de prétextes », j'ai été arrêté, étant ivre, pour outrage public à la pudeur ; ce qui m'a valu encore un mois de prison. - Tout ce qui est vrai là-dedans, c'est que j'ai fait des conférences au temps de mon impiété. Mais jamais, entendez-vous ? Pas une seule fois, je n'ai accepté un centime des sociétés de libre-pensée qui prenaient l'initiative de ces conférences ; j'ai toujours refusé jusqu'au remboursement de mes frais de voyage et d'hôtel ; il m'est arrivé même, pour faire bénéficier d'autant la société

populaire organisatrice, de prendre à ma charge mes frais de voyage d'un second conférencier qu'on avait prié de venir avec moi. Et, comme la propagande du mal a toujours plus de succès que la propagande du bien (c'est un fait reconnu), il s'ensuit que les conférences dont parle le journal franc-maçon furent toujours des plus fructueuses pour le parti anti-clérical. J'ai si peu exploité la libre pensée, que, pour citer une ville, Saint-Etienne, le produit de deux conférences que j'y fis, servit à fonder une école laïque : ce que je me reproche amèrement aujourd'hui. Quant à Macon, je n'y ai, de ma vie, jamais mis les pieds. Toute cette histoire est aussi impudemment inventée que celle des deux ans de prison pour escroquerie.

3° Il y a encore une autre condamnation qu'on a imaginée ; on n'en précise pas la date, on ne nomme pas le tribunal qui l'a prononcée, on ne dit pas en quoi elle a consisté comme peine.

Voici en quels termes cette infâme calomnie est rédigée :

« Tout le monde sait en France qu'il (Léo Taxil) a été non seulement condamné pour filouterie, mais qu'à la suite d'une condamnation pour tenue illicite d'un cercle où l'on dévalisait les joueurs naïfs, il se réfugia en Belgique. C'était à la fin du septennat du maréchal Mac-Mahon, et plus tard, quand la prescription de sa condamnation par défaut lui fut acquise et lui permit de rentrer dans son pays, il essaya de jouer le rôle d'un proscrit politique. Des ouvriers le crurent sur parole ; mais il fut démasqué par Lissagaray et chassé honteusement de la Ligue socialiste de la libre-pensée de Versailles où il s'était fait admettre et était devenu

trésorier ! Jamais il ne rendit ses comptes ; la société n'était pas autorisée et ne pouvait porter plainte contre lui. Il garda l'argent péniblement mis de côté par les ouvriers pour

acheter une bannière et un drap mortuaire. »

Autant de mots, autant de mensonges.

Cette calomnie est échafaudée sur le fait vrai de deux années d'exil que j'ai passées en Suisse, de mai 1876 à février 1878. Je m'étais expatrié à la suite de plusieurs condamnations, toutes pour délits de presse, encourues à la fin du régime de l'état de siège, à Marseille, ma ville natale et je bénéficiai de la première amnistie qui fut votée par la Chambre et le Sénat, au mois de février 1878. Mais je n'ai jamais eu de condamnation de droit commun, pas plus à cette époque- là qu'en aucun autre temps.

Je n'ai jamais été gérant ni administrateur d'un cercle quelconque. Si j'avais eu une

condamnation du genre de celle qui est alléguée par la *Patrie*, de Montréal, je n'aurai pu rentrer en France qu'en mai 1881, les condamnations correctionnelles étant prescrites seulement au bout de cinq ans. En outre, ces condamnations-là, bien que n'étant pas subies par le fait d'un bannissement volontaire de cinq années, restent inscrites au casier judiciaire et privent le condamné de ses droits politiques. Or, en août 1881, j'étais candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Narbonne, où j'obtins 2 270 voix, ainsi qu'en témoigne l'*Officiel*. J'étais donc parfaitement éligible, et il est impossible de supposer une seconde que la préfecture eût admis sans protestation la candidature d'un homme frappé d'une condamnation infamante.

Tout cela est faux, archi-faux, inventé à plaisir. J'ai pu être attaqué par Lissagaray, mais après ma conversion (1885) et à propos de ma conversion. Je n'ai jamais fait partie d'une Ligue socialiste ni de la libre-pensée de Versailles ; j'ai demeuré trois ans à Maisons-Laffitte, qui fait partie du canton de Saint Germain-en-Laye, dans l'arrondissement de Versailles, et qui est à demi-heure de Paris, mais c'est encore après ma conversion (années 1886, 1887 et 1888). En fait de société de libre-pensée, je n'ai jamais appartenu qu'à celle qui se nommait le *Groupe Garibaldi* (un des groupes parisiens de la fédération dite Ligue Anti-Cléricale) ; j'ignore s'il existe encore : mais jamais je n'en fus trésorier. Ce conte bleu de bannière et de drap mortuaire, dont j'aurais gardé l'argent, est d'autant plus absurde, que c'est au contraire moi qui ai fait cadeau de son drapeau au *Groupe Garibaldi*.

Je demande pardon à nos lecteurs d'entrer dans ces détails ; ils ne montreront que mieux le cynisme de ces misérables calomniateurs, qui ne savent qu'inventer pour salir un adversaire.

Enfin la *Patrie*, de Montréal, a l'audace d'imprimer encore ces lignes, en parlant de moi :

« C'est quand il s'est vu honni partout, impliqué dans une nouvelle sale affaire, un chantage, qu'il s'est retourné du côté des ultra-cléricaux. Hors de France, on ne connaît pas les infamies de cet homme, et en Angleterre aussi bien qu'au Canada, nous rencontrons des imbéciles qui pleurent de joie au nom de Léo Taxil, la brebis égarée revenue dans le bon chemin, disent-ils, l'athée devenu un saint. »

Ces dernières lignes dévoilent bien le but poursuivi par les sectaires : ce qu'ils veulent, c'est ôter tout crédit à notre campagne anti-maçonnique, et ils espèrent y parvenir en me prenant pour bouc émissaire et en me traînant dans la boue.

Nous avons imprimé *in-extenso* le jugement, - authentique, celui-là, - par lequel leur chef Adriano Lemmi a été condamné pour vol à un an et un jour de prison et cinq années de surveillance de la haute police. On invente alors que j'ai, moi, à mon dossier, une condamnation pour tenue illicite de tripot, ayant nécessité de ma part un bannissement volontaire de cinq ans, une condamnation à un mois de prison pour ivresse publique et outrage à la pudeur, et une condamnation à deux ans pour escroquerie ; par conséquent, je suis le dernier des hommes. C'est la riposte à nos coups contre la secte, rien n'est plus certain.

Eh bien, le voici, mon casier judiciaire : Bulletin n°2

Tribunal de première instance de Marseille (on sait que le casier judiciaire de chaque français est tenu à jour au greffe du tribunal de première instance d'où dépend la ville

ou la commune natale. On sait aussi que les condamnations politiques ne figurent pas au casier judiciaire, lorsqu'elles ont été effacées par une amnistie.)

Casier judiciaire

Relevé des bulletins individuels de condamnation alphabétiquement classés au Casier, concernant :

JOGAND, Marie-Joseph-Antoine-

Gabriel, Né à Marseille, le 21 mars

1854,

Fils de Charles-François-Marie Jogand

Et de Joséphine-Françoise-Antoinette
Pagès, Domicilié à Paris, rue d'Alésia,
137 ; Profession : homme de lettres.

Date des condamnations.....
NEANT Cours ou
Tribunaux.....NEANT
Nature des crimes et
délits....NEANT Nature et durée
des peines....NEANT
Observations.....
NEANT

Certifié conforme :

Marseille, le 5 mai
1894. Le greffier du
Tribunal : (*Signature*
illisible)

Vu au Parquet,

Pour le Procureur de la République :
(*Signé*) :

GIRAUD Timbre
du Parquet
1fr.25.

Enregistré à Marseille, le cinq mai 1894, folio 16,
case 8. Reçu vingt-cinq centimes, décime compris.
(*Signature illisible*)

Il est pénible, je vous l'assure, d'être obligé d'en venir à la production publique d'un document de cette nature, et d'ajouter que, en outre, n'importe qui peut vérifier que je jouis de tous mes droits civiques, étant inscrit comme électeur à Paris, sur les listes électorales du XIV^e arrondissement.

Mais enfin, si j'en viens là, c'est qu'il est nécessaire qu'aucun doute ne reste dans l'esprit de nos lecteurs. Diverses correspondances nous ont appris que grand nombre de nos abonnés catholiques du Canada ont été vivement émus, troublés même, par les abominables imputations du journal du F.^r. Beaugrand.

J'ai été grandement coupable envers l'Eglise pendant longtemps, et de ces fautes passées, j'ai été absous, il y a neuf ans, par la miséricorde du Saint-Père. Mais il importe que les catholiques sachent bien que, sous le rapport de la probité, personne n'a rien à me reprocher, rien, absolument rien, et qu'ainsi les inventions de la secte et les insinuations de ses auxiliaires sont infâmes au suprême degré.

Quand, le 5 avril 1888, Léon XIII me faisait écrire par Mgr Nocella, secrétaire des brefs pontificaux : « La bonté divine a voulu que, abandonnant le camp des ennemis de l'Eglise, vous recouvriez votre dignité et votre liberté », le Souverain Pontife n'entendait certainement pas dire que j'avais été auparavant un chevalier d'industrie. Il ne m'eût

pas, évidemment, honoré d'un bref apostolique, m'engageant « à consacrer désormais, avec constance et dévouement, mes facultés, mes travaux et mes forces à la défense et à l'honneur du Saint-Siège et de l'Eglise catholique ». Léon XIII n'aurait pas dicté ces lignes :

« Le Très Saint Père vous décerne ses encouragements, afin que vous répondiez avec ardeur à la grâce divine et que vous en recueilliez les plus précieux fruits, afin que, demeurant un salubre exemple pour un grand nombre, vous assuriez à votre nom ma vraie gloire et à vous-même le réel bonheur. »

A un fripon qui se convertit, l'Eglise dit :

« Dieu vous pardonne, à raison de votre repentir ; mais restituez ce que vous avez escroqué, et disparaissez dans la retraite et l'oubli. » Elle ne lui dit pas : « Consacrez-vous désormais à la défense et à l'honneur du Saint-Siège et de l'Eglise catholique. »

En lisant ce qui précède, nos amis se demanderont où je veux en venir, puisque le titre de cet article indique que j'ai à m'occuper de M. Georges Bois.

Tout ce qui vient d'être dit avait sa raison d'être ici. En effet, la tactique de la franc-maçonnerie est double. En même temps qu'elle publie à l'étranger des infâmes calomnies, claires et nettes, bien caractérisées, en France elle procède par insinuations ; et il est facile de voir que tout cela se tient, que tout cela est le résultat du même mot d'ordre.

M. Bois, lui, n'oserait pas imprimer des allégations semblables à celles de la *Patrie*, de Montréal ; il ne s'y risquerait pas. Les FF. . Beaugrand, Fréchette et Maurin ont eu l'audace d'en venir à la calomnie la plus impudente, à raison des difficultés qu'il y a pour moi à entamer une procédure contre eux, à l'étranger, si loin.

Lui, le Georges Bois, pour remplir sa mission, il a recours à la correspondance particulière, s'il veut lancer une imputation précise, et il se renferme dans les généralités quand il écrit pour le public.

C'est ainsi qu'au courant de ses lettres à diverses personnes il a eu le cynisme de prétendre que j'ai commis des faux, tandis que, dans le journal où sont insérées ses élucubrations, il me représente comme un être absolument méprisable, déshonoré. Je lui ai donné le plus formel démenti en ce qui concerne ses accusations par lettres privées. Il ne les regrette aucunement, il ne s'en excuse pas ; il n'y fait aucune allusion dans sa réponse publique. Il affecte de prendre la chose avec une sorte de gaieté mêlée de mépris. Mes démentis, il n'en a cure. « Voilà qui est terrible, écrit-il ; mais nous aimons mieux cela que si Léo Taxil nous offrait son estime. » Je l'ai mis au défi de me poursuivre, lorsque je l'accuse d'être un auxiliaire du Grand-Orient de France. Il sait bien que, dans ce cas, l'introduction d'une demande reconventionnelle démontrerait qu'il m'a calomnié sur la question des prétendus faux et sur le reste ; il sait qu'il en serait, par conséquent, pour sa honte. « Faire un procès à Léo Taxil ? Répond-il. A quoi bon ? Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Que m'importe de lui faire octroyer une condamnation de plus ! » Notez que c'est Georges Bois qui nous a menacés d'une poursuite judiciaire, si nous persistions à le déclarer auxiliaire du Grand-Orient de France.

Or ça, cela nous va tout aussi bien. Je ne redoutais pas l'assignation de M. Georges Bois ; je la souhaitais de tout mon cœur. On va comprendre pourquoi.

Je me serais défendu contre M. Bois, en démontrant juridiquement l'odieux de son accusation de faux, au sujet des lettres de Mlle Walder à M. l'abbé Mustel. La démonstration se faisait : 1° par un expert-juré en écritures ; 2° par un haut-maçon, qui n'a pas encore à se faire connaître, mais qui, dans une circonstance aussi grave, n'eût pas hésité à venir répondre, sous la foi du serment, aux questions que je lui aurais fait poser par le tribunal.

M. Georges Bois peut feindre le rire encore ; son rire est trop forcé pour tromper personne. Oui, un membre de la haute-maçonnerie, un de ceux par qui nous avons eu des renseignements de la plus haute importance, un ami personnel de miss Vaughan, actuellement membre actif d'un Suprême Conseil (pas de celui de France), aurait édifié

le tribunal sur tout ce que Georges Bois nie. Ce n'est que partie remise, puisqu'il n'y aura pas de débats judiciaires. Notre collaborateur⁴⁵ - si l'on peut lui donner ce titre, - a des raisons très sérieuses pour ne pas se retirer « publiquement » de la franc-maçonnerie avant quatre mois ; mais il eût devancé cette époque, en cas de procès où son témoignage eût été nécessaire.

Nous n'exhiberons donc pas les lettres de M. Bois à une audience ; nous les publierons ici.

⁴⁵ Il s'agit de Domenico Margiotta.

Que l'on ne vienne pas dire que je viole le secret de la correspondance privée. Il ne s'agit aucunement de choses intimes, touchant à l'honneur des familles. Le jeu de M. Bois a été celui-ci : il a écrit diverses lettres, partout où il a pensé pouvoir nuire au docteur Bataille et à ses amis ; il écrivait, disait-il, confidentiellement, mais en donnant l'autorisation de communiquer la lettre à un tiers, dans le cas où l'on croirait utile d'éclairer l'opinion personnelle d'un ami. Je le demande à tout homme de bonne foi : est-il possible d'agir plus traîtreusement ? Et ces lettres, M. Georges Bois les envoyait aux directeurs catholiques, qui appuyaient la publication du docteur Bataille.

On dira ce qu'on voudra ; jamais pareille chose ne s'est vue dans les annales de la presse. Il arrive à tout journaliste de critiquer, d'attaquer même un ouvrage qui ne lui plaît pas ; mais jamais, jamais on n'a vu un critique, eût-il porté les appréciations les plus hostiles, entreprendre, après son article, contre l'ouvrage déplaisant, une campagne de dénigrement, par voie de correspondance privée, auprès de ses confrères à qui l'ouvrage avait plu. Non, jamais un publiciste, ayant donné son avis public sur un livre, n'a eu recours au procédé de M. Georges Bois. Il y a donc en Bois, cela crève les yeux, autre chose qu'un critique.

A quelque parti qu'un homme appartienne, il est jugé quand il agit de la sorte. Cette conduite ne peut s'expliquer que de deux façons : ou c'est le fait de l'obéissance à une consigne, c'est l'exécution d'un mot d'ordre ; ou bien c'est la manifestation d'une haine personnelle, violente, intense, qui déborde, qui ne peut se contenir. En tous cas, c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus déloyal.

S'il y a haine de la part de M. Bois contre le docteur Bataille, toutes ses attaques passionnées tombent d'elles-mêmes. Mais si Bois a eu soin d'écrire qu'il n'avait absolument rien contre notre ami, ni contre ses collaborateurs de la *Revue Mensuelle* ; ce n'est donc point dans un sentiment de haine qu'il faut chercher la cause de cet incroyable acharnement.

Cette cause apparaît très nette en rapprochant d'une « planche » du Grand Orient de France une des lettres particulières de M. Georges Bois. L'analogie est frappante. Le Grand Orient déclare que les révélations que j'ai faites sur la maçonnerie sont fausses, ne reposent sur aucun fondement ; M. Georges Bois vient à la rescousse et dit exactement les mêmes choses, mais il entre dans les détails et nie précisément ce que la maçonnerie a donné ordre toujours de tenir le plus caché.

Voici d'abord le document du Grand Orient de France ; cette planche a paru dans le *Bulletin Officiel* du rite français, n° de décembre 1891, pages 797-798 ; nous la reproduisons textuellement :

« O. . de Paris de Paris, le 8 janvier 1889 (E. .
V. .) TT. . CC. . et Hon. . FF. .,

Par une planche du 30 août 1888 (E. . V. .), le T. . C. . et Ill. . F. . Octavio Baéna 33^e ., Chancelier de l'Ordre (il est le secrétaire grand chancelier du Suprême Conseil néo-grenadin, Etat de Bolivar, en Colombie), nous a fait part de l'émotion produite dans les régions soumises à votre pouvoir maç. . par la publication à Barcelone d'un livre odieux de l'ex-F. . Léo Taxil, payé par les éternels adversaires de la liberté humaine pour calomnier et déconsidérer notre impérissable et frat. . Institution.

Il nous a demandé s'il existait à Paris une réfutation imprimée du sbire littéraire que la grande famille maçonnique a chassé de son sein, après avoir constaté son indignité.

Je suis chargé par le Conseil de l'Ordre, TT. . CC. . FF. ., de vous marquer l'extrême répugnance que les Maçons français ont toujours éprouvée pour une réfutation de griefs qui ne reposeraient sur aucun fondement. En répondant à un renégat, la Franc-Maçonnerie lui aurait fait un honneur dont il n'était pas digne, et sur lequel comptaient peut-être ceux qui avaient spéculé sur notre indignation. M. Léo Taxil est aujourd'hui écrasé sous le commun mépris de

ceux qui ont acheté ses services et de ceux qu'il a inutilement tenté de desservir ; il n'est pas même parvenu à se faire prendre au sérieux par le Grand Orient de France, et le public profane, après s'être laissé séduire un moment par un appât de malsaine curiosité, n'a pas tardé à juger à leur vraie valeur des attaques faites contrairement aux règles de la conscience, de la délicatesse et de la plus élémentaire pudeur.

Le milieu éclairé dans lequel nous vivons nous a donc permis de ne pas compromettre la gloire de la Franc-Maçonnerie française dans une contestation publique avec un adversaire jugé indigne, et de répondre aux sectes qui ont acheté les renégats à vendre, par la seule attitude qu'elles méritaient : par le mépris.

Si quelques esprits ont pu momentanément hésiter dans les localités éloignées des centres intellectuels, leur hésitation ne résistera pas longtemps aux lumières que leur apporte le zèle de nos FF. ., et nous nous persuadons, l'expérience aidant, que l'utile réplique à faire aux manœuvres et aux publications des cléricaux, c'est le recrutement par nos Loges d'un grand nombre d'esprits amis de la liberté et de la justice, c'est la création d'Ateliers nouveaux pouvant allumer parmi les hommes le flambeau des vérités maçonniques fondées sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

Il n'existe donc pas, à Paris de réfutation imprimée des ouvrages de Léo Taxil, et, par suite, il ne nous est pas possible de déférer au désir que vous exprimez d'en recevoir un exemplaire.

Veuillez agréer, TT. . CC. . et Ill. . FF. ., l'expression de nos sentiments dévoués et fraternels. Par le Président du Conseil de l'Ordre,

Le vice-président : Fontainas,

33e. . Le secrétaire : G. Level,

33^e. .

Le Conseil décide que cette communication figurera au *Bulletin*, pour expliquer le silence du

G. . O. . de France en réponse aux attaques dont la Franc-Maçonnerie est l'objet. »

Pour juger ce que vaut le F. . Fontainas, on me saura gré de reproduire les renseignements publiés sur son compte par la *Croix de Paris* :

« Cet ennemi des congréganistes a un singulier dossier, s'il est vrai qu'il n'y a pas deux

Fontainas parmi les francs-maçons belges.

Voici le passé du F. . Fontainas, maçon belge :

Echevin à Bruxelles en 1874 (ou75), avec droit d'inscription dans les écoles, il fut révoqué.

1° Pour avoir perdu une jeune fille mineure, placée par lui à la tête d'une école communale. Ce scandale fut découvert quand il fut devenu impossible de le cacher.

2° Il fut emprisonné pour avoir tué le frère de la malheureuse fille, qui, désespéré et déshonoré, venait lui demander réparation.

Après un certain temps de prison, il s'installa pompeusement à Paris, avec l'ex-institutrice dont il a plusieurs enfants, oubliant sa femme et ses trois enfants légitimes.

Mme Fontainas est morte de chagrin en quelques jours.

Malgré toutes les déclamations du F. . maçon, ses deux filles ont été élevées dans un couvent en Belgique, où elles ont fait leur première communion.

Nous avons encore des détails sur les secours donnés par des couvents à la famille du F. . Fontainas, maçon belge, ennemi des congréganistes et conseil du gouvernement français. »

Fermons la parenthèse sur le F. . Fontainas, signataire de la planche où mon indignité est proclamée. On a vu plus haut à quelles infâmes calomnies les francs-maçons ont recours pour atténuer la portée des révélations que j'ai faites, et que le docteur Bataille et M. de la Rive⁴⁶ sont _____

⁴⁶ Les révélations d'Abel Clarin de la Rive sont sérieuses, puisque puisées aux sources mêmes. Dans une note page 419 du *Diable au XIXe siècle*, nous lisons : « M. de la Rive, qui s'est fait initier pour connaître les mystères de la franc-maçonnerie, s'est attaché à recueillir le plus grand nombre possible de documents officiels de la secte. »

venus confirmer et renforcer, en attendant que d'autres viennent encore apporter leur témoignage à la vérité des faits par moi divulgués. Il est facile de comprendre que, si les sectaires ne nous réfutent pas, c'est que cela leur est impossible ; ils se donnent alors des airs méprisants.

Il faut constater que ce dédain affecté n'a pas réussi à faire croire à la parfaite innocence de la franc-maçonnerie ; car, un an et demi après la publication de la fameuse planche de mépris dans le *Bulletin Officiel du Grand Orient*, on a eu recours à une nouvelle tactique. Le docteur Bataille venait d'éclairer la situation de la façon la plus lumineuse ; il était net, précis ; à côté des faits surnaturels qu'il relatait en montrant l'œuvre de Satan dans la secte, il expliquait tout le

mécanisme de cette association ténébreuse internationale ; il venait d'annoncer, admirablement renseigné, que la direction suprême de la franc-maçonnerie allait être transportée en Italie, et il désignait formellement l'Italie comme devant être, à bref délai, le théâtre de la grande lutte contre l'Eglise.

Rappelez bien vos souvenirs, chers lecteurs ; revoyez les fascicules du docteur (notamment le

5^e et 6^e, parus en avril et en mai 1893). Il était évident, dès lors, pour les Suprêmes Conseils et Grands Orient, que le docteur Bataille avait conservé, dans l'intérêt de la cause chrétienne, des intelligences dans la place, puisqu'il pouvait en quelque sorte annoncer à coup sûr ce qui allait arriver.

Eh bien, c'est à ce moment-là même que M. Georges Bois entre en scène, flanqué de son compère Paul Rosen, dont il essaie à présent de se séparer, le trouvant devenu compromettant ; car il le sait pris et bien pris. C'est alors que M. Bois commence sa campagne. Les francs-maçons, eux, se taisent ; c'est le premier point de la consigne (planche Fontainas). Le second point sera exécuté par M. Bois, qui, dans la presse catholique, est parvenu à obtenir les fonctions de secrétaire de la *Corporation des publicistes chrétiens*. C'est en usant de ce titre que, de son autorité privée, M. Georges Bois, tout en fulminant dans la pseudo-*Vérité* contre le docteur Bataille et ses amis, adressera aux journalistes adversaires de la secte ces lettres particulières si perfides, dont le but indéniable est d'arrêter le mouvement en faveur du révélateur redoutable, et, par conséquent, dont l'effet matériel, indéniable aussi, est de servir, hypocritement, en secret, la cause de la franc-maçonnerie.

La copie d'un certain nombre de ces lettres nous a été envoyée. Des amis du docteur se sont trouvés être les tiers en faveur de qui M. Bois autorisait la communication de ses factums prétendus confidentiels. Des personnes indignées en présence d'aussi déloyales manœuvres, sont devenues de nouveaux amis pour le docteur Bataille et ses collaborateurs de la *Revue Mensuelle*. Bref, le misérable procédé de M. Bois s'est retourné contre lui. Alors, - et c'est cela qui prouve bien qu'il avait conscience de la déloyauté de sa conduite, - alors M. Georges Bois a fait, même par huissier, défense aux destinataires de ses lettres de les publier ; il a menacé un journal qui comprenait dans sa rédaction un de nos amis, sachant que celui-ci avait reçu communication de plusieurs de ces fameuses lettres.

Trop tard, monsieur Bois ! Nous l'avions déjà, votre correspondance perfide et

calomnieuse, et nous la publions sans en demander la permission aux destinataires, sans nous soucier de vos menaces. Et ne venez pas dire que nous n'avons pas le droit de faire cela ; car nous agissons ainsi pour faire apparaître au public les moyens de connaître votre machiavélisme, en un mot, pour vous démasquer. Il serait vraiment trop commode de calomnier les gens sous le sceau du secret, de multiplier des coups portés dans l'ombre sous le couvert de correspondances confidentielles, et de venir s'opposer ensuite à ce qu'une conduite aussi lâche et déloyale soit mise au jour.

Vous avez envoyé de tous côtés des lettres remplies de mensonges, monsieur Georges

Bois ;

pour votre honte, nous les publions.

En voici, d'abord, une qui a été adressée au rédacteur en chef d'un journal catholique de l'Est. Ce publiciste avait été entrepris par M. Bois, qui était parvenu à lui rendre suspecte l'œuvre de divulgation du docteur Bataille. Il est un de ceux auprès de qui M. Bois m'accusa d'avoir commis des faux, et c'est précisément cette accusation calomnieuse qui fut cause du revirement d'opinion du journaliste dont il s'agit en notre faveur ; un hasard providentiel lui mit entre les mains une preuve matérielle du contraire de ce que Bois avait allégué ; M. Bois était allé trop loin. Ce n'est pas de ce publiciste que nous tenons la lettre qu'on va lire ; M. Bois en ayant autorisé la communication à des tiers, il s'est trouvé qu'un de mes amis en a eu connaissance et s'est empressé de m'en transmettre la fidèle copie. Le destinataire, qui est un homme de conciliation, qui est un de ceux qui regrettent cette polémique (dans laquelle nous n'avons pas été les provocateurs, on le reconnaîtra), sera peut-être peiné de cette publication ; mais c'est aussi un homme d'honneur, et il ne démentira pas l'existence de cette lettre ; d'où il résulte que M. Bois ne pourra pas la nier.

On avait mis en question la Loge-Mère *le Lotus*, de Paris, qui est le triangle palladique d'où sont nés en France tous les autres triangles existant à cette heure. C'est à ce propos que M. Georges Bois écrivait, à la date du 12 septembre 1893, en ces termes :

« ... Si Léo Taxil connaît une loge du nom de *Lotus*, qu'il veuille bien dire où elle se trouve. Il doit le savoir, s'il sait ce qui s'y passe. Ce qui est actuellement connu sous le nom de « Lotus », c'est une revue, organe d'un groupe de personnes occupées d'occultisme, de magie, de théosophie, de magnétisme, ou d'orientalisme hindou. Ce n'est pas une société secrète. Ce sont les disciples de Papus, du sâr Péladan, la suite de l'école autrefois fondée par le baron Du Potet. Tout cela se trouve à la disposition du public.

Y a-t-il des lucifériens ? Le baron Du Potet, qui a fait un livre déjà ancien, connu et très supérieur à celui du docteur Bataille par les faits qu'il décrit et qui sont des faits contrôlés, était, sans le dire, un luciférien ; ses disciples disent : un magicien.

Il y a des gens adonnés aux pratiques démoniaques. On dit couramment la messe noire, *mais je ne connais pas d'organisation ni de grades*.

Je ne connais rien non plus qui permette de croire aux fêtes folles que Léo Taxil a décrites sous couleur de divulguer les secrets des loges de femmes dans la Maçonnerie. Récemment, le *Bulletin du Grand Orient* annonçait le mariage du F. Gouverneur, secrétaire du Grand-Orient, avec la lowtonne Grimler, fille du concierge du Grand Orient. D'ailleurs, les maçons ne se cachent nullement d'attirer les femmes à la maçonnerie, et ne font pas même le silence sur les solennités où on les invite. On trouve chez Teissier (rue Jean-Jacques Rousseau, 37), les ornements et rubans de sœurs. J'ai vu moi-même défiler un enterrement civil, suivi de maçons ornés de leurs cordons, et de dames parées d'attributs maçonniques.

Ce que les dames font dans la maçonnerie, je n'y suis pas allé voir. Je suppose que les fêtes maçonniques où figurent les dames sont aujourd'hui ce qu'elles étaient au beau temps des loges de femmes sous l'Empire et la Restauration : des moyens de soustraire la femme à l'action de l'Eglise. Léo Taxil, d'ailleurs, qui a été maçon peu de temps, n'est jamais entré dans une loge de dames. Ce qu'il en rapporte ressemble trop à ce qu'il rapporte en un livre obscène, qu'il a publié sous le titre de la *Corruption fin-de-siècle*.

Ses loges de femmes portent de gros numéros.

Or, si c'est vrai, je veux bien qu'on me le dise, mais je ne veux pas me laisser raconter indéfiniment des histoires que rien n'appuie ni ne contrôle, et qui offensent le sens commun autant que la décence. »

Ici, je suis obligé d'interrompre la lettre de M. Georges Bois et d'en sauter un passage. Il s'agit d'un fait que j'ai relaté dans *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie ?*⁴⁷ ; mais ce

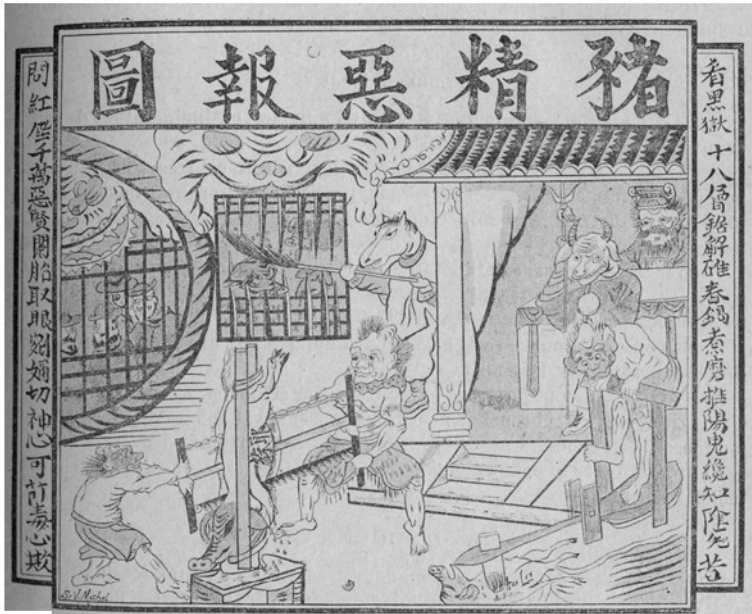
⁴⁷ page 393, lignes 11 à 15.

qui est imprimé dans un livre ne saurait être inséré dans un journal. M. Bois s'inscrit en faux contre ma révélation d'une ignoble pratique, aggravée par le plus infâme des sacrilèges. Et, défendant les maçons accusés de ce forfait, M. Bois écrit : « Je me demande où est l'homme qui consentirait à cela ! Cette action, si elle était vraie, ferait mourir de honte ce frère maçon, avant de lui donner un plaisir ! »

M. Bois m'attribue ensuite la paternité du récit fait par le docteur Bataille, qui a rapporté que les Chinois fanatiques, lors des émeutes soulevées pour amener le massacre des missionnaires, poussent l'ignominie jusqu'à uriner dans la bouche des martyrs mis à la torture. Or, c'est bien M. le docteur Bataille qui a rapporté ce fait, et il possède, à l'appui, un album imprimé en Chine, reproduisant, sous forme de gravures de propagande anti-catholique, les peintures murales des temples de la San-ho-hoeï. Voir les 4 spécimens publiés dans le *Diable au XIXe Siècle*, premier volume, pages 260, 261, 268, 269. Ce ne sont pas des copies faites à la main et dont l'authenticité pourrait être contestée ; c'est l'album imprimé même que le docteur Bataille possède, chacun de ces abominables dessins étant accompagné de la légende explicative, en chinois. Cet album, notre ami l'a montré chez son éditeur qui a voulu le voir. Dire que ces horreurs sont des inventions et qu'elles ont été imaginées par moi, est un mensonge impudent.



SPECIIBN C 08S PEINTURRS IURALS D'UN TE>IPLE HCa>:T OS LA SAN-BO-B
 DU (SB.,NG-HAI)



ItictarP.D DES PEI TU.Res IURAI.F.S ij'UN Tf>).Jpf..r. SF.CRP.T DF. 1.A A -110-DOI.T,
 A TONG-KA-OOU (SHAI'<G-IIAI)

Mais c'est la fin de la lettre de M. Bois qu'on ne saurait trop mediter, apres avoir lu, d'autre part la planche Fontainas; le secretaire de la *Corporation des publicistes chretiens* ne craint pas d'aller jusqu'a faire l'eloge des vertus privees de ces bons et chers francs-m ons. Savomez cette defense de la secte contre les accusations portees par Bataille, par moi, par tant d'autres; admirez avec quel art, avec quel raffinement d'hypocisie elle est presentee, et dites ensuite si un tel defenseur n'est pas pom les

francs-m ons un precieux auxiliaire:

« Il faut laisser de côté ces exagérations, écrit M. Georges Bois. La vérité est qu'il faut étudier la maçonnerie comme une branche de l'histoire contemporaine, avec le même scrupule de l'exactitude, la même précision des faits, des personnes et des dates, la même recherche des documents. Un seul fait bien prouvé à plus d'autorité que la collection entière des livres de Taxil et de Bataille.

Il en est de même de la façon de juger les francs-maçons actuels. Le bon sens et l'expérience de la vie sont des guides plus sûres que les feuilletons merveilleux. Il n'est pas difficile de connaître les francs-maçons autour de nous : voyez comme ils vivent en public et dans la famille, comment ils font leurs affaires, comment ils se conduisent, s'ils sont bons maris et bons pères, s'ils méritent la considération publique, s'il y a place dans la vie pour des relations mystérieuses avec une maçonnerie des dames ?... Les scènes affreuses et romanesques ? ces choses ne passent pas inaperçues dans la vie d'un maçon qu'on a pour voisin et qu'on coudoie du matin au soir !... L'existence des francs-maçons hauts-gradés ou bien des militants très en vue n'a rien non plus, en général, de secret. Ils ne font pas un pas plus long que l'autre, sans que la presse en retentisse. Les histoires de diable ne seraient pas longtemps des histoires inconnues. A l'étranger, je ne connais que l'Espagne où la maçonnerie des dames est officielle ; on dit que la reine en est grande-maîtresse honoraire... Je n'en ai pas d'autres preuve. C'est aussi en Espagne que les loges portent le nom de triangles.

La maçonnerie espagnole paraît en ce moment occupée surtout de politique. On dit qu'elle prépare la République ?... »

Eh bien, je le demande à nos lecteurs catholiques, sont-ils fixés sur le monsieur ? La manœuvre et son but sont-ils assez évidents ?

Pour moi, qui, par mes relations, suis au courant de bien des choses maçonniques ignorées du public, je ne puis pas croire à des erreurs de la part de M. Bois. Cet homme sait exactement à quoi s'en tenir, et il cherche à donner le change, à créer des quiproquos, aujourd'hui que l'occultisme maçonnique luciférien est découvert.

Quiproquo, à propos de la Loge-Mère *le Lotus*, dont le docteur Bataille a promis d'indiquer le local, nom de la rue et numéro de la maison. S'il ne l'indique pas avant d'en être arrivé à la XI^e partie de son ouvrage, c'est qu'il a ses raisons pour cela ; et l'on admettra bien, je suppose, qu'il n'a pas à en rendre compte à M. Bois, lequel n'a en somme aucun mandat d'une autorité ecclésiastique quelconque pour l'interroger.

Quiproquo voulu, à propos des disciples de Papus, de Péladan et de Du Potet. Dès le début, le docteur Bataille a spécifié qu'il n'y avait point lieu de confondre les satanistes non organisés, manœuvrant en petits groupes épars, auxquels M. Bois fait allusion, et les palladistes, qui sont les véritables lucifériens et qui sont parfaitement organisés ; le convent du palais Borghèse (20 septembre 1893) en est l'indestructible preuve.

Quiproquo voulu encore, à propos des pseudo-sœurs, femmes ou parentes de maçons, et les vraies sœurs maçonnnes, celles dont nous nous occupons et qui, réalisant la formule de Weishaupt et d'Albert Pike, servent à parfaire les frères trois-points dans l'art de vaincre leurs passions.

Quant aux faits monstrueux de débauches compliquées de sacrilèges, dans certaines arrière-loges, il n'est pas nécessaire d'en avoir été le témoin pour en connaître l'existence. Un de ces faits-là, et précisément un de la nature de celui que M. Georges Bois déclare inventé par moi, peut être certifié par une personne dont le rédacteur en

chef du journal de M. Bois ne saurait mettre la parole en doute.

Nous l'avons toujours dit ici, malgré les entraînements de la polémique, nous nous refusons à considérer M. Auguste Roussel comme solidaire de la conduite de son collaborateur. M.

Roussel, aveuglé par son amitié pour M. Bois, peut me traiter aussi injustement qu'il lui sera possible ; à lui, je ne riposterai jamais, et, s'il veut se rappeler un incident de la guerre odieuse

qui m'est faite par la maçonnerie (août 1888), il comprendra pourquoi. M. Auguste Roussel se laisse égarer, au point de n'avoir pas voulu prendre communication des preuves que le docteur Bataille s'est offert à mettre sous ses yeux au sujet de la question Cerbère, niée par M. Bois. Je fais à mon tour une autre proposition à M. Auguste Roussel, qui est un homme d'honneur : contre sa parole d'honneur, à lui, de garder le secret absolu sur les personnes en cause, je le mettrai en rapport avec quelqu'un qui pourra lui attester que le fait dont il s'agit n'est nullement une invention de ma part, mais est malheureusement trop vrai et n'est pas un fait isolé, accidentel. Je vais plus loin : d'avance, je passe condamnation de mon récit, si M. Roussel, quand je lui aurai nommé la personne qui pourra le renseigner, déclare que l'affirmation de cette personne n'a pas de valeur à ses yeux.

Mais, d'autre part, si cette enquête est acceptée, je demande à M. Auguste Roussel quelle mesure il prendra à l'égard de son collaborateur, lorsqu'il lui aura été prouvé que j'ai été l'écho de l'exacte vérité. Couvrira-t-il plus longtemps M. Bois ?...

En passant, je dois relever la perfide accusation d'obscénité portée par M. Bois contre mon livre *La Corruption fin-de-siècle*. De ce que ce livre ne peut pas être mis entre toutes les mains,

- il en est de même de bien d'autres conçus dans le meilleur esprit, - il ne s'ensuit pas que ce soit une œuvre d'immoralité.

Des écrivains catholiques, dont l'honnêteté vaut bien celle de M. Georges Bois, certes, l'ont hautement approuvé ; des ecclésiastiques l'ont recommandé ; des religieux l'ont publiquement déclaré utile et honnête. Plus de cent comptes-rendus favorables en ont été donnés par la presse conservatrice et catholique. Je n'en citerai qu'un, celui du *Nouvelliste de Bordeaux*, d'abord parce qu'il est le plus court, ensuite parce que l'opinion de ce journal ne saurait être récusée par la *Vérité*, notre confrère girondin suivant la même ligne de conduite politique et religieuse que la *Vérité* de M. Auguste Roussel.

« M. Léo Taxil vient d'écrire un nouvel ouvrage des plus intéressants et des plus méritoires ; - ainsi s'exprimait le *Nouvelliste*, lors de la première édition. - Son livre, *La Corruption fin-de-siècle*, est le tableau écœurant, mais exact, des turpitudes que tolèrent et que protègent trop souvent les pouvoirs publics. Ce livre s'adresse aux personnes d'un âge mûr et ne saurait être mis entre les mains des jeunes gens. Mais M. Léo Taxil a eu raison de l'écrire ; car il faut à tout prix que l'opinion publique flétrisse les corrompus de cette fin-de-siècle. »

Quand M. Georges Bois joue l'indignation à propos de cet ouvrage, c'est tout uniment une variation de son rôle de comédien. Là surtout, c'est un simple farceur.

Lorsque M. Bois nie le fonctionnement du satanisme maçonnique, nie les loges féminines, prétend qu'il n'y a, excepté en Espagne, aucune organisation d'ateliers androgynes, affirme qu'en France on se borne à donner des cordons à des louvetonnes et à des femmes de maçons, et célèbres les vertus des sectaires, en les peignant comme de braves gens, dont on peut ne pas partager les idées, mais qui s'occupent uniquement de politique ; lorsqu'il recourt en même temps à la calomnie, pour discréditer les anti-maçons, c'est une autre affaire, et il faut avoir l'esprit bien prévenu pour ne pas voir son jeu.

Et quel aplomb a cet homme d'oser écrire que les triangles sont tout bonnement les

loges
(espagnoles)
ordinaires !

Les triangles ? Les loges lucifériennes ? Mais il en connaît l'existence depuis longtemps !... Son rôle consiste à empêcher la lumière de se produire. Sitôt que des révélations sont trop gênantes pour la secte, vite il contrecarre leur auteur ; il s'efforce de le vilipender de toutes façons ; il envoie des petits papiers partout afin de faire naître la défiance et d'empêcher ainsi l'attaque de s'étendre. Il ne recule devant rien pour arriver à ses fins. Puis, s'il n'atteint pas le résultat qu'il s'était proposé, il change ses batteries. Voilà un événement inattendu, le schisme des hauts-maçons américains, qui met en plein jour ce luciférianisme maçonnique organisé qu'il

nait ; voilà le sacrilège

audacieux, le vol des hosties consacrées, à Notre-Dame ; voilà le

scandale causé par dom Sommorostro, l'archiprêtre de Ségovie, que l'on découvre être Vénérable de loge depuis près de trente ans ; voilà l'affaire Barbe Bilger ; voilà le tapage de l'insurrection de miss Vaughan et de Paolo Figlia contre Lemmi ; voilà aussi le procès de Lucie Claraz, la grande-maîtresse de Fribourg. Il n'y a plus possibilité de nier, maintenant. Alors, M. Georges Bois exécute une pirouette ; et, lui qui nous accusait d'exagérer, il imagine tout à coup que, dans le seul quartier Saint-Sulpice, à Paris, il y a vingt-deux chapelles satanistes !...

Sont-ce des loges maçonniques lucifériennes ? Oh que nenni ! Le Grand-Orient de France n'avoue pas ces choses-là ; il n'y a pas de danger que M. Bois en parle jamais. Mais on a droit de s'étonner que M. Georges Bois, qui demande l'adresse de la Loge-Mère *le Lotus*, ne donne pas celles de ses vingt-deux chapelles satanistes du quartier Saint-Sulpice. Soyez certains qu'il ne les donnera pas ; il y a à cela une bonne raison, c'est qu'il a menti.

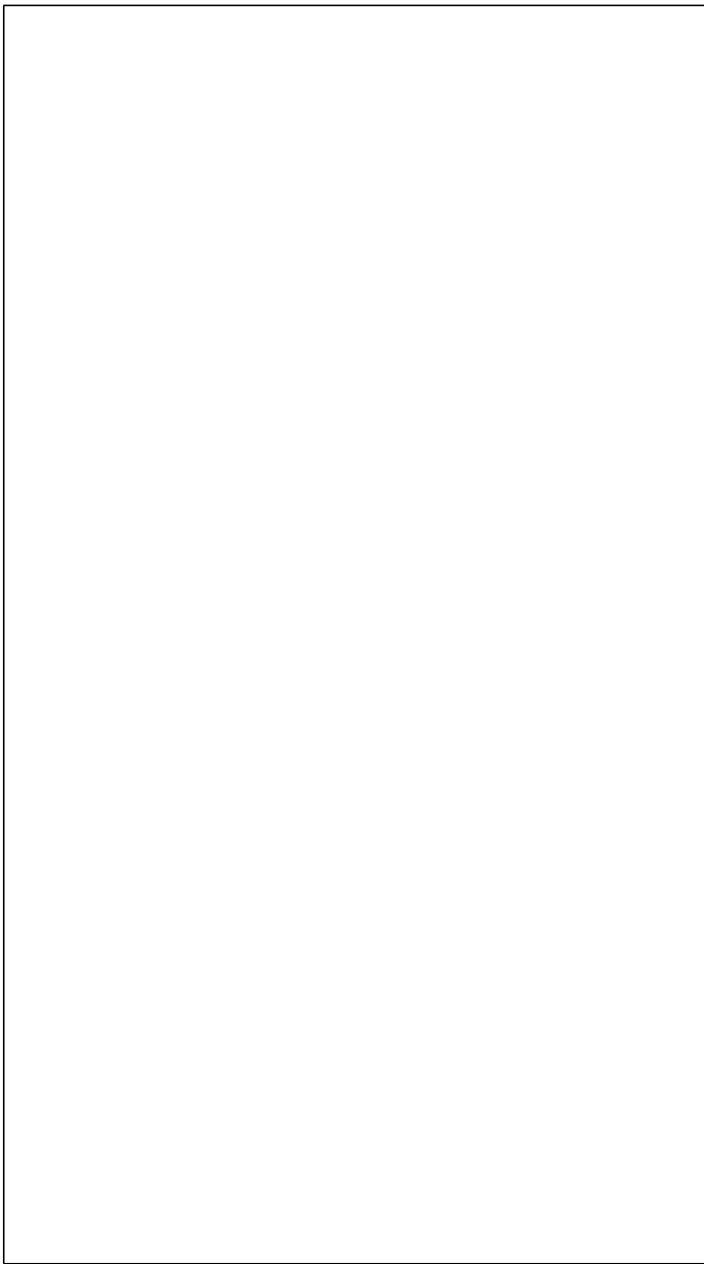
Il est dans la situation de l'espion politique que le directeur de la sûreté générale a placé en observation dans un club ; si l'indicateur policier s'aperçoit qu'il est suspecté, vite il fait des motions ultra-révolutionnaires, espérant par là endormir les soupçons ; les autres membres du club ne sont plus que de pâles réactionnaires auprès de lui.

Avant peu, M. Georges Bois nous servira des diableries bien autrement extraordinaires que les récits du docteur Bataille.

Mais, pour en revenir à ce que je disais, savoir que M. Bois connaissait fort bien l'existence des loges lucifériennes, il suffira de reproduire quelques lignes d'un récent article de M. Bois.

M. de la Rive venait de donner, dans son volume *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle*⁴⁸, de nombreux détails sur la loge de Fribourg *La Régénérée*, qui avait comme annexe un temple à Satan, creusé dans le roc, à l'extrémité du jardin et indépendamment du local de la loge ordinaire. M. Huysmans, dans une interview publiée par le *Matin*, avait confirmé les dires de M. de la Rive. L'affaire de la sœur Lucie Claraz venait devant les tribunaux. Or, M. Georges Bois savait tout cela, et il n'avait rien dit.

⁴⁸ Clarin de la Rive Abel, *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle. D'après des documents officiels de la secte (1730-1893)*, Delhomme et Briguet, Paris, 1894.



Il n'était plus possible de garder le silence. Le 30 avril dernier, enfin, la *Vérité* se décida à parler. Elle reproduisit l'interview de M. Huysmans, où il est dit, après M. de la Rive, très expressément, qu'il s'agit bien d'un atelier maçonnique, annexe d'une loge ordinaire ; qu'on y poignardait des hosties consacrées ; que « le costume de rigueur pour les Sœurs maçonnnes était celui d'Eve avant le péché » ; que ces filles étaient chargées de fournir les hosties et se les procuraient par des communions sacrilèges ; qu'on chantait des psaumes et des cantiques en l'honneur de Lucifer, etc. A son tour, la *Vérité* déclarait « confirmer ce récit ». Un ami connaissait ce temple souterrain, l'avait visité.

Citons quelques passages de l'article de M. Georges Bois :

« Cette construction souterraine est l'œuvre d'un avocat fribourgeois, qui dépensa une somme

considérable à reconstituer, selon le rite que de ténébreuses recherches lui avaient fait connaître, une loge mixte de Sœurs et de frères diabolisant. *C'est la seule loge dont nous ayons entendu parler où les sœurs paraissent, en masse, entièrement dévêtues. Par ce détail, elle semble se distinguer des rites maçonniques jusqu'ici connus.* »

Que dites-vous de cela ?... Il n'était plus possible de nier, à raison du procès de la grande-maîtresse Lucie Claraz. Donc, M. Georges Bois ne peut se soustraire à la nécessité de parler de la loge fribourgeoise et de ses orgies lucifériennes ; mais comme il a soin de déclarer qu'il n'y a pas d'autres loges où ces infamies soient mises en pratique !... Est-ce un adversaire ou un défenseur de la maçonnerie qui a écrit les deux phrases que j'ai reproduites en italiques ?

Et, pour atténuer plus sûrement l'effet de ces constatations, écrasantes pour la secte, il imagine immédiatement un conte bleu : cette loge, dit-il, pratiquait un rite en onze grades dit des *Architectes d'Afrique*, elle était un dernier vestige d'un rite totalement oublié.

Menteur ! Ou a-t-il vu que, dans le rite des *Architectes d'Afrique*, on communiait avec des hosties noires consacrées à Lucifer ?... Et c'est pourtant là ce que M. de la Rive et M. Huysmans ont raconté au sujet de la loge de Fribourg. Or, la communion avec des hosties noires consacrées à Lucifer est la cérémonie caractéristique de la messe dite « adonaïcide » des Odd-Fellows de la seconde classe, rite sataniste imaginé par Moïse Holbrook, organisé par Longfellow, et pratiqué actuellement dans tous les pays du globe.

Après cela, M. Bois donne la description du temple souterrain, description qui confirme

d'autant mieux celle faite par M. de la Rive, qu'elle y ajoute quelques menus détails nouveaux. M. Bois dit encore, après sa description :

« Les frères et les sœurs en maçonnerie, expropriés de cet asile où le mystère était

remarquablement sûr, ne semblent pas avoir cependant renoncé à leur culte diabolique. La

Grande-Maîtresse de la *Régénérée* que plusieurs personnes connaissent à Fribourg, n'a rien changé à ses allures. On la voit presque journellement dans les églises, et, plus souvent qu'ailleurs, à la collégiale de Saint-Nicolas, où elle fait des communions dont le caractère sacrilège n'est pas douteux. »

C'est à cause de ces communions sacrilèges qu'a eu lieu le procès ; un vénérable curé, voyant la grande-maîtresse Lucie Claraz s'approcher de la sainte table, refusa formellement de lui donner la divine Eucharistie.

Et le Georges Bois qui, le 30 avril 1894, s'est vu contraint de constater publiquement

l'existence d'une loge androgyne luciférienne, où dans les assemblées les Sœurs étaient complètement dévêtues, est le même Georges Bois qui, moins d'un an auparavant, alors qu'il croyait réussir à étouffer les révélations du docteur Bataille, écrivait la lettre du 12 septembre

1893, reproduite plus haut

!...

Puis, est survenue l'affaire des loges parisiennes insultant la mémoire de Jeanne d'Arc. Le tollé contre la maçonnerie a été général. Le *Matin*, lui-même, qui n'est guère entaché de cléricalisme, a dit à ce propos quelques dures vérités aux frères trois-points. Il terminait un article en ces termes : « Les modernes Cauchons du Grand Orient perdraient en France tout crédit, s'ils voulaient brûler une seconde fois l'héroïne d'Orléans. »

Là-dessus, M. Georges Bois de faire chorus.

« Les modernes Cauchons du Grand-Orient ! Écrit-il (mardi 22 mai), le mot est bien trouvé... Puissent tous les gens de bon sens ouvrir les yeux et comprendre ce que sont intellectuellement *ET MORALEMENT ces mauvais lieux qu'on nomme des loges*, et que partout dans les villes moyennes de province on se montre du doigt en passant ! »

Voilà, certes, des lignes auxquelles on ne saurait trop applaudir, si elles étaient sincères. Mais voilà, ceux qui n'ont lu que cet article de M. Bois, ceux qui ignorent ses manœuvres, ceux qui ne sont pas au courant de ses contradictions, ceux qui n'ont pas sondé les dessous de sa

campagne de dénigrement systématique contre les anti-maçons les plus détestés par la secte, ceux-là peuvent s'y laisser prendre. Pour nous, c'est une nouvelle comédie.

L'homme qui est si complètement d'accord avec le F. . Fontainas, l'homme qui est l'ami du F. . Pérot, l'homme qui a écrit la lettre du 12 septembre 1893, n'a pas le droit, ayant célébré les vertus domestiques des frères trois-points, ayant nié impudemment les loges androgynes et leurs honteux mystères, d'imprimer aujourd'hui que « les loges sont des mauvais lieux. » Ou alors, pour pouvoir honorablement faire cette volte-face, il aurait fallu que M. Georges Bois

commençât par présenter des excuses aux anti-maçons qu'il a calomniés. Au contraire, il a fait

le rodomont ; il l'a pris de haut, lui qui aurait dû se faire bien petit, lui qui s'était empêtré d'un

Paul Rosen, lui qui s'est porté le garant de Moïse Lid-Nazareth.

Maintenant, il est trop tard. Toutes les variations que M. Bois pourra exécuter ne sauraient effacer les mots justes que notre vénérable ami M. le chanoine Mustel lui a appliqués : « Aucun témoignage d'estime et de confiance, quel qu'en soit l'auteur, ne peut lui être utile. Ou ses collaborateurs le connaissent, et, en ce cas, leur jugement suffit : ou il a pu les tromper, eux qui le voient tous les jours, avec lesquels il vit ; - ce qui n'est pas inouï, *témoin Nubius* ; - et alors il n'est personne qui n'ait pu se méprendre sur son compte. »

M. Bois aura beau faire, beau dire, beau écrire ; il s'est rendu « suspect ».

Il me reste à reproduire encore d'autres lettres de lui ; mais, comme celles-ci ont été rédigées en collaboration avec M. Paul Rosen, je dois m'occuper à présent de ce dernier.

Nous n'avons pas la preuve de l'inscription de M. Georges Bois sur un tableau d'atelier maçonnique ; mais nous avons la preuve que M. Paul Rosen n'a jamais cessé d'appartenir à la franc-maçonnerie, que Moïse Lid-Nazareth et lui ne font qu'un, qu'il connaît personnellement et intimement Sophie Walder, dont il est à l'occasion le

compagnon de voyage, et qu'il est en correspondance maçonnique avec le secrétaire même d'Adriano Lemmi, chef suprême de la

secte. Or, quand il aura été prouvé ensuite, et pour terminer, que M. Georges Bois n'ignorait rien de tout cela, il me semble que le fait de s'être associé avec M. Rosen, d'avoir coopéré à plusieurs de ses manœuvres et de s'être porté garant pour lui auprès des catholiques, il me semble que ce fait, cette attitude, cette situation, équivaudra, aux yeux de tout homme de bonne foi, à une inscription officielle.

M. de Marolles n'en demanderait pas tant pour m'exécuter, moi.

Le religieux qui a fait découvrir l'affiliation maçonnique de dom Sommorostro, est parti en

campagne à raison de certains soupçons ; son enquête a été appuyée, et l'on est arrivé à

connaître la triste vérité. Pourtant, dom Sommorostro n'avait pas contre lui des falsifications de documents maçonniques, faites de façon à servir les intérêts de la secte ; l'enquête a été néanmoins engagée, et finalement l'archiprêtre de la cathédrale de Ségovie a été mis au pied du mur. Il a fini, non sans peine, par avouer.

Après l'exécution de son ami Paul Rosen, M. Georges Bois avouera-t-il ? Léo Taxil.

Un cadavre à tête de rechange⁴⁹

Au cours de sa campagne contre le *Diable au XIXe siècle*, l'ami de Pétrot, Rafichart et Moïse

Lid-Nazareth n'est vraiment pas heureux dans ses trouvailles.

Il avait prétendu d'abord que c'était lui qui avait appris, le 5 mai 1893, au docteur Bataille, lors de sa conférence au salon de la Société Bibliographique, que le docteur Gallatin Mackey était mort le 20 juin 1881. On a répondu en lui mettant sous les yeux le 4^e fascicule du *Diable*

⁴⁹ Article paru dans le numéro 5 de la *Revue Mensuelle*, par Quivis (Dr Bataille ou Léo Taxil).

au XIXe siècle, imprimé le 28 février 1893 et mis en vente le 5 mars, où le docteur Bataille raconte que, le 10 mars 1881, il avait fait la connaissance de son collègue Gallatin Mackey, ajoutant : « C'était environ trois ans avant sa mort. » La prétention du sire Georges Bois était tellement bête, que notre ami n'avait pas daigné lui répondre ; aussi, pendant longtemps, le rédacteur du *Mensonge* triompha-t-il bruyamment. Mais quand, lassé de ses pasquinades, nous lui mîmes le nez dans ses sottises, quand nous démontrâmes⁵⁰ que l'ami de Pérot, Rafichart et Moïse Lid-Nazareth avait impudemment menti, le bonhomme se tint coi sur ce sujet et se garda bien de faire la moindre allusion à sa honteuse défaite. Pour tout esprit impartial, la polémique de cette mauvaise tête de Bois était jugée.

Aussi, avions-nous négligé de répondre à une autre de ses sottises : il avait contesté, - sans apporter, bien entendu, aucune preuve contraire au récit du docteur Bataille, - les faits survenus à propos du différend entre miss Vaughan et le fameux Bordone. Il niait les faits, uniquement parce qu'ils lui paraissaient extraordinaires.

Or, miss Diana Vaughan est venue trois fois à Paris, en août et décembre 1893, et dans la première quinzaine de mai 1894, avant de retourner dans son pays. La tête de Bois avait là une excellente occasion de se renseigner. L'ex-grande-maîtresse de New-York, rompant un peu avec ses habitudes en ces circonstances, n'avait fait aucune difficulté pour recevoir, en dehors de ses amis, plusieurs personnes appartenant au clergé et à la presse catholique, et même des reporters de journaux d'informations. Au besoin, si l'illustre Georges nous en avait témoigné le désir, nous nous serions fait une joie de le présenter à miss Vaughan. Elle ne lui aurait sans doute pas raconté tout au long les incidents étranges de son conflit avec Bordone ; car elle n'aimait guère à causer de ces choses-là. Mais, en tous cas, elle n'aurait pas démenti ce que le docteur Bataille a relaté. D'autre part, l'illustre Georges aurait certainement appris, dans cette entrevue, comment nous sommes parfaitement fixés sur le compte de son ami, le non moins illustre Moïse Lid-Nazareth, et quelques renseignements à ce sujet lui auraient sans doute fait le plus grand plaisir.

Trois fois, hélas ! La tête de Bois n'a pas tenté la moindre démarche. Le bonhomme a, sans doute, le sentiment de sa valeur morale, et il sait que miss Vaughan, très honnête malgré son erreur, méprise souverainement les gens dépourvus de toute loyauté. Cependant, nous pensons qu'elle aurait surmonté ses répugnances.

Enfin, passons, et laissons-là l'histoire Bordone.

Depuis lors, la tête de Bois a trouvé du nouveau, non plus à propos du Palladisme, mais à propos de la San-ho-hoeï.

D'abord, cette San-ho-hoeï existe-t-elle vraiment ? N'est-ce point là une invention du docteur Bataille ? S'est demandé la tête de Bois. - Vlan ! Voilà le *Bulletin du Suprême Conseil de France*, qui publie une communication du F. . Raynaud, d'après les travaux du F. . Léon de Rosny, confirmant les renseignements donnés par le docteur Bataille sur l'organisation de la San-ho-hoeï (maçonnerie chinoise). Pas de chance, la tête de Bois !

Mais l'illustre Georges est enragé et veut mordre quand même ; effet des chaleurs qui commencent et du remplacement de Lozé par Lépine, lequel, bon aux toutous, ne prescrit pas la muselière obligatoire. Et alors le toutou Georges s'élançe sur le docteur ; attention, c'est cette fois-ci qu'il va le dévorer !...

Bois s'est procuré une photographie semblable à celle que le F. archiviste du temple maçonnique de Kou-Lan-Sou a remise à Bataille, et que celui-ci a reproduite dans le *Diable au XIXe siècle* (1er volume, page 289). Cette photographie ne représente pas l'exécution d'un frère de la San-ho-hoeï, qui avait trahi le secret, ainsi que l'archiviste de Kou-Lan-Sou l'avait affirmé

⁵⁰ Cf. le n° 1 de la *Revue Mensuelle*, page 28.

au docteur, s'écrie l'illustre Georges ; elle représente l'exécution d'un parricide. En Chine, le criminel coupable de parricide subit l'ablation des bras, des jambes, du nez et des oreilles, avant d'être décapité, déclare l'ami de Pétrot, qui tient ce renseignement d'un correspondant.



EX-CUTION D'UN FRÈRE DE LA SAN-HO-HOEI, SOUPÇONNÉ D'INDISCRÉTION (Reproduction d'une photographie d'après nature.)

Oui, mais voilà ! Sur la photographie en question, représentant un cadavre coupé en

morceaux, on voit la tête, détachée et gisant auprès du tronc horriblement massacré, et cette tête a son nez et ses oreilles très visibles... Alors, la photographie ne représente pas l'exécution d'un parricide ?

Que si ! Que si ! Clame l'illustre Georges, qui n'est pas embarrassé pour si peu. Seulement, la tête qu'on voit là n'est pas la tête du parricide exécuté ; c'est une tête de rechange, tout simplement.

Une tête de rechange ?!?!?

Mais oui, une tête de rechange, et voici comment les choses se sont passées. Suivez bien l'explication de notre Bois ; c'est trop beau. Vous allez admirer comment l'illustre Georges est devenu tout à coup heureux dans ses trouvailles.

On exécutait un parricide en Chine ; un photographe amateur avait obtenu l'autorisation de photographier la scène du supplice. Le bourreau fait son œuvre ; le photographe amateur dispose son appareil ; mais, au moment décisif, on s'aperçoit que la tête du parricide vient d'être emportée en vertu de la loi, cette tête doit être exposée à l'endroit même où le crime a été commis. Le photographe amateur n'a plus devant lui qu'un cadavre coupé en morceaux, mais sans tête. Que faire ? Car le temps presse. Les autorités, qui avaient permis à l'amateur de photographier, se consultent ;

et vite, on va chercher la tête d'un autre criminel qui venait d'être supplicié dans les environs. Voyez comme cela se trouve à merveille, tout de même ! Par malheur, la nouvelle tête n'était pas une tête de parricide ; elle avait son nez et ses oreilles intacts, celle-ci. Baste ! C'est un détail de peu d'importance pour le photographe amateur. On dépose la tête du criminel pas parricide à côté du tronc et des membres coupés du cadavre parricide. Cette fois, ça y est ! « Ne bougeons plus ! » et l'amateur photographe opère, avec la

paisible conscience du devoir accompli.

Et voilà comment il existe en Chine la photographie d'une exécution de où le parricide,

cadavre du décapité supplicié est un cadavre parricide, sauf quant à la tête, tête de rechange, qui est une tête non-parricide.

On voit que rien n'est plus simple, que rien n'est moins compliqué.

Et ceci est l'exacte vérité ; l'illustre Georges se porte garant de son correspondant, comme il s'était porté garant de l'illustre Moïse Lid-Nazareth.

Par conséquent, la tête de Bois est à jamais lavée de son mensonge relatif à la mort du docteur Gallatin Mackey ; quant aux falsifications des documents du Grand Orient de France, falsifications opérées par la tête de Bois dans sa reproduction, elles disparaissent comme les ténèbres de la nuit à l'approche du soleil levant, elles s'évanouissent, et les documents falsifiés doivent être tenus désormais pour parfaitement exacts.

La tête de Bois n'avait pas eu de chance, lors de ses premières trouvailles ; mais le coup du

cadavre parricide à tête non-parricide change la face des choses. Hourrah pour la tête de Bois ! Quivis.

[Enfin, rappelons que le Dr Bataille a fait cette offre dans le *Diable au XIXe siècle*, page 304 :

« Dira-t-on que le dessin de cette scène affreuse est un dessin de fantaisie, un dessin fabriqué par l'artiste chargé d'illustrer cet ouvrage ?... »

J'ai prévu même cette objection, et je vais donner aux incrédules le moyen très simple de vérifier. La photographie originale, rapportée de moi de Kou-Lan-Sou, est entre les mains de mes éditeurs, MM. Delhomme et Briguet, 13, rue de l'Abbaye, à Paris. Ils ne s'en dessaisiront point, bien entendu ; mais quiconque a le moindre doute n'a qu'à aller chez ces messieurs ou à y envoyer un ami, en compagnie d'un homme du métier, d'un photographe. Tout photographe,

qui examinera mon document, déclarera que c'est bien là, non pas une reproduction

photographique d'un dessin fabriqué pour les besoins de la cause, mais bien une photographie directe, absolument prise sur place, tirée d'après nature. »

ATHIRSATA.]

Moïse Lid-Nazareth⁵¹

L'illustrissime Paul Rosen vient de se livrer à une manœuvre, aussi ridicule que maladroite, dans l'espoir d'empêcher la lumière de se faire sur son compte. Il a fait signifier par huissier, le

5 juillet, à M. de la Rive et à ses éditeurs MM. Delhomme et Briguet, sommation d'avoir à enlever du volume *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle* le nom « Moïse Lid-Nazareth » partout où il se trouve, ou, à défaut, d'avoir à « déclarer, par une note en bonne place, que Moïse Lid-Nazareth n'est pas un pseudonyme pouvant atteindre le requérant Paul Rosen ». Si l'on n'obéit pas à la

⁵¹ Léo Taxil, *Revue Mensuelle* n°6 (juin 1894).

sommation de l'illustrissime, il menace d'intenter une action en dommages-intérêts. Voyez-vous ça !

Notre homme, dans son papier timbré, dont M. De la Rive m'a envoyé copie, se base, dit-il, sur ce que « le sieur Léo Taxil, dans la *Revue Mensuelle*, numéro de mai 1894, paru le 15 juin, page 140, 2^e colonne, lignes 24-25-26, a déclaré que M. De la Rive, dans son volume, aurait entendu viser le requérant Paul Rosen sous le nom de Moïse Lid-Nazareth. »

Il suffit de se reporter au dit numéro de mai pour voir que, dans le passage en question, je n'ai pas fait la moindre allusion à M. de la Rive ni à son volume. Mon opinion même, concordant avec celle de tout lecteur de l'ouvrage de notre ami, est qu'il est logiquement, d'après ce qu'a écrit M. de la Rive, de pouvoir comprendre, bien mieux, de soupçonner que Moïse Lid-Nazareth

⁵¹ Léo Taxil, *Revue Mensuelle* n°6 (juin 1894).

et Paul Rosen ne font qu'un. Tout homme de bonne foi reconnaîtra que, dans le livre de notre ami, Moïse Lid-Nazareth et Paul Rosen ont, bien au contraire, plutôt l'air d'être deux personnages parfaitement distincts. Et c'est précisément parce que j'ai, moi, des preuves formelles, absolues, - que M. Rosen lui-même ne pourra pas récuser, - que j'ai tenu à ne pas laisser subsister la distinction d'individualités résultant de la lecture du volume de M. de la Rive.

Je ne reproche pas à notre ami de ne pas avoir éclairé la lanterne ; je constate que, dans la question Moïse Lid-Nazareth, il n'a ni nommé ni désigné l'illustrissime Rosen. Pour dire devant un tribunal que M. de la Rive a entendu parler de lui, il faudrait que l'illustrissime plaidât que son voyage à Reims avec Sophie, à la recherche de Barbe Bilger, était de notoriété publique. Ça, se serait amusant !

Le F. . Paul Rosen en sera donc pour ses frais d'intimidation. MM. Delhomme et Briguet, aussi bien que M. de la Rive, l'ont envoyé promener, et ils ont bien fait. C'est la *Revue*

Mensuelle qui aura l'honneur, par plume de votre serviteur, heureux et jaloux de
la
cette

responsabilité, de démontrer publiquement l'identité de héros maçonnique, lemmiste et waldériste, existant entre le beau Rosen et le séduisant Moïse Lid-Nazareth.

Pour attendre, nos lecteurs n'auront rien perdu ; je leur promets un vrai régal. Et, puisque Paul-Moïse est d'humeur belliqueuse, il n'aura pas à se gêner vis-à-vis de moi. Quand mes articles le concernant auront été publiés, il pourra, si le cœur lui en dit, m'envoyer tous les huissiers de France et de Navarre ; ils seront reçus avec joie, accueillis avec transport, embrassés comme des frères que sœur Anne, du haut de sa tour, interrogeant l'horizon, s'est longtemps lamentée de ne pas voir venir.

L. T.

La conversion de Jules Doinel

Jules Doinel (1892-1902), est archiviste, aux activités occultistes nombreuses et animateur d'une loge spiritualiste qui prétendait conserver l'invocation au Grand Architecte de l'Univers. Visité par l'esprit de Guilhabert de Castres, ancien évêque de Montségur, il réveilla l'Eglise gnostique en 1888 mais rentra dans le giron catholique en 1894, pour le quitter à nouveau, semble-t-il, et y revenir in extremis.

De famille et d'éducation catholiques, il rejoignit la franc-maçonnerie après avoir hésité entre les ordres et les études. Cependant, bien que vénérable et membre d'un chapitre Rose-Croix à Paris en 1893, il supporta mal la laïcisation de l'ordre. C'est à l'automne 1888 qu'il avait réveillé l'Eglise gnostique à laquelle s'agrégèrent bientôt Papus notamment. Le nouveau patriarche, sous le nom de Valentin II, avait écrit, selon M.F. James, une lettre en latin au cardinal Rampolla destinée à amorcer une réconciliation entre la gnose antique et le catholicisme. Il se convertit au catholicisme en décembre 1894.

La qualité scientifique des travaux de ce chartiste poursuivant sa carrière d'archiviste paraissait une garantie ; sous le nom de Jean Kotska il publia *Lucifer démasqué*.⁵²

Comme l'écrit Michel Jarrige, « Doinel, franc-maçon du 18e degré (Rose-Croix),

gnostique et occultiste, n'a jamais appartenu au palladisme. Il n'avait donc pas à en parler et, de fait, son livre n'y renferme aucune allusion. Ses récits et ses confidences complètent, sans les infirmer en rien, « tout ce que nous savons sur le palladisme ». La première partie de l'ouvrage se compose de récits et de souvenirs. Dans la seconde partie, intitulée la Symbolique de Lucifer, l'auteur

⁵² Kostka Jean (Jules Doinel), *Lucifer démasqué*, Delhomme et Briguet, 1895.

développe à satiété le sens satanique des divers grades de la franc-maçonnerie, depuis le simple apprenti jusqu'au 33e degré. »⁵³

Selon Jean-Pierre Laurant dans son livre : *L'Esotérisme chrétien en France au XIXe siècle* (Lausanne, l'Age d'Homme, 1992), page 162, l'abjuration faite entre les mains de Mgr Stanislas Touchet à Orléans n'était qu'une feinte, une manœuvre habile pour lui permettre de faire des dupes dans le monde ecclésiastique. Déplacé à Carcassonne où sa famille ne le suivit pas, il aurait été officier dans un groupe de « la colombe du Paraclet » et mourut entre le catharisme et l'Eglise catholique. Mais ce point est très controversé.

La conversion de M. Margiotta⁵⁴

« [...] Du reste, toute la presse catholique, dans le monde entier, marchait à l'unisson contre la franc-maçonnerie une fois de plus démasquée. La *Vérité* elle-même a suivi le mouvement ; ce qui est un signe !!! Pour tout dire, il est bon de savoir que M. Georges Bois est à la campagne, fort loin de Paris ; il n'a donc pas pu se concerter avec son ami Rosen, pour venir tous deux affirmer à M. Auguste Roussel que M. Margiotta n'existait pas plus que ses lettres de démission, et que le mieux serait de faire un silence complet sur l'incident, attendu qu'il fallait s'en rapporter aux déclarations du Grand Orient. En effet, la *Vérité* ayant toujours soutenu, par les articles de M. Georges Bois, que la haute-maçonnerie et son rite spécial, le Palladisme, étaient tout autant d'inventions du docteur Bataille, il faut que la lumière se soit faite enfin bien éclatante pour que le journal de M. Auguste Roussel ait, cette fois, emboîté le pas derrière les autres organes de la presse catholique, qui eux, n'ayant pas de Georges Bois dans leur rédaction, savent à quoi s'en tenir depuis longtemps.

Quant au bon M. de Marolles, pour qui M. Bois est le seul puits de science maçonnique, il est à présumer qu'il doit être passablement ahuri, en présence de ces nouvelles révélations qui confirment toutes celles du docteur Bataille. N'insistons pas ; la boussole Bois ne marquant plus le nord, le cerveau de l'excellent homme doit être depuis quelques jours dans un bien triste état.

C'est égal, la serte a reçu, dans le courant de ce mois qui lui est si cher, une série de grêle qui a fort endommagé le toit de son temple. Aussi, le 23, le *Peuple Français* insérait-il avec raison

ces lignes :

« On comprend maintenant le désarroi dans lequel la conversion du commandeur Margiotta a jeté la secte ; les hauts-maçons n'ignoraient pas qu'il était au courant de tous leurs tripotages, crimes et turpitudes. Au Grand Orient de France, où il y a plus de F. gogos que de parfaits initiés, on ne pouvait prévoir un tel déluge d'aussi formidables tuiles ; voilà pourquoi le Convent de la rue Cadet a cru se tirer d'affaire en votant la proclamation que l'on sait, communiquée à la presse profane. Mais, en Italie, où l'élément palladiste est beaucoup plus nombreux au sein des Loges, on a été littéralement consterné, atterré ; de là, l'attitude embarrassée des journaux lemmistes, la *Tribuna*, la *Riforma*, qui ne savent que répondre au *Nouveau Moniteur* de Rome et à la presse catholique de France, et qui se bornent à dire que M. Margiotta se venge d'avoir été exclu du Parlement par la majorité crispinienne. Piteuse réponse ! Car l'élection du commandeur Margiotta par la ville de Palmi date de 1888.

La vérité est que M. Margiotta est demeuré encore six ans dans l'aveuglement, après

cet incident de sa vie politique, et que, tout en restant honnête au sein de la Maçonnerie italienne qui compte tant de fripons, il se considérait comme lié par le serment des Loges et des Triangles ; il espérait que la minorité honnête, l'infime minorité de ses amis antilemmistes,

⁵³ Jarrige Michel, *op. cit.*, page 164.

⁵⁴ *Revue Mensuelle*, n°9 (septembre 1894).

finirait par avoir le dessus dans la secte et la purifierait en expulsant les pourris. Le triomphe de Lemmi lui a ouvert les yeux, ainsi qu'il l'explique si bien dans sa touchante lettre à miss Diana Vaughan. »

[...]

Témoignage du chanoine Mustel :

« Enfin le bon Dieu a eu pitié de cet honnête homme, fourvoyé dans le camp de Satan, et il y à deux mois et demi ou trois mois, M. le commandeur Margiotta abjurait, devant le Saint-Office, ses erreurs, répudiait la Maçonnerie et recevait des cardinaux Rampolla et Parocchi un accueil dont il ne parle pas sans émotion. Au moment où nous l'avons rencontré à Paris, il venait de Grenoble, où Mgr Fava, qui a contribué à sa conversion, l'avait reçu comme le Père de famille de l'Évangile reçoit l'Enfant prodigue ; il avait fait, sous sa haute protection, et d'après ses conseils, une retraite dans une maison religieuse, et il sortait tout transfiguré de cet asile du recueillement, de la méditation et de la prière. »



Domenico
Margiotta

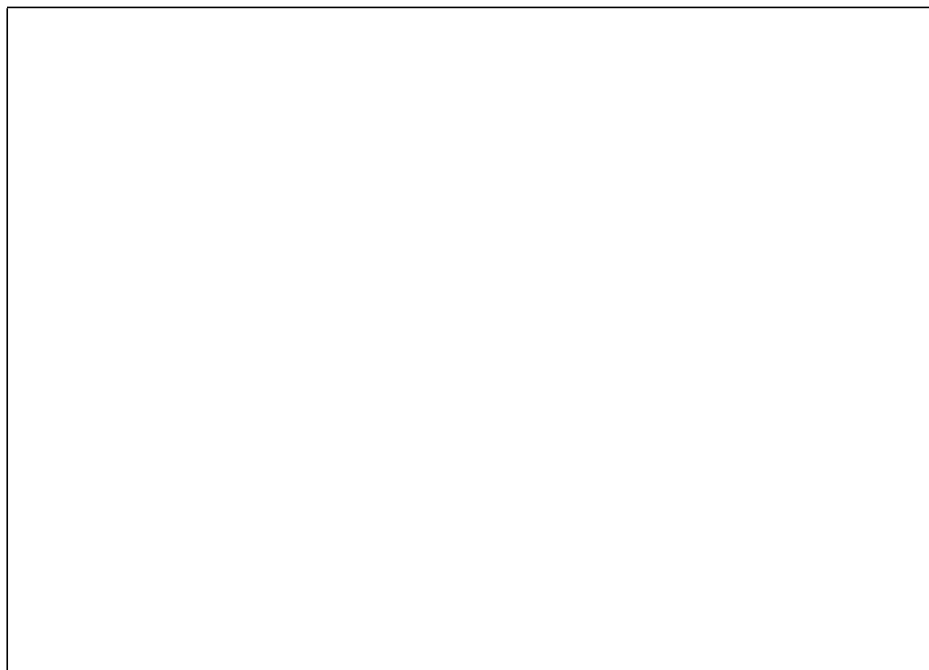
[...] A cet égard, M. Margiotta remplit courageusement ses devoirs de converti et mérite des encouragements. Réconcilié avec l'Église, il a été absous de son erreur passé ; mais les catholiques lui doivent leurs prières, afin de lui obtenir de Dieu la grâce de la persévérance.

Quelques personnes nous ont écrit pour nous demander si sa conversion était sincère. A cette question délicate sur M. Margiotta, nous ne pouvons que répondre : « Ceci est un

secret entre sa conscience et Dieu ». Toutefois, il nous est permis de constater que nous n'apercevons aucun avantage humain à la conduite présente de l'ex-haut-maçon : sa rupture avec la secte lui vaut des haines, qui ne désarmeront pas de sitôt à raison de l'omnipotence maçonnique en Italie, il a été obligé de s'expatrier. Enfin, sa meilleure référence est celle de Mgr Fava, le vaillant évêque

de Grenoble, qui l'a dirigé pendant sa retraite, après sa conversion, et qui ne lui aurait certainement pas écrit, pour la publier, la belle lettre que nous avons reproduite, s'il n'avait pas été convaincu de son complet retour au bien.

G. A. »



[Quand Domenico Margiotta sort son livre : « *Adriano Lemmi chef suprême des francs- maçons, souvenir d'un trente-troisième*, Lemmi dément tout ne bloc. Ce Margiotta, il ne le connaît même pas ; existe-t-il seulement ?

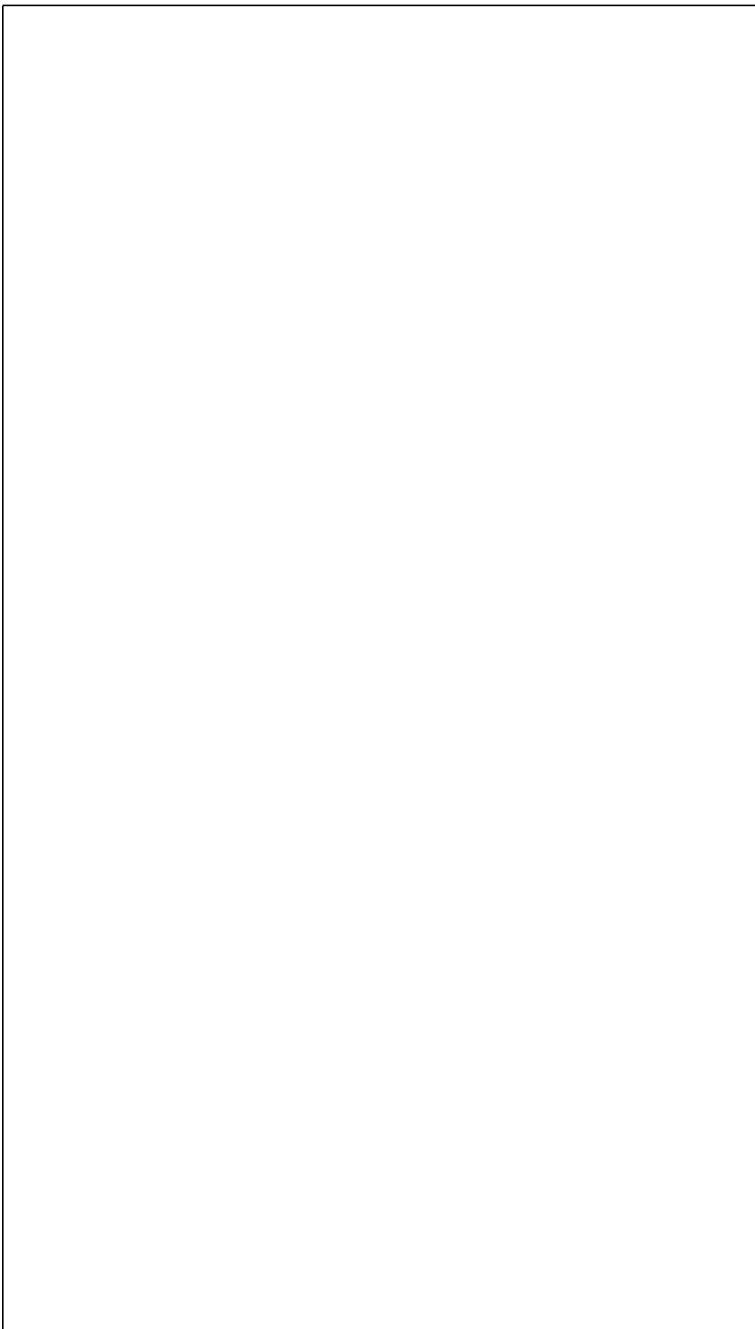
Lemmi déclare solennellement ne pas connaître Margiotta et atteste que celui-ci n'a jamais fait partie d'une quelconque loge italienne. Or Domenico Margiotta existe bien et est bien franc- maçon, comme l'atteste l'extrait de la revue officielle de Charleston. Pourquoi ce mensonge de la part de Lemmi ? Poser la question...

Lemmi aurait nier le palladisme, sans pour autant nier l'appartenance à la
pu Franc-

Maçonnerie de Margiotta. Mais non. Même pas. Tout nier est sa tactique. Tant pis pour lui...

De même, voici comment Massimo Introvigne nous présente Margiotta : « Dans l'ombre, en effet, un Calabrais nommé Domenico Margiotta ourdissait ses manœuvres. *Peut-être* avait-il été vraiment franc-maçon ; ce qui est sûr, c'est qu'il allait plus tard s'inventer une série de fonctions mirobolantes qu'en fait il n'avait jamais assumées. »

Pourquoi *peut-être* ? C'est sûr et certain, comme le prouve l'extrait que nous reproduisons de l'*Official Bulletin*. ATHIRSATA.]



*Official bulletin of the Supreme council of the 33d degree for the southern
jurisdiction of the
United States, 1886, page
762.*

Enfin, voici la solution que M. Margiotta vient de proposer à M. Goblet d'Alviella pour terminer leur débat et faire la lumière :

« Londres, le 8 octobre 1894.

Monsieur le directeur du
Patriote, à Bruxelles.

M. Goblet d'Alviella s'étant fait le champion de la haute-maçonnerie pour nier hardiment son existence supérieure à tous les rites et son organisation internationale sous la direction actuelle de M. Adriano Lemmi, il y a lieu, à mon avis, de le mettre au pied du mur et de provoquer un débat public, *avec une sanction sérieuse*, afin que tout le monde sache bien désormais qui dit la vérité et qui ment.

Puisque le Patriarche Emérite de la haute-maçonnerie belge s'est avancé, maintenant il n'a plus le droit de reculer.

Les dénégations de M. Goblet peuvent se résumer comme voici :

« D'abord, - je nie que la Maçonnerie belge manque d'indépendance absolue ; je nie qu'elle ait, d'une façon quelconque, à s'incliner devant une autorité maçonnique étrangère quelconque ; je nie quelle soit dirigée ou influencée, directement ou indirectement, pouvoir par un maçonnique extra-national, quel qu'il puisse être.

Ensuite, - je nie cela, et il faut me croire, parce que je déclare qu'il en est ainsi, et que M. Margiotta ne pourra pas prouver le contraire. »

Les dénégations de M. Goblet étant ainsi condensées, je me fais fort d'obliger M. Goblet à capituler et à reconnaître publiquement qu'il a menti en niant.

Pour cela, je mets en avant trois propositions, chacune bien distincte des deux autres, mais toutes trois liées ensemble et ne pouvant être séparées.

Sur chaque proposition, j'offre un enjeu de 10 000 francs, et M. Goblet d'Alviella devra, en même temps que moi, consigner pareille somme.

Un jury de trois membres sera constitué, ne comptant dans son sein ni franc-maçon ni aucun de ces catholiques que la franc-maçonnerie qualifie de cléricaux ; c'est-à-dire, il se composera de personnes notoirement neutres et acceptées par les deux parties. Ainsi, je déclare dès à présent accepter, dans ce comité d'arbitrage, un socialiste probe et loyal, nullement suspect de cléricisme, mais aussi nullement acquis à la franc-maçonnerie. On pourra trouver facilement deux autres arbitres d'une indépendance reconnue.

Première proposition :

Je dis et soutiens que M. Goblet d'Alviella ne doit pas être cru, parce qu'il parle en franc-maçon et dans l'intérêt de la maçonnerie.

Je prétends prouver que, lorsqu'un franc-maçon parle comme un franc-maçon et en s'adressant au public profane, sa parole n'est pas l'expression de la vérité.

Je ferai cette preuve en établissant *cent mensonges maçonniques* publics sur des faits passés. C'est-à-dire : je prendrai des déclarations publiques officielles de la franc-maçonnerie, tant de

Belgique que d'autres pays (le principe maçonnique étant le même partout, ainsi que l'a dit M. Goblet dans son toast à la fête solsticiale de juin 1884), et, par cents exemples différents, basés sur des faits faciles à constater par la vérification des documents maçonniques que j'indiquerai et se trouvant entre les mains mêmes de la partie adverse, je prouverai que les francs-maçons ayant fait ces déclarations ont cent fois menti.

Si le jury déclare que ma preuve n'est pas cent fois faite sur ce premier point, mes 10 000

⁵⁵ *Revue Mensuelle*, n°9.

francs appartiendront à M. Goblet d'Alviella.

Si au contraire les arbitres se prononcent pour moi, M. Goblet aura perdu ses 10 000 francs. Deuxième Proposition :

Le Suprême Conseil de Belgique, dont M. Goblet d'Alviella est le lieutenant grand commandeur, pratique le Rite Ecossais Ancien Accepté.

Je dis et soutiens que la Maçonnerie belge, en tant que maçonnerie pratiquant l'Écossisme, a au-dessus d'elle un pouvoir exécutif secret, aux décisions duquel elle est obligée de se soumettre.

Je dis et soutiens, contrairement à M. Goblet d'Alviella, que ce pouvoir supérieur n'est pas belge, qu'il est extra-national ; et j'indique quel il est et où il réside : c'est le Suprême Conseil de Lausanne (Suisse).

Je dis et soutiens que, par exemple, en cas de contestation quelconque touchant les questions d'ordre général du Rite Ecossais, le Suprême Conseil de Belgique n'est pas libre de trancher la question en litige, même si la Maçonnerie belge est personnellement en cause, mais qu'il est contraint de la faire trancher par le Pouvoir Exécutif secret siégeant à Lausanne ; j'ajoute que, lorsque le souverain commandeur grand-maître de Lausanne, assisté de ses officiers du Suprême Conseil Suisse, a prononcé dans l'espèce à lui soumise, le Suprême Conseil de Belgique est obligé de s'incliner, d'obéir, quoiqu'il lui en puisse coûter, sous peine de voir tous les Suprêmes Conseils du globe rompre avec lui et toutes les loges de rite écossais se fermer devant les visiteurs membres de la Maçonnerie belge.

Si le jury déclare que j'ai fait la preuve de cette subordination du Suprême Conseil de Belgique au Suprême Conseil Suisse et de ce que celui-ci est vraiment le Pouvoir Exécutif secret commandant à toute la Maçonnerie de rite écossais sur les questions d'ordre général, M. Goblet aura perdu son second enjeu de 10 000 francs.

Si au contraire je succombe sur ce second point, d'après la déclaration du jury, mes deuxièmes 10 000 francs appartiendront à M.

Goblet. Troisième Proposition :

A M. Goblet d'Alviella, qui ose dire qu'il ignore le Palladisme (dont il est grand-maître provincial pour la juridiction du Lotus 55), je prouverai, devant les arbitres, combien son mensonge est audacieux sur le troisième point.

Non seulement la Maçonnerie belge, à raison de son écossisme, est la subordonnée du Suprême Conseil de Lausanne ; mais encore, en dehors de la question spéciale de rite et comme n'importe quelle maçonnerie, elle est, par le fait de l'organisation intérieure et supérieure des Triangles, la vassale et la sujette du Suprême Directoire Dogmatique de la franc-maçonnerie universelle, lequel était établi à Charleston jusqu'au 20 septembre 1893 et est établi à Rome (au palais Borghèse) depuis lors.

Ainsi, contrairement aux affirmations de M. Goblet, la Maçonnerie belge est deux fois subordonnée, et de deux façons différentes, à une maçonnerie étrangère.

Il est vrai que, sur ce troisième point, mon contradicteur est fortifié par toutes les habiles mesures de précaution prises pour pouvoir cacher l'existence du Rite Suprême, même à ceux des membres des hauts-grades des rites officiels à qui la dernière initiation

n'est pas donnée. En effet, les créateurs du Rite Suprême, les FF.°. Albert Pike et Giuseppe Mazzini, hommes très experts en organisations secrètes, ont mis en œuvre leur imagination féconde et leur intelligence machiavélique pour multiplier tous les obstacles possibles de nature à entraver et dérouter les investigations. Aussi, des documents purement palladiques ne paraîtraient rien prouver, parce que c'est expressément voulu qu'ils ne ressemblent pas aux documents maçonniques, qu'ils sont scellés de sceaux qui n'ont rien de particulièrement maçonnique, qu'ils sont presque tous signés de nombres ou de pseudonymes conventionnels, cabalistiques ou même extravagants, au lieu

des noms
véritables.

M. Goblet, devant les arbitres, aurait beau jeu pour dire : « Tout cela, c'est une farce. » Cependant, et malgré ces difficultés, j'affirme que je le confondrai également sur le fait de la haute-maçonnerie palladique ; et je prouverai ce que je soutiens, en m'appuyant même sur certains documents émanant du Suprême Conseil de Belgique ou en sa possession.

Pour expliquer sommairement comment j'entends faire ma preuve, voici seulement deux exemples :

1° Tandis que, dans la plupart des pays, les FF. . jugés dignes de la parfaite initiation sont

choisis seulement à partir du grade de Kadosch (30e degré) parmi les membres des Aréopages, en Belgique, où le Palladisme est depuis longtemps très développé, on les choisit même à partir du grade de Rose-Croix (18e degré) parmi les membres des Chapitres. C'est pour cela qu'on rencontre beaucoup de brefs (diplômes) de Roses-Croix belges portant cette formule : A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, de l'orient de l'Univers, par les nombres 77 à nous seuls connus.

Eh bien, 77 est un des nombres palladiques et je mets M. Goblet d'Alviella au défi de l'expliquer d'une manière uniquement maçonnique, c'est-à-dire de donner une explication d'écosisme pur et simple.

L'explication vraie, la voici : - Le nombre 77 est nombre sacré, parce qu'il est le produit de la multiplication de 7, nombre sacré, par 11, nombre sacré. Le nombre 7 est sacré, parce qu'il est le total du nom ineffable du Grand Architecte de l'Univers, qui est en sept lettres (Lucifer, nom révélé seulement dans les Triangles). Le nombre 11 est également nombre sacré luciférien, parce que cabalistiquement il représente l'En-Soph et les dix Séphiroth, dont les incarnations maçonniques sur terre sont le Souverain Pontife de la franc-maçonnerie universelle et les dix Patriarches composant le Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites (parmi lesquels M. Goblet d'Alviella est le *Malkhuth*, depuis le 29 septembre 1893). Enfin, le nombre 77 est trois fois sacré, parce qu'il est le nombre de la Hiérarchie Céleste, selon le *Livre apadno*. C'est en l'honneur de ce nombre que la juridiction suprême de la haute-maçonnerie est divisée en 77

Provinces

Triangulaires.

M. Goblet d'Alviella aura à produire, devant les arbitres, les diplômes imprimés que le Suprême Conseil de Belgique décerne aux Roses-Croix belges. On constatera que ces documents portent la formule ci-dessus, et nous verrons si M. Goblet d'Alviella pourra en donner une explication autre que celle que je viens d'indiquer.

2° A chaque Suprême Conseil, il y a le Livre d'Or double, où sont inscrits et matriculés tous les FF. . qui ont été initiés à un grade supérieur à celui de Maître (3e degré). Un exemplaire du

Livre d'Or du Suprême Conseil est déposé entre les mains du souverain commandeur grand-

maître, et l'autre est confié au grand chancelier grand secrétaire qui le tient à jour. Ce registre est en double, sous prétexte qu'il faut parer à un accident possible de

destruction, par incendie ou autrement. La vérité, c'est que l'un des deux registres, qui paraît semblable à l'autre aux yeux des imparfaits initiés, sert à marquer, parmi les membres des grades supérieurs au Maître, ceux qui sont en outre palladistes.

En effet, il peut arriver qu'un commandeur grand-maître de Suprême Conseil ne soit pas palladiste, et cela est arrivé. Le F. . Batchelor, qui succéda à Albert Pike au Suprême Conseil de Charleston, n'était pas palladiste, et d'autres FF. . du même Suprême Conseil l'étaient, quoique moins importants en écossisme. En Belgique, par exemple, le F. . De Mot n'est pas palladiste, et le F. . Goblet d'Alviella l'est. Mais, d'autre part, toujours les palladistes qui sont au sein d'un Suprême Conseil unissent leurs influences pour faire nommer grand secrétaire l'un d'eux ; toujours, je le répète, le grand chancelier grand secrétaire d'un Suprême Conseil reconnu par la Mère-Loge du Monde est un palladiste.

Et voici à quel signe un Inspecteur Général du Palladium en mission permanente reconnaît sur le Livre d'Or n° 2 du Suprême Conseil qu'il visite, les hauts gradés du rite qui appartiennent secrètement aux Triangles : - Si le grand secrétaire qui inscrit les noms a une écriture *penchée*, il marque les palladistes en faisant *droite* une des lettres d'un des prénoms, une lettre quelconque au hasard, celle qui se prêtera le mieux à ne pas faire remarquer cette légère différence, laquelle passera inaperçue pour tout frère ignorant ce signe secret. Si le grand secrétaire a une écriture *droite*, il fait une des lettres légèrement *penchées*. Comme on le voit, c'est très simple, mais c'est fort caractéristique ; et maintenant, M. De Mot pourra connaître quels sont ses collègues et ses subalternes qui ont reçu une lumière plus complète que la sienne.

M. Goblet d'Alviella aura à produire devant le jury le Livre d'Or n° 2 du Suprême Conseil de Belgique. Les arbitres, ainsi prévenus, constateront qu'un certain nombre de noms sont inscrits de la façon particulière que je viens d'indiquer ; et nous verrons si M. Goblet d'Alviella pourra donner une autre explication, reconnue satisfaisante, de ce genre d'inscriptions si légèrement dissemblables, mais non fortuitement.

Je me réserve de guider les arbitres, pour leur faire faire d'autres constatations, toujours avec les documents mêmes du Suprême Conseil de Belgique, afin qu'on ne puisse pas prétendre que j'apporte aux débats des preuves fantaisistes.

Et si la conviction du jury est également faite sur ce troisième point, comme sur les deux précédents, M. Goblet d'Alviella aura perdu son troisième enjeu de 10 000 francs.

Si au contraire les arbitres déclarent ne pas être convaincus, mes troisièmes 10 000 francs seront à M. Goblet d'Alviella.

Je m'en rapporte à vous, Monsieur le directeur du *Patriote*, pour la désignation des trois jurés à choisir parmi les personnes inaccessibles au soupçon de partialité. Sur le choix, il vous sera

aisé de vous entendre avec M. Goblet d'Alviella, s'il accepte mon défi et consent à faire la triple

expérience publique que je propose.

Une fois que vous serez d'accord tous deux et que les arbitres auront été, de part et d'autre, reconnus comme observant une neutralité absolue dans ce litige, je me rendrai à Bruxelles, et les séances du jury pourront commencer aussitôt. J'ajoute que je serai accompagné et assisté d'une personne, dont la présence ne pourra pas manquer de causer plus de surprise que de plaisir à M. Goblet d'Alviella.

Pour la première proposition, il faudra peut-être plus d'une séance, à moins que les arbitres se déclarent suffisamment éclairés, avant que j'aie convaincu cent fois la franc-maçonnerie de mensonge flagrant sur des faits passés. Pour chacune des deux autres propositions, une seule séance suffira.

Il doit être bien entendu que rien ne sera tenu caché de ce qui sera démontré au cours de ces séances ; quant à moi je ne crains pas le grand jour, en tout ce que j'ai à dire et à prouver. Le triple verdict devra être rendu publiquement et les journaux des divers partis pourront avoir des représentants, afin de publier ce qu'ils jugeront utile en fait de preuves pour ou contre apportées par M. Goblet d'Alviella et moi.

Certain de gagner hautement la partie sur les trois points, j'abandonne d'avance à l'Assistance

publique de Bruxelles les 30 000 fr. conquis à M. Goblet d'Alviella. Quant à lui, s'il se croit sûr de me confondre, il ne doit pas hésiter à prendre le même engagement au sujet de mon enjeu. De cette façon, la lumière sera faite, et, quel que soit le vaincu, les pauvres auront le bénéfice du débat.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments dévoués et mes empressées salutations.

Domenico Margiotta.

P. S. - Je prie les journaux antimaçonniques d'autres pays de vouloir bien reproduire ma lettre

car ce qui est vrai pour la Belgique est vrai partout. Les révélations, ainsi provoquées par l'impudent et maladroit démenti de M. Goblet d'Alviella, s'appliqueront en tout à la Maçonnerie des divers pays.

D. M. »

Lemmi et Margiotta⁵⁶

Depuis la publication du volume de M. Margiotta, l'illustrissime Adriano Lemmi n'a fait parvenir aucune protestation en France ; mais en Belgique, il n'en a pas été de même. Là, Goblet d'Alviella ne se console pas de son échec auquel l'ex-franc-maçon converti a fortement contribué ; le pauvre F. . Goblet, sénateur sortant, se contentait de poser sa candidature à la Chambre des députés : on se rappelle la polémique entre M. Margiotta et le Goblet belge, nous l'avons reproduite dans notre dernier numéro ; le triple défi porté par notre nouveau compagnon d'armes, n'ayant pas été relevé (et il ne le pouvait être), a été le coup de massue administré à la candidature du comte d'Alviella. En outre, grand mécontentement dans les loges belges, démissions de plus en plus nombreuses, interpellations aux vénérables, demandes d'éclaircissements par tous les FF. . gogos ; bref, bouleversement complet. Goblet d'Alviella a donc secoué la torpeur d'Adriano ; il a fait le signe de détresse : « Niez donc tout carrément, très illustre grand-maître Lemmi, ou sinon, le temple d'Hiram s'écroule ! »

Et Lemmi a écrit au *Patriote*, de Bruxelles, qui avait publié en plusieurs articles le premier chapitre de M. Margiotta.

Nous trouvons cette lettre dans le *Peuple Français*⁵⁷ ; c'est M. Margiotta lui-même qui la reproduit du *Patriote* et qui l'accompagne d'une réfutation de main de maître.

« Monsieur le Directeur du *Peuple Français*,

Le journal le *Patriote*, de Bruxelles, qui, aux dernières élections, a mené si vaillamment la campagne contre le F. . Goblet d'Alviella et autres candidats francs-maçons belges, et qui a tant contribué à leur complète défaite, vient de recevoir par ministère d'huissier, une lettre, vraiment un peu trop tardive, du sire Adriano Lemmi.

Le grand chef maçon, dont le mot d'ordre avait été « Silence partout », s'est rallié à l'avis du F. . Goblet d'Alviella : « Nions carrément », et, en effet, comme on va le voir, il nie tout, même le fait d'avoir renié le catholicisme pour embrasser le judaïsme. Oui, c'est ainsi ; Lemmi, qui depuis tant d'années souriait avec bonheur lorsqu'on lui rappelait son entrée dans la tribu d'Israël, Lemmi n'est plus juif, n'a jamais été juif !

Permettez-moi de vous reproduire en entier cette étonnante lettre. Elle me vise, et j'y répondrai sur les points principaux ; je l'extrais du *Patriote*, numéro du 1er novembre, qui vient

de me parvenir, et à qui j'envoie également ma réponse.

« Rome, le 24 octobre 1894.

Monsieur le
directeur,

Sous la signature Domenico Margiotta, vous avez publié dans les numéros 265 à 272, du mois de septembre écoulé, du journal que vous dirigez, plusieurs articles contre moi.

Tout ce qui, dans ces écrits, que je ne veux pas qualifier ici, peut offenser ma réputation d'honnête homme est complètement faux.

La nouvelle organisation maçonnique internationale dont vous parlez, n'existe pas.

Je n'ai jamais embrassé le judaïsme. Je n'ai jamais été poursuivi devant aucun tribunal.
Depuis le mois

⁵⁶ *Revue Mensuelle*, n°10 (octobre 1894). Cet article est publié pour montrer que même pour des petits points de détails, ce sont bien Taxil et Cie qui ont raison contre leurs détracteurs. Le lecteur impatient peut sauter cet article et se rendre directement à la page 173 de ce livre.

⁵⁷ Numéro du 6 novembre.

de février 1844, jusqu'à la fin de l'année 1845, j'ai résidé à Constantinople ou je dirigeais l'office d'affaires maritimes établi à Galata par M. François Salomon, de Malte, sujet britannique. Je m'y suis ensuite établi d'abord sous mon nom personnel et peu de temps après sous la firme « Tito et Adriano Lemmi ». En 1860, je suis rentré définitivement de Constantinople en Italie.

Je n'ai jamais connu Domenico Margiotta, ni aucun de ses amis ; - maintenant seulement je sais quel individu c'est. Je suis entré en 1878 dans l'ordre maçonnique et je certifie que depuis cette date cet homme n'en a jamais fait partie.

Je me réserve de poursuivre en justice tous ceux qui tentent de diffamer mon nom.

Eu attendant, je vous prie, Monsieur le directeur, de publier la présente dans votre journal et je vous en remercie.

Signé : Adriano Lemmi,

Grand-maître de la Maçonnerie italienne. »

Sur la question de l'organisation maçonnique internationale, qui n'est pas nouvelle (quoique dise Lemmi), mais qui date de 1870, mon volume répond amplement. Sans doute, les chefs de la maçonnerie belge voient les démissions se multiplier, et ils ont sollicité du grand chef le

démenti qui le rend tout à coup si modeste, histoire de rassurer les Frères-gogos. Je n'insiste pas. Il suffit de voir la voûte de protestation des hauts-maçons américains que j'ai publiée in extenso (page 320 à 351) et les décrets du Suprême Conseil scissionniste de Palerme, reproduite en fac-similé (pages 358 à 363). Ces documents écrasent le démenti d'Adriano Lemmi.

Pour nier sa condamnation, Lemmi, dit aujourd'hui qu'il est venu à Constantinople en février 1844 ; que, de cette époque-là à la fin de l'année 1845, il a dirigé dans cette ville un office d'affaires maritimes pour le compte d'un anglais nommé François Salomon, de Malte ; et qu'ensuite il s'est établi pour son compte personnel, toujours à Constantinople, seul d'abord, et avec un autre Lemmi portant le prénom de Tito, après. C'est seulement en 1860 qu'il a quitté Constantinople pour rentrer en Italie. (Je prie le lecteur de bien noter ces dates).

Eh bien, Adriano Lemmi ment impudemment, et, pour prouver son mensonge, je me contenterai, pour aujourd'hui, de reproduire ce que le même Adriano Lemmi écrivait, le 23 avril

1890, au journal romain la *Voce della Verità*.

A la suite du scandale pour l'affaire des tabacs, où Lemmi fut accusé, à la tribune du

Parlement italien, d'avoir escroqué plusieurs millions, - ces débats parlementaires sont historiques et ne peuvent être niés, - la *Voce della Verità* jeta à la face de cet homme la fameuse condamnation infamante de Marseille. Lemmi, la niant toujours, paya d'audace ; mais ce qu'il dit à cette époque ne concorde pas le moins du monde avec ce qu'il dit aujourd'hui. Voyez plutôt :

« Pour éviter toute équivoque, écrivait Lemmi au journal romain (lettre publiée dans le

n° du

24 avril 1890), je vous prie de vouloir bien accueillir et insérer la déclaration suivante : Adriano Lemmi, de Florence, condamné à Marseille en 1844, n'a rien de commun avec Adriano Lemmi de Livourne, lequel établi depuis 1843 à Constantinople, était en 1844, directeur d'une maison de commerce en affaires maritimes dans cette même ville, qu'il n'a quittée qu'en 1847 pour se rendre à Londres.

J'ai bien l'honneur, M. le directeur, de vous saluer. (Signé) Adriano Lemmi.

Grand-maître de la maçonnerie italienne. »

Quand on dit la vérité, on ne se contente contredit pas. Ici, la contradiction est flagrante.

En 1890, on ne reprochait à Lemmi, au sujet de son passé, que la condamnation de Marseille, la *Voce della Verità* ignorait le rôle que Mazzini lui a fait jouer, de 1851 à 1860 particulièrement ; personne ne songea à lui en faire un grief. Aussi Lemmi ne cacha point qu'il

était parti de Constantinople bien avant 1860 et que Londres fut son but en quittant la Turquie. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement sa condamnation de 1844 qui est en jeu ; c'est aussi sa complicité dans tous les crimes mazziniens, dits politiques, accomplis à partir de 1852 (tentative d'assassinat sur la personne du ministre toscan Baldasseroni) jusqu'aux massacres et aux trahisons de 1860 dans les Deux-Siciles, sans parler ici des crimes postérieurs. Alors Lemmi, oubliant sa lettre du 23 avril 1890, ou pensant que le directeur du *Patriote* ne la connaîtra pas, se donne comme n'ayant quitté la Turquie qu'en 1860 et biffe, d'un trait de plume menteur, cette période de sa vie d'agent mazzinien.

Après cela, je pourrai m'abstenir de relever le reste.

Cependant, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que Lemmi prend le public profane pour trop naïf, vraiment. Il menace de poursuites judiciaires, aujourd'hui. *Mes éditeurs et moi, nous les attendons de pied ferme*. Mais pourquoi n'a-t-il pas poursuivi le colonel Bizzoni, le député Imbriani, qui, les premiers, ont fait connaître le jugement de Marseille, en le lui appliquant ? Pourquoi n'a-t-il pas poursuivi en Italie les innombrables journaux qui ont publié les lettres de miss Vaughan, où son indignité était démasquée en termes très nets et avec des détails très précis ? Si son casier judiciaire est pur en France, pourquoi choisit-il la Belgique pour formuler des menaces, alors que c'est en France même que mon volume a été publié ? Cette manœuvre ne trompera personne. Le F. . Goblet d'Alviella n'a pas relevé mon triple défi ; de même, le F. . Adriano Lemmi hurle et proteste, mais n'ira pas plus loin que les hurlements et les protestations. Tout cela, c'est pour la galerie. Il sait trop bien que les documents que j'ai publiés en photogravure sont authentiques, et que miss Diana Vaughan, qui en possède les originaux, avec d'autres plus importants, les produirait devant le tribunal, s'il osait faire appel à la justice.

Enfin, Lemmi prétend ne pas me connaître. Il jongle avec les dates et dit que, lui, il est entré dans la Maçonnerie en 1878 (mensonge), et que c'est à cette époque que j'ai cessé, moi, d'en faire partie (autre mensonge). Cette assertion ne serait pas pour me déplaire ; car, si elle était exacte, il en résulterait qu'un honnête homme a quitté la secte au moment où un individu disqualifié y entrait. Mais il faut maintenir ce qui est la vérité : c'est-à-dire que Lemmi a plus de seize ans de maçonnerie, lui qui fut le secrétaire de Kossuth et l'agent de Mazzini, et que,

d'autre part, c'est seulement le 6 septembre 1894 (présente année) que j'ai cessé d'appartenir à la secte, par démission libre et volontaire.

Et, pour confondre le dernier mensonge de la lettre de Lemmi, il me suffira de reproduire la lettre que j'ai reçue récemment du Suprême Conseil de Palerme, par laquelle mes anciens amis du Rite Ecossais Ancien Accepté me supplient de revenir sur ma détermination et de demeurer dans la Maçonnerie :

« N° 44

A. . G. . D. . A. . D. .

U. .

Ordo ab

Chao

Deus Meumque

Jus
Suprême Conseil Général de la Fédération Maçonnique Italienne du Rite Ecossais
Ancien
Accepté
Orient de Palerme, 12 sept. 1894 (E. .
V. .)

Très Illustre et Puissant Frère Domenico Margiotta, 33^e, à l'Orient de
Palmi.

Notre Grand-Maître a lu avec le plus grand chagrin la détermination que vous venez de prendre de vous détacher de notre famille. Il m'a aussitôt chargé de vous présenter ses plus instantes prières pour que vous reveniez de suite sur une telle décision. Vous dont la valeur est tant appréciée dans notre famille, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas vous en retirer. Vous avez fait serment de rester au milieu de nous et vous y resterez, j'en suis certain. Vous avez

combattu au premier rang parmi nous, et maintenant que nous sommes au commencement de la fin, vous ne pouvez pas, non, vous ne pouvez pas nous abandonner, au moment surtout qui approche, de recueillir le fruit de votre constant travail.

Retirez, retirez cette démission, nous vous en prions tous ; car tous nous sommes sur le point d'avoir satisfaction, je vous l'assure.

Moi aussi, il y a quelque temps, j'avais démissionné à raison d'inadmissibles innovations que l'on avait tenté d'introduire chez nous ; mais ensuite, la majorité ayant reconnu qu'on faisait fausse route, le très puissant grand-maître (Paolo Figlia) qui a toujours marché avec moi en parfait accord, m'a convaincu de la nécessité de reprendre le travail.

Je profite de l'occasion pour vous dire qu'en juillet dernier, Diana Vaughan nous a fait parvenir différentes sommes pour secourir les frères malheureux.

Agréez, très puissant frère, la triple accolade fraternelle. Le grand-lieutenant général, Giuseppe Militello, 33^e. »

Voilà un document qui prouve, je pense, que je suis resté maçon après 1878. Ne croyez pas,

pourtant, que j'en tire orgueil ; mais je tiens uniquement à éclater la vérité, tout en

plaignant de tout mon cœur, pour leur erreur persistante, mes amis de Palerme, honnêtes gens égarés dans la Maçonnerie.

Lemmi me décoche une flèche. Il sait, dit-il maintenant, *quel individu je suis*. Je méprise cette insinuation, n'ayant à me reprocher aucun acte d'improbité. Lui, Lemmi, il y a longtemps que le monde entier connaît sinon tous ses méfaits, mais du moins sait quel individu il est.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. Prof. Domenico Margiotta. »

Bon nombre de journaux ont reproduit les passages les plus saillants de cette lettre.

L'Univers,

notamment, dans son numéro du 7 novembre, a publié un important article intitulé « Les contradictions de M. Lemmi », dont la conclusion est :

« Il n'est si habile menteur qui ne se coupe, et M. Lemmi nous apporte lui-même une preuve de ce vieil axiome qui se retourne contre lui. »

La revue *la Franc-maçonnerie Démasquée*⁵⁸ a reproduit, en fac-similé réduit par la photogravure, l'original même de la lettre du grand lieutenant général du Suprême Conseil de Palerme, dont on vient de lire la traduction.

Elle a donné encore deux lettres du F. . Militello, communiquées par M. Margiotta.

Cette correspondance offre un grand intérêt. Non seulement elle prouve que Lemmi ment avec audace, lorsqu'il dit que M. Margiotta n'appartient plus à la franc maçonnerie depuis 1878 ;

mais encore elle établit la récente démission du converti est regrettée dans combien la

Fédération antilemmiste de Palerme et Naples.

D'abord, le F. . Militello revient à la charge ; il ne connaît la démission que par la lettre adressée de Bruxelles, le 6 septembre, à Paolo Figlia et à laquelle il a répondu officiellement le

12. Mais voici que les journaux viennent d'annoncer qu'il y a plus qu'une simple démission, qu'il y a une conversion quelconque. Le F. . Militello lit cela dans les feuilles inféodées à la maçonnerie ; il se refuse à le croire, il accuse Lemmi de répandre des faux bruits.

De là, cette lettre où Lemmi est fort maltraité :

« Palerme, le 18 septembre 1894.

Très cher ami et
frère,

Cette charogne de Lemmi, pour se venger de tout ce que vous avez écrit et imprimé sur son sale compte, a fait publier dans les journaux du parti des articles affirmant que vous avez quitté

⁵⁸ Numéro de novembre.

la franc-maçonnerie *pour entrer dans la catholicisme*.

Persuadé qu'il s'agit là de faux bruits, je vous prie de les démentir, si déjà vous ne l'avez fait, par ces journaux ; et cela pour que le monde maçonnique sache que vous rejetez tout le contenu des articles qui ont pour titre *Conversion d'un franc-maçon*.

Envoyez-moi au plus tôt quelque réponse.

Je suis, dans les mêmes sentiments

d'estime, Votre très affectionné.

G. Militello. »

Par là, on voit bien que, dans la maçonnerie, M. Margiotta n'était pas le premier venu.

Le converti répond à son ex-frère que les journaux ont dit la vérité, qu'il est vraiment revenu à la foi de son enfance, et il lui envoie quelques numéros du *Peuple Français*.

Le F. Militello en prend son parti, et il écrit de nouveau à M. Margiotta :

« Palerme, le 16 octobre 1894.

Très cher ami et

frère,

Malgré votre démission, je ne puis m'empêcher de vous donner le doux nom de frère ;

veuillez me le pardonner, c'est plus fort que moi.

On dit vulgairement : « Rira bien qui rira le dernier », et j'ai confiance que les derniers à rire seront les irréguliers, les bâtards, comme Lemmi appelle les membres de la Fédération.

Et alors, lui, le Souverain Pontife Lemmi ?...

J'ai lu les articles du *Peuple Français* qui arrange si bien l'ami Lemmi.

En ce moment, les Romains sont en pleine discorde et en pleine débandade aussi, le grand Lemmi vient-il de publier un décret d'amnistie en faveur de tous les frères en sommeil, de tous les irréguliers et même de ceux qui sont brûlés ; en payant, ils peuvent faire retour à la bergerie du palais Borghèse.

Agréez une poignée de main de votre très affectionné et véritable ami. G. Militello. »

Au fond, ce F. Militello ne doit pas être un mauvais homme ; cela se sent. C'est un aveugle, un de ces égarés pour qui il faut surtout prier.

Mais comme ce qu'il écrit confirme bien les renseignements que nous avons déjà publiés ! Il est maintenant indéniable que la débandade prend chaque jour de plus vastes proportions. On a vu plus haut que la *Lanterne* (dont il faut toujours prendre les articles au contre-pied, pour connaître la vérité) enrage littéralement, tandis qu'elle jubilerait si les adhésions à la secte pleuvaient. Il faut même que les démissions se multiplient terriblement, pour que Lemmi en soit arrivé, afin de combler les vides, à proclamer l'amnistie pour les frères mis en sommeil (ceux qui ont été rayés des listes à raison d'inactivité), pour ceux considérés comme n'ayant pas fait

régulariser leur situation, et jusque pour ceux qui ont été exclus

(brûlés). D'autre part, il est bon de relater la nouvelle attitude de la *Vérité*.

Le journal de M. Auguste Roussel avait fait d'abord chorus avec toute la presse catholique, au moment de la démission de M. Margiotta ; M. Georges Bois était alors à la campagne. Mais bientôt notre homme a abandonné sa villégiature, est rentré à

Paris et a entrepris, comme il l'avait fait pour le docteur Bataille, une campagne de dénigrement nouveau contre le compagnon d'armes qui nous est donné par une si heureuse et complète conversion.

Les manœuvres employées ne doivent pas être laissées dans l'ombre. Il est utile de faire constater, chaque fois que l'occasion s'en présente, quel rôle plus que suspect est joué par M. Georges Bois.

Cette fois, l'ami et digne camarade de Paul Rosen n'a plus recours à l'injure brutale ; il ne traite pas M. Margiotta d'imposteur, n'osant pas braver le sentiment général ; mais il procède avec perfidie.

Sans qu'il soit nécessaire de suivre l'ordre chronologique de ses articles, nous ferons remarquer d'abord que M. Bois a eu soin de publier la lettre de dénégations de Lemmi, sans la faire suivre d'une seule des victorieuses réfutations de M. Margiotta, sans même y faire la moindre allusion.⁵⁹

Et voici ce qui va bien établir, une fois de plus, l'extraordinaire mauvaise foi de M.

Georges

Bois :

M. Bois reproduit la lettre de Lemmi au *Patriote*, de Bruxelles, titre en grosses sous un lettres :

« Protestations d'Adriano Lemmi.

Par la lettre suivante, adressée au *Patriote* de Bruxelles, M. Lemmi, banquier à Rome et grand-maître de la maçonnerie italienne, proteste contre le récit de M. Margiotta, et menace de poursuivre les journaux qui s'en feront l'écho. »

Puis, la lettre de Lemmi ; et, nous le répétons, pas un mot pour dire que M. Margiotta a démontré le mensonge flagrant de Lemmi dans ses dénégations ; rien, absolument rien.

On pourrait croire peut-être que M. Bois a pris la lettre Lemmi dans le *Patriote* et qu'alors il a pu ignorer la réponse de M. Margiotta, puisque le journal de Bruxelles a inséré la protestation du grand-maître aussitôt reçue, sans attendre que son adversaire puisse répliquer et le confondre.

Eh bien, non.

C'est dans la réponse même de M. Margiotta, dans cette réponse écrasante publiée par le *Peuple Français* du 6 novembre, que M. Georges Bois a pris la lettre Lemmi ; ce n'est pas dans le *Patriote*.

La preuve, c'est que la *Vérité*, en insérant la lettre Lemmi, a reproduit exactement les coquilles qui s'étaient glissées dans le *Peuple Français*. Un exemple : Lemmi avait écrit :

« Maintenant seulement je sais quel individu c'est » (*sic* dans le *Patriote*). M. Georges Bois a

mis : « quel individu *il* est » (*sic* dans le *Peuple Français*).

M. Bois a pris tout simplement ses ciseaux, et de la justification que M. Margiotta publiait pour prouver que Lemmi était le menteur, il a extrait uniquement l'accusation du chef-maçon que le converti avait avec loyauté reproduite in-extenso.

Mais M. Bois ne s'est pas borné à faire, de cette façon, la part belle au sire Lemmi.

Dès le

lundi 22 octobre, il avait, dans la *Vérité* (quel titre pour un journal qui ne dit que des

mensonges !), accusé M. Margiotta d'avoir « des tendances aux amplifications romanesques », et, disait-il, « nous n'en citerons qu'un exemple ».

Ceux qui ont lu le volume de M. Margiotta, ceux qui savent qu'il a publié - ce que personne n'avait fait avant lui - la photographie même du jugement de Marseille d'après le dossier de Cavour, ceux-là apprécieront toute la perfidie des lignes suivantes, signées de M. Bois et où il se garde bien de dire qu'il s'agit d'un document *photographié*, afin d'établir une confusion avec diverses publications antérieures du dit jugement :

« L'auteur, écrit M. Georges Bois, produit contre Lemmi un document excellent et authentique. Rien de mieux. Mais, disposant de cette pièce utile, il ne se tient pas d'en vouloir faire sentir encore davantage le prix, en racontant qu'elle provient d'une sœur maçonnes, grande maîtresse templière, qui se l'est procurée dans des circonstances mystérieuses, et moyennant la somme de 30 000 francs. Quelle est cette pièce ? C'est le jugement du tribunal correctionnel de Marseille qui a condamné jadis le jeune Adriano Lemmi. Or, il y a longtemps que ce document judiciaire est dans le domaine public de la presse. Il y était avant la date que MM. Bataille et Margiotta donnent à leur histoire (20 septembre 1893). Nous croyons bien nous souvenir de l'avoir lu jadis en belle première page de l'*Observateur Français*. Il fit du bruit et plusieurs

journaux en firent un sujet d'actualité. Après cela, ce n'était plus la peine de donner 30 000 fr. ;

ce n'est plus vraisemblable. Alors, pourquoi cet enjolivement inutile ? »

Le but de cet alinéa perfide se distingue très bien pour peu qu'on y regarde de près. Il s'agit de glisser dans l'esprit du lecteur catholique cette idée, que M. Margiotta a commis un mensonge flagrant, qui est même maladroit. Le lecteur sera ainsi amené à révoquer en doute les autres récits de l'auteur : pourquoi se fierait-on à lui, puisque, ignorant (selon M. Bois) que des journaux avaient déjà publié le jugement, M. Margiotta a inventé cette histoire d'une correspondance échangée entre le chevalier Nigra et M. Thouvenel, en 1861, pour faire remettre au comte de Cavour les dossiers judiciaires français de Lemmi et de Bordone ? M. Bois a grand soin de cacher à ses lecteurs que M. Margiotta ne se donne nullement comme apportant au public une nouvelle, qu'il cite même le journal italien la *Voce della Verità* à qui Lemmi écrivit en 1890 pour protester contre l'application qu'on lui faisait alors de ce jugement.

M. Georges Bois ne s'en est pas tenu là.

Il s'est rendu aux bureaux de l'*Observateur Français*. Les rédacteurs, à ce moment-là, n'avaient pas encore eu entre les mains le volume de M. Margiotta. M. Bois montra son article du 22 octobre, et, toujours, eut bien soin de ne pas dire que le volume publiait une photogravure. L'*Observateur Français* crut donc que M. Margiotta revendiquait l'honneur d'avoir révélé au public l'existence et la teneur du jugeaient de 1841 ; il y avait pour le journal une question d'amour-propre, qui se conçoit très bien ; aussi, grâce à la confusion que M. Bois avait habilement établie l'*Observateur Français* publia, dans son numéro du 29 octobre, le petit article suivant :

« Un point d'histoire

A propos de la brochure (sic. Le terme seul employé ici indique manifestement que le rédacteur de l'article ne connaissait que par son titre l'ouvrage de M. Margiotta et s'en rapportait de bonne foi à ce que M. Georges Bois venait de lui dire. En effet, le livre de notre ami est un volume, et non une brochure. Jamais un in-octavo de 384 pages ne s'est appelé brochure.) qui vient de paraître sous ce titre : *Adriano Lemmi, chef suprême des francs-maçons, par Domenico Margiotta, ex-33^e, etc.*, la *Vérité* fait remarquer que cet ouvrage n'a guère d'autre valeur que celle d'un dossier complet sur Lemmi. M. Margiotta a réuni un certain nombre de documents qu'il présente comme inédits, mais auxquels on peut parfois contester cette qualité.

L'exemple que cite la *Vérité* est particulièrement exact. Il s'agit du fameux jugement prononcé contre Lemmi par le tribunal de Marseille, le 22 mars 1844, et que M. Margiotta reproduit. Or, ce document a été publié pour la première fois dans l'*Observateur français* le 18 avril 1890, alors que M. Margiotta n'en date la divulgation qu'au 20 septembre 1893. M. Margiotta ajoute que ce document a été acheté 30 000 francs par une grande maîtresse retirée, miss Vaughan. Cette histoire nous paraît quelque peu romanesque en tout cas, le document acheté si cher a été en notre possession, et miss Vaughan aurait pu se procurer, sinon le document lui-même, du moins le texte intégral que nous avons publié et qu'elle aurait facilement trouvé dans la collection de la *France nouvelle* et de l'*Observateur*.

Cette divulgation fit assez de bruit à l'époque où elle fut faite pour qu'elle ne soit pas tout à fait oubliée.

En tous cas, on doit constater que cette nouvelle, qui fit sensation, n'a jamais été l'objet de démentis sérieux ; l'authenticité n'en a jamais été mise en doute ; elle ne pouvait pas, d'ailleurs, l'être, étant donnée la source d'où elle provenait.

R. D. »

Enchanté d'être parvenu ainsi à faire jeter le discrédit sur l'ouvrage de M. Margiotta, M. Bois reproduisait dans la *Vérité*, le 7 novembre, l'article ci-dessus, en le faisant précéder de ces lignes :

« Sous ce titre, - « un point d'histoire », - l'*Observateur Français* CONFIRME par la note suivante une information que nous avons donnée récemment. »

Pour déjouer cette manœuvre, un rédacteur de la *Revue Mensuelle* pria une personne qui est en correspondance avec miss Vaughan, de faire parvenir à l'ex-grande-maîtresse de New-York les numéros de la *Vérité* et de l'*Observateur Français*. En somme, c'était miss Vaughan qui avait communiqué le document à M. Margiotta, et, puisqu'on la mettait en cause, il était utile qu'elle s'expliquât.

La réponse ne se fit point trop attendre. Miss Vaughan envoya une déclaration complète, en

manifestant sa préférence pour l'insertion dans une feuille incolore. Elle craignait, disait-elle dans sa lettre qui accompagnait sa déclaration, qu'un journal catholique supprimât certains passages où elle a cru devoir blâmer la conversion de M. Margiotta ; cette préoccupation prouve que l'ex-grande-maîtresse américaine est toujours dans l'erreur, malheureusement. Le *Peuple Français*, à qui fut portée cette déclaration avec la lettre d'envoi, ne fit aucune difficulté pour insérer tout ce que miss Vaughan désirait.

L'article parut dans le *Peuple Français*, numéro du 11 novembre. Le voici :

« Le dossier Lemmi

Une contestation s'est élevée, il y a quelques jours, au sujet d'un des documents publiés par M. Margiotta dans son volume *Adriano Lemmi*. Un de nos confrères a revendiqué l'honneur d'avoir été le premier à mettre au jour, en 1890⁶⁰, le texte du jugement, à jamais fameux, qui a condamné Lemmi comme voleur. En effet, notre confrère en avait eu connaissance à cette époque, et il a eu le mérite d'en faire la publication d'après une copie authentique, mais sans faire connaître sa source d'information ; en cela, il a été le premier, du moins en France.

Toutefois, dans le débat qui a été soulevé, on a semblé perdre de vue que M. Margiotta n'a nullement prétendu apprendre au public une condamnation jusque-là ignorée, puisque son livre cite le journal italien, le seul à sa connaissance qui reproduisit ce texte célèbre, à la même époque, et qu'il insère, pour les combattre, les premières dénégations du grand-maître condamné.

L'initiative prise par M. Margiotta a consisté dans la reproduction, EN FAC-SIMILE par la photogravure, du jugement en question, tel qu'il a été délivré par le greffe de Marseille, à la requête du parquet, sous l'Empire ; en outre, M. Margiotta a expliqué dans quel intérêt diplomatique ce document avait été exceptionnellement transmis au gouvernement italien par la chancellerie française ; enfin, il a raconté comment il avait été mis en mesure de faire cette reproduction *fac-simile*.

Or, au dire de M. Margiotta, ce serait l'ex-grande-maîtresse américaine Diana Vaughan qui posséderait aujourd'hui le document original. Des amis de cette personne lui ont fait parvenir les journaux qui mettaient le fait en doute. Comme il fallait s'y attendre, miss Vaughan, ne voulant pas laisser croire qu'elle a pu être jouée par quelque Norton italien, s'est décidée à rompre le silence dans lequel elle s'est renfermée depuis sa démission, et elle a jugé utile de raconter toute l'histoire du dossier Lemmi.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier la déclaration de l'ex-grande-maîtresse de New-York, quoiqu'elle ait manifesté sa préférence pour une publication « dans une feuille incolore » ; mais nous donnerons cette déclaration sans en rien retrancher, selon le désir exprimé par miss Diana Vaughan.

Déclaration de miss Vaughan :

« J'ai reçu la *Vérité* du 22 octobre et l'*Observateur français* du 29. De ces journaux, j'ai lu les articles dans lesquels, à propos du livre de M. Margiotta, deux messieurs contestent que je sois

⁶⁰ *Observateur Français*, n°du 18 avril.

en possession du texte officiel du jugement de Marseille condamnant, en 1844, Adriano Lemmi à un an et un jour de prison pour vol. Ces messieurs disent que ce jugement a déjà été publié en

1890 ; sur ce point, tout le monde est d'accord. Mais ils ajoutent que, ce texte judiciaire étant dans le domaine public de la presse, il n'est pas croyable que j'aie tenu à l'acquérir au prix d'une forte somme.

Ces messieurs me permettront d'intervenir, puisque je suis mise en cause, et de dire, à mon tour, qu'ils ne paraissent pas avoir compris mon acte.

Bien certainement, il faudrait que j'eusse perdu la raison pour payer seulement vingt francs

une copie typographique se trouvant dans un journal à dix ou quinze centimes ; mais ce n'est point là ce que j'ai acheté. J'ai acquis le document lui-même, avec les pièces diplomatiques l'accompagnant, c'est-à-dire tout le dossier. C'est cela que je possède, les originaux authentiques, et nullement des copies quelconques.

Dans les premiers jours de 1861, le chevalier Nigra, qui était à Naples en qualité de secrétaire d'Etat attaché à la lieutenance-générale du royaume, redoutait l'agitation mazzinienne ; en particulier Lemmi et Bordone, alors révolutionnaires, venus dans les Deux-Sicules à la suite de Garibaldi, créaient des embarras au gouvernement de Victor-Emmanuel. Pour les tenir en bride, Nigra ne trouva rien de mieux que d'obtenir de Napoléon III, qui n'avait rien à lui refuser, les dossiers français, très édifiants, de ces deux adversaires, pour les mettre aux mains du comte de Cavour. Lemmi avait à son passif la condamnation pour vol en question, et Bordone avait deux

condamnations pour escroquerie (tribunal de Paris, deux mois de prison, et tribunal de Cherbourg, trois ans). Ces documents furent versés aux archives secrètes du ministère italien, et ils produisirent leur effet sur les deux intéressés, à qui on les montra.

Le dossier Lemmi fut oublié pendant vingt années. La première copie qui en a été prise aux archives ministérielles, date de mars 1881, alors que Crispi et Nicotera attaquaient vivement le cabinet Cairoli, où Depretis avait l'intérieur. Crispi n'était pas encore rallié à la monarchie. C'est M. Breganze, chef du cabinet de Depretis, qui se fit prêter le dossier par le préfet Bolis, directeur de la police politique et administrative, et il prit une copie du jugement ; cette copie circula dès lors entre quelques mains. Crispi, chef de l'opposition au Parlement, était et n'a jamais cessé d'être l'ami intime de Lemmi, à ce moment-là organisateur du mouvement

irrédentiste contre lequel Depretis sévissait, par crainte de complications avec l'Autriche. Les pièces originales, reçues en 1861 par Cavour, furent mises sous les yeux de Cairoli et de Depretis, et ils s'en servirent à leur tour pour calmer une seconde fois les ardeurs de Lemmi.

On sait qu'après les attaques des partisans de Crispi, Benedetto Cairoli, lassé d'entendre ses anciens amis l'accuser sans cesse de trahison envers la démocratie, se retira le 14 mai (1881), quoique ayant obtenu de nombreux votes de confiance. Mais, quelques jours avant de sa

démission, il fit photographier, pour sa satisfaction personnelle, le document

principal du dossier Lemmi, c'est-à-dire l'extrait officiel donnant copie du jugement en six pages, délivré par le procureur impérial de Marseille, M. Mourier, à la requête du garde des sceaux français, M. Delangle.

C'est cette photographie, dont d'autres épreuves furent ensuite tirées par des amis de Cairoli, qui a été possédée par le colonel Achille Bizzoni, et c'est le colonel et non Bizzoni,

l'Observateur français, qui a relevé le premier la condamnation infamante de Lemmi. C'est sur la vu de cette photographie que le député Imbriani en parla à la tribune de Montecitorio, en

1890, lors du débat sur les scandaleux tripotages de la régie des tabacs, et encore en ceci le député Imbriani devança *l'Observateur français*.

Toutefois, à ce moment plusieurs reproductions furent faites, soit d'après la copie de M. Breganze, soit d'après la photographie prise par Cairoli en quittant le ministère.

Mais, dans la discussion qu'on soulève aujourd'hui à propos du livre de M. Margiotta, il y a

autre chose que la question de la primeur donnée en 1890 en Italie par la *Voce della Verità*, ou en France par l'*Observateur français*, ou en Belgique par le *Courrier de Bruxelles*. Aucun de ces trois journaux ne possédait, n'a pu posséder le document lui-même. Il importe de ne pas jouer sur les mots. On n'a pu avoir qu'une copie faite sur celle de M. Breganze ou une épreuve photographique tirée sur celle de Cairoli, par la bonne raison que le document original était demeuré aux archives ministérielles et qu'il tire sa principale valeur des pièces diplomatiques l'accompagnant et constituant le dossier.

Or, en 1893, au moment de la crise gouvernementale qui suivit la chute du cabinet Giolitti, le dossier Lemmi existait encore à la division politique et administrative du ministère de l'intérieur, à Rome, et il était très complet. Alors, des frères italiens indépendants m'assurèrent que Crispi avait promis à Lemmi de détruire le dossier, s'il rentrait au pouvoir avec l'appui de tous leurs amis communs ; il y avait un marché entre eux. Acheter un tel dossier, formé en des circonstances si exceptionnelles qu'elles ne se retrouveront plus, c'était le sauver de la destruction ; car nul n'ignore que personne, sauf le procureur général, ne peut faire relever au greffe le jugement criminel ou correctionnel du condamné qui a subi sa peine ; ce qui est le cas de Lemmi.

On avait quelqu'un au ministère de l'intérieur qui pouvait remettre ces papiers précieux ; mais il était juste de lui assurer une compensation pécuniaire, en prévision de la perte de sa place, par suite de soupçons contre lui, une fois la disparition du dossier constatée.

Parmi les pièces jointes au jugement, une lettre de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, m'apprit que le dossier Lemmi n'était pas le seul formé en 1861. En effet, cette lettre datée du 2 mars 1861, avait été adressée à M. le baron Charles de Talleyrand-Périgord, ministre plénipotentiaire de France à Turin. M. Thouvenel y prie le représentant du gouvernement français « de remettre, en mains propres, à M. le comte de Cavour les jugements Lemmi et Bordone ; car S. M. l'Empereur s'est fait personnellement un plaisir d'accorder satisfaction à la demande de M. le chevalier Constantin Nigra. »

Mes amis italiens ne se préoccupaient que du dossier Lemmi ; mais ce qui a trait à Bordone ne saurait m'être indifférent. Je fis d'une pierre deux coups, et j'eus les deux dossiers ensemble pour 40 000 francs, que je ne regrette pas. Ces papiers, tout à fait au complet, sont aujourd'hui en lieu sûr.

J'ai aussi une des photographies provenant de Cairoli ; mais elles sont défectueuses. Si le rédacteur de l'*Observateur français* en possède une, - ce qui est possible, - qu'il veuille bien l'examiner : des mots entiers ne sont pas en copie typographique, mais par la photographie même du document ; il fallait aussi dire quand et comment le dossier avait été formé : c'est ce que j'ai mis M. Margiotta en mesure de faire. Je dois ajouter que, lorsque M. Margiotta m'a fait part de son projet de livre, il ne m'a nullement déclaré quelles en seraient les tendances. En lui communiquant ce qu'il m'a demandé pour combattre Lemmi, j'étais loin de m'attendre à lui voir traiter la question au point de vue catholique. J'estime même que son livre aurait eu plus de portée, s'il était demeuré en communauté d'esprit avec nos

amis de Naples et de Palerme : son changement d'opinion religieuse ne peut que diminuer la valeur de son écrit contre un homme que les honnêtes gens de tous les partis et de toutes les croyances doivent mépriser. M. Margiotta a commis là une faute grave, et ce ne sont pas les fleurs trop abondantes dont il me couvre qui m'empêcheront de la lui reprocher. Je n'ai pas caché mon sentiment là-dessus à l'un de ses nouveaux amis, qui, lui, a le droit de perdre son temps en cherchant à m'attirer à Canossa. Avec cette réserve, il est de toute justice que j'explique publiquement les faits relatifs aux documents Lemmi, quel que soit l'usage que M. Margiotta en ait fait.

La vérité est la vérité ; je

ne devais pas laisser un quiproquo subsister.

Il y a, en effet, une différence capitale entre la publication du jugement de Marseille telle

qu'elle a été faite en 1890 et la publication faite aujourd'hui par procédé photographique. Par exemple, si Lemmi met à exécution sa menace de poursuivre M. Margiotta et ses éditeurs, je ne les laisserai pas dans l'embarras, malgré que le livre ait été écrit dans un sens tout contraire à celui que je supposais, lorsque l'auteur me soumit son projet ; je montrerai ainsi qu'on peut à la fois être anticatholique convaincu et vouloir le triomphe de la vérité. Si M. Lemmi a l'audace d'intenter une action judiciaire à ces messieurs, j'en prends l'engagement, le dossier complet qui a été réuni, grâce au chevalier Nigra, par le comte de Cavour, sera remis au tribunal français dès la première audience. »

A la suite de cette importante déclaration, le *Peuple français* disait :

Nous laisserons de côté les reproches que l'ex-grande maîtresse adresse à M. Margiotta. On sait qu'elle a reçu, dès sa plus tendre enfance, une éducation anticatholique ; si miss Vaughan se convertit à son tour, quelque jour, ce sera un vrai miracle de la grâce et on le devra surtout aux prières des âmes pieuses qui s'intéressent à son salut, en dépit de ses serments de fidélité à son prétendu Grand Architecte. Nous ne croyons pas que M. Margiotta ait voulu tromper son amie, nous n'avons pas à le défendre contre ses suppositions ; la conversion de M. Margiotta a eu lieu lorsqu'il avait déjà réuni les matériaux de son volume ; voilà ce que les amis de celui-ci nous prient de répondre à miss Vaughan.

Dans la déclaration qu'on vient de lire, l'intéressant est l'histoire même du dossier Lemmi, et l'important est l'engagement relatif à la production des pièces originales, en cas de procès. Puisque M. Lemmi a fait des menaces, il ne doit pas s'en tenir là ; un procès, à grandes portes ouvertes, est indispensable ; du côté des catholiques, il est ardemment désiré. Nos francs-maçons disent à tout propos qu'ils veulent inonder le monde sous les flots de la lumière ; que leurs journaux s'unissent donc aux nôtres pour réclamer, à propos de Lemmi, un débat judiciaire, public, dans lequel on ne refuserait l'examen d'aucun document, un débat complet et où tout se passerait un grand jour !

Nous rappellerons aussi qu'on peut déjà savoir quelque chose, sans attendre que miss Diana Vaughan remette à des magistrats les documents diplomatiques auxquels elle fait allusion, et notamment la lettre Thouvenel du 2 mars 1861.

Un témoin vivant et habitant Paris, un homme connu, a été cité par M. Margiotta comme connaissant la correspondance Nigra-Thouvenel-Cavour à l'occasion des renseignements judiciaires sur certains révolutionnaires italiens ; précisément, il s'agit ici de Bordone dont le dossier accompagna celui de Lemmi. M. Margiotta est très net dans son volume (pages 285-

286). Il nomme ce témoin : c'est M. le général Cluseret, actuellement député du Var, et que l'on dit fort indépendant, bien qu'il ne soit pas de nos amis. Son témoignage ne saurait donc être taxé

de
suspect.

Oui ou non, M. Cluseret, à l'époque où il était ministre de la Commune, a-t-il eu entre les mains une partie des notes, celles restées en France, concernant les moyens de calmer l'agitation de Bordone et *tutti quanti* ? La déclaration de miss Vaughan est très complète sur Lemmi, mais très incomplète sur Bordone.

Nous avons posé la question, il y a quelque temps. M. Cluseret, qui était en vacances,

n'a sans doute pas lu le *Peuple Français*. Nous lui envoyons ce numéro, avec l'espoir qu'il apportera à cette enquête son témoignage d'adversaire loyal et d'homme indépendant.

J. M. »

Ainsi la manœuvre de M. Georges Bois a eu pour résultat de faire s'engager un débat des plus intéressants.

Nous allons voir comment il s'est
terminé. D'abord, l'*Observateur*
français :

Miss Vaughan, dit ce journal (reproduit textuellement par la *France Nouvelle*), soutient que le

dossier Lemmi avait été remis en mars 1861 entre les mains de Cavour, par ordre de Napoléon III, et que ce n'est qu'en mai 1881 que Benedetto Cairoli, avant de donner sa démission, fit photographeur, pour sa satisfaction personnelle, le document principal du dossier Lemmi, « c'est-à-dire l'extrait officiel, donnant copie du jugement en six pages, délivré par le procureur impérial de Marseille, M. Mourier, à la requête du garde des sceaux français, M. Delangle. »

De là, miss Vaughan conclut que c'est sur une de ces photographies, d'ailleurs très imparfaite, que nous avons établi nos assertions.

Il n'en est rien. Nous possédons une *copie textuelle* du jugement, portant le timbre du tribunal de première instance de Marseille.

Et nous étions si sûrs de l'authenticité d'un pareil acte, que nous accusions formellement

Lemmi, *et que nous le défions de nous attaquer en diffamation.*

La pièce que nous avons entre les mains était, en effet, tout aussi officielle que celle achetée à si grands frais par miss Vaughan.

Lemmi nia, comme il fallait s'y attendre, l'authenticité du document publié ; mais il se garda bien de nous attaquer, et personne ne se méprit à ses indignations, puisqu'il avait un moyen des plus faciles de faire la lumière en nous poursuivant devant la justice.

Nous devons, cependant, reconnaître que M. Margiotta a fait suivre la publication de son document, d'autres pièces qui établissent qu'il ne peut y avoir aucun sur le Lemmi doute

incriminé. C'est bien le grand-maître de la maçonnerie qui, en 1844, fut condamné pour vol. Et nous devons féliciter M. Margiotta d'avoir encore insisté sur ce point, avec un luxe de preuves qui ne laissent plus place au moindre doute.

En passant, faisons remarquer que M. Georges Bois, en reproduisant cet article dans la *Vérité*,

a eu grand soin de ne pas mettre le dernier alinéa (en italiques ci-dessus). Cette fois, les

rédacteurs de l'*Observateur Français* et de la *France Nouvelle*, - les deux journaux ont, à peu près, la même rédaction et se servent, en grande partie, de la même composition, - avaient eu le volume de M. Margiotta entre les mains ; aussi en parlaient-ils sur un tout autre ton et concluaient-ils tout différemment. Mais ce dernier alinéa ne faisait pas l'affaire de M. Bois, et il le supprima tout net.

Maintenant, nous dirons que nous sommes loin de partager l'optimisme de l'*Observateur*, au sujet de l'issue qu'aurait eue un procès, si Lemmi le lui avait intenté.

Nous avons feuilleté la collection du journal, année 1890, à la Bibliothèque Nationale, et nous ne voyons nullement qu'on ait **prouvé** alors, ce qui s'appelle PROUVE, que c'était bien de notre Adriano Lemmi, chef haut-maçon, qu'il s'agissait.

Voici d'abord ce que l'*Observateur Français* publiait dans son numéro du 18 avril 1890 (nous n'en retranchons pas une virgule) :

« Nous recevons d'une personne haut-placée communication du document qui suit. Adrien Lemmi, dont il est question dans ce document, est aujourd'hui grand-maître des loges italiennes ; il a attiré l'attention sur lui dans la fameuse affaire des tabacs, qui lui a valu des bénéfices aussi considérables que peu honnêtes. Le

moment est venu de faire connaître ce personnage équivoque, qui va, dit-on, exercer une influence nouvelle sur les destinées de

l'Italie, par la politique radicale et anti-pontificale qu'il impose au gouvernement italien. Extrait des registres du greffe du Tribunal de première instance, séant à Marseille...

(Suit la teneur du jugement, en texte typographique, *et nullement en reproduction fac-simile par photogravure.*)

... Enregistré à Marseille le 11 avril 1844, folio 75,

case 5. Signé Tourtier. »

Et c'est tout.

Que prouve cette publication, telle qu'elle a été faite par l'*Observateur* ? Qu'un nommé

Adriano Lemmi, se disant né à Florence, et venu de Livourne à Marseille en 1844, alors âgé de

22 ans, a été, le 22 mars de cette année, condamné par le tribunal correctionnel de cette ville, pour vol, à un an et un jour de prison et cinq ans de surveillance de la haute police. Mais elle ne prouve rien de plus.

Où peut-on voir là-dedans la preuve que ce Lemmi est réellement le même que celui de l'affaire des tabacs et de la franc-maçonnerie ?

Certes, personne ne songe, parmi nous, à contester que l'*Observateur* ait possédé en 1890 une copie authentique du jugement du 22 mars 1844. Ses rédacteurs affirment aujourd'hui que cette copie portait le timbre du tribunal de Marseille, exactement comme celle qui fait partie du dossier acheté par miss Vaughan. Il est regrettable qu'ils se soient dessaisis d'une pièce de cette importance ; mais leur affirmation nous suffit.

Néanmoins, de ce que les deux copies authentiques (celle que l'*Observateur* a possédée, et celle que miss Vaughan possède) sont également officielles, il ne s'ensuit aucunement qu'elles aient la même valeur au point de vue de l'identité du condamné. De tous les articles de l'*Observateur*, il ressort qu'il n'avait entre les mains en 1890 rien autre que le texte du jugement lui-même.

Miss Vaughan, dont la pensée se porte tout entière sur le dossier Nigra-Thouvenel-Cavour, a pu croire que notre confrère avait eu une des photographies prises par Cairoli. Il est exact, comme elle le dit, que « personne, sauf le procureur général, ne peut faire relever au greffe le

jugement criminel ou correctionnel du condamné qui a subi sa peine » ; mais un procureur général, soit en 1890, soit antérieurement sans remonter jusqu'à l'Empire, peut avoir fait faire une copie authentique qui, de main en main ou même directement, a pu venir à la personne qui l'a communiquée à l'*Observateur*, et, quoi qu'il en soit, on comprend que notre confrère n'a pas à nommer cette personne.

Mais, encore une fois, cette copie-là, malgré son authenticité, laisse la question d'identité du condamné entièrement discutable.

D'autre part, après son article du 18 avril 1890, l'*Observateur Français* a encore publié ces lignes, dix jours plus tard :

L'acte de condamnation de M. A. Lemmi, publié pour la première fois par l'*Observateur Français* a fait sensation. Un journal de Turin somme le Grand Orient de s'expliquer ; mais la presse libérale, presque toute maçonnique, garde un silence embarrassé. La *Voce della Verità* a publié le document sans commentaire. Le *Moniteur de Rome* et l'*Osservatore Romano* attendent une explication, pour dire leur avis (n° du 28 avril 1890).

C'est là tout ce que nous avons trouvé dans la collection de l'*Observateur Français*.

Sans avoir, en termes précis, mis Lemmi au défi de le poursuivre en diffamation, notre

confrère s'exposa, il est vrai, à un procès. Lemmi ne le fit pas. Il se borna à écrire, le 21 avril

1890, à la *Voce della Verità* la lettre que M. Margiotta a reproduite dans son volume⁶¹ et qu'il remet encore sous les yeux du public dans sa réponse aux nouvelles dénégations du personnage, lettre où le grand-maître italien, s'abritant sous la fausse déclaration de

lieu de naissance qu'il avait faite au tribunal de Marseille, déclarait effrontément que l'Adriano Lemmi, de Florence, condamné en 1844, n'avait rien de commun avec lui, l'Adriano Lemmi, de Livourne.

Bien entendu, notre homme n'alla pas plus loin. Un procès eût été imprudent de sa part ; car il lui eût fallu établir son fameux alibi de Constantinople, sur lequel, depuis lors, il s'est tant contredit. Mais nous rappelons ici purement et simplement ce qui s'est passé en 1890. Or, la vérité est qu'à cette époque l'*Observateur Français*, tout en étant intimement convaincu que le jugement de 1844 s'appliquait bien au grand-mâitre, n'avait pas en mains de quoi le confondre,

⁶¹ Page 191.

de quoi établir le mensonge de ses dénégations audacieuses.

Et la preuve, c'est que l'*Observateur*, - qui, le 28 avril, faisait savoir à ses lecteurs que la *Voce della Verità* avait, elle aussi, publié le jugement, - garde le silence le plus complet sur la lettre de dénégation de Lemmi, qui est cependant du 23 avril. Nous ne l'avons trouvée, ni dans ce numéro de l'*Observateur* (28 avril) ni dans les suivants. Evidemment, notre confrère a préféré s'en tenir là, la position qu'il avait prise lui paraissant bonne, et aimant mieux attendre un procès que publier une lettre qui ne lui avait pas été personnellement adressée.

Mais aussi, quelle différence entre la publication que M. Margiotta a pu faire, grâce à miss Vaughan, et celle qui a été faite par notre confrère de l'*Observateur* !... Franchement, nous ne comprenons pas qu'on ait pu mettre une seconde ces deux publications en parallèle.

Supposons que Lemmi, poussant l'audace jusqu'au bout, vous eût intenté un procès à la suite de votre article du 18 avril 1890 ; supposons qu'armé de son acte de naissance et n'entrant dans aucune autre explication, comme c'était son droit strict d'après la loi française, il vous eût mis au défi de prouver au tribunal que le Lemmi de Florence et le Lemmi de Livourne étaient le même Lemmi. Nous ne voyons pas trop comment vous vous en seriez tiré, cher confrère. Et nous ne voyons guère, non plus, comment M. Margiotta, s'il était aujourd'hui poursuivi,

pourrait éviter une condamnation en diffamation, s'il n'avait, pour se défendre, qu'à se retrancher derrière l'*Observateur*, s'il ne pouvait apporter au tribunal que le numéro du 18 avril 1890 donnant le jugement de 1844 en texte typographique et ne fournissant aucune preuve de l'identité du condamné.

M. Margiotta, lui, ne peut pas succomber, parce que ce qui serait mis à sa disposition, ce n'est pas seulement une copie officielle du jugement, mais bien tout le dossier Nigra-Thouvenel- Cavour ; parce que, à la suite du jugement de 1844, il a pu publier, toujours en photogravure, la constatation notariée de Me Carlo Querci, du 5 janvier 1891, établissant, sans démenti possible,

que, dans le courant des années 1820, 1821, 1822, 1823 et 1824, il n'est né à Florence aucun Lemmi ayant reçu le prénom d'Adriano ; et enfin parce que, étant donné d'autre part l'acte de naissance du grand-maître italien, il a prouvé, lui Margiotta, qu'en 1844 il n'y avait qu'un seul Adriano Lemmi toscan, âgé alors de 22 ans, selon les termes du jugement, et que ce seul Adriano Lemmi est celui né le 30 avril 1822, à Livourne, fils de Fortunato Lemmi et de Teresa Lemmi.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que la différence de valeur existant entre la pièce unique que l'*Observateur Français* a possédée en 1890 et le dossier complet que miss Diana Vaughan possède actuellement est tout à l'avantage du dossier.

Il reste, il est vrai, à tenir compte des doutes que M. Georges Bois a perfidement essayé de semer sur l'existence de ce dossier. Dans son article du 22 octobre, il a traité tout cela de pur roman. Pour avoir un écho il a exploité le sentiment d'amour-propre,

bien légitime et naturel, chez les rédacteurs de l'*Observateur Français* qui, tout au moins en France, avaient été les premiers à faire connaître la teneur du jugement de

1844. M. Bois, agissant par surprise, - puisqu'à l'*Observateur* on n'avait pas lu le volume de M. Margiotta, - a provoqué ainsi l'article : « Un point d'histoire », dont il s'est un peu trop pressé de triompher (Depuis lors, la rédaction de l'*Observateur Français* ayant pu prendre connaissance du volume de M. Margiotta, un des plus distingués rédacteurs de ce journal, M. Raymond Deslandes, en a fait un compte-rendu complet dans les termes les plus élogieux et les plus encourageants pour l'auteur). Les éclaircissements, rendus nécessaires, ont fait connaître qu'il y avait eu copie officielle du célèbre jugement en deux documents également authentiques, extraits des registres du greffe de

Marseille à deux époques différentes.

Du reste, si l'on pouvait confronter ces deux copies officielles, on y relèverait certainement quelques différences, en commençant par l'écriture des deux employés du greffe, puisque la

première copie a été en faite en 1861 pour M. le procureur impérial Mourier, tandis que la seconde (dont l'*Observateur* ne nous donne pas la date) est évidemment postérieure à la chute de l'Empire. Nous ne chercherons pas à arracher le secret de la communication faite à l'*Observateur*, nous respectons la réserve qu'il a cru devoir garder ; mais nous ferons remarquer que cette réserve même indique que la date à laquelle a été faite cette seconde copie est relativement récente. Au surplus, notre confrère, qui a publié sa copie *in-extenso* en donnant même à la fin le folio et la case d'enregistrement, s'est arrêté là, et sa reproduction ne porte pas (comme dans la pièce photographiée du volume de M. Margiotta) : « Expédition conforme délivrée à *Monsieur le Procureur impérial* par nous greffier ». Cette mention ne se trouvait donc pas sur ladite seconde copie ; c'est plus que probable, car pourquoi l'*Observateur* l'aurait-il supprimée ?...

Mais, si l'existence de la copie officielle possédée en 1890 par notre confrère ne saurait être contestée, pourquoi l'existence du dossier Nigra-Thouvenel-Cavour, contenant entre autres pièces une copie semblable, sinon identique, du même jugement, serait-elle mise en doute ? De quel droit M. Georges Bois tente-t-il de jeter la suspicion sur un homme que le Saint-Office vient de déclarer réconcilié avec l'Eglise, qui, à l'heure où la rage de la secte maçonnique éclate partout plus haineuse que jamais, rompt courageusement en visière à son chef et le démasque, qui, poursuivi dès lors par les rancunes implacables des Lemmi, Crispi et autres chefs sectaires tout-puissants en Italie, est obligé de s'expatrier, de quitter son foyer et sa famille, et qui fait vaillamment son devoir en confessant à haute voix ses erreurs passées, en concourant avec un zèle des plus louables à la défense de la religion et de ses ministres, et cela, disons le mot, en exposant sa vie ?

Car, si contre le haut-maçon converti et absous M. Bois ne procède pas par l'injure brutale, s'il enveloppe ses insinuations perfides d'une couche de raillerie sceptique, le but poursuivi, le but qu'il a cherché à atteindre, tant par les efforts directs de la *Vérité* que par des manœuvres pleines d'astuce exécutées dans les bureaux d'autres rédactions, le but n'en est pas moins celui-ci : faire passer M. Margiotta pour un imposteur.

De quel droit, en effet, venir dire, sans aucun examen, et chercher à faire croire que l'histoire du dossier Nigra-Thouvenel-Cavour est un pur roman ? oui, de quel droit ?

Miss Vaughan, dans sa déclaration, cite le député Imbriani comme ayant dénoncé à la tribune du parlement italien, en 1890, la condamnation de Lemmi par le tribunal de Marseille. M. Margiotta a été encore plus précis dans son livre ; il cite un article de journal publié par le même député Imbriani à cette époque.

On nous permettra de faire encore cette citation du volume de M. Margiotta (page 192) :

« Dans un lointain, lointain horizon, écrit Imbriani, il y a un arrêt concernant un signor Adriano Lemmi ; un arrêt étranger, pour vol d'or étranger, accompagné (le vol, non l'or) d'autres imputations qui n'ont rien à faire avec le patriotisme. Cet arrêt, attaqué comme apocryphe, NOUS L'AVONS VU. C'est un morceau de papier un peu déchiré, muni du sceau du tribunal correctionnel de Marseille.

C'est toute une histoire, longue à raconter, que l'aventure dans laquelle ce papier est venu en

Italie ; peut-être un jour nous en ferons un sujet de récit à la Balzac ; excepté le talent de l'immortel écrivain français, excepté la forme brillante du narrateur des

exploits du forçat Vautrin, il y aura là tout l'intérêt que Balzac sait inspirer.

Pour le moment, il me suffit de faire savoir que le fameux et nullement apocryphe arrêt a été délivré en copie authentique PAR LA CHANCELLERIE DE FRANCE AU COMTE DE CAVOUR, et que sur le personnage à qui s'applique vraiment ce document authentique, personne dans le gouvernement n'a soulevé aucun doute, tant il est vrai que le comte de Cavour s'en est servi avec succès dans le but qu'il visait. Du reste, les habitants de Marseille de cette

époque ne sont pas tous morts. »

M. Georges Bois, qui a lu et épluché le livre de M. Margiotta, ne peut pas ne pas avoir remarqué cette citation.

M. le député Imbriani n'y donne pas l'histoire du dossier, il est vrai ; mais il en constate l'existence. Il parle, en termes formels, de l'envoi du document principal, adressé par la chancellerie de France au compte de Cavour ; cette copie authentique du jugement de 1844, il l'a vue. Si exceptionnelle que soit l'histoire de ce dossier, elle n'est donc pas un roman.

Néanmoins, puisque nous nous sommes promis de tout dire, signalons une objection qui a été faite, non par la voie de la presse, mais en conversation dans un bureau de rédaction catholique, où les insinuations de M. Georges Bois avaient été bien accueillies.

On a dit : « M. Margiotta n'indique pas le journal dans lequel le député Imbriani aurait publié cet article », et l'on en a conclu que, dès lors, M. Margiotta pouvait bien avoir fabriqué cette citation. C'est aller un peu vite, ce nous semble, pour accuser quelqu'un d'un faux.

Nous pourrions nommer le journal dont quelques rédacteurs ont si hâtivement suspecté, pour un simple oubli, notre nouveau compagnon d'armes. Ces sévères mais injustes confrères sont aux nombre des adversaires du docteur Bataille, ils ont fait campagne avec M. Bois contre lui. Or, M. Margiotta les gêne, puisqu'il apporte la confirmation de plusieurs des faits révélés par le docteur ; et voilà pourquoi M. Margiotta est vu par eux de mauvais oeil.

Toutefois, cette objection encore ne tient pas debout, et, pour l'avoir faite, ne serait-ce

qu'incidemment et en simples propos, il faut en vérité vouloir de parti-pris fermer les yeux à la lumière.

M. Margiotta nous pardonnera d'entrer dans l'examen d'une hypothèse aussi injurieuse pour lui ; les accusations qui se colportent sous le manteau sont les plus dangereuses ; il importe donc de les détruire, afin de les empêcher de faire leur chemin dans l'ombre.

Eh bien, dirons-nous à ces confrères injustes, comment avec-vous pu supposer un seul instant qu'une telle citation ait été inventée, fabriquée ? Voici un livre qui ne pouvait manquer d'être répandu en Italie, - et, de fait, il s'y vend par centaines d'exemption, - et qui, forcément, doit un jour ou l'autre tomber sous les yeux du député Imbriani, personnage connu, orateur indépendant, dont la loyauté est légendaire. Mais à quoi donc M. Margiotta se serait-il exposé, s'il avait attribué à M. Imbriani un article que celui-ci n'eût jamais écrit ? Croyez-vous que le député Imbriani laisserait passer un pareil faux, sans protester sitôt qu'il en aurait connaissance ? Par une telle imposture, si facile à démontrer, M. Margiotta se serait suicidé moralement ; un démenti du député Imbriani serait l'écrasement immédiat et absolu de M. Margiotta et de son livre.

Au surplus, nous pouvons satisfaire la curiosité de ces confrères trop portés à la défiance et trop enclins à écouter M. Georges Bois. Nous avons fait demander à M. Margiotta dans quel journal parut en 1890 l'article d'Imbriani. C'est dans la *Capitale* de Rome ; cette feuille, qui, du temps où le F. Dobelli en était directeur, recevait les

inspirations de Lemmi, a changé, depuis lors, de propriétaire et de programme ; la *Capitale* s'est rendue indépendante de la haute-maçonnerie lemmiste.

M. Margiotta n'a pas marqué, dans ses notes, le numéro exact qui a publié l'article en question ; mais il serait facile à retrouver, par les confrères à qui nous faisons allusion, s'ils persévéraient dans leurs doutes, malgré même l'absence de démenti d'Imbriani. L'article est de l'époque où se produisit le débat parlementaire sur les scandaleux tripotages de la régie des

tabacs. Nos confrères ont un correspondant à Rome ; ils n'ont qu'à l'inviter à feuilleter la

collection du second trimestre 1890 de la *Capitale*, et ils seront bientôt édifiés.

Il y a encore une preuve de ce que l'existence du dossier Nigra-Thouvenel-Cavour n'est pas une haute fantaisie romanesque, quoiqu'en ait dit et écrit M. Georges Bois. Car, nous l'avons

vu, ce n'est pas uniquement contre Lemmi que le chevalier Nigra demanda au gouvernement de

Napoléon III des armes secrètes, à mettre aux mains du comte de Cavour.

Nigra avait à Naples, en 1861, non seulement Lemmi, mais plusieurs autres révolutionnaires créant des embarras au gouvernement de Victor-Emmanuel. Il réclama à l'empereur, en s'autorisant de la grande amitié que celui-ci avait pour lui, les dossiers judiciaires de tous ceux de ces agitateurs qui étaient nés en France ou y avaient séjourné.

Or, il est vraiment providentiel que l'un de ces envois de la chancellerie française ait apporté à Cavour les dossiers de Lemmi et de Bordone *simultanément*. Ainsi qu'on peut le lire dans le volume de M. Margiotta (page 285), ces deux dossiers firent le voyage ensemble. D'autre part, dans sa déclaration miss Vaughan cite un extrait de la lettre du 2 mars 1861 de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, à M. le baron Charles de Talleyrand-Périgord, ministre plénipotentiaire de France à Turin ; le représentant du gouvernement français est prié « de remettre, en mains propres, à M. le comte de Cavour les jugements Lemmi et Bordone ».

D'une part, on a le témoignage d'Imbriani, qui a vu le jugement Lemmi aux archives du gouvernement italien et qui constate que le document a bien été envoyé par la chancellerie de France au comte de Cavour. Et, d'autre part, on a un témoin français, encore vivant, qui a vu, dans les archives du gouvernement français, les notes demeurées en France, établissant les négociations entre le chevalier Nigra et M. Thouvenel pour l'obtention du dossier Bordone. Tout concorde donc d'une façon parfaite.

Ce témoin est M. le général Cluseret, ancien ministre de la Commune, aujourd'hui député du Var. Au sujet de cette correspondance Nigra-Thouvenel-Cavour, M. Imbriani ne s'occupe que de Lemmi, dont il est personnellement l'adversaire, et M. Cluseret, ne s'occupe que de Bordone, dont les allures à l'état-major de Garibaldi lui avaient toujours paru suspectes : mais, comme les négociations du chevalier Nigra ont eu pour objet l'obtention de plusieurs dossiers, et non d'un seul, il s'en suit que l'existence de cette correspondance diplomatique est doublement attestée, en dehors même de miss Vaughan, et que, tout cela se tenant ensemble, les témoignages du député italien et du député français se fortifient l'un par l'autre, d'autant plus solidement qu'il serait impossible de formuler l'hypothèse d'une entente entre eux.

Comme on va le voir, en 1871, au moment où M. Cluseret a fait ses recherches à la préfecture de police, il ne s'est nullement préoccupé de Lemmi, que sans doute il ne connaissait même pas de nom (le général Cluseret n'est pas franc-maçon) ; il n'a eu en vue que Bordone ; dans le dossier de Bordone à la préfecture de police, il a trouvé les traces des négociations diplomatiques du chevalier Nigra, en 1861, avec le gouvernement français. Rien n'est plus clair, il ne saurait y avoir aucune erreur.

Nous savons que Lemmi calma son ardeur révolutionnaire, quand le comte de Cavour lui fit montrer le jugement de 1844, envoyé par M. Thouvenel. « Bordone, nous dit M. Margiotta (pages 285-286), quand le gouvernement de Victor-Emmanuel lui montra les documents qui le concernait, en prit son parti et savez-vous ce qu'il fit pour ne pas les voir exhibés ? Il se fit l'espion de Garibaldi au profit des gouvernements italiens et français. »

Cette accusation est fort grave ; voyons donc le témoignage de M. le général Cluseret.

Nous avons lu l'appel fait à ses souvenirs, par le *Peuple Français*, à la suite de la déclaration de miss Diana Vaughan (n° du 11 novembre 1894). Le surlendemain, le journal de M. l'abbé Garnier publiait l'article suivant (n° du 13 novembre) :

« Une lettre de M. Cluseret.

Notre directeur a reçu du général Cluseret la lettre que l'on va lire.

Elle est relative aux condamnations encourues par Bordone et aux négociations diplomatiques qu'elles provoquèrent en 1861 entre les gouvernements français et italien. Les renseignements

du député du Var sont en parfaite concordance avec ce qu'a conté d'une part M. Margiotta, dans son dernier volume, et ce que rapporte miss Diana Vaughan, dans sa déclaration :

« CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, le 11
novembre. Monsieur l'abbé,

Vous avez raison de dire que je ne suis pas clérical ; il s'en faut de tout, ne croyant pas, mais je suis avant tout un indépendant, un homme qui veut la liberté pour tous, pour ses adversaires surtout.

Effectivement, je ne lis pas le *Peuple Français*. Si je l'avais reçu plus tôt, je vous aurais répondu plus tôt.

En somme, vous me demandez :

1° Si les condamnations encourues par Bordone sont vraies ?

Rien que de plus facile que de s'en assurer au greffe. (Ici M. Cluseret fait erreur : le greffe ne communique jamais à des tiers des renseignements quelconques relatifs à des condamnations criminelles ou correctionnelles ; le casier judiciaire n'est délivré exclusivement qu'au titulaire lui-même.)

2° Si la correspondance Nigra est authentique ?

A cela, je ne peux répondre que ce que j'ai publié en 1871 et ce que vous pourriez consulter tant dans la presse de l'époque que dans mes mémoires... si j'ai bonne mémoire.

En somme, voici les faits :

Avant de participer à la commune, j'habitais, par économie, tantôt à l'Hôtel-de-Ville, tantôt à la Préfecture de police. Et n'ayant rien à faire, j'avais obtenu de Raoul Rigault qu'il me laissât consulter les archives.

C'est là que je trouvai le dossier Bordone avec les condamnations que vous signalez et les notes à la marge émanant des gouvernements italien et français. Il en résultait clairement que

tous deux étaient tombés d'accord pour ordonner de cesser les poursuites simultanément.

Concluez.

Je fis trois copies du dossier.

J'en envoyai une à Garibaldi. Elle lui fut remise par Menotti. Je crois même pouvoir affirmer sans me tromper que Canzio accompagnait Menotti et que tous deux mirent le marché à la main à Garibaldi : ou Bordone ou nous.

Garibaldi répondit : Bordone.

Il faudrait, pour mieux préciser, que je recherche dans ma correspondance de l'époque. Je n'en ai pas le temps, mais je ne crois pas me tromper.

Une copie fut envoyée au *Rappel* ou au *Réveil*, qui refusa d'insérer ; la troisième fut envoyée à un journal de Lyon qui inséra. Ça a été reproduit maintes fois.

A partir de ce moment, Garibaldi, avec lequel j'étais dans les termes les plus amicaux, ainsi qu'en fait foi sa correspondance, me battit froid.

Il était littéralement hypnotisé par Bordone, et à l'état-major de Garibaldi, où j'étais le seul

Français, tout le monde était indigné de l'influence, que rien ne justifiait, prise par Bordone. Recevez, monsieur l'abbé, l'assurance de ma parfaite considération.

G. Cluseret. »

La cause est donc entendue. Bordone et Lemmi se valent ; tous deux condamnés pour vol, tous deux chefs francs-maçons, tous deux par leur passé, aux ordres du gouvernement usurpateur et anticatholique qui les tenait en laisse.

J. M. »

Quant à nous, dès la publication de la lettre ci-dessus, nous avons procédé aux recherches qu'indiquait M. Cluseret. Elles ont été infructueuses, en ce qui concerne les journaux parus à

Paris et à Lyon, à l'époque de la Commune ; à la Bibliothèque Nationale, nous n'en avons trouvé aucun qui ait inséré la communication démasquant Bordone ; il est vrai qu'à cette époque troublée, les dépôts de journaux ont pu être faits irrégulièrement.

Par contre, la Bibliothèque Nationale possède les *Mémoires du général Cluseret*, et nous en avons recopié le passage concernant Bordone.

L'ouvrage est en deux volumes, édités en 1887, par Jules Lévy, 2, rue Antoine Dubois, à

Paris.

En tête du premier volume, on lit :

« Ce qui suit a été écrit en 1871-72, à Genève, alors que mes souvenirs étaient vivaces.

Je n'y veux rien changer. »

Parlant de ses recherches dans les archives de la préfecture de police, M. Cluseret écrit :

« Le classement est un chef-d'œuvre de simplicité et de clarté. Aucune perte de temps à chercher un dossier, et le nombre en est immense...

En fouillant ces archives du crime, on est frappé de stupeur... mais on s'explique parfaitement et le mépris que l'empereur professait pour l'humanité et l'autorité dont il jouissait. Il pouvait, à son gré, faire passer des plus hautes positions au bagne quiconque lui eût fait de l'opposition, spécialement Jules Favre, le chef de l'opposition, vingt-et-une fois faussaire. Avec de semblables pièces, M. Piétri était inamovible et maître de chacun...

Garibaldi a pour chef d'état-major, Bordone, condamné en 18... (juillet) à trois mois de prison

pour escroquerie, par le tribunal de la Seine ; six semaines après, à trois ans de la même peine, pour le même délit, par le tribunal de Cherbourg. Il y a une troisième condamnation encourue à Chartres, mais seulement mentionnée au dossier judiciaire.

Quand Bordone partit pour l'Italie, soi-disant pour aller combattre en faveur de l'indépendance italienne, il fuyait, en réalité, la justice française.

Bordone se rendit vite indispensable à Garibaldi. Il était lieutenant-colonel du génie, lorsque je le rencontrai à Naples. Les Français, que ses allures avaient intrigués, me chargèrent de faire prendre des informations à Paris. De son côté, Victor-Emmanuel en faisait prendre par son ambassadeur Nigra et se faisait envoyer un double du dossier complet. Je pris moi-même copie

de ces pièces à la préfecture de police, ainsi que de la correspondance diplomatique, et j'ai

transmis un sommaire des pièces, avec les numéros d'ordre, à M. Meurice, directeur du *Rappel*, alors que j'étais prisonnier à l'Hôtel-de-Ville. Je ne sais ce que M. Meurice fit de ces pièces ; mais il ne les a pas publiées, conformément à mon désir.

Victor-Emmanuel, maître de ce dossier et, par suite maître de Bordone, le laissa auprès de Garibaldi, sur lequel il acquit bientôt une influence que nul autre ne put balancer ; car ses fils lui ayant mis le marché à la main : « ou Bordone » « ou nous », Garibaldi répondit : « Bordone ». Je tiens le fait de Pantaleone, à qui j'avais envoyé une copie du dossier.

Les poursuites du parquet furent suspendues, et M. Bordone, général de Gambetta et de

Garibaldi, a pu ainsi commander en France.

On comprend qu'il ne pouvait y avoir place pour moi à l'armée de Garibaldi, pas plus que pour Bordone là où j'étais.

Bref, aujourd'hui Garibaldi est dans les mains d'un agent de Victor-Emmanuel et du gouvernement français, agent qu'ils peuvent d'un mot envoyer en maison centrale. »

Quelques petites erreurs se sont glissées sous la plume de M. Cluseret ; elles sont de peu d'importance. Même, dans le cas, où quelque Bois viendrait dire encore que M. Cluseret fait du roman et n'a jamais vu le dossier Bordone à la préfecture de police, ces erreurs, qui portent sur de légères confusions imputables au seul manque de précision du souvenir en des points de détail, prouvent la sincérité parfaite du témoignage.

Nous sommes en mesure de rectifier ces erreurs de détails.

Ainsi, en dehors des condamnations pour escroquerie, le dossier de Bordone porte, non pas une condamnation, mais deux, de moindre gravité, et simplement mentionnées ; ce sont des condamnations à l'amende, seize francs et cinquante francs, l'une pour voies de fait, l'autre pour avoir disposé indûment de plusieurs objets compris dans une saisie dont le prévenu,

poursuivi par un créancier, avait été constitué gardien. Ceci se passait à l'époque où Bordone habitait, non pas Chartres, mais La Châtre, dans l'Indre (1857-1858). La première condamnation pour escroquerie, prononcée par le tribunal de Paris et confirmée par la Cour d'appel, est de deux mois de prison, et non trois mois, M. Cluseret ne s'est souvenu que du mois où la sentence est devenue définitive ; il a oublié l'année ; l'arrêt est du 24 juillet 1860. Quant à la condamnation de Cherbourg, il est difficile de dire jusqu'à quel point il y a lieu de la faire peser sur le triste nom de Bordone ; c'était une condamnation par défaut, encourue au moment où, fuyant les effets de la précédente, notre homme se réfugiait à Naples. Le jugement a donc été conservé aux archives de la préfecture de police, d'une part, et envoyé en copie authentique au comte de Cavour, d'autre part ; mais il ne paraît pas avoir été maintenu. A ce propos, si M. Cluseret veut bien rassembler mieux ses souvenirs, il se rappellera que, dans le dossier de la préfecture de police, dossier divisé en deux parties, il y a, ou, tout au moins, il y avait en 1871, à la deuxième partie, un accusé de réception du gouvernement italien, et sur cette lettre, en travers de la marge, cette annotation : « Par ordre supérieur, suspendre les poursuites ».

Au surplus, la question Bordone étant suffisamment élucidée par le récent débat, nous n'y reviendrons plus, - et cela pour une raison que tout le monde comprendra : c'est qu'il existe une famille que la prolongation d'une telle discussion affligerait par trop ; le fils de Bordone est, nous a-t-on assuré, un parfait honnête homme.

D'ailleurs, notre principal objectif, en tout ceci, a été d'établir l'existence de la correspondance Nigra-Thouvenel-Cavour. Par les témoignages émanés de deux parts différentes

et sans aucune entente soupçonnable, ceux de MM. Imbriani et Cluseret, il n'y a plus de doute possible. Ce qui est acquis, c'est que la lumière s'est faite, pour quiconque a des yeux et ne s'obstine pas à les fermer. La nouvelle tentative de M. Georges Bois a complètement échoué. Malgré ses insinuations perfides, il est patent, indiscutable que M. Margiotta a dit la vérité, pour l'histoire des fameux dossiers, comme pour le reste.

Goblet d'Alviella avait nié avec aplomb ; mais, mis au pied du mur par le triple défi de M. Margiotta, il a été obligé de battre en retraite honteusement. Georges Bois, d'une autre manière, avait essayé de faire prendre le haut-maçon converti pour un imposteur ; l'espoir qu'il avait que la réalité des négociations Nigra-Thouvenel-Cavour ne pourrait être prouvée, à cause de leur caractère de politique secrète, a été déçu, et l'œuvre de M. Margiotta est maintenant plus hautement appréciée qu'aux premiers jours de la publication.

Quant à Lemmi, il rage, il écume et ne sait plus à quel diable se vouer ; ses menaces font rire ; c'est à qui le défiera de les mettre à exécution. Il lui faut avaler jusqu'à la lie

le calice de sa honte, et il l'avalera.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la démarche qui a provoqué l'article

« Un point d'histoire » de l'*Observateur Français*, et dont il est question incidemment dans l'article inséré plus haut sous le titre « Lemmi et Margiotta », n'a pas été faite par M. Georges Bois personnellement, mais par son alter ego M. Paul Rosen. Nous rectifions ce point de détail, afin de rester dans la vérité ; mais, bien entendu, cette substitution d'un compère à l'autre ne change rien au fait ni à ce qui a été dit. Contre M. Margiotta, ainsi que contre le docteur Bataille, comme, du reste, contre quiconque démasque spécialement la haute-maçonnerie, MM.

Georges Bois et Paul Rosen marchent la main dans la main ; articles, lettres, démarches, tout l'a

prouvé et continue à le prouver jusqu'à la dernière

évidence. J.-B. Vernay.

Adriano Lemmi hors du Palais Borghèse

Le *Peuple Français* publie, dans son numéro du 30 avril 1895, le petit article que voici :
« Notre ami, M. Margiotta, l'auteur antimaçonnique bien connu, nous apprend une nouvelle qui nous remplit de joie.

Le souverain pontife de Satan, le voleur enjuivé Adriano Lemmi, vient de recevoir par ministère d'huissier, l'intimation d'avoir à déguerpir du palais Borghèse, dans le plus court délai, avec sa cour infernale.

Aussi Lemmi est dans une rage furieuse, lui qui croyait que le palais de Paul V resterait éternellement le siège de sa papauté maçonnico-luciférienne. »

Voici le commentaire de la *Revue mensuelle* de février 1895 :

« Cette nouvelle a fait aussitôt le tour de la presse catholique. On dit que ce sont des membres de la famille Borghèse qui se sont réunis pour payer et faire lever le séquestre, et qui, désintéressant ainsi l'administrateur du séquestre, poursuivraient la résiliation du bail accordé à Lemmi ; comme premier acte de cette procédure, sommation aurait été faite à Lemmi de déguerpir. Nous aurions aimé avoir des renseignements plus précis.

Quoiqu'il en soit, le fait de la sommation d'avoir à vider les lieux, par ministère d'huissier, à la requête de la famille Borghèse, est exact.

Cet incident, comme nous venons de le dire, a été immédiatement porté à la connaissance du public par nos confrères de la presse catholique, qui se sont empressés, l'*Univers* le premier, de reproduire l'article du *Peuple Français*.

Quant à la *Vérité*, elle a donné la nouvelle, mais en ayant soin de dénaturer la rédaction de M. Margiotta.

Ceci n'a l'air de rien, au premier abord ; cependant, l'interprétation de la *Vérité* mérite qu'on s'y arrête. Nous y trouverons encore une preuve de l'astuce de M. Georges Bois, travaillant secrètement et plus que jamais à détruire l'effet des révélations du docteur Bataille et de ses amis.

Voici comment la *Vérité* fait part de l'incident à ses lecteurs :

« Le *Peuple Français* annonce que Lemmi, GRAND-MAITRE DU GRAND ORIENT D'ITALIE, vient de recevoir, par acte d'huissier, sommation de déguerpir du palais Borghèse.

On sait que le Grand Orient d'Italie avait pris en location le premier étage du palais et que cette installation avait été l'occasion d'une fête, dont nous avons parlé en son temps, où les maçons *italiens* célébraient par avance, selon la coutume, le triomphe qu'ils ont l'espoir de remporter un jour sur l'Eglise. »

Il est bien évident que, lorsque Lemmi a signé la location, il l'a fait au nom du Grand Orient d'Italie, qui est un pouvoir maçonnique avoué, et non au nom du Souverain Directoire Exécutif (dont il était alors le président) ; car cette deuxième fonction se rapporte à la haute-maçonnerie, qui est une organisation supérieure secrète au sujet de laquelle le mot d'ordre est le silence absolu.

De même, le 20 septembre 1893, il y a eu, *le soir*, au palais Borghèse, le punch d'inauguration officielle par Lemmi et ses acolytes ; mais il y a eu aussi, *dans l'après-midi*, au même palais Borghèse, la tenue du Convent Souverain, qu'il n'est plus permis d'ignorer, le secret ayant transpiré avec éclat, lors de la prestation des délégués

américains, Convent qui a eu une importance exceptionnelle, puisque c'est à sa faveur et en trichant sans vergogne que Lemmi est parvenu à se faire élire deuxième successeur d'Albert Pike comme chef suprême de la franc- maçonnerie universelle.

Or, mettez en regard l'article du *Peuple Français* et celui de la *Vérité*. L'intention, dans laquelle le texte de M. Margiotta est dénaturé par M. Bois, crève les yeux.

Il faut, pour les lecteurs de la *Vérité*, que Lemmi soit uniquement le grand-maître du Grand Orient d'Italie. On n'a pas oublié la fameuse lettre du F. Goblet d'Alviella, disant : « Il est urgent de s'entendre partout pour nier carrément ». En effet, il devenait fort désagréable aux maçons belges, comme aux maçons français, que le public profane et la masse des frères gogos sussent que le grand chef général de tous les rites, que le deuxième successeur d'Albert Pike est le voleur Lemmi. Que les maçons italiens, - du moins la grande majorité, - passent l'éponge sur

le casier judiciaire de Lemmi, c'est leur affaire. Mais, pour rien au monde, ne laissons connaître que, nous maçons belges et nous maçons français, nous avons un tel chef ! Tel a été le mot d'ordre. Lemmi, fort ennuyé de tout le tapage fait autour de son nom, a du se résigner, en décembre 1894, *quinze mois après son élection frauduleuse comme chef suprême*, à faire paraître dans sa revue officielle du Grand Orient d'Italie (destinée aux maçons gogos), que ce qui avait été dit au sujet de la tenue d'un Convent secret au palais Borghèse dans l'après-midi du 20 septembre 1893 n'était que faux-bruits, inventions des cléricaux (miss Vaughan cléricale !!!), et qu'il était purement et simplement grand-maître du Grand Orient d'Italie et rien de plus.

Sans parler des premières divulgations du *Rosier de Marie* et de la *Revue Mensuelle*, nous avons deux témoignages attestant la tenue du fameux Convent secret : ce sont les témoignages de M. Margiotta et de miss Vaughan.

En opposition à ces témoignages absolument désintéressés, nous avons les démentis intéressés de Goblet d'Alviella et d'Adriano Lemmi, ce dernier s'étant même beaucoup fait tirer l'oreille pour publier sa déclaration dont le mensonge est flagrant.

Entre ces deux versions contradictoires, quelle est celle que M. Georges Bois s'attache, en toutes circonstances, à faire pénétrer dans l'esprit de ses lecteurs ?

C'est celle de Goblet d'Alviella et de Lemmi. Or, M. Margiotta a confondu publiquement les deux compères, chefs hauts-maçons. Il a offert de démontrer devant un jury d'honneur que Goblet d'Alviella, personnellement, mentait ; il lui a porté un triple défi que la presse catholique

de tous les pays a publié, et Goblet d'Alviella a reculé. Bien entendu, M. Georges Bois s'est

abstenu de reproduire dans la *Vérité* ce triple défi qui faisait la lumière la plus complète ; il n'a pas dit un mot de cet incident, et aujourd'hui nous le voyons, ayant à parler de la sommation reçue par Lemmi, avoir soin de suivre le mot d'ordre de la haute-maçonnerie.

Or, puisque M. Georges Bois tient à ce que le Convent secret du 20 septembre 1893 passe pour ne pas avoir eu lieu, il doit faire savoir où se trouvaient, *ce jour là, l'après-midi*, les chefs du Grand Orient d'Italie. Un de ses amis est le correspondant du secrétaire de Lemmi. Que la *Vérité* parle clairement, et que M. Georges Bois dise qui est actuellement le chef suprême de la Maçonnerie universelle, puisque selon lui ce n'est pas le voleur Lemmi. »



LE F. : ADRIANO LEMMI-LE-VOLEUR

Souverain Pontife de Satan

Successeur d'Albert Pike

La conversion de Diana Vaughan

Dans les premiers jours de juin 1895 Diana Vaughan se retire dans un couvent « pour faire le point ». Pierret, son éditeur, est chargé de transmettre à *La Croix* une somme de 300 francs destinée à l'envoi à Lourdes de pèlerins pauvres auxquels la jeune femme demande de prier pour elle. Et, chose à peine croyable, une malade atteint de tuberculose pulmonaire, qui s'était rendue dans la cité mariale grâce à la générosité de Diana, est ressortie en pleine forme de la piscine sacrée. Et cela le jour-même où sa bienfaitrice signait du fond de son couvent sa déclaration de conversion. La *Franc-Maçonnerie démasquée* a publié l'article du *Pèlerin* qui relate le « miracle de Lourdes ». De plus, la revue reproduit le certificat médical délivré par un célèbre praticien de Paris à qui l'on a demandé de constater la guérison.

Puis Diana Vaughan commence à écrire ses : *Mémoires d'une ex-palladiste*. (De juillet 1895 à avril 1897).



Déclaration de non-palladisme

Nous avons reçu la lettre
suivante :

« Paris, le 14 mai 1895.

Monsieur le Directeur de la *Revue*
Mensuelle,
83, rue de Rennes,
Paris.

Par la lecture de votre numéro 16, j'apprends que j'ai été interviewé par l'un de vos collaborateurs. Si votre envoyé m'avait prévenu que notre conversation était destinée à la publicité, je lui aurais fait une déclaration qui lui eût évité de poser des points

d'interrogation à mon sujet.

Je ne suis pas palladiste, et je vous prie de la faire savoir, puisque votre article laisse le doute. Je ne connais miss Diana Vaughan que depuis trois mois environ ; mon imprimerie existait

alors. Miss Vaughan me fut présentée par deux personnes, dont l'une est depuis longtemps de mes amis. Elle cherchait un imprimeur indépendant ; on m'avait désigné à elle comme tel. Je suis, en effet, absolument neutre, et je ne refuse aucun travail, pourvu que les impressions qu'on m'apporte à faire ne contiennent rien de subversif à l'égard des bonnes mœurs. C'est vous dire que j'imprimerais l'*Univers* aussi bien que le *Palladium Régénéré et Libre*.

Miss Diana Vaughan est, pour moi, une cliente qui m'a ouvert un crédit chez son banquier et dont j'exécute les ordres d'impression ; rien de plus, rien de moins. Ses amis m'ont assuré qu'elle court des dangers de la part d'ennemis acharnés : de là vient ma discrétion, que votre collaborateur a eu soin de constater. Je l'en remercie ; car, sans me préoccuper de rechercher de quoi il s'agit, je me considère simplement comme lié par le secret professionnel. Il n'y a pas d'autre mystère de ma part.

Veillez insérer, je vous prie, Monsieur le Directeur, cette courte réponse, et agréez l'expression de mes sentiments parfaits.

A. Pierret, éditeur,

37, rue Etienne Marcel. »

Le Temple palladique du palais Borghèse⁶²

Nous avons des renseignements plus précis sur ce qui motive l'expulsion de Lemmi du palais Borghèse. Deux mariages très riches viennent de relever cette famille, qui avait été si durement éprouvée et dont un grand nombre de biens avaient été vendus : on sait que le palais Borghèse, qui est dans une situation toute particulière, ne put être mis en vente ; mais les créanciers du prince Paul Borghèse, chef de la famille, obtinrent la mise sous séquestre de ce palais, et les administrateurs du séquestre louèrent le premier étage à Lemmi pour en faire le siège de la maçonnerie. L'un des deux mariages auxquels nous venons de faire allusion, est celui du prince Scipion Borghèse, jeune homme de vingt-quatre ans, fils aîné du prince Paul Borghèse, qui épouse la duchesse de Ferrari. La nouvelle princesse a tenu à honneur d'habiter le palais de cette illustre famille dans laquelle elle entre, et, désintéressant les créanciers de son beau-père, elle exige l'expulsion de Lemmi, sauf à payer l'indemnité qui sera fixée par les tribunaux, à raison de la résiliation du bail octroyé par les administrateurs du séquestre. Lemmi est donc bel et bien forcé de déguerpir.

C'est pourquoi les locataires francs-maçons n'ont pu se soustraire à l'obligation de laisser les fondés de pouvoir de la famille Borghèse visiter leurs locaux, ceux-ci étant en droit, d'après le cahier des charges, de constater l'état des lieux, en vue de la remise à neuf.

Or, cette visite officielle a amené la constatation de l'existence du *Temple palladique* que

Lemmi niait si bien et faisait nier par ses agents.

Mais reproduisons un des journaux italiens qui viennent de donner cette importante nouvelle. L'*Unione*, de Bologne, dans son numéro du 15 mai, a publié, sous le titre : « La Franc-

Maçonnerie chassée du Palais Borghèse, le Temple de Lucifer », l'article suivant :

« Le *Corriere Nazionale*, de Turin, possède à Rome un correspondant accrédité ; ce correspondant raconte que, grâce à une clause insérée dans le contrat de loyer passé entre les administrateurs du Palais Borghèse et la franc-maçonnerie, il a pu être intimé à celle-ci d'avoir à déguerpir du premier étage du susdit palais, les appartements devant être remis à neuf pour recevoir les époux prince Scipion Borghèse et duchesse de Ferrari.

⁶² *Revue mensuelle*, février 1895.

Par conséquent, ces jours derniers, les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse se présentèrent, selon leur droit, pour visiter les appartements ; ils furent admis, d'abord, sans difficulté. Cependant, une des salles restait fermée, et les francs-maçons se refusaient à l'ouvrir. Mais comme les fondés de pouvoir insistèrent jusqu'à menacer d'avoir recours à la force publique et de faire enfoncer la porte, les francs-maçons durent céder et ils cédèrent.

Dans cette salle, il y avait le temple ainsi nommé : **Temple Palladique**. En voici la description :

Les murs, ornés de damas en soie noire et rouge, laissaient apercevoir au fond une grande tapisserie, sur laquelle se détachait, en formes colossales, **l'effigie de Lucifer** ; là, tout auprès, il y avait une sorte d'autel, comme un bûcher ; éparpillés çà et là, on remarquait encore des triangles, des équerres et autres symboles de la secte satanique, ainsi que des livres et des rituels ; tout autour étaient rangés de magnifiques fauteuils dorés, ayant chacun au haut du dossier une espèce de grand œil transparent, éclairé à la lumière électrique. Enfin, au milieu de

ce temple infâme, il y avait quelque chose de ressemblant à **un trône**.

Les visiteurs, épouvantés, se gardèrent bien, vu l'état d'esprit où ce spectacle inattendu venait de les plonger, de s'arrêter plus longuement dans un lieu où, de toute évidence, un culte abominable est rendu au démon, et par conséquent d'examiner en détail tout l'aménagement ; ils en sortirent plus qu'à la hâte. »

Ainsi, il n'y a plus moyen de nier maintenant ; Lemmi a été pris sur le fait. La salle dite *Temple Palladique* existe, sans contestation possible, au siège du Grand Orient d'Italie. Aucun franc-maçon ne saurait avoir l'audace de soutenir qu'il s'agit de la salle des séances du Suprême Conseil.

En effet, parmi les grades pratiqués au palais Borghèse, - nous parlons de ceux qui sont officiellement avoués (car les grades palladiques sont niés, pour ne pas effrayer les maçons-gogos et les profanes), - le plus haut est le 33^e degré du Rite Ecossais.

Or, voici quelle est la décoration de la salle servant de réunion aux initiés pourvus de ce plus haut grade avoué. Nous donnons la description textuellement d'après un manuel officiel, le *Manuel général de Maçonnerie*, du F. Teissier, 33^e, imprimé à Paris en 1883 ; le Rite Ecossais, dont Lemmi est le grand maître en Italie, est le même dans tous les pays ; la description d'une salle de Suprême Conseil est exactement la même pour Rome, comme pour Paris, Londres, pour Lausanne, pour Bruxelles, pour Madrid, etc. Lisez, et vous verrez qu'il est impossible de confondre une salle de Suprême Conseil avec cette salle que viennent de visiter les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse.

Nous citons le *Manuel* Teissier, pages 239-240 :

« Rite Ecossais Ancien et Accepté. – trente-troisième degré. La loge se nomme
Suprême

Conseil.

Décoration de la Loge : - La loge est tendue en pourpre, avec des squelettes, têtes et os de mort peints dessus. A l'orient (c'est-à-dire au fond de la salle), est un dais sous lequel est un transparent avec le nom du Grand Architecte en lettres hébraïques (c'est là que trône le grand- maître). Dans le centre de la salle est un piédestal quadrangulaire couvert en cramoisi, sur lequel est une Bible ouverte et une épée mise en travers ; au nord du piédestal est un squelette tenant un poignard dans la main droite et dans la

gauche le drapeau de l'Ordre. A l'occident est un second trône élevé de trois marches, avec un autel triangulaire couvert de cramoisi. Au-dessus de la porte d'entrée est écrite la devise de l'Ordre en lettres d'or : *Deus meumque jus*. La salle est éclairé par onze lumières : cinq à l'orient, deux au midi, trois au couchant, et une au nord. »

La salle visitée par les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse n'était donc pas celle du

Suprême Conseil ; d'ailleurs, le temple des réunions du 33^e degré du Rite Ecossais n'avait rien

qui pût créer, de la part des francs-maçons gardiens, ces seules qu'ont difficultés, les

rencontrées les visiteurs ; on le leur eût montré, sans doute, s'ils ne s'étaient pas retirés en toute hâte, attendu que le Rite Ecossais est avoué par Lemmi, nous le répétons.

D'autre part, comme nos lecteurs le comprendront sans peine, cette découverte n'a pas fait l'affaire de M. Georges Bois, qui, d'accord avec son ami Paul Rosen, a toujours nié, avec une obstination incompréhensible, la pratique du Palladisme. Pour lui, le Palladisme n'existe pas ; c'est une invention du docteur Bataille et de ses amis. Lemmi, à l'en croire, est tout simplement un grand-maître italien, au même titre et au même degré que le F. . Louis Proal, grand-maître du Rite Ecossais en France, ou que le F. . Emile De Mot, grand-maître du Rite Ecossais en Belgique.

Le récit du correspondant romain du *Corriere Nazionale* a donc été pour M. Georges Bois une véritable tuile, autant que pour le F. . Adriano Lemmi. La nouvelle, à peine publiée en Italie, a été reproduite en France par la presse catholique. Le 17 mai, le *Peuple Français* la donnait dans un article intitulé : « Le Temple de Satan chez Lemmi ». Impossible à M. Georges Bois de passer sous silence une telle découverte. Pour s'en tirer tant bien que mal, l'ami de M. Paul Rosen a donc publié dans la *Vérité* (numéro du 18 mai) l'article que voici reproduit en entier :

« Un autel satanique à Rome

Nous avons expliqué comment le Grand Orient d'Italie, qui avait pris en location le premier étage du palais Borghèse, en était expulsé par le prince Borghèse qui, depuis son mariage, avait résolu de reprendre sa résidence familiale.

Le *Corriere Nazionale* annonce que les agents du prince, occupés à préparer le palais, auraient découvert, dans une salle qu'ils durent se faire ouvrir de force, un autel maçonnique encore pourvu de ses ornements et attributs.

Le *Corriere Nazionale* décrit ainsi la salle :

« Les murs étaient tendus de damas rouge et noir ; sur le fond, il y avait une grande tapisserie sur laquelle se détachait la figure de Lucifer ; tout près était une espèce d'autel ou de bûcher ; çà et là, des triangles et autres insignes de la secte satanique. Tout autour étaient rangés de magnifiques sièges dorés, ayant chacun au-dessus du dossier une espèce d'œil transparent et éclairé à la lumière électrique. Au milieu de ce temple infâme il y avait quelque chose ressemblant à un trône. »

En attendant que le fait soit confirmé, on peut tout au moins le tenir pour un fait

vraisemblable. Il s'accorde, comme on sait, avec nos propres informations sur le culte noir en France, et les frères italiens n'ont jamais passé pour être sous ce rapport en arrière des frères français.

Mgr de Ségur avait, naguère, déjà révélé les pratiques du culte satanique dans les loges mazziniennes. Et depuis il n'a jamais cessé. »

On aura remarqué le soin avec lequel M. Georges Bois s'est abstenu de dire qu'il s'agit d'un temple palladique, et comment, tout en daignant reconnaître que le fait peut être tenu pour vraisemblable (il n'a pas osé donner un démenti net au correspondant du *Corriere Nazionale*, reproduisant le récit qui lui a été fait par des témoins oculaires, très dignes de foi), il s'empresse

de glisser qu'il est bon d'attendre que le fait soit confirmé ; ce qui est une fumisterie. En effet, il

est facile de comprendre que la visite des fondés de pouvoirs de la famille Borghèse s'est produite à l'improviste, dans la journée, c'est-à-dire au moment où il n'y avait, au local maçonnique, que les frères servants ou gardiens. Il est également certain que Lemmi, fort ennuyé de cet incident, a dû donner immédiatement des ordres pour faire disparaître tout ce qui constitue le temple palladique, et qu'on n'en trouvera plus rien désormais, à une nouvelle visite, si l'on en refait une avant la réinstallation du prince Scipion Borghèse et de son épouse.

Quelques mots d'explication ne seront pas inutiles au sujet de ce que M. Georges Bois appelle ses informations sur le culte noir en France.

M. Georges Bois, on s'en souvient, avait commencé par nier carrément tout ce que révélait le docteur Bataille ; à la grande joie des Goblet d'Alviella et autres chefs palladistes, il imprima, en toutes lettres, que les récits du docteur n'étaient qu'une audacieuse imposture ; la *Vérité* publia triomphalement les dénégations de Cadorna, en se gardant bien de dire à ses lecteurs ce qu'étaient ce Cadorna. Quand, quelques jours après l'insertion du démenti intéressé de Cadorna, le même Cadorna envoya au maire de Rome le fameux télégramme par lequel il rappelait, avec un orgueil satanique, que c'était lui qui avait violé la Ville-Sainte, que c'était lui l'auteur de la brèche sacrilège de la Porte-Pia, que c'était à lui, massacreur des zouaves pontificaux blessés, que l'Italie officielle et maçonnique devait la suppression du pouvoir temporel de la Papauté, alors la *Vérité*, gênée par cette impudente autoglorification de l'homme dont elle avait présenté la parole comme celle d'un bon catholique et d'un loyal soldat, alors la *Vérité* eut soin de retrancher le fameux télégramme et tout ce qui avait rapport à Cadorna du compte-rendu des fêtes italiennes pour l'anniversaire du 20 septembre.

Puis les témoignages arrivèrent, se multipliant tous les jours et confirmant les révélations du docteur Bataille. Evêques, missionnaires, religieux éminents, chacun venait dire : « Oui, cela est vrai ; oui, nous savons telle chose qui concorde d'une manière frappante avec tel fait révélé par le docteur ; oui, nous avons eu tels aveux de maçons lucifériens convertis, de sœurs maçonnes ayant réussi à s'arracher au joug infâme ; oui (ceci a été écrit par un évêque au Comité anti- maçonnique de Paris), nous connaissons *depuis sept ans* l'existence et le fonctionnement des triangles et du Palladisme. » Tous ces témoignages gênaient considérablement M. Georges Bois, qui s'était avancé beaucoup trop loin dans la voie de la négation, qui avait combattu l'œuvre du docteur Bataille non seulement par des articles passionnés, se succédant sans trêve ni répit les uns aux autres avec un acharnement aussi inouï que scandaleux, mais même, - ce qui ne s'est jamais vu dans la presse, - par des lettres privées, diffamatoires, calomnieuses au plus haut degré, accusant les amis du docteur des plus indignes supercheries, et ces lettres étaient adressées aux journalistes catholiques de province, pour les dissuader de donner leur appui à la plus courageuse œuvre de divulgation qui ait été faite en ce siècle, pour les inciter à la méfiance, en un mot, pour faire avorter cette campagne qui a touché la haute-maçonnerie à son point le plus sensible : le luciférianisme dont elle s'inspire, dont elle s'est fait une religion secrète et qu'elle rêve d'imposer au monde.

S'étant enfermé, M. Georges Bois se trouva en fort vilaine posture, lorsqu'aux témoignages des personnages les plus vénérables du catholicisme vinrent s'ajouter les faits brutaux, éclatant tout à coup par l'évidente volonté de la Providence. Ce fut la révolte des délégués américains contre Lemmi, l'insurrection locale de Paolo Figlia, Aristide Battaglia, Militello et autres maçons italiens secouant le joug du souverain pontife luciférien élu par la fraude. Puis, à Paris même, le vol si hardi, si cynique, en plein jour, d'un ciboire d'hosties à Notre-Dame, vint prouver à ceux qui doutaient encore, que les profanations sacrilèges, accomplies presque quotidiennement au sein des triangles, n'étaient malheureusement que trop vraies.

Si M. Georges Bois avait été de bonne foi, il avait là une occasion exceptionnelle de reconnaître ses torts. Il n'avait qu'à dire : « J'ai été trompé par mon informateur maçonnique ; que voulez-vous ? Celui-ci m'a toujours affirmé qu'il n'existait ni

triangles ni palladisme et que la maçonnerie s'occupait exclusivement de politique ; j'ai eu la naïveté de la croire sur parole. Faisons la paix ; je retire mes accusations d'imposture, et je me rends à l'évidence. »

Seulement, voilà ! M. Georges Bois n'était pas et n'est pas un naïf. Tout ce qu'il avait écrit, publiquement ou en correspondances particulières, avait été méthodiquement combiné et calculé. Il s'est donc demandé comment il pourrait bien présenter les faits inattendus qui se produisaient, sans avoir à avouer l'existence du Palladisme.

Au sujet de la révolte des délégués hauts-maçons américains, il a modelé son attitude sur celle de Lemmi. Au palais Borghèse, on était profondément ennuyé du tintamarre causé par la démission de miss Vaughan ; Lemmi a pensé qu'il valait mieux laisser passer la bourrasque et ne rien dire. De son côté, M. Georges Bois a fait l'ignorant de ces événements. Lemmi, se décidant un jour à parler de l'insurrection maçonnique locale des Paolo Figlia et Cie, a traité de quantité négligeable les Suprêmes Conseils de Palerme, Naples, etc., insurgés. M. Georges Bois s'est empressé de lui faire écho, en s'efforçant d'établir qu'en Italie, en dehors du Grand Orient d'Italie, Suprême Conseil de Rome (Lemmi, grand-maître), il n'y avait pas de maçonnerie sérieuse.

Restait le fait du vol sacrilège de Notre-Dame. A ce sujet, M. Georges Bois a opéré une très habile diversion. Les voleurs ne pouvaient être des palladistes, puisque selon lui le Palladisme n'existe pas ; aussi l'obstiné négateur s'est-il promptement rabattu sur les groupes satanistes épars, dont parle le docteur Bataille dans la IXe partie de son ouvrage : *La Goétie ou Magie noire*. Notez bien que les uns et les autres, satanistes et lucifériens, palladistes et goètes, existent et fonctionnent parfaitement, et c'est ce que le docteur a expliqué avec une précision des plus remarquables. Mais, pour M. Georges Bois, il fallait quand même que le Palladisme n'existât pas. Pourquoi ? Oh ! C'est bien simple : parce que les satanistes sont des groupes épars, sans cohésion, dépourvus d'une organisation internationale, tandis que les lucifériens palladistes constituent la haute-maçonnerie. Et c'est à cela que M. Bois vise toujours ; lisez avec attention tous ses articles ; même dans ceux où un événement l'oblige à reconnaître l'existence d'un culte secret rendu à Satan, vous trouverez toujours cette préoccupation dominante : dégagez la franc-maçonnerie d'un luciférianisme organisé, fonctionnant avec ensemble dans le monde entier.

Il y a donc « un culte noir » en France ; impossible de dire le contraire, puisque de temps en temps on apprend des vols d'hosties consacrées, vols qui ne sont pas le fait de malfaiteurs

vulgaires. Mais ce culte noir, où pratique-t-on, selon M. Georges Bois ? Est-ce dans le

arrière-loges du Grand Orient de France ? Non. Est-ce chez les hauts-maçons de l'Ecosserie ? Non plus. Est-ce chez les misraïmites ? Pas davantage. Partout où vous voudrez, mais pas dans la franc-maçonnerie. Qui sont donc ces frères satanistes ? Qui vous voudrez, mais pas des francs-maçons.

Dire qu'il y a des francs-maçons qui rendent un culte à Satan, qui évoquent les démons, qui

leur réservent un trône pour la présidence de leurs réunions l'exagération, de l'imposture, du pur roman. occultes, cela, c'est de

« Il faut laisser de côté ces exagérations, écrit M. Georges Bois (lettre à un journaliste catholique de province). La vérité est qu'il faut étudier la maçonnerie comme une branche de l'histoire contemporaine, avec le même scrupule de l'exactitude, la même précision des faits, des personnes et des dates, la même recherche des documents. Un seul fait bien prouvé a plus d'autorité que la collection entière des livres de Taxil et de Bataille.

Il en est de même de la façon de juger les francs-maçons actuels. Le bon sens et l'expérience de la vie sont des guides plus sûrs que les feuilletons merveilleux. Il n'est pas difficile de connaître les francs-maçons autour de vous : voyez comment ils vivent en public et dans la famille, comment ils font leurs affaires, comment ils se conduisent, s'ils sont bons maris et bons pères, s'ils méritent la considération publique, s'il y a place dans leur vie pour des relations mystérieuses avec une maçonnerie de dames ?...

Les scènes affreuses et romanesques ? Ces choses ne passent pas inaperçues dans la vie d'un maçon qu'on a pour voisin et qu'on coudoie du matin au soir !...

L'existence des francs-maçons hauts-gradés ou bien des militants très bien en vue n'a rien non plus, en général, de secret. Ils ne font pas un pas plus long que l'autre, sans que la presse en retentisse. Les histoires de diables ne seraient pas longtemps des histoires inconnues. »

Quand un homme a écrit une telle lettre, il est jugé. Mais, quand après avoir écrit cette lettre il se trouve en présence d'une découverte comme celle signalée par le correspondant romain du *Corriere Nazionale*, on conçoit aisément qu'il ne sache plus comment se retourner.

Le passé judiciaire de Lemmi, il ne pouvait faire autrement que de le reconnaître. Encore, lorsque M. Margiotta publia en fac-similé obtenu par la photographie le document même du greffe de Marseille, donnant le texte officiel de la condamnation, M. Georges Bois, on s'en souvient, s'efforça de créer une confusion pour diminuer la valeur de ce document authentique. Un gêneur aussi, ce Margiotta ! Il venait attester que le voleur Lemmi était non seulement le chef de la maçonnerie italienne, mais aussi (et c'est là l'important) le chef suprême des francs-maçons du monde entier, depuis le 20 septembre 1893. Il fallait donc, à tout prix, discréditer M. Margiotta... Enfin, M. Georges Bois daigna proclamer que Lemmi était un simple filou, mais à la condition expresse qu'il fût bien entendu qu'il était uniquement et exclusivement grand-maître des maçons italiens.

Quant à être un pratiquant du satanisme, un adorateur de Lucifer, lui, Lemmi ? Allons donc, de la farce, cela ! Encore une invention du *Diable au XIXe siècle* !... Lemmi palladiste ? Quelle plaisanterie ! Il n'y a pas de palladisme, il n'y a pas de triangles, il n'y a pas de temples palladiques ? Non, n'est-ce pas ? Donc, il n'en existe nulle part, encore moins au palais Borghèse qu'ailleurs.

Ah ! Mais... voici les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse, qui se présentent tout à coup au palais dont le premier étage est occupé par Lemmi et sa maçonnerie ; voici que les frères servants, qui n'étaient pas prévenus, sont obligés, ces fondés de pouvoirs exhibant leur mandat légal, de montrer les appartements dont le grand-maître est locataire... Tiens ! Qu'est-ce que cette salle, qui est fermée ? Nous voulons la visiter, nous en avons le droit. – Nous ne pouvons

pas l'ouvrir, répondent les frères servants effarés ; nous ne pouvons pas, c'est le temple

palladique. – Si vous n'ouvrez pas, nous allons requérir la force armée, nous ferons enfoncer la porte. – Les frères servants n'osent plus résister, ils donnent les clefs ; les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse pénètrent dans ce temple palladique (*ainsi nommé*, dit le correspondant romain du journal catholique turinois). O stupéfaction ! Cette salle est bien le sanctuaire de Lucifer ; l'image même de Satan est là, au fond du temple, effigie en formes colossales... C'est donc vrai ? Le grand Orient d'Italie, le Suprême Conseil de Rome, tout cela n'est qu'un

paravent ? C'est donc vrai que le palais Borghèse devenu le siège central était du

Palladisme ?...

Attendez, M. Georges Bois va nous arranger tout cela. D'abord, pour le moment, le fait n'est pas encore confirmé ; il faudrait sans doute que Lemmi fit une déclaration solennelle en tête de sa *Rivista de la Massoneria italiana*, hein ?... Cependant, - concession qui a dû coûter gros à ce pauvre M. Bois, - le fait peut être tenu pour vraisemblable. Mais cela ne prouve pas encore le Palladisme (gardons nous bien de dire que « temple palladique » est le nom même de la salle !) ; cette salle, eh bien, c'est une

loge mazzinienne, une de ces loges mazziniennes dont a parlé Mgr de Ségur. Et puis, vous vous rappelez ce que j'ai dit du culte noir en France, ce satanisme qui n'est aucunement maçonnique ? Or ça, il y a des satanistes italiens, comme il y a des satanistes français, voilà tout. Les satanistes français ne sont pas des francs-maçons ; car si nos francs-maçons s'occupaient de diablerie, il y a longtemps qu'on le saurait !... Mais les satanistes italiens sont, en effet, des francs-maçons ; il n'y a pas moyen de dire autrement, puisque c'est au palais Borghèse même que leur autel luciférien a été découvert...

Appelons ça une loge mazzinienne ; de cette façon, nous restreignons à l'Italie ce satanisme qu'il n'est plus possible de nier : mais au diable ces fondés de pouvoirs qui sont venus mettre leur nez dans ce sanctuaire !...

Pour un homme ennuyé, M. Georges Bois est un homme ennuyé ; il n'a vraiment pas de chance. Et le malheureux, lorsqu'il reçoit sur la tête une tuile comme celle du *Corriere Nazionale*, s'imagine qu'il va s'en tirer avec une pirouette.

Le voilà, nous citant Mgr de Ségur. En effet, Mgr de Ségur, à la suite du R. P. Bresciani, a parlé des loges mazziniennes, où l'on rendait un culte secret au démon ; et Mgr de Ségur était dans le vrai. *Mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit aujourd'hui*. Il y a quelque chose que M. Georges Bois fait semblant d'ignorer : c'est qu'à la suite de la prise de Rome par Cadorna, ce certain Mazzini, inventeur des loges mazziniennes, célèbres par leur satanisme, imagina, d'accord avec un certain Albert Pike, autre grand chef maçon et occultiste, une haute maçonnerie universelle et luciférienne, qui s'appelle le Palladisme, quoiqu'en dise M. Georges Bois ; il y a que ce n'est pas accidentellement que le palais Borghèse contient un temple palladique, depuis que Lemmi s'y est installé ; il y a que ce Palladisme n'est pas restreint à l'Italie et que les groupes satanistes italiens ne forment pas des groupes épars, comme les satanistes français du culte noir auquel M. Bois se raccroche, quand il ne peut plus nier le satanisme ; il y a que tout cela est parfaitement organisé, que cela fonctionne dans le monde entier, sous forme d'arrière-loges appelées triangles, et que les deux centres principaux sont Rome et Charleston.

M. Georges Bois peut donc patauger, tant qu'il lui plaira. Il ne fera pas oublier qu'il a traité de menteurs tous ceux qui ont révélé l'existence d'un satanisme organisé en haute-maçonnerie ; il ne fera pas oublier qu'il a nié que Lemmi soit, depuis le 20 septembre 1893, le chef suprême de cette haute-maçonnerie luciférienne ; il ne fera pas oublier qu'il a soutenu mordicus, envers et contre tous les témoignages les plus désintéressés dans le débat (Margiotta, Paolo Figlia, miss Vaughan), que Lemmi n'est rien autre qu'un grand-maître italien et qu'il n'y a, au premier étage du palais Borghèse, rien autre que le Grand Orient d'Italie et que le Suprême Conseil romain du Rite Ecossais.

Aujourd'hui, - n'en déplaise à M. Georges Bois attendant une confirmation, - il est bel et bien constaté que Lemmi avait installé au palais Borghèse un *temple palladique*, ainsi nommé, et que ce temple n'est ni le local du Grand Orient gouvernant les loges symboliques, ni le local du Suprême Conseil gouvernant les chapitres et aréopages écossais, mais bien le sanctuaire luciférien par excellence, avec image colossale de Lucifer, autel-bûcher pour les sacrifices rituels à Lucifer, et trône pour le vicaire de Lucifer, si ce n'est pour Lucifer lui-même, quand il apparaît aux parfaits initiés du Palladium.

Mort de Mgr Meurin (1^{er} juin 1895)⁶³

Un vaillant parmi les vaillants, et en même temps un des plus érudits auteurs anti-maçonniques, Mgr Meurin, archevêque-évêque de Port-Louis, vient de mourir dans son diocèse ; le télégraphe a apporté à Paris cette triste nouvelle le samedi 1^{er} juin, veille de Pentecôte.

Mgr Meurin, à qui les catholiques doivent ce magnifique ouvrage qui est intitulé *La Franc-Maçonnerie synagogue de Satan*⁶⁴, était un des prélats qui ont le mieux étudié l'inférieure secte. Port-Louis étant le siège du Sous-Directoire Central de la Haute-

Maçonnerie pour l'Afrique, le courageux et intelligent évêque avait pénétré, l'un des premiers, le secret de la puissante organisation occulte qui, sous le nom de Palladisme, dirige la franc-maçonnerie du monde entier. Dans son beau livre, il se prononce très catégoriquement à ce sujet.

⁶³ *Revue Mensuelle*, juin 1895.

⁶⁴ Meurin (Mgr), *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, Retaux, Paris, 1893.

Il n'y a pas longtemps, Mgr Meurin fit un mandement contre les lucifériens palladistes. La réponse de la secte fut prompte : neuf églises du diocèse de Port-Louis furent pillées dans la même nuit, en plusieurs points différents et avec accompagnements de profanations exécrables, partout les mêmes. L'indignation fut grande à l'Ile-Maurice et dans toute la catholicité.

Satan chez les francs-maçons⁶⁵

Nos lecteurs connaissent tous, au moins pour en avoir entendu parler d'une manière générale, le fait du R. P. Jandel, supérieur général des dominicains, qui mit en fuite le diable présidant une assemblée de francs-maçons.

En ces derniers temps, ce fait avait été l'objet de quelques contestations. Dans une des premières livraisons de son ouvrage, le Docteur Bataille y a fait allusion en une ou deux lignes, une simple mention, sans prendre parti pour ou contre ; mais des journaux et des revues catholiques s'en sont occupé en suivant de près les diverses argumentations.

De tout ce qui se disait de part et d'autre, rien ne nous paraissait définitivement convaincant. Telle a été la raison du silence de la *Revue Mensuelle*. Nous attendions la lumière, qui ne pouvait manquer de se faire un jour ou l'autre ; et aujourd'hui nous la croyons faite.

A M. le docteur Imbert-Gourbeyre revient l'honneur d'avoir provoqué les éclaircissements les plus décisifs.

Nous reproduisons donc les pièces de ce dernier débat. Sous ce titre : « Le père Jandel a-t-il réellement chassé le diable d'une loge maçonnique ? » l'*Univers* a publié, dans ses numéros du 24 et 29 juillet 1895, les deux articles qu'on va lire. I.

« Notre siècle qui nie le diable est peut-être celui où il a été vu le plus souvent. Ne sait-on pas,

d'après les nombreuses révélations sur la franc-maçonnerie, que non seulement il inspire la secte, mais qu'il préside en personne des convents ! Le fait suivant, extrait de la vie du R. P. Jandel, vient à l'appui : le voici dans toute sa teneur, tel qu'il se lit dans la première et seconde édition de la vie du Rme maître général des dominicains par le P. Cormier.

« Le P. Jandel, prêchant à Lyon (en 1846), fut un jour pressé, par un mouvement intérieur, d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix ; il ne résista point à cette inspiration et prêcha.

Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit : - Monsieur, croyez-vous à ce que vous venez d'enseigner ? - Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répondit-il ; la vertu du signe de croix est reconnue par l'Eglise, je la tiens pour certaine. - Vraiment, reprend

l'interlocuteur étonné, vous croyez ? Eh bien ! Moi, franc-maçon, je ne crois pas ; mais,

profondément surpris de ce que vous nous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de croix. Tous les soirs, nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro. Le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi,

nous nous tiendrons à la porte de la salle ; vous ferez le signe de croix sur l'assemblée, et je verrai si ce que vous avez dit est vrai. – J'ai foi à la vertu du signe de la croix ; ajoute le P. Jandel, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, accepter votre proposition. Donnez-moi trois jours pour réfléchir. – Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres, reprend encore le franc-maçon, et il donne son adresse.

Le P. Jandel se rendit aussitôt auprès de Mgr de Bonald, et lui demanda s'il devait accepter le défi. L'archevêque réunit quelques théologiens et discuta longtemps avec eux le pour et le

⁶⁵*Revue Mensuelle*, n°20 (août 1895).

contre de cette démarche. Enfin, tous finirent par être d'avis que le P. Jandel devait accepter : - Allez, mon fils, lui dit alors Mgr de Bonald, en le bénissant, et que Dieu soit avec vous !

Quarante-huit heures restaient au P. Jandel : il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et vers le soir du jour désigné, il alla frapper à la porte du franc-maçon. Celui-ci l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux ; il était vêtu d'un habit laïque, seulement il avait caché sous cet habit une grande croix. Ils partent, arrivent bientôt dans une vaste salle meublée avec beaucoup de luxe et s'arrêtent à la porte. Peu à peu la salle se remplit, tous les sièges allaient être occupés, lorsque le démon apparaît sous la forme humaine.

Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix qu'il y tenait caché, le P. Jandel l'élève à deux mains, en formant sur l'assistance le signe de la croix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant ! ... Les bougies s'éteignent, les sièges se renversent les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient. Le franc-maçon entraîne le P. Jandel, et quand ils se trouvent loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre : Je crois, lui dit-il, je crois ! Priez pour moi !... Convertissez- moi !... Entendez-moi !...

Tel est le fait raconté dans le monde entier par les organes de la presse religieuse. Tout ce que l'on sait en outre, c'est que, vers la même époque, il arriva dans la famille du P. Jandel une lettre mystérieuse écrite par lui. M. Mathieu, l'intime de la maison, qui devait peu après épouser Mlle Jandel, et à qui l'on faisait part de toutes les nouvelles reçues du dominicain, fut cette fois tenu à l'écart ; pendant ce temps, le père et la mère se communiquaient le contenu de la lettre dans un lieu retiré et la détruisaient aussitôt. Avait-elle trait à l'histoire en question ? On peut le présumer, sans toutefois rien garantir, si ce n'est que le fait est très digne de la vertu du signe rédempteur, très digne aussi de la vertu du religieux choisi par Dieu comme instrument pour confondre Satan, convertir un sectaire et enseigner à tous les ressources infinies de sa miséricorde. »

J'ai mentionné ce fait dans mon ouvrage récent sur *La Stigmatisation*. A peine avait-il paru que je recevais la lettre suivante du R. P. Lescœur :

« Cher docteur, j'ai toujours regardé comme très suspecte l'histoire de la mise en fuite du démon par le P. Jandel, et j'avais vu avec peine que vous la reproduisiez de confiance dans votre second volume. J'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai donc écrit au P. Monsabré et je vous envoie sa réponse (17 juillet 1894) :

« J'ai lu comme vous, disait l'éminent dominicain, dans plusieurs journaux et semaines religieuses, le récit de l'apparition du diable mis à la porte d'une loge maçonnique par le P.

Jandel. On n'y croit pas chez nous. Ne doutez plus, mais tenez pour certain qu'il ne faut faire

aucun cas de cette fable. (16 juillet 1894). »

J'avais publié le fait Jandel sur la foi de son historien, le P. Cormier, pensant qu'il n'avait pas produit un fait aussi grave à la légère. Comme il m'était contesté, je me mis en enquête. J'interrogeai d'abord les RR. PP. Jésuites de la résidence de Clermont. L'un deux me dit qu'il connaissait depuis longtemps le fait, qu'il le tenait pour certain, il ajoutait qu'en juin 1877, se trouvant à Lyon dans la maison des Anglais du Sacré-

Cœur, il en avait causé avec Mgr de Serres, vicaire général et neveu du cardinal de Bonald, lequel le lui avait pleinement certifié. Un autre Père me raconta tenir le fait de la bouche même du R. P. Gautrelet. Ce dernier était alors supérieur de la maison de Lyon ; appelé au conseil de l'archevêché, lors du défi maçonnique, il avait été d'avis qu'on devait l'accepter, mais qu'au préalable, le P. Jandel devait prier, faire prier et s'imposer de rudes pénitences. Mon interlocuteur que le fait ne faisait pas de doute à Lyon, qu'il avait été contesté il y a dix ou douze ans dans un journal de la ville, mais qu'on y avait répondu dans la presse. Il sera facile de le vérifier.

Dans le courant du mois d'août, le R. P. Sandreau, prieur du couvent de Saint-Dominique de

Bordeaux, m'envoyait la note suivante :

« Soyez rassuré quant au fait du T. R. P. Jandel que vous avez cité dans votre ouvrage. J'ai vu hier à Auch le T. R. P. Cormier, il m'a dit qu'il avait recueilli de nouveaux témoignages, les amis du T. R. P. Jandel à Rome lui ont tous certifié le fait en question. Le R. P. Talongo, jésuite qui est en ce moment à Monaco, lui a certifié tenir ce fait de la bouche même du P. Jandel. Donc, quoi qu'en disent quelques Pères du Nord, croyez bien que ce miracle est certain. »

Quelques mois plus tard, le journal la *Vérité*, rendant compte de mon ouvrage, s'exprimait ainsi :

« Le docteur eût pu avec avantage retrancher divers détails, tel que celui qui est relatif au P. Jandel et à une scène miraculeuse et tragique, à la suite de laquelle un franc-maçon convaincu de la puissance du signe de la croix, aurait « mené jusqu'à la fin de sa vie la conduite la plus chrétienne et la plus édifiante. » L'enquête publiée sur ce point d'histoire contemporaine par *La*

Franc-Maçonnerie Démasquée, a prouvé avec évidence que le fait était apocryphe et avait été accueilli avec une légèreté trop habituelle à la presse contemporaine, tant par l'*Univers* du 30 août 1880 que par l'historien du P. Jandel qui, dans la circonstance, a manqué de tout esprit critique. Le docteur Imbert fera sagement de rayer cette page de son livre. » (12 novembre 1894).

Quelques jours après, je recevais du Rme P. Bruno, procureur général des Capucins, une lettre datée de Rome, où il me disait incidemment :

« J'ai lu l'article de la *Vérité*. Je ne puis admettre son démenti sur le fait du P. Jandel. Je me suis proposé de voir le P. Ligier, lequel, me paraît-il, le tenait de la bouche même du P. Jandel. » Le plus simple était d'interroger directement le P. Cormier, aujourd'hui assistant général de l'ordre. Je me disposais à le faire, lorsque j'appris qu'il existait une seconde édition de la *Vie du*

P. Jandel à la date de 1891, chez Poussielgue frères : je la fis venir immédiatement et j'y trouvai la note suivante, page 138 :

« Parmi les témoins qui ont été invoqués (à propos de ce fait extraordinaire), on a cité M. Sauvé, propriétaire et longtemps directeur de l'Hôtel de la Minerve, à Rome ; le P. Lécuyer, vicaire général du tiers-Ordre enseignant ; le P. Eymard, fondateur des Pères du Saint-Sacrement ; le frère Floride, procureur général des Frères des écoles chrétiennes, à Rome, que l'on dit avoir entendu le fait de la bouche même du P. Jandel ; enfin, le P. Talongo, jésuite. Il y a deux ans, nous écrivait d'Alger un collègue de ce dernier, le P. Boursat, je ne sais plus à quelle occasion, ce fait tomba chez nous dans la conversation. Comme quelques-uns émettaient un certain doute, un des Pères présents, le P. Talongo, nous dit : Mais j'en suis sûr ; je le tiens de la bouche même du T. R. P. Jandel, à Rome ; un jour je suis allé exprès l'interroger sur ce fait qui faisait tant de bruit, et le Révérend Père m'a affirmé que le fait était vrai. »

En somme, la *Vérité* a accusé à tort le P. Cormier de manquer de critique : je n'ai pas

non plus à rayer le fait Jandel de mon ouvrage. Oui, le célèbre dominicain a réellement chassé le diable de la loge maçonnique lyonnaise.

Dr Imbert-Gourbeyre.

» II.

« Saint-Dié, le 25 juillet

1895. A Monsieur le Rédacteur en chef de

l'Univers,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt, dans *l'Univers* du 24 juillet, l'article publié par le Dr

Imbert-Gourbeyre sur la question : le P. Jandel a-t-il chassé le diable d'une loge maçonnique par un signe de croix, ou ce récit est-il apocryphe ?...

Je tiens à vous apporter en cette occasion mon témoignage personnel.

Etant vicaire à Plombières, de 1864 à 1868, j'ai connu beaucoup le pieux P. Jandel, si humble, si vénérable, si vénéré de tous, et qui était notre commensal. A cette époque, les journaux firent grand bruit du fait dont il est question. Naturellement, mon vénérable curé, M. Balland, de si sainte mémoire, lui en parla et le supplia de nous faire le récit de cette aventure.

Le bon père Jandel, après beaucoup d'hésitations inspirées par l'humilité, nous raconta ce qui suit : Invité par un de ses amis de Lyon à assister à un important convent de francs-maçons, il accepte, prend des habits laïques, et, conduit par cet ami, entre dans la salle de réunion. Les francs-maçons arrivent et se rangent à leurs places ; on attend l'entrée du président au milieu d'un silence absolu et terrifiant. Tout à coup la porte s'ouvre, le Grand Maître fait son apparition et s'avance vers son siège. En le voyant, le P. Jandel est glacé d'épouvante tant cet être lui paraît inconcevable et effrayant ; il fait un grand signe de croix et tout à coup on eût dit que tout s'effondrait ; l'horrible personnage s'évanouit, les lumières s'éteignent, et tous les maçons, pleins de terreur, se précipitent dans un affreux délire hors du temple.

Oui, le R. P. Jandel nous a raconté cette scène, j'étais là, j'ai entendu son récit, et j'affirme avec la plus entière certitude ce que j'avance, et je ne permets à personne de contester mon affirmation. Alors il faudrait mettre en doute la véracité du P. Jandel et le traiter de menteur ! Or, je ne le crois pas permis à qui que ce soit.

Que les détails donnés par le R. P. Cormier sur la mise en scène – le franc-maçon qui veut éprouver la vertu du signe de la croix, la consultation de l'archevêque de Lyon, la grande croix cachée sous l'habit laïque du P. Jandel, la conversion du maçon, etc., - soient vrais, cela se peut, mais je n'en répons pas. Ce que je certifie de la manière la plus absolue, c'est le fait brut tel que je viens de le raconter, et tel qu'il nous a été raconté brièvement par le R. P. Jandel. Et je conclus avec le Dr Imbert : « Oui, le célèbre Dominicain a réellement chassé le diable de la loge maçonnique de Lyon par un signe de croix.

M. de Bazelaire,

Secrétaire général de l'évêché. »

Après tout ce qui précède, il nous paraît difficile de contester désormais l'authenticité du fait. Voilà plusieurs personnages respectables dont la parole fait foi et qui attestent que le R. P. Jandel leur a fait ce récit très grave.

Laissons les *Lanterne* et autres feuilles de même acabit débiter leurs moqueries ineptes. Un des sous-ordres du F.'. Eugène Mayer, appartenant comme son patron à la branche athée de la secte, opposait récemment à M. le chanoine de Bazelaire un argument, assaisonné de lazzis de carrefour et qu'il proclamait triomphant : la loge parisienne, qui a le F.'. Bourceret pour vénérable et à laquelle ce rédacteur appartient, n'a jamais eu, dans aucune de ses tenues, une apparition diabolique (*Lanterne* du 4 août).

Je crois bien ! Cette loge n'est composée que de FF.'. du Rite Français, matérialistes à tous crins, ne croyant ni en Dieu ni en diable. Satan est bien trop rusé pour venir se produire tout à coup visiblement dans un pareil milieu ; son apparition risquerait de convertir quelques-uns de ces mécréants qui sont à lui comme athées.

Mais les loges et les chapitres dont l'élément est spirite, mais les arrière-loges, mais les triangles, c'est une autre affaire. Là on croit à Lucifer à tel ou tel point de vue, et on

lui rend hommage ; aussi, messire Satanas et ses compagnons de révolte daignent-ils honorer parfois ces ateliers de leur présence.

La loge où le R. P. Jandel a pu pénétrer était certainement un de ces ateliers-là.

Lettre d'un missionnaire aux Etats-Unis au sujet de miss Vaughan⁶⁶

Un de nos collaborateurs, ayant appris qu'un religieux, qui ne nous permet pas de le nommer, avait été longtemps missionnaire aux Etats-Unis, lui écrivit, il y a deux mois, pour lui demander s'il n'avait pas entendu parler de miss Diana Vaughan pendant son séjour dans le Nouveau Monde. Il vient de recevoir la lettre suivante, que nous nous empressons de publier, en y joignant la petite notice qu'elle contenait et qui donnera à nos nouveaux abonnés un abrégé assez exact de la vie de la célèbre convertie.

Voici cette lettre :

« 6 février 1896.

Monsieur,

J'ai bien tardé à répondre à la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, en décembre dernier, pour me demander des renseignements sur miss D. Vaughan dont j'avais entendu parler pendant mon séjour au territoire indien de 1882 à 1891.

Au reçu de votre lettre, j'ai écrit immédiatement à l'un de nos Pères missionnaires que je sais en rapport avec un de nos meilleurs publicistes américains. Il m'en a obtenu les documents que je vous envoie ci-joints et que je me suis empressé de traduire pour vous les expédier. La plupart des renseignements qu'il donne vous sont, comme à nous, déjà connus. Néanmoins, j'ai trouvé si exact ce « sketch » de la vie de miss Vaughan, que je préfère vous le transmettre tel qu'il m'a été envoyé.

Pour moi, je me souviens avoir lu pendant mon séjour là-bas quelques articles de journaux américains sur la Franc-Maçonnerie, en particulier sur les « Odd-Fellows » très connus et très répandus dans les Etats de l'Union et jusque dans notre territoire indien. J'ai connu particulièrement le ministre méthodiste, secrétaire de la Loge d'Atoka et de toutes les Loges indiennes. Dans ces journaux, on parlait de miss D. Vaughan et surtout de Philéas Walder et d'Albert Pike. C'est tout ce que mes souvenirs me rappellent.

Vous ferez de ces pages l'usage que vous voudrez... Daignez agréer, etc.

DOCUMENTS REÇUS DES ETATS-UNIS SUR MISS VAUGHAN

Le nom de miss Diana Vaughan est un nom bien connu aux Etats-Unis. Elle est née, le 29 février 1864, dans le Kentucky, aux environs de Louisville.

Son père, mort il y a quelques années, était un des hauts dignitaires du Palladium Luciférien. Il mit tout son soin à élever sa fille dans le culte fanatique de Lucifer, auteur de tout bien, et dans la haine d'Adonai, le Dieu des chrétiens, l'auteur de tout mal (selon sa théorie). Miss Vaughan fut pénétrée de cette doctrine dès ses premières années. Jeune fille, elle était douée d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure. Elle fut introduite par son père dans le Palladisme, le 18 octobre 1884.

Le Palladisme a sa Bible propre (Apadno) révélée par Satan, sa Messe propre, sept sacrements, ses prières et ses cérémonies, son Souverain Pontife depuis 1870, son Collège, de Cardinaux (Collège Sérénissime des Maçons Émérites), ses Evêques (Mages Elus), son Clergé (Frères Kadochs Palladiens), enfin ses sanctuaires (Triangles).

Les riches dons naturels de miss D. Vaughan et son grand zèle pour le Luciférianisme la rendirent très populaire et la firent grandement estimer de tous les membres du Palladisme, de sorte qu'ils ne tardèrent pas à lui conférer les deux plus

hauts degrés de l'Ordre, car ils savaient aussi qu'elle avait reçu de Lucifer des faveurs extraordinaires.

⁶⁶ *Franc-Maçonnerie démasquée*, mars 1896.

En recevant le 1er degré, elle refusa de subir la honteuse épreuve de la « communion » (fornication), disant qu'elle voulait se conserver pure pour l'un des plus grands Esprits du feu, Asmodée, qui lui avait promis dans une réunion de Loge d'être son protecteur spécial. - Elle montra la même fermeté de caractère en recevant le 2e degré, celui de Maîtresse Templière. Le Rituel exige que le Candidat perce d'un coup de poignard une Hostie consacrée par un prêtre catholique. Tout refus est puni de mort. Cependant, comme le Pontife Albert Pike aimait beaucoup miss Vaughan, il lui fit conférer le second degré, malgré ce refus. Cette réception eut lieu le 15 septembre 1889. Depuis ce moment, la jeune « Maîtresse » en fut comblée d'honneurs et très estimée de tous les membres du Palladisme. Le vieux Pike lui donna toute sa confiance, et la chargea des missions les plus secrètes et les plus délicates. Son nom était connu de tous dans la haute Maçonnerie.

A cette époque, le 2 avril 1892, Albert Pike mourut à Charlestown, il eut pour successeur, comme Souverain Pontife, Albert-George Mackey. Celui-ci, se sentant incapable, résigna ses fonctions deux ans après. Alors eut lieu une nouvelle élection ; etc... »

La conversion de Solutore Zola

En 1896, A. de la Rive, éperdu de joie, apprend à ses lecteurs la conversion de son « ami » Solutore Zola, « fondateur » de la franc-maçonnerie égyptienne (Le Rite de Memphis connut une grande extension en Egypte pendant la seconde moitié du XIXe siècle, après sa création en

1863-1864 sous le titre distinctif de *Grand Orient d'Egypte*. Solutore Zola fut élu grand maître de Memphis pour l'Egypte en 1873, et en 1874, il se fit nommer grand hiérophante, c'est-à-dire chef mondial du Rite. En 1883, Zola démissionna de toutes ses fonctions maçonniques officielles. D'origine piémontaise et apparenté à Emile Zola, il prit part aux campagnes de Garibaldi. Il s'installa en Egypte vers 1862-1864. De retour en Italie, Solutore Zola se convertit en 1896, après la guérison de son pied malade). Durant son séjour à Rome, l'étincelant conférencier n'avait pas de plus fervent admirateur que Zola avec qui il avait fini par lier langue. La *Franc-Maçonnerie démasquée* a reproduit la traduction de la déclaration remise à l'autorité ecclésiastique par l'ex-grand hiérophante d'Egypte le 18 avril 1896. Le texte commence par ces mots : « Moi, soussigné, jadis Grand-Maître du siège, et aussi ancien Grand- Prêtre (Hiérophante) et Souverain Suprême ainsi que « Super-Comthur » (détenteur d'un ordre de classe supérieur, ou Commandeur), fondateur de l'ordre maçonnique en Egypte et de ses loges, je déclare par la présente que j'ai été pendant 30 ans membre de la secte des francs- maçons, pendant 12 ans Souverain Suprême de l'Ordre et avoir pendant tout ce temps la possibilité de connaître minutieusement et à fond et d'apprendre l'objet et les visées que l'Ordre poursuit ».

Ce document est également diffusé par la presse catholique avec un ensemble parfait. Les francs-maçons, fous de rage, réagirent vigoureusement et nièrent jusqu'à l'existence du transfuge⁶⁷. Toujours la même tactique de la négation totale de la part de la Franc-Maçonnerie.

Voici ce qu'écrivit Diana Vaughan dans ses *Mémoires*, page 447 : « Un bon religieux de Rome écrivait ces jours-ci à un de ses amis, qui m'a communiqué sa lettre : « Quinze jours après la conversion de M. Solutore Zola, les maçons d'Allemagne ont inventé que ce prétendu Zola n'existait pas, et ils le répètent aujourd'hui plus fort que jamais. Or, tous les membres du Conseil directif général de l'Union antimaçonnique de Rome, un grand nombre de Prélats, de Cardinaux, notamment les Cardinaux Parocchi et Macchi, ont vu et reçu M. Zola. Sa Sainteté

⁶⁷ Jarrige Michel, *op. cit.*, p. 196.

elle-même lui a accordé une audience de plus d'une heure, dont tous les journaux catholiques ont parlé, et à cette audience assistait Mgr Gennari, assistant du Saint-Office, qui avait amené M. Zola dans une des voitures du Vatican. Quand la secte donne le mot d'ordre de nier l'existence d'un converti, aucun témoignage n'arrête ses négations intéressées. En même temps qu'elle faisait nier l'existence de M. Zola, la Maçonnerie lui envoyait son billet de condamnation à mort, à la date du 7 mai dernier. Ce billet, nous l'avons vu de nos propres yeux, avec son enveloppe symbolique, et nous en conservons le fac-similé. »

A Gibraltar⁶⁸

Parmi les communications qui nous sont adressées au sujet de l'ouvrage du Dr Bataille : *Le Diable au XIXe siècle*, les unes, et c'est le plus grand nombre, nous apportent des faits et des observations qui ne font que corroborer ses assertions et ses récits. D'autres, en fort petit nombre, expriment quelques doutes à l'endroit de certains faits, dont l'auteur a été témoin oculaire, et dont l'étrangeté semble friser l'in vraisemblance.

Pour ceux qui ont lu attentivement le livre du Dr Bataille, animés des mêmes sentiments chrétiens qui l'ont dicté, l'autorité du docteur en ces matières est d'un si grand poids, qu'ils ne voudraient pas qu'on pût sérieusement le prendre sur le moindre point en défaut de véracité ou de bonne foi : et en cela, ils ont parfaitement raison ; car, si l'on pouvait soupçonner ou convaincre de mensonge le moindre fait des faits qu'il atteste avoir vus de ses propres yeux, c'en serait fait de la confiance qu'on pourrait lui accorder sur tout le reste. Aussi avons-nous à cœur de dissiper, autant qu'il est en nous, ces doutes inspirés non par un esprit d'incrédulité religieuse, mais par le désir très légitime de dégager de tout ombre de soupçon une œuvre reconnue comme venant providentiellement à son temps pour ruiner les nouveaux efforts de Satan contre le Christ et son Eglise.

Nous ne nous arrêtons pas à la question du plus ou moins d'in vraisemblance dont certains de ces faits peuvent être taxés : s'il est certain que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable », cet axiome doit s'appliquer surtout à tout ce qui touche au merveilleux surnaturel, divin ou diabolique ; et l'on serait mal venu à nier, par exemple, la réalité des faits miraculeux que racontent les Saintes Ecritures, sous prétexte qu'ils sont invraisemblables, c'est-à-dire dépassant les faibles lumières de notre pauvre raison humaine.

Mais venons aux faits. Parmi les épisodes racontés par le Dr Bataille à titre de témoin oculaire, un de ceux qui semblent le plus intriguer le lecteur est celui qui remplit une partie du Chapitre XVII de son ouvrage, sous ce titre : « Les ateliers et le laboratoire secret de Gibraltar. » Ces ateliers existent-ils, tels que le docteur les a décrits dans le chapitre susdit ? Quelques personnes, prétend-on, bien renseignées, protestent contre ce fait, assurant qu'à leur connaissance, il n'existe et ne peut exister à Gibraltar rien de semblable.

Il nous suffirait, pour répondre à cette objection, de récuser en bloc un témoignage qui ne s'appuie que sur une connaissance imparfaite du théâtre où se passent les faits

racontés par le docteur. A ces personnes qui se prétendent bien renseignées nous pourrions dire : avant d'opposer à ses assertions votre ignorance des faits, avez-vous pris les moyens qu'il vous indique dans ce même chapitre, de vous assurer de sa réalité ? Avez-vous suivi l'itinéraire si détaillé et circonstancié qu'il y trace de manière à guider infailliblement quiconque voudrait après lui tenter l'aventure ? Si vous ne l'avez pas fait, votre témoignage se réduit à dire que vous ne connaissez du rocher de Gibraltar que ce qu'en connaissent les touristes ordinaires, que ce qu'on en connaissait généralement, avant qu'armé de moyens exceptionnels, il ait osé

⁶⁸*Revue Mensuelle*, 1896.

pénétrer dans cette succursale de l'enfer et traduire à la lumière du jour les mystères sataniques qui jusqu'alors avaient pu s'y dérober à tous les yeux.

Relisons ensemble, s'il vous plait, le chapitre du Dr Bataille.

Après avoir décrit les matériaux qui entrent dans la fabrication des principaux objets consacrés au culte luciférien, l'auteur nous conduit et nous introduit avec lui dans les grands ateliers souterrains où s'opère cette fabrication secrète. Mais, avant de l'y suivre, le lecteur n'a pu parcourir, sans se sentir frappé de hautes et émouvantes pensées, les pages grandioses où il évoque, en face du Gibraltar d'aujourd'hui, le monde à jamais disparu dont le rocher actuel n'est plus que le témoin muet laissé là par la Providence pour dire aux hommes : inclinez-vous devant les impénétrables desseins de ce Dieu dont un souffle a suffi à pulvériser un grand continent, pour n'en plus laisser debout sur les bords de l'abîme que ce gigantesque rocher destiné à perpétuer le souvenir de la terrible leçon donnée à l'humanité par ce grand cataclysme. Puis vient en raccourci, brossé de main de maître, le tableau de l'histoire terrible dont ce rocher a été le théâtre, une légende de batailles et de sang écrite sur chacune de ses anfractuosités ; et dans l'intérieur de ses cavernes, tous le culte de Baal-Zéboub, de Bélial et de Moloch, depuis le culte rendu par les Phéniciens et les Carthaginois au feu éternel, jusqu'aux rites infâmes des sociétés secrètes musulmanes et aux rites plus diaboliques encore des triangles lucifériens.

Ajoutons à ce tableau un détail frappant. En face de ce rocher, devenu forteresse anglaise après avoir servi pendant des siècles de repaire aux Musulmans, véritable Babel de races et de langues, dont les indigènes s'appellent les *scorpions du roc* (Rock scorpions) ; en face de ce promontoire que le docteur appelle si bien le phare, le belvédère et l'observatoire du diable, s'élève sur la côte d'Afrique, au dessus de Ceuta, l'ancienne Abyla, la *Montagne de Dieu*, comme pour nous offrir l'image de la guerre incessante déclarée à Dieu par les puissances infernales.

Quand on a lu les pages que nous venons d'analyser, il ne saurait venir à la pensée de

personne que celui qui les a écrites est un vulgaire romancier qui va nous transporter dans des régions fantastiques de son invention, peuplées de prodiges mystificateurs. Avant de l'en soupçonner, il faudrait avoir, comme lui, étudié le terrain pied à pied, et scruté dans ses plus secrètes profondeurs, « cette gigantesque éponge de pierres, ruche d'abeilles humaines, percée de part en part, de haut en bas, de tous côtés, de trous, de cavités, de grottes, et tout cela communiquant par un lacinis échevelé d'inextricables corridors. »

Mais venons aux faits objectés. Comment, dit-on, les ateliers infernaux, tels que nous les dépeint le docteur, pourraient-ils trouver place dans rocher qui n'a que deux milles un de

largeur ? – Précisons encore davantage ; oui, le rocher de Gibraltar n'a que 1 245 mètres de largeur ; mais on oublie qu'il a quatre kilomètres et demi de longueur et 489 mètres de hauteur. On oublie surtout que d'après le récit du docteur, les grottes qui servent d'ateliers diaboliques s'ouvrent à la base même de la montagne et s'enfoncent à une grande profondeur dans le sol, bien au dessus des deux étages supérieurs qui

constituent : les casemates du fort, hérissées de batteries, et au-dessous ce qu'on appelle les *Galeries du Rocher* (Rock Galleries), taillées de main d'homme, commencées il y a plus d'un siècle pendant le Grand Siège, galeries superposées les unes aux autres et aboutissant après deux milles de trajet, en grande partie souterrain, à un large espace appelé la Salle de Saint Georges. Il ne faut pas confondre, comme on le fait volontiers, ces galeries, qui n'occupent que le côté nord du roc et qui sont accessibles dans tout leur parcours, avec les grottes véritablement souterraines qui s'ouvrent à la base de la muraille méditerranéenne, et conduisant à la grande grotte San Miguel, vestibule des ateliers, où s'arrêtent et pour des causes nettement indiquées par le docteur, la curiosité des touristes ordinaires et l'obséquiosité des guides.

Rien de plus nettement tracé que la ligne de l'extrême limite que peuvent atteindre les simples curieux. Peut-être ceux à qui nous répondons sont-ils allés jusque-là ? Mais ont-ils franchi cette limite ? Se sont-ils seulement doutés qu'on pouvait aller plus loin ? Et dès lors comment peuvent-ils affirmer qu'il n'y a rien au-delà, et que le flanc de la montagne ne peut receler les ateliers dont parle le Dr Bataille ? S'ils n'ont pas franchi cette limite leur témoignage est nul et non avenu.

Du reste, nous avons à leur opposer un fait récent bien décisif et qui jette une vive lumière sur le récit du Dr Bataille.

M. de la Rive, dans une conférence faite à Paris, le 6 mai, salle de la Société de Géographie, sous les auspices de la Ligue du Labarum, ayant parlé du récent voyage d'un de ses amis, à

Gibraltar, dans l'intention de contrôler sur lieux les assertions du Docteur, nous les

demandâmes de mettre par écrit les détails de cette excursion : il a bien voulu le faire dans l'article que l'on va lire.

Nous avons écrit aussi à Miss Vaughan, pour la prier de nous dire ce qu'elle savait de Gibraltar, et de nous donner, si elle l'a, la situation maçonnique de cette localité. Nous n'avons pas encore reçu sa réponse.

Léo Taxil.

Confirmation de l'œuvre du Dr Bataille

Les temples lucifériens de Charleston et Rome. – Fonctionnement de la Franc-Maçonnerie Universelle. – Les ateliers de Gibraltar.⁶⁹

Les chapitres XV (« Albert Pike et son œuvre ») et XVII (« Les ateliers et le laboratoire de Gibraltar ») du *Diable au XIXe siècle* sont certainement ceux qui ont rencontré le plus d'incrédulité parmi les lecteurs de l'œuvre vaillante et si méritante du Docteur Bataille et ceux qui sont encore les plus discutés à l'heure présente. Nous sommes heureux d'être à même d'apporter de nouvelles pierres à l'édifice de consolidation de l'œuvre de notre ami commun.

Pendant notre séjour récent à Rome, nous avons dirigé l'une de nos enquêtes sur l'existence, au palais Borghèse, depuis le Souverain Pontificat de l'injuste et escroc Lemmi d'un temple satanique, assez semblable à celui de Lucifer à Charleston. Nous sommes aujourd'hui fondé à déclarer que les agents du prince Borghèse ont bien pénétré, malgré les FF. ., dans un antre de ce genre, lorsqu'ils ont été chargés de visiter inopinément toutes les salles du palais, louées à la Franc-Maçonnerie Universelle. Et les pièces que nous possédons sont telles que nous mettons toute la Haute Secte au défi de nous apporter une dénégation quelconque.

Le Dr Bataille a été l'un des premiers à révéler le fonctionnement secret de la Franc-Maçonnerie Universelle. Ouvrons la *Renaissance Symbolique, Revue Mensuelle de la Franc-Maçonnerie philosophique, initiation, gnose, kabbale, sciences occultes*, première année, numéros 7 et 8, 25 juillet 1892, pages 12-14, et nous lisons⁷⁰ :

« La Franc-Maçonnerie Universelle

Il est un fonctionnement que beaucoup de Francs-Maçons ne connaissent pas ; c'est

pourtant ce fonctionnement qui assure la pérennité de notre institution.

L'Ordre Franc-Maçonnique savamment combiné, possède une organisation supérieure dont les degrés garantissent son existence, son activité ; ces degrés ordinaires lui permettent

⁶⁹ Article d'Abel Clarin de la Rive dans la *Revue Mensuelle*, 1896.

⁷⁰ Nous pouvons confirmer ces citations, ayant eu sous les yeux un exemplaire de la *Renaissance symbolique*, dont nous reproduisons des photocopies. ATHIRSATA.

l'établissement de relations extérieures et internationales, afin d'obtenir l'unité d'action sans laquelle ses efforts s'exerceraient en pure perte.

Suit la nomenclature des Conseils ou Grands-Orients confédérés.

A-Le Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du Globe, crée le 1er mai

1804 sur le 33e degré de latitude nord [Etc...]>>

INITIATION - ONOSE - KABBALE - SCIENCES OCCULTES

Ilene mensuelle de la Franc-Maçonnerie philosophique

1. A. BERTRAND AINE Parnet D. P. artemenu. UNan. 2fr. Redaction et Administration JOD
4, rue Camilleot, PARIS Union Postale. 2 50 29, RUE DE TRÉVISE, PARIS

SOMMAIRE. - Coll. Jrs des L. O. P. S. de la 'ieue cl
/mnc-mrtfoH nitttt (suite). - !Ju St mJol(i suite).
- L'iv(ltm..s et
illign* (suite). - Lfl Ii-aru-Jllnrowu-ic tw
it-re-clll

F-16 m. ti. aie. - L'ite de la L. o. le .. L. e. Am is
de la Patrie. - CorCS/XJUdauce. - L'cn.ent-
clu . Voude llomab(feuille, uD).

1. a JUrectio•• df' I' RBNAI. <;
\$.-1. VCE

S'IMBOLIOI. E ... tieut ; l' . ntil-ro:
<lii!!

1. o-iti n de., * cu crAble., tie J. ojl; e8
et delij FrCres t•••r 'ons
renseiatienaeii'JJJ eotat'erii&llt IFHAI'f.-
MAC:OI'!'ENIE.

Priere d'adreJlller le; eoJuutuJlier
..... a l'rant chles xmi Jo'. . I. . .
n•: R- TR4. l'U ainc. •er. rec. ; ...
<lt• ll R•t: !a e tio•t, 4, RUE DAMnt: MOST,
PAnts.

Poor l'AO!(I'JUSTIATIO> : "'Aolr. lllll:r
1\ Ia LtnR, \11U*, 29, H UE DF. Tn1:n sr.

Pm-stile d'un conwi rw 110HS (ll'')ll. S
\$16 o/, ifJC' clo prcnth-e, no; ., pnvliions
ensemble les n•• 7 cl 8 (Juin et Ju-
illet).

Notts complons sw' l'csp1-it l'ratenwl
de nos F. Abonne. el Lecteurs pow
nous
banlonno1. ce 1'Gm il

Nous sommes heureux de donner aux lecteurs de
la Renaissance S'Imboliri' la primeur d'un remar-
quable travail qui a été l'objet d'une attention spé-
ciale dans le Temple de l'Étoile Polaire, il y a
déjà quelque temps. L'auteur et la date n'importent
peu ; ce qui importe, ce sont les faits et les
chiffres.

Nos lecteurs y puiseront de précieux enseigne-
ments dans L'AVH IR ou Mo:s-oE Ro; L'ars
que nous publions en feuilleton.

CONGRÈS

FRANCM-AONNIQIB

Des Loges de la Seine et des
départements limitrophes

Sur la proposition de plusieurs
vénéralbles des Loges de la Seine et plus
p; U'ti culierement du F. O' Georges
Laffont, Yencrabio de la Loge

• La Renaissance, un Congnis regional avait ete organise dans le but d'etudier en commun certaines questions intéressant l'avenir de la France, la Congnerie et de la Republique.

Les organisateurs avaient convoque toutes les Loges de la Seine et des departements circoisius appartenant au Grand Orient de France.

Cne centaine de Loges ont adhere au Congres; cinquante-deux ateliers de la Federation du Grand Orient y etaient officiellment representes par leurs Venerables ou leurs delegues.

Ainsi qu'il avait ete decide par la commission d'initiative, le Congres s'est reuni au Pavillon de Versailles, dans le local de la Royale Loge des Amis philanthropes et discrets reunis au Temple de la Vieille horlogerie, avenue de Saint-Cloud.

Les travaux du Congres ont ete ouverts le 18 juin dernier, sous la presidence de M. Charles Comte, A., agrégé de l'Université et professeur au Lycee Hoche, Venerable de la Loge de Versailles.

L'ordre du jour des seances etait ainsi conu:

Le samedi 18 juin. — Reception des delegues; verification des mandats, formation des bureaux, examen des propositions soumises au Congres.

Le dimanche 19 juin. — Discussion generale des questions à l'ordre du jour.

Le lundi 20 juin. — Suite de la discussion

Alors la gamme des couleurs, primitive
mont fixée au bleu, au rouge et au
jaune, s'augmenta du noir des ateliers
philosophiques, puis du blanc des cordons
de 31, 32 et 33^e degrés. Le blanc et le noir
symbolisent l'opposition des deux agents
primordiaux : l'actif et le passif, le jour et
la nuit, la lumière et les ténèbres, le chaud
et le froid; en mathématiques,
en science exacte, le plus (le positif) et le
moins (-), le positif et le négatif, etc...
C'est
la nécessité, de la lutte — c'est JAKRI;
et
BOHAZ.

La lutte est la loi de l'être; l'homme, enfant
de la ténèbre, est attiré et repoussé comme
la terre pour conserver sa vie, comme elle
est aussi attirée et repoussée pour
conserver le mouvement qui est également la
vie.

Que la terre cesse un moment d'être
attirée et repoussée, elle tombera dans
les espaces. Quand la lutte cesse chez
l'homme, c'est qu'il est fini et qu'il
va mourir.

Écoutez les mages, interrogez les sages et
les philosophes. Tous vous diront que les sym-
pathies naissent des contraires.

L'harmonie de ce monde, dit Plutarque, est
une combinaison des contraires, comme les
cordes d'un luth ou d'un arc qui se tendent
ou se relâchent.

.. 1 sui>:rr.)

La Franc-Maçonnerie Universelle

Il est un fonctionnement que beaucoup de
Francs-Maçons ne connaissent pas. C'est pon-
tant ce fonctionnement qui assure la pérennité
de notre institution.

L'Ordre Franc-Maçonnique,
savamment combiné, possède une organisation
sur laquelle sont basés les degrés garantissant
l'existence, son activité; ces degrés ordinaires
lui permettent l'établissement de relations
extérieures et internationales afin
d'obtenir l'unité d'action sans laquelle
tous les efforts s'exerceraient en pure perte.

Les relations s'établissent par les Supérieurs
Conseils confédérés, étroitement unis par des
actes contractuels rigoureux et précis.

Nous croyons utile de donner la nomencla-

ture des diverses puissances franc-maçonniques
universelles confédérées.

Tout d'abord, nous rappellerons que
les

puissances du globe sont constituées par
des groupes connus sous le nom générique
d'Ateliers.

Les grades sont eux-mêmes subdivisés en
plusieurs degrés ou grades.

Ce sont:

1^o Les Loges Symboliques, comprenant les
trois premiers grades : les *apprentis*,
compagnons et *maîtres*;

2^o Les Ateliers capitulaires ou chapitres
des

Rose-Croix, comprenant 13 degrés, du 4^e au
18^e inclus.

Voici leur nomenclature au rite écossais :
1^o Maître secret; 2^o Maître parfait; 3^o
Maître secret intime; 4^o Précepteur et Juge; 5^o
Intendant des vêtements; 6^o Maître élu des neuf;
7^o Maître élu parfait; 8^o Elu des quinze;
9^o Maître élu chef des douze tribus;
10^o Grand Maître architecte; 11^o Chevalier
floyai-Archip; 12^o Chevalier de l'Épée et
d'Orient; 13^o Prince de Jérusalem;

14^o Chevalier d'Orient et d'Occident; 15^o
Chevalier Rose-Croix.

16^o Les CoN. Eu. S. DE CRRÉYIT. LR. ENS. KADOCIS
comprendant douze degrés, du 19^e au 30^e.

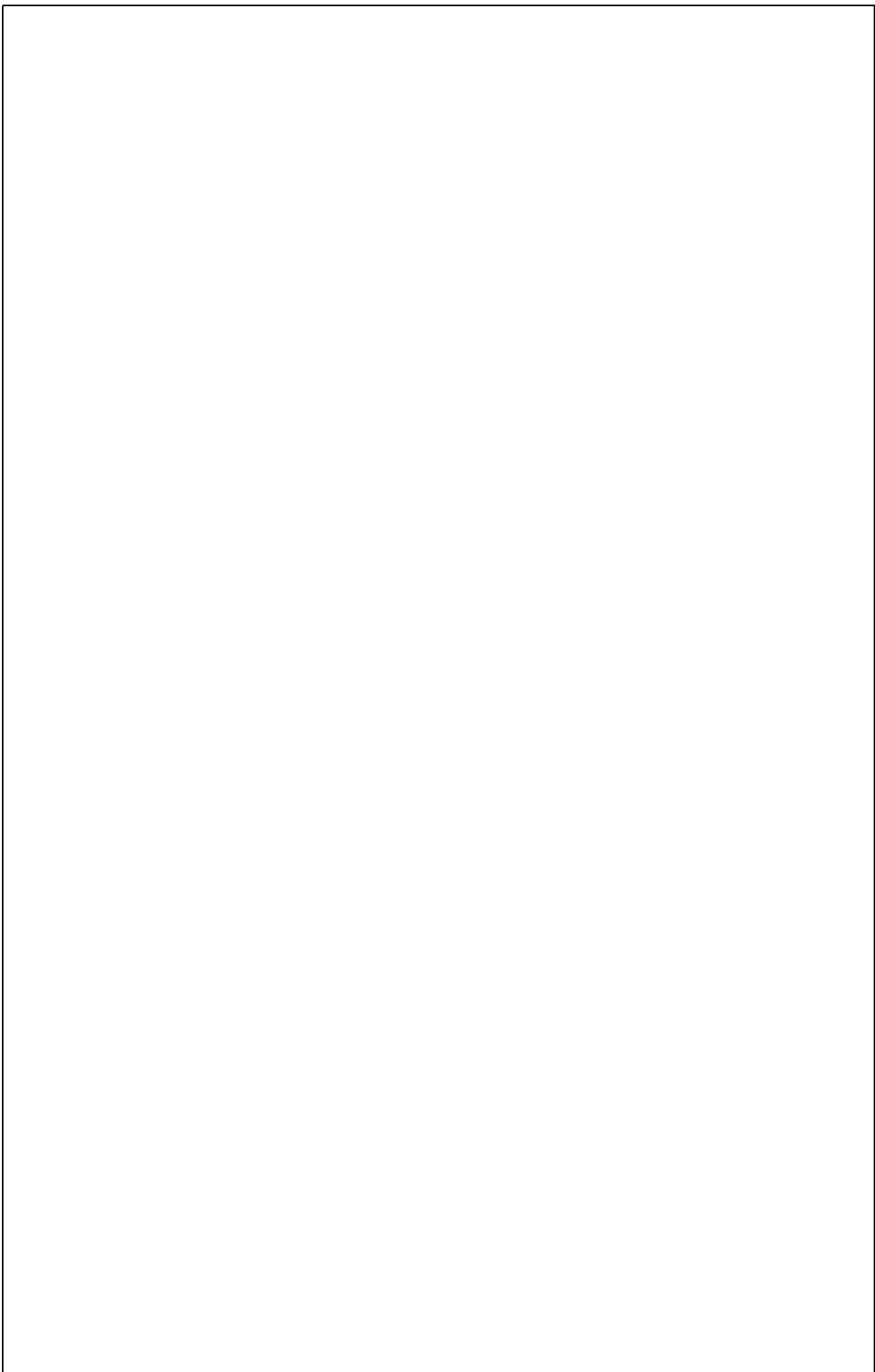
Nomenclature du rite écossais : 19^e de-
gré. Sub. Écossais de la Jérusalem céleste; 20^e
Vénérable Grand-Atelier (1^{er} *vitam*;
21^e Che-

valier noachite; 22^e Chevalier prince du Liban,
Chevalier Hovai-Arche; 23^e chef d'Église Taber-
nacle; 24^e Prince du Tabernacle; 25^e
Chevalier du Serpent d'airain; 26^e
Écossais trinitaire, prince de la Trinité; 27^e
Sommeirain commandeur du Temple de
Jérusalem; 28^e Chevalier du Soleil ou
Prince adepte; 29^e Grand Écossais de
Saint-André ou patriarche des Croisades;
30^e Chevalier Kadoch ou Chevalier
de l'Aigle blanc et noir.

En résumé, la partie théorique; la
franc-maçonnerie est enseignée dans les
trois premiers degrés des *loges bleues*.

La partie symbolique est enseignée dans les
clapiers du 1^{er} au 18^e degré et des
Gnostiques et des Illuminés.

La partie philosophique et pratique de la
maçonnerie est renfermée dans les Ateliers
dirigés des Templiers et comprenant les
grades du 1^{er} degré au 30^e ou *chevaliers*



Voici maintenant trois exemples, rappelant que Charleston est la « Mother-Council of the world ». Et comme toute bonne mère, elle veille sur ses petits...

ATHIRSATA

.

DEI OPTIMI MAXIMI, UNIVERSITATUS RERUM FORTIS AC
ORIGINIS AD GLORIAM.



*From the GRAND ORIENT of 'Ierodou, in the City of Charleston, in
the State of South Carolina, near the B.: B.: and under the C.: C.:
of that Zenith, which answers unto 32° 46' 33" North Latitude.*

STATUTES AND INSTITUTES
OF THE
SUPREME COUNCIL, 33°,
FOR THE
SOUTHERN JURISDICTION OF THE UNITED STATES.

ARTICLE I.

Name and style of the Supreme Council.



HE style of this Supreme-Council shall be, "The
Supreme Council (Mother-Council of the World)
of the Most Puissant Sovereigns, the Grand In-
spectors-General, Grand Elect Knights of the
Holy House of the Temple, Grand Commanders of the

(375)

The Supreme Council
MOTHER COUNCIL OF THE WORLD
OF THE
THIRTY-THIRD AND LAST DEGREE

LUTHER A. SMITH, 33°
SOVEREIGN GRAND COMMANDER



OFFICE
1215 17TH STREET, N. W.
WASHINGTON, D. C.
TELEPHONE ADAMS 2-2878
DARLEY SCUDSA

HOUSE OF THE TEMPLE
ANCIENT AND ACCEPTED SCOTTISH RITE OF
FREEMASONRY, SOUTHERN JURISDICTION, U. S. A.

The pages which follow represent a tentative chapter, part of a larger projected work on the history of our Supreme Council from 1801 to the present time. The author, Ray Baker Harris, is an Honorary Member and Librarian of this Supreme Council, and a Past Grand Master of Masons in the District of Columbia.

We have thought it desirable to print this chapter separately, in advance of the full history, because so little has been known heretofore concerning the lives of the eleven men who were the founders. It is hoped, too, by publishing this information in advance we may invite and encourage the contribution of additional material from those who may have anything of importance to add.

On the basis of what is already known, however, I think you will agree we may take great pride in the "parentage" of our Supreme Council.



Luther A. Smith



Sovereign Grand Commander,
Southern Jurisdiction, U.S.A.

House of the Temple,
October 1, 1959

Reprenons la suite de l'article : « Ainsi, le Suprême Conseil de Charleston a engendré par les Suprêmes Conseils, ses fils ou petits-fils, 26 Suprêmes Conseils dont 3 ne sont pas rattachés à lui ; l'union des 23 autres Suprêmes Conseils constitue sur le Globe la Confédération souveraine de la Franc-Maçonnerie du Rite Ecossais ancien et accepté, pratiqué et répandu dans la majeure partie des territoires et nations des deux mondes. – Ces 23 Suprêmes Conseils reçoivent *la même direction en vue de l'entente commune du mouvement franc-maçonnique afin d'arriver à l'anéantissement de l'Ennemi* (c'est-à-dire du catholicisme).

En outre de ces Suprêmes Conseils, des grands Orients et des Grandes Loges Symboliques sont répartis sur tous les points du globe, et ces divers groupements de tous rites entretiennent d'étroites relations d'amitié fraternelle avec la confédération des Suprêmes Conseils.

Ce sont pour l'Europe :

1° Le Grand-Orient de France (c'est-à-dire son Grand Collège des rites du 33° degré) à Paris (16, rue Cadet), 328 Loges, 37 chapitres et conseils.

2° La Grande Loge Symbolique de Paris (5, rue Payenne).

3° Le souverain conseil Général du Rite de Misraïm à Paris (42, rue Rochechouart).

Le Suprême Conseil du 33° degré du rite Ecossais Ancien et Accepté pour la France et ses dépendances figure ailleurs parmi les Sup. Conseils de cette Obédience et comme fils du

Sup. Conseil de Charleston.

Ainsi se trouve formée la grande Confédération de la Franc-Maçonnerie universelle : 26

Suprêmes Conseils et 100 Grands Orients, ou grandes Loges Symboliques de divers rites rayonnant sur tous les points du globe, répandant chaque jour la *Vraie Lumière* sur l'Europe, l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie et indirectement en Asie, par les ateliers francs-maçonniques détachés dans leurs colonies, par les puissances maçonniques nationales.

La Franc-Maçonnerie Universelle a complété son organisation internationale par un Directoire Suprême, dont les membres au nombre de sept sont pris à tour de rôle dans les Suprêmes Conseils, Grands Orients et grandes Loges des divers pays. Le fonctionnement a lieu par un roulement particulièrement réglementé.

Quatre chefs des grands Centres directoriaux sont installés en permanence et *ad vitam* ; ils relèvent du directoire Suprême, et centralisent, pour les lui transmettre, toutes les communications importantes.

Les quatre grands Centres Directeurs sont : à Naples pour l'Europe ; à Calcutta pour l'Asie et l'Afrique ; à Washington pour l'Amérique du Nord ; à Montevideo pour l'Amérique du sud.

En dehors de ces quatre grands Centres Directeurs, il existe deux organisations d'un ordre spécial. *L'une de ces organisations réside à Charleston sous la direction d'un Grand Maître, dépositaire des Rites et de la Doctrine secrète. Souverain P. (Pontife) du R. S. (Rite Suprême), chargé de gouverner avec sagesse les Suprêmes Conseils de la*

confédération franc- maçonnique universelle.

La seconde organisation est chargée de l'action politique. Le siège de cette organisation est à Rome sous la direction du F.: Adriano Lemmi, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil d'Italie. »

L'année suivante, par son élection frauduleuse du 20 septembre, l'enjuivé et escroc Adriano Lemmi devenait Grand Maître dépositaire des Rites et de la doctrine Luciférienne, Souverain Pontife du Rite Suprême et, en conséquence de cette élection, le Directoire Dogmatique était transféré de Charleston à Rome, au palais Borghèse, en face du Vatican !!!

A la page 346, tome 1^{er}, du *Diable au XIXe siècle*, le Dr Bataille, après avoir décrit les grottes

San Miguel, à Gibraltar, mentionnées sur la plupart des guides de poche vendus aux touristes, et après avoir raconté comment il y pénétra et les visita, ajoutait :

« Si cette excursion tente quelqu'un de nos lecteurs, il lui sera facile de le faire. Je recommande avant tout la prudence : ne pas flâner en ville, ne pas s'y faire remarquer ; se mettre immédiatement en rapport avec un guide et demander à visiter les grottes San-Miguel que tous connaissent : une fois dans les grottes, bien se conformer à mon itinéraire, qui est d'une exactitude absolue ; se munir d'une canne à rallonge, pourvue d'un crochet, pour faire l'échelle de corde qui est au bord de la niche, entrée du couloir secret ; éteindre sa torche, quand on sera à la porte de fer, et ne pas la rallumer, bien entendu, une fois la porte refermée ; se glisser lentement et à plat ventre dans le couloir, dès que l'on apercevra le feu des forges ; on pourra arriver ainsi jusqu'à la plate-forme, et de là on distinguera très bien les premiers ateliers et leurs ouvriers au travail ; mais il ne faudra pas songer à aller plus loin, même en étant armé de plusieurs revolvers chargés. »

Depuis les révélations du Dr Bataille l'accès des grottes (mentionnées aussi à la page 728, tome Ier, de la *Nouvelle Géographie Universelle* d'Elisée Reclus, Hachette, Paris, 1875) San- Miguel est formellement interdit. Il est défendu du côté de la Tour du Diable et du côté de la maison du Gouverneur de Gibraltar par de fortes palissades au pied desquelles des factionnaires anglais montent jour et nuit la garde, sous prétexte que ces cavités font partie maintenant du terrain militaire !!! La Reine Victoria a un ambassadeur francophone à Paris, lord Dufferin, nous le mettons dans l'impossibilité de nous démentir et nous déclarons que cette partie de la presqu'île ne peut plus être visitée par les... touristes.

A peine avons-nous achevé la série de conférences anti-maçonniques dont nous avons eu l'honneur d'être chargé en Italie, que notre compagnon de route, Président de l'une des Sections de province de l'Union anti-maçonnique de France, nous quittait brusquement à Rome, sous prétexte de se rendre en Algérie, via Marseille. Ce cher ami nourrissait en son cœur un projet qu'il voulait exécuter en dépit de tous les obstacles ; il tenait à passer de la côte africaine à la péninsule hispanique et à gagner Gibraltar. C'est ce qu'il fit.

Dès son arrivée sur cette portion du territoire britannique, il accomplit les formalités auxquelles sont soumis tous les étrangers et sollicita de l'autorité militaire l'autorisation nécessaire pour avoir la liberté *relative* de ses mouvements. Il se présenta donc, en compagnie d'un jeune anglais de Manchester, G. S. Lancashire, à l'officier chargé de la délivrance du permis de circulation. Sir Lancashire traduisit, du français en anglais et réciproquement, les demandes et réponses échangées.

L'officier s'empessa de déférer au désir formulé par les deux visiteurs et apposa sa griffe sur une autorisation générale. Le dialogue suivant s'établit alors :

- _ Nous pouvons, avec cette pièce, visiter les galeries ?
- _ Parfaitement.
- _ Et les grottes ?
- _ Les grottes !!!
- _ Oui ! Les grottes San-Miguel !!
- _ Grottes San-Miguel !!! Connais pas ! (*I do not know.*)
- _ Il y a quatre ans que monsieur (notre ami, qui plaidait le faux pour savoir le vrai) a pu les parcourir!

_ Ah !... (Après un instant de réflexion) je suis ici depuis trois ans seulement et n'ai jamais eu de permission à octroyer à leur sujet.

Sir Lancashire, qui feuilletait son *vade-mecum*, montra à son interlocuteur que les grottes San- Miguel figurent bien au nombre des curiosités indiquées dans l'ouvrage. Pas de réponse.

Pour en finir, l'officier remet la permission signée précédemment, en accompagnant ce mouvement d'un geste indiquant qu'il fallait prendre congé.

A peine sorti du bureau, notre ami interroge le vieux guide en chair et en os, qu'il avait choisi pour l'accompagner, et lui dit :

_ Vous devez connaître les grottes de San-Miguel ?

_ Oui ! Oui ! J'y ai conduit autrefois des touristes comme vous.

Aujourd'hui, c'est défendu !... Elles ne referment, du reste, rien de bien curieux...

Ce guide aurait-il eu un mot d'ordre ? Ou a-t-il cru prudent de se taire comme ceux de ses semblables dont parle le Dr Bataille à la page 522, tome Ier.

En désespoir de cause, notre ami, avec son compagnon et le guide, entra sur le terrain militaire après avoir été soumis au corps de garde à quelques formalités. Selon la consigne, on leur donna

un artilleur pour les accompagner, les surveiller
pendant la

visite du rocher, leur
interdire

certains passages, toujours sous prétexte de fortification, leur défendre de photographier, dessiner, faire le moindre croquis. Jumelles, appareils d'optique, etc., sont consignés au corps de garde. (Ainsi, l'on consigne même les lunettes d'approche ! Elles ne peuvent, pourtant, pas servir à prendre des photographies.)

On grimpa par des chemins creux taillés dans le roc, conduisant à la première galerie, garnie de pièces d'artillerie. Avant d'arriver au bout de ce couloir, on aperçoit, à droite, un boyau montant, c'est celui qui mène à la deuxième galerie, que l'artilleur montra aux touristes lorsqu'ils furent parvenus à l'embrasement du dernier canon du premier étage.

En revenant sur ces pas, et pendant que sir Lancashire et le guide causaient avec l'artilleur, notre ami feignit de se tromper, tourna à gauche et s'engagea dans le boyau qui eût dû lui donner accès à la deuxième galerie et aussi au plateau. A cinquante mètres de l'entrée, il aperçut, en effet, le jour ; mais il vint se heurter contre une solide palissade, construite par le génie et faite de solides madras goudronnés. Pas de porte !! Et cependant, depuis Gibraltar, on

aperçoit, sur le plateau, masqué maintenant en partie à l'aide de travaux de

maçonnerie, des
factionnaires anglais montant la garde avec des
fusils !!

Peut-être pourrait-on essayer de pénétrer encore les grottes San-Miguel par le bord de la mer. Il faudrait contourner le rocher à pic ou les barrières à l'aide d'embarcation louée aux pêcheurs qui demeurent vers la plage Garrabo ; mais une expédition de ce genre nécessiterait la présence de plusieurs personnes bien déterminées.

Donc, des changements notables et significatifs ont eu lieu à Gibraltar depuis l'apparition du *Diabole au XIXe siècle*, et l'Angleterre cache avec un soin encore plus jaloux et minutieux que jamais, aux regards des profanes, ces antres maudits où a été fabriquée, par exemple, la célèbre flèche de fer qui sert de plume au triangle de Malte.

A. de la Rive.

II. La secte maçonnique redouble ses efforts et semble marquer des points

1. Miss Vaughan et M. Margiotta.⁷¹

Nos lecteurs ont certainement remarqué que, depuis assez longtemps, nous avons fait le silence sur M. Margiotta ; notre abstention a pu paraître surprenante à quelques-uns, mais aujourd'hui chacun comprendra combien nous avons eu raison d'adopter cette ligne de

conduite. Nous savions, en effet, quelle singulière attitude M. Margiotta avait prise depuis la conversion de Miss Diana Vaughan ; nous savions à quels honteux dénigrement il se livrait à l'égard de celle qu'il avait portée aux nues auparavant. C'est pourquoi, la prudence nous ordonnait de rester dans l'expectative.

Ce qui vient d'arriver était fatal : après avoir patienté pendant toute une année, la vaillante convertie a jugé que son honneur lui commandait de mettre un terme à ces misérables calomnies, colportées sous le manteau et qui visaient son œuvre anti-maçonnique au travers de sa personnalité.

Sous le titre : « La grande manœuvre », Miss Diana Vaughan a donc publié, dans le fascicule n° 10 de ses *Mémoires*, paru en juin, un article devenu nécessaire ; nous nous faisons un devoir de le reproduire in-extenso.

« Dans l'annexe du 4^e fascicule des *Mémoires*, j'ai cité cinq manœuvres contre la manifestation de la vérité. Trois d'entre elles me visaient directement. Les deux premières, d'origine différente, tendaient à me faire passer pour folle ou hallucinée tout au moins : j'excuse M. Le Chartier, catholique qui ne me connaît point et me combattait par un faux raisonnement que j'ai réfuté ; je n'ai pas à excuser le F. Eugène Mayer, qui savait à quoi s'en tenir sur l'entière mauvaise foi du rédacteur dont il publiait l'article injurieux, au moment même de ma

conversion. Quant à la farce de Moïse Lid-Nazareth, elle ne prêtait qu'au rire.

Une des deux autres manœuvres a été criminelle : elle a coûté la vie au comte Luigi Ferrari ; elle prouve quel sort m'est réservé, si je me laissais découvrir par les limiers de la secte.

⁷¹ Article de la *Revue Mensuelle*, 1896.

Le crime de Bimini a été ordonné par le palais Borghèse ; cela ne fait pour moi aucun doute, et l'assassin, instrument peut-être inconscient, a servi la vengeance maçonnique. Je l'établirai dans mon volume sur Crispi ; les lecteurs, j'en suis sûre, partageront ma conviction.

Faut-il voir au palais Borghèse, aussi, l'inspiration de l'abominable trame qui m'a été récemment dénoncée, et qui est, certainement, la plus odieuse manœuvre directe contre moi ? Je ne le crois point, quoique d'autres l'aient pensé. Je ne manque pas d'expérience ; j'ai été en mesure d'étudier les caractères ; chrétienne, je veux être indulgente à qui m'afflige. Non, la manœuvre que je démasquerai n'a pas Lemmi pour inspireur. C'est le démon du dépit qui l'a suggérée au malheureux homme qui s'en est rendu coupable.

Il s'agit d'une accusation épouvantable ; la gravité du cas est extrême. C'est avec un indicible serrement de cœur que je me suis décidée à parler, attaquée, par une sourde calomnie, chuchotée des uns aux autres, dans ce que j'ai de plus cher au monde, après ma foi.

Poignante fut ma douleur, quand me parvint le premier écho du raconter indigne. Ce n'était pas le lâche on-dit, toujours insaisissable, parce que vague et anonyme ; ce n'était plus l'insolente goujaterie du Fréchette, de Montréal, à qui j'ai dédaigné de répondre : c'était l'affirmation nette d'un fait précis, hardiment émise par un homme connu.

On n'imprimait pas la chose, certes. Ces choses-là se colportent, s'écrivent dans des lettres plus ou moins confidentielles : les fanfarons qui inventent de telles accusations ne leur donnent pas le jour de la publicité ; il leur faut la pénombre d'une mise en circulation suffisamment discrète et indiscreète tout à la fois.

L'homme qui répand autour de lui cette bave venimeuse ? Le chevalier qui essaie de salir une femme ? Oh ! Je ne crains pas de le nommer, parce que sa délirante vantardise est injustifiable et ne repose sur rien, absolument rien ; parce que je défie quiconque, même dans le camp de Lucifer, d'apporter contre moi le témoignage de la moindre incorrection, du plus léger laisser-aller prêtant à l'équivoque.

Ce chevalier de l'outrage à l'honneur féminin, c'est un ex-haut-maçon, c'est M.

Domenico

Margiotta.

Quand j'ai su quelle honte m'était attribuée, je n'ai point senti la colère m'envahir ; c'était trop même pour une immédiate révolte. Mais mon cœur a eu un déchirement atroce ; j'ai été consternée, anéantie, et j'ai pleuré... Oh ! Mon Dieu, la voilà donc, cette cruelle épreuve, mille fois méritée par ma folle haine d'autrefois ! Que votre sainte volonté soit faite ; car mes blasphèmes de palladiste firent couler les larmes de vos virginales créatures ; il est terrible, le châtiment ; mais, ô mon Dieu, que votre nom soit béni !...

Puis, le coup reçu, il m'a semblé que mon devoir était de panser la blessure... Et encore : était-ce bien possible qu'une telle calomnie eût osé se produire ?... Oh ! Que d'hésitations avant de demander à des amis confirmations du navrant écho ! Quelle difficulté morale pour la demande ! Vingt fois, j'ai laissé la plume... Mais ne pas être fixée d'une façon certaine, c'était prolonger et augmenter ma torture. On ne raisonne

plus, quand un doute de cette espèce vous tenaille ; on perd la tête. J'écrivis, suppliante, réclamant la vérité, toute la vérité... Les propos me déshonorant se tenaient, se répétaient, et l'auteur de l'affreuse calomnie se pavanait dans l'impunité, multipliant les anecdotes où, Juvénal vengeur, il me faisait jouer le rôle d'une ménade ; et comment ne pas croire, puisqu'il affirmait avec audace « savoir par lui-même, et mieux que personne, à quoi s'en tenir !... »

Et les témoins auriculaires de tels propos étaient personnages dont la parole fait autorité : un des plus estimés représentants de la vieille noblesse de France, et le révérend supérieur d'une maison d'un des plus importants ordres religieux, sans compter d'autres, très honorables aussi, mais qui avaient eu le raconter de seconde main.

Alors, je perdis complètement la tête. Un moment, j'envisageai la situation, à la mode américaine : les preuves de la calomnie étant entre mes mains, j'allais tenter une action judiciaire pour obtenir réparation ; mes amis me retinrent, en m'assurant qu'en France ces choses-là sont traitées à la légère, et que le succès d'un procès semblable n'effacerait pas les doutes injurieux.

Je n'avais plus qu'à dévorer l'outrage dans le silence.

La chrétienne reprit le dessus. Ah ! Que j'ai souffert !...

Mais voici que la calomnie, continuant son chemin dans l'ombre, a pris une nouvelle forme ;

et, cette fois, mieux informée encore qu'au début de cette douloureuse enquête, je sais que le mensong est avec une perfidie telle que, sauf un petit nombre d'amis, ceux e présenté qui

reçoivent la confiance en sont tout déconcertés.

La manœuvre n'atteint pas seulement mon honneur de femme ; c'est mon œuvre de réparation elle-même qu'elle tend à détruire, ce sont mes révélations mêmes qu'elle veut ruiner de fond en comble. La question change donc d'aspect. Je ne puis tolérer cela ; et quoiqu'il m'en coûte, me taire plus longtemps serait manquer à tous mes devoirs.

Je vais droit à l'abominable accusation. Voici la thèse imaginée par M. Domenico Margiotta :

« La Diana Vaughan que j'ai connue en 1889, à Naples, et pour laquelle il n'y eut jamais aucune exception à la règle du Pastos, est toujours chez les palladistes ; l'histoire de sa conversion n'est qu'une mystification pour leurrer les catholiques. La Diana Vaughan qui écrit les *Mémoires d'une ex-palladiste*, la *Neuvaine Eucharistique*, etc., et qui annonce le 33^e *Crispi*, est une fausse Diana Vaughan. Je la mets au défi de se montrer ; car ceux qui se servent du nom de la grande maîtresse de New-York ne pourraient exhiber qu'une aventurière, et immédiatement je la convainrais d'imposture. Quant vraie Diana Vaughan, il lui est à la est

indifférent que cette comédie se joue ; elle est la première à en rire. Elle diabolise plus que jamais dans les Triangles. Elle a fait sa paix avec Lemmi. »

J'avoue que je ne me serais jamais attendue à une manœuvre aussi machiavélique. L'homme qui a imaginé cette machine de guerre, pour empêcher mes révélations de porter, n'est pas le premier venu. Il est certain que l'assertion est tellement audacieuse, que ceux devant qui elle est émise ne savent plus que penser.

Pourquoi donc M. Margiotta a-t-il recours contre moi à des procédés indignes d'un galant homme ? Pourquoi me scinde-t-il en deux personnes, l'une qu'il couvre de boue, l'autre qu'il transforme en mystificatrice ! Pourquoi cette campagne à coups de calomnies souterraines, qui a tout le caractère d'une haine personnelle, ayant brusquement éclaté ?...

Me garde-t-il rancune des lignes que je lui ai consacrées dans le *Palladium*, alors que, plongée encore dans l'erreur, je lui

montrai quelque dureté de langage ? Les ecclésiastiques, qui possèdent les numéros du *Palladium*, reconnaîtront que je ne blâmai pas le converti, mais le manque de franchise dont il usa à mon égard au moment de sa conversion. Mon blâme était celui d'une ancienne amie, sévère peut-être, mais toujours courtoise, répugnant à la constatation d'un acte de duplicité.

Non, ce n'est point de mon article que M. Margiotta m'en a voulu. Il y a autre chose.

D'abord, la vérité sur mes relations avec M. Margiotta. Il m'est pénible d'être obligée de descendre à de telles explications ; mais une calomnie, de la nature de celle que ce malheureux égaré ose répandre, a besoin d'être broyée sous le talon. Se dérober en présence d'une vipère peut convenir aux trembleurs ; ce n'est pas mon fait : la vipère continuerait à me poursuivre ; j'aime mieux lui faire face et lui écraser la tête.

Mes relations avec M. Margiotta, je ne les nie point. On va voir à quoi elles se réduisent. Une entrevue d'une heure et demie, tout au plus ; je ne dis pas un tête à tête. Une correspondance,

assez longtemps échangée ; oh ! bien simple, et sans la moindre pensée répréhensible. Entre l'entrevue et la correspondance, plus de quatre ans écoulés.

L'entrevue date de 1889, lors de la mission qu'Albert Pike me confia en Europe. Après Paris et la France, je passai en Italie ; je poussai jusqu'à Naples, pour me rendre ensuite à Malte ; ce voyage est déjà bien connu. Or, à Naples, je ne visitais aucun triangle ; je voulais demeurer touriste. Bovio et Cosma Panunzi tinrent absolument à me présenter plusieurs Frères, qui, ayant appris mon passage, désiraient à toute force me voir. Je me plaignais un peu de ce que le secret de mon incognito n'avait pas été mieux gardé ; enfin, j'accédai à ce désir qui m'honorait. Les

Frères étant nombreux, j'accordai deux réceptions, à l'hôtel ; un thé et une assez longue causerie, chaque fois ; bonjour, bonsoir, échange de politesses. M. Margiotta me rappela plus tard qu'il était un des Frères italiens qui m'avaient été présentés par Bovio et Panunzi ; peut-être lui ai-je donné une poignée de main. Il a mieux eu mon souvenir que moi le sien ; car, lorsque je vis sa photographie dans les *Ricordi di un Trentatrè* (1895), elle ne me donna pas l'impression d'une physionomie connue. C'est dire si la connaissance avait été faite de façon vague, six ans auparavant ! Donc, le F. . Domenico Margiotta n'a jamais assisté à une tenue triangulaire ou se trouvait la S. . Diana Vaughan ; à l'hôtel, le premier soir ou le second, M. Margiotta m'a fait, avec d'autres personnes, le plaisir d'accepter une tasse de thé. C'est tout.

Après l'élection frauduleuse de Lemmi, M. Margiotta m'a écrit à Londres, et ailleurs aussi, si j'ai bonne mémoire. Il a été un de mes correspondants, pendant la rébellion contre les scrutins du palais Borghèse. Il appartenait à la Fédération des Suprêmes Conseils écossais dissidents. Tout notre échange de lettres n'a trait qu'à la lutte contre Lemmi, il m'a transmis la délibération du Suprême Conseil de Palerme, qui me nommait grande-maîtresse d'honneur de la Fédération dissidente. Je crois qu'il est un de ceux (lui ou Paolo Figlia) à qui j'envoyais alors, de Florence, l'avis de ma démission, à la suite de l'acceptation du compromis Findel. Voilà nos premières correspondances.

Quand il prépara son volume *Adriano Lemmi*, un de nos amis communs, que je connaissais plus particulièrement, me sollicita pour lui obtenir la communication de quelques documents ; cet ami en avait déjà recueilli plusieurs, et non les moins importants. C'est en parcourant les épreuves, qu'on me fit tenir, que j'appris la conversion de M. Margiotta. Le manuscrit des passages me concernant me fut soumis, toujours par intermédiaires ; car déjà une grande prudence était de première nécessité. Je fis des observations sur l'exagération de certains éloges qui me déplaisaient ; je raturai et annotai en divers endroits le manuscrit de M. Margiotta : mais alors il était pris d'un bel enthousiasme non seulement pour mon caractère, mais aussi pour ma personne ; des passages, que je biffai, étaient de véritables déclarations. Une vieille dame, protestante, de mes amies, en lisant cette prose enflammée, me dit : « Petite, il souhaite ta conversion, afin de te demander en mariage. » Tout ceci me fit assez rire.

Le volume parut. Goblet d'Alviella partit en guerre contre M. Margiotta et nia, avec un aplomb superbe, le Palladisme, dont il est grand-maître provincial et l'un des membres Sérénissime Grand Collège. C'est alors que M. Margiotta lui porta, à mon instigation, le fameux triple défi, sanctionné par l'offre d'un dépôt de 30 000 francs. Un jury d'honneur devait examiner les preuves pour ou contre à produire de part et d'autre. Je fis savoir à M. Margiotta que les 30 00 francs représentant son enjeu

seraient immédiatement à sa disposition, si Goblet d'Alviella acceptait l'épreuve, et je lui promis d'être avec lui à Bruxelles pour confondre l'audacieux négateur. Goblet, me sentant derrière M. Margiotta, recula.

A l'époque des tremblements de terre de Calabre, je vins en Italie. Tout en agissant prudemment, je fis mon devoir, selon la latitude de mes ressources. J'étais à Naples, lorsque je reçus une lettre de M. Margiotta ; il me racontait, entre autres choses, qu'un palais qu'il possédait à Palmi, le palais de ses ancêtres, s'était écroulé, et il me priait de lui en payer la

reconstruction, ou, tout au moins, de lui servir la bagatelle d'une centaine de mille francs. Le palais, informations prises, était une maisonnette quelconque, avec un pharmacien pour seul locataire, et la maison n'était pas endommagée outre mesure. Je trouvai la demande... indiscreète, et je le fis comprendre. Nos relations en restèrent là.

J'ai dit la vérité, dans toute sa simplicité. Je crois que la grande manœuvre, imaginée par le démon du dépit, avortera ainsi. Maintenant, si quelques-uns préfèrent croire M. Margiotta, ma foi n'en sera pas troublée, mon zèle de néophyte n'en sera pas ralenti, ma prudence n'en sera pas diminuée ; au contraire !

« Aime Dieu, et va ton chemin », selon la devise de mes vaillants amis, les catholiques du Canada

Diana Vaughan (4 juin 1896). » [...]

Notre avis est que M. Margiotta aurait agi en reconnaissant ses torts, qui sont incontestables, et en demandant humblement pardon à celle qu'il a calomniée de la façon la plus odieuse et la plus indigne.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, à notre connaissance, qu'il s'est vanté d'avoir eu des relations autres que celles d'une simple soirée passée en compagnie de plusieurs personnes et d'une correspondance de pure politique maçonnique. Quand il vint à Paris, l'an dernier, vers l'époque

du grand pèlerinage national à Lourdes, nous lui répétâmes les propos qui lui étaient prêtés et

dont nous avons eu nous-mêmes l'écho, à la rédaction de la *Revue Mensuelle*. M. Margiotta se montra alors violemment courroucé contre ceux qui, disait-il, mettaient dans sa bouche des propos qu'il n'avait jamais tenus ; il nous déclara que ces accusations, visant l'honneur d'une personne pour laquelle il avait le plus grand respect, étaient un artifice abominable pour lui nuire, à lui, en même temps qu'à elle ; il nous réitéra l'affirmation qu'à Naples, lorsqu'il connut Miss Vaughan, tous les hauts-maçons italiens et lui-même la savaient dans des conditions exceptionnelles et gardaient vis-à-vis d'elle la réserve toute naturelle qui d'ailleurs s'imposait à eux. Enfin, pour mieux nous convaincre, et alors que nous lui demandions rien autre que sa parole d'honnête homme, M. Margiotta nous jura, « par tout ce qu'il avait de plus sacré », etc., etc., que jamais il n'avait dit ce qu'on nous avait répété.

A quelque temps de là, nous apprenions que M. Margiotta continuait de plus belle, aussi souvent qu'il en avait l'occasion, à essayer de salir la réputation de Miss Diana Vaughan. Un de nos amis, ecclésiastique du diocèse de Paris, nous mit sous les yeux une lettre qu'il avait reçue d'un ecclésiastique du diocèse de Grenoble ; ce vénérable prêtre faisait part d'une conversation qu'il avait eue avec M. Margiotta au sujet de Miss Vaughan et témoignait sa profonde surprise en ayant entendu celui-ci affirmer, comme un homme sachant à quoi s'en tenir par lui-même, que la célèbre convertie était loin d'être pure, comme on le croyait. Un autre de nos amis, témoin auriculaire direct, nous rapporta un propos de la dernière grossièreté et constituant le plus violent outrage qui pût être fait à une femme, même de mœurs légères. Un troisième nous

rapporta la conversation suivante : M. Margiotta, mis en demeure d'expliquer pourquoi ses dires étaient en contradiction avec ses écrits, avait répondu : « Que voulez-vous ? C'est la mode d'en faire une vertu ! J'ai célébré, comme tout les autres, sa pureté ; ça fait plaisir aux catholiques ! Mais tous les hauts-maçons de Naples, moi compris, nous savons qu'elle est une hystérique insatiable. »

Bien que ces outrages ne puissent atteindre Miss Vaughan, nous la prions néanmoins de nous excuser si nous en donnons un aperçu. Dans un de ses derniers volumes, M. Margiotta a osé prendre à partie la *Revue Mensuelle*, en l'accusant de ne plus annoncer ses nouveaux ouvrages,

par intérêt de boutique⁷² ; il était indispensable que nous fassions connaître à nos lecteurs la raison de notre silence, et ceci fera comprendre à tous combien cette raison était majeure. Au surplus, une lettre que M. Margiotta a eu l'audace de nous adresser, que nous nous sommes fait un devoir de communiquer à la vaillante convertie et dont on va lire quelques extraits, prouvera qu'il était nécessaire d'en venir à des explications publiques, et d'en finir en une seule et bonne fois. Miss Vaughan, méprisant absolument ces injures, nous a fait savoir que son avis était aussi qu'il importait d'aller jusqu'au bout, et que, quant à elle, ne revenant pas sur ce qu'elle a écrit au sujet de cette question pénible, elle répondrait dans nos colonnes, à la lettre dont il s'agit, mais principalement sur le fait de savoir s'il n'y a qu'une Diana Vaughan ou s'il y en a deux, ainsi que M. Margiotta le soutient.

Tout d'abord, nous reproduisons une circulaire que M. Margiotta a envoyé à un grand nombre de journaux et dont nous avons reçu un exemplaire. C'est la réponse publique de l'ex-haut-maçon italien à l'article de Miss Vaughan et à celui de la *Vera Roma* ; cela est intitulé « A propos d'une polémique ».

Voici intégralement cette réponse :

« Les insinuations malveillantes de la *Vera Roma* et des *Mémoires* ne réussiront pas à me faire sortir du calme, ni de la ligne de conduite que m'a dicté Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Grenoble, avec cette sagesse qui est la caractéristique de ses conseils. Je relève uniquement de ma conscience et ne dois compte de mes actes ou de mes aspirations qu'à Dieu qui me voit et me juge.

C'est pourquoi je ne prête qu'une médiocre attention aux phrases que la *Vera Roma* me dédie, dans le goût de celle-ci : « En attendant, mettons-nous en garde. » La signification de ces quelques mots est assez peu voilée pour trahir de prime abord à quel parti pris contre moi leur auteur a obéi en les écrivant et de combien de mauvaise foi il a dû s'inspirer pour essayer de faire naître à mon encontre le doute dans les esprits de ses lecteurs.

Je les retourne, ces insinuations, pour ce qu'elles valent, à ceux qui en ont eu la paternité. Qu'il leur suffise de savoir, en deux mots, que je ne suis pas homme à double face, que revenu à dieu je reste à Dieu et que, au lendemain des combats que j'ai livrés à la secte diabolique des Francs-Maçons, combats que je soutiendrai encore sans trêve ni merci, comme sans peur et sans reproche, je ne me sens, grâce au ciel, pas la moindre affection à subir les influences des

Nathan, des Bovio, des Lemmi, des Crispi, d'autres gens *ejusdem farinae* que je
et déteste

cordialement, non point en tant qu'hommes, mais parce qu'ils sont les ennemis du bien, du beau et de la vérité dont le Vatican est le véritable foyer. Que la *Vera Roma* calme ses craintes et descende donc de faction : Je ne capitulerai jamais devant les apôtres du Luciférianisme !

Du reste, à la suite de ces petites taquineries qui trouveraient mieux leur place ailleurs que dans les estimables feuilles que j'ai citées, j'ai par une lettre recommandée ouvert mon cœur à l'Eminentissime Cardinal Parocchi, Vicaire Général de Sa Sainteté : que la *Vera Roma* se le dise !

Qu'on veuille bien remarquer que je parle ici sans amertume et que je veux pas même (ce serait pourtant – humainement – mon droit) faire au journal de Rome non plus

⁷² « Comment se fait-il que telle grande Revue, qui fut fondé dans un but de large propagande anti-maçonnique, soit devenue une misérable coterie, une toute petite église, exclusivement destinée à abriter les élucubrations de l'éditeur, et des deux ou trois rédacteurs qui l'exploitent ? N'y a-t-il au monde d'autres œuvres, dignes d'être signalées, que celles qui sont faites avec l'assentiment ou la collaboration de l'un de ses rédacteurs ou qui sortent de l'officine de son éditeur ? La question de boutique, le coup du juif doivent-ils donc devenir la seule explication de certaines campagnes de presse ? Mon Dieu ! Je ne demande pas qu'on ne dise que du bien de mes ouvrages ; mais qu'on dise ce qu'on en pense, loyalement. » (*Le Culte de la Nature*, par Domenico Margiotta, page 261.)

un grief des soupçons qu'ils ont osé formuler contre la sincérité de l'auteur d'*Adriano Lemmi*, du *Palladisme*, du *Culte de la Nature* et de l'*Armée de Satan*. La pusillanimité n'a rien à voir dans mon extrême réserve d'aujourd'hui : je n'obéis qu'au louable désir de ne pas faire le jeu de la Franc-Maçonnerie, qui ne demanderait pas mieux que de voir les anti-maçons s'entre-dévorer

Quant à l'honorable auteur des *Mémoires*, qu'il soit assez aimable pour se rappeler qu'en pays civilisés un homme ne rompt pas des lances avec une femme et que, si ma religion pouvait me permettre quelque mépris à l'égard d'autrui, je le réserverais tout entier pour les braves qui se tiennent prudemment cachés derrière elle.

J'ai dit et brisé ma plume pour ne répondre désormais que par un silence dédaigneux aux insinuations de la malveillance ou de la jalousie.

Grenoble, le 5 juillet 1896.

Le Chevalier Domenico Margiotta. »

Il va s'en dire que nous sommes au nombre des « braves » dont il est question dans l'avant-dernier alinéa qu'on vient de lire.

Miss Vaughan pourrait, cependant, attester que ce n'est pas par nous, le premier, qu'elle a appris les outrageants propos tenus par M. Margiotta contre son honneur ; mais lorsqu'elle nous a interrogé sur ce que nous savions, nous n'avons pas cru devoir lui cacher la triste vérité. On verra tout à l'heure si ce qui arrive aujourd'hui fait « le jeu de la Franc-Maçonnerie ».

Jusqu'au moment où nous n'avons plus eu aucun doute sur l'odieuse campagne de dénigrement entreprise contre une femme, respectée par tous, même au temps de son erreur, nous avons vu en M. Margiotta un ami, et nous l'avons traité en ami. Il écrit qu'il gardera désormais le silence, dans ce qu'il appelle une polémique ; ce silence sera sage. En effet, il lui serait impossible d'établir que nous ne sommes pas comporté vis-à-vis de lui comme le meilleur des confrères, de toutes les façons, à tous les points de vue. Nous avons été bien récompensé ! Avant les insultes d'aujourd'hui, nous avons eu le dénigrement, nous aussi ; M. Margiotta (tout finit par se savoir) n'a rien négligé pour nous nuire auprès des personnes mêmes à qui nous l'avions recommandé.

Toutefois, nous ne voulons pas nous mettre en cause dans cette grave affaire, si ce n'est pour prendre la responsabilité de tout ce qui s'imprime dans ce numéro à ce sujet. Mais que M. Margiotta se tienne bien ceci pour dit, et qu'il comprenne que nous pesons tous nos mots et qu'aujourd'hui nous savons tout, absolument tout ce qu'il a entrepris dans l'ombre contre nous-même. Nous lui disons donc : « Puisqu'après l'article de Miss Diana Vaughan, vous n'avez pas senti que vous ne deviez vous en prendre qu'à vous-même de ce qui vous arrivait, puisqu'après cet article si modéré et si digne, eu égard à vos inqualifiables outrages, vous n'avez pas eu le

sentiment de la situation que vos abominables calomnies vous ont créée, situation qui vous commandait d'implorer votre pardon en toute humilité et de vous faire oublier pendant quelque temps, aujourd'hui il est trop tard. Votre insolente lettre du 15 juin, que vous avez eu soin de distribuer en plusieurs copies, sera votre condamnation. Vous

nous avez mis dans la nécessité de la communiquer à notre respectable amie. Il en résultera, non une joie pour la Franc- Maçonnerie, mais un nouveau service que Miss Diana Vaughan va rendre à l'Eglise ; car, pour la guerre à la secte, il ne faut pas des gens à double face, et maintenant vous n'avez plus qu'à disparaître dans une Trappe et y faire pénitence, selon le conseil charitable que vous donne celle que vous avez traînée dans la boue.

Léo Taxil.

Nous passons la plume à notre éminente collaboratrice, et, loin de nous abriter derrière elle, nous déclarons la couvrir de notre entière responsabilité, pour le cas où M. Margiotta prétendrait que ce qui va être révélé est du domaine de la vie privée.

Nous soutenons qu'il s'agit d'une question d'intérêt public ; que tout ce qui suit a trait à la position publique prise par M. Margiotta. Néanmoins, nous acceptons toutes les responsabilités, nous le répétons.

L. T.

« Monsieur le directeur de la *Revue*

Mensuelle, M. Margiotta dit dans sa lettre du 15 juin à M. Léo

Taxil :

« Je ne reviens pas de mon étonnement en lisant l'article superlativement stupide, méchant, hypocrite et plein de faussetés que votre amie Diana Vaughan vient de me consacrer dans le n°

10 de ses *Mémoires*. J'aurais voulu mettre tout de suite le feu aux poudres ; mais le plus saint, le plus savant, le plus vénérable des ecclésiastiques que je connais, a bien voulu aussi que j'adresse, à celle qui m'a attaqué d'une manière si canaille, une lettre aimable. Pour ne pas faire de la peine à ce saint homme que je vénère, j'ai obéi. Mais que la Diana Vaughan et tous ceux

qui la poussent contre moi, dans des buts intéressés et par jalousie, sachent que je suis prêt à

tout !

»

Voici la lettre *aimable*, reniée par son auteur, cinq jours après l'avoir écrite :

« Grenoble, le 10 juin

1896. Mademoiselle Diana Vaughan,

Tout le monde sait que Dieu vous a arrachée à Satan et envoyée sur la terre de France, pour servir la cause de l'Eglise catholique.

Dans sa bonté, le Seigneur en a agi de même envers moi. Il m'a fait voir l'erreur où j'étais, m'a ramené à son service ; et je combats en France pour le Christ et son Eglise.

Croyez-moi, Miss : faisons l'œuvre qui nous est confiée, et n'écoutons pas ceux qui divisent, en cherchant leurs propres intérêts.

Si Dieu vous a fait la grâce de conserver un trésor que la plupart de vos compagnes ont perdu, gardez-le humblement, ce trésor, et abritez-le dans un cloître.

Réparons le passé par un travail d'apôtre : prenons garde aux embûches du démon, et méfions-nous de tous ceux qui sèment la discorde par ses inspirations perfides.

Je vous salue in

Christo. Domenico

Margiotta. »

J'ai souligné une phrase de dix-neuf mots. Elle n'était pas soulignée dans la lettre *aimable*. La lettre *aimable* n'aurait pas, sans doute, été écrite avec cette tournure de phrase, si M. Margiotta

ne s'était pas trouvé lié par

confidences calomnieuses, vis-à-vis du saint

ecclésiastique devant qui il écrivait. Mais

passons.

Je reviens à la lettre du 15 juin, celle où M. Margiotta écrit sans contrainte, celle qui est sa vraie lettre.

M. Margiotta écrit là :

« Provoqué lâchement par la presse, je suis en état de légitime défense ; et je me

défendrai par la presse, non en nigaud, mais en produisant des documents authentiques. Tant-pis si toute la baraque s'écroulera ! Tant-pis si tout le travail de plusieurs années sera réduit en poussière ! Tant-pis s'il arrivera des scandales épouvantables, qui mettront en émoi toutes les classes de la société ! Ce ne sera pas ma faute ! Ce n'est pas moi qui les aurai provoqué par la presse. »

Brrrou ! Voilà qui donne frisson...

Remettons-nous un peu, cependant, et disons que : 1° j'ai gardé le silence, tant que mon honneur de femme a été l'objet des outrages de M. Margiotta ; 2° la principale cause déterminante de mon article a été un doute public, émis sur mon identité par un journal catholique de *Grenoble* ; je n'ai pu qu'y voir un écho des bruits semés par M. Margiotta sur l'existence de deux Diana Vaughan, la Diana convertie étant la fausse.

Notons que M. Margiotta se dit *provoqué* !...

Suivent : de longues et diffuses attaques contre un écrivain catholique, très hautement estimé et à bon droit. C'est M. de la Rive. Il a les injures de M. Margiotta ; toutes mes félicitations.

« Mais revenons à Diana Vaughan, écrit le futur démolisseur de barques. Dans l'article que votre amie Diana a fait contre moi, elle s'est trahie. Il suffit de le lire, pour avoir la conviction que votre Diana Vaughan n'a pas l'esprit de Dieu avec elle : dans chaque ligne, dans chaque mot, c'est l'esprit de l'orgueil, l'esprit de mensonge, l'esprit de vanité qui domine ; ce ne sont pas des vertus chrétiennes. Elle et son éditeur sont furieux contre moi, parce que je les ai devancés dans la publication de mon *Francesco Crispi* ; elle veut faire de la réclame à son *Le 33^e Crispi* en traînant dans la boue publiquement l'auteur de *Francesco Crispi et son œuvre néfaste*. »

Bien terre-à-terre ceci. M. Margiotta sait, pourtant, que je n'ai jamais recueilli un centime d'un seul de mes écrits, et que je n'ai jamais fait argent d'un document quelconque. Au surplus, tous mes éditeurs, y compris les éditeurs amis de M. Margiotta, peuvent le certifier : mes droits d'auteur sont entièrement, intégralement abandonnés aux bonnes œuvres auxquelles je m'intéresse.

Laissons. Voici qui est plein de promesses :

« Oh ! Elle se trompe, la pauvre fille ! La boue n'arrive pas jusqu'à moi. Si j'ouvrais la bouche, si je publiais les petits papiers qui sont dans mon tiroir, on verrait bien quelles personnes seraient vouées au mépris public. »

Je n'ai point gardé copie de toutes mes lettres à M. Margiotta ; mais il peut publier mes petits papiers. Qu'il ne se gêne pas, si le cœur lui en dit. Qu'un seul mot incorrect écrit par moi, soit reproduit ; j'en défie quiconque.

Ensuite, M. Margiotta déclare impossible la production d'une preuve authentique de ses odieux propos contre mon honneur.

Si le saint et vénérable ecclésiastique, devant qui M. Margiotta a écrit sa lettre aimable du 10 juin, en manifeste le désir, je lui enverrai les preuves les plus authentiques que ces abominables propos ont été tenus ; ces preuves émanent des hommes les plus respectables, et ces témoins sont connus tout particulièrement du vénérable à qui M. Margiotta en a imposé par trop longtemps sur la recommandation d'un de mes bons amis, trompé lui-même.

Je passe un alinéa qu'il est inutile de reproduire ici. Il s'agit d'un manuscrit de M. Margiotta qu'un de mes amis lui a rendu et sur lequel se trouvent certaines phrases grotesques, que j'ai biffées. M. Margiotta nie. La chose a peu d'importance. Toutefois, il est bon que M. Margiotta sache que j'ai entre les mains une attestation de propos identiques à ces phrases. En outre, je lui rappelle que, si la composition du feu grégeois est perdue, il n'en est pas de même de l'art de la photographie.

Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de la *Revue Mensuelle*, je suis obligée de laisser bon nombre de perles, qui mériteraient d'être enchâssées d'un joyeux commentaire. M. Margiotta va jusqu'à me menacer de la cour d'assises !...

Il y a de tout, dans cette lettre du 15 juin. Mais il faut me borner. Citons, cependant, ceci :

« Elle dit qu'elle écrase la tête du reptile, en parlant de moi ! Belles paroles d'une

convertie au catholicisme romain, adressées à celui qui a ceint son front d'une auréole d'idéalisme !... Mais ce n'est pas ma tête qu'écrasera la bonne Diana : elle sait bien que je ne suis pas un homme à avoir peur ni de ses bravades, ni d'aucuns de ses inspireurs qui se cachent lâchement derrière son dos. Je ne crains que Dieu, qui lit dans les profondeurs de mon âme ; quant aux hommes, ça ne me fait pas peur !... »

Et ceci encore :

« Nous tous, tant que nous sommes, nous pouvons faire gober aux badauds certaines choses ;

mais pas entre nous, qui savons au juste où la vérité finit et où la mystification commence. »

Tout commentaire affaiblirait la reproduction de cette phrase. Et c'est signé, cela !

C'est signé

Domenico Margiotta.

Patience ! Nous allons montrer dans quel genre de mystification excelle l'aimable

Commandeur.

Nous voici au gros morceau, l'histoire des deux Diana Vaughan ; notre homme y tient. A

toute force, il veut me couper en deux. Cette insistance tourne au comique :

« Oui, monsieur Taxil, je soutiens que votre amie Diana Vaughan, dont on a publié les portraits, ne ressemble aucunement à la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples. C'est vous, et quelque autre personne de Paris, qui avez vu à l'hôtel Mirabeau une femme qui se faisait appeler Diana Vaughan et qui vous a reçu princièrement, et que sais-je ? Moi, je ne l'ai pas vue depuis des années ! Mais la première femme venue peut se présenter sous un nom d'emprunt ; c'est la mode des horizontales de haute marque ; les Luciennes et les Yvonne foisonnent dans la capitale. Et que la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples sache que je ne suis pas du tout flatté d'avoir été son ami ! »

J'avoue que, depuis 1889, je puis avoir un peu changé, et que, dans la soirée napolitaine où M. Margiotta prit part à mon thé d'amis, le costume de voyage peut avoir laissé je ne sais quelle impression dans l'esprit de ce malheureux homme. Mais baser une négation aussi audacieuse sur une plus ou moins sincère absence de souvenir, en une question de physionomie, c'est aller un peu loin !... J'ajouterai : pour quiconque pèsera les nombreuses contradictions de cette lettre, il sera évident que M. Margiotta s'est empêtré dans sa sottise histoire des deux miss Diana Vaughan, et qu'il ne sait plus comment s'en tirer⁷³.

Tout ceci est maladroit. Par contre, ce qui peut paraître une habileté : M. Margiotta demande à voir un acte légal. Pour lui citer le plus récent, il y a celui que mon mandataire à Paris a fait enregistré le 11 juillet courant direction centrale de l'enregistrement et du timbre, bureau des actes synallagmatiques (folio 64, n° 574). Est-il possible de supposer, après cela, qu'il y a une autre Diana Vaughan que moi ?

Mais j'ai honte de m'abaisser à discuter ces choses. M. Margiotta est tout à fait sans gêne en matière de propriété littéraire ; il l'a prouvé par ses derniers ouvrages. Eh bien, qu'il essaie donc à mon encontre : je réponds que ce ne sera pas mon éditeur qui poursuivra pour son compte, mais mon mandataire qui en mon nom et pour moi, en personne. M. Margiotta verra alors s'il existe deux Diana Vaughan ou une seule. Allons, qu'il tente l'expérience ; il n'y a pas à se gêner vis-à-vis d'un mythe. Et qu'il ne repousse pas ce défi, en prétendant que c'est, de ma part,

affaire de gros sous. L'indemnité de la contrefaçon sera versée par moi, comme tous mes droits

d'auteur, à une œuvre catholique.

Reprenons les citations de cette interminable lettre. Celles-ci seront les dernières.

Suite des contradictions : la Diana Vaughan, la fausse, qui reçoit ses amis catholiques à l'hôtel

Mirabeau, est tout de même une invisible.

⁷³ Note de la Rédaction de la *Revue Mensuelle* : « A notre tour, nous nous permettons d'ajouter un argument sans réplique, auquel notre éminente collaboratrice ne pouvait songer, ignorant le fait que nous allons citer ; en 1894, M. Margiotta a eu entre les mains le volume de M. de la Rive, *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie*, qui donne le portrait de Miss Vaughan en toilette de soirée ; il a eu aussi, devant nous, la photographie qui la présente en costume d'Inspectrice Générale du Palladium. Or, M. Margiotta a dit alors à nous-mêmes et à tous nos amis que la ressemblance était frappante. Mais, à cette époque, il ne songeait pas à lui nuire. D'ailleurs, s'il avait eu le moindre doute sur l'identité de la personne, ne nous aurait-il pas mis en garde ? Ne nous aurait-il pas dit : « Méfiez-vous ; vous êtes sans doute le jouet d'une aventurière ; cette femme n'est pas la Diana Vaughan que je connais. »

« Oui, la conversion de votre invisible Diana Vaughan laisse tout le monde perplexe ; car ce n'est pas elle qui a quitté la Franc-Maçonnerie par dégoût, mais c'est la secte qui l'a flanquée à la porte, et elle, pour bien pouvoir se venger, s'est jetée dans les rangs des catholiques. »

Il faudrait s'entendre. Si la femme qui écrit ces lignes est une aventurière quelconque, une mystificatrice, une fausse Diana Vaughan, pourquoi venir dire que la vraie a été « flanquée à la porte des Triangles. »

Bon Dieu ! quel bafouillage !...

« Pour le moment, j'ai dit. Je n'ai qu'à ajouter une chose : je ne m'occupe pas des faux anti- maçons de Paris ; qu'on me laisse la paix ; qu'on désorganise les lâches complots qui ne me font pas peur, et que chacun travaille à sa manière pour le bien.

Que la vraie ou la fausse Diana Vaughan publie la lettre que je lui ai adressée, d'ordre supérieur, et qu'elle profite de cette occasion pour m'adresser des excuses honorables. »

Délicieux ! c'est moi qui dois des excuses à M. Margiotta.

Que je sois la vraie ou la fausse Diana Vaughan, j'ai le devoir de lui présenter mes humbles regrets d'avoir eu, après une année tout entière d'endurance silencieuse, une révolte contre ses basses calomnies, visant mon œuvre de réparation.

Et là-dessus, Polichinelle renforce la voix et joue au Croquemitaine. Trente lignes de nouvelles menaces aux rédacteurs de la *Revue Mensuelle* et à leurs amis. « J'irai jusqu'au bout, s'écrie-t-il, je le jure sur la Très-Sainte Hostie et sur la Très-Sainte Vierge ! »

Attends encore un peu, lecteur catholique, tu vas être bientôt fixé sur la valeur de ces serments.

La fin de la lettre, vaut à elle seule, un long poème.

« Recevez, Monsieur, mes civilités empressées. Sans réponse !

Je vous annonce, Monsieur, que copie de cette lettre a été adressée à d'autres personnes, afin qu'on ne puisse pas dire que Margiotta est devenu un lapin devant les attaques vaughaniennes. J'en ai fait sept copies.

Domenico Margiotta. »

A présent, résumons le débat.

M. Margiotta, - qui n'est pas un lapin, - a imaginé une thèse assez bizarre, mais bien faite pour jeter le doute dans les esprits. Je dis que l'unique but de cette manœuvre est de nuire à mon œuvre de réparation, en la discréditant.

Selon M. Margiotta, il y a : 1° une vraie Diana Vaughan, « dont il n'est pas du tout flatté d'avoir été son ami », qui est celle qu'il a connue en 1889 à Naples, avec laquelle il a correspondu alors qu'ils combattaient ensemble Lemmi, elle, en s'appuyant sur les Palladistes

américains indépendants et quelques hauts-maçons indépendants d'Europe, lui, en faisant cause

commune avec la Fédération indépendante des Suprêmes Conseils écossais de Naples et de Palerme ; cette Diana Vaughan est celle « dont il a ceint le front d'une auréole d'idéalisme », tout en la méprisant quelque peu dans son for intérieur ; mais, s'il l'a ainsi auréolé, quoique pas flatté de l'avoir connue, c'est à titre d'ancienne camarade de lutte contre le fripon du palais Borghèse. Et 2° il y a une fausse Diana Vaughan, une aventurière quelconque, qui s'est fait passer pour la vraie, sans avoir même aucune ressemblance avec elle, qui a tout-à-coup publié *Le Palladium Régénéré et*

Libre (mars-avril-mai 1895), afin de jouer bientôt la comédie d'une conversion et de mystifier ainsi les catholiques. Pour obtenir quel résultat, cette mystification ? M. Margiotta n'en a cure ; il lui suffit de répandre ce bruit, d'une mystification par une fausse Diana Vaughan. Je dis que M. Margiotta est de mauvaise foi ; cet homme, qui se coupe à tout instant dans sa lettre, sait bien qu'il n'existe pas deux Diana Vaughan, mais une seule, qui est vraiment celle qu'il a pris en haine, dont la conversion sincère est venue brusquement gêner les

plans de sa conversion simulée, et qu'il lui faut, par conséquent, réduire au silence, s'il le peut, par n'importe quels moyens.

Comment donc confondre M. Margiotta ? Comment prouver irréfutablement que la Vaughan convertie en 1895 est bien la Vaughan qu'il a connue à Naples en 1889 et avec laquelle il a fait campagne en 1894 contre Lemmi ?

Par production de photographies ? J'y avais pensé, d'abord. Pour la ressemblance, les dessins sont en général assez vagues ; même, les procédés actuels de photogravure ne donnent pas

toujours la ressemblance parfaite. On pourrait donc soumettre à quelques-unes des personnes

que j'ai reçues, alors qu'il n'y avait pas encore de danger absolu pour moi, non pas une reproduction, mais quelques photographies, parmi les meilleures ; faire attester que le portrait est bien le mien ; puis obliger M. Margiotta à se prononcer. Mais ceci ne se pourrait que s'il était de bonne foi. Or, à quoi bon tenter cette expérience ? Me reconnaîtrait-il parfaitement, M. Margiotta dirait pour les photographies les meilleures ce qu'il a écrit pour les dessins : qu'il ne me reconnaît pas, qu'on lui présente les portraits de toute autre personne que son ancienne camarade de lutte contre Lemmi.

Eh bien, il y a mieux à faire, et plus simple.

Si je suis une fausse Diana Vaughan, certainement je ne suis pas en possession des papiers de la vraie Diana Vaughan. Si la Diana Vaughan du *Palladium* de 1895, la Vaughan convertie, n'est pas la même que la Diana Vaughan de 1889 et de 1894, n'est pas celle que M. Margiotta connaît et avec qui il a combattu Lemmi, il est de matérielle impossibilité qu'elle ait entre les mains la correspondance de M. Margiotta avec la vraie Diana Vaughan.

Dans sa lettre du 15 juin, M. Margiotta ne s'oppose pas à ce qu'on reproduise des lettres de lui, antérieures à l'époque de ma conversion ; il semble même porter un défi à ce sujet. Pas de lettres falsifiées, ou gare à la cour d'assises !...

La voilà donc, la preuve irréfutable. Les lettres ; ce qui est écrit par M. Margiotta ; ce que M. Margiotta a signé.

Lorsque je mis M. Margiotta en mesure de publier le *premier* le jugement de condamnation de Lemmi, c'est-à-dire le fac-similé de la copie authentique délivrée par le greffe correctionnel de Marseille pour le dossier que le chevalier Constantin Nigra avait demandé à Napoléon III, la reproduction photogravée de ce document a fait disparaître tout doute, a ruiné les négations de Lemmi, et chacun s'est écrié : Oui, ce jugement est vrai ! Oui, Lemmi a été réellement condamné pour vol ! Quelle énorme responsabilité auraient encourue les éditeurs Delhomme et Briguet et l'auteur Margiotta, si un tel document avait été un faux !...

Procédons de même, et mettons sous les yeux du public quelques-unes des lettres de M. Margiotta à la vraie Diana Vaughan, puisqu'il faut en venir là pour confondre son audace.

Je négligerai les petites questions personnelles, le terre-à-terre, ce qui est d'ordre essentiellement privé. Je me bornerai à extraire de cette correspondance ce qui est relatif à la situation publique prise par M. Margiotta. En prouvant ainsi, qu'il n'y a pas deux Diana Vaughan, mais une seule, je montrerai en même temps le Margiotta vrai, le Margiotta-Janus.

Tant-pis pour lui

!

De cette correspondance il ressortira, sans contestation possible :

1° Que, pendant une longue période de temps, postérieure à son abjuration, M. Domenico Margiotta a continué à pratiquer le luciférianisme et à faire partie du Suprême Conseil de Palerme ;

2° Que, même après la publication de son volume *Adriano Lemmi*, il trompait les catholiques et donnait des gages au Suprême Conseil de Palerme, se faisant reconnaître par les membres de ce Suprême Conseil comme n'ayant jamais cessé d'être bon haut-maçon, c'est-à-dire luciférien, de cœur et d'âme.

3° Que, s'il a été finalement radié de la Maçonnerie italienne indépendante, en janvier 1895, c'est parce que, écœurée d'une telle duplicité, j'ai fait enfin comprendre au Suprême Conseil de Palerme qu'il n'était pas digne, d'une Maçonnerie se disant loyale, de conserver des relations avec un homme, s'affirmant à elle excellent luciférien et se couvrant, devant le public, d'un masque de zélé catholicisme.

De façon incidente, je dois dire d'abord que les catholiques ont manqué de perspicacité. M. Margiotta, qui m'accuse d'orgueil, se pare du titre de Chevalier et même de celui de Commandeur. Dans son volume *Le Culte de la Nature*, à la première page s'étale une magnifique gravure hors texte, donnant son portrait, avec cette légende : « Le Commandeur D. Margiotta de Palmi, en tenue de Chevalier de l'Ordre pontifical du Saint-Sépulcre de Jérusalem. »

J'ignore de quel ordre M. Margiotta est commandeur ; il néglige de l'indiquer. Si ce titre est d'origine maçonnique, le porter aujourd'hui publiquement serait par trop violent, de la part d'un converti. Au cas où Lemmi viendrait à se convertir, - tout est possible, avec la grâce de Dieu, - il me semble que dès lors il ne se ferait plus appeler le Commandeur Lemmi. Pour éviter tout quiproquo, M. Margiotta sera donc mieux avisé de mettre, à sa prochaine édition, son titre au complet. Laissons.

Le plus étrange, c'est le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre, et c'est précisément celui qui lui a été conféré. Or, j'ai lu, il y a quelque temps, que M. Margiotta fut créé Chevalier du Saint-Sépulcre fort auparavant sa conversion, à l'époque même où il était franc-maçon, mais où les catholiques l'ignoraient. Il est donc d'absolue certitude que M. Margiotta trompa une première fois les catholiques, lorsque, se cachant d'être franc-maçon, dissimulant ses hauts grades dans la secte, il se fit conférer un ordre pontifical. Impossible de le nier : voilà une décoration catholique obtenue par fraude, par inqualifiable fraude !

Admettons un instant la conversion sincère : M. Margiotta n'aurait-il pas honte d'avoir trompé

à ce point le vénéré Patriarche de Jérusalem et les chrétiens confiants qui lui servirent de

parrains pour le faire agréer dans l'ordre pontifical ? Est-ce que son repentir et son humilité ne lui commanderaient pas de taire ce titre décroché dans la honte d'une hypocrisie vraiment extraordinaire ?

Je ne vois pas d'autre mot pour souligner tout cela... Fi ! Que cela est honteux !

Quant à moi, j'ignorais ; j'ai ignoré jusqu'au jour où tombèrent sous mes yeux les lignes du journal catholique relatant le fait, sans y insister, sans s'en indigner ; à peine un léger regret, marqué à demi-mot.

Et des catholiques prêtent l'oreille aux propos de M. Margiotta, leur racontant cette sottise histoire de deux Diana Vaughan, une vraie et une fausse ! Et des catholiques savaient que cet homme, étant franc-maçon, s'était joué du vénéré Patriarche de Jérusalem, et ils ne se sont pas défiés !... Je comprends qu'un chrétien pardonne, qu'il pardonne tout ; mais il me semble que la défiance s'impose d'elle-même vis-à-vis de quelqu'un qu'on sait être à deux faces ; l'hypocrisie est dans le caractère. Pour ma part, c'est lorsque j'ai été certaine que M. Margiotta jouait double jeu, que j'ai cessé toutes relations avec lui ; ce fut au même moment où il me racontait l'écroulement de ses immeubles (hôtel et villa). J'ai eu la charité de ne parler que de cela dans le fascicule n°

10 de mes *Mémoires* ; mais, puisque mon calomniateur s'obstine dans sa calomnie, il m'oblige à dire quel autre sentiment fut plus fort encore pour me faire rompre : le dégoût de sa duplicité, l'aspect de ses deux visages, l'un catholique, l'autre luciférien.

Non, les Janus ne furent jamais mes amis.

Or, M. Margiotta n'a jamais cessé d'avoir deux faces.

Le 7 mars 1894, M. Domenico Margiotta abjurait, à Rome, devant le Saint-Office, la franc-maçonnerie et le luciférianisme. Le 11 avril 1894, plus d'un mois après, le même homme,

demeuré en réalité le F. : Domenico Margiotta, appartenant encore au Suprême Conseil de Palerme, négociait le rattachement direct de ce Suprême Conseil au Sanctum Regnum de Charleston, pour le faire reconnaître comme Grand Orient de Sicile, indépendant du Grand Orient d'Italie de Lemmi. Je dis bien : le 11 avril. En effet, le calendrier maçonnique part de mars, et avril est donc le IIe mois.

Voici la lettre que M. Margiotta écrivait le 11 avril 1894 à la vraie Diana Vaughan. Je la reproduis, d'autre part, en fac-similé photogravé, afin de réprimer d'avance toute négation :

« A la gloire du Grand Architecte de
l'Univers
Liberté, Egalité (uguaglianza),
Fraternité
Orient de Palmi (Italie Calabres)
Le XIe jour du IIe mois
An de la Vraie Lumière 000894
Très chère Sœur Diana
Vaughan,

Maîtresse Templière Souveraine, grande maîtresse du Parfait Triangle Phébéla-Rose, déléguée provinciale de New-York et Brooklyn, Membre d'Honneur Protecteur du Suprême Conseil Grand Orient de Sicile, à l'orient de Londres.

J'ai la faveur de Vous envoyer, Très Chère Sœur, par ordre supérieur, le Décret qui Vous nomme Membre d'Honneur Protecteur du Suprême Conseil Grand Orient de Sicile, ainsi que la balustrade d'accompagnement ci-jointe.

Daignez m'en accuser réception, afin que je puisse annoncer au Suprême Conseil Général que l'agréable mission, qu'il m'a confiée, a été accomplie.

Veillez bien, Très Chère Sœur, prendre en considération l'ardent désir du Grand Orient de Sicile, lequel espère en Votre Grand Cœur de Parfaite Initiée.

Je suis très heureux, Très vaillante Sœur Diana, d'avoir été choisi par le Suprême Conseil Général de Palerme, de faire les démarches auprès de Vous et du légitime Successeur de notre regretté Frère le Puissant Général Albert Pike, résidant au Sanctum Regnum de Charleston, afin que la Fédération Maçonnique Italienne soit reconnue comme Puissance Maçonnique régulière pour la juridiction d'Italie et de ses Colonies.

Cet acte rendrait furieux l'intrus du Palais Borghèse, l'usurpateur du Souverain Pontificat de

la Franc-Maçonnerie Universelle que nous tous travaillons pour démolir ; car il ne mérite pas d'occuper le Saint-Siège de notre Dieu de Lumière.

Je suis en train de faire un volume contre Simon, contre l'indigne qui a divinisé le vol, en imposant aux grands-triangles le nom d'un voleur : *Barabas* ; et je prie chaleureusement, Très chère Sœur, votre bon cœur de vouloir bien m'envoyer quelques renseignements afin que mon volume soit bien documenté.

Dans l'attente d'un mot de Vous, très Chère et Gracieuse Sœur, je suis, par les serments qui nous unissent, Très Chère Sœur Diana,

Votre affectionné

Frère, D. Margiotta.⁷⁴

»

Voilà du très clair ; voilà du parfait style luciférien. L'homme qui écrivait cette lettre, avait

abjuré plus d'un mois auparavant. Il ne signait pas en simple maçon, par les trois points formant triangle à pointe en haut ; il signait en haut-maçon palladiste, en Hiérarque, 2^e degré, par les trois points formant triangle à pointe en bas.

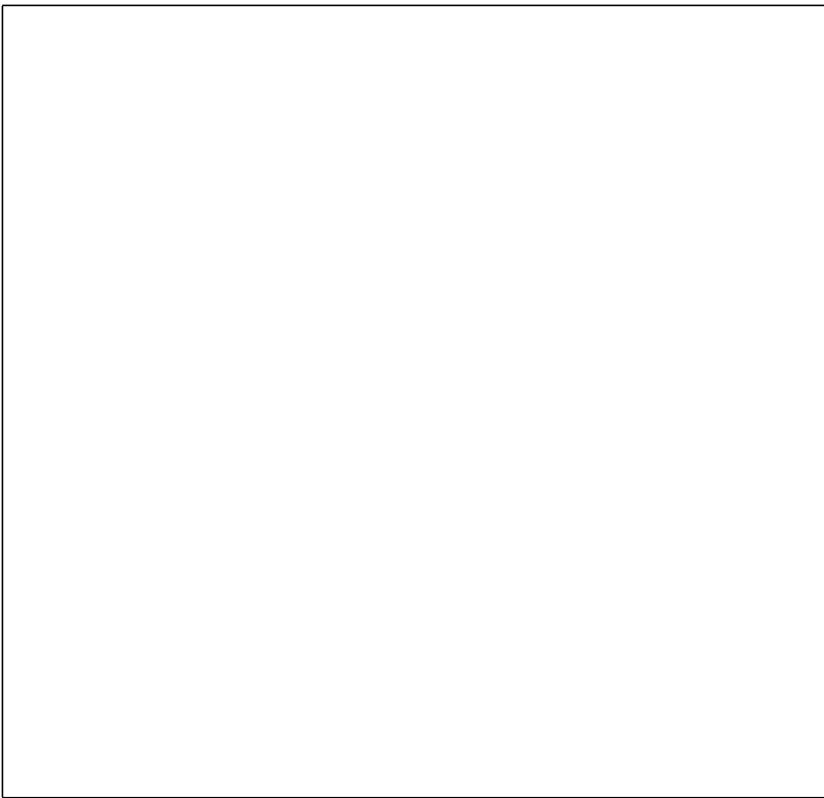
⁷⁴ En fait Domenico Margiotta flatte d'abord Diana, puis espère d'elle des documents sur Lemmi, espérant ainsi faire un livre complet sur Lemmi. Il s'est converti au catholicisme, mais il profite de ce que cela ne se sache pas encore dans les milieux maçonniques pour se faire passer toujours pour franc-maçon et ainsi récupérer encore pleins de documents. Diana Vaughan se trompe donc dans ses commentaires sur cette lettre. Note d'ATHIRSATA.

Il trompait les catholiques, puisqu'il demeurait dans la secte, même après son abjuration. Et il me trompait, puisque, me sachant dans l'erreur luciférienne, il me cachait son acte accompli à Rome et me témoignait des sentiments de palladiste orthodoxe.

Dans quel camp était-il, en réalité ? Le lecteur sera juge.

Pourquoi me tromper ? M'étais-je jamais montrée hostile à la personne d'un catholique ? Mais, en 1893, pour ne pas remonter plus haut et ne parler que de vivants, j'ai reçu des catholiques, sans en faire mystère ; j'ai correspondu avec des prêtres ; conversations et correspondances roulèrent sur Lemmi et son indignité. M. Margiotta ne l'ignorait pas, puisque c'est cela même que les partisans de Lemmi me reprochaient avec colère, au sein de la Maçonnerie.

On comprendrait M. Margiotta venant à moi en parfaite loyauté et m'écrivant : « Vos idées sur la divinité ne sont plus les miennes ; j'ai retrouvé la foi de mon enfance ; voici un mois que je ne suis plus maçon luciférien, ni même un maçon d'une façon quelconque ; je suis redevenu catholique romain. Voulez-vous, néanmoins, me documenter sur l'indignité de Lemmi ? Puisque vous avez le dossier obtenu par Nigra, voulez-vous me donner une photographie des documents authentiques ? Je les reproduirais en fac-similé dans un volume que je prépare, et j'établirais ainsi publiquement que l'intrus du palais Borghèse est un fripon. »



J'aurais agi vis-à-vis de M. Margiotta, redevenu catholique, exactement comme j'ai agi à l'égard des catholiques avec qui j'étais en relations ; tout au plus lui aurais-je écrit que je regrettais que la Maçonnerie indépendante eût perdu en lui un de ses membres actifs. M. Margiotta n'aurait pas été le premier maçon converti avec qui j'ai eu bonnes relations d'amitié, même au temps de mon erreur.

Converti, je ne l'aurais pas documenté sur les secrets du Sanctum Regnum, cela est certain ; mais non converti, pas davantage. M. Margiotta sait qu'en maçonnerie tout membre d'un degré quelconque se tait, là-dessus, devant un Frère d'un degré inférieur au sien. D'ailleurs, sa demande d'informations, de renseignements pour un ouvrage destiné à la publicité, ne pouvait être considéré que s'appliquant aux faits d'indignité de Lemmi ; et je ne pris pas sa demande autrement.

En vain, M. Margiotta soutiendrait-il qu'il agissait vis-à-vis de moi avec une ruse, excusable, trop zélé peut-être, et voulant rendre un service aux catholiques en me trompant à leur profit. Non, non ; car alors, pourquoi se serait-il entremis, au nom du Suprême Conseil de Palerme, comme son négociateur pour le rattachement direct à Charleston ? Voilà ce qui condamne M. Margiotta. En réalité, il était demeuré membre du Suprême Conseil de Palerme, et c'est le Saint- Office qu'il avait trompé. A moins de dire : il trompait tout le monde ; ce qui est encore possible.

Le livre de M. Margiotta se fit en juillet et août. L'éditeur exigea que le manuscrit, défectueux, fût revu par un rédacteur de la *Revue Mensuelle* ; cela se trouvait à merveille ; dans la rédaction de la *Revue Mensuelle*, je n'ai toujours eu que des bons amis. On me communiqua, aux derniers jours de composition, des épreuves et le

manuscrit du dernier chapitre. Alors je vis que M. Margiotta s'était converti. Je crus à la conversion toute récente ; on ne jugea pas utile de

m'en dire la date, on me laissa dans mon erreur. Je ne blâme pas ; on ne me mentit point, on s'abstint de me renseigner sur la date réelle de l'abjuration.

Cette erreur m'empêcha de mésestimer M. Margiotta à ce moment-là. Jamais je n'aurais pu soupçonner une duplicité telle que celle du 11 avril !... Je me bornai à montrer un peu de mauvaise humeur : il me semblait que M. Margiotta aurait bien pu, ne fût-ce que par convenance, me faire tenir un mot, m'informant de son changement de front. J'avais annoncé, à tous mes amis du Palladisme indépendant, un volume contre Lemmi, dans un sens ; tout à coup, je recevais les épreuves d'un volume catholique. Que l'on veuille bien faire la part de l'état

d'âme dans lequel je me trouvais : je fus froissée. Je m'en plaignis, et sans doute, afin de ne pas m'irriter davantage, on se garda bien de m'apprendre que M. Margiotta m'avait trompée dès le début.

Cependant, quelques réfractaires à la domination de Lemmi commençaient à se grouper ; on m'adjurait de revenir sur ma détermination de rester luciférienne isolée. La Fédération des Triangles du Palladium Régénéré et Libre se préparait, se constituait peu à peu.

En ce temps-là, M. Margiotta me fit passer quelques lettres, par l'intermédiaire que je lui avais désigné. Puisqu'il était catholique, il ne pouvait se plaindre d'être en relation avec moi par un ami commun, catholique ; on comprendra, d'autre part, que je ne pouvais, jouant alors gros jeu contre Lemmi, multiplier mes intermédiaires, donner mon adresse à l'un et à l'autre, surtout à M. Margiotta qui n'avait pas été franc avec moi.

Cette obligation de correspondre, en remettant sa lettre à un autre qui me l'expédiait fidèlement, l'irritait fort. L'intermédiaire remettait les lettres chez une dame de mes amies, habitant Paris. C'était l'adresse où se centralisait toute ma correspondance ; mais je ne demeurais point là. Or, M. Margiotta, tout en me faisant l'éloge de l'ami commun catholique, voulait absolument avoir l'autre adresse. En premier lieu, je ne vis dans son insistance que le désir de gagner du temps dans la transmission des lettres. Oh ! Comme je me trompais !...

Au fond, M. Margiotta ne s'offensait pas de ce qu'une ou plusieurs personnes fussent interposées entre lui et moi ; mais il tenait, à tout prix, à ce qu'il n'y eût pas d'intermédiaire catholique.

Son obstination s'était accrue, avec une certaine acuité de mécontentement, au moment où j'entrepris mon voyage en Italie, venant de Vienne, dont j'ai parlé dans mon article sur Luigi Ferrari.

Je me refusai à lui donner l'adresse de la personne chez qui se centralisait ma correspondance, cela va s'en dire ; et je tranchai la difficulté en l'autorisant à m'écrire directement, sans aucun intermédiaire. Pour cela, je lui fis connaître le nom de la Sœur écossaise qui m'avait prêté ses papiers, nom sous lequel je voyageais.

C'était peut-être imprudent ; mais je brûlais les étapes, et puis, M. Margiotta m'obsédait, en me répétant sur tous les tons qu'il avait besoin de m'écrire sans que ses lettres passassent par les mains de l'ami commun catholique.

Ayant presque toujours un copie-lettres de voyage, je puis publier, ici, quelques échantillons de notre correspondance.

Le 10 novembre 1894, entre autres, M. Margiotta m'avait écrit : « Vous êtes injuste

d'être fâchée contre moi, ma chère amie. Lorsque j'aurai l'honneur de vous revoir ou de vous écrire directement, avec ordre d'éviter les intermédiaires, vous me remercirez de vous avoir mise au courant de la question, et vous serez contente de comprendre tout ».

J'étais à mille lieues de me douter de ce que M. Margiotta avait à m'apprendre. Il s'était expliqué avec ses amis du Suprême Conseil de Palerme, au sujet de la note catholique donnée à son volume contre Lemmi. Selon lui, c'était le réviseur de son manuscrit qui, abusant de cette sorte de collaboration demandée par les éditeurs, l'avait fait parler contre sa pensée intime. Il

aurait voulu publier un ouvrage sans couleur religieuse, uniquement consacré à dévoiler l'indignité personnelle de Lemmi ; mais on l'avait poussé, et, finalement, il n'avait pu résister à cette pression.

M. Margiotta ne me raconta pas tout ; car j'eus un haut le cœur, dès sa seconde lettre directe, et je brisais là.

A Palerme, on avait eu la naïveté de la croire, ou, peut-être, avait-il donné des gages. Le F. . Militello, secrétaire général du Grand Orient de Sicile, avait consenti à se porter son garant et l'avait fait réintégrer membre du Suprême Conseil. La thèse de M. Margiotta avait été celle-ci : voyant l'impuissance des maçons italiens indépendants de Palerme et de Naples, il avait fait acte d'habileté, dans l'intérêt de leur cause, en simulant une conversion au catholicisme ; cette pseudo-conversion avait permis que son volume contre Lemmi aurait un retentissement considérable et mit les pièces sous les yeux de tout le public, et par conséquent sous les yeux des maçons italiens qui doutaient encore. Sans doute, il aurait préféré publier un volume incolore au point de vue religieux ; mais dès l'instant que, par ruse de guerre, il était entré dans le camp des catholiques, ses éditeurs et le réviseur de manuscrit qui lui fut adjoint lui avait forcé la main. Il s'en était donc excusé ; il avait juré, - la lettre est au Suprême Conseil de Palerme, - qu'il n'avait jamais varié dans ses sentiments de haut-maçon adorateur du vrai Dieu de Lumière, et il certifiait qu'en ayant l'air d'être catholique, il rendrait de bien plus grands services à la Maçonnerie indépendante, que s'il était demeuré dans une fédération ayant peur de Lemmi et frappée d'une impuissance notoire. Le F. . Militello, lié par une vieille amitié avec M. Margiotta, avait plaidé sa cause auprès de ses collègues du Suprême Conseil. Quelques-uns s'imaginèrent qu'en effet il leur était bon d'avoir un des leurs dans le camp du catholicisme romain. D'autres trouvaient insuffisant le gage de simples explications. Il fut réinscrit néanmoins ; mais on avait décidé d'attendre mieux.

Les choses en étaient là, lorsque, sur le point de partir de Venise et devant traverser le nord de

l'Italie et m'embarquer à Gênes pour l'Espagne, j'écrivis à M. Margiotta. J'étais dans la

complète ignorance des pourparlers de réintégration entre Militello et lui. J'avais eu seulement connaissance de la première impression produite à Naples et à Palerme par la nouvelle de sa conversion ; ne correspondant pas personnellement avec ces petits Suprêmes Conseils, d'importance discutée et, somme toute, fort anémiques, je croyais que Paolo Figlia, Militello et autres étaient demeurés fâchés contre M. Margiotta, converti.

Le 2 décembre, je fus obligée de renoncer à me rendre à Madrid, et j'allais à Ancône, puis à Rome et à Naples. Le F. . qui devait m'accompagner en Espagne, s'y dirigea seul. Mais, dans ma lettre écrite avant le changement d'itinéraire, je disais à M. Margiotta :

« Venise, 1^{er} décembre 1894

... Vous vous plaignez, mon cher ami, d'avoir à m'écrire par intermédiaires. La mesure est générale, et je l'ai prise avec de bonnes raisons. Je ne veux pas avoir, par pays, plus d'un correspondant catholique ; en outre, le correspondant catholique, que j'ai choisi en France ou dans tout autre pays, doit remettre sa lettre à telle personne

que je lui désigne et dont je suis sûre. J'ai des motifs graves pour que ma nouvelle résidence et mes déplacements demeurent inconnus.

Par exception cependant, *mais pour une seule fois*, je vous autorise à m'écrire directement dans huit jours après aujourd'hui, si vous avez quelque chose de vraiment important à me faire savoir. »

Je devais, en effet, dans le projet primitif, être à Madrid les 9 et 10 décembre. Dans ma lettre, je mis une enveloppe, où j'avais écrit le nom sous lequel je voyageais et l'adresse de l'hôtel où je comptais descendre, à mon arrivée dans la capitale de l'Espagne.

Je frémis aujourd'hui, en songeant à l'imprudence que je commis là. N'est-ce point la

Providence qui me contraignit à changer de route ? J'avais ajouté dans ma lettre de Venise :

« ... Votre lettre me parviendra très exactement ; je vous en accuserai réception, mais non point pour entretenir correspondance.

Nous en resterons là, nullement par défiance personnelle à votre égard ; je vous le maintiens, la mesure est générale et ma décision bien arrêtée. »

Je demande pardon pour la reproduction des lignes qui suivent. Alors, j'étais dans l'erreur, et

je ne saurais trop me reprocher d'avoir écrit ce qu'on va lire. Si confuse que j'en sois, je dois, néanmoins, pour la pleine clarté de cette correspondance, reproduire encore ce dernier alinéa de ma lettre à M. Margiotta :

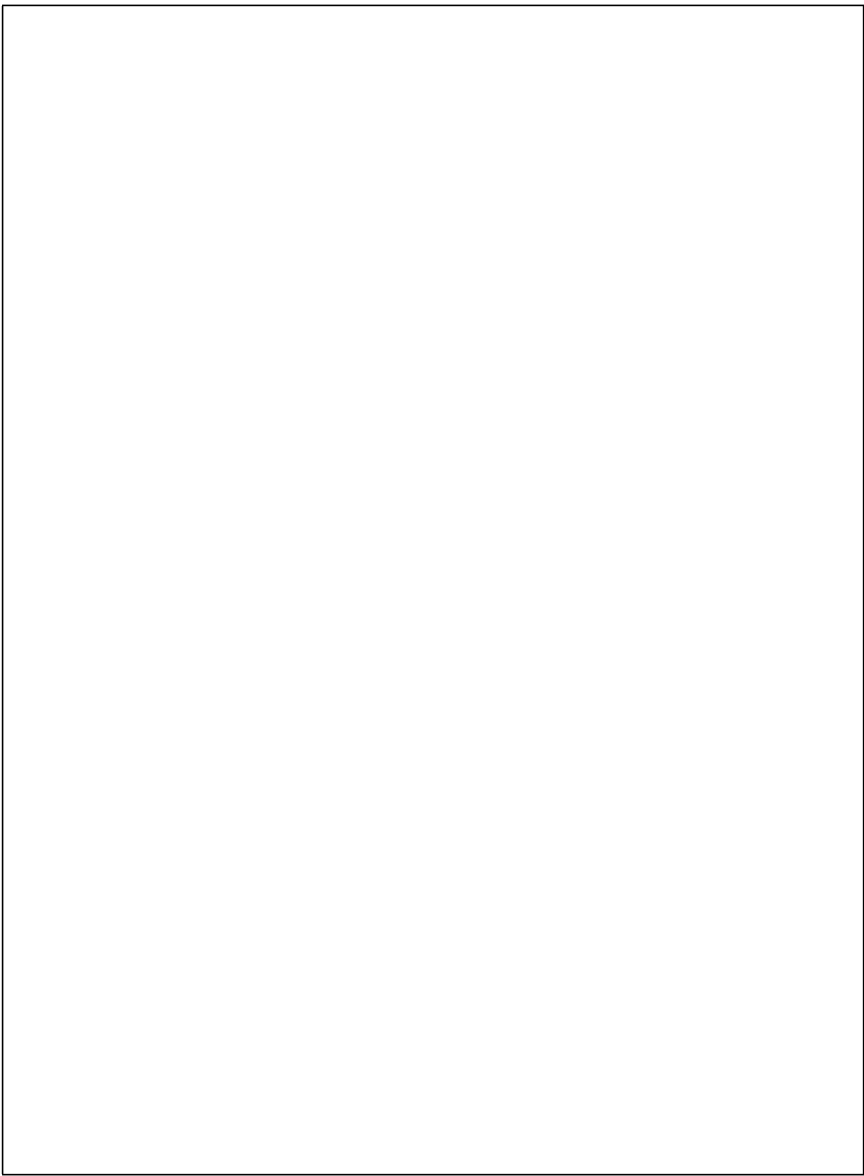
« Vous avez eu grand tort de passer dans le camp catholique ; car vous aviez de bons amis à Naples et à Palerme. Ils regrettent vivement votre défection. Cette conversion n'était pas nécessaire pour écraser Lemmi ; au contraire ! Les catholiques se serviront de vous et ensuite vous rejeteront ; c'est le parti de l'égoïsme et de l'ingratitude. Enfin, c'est votre affaire ; mais tant-pis pour vous !

Votre amie très
refroidie. D. Vaughan.

»

M. Margiotta me répondit de Paris, le 4 décembre, une longue lettre dont j'extraierai seulement les passages relatifs à ce que je veux prouver :

« ... Je vous parle en ami très affectionné et très dévoué, et je vous ouvre mon cœur comme à une sœur et à une amie sincère, *pour laquelle j'ai toujours eu la plus haute estime* et une vive admiration. »



Voilà ce que M. Margiotta écrivait à la vraie Diana Vaughan, dont aujourd'hui « il n'est pas flatté du tout d'avoir été l'ami ». Laissons.

« ... Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir écrit. Le dernier alinéa de votre aimable lettre me fait de la peine : *vous n'avez pas saisi ma pensée*. Mais pour cela je vous écrirai longuement, aussitôt que mon esprit sera un peu calme. Je dois vous dire des choses très intéressantes, mêmes graves ; mais vous ne devez pas me forcer à passer par l'intermédiaire de Monsieur J. Je veux bien passer par l'intermédiaire de votre amie L., mais d'elle seulement. Je

vous supplie donc de m'accorder comme grâce spéciale de me donner l'adresse de

Mademoiselle L. et de l'autoriser à recevoir directement mes lettres à vous destinées. J'ai des motifs très sérieux pour ne pas vouloir d'autre intermédiaire entre moi et vous. Et quand vous aurez tout appris, vous me donnerez raison, et vous ne me ferez plus de

reproches à moi, reproches qui ne sont pas mérités.

Aussi je vous enverrai toute ma correspondance avec une personne, et vous verrez alors à qui vos reproches doivent s'adresser. Je vous expliquerai tout et vous jugerez.

Je dois vous dire encore que c'est un peu vous la cause de ce qui vient de se passer. A qui m'avez-vous adressé ? C'est justement lui qui a arrangé le tout à sa façon.

En attendant, je vous serre bien affectueusement la main, et toujours pour votre *meilleur* ami. vous prie de me considérer

D. Margiotta. »

Cette lettre me parvint à Naples, réexpédiée de Madrid ; c'était la première, reçue directement, sans aucun de ces intermédiaires qui agaçaient si fort M. Margiotta.

A Naples, siège du Grand Directoire Central pour l'Europe, présidé par Bovio, qui est entièrement dévoué à Lemmi, rien ne pouvait être exagération dans mes mesures de prudence. Je ne vis personne autre que deux Frères du Triangle *Santa-Rosalba*, qui est souché sur les Loges *Anglia* et *I Figli di Garibaldi*, où se trouvaient alors des éléments bons à recruter pour le Palladisme Indépendant. Je ne parlai de M. Margiotta ni à l'un ni à l'autre.

Ma mission remplie, je n'avais plus rien à faire en Italie, et il m'était nécessaire de me rendre assez promptement à Berlin ; toutefois, je me proposai deux ou trois courts arrêts, dont l'un à Milan, pour me rendre compte des résultats des négociations entamées par le F. dont je m'étais séparée à Venise.

Une surprise m'attendait à Milan : c'est là que j'eus un écho de la récente réintégration de M. Margiotta au Suprême Conseil de Palerme.

L'ignorant encore à Naples, mais voulant en finir une bonne fois avec toute cette prétendue nécessité de me confier de graves secrets, je lui avais donné de nouveau le moyen de correspondre par exception sans intermédiaire ; je lui avais écrit cette lettre, qui fut la dernière, en quittant la cité du Vésuve :

« Naples, 16 décembre

94. Mon cher ami,

Vote lettre m'est transmise à Naples, où je suis venue d'abord... Maintenant, je suis obligée de renoncer à me rendre en Espagne ; je retourne à ma résidence. Vous pouvez m'envoyer à l'adresse ci-jointe votre lettre d'explications ; mais finissons-en, car vous ne pourrez plus m'en adresser d'autres. Après le 25, j'aurai quitté Berlin sans donner à personne aucun nouveau nom ni aucune adresse pour faire suivre.

Je ne comprends pas votre insistance à vouloir que je vous mette en rapports avec L.-B. C'est déjà trop peut-être que L.-B. ait eu à se faire connaître d'un catholique. Le 1^{er} décembre, je vous ai donné, ainsi qu'aujourd'hui, le moyen de m'écrire directement, sans intermédiaire ; c'est plus que suffisant. Le secret de L.-B. ne m'appartient pas, et, à vous le dire franchement, je trouve étrange que vous teniez tant à le posséder, puisque vous n'en avez pas besoin pour m'écrire.

Au lieu de m'annoncer par deux fois que vous avez à m'apprendre des choses intéressantes, mêmes graves, dites ce que vous voulez me dire ; en voilà assez. Vous me proposez la communication de toute une correspondance ; je n'en ai nul besoin. Mieux vaut que vous me disiez simplement et loyalement ce qui, selon vous, doit justifier votre conduite.

Je vous ai indiqué Monsieur J., parce que vous m'avez témoigné le désir de certains

renseignements pour documenter votre livre, et parce que son intermédiaire excellent et sûr évitait de dévoiler d'autres personnes. Je me fie à Monsieur J., dont j'ai apprécié la parfaite discrétion ; jusqu'à présent, il ne me paraît pas avoir démerité de ma confiance. Sous le rapport de la documentation de votre livre, vous ne devez pas, je suppose, regretter de l'avoir connu.

Votre tort, à mes yeux, est dans votre conversion, qui m'est incompréhensible ; vous n'avez même pas l'excuse d'une vengeance à satisfaire, puisque des groupes italiens indépendants étaient de tout cœur avec vous. Quand vous m'avez fait part de votre projet de livre, vous

m'avez caché dans quel sens vous vouliez le faire ; je ne l'ai vu que par les épreuves. Néanmoins, je n'ai pas voulu suspendre mes communications ; l'ouvrage était alors trop avancé ; d'ailleurs, je n'ai qu'une parole ; mais je n'ai pas pu moins faire que de comprendre que vous m'aviez trompée.

J'aime toujours savoir avec qui je marche. Il m'a importé peu de m'allier contre Lemmi avec des catholiques, qui ne me cachent pas leurs sentiments, eux. Mais croire faire campagne avec un frère de même opinion, et comprendre ensuite qu'il était catholique de cœur, c'est pénible, pour rien dire de plus.

Agréé, je vous prie, mes
civilités. D. Vaughan. »

Donc, à Milan, - Milan, où les Loges Symboliques, travaillées par les amis de Sonzogno et de Cavallotti, aspiraient à secouer le joug de Lemmi, - j'eus occasion de parler du livre de M. Margiotta. « Il paraîtrait, me dit-on, que le F.'. Margiotta, tentant un grand coup, se sert des catholiques : c'est le bruit qui vient de Palerme, où il a échangé de nombreuses lettres explicatives avec le F.'. Militello. Il aurait même si bien démontré sa réelle invariabilité maçonnique, malgré les apparences de son volume, que le Suprême Conseil de Palerme l'a réinscrit au nombre de ses membres, au moins provisoirement. »

Cette nouvelle me fit bondir. Je n'y pouvais croire. Ce n'était pas l'explication que j'attendais, certes. En mon aveuglement d'alors et me croyant dans la vérité, je tenais pour impossible la conversion de quiconque avait eu la foi luciférienne. Je supposais que M. Margiotta aurait à me narrer quelque histoire de vengeance contre Pessina, triste sire qu'il détestait à outrance ; voilà quelles étaient, en ma pensée, les seules circonstances atténuantes possibles.

Eh quoi ! C'était donc sa correspondance avec le F.'. Militello qu'il voulait me communiquer, pour sa justification !

Allons, ce que j'apprenais, ce que le Janus de Palmi allait bientôt me confirmer lui-même, me répugnait. Et je me plaignais tout à la fois et les catholiques et les maçons de Palerme ! Et ces derniers plus encore que les catholiques, cependant, à vrai dire. Enfin, adviene que pourra, me disais-je. Puisqu'il trompe soit les uns, soit les autres, peut-être le Dieu-Bon a-t-il voulu que l'incident se produise à ma connaissance, afin que je mette un terme à une telle duperie.

Voici la lettre de M. Margiotta, que je reçus à Berlin, non datée à l'intérieur, mais partie de

Paris le 23 décembre 1894, d'après le timbre de la poste marquant l'enveloppe :

« Ma chère
amie,

... Vous me dites que vous désirez savoir avec qui vous marchez. Je vous réponds en deux mots : *vous marchez toujours avec l'ancien et loyal ami. Militello est au courant de tout.*

Vous avez eu tort de ne pas m'autoriser à vous écrire après vos démissions. Je vous aurais demandé des conseils. J'avais plein le dos de Lemmi-le-coquin et de ceux qui manquent d'énergie : j'ai cassé les vitres, et j'ai fait tout le bruit que vous savez, afin que l'attention de tout le monde se tournât vers Lemmi et l'écrasât. Ce qui est arrivé.

... Je n'ai pas du tout intérêt à savoir l'adresse de votre amie L... Si je désirais la savoir, c'est au seul but de vous écrire par son intermédiaire, *sans passer par d'autres intermédiaires*... Je

ne puis pas ni ne veux pas vous écrire par des tierces personnes dont je ne suis pas sûr tant que cela ! Trouvez un autre moyen pour que je puisse vous écrire et vous demander conseil à l'occasion ; sans cela, à l'avenir, les choses pourraient se passer comme par le passé ; tandis que, en marchant d'accord *dans le plus profond secret*, tout pourra arriver autrement.

... Je fais la campagne contre Lemmi en Italie en ce moment. Vous avez pu lire l'*Italia*

Reale

du 18

décembre.

C'était le moment d'aller en Italie donner le coup de grâce à Lemmi, par une campagne très active à mener sur les lieux. L'affaire de la Banque Romaine l'a anéanti avec son compère Crispi.

Si j'avais des moyens, je les aurais entièrement anéantis : nos amis manquent d'énergie : ils ont peur.

Je ne vous ai pas trompé. Je ne pouvais pas vous dire toute ma pensée par des tiers. Je vous serre bien cordialement la main.

Votre ami.

(Signature illisible, sauf l'initiale D.)

P.-S. Personne ne doit savoir le contenu de cette lettre. *J'engage votre parole d'honneur.* »

Ce post-scriptum et le gribouillage voulu de la signature montrent que M. Margiotta avait pleine conscience de la gravité de cette lettre.



Une remarque, pourtant, avait jailli en mon observation : mon homme, pensant que j'allais être tout heureuse d'apprendre qu'il n'avait jamais cessé d'être haut-maçon de cœur, me donnait pour garant le F. . Militello, 33^e, secrétaire grand chancelier du Suprême Conseil Général de Palerme ; mais il ne me disait pas tout ce que j'avais appris à Milan.

De deux choses, l'une : ou M. Margiotta ignorait encore que le F. . Militello venait de lui obtenir sa réintégration, encore toute récente, à titre secret ; ou bien, ce qui était plus probable,

sa crainte d'égarement postal ou autre de sa lettre l'avait retenu, et il préférait que j'apprise

cette réinscription, en me renseignant directement à Palerme, comme il m'y conviait.

Quoiqu'il en pût être, je n'hésitai point. Je pris ma plus belle plume, et j'écrivis au F. . Paolo Figlia, député au Parlement italien, souverain commandeur grand-maître du Suprême Conseil Général de Palerme, Grand Orient de Sicile :

« Or. . de Berlin, 25^e jour, Xe mois, 000894.

Très Cher et Très puissant F. . P. .

Figlia,

J'ai appris, il y a quelque jours à peine, que M. Domenico Margiotta, quoique ayant publiquement quitté la Maçonnerie pour le Catholicisme Romain, vient d'être réinscrit, à titre secret, dans votre Suprême Conseil, dont vous m'avez nommée Membre d'Honneur Protecteur, par décret du 8 avril dernier (ère vulgaire).

Je ne pus accepter cet honneur, ayant donné ma démission pure et simple de toute maçonnerie, quand me parvint le dit décret. Je n'ai donc pas voix au Conseil.

Aujourd'hui, sollicitée de rentrer en activité, je vais participer à la création d'une Fédération des Triangles Indépendants, dont le siège central sera établi à Londres. Si votre Suprême Conseil maintient sa demande, du 11 avril (ère vulgaire), de reconnaissance officielle par la

Haute-Maçonnerie Universelle du Palladium Régénéré et Libre, je pose une condition

sine qua

non :

Vous aller rayer définitivement, pour toujours, M. Domenico Margiotta. Il est inadmissible que, dans une Maçonnerie honnête, on ait des gens à double face.

M. Margiotta trompe : ou vous ; ou les catholiques. Si du Catholicisme Romain il n'a que le masque, eh bien, qu'il le garde ; mais laissons cet homme aux ministres de la superstition. A aucun prix, sa duplicité ne doit avoir chez nous son emploi.

Daignez agréer, Très Cher et Puissant Frère, et avec vous tous les hauts-maçons

indépendants résidant en votre Vallée, ma frat. . salutation et l'assurance de mon dévouement, dans la Justice, la Loyauté et la Vérité.

D. Vaughan. »

Je ne veux pas en dire davantage ; mais je certifie que M. Margiotta n'a jamais plus reçu une lettre d'un seul haut-maçon de Palerme.

Voilà donc de notables extraits de la correspondance échangée entre M. Margiotta et la vrai

Diana Vaughan, celle dont il fait aujourd'hui une personne distincte de la convertie

de juin

1895. Voilà donc établi, sur le dos de M. Margiotta lui-même, que les deux ne font qu'une.

Bien que je ne sois jamais engagée à garder le secret sur ces lettres, il ne me serait pas venu en l'esprit la pensée de m'en servir, sans les dernières provocations du Janus italien. Mon abstention n'aurait pas eu pour cause la dernière phrase du post-scriptum du 23 décembre :

« J'engage votre parole d'honneur », phrase qui amène le sourire ; car on peut demander à quelqu'un sa parole et la recevoir, mais on ne peut imposer la discrétion à une personne au nom d'une parole qu'elle n'a pas donnée. Luciférienne, je n'eus que du mépris pour cet homme, dès l'instant où je connus sa duplicité ; chrétienne, ce mépris se changea en une sorte de pitié.

Et même, aujourd'hui que cet audacieux calomniateur a traîné dans toutes les boues ma réputation d'honnête femme, aujourd'hui qu'il a eu recours à la plus perfide des manœuvres

pour empêcher mon œuvre de réparation de porter ses fruits, aujourd'hui qu'il m'a mise dans l'obligation d'arracher son masque de faux-converti, c'est encore la pitié qui l'emporte, malgré tout.

Oui, cet homme est un grand coupable. Oui, c'est le fourbe par excellence, et il incarne tant et si bien l'astuce qu'à ces titres de Chevalier et de Commandeur dont il se pare, on peut ajouter celui-ci, qui lui siérait le mieux : Son Excellence la Fourberie. Mais le pardon se doit toujours aux coupables repentants, quelle que soit l'énormité de leurs fautes et fussent-ils retombés cent fois, mille fois dans le même péché, et l'homme, nature faible, porte en lui l'excuse de son origine, la déchéance de nos premiers parents, et sur lui, pour laver la faute dont il est contrit, tombe le sang divin qui fut versé sur le Calvaire par le Rédempteur crucifié, Jésus amour infini, Jésus adorable Sauveur.

M. Margiotta trompa les catholiques, quand, franc-maçon, il se fit frauduleusement décorer d'un ordre pontifical. Il les trompa encore, quand, plus d'un mois après son abjuration, il négociait le rattachement à Charleston du Suprême Conseil de Palerme, dont il est resté membre. Il les trompait encore et toujours, quand, même après son volume *Adriano Lemmi*, il offrait ses services secrets aux hauts-maçons italiens indépendants et les faisait accepter. Et si, depuis janvier 1895, il n'a pu utiliser sa fourberie au profit de ses amis maçons de Palerme et de Naples, c'est parce que son masque de catholicisme lui a été laissé pour compte, comme une marchandise sans valeur et méprisée.

Ce malheureux, qui dit savoir si bien où la vérité finit et où la mystification commence, a voulu mystifier les catholiques, et il y a réussi jusqu'à ce jour ; mais, en ce jour, sa mystification retombe sur lui et l'accable. Le voici, par terre, entre deux selles.

Eh bien, catholiques, ayez encore pitié de lui.

Pour le ramasser et le remettre en selle ? Non, ce serait une nouvelle imprudence. En lui, la déchéance originelle s'est caractérisée par la fourberie ; la duplicité lui étant comme une seconde nature, il est sage de se tenir plus que jamais en garde. Peut-être succomberait-il de nouveau.

2. Le congrès de Trente⁷⁵

Le Congrès Antimaçonnique International de Trente a eu tout le succès qu'on pouvait attendre d'une Assemblée hautement patronnée et plusieurs fois bénie par Sa Sainteté Léon XIII, composée des représentants les plus autorisés du monde catholique, inspirée par l'idée la plus élevée et la plus sainte, celle d'opposer une forte digue aux empiètements toujours croissants de l'impiété maçonnique, et de délivrer l'Eglise et la société de leurs plus mortels ennemis. [...]

Au Congrès de Trente, une question subsidiaire fut posée au sein de la IV^e Section (de l'action anti-maçonnique) par quatre congressistes allemands, dont le plus ardent, le docteur Kraztfeld, était venu de Cologne, animé des sentiments les plus hostiles contre toutes les révélations quelconques au sujet de la Haute-Maçonnerie et du Rite Palladique Réformé Nouveau. Allant plus loin que M. Margiotta et s'appuyant sur de récentes négations maçonniques, publiées à Leipsig, le docteur Kraztfeld déclara que Miss Diana Vaughan n'existait pas et que ceux qui affirmaient son existence

devaient en donner publiquement toutes les preuves. Les négateurs allemands obtinrent ainsi la tenue d'une grande réunion à laquelle assistèrent tous les congressistes et les représentants de la presse.

On sait quel en fut le résultat : d'une part, les explications données par les amis de Miss Vaughan satisfirent les congressistes de tous les pays, sauf quelques obstinés Allemands, à

⁷⁵ Compte-rendue de la *Revue Mensuelle*, n° 34 (octobre 1896).

peine une vingtaine sur huit cents congressistes ; d'autre part, une formidable campagne de presse fut entreprise par le *Koelnische Volkszeitung*, gazette de Cologne, nous diffamant de la façon la plus odieuse, sans apporter aucune preuve de ses assertions, et triomphant d'une lettre de M. le docteur Hacks, passé à l'ennemi.

De l'Allemagne, la rage de certains journalistes s'est communiquée à la France. Aujourd'hui, c'est à qui cherche à nous accabler : les contes les plus absurdes sont inventés de toutes pièces pour nous perdre de réputation ; la parti-pris est tel, que les meneurs de la campagne se refusent systématiquement à étudier la question qu'ils traitent et ne tiennent aucun compte des voix amies qui s'élèvent en notre faveur. [...]

Nous avons, d'abord, répondu aux lettres les plus pressantes ; car plusieurs avaient besoin d'une réponse immédiate. Quant à répondre directement aux journaux, cela devient matériellement impossible ; au surplus, la mauvaise foi des adversaires leur fait retrancher tout ce qui pourrait servir à notre défense. [...]

Léo Taxil.

Première Explication

Après le Congrès de Trente, M. l'avocat Scala, directeur de l'Italia Reale, de Turin, qui fut le rapporteur général de la IVe section du Congrès de Trente, fit avec moi un échange de portraits en souvenir du Congrès. Il écrivait sur sa photographie cette dédicace, datée du 26 octobre : « A M. Léo Taxil, souvenir fraternel *in Corde Jesu*. Le jour de saint Raphaël, 1896. Sursum corda ! »

Je lui envoyai aussitôt la lettre suivante :

« Paris, le 28 octobre

1896. Cher et très honoré confrère,

Sursum corda ! M'écrivez-vous. En effet, la bataille est chaude, et plus que jamais il est de circonstance de nous dire les uns aux autres : Haut les cœurs !

Il faut, en vérité, que le Congrès de Trente ait sérieusement inquiété les adversaires, pour qu'ils aient eu recours à la tactique la plus déloyale et n'aient pas hésité dans l'emploi des armes les plus odieuses ; mais ce qui est inouï, c'est qu'il y ait encore des catholiques qui ne comprennent pas qu'ils sont tombés dans un piège.

Rien n'est plus clair, cependant !

Mercredi dernier, 21 octobre, le F. Sapor, orateur de la Loge *L'Avant-Garde maçonnique*, faisait, à l'hôtel du Grand Orient, rue Cadet, le compte-rendu du Congrès de Trente, en racontant joyeusement qu'il avait réussi à s'y faire introduire. La secte savait, à l'avance, qu'on allait soulever la question Diana Vaughan, non pas sous la forme de questions discrètes, posées à l'amiable et en tête-à-tête dans un bureau, de façon à ce que ceux qui doutaient prissent des renseignements auprès de ceux qui étaient au courant, mais tout au contraire, sous la forme d'interpellations publiques dans la IVe section, afin de provoquer la grande séance où les amis de Miss Vaughan seraient forcément tenus à des réserves, qu'on exploiterait ensuite avec le plus de fracas possible.

Les francs-maçons se vantent aujourd'hui d'avoir jeté la discorde dans notre camp, et ils s'imaginent triompher dès à présent. Leur orgueil suppose que toute constatation, qui sera faite désormais concernant les crimes, les sacrilèges et les infamies commises dans les Arrière-Loges, sera considérée, par le public, comme une mystification. Avec l'aide de Dieu, nos adversaires connaîtront bientôt, une fois de plus, que Saint Michel est

toujours vainqueur.

Le coup a été bien monté. Il faut le reconnaître ; mais les hommes intelligents voient aisément quel a été l'ouvrier, quand ils examinent de près une œuvre.

La *Rivista Antimassonica* avait prévenu les congressistes en termes très formels, dans son numéro du 15 septembre ; elle espérait que les négations des journaux allemands ne trouveraient

aucun écho dans le Congrès. Malgré ces sages avis, un congressiste de Cologne, qui s'était inscrit à la IV^e section, - précisément celle où s'était glissé le F. . délégué du Grand Orient de France, - a réclamé, à plusieurs reprises, une séance pour ces ébats, et cette séance lui a été accordée, à la grande joie de ceux qui savaient comment on l'exploiterait après le Congrès.

Aujourd'hui, nous possédons à Paris les preuves du complot.

La séance du 29 septembre était nécessaire pour justifier aux yeux du public tout le tapage qu'on entendait faire en se servant de la *Koelnische Volkszeitung*. Le grand article du docteur Cardauns (n° du 13 octobre), et la réponse que le docteur Hacks devait y faire (n° du 16 octobre), **étaient une affaire convenue et arrêtée avant le Congrès.**

Cet article du docteur Cardauns contient des mensonges des plus perfides, qu'il est impossible au public de contrôler.

Il y est dit que le déjeuner que Miss Diana Vaughan offrit, le 21 décembre, à Paris, à des journalistes venus pour l'interviewer et à un dessinateur envoyé pour faire son portrait, était une comédie ; loin d'être présentée comme une voyageuse habitant l'hôtel, la personne qui retint ses visiteurs à déjeuner est qualifiée « femme de chambre », afin de laisser croire que les directeurs de cet hôtel facilitèrent la prétendue comédie.

Or, il est établi maintenant, par une constatation faite sur les livres de l'hôtel, sur les registres de décembre 1893, que Miss Diana Vaughan a très réellement habité l'hôtel Mirabeau une dizaine de jours à cette époque, qu'elle y a séjourné *sous son nom*, qu'elle venait de Londres et qu'elle repartit pour Londres. Plusieurs lettres chargées lui furent envoyées au Grand Hôtel Mirabeau durant son séjour, et d'autres lettres également recommandées qui y arrivèrent pour elle après son départ, furent réexpédiées à Londres, à l'adresse qu'elle avait indiquée.

Ce mensonge flagrant suffit pour faire juger la valeur de l'article du journal de Cologne. Et c'est nous, les amis de Miss Diana Vaughan, que les feuilles allemandes ont osé traiter d'imposteurs !

Ne voulant pas abuser de votre patience, je ne relèverai pas les autres mensonges du journal de Cologne. Je me bornerai seulement à appeler votre attention sur la ridicule fable, par laquelle on fait intervenir ma femme dans cette affaire. Selon le docteur Cardauns, la photographie de Miss Diana Vaughan en costume masculin serait une autre supercherie : c'est moi, Léo Taxil, qui aurais posé chez le photographe, avec un cordon maçonnique ; après quoi l'on aurait collé sur l'épreuve la tête de Mme Taxil ; cette épreuve, arrangée ainsi, aurait été re-photographiée, et voilà comment le tour aurait été joué !

Le journal de Cologne peut tromper la masse du public en insinuant que la photographie maçonnique de Miss Vaughan représente Mme Léo Taxil ; ses lecteurs et ceux des journaux qui reproduisent ces insinuations ne peuvent pas vérifier le fait. Toutefois, il est bon de dire que j'ai envoyé à Rome la photographie de Mme Taxil, dont l'identité pourra être attestée par un ecclésiastique des plus vénérables, qui la connaît bien, et voilà encore un point sur lequel la lumière se fera facilement devant la Commission d'enquête. Quand plusieurs mensonges flagrants auront été constatés, je me demande quel cas la Commission pourra faire des négations audacieuses, dans lesquelles il est trop facile de voir un parti-pris extraordinaire.

En ce qui concerne le docteur Charles Hacks, le journal de Cologne s'appuie sur un livre dont il est l'auteur et qui contient un chapitre réellement déplorable ; mais le docteur Cardauns se garde bien de dire que, dans sa publication *Le Diable au XIXe siècle* (Ier volume, dernière page), M. Hacks avait confessé avoir eu, hélas ! Des défaillances dans sa foi et s'en accusait, en faisant allusion à ce malheureux écrit :

« Mais, pour combattre avec efficacité les stratagèmes de l'enfer, il faut être un saint. Le croyant, *qui est aussi, hélas ! un grand pêcheur*, ne peut pas grand'chose contre les puissances diaboliques ; mais, si ce chrétien *indigne* a su du moins conserver sa foi, *s'il sait la retrouver*

après les tristes heures de défaillance, s'il est, en outre, un observateur doublé d'un médecin, et s'il est ou a été en mesure d'assister à des phénomènes étranges et troublants, il les note, les étudie, les rapporte, et, dans la mesure de ses faibles forces, il en tire argument et travaille en ceci pour la cause de Dieu : c'est là son seul mérite, et il est bien petit. »

Nous croyons que ce passage n'est pas le seul où le docteur Bataille a fait allusion à ces tristes heures de défaillance ; elles furent passagères et nullement répétées. Les lecteurs du *Diable au XIXe siècle* trouveront certainement d'autres pages où l'écrivain fit son « mea culpa ». S'il ne cita pas l'ouvrage dont il était contrit, c'est qu'on était alors en pleine polémique ; le mauvais livre était ignoré, et l'auteur, qui se le reprochait, désirait éviter tout scandale. C'est Notre-Seigneur lui-même qui l'a dit : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! »

La *Koelnische Volkszeitung* n'a pas lieu, vraiment, d'être fier d'avoir entrepris cette scandaleuse campagne et remis au jour des pages que chacun des vrais amis du docteur déplorait avec lui et couvrait d'un miséricordieux oubli.

Le fait d'être l'auteur de ce livre et le fait d'avoir visité les Triangles palladiques est tout à fait distinct ; l'un n'empêche pas l'autre. D'ailleurs, l'*Univers*, dans son numéro de samedi 24 octobre, reconnaît que « ce livre paraît avoir été retiré du commerce et qu'il a été impossible de s'en procurer un exemplaire ; pour le lire, il a fallu aller à la Bibliothèque Nationale. »

Ce qui est grave, c'est que le journal de Cologne donne le docteur Hacks comme ayant été, de tout temps, un libre-penseur militant, un homme connu sous son vrai nom pour auteur de nombreux livres d'anticléricalisme. Ceci est absolument faux. D'abord, le mauvais livre de M. Hacks, *Le Geste*⁷⁶, n'est nullement une œuvre de combat ; c'est une fantaisie d'artiste boulevardier, dans laquelle, à côté de pages fâcheuses, on trouve de magnifiques éloges de nos grands orateurs chrétiens, notamment M. de Mun et Windthorst. Ensuite, en dehors du *Geste*, le docteur Charles Hacks a écrit *A bord du Courrier de Chine*, qui est un livre technique, destiné aux passagers des grands paquebots qui vont jusqu'à Yokohama, et je défie bien qu'on signale dans ce volume une seule ligne à désapprouver. Le journal de Cologne a cité uniquement le *Geste*, parce qu'il ne pouvait citer rien d'autre.

Elevé très chrétiennement, le docteur Hacks a commis une faute, un chapitre sceptique dans une œuvre de fantaisie ; *il a regretté cette faute* ; il a vécu en bon chrétien, et mille personnes peuvent l'attester. A sa clinique de la rue Madame, à Paris, il soignait gratuitement les pauvres, les ecclésiastiques, les religieux et les religieuses. *Tout Paris sait cela*, et le journal de Cologne aura de la peine à démontrer que cet homme fut un mauvais catholique.

Je n'ai pas à le défendre, pourtant, puisqu'il vient de faire une chute lamentable. (Depuis lors, le docteur Hacks a aggravé son cas ; dans des lettres d'une impiété frénétique, qu'il s'est plu à prodiguer, il s'est déclaré mystificateur, en traitant publiquement « d'imbéciles » les catholiques qui ont eu confiance en lui. Nous-même, il nous qualifie de « ramolli ». Mais ce jeu ne peut tromper que ceux qui veulent quand même fermer les yeux. Un saint prêtre, qui a connu le docteur Hacks bon et pieux, nous écrivait récemment : « il parle et écrit comme un véritable possédé. »)

[...]

Voici ce qui est connu maintenant, grâce à une enquête faite après le Congrès de Trente :

1° La secte, ne pouvant atteindre miss Diana Vaughan dont les mesures de sécurité sont bien prises et, d'autre part, ne pouvant nier l'authenticité des documents publiés par la vaillante convertie, cherchait comment il lui serait possible de frapper de discrédit ses précieuses

⁷⁶ Hacks Charles, *Le Geste*. Illustration de Henri Lanos. « Tout dire sans parler. » Le passage incriminé est à la page 130 (chapitre sur « le geste hiératique ». Les religions par leurs gestes – Les gestes du feu, du fer, et de la Croix).

révélations ; en outre, l'organisation des forces anti-maçonniques l'inquiétait, et en particulier le convocation définitive du premier Congrès international à Trente l'avait mise en fureur.

2° Le Grand Orient d'Italie, qui avait sacrifié Lemmi aux réclamations du Grand Orient de France, demanda à celui-ci de faire les frais d'une manœuvre, de nature à jeter le désarroi dans le camp catholique ; la manœuvre proposée fut d'obtenir la trahison publique d'un des anti-maçons qui avaient contribué à faire la lumière sur l'organisation occulte de la haute maçonnerie universelle.

3° A cet effet, des négociations ont été entamées avec le docteur Hacks, pendant que le F. .

Findel, de Leipsig, qui n'avait jamais protesté contre les révélations faites sur son compte, depuis plus de trois ans, se mettait tout à coup à nier l'existence de la haute maçonnerie ; les preuves surabondent sur les relations brusquement établies entre le docteur Hacks et les principaux chefs du Grand Orient de France ; son amour-propre ayant été froissé de ce que la Société des sciences psychiques (Société catholique dont il était vice-président) n'avait pas adopté son rapport dans l'affaire Couédon ou la *de la rue Paradis*, il donna sa *Voyante*

démission de cette société et se livra dès lors aux francs-maçons qui l'adulèrent (voir les articles de la *Lanterne*).

4° Le Directoire Suprême de la haute maçonnerie universelle émit l'avis, adressé au F. . Findel et au Grand Orient de France, qu'il fallait « faire tromper les catholiques par des catholiques eux-mêmes trompés » ; la *Koelnische Volkszeitung* fut désignée, et le docteur Hacks se rendit à Cologne ; la présence du docteur Hacks à Cologne quelque temps avant le Congrès de Trente est un fait acquis, indéniable.

5° L'article du docteur Cardauns dans la *Koelnische Volkszeitung* du 13 octobre est le résultat d'une entente préalable, bien antérieure au Congrès de Trente ; les faux renseignements, qui ont amené le journal de Cologne à émettre des mensonges flagrants dans cet article, proviennent du F. . Findel ; la réponse, *trop prompte*, du docteur Hacks, prouve qu'elle avait été promise, sinon rédigée d'avance, pour donner au journal de Cologne un air de triomphe ; en effet, cette réponse de M. Hacks, habitant Paris, a été inséré le 16 octobre, accompagnée de dessins clichés, dont l'exécution démontre jusqu'à l'évidence que la dite réponse était certaine.

6° Le Grand Orient de France, payant les frais de la trahison, exigea qu'un de ses délégués serait introduit au Congrès de Trente, afin de surveiller, dans la IVe section, si tout s'exécutait conformément aux conventions, c'est-à-dire si rien ne serait négligé pour provoquer une grande séance qui permettrait de publier à grands fracas l'article destiné à discréditer toutes les révélations sur la haute maçonnerie, article auquel devait répondre la lettre du docteur Hacks ; le délégué désigné fut le F. . orateur de la Loge *L'Avant-Garde maçonnique* ; il partit de Paris le mercredi 23 octobre par le train de 8 heures 35 du soir.

Il est pénible d'avoir à constater une trahison aussi noire. Pour ma part, je ne l'ai pas apprise sans un gros serrement de cœur. Mais qu'importent les hommes ! Dans le cas du docteur Hacks, c'est un compagnon d'armes qui disparaît par une triste défection : son témoignage ne demeure pas moins, malgré lui-même. Il ne nie et ne peut nier ni l'existence de miss Diana Vaughan, ni la sincérité de sa conversion, et ceci frappera tout

esprit attentif. Il a déposé les armes et passe à l'ennemi. Tant pis pour lui ! Les déclarations du Chef de l'Eglise sur le caractère satanique de la Franc-Maçonnerie, les éclaircissements apportés par Mgr Meurin, les documents maçonniques que l'on découvre chaque jour, tout cela subsiste et est inattaquable.

Et quel catholique pourrait croire que cet incident est de nature à justifier les francs-maçons des crimes que l'histoire leur reproche ?

Est-ce que les vols d'hosties consacrées ne sont pas des faits notoires ? Est-ce que le poignard et le poison, maniés par la secte, n'ont pas trop souvent fait leur œuvre criminelle ?

Bien mieux, les querelles engagées sur le nom de Miss Vaughan n'ont réussi qu'à provoquer

l'examen de la question maçonnique et à raviver les souvenirs. Tout récemment, un curé italien apportait son témoignage à l'enquête qui est ouverte : il déclarait s'être trouvé, il y a plusieurs années, au cours d'un voyage, assez longtemps avec une jeune femme qui dissimulait mal son sexe sous le costume masculin ; ce voyageur étrange venait d'Amérique, il portait le nom de Monsieur Vaughan, il s'occupait d'affaires politiques de Rome, le timbre féminin de sa voix trahissait son déguisement ; et quand ce digne ecclésiastique eut entre les mains la photographie de Miss Diana Vaughan, il a reconnu, sans hésiter, son compagnon de voyage. Ce nouveau témoignage a été recueilli par le chanoine Mustel depuis le Congrès de Trente.

Plusieurs journaux qui avaient nié d'abord, d'une façon absolue l'existence même de Miss Vaughan, reconnaissent déjà que le fait de l'existence ne paraît plus discutable ; ils se retranchent maintenant derrière cette double question : « Est-elle sincère ? Les révélations sont-elles bien fondées ? »

La partie est donc gagnée, puisque nous en sommes là en si peu de temps. Une fois l'existence admise, la vérité des documents produits apparaît de la façon la plus lumineuse, puisque la secte n'a fait nier l'existence de la personne que parce qu'elle se sentait écrasée par les documents. Quant à la sincérité de Miss Vaughan, elle crève les yeux.

Il faut ne pas avoir lu une seule page de la Neuvaine Eucharistique pour ne pas comprendre que cette âme est débordante de foi. Une aventurière pourrait-elle se pénétrer si ardemment et si tendrement des splendeurs de l'Eucharistie ? (La sincérité de miss Diana Vaughan éclate encore

dans son désintéressement ; nous pourrions en citer des preuves nombreuses à la Commission d'enquête de Rome ; et, d'ailleurs, les noms des divers éditeurs de la vaillante convertie permettront aux membres de la Commission de s'édifier complètement.)

Tous les amis de la vaillante convertie attendent avec une entière confiance le verdict que rendra la Commission de Rome ; ils sont convaincus qu'elle se prononcera avec sagesse, mais aussi avec fermeté, et que sa décision ne compromettra en rien la sécurité de Miss Vaughan.

Quant à moi, j'aurais traversé dans cette circonstance une douloureuse épreuve. Après onze années, pendant lesquelles je ne crois pas qu'un catholique ait quelque chose à me reprocher, j'étais loin de m'attendre aux attaques dont j'ai été assailli. J'ai offert à dieu ces peines, et je demande les prières des uns et des autres. La défection du docteur Hacks me fait frémir : des centaines de prêtres ont vu cet homme si bon, si simple dans l'accomplissement du devoir chrétien ; ce serait à croire qu'il est devenu fou, si l'on n'avait pas les preuves de son épouvantable chute.

J'avais donc bien raison de dire aux congressistes trop enthousiastes qui m'acclamaient à Trente : « Pour faire honneur à un converti, attendez qu'il soit mort ». Il est juste que celui qui a failli gravement durant de longues années soit humilié sans cesse, plutôt qu'applaudi. Il doit effacer son passé à force de dévouement à la cause de l'Eglise.

Veillez agréer, cher et très honoré confrère, l'expression de mes sentiments respectueux dans le divin Cœur de Jésus.

Léo Taxil. »

Au sujet du *Diable au XIXe siècle*, voici ce que nous avons écrit à plusieurs journaux, et notamment l'*Univers* :

« Le Dr Hacks déclare n'avoir écrit qu'une partie du *Diable au XIXe siècle* et dit qu'il y a eu pour cet ouvrage plusieurs collaborateurs ; mais il ne nie pas avoir été l'auteur de ce qui, dans cette publication, constitue les « récits d'un témoin » à proprement parler. Il ne dit nulle part dans sa lettre au journal de Cologne qu'il a mystifié le public en racontant des aventures qui ne

lui sont pas arrivées. Les personnes qui possèdent cette publication ont pu constater, en effet,

qu'à côté des récits personnels du docteur, il y a de nombreuses pages consacrées à des épisodes que l'auteur principal ne présente pas en témoin oculaire. Les premiers fascicules de la

publication ayant soulevé des polémiques violentes, les éditeurs jugèrent qu'il était possible d'augmenter l'ouvrage de tout ce qui pourrait venir à l'appui des récits personnels du docteur ; ainsi, tout ce qui est relatif aux faits antérieurs n'est pas du Dr Hacks. Un grand nombre de faits merveilleux ont été communiqués et attestés par des abonnés, tous vénérables ecclésiastiques. L'ouvrage ne trompe aucunement le lecteur ; car chacun peut faire aisément le triage de ces innombrables épisodes et se rendre compte très exactement de ce qui est l'œuvre personnelle du docteur. L'ouvrage subsiste, par conséquent, dans son ensemble et dans ses détails, et d'ailleurs il ne faut pas oublier que des faits racontés personnellement par le Dr Hacks ont été confirmés par des missionnaires.

Le Dr Hacks rompt avec ses amis catholiques ; voilà uniquement ce qui ressort, sans contestation possible, des déclarations tout à fait inattendues et d'une impiété outrée, qu'il se plaît à multiplier, à la grande joie des Nathan, Findel et *tutti quanti*.

« Mes pensées véritables sur la religion sont dans *Le Geste*, et en particulier sur la religion catholique, que j'accable de mon profond mépris », voilà ce que ce malheureux a osé écrire dans sa lettre à la *Koelnische Volkszeitung*, lui que des centaines de prêtres ont connu excellent chrétien. Oui, Monsieur, contradictoirement à ce que vous avez écrit au sujet de la clinique Saint-Sulpice, des centaines d'ecclésiastiques, de religieux et de religieuses peuvent attester que le Dr Hacks donnait gratuitement ses consultations ; les médicaments mêmes étaient gratuits.

Voilà pour la lettre au journal de Cologne. Depuis lors, le Dr Hacks en est arrivé, d'un jour à

l'autre, à forcer tellement la note, que ses anciens amis, ceux qu'aujourd'hui il déclare avoir mystifiés, se sont demandé s'il n'était pas devenu fou ; car, en examinant les choses froidement, il est impossible de trouver toute naturelle une telle conduite. Vous pouvez dire que je ne suis pas assez naïf pour m'être laissé duper ; je vous affirme que, quelque temps après ma conversion, le Dr Hacks, mon ancien camarade d'enfance, s'étant rendu à Paris, est venu chez moi me féliciter chaleureusement de mon retour au sentiment religieux. Vous dites que le Dr Hacks a été un des collaborateurs de la Librairie anti-Cléricale ; je vous donne ma parole d'honneur que vous avez été mal renseigné : le Dr Hacks n'a pas écrit une ligne, une seule ligne, dans un volume, dans une brochure, dans un journal ou une publication quelconque de cette librairie. En vain, cherchera-t-il maintenant à se faire plus noir qu'il n'est ; les catholiques qui l'ont connu garderont de lui le meilleur souvenir, malgré l'horreur de sa chute actuelle. Il est impossible qu'il les ait trompés alors, et surtout pendant si longtemps. Tous ceux qui ont été ses amis, ses vrais amis, sont désolés de ce qui arrive ; car c'est un homme d'une extrême bonté qu'ils ont connu et qu'ils ont vu à l'œuvre.

Sans doute, il vaudrait cent fois mieux pour lui que nous nous trouvions en présence d'un cas de folie ; mais sa dernière lettre à la *Libre Parole* n'est pas l'acte d'un fou, c'est l'acte d'un homme qui délibérément veut détruire ce qu'il a fait et qui s'est donné à l'ennemi pour jeter la division parmi les défenseurs de l'Eglise, essayer d'enrayer le mouvement antimaçonnique, au moment où le Congrès de Trente vient de jeter les bases de l'organisation générale de la résistance à la secte, et empêcher toute dénonciation nouvelle contre elle. D'ailleurs, sa trahison n'est que trop certaine et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle est connue ; c'est à cela que je faisais allusion dans

ma précédente lettre. »

Depuis que nous avons envoyé cette lettre à l'*Univers*, on nous a rapporté des propos tenus par le docteur Hacks, qui nous ont plongé dans la plus complète stupéfaction. Le R. P. Octave, directeur de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, a recueilli le témoignage suivant :

Un de nos consuls en Egypte, étant venu à Paris, rendit tout récemment visite à notre malheureux ami, dont il ignorait le nouvel état mental. Comme il le félicitait au sujet du *Diable au XIXe siècle*, le docteur Hacks lui répondit le plus gravement du monde :

« Le Diable au XIXe siècle ?... Mais je n'en suis pas l'auteur !... Je n'en ai pas écrit une

Depuis longtemps, j'avais l'intention de vous écrire personnellement ; mais j'en ai toujours été retenu par la crainte de me trouver importun et par le désir que vous avez si souvent manifesté dans vos *Mémoires* qu'on ne vous envoyât pas tant de lettres. Aujourd'hui, je me sens poussé cependant à venir rompre la consigne. [...]

Mais ce que je désirais avant tout, c'était de vous adresser mes humbles encouragements au milieu des souffrances morales dont votre noble cœur est assailli en ce moment. Vous n'ignorez pas qu'une guerre acharnée est déclarée contre vous. Non seulement on révoque en doute

l'authenticité de vos révélations précieuses sur la Maçonnerie, mais on révoque en doute votre existence même. Les bruits les plus contradictoires circulent sur votre compte et les échos s'en

sont répercutés en haut lieu.

J'avais des preuves matérielles et psychologiques non seulement de votre existence, mais de la sincérité de votre conversion. Grâce à elles, j'ai eu l'occasion et je dirai le bonheur de vous défendre énergiquement dans plus d'une circonstance. Je ne vois, dans cette guerre qui vous est déclarée, qu'une manœuvre infâme de celui que, plus que tout autre, vous connaissez pour être le Père du mensonge.

Je ne suis pas tout à fait un inconnu pour vous. Secrétaire du Cardinal Parocchi, j'ai eu la joie de vous écrire en son nom, il y a bientôt un an, pour vous consoler et vous encourager dans

vos œuvre sublime, qui est de révéler à la face du monde le véritable but de la Maçonnerie, celui que j'avais toujours soupçonné, le culte de Satan.

Pour vous venir en aide, je ne puis vous apporter que le concours de mes faibles prières, mais de mes plus chaudes sympathies.

Continuez, Mademoiselle, par votre plume, et par votre piété, à fournir des armes pour

terrasser l'ennemi du genre humain. Tous les saints ont vu leurs œuvres combattues ; il n'est donc pas étonnant que la vôtre ne soit pas épargnée.

La communauté des Sœurs Carmélites de l'Adoration Réparatrice, établie à Rome, dans la maison habitée autrefois par sainte Brigitte de Suède, et dont je suis le père spirituel, a déjà beaucoup prié pour vous, et elle me charge de vous assurer qu'elle le fera plus que jamais.

Veillez, Mademoiselle, me pardonner mon indiscretion et agréer mes plus vifs sentiments d'admiration et de respect.

A. Villard

Prélat de la Maison de Sa Sainteté,

Secrétaire de S. E. le Cardinal

Parocchi. » [...] Comment on nous

combat :

L'*Univers*, qui nous est devenu hostile depuis sa fusion avec le *Monde*, a

reproduit du

Nouvelliste de Lyon l'infamie suivante :

« Le *Nouvelliste de Lyon* publie les curieux renseignements qu'on va lire :

On discute fort depuis quelque temps et bien inutilement, croyons-nous, sur l'existence de Miss Diana Vaughan, cette mystérieuse création de deux fumistes qui se font des rentes en exploitant la badauderie de leurs contemporains.

Nous n'avons pas grand mérite au *Nouvelliste*, à n'avoir jamais été dupes des élucubrations de cet être imaginaire. Connaissant l'esprit mercantile de ceux qui la patronnaient, nous nous étions fait ce raisonnement très humain que si Diana Vaughan avait existé, ses barnums n'eussent pas manqué une occasion de la montrer avec accompagnement de grosse caisse et de gros sous.

Nous en connaissons cependant dont l'incrédulité ne s'est pas trouvée satisfaite de cet argument, et qui ont demandé à Léo Taxil et à son compère anonyme, le docteur Bataille, à voir la prêtresse du Palladisme. Il leur fut répondu qu'ils la verraient.

La première scène de cette comédie burlesque s'est jouée à Paris, la seconde à Villefranche

(Rhône), il y a de cela trois mois, et c'est par où elle nous intéresse.

Donc, deux personnalités, que nous ne qualifierons pas autrement, et dont quelques

confrères de la presse catholique de Paris pourraient donner les noms, manifestèrent le désir de voir Diana Vaughan.

« _ Parfaitement, leur dit Léo Taxil, seulement, elle n'habite pas la capitale et vous serez obligés de faire un petit voyage pour la rencontrer.

« _ N'importe, répondirent les curieux ; le phénomène vaut un voyage. »

Rendez-vous leur fut donc donné avec date et heure précises à Villefranche. Pourquoi Villefranche ? Ceux qui connaissent le passé de Léo Taxil n'auront pas de peine à répondre à cette question.

Donc, au jour et à l'heure indiqués, dans une chambre d'hôtel de Villefranche, les deux incrédules attendaient la venue de la mystérieuse luciférienne. La porte s'ouvrit et deux femmes fort bien mises entrèrent. L'une était jeune, jolie, d'une beauté étrangère ; l'autre, d'un âge mûr, chaperonnait sa compagne.

Après les présentations, on causa de maçonnerie, de palladisme, bien entendu. Tout marcha d'abord à souhait. Sans être d'une clarté absolue, les explications de celle qui s'appelait Diana Vaughan concordaient avec les livraisons des brochures à dix centimes la livraison. Mais peu à peu la conversation dérailla, les mots prirent une allure étrange, et l'accent, d'anglais qu'il était, devint faubourien, en même temps que, fatiguée sans doute de la leçon qu'elle avait apprise et du rôle qu'on lui faisait jouer, la fausse palladiste se jeta dans des digressions, qui, pour être lucifériennes, ne correspondaient plus au caractère dont les inventeurs de Diana Vaughan avaient revêtu leur héroïne.

Les deux personnages étaient fixés et dupés. Le premier train qui passa les ramena à Paris complètement édifiés.

Quant aux deux femmes, elles reprirent le chemin des trottoirs de Lyon, d'où elles étaient venues.

Nous n'en dirons pas plus longtemps, ne voulant pas déflorer les renseignements très suggestifs que possède un de nos confrères de Paris sur l'étonnante mystification des Taxil et consorts, et qu'il a sans doute l'intention de rendre publics pour l'édification des âmes trop crédules. »

Voici quelle a été notre réponse à l'*Univers-Monde* :

« Paris, le 4 novembre

1896. Monsieur Eugène Veillot,

L'*Univers* continue à m'accabler avec un acharnement inouï et *n'insère pas ma réponse*. Je ne me plains pas ; j'ai mérité, par mon passé, d'être abreuvé des pires humiliations. Néanmoins, j'ai au moins le droit de constater que l'*Univers*, qui accuse, met la main sur la bouche de l'accusé, pour l'empêcher de se défendre devant nos lecteurs.

Comme il faut que vous vous croyiez sûr de ma culpabilité pour agir ainsi !... Je dois vous faire, je le sens, une profonde répulsion ; sans cela, vous n'oublieriez pas ainsi, à mon rencontre, les règles les plus élémentaires de la justice. Vous êtes d'ordinaire bon et juste, tout le monde le sait.

Vous êtes si bien convaincu que ce n'est même pas la peine que vos lecteurs m'entendent, que non seulement vous n'insérez pas mes explications, pourtant si claires, mais encore vous publiez une nouvelle accusation, et celle-ci la plus grave de toutes ; je veux parler de la reproduction que vous avez faite hier au soir d'une anecdote publiée en premier lieu par le *Nouvelliste de Lyon*, sous le titre : « Diana Vaughan à Villefranche. »

Enfin, voici un fait précis que vous mettez à ma charge : il y a trois mois, j'aurais envoyé à Villefranche deux personnes pour les y faire rencontrer avec miss Vaughan ; dans une chambre d'un hôtel désigné d'avance, deux filles de trottoir, venues de Lyon, et ayant appris un rôle (probablement, la leçon leur ayant été faite par un complice que je dois avoir à Lyon), se sont données aux deux voyageurs, arrivés de

Paris, l'une pour miss Diana Vaughan, l'autre pour sa compagne ; malheureusement, la comédie n'aurait pas été bien jouée jusqu'au bout, et la fausse Diana Vaughan aurait fini par laisser comprendre ce qu'elle était ; certains d'avoir été mystifiés, les deux voyageurs congédièrent les deux filles et reprirent vivement l'express de Paris ; quelques confrères de la presse catholique de Paris pourraient donner les noms des deux personnages à qui cette aventure serait arrivée, et l'un de ces confrères posséderait même des renseignements très suggestifs sur l'incident. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Si le fait est vrai, il est désormais certain que je suis le dernier des misérables ; la cause est

entendue

Vous avez pris la responsabilité de ce qui se publie dans l'*Univers* au cours de la campagne actuelle. Je m'adresse donc directement à vous ; je fais appel à votre loyauté. Voici ce que je demande, et je vous prie d'appuyer ma requête :

Je demande, par la présente lettre, dont je réclame l'insertion, je demande à S. Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, de vouloir bien désigner trois ou cinq ecclésiastiques, qui exigeront du *Nouvelliste de Lyon*, confidentiellement si l'on veut (cela m'est tout à fait indifférent), les noms des deux personnages à qui cette aventure serait arrivée, ou, à leur défaut,

l'indication des confrères catholiques de Paris qu'on dit être en mesure de nommer ces deux personnages. Une confrontation avec les deux narrateurs de l'anecdote est indispensable, ainsi qu'une enquête rigoureuse et poussée à fond, si ces individus-là persistent dans leurs dires.

Pensez de moi tout ce que vous voudrez jusqu'à la solution de cet incident, *très suggestif* ; mais je vous annonce la découverte qui se fera par une enquête sérieuse et vivement menée : c'est que les deux individus en question sont deux frères trois-points, que ce sont eux qui auront joué une comédie (s'il est vrai qu'ils soient allés à Villefranche), et que cet incident n'est qu'un épisode du complot maçonnique ourdi depuis trois mois. Le *Nouvelliste de Lyon* est un journal trop foncièrement catholique pour avoir inventé cette histoire-là.

J'espère bien que vous publierez cette fois ma lettre, et, en attendant avec confiance le jour où vous me rendrez justice, je vous présente, monsieur, mes très humbles salutations.

Léo Taxil.

La réplique de M. Eugène Vuillot (*Univers* du 7 novembre) est prodigieuse :

« Nous serions surpris, écrit-il, que le *Nouvelliste de Lyon* eût parlé à la légère. Du reste, que l'amusante (*sic*) historiette soit vraie ou fausse, la chose est sans importance (*sic*) au point de vue de la question que nous voulons résoudre : Diana Vaughan existe-t-elle ? Et que valent les écrits publiés sous son nom ? »

M. Eugène Vuillot se trompe. Le coup de la fausse Diana Vaughan, à Villefranche, est d'une importance capitale : en élucidant cette affaire, on trouvera l'une des mains maçonniques qui ont tramé le complot actuel. Nous irons jusqu'au bout, nous pouvons en assurer M. Eugène Vuillot.

L. T.

3. Témoignage du Commandeur P. Lautier

Dans le *Rosier de Marie* d'octobre 1896, il affirme :

« Oui, miss Diana Vaughan existe. Nous la connaissons pour lui avoir parlé, pendant plus de deux heures, au cours d'une visite, et pour avoir déjeuné avec elle, en compagnie de MM. Léo Taxil, le Dr Bataille et un dessinateur qui a exécuté le portrait de la charmante jeune femme.

C'était le 21 décembre 1893, par conséquent de

Vaughan.⁷⁷ [...]

longs mois avant la conversion de Miss

Miss Diana Vaughan existe, nous l'affirmons sur l'honneur, mais nous comprenons qu'elle vive dans la retraite la plus absolue pour éviter la vengeance des ultionnistes de la Haute Maçonnerie.

Commandeur P. Lautier,

Président Général de l'Ordre des Avocats de Saint-Pierre. »

⁷⁷ Cf. le compte-rendu de cette réunion au chapitre : « Une première preuve incontestable à propos de l'existence de Diana Vaughan », p. 60.

4. La question de miss Diana Vaughan au Congrès de Trente. Lettre adressée au directeur de la « Croix de Paris »

Monsieur le
directeur,

Les agences télégraphiques et les correspondants de journaux protestants ont si mal rendu la physionomie de la séance du Congrès, dans laquelle fut traitée la question de miss Diana Vaughan, qu'il nous semble indispensable de rédiger un compte-rendu exact destiné à éclairer l'opinion sur cette importante question. Nous espérons de votre bienveillance l'insertion de ce résumé.

A plusieurs reprises, dans les séances des sections, la question de l'existence et de la véracité de miss Vaughan avait été soulevée, et chaque fois, on avait répondu qu'une discussion spéciale serait ouverte à ce sujet. En présence de l'intérêt attaché par tous à la question, il fut décidé par le Bureau de la présidence, que le mardi 29 septembre, la 4^e Section tiendrait sa réunion dans la salle des séances générales pour donner à tous la facilité d'assister à la discussion. A l'heure convenue, quatre cents congressistes étaient réunis dans la salle et plusieurs de NN. SS. les évêques daignaient s'y trouver.

Après une discussion sur un autre sujet, la parole fut donnée à M. l'abbé de Bessonies⁷⁸. Dans le rapport qu'il présenta et qui sera publié, furent nommés les francs-maçons qui ont reconnu formellement l'existence de miss Vaughan, et les catholiques qui ont vu la célèbre convertie ;

d'autres preuves, tirées de ses écrits et de ses lettres, furent aussi apportées ; nous n'avons pas à en donner ici le détail, et voulons nous abstenir de plaider une cause en laquelle nous avons la plus absolue confiance.

Après ce rapport, un ecclésiastique allemand, Monsignor Baumgarten, croyons-nous, demanda comme historien, l'extrait de naissance de la convertie et le certificat du prêtre qui avait reçu son abjuration et lui avait fait faire sa première Communion, mais il n'attaqua aucun des arguments présentés. On lui répondit que l'extrait de naissance ne pouvait être donné, vu l'état des actes civils dans certaines parties de l'Amérique, et que d'ailleurs cela importait peu à la cause ; quant au certificat demandé, il serait imprudent de le produire puisque, dans ce même couvent, la convertie, condamnée à mort par les arrières-loges, doit entrer l'année prochaine. Nous devons ajouter que, revenue à sa place, Monsignor Baumgarten déclarait à l'un de nous qu'il ne niait pas l'existence de miss Vaughan, n'avait pas lu ses écrits et ne s'occupait aucunement des questions maçonniques.

M. Léo Taxil monta ensuite à la tribune et montra que la tactique des francs-maçons était souvent de jeter des doutes sur l'existence des convertis qui les attaquent. Il reprit une partie des preuves déjà exposées, fit voir l'absurdité de certaines hypothèses et termina en affirmant, par serment, avoir vu, à plusieurs reprises, chez lui et ailleurs, l'illustre convertie.

⁷⁸ Né le 27 avril 1859 à Melun (Seine-et-Marne), Marie Joseph Louis Gabriel de Bessonies reçoit l'ordination sacerdotale à Paris le 3 décembre 1883. Professeur au petit séminaire Notre-Dame des Champs, le jeune prêtre est ensuite affecté, en tant que vicaire, à Notre-Dame des Victoires le 21 janvier

1885. Il en deviendra chapelain le 28 juillet 1894. Figure centrale de l'anti-maçonnisme, rédacteur-vedette à *La Croix*, au *Pèlerin* et à *La Franc-Maçonnerie démasquée*, l'abbé de Bessonies écrit de nombreux articles sous le pseudonyme du Chercheur ou sous celui de Gabriel Soulacroix. A l'origine de la création du Comité antimaçonnique de Paris en 1892, il prend, l'année suivante, la responsabilité de *La Franc-Maçonnerie démasquée*. Il devient également secrétaire du comité national français pour la préparation du congrès antimaçonnique international, qui se tiendra à Trente en 1896. Il joue un rôle-clef dans l'affaire des fiches, en 1904, en gardant à son domicile les documents fournis par Jean Bidegain (1870-1926) - qui le connaît bien - jusqu'au jour de leur révélation à la tribune de la chambre des députés. Il meurt à Paris le 4 février 1913.

M. Koller, rédacteur au *Faterland*, ancien franc-maçon, prit ensuite la parole en allemand, nous ne pûmes saisir le sens de son allocution, mais le prince de Lœwenstein, président du Congrès, répliqua lui-même énergiquement.

Voyant qu'on ne pourrait aboutir à une conclusion positive, acceptée de toute l'assemblée, le prince de Lœwenstein présenta alors une proposition demandant de nouveaux renseignements ; M. Respini, représentant du Tessin, et l'un des orateurs les plus écoutés du Congrès, après avoir déclaré que sa conviction juridique était faite sur l'existence de miss Diana Vaughan, exprima la pensée que le Congrès n'avait pas à se prononcer sur cette question secondaire en somme et devait passer à l'ordre du jour : M. Paganuzzi, président de l'œuvre des Congrès en Italie, désirait que l'ordre du jour indiquât que le Congrès penchait pour l'affirmative et trouvait plus sûr d'admettre l'existence de miss Vaughan. En dernier lieu, l'ordre du jour suivant fut adopté :

« La 4^e Section remercie chaleureusement les orateurs qui ont parlé en sens divers sur miss

Diana Vaughan et sur la déclaration du commandant Alliata, qu'il existe dans le Comité de

Rome une Commission spéciale pour cette question, passe à l'ordre du jour. »

Qu'il nous soit permis d'ajouter que, reçus tous deux la veille chez Son Altesse le prince évêque de Trente, nous avons eu la satisfaction de faire partager notre conviction sur ce sujet à Son Em. Le cardinal Haller, au prince-évêque et à un autre de NN. SS. les évêques.

Recevez, Monsieur le Directeur,
etc. G. de Bessonies,
Un des vice-présidents du
Congrès. L. M. Mustel,
Président de la 1^{ère} Section.

5. La question miss Diana Vaughan au Congrès de Trente⁷⁹

Il nous a semblé que le mieux était de donner ici le travail présenté sur cette question par l'un de nos collaborateurs, au Congrès de Trente. Nous publions donc ce rapport de M. l'abbé de Bessonies, chapelain de Notre-Dame des Victoires et l'un des vice-présidents du Congrès antimaçonnique international. Nous le faisons suivre du compte rendu de la séance dans laquelle il a été lu, et de la lettre écrite par miss Vaughan à la suite de cette discussion. Nous avons placé à la fin les pièces justificatives indiquées au cours de ces différents documents.

La Rédaction de la *Franc-Maçonnerie démasquée*.

Rapport sur l'existence de miss Diana Vaughan

La question de l'existence de miss Diana Vaughan est devenue, grâce aux dénégations intéressées des francs-maçons et au manque de connaissances maçonniques chez les

catholiques, une question très importante et comme la clé de toutes les révélations qui se sont succédé depuis quelques années.

En effet, si miss Vaughan existe et est réellement ce que l'on dit, si elle est convertie et sincère dans ses révélations, elle confirme pleinement tout ce qui a été écrit sur le palladisme et la Haute-Maçonnerie et portera un coup mortel à la secte.

Eh bien ! j'ai le droit et le devoir d'affirmer ici que nous, antimaçons français, après avoir, depuis trois ans, étudié tout ce qui a été dit à son sujet, après avoir soigneusement examiné la question, après avoir vu les documents, interrogé les personnes, lu tous les ouvrages parus sous son nom, nous déclarons, et je parle ici au nom de *La Franc-Maçonnerie démasquée*, de *La*

⁷⁹ Article de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, novembre 1896.

Revue mensuelle, de *l'Antimaçon*, de *La France chrétienne* et de *La Revue catholique* de Coutances, nous déclarons en notre âme et conscience que nous croyons, de la manière la plus formelle, à l'existence, à la conversion et à la sincérité de miss Diana Vaughan.

Quelques-uns ont pensé et ont dit que nous voulions faire accepter les révélations du démon ou les légendes maçonniques comme des choses certaines. Nous n'avons jamais songé à cela.

Nous affirmons seulement que ces légendes ont cours parmi les francs-maçons. Et, pour prendre un exemple absolument actuel, nous n'avons jamais dit que Sophia Walder sera vraiment la bisaïeule de l'Antéchrist, mais nous prétendons que cette opinion est répandue parmi les palladistes, nous disons que, d'après eux, c'est aujourd'hui même, 29 septembre 1896, qu'elle doit, à Jérusalem, donner naissance à la grand-mère de l'Antéchrist. Nous n'avançons pas autre chose. Or, hier, je recevais une lettre d'un prêtre français m'annonçant qu'on lui écrivait de Jérusalem même que Mlle Sophia Walder venait d'y arriver et était logée dans un hôtel voisin de la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.



La S:-: SOPHIE WALDER

Grande-Maitresse du Lotus de France, Suisse et Belgique.

Haineuse ennemie de miss Vaughan

Et amie intime du voleur Lemmi

Voilà nettement la différence : nous notons le fait, mais nous ne nous portons nullement garants des idées, des rêveries et des folies sacrilèges imaginées par les francs-maçons sous l'inspiration du diable, le père du mensonge et leur père à tous.

Il faut donc établir nettement :

1° Qu'il existe une personne nommée miss Diana Vaughan, haute-maçonne américaine, et, comme telle, dépositaire des secrets de la Maçonnerie palladiste, et que

ce n'est pas un mythe, une fiction inventée de toutes pièces par des écrivains antimaçons, connus ou inconnus.

2° Que c'est bien cette même personne qui est actuellement convertie et est l'auteur des publications parues sous son nom, et non pas une autre personne se faisant passer pour la vraie miss Vaughan, qui, elle, serait restée luciférienne.

Venons-en donc au rapide exposé de nos preuves et remarquons que, si nous les multiplions, c'est pour être complet, car la plupart d'entre elles ont, par elles-mêmes, une valeur probante suffisante.

Entendons en premier lieu le témoignage des ennemis eux-mêmes, avant le mot d'ordre de nier partout carrément. C'est d'abord M. Goblet d'Alviella, le célèbre député belge, qui, dans sa lettre du 30 juin 1894, lettre évidemment authentique, malgré ses dénégations, déclare

haineusement que « cette femme n'est pas digne de pitié ». Il ne songeait pas alors à nier son existence et, par cette menace à peine déguisée, la reconnaît hautement. Il la reconnaissait encore par son silence significatif au moment du défi que lui portait M. Margiotta au sujet du palladisme en Belgique, défi basé sur des révélations reçues de miss Vaughan, et appuyé par elle de l'offre d'une somme de 30 000 francs, si le défi relevé prouvait son erreur. N'oublions pas que le défi a été porté, il y a deux ans, en octobre 1894, et qu'aucune réponse n'a encore été faite (Voir pièce justificative A).

Après Goblet d'Alviella, c'est Militello, Grand-Lieutenant général du Suprême Conseil fédéral de la Fédération maçonnique italienne du Rite écossais à Palerme, qui, de deux manières, affirme l'existence de miss Diana Vaughan : premièrement, dans une lettre particulière adressée à M. Margiotta en date du 12 septembre 1894, lettre que j'ai eue entre les mains avec l'enveloppe le timbre de la poste, lettre que nous avons reproduite et par la

photographie dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*, il dit textuellement : « Au mois de juillet dernier, Diana Vaughan nous a écrit de Paris pour nous envoyer une somme à distribuer en secours. (Voir note justificative B) ».

Or, j'ai vu aussi le récépissé délivré par le bureau de poste de la place du Théâtre-Français et accusant l'envoi d'une somme de 300 francs à Militello. Secondement, décret du dans un

Suprême Conseil général de Palerme, décret dont la *Franc-Maçonnerie démasquée* a donné le texte, et dont M. Margiotta, dans son volume sur *Lemmi* a publié le fac-similé photographique, décret dont j'ai vu moi-même l'original, avec les sceaux et les signatures, les Frères Paolo Figlia 33e, A. Battaglia 33e, Giliberto 33e et Joseph Militello 33e, décernent à miss Diana Vaughan le titre de *Membre d'honneur protecteur* de leur Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté, pour avoir, c'est l'expression même du document : « levé dans la Haute-Maçonnerie, le drapeau de la rébellion contre le Grand-Maître du Souverain directoire exécutif élu irrégulièrement Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle (Voir pièce justificative C) ».

Là encore, rien n'a été contesté, le document était absolument authentique, mais les catholiques ont la mémoire courte et les francs-maçons en profitent. Sophia Walder, elle aussi, a attesté l'existence de miss Vaughan en lui envoyant de Bruxelles une lettre recommandée, lettre que cette dernière a donnée, avec l'enveloppe, à M.

l'abbé Mustel, qui l'a précieusement gardée.

[...]

Mgr Battandier, qui habite Rome, m'a écrit aussi qu'il était très surpris de ce qu'à Paris des catholiques lui affirmaient que miss Vaughan n'existait pas, tandis que, au contraire, un de ses correspondants palladistes attestait son existence.

M. Huysmans, le célèbre écrivain français, très versé dans les matières d'occultisme, n'hésitait pas non plus, dans sa préface du livre sur le *Satanisme et la magie*, par Jules Bois, à parler de miss Vaughan comme auteur du *Palladium* (Voir pièce justificative H) ; les revues occultistes : *La Lumière*, le *Lucifer*, le *Lotus bleu* (Voir pièce justificative J) ont nommé miss Vaughan et fait allusion à ses révélations, sans émettre de doute sur son existence.

Parfois, on nous demande si nous avons vu miss Diana Vaughan ou si nous connaissons des personnes l'ayant vue. Pour moi, personnellement, je ne l'ai jamais vue, pas plus que je n'ai vu la reine d'Angleterre ou le célèbre historien César Cantu, et cependant je crois à l'existence de

ces personnages. De même, pour miss Vaughan, je connais des hommes dignes de foi qui l'ont vue, et cela me suffit.

Citons quelques-uns de ces témoins. C'est d'abord un rédacteur du journal le *Matin*, dont deux amis eurent une entrevue avec la célèbre luciférienne à l'un de ses passages à Paris et qui relata leur conversation dans ce journal (Voir pièce justificative J).

Nommons ensuite M. Léo Taxil qui la vit d'abord chez une de ses amies, palladiste comme elle, puis à un déjeuner qu'elle lui offrit à l'hôtel Mirabeau, rue de la Paix, à Paris, en même temps qu'au Dr Bataille, à M. Lautier, président général des avocats de Saint-Pierre, et à M.

Esnault, dessinateur envoyé par M. de la Rive pour faire d'elle un portrait meilleur que celui qui avait paru dans le *Diable au XIXe siècle* (Voir pièce justificative K). Quelques jours après ce déjeuner, j'allais à l'hôtel la demander, mais on me dit qu'elle était partie de la veille. Enfin, nous avons le témoignage de l'éditeur des œuvres de miss Vaughan, M. Pierret, de son frère, de ses ouvriers et de son apprenti, qui, tous, interrogés par moi, m'ont déclaré avoir vu plusieurs fois cette personne, alors qu'elle publiait le *Palladium*.

Venons-en aux écrits de miss Vaughan.

Ses lettres d'abord : M. de la Rive, le publiciste français, et M. l'abbé Mustel en ont reçu un certain nombre avant sa conversion, toutes de la même écriture et parties de tous les points de l'Europe : de Paris sur le papier de l'hôtel Mirabeau, de Londres, de Hambourg, de Berlin, de Venise, de Turin.

Plusieurs de celles adressées à M. de la Rive, qui écrivait directement à une adresse donnée dans ces villes, lui arrivaient par retour du courrier, rapportant la réponse aux questions posées, et souvent y joignant des documents forts portants.

Disons tout de suite au sujet de ces lettres que, depuis la conversion, un grand nombre de personnes en ont reçu, et, pour mon compte, cinq ou six, toutes de la même écriture que celles reçues auparavant par M. de la Rive et M. l'abbé Mustel (Voir pièce justificative L). Faut-il maintenant parler des ouvrages de miss Vaughan ? A eux seuls ils constituent une preuve suffisante de son existence et de sa qualité de haute-maçonne. *Le Palladium régénéré et libre*

d'abord, cette publication étrange, où elle expose théories, déjà un peu connues, les du

manichéisme palladique, et à laquelle s'abonnent presque exclusivement des francs-maçons et des spirites, qui, tous, je le sais par l'éditeur lui-même, réclament l'argent de leur abonnement dès que miss Diana, renonçant à la Maçonnerie, commence la publication de ses Mémoires. Ce *Palladium*, l'ardente luciférienne l'envoie par milliers dans les communautés de femmes, espérant amener les religieuses à ses idées ; elle renonce ensuite à le leur adresser, lorsqu'elle apprend que ces pages les attristent. Notons dans ces numéros parus alors des portraits et des réflexions assez vives sur auteurs antimaçons sortis des rangs de la secte (Voir les pièce

justificative M), et signalons deux

documents publiés alors et jamais contestés la : voûte
encyclique de Lemmi sur Voltaire et Jeanne d'Arc et le *Manuel des prières
lucifériennes*. Aussitôt convertie, miss Diana, sur le conseil de M. l'abbé Mustel
auquel elle envoie sa

première méditation, publie son admirable *Neuvaine Eucharistique* pour laquelle S. Em.
le cardinal Parocchi lui adresse une lettre de félicitations et de remerciements qu'il
n'a jamais désavouée et qui est une preuve incontestable que notre conviction sur
l'existence et la sincérité de miss Vaughan est partagée par l'éminent Prince de l'Eglise.
(Voir pièce justificative N)

La *Neuvaine Eucharistique* achevait de nous révéler l'âme si droite de miss Vaughan ;
elle ne donnait pas de documents maçonniques nouveaux. Depuis lors, au contraire,
toutes les publications de la généreuse convertie en sont entièrement remplies. Déjà,
l'année précédente, elle avait fourni à M. Margiotta plusieurs pièces importantes pour
son volume sur *Lemmi*. Outre la photographie de la copie même du jugement
condamnant Lemmi pour vol, copie envoyée par le gouvernement français au
gouvernement italien, dans des circonstances qu'elle a fait

connaître, elle lui communiquait, entre autres, la lettre de Graveson sur la volte-face de Findel, la constatation notariée au sujet des enfants masculins du nom de Lemmi nés à Florence entre les années 1820 et 1825, et la lettre qu'elle avait écrite à Monseigneur l'évêque de Nancy.

Dans les *Mémoires d'une ex-Palladiste*, miss Vaughan continue à donner des documents d'une haute valeur ; citons seulement la lettre que lui écrivirent les hauts-maçons de Londres et qui amena la rupture avec eux, la patente de Maîtresse templeière palladique, avec ses dessins symboliques, l'histoire si curieuse et si complète des origines sociniennes de la Maçonnerie, les détails sur la vie et les écrits de Thomas Vaughan, son ancêtre, le tableau de l'Italie maçonnique avec ses triangles et ses loges israélites, les noms des principaux Lucifériens anglais avec les lieux et dates de réunions, le rapport adressé à Lemmi par Philéas Walder, et enfin l'instruction de la Haute Vente suprême de Turin en 1822.

Répétons-le encore, la publication de ces pièces, de ces noms, de ces accusations même parfois, n'a amené ni protestation sérieuse, ni démenti autorisé.

De même, dans l'*Antimaçon*, des détails précis sont donnés sur les hommes politiques français affiliés au Palladisme, dans la *Restauration du Paganisme*, le texte anglais des hymnes païennes d'Albert Pike et le rituel du culte de Jupiter composé par le Cte de Douville-Maillefeu et l'ex-chanoine Junquas sont publiés *in extenso* ; que dire du volume sur *Crispi*, ce merveilleux ouvrage historique absolument tissu de documents dont beaucoup d'inédits, et particulièrement

la liste des Mille de Garibaldi, dressée par Crispi lui-même. Un seul détail au sujet du procès-

verbal photographié de la séance dans laquelle Sophia Walder fut officiellement proclamée la future bisaïeule de l'Antéchrist. Cette photographie porte les signatures d'un certain nombre de hauts-maçons italiens et particulièrement celle de Sophia Walder, qui se trouve de la même écriture que celles qui terminent les lettres adressées par cette dernière à M. l'abbé Mustel et à miss Vaughan.

Reste à dire un mot de la question d'argent. Qui donc aurait fait à la fois, d'une part, les grandes dépenses du *Palladium régénéré et libre*, du diplôme et des insignes destinés aux membres du triangle projeté à Paris sous le nom de Sainte-Hypathie, insignes depuis, envoyés à des ecclésiastiques que nous connaissons, et, de l'autre, les envois d'argent faits depuis la conversion et qui s'élèvent aussi à une assez forte somme ?

Car il importe de le remarquer, et l'argument est d'un grand poids, miss Vaughan ne veut en rien profiter de la vente de ses ouvrages, et elle m'écrivait, il y a deux mois, au sujet d'une proposition de traduction des *Mémoires* en langue espagnole, qu'on devait m'adresser la somme dont on conviendrait ; elle me demandait d'en affecter un quart aux voyages de M. de la Rive pour ses conférences antimaçonniques, un quart à l'envoi de pèlerins à Lourdes, et le reste en messes pour le repos de l'âme de son père et de sa mère (Voir pièce justificative O). L'affaire ne s'est pas arrangée alors pour l'Espagne, mais, quand a été décidée la traduction allemande, c'est à moi que le chèque de 1 000 francs a été envoyé et il a été tout entier consacré à deux œuvres antimaçonniques.

Je n'ai pas ici à raconter la conversion de miss Vaughan (Voir pièce justificative P) ce que je puis affirmer d'après ma connaissance personnelle, c'est ce fait que, une

personne envoyée par moi à Lourdes avec l'argent reçu de l'ex-luciférienne, personne qui crachait le sang depuis plusieurs mois, sortait guérie de la piscine à cette heure même et à ce jour que miss Vaughan, dans le couvent où elle se cachait alors, signait une adhésion complète à la foi catholique. Après cet ensemble de preuves, est-il nécessaire d'établir que la véritable Diana Vaughan n'est pas demeurée Sœur maçonnes et n'est pas remplacée par une femme quelconque qui se ferait passer pour elle ?

Cette hypothèse, imaginée par M. Margiotta, ne supporte pas l'examen ; lui-même, jusqu'ici, nous avait toujours représenté miss Vaughan comme une maçonnes au courant de tous les secrets

de la secte, lui-même a raconté sa conversion en un volume imprimé ; qu'il ne vienne pas maintenant, nous dire qu'il y a deux miss Vaughan : il arrive trop tard ; tous les hommes sérieux et réfléchis s'en tiennent à ses affirmations premières. Outre que cette pseudo-Diana ne pourrait avoir en sa possession les documents si nombreux publiés précisément depuis la conversion, l'argument écrasant dont miss Vaughan s'est servi contre M. Margiotta suffit à trancher la question. S'il existait une femme qui cherchât à tromper les catholiques en jouant à la convertie, elle ne pourrait avoir entre les mains les lettres mêmes que M. Margiotta adressait sans intermédiaire à la véritable luciférienne. L'argument est irréfutable : il ne peut y avoir deux miss Diana Vaughan (Voir pièce justificative Q).

Voilà, je crois, la démonstration complètement faite.

S'il restait encore dans quelques esprits certaines difficultés, nous sommes prêts à y répondre, car elles ne peuvent provenir, nous en sommes persuadés, que du manque de connaissance suffisante, soit des questions maçonniques en général, soit des ouvrages et des faits qui touchent plus immédiatement cette question. Pour nous, antimaçons de profession, s'il est permis de parler ainsi, qui avons étudié avec soin les preuves intrinsèques et extrinsèques que nous venons de résumer ici, nous n'avons et ne pouvons avoir de doute sur l'existence, la sincérité et la spéciale autorité en ces matières de miss Diana Vaughan, la palladiste maintenant convertie.

Lettre de miss Vaughan

A Monseigneur Parodi, directeur de l' « Éco d'Italia », à Gênes.

Monseigneur

De tout cœur je vous remercie de votre lettre ; mais je ne puis accepter vos louanges, car je remplis simplement un devoir. Ce devoir, je l'accomplirai jusqu'au bout, avec toute la prudence nécessaire pour me préserver de la haine sectaire, dont les crimes ne peuvent être niés.

En vérité, je préférerais la paix du cloître et l'oubli complet dans la seule prière ; mais j'obéis au désir qui m'a été exprimé en termes formels :

« Continui, Signorina, continui a scrivere ed a smascherare l'iniqua setta. La Provvidenza ha perciò permesso que ella per si lungo tempo vi appartenesse. » (Lettre du 11 juillet 1896 de l'un des secrétaires particuliers de Sa Sainteté, reçue à la suite de l'envoi de mon volume sur Crispi au Vatican.)

Si le Vatican m'ordonnait le silence, ma voix se tairait immédiatement ; mais il n'en est pas ainsi.

Les Lemmi, Nathan et autres chefs des Triangles et des Loges me connaissent bien et ils ne peuvent contester l'authenticité absolue des documents que je mets au jour ; mais, afin de nuire à l'effet des révélations qui se dressent contre eux, terriblement accusatrices, ils ont donné le mot d'ordre de nier mon identité, même mon existence. M. Léo Taxil l'a dit avec raison au Congrès de Trente : c'est là un vieux jeu ; avant de nier mon existence, ils nièrent celle du docteur Bataille, celle de Margiotta et celle de Salvatore Zola ; ils nièrent même Léo Taxil, disant que les livres de sa conversion étaient écrits par les Jésuites.

Bataille, Margiotta, Zola, Taxil, ont répondu comme ils ont cru devoir le faire. Mais ma situation est bien différente de la leur, et je ne tomberai pas dans le piège ; car ce qu'on veut, c'est me pousser à bout, afin qu'une imprudence amène la découverte de ma retraite.

Les catholiques qui ne doutent pas de moi sont ceux qui ont étudié à fond les faits et gestes de la Maçonnerie ; cet incident de la lutte est donc providentiel, puisqu'il obligera les catholiques enclins au doute à étudier la question.

Rien de ce qui a été demandé par les interrogateurs allemands du Congrès n'établirait mon identité ; car les certificats de naissance se délivrent aux citoyens des Etats-Unis sans aucune

sérieuse garantie. La première aventurière venue pourrait se faire passer pour moi. Mais les questions posées feraient retrouver ma piste, si j'avais donné mandat d'y répondre.

Mais je ne tomberai pas dans le piège ! Ce qui concerne ma personne est et doit demeurer le secret du Saint Office. Trois fois aveugles sont les catholiques qui ne comprennent pas cela. Je les plains de ne pas voir qu'ils mettent en joie l'infamale secte, laquelle en est réduite à répandre des bruits stupides, uniquement parce qu'il lui est impossible de contester l'authenticité de mes documents.

Heureuse d'avoir obtenu la foi du seul vrai Dieu, je dédaigne les calomnies des méchants et je ne saurais m'émouvoir des doutes vraiment trop naïfs. La vérité est dans la main de Dieu, et

Dieu la fait toujours luire, éclatante, au moment propice. A bas Satan! et Vive Dieu qui ne meurt pas !

Je vous autorise, Monseigneur, à publier ma lettre, et je vous prie d'avoir une prière pour l'indigne qui, pleurant ses erreurs passées, se dit votre respectueuse servante en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DIANA VAUGHAN.

9 octobre 1896.

Pièces justificatives

Pièce A

« Le Grand Maître provincial du Lotus 55 a encore la douleur de vous faire part des constatations fâcheuses qui ont été faites sur tous les points de la province, à l'occasion de la fête solsticiale. De partout, il me revient que l'on murmure dans les Loges contre les triangles et contre toute direction extra-nationale ; depuis deux mois, partout, aux tenues, le sac des propositions est plein d'interpellations au sujet de l'existence de la Haute-Maçonnerie.

Quand le Vénérable n'est pas un parfait initié, il proteste et nie avec une énergie qui rend la confiance ; mais quand il appartient d'autre part au Rite suprême, il est arrivé parfois qu'il se soit trouvé embarrassé, ayant été pris à l'improviste, et alors les démissions ont suivi ses explications jugées insuffisantes par les interpellateurs.

Cette situation déplorable, qui s'aggrave de jour en jour, est le résultat de la démission de la Sœur américaine 141 (c'est le nombre nominal de miss Diana Vaughan)⁸⁰. Cette femme, en communiquant sa démission à un de vos ennemis, à un misérable folliculaire français qui s'est empressé de la publier, a foulé aux pieds ses serments les plus sacrés, et elle ne mérite plus aucune pitié. Elle nous a fait un mal inouï. Or, comme la contagion gagne toutes les Loges belges, et qu'il doit en être de même dans les autres pays, je ne vois qu'un remède il faut s'entendre partout pour nier carrément. Donnez vite le mot d'ordre, il n'est que temps de réagir.

A nos banquets solsticiaux, les abstentions ont été nombreuses ; ce n'est plus le zèle qui se ralentit, c'est la démission qui se multiplie dans des proportions inquiétantes ! Dans trois ateliers des grades inférieurs, on a voté un vœu tendant à la nomination d'une

Commission de surveillance, dont même les apprentis pourraient faire partie, et que aurait pour mandat permanent de vérifier si les autorités supérieures du Rite transmettent, à Charleston ou ailleurs, une part proportionnelle quelconque des cotisations. Comment empêcher ce vœu d'avoir une suite ? Ce serait le renversement de la hiérarchie. Il vous appartient d'aviser, mais réagissez immédiatement. »

⁸⁰ Note de la *FMD*.

Cette lettre ou voûte d'urgence n° 385, datée de Bruxelles, le 30 juin 1894, est venue au
palais
Borghèse le 2 juillet, a été citée par M. Margiotta comme écrite par M. Goblet d'Alviella
signant

697.

Celui-ci a protesté par une lettre publiée dans les journaux de Belgique. Dans cette lettre, il niait et la lettre ci-dessus et l'existence d'une organisation palladique en Belgique et la dépendance de la Maçonnerie belge de toute autorité étrangère.

M. Margiotta répondit à toutes ces dénégations et conclut la polémique par un triple défi, s'offrant à prouver devant un jury de trois membres : 1° cent mensonges maçonniques publiés sur des faits passés ; 2° la subordination du Suprême Conseil belge au Suprême Conseil de Lausanne ; 3° l'existence de la Haute-Maçonnerie palladique en s'appuyant sur des documents émanant du Suprême Conseil de Belgique. 10 000 francs d'enjeu étaient proposés pour chacune des propositions.

Le défi ne fut pas relevé.

Pièce B

N° 44 A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE
L'UNIVERS ORDO AB CHAO
LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITE

Suprême Conseil Général de la Fédération Maçonnique Italienne
du Rite
Ecozzais ancien et
accepté

Orient de Palerme, 12e jour du 7e
mois. Année de la vraie lumière,
5894.

Ere vulgaire, 12 septembre 1894.

Très Illustre et Très Puissant F. . Domenico Margiotta 33° à l'Orient de Palerme.

Notre Grand Maître a lu avec la plus grande douleur votre résolution de vous détacher de notre famille, et aussitôt il m'a chargé de vous prier très instamment de revenir sur votre détermination.

Vous, Très Puissant Frère, qui êtes la vraie valeur de notre famille, vous ne pouvez pas, vous ne devez pas vous en éloigner. Vous avez fait serment de rester avec nous, et vous y resterez, j'en suis sûr. Vous avez combattu, et maintenant que nous sommes parvenus au commencement de la fin, vous ne pouvez pas en rester là quand vous êtes sur le point de recueillir les fruits de votre travail si actif.

Retirez, nous vous en supplions tous, retirez vos démissions, car nous serons vengés, je vous l'assure. Il y a quelque temps, j'avais démissionné à cause d'étranges combinaisons qu'on

voulait introduire dans notre système, mais ensuite la majorité s'étant aperçue de l'erreur, le Très Puissant Grand-Maître, qui a toujours été avec moi en parfaite harmonie, m'a obligé à reprendre le travail.

Au mois de juillet dernier, Diana Vaughan nous a écrit de Paris pour nous envoyer une

somme à distribuer en secours.

Agréez, Très Puissant Frère, la triple accolade
fraternelle, Le Grand lieutenant général
JOSEPH MILITELLO, 33e.



Jl. . U. . F. .

Sup...Cons...Gen .denFed ... Mass..: hal..:

dt fhlooz.z.:An.:cd Acc ; .

.....J..t;! Ev.m J;)<IL UrN V/I

Il v t . 589 ft _____

E v. ' .E/ C. -189L...

*M. e P. Jr.: Domenico Marzotta 33 all'Or. di
Pal. vi*

*Questo gn. Magtro legge ad Massimo cordoglio la Di
cisione da voi presa di cavarvi dalla nostra famiglia
e subito mi incarico di proutarve legge per farvi
da preghiera per vcedere dalla prouta deliberazione
dei P. Jr. verso v. l. a dalla nostra famiglia non p
tate ne doveti. addalborare v. v. Un giungto stovvone
con noi, a viglar ch i agou o. v. v. - Ven avate con
battute. Dora che ci trovovone al prouto p. Dellofine*

Pièce C

DECRET DU SUPREME CONSEIL GENERAL DE PALERME A. . G. . D. . G. . A. . D. . U. .

Ordo ab
chao.

Ici l'aigle à têtes, surmonté d'un triangle rayonnant ; et sur la banderole accrochée à l'épée que tient l'aigle, la devise : *Deus meumque jus.*

L. . U. . F. .

Initiales des mots italiens : Liberté, Egalité,
Fraternité.

Sup. . cons. . Gen. . della Fed. . mas. . Ital. . di Rito Scozz. . Ant. . ed Acc. .

Suprême Conseil Général de la Fédération maçonnique italienne du Rite écossais
Ancien et

Accepté.

Or. . di Palermo, il g. . VIII del mese
II.

A. . V. . L. .
5894. E. . V. . 8
april 4894.

Nous, Orient de Palerme, le 8e jour du 2e
mois.

An de la Vraie Lumière
5894.

Ere Vulgaire : 8 avril
1894.

Président de la Fédération Maçonnique italienne, Grand Maître et Grand Commandeur *ad vitam* du Suprême Conseil général du Rite Écossais Ancien et Accepté, siégeant en la vallée de l'Oreto, Grand-Orient de Palerme.

Vu le rapport dressé par notre Très Puissant et Très Illustre Frère Dominique Margiotta, 33e, membre actif du Suprême Conseil pour la vallée du Sebeto, Inspecteur Général de tous les ateliers des trois Calabres, Membre d'honneur du Suprême Conseil pour la vallée de l'Oreto, Commandeur des Chevaliers défenseurs de la Franc-Maçonnerie universelle,

Avons décrété et décrétons :

ARTICLE PREMIER. - Voulant récompenser par un témoignage d'affectueuse sympathie et de haute estime notre Très Illustre, Très Puissante et Très Eclairée Sœur Diana Vaughan, Maîtresse Templière Souveraine, Grande Maîtresse du Parfait Triangle *Phébé-la-Rose*, Déléguée de la Province Triangulaire de New-York et Brooklyn, pour les éminents services qu'elle a rendus à la Haute-Maçonnerie ; pour son dévouement et son attachement très fidèle à ses principes, pour avoir si vaillamment levé dans la Haute-Maçonnerie le drapeau de la rébellion, au Congrès du 20 septembre 1893 (ère vulgaire), contre le Grand Maître du Souverain Directoire Exécutif, élu irrégulièrement souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle, pouvoir rendu glorieux par les rares vertus et par la haute sagesse et honnêteté de notre

Très Puissant Frère Regretté Albert Pike, qui a un temple d'amour dans les cœurs de tous les vrais francs-maçons.

Nous lui avons, dans notre solennelle assemblée de ce jour, décerné le titre de
MEMBRE D'HONNEUR PROTECTEUR DE NOTRE SUPREME
CONSEIL DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET
ACCEPTÉ

ART. 2. - Le nom de notre Très Chère, Très Eclairée et Très Vaillante Sœur Diana Vaughan, Membre d'Honneur, Protecteur de notre ancien et historique Suprême Conseil, est inscrit, dès ce jour, au Livre d'Or de tous les Suprêmes Conseils, Aréopages, Chapitres et Ateliers composant la Fédération Maçonnique italienne.

ART. 3. - Notre Très Illustre Frère Grand Chancelier, Grand Secrétaire est chargé d'annoncer

l'heureux événement à tous les Suprêmes Conseils de la Fédération.

ART. 4. - Plein pouvoir est donné à notre Très Puissant Frère Dominique Margiotta, 33e, de

faire parvenir, en notre nom, le présent décret à notre Très Eclairée Sœur Diana Vaughan et nous mettre en rapport de bonne amitié avec la Suprême Autorité de Charleston, à laquelle nous désirons obéir ; car nous reconnaissons cette Suprême Autorité comme le seul, unique et légitime Pouvoir Suprême de la vraie Franc-Maçonnerie universelle.

Fait, écrit et donné au Suprême Conseil Général, en la vallée de l'Oreto, Grand-Orient de

Palerme, le VIIIe jour du IIe mois de l'an de la vraie lumière

000 804. Le Président Grand-Maître général de la Fédération.

Signé : Paolo Figlia, 33^e.

(Ici, le sceau portant : Supremo Consiglio Grand Oriente di Sicilia. Figure principale, une tête humaine sur trois pieds humains disposés autour en éventail.)

Le Grand Ministre d'État,

Signé : Avocat A. Battaglia, 33^e.

Le Grand Garde des Sceaux et

Timbres, Signé : F. GILIBERTO,

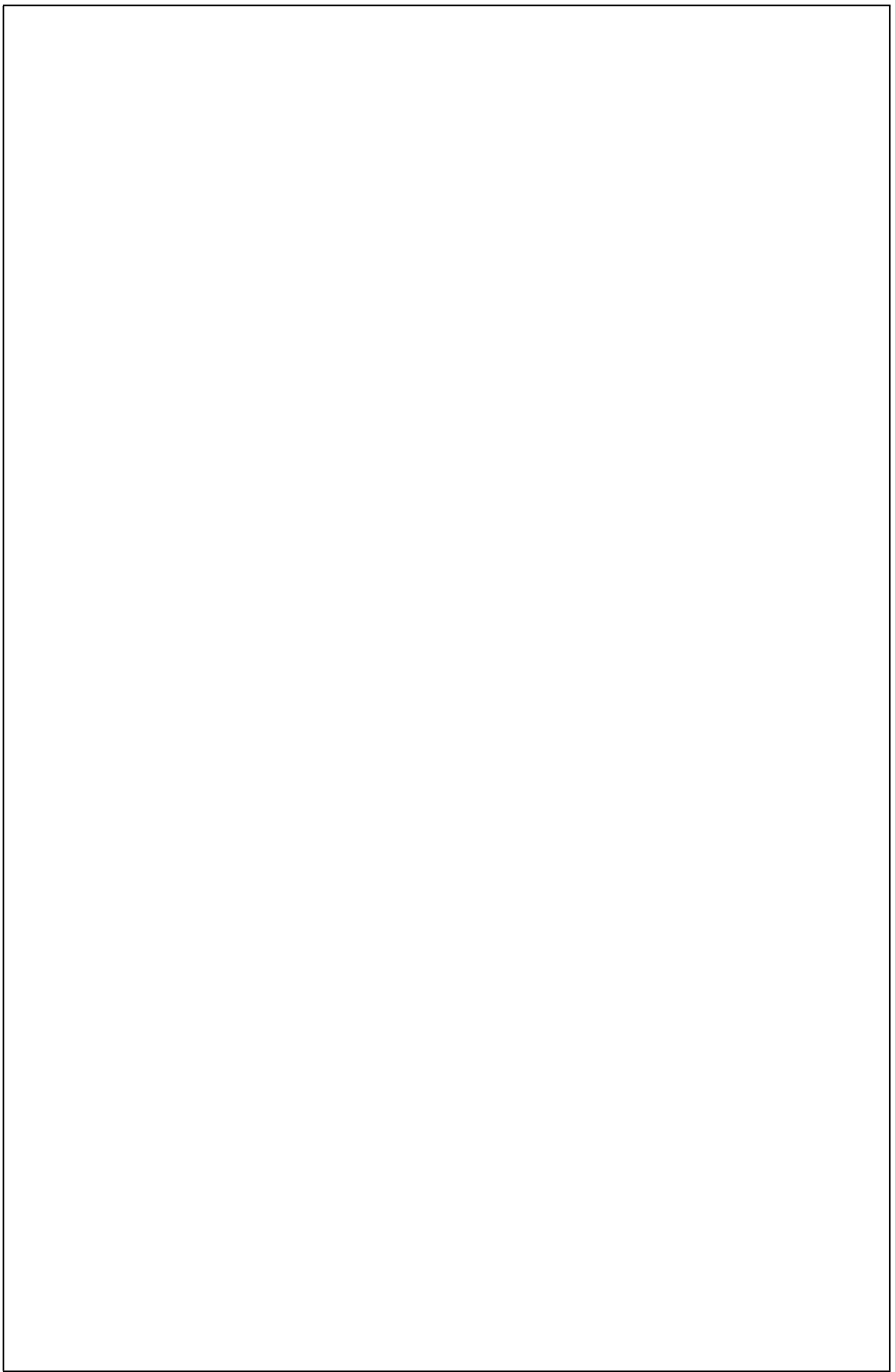
33^e.

Le Grand Chancelier, Grand Secrétaire

Général, Signé : Joseph MILITELLO, 33e.

(Ici le cachet particulier du Grand Chancelier : trois triangles enchevêtrés et rayonnants, ayant des caractères hébreux au centre, et cette inscription autour : Supremo Consiglio di Sicilia Gran Cancelliere.

)

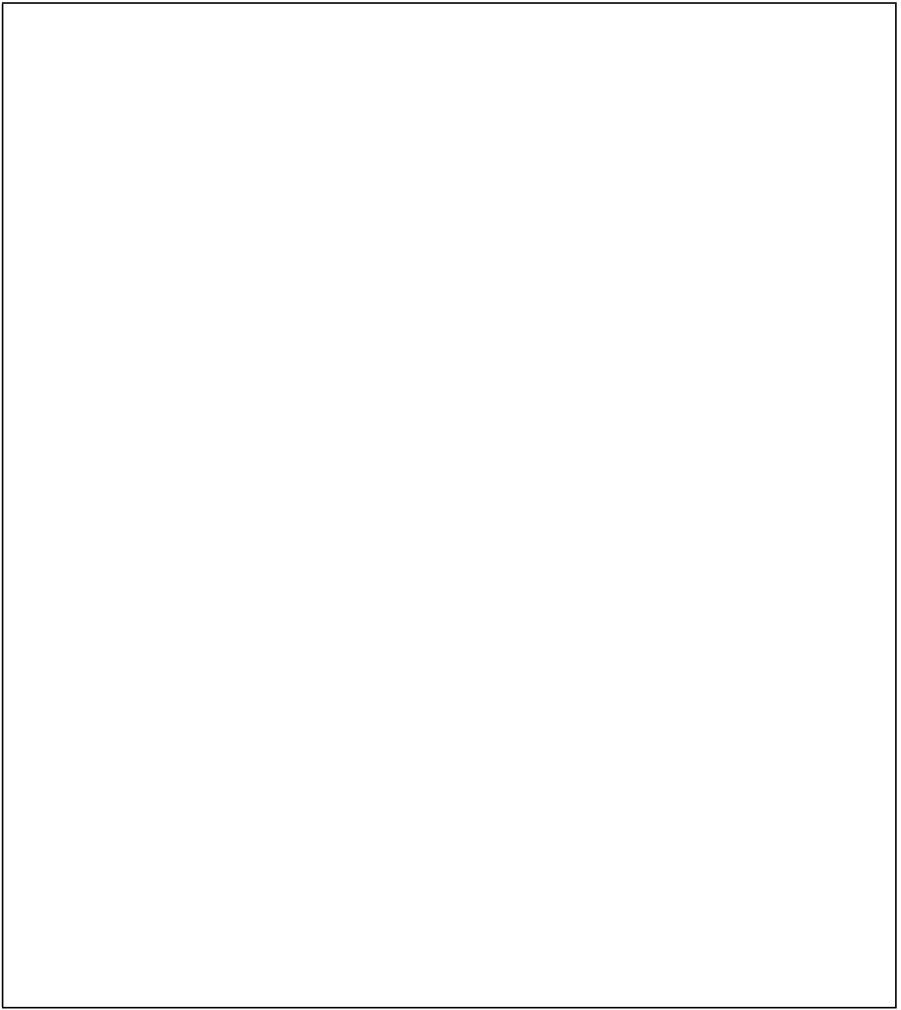


eV. r1r ..v...Cd=t p; ; ; ;) r .../6.....G - /du ---,
 ?' :<.../.).?r,L zfg-....,1' _ .a,,,<!..._ qKd:..
 - ?' U/.. ?::; z #a) "L; -v
 r/V-,,, ||| .;-u./- &ua.La - 4f''''
 r/V-,,, d' ---, U>l c;t:/rl ;1'-u-zr- ..; 4

jl'u./''U/1 a.>_.....u-r,a.J_., _____, .y-k.'
 .../k.e ..,-??..
 da: r.a-:./4 4a- &/ ;1.,/u-///J('?-./J.
 U''''tkt.?-d?'''' , 4 G!u;\$ pi/ue.-?'G ,<ke&
 <-u -../a... U<ll' C? ..u e;; ?;n<"-/?btr.,.,m q,.,., z.t.d
 /r!.. 1f / &t.Yv-A r,
 ;;J .;f.-.,, ;4;_ d<.,t.U4u/C;P. r?'744:4 .#kk &-fu
 - - !... u.../J' t/ cr-/'a.yg''''
 Hous! = 4r -..h.b;-/ , .a#. ?n:./d;,,, yru!
 ::&:
 b-.,-f.-4iCU--d't..
 -4f p p/ ;;' / /
 ? J4tu.n:J&.s./J /..#u- --..
 e#d.f..
 > - ..-:J..u ,uh/r8 r Au ./%-
 U. u
 /22. /a _.,,:fu...JL ..-- , . a0,u?,-u/ <0-..
 (-n.-IV-...u7...v(ai'JJ: ..;t- - - /.,;u4. Or.U.<4''':?z-
 /t Lkr: ,./ v-fiw/ u:f' ...
 /'-#A C;,,,; ._/+r'''''''''';r rlf<E ''''
 ...4...f. c)
 :Z.e.r & .e.fJ: .y u d/ .4-
 , , ,
 u- /..?'L<< ffl, XJ .A. d&v .u-.

Ant li:

cr.-: /-'HI-frA..-# ruU:)o /z.udud/ g; /N:_,
 7uV4':1/...t> J.J.:m/{u:.. -- e-n ,-- -/ ,.vd;/'''J./.
 ;ZJ f-.,.,_ti,_% .&.k.k [;f;.L.y':2 <'' -9..a4.-vr ,u-N/rJ/..
 /..U.-,"NYJA'P"...Q hmu a.nc./ .n4 G! 5f';7v-J.n-: d.../ 4"-d.
 &a kr-,. 9:-u u.-1<.. / 4'' .4i-w ;,,, - ca.' n.reu ://l.r''...:#n.,
 .di



Pièce D

LETTRE DE MISS DIANA
VAUGHAN A MONSIEUR
L'ABBE MUSTEL

Londres, 8 mai
1894.

8 mai ! jour de gloire d'une grande
Française. Monsieur l'abbé,
Puisque vous avez déjà des autographes de Mlle S. W..., en voici un qui ne déparera
pas votre collection ; je vous l'offre très volontiers.

C'est par moquerie que cette personne m'engage à rejoindre Barbe Bilger au Bon-
Pasteur de Nancy. Le couvent ne me tente pas, certes ! et je n'ai rien à craindre où je
suis à cette heure ni où je me fixerai. J'ai accompli mon devoir ; je n'ai rien à me
reprocher.

Je n'aime pas les Jésuites, oh non ! mais tous les Jésuites de la terre valent mieux que
le petit
doigt d'une S. W...

Pensez quelquefois à moi, bien qu'à présent vous ne recevrez plus de mes
nouvelles. Avec respect et sympathie, je vous présente une dernière fois mes
civilités.

D. VAUGHAN.

LETTRE DE SOPHIE
WALDER A MISS DIANA
VAUGHAN

Bruxelles, 17 avril.

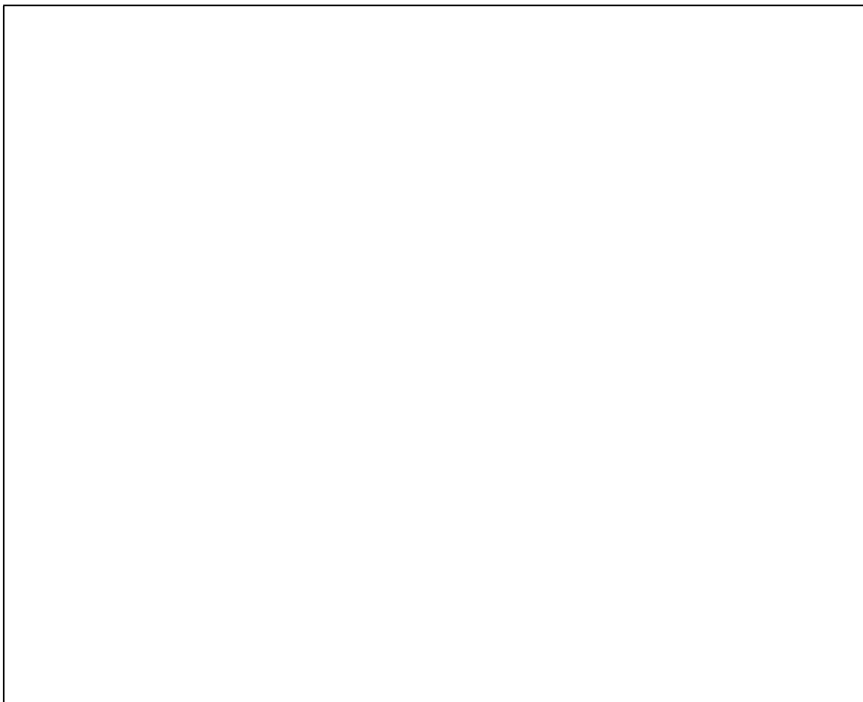
Depuis hier, tu ne peux plus douter que ton équipée était une folie, n'est-ce pas ?
Pour nous combattre, tu fis appel à nos ennemis. Complet, ton écrasement,
rebelle sans vergogne !

Vas-tu finir en Cléopâtre ? Ce serait plus propre que de finir en Barbe...

Je dis, moi, que tu préféreras l'absolution des Jésuites à la rédemptrice piqûre de
l'aspic. Cours donc à confesse, Diana, le Bon-Pasteur de Nancy t'attend.

Sophia.

Bruxelles, 17 avril



Pièce E

« Nos lecteurs ignorent peut-être que Lucifer est représenté dans la presse parisienne et qu'il y subventionne une revue dirigée par miss Diana Vaughan...

Nous avons sous les yeux le numéro de cette revue portant la date du 21 mars dernier. Son titre est le *Palladium régénéré et libre* d'un des groupes lucifériens indépendants... Nous bornerons là ces citations. Aussi bien est-ce s'arrêter trop longtemps à de semblables choses. On comprend facilement que les autorités ecclésiastiques ne pardonnent pas à miss Diana Vaughan d'avoir livré à la publicité de telles absurdités. L'exécution des menaces formulées pour les temps accomplis nous est une rassurante garantie pour l'avenir. *La Croix* annonce que miss Diana Vaughan, travaillée par la grâce d'en haut, renonce définitivement au Palladisme, et que, si elle n'est pas convertie, elle prie Jeanne d'Arc de l'éclairer. Espérons pour la pauvre miss que quelques médecins spécialistes joindront leurs efforts à ceux de Jeanne et de saint Michel et qu'ainsi la pauvre demoiselle retrouvera le bon sens dont elle semble avoir quelque peu perdu la notion. »

(*Lanterne*, 14 juin 1895.)

Pièce F

A miss Diana
Vaughan,

Ex-Grande Maîtresse du Parfait Triangle Phébé-la-Rose de New-York.

Ma chère
amie,

Ce volume - j'ai pris mes mesures pour qu'il vous parvienne sans que son envoi dévoile votre retraite - vous confirmera ce que je vous ai fait dire : *je me suis converti*.

Ne protestez pas et écoutez mes explications.

Vous savez combien je vous suis dévoué et avec quel zèle je me suis employé en
Italie à

secondar vos courageux efforts dans votre lutte contre l'infâme Adriano Lemmi.

Dès que vous avez levé l'étendard de la révolte avec Palacios et Graveson, les maçons italiens antilemmistes ont constitué une Fédération nationale des Loges indépendantes au Suprême Conseil Général à Palerme, et nous avons répandu dans toute la péninsule moi personnellement, autant qu'il m'a été possible - la Voûte de Protestation du Comité permanent de Londres, ce document si vibrant d'indignation et si flétrissant pour l'intrus du palais Borghèse.

(...)

Partout on s'est incliné devant l'affreux juif livournais, malgré qu'on ait reconnu partout qu'il était l'élu de la corruption et de la tricherie. Graveson Lui-même s'est rallié « pour ne pas prolonger, a-t-il dit, un schisme qui réjouissait les cléricaux ; » et Palacios, sans doute à contrecœur, a déclaré ne pas faire opposition au vote des provinces triangulaires, ratifiant le projet de transaction imaginé par Findel et adopté provisoirement au Souverain Directoire Administratif de Berlin, à contrecœur, dis-je, mais il s'est incliné, lui aussi. En face de Lemmi, reste seulement la Fédération italienne qui marche sous la bannière de Figlia.

(...)

Professeur Domenico Margiotta. »

Préface du livre *Adriano Lemmi*, chef suprême des francs-maçons.

Pièce G

[cf « Lettre d'un missionnaire aux Etats-Unis au sujet de miss Vaughan », page 164.]

Pièce H

« Tout le monde sait que le domaine du Déchu, sur cette terre, se divise en deux camps :

L'un, celui du palladisme, de la haute Franc-Maçonnerie, des Lucifériens, qui englobe le vieux et le nouveau monde, qui possède un anti-pape, une curie, un collègue de cardinaux, qui est, en quelque sorte, une parodie de la cour du Vatican.

Le général Pike fut, pendant quelques années, le vicaire du Très-Bas, le pontife installé dans la Rome infernale, à Charleston ; celui-là est mort ; maintenant c'est Adriano Lemmi, un filou condamné pour vols en France, qui est le Saint-Père noir. Il ne réside plus comme son prédécesseur en Amérique, mais bien à Rome.

De nombreux renseignements ont été fournis sur le palladisme.

Ils ont été confirmés tout récemment, d'ailleurs, par le témoignage même des Lucifériens, dont un groupe dissident, aux accointances plus que suspectes, a fait paraître, sous la direction de miss Diana Vaughan, une revue de propagande, le *Palladium*. »

Préface de J. K. Huysmans, p. XVI, à l'ouvrage de Jules Bois : *le Satanisme et la Magie*.

Pièce I

« Miss Diana Vaughan, qui, de son propre aveu, est une initiée de Lucifer, vient de

prendre une tête de colonne ; elle déclame ou chante des évocations à la « sublime enfant de la Lorraine

», accompagnées des paroles menteuses d'un sosie de Jeanne.

Voulez-vous savoir ce que dit Jeanne par la bouche de l'ex-sataniste, qui est tombée de

Charybde en Scylla. On le clame en pleins boulevards :

Français, levez-vous! dans la ville et dans la bourgade

Mettez vos cœurs à l'unisson ;

L'heure a sonné de la croisade

Contre l'ennemi franc-maçon.

Voilà ce que dit Jeanne, et voilà ce que répète la célèbre convertie :

Noms de Jésus et de Marie

Par vous, nous serons les

vainqueurs ; L'inférieure

maçonnerie,

A mis le comble à nos malheurs ;

Hardi ! car voilà trop d'outrages

!... De Jeanne écoutons la leçon,

Hardi ! Réveillons les

courages : L'ennemi, c'est le

franc-maçon.

Oh! miss Vaughan, vos accents seraient mieux placés sous un ciel ennemi.

Ce n'était pas la peine de changer de religion pour comprendre le bien de cette manière. » HAB (Lucie Grange), dans *la Lumière*, de janvier-février 1896.

« Nous n'avons du reste pas besoin d'insister auprès des personnes de bonne foi qui suivent le mouvement théosophique pour empêcher de confondre le Lucifer de Charleston, dont Diana Vaughan était naguère une adepte, avec le *Lucifer* de *Luciferus*, porteur de la Lumière, étoile du matin, qui sert de titre à la principale Revue théosophique anglaise. Quelle que soit l'entité astrale qui ait répondu aux appels des Pike et Vaughan, le Lucifer théosophique est le

Manasaputra, l'ange planétaire, le bon ange qui est venu informer l'homme, le faire tendre à la fusion divine, d'où dérive le salut, et dont Jésus, l'Homme-Dieu, est l'une des plus parfaites réalisations, puisqu'il est dit dans Pierre, 11, 19, que « l'étoile du matin doit se lever dans nos cœurs » ; et, dans l'Apocalypse XXII, 16 :

« Moi, Jésus, je suis l'étoile brillante du matin »... Il y a là un travail à faire, pour plus tard. » (*Lucifer*, janvier 1896, analysé par le *Lotus bleu* (février).

« Diana Vaughan - transfuge sincère, mais, à coup sûr, privée de la pondération mentale et du savoir qui caractérisent un initié véritable, raconte que, pour les Palladistes, il y a deux entités capitales : le dieu-bon, le porte-lumière ou Lucifer, escorté de ses légions bienfaisantes de daimons, et le dieu mauvais, Adonaï, soutenu par les phalanges obscures des esprits du mal ou

maléaks. Sur quelle preuve se fonde-t-elle pour croire aujourd'hui que celui qu'elle adorait comme divinité suprême du ciel n'est que le roi de l'enfer ? Sur ce fait que l'image de ce qu'elle crut être Jeanne d'Arc lui apparut un jour toute en larmes, et que son démon familier, Asmodée, lui fit une scène de jalousie en apprenant la vénération qu'elle avait pour elle. Si Diana avait eu l'esprit tant soit peu philosophique, elle n'aurait pas fait volte-face pour si peu ! Et si, comme on nous l'assure, elle était Grande Maîtresse des rites palladiques, c'est que ces rites ne consistent point en un enseignement réel des grandes vérités de la nature, mais tout au plus en quelques rites de magie évocatrice des esprits de la nature... Dr Pascal. »

(Le *Lotus bleu*, août 1890, p. 272.)

Nota. - Dans une note, l'auteur écrit ceci à propos de Margiotta : « Le savant

directeur du *Bulletin des Sommaires* croit que tous ces auteurs - Bataille, Diana Vaughan, Margiotta - sont des mythes inventés par certains antimaçonniques fougueux.

»

Le savant directeur du *Bulletin des Sommaires* est bien mal renseigné. *La Revue maçonnique*, sur la foi de Moïse Lid Nazareth, n'a pas été jusque-là. Elle reconnaît l'existence du Dr Bataille et de Margiotta.⁸¹

⁸¹ Note de la *FMD*.

Pièce J

LE PAPE

ROUGE

Révolte d'une luciférienne contre Adriano
Lemmi.

La Grande-Maîtresse templière. — « Voûte de
protestation ».

Parfaits triangles. — Retraite
impénétrable.

On se souvient que certaines Loges de tous les pays du monde, résolues à modeler absolument la Franc-Maçonnerie sur l'Eglise romaine, ont délégué, en septembre dernier, des représentants à Rome pour y tenir, sous forme de convent secret, une sorte de conclave.

On procéda, en face du Vatican, à l'élection d'un contre-pape, d'un pape rouge, et le choix tomba sur Adriano Lemmi, une créature, un *alter ego* de M. Crispi.

Vingt-six délégués, représentant les Loges anglaises et américaines, refusèrent de ratifier ce choix. Ils quittèrent Rome avec miss Diana, « la Grande-Maîtresse templière », représentant les Loges féminines d'Europe, et se réunirent à Londres, où ils tinrent « voûte de protestation ». Ainsi, à peine née, la papauté rouge avait son schisme, et c'est une femme qui, nouvelle Elisabeth, organisait la « réforme maçonnique ».

Cette « voûte » fut signifiée à tous les « parfaits et grands triangles » par le « Suprême Directoire dogmatique du Palladium ». Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ces titres sonores.

Les griefs.

Que signifiait la « voûte » aux « triangles »? Elle reprochait à Adriano Lemmi son passé indigne.

L'âme vraiment damnée de M. Crispi aurait été condamnée, le 23 mars 1844, à Marseille, à une peine de un an de prison et cinq ans de surveillance.

De plus, il aurait, étant entrepositaire des tabacs en Amérique pour le compte de l'Italie, commis des actes qui lui furent publiquement reprochés et dont il se justifia mal.

Enfin, crime plus grave, il n'aurait pas appliqué à leur objet des sommes importantes remises par les Loges anglaises et américaines pour la propagation de la Maçonnerie en Italie.

Il va sans dire que nous laissons à la « voûte » la responsabilité de l'énorme retentissement qui accueillit ces accusations dans le monde maçonnique.

Adriano Lemmi se mit fort en colère et menaça d'excommunication les Loges protestataires. Malgré ces anathèmes, les défections s'accrochèrent en Europe et même en Italie.

Miss Diana Vaughan, l'accusatrice, se rendit d'abord en Allemagne, où elle chercha à gagner à sa cause le « Suprême Directoire administratif » de Berlin et les « triangles » tous

germaniques. Elle gagna la Suisse, et, enfin, aidée par MM. Paolo Figlia, député au

Parlement italien, et Aristide Battaglia, elle entreprit la lutte face à face avec le redoutable pape qui siège au palais Borghèse.

Elle remit elle-même sa démission de franc-maçonne à Lemmi et quitta Rome pour Paris.

Bien que luciférienne convaincue et sataniste militante, Diana Vaughan dut se cacher pour échapper à la persécution, et sa retraite fut ignorée.

Entrevue avec une
satanique.

Deux de nos amis ont rencontré la fugitive dans sa retraite, et ont obtenu d'elle les déclarations suivantes :

« Je viens, a-t-elle dit, de donner à Rome ma démission complète et définitive ; j'ai tenu à la remettre à M. Lemmi en personne, afin d'avoir l'occasion de lui cracher à la face tout mon mépris. Mais si je n'appartiens plus désormais à aucun « triangle » ni à aucune Loge, au fond du cœur je garde ma croyance et mon espoir en mon Dieu.

Dans la retraite où je vais m'enfermer, j'emporte de solides amitiés ; je ne veux rien de plus.

A peine avais-je signé ma radiation volontaire irrévocable, que je recevais l'avis de mon élection comme membre d'honneur et protectrice du Suprême Conseil général de la Fédération maçonnique italienne, précieux témoignage de la sympathie d'honnêtes Frères qui ont secoué le joug du despote du palais Borghèse ; je ne puis accepter cette distinction, car c'est fini, bien fini pour moi depuis l'abdication de mes camarades des « triangles » américains. Avec eux, j'eusse lutté jusqu'au bout pour sauver l'honneur de la Maçonnerie.

Voici la lettre que j'écris à MM. Figlia, député au Parlement, et Battaglia, qui ont lutté avec moi contre Lemmi :

« Chers
amis,

Je regrette de toute mon âme de ne plus vous appeler Frères. Lorsque mes meilleurs camarades de combat n'ont pas compris le devoir, je ne pouvais que me retirer. C'est ce que j'ai fait, mais non sans avoir témoigné tout mon mépris à Adriano Lemmi dans une dernière entrevue.

La vraie Maçonnerie est morte, entendez les acclamations à la gloire du crime pontifiant. Ce sera là toute l'oraison funèbre de l'assassinée. Puisse-t-elle ressusciter, la Maçonnerie probe et libre, après cette épreuve de corruption, de trahison et de boue ! »

Les extases
démoniaques.

Miss Diana Vaughan a la faculté d'extase diabolique. Il lui suffit, dit-elle, de prononcer la simple invocation « daimon protecteur » pour tomber comme morte et rester en cet état pendant quatre heures.

« C'est pour moi, dit-elle, une volupté, une joie vraiment infernale, c'est le cas de le dire. »

Matin, 14 mai 1894.

J'affirme n'avoir pas dit ceci : C'est pour moi une volupté, une joie vraiment infernale, c'est le cas de le dire. Nul de ceux qui me connaissent n'a pu croire que de telles paroles sont jamais tombées de mes lèvres.

Miss Vaughan (n° 1 du *Palladium*, p. 9).

Pièce K

Pour éclairer le débat et aider à l'affirmation de la vérité, nous croyons devoir apporter notre témoignage personnel.

Oui, miss Diana Vaughan existe. Nous la connaissons pour lui avoir parlé, pendant plus de deux heures, au cours d'une visite, et pour avoir déjeuné avec elle, en compagnie de MM. Léo Taxil, le docteur Bataille et un dessinateur qui a exécuté le portrait de la charmante jeune femme.

C'était le 21 décembre 1893, par de longs mois avant la conversion de
conséquent miss
Vaughan.

Au surplus, puisque l'occasion se présente, pourquoi ne donnerions-nous pas quelques extraits de l'article que nous avons consacré à cette visite dans notre *Echo de Rome* du

1er janvier 1894.

Voici ce que nous écrivions, alors, sous le titre suggestif : *Une Luciférienne* :

« C'est une jeune femme de vingt-neuf ans, jolie, très distinguée, d'une stature au-dessus de la moyenne, la physionomie ouverte, l'air franc et honnête, le regard pétillant d'intelligence et témoignant la résolution et l'habitude du commandement ; la mise est fort élégante, mais du meilleur goût, sans affectation, ni cette abondance de bijoux qui caractérise si ridiculement la majorité des riches étrangères. En voyant cette personne, si bien douée sous tous les rapports, nous nous sentons envahi par un sentiment de pitié profonde ; car nous nous disons en nous-mêmes combien il est déplorable qu'une telle créature soit en proie à une aussi funeste erreur.

Nous sommes en présence de la luciférienne convaincue, de la Sœur maçonnique de haute

marque, de l'initié aux derniers secrets du satanisme sectaire.

M. le docteur Bataille, dont nous avons eu grand plaisir à faire la connaissance ce jour-là, nous fait observer, tandis que miss Vaughan s'explique avec le dessinateur, l'étrange flamme que jettent ses yeux. A vrai dire, ces yeux-là sont peu communs, tantôt bleu de mer, tantôt jaune d'or très vif.....

Mais nous sommes venus, non pour assister à des expériences de satanisme, qui, d'ailleurs, n'ont lieu qu'en présence d'initiés, mais pour recueillir des informations sur la grande querelle entre Adriano Lemmi et les partisans de Charleston.

Justement, miss Vaughan prie les diverses personnes qui se trouvent dans le salon d'accepter une invitation à déjeuner avec elle. « Ce sera, nous dit-elle, le meilleur moyen de causer tous ensemble. » Nous acceptons.

Dans ce déjeuner-interview, nous n'avons pas appris tout ce que nous aurions voulu savoir ; mais nous connaissons maintenant, du moins, les bassesses et la complète indignité du pape des francs-maçons. Malgré toute son habileté, qui nous semble hors de pair, miss Vaughan, pressée de questions, a laissé échapper bien des mots qui nous ont donné la clé de plusieurs mystères. »

Sur le compte de la Maçonnerie, miss Vaughan se montrant plus que réservée, nous voulûmes donner un autre tour à la conversation :

Vous êtes l'ennemie forcée du Vatican : pourtant vous ne le connaissez pas.

« _ En effet, je ne suis allée à Rome que deux fois, pour affaires (sic), et le Vatican ne m'a certes point attirée. Du reste, je n'aime pas l'Italie ; à chacun de mes deux voyages, j'ai eu hâte d'en partir le plus tôt possible. J'aime la France, et l'Italie hait la France. Un peuple de mendiants, les Italiens ! Mais New-York et Paris, voilà les deux villes que j'aime. »

Prévoyant le cas où elle aurait à retourner à Rome et où nous nous y trouverions en même temps, nous nous risquons à lui proposer de rendre visite à quelque prince de l'Eglise, espérant

que la curiosité pourra l'amener à vaincre ses préjugés. Nous lui nommons un cardinal qui nous honore de son amitié.

« Me rencontrer avec un cardinal ! Nous réplique-t-elle ; moi, aller chez un cardinal ? ... Oh !

non ; cela, jamais ! »

Lorsqu'on nous eut servi le café, miss Vaughan fit apporter des liqueurs ; elle demanda de la fine champagne et de la chartreuse. Détail significatif : elle ne toucha pas à cette liqueur et prit même plaisir à nous en servir comme une malice d'enfant espiègle ; quant à elle, elle but du cognac dont le velouté dénonçait l'extrême

vieillesse. L'hostilité envers l'Eglise, poussée

jusqu'à l'abstention de la liqueur des Chartreux, voilà qui est typique. » Nous en fîmes l'observation en riant.

« Une liqueur adonaïte, dit la luciférienne, cela n'est pas pour moi. »

En résumé, cette longue entrevue nous a laissé perplexe. Il nous paraît évident qu'une scission dans la haute Maçonnerie est inévitable ; mais qu'en résultera-t-il ?

Il n'y a pas lieu non plus de nous réjouir de la démission de miss Vaughan, même si elle est maintenue jusqu'au bout. Les scissionnistes organiseront un palladisme

indépendant ; la Sœur Diana fera une chapelle luciférienne à part, mais Satan continuera son horrible moisson d'âmes.

Quant à nous, nous avons voulu voir, et nous avons vu ; nous connaissons à présent l'état d'esprit d'une luciférienne ; nous savons ce qu'est, hors triangle, une Sœur de la Haute Maçonnerie. Voilà une femme supérieure, certes ; eh bien ! Elle n'en est que plus dangereuse. Nous avons eu en face de nous, pendant plus de deux heures, l'erreur sous sa forme la plus contraire à notre foi, c'est-à-dire une adepte fanatique du culte secret rendu à Lucifer considéré comme esprit de lumière, comme vrai Dieu, comme principe du bien !

Ce n'est pourtant pas à la table d'une folle que nous nous sommes assis ; c'est bien avec une personne en pleine possession de ses facultés mentales que nous avons conversé. Mais s'il n'y a

pas folie, dans le sens médical du mot, il y a, par contre, au sens religieux, aveuglement complet, renversement absolu de toutes les idées admises. Aussi n'est-ce pas sans terreur que nous voyons couvrir dans l'ombre cette religion infernale des arrière-Loges, ce culte de gnosticisme néo-manichéen, attendant l'occasion propice pour s'épanouir au soleil, à la suite de quelque atroce bouleversement social.

Depuis, Dieu a fait son œuvre de miséricorde en ouvrant les yeux de son ennemie. Aujourd'hui miss Vaughan est une fervente catholique, combattant le bon combat en véritable champion de la foi. Son œuvre de réparation fait l'admiration des catholiques et le désespoir des francs-maçons dont elle divulgue les méfaits.

D'aucuns la blâment de ne pas se montrer en public, et les sectaires exploitent habilement sa prudence, en insinuant qu'elle n'existe pas.

Miss Diana Vaughan existe, nous l'affirmons sur l'honneur, mais nous comprenons qu'elle vive dans la retraite la plus absolue pour éviter la vengeance des ultionnistes de la Haute Maçonnerie !

Commandeur P. Lautier,

Président Général de l'Ordre des Avocats de Saint-Pierre.

Rosier de Marie, octobre 1896.

Pièce L

Parmi les lettres de miss Vaughan, nous choisissons les deux suivantes, intéressantes à plus d'un titre : la première était adressée à M. Pierret, la seconde aux religieux directeurs de cette Revue. On remarquera l'emblème de la première. Dans la lettre originale, il est frappé en relief et argenté ; il confirme ce qui avait été raconté au sujet de la soi-disant queue du lion de saint Marc. Cette lettre répondait aux inquiétudes de M. Pierret, qui, ayant su ce qu'on lui faisait imprimer, soulevait des difficultés et n'aurait pas été fâché de trouver un prétexte pour se soustraire à l'exécution d'un engagement qui commençait à l'effrayer. Dans la suite de la lettre, miss Vaughan déclare que le vote qui a décidé la propagande publique est irrévocable, et que, même si la publication était arrêtée, elle s'engageait personnellement à continuer l'année entière.

La seconde lettre porte comme emblème le sceau même du Palladium régénéré et libre, frappé en relief et doré, en tout semblable à celui des diplômes palladiques, donné en prime par miss Vaughan convertie. Cette dernière a écrit, après son retour à Dieu, un certain nombre de lettres sur ce papier, afin de leur donner une spéciale garantie d'authenticité, mais elle avait soin de biffer l'emblème.

Nous ferons remarquer l'annonce faite dans cette lettre des malades que doit envoyer à Lourdes *le cher docteur*. Il s'agit du Dr Hacks, dit Bataille, alors à la tête de la Clinique des avocats de Saint-Pierre, rue Madame. L'article du *Figaro* cité plus loin y fait également allusion, et nous possédons les lettres de miss Vaughan adressant les 300 francs au docteur et lui désignant une des personnes qu'elle désirait voir envoyer. On constatera enfin, malgré les perfections d'une reproduction rendue difficile par l'emploi de l'encre violette, l'identité de l'écriture. Nous pouvons affirmer, et les nombreuses personnes qui ont reçu des lettres de miss Vaughan avant et après sa conversion pourront attester avec nous que toutes sont absolument de cette même

écriture, déclarée fort intéressante et très significative par les graphologues.



" PIII OIJ..

L9 /-9>

"1:./

Acousieur

1
+

, d; 9-'t. e.,

ez d

9-

/- "- / y .

t <:--

//)7-e.

a- zu ; L.

-{.

?

Cd:t-

·?/2-.:Wi.A.

/t4.

S-

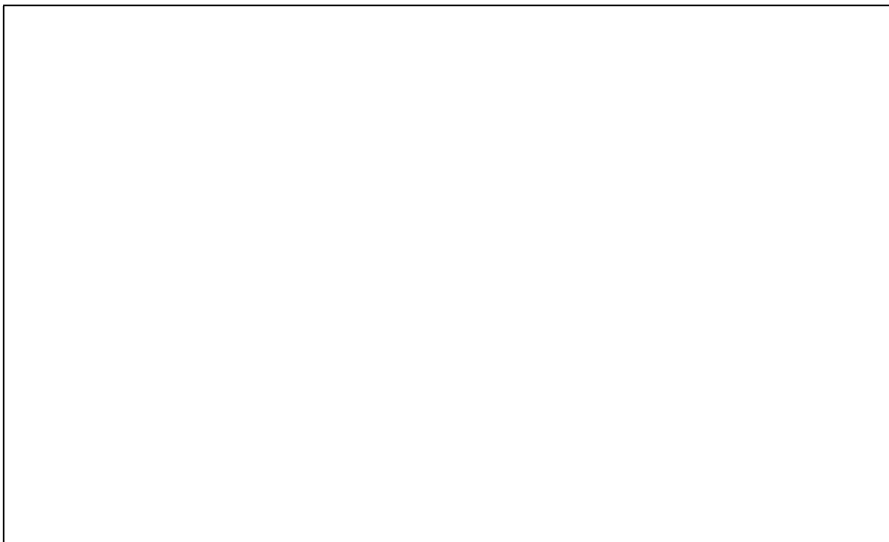
&

d. o--<A-k.-.

r

· c;T-<- :v-ow<t ? a <;..<.. ..

t:e>' n- 4 ? a. M'eyz-·O'' *Uotée*



Pièce M

« L'antimaçonisme ardent de Coriolan (Léo Taxil) ne saurait étonner que les ignorants du cœur humain et de l'histoire. Une petite coterie au sein du G. . O. . de F. . a été quelque peu injuste envers lui ; il a raconté l'injustice et je connais des Maçons qui ont déploré cette maladresse. Mais que d'autres ont souffert davantage d'injustices plus graves et ont su attendre ! Les annales de la Maçonnerie sont remplies d'incidents de ce genre. Coriolan s'est aigri, et le voilà passant chez les Volsques. Il est antimaçon par vengeance ; il a cru mieux se venger en se faisant clérical. Compréhensible aux yeux de qui plaint les âmes mal trempées, mais nullement excusable ; oui, il est inexcusable dans son fanatisme adonaïte succédant, trop brusque pour être convaincu, aux nombreuses années de sa ferveur anticléricale.

Le docteur Aréfaste (Le docteur Hacks, dit Bataille) est un antimaçon à part, d'une

espèce jusqu'à présent non classée. C'est le cheval de bois introduit en Ilion par la sottise de quelques-uns. Absurdes à notre avis les colères actuelles de plusieurs. S'il a été ainsi un tacticien dénué

de tout scrupule, mais habile, plus rusé que l'adversaire, il faut s'en vouloir à soi-même de s'être laissé jouer. Récriminer aujourd'hui ? Trop tard. En petit comité se casser la tête contre les murs du temple en s'écriant : Il faudrait répondre et nous ne pouvons pas répondre. Folie ridicule. Ah bien! Ils ont raison les Indépendants ! Et ils le prouvent en se mettant à l'œuvre. Ils rient des extravagances débitées ; ils remettront tout à point. Voici l'heure de la lumière : nous couperons les cornes ajoutées par Aréfaste aux prétendus diables qu'il assure avoir vus chez nous.

Quant au transfuge italien (Margiotta), vis-à-vis de lui, le sentiment qui domine en notre cœur est la profonde pitié. Pour démasquer un coquin, point n'était nécessaire de passer dans le camp de l'erreur. Il avait autour de lui d'honnêtes et vaillants frères prêts à le soutenir. Ce n'est point par d'intempestives et exagérées louanges, s'adressant à la personne, qu'il fera fermer les yeux sur sa grave faute. Nous plaignons Matassata, parce qu'il est devenu aveugle, au point de ne pas voir le tort qu'il s'est fait à lui-même. Il pouvait combattre pour la justice sans renier la vérité.

Son châtiment lui sera infligé par les hommes de ténèbres eux-mêmes, qui le rejeteront comme un intrus une fois qu'ils se seront assez servis de lui. »

Le Palladium, n° 2, p. 35.

Pièce N

LETTRE DU CARDINAL PAROCCHI

« Rome, 16 décembre 1895.

Mademoiselle et chère fille en Notre-
Seigneur,

C'est avec une vive mais bien douce émotion que j'ai reçu votre bonne lettre du 29 novembre, accompagnée de l'exemplaire de la *Neuvaine eucharistique*...

... Sa Sainteté m'a chargé de vous remercier (*il s'agissait de l'exécution de deux engagements pris par la convertie*) et de vous envoyer, de sa part, une bénédiction toute spéciale... Depuis longtemps, mes sympathies vous sont acquises. Votre conversion est l'un des plus magnifiques triomphes de la grâce que je connaisse. Je lis, en ce moment, vos *Mémoires*, qui sont d'un intérêt palpitant...

... Croyez que je ne vous oublierai pas dans mes prières, au Saint-Sacrifice principalement. De votre côté, ne cessez pas de remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de la grande miséricorde dont il a usé envers vous, et du témoignage éclatant d'amour qu'il vous a donné.

Maintenant, agréez ma bénédiction et me croyez tout vôtre dans le Cœur de Jésus. L.-M., card. vicaire. »

Pièce O

« M. Pierret me rappelle une demande d'autorisation d'une traduction de mes *Mémoires*, pour un directeur de journal espagnol, qui vous a choisi comme intermédiaire.

Veillez traiter cette affaire vous-même, je vous prie, en vous basant sur ceci :

Mes *Mémoires* feront exactement vingt-quatre fascicules de l'édition originale

française. Que le traducteur trouve d'abord un éditeur achetant le droit complet et définitif d'édition en langue espagnole en tous formats et à tous prix de vente à sa convenance.

Néanmoins, vous pensez bien que je n'entends tirer aucun profit pécuniaire de cette édition ; mais je ne veux faire aucun cadeau de mes droits d'auteur ni à l'éditeur ni au traducteur. Donc, quand vous aurez préparé la solution, j'interviendrai auprès de l'éditeur, *uniquement pour lui*

signer l'abandon complet de la propriété des éditions espagnoles, il aura alors à vous
envoyer

les fonds dont vous disposerez ainsi : un quart pour subvenir aux frais de voyages de
M. de la

Rive dans sa tournée de conférences anti-maçonniques, un quart pour envoi de pèlerins
pauvres

au prochain pèlerinage national de Lourdes. Vous garderez le reste en honoraires de messes à dire pour le repos de l'âme de mon père et de ma mère. »

Lettre du 28 mai 1896 à M. l'abbé de Bessonies.

Pièce P

« Une conversion qui fait grand bruit dans le monde religieux est celle de miss Diana

Vaughan, l'une des adeptes les plus en vue du luciférianisme.

Miss Vaughan n'a cependant pas encore demandé le baptême, et il lui reste quelques doutes sur certains dogmes catholiques, notamment sur celui de l'Eucharistie.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que miss Diana Vaughan, qui ne croit pas encore à un dogme fondamental du catholicisme, a déjà une foi très vive en Notre-Dame de Lourdes.

Elle vient de manifester cette foi en faisant remettre 200 francs à l'archiconfrérie de Notre-

Dame des Victoires pour envoyer à Lourdes, avec mission de prier pour pèlerins elle, des pauvres, membres de l'archiconfrérie.

Elle veut, en outre, payer les frais de la participation de trois malades de la clinique des

Avocats de Saint-Pierre au Pèlerinage national de Lourdes qui va avoir lieu le mois prochain. Pour donner une idée de l'importance que le haut clergé attache à la conversion de la célèbre

luciférienne, il nous suffira d'ajouter que Mgr Lazzareschi, représentant du Saint-Siège auprès du Comité antimaçonnique d'Italie, vient de faire célébrer à l'église du Gesù, à Rome, un triduum solennel « pour remercier Dieu des grâces insignes accordées à miss Vaughan ». *Figaro*, 28 juillet 1895.

Pièce Q

M. Margiotta demande à voir un acte légal. Pour lui citer le plus récent, il y a celui que mon mandataire à Paris a fait enregistrer, le 11 juillet courant (direction centrale de l'enregistrement et du timbre, bureau des actes synallagmatiques ; folio 64, n° 574). Est-il possible de supposer après cela qu'il y a une autre Diana Vaughan que moi ? Mais, j'ai honte de m'abaisser à discuter ces choses. M. Margiotta est tout à fait sans-gêne en matière de propriété littéraire ; il l'a prouvé dans ses derniers ouvrages. Eh bien ! qu'il essaye donc à mon rencontre : je réponds que ce ne sera pas mon éditeur qui poursuivra pour son compte, mais mon mandataire, qui poursuivra en mon nom et pour moi, en personne. M. Margiotta verra alors s'il existe deux Diana Vaughan ou une seule. Allons, qu'il tente l'expérience ; il n'y a pas à se gêner vis-à-vis d'un mythe. Et qu'il ne repousse pas ce défi, en prétendant que c'est de ma part question de gros sous. L'indemnité de la contrefaçon sera versée par moi, comme tous mes droits d'auteur, à une œuvre catholique. [...]

Si je suis une fausse Diana Vaughan, certainement je ne suis pas en possession des papiers de la vraie Diana Vaughan. Si la Diana Vaughan du *Palladium* de 1895, la Vaughan convertie, n'est pas la Diana Vaughan de 1889 et de 1894, n'est pas celle que

M. Margiotta connaît et avec qui il a combattu Lemmi, il est de matérielle impossibilité qu'elle ait entre les mains la correspondance de M. Margiotta avec la vraie Diana Vaughan.

Lettre de miss Vaughan au directeur de la *Revue mensuelle*, numéro de juillet 1896, p. 411 et

412.

A la suite de cette déclaration, miss Vaughan a publié le fac-similé photographique de plusieurs lettres que M. Margiotta lui avait écrites en 1894, sans passer par aucun intermédiaire.

Pièce R

« Le jour du *Laudate* à Notre-Dame des Victoires⁸², à la sortie, à chaque porte, il y avait un groupe de femmes examinant avec soin, et, sur la place, un fiacre prêt à suivre ; on avait supposé sans doute la satisfaction d'entendre ma pauvre musique ainsi honorée que me

conduirait au cher sanctuaire ; on savait donc l'exécution. J'avais envoyé une dame de mes amies pour entendre et un membre de la famille chez qui je suis pour observer. Par celui-ci, je sais très exactement ce qui s'est passé. Les femmes dont je parle se tenaient au dehors, épiant ; elles examinaient minutieusement toute jeune femme sortant de l'église, qui pouvait avoir mon âge et la mise qu'on peut m'attribuer. Une personne, prise un instant pour moi, ne sortant pas, mais entrant, a été promptement suivie ; on s'aperçut bientôt qu'on s'était trompé. Je vous cite cet incident, afin que vous sachiez bien que ce manège a été observé avec soin par qui m'est etc., etc... »

Diana Vaughan.

6. Une lettre de Diana Vaughan au Révérend Père Directeur de *La Croix*

Quelqu'un qui a perdu la plus belle occasion de se taire, c'est l'inspirateur de la note qu'on dit

« officieuse », publiée dans le *Journal des Débats*, en réponse à *La Croix* et à *La Politique coloniale*, au sujet de la Maçonnerie italienne en Tunisie.

Rappelons cette note :

« L'information disant que 37 Loges maçonniques italiennes prêchent la haine de la France en Tunisie ne repose sur rien. *Les francs-maçons italiens avaient une seule Loge à Tunis ; elle n'existe plus depuis plusieurs années.* »

On m'engage à répliquer. Alors, réplique bien clair : le rédacteur de la note publiée dans le

Journal des Débats se moque du public profane. Ne serait-ce point le F. . Yves Guyot ?

Dans mon volume *Le 33^e Crispi*, je n'ai pas employé le terme « Loge », qui désigne exclusivement l'Atelier le plus inférieur, j'ai écrit (p. 306) : « De 1860 à 1880, les maçons

italiens se multiplièrent à un tel point que, le 11 mai 1880, Lemmi jugea nécessaire de créer un Suprême Conseil de Tunisie, lequel gouverne 37 Ateliers, y compris les Chapitres de Rose-Croix et les Aréopages de Kadosch. Mais voici ce qui est significatif : le Suprême Conseil de Tunisie n'a pas été déclaré autonome ; il est sous la dépendance immédiate et directe du Suprême Conseil d'Italie, ayant son siège à Rome. En d'autres termes, par cette situation

exceptionnelle, la Maçonnerie du rite Ecossais, entièrement approuvée par la Suprême direction,

affirme et maintient les prétentions de l'Italie sur la Tunisie. »

Et plus loin (p. 307) : « Quant au Suprême Conseil de France, il a formellement

reconnu les prétentions de l'Italie sur la Tunisie : non seulement il n'a pas établi en Tunisie une seule loge depuis le Protectorat, mais encore, ce qui est une honte, il a constitué un garant d'amitié auprès du Suprême Conseil de Tunisie, qui est maintenu dans la dépendance immédiate et directe de Lemmi, et le Suprême Conseil de Tunisie a constitué, pour son représentant auprès du Suprême Conseil de France ainsi avili... on ne devinera pas qui a pu accepter un tel rôle... un officier de l'armée française ! Je ne le nommerai pas ; je dirai seulement que son numéro matricule sur le registre du Suprême Conseil de Paris est le numéro 20.979. Mais si l'on osait nier, je donnerais le nom en toutes lettres. »

⁸² Le jour de la Toussaint, on avait chanté à Notre-Dame des Victoires un Laudate Dominum adapté à la musique de l'Hymne à Jeanne d'Arc, composé par miss Vaughan.

Donc, on a osé nier ! Donc, j'ai menti !

J'ai menti : j'ai inventé l'existence d'un Suprême Conseil de Tunisie, italien, gouverné directement par le Suprême Conseil d'Italie, c'est-à-dire par Lemmi, il n'y a même pas, affirment-ils, une seule Loge italienne à Tunis ! J'avoue que je ne m'attendais pas à tant d'audace. O Goblet d'Alviella, ton mot sublime fait loi : *Il faut s'entendre partout pour nier carrément.*

Eh bien ! Nous allons préciser davantage.

Le F. . Gustave Desmons, qui était, en 1880, vénérable de la Loge *La Fidélité*, de Lille – cette célèbre *Fidélité* sur laquelle se souchèrent le Chapitre *La Fidélité sub Rosa*, l'Aréopage *La Fidélité ad Superum* et le Triangle *Les 33es*, arrière-loges, dont l'illustrissime F. . Lepercq- Saint-Léger fut la brillante lumière, - le F. . Gustave Desmons se rendit, en 1881, en Tunisie, créé 33^e, et là, en sa qualité de membre actif du Suprême Conseil de France, il signa l'acte par lequel la Haute-Maçonnerie française reconnaissait le Suprême Conseil italien de Tunis, gouverné directement par Lemmi.

Qu'est-il, ce F. . Gustave Desmons ?... Médecin-major du 45^e de ligne, à Laon, à son retour de Tunisie ; puis, faisant partie du Corps expéditionnaire du Tonkin, en 1885 ; ensuite, à son retour du Tonkin, médecin-major du 5^e cuirassiers, en garnison à Cambrai ; après, en 1889, médecin-major du 118^e de ligne, à Quimper ; enfin, à Dunkerque, en dernier lieu, toujours au même titre.

Voilà qui a signé l'acte d'aplatissement de la Maçonnerie française ; voilà à qui je défends, moi, son ex-sœur en Lucifer Grand Architecte, de nier l'existence du Suprême Conseil italien de Tunisie ; voilà, en toutes lettres, le nom du haut maçon secrètement inscrit sous le numéro

20.979

Ah ! L'on ose faire dire par le F. . Guyot que j'ai menti !... Eh bien voici encore :

M. de la Rive a publié, récemment, ce fait très grave : à la Bibliothèque Nationale de Paris, des vols maçonniques s'accomplissent par l'ordre de Lemmi ; dans les collections de journaux maçonniques sont soustraits les numéros où un haut frère trop zélé a laissé échapper quelque document, quelque simple phrase même, attestant l'existence du Rite Suprême, c'est-à-dire du Palladisme de la Haute-Maçonnerie.

La presse quotidienne n'a pas fait écho. Si l'on avait pris la peine de vérifier l'information de M. de la Rive, on en aurait reconnu l'absolue exactitude. La Maçonnerie nie avec audace, parce qu'elle fait disparaître les preuves, déjà peu nombreuses, que le public pouvait constater jusqu'à présent.

Parmi les organes français de la secte, *La Renaissance symbolique*, qui porte en sous-titre :

« Revue mensuelle de la Franc-Maçonnerie philosophique », a laissé passer quelque fois, dans son zèle, des documents devenus compromettants aujourd'hui. Or, à la Bibliothèque Nationale de Paris, on a supprimé tous les numéros de cette Revue maçonnique à partir de juin 1892 ; un de nos amis s'en est assuré ; chez l'éditeur maçon occultiste, on répond aux profanes et aux imparfaits initiés que *La Renaissance symbolique* n'a eu que six numéros – on n'avoue que les six premiers numéros – et que la collection est épuisée. Pourtant on en continue l'annonce

(voire l'*Annuaire de la Presse française*, 1896), afin que les hauts maçons puissent prendre abonnement. L'édition est secrète, sans dépôt légal, voilà tout ; comme en Italie l'édition bleue de *Lucifero*, d'Ancône.

Heureusement, le Comité antimaçonnique de Paris a réussi à se procurer quelques-uns de ces numéros tenus secrets ; par des extraits donnés dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*, je vois que le Comité possède, notamment, les numéros de juillet et de novembre 1892, très précieux.

Ouvrez les numéros de juillet ; vous lirez ceci dans le tableau officiel de la
généalogie des
Suprêmes Conseils

:

« A. – Le Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du Globe, créé le 31 mai

1801, sous le 33° degré de latitude nord, dans la Caroline du Sud, aux Etats-Unis d'Amérique, a engendré : 1° le 22 septembre 1804, le Suprême Conseil de France, siégeant à Paris ; 2° le 5 mars 1805, le Suprême Conseil d'Italie, siégeant à Rome, etc.

J. – Le Suprême Conseil d'Italie, fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : 1° le 25 janvier 1878, le Suprême Conseil d'Egypte, siégeant au Caire ; 2° le 11 mai 1880, le Suprême Conseil de Tunis, siégeant à Tunis ; mais ces deux Suprêmes Conseils demeurent sous la

dépendance immédiate et directe du Suprême Conseil d'Italie ne se rattachant qu'indirectement au Suprême Conseil de Charleston par la pratique du Rite écossais ancien et accepté. »⁸³

Donc : confirmation de ce que j'ai écrit dans *Le 33^e Crispi*. Et le F.'. Yves Guyot, bon palladiste, a osé dire que les francs-maçons n'ont jamais eu qu'une seule loge en Tunisie ! Essayera-t-on maintenant de faire croire qu'un Suprême Conseil tunisien a été créé pour

gouverner une unique Loge, ayant son temple à Tunis ? Ce serait aller un peu trop loin dans le

mépris de l'intelligence

profane.

Les trente-sept Ateliers, gouvernés par le Suprême Conseil de Tunisie, se répartissent ainsi :

Tunis, 6 Loges, 2 Chapitres, 2 Aréopages, 1 Souverain Tribunal du 31° degré, 1 Consistoire du Royal-Secret. – *Bizerte*, 1 Loge, 1 Chambre d'élus. – *Gabès*, 3 Loges, 1 Chapitre, 1 Aréopage. – *Houmt-Souk* (île Djerba), 1 Loge en sommeil depuis 1894. – *Kairouan*, 2 Loges, 1 Chapitre. –

La Goulette, 1 Loge. – *Mahdiya*, 1 Loge, 1 Chambre d'élus. – *Manostir*, 2 Loges, 1 Chapitre. –

Sfax, 3 Loges, 1 Chapitre, 1 Aréopage. – *Sousse*, 2 Loges, 1 Chapitre.

Inutile de donner les noms de chacun de ces Ateliers ; mais l'agent diplomatique d'Italie à Tunis, M. Macchiavelli, nierait-il l'existence de l'Aréopage Bou-Sada ? traduisez : « le lien du bonheur ».

Pour se tirer d'embaras, le rédacteur de la note du *Journal des Débats* est capable de riposter que la Maçonnerie française n'a eu, sans doute, aucune connaissance de cette constitution d'un Suprême Conseil italien en Tunisie, c'est-à-dire que tout ceci a été opéré par Lemmi, à l'insu du Suprême Conseil de France.

Empêchons d'avance cette réplique.

D'abord : au nom du F.'. Gustave Desmons, cité plus haut, je ne puis ajouter celui du F.'. Bouju, négociant à Alexandrie, où il a présidé la Loge *L'Écossaise*, chevalier Kadosch, en 1880, représentant du Suprême Conseil de France pour l'Egypte. Il vint à l'inauguration du Suprême Conseil de Tunisie.

Ensuite : ce Suprême Conseil n'a pu être créé sans l'approbation de la majorité des Suprêmes

Conseils confédérés. La loi maçonnique est formelle.

Ouvrez le compte rendu officiel des travaux du Convent de Lausanne (1875). Ce document a été imprimé ; il n'est pas trouvable. A la septième séance, 16 septembre,

vous trouverez le *traité d'union, d'alliance et de confédération des Suprêmes Conseils du rite écossais ancien accepté*. Entre autres signatures figurent au bas de ce traité celles des FF. : Isaac-Adolphe Crémieux et Georges Guiffrey pour la France, et Timoteo Riboli et Davide Levi pour l'Italie.

L'article 5 est ainsi conçu :

« Aucun des Suprêmes Conseils confédérés ne créera ni ne permettra à l'un de ses Souverains

⁸³ Si à l'époque on ne pouvait pas (ou plutôt plus) lire à la Bibliothèque Nationale la *Renaissance symbolique*, de nos jours il est de nouveau possible de le faire. Nous avons publié pages 198, 199 et 200 des extraits de cette revue qui démontre bien que Diana Vaughan a raison ; et que chaque citation faite par Vaughan, (ou Léo Taxil), est toujours exacte. En effet, à l'époque, les gens auraient pu dire qu'on ne peut vérifier le texte de la *Renaissance symbolique*, puisque cette revue était devenue introuvable à la BNF. Or, cent ans après, cette revue est de nouveau accessible au simple profane. Et la vérité éclate... ATHIRSATA.

Grands Inspecteurs Généraux, de créer un nouveau Suprême Conseil en quelque pays que ce soit, sans avoir, au préalable, pris l'avis de tous les autres membres de la Confédération et sans avoir obtenu l'assentiment de la majorité.

Ces conditions ayant été remplies, le nouveau Suprême Conseil, créé et installé, se trouvera immédiatement en relation d'amitié et de correspondance avec tous les membres de la Confédération dont il fera partie de droit. »

Enfin : la note du *Journal des Débats* a eu l'audace d'affirmer que, si la Maçonnerie italienne a possédé en tout une Loge, une simple Loge d'apprentis, compagnons et maîtres, en Tunisie, *cette seule et unique Loge n'existe plus depuis plusieurs années*. Comment le F. . Yves Guyot a-t-il pu laisser sa plume écrire une contre-vérité aussi monumentale ?

Mais l'*Annuaire* du Suprême Conseil de France détruit ce faux témoignage. – Allez le consulter à la Bibliothèque Nationale, avant de publier ma lettre : après ma lettre publiée, on aurait fait disparaître ce document ! – Dans l'*Annuaire* de 1895, imprimé officiellement par le Suprême Conseil de France, vous aurez la preuve de l'existence du Suprême Conseil de Tunisie, celui-là même qui fut créé par les francs-maçons de la colonie italienne en 1880, à l'instigation de Lemmi.

A la page 29, vous lirez :

« Garant d'amitié du Suprême Conseil de Tunis auprès du Suprême Conseil de France : le très illustre F. . Desmons, 33^e.

Garant d'amitié du Suprême Conseil de France auprès du Suprême Conseil de Tunis : le très illustre F. . Cassanello, 33^e. »

Ce haut maçon est le Dr Cassanello, médecin bien connu à Tunis.

Je remercie *La Croix* de sa conviction que je m'étais pas avancée à la légère. On pourrait en dire plus long, mais ce serait abuser ; en outre, j'avoue que je n'aurais pas écrit cette lettre, s'il n'avait été nécessaire de donner une leçon aux effrontés négateurs. Désormais, je ne répondrai plus à la mauvaise foi ; c'est temps perdu.

Daignez agréer, Révérend Père Directeur, l'hommage de mes respectueux sentiments. Diana Vaughan.

7. Ma « fuite » de Trente⁸⁴

J'ai promis de me défendre avec énergie contre les mensonges inouïs sous lesquels, depuis deux mois, on essaie de m'écraser. Je sais que la lutte n'est pas égale ; car il est matériellement impossible que je réponde à tous les journaux qui m'attaquent. A l'exception de la *Croix*, il y a un mot d'ordre, entre journalistes, dans la presse catholique quotidienne de Paris, pour insérer toutes les infamies possibles et impossibles sur mon compte, d'où qu'elles viennent, et pour les faire reproduire par les journaux de province. C'est une véritable meute qui est déchaînée.

Ce n'est pas la première fois, dans ma vie, que j'ai à faire face à un assaut de ce genre. Il y a bientôt douze ans, ce fut la presse maçonnique qui sonna l'hallali ; mais, Dieu merci, je n'en mourus pas. J'espère bien qu'il en sera de même, cette fois-ci encore, et l'on peut être certain que je rendrai coup pour coup.

J'ai montré assez de patience jusqu'à présent ; cependant, la patience a des limites.

Pour commencer, prenons l'audacieuse invention de la « fuite » de Trente, et

faisons-en justice.

⁸⁴ Léo Taxil, *Revue Mensuelle*, n°35 (novembre 1896).

Dans la première quinzaine de novembre, tous les adversaires ont publié, avec un ensemble remarquable, tout en variant les termes, une correspondance de Rome, datée du 5, dont je ferai connaître tout à l'heure l'inspirateur.

Je reproduis celle qui a paru dans la *Vérité*, de Paris, sous le titre « La Fugue de M.

Taxil » :

« Un grave personnage nous écrit de Rome :

Rome, le 5 novembre.

Je tiens directement de M***, présent à Trente où fut agitée la question de Miss Vaughan, le fait suivant :

Le dernier jour du Congrès, un personnage qui y avait pris une part importante proposa à M. Léo Taxil de choisir parmi les évêques présents au Congrès un prélat qui, sous le sceau du secret, recevrait communication des renseignements pouvant établir l'existence de Miss Vaughan et la véracité de ses dires.

On offrit à Léo Taxil la garantie que le secret ne serait révélé qu'au Saint-Office, ou même,

s'il l'exigeait, au seul Souverain Pontife.

Acculé ainsi et repoussé jusque dans ses derniers retranchements, Léo Taxil accepta.

L'évêque devant recevoir communication du secret, et accepté de part et d'autre, était

Mgr***.

Le rendez-vous avait été fixé pour le dernier jour du Congrès, à trois heures de l'après-midi. Au jour et à l'heure convenus, M. Léo Taxil ne se présenta pas. Il avait disparu ; et l'on croit qu'il avait déjà quitté la ville.

La connaissance d'un tel fait pourra peut-être vous servir. Toutefois, il ne faut pas imprimer dans la *Vérité* les noms de Mgr*** et de M*** sans leur autorisation. Ce dernier m'a dit qu'il était tout prêt à signer de son nom le fait que je viens de vous raconter. Mettez-vous en communication, si vous désirez publier la nouvelle sous l'autorité de son nom.

Triste époque, à coup sûr, que celle où la vérité a tant de peine à se faire jour et où l'imposture obtient si rapidement un tel crédit ! »

M. Auguste Roussel faisait suivre cette communication des lignes que voici :

« D'après les indications de notre correspondant que nous remercions vivement, nous nous sommes mis en relation avec la personne qu'il nous désigne, pour en obtenir l'autorisation de publier son nom et celui du prélat dont il est question dans sa lettre, et nous espérons que cette autorisation nous sera donnée.

Alors, on verra mieux encore jusqu'où va l'audace de ceux qui affirment si haut les choses les plus extravagantes, mais qui se dérobent quand on leur offre les seuls moyens sérieux de fournir la preuve qu'ils prétendent en pouvoir donner. »

Cet article a paru dans la *Vérité* du 9 novembre. La veille, l'*Univers* avait publié une correspondance de Rome, émettant le même mensonge, néanmoins, on y plaçait, au 29 septembre au soir, c'est-à-dire au cours de la fameuse séance consacrée à la question Vaughan, mon entente au sujet de la communication confidentielle, et l'on nommait l'évêque.

« L'évêque désigné pour recevoir ces confidences fut Mgr

Lazzareschi. » On dit également que je pris la fuite.⁸⁵

⁸⁵ Note d'ATHIRSATA : voici ce qu'écrit Michel Jarrige à propos du Congrès de Trente : « Si l'abbé de Bessonies avoue à l'assistance n'avoir jamais aperçu la jeune femme, il précise qu'il connaît personnellement des témoins qui déclarent l'avoir rencontrée. Outre Bataille et Taxil, il cite Lautier et Esnault qui ont déjeuné avec elle, ainsi que Pierret, l'éditeur des ouvrages de l'ex-luciférienne, le frère de celui-ci, ses ouvriers et son apprenti. Tous ont assuré l'avoir vue à plusieurs reprises.

Léo Taxil monte ensuite à la tribune pour expliquer aux 400 personnes présentes (dont plusieurs évêques) que la ruse suprême des francs-maçons consiste à semer la suspicion sur les transfuges qui les

démasquent. En conclusion de sa péroraison, le vrai faux-converti atteste sous serment avoir rencontré

« Léo Taxil ne parut point, et on ne l'a plus revu ! On ne le reverra pas davantage devant la commission romaine qui a été nommée depuis et à laquelle il affecte maintenant d'en appeler. »

En premier lieu, il est bon de dire que, loin d'avoir été mis au pied du mur, c'est au contraire moi qui ai fait une offre, en vertu d'instructions que j'avais ; ce que j'ai fort bien expliqué. L'attitude qu'on me prête est tout le contraire de la vérité, et l'ordre du jour dit : « La 4^e section remercie chaleureusement les orateurs qui ont parlé en sens divers sur Miss Diana Vaughan. » Voir le compte-rendu de cette séance, par M. l'abbé de Bessonies et M. le chanoine Mustel, dans le dernier numéro de la *Revue Mensuelle*, page 590.

D'autre part, il devient nécessaire de déclarer en quoi consistait mon offre. Quand je partis pour Trente, je ne connaissais qu'un fait précis qui avait été formellement affirmé : plusieurs personnes, et notamment un ecclésiastique très connu, avaient répandu le bruit que la photographie de Miss Vaughan donnait tout bonnement le portrait de Mme Taxil, et l'on ajoutait même que la ressemblance était frappante. Il fut facile de réduire à néant ce mensonge par la production de diverses photographies. Cependant, Miss Diana Vaughan s'attendait à quelque incident, car elle m'avait fait dire par une personne qui correspond avec elle : « Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que quelque haut maçon réussit à s'introduire au Congrès par une habile fraude. Si quelque incident est soulevé à mon sujet, faites-vous donner les noms de ceux qui exciteront contre moi, et, si les choses prenaient une certaine gravité, vous pourrez communiquer verbalement *tel nom* à un ecclésiastique sûr, se rendant à Rome, afin que ce nom soit donné au Saint-Père, mais à lui seul. Ce nom est celui d'un évêque que le Saint-Père pourra faire appeler alors à Rome, et qui, dans un entretien seul à seul avec Léon XIII, donnera les preuves d'une nature toute confidentielle qu'il possède, non seulement au sujet de mon existence, mais encore de ma conversion. »

A la suite de la séance du 29 septembre, je fis donc la proposition dans ces termes mêmes, et c'est, en effet, Mgr Lazzareschi qui s'offrit pour porter verbalement au Souverain Pontife le nom de l'évêque dont il s'agit. La proposition venait si bien de moi, que je ne la fis que contre la communication des noms des divers négateurs qui avaient attaqué Miss Vaughan dans la IV^e Section, pendant que j'étais à la Commission de l'organisation antimaçonnique universelle.

Il est vrai que le rendez-vous avait été pris pour le 30 septembre l'après-midi ; mais l'inventeur de l'histoire de ma « fuite » omet de dire qu'il fut ensuite changé et remis au soir chez S. A. le prince-évêque de Trente. Et d'ailleurs, voici la preuve je ne indéniable que

m'enfuis de Trente, ni le 29 au soir, ni le 30, et que j'y demeurai au vu et au su de tout le monde jusqu'au jeudi soir 1^{er} octobre :

Le 30 septembre, il y eut deux assemblées générales dans la grande salle, et la clôture du Congrès eut lieu ensuite à la cathédrale. A la séance du matin, j'étais si présent, que mon entrée fut saluée par les acclamations des congressistes ; je n'en fais pas une question de vanité, mais je rappelle ce fait, qui est un fait public et qui prouve que je n'eus, le 29, en aucune façon, l'attitude piteuse, inventée par l'inspirateur des

correspondants romains de l'*Univers* et de la *Vérité* ; ce fait a été constaté par la presse italienne ; plusieurs journaux illustrés publièrent spontanément mon portrait, avec cette légende : « M. Léo Taxil, qui vient d'être solennellement acclamé au Congrès de Trente. » A l'assemblée générale de l'après-midi, je remis à M. Rodolfo

plusieurs fois Diana Vaughan. Il offre de communiquer à l'un des évêques présents, sous la condition du secret, le nom d'un autre évêque qui connaît personnellement la convertie. Mgr Lazzareschi fut désigné pour recevoir cette confidence, mais Taxil ne se rendit pas au rendez-vous convenu. » Or, ceci est faux, archi-faux. Soit notre auteur n'a pas lu en entier la *Franc-Maçonnerie Démasquée*, soit il l'a lu, mais a volontairement omis de citer les passages qui détruisent cette calomnie comme quoi Taxil ne se serait pas rendu au rendez-vous. Dans les deux cas, ce n'est pas très sérieux et on peut légitimement douter de la prétendue objectivité de l'auteur...

Verzichi, secrétaire général du Conseil central antimaçonnique de Rome, les lettres d'adhésion des diverses Sociétés françaises du Labarum qui m'étaient parvenues. A la cathédrale, j'avais été placé dans le chœur, en face de Don Carlos. Chez S. A. le prince-évêque de Trente, je fus fidèle au rendez-vous, mon habitude n'étant pas de me dérober, comme on veut le faire croire.

Le 1^{er} octobre, j'étais encore à Trente ; ce jour-là, je fis bénir l'étendard de la *Compagnie Saint-Jean du Labarum* ; la cérémonie eut lieu dans la chapelle du Noviciat des Sœurs de charité ; c'est Mgr Schiro, patriarche grec, l'un des plus éloquents orateurs du Congrès, qui bénit cette bannière. Le même jour, don Carlos ayant manifesté la curiosité de voir

une des photographies de Miss Vaughan, j'eus l'honneur d'être reçu par S. A. R. le duc de Madrid ; je fus accompagné dans cette visite par le R. P. Girard, membre du Conseil directif général de l'Union antimaçonnique. Un rédacteur de la *Vérité*, de Paris, M. Fromm⁸⁶, était présent, et la *Vérité*, dans laquelle M. Fromm, habitant Paris, écrit presque tous les jours, a inséré l'histoire de ma fuite ! Qu'on juge, par ce menu détail, de la bonne foi des « chères confrères ».

Au surplus, veut-on un témoignage ?... Voici celui de M. le chanoine Mustel, extrait de la

Revue Catholique de Coutances, numéro du 13 novembre :

« Le correspondant romain de l'Univers lui écrit qu'à Trente M. Léo Taxil avait promis de donner des renseignements précis à un petit nombre de congressistes choisis, dont deux ou trois prélats, à trois heures de l'après-midi, le 30 septembre, dernier jour du Congrès.

Or, à l'heure dite, il manqua au rendez-vous et on ne l'a pas aperçu, d'où le dit correspondant infère qu'il se déroba également devant la commission romaine. Ajoutons qu'il invoque, à l'appui de ce récit, le témoignage de plusieurs membres de la commission romaine, présents à Trente, - ceux mêmes devant lesquels M. Léo Taxil aurait refusé de s'expliquer. Je vais rétablir les faits. J'étais présents, je suis témoin.

Dès la matinée du mercredi 30, nous fûmes convoqués, M. Léo Taxil, le R. P. Sanno Solaro et

moi, à nous trouver, le soir, à neuf heures, avec Mgr le Prince de Lœvenstein, au palais épiscopal, pour donner les renseignements qu'il eût été imprudent de produire en public. J'arrivai le dernier. M. Léo Taxil avait déjà fourni quelques explications et, pendant deux heures, jusqu'à onze heures du soir, il répondit à toutes les questions qui lui furent posées. De plus, M. Léo Taxil avait offert publiquement de faire, à un évêque, une communication confidentielle, dont il avait été chargé en cas de certaine contestation prévue. L'entrevue, entre M. Léo Taxil et cet évêque, eut lieu, comme il avait convenu avec lui le 30 au matin, non pas à trois heures de l'après-midi, heure de la réunion générale, mais au soir, entre neuf heures et onze heures. Pendant ce temps-là, le R. P. Sanna Solaro et moi, nous restâmes avec le Prince-Evêque et le Prince de Lœvenstein. L'absence de M. Taxil et, par conséquent, l'entrevue dont il s'agit ne furent pas longues.

M. Léo Taxil ne quitta Trente que le jeudi soir. »

⁸⁶ A propos de ce Fromm, voici ce qu'écrit Diana Vaughan dans ses *Mémoires*, page 527 : « Si l'*Univers* a été représenté à Trente, c'est parce que M. le chanoine Pillet, doyen de la Faculté de théologie de Lille, s'est rendu personnellement au Congrès, y accompagnant trois jeunes antimaçons, étudiants de l'Université catholique de cette ville, et parce qu'il a bien voulu envoyer des correspondances au journal de M. Veillot. Or, M. le chanoine Pillet est avec nous, et non avec le camp des négateurs du caractère infernal de la secte.

La *Vérité*, de Paris, a envoyé à Trente un de ses collaborateurs, M. Fromm. Est-ce comme congressiste ? Non. Elle l'a envoyé comme reporter purement et simplement, au même titre que les correspondants de journaux libéraux qui ont été admis aux assemblées générales publiques. M. Fromm ne se fit inscrire à aucune Commission, ne prit aucunement part aux travaux du Congrès. »

La direction de l'*Univers* reçoit la *Revue Catholique* de Coutances. Croit-on que M. Eugène Veuillot⁸⁷ a fait une rectification, à la suite de ce témoignage formel ?... Pas le moins du monde ; l'*Univers* a continué à dire de plus belle que je me suis enfui de Trente !

Voilà à quelles iniquités en est arrivée la polémique de mes adversaires.

Maintenant, qui a semé ce faux bruit ? Quel est ce M. Trois Etoiles, habitant Rome, que le correspondant de la *Vérité* disait prêt à signer de son nom tous ces beaux renseignements ?

C'est le commandeur Pacelli. On m'a même assuré qu'il venait d'entrer dans la commission d'enquête ; son nom figure, en effet, dans la liste donnée par l'*Univers*, et il ne se trouvait pas dans la liste publiée auparavant par la *Croix*.

Je ne crois pas exagérer en disant, que si une récusation s'impose, c'est celle de M. le commandant Pacelli, pris en flagrant délit de mensonge, et qui a, d'ailleurs, trop ouvertement manifesté son hostilité pour pouvoir être un juge impartial. Lorsqu'au printemps dernier, M. de la Rive alla faire en Italie ses conférences, dont nous avons rendu compte, M. le commandeur Pacelli, quoique vice-président de l'Union anti-maçonnique, refusa d'assister aux conférences de Rome, même à celle présidée par S. E. le cardinal Parocchi, en donnant cette belle raison :

« M. de la Rive est un ami de M. Léo Taxil. »

Aujourd'hui, la question Diana Vaughan a été transformée en question Taxil. S'il est vrai que M. le commandeur Pacelli fasse partie de la Commission, il serait à la fois juge et partie ; autant vaudrait être jugé par le docteur Gratzfeld, de Cologne, qui a imaginé que la Diana Vaughan du

21 décembre 1893 était une femme de chambre de l'hôtel Mirabeau.

Sur ce point, n'oublions pas qu'il est parfaitement établi, par les registres mêmes de cet hôtel, que la voyageuse d'il y a trois ans se nommait bien Miss Diana Vaughan et séjourna neuf jours, habitant Londres et repartie pour Londres, où le gérant de l'établissement lui transmit plusieurs lettres recommandées parvenues à son adresse après son départ.

On aura beau faire et beau dire, et la Maçonnerie perd son temps à faire nier : Miss Diana Vaughan existe bel et bien, en chair et en os. Je l'ai vue en cinq circonstances différentes ; **je ne suis ni mystificateur ni mystifié. S'il m'arrivait le malheur de dire jamais le contraire, c'est que je serais devenu complètement fou**, et il ne resterait qu'à me entrer à faire

Charenton.

Léo

Taxil.

8. Le cas de M. Laurent Billiet⁸⁸

M. Laurent Billiet est un des treize congressistes français qui vinrent à Trente ; il représentait au Congrès le journal *La France Libre* de Lyon, qui, depuis lors, a été l'un des plus ardents contre nous. Dès les premières attaques, M. Billiet tint à se séparer de son journal, et dans ce but il écrivit à M. le chanoine Mustel la lettre suivante, que

celui-ci a reproduite dans la *Revue Catholique* de Coutances :

« Lyon, le 16 octobre
1896. Monsieur le chanoine Mustel,

⁸⁷ Voici l'appréciation de Diana Vaughan à propos de Veillot, page 564 de ses *Mémoires* : « Eh bien, les deux Eugène, l'oncle et le neveu, M. Veillot et M. Tavernier, sont de simples farceurs ; ils ne croient à rien ; ce sont de vulgaires marchands du Temple. Ils vivent de la réputation du grand Louis Veillot, chrétien ardent et sincère, écrivain d'un talent hors ligne, d'impérissable mémoire. Eux, ils ne l'ont pas remplacé ; ils lui ont succédé, comme dans une succession de commerce ; et, pour eux, le vaillant *Univers* d'autrefois n'est plus qu'une boutique... »

⁸⁸ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

Permettez-moi de vous adresser un respectueux bonjour par l'entremise de M. l'abbé de Bessonies. Je le prie de vous faire tenir ces lignes et de me recommander à vos bonnes prières, comme je me recommande aux siennes. Je tiens à vous dire que j'ai été très heureux que vous ayez donné à la *Croix* la note qu'elle a insérée, il y a quelques jours, dans laquelle vous offriez de donner des preuves de l'existence de Diana Vaughan. *Je tiens à vous déclarer aussi que la note parue aujourd'hui dans le même journal, sous votre signature et celle de l'abbé de Bessonies, note dans laquelle vous relatez les incidents du congrès, relatifs à cette question, est absolument et rigoureusement exacte.* On ne peut mieux relater cette partie des opérations de la quatrième section, dans laquelle j'ai fait fonction de secrétaire pendant plusieurs jours et dans laquelle on me demandait constamment des traductions du français en italien.

De retour à Lyon, j'ai dit à mes amis, qui tous ont voulu m'interroger sur ce point, que l'on pouvait évaluer à quatre-vingts pour cent le nombre de congressistes qui se sont déclarés satisfaits de vos explications et que, parmi ces congressistes, il fallait compter les hommes éminents qui se sont mêlés au débat et qui se nomment le prince de Lœvenstein, Paganuzzi et Respini, tous trois de grandes valeurs et de grandes figures, qui illustrent le parti antimaçonnique international.

Mais, comme beaucoup de français croient encore pouvoir douter, permettez-moi de vous supplier, dans l'intérêt général de cette cause, de vouloir bien publier les preuves que vous détenez ; vous ferez cesser une période pénible pour tous.

N'ayant jamais attaché à toutes les révélations l'intérêt que d'autres y apportent, parce que, ayant voyagé à l'étranger pendant trente-cinq ans (j'ai quitté la France à quinze ans), j'ai vu les monstruosité maçonniques et, les ayant vues, je les connais à fond, je suis resté un peu en dehors de cette discussion Vaughan.

Mais d'autres, qui n'ont pas vu comme moi (et dès 1863, j'avais déjà vu beaucoup), ont tenu à s'instruire. Parmi ces derniers, j'en connais de bonne foi, de très érudits, de très sages et de très prudents, lecteurs et chercheurs infatigables, qui croient à l'existence de Diana Vaughan, par l'effet de leurs recherches personnelles. L'un d'eux me donnait hier une démonstration mathématique, si je puis m'exprimer ainsi, de cette existence.

J'ajouterai que : un prélat éminent, un de nos archevêques les plus prudents, les plus sages, les plus saints, me rencontrant dimanche dernier, me disait ces mots : « Je viens de la Grande-Chartreuse et je puis vous dire que, là-haut, on ne met pas un instant en doute l'existence de Diana Vaughan ; les RR. PP. Chartreux sont certains de son existence. »

Veuillez, Monsieur et collaborateur, vous et M. l'abbé de Bessonies, croire à
cher mon

respectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Billiet.

P. S. : J'avais écrit cette lettre lorsque je lis un article de la *France Libre* qui est la négation absolue de tout ce que j'ai dit, écrit et déclaré à ses rédacteurs sur ce sujet.

Ayant été délégué de la *France Libre* au Congrès, je tiens à ce que l'on sache bien que je proteste, en cette occasion, contre la campagne inutile et énervante de M.

Mouthon. »

Maintenant, on va voir avec quel sans-gêne parfait M. Laurent Billiet a opéré une volte-face,

digne d'un simple Margiotta.

Quinze jours après la lettre qu'on vient de lire, M. Billiet écrivait celle-ci à l'*Univers* qui s'empressait de l'insérer, sans dire un mot de la précédente, bien entendu.

« Lyon, 30 octobre.

Monsieur le
rédacteur,

Ayant assisté au congrès de Trente et pris une part active à ses travaux, je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir pris, comme vous venez de la faire, le taureau par les cornes dans la question Diana Vaughan.

Lorsque nous avons fait voter l'ordre du jour renvoyant cette question fastidieuse de Diana Vaughan devant la commission romaine, on pouvait évaluer à 80 % le nombre des congressistes satisfaits des renseignements fournis par M. le chanoine Mustel et ses amis.

J'étais au bureau du secrétariat. Je voyais et je notais tout. Oui, hélas ! un très grand nombre de congressistes ont trouvé suffisantes, parce que respectables, les affirmations apportées à la tribune. Mais il faut se hâter de dire que ce sentiment a été en quelque sorte imposé par le caractère sacerdotal des défenseurs de Diana Vaughan. Il est difficile, en effet, de ne pas être ébranlé par des affirmations publiques très énergiques, comme celles que nous avons entendues, répétées par cinq excellents prêtres du bon Dieu.

J'ai failli, pour ma part, m'incliner devant les affirmations de l'un d'eux. Oui, j'ai failli croire, lorsque ces ecclésiastiques ont promis de donner promptement des preuves tangibles.

Quant à Léo Taxil, l'homme aux trois noms et demi, je puis bien dire que son attitude, lors de ce débat, a été suffisante pour détruire l'effet produit sur mon esprit par les défenseurs ecclésiastiques de la mystérieuse convertie. L'attitude de Gabriel Jogand m'a absolument empêché de croire.

Son emballement, qui lui a valu un rappel à l'ordre, m'a bien semblé l'emballlement du marchand qui défend sa boutique, et je suis étonné qu'on l'ait si peu remarqué. Il a dépassé la mesure et me semble s'être vendu quand il a menacé les auditeurs de la cessation, par la Miss offensée, des révélations commencées.

Pour moi, qui n'ai rien lu de tous ces gens-là, j'ai été peu ému par une telle menace ; je l'ai remarquée. Elle en dit bien long !

En attendant que la commission romaine se prononce, je vous remercie, monsieur, pour votre attitude vis-à-vis de cet homme que je ne veux pas croire coupable, mais que je crois aussi inconscient, aussi irresponsable aujourd'hui que jadis. Prions pour lui.

Je viens de le surprendre, donnant, dans son journal *l'Anti-Maçonn*, journal des labaristes au milieu desquels il se fait appeler Paul de Régis (3^e nom), un texte complètement faux de l'article

3 du règlement général voté à Trente. Or, il peut d'autant moins ignorer qu'il donne un texte faux, que le rejet de ce texte a motivé sa démission de rapporteur et son départ de la IV^e

section ; démission que j'ai reçue comme secrétaire et transmise au président, le

commandeur

Pacelli, lequel s'est empressé de l'accepter.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect et de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Billiet. »

M. le chanoine Mustel a relevé les contradictions de M. Laurent Billiet, dans son

numéro du

13 novembre :

« M. Billiet, dont nous avons publié une lettre du 16 octobre, la semaine dernière, vient d'en écrire une autre, tout contraire, à *l'Univers*. Il a été sur le point de croire à Diana Vaughan, mais il en est revenu. Ce qui l'a... éclairé, c'est une phrase du discours de M. Léo Taxil, dans sa réponse à Mgr Baumgarten, à Trente !!! On voit que si Billiet

a des opinions successives, elles demandent du temps pour mûrir. C'est le 29 septembre qu'il a entendu le mot révélateur de M. Léo Taxil. Cependant, le 16 octobre, il pensait encore comme nous ; mais depuis, il a médité ce qu'il avait entendu, et il a enfin compris ; et il croit avoir eu dès le commencement la même conviction. Mais qu'a-t-il compris, et quelle est donc cette phrase dont la lumière a enfin pénétré et éclairé son esprit ? M. Léo Taxil dit qu'il craignait que Miss Diana Vaughan, offensée (c'est le mot de M. Laurent Billiet, ce n'est pas celui de M. Taxil) des soupçons et des attaques dont elle est l'objet, ne cessât ses révélations. Et, là-dessus, M. Eugène Veillot, saisissant au bond cette balle lancée au hasard, avec une légèreté qui n'est ni de son âge ni de son caractère,

conclut que Miss Vaughan va cesser ses publications. Cela simplifiera la question, et ce sera le résultat de l'enquête actuelle. »

A ces observations de M. le chanoine Mustel, je crois devoir ajouter quelques constatations de faits.

J'ignore pour quels motifs M. Laurent Billiet a si prestement changé d'attitude ; mais, dans sa deuxième lettre, il accumule les contre vérités.

Il est certain que, le 29 septembre, ayant appris quelle avait été, au sein de la IV^e section, l'ardeur des négateurs allemands à pousser à la tenue d'une séance spéciale, avec admission de la presse, je n'ai pu m'empêcher de dire que ces débats, quasi-publics, seraient fatalement exploités par la secte contre le Congrès lui-même, et je fis allusion à la présence possible de quelque sectaire parmi nous, en ajoutant que, seule, la franc-maçonnerie avait intérêt à provoquer un scandale. La suite de l'événement ne m'a que trop donné raison ; la présence d'un délégué de la rue Cadet au Congrès de Trente ne peut plus être niée. Le mot « scandale » ayant

été mal compris par le président, qui était M. Pacelli, italien, celui-ci m'interrompit pour m'inviter à modérer mes expressions, et je répondis que, par « scandale », je qualifiais ce qui ne manquerait pas de se passer en dehors du Congrès, et nullement les débats de ce jour-là ; ce que le président avait cru que je voulais dire, et ce qui était très loin de ma pensée. Il n'y eut rien de plus que cette interruption de M. Pacelli et mon explication.

Il est possible, à la rigueur, que M. Laurent Billiet ait pris l'interruption du président pour un rappel à l'ordre ; mais ce qui est certain, c'est que les nombreux journalistes italiens, français, autrichien qui ont rendu immédiatement compte de cette séance si mouvementée, s'ont dit

purement et simplement qu'à un moment donné j'avais été vif (et il y avait de quoi !), et d'autre part, j'ai été remercié, aussi bien que les autres orateurs, par l'ordre du jour voté par l'assemblée.

Il est faux que *l'Anti-Maçon* soit mon journal ; j'y ai écrit, dans les premiers numéros, de décembre 1895 à mars 1896, quelques articles sur le Labarum, signés de mon nom de ligueur,

« Paul de Régis ». Dans cette ligue anti-maçonnique, et, dans d'autres aussi, on prend des noms, comme dans les tiers-ordres ; d'ailleurs, cela n'a rien d'extraordinaire. Les plaisanteries de M. Billiet à ce sujet sont donc absolument déplacées, et ce genre d'esprit est usé depuis longtemps.

Quant aux intérêts de « boutique », la commission romaine pourra les apprécier quand elle le voudra ; ce n'est pas moi qui redoute qu'elle s'informe auprès des éditeurs de Miss Vaughan ; l'examen de l'emploi des droits d'auteur de cette généreuse femme ne peut tourner qu'à la confusion de ceux qui la calomnient.

Enfin, M. Laurent Billiet ment avec une rare audace quand il dit que le texte de l'article 3 du règlement général de l'organisation anti-maçonnique universelle, voté à Trente, a été falsifié dans les colonnes de *l'Anti-Maçon*, et que j'ai donné ma démission de rapporteur de la Commission parce que tel texte avait été rejeté.

J'ai donné ma démission de rapporteur avant le vote de cet article 3, et le texte

de la
Commission a été bel et bien maintenu en ce qui concerne la
France.

La preuve du mensonge de M. Billiet est éclatante, aujourd'hui. La voici :

« Art. 3. Les Sociétés ou Comités agissant isolément, reconnus comme il vient d'être dit, ainsi que les Conseils Centraux des Ligues ou Fédérations, devront se tenir en rapports suivis avec le Comité National de l'Union Anti-Maçonnique existant dans leur pays. » (N° 21 de l'*Anti-Maçon*, 16 octobre 1896, page 4, 2^e colonne).

Tel est le texte que M. Laurent Billiet déclare avoir été falsifié par moi.

Or, le Conseil directif général de l'Union Anti-Maçonnique universelle, siégeant à Rome, vient de publier pour la France, sous forme de brochure, en langue française, les *Résolutions du*

1^{er} Congrès Anti-Maçonnique International, tenu à Trente, du 26 au 30 septembre 1896. Le

statut fondamental de l'organisation anti-maçonnique universelle figure dans cette brochure officielle aux pages 11 et 12 (Rome, imprimerie de la Paix, Philippe Cuggiani, place della Pace,

35). L'article 3 se trouve en tête de la page 12 ; il est absolument identique au texte publié par l'*Anti-Maçon*, mot pour mot.

M. Laurent Billiet a donc menti comme un vulgaire arracheur de dents ; il est pris la main dans le sac.

Quant à l'*Univers*, il y a gros à parier qu'il ne publiera pas cette preuve palpable de l'audacieux mensonge de son correspondant.

L. T.

9. Mgr Fava et Miss Vaughan⁸⁹

Au milieu des écœurantes attaques qui se sont multipliées depuis deux mois, nous ne saurions trop faire ressortir la courageuse et calme attitude de Mgr Fava, évêque de Grenoble.

Le 29 octobre, l'éminent prélat faisait insérer la note suivante dans la *Semaine Religieuse* de son diocèse :

« Monsieur le Directeur de la
Semaine,

J'ai recours à votre *Semaine* pour parler à vos lecteurs de Diana Vaughan.

Miss Diana Vaughan nous écrivit, en octobre 1894, une lettre, alors qu'elle rendait encore un culte satanique à Satan, qu'elle nommait le *Dieu-Bon*. Nous avons fait imprimer cette lettre dans notre ouvrage : *La Religion catholique d'après le Symbole des Apôtres*, page 447.

Dans cette lettre, la Palladiste nous disait que nous voulions l'attirer à Canossa, mais qu'elle n'y viendrait pas ; que, quand « elle viendrait en France, elle tâcherait de trouver le temps de

venir jusqu'à Grenoble ». Elle terminait sa missive par ces mots : « Point n'ai failli, point ne

faillirai à ma foi. Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma gratitude pour votre parfaite courtoisie envers une adversaire. Diana Vaughan »

Elle ajoutait : « Je compte sur votre honneur pour ne faire connaître à quiconque la localité d'où vous vient cette lettre. »

Pour nous, nous prenions congé de Miss Diana Vaughan en disant : « Elle ouvrira les yeux à la vérité ; nous le demandons à l'Esprit-Saint avec insistance. »

Diverses circonstances se sont produites, qui ont jeté des doutes sur l'existence même de Miss Diana Vaughan. On nous a écrit de divers côtés, et toujours nous avons répondu : Elle existe ; elle est convertie ; elle a été baptisée ; elle a fait sa première communion ; elle écrit contre la Franc-Maçonnerie et le règne de Satan.

Aujourd'hui, nous pourrions ajouter : Elle nous a envoyé son ouvrage : *Crispi*, en tête duquel

elle a écrit de sa main : « A Monseigneur Fava, évêque de Grenoble, hommage et remerciements. Diana Vaughan. 31 août 1896. »

Si l'on veut bien lire avec attention cette note, on comprendra sans peine que Mgr Fava, qui sait peser ses mots, parle comme quelqu'un de sûr de son fait. Ce n'est pas à cette heure que le vaillant évêque affirmerait avec tant d'énergie, s'il avait l'ombre d'un

doute.

Il est possible que la conversion de Miss Diana Vaughan n'ait pas eu lieu dans le diocèse de Grenoble, et, d'ailleurs, si le couvent où l'abjuration a été écrite se trouvait dans ce diocèse, ce serait une raison majeure pour que Mgr Fava s'abstint d'intervenir publiquement ; mais on peut savoir à quoi s'en tenir sur un fait sans y avoir été mêlé d'une façon directe. L'attitude de l'éminent prélat devrait donner à réfléchir aux négateurs obstinés.

⁸⁹ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

10. Une lettre de M. Tardivel⁹⁰

Dans la *Vérité*, de Québec, du 7 novembre, nous trouvons une lettre très intéressante de M. Tardivel, son directeur. On n'a pas oublié que l'éminent publiciste canadien était le président de la IIe Section (Etude de l'action maçonnique) au Congrès de Trente ; sa haute compétence avait guidé le choix du Comité central organisateur, qui le nomma à ces importantes fonctions.

En quittant Trente, M. Tardivel fit un voyage en Italie, puis en France ; nous l'avons vu à Paris, à son retour de Rome. Cette lettre, que nous reproduisons, et qui est datée de Rome le 17 octobre, est d'un très grand poids, ainsi qu'on va en juger :

« A propos de Mlle Vaughan

Un personnage très haut placé à Rome me faisait naguère les observations suivantes, à propos de Mlle Vaughan :

On dit qu'aucune personne de ce nom n'existe. Examinons un peu cette question.

Une personne se disant Diana Vaughan a écrit au cardinal Parocchi, lui a envoyé des livres. Le cardinal a répondu à cette personne, au nom du Saint-Père, dont il lui a envoyé la bénédiction. A la rigueur, il pourrait y avoir là une mystification.

Mais voici autre chose. Ce n'est que depuis sa conversion que Mlle Vaughan n'existe pas. Avant cette époque, il existait certainement une personne de ce nom. C'est là un fait historique parfaitement établi. Il y a des personnes dignes de foi et parfaitement connues qui l'ont vue, qui ont bu et mangé avec elle. Plusieurs journaux ont parlé d'elle sans jamais soulever le moindre doute sur la réalité de son existence. On a de nombreuses lettres écrites par elle, notamment à M. de la Rive, qui en possède, qui lui sont arrivées de toutes les principales villes d'Europe. Avant le mois de juin 1895, il n'est jamais venu à l'idée de quoique ce soit de dire que Mlle Vaughan était un mythe ; M. Margiotta lui-même, qui l'a attaquée récemment, ne nie pas son existence. Au contraire, il affirme qu'elle existe, puisqu'il prétend que la vraie Mlle Vaughan est encore palladiste.

Si elle n'existe plus aujourd'hui, c'est qu'elle est morte. Quand, où et comment est-elle morte ? Que ceux qui nient l'existence de Diana Vaughan produisent un bout de preuve établissant que Diana Vaughan est morte. C'est sur ceux qui nient, non point sur ceux qui affirment l'existence de cette personne, que retombe tout l'*onus probandi*.

Autre observation de ce même personnage haut placé :

Que les catholiques, qui aident à répandre le bruit que Mlle Vaughan n'est qu'un mythe, réfléchissent bien à ceci :

Les francs-maçons se sont dit : de deux choses l'une : ou bien, à force de dire et de répéter, sur tous les tons et en toutes les occasions, que Mlle Vaughan n'existe pas, nous finirons par faire accepter cette opinion par la masse des catholiques, et alors ses révélations ne produiront aucun effet ; ou bien, à force de nier son existence, nous contraindrons Mlle Vaughan à sortir de sa retraite pour prouver qu'elle existe, et alors nous la supprimerons.

Certains catholiques, ajoutait le personnage en question, ne semblent pas comprendre qu'ils font l'affaire de la franc-maçonnerie.

Mais pourquoi, me dira-t-on peut-être, Mlle Vaughan est-elle plus exposée que les

autres antimaçons – Margiotta et Taxil, par exemple – qui, eux, se montrent ?

C'est un autre personnage important de Rome, moins haut placé que le premier, mais parfaitement au courant de la question maçonnique, qui a répondu à cette objection :

⁹⁰ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

Mlle Vaughan est allée beaucoup plus loin dans la voie des révélations que tous les autres ; de plus, elle était beaucoup plus haut placée, dans la franc-maçonnerie palladique, que Margiotta ou Bataille. Quant à Léo Taxil, il n'a été que dans les grades inférieurs de la franc-maçonnerie symbolique. Personne n'a encore arraché le masque à la franc-maçonnerie comme l'a fait Mlle Vaughan ; personne n'a autant qu'elle foulé aux pieds les serments impies de la secte. Elle est donc infiniment plus exposée aux vengeances des Lucifériens que n'importe quel autre écrivain anti-maçon.

La secte hait Diana Vaughan d'une haine indicible. Il suffit de lire le livre de Waite, *The Devil Worship in France* (Le Culte du diable en France), pour s'en convaincre. Waite parle de Margiotta, de Bataille, de Taxil, de Jean Kostka sur un ton badin ; tandis que sa rage éclate, malgré lui, quand il trouve le nom de Miss Vaughan sous sa plume. Lui, ne conteste pas son existence. Il déclare, au contraire, qu'elle est couverte d'une « honte indélébile aux yeux du monde civilisé » (page 287). On ne se laisse pas aller à de telles fureurs contre un mythe, et de « pures inventions » ne soulèvent pas de telles clameurs. J.-P. Tardivel. »

11. Waite

Voici comment Massimo Introvigne nous présente Arthur Edward Waite : « Ce franc-maçon auteur d'encyclopédies et collectionneurs d'initiations - mais qui était toujours, en même temps, à la recherche d'un ésotérisme « chrétien »⁹¹ - avait démolé Taxil de façon si convaincante qu'il suscita même, comme nous l'avons vu (et dès avant 1897), les applaudissements des catholiques anglais. » Et : « Quand en 1896, à Londres, l'ésotériste chrétien Arthur Edward Waite (1857-

1942) - maçon et apologiste de la maçonnerie, mais conciliant et spiritualiste⁹² - publie l'un des plus brillants réquisitoires contre *Le Diable (Devil-Worship in France or the question of*

Lucifer, Georges Redway, Londres, 1896) le journal catholique *The Tablet* recommande le livre de l' « honorable opposant » comme « modéré et consciencieux » et affirme qu' « il ne déplait pas du tout » aux catholiques anglais que Taxil et Bataille soient dénoncés. »

Tout d'abord remarquons que Waite, s'il a pu déverser sa haine anti-Taxil tranquillement en Angleterre, par manque de contradicteurs anglais au courant et informés, il n'en est pas de même en France, où le Dr Bataille, Léo Taxil, *La Franc-maçonnerie démasquée*, le chanoine Mustel, etc., sont toujours sorti vainqueurs des débats (et avec quelle puissance). Nous pouvons même affirmer qu'ils les ont littéralement « massacrés ». Toute parole émanant d'un franc-maçon, du moment qu'il attaque Léo Taxil, est acceptée et prise pour parole d'évangile par le catholique Massimo Introvigne, sans aucune méfiance.

Waite fréquentait l'ordre hermétique de la Golden Dawn - fondé en 1888 par deux médecins maçons, William Robert Woodman (1828-1891) et William Wynn Westcott

(1848-1925) – et portait le nom initiatique de Sacramentum Regis.

En fait, étant un grand Initié, il savait que ce que disait Léo Taxil ou le docteur Bataille était vrai. Or, comme un secret, par définition, ne se dévoile pas, la seule solution est de nier. Waite est d'ailleurs le traducteur d'un ouvrage de Thomas Vaughan, réédité en 1888. Des extraits de cet ouvrage sont étudiés et des passages sont publiés dans *L'Official bulletin of the Supreme council of the 33d degree for the southern jurisdiction of the United States*.

⁹¹ Bref, quelqu'un de bien pour l'auteur, Waite étant en quelque sorte un René Guénon anglais...

⁹² Note d'ATHIRSATA : Sic...

On ascending the *third .eren steps* he pron o un ced the Ia I CVC II words of the benedictiou :

O;Sw "0 \$' " , **P.19** " " u.'
, ,

T T : T * T .
Sha-loam Le-cha Ye-ya:-aim Ay:l:ty-c-ha pI:HOY A Ck-d-Ia i Yi:-
ta

"j)fay Goll lift up His r-owt/enml(-e 011 1/u't' rmd !Jra11/ llur
J,ear:e."

·while I place no g rNtL ntlu c o u the i·uilari t.,. of idea. u or
do

I believe that the' author of the Felloll'-(.'raftJ')ere<' ku (*\V
vcrv

much of the \lidrashiu. or Ta!Juud. > till th e re i; l'id eu tl v a
liuk

niii<' Wh ere co mn ecting th' r wo icka .

:\ E. Flt.\:XK LX1>

EXTH. : \C'

T:O;

FROI

Tn1: \L\C:J C.A1. \\"RIT\"c::: OF THO)! \< Y.N'I:J.I.I:\, (E
agt-niu;;

/h i u detlt'·*) Eurn:u tY _ \.wrnn: EDII'.Itw \\
liTE.

I't'BJ.I:<JJI:~> BY (J:-:uw: E H11111'.
1Y.

Lo:\>u:\, l Xxx.

FROI! IIS

\.::\THROPOSOP.HL\.

THEO)1AGJC-\.

)[an in his originall was a branch plan ted iu God and the
re wan conriuuall influx frOlll th e :->to ·k to the :->cion, . . .
U od in His , temall Ideal toresaw that whe reof n; l'et there

wa.; nu

lllaterial copy. The goudn esand beauty of tiHone mo1-etl
Him

t o create the other, and truly the image of this protot.1-pe
beig

im bosomed in the second made Him ;:;o mu ch in lo1-e with His
creature, that when sin had defilced it, He re:ctored it by

the
nffering of that patterue b.1· which at first it was made. Dyoni:-in;;
t he _\reopagi te, who liYed in the primitive times,* and

receif-ed
t he u1-series of Dil'inity immediatly fi·om the apostles,;:;tiles l-

iud
the Fath er—sometimes " the Arcanum of Di1-inity,"

sometime; n

"th at bidden supersubstantial Being," and elsewhere he compare; him to a roote whose flowers are the Second and Third Per;on;. This is true; for God the Father is the basis or supernaturall foundation of His creatures: God the Sou is the Patterne in whos ex presse image they were made: And God the Holy Ghost i; the

"The mystical writings attributed to Dionysius the Areopagite are now almost universa-ly rejected as forgeries of the fifth century.

12. Léo Taxil par Mustel⁹³

... « Après sa conversion, M. Léo Taxil aurait dû vivre loin du monde, dans la retraite et le silence perpétuel. Au contraire, à peine converti, - s'il l'est - il fait des livres, et des livres de combat ; on le voit, on l'entend partout, tant il aime à paraître et à faire du bruit ! »

Nous répondrons d'abord que beaucoup de catholiques se mêlent, sans avoir ni les lumières, ni la mission, ni la grâce requises, de la direction des consciences. Nous croyons que M. Léo Taxil a reçu, de ceux qui avaient pour but de lui donner des conseils tout ce qui manque à ces critiques, des avis différents, auxquels il a pu, en toute sûreté de conscience, et il a dû, en droite raison et en justice, se conformer, plutôt qu'aux objurgations de ses censeurs.

M. Léo Taxil est chef de famille ; ce qui lui crée des obligations graves, auxquelles il ne lui était pas permis de se soustraire.

Il est écrivain de don et de profession. Il avait sur la Franc-Maçonnerie des renseignements et des documents que peu de catholiques pouvaient se procurer, qu'un plus petit nombre peut-être eût osé traduire. Et le Pape venait de nous faire un devoir à tous de démasquer la secte. Y avait-il un meilleur moyen pour un converti de réparer les fautes commises et les dommages causés aux âmes ?

Depuis quand donc, s'il vous plaît, est-ce un devoir pour les convertis de disparaître et de se taire ? Je vois Madeleine, dès le lendemain du jour où le divin Maître lui eut remis ses péchés,

suivre le Sauveur, au premier rang, par son dévouement, des saintes femmes qui pourvoyaient à ses besoins. Et c'est elle que Jésus ressuscité envoie prévenir Pierre et les autres apôtres. Les Pharisiens auraient dit encore : Etait-ce à cette pécheresse qu'il convenait de confier une telle mission ?

Hier, Saul courait à bride abattue, ivre de colère et de sang, pour saisir, jeter en prison et faire

périr dans les supplices et les outrages les disciples du Christ. Le lendemain, - trois jours après, pour être plus précis, - il prêche, il exhorte, il commence sa mission de Grand Apôtre.

Et que de noms je pourrais ajouter, depuis Augustin, qui, avant même d'être baptisé, écrit des pages admirables de foi, de reconnaissance et d'amour, et commence à combattre les hérétiques, spécialement ceux dont il avait partagé les erreurs, jusqu'aux plus célèbres apologistes de nos jours, qui ont été presque tous des convertis : Veillot, Lacordaire, Hermann, Ratisbonne, et tant d'autres.

Ne peut-on pas même dire, avec les réserves nécessaires, que les serviteurs de Dieu les plus actifs pour étendre son règne et combattre ses ennemis ont été ceux qu'animait à la lutte le souvenir et le regret de leurs fautes passées ? Ce sont, au contraire, plutôt des âmes innocentes qui sont appelées à goûter l'intimité divine dans le silence et la solitude.

Pourquoi donc les catholiques montrent-ils envers ceux qui reviennent de loin à Dieu les sentiments du frère aîné de la parabole envers l'enfant prodigue ? Est-ce pour justifier, d'une manière éclatante, ce mot du divin Maître : *Nemo bonus, nisi Deus* ? Mais il faudrait s'inspirer de cette bonté.

« M. Léo Taxil a fait des livres pornographiques. » C'est le grand reproche, et quand

on l'a lancé, tout est dit. Examinons le grief :

On admettra bien que sur cette grave question : Est-il permis, est-il bon de dévoiler les turpitudes des sectes antireligieuses, au risque de troubler et d'induire en tentation certaines imaginations, il y a divergence entre les moralistes. Nous n'avons pas besoin de trancher la question pour répondre.

⁹³ Lettre du chanoine Mustel à propos de Taxil.

A Trente, cette question s'est posée très nettement, très vivement, et à deux reprises, dans la première section, dont j'avais été nommé président, mais où je n'ai pu paraître qu'une fois. Le samedi, M. le professeur Longo lisait un travail très savant, plein de recherches et appuyé de documents sur la doctrine maçonnique, dont il faisait ressortir l'immoralité systématique. Le représentant de l'*Osservatore cattolico* de Milan protesta contre les détails donnés dans une réunion, à laquelle assistaient beaucoup de jeunes gens. Le lundi, en ma présence, et au moment où Mgr le Prince-évêque de Trente présidait, ayant près de lui un autre évêque, le même débat se renouvela, et le savant rapporteur répondit avec une grande énergie qu'il était là pour *tout dire* ; il affirma qu'il obéissait ainsi à la plus haute autorité que reconnaissent et vénèrent les catholiques, et il continua.

13. L'affaire Barbe Bilger

Voici ce que l'on peut lire sur cette affaire dans le livre d'Abel Clarin de la Rive, *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle* :

« *Croix de Reims*, 12 juillet 1894 :

« L'ex-luciférienne à laquelle le Docteur Bataille fait allusion sans la nommer, est tout simplement Barbe Bilder ou Bilger, née à Rixheim (Alsace) au mois de janvier 1854, et dont le père n'est autre que le comte de Calvé, grand chef de la Maçonnerie internationale, qui a donné souvent asile à Mazzini.

Calvé habitait alors le fameux château des Crêtes, près de Vevey. Il enleva Barbe et l'éleva, en effet, dans le diabolisme pur. Il disait que Barbe avait en elle l'essence de l'esprit saint (Lucifer) ; et la jeune fille, il faut le reconnaître, était un médium de premier ordre. Nous publierons, peut-être un jour, le procès-verbal de la séance à laquelle assistèrent plusieurs chefs de la haute maçonnerie connus comme hommes politiques ; il y aurait eu apparition de Lucifer qui dicta des ordres.

Barbe Bilger vice-présida la tenue où M. Bismarck s'affilia aux odd-fellows.
de elle

connaissait du reste, très bien Bismarck et assista principales réunions de la
aux maçonnerie, où le *Kulturkampf* fut décidé. haute

C'est Barbe Bilger et Calvé qui organisèrent le prétendu complot du faux assassin Wiesinger, lequel offrit au T. R. P. Beck (à Rome) général de la Compagnie de Jésus, de poignarder Bismarck. Cette abominable machination avait été imaginée pour transformer Wiesinger (Le F. . Wiesinger, Odd-Fellow) en agent des Jésuites. L'affaire avorta ; les RR. Pères n'eurent pas de peine à prouver, victorieusement, qu'ils n'avaient jamais eu que des offres de Wiesinger et qu'ils les avaient repoussées avec horreur et mépris. Wiesinger fut considéré comme un escroc, jeté par dessus bord, et finalement on l'acquitta ; mais tout ceci cachait les manœuvres de Calvé et de Barbe Bilger !

Nos lecteurs doivent se souvenir que le F. . Léon Gambetta allait souvent en villégiature, au château des Crêtes ; il y rencontrait toujours Barbe, et c'est elle qui lui fit faire la paix avec M. Thiers ! »

Croix de Reims, 12 août 1894 :

« Avant la publication de notre article du 12 juillet dernier, les lecteurs de la *Croix de Reims*, comme le public, en général, ne soupçonnaient guère les pratiques sataniques et ne se doutaient pas de la présence au milieu d'eux, pour ainsi dire, de l'ex-Grande Maîtresse de la Maçonnerie Universelle, la sœur Barbe Bilger.

Nous sommes heureux de pouvoir, aujourd'hui, sans franchir les limites de la réserve convenable, révéler déjà une partie de la vie de cette étrange femme.

Le 22 février 1854, naissaient et étaient baptisées, à Rixheim, en alsace, deux jumelles, filles des époux Bilger-Koenigsecker. Ces enfants furent mis en nourrice et l'une d'elle, Barbe, étant morte, on lui substitua, fort habilement, la fille (adultérine) d'un certain Calvé ou comte Calvé, que les amis intimes du feu Gambetta connaissent parfaitement. Lorsque la pseudo Barbe eut environ l'âge de quatre ans, Calvé voulut la reprendre, afin de l'élever dans le satanisme le plus pur. Il ne put la garder longtemps, les époux Bilger, qui ignoraient la manœuvre dont ils étaient victimes, ayant manifesté la volonté formelle de rentrer en possession de leur fille.

Calvé en fut réduit à s'exécuter et dut se contenter de faire de fréquentes apparitions à

Rixheim ; circonstances qui contrariaient singulièrement ses projets d'avenir. Barbe suivit les cours de l'école primaire, en même temps que les leçons clandestines d'occultisme et de luciférianisme qui lui furent données par une complice de Calvé, la sœur maçonnes Morlaix, veuve, Zweifel, qui vint habiter auprès de l'enfant.

Le matin de sa première communion, - Barbe s'en souvient très bien, - on enduisit sa langue de son palais d'un ingrédient spécial, qui empêcha la sainte hostie de s'humecter dans sa bouche et lui permit de la retirer intacte pour la profanation diabolique.

Il existait déjà, en 1855, à Paris, une association dont les femmes qui y étaient affiliées avaient pour rôle d'aller communier aux églises et d'en rapporter les hosties qu'elles avaient soin de ne pas avaler. Pendant vingt-cinq ans, il y eut à Agen, nous précisons, une société de ce genre, qui

meurtrit et pollua plus de trois mille hosties. Enfin, M. Huysmans, dans son livre *Là-Bas*, ne

craint pas de signaler les femmes qui furent embauchées, vers 1874, pour pratiquer cet odieux commerce ; payées « aux pièces », elles se présentaient chaque jour à plusieurs tables de communion. Et c'est encore le système employé par les Palladistes, pour se procurer les Saintes Espèces nécessaires à la consommation des exécrables forfaits qui sont indispensables à leurs cérémonies lucifériennes et orgiaques ! Le cas de Barbe Bilger n'a donc rien d'anormal, et la malheureuse créature était déjà capable de tout. Ses compagnes d'Alsace ont gardé d'elle le plus déplorable souvenir : jeune fille encore, hypocrisie, mensonge et fausseté étaient le fond de sa nature viciée, à dessein, par Calvé et la sœur Morlaix.

Vers 1873, au plus tard, la famille Bilger, sur les instances de Calvé, quitta Rixheim et s'établit à Strasbourg. Là, Calvé s'imposa de plus en plus, et, n'étant plus gênées comme elles devaient l'être dans un village, les relations avec les Bilger perdirent leur caractère secret.

Barbe étant prête pour servir de médium à la Maçonnerie universelle, Calvé voulut l'avoir complètement avec lui. On imagina de la présenter au château des Crêtes comme gouvernante ou dame de compagnie de la comtesse (si Calvé n'était pas veuf alors ?) Barbe revint à Rixheim, demande un certificat d'instruction et de moralité qui lui fut refusé « parce qu'elle avait une conduite assez louche et que ni sa religion, ni l'honneur, ni sa vertu (toute maçonnique) ne lui auraient empêché d'accepter une position quelconque, même au service du diable. » Ce sont les motifs exacts du refus qu'elle essuya. Elle prétendait alors que ce certificat lui était nécessaire pour l'obtention d'une place d'institutrice à Strasbourg ; personne n'en fut dupe.

Calvé dut inventer un autre stratagème pour l'introduire chez lui.

Bref, de 1873 à 1879, la pseudo Barbe fut complètement entre les griffes de Calvé. Pendant cette période, les Bilger connurent la vérité et surent qu'elle n'était pas leur fille ; aussi ne voulurent-ils pas la recevoir, quand elle se convertit.

Après un maçonnisme des plus actifs, Lucifer se manifesta à sa fidèle esclave. Sous quelle forme ? Barbe ne s'est pas encore expliquée sur ce point. Dans tous les cas, le dégoût et l'épouvante lui firent prendre le ferme parti de s'enfuir et de profiter d'une absence de Calvé

pour
l'exécuter.

En face de cette femme chétive et contrefaite, on se demande vraiment si c'est bien là le médium si célèbre pendant des années, la Grande Maîtresse qui assista à tant de conciliabules

infernaux, où furent organisés l'ensemble et les détails de la persécution religieuse qui sévit sur la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, qui pèse si lourdement sur Rome ? On se demande si c'est bien là cette sœur Maçonne qui se rencontrait à Lyon, à Paris, à Londres, en Amérique, avec la plupart des sommités politico-maçonniques ?

La réponse n'est plus douteuse pour nous ! Oui !!

Nous savons que la publication faite par la *Revue Catholique de Coutances* et celle de la *Croix de Reims* à ce sujet ont jeté les triangles lucifériens de Paris dans un certain désarroi. La haute Maçonnerie commence une campagne pour retrouver celle dont elle ne cesse de déplorer amèrement la conversion ; le F. . Larocque, Grand-Maître du triangle *Saint-Jacques*, a été chargé de la diriger.

Nous espérons qu'il ne sera pas plus heureux que son prédécesseur à cette Grande-Maîtrise, l'escroc Bordone, qui a si peu réussi comme chef d'état-major de l'armée du F. . Garibaldi, en 1870-1871, et bien que M. de Freycinet, au mépris des lois civiles et militaires, l'ait bombardé général de brigade !

Le Triangle *Saint-Jacques* a eu aussi pour Grande-Maîtresse, Sophie Walder ou Sophia- Sapho, aujourd'hui Grande-Maîtresse de la Loge-Mère le Lotus...

Le triangle Saint-Jacques se sert du calice de l'ex-bénédictin Despilliers, chassé de Solesmes et expulsé de l'Ordre, qui se maria avec une religieuse, détourné par lui de ses devoirs, et qui

appartient au Rite de Memphis et Misraïm et sa femme (?) au Rite Egyptien Réformé, si chers

aux juifs

Maçons.

Ce journal était bien informé. Les recherches relatives à Barbe Bilger furent confiées en effet à Larocque, et aussi à Sophie Walder, qui passa même quarante-huit heures à Reims, ainsi que l'établit sans conteste la lettre suivante qu'elle écrivit de Nancy, le 20 août, au matin :

« Lid-Nazareth s'est fort démené à Reims ; mais il n'inspire pas confiance et n'a pu nulle part aborder la question. Il m'a fait perdre mon temps, très bêtement. Par bonheur, Caïn m'a télégraphié que c'était à Nancy. J'ai planté là Moïse et j'ai rejoint Caïn.

Ici, enquête à la Visitation, rien ; enquête sur les Carmélites, rien ; c'est sûrement, et très sûrement, au Bon Pasteur.

Tu vois que nous avons réussi. Quand je te le disais !...

Maintenant, nos batteries sont prêtes, et nous

avisons. A bientôt.

Sophia. »

Cette lettre, qu'une enquête récente nous a fait connaître (nous avons même eu l'original sous les yeux), avait été jetée à la poste de Nancy avant la quatrième levée du 20 août ; elle arriva le soir même à Paris et fut remise, par la huitième distribution, à la personne à qui Sophia l'adressait ; les timbres apposés sur l'enveloppe ne laissent aucun doute à cet égard. Disons encore que cette lettre était écrite avec une certaine encre verte, consacrée à Lucifer, et que Sophie Walder (très superstitieuse dans son occultisme) emploie toujours quand elle correspond avec un initié (palladiste ou maçon non palladiste, mais maçon des hauts grades).

Enfin, ce qui concorde très exactement avec l'énoncé du premier alinéa de notre

reproduction du document ci-dessus, c'est que, dans notre enquête, nous avons constaté, de la façon la plus sûre, la présence de Moïse Lid-Nazareth à Reims, précisément pendant les journées du 18 et du

19

août.

Quels étaient donc les deux acolytes dont parle Sophie Walder ?

L'un est celui qui s'appelle en palladisme Moïse Lid-Nazareth ; il répond au signalement suivant :

« Assez laid, porteur de lunettes, court, gras, plutôt mal propre que soigné dans sa mise, ayant toute sa barbe clairsemée, âge d'environ soixante ans. »

Il serait le neveu ou tout au moins proche parent du rabbin qui, jadis, initia dans le judaïsme Adriano Lemmi, à Constantinople. Le Grand-Maître du Grand-Orient et du Suprême Conseil réunis d'Italie, Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle et Luciférienne depuis le 20

Septembre 1893, se réfugia, en effet, dans la capitale de l'Empire Ottoman, après ses démêlés avec le tribunal correctionnel de Marseille, de même que Moïse Lid-Nazareth habita aussi Strasbourg longtemps et a été également rabbin. Nous pourrions au besoin, raconter un procès qu'il eut en loge et qui fournit la preuve évidente de son séjour sur les rives du Bosphore, où il exerçait même un métier invouable.

Sur la foi de l'article de la *Croix de Reims*, par lequel ce journal semblait donner, intentionnellement à entendre que Barbe Bilger pouvait bien s'être réfugiée dans un monastère rémois, Moïse Lid-Nazareth s'était vanté auprès de Sophie Walder, de Larocque, et, probablement aussi, auprès de son coreligionnaire Mayer (de *La Lanterne*) et d'autres lucifériens, de savoir facilement la vérité par le haut clergé, avec lequel il avait alors des relations et qu'il trompait indignement en se donnant pour un converti au catholicisme.

Vendant la peau de l'ours avant d'avoir tué la bête, Moïse exagérait son habileté et surtout la confiance dont il se prévalait sottement. C'est bien là, en effet, ce que Sophie Walder reconnaît, avec mauvaise humeur, dans sa lettre.

Accueilli à Reims avec plus de défiance que jamais, Moïse n'aurait pas osé aborder le véritable sujet qui l'amenait cette fois dans la ville du Sacre, et lui aurait été impossible d'apprendre ce qu'il désirait savoir ; aussi, Sophie Walder l'a-t-elle abandonné dès la réception du télégramme révélateur de Caïn Larocque.

Ce qu'il y a de plus étrange chez cet hébreu, qui se disait converti au catholicisme depuis quelques années (comme son chef et protecteur Lemmi est devenu juif après avoir été chrétien), c'est précisément le nom palladique qu'il a pris : Moïse Lid-Nazareth !

Lid est une invocation abrégative à Lucifer, employée dans le *Messe Blanche* des Palladistes, au passage qui sert de contrepartie à l'Agnes Dei de la Messe catholique. Cela signifie :

Lucifer ennemi du Seigneur

Et l'on dit par gradation, en chantant sur un ton de psalmodie :

Lucifer, inimice domini Bethleem, audi nos

! Lucifer, inimice domini Nazareth, exaudi nos !

Lucifer, inimice domini Jerusalem, in cælum tuum accipe

nos! (Lucifer, ennemi du Seigneur de Bethléem, entends-nous! Lucifer, ennemi du Seigneur de Nazareth, exauce-nous !

Lucifer, ennemi du Seigneur de Jérusalem, dans ton ciel accueille-nous !) Ou plus exactement :

Lid-Bethléem, audi nos

! Lid-Nazareth, exaudi nos!

Lid-Jérusalem, in cælum tuum accipe nos!

On vise ainsi les trois phases de la vie du

Christ : Bethléem, la naissance ;

Nazareth, la vie cachée ;

Jérusalem, la vie publique et la mort.

Il est indispensable de connaître le sens secret de ce mot bizarre : Lid.

L'auditeur, non initié, ne comprendrait absolument rien, s'il entendait le Mage Elu officiant s'écrier :

Lid-Bethléem, etc.; Lid-Nazareth, etc.; Lid-Jérusalem, etc.

Pour le soi-disant converti, que nous connaissons maintenant⁹⁴, il faut avouer que le pseudonyme Moïse Lid-Nazareth n'est pas trop mal choisi !

Le deuxième compagnon de Sophie Walder affublé du prénom Caïn était bien le F. . Larocque, le G. . M. . du triangle Saint-Jacques, de la vallée de Paris.

Depuis le 10 août, Caïn Larocque soutenait que Barbe Bilger était en Meurthe-et-Moselle ; c'est lui qui a enquêté sur tous les couvents de ce département, et cela avec tant d'adresse que les Supérieures ne s'en sont pas doutées.

Dès son arrivée à Nancy, Sophie Walder pousse son cri de triomphe. « Enfin, nous

tenons

Barbe ! » dut-elle dire.

« Maintenant nos batteries sont prêtes et nous avisons. » Elle écrivait cela le dimanche matin,

20 août, et le vendredi 25, la *Lanterne* publia (n° daté du samedi 26) son numéro dont sept colonnes étaient consacrées à Barbe Bilger, sous le titre « Comment on exploite une possédée. » La *Lanterne* racontait les faits à sa manière et les dénaturait selon l'habitude des Francs-

Maçons. Elle revint encore à la charge les 29 août et 2 septembre.

La *Croix de Reims*, dont la *Lanterne* avait reproduit, en le tronquant pour les besoins de sa cause, l'article du 12 août, répondit, en ces termes, le 30 août, à l'organe officieux des judaïco-lucifériens :

« Les articles que nous avons publiés au sujet de Barbe Bilger ont exaspéré la secte

Luciférienne.

Sophie Walder et le F. . Larocque sont partis dans l'Est, et, plus adroits que Claire de Brucq, qui avait cherché au sud de la France, ils avaient découvert, comme nous la retraite de l'ex- Grande Maîtresse de la Maçonnerie Universelle.

Samedi, la *Lanterne* consacrait six colonnes à ce qu'elle appelle pompeusement son enquête ; or, cette enquête est simplement celle de Sophie Walder et du F. . Larocque, dont la navette entre Bar-le-Duc et Strasbourg nous avait été signalée, en temps utile. Le journal du juif Mayer s'est, en effet, trahi, par le soin extrême qu'il a pris de retrancher, de notre article du 12 courant, le passage où nous parlions de l'enquête du F. . Larocque et rappelions que Sophie Walder avait été grande-maîtresse du triangle diabolique Saint-Jacques de Paris.

Avec son cynisme habituel et vraiment maçonnique, la *Lanterne*, osait dire *qu'elle reproduisait notre article en entier, sans y ajouter une ligne et sans retrancher une virgule* ; le public appréciera.

En ce qui concerne les réels auteurs ce cette chasse diabolique contre Barbe Bilger, le bout de l'oreille perce à plusieurs reprises dans l'article de la *Lanterne*.

Nous y relevons ce passage, le plus dénonciateur :

« Un de nos collaborateurs se rendit en Suisse. Il fut mis en relation avec deux personnes connaissant l'histoire de Babette, M. L*** et Mme D***, cette dernière, d'origine alsacienne, depuis longtemps fixée en Suisse. Le père de Mme D*** a connu les époux Bilger. »

Mayer n'a pas voulu éclairer davantage sa *Lanterne* ! M. L*** ne serait-il pas précisément le

F. . Larocque ? Et Mme D*** ne serait-elle pas Sophie Walder ?

Née à Strasbourg, en septembre 1863, Sophie Walder a fixé, à Genève, sa résidence

attitrée, depuis qu'elle est devenue Inspectrice Générale en mission permanente, ayant la correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique Luciférien de Charleston, pour les relations générales de France, Belgique et Suisse (Claire de Brucq, Mme Ratazi, Mme Thomas Verdy, Mme Héloïse Bel, à Paris, sont inspectrices générales, pour les relations spéciales de France). Sophie Walder, véritable protégée-femelle, change de nom à chaque trimestre, afin de mieux dépister ceux qui seraient tentés de la surveiller ; il n'y a pas longtemps

⁹⁴ Il s'agit de Paul Rosen.

qu'elle s'appelait Madame Klein et se faisait passer pour parente de Klein, le compositeur de musique bien connu ; coïncidence bizarre, du 1^{er} juin dernier au 1^{er} septembre prochain, elle se nomme Madame Donnal. (Il est bon d'expliquer, à ce propos, que pour leur correspondance secrète, les Inspecteurs Généraux et Inspectrices Généraux de la Haute Maçonnerie changent de nom chaque trimestre. Voici par exemple, les noms trimestriels de Sophie Walder, pendant l'année maçonnique courante :

Du 1^{er} mars au 31 mai 1893 : Mme

Stéphan. Du 1^{er} juin au 31 août 1893 :

Mme Donnal.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 1893 : Mlle

Bloncourt. Du 1^{er} décembre au 28 février 1894 :

Mlle Vernon.)

Son père peut fort bien avoir connu les époux Bilger.

Nous remarquons encore que la *Lanterne* s'est bien gardée de démentir notre assertion concernant l'œuvre préparatoire de corruption de Barbe Bilger, par la sœur maçonne Morlaix, veuve Zweiffel, qui vint dans ce but habiter Rixheim. Ce silence n'est-il pas significatif ? N'est-ce pas capital ?

Nous devons de loyales explications à nos chers lecteurs.

L'attaque de la *Lanterne* révèle tout un complot contre le clergé français. Nous sommes heureux d'avoir contribué à faire démasquer cette machine infernale qui, nous l'espérons bien, ne produira pas les ravages qu'en attendaient les Palladistes.

De la discussion jaillira la lumière ; et cette lumière, les difficultés, les dangers, les menaces de la secte judaïco-maçonnique, ne sauront nous empêcher de la répandre, selon les phases des enquêtes multiples auxquelles nous nous livrons.

La crainte même de déplaire à Mlle Walder (que la *Lanterne* représentait, mensongèrement, enfermée dans un couvent alors que libre comme l'air elle est probablement à Rome pour préparer le triomphe du juif Lemmi au Convent Luciférien de septembre) ne nous arrêtera pas davantage. Peut-être Sophie Walder nous fixera-t-elle de son regard étrange à travers ses paupières immuables, manière agaçante et énervante, au suprême degré, qui lui est habituelle, lorsqu'elle se trouve en présence de personnes qu'elle espère gêner ; elle ne nous intimidera pas plus que la *Lanterne*. »

La *Croix de Reims* avait bien raison de signaler à ses lecteurs l'attitude, vraiment judaïque, de la *Lanterne*, qui présentait Sophie Walder « comme victime des prêtres et exorcisée dans un monastère ». Ce nouveau et stupéfiant mensonge fut publié, quelques jours avant l'apparition du numéro à grand tapage consacré à Barbe Bilger et, par conséquent, au moment même où Mayer, Caïn-Larocque, Moïse Lid-Nazareth et Sophie Walder manœuvraient de concert ! Cet article constitue, à notre avis, la preuve la plus écrasante de la connivence de Mayer avec Sophie : Mayer prenait les devants, commettait une erreur volontaire (puisque l'entrefilet du *Figaro* qu'il reproduisait disait parfaitement ce qu'est Sophie) et tenait essentiellement à passer aux yeux de son public pour ne pas connaître Sophie Walder et cela précisément parce qu'il savait qu'il allait bientôt être son porte-parole.

Marchant sur les brisées de la Sœur Juliette Lamber (affaire de la possédée de Gif), interprète des désirs de Sophie Walder et de la Maçonnerie, *La Lanterne* essayait de faire du scandale, prétendait que Barbe Bilger était folle, torturée par les prêtres

et sommait le parquet d'intervenir, c'est-à-dire d'arracher la pauvre fille à son refuge et de l'enfermer dans l'asile public des aliénés de Maréville, près de Nancy. Nous relevons sur les listes de la *France Maçonnique* de Léo Taxil, les noms du Président de la Commission Administrative de cet établissement, Demonet, et de son Directeur, Denizet ; Benjamin Limon y est aussi inscrit, mais il n'est plus receveur de l'asile. Aucun des autres membres du personnel n'est pratiquant.

Nous n'approfondirons pas ; ce serait trop scabreux, d'autant plus qu'à la page 19, vol. II, du *Bulletin du G. . O. . de Belgique*, nous lisons un passage du compte-rendu de la séance plénière du 26 mai 1876, où les FF. . sont exhortés à poursuivre en justice leurs contradicteurs :

« Il faut engager tous ces procès devant les tribunaux dans lesquels nos Frères sont assurés de la majorité. »

Nous ne ferons pas à la magistrature française, même épurée, l'injure de la comparer un seul instant à sa cousine belge ; mais, nous remercions le *Bulletin* de son précieux aveu, et nous nous abstenons, c'est plus sage.

Voici les paroles prononcées par le F. . Poulle, au Convent de 1893, elles ont trait à
Barbe

Bilger.

« N'avons-nous pas vu, dit-il, il y a quelques jours dans un journal, qu'au XIXe siècle, plus de cent ans après la mort de Voltaire, on venait d'installer une sorte de tribunal d'inquisition présidé par un évêque, assisté de je ne sais quel ecclésiastique au cordon violet ou jaune, lequel avait pour mission d'exorciser une espèce de folle qu'on déclarait possédée du démon et qu'on décorait du nom de mère des Francs-Maçons... » (*Bulletin du G. . O. . de France*, 1893, p. 581).

Le succès de Sophie Walder et de ses FF. . ne fut pas complet. Ils retrouvèrent bien Barbe Bilger ; mais celle-ci fut sauvée à temps. Nous regrettons de ne pas être autorisé à dire tout ce que nous savons sur ces événements, auxquels nous avons été intimement mêlé ; nous espérons que dans une autre édition, n'étant plus tenu à pareille réserve, nous pourrions ajouter une nouvelle page au récit de cette affaire vraiment dramatique et rendre publiquement hommage à ceux qui y ont joué le plus beau rôle.

Quant au souterrain, la *Lanterne* a crié un peu trop fort : « Victoire ! » Le souterrain, précisément à cause de ces hurlements de triomphe, existe quelque part, mais pas entre Zurich et Lausanne. M. le chanoine H*** a dû avoir fait une confusion, dont les Palladistes se tiennent fort. Nous croyons que la vérité doit être comme ceci : Zurich, point central des opérations du prétendu Calvé ; château des Crêtes, près de Vevey, et autre château aux environs de Lausanne, lieux de réunion des internationalistes lucifériens. Or, de Lausanne à Vevey, il y a fort peu de distance et deux châteaux situés ainsi, par exemple :

(1) (2) ----- (3) (4)

Lausanne Château Château des Crêtes Vevey

peuvent parfaitement être reliés au moyen d'une galerie souterraine. D'autre part c'est un fait public que le F. . Léon Gambetta allait, chaque année, pendant les vacances, se délasser à un château des Crêtes, appartenant à Mme Arnaud (de l'Ariège) et où venait aussi la Sœur Juliette Lamber ou Mme Edmond Adam, si nous ne nous trompons pas, et coïncidence bizarre, le F. . Thiers passait de nombreuses villégiatures à Lausanne. Barbe Bilger et le chanoine H*** ont pu commettre des erreurs de détails, l'une en se faisant arracher des aveux par lambeau, l'autre en prenant des notes.

Le rapport du chanoine H*** parle :

1° d'un château près de Zurich ; 2° d'un château aux environs de Lausanne, communiquant avec celui des Crêtes par un souterrain ; donc, 3 châteaux puisqu'il ne

dit pas que celui près de Zurich s'appelait château des Crêtes. Son tort est de ne pas s'être exprimé clairement ; mais la *Lanterne* lui fait dire ce qu'il n'a pas dit. De Zurich à Lausanne, il y a, d'après la *Lanterne*, 170 kilomètres ; soit ! Mais Vevey et Lausanne étant fort rapprochés, tous deux aux bords du lac de Genève, entre un château situé sur le territoire de Lausanne, deux territoires communaux faisant partie du même canton, deux communes se touchant presque puisqu'il y a à peine quinze kilomètres entre le port de Lausanne et celui de Vevey, nous ne voyons aucune impossibilité à une communication souterraine entre deux châteaux de cette région ; la distance peut n'être

même qu'insignifiante, si les deux châteaux sont placés l'un et l'autre sur les confins de leurs territoires respectifs ; donc, la *Lanterne* n'a triomphé qu'en dénaturant ce que M. le chanoine H*** avait écrit.

Enfin, la S. . Juliette Lamber n'aurait-elle pas joué aussi un rôle dans l'affaire Barbe Bilger ? N'a-t-elle pas ameuté les feuilles boulevardières contre le curé de Gif ? N'a-t-elle pas fait éclater les criaileries de la presse judaïco-maçonnique sur la question des exorcismes ? Qui sait si elle n'a pas connu Barbe Bilger, chez Mme Arnaud, aux Crêtes ?...

La *Lanterne* avait encore commis un impair que nous devons signaler. Trompée par l'initiale H*** qui figurait au bas du document public par M. le chanoine Mustel, elle avait attribué cette pièce à un chanoine nancéien, M. l'abbé Harmand ; or, le dignitaire ecclésiastique, auteur du rapport sur Barbe Bilger, n'appartient pas au diocèse de Nancy, et M. le chanoine Harmand était décédé le 23 mars 1891 ! Sophia et ses complices avaient donc été trop pressés de faire du scandale ; d'où, la grossière erreur de la *Lanterne* sur ce détail important.

La seule réponse à faire au journal du juif Mayer, de Cologne, était donc de produire le numéro de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Nancy, annonçant le décès de M. Harmand, et de l'accompagner de ces réflexions :

« Comment voudrait-on que nous discussions avec la *Lanterne*, qui a impudemment fabriqué une liste de prétendus inquisiteurs exorcistes et écrit que M. le chanoine Harmand a rédigé son rapport et l'a envoyé à plusieurs prélats, le 17 juin 1893, alors qu'à cette époque le vénérable prêtre avait rendu son âme à Dieu depuis deux ans et trois mois !

Et l'on voudrait que nous prissions la peine d'entamer une controverse quelconque avec des gens qui mentent aussi audacieusement ? On voudrait que nous abaissions notre dignité à ergoter avec ces misérables sur le fait de savoir si, oui ou non, il y a, au bon-Pasteur ou ailleurs, une pensionnaire du nom de Barbe Bilger ? Ce n'est pas chez nous que se commettent des crimes, et comme nous ne séquestrons personne, nous n'avons à répondre au sujet de cette femme qu'au procureur de la République lui-même, s'il nous demande ce qu'il en est de tout cela. »

Voilà qui eût frappé le public bien autrement que la lettre de M. l'abbé Voinon, vicaire-général de Mgr l'Evêque de Nancy, lequel faisait vraiment beaucoup d'honneur au F. . Mayer en discutant avec lui, en condescendant à lui donner des explications !

Pour en terminer avec ce que nous avons à dire sur l'affaire Barbe Bilger, nous devons ajouter que Sophie Walder fut à tel point triomphante d'avoir enfin découvert l'asile de sa malheureuse rivale convertie, que, dans un de ces accès de satanisme délirant et maladroit dont elle fournit quelques preuves par intermittences, elle éprouva le besoin de lâcher, à l'adresse du vénérable évêque de Nancy, une bordée de ses injures habituelles ; du moins, se vanta-t-elle de cet exploit, au cours du rapport qu'elle rédigea sur l'ensemble de l'affaire Bilger et dont l'original se trouve aux archives du Suprême Conseil de Lausanne.

Nos lecteurs ont vu plus haut, par l'importante lettre que nous avons reproduite, que la scélérate Sophia était à Nancy, le 20 août ; elle y était encore le lendemain, et c'est ce

jour là que, sans doute ivre de joie et de gin (sa boisson favorite), elle écrivit à Mgr Turinaz l'abominable lettre qu'on va lire, signée, par dérision impie, de deux titres de la divine Mère du Christ, empruntés aux litanies.

Le document ci-contre nous permet, heureusement, de nous appuyer sur autre chose que des hypothèses dans cette reconstitution laborieuse du plan de campagne des Lucifériens :

Le décès du F. . G. . M. . Louis Ruchonnet, mit momentanément le désarroi dans le Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté pour la Suisse ; l'un de nos amis d'enfance, qui visitait alors la patrie de Guillaume Tell et qui, malheureusement, n'a pas encore démissionné de la secte à laquelle il s'affilia dans sa jeunesse, mais dont il est cependant fort éloigné de

partager les haines antichrétiennes, eut l'occasion d'aller à Lausanne et de visiter, en touriste maçon, le siège du Suprême Conseil. Ses titres exhibés et accompagnés de quelques métaux dont le F. . servant parut fort satisfait, il put, tout à son aise, feuilleter les divers livres de la bibliothèque et même se faire montrer la précieuse collection des archives. A ce moment l'affaire Barbe Bilger venait de faire assez de bruit en France, et notre ami n'ignorait pas le rôle que nous y avions joué. Aussi, son attention s'arrêta-t-elle sur plusieurs documents curieux se rapportant à cette affaire, qui se trouvaient là, à son grand étonnement. L'un de ceux-ci surtout, un rapport enregistré n° 13, 953, le frappa ; il en copia un extrait, que quelques temps après il nous remettait, et cette pièce est revêtue de telles marques d'authenticité qu'elle a pour nous autant de valeur que si elle avait été faite par nous-même. Du reste, nous défions bien les gens du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté pour la Suisse, de nous opposer le moindre démenti ; toutes nos mesures ont été prises pour les confondre s'ils osaient nier ou faire nier par leurs auxiliaires de France.

Extrait d'un rapport adressé sous la signature Sophia-Sapho, le 1^{er} septembre 1893 (E. . V. .) au T. . P. . Souv. . Gr. . Comm. . Gr. . M. . du Sup. . Cons. . du Rite Ecoss. . Anc. . et Acc. . pour la Suisse, et enregistré à Lausanne, - renvoi de Berne, - aux archives de ce Sup. . Cons. ., n° 13, 953 :

« ... Avant de faire dénoncer les faits publiquement, j'ai cru devoir mettre le sieur Turinaz en face de sa responsabilité, et prête à quitter la ville, l'enquête ayant enfin abouti, je lui ai envoyé

la lettre suivante

:

A l'évêque de Nancy, à son évêché,

Nancy, 21 août 1893,

Nous savons très sûrement que vous séquestrez depuis plus de dix ans, dans un couvent de cette ville, une malheureuse femme nommée Barbe Bilger.

Des amis s'intéressent à cette malheureuse, qui était déjà faible d'esprit lorsqu'un de vos chanoines l'a enlevée à sa famille ; depuis lors, vos prêtres la rendent de plus en plus folle sous prétexte d'exorcismes.

Si dans huit jours vous n'avez pas fait remettre Barbe à l'asile d'aliénés, où sa guérison sera possible et où ses amis pourront du moins la voir, plainte sera déposée entre les mains du

Procureur de la République.

J'ai signé cette lettre : *Virgo potens, alius infirmorum.* »

N'est-ce pas la *Lanterne* qui dénonça les faits en question après que Sophie Walder eut quitté Nancy, et cela en employant des termes à peu près identiques à ceux que nous trouvons dans la lettre de cette fille à S. G. Mgr Turinaz ?

La *Lanterne* niera-t-elle encore sa duplicité ? Trouvera-t-elle un nouvel argument à opposer aux témoignages écrasants que nous invoquons ? Il nous semble cependant bien difficile de mieux prendre quelqu'un la main dans le sac.

Pages 531 et suivantes des *Mémoires*, nous pouvons lire :

« Si Mgr Turinaz a conservé cette lettre, on pourrait la confronter avec d'autres de Sophia. En outre, rappelons que Sophia, dans la joie de sa découverte de Barbe Bilger au Bon-Pasteur de Nancy, fit un rapport au Suprême Conseil de Lausanne envoyé par elle le 1^{er} septembre 1893 et dont M. de la Rive possède un extrait authentique, timbrée au Secrétariat dudit Suprême Conseil, et je l'autorise à transmettre à Rome la

photographie de cet autre document. Cet extrait du rapport officiel de Sophia, il l'a publié, en mettant le Suprême Conseil au défi de nier, et le dit Suprême Conseil n'a pas nié !

Or, avant même que Sophia se rendit à Nancy, moi, me trouvant de passage à Orléans, je connus le complot, dont déjà j'avais eu vent au Havre et à Paris. Et voici la lettre que j'adressai à Mgr Turinaz :

« Orléans, 13 août
1893.

Monseigneur,

La personne qui vous écrit est une protestante, ayant des croyances tout à l'opposé du catholicisme ; elle appartient en outre à une société qu'il est inutile de nommer, mais dont les adhérents sont notablement hostiles à l'institution de la papauté. C'est vous dire que votre correspondante est une adversaire.

Néanmoins, elle est un adversaire loyale et n'a jamais participé à une mauvaise action. En vous adressant cette lettre, elle n'a qu'un but : faire avorter un projet criminel, qu'un hasard vient de lui faire connaître.

Par suite d'une imprudence commise par un prêtre de Cherbourg, on a appris, dans un certain milieu, il y a environ un mois, qu'une femme, nommée Barbe Bilger, ayant appartenu à une société également ennemie de votre Eglise, se trouverait en ce moment dans un couvent français. On a procédé à une enquête dans plusieurs diocèses, et c'est dans la votre qu'est cette femme, assurent les enquêteurs. (En effet, à Orléans, c'était l'opinion de Caïn-Larocque qui prévalait.)

On s'occupe donc, en ce moment, de la faire sortir de son refuge, de gré ou de force. Je n'ai pas à vous dire dans quelle intention on veut s'assurer de sa personne ; vous le comprendrez, sans que j'aie à m'expliquer clairement.

Si les enquêteurs se sont trompés et si, par conséquent, Barbe Bilger n'est pas dans un couvent de votre diocèse, tenez ma lettre pour non avenue. Si elle y est, au contraire, vous voilà averti ; mais ne perdez pas de temps.

Passant accidentellement en France, je me suis arrêtée dans plusieurs villes où j'ai des amis. Partout, j'ai constaté l'existence de ce complot. Si je vous informe, c'est que j'en suis tout à fait

certaine. J'ai su *hier* que c'était votre diocèse qui était visé.

Sous aucun prétexte, ne publiez cette lettre ; ne la montrez à personne ; mais, après l'avoir lue, brûlez-la et faites-en votre profit. Si un indiscret quelconque venait à la voir, cette confidence qu'une loyale adversaire vous fait pourrait être répétée de bouche en bouche. C'est donc à votre honneur d'homme que j'adresse mon appel. La plus légère indiscretion pourrait causer ma mort.

(Aucune signature.) »

J'avais gardé la copie du brouillon de cette lettre, et plus tard je la donnai à M. Margiotta. J'ai su, d'autre part, qu'après qu'elle eût été publiée dans le volume *Adriano Lemmi*, Mgr Turinaz, lorsqu'on l'a interrogé sur ce fait, a loyalement déclaré qu'en effet il avait reçu cet avertissement par une inconnue.

Voilà un épisode, - cette affaire Barbe Bilger, - qui suffit, à lui seul, pour réduire à néant l'hypothèse du journal boulevardier, si allègrement reproduite par la presse catholique hostile à ma cause : l'hypothèse de l'agence de poste privée, envoyant de n'importe quelle ville les lettres que ses abonnés lui donnent à expédier par subterfuge. Oui, un mystificateur, tout en étant paisiblement assis dans son bureau à Paris, aurait pu faire expédier : d'Orléans, le 13 août, la lettre d'avertissement anonyme à Mgr Turinaz ; de Nancy, le 20 août, la lettre Sophia à Emilie ; de Nancy, le 21 août, la lettre Sophia (Virgo Potens) à Mgr Turinaz ; et de Cherbourg, le 1^{er} septembre, le rapport Sophia au Suprême Conseil de Lausanne.

Mais, ainsi que je l'ai dit, il n'y a pas uniquement des lettres dans ce qu'on a

appelé la question Diana Vaughan ; il y a des faits historiques.

La discrétion m'interdit de dévoiler le nom de famille de la S. : Emilie, qui a été mon amie. Dira-t-on qu'elle est un mythe ? Alors, par quel prodige, dans une lettre authentiquement mise à la poste de Nancy le 20 août 1893, - même en la supposant envoyée par le correspondant succursaliste d'une agence, - par quel prodige a-t-on pu écrire de Paris dans cette lettre (le 18 août, en ce cas) ce que Moïse Lid-Nazareth fit le 19 à Reims, c'est-à-dire les manœuvres

découvertes par M. de la Rive à la suite de son enquête de janvier 1894, enquête ouverte sur ma demande du 4 janvier ?

Qu'un mystificateur ait, par une agence, fait envoyer de Cherbourg au Suprême Conseil de Lausanne un rapport de haute fantaisie, signé « Sophia-Sapho », cela est possible ; mais à qui l'*Univers* pourra-t-il faire croire que ce Suprême Conseil ait enregistré officiellement ce rapport en donnant dans le panneau du mystificateur ? Comment l'*Univers* expliquera-t-il qu'un extrait authentique de ce rapport, une copie relevée au Secrétariat même de ce Suprême Conseil, prise à

Lausanne même, je le répète, timbrée officiellement par le Secrétariat du Rite, existe, - obtenue

du secrétaire par subterfuge, sans doute, mais enfin obtenue bel et bien, - existe, dis-je aux mains de M. de la Rive ? S'il y a mystification, le Suprême Conseil de Lausanne serait donc complice ? Non, puisqu'il nie aujourd'hui l'existence de Miss Diana Vaughan, dans son organe officiel l'*Alpina*, faisant chorus avec l'*Univers*. Alors, en cas d'une complicité du Suprême Conseil de Lausanne, elle ne peut être qu'entre lui et l'*Univers*, et non avec M. Taxil. Tirez- vous de là, intelligent Tavernier.

Et les démarches du vieux Moïse, se trouvant à Reims en même temps que Sophia ?... O monsieur Tavernier, expliquez-nous donc cela, s'il vous plait !... Mlle Walder est un mythe, direz-vous ? Air connu. Et Moïse un mythe aussi ? Cela, vous ne pouvez pas le dire, puisqu'il est au nombre de vos amis !... Demandez-lui, je vous prie, ce qu'il faisait réellement à Reims, le

19 août 1893, et si son fameux ouvrage sur les Kadosch-Kadoschin, pour lequel il était censément venu recueillir des souscriptions, a jamais paru ?

On voit par ceci que ma correspondance avec M. de la Rive fut des plus intéressantes, et l'on comprend qu'elle gêne les négateurs. Ils la passeront sous silence, il faut s'y attendre. »

14. Renseignements et raisonnements allemands... et autres⁹⁵

Les journaux catholiques allemands qui s'occupent beaucoup de miss Vaughan et, par là- même, du docteur Hacks, de Léo Taxil, etc., etc., sont curieux à lire.

Ils s'alimentent, il est vrai, presque exclusivement des articles des journaux français, ou bien ils resservent à leurs lecteurs, sous des formes peu nouvelles, les deux fameux articles tapageurs de la *Kælnische Volkzeitung*. Mais ils s'y mêlent aussi leurs informations particulières et leurs propres déductions. C'est ainsi que les lecteurs de la *Germania* savent maintenant ou peuvent savoir que l'abbé Mustel a près de quatre-vingt ans, ce qui explique bien qu'il radote un peu. L'aimable confrère de la *Germania* ne manque pas de l'insinuer, dans un but charitable, dont nous lui sommes reconnaissant, et avec une pointe d'esprit d'une finesse, d'une légèreté toute tudesque.

Et maintenant, voici comme il argumente : il pose en principe, comme un point acquis, incontestable, que toutes les révélations de Hacks, Taxil, Diana Vaughan, Margiotta sont des fables inventées par des mystificateurs plus ou moins habiles. Ceci posé, - sans preuves d'aucune sorte, mais par une affirmation magistrale, indiscutable, à l'avis de l'auteur, - notre gracieux confrère se répand en étonnement et en commisération sur l'aveuglement de ce pauvre vieux chanoine Mustel ! Comment ! il avait dit lui-même que Léo Taxil collaborait au *Diable au XIXe siècle* ! Bien plus,

Léo Taxil osait bien en convenir ou, si l'on veut, s'en vanter ! Et le chanoine Mustel ne comprenait pas qu'il était le jouet d'habiles charlatans !

Voilà et c'est tout.

Le fameux article de la *Kølnische Volkzeitung* du 13 octobre, long, diffus et brumeux comme toutes les dissertations d'un docteur allemand qui se respecte, n'est ni moins étonné, ni moins

⁹⁵ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

compatissant. Cependant, son étonnement s'atténue par cette observation que les victimes de cette grossière supercherie sont des Français. Les Français sont si frivoles ; ils réfléchissent si peu ; ils observent si mal ! Et par conséquent ils sont si faciles à tromper !

Ce n'est pas un allemand qui serait tombé dans ce panneau et se serait laissé jouer de cette façon misérable ! Car, enfin, tous ces récits sur le culte du diable sont des contes à dormir debout ! C'est de la superstition, et de la plus grossière, de la plus dangereuse, de la plus condamnable superstition.

Et ce thème se gonfle, se boursoufle, s'étend, sans limites, sur les pages de la *Volkzeitung*, comme un brouillard d'automne sur une vallée que ne traverse aucun souffle purifiant. Ne rappelez pas au théologien de la *Kælnische* les faits de l'Écriture et de la Vie des Saints, dans lesquels se manifestent à la fois le pouvoir malfaisant du démon et l'habitude qu'il a de joindre, dans ses rapports avec l'humanité, le grotesque au sinistre.

C'était bon pour un nigaud comme Bossuet de croire à tout cela ! Aussi le XVII^e siècle a-t-il

laissé dans l'histoire, précisément sur ce point, le souvenir d'une nuit épaisse, peuplée de fantômes, d'un long et répugnant délire dont la science allemande seule pouvait tirer l'humanité. Encore y a-t-il des Français attardés qui croient aux luttes du curé d'Ars contre le *Grappin* et qui n'ont pas même songé à débroussailler l'Évangile, par des explications transcendantes et tranchantes, comme on les trouve si facilement sur les bords de l'Elbe et de l'Oder, de ces récits... fantastiques, dans lesquels les démons aussi apparaissent sous des formes inacceptables, par exemple, quand ils jettent un malheureux dans le feu et lui font faire des contorsions hideuses, et surtout quand ils entrent dans le corps des pourceaux, qui courent droit au lac pour s'y noyer.

La *Kælnische Volkzeitung* devrait bien nous dire ce qu'elle pense de cette page évangélique avant de repousser, tout simplement, parce qu'ils lui paraissent invraisemblables, les récits de Miss Diana Vaughan.

Est-ce que la vraisemblance est la même quand il s'agit de faits purement humains, et quand intervient une puissance qui hait l'humanité et la méprise ; et qui, par conséquent, veut à la fois la perdre, l'effrayer et la tourner en dérision ?

Si la *Volkzeitung* eût existé aux temps apostoliques et que les pages qui contiennent de telles invraisemblances fussent arrivées de Jérusalem, de Rome ou d'Alexandrie jusqu'à *Colonia Agrippina*, comme elle aurait eu vite fait de rappeler ces pauvres pêcheurs de Galilée et ce Publicain depuis si peu de temps converti et par conséquent légitimement suspect, qui se nommait Mathieu, ou encore ce *pauvre vieillard* qui à Pathmos racontait de si étranges visions, au respect de leurs lecteurs et de la raison publique !

C'est que, sans qu'ils le veuillent et s'en aperçoivent sans doute, c'est le naturalisme sceptique

qui a inspiré les rédacteurs de la *Germania* et de la *Kælnische Volkzeitung*. En dehors de cette défiance railleuse et de cette répulsion violente que leur inspire l'intervention réelle et apparente des démons dans les choses humaines, leurs articles sont absolument vides de tout argument sérieux, de toute forme même de raisonnement ; ils ne sont remplis que de beaux dédains et de méprisante pitié pour ceux qui croient à de pareilles billevesées.

En France, sous une autre forme, nos adversaires ne sont pas les plus sérieux. Nous avons déjà fait observer qu'ils nous opposent presque exclusivement leurs impressions, leurs sentiments et les jugements purement subjectifs qu'ils portent sur tel ou tel individu. L'*Univers*, qui est encore le plus sérieux, n'a cité qu'un document d'une vraie valeur, la lettre de Mgr l'archevêque d'Edimbourg. Nous discuterons cette pièce, qui ne nous gêne aucunement. A défaut de documents, on ramasse n'importe où, on accepte sans le moindre contrôle les anecdotes les plus fantaisistes, les plus incroyables, dès qu'elles sont contraire à l'honneur d'un adversaire ; et si celui-ci proteste, on coupe, pour la jeter au panier, la partie la plus sérieuse de sa protestation,

celle qui pouvait jeter le plus de lumière sur la question discutée ; ou bien on refuse de se prêter à une enquête réclamée, comme si l'on craignait de ménager à un catholique vilipendé le moyen de se justifier et de prendre la Franc-Maçonnerie en flagrant délit de manœuvres frauduleuses ! Nous l'avons remarqué encore, M. Eugène Tavernier semble n'avoir même pas lu les œuvres qu'il condamne, et, en tout cas, - nous le savons, - il refuse de consulter les pièces du procès, quand on les mets à sa disposition.

A la *Vérité*, c'est mieux encore. M. Georges Bois, qui en avait disparu depuis quelque temps, y rentre en triomphe, et M. Auguste Roussel lui tresse une couronne, - que nous nous réservons de chiffonner un peu, quand le moment sera venu. Or, veut-on juger de la sûreté des renseignements qu'il donne et sur lesquels il appuie ses conclusions. En voici des exemples pris dans les deux articles qu'il a publiés récemment.

Dans le numéro de la *Vérité* du 13 novembre, M. G. Bois écrivait :

« ... C'est à Charleston que Diana fit une veillée devant le diable, qui se montre et parle tous les vendredis, ainsi que le docteur Bataille s'en est rendu compte en personne, et l'a dit avec force détails. »

J'étais sûr que M. G. Bois se trompait ; j'ai vérifié, et voici ce que j'ai lu à la page 424 du premier volume du *Diable au XIXe siècle*. L'auteur vient de décrire le Baphomet⁹⁶. Il continue :

« Cette idole hideuse, voilà le Palladium de la Franc-Maçonnerie universelle. C'est devant elle, - ainsi que l'attestent les membres du Sérénissime Grand Collège, - que le Dieu-Bon se manifeste en personne, régulièrement une fois par semaine.

Cette apparition fait partie de celles dont je n'ai pas été témoin ; à ce sujet, je ne fais donc que répéter ce qui m'a été déclaré. »

Qu'on veuille bien remarquer qu'il n'est nullement question ici du docteur Bataille ni du *Diable au XIXe siècle*. La seule question est celle de la créance due aux assertions de M. Georges Bois.

Quatre jours après, celui-ci publie un nouvel article. Voici ce que je veux y cueillir...

aujourd'hui

:

« ... le docteur rapporte... en se moquant de ceux qui l'ont crue... l'histoire du serpent qui, du bout de sa queue, écrivait des prophéties sur le dos de *Diana*. »

Vous avez bien lu : « *Sur le dos de Diana* ». Or, cette histoire, narrée, non pas à l'époque indiquée par M. G. Bois, mais huit mois auparavant (pages 40, 41 et 42 du premier volume) a pour héroïne, non pas Diana, mais Sophie Walder.

Et d'un.

A la fin de l'article, je lis encore : « Ceux qui ont lu l'histoire de Diana avant la conversion savent que les « Inspectrices du Palladisme » changeaient de nom périodiquement. Et le dernier que prit Diana fut justement celui de Vernon. »

⁹⁶ Au cours de leur procès, les Templiers furent accusés d'adorer une idole appelée Baphomet. L'origine de ce nom a été expliquée de plusieurs façons : corruption de « Mahomet » (par référence aux rapports des Templiers, parfois non conflictuels, avec l'islam en Terre sainte) ; allusion à un mystérieux «

baptême de Méfis », ou baptême de sagesse ; acronyme lu à l'envers d'une formule qui signifie « Père de tous les Templiers ». Le Baphomet reprit vie avec la diffusion, au XVIIIe siècle, des légendes sur les Templiers comme grands initiés, avec la création des grades dits « templiers » comme parties intégrantes des systèmes de « hauts grades » de certains Rites maçonniques, enfin avec la fondation d'un nouvel ordre du Temple (qui se disait faussement une continuation de l'ancien) à l'époque de la Révolution française. Dans bon nombre de ces tentatives de « résurgence » templière, sinon dans toutes, le Baphomet, véritable obsession pour certains occultistes des XVIIIe et XIXe siècles, occupait effectivement une place privilégiée. (Selon Introvigne Massimo, *op. cit.*, p. 150.)

C'est à M. de la rive (*La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie*) que M. G. Bois emprunte ce renseignement. On va voir avec quelle exactitude. Nous venons de citer le texte de M. G. Bois. Voici celui de M. de la Rive (p. 691, en note de bas de la page) : « Il est bon d'expliquer, à ce propos, que, pour leur correspondances secrète, les Inspecteurs généraux et Inspectrices générales de la Haute-Maçonnerie changent de nom chaque trimestre. Voici, par exemple, les noms trimestriels de *Sophie Walder*, pendant l'année maçonnique courante : Du 1^{er} mars au 31 mai 1893 : Mme Stéphan ; du 1^{er} mars au 31 août 1893 : Mme Donnal ; du 1^{er} septembre au 30 novembre 1893 : Mme Bloncourt ; du 1^{er} décembre au 28 février 1894 : Mme Vernon. »

Ce sont là des petites erreurs, dira-t-on. Le R. P. Gratry, dans sa belle réponse au trop fameux livre de M. Renan, disait, avec une grande justesse : Si vous présentez votre main à un homme, tous les doigts, ou quelques-uns seulement, ouverts, et que cet homme, interrogé sur le nombre de doigts que vous lui présentez, réponde trois quand il y en a cinq, ou cinq quand il y en a trois seulement, vous pouvez dire : sa vue est mauvaise. Lorsque, dans une discussion, un publiciste fait à chaque paragraphe une citation fausse, il est jugé. On ne peut le croire ni le prendre au sérieux.

Nous admettons, cependant, - sans pouvoir vérifier, en ce moment, - que M. G. Bois ne fait pas erreur quand il invoque le *Bulletin du Grand-Orient* comme abondant en son sens.

Oui, les feuilles maçonniques, à la suite de Findel, de Lemmi, de Montenuis, etc., battent en brèche et essaient de tourner en ridicule les ouvrages de Miss Diana Vaughan ; ils s'efforcent aussi, n'ayant pu la supprimer, de persuader au public qu'elle n'existe pas.

Et ce sont les francs-maçons, c'est le Dr Hacks, depuis qu'il se renie et se démolit lui-même, c'est Margiotta, depuis qu'il entasse, contre ses propres affirmations, contradictions et

incohérences sur incohérences et contradictions, ce sont ces ennemis et ces gredins avérés par

lesquels jurent les publicistes catholiques. Ils n'entendent, ils ne veulent écouter qu'eux. A peine s'ils ont mentionné le dernier numéro de la *Franc-Maçonnerie démasquée*. Quant à l'*Antimaçon*, à la *France chrétienne*, dans les derniers numéros de laquelle M. de la Rive a montré, comme toujours, un soin si sévère de vérifier les faits et une critique si sûre, quant à la *Croix de Marseille*, bien placée pour connaître les faits et les personnes, on les ignore, de parti- pris. On écarte tout ce qui ferait obstacle au plan qu'on s'est tracé.

(*Revue Catholique*, du 20 novembre). L.-M. Mustel.

15. Les négations de M. Margiotta

Dans le numéro 14 de ses *Mémoires*, Miss Vaughan s'occupe, en quelques lignes, de la

nouvelle et fantaisiste pirouette du sire Margiotta, qui soutenait, il y a encore quatre mois, l'existence de deux Diana, une vraie et une fausse, et qui aujourd'hui, voulant renchérir sur le docteur Hacks, vient de dire qu'il n'en existe aucune.

La réponse de Miss Vaughan mérite d'être reproduite en entier :

A la question : « Miss Diana Vaughan existe-t-elle ? » Le docteur Bataille n'a pas répondu

« Non ». Sa navrante trahison ne va pas jusque-là, et ceci donne espoir à ceux qui prient pour lui, se rappelant combien il fut bon.

M. Margiotta, lui, revient à la charge depuis quelques jours : il a donc offert de nouveau ses services à la secte, et cette fois, selon toute probabilité, ils ont été acceptés. A son tour, il se réclame faux témoin. Qui ne voit pas que tout ceci est le résultat d'un mot d'ordre a les yeux volontairement fermés.

Mais la secte va top loin ; elle a fait un pas de clerc en se servant de M. Margiotta. Le malheureux nie avec une ridicule maladresse : il est vrai que les plus maladroits et plus ridicules encore sont les journaux qui recueillent comme parole d'Évangile les contes bleus d'un homme disant avec cynisme, avec forfanterie : « Je viens de passer trois années entières à mentir ; j'ai juré que j'avais connu Miss Diana Vaughan en 1889 à Naples ; je me suis donné pour un converti sincère, et je me montrais pieux, me confessant et communiant. Eh bien, je mentais. Je n'avais jamais vu Miss Vaughan, je ne la connaissais en aucune façon. Une dame m'avait dit l'avoir vue ; je n'en avais rien cru, parce que j'avais pris cette dame en flagrant délit de mensonge, au moment même où elle me disait cela : mais j'étais lié par un traité, il me fallait mentir comme les autres, et j'ai menti pendant trois ans, menti à la face du monde. Oui, durant trois années, j'ai été faux-témoin. Maintenant, croyez moi ! C'est à présent que je dis la vérité ! Miss Diana Vaughan n'existe pas, c'est un mythe inventé par M. Léo Taxil, mon complice, que je dénonce à votre indignation ! »

[...]

Et quand, par la production de la correspondance même de Margiotta, autographiée, la preuve a été faite publiquement qu'il n'y avait pas deux Diana Vaughan, mais une seule, M. Margiotta, comprenant qu'il s'était porté tort à lui-même en essayant sa peu chrétienne propagation de fables absurdes, faisait des excuses dans une lettre du 14 août 1896, où il écrivait entre autres choses :

« Mademoiselle, ayons Dieu toujours présent, et laissons là les contestations et les plaintes. J'en finis, en reconnaissant mon erreur : errare humanum est, et je vois en vous la vraie Diana Vaughan, l'ex-grande-maîtresse luciférienne, l'ex-directrice du *Palladium Régénéré et Libre*. Tout le trouble était arrivé par un portrait peu ressemblant ; je me croyais mystifié... J'ai provoqué la tempête pour avoir le cœur net... Par Jeanne d'Arc que vous aimez tant, oublions réciproquement les injures, et marchons la main dans la main pour accomplir notre sainte mission. Maintenant que je suis rassuré sur votre compte, je vous serre la main comme auparavant, et suis votre frère en Jésus-Christ. »

La lettre portait en post-scriptum : « Par le même courrier, j'écris à M. Léo Taxil, qui a raison d'être fâché. »

Ces excuses étaient trop incomplètes pour pouvoir être acceptées. Il ne demandait pas pardon, en effet, pour ses calomnies les plus douloureuses à une femme ; sa lettre n'y faisait aucune allusion, et cependant il savait bien que, sur ce point comme sur le reste, il avait menti. Il ne reçut donc pas de réponse.

La trahison du docteur Bataille lui a appris que les portes de la secte pouvaient se rouvrir, pour lui aussi. Et, dans l'espoir de la forte somme, il va plus loin même que le docteur. C'est en cela

qu'il est ridicule et maladroit. Qui veut trop prouver ne prouve rien ; qui veut trop nier...

confirme

! D. V.

16. L'épisode avec Mgr d'Edimbourg

« M. Taxil écrivit à M. Veillot, le 28 octobre même, une lettre qui a paru dans l'*Univers* du

31. Au cours de cette lettre, M. Taxil parla du livre, publié par M. Waite en Angleterre à la suite de mes révélations sur les Rose-Croix anglais et écossais. On sait aujourd'hui que l'auteur est lui-même occultiste, disciple d'Eliphas Lévi ; mais M. Taxil l'apprenait alors aux électeurs de M. Veillot, et il leur faisait connaître les origines maçonniques de la polémique actuelle. Il ajoutait :

« Quelle a été la cause de ce livre ? Ayant été mise en rapports avec Mgr l'Archevêque d'Edimbourg, Miss Diana Vaughan a fait découvrir les repaires des Roses-Croix lucifériens du diocèse ; une enquête, dirigée par M. Considine, avocat de l'archevêché, a constaté que tout ce que la convertie a révélé était rigoureusement exact ; le principal temple secret était à deux pas de l'archevêché, Mgr d'Edimbourg a envoyé sa bénédiction à Miss Vaughan. Par contre, les Roses-Croix d'Angleterre et d'Ecosse ont été furieux ; cela est facile à comprendre. »

Là-dessus, M. Eugène Tavernier écrivit à Mgr l'Archevêque d'Edimbourg ; dans son numéro du 7 novembre, l'*Univers* publiait la réponse du prélat, sans donner la lettre du neveu de M. Veillot, - laquelle, pourtant, aurait présenté quelque intérêt.

Voici donc la réponse que fit Mgr l'Archevêque d'Edimbourg :

« Edimbourg, 2

novembre. Cher monsieur Tavernier,

En réponse à votre question, je me hâte de vous informer que Miss Diana Vaughan n'a jamais été en rapports avec moi, autant que je puis le savoir, ni moi avec elle. Je ne lui ai jamais envoyé ma bénédiction, et aucune enquête de ce genre n'a été conduite par M. Considine ou par quelque autre.

L'idée terrifiante que le principal temple secret de ces mystérieux conspirateurs n'est qu'à deux pas de l'archevêché peut, je crois, être écartée comme un clair-de-lune, quoiqu'il soit

possible que quelque franc-maçon habite près de là. C'est probable, car ils sont nombreux.

Les faits suivants peuvent contribuer à montrer sur quels fondements reposent ces allégations. L'hiver dernier ou au commencement du printemps, un Ecosais très honorable, mais

susceptible d'être entraîné par son imagination, envoya à M. Considine deux numéros du Journal qui serait écrit par Miss Diana Vaughan. On demandait à M. Considine de s'assurer : 1° si une certaine personne était encore vivante, parce qu'on craignait qu'elle n'eût été assassinée ;

2° si les déclarations de Miss Vaughan, quant à l'existence de ces loges ou temples, étaient exactes.

M. Considine répondit que le personnage était vivant, qu'il l'avait rencontré dans les rues, et de plus il envoya une liste des loges maçonniques publiée dans un simple almanach d'Edimbourg, sans aucunes prétentions. A titre de renseignements, M. Considine me communiqua les deux numéros du journal de Miss Diana Vaughan pour que je puisse les lire. Je les parcourus et je les retournai à l'Ecosais ci-dessus désigné, y joignant la remarque que je les avais lus avec intérêt. C'est littéralement tout.

Ce monsieur semblerait avoir été en correspondance avec M. Léo Taxil directement ou par quelque intermédiaire. Et la réaction d'une imagination sur une autre imagination semblerait avoir produit le château en l'air qui a paru dans vos colonnes.

Un détail de plus à ce sujet, détail qui par bonheur n'est qu'amusant, peut être noté. Ce monsieur, écrivant à M. Considine et à moi, a insisté sur la nécessité du secret absolu, parce que la plus légère indication donnée aux ennemis provoquerait une fatale vengeance de leur part. Et, cependant il nous a montré M. Considine et moi (si j'explique bien le mystère), comme déployant une grande activité pour démasquer leurs

soi-disant complots.

Peut-être pensait-il qu'un Archevêque devait toujours être prêt à se placer lui-même sur la brèche et à permettre aux autres de l'y placer pour la cause de la religion et de la morale. Mais pourquoi mettre en avant le pauvre avocat ?

Pensant que ceci pourra suffire à votre *but*, je reste, cher monsieur

Tavernier, A vous vraiment dans le Seigneur,

Ange MacDonald,

Archevêque de Saint-André et Edimbourg. »

La presse hostile a redoublé son vacarme, quand se produisit l'incident de cette lettre. Il y eut une erreur commise par M. Taxil ; c'est tout : d'après sa phrase, on pourrait croire que j'ai été en rapports directs avec Mgr l'Archevêque d'Edimbourg, et ceci serait inexact. Mais tout le reste est rigoureusement vrai, la bénédiction et l'enquête à la suite de mes renseignements. Quant au fait d'avoir nommé M. Considine, s'il y a là une faute, elle n'est imputable à personne, et je suis fort aise que Sa Grandeur n'ait vu là « qu'un détail amusant ».

L'Ecosais, dont parle le vénéré prélat, n'a pas mis M. Taxil au courant de ce qui se passa ; moi non plus, je ne rendis compte à personne de cette affaire, pendant que l'enquête se faisait à Edimbourg.

Mais, quelque temps avant le Congrès de Trente, j'eus l'occasion d'écrire à M. Taxil au sujet d'un journaliste catholique qui m'avait été quelque peu contraire et qui avait été gagné ensuite à ma cause. Or, à ce propos, j'avais fait savoir à M. Taxil cet heureux revirement ; je lui écrivis que j'avais cité à ce journaliste M. l'Archevêque d'Edimbourg comme étant un des prélats qui m'avaient envoyé leur bénédiction et que je pouvais nommer sans compromettre ma sécurité. Le nom de M. Considine étant venu sous ma plume, je l'écrivis, sans entrer dans les détails ; M. Taxil ne pouvait soupçonner qu'il y eût là un secret quelconque : il n'y en avait pas, en effet, en demeurant dans les limites de la correspondance privée, et, si mon mandataire, mis au demeure par M. Veuillot, m'avait consulté avant de répondre, je lui aurais dit que le nom de l'avocat édimbourgeois n'était pas destiné à la publicité.

Voici que, depuis la lettre de Mgr Ange MacDonald, j'en ai reçu une, - non sollicitée par moi,

- toute spontanée, - de l'honorable Ecosais dont il est question. Cet abonné-ami me reconnaît le droit de me défendre, et, s'il m'écrit, c'est pour m'armer mieux encore ; sa correspondance n'est déclarée confidentielle sur aucun point. Nous sommes donc sur un bon terrain ; nous pouvons relever les visières. Tant mieux !

L'honorable Ecosais, qui se trouve en cause, est M. Charles-Stephen Leslie, catholique militant d'Aberdeen, intime ami de Mgr Hugh MacDonald, Evêque d'Aberdeen, lequel est le frère de Mgr l'Archevêque d'Edimbourg. C'est donc à M. Leslie que j'avais envoyé les renseignements que je possédais sur les Rose-Croix lucifériens d'Ecosse. Mgr Ange MacDonald donne mon correspondant pour « susceptible de se laisser entraîner par son imagination » ; nous allons voir si cette appréciation est bien justifiée par les faits ; d'autre part, Sa Grandeur reconnaît la parfaite honorabilité de M. Leslie ; c'est là, d'abord, le plus important pour nous.

De l'une des nombreuses lettres de M. Leslie, en date du 13 décembre 1895, j'extrais ce qui suis (traduction littérale) :

« M. Leslie présente ses compliments à Miss Vaughan et la remercie de sa lettre et des précieuses indications qu'elle y a jointes.

M. William Considine, catholique, avocat, à la Cour Suprême, en Ecosse, et aussi conseiller légal de S. G. l'Archevêque d'Edimbourg, demeure précisément au n° 2 Queen-Street. Son frère, Fr. Considine, fait partie du clergé de la cathédrale, qui est tout près, M. Leslie a rencontré S. G. l'Archevêque mardi, Mgr Ange MacDonald se trouvant par une heureuse chance à Aberdeen. On a décidé de remettre l'enquête entre les mains de M. Considine, qui y apporta tout

le soin et les précautions possibles. Je n'ai pas besoin de vous dire combien l'Archevêque s'y intéresse. Sa Grandeur vous envoie sa bénédiction.

Voici le résumé des instructions envoyées à M. Considine.

1° Il s'agit (avec le plus grand soin) de découvrir quelle espèce de gens habitent le n° 15 de Queen-Street que vous signalez ; si R. B. ne fait que loger là ; on s'informerait avec adresse, car il peut y avoir par là d'autres Rose-Croix, épiant pour voir qui fait les recherches. – Considine en viendra à bout, puisqu'il habite tout près.

2° Contrôler, si possible, les relations d'amitié de R. B. (car il se pourrait que ses amis soient sur leurs gardes), et aussi vérifier quelle position, quel genre d'affaires il peut avoir eues précédemment à Edimbourg. – Pouvez-vous nous dire s'il est Ecossais ? ou ne serait-il pas Américain, puisque vous nous l'indiquez comme délégué des Etats-Unis ?

3° S'il a quitté Edimbourg, découvrir quelques détails touchant son départ et quelle direction il a pu prendre. Sur tous les points de l'enquête, M. Considine devra user des plus grandes précautions.

J'ai déclaré à S. G. l'Archevêque que je prendrai à ma charge les frais de l'enquête ; ainsi, Mademoiselle, veuillez ne pas vous en inquiéter. Si vous pouvez nous fournir encore d'autres renseignements pour nous guider, tant mieux ! – Savez-vous combien de mois il s'est absenté d'Ecosse ? »

Pas de commentaire au sujet de cette citation, n'est-ce-pas ?

Je ne dois pas laisser sans protester le passage de la lettre où Mgr Ange MacDonald donne à entendre que le contrôle de mes renseignements se borna à l'envoi, par M. Considine à M. Leslie, d'une liste de Loges maçonniques publiée dans un simple almanach. Je pris mes lecteurs de se reporter aux pages 250-251 de mes *Mémoires*, consacrées aux Rose-Croix lucifériens d'Ecosse. Qui pourrait croire que ce qui est là est une banale reproduction d'almanach ? Ou bien, qu'on me dise quel est l'almanach donnant les détails précis et significatifs que j'ai publiés.

Quant à la bénédiction de Mgr Ange MacDonald, transmise par l'intermédiaire de M. Leslie, je l'avais mentionnée à la première page du fascicule n° 6 daté de décembre 1895 et paru après la lettre dont je viens de donner un extrait. Et Sa Grandeur l'Archevêque d'Edimbourg, qui reconnaît avoir reçu les deux numéros l'intéressant spécialement, n'a pas protesté contre la mention de cette bénédiction, qu'il dit aujourd'hui imaginaire !...

Allons ! Sa Grandeur a la mémoire courte !

C'est, d'ailleurs, l'avis de M. Leslie, et je le partage, étant très respectueuse. Voici donc la lettre de M. Leslie au sujet de l'incident :

« Aberdeen, 22 décembre 1896.

M. Leslie présente ses compliments à Miss Vaughan et lui demande de dire – au sujet de la lettre que S. G. l'Archevêque MacDonald d'Edimbourg a écrite à l'*Univers* et que M. Leslie a vue dans une autre publication, - que M. Leslie écrivit à l'Archevêque, lui disant qu'il employait M. Considine comme étant l'avocat le plus digne de confiance et le conseiller de l'Archevêque ; que M. Considine avait rempli sa tâche de la façon la plus satisfaisante ; et qu'il avait été payé de ses honoraires, dont M. Leslie a son reçu.

De plus, tous les documents qui avaient quelque rapport avec cette affaire furent expédiés

pour être soumis à l'Archevêque, - et M. Leslie pense que cela a été fait, - y compris la lettre de

Miss Vaughan, dûment retournée par M. Considine.

Les relations, qui ont été publiées dans les *Mémoires*, furent aussi envoyées d'abord, afin que

M. Considine et Sa Grandeur pussent se tenir au courant de l'affaire.

Je suis retourné chez l'Archevêque lui-même au moins une fois (à cette occasion). C'est aussi l'Archevêque qui a donné à M. Leslie l'adresse exacte de M. Considine,

quand M. Leslie rencontra Sa Grandeur à Aberdeen quelque temps auparavant (au début de l'enquête). Mais M. Leslie ne se rappelle pas exactement s'il lui dit *alors* pourquoi il désirait consulter M. Considine.

Maintenant, tout bien considéré, vu que l'Archevêque est le métropolitain d'Ecosse, vu que son frère, Mgr Hugh MacDonald, Evêque d'Aberdeen, est un intime ami de M. Leslie, et vu aussi qu'actuellement un procès est en cours contre Mgr MacDonald (l'Evêque) et quatre de ses chanoines, pour une affaire de cent cinquante mille francs dont ils étaient dépositaires ou

exécuteurs testamentaires dans l'héritage d'un gentleman décédé ; cela posé, ne serait-ce pas un acte bon, charitable et respectueux, de laisser oublier Mgr l'Archevêque aussi facilement que Miss Vaughan le pourrait ?

D'autre part, elle a tout à fait le droit de se défendre. Mais le pauvre vieil Archevêque a des affaires, de quoi lui faire perdre la tête, et on peut lui pardonner *quelque manque de mémoire*.

Sa Grandeur n'a pas répondu à la lettre que M. Leslie vient de lui écrire, et M. Leslie ne s'attend plus à ce que l'Archevêque le fasse, - pauvre homme !... Le point important est le reçu donné à M. Considine pour ses services professionnels.

On dit que l'Archevêque a « demandé M. Considine » (*to ask Mr Considine* ; lisez : invité, sollicité) ; mais celui-ci ne voudrait pas nier les faits. – Et, pour terminer, M. Leslie dit :

« Monseigneur ! si nous sommes des imbéciles (y compris moi-même, bien entendu), nous avons toute une hiérarchie, comme compagnons « de voyage !! » - « Le vénérable » (!) ne saurait s'offenser.

Recevez, Mademoiselle, mes sentiments respectueux. Charles-Stephen Leslie. »

Sans doute, j'aurais préféré laisser tomber dans l'oubli cet incident. Je n'avais pas sollicité la bénédiction de Mgr Ange Macdonald ; il me l'envoya. Aujourd'hui, il l'a oubliée, ou il la renie, se croyant mystifié et voulant être agréable à MM. Veillot et Tavernier ; qu'est-ce que cela peut faire ? Une bénédiction épiscopale n'est pas chose qui se donne et se reprend. Je l'ai eue, c'est l'essentiel, et je suis convaincue qu'elle m'a fait grand bien.

Mais ce n'est pas moi que j'ai à défendre, c'est la vérité. A tout esprit attentif, la lettre de Mgr Ange Macdonald laissait comprendre que M. Taxil n'avait pas menti à M. Veillot, et que l'Archevêque d'Edimbourg, oublieux et circonvenu, avait, tant bien que mal, essayé de répondre au « but » de M. Tavernier. On a trop triomphé de cette réponse, dans le camp des adversaires ; on a trop dit et répété à satiété que c'était Mgr d'Edimbourg qui avait dit vrai, et que M. Taxil se taisait, non par respect, mais parce qu'il avait été pris en flagrant délit de mensonge. La réplique qu'on vient de lire était donc indispensable. »

17. Les portraits de Miss Vaughan

On lit dans l'*Anti-Maçonn* du 5 décembre :

« L'histoire des portraits de Miss Vaughan vaut la peine d'être racontée ; elle est curieuse à plus d'un titre et est absolument ignorée de certains journalistes, au ton tranchant, qui, sur ce point comme sur les autres, ont négligé d'aller aux sources.

Le premier portrait de Miss Vaughan parut dans le 9^e fascicule du *Diable au XIX^e siècle* (p.

705). Il fut l'occasion d'une lettre de la luciférienne citée à la fin du second volume parmi les

« Réclamations ». Voici le texte du docteur Bataille :

« Miss Vaughan s'était procuré, à Paris, le 9^e fascicule de mon ouvrage. Nous sommes même plusieurs à croire, d'après le rapport qui nous a été fait chez ses éditeurs, qu'elle

s'est présentée

en personne à leur librairie ; car, dans la seconde semaine d'août, une jeune femme, en costume de voyage, vint acheter plusieurs exemplaires de ce 9^e fascicule, et l'ayant feuilleté, fit précisément, en s'adressant aux employés, des critiques au sujet des portraits de la livraison 89. Quoiqu'il en soit, voici la lettre qui fut adressée par Miss Vaughan chez les éditeurs, peu après cette visite.

« Orléans, 16 août 1893.

Pour faire parvenir au docteur dit
Bataille.

De passage en France, je viens de lire votre cahier du *Diable au XIXe siècle*.

Pas méchant l'article biographique. Merci. Mais pas ressemblant du tout, le portrait. Votre dessinateur rajeunit Juliette et me vieillit, me transforme en caricature ; grondez-le.

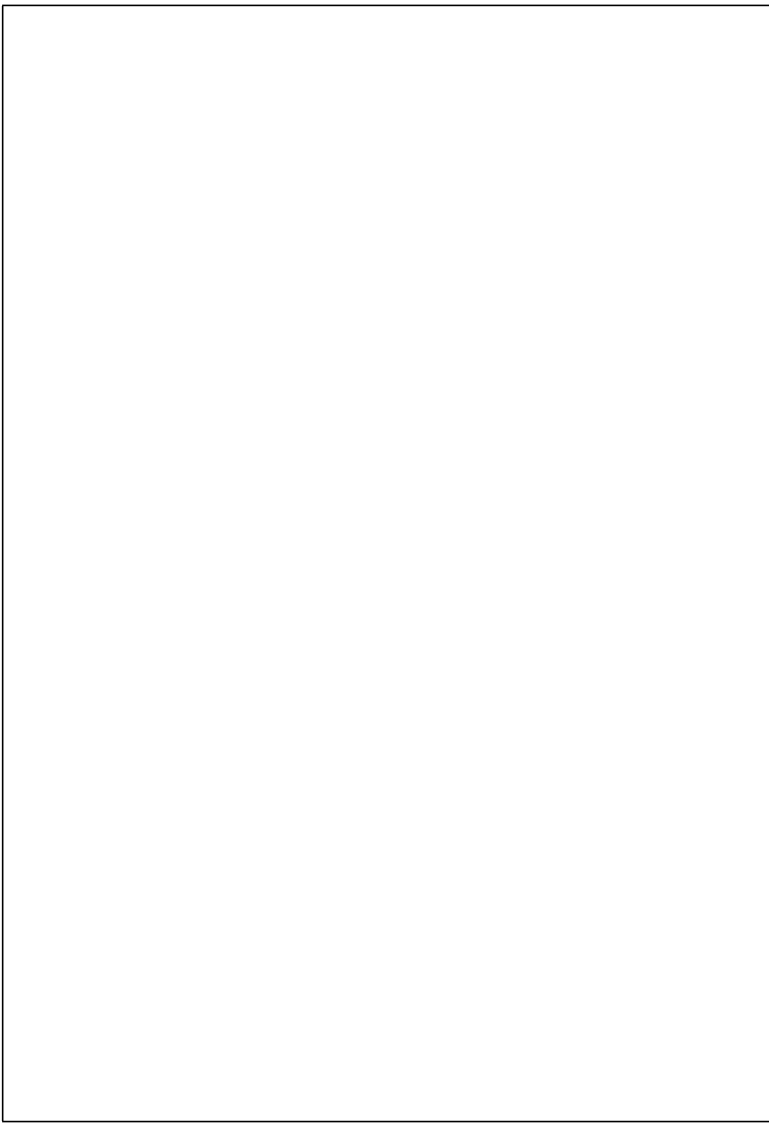
La photographie qui a servi a été dérobée. Je le prouve. Elle provient d'un rebut, d'une pose mauvaise ; deux épreuves seulement de cette pose furent tirées ; j'avais gardé l'une et donné l'autre. Par conséquent je sais chez qui votre spécimen a été subtilisé ; pas d'erreur, vous êtes pincé sur le fait. »

Un de nos amis a été vérifier le fait et a interrogé M. J., employé chez Delhomme. Cet employé a confirmé le fait devant témoins. Il a raconté qu'il se souvenait parfaitement de cette

visite d'une jeune femme portant une toque d'un brun clair qui lui avait demandé la livraison contenant les portraits de Juliette Lamber et de Diana Vaughan. Elle critiqua fort le portrait de cette dernière et ajouta que si le dessin avait été meilleur, elle aurait pris une cinquantaine d'exemplaires, mais qu'il était vraiment trop mal fait, et elle n'en prit qu'une dizaine. M. J.,

frappé de cette démarche, la raconta au docteur, qui supposa que la visiteuse était miss Vaughan

elle-même. D'ailleurs, ces jours derniers, l'employé, ayant vu les portraits de miss Vaughan, a déclaré la reconnaître parfaitement, *surtout sur celui de M. Esnault*, dont nous allons parler.



Quelque temps après, M. de la rive, préparant son ouvrage sur la *Femme et l'Enfant dans la Maçonnerie universelle*, écrivit à Miss Vaughan, pour lui annoncer qu'il lui consacrerait quelques pages, et lui demanda d'elle une bonne photographie. Un portrait superbe, en pied et de grand modèle, fut envoyé à M. de la Rive. C'est celui qui la représente en vêtements d'homme et qui a été reproduit dans les *Mémoires d'une ex-palladiste*, page 81.



Miss Diana Vaughan, en tenue d'Inspectrice Générale du
Palladium
(Photographie de Van Bosch ; Boyer,
successeur.)

Il a été fait chez Van Bosch. M. de la rive pria alors Miss Vaughan, de passage à Paris, à l'hôtel Mirabeau où il écrivit, par lettre recommandée, de vouloir bien accorder une audience à son dessinateur, M. Esnault, afin qu'il pût donner d'elle un portrait tout à

fait ressemblant. Miss Vaughan invita alors M. Esnault à venir la voir à l'hôtel, et c'est ainsi que, prenant part au déjeuner du 21 décembre 1893 avec le docteur Bataille, Léo Taxil et le commandeur Lautier, le

dessinateur put étudier à son aise Miss Diana Vaughan et donner d'elle le portrait paru dans *La Femme et l'Enfant dans la Maçonnerie universelle* et plus tard dans la brochure *Miss Diana Vaughan et M. Margiotta*.



« Dès qu'une épreuve fut tirée, écrit M. de la Rive, dans la *France chrétienne* du 18 octobre

1896, nous l'envoyâmes à Miss Vaughan, qui nous écrivit aussitôt de Hambourg, le 31 janvier

1894 : « Mon portrait par M. Esnault me plaît, sous le rapport de la ressemblance, mais il y a une véritable hérésie dans la toilette dont il me pare. » Notre amie considérait comme une hérésie ces énormes manches, fort ridicules, en effet, qu'allaient cependant bientôt être à la mode et ont encore une certaine vogue. M. Esnault les avait choisies à dessein, parce qu'il savait qu'elle seraient adoptées par toutes les élégantes, lorsque notre livre ferait son apparition en librairie. De son côté, Miss Vaughan nous mandait de Berlin, le 12 février 1894 : «

Portrait

d'Esnault. Une de mes amies de Paris, qui est ici, vient de m'expliquer que les manches bouffantes se portent même en soirée, mais pas encore au moment où il a fait son dessin. Je

l'ignorais. Il doit travailler pour journaux de modes, puisqu'il m'a parée ainsi dès la première heure. Compliments, d'autant mieux que je tenais surtout à la tête. »

Ce petit détail de coquetterie féminine a son importance aujourd'hui, dans la question de l'existence de Miss Vaughan. »

18. Article de Tardivel dans la *Vérité* de Québec

« ... En effet, si l'on avait répondu publiquement même à la première des questions, les francs-maçons auraient connu le nom de la mère de Mlle Vaughan, et, connaissant ce nom, auraient pu découvrir le couvent où elle a été baptisée, et où elle se propose de rentrer, sa mission dans le monde terminée, pour y finir ses jours.

Dans le troisième numéro de son *Palladium régénéré et libre*, page 72, elle dit en s'adressant à *Mère Marie-Thérèse* qui lui avait écrit :

« Viendrai vous voir avant deux mois, mais au moment où vous m'attendrez le moins (nécessité). En outre, pardonnez si je pose certaines conditions : causerie en bonne amitié, sans controverse religieuse, mais sur le doux *souvenir commun à votre mère et à la parente tant pleurée par moi que vous me rappelez.* »

Il est donc évident que si les francs-maçons connaissaient le nom de la mère de miss Vaughan, ils tiendraient le fil qui les conduirait jusqu'au couvent.

Mais comment se fait-il que les francs-maçons ne puissent pas trouver, par eux-mêmes, le nom de la mère de miss Vaughan ?

D'après ce que miss Vaughan dit dans ses écrits publics et particuliers, il y a, dans sa famille, un de ces douloureux secrets dont nos lecteurs peuvent deviner le caractère et sur lequel nous

n'avons pas besoin d'insister, secret qui rend impossible la découverte du nom de sa mère par

les recherches ordinaires.

« Ce nom, dans la secte, dit-elle, mon oncle seul le sait ; mais sur lui, je suis tranquille ; non converti, mais antilemmiste, il m'a écrit qu'il emporterait ce secret dans la tombe ; il m'aime trop pour me trahir. »⁹⁷

Voilà pourquoi miss Vaughan ne donnera pas au public un acte de naissance. Il lui aurait été

facile d'en fabriquer un, soit vrai, soit faux, vu la manière fort peu sérieuse dont ces choses-là se font aux Etats-Unis ; mais un acte faux, elle est trop loyale pour y songer, et une déclaration vraie mettrait les francs-maçons sur sa piste.

On voit par ce qui précède que les indications demandées au congrès pouvaient, contrairement à ce qu'affirme le correspondant de l'*Univers*, exposer miss Vaughan à un grave péril, puisqu'elles auraient fait connaître le couvent où elle doit rentrer probablement avant un an.

[...]

Maintenant, nous connaissons le nom de l'évêque à qui M. Taxil a communiqué confidentiellement le nom de l'évêque français qui est en état de renseigner Rome sur la conversion de miss Vaughan ; mais ne sachant pas au juste si ce renseignement nous a été donné confidentiellement ou non, nous le dirons pas ici, ne voulant commettre aucune indiscretion. Nous ferons seulement observer que si M. Taxil avait réellement refusé de donner ce renseignement, il y a longtemps que ce serait su, non par lettre

anonyme à l'*Univers*, remplie d'inexactitudes et même de faussetés, mais par un communiqué officieux et exact dans un journal de Rome.

⁹⁷ *Mémoires d'une ex-palladiste*, numéro 14, août-novembre, page 436.

19. Quelques adversaires⁹⁸

M. l'abbé de Bessonies croyait naïvement que ces phénomènes qui écrivent dans les gazettes de Paris éprouvaient le besoin, comme le commun des mortels, de se renseigner sur une question avant d'en parler. Voyant M. Eugène Tavernier, de l'*Univers*, s'engager dans la discussion qui se fait autour de Mlle Vaughan, il l'invita à passer chez lui afin d'y examiner les preuves de l'existence de celle qu'on prétend être un mythe. Naturellement, M. Tavernier, n'étant pas de ceux qui ont besoin d'étudier une affaire pour la connaître, repoussa poliment l'offre de M. le chapelain de Notre-Dame-des-Victoires. Sa lettre, que nous avons eue entre les mains et dont nous avons pris une copie très exacte, est un vrai monument qui mérite d'être connu. Voici :

« L'*Univers* et le *Monde*

17 rue Cassette,

Rédactio

n

Paris, le 31 octobre

1896. Monsieur l'Abbé,

Je m'empresse de vous remercier de votre aimable proposition. Je l'accepterais volontiers si à ma besogne ordinaire, qui est assez considérable, n'étant venu se joindre un surcroît d'occupations dont vous connaissez la cause. J'ai étudié longuement les productions signées Diana Vaughan et beaucoup d'autres annexes. J'en parle suivant un plan que je vous demande la permission de suivre jusqu'au bout afin de résoudre quelques questions capitales. Ensuite je devrai naturellement parler des explications que donnent les partisans de Diana Vaughan, du moins les personnes aussi honorables que vous. Je pourrai alors mettre à profit vos obligeantes communications.

Veillez, monsieur l'abbé, agréer mes excuses pour cet ajournement et croire aux sentiments respectueux de votre humble serviteur.

E. Tavernier. »

Nous prions nos lecteurs de croire que ceci n'est pas une mystification : la lettre ci-dessus a été réellement écrite, elle existe ; nous l'avons vue, de nos yeux vue, ce qui s'appelle vue ; c'est nous-même, et pas un autre, qui avons pris une copie.

Nous n'avons pas besoin de nous livrer à de longs commentaires sur cette déclaration de M. Tavernier qui annonce tranquillement qu'il va exécuter d'abord miss Vaughan et entendre les témoins en sa faveur ! Il suffit de mettre la pièce sous les yeux du public.

[...]

Certains négateurs affirment que Diana Vaughan n'a jamais dénoncé un seul palladiste français, celui-ci pouvant faire un procès à Diana Vaughan pour mensonge et diffamation. Or cela est faux.

Par exemple, dans l'*Anti-Maçon* du 1^{er} avril 1896, miss Vaughan a accusé de palladisme le

F. . Mesureur, à cette époque ministre du commerce dans le cabinet Bourgeois.

Dans l'*Anti-Maçon* du 16 avril 1896, miss Vaughan a accusé de palladisme le F. . Albert Pétrot, alors député. Dans le même article, elle accuse également de palladisme le F. . Maurice Lachâtre et le F. . Hubert, ancien directeur de la *Chaîne d'Union*.

Dans l'*Anti-Maçon* du 1^{er} mai, elle a accusé de palladisme le F. . Cornélius Herz et elle a

prédit qu'à cause des influences maçonniques les

tribunaux ne les molesteraient pas.

Dans

l'*Anti-Maçon* du 1^{er} juin, elle a accusé de palladisme le F. : Edouard Lockroy et a raconté à son sujet un « fait précis » des plus grotesques.

De même pour Edgar Monteil, le Comte de Douville-Maillefeu, etc., etc.

⁹⁸ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

20. Diana Vaughan à Villefranche⁹⁹

M. Taxil écrivit au *Nouvelliste*, de Lyon, la lettre suivante :

« Monsieur le
directeur,

Je viens de recevoir à l'instant même votre numéro daté du jeudi 29, qui contient un article intitulé : « Diana Vaughan à Villefranche ». Votre bonne foi a été surprise par les personnes qui vous ont narré le conte bleu dont vous vous faites le propagateur.

Je laisse de côté les aménités de votre article et je ne veux m'occuper que du fait lui-même. Une confrontation avec les deux individus qui prétendent avoir été envoyés à Villefranche pour s'y rencontrer avec miss Diana Vaughan, etc., sera une preuve décisive ; si vous êtes de bonne foi, vous reconnaîtrez même que cette confrontation est nécessaire.

Vous dites que ces deux personnages vinrent de Paris à Villefranche et retournèrent à Paris ; vous dites que quelques confrères de la presse catholiques de Paris pourraient donner leurs noms. Usant de mon droit de réponse, je vous requiers d'insérer la présente lettre, afin que les confrères auxquels vous faites allusion soient mis en demeure de s'expliquer, et de s'expliquer clairement. J'offre d'être confronté alors avec les deux individus en question, et je demande que la confrontation ait lieu par devant S. Em. Le Cardinal Richard, archevêque de Paris, ou par devant un dignitaire ecclésiastique que Son Eminence voudrait bien désigner. Vos deux

confidents auront à prouver ce qu'ils ont avancé, et l'on verra bien ainsi de quel côté sont les imposteurs.

J'ai l'honneur, etc.

... Léo Taxil. »

Peut-on imaginer une attitude plus nette, plus franche, plus courageuse ? M. Taxil, accusé d'avoir commis une fraude abominable, demande à être confronté avec ses accusateurs devant l'autorité diocésaine. Eh bien ! Que répond, pensez-vous le *Nouvelliste*, de Lyon, journal chrétien ? Voici. C'est incroyable. Il nous a fallu lire cela trois fois pour nous convaincre que nos yeux ne nous trompaient pas :

« On aurait cru que Léo Taxil proposerait comme épreuve décisive de montrer devant témoins

sa fameuse Diana Vaughan ; pas du tout, il demande qu'on le confronte avec ceux qui ne l'ont point vue.

Pour tout le monde il s'agit de prouver qu'elle existe, pour lui il s'agit de prouver qu'elle n'existe pas.

Alors que toute la presse catholique le met en demeure de s'expliquer sur ses étranges inventions, lui prétend mettre les autres en demeure de prouver leurs faussetés qui éclatent aux yeux de tous.

Comme toupet, celui-là dépasse les autres, mais pour qui connaît le personnage, il n'y a pas lieu de s'étonner.

On verra la confiance qu'on peut avoir dans son témoignage et de quelle valeur sont les affirmations ou les démentis de l'homme dont toute la vie a été consacrée à duper ses contemporains, etc., etc. »

Il y a toute une colonne sur ce ton abominable. Le *Nouvelliste* accuse M. Taxil d'une

fraude honteuse ; M. Taxil demande qu'on lui fournisse l'occasion de confondre ses accusateurs ; et le *Nouvelliste*, journal catholique, répond en accablant sa victime de nouvelles injures !

Et la *Vérité*, de Paris, numéro du 8 novembre, reproduit cette atrocité du *Nouvelliste* sans un mot de protestation, avec une satisfaction évidente !

⁹⁹ *Revue Mensuelle*, novembre 1896.

Et M. Eugène Veillot, dans l'*Univers*, numéro du 7 novembre, a le courage d'écrire, en publiant la demande de M. Taxil d'être confronté avec ses accusateurs :

« Sur le fond de cette affaire ou plutôt de cet incident, nous laissons nécessairement la parole au *Nouvelliste de Lyon*. Nous serions surpris qu'il eût parlé à la légère. Du reste, que l'amusante historiette qu'il a contée soit vraie ou fausse, la chose est sans importance au point de vue de la question que nous voulons résoudre : Diana Vaughan existe-t-elle et que valent les écrits publiés sous ce nom ? »

Quel vent pestilentiel a donc soufflé sur l'*Univers* !

Ce journal reproduit, sur le compte de M. Taxil une accusation qui, si elle est fondée, imprime sur le front de cet homme le stigmate d'imposteur ; et lorsque l'accusé demande des juges, au lieu de l'aider à les obtenir, M. Eugène Veillot parle d'*amusante historiette* !

[...]

Pour affirmer que Diana Vaughan n'existe pas et que Léo Taxil est un imposteur, les

journalistes catholiques n'ont guère que les négations intéressées d'un Findel, haut maçon

allemand, et les fantaisies de la *Revue maçonnique*, de Paris.

De pièce vraiment sérieuse ils n'ont qu'une lettre de Mgr l'évêque d'Edimbourg à laquelle Mlle Vaughan a promis de répondre et qui n'embarrasse pas, du reste, ceux qui ont étudié toute la question.

Findel a fait une brochure où il nie tout, et la *Revue maçonnique*, numéro de juin 1896, page 144, dit :

« En 1895, le Dr Hacks a passé la main, pour continuer ses diableries, à Mme Taxil qui opère actuellement sous le pseudonyme de Diana Vaughan à la librairie anti-maçonnique. »

Voilà la source à laquelle des catholiques sont allés puiser leurs renseignements ! Qu'on ne le nie pas. Nous avons vu de nos yeux dans le fameux article du 13 octobre de la *Kælnische Volkszeitung*, article qui a été le point de départ de cette campagne des journaux français, nous avons vu de nos yeux, disons-nous, que l'auteur de cet article s'appuyait carrément sur la *Revue maçonnique* pour dire que Mme Léo Taxil est Diana Vaughan !

Et qu'on n'invoque pas, pour se justifier, l'incident du Dr Bataille. Nulle part, ni dans ses lettres ni dans ses interviews, le Dr Bataille ne conteste l'existence de Diana Vaughan.

Non, les journalistes catholiques qui contestent l'existence ou l'identité de Diana Vaughan et qui font une « guerre d'Apaches » à Léo Taxil, n'ont pour se justifier que les affirmations et les négations de la secte.

Sera-ce une justification suffisante au tribunal de l'histoire, sans parler du tribunal de Dieu ? »

21. Quelques extraits des *Mémoires de Diana Vaughan*

« J'avais signalé – et j'en avais haussé les épaules – la burlesque fantaisie de Moïse Lid-Nazareth dans la *Revue maçonnique* du F. . Dumonchel. Je n'avais pas cité,

tant cela était absurde. Selon le dire de l'agent de Lemmi, je n'étais pas moi-même ; j'étais une autre, et Moïse donnait le nom !

Qui aurait pu croire qu'une farce de cette espèce était susceptible de créance un jour ; qu'elle trouverait, hors de la secte, des hommes sérieux pour l'adopter et en faire la base d'un échafaudage de mensonges, en se croyant naïvement dans le vrai !

Au mois de juin, je signalai la manœuvre de M. Margiotta, tendant à faire croire à l'existence de deux Diana Vaughan : l'une, la vraie, demeuré palladiste, ayant fait sa paix avec Lemmi ; l'autre, c'est-à-dire moi, la fausse, déclarée énergiquement par lui n'être pas la même que celle qu'il avait connue en 1889 à Naples. Mon article valut à la *Revue Mensuelle* une lettre de M. Margiotta, dans laquelle, avec accompagnement d'injures et de menaces, notre homme soutenait

mordicus sa thèse de mon dédoublement. D'où, pour me défendre : la brochure *Miss Diana Vaughan et M. Margiotta*, où le mensonge de cet obstiné fut démontré avec ses lettres mêmes, reproduites en fac-similé par la photogravure.

Cet incident n'avait qu'une importance relative ; il n'était pas l'œuvre de la secte ; c'était le fait du dépit pur et simple d'un malheureux, sa rancune éclatant en quelques cris de colère, m'outrageant dans mon honneur, mais impuissant à détruire mon œuvre. En me dédoublant, dans son aveugle fureur, il me rendait témoignage ; sa méchanceté retombait sur lui, pour l'accabler.

Mais si la secte fut étrangère à l'incident Margiotta, elle préparait dans l'ombre une suprême manœuvre.

Le mouvement antimaçonnique venait de prendre enfin une allure guerrière ; une organisation complète se préparait à surgir. Ayant à leur tête M. le commandeur Guglielmo Alliata, un des vaillants chefs des œuvres de la jeunesse catholique d'Italie, Mgr Lazzareschi, délégué officiel du Saint-Siège, et M. le commandeur Pietro Pacelli, président des comités électoraux catholiques de Rome, les antimaçons italiens avaient donné le bon exemple, avaient multiplié dans la péninsule les comités de résistance à la secte, et, encouragés par Léon XIII, ils conviaient le monde chrétien tout entier au premier Congrès antimaçonnique international.

Ah ! ce Congrès !... Longtemps les Loges avaient cru qu'il n'aurait pas lieu ; quelques renvois d'une époque à une autre avaient laissé au Maudit l'espoir que ce projet, datant de juillet

1895, serait finalement abandonné. « Tout se passera en paroles, croyait-on dans les Suprêmes

Conseils ; les catholiques ne se décideront jamais à en venir à l'action. »

Or, voici que tout à coup la convocation définitive parut. La ville choisie était Trente, la cité du grand Concile tenu contre l'hérésie des diverses sectes protestantes, et la Maçonnerie est fille du protestantisme socinien !

A Trente ! à Trente ! Clamèrent les voix catholiques, réveillés, secoués de leur torpeur. Et les Loges apprirent ainsi soudain que tout était prêt ; que S. A. le Prince Evêque de Trente avait accepté avec joie l'honneur de présider ces grandes assises de la nouvelle Croisade ; que la bonne et chrétienne ville du Bas-Tyrol se faisait une fête d'accueillir les congressistes ; et que S. M. l'Empereur d'Autriche avait accordé toutes les autorisations nécessaires.

Cette convocation du Congrès de Trente fut un coup de foudre pour la secte. Avant que le F. . Nathan poussât ses hurlements de rage, le F. . Findel, de Leipsig, publia avec éclat sa brochure ; car c'est là le premier fait que je prie le lecteur de constater, la brochure Findel a suivi presque immédiatement la convocation définitive du congrès. Le haut-maçon de Leipsig se levait brusquement, sortait de son silence de plusieurs années : en apparence, il répondait aux accusations dont il était l'objet depuis plus de trois ans ; en réalité, il répondait au cri de guerre des antimaçons de Rome.

C'est à ce moment aussi que je publiai *Le 33^e. Crispi*. Toutes les personnes qui connaissent à fond la question maçonnique ont été unanimes à déclarer que cet ouvrage est le réquisitoire le plus écrasant qui ait jamais paru contre la secte.

A peine le volume était-il parvenu au Vatican, que je recevais de l'un des secrétaires

particuliers de Sa Sainteté une lettre dont j'ai cité ce passage :

« Continuez, Mademoiselle, continuez à écrire et à démasquer l'inique secte ! La Providence a permis, pour cela même, que vous lui ayez appartenu pendant si longtemps. »

Faisant allusion aux faux bruits semés sur mon identité par M. Margiotta et à la négation même de mon existence, émise par quelques autres lecteurs des élucubrations de Moïse Lid- Nazareth, mon éminent correspondant continuait ainsi :

« De beaucoup il y a calomnie sur votre existence et votre identité. Je crois que c'est là un artifice de la secte, pour ôter du poids à vos écrits. J'ose cependant vous soumettre mon avis,

que, dans l'intérêt du bien des âmes, vous veuillez, de la meilleure manière que vous croirez, écarter toute ombre de cela.

La lettre se terminait en ces termes :

« Je me recommande de tout cœur à vos prières, et avec une parfaite estime je me déclare votre tout dévoué. »

On me laissait donc juge du moyen à employer pour réduire à néant les calomnies. Par une autre voie, je reçus l'avis apporté à l'un de mes amis : j'étais autorisée à prendre tout mon temps pour tenir certain engagement, qui n'a pas à être divulgué, et l'on reconnaissait que je ne devais rien faire qui pût compromettre ma sécurité.

Ma résolution fut bientôt prise : faire triompher la vérité par l'écroulement successif des mensonges.

Les mensonges mis en circulation n'étaient pas nombreux alors ; leur compte pouvait être réglé assez rapidement. Mon plan consistait à détruire l'une après l'autre chaque invention imaginée pour nuire à mon œuvre, et à montrer à quel mobile avait obéi l'inventeur de chaque mensonge.

Après l'incident Margiotta, un répit me paraissait nécessaire, et d'ailleurs je portai toute mon attention sur le grand événement qui allait s'accomplir à Trente.

Cependant, j'eus des échos du premier tumulte soulevé en Allemagne par la brochure du F. . Findel.

Des journaux catholiques allemands s'étaient laissé troubler, avaient admis comme sincères, véridiques, les dénégations de ce vieil ennemi de l'Eglise.

En parcourant cette brochure, on se demande si l'hésitation était possible ! On se le demande, quand on sait ; puis, en constatant que ce trouble des esprits s'est vraiment produit, on déplore

que l'ignorance de la plupart des bons journalistes soit si complète en matière maçonnique. Car

elle mériterait tout simplement d'être repoussée du pied, cette brochure où la stupéfiante effronterie de Findel a osé écrire que ni Cavour ni Mazzini ne furent jamais francs-maçons, et qu'Albert Pike était un simple grand-maître du Rite Ecossais, l'égal de tous les autres grands- maîtres, le Suprême Conseil de Charleston n'étant supérieur à aucun autre !

Oui, voilà ce que le palladiste Findel a eu le « toupet » d'écrire en toutes lettres, d'imprimer, et des journalistes catholiques se sont inclinés. « Mea culpa, pour avoir cru jusqu'à présent au maçonnisme de Cavour et de Mazzini ! Mea maxima culpa, pour avoir cru à la suprématie souveraine d'Albert Pike ! Findel dixit ! »

Un religieux partit en campagne à la suite de ces belles déclarations de l'ineffable Findel. Il s'adressa aux journaux allemands qui avaient fait si bon accueil aux contre-révélation du haut-maçon de Leipsig. Ce religieux envoya partout un article, dans lequel il annonçait qu'il allait

publier une brochure, lui aussi ; il se proposait de démontrer, mais en se plaçant sur le terrain catholique, que Findel avait raison. Findel avait attaqué l'Eglise, en l'accusant se stipendier de faux révéléurs dans le but de calomnier la digne et toute pure Maçonnerie ; lui, il défendrait l'Eglise, en prouvant qu'en effet la Maçonnerie avait été calomniée, mais en prouvant de surcroît que ces calomnies étaient le fait de francs-maçons déguisés. On n'a pas tardé à reconnaître que ce pauvre religieux ne jouissait pas d'un cerveau bien équilibré ; il avait déjà donné des signes inquiétants ;

ses supérieurs le firent taire, sa brochure n'a pas paru. Au Congrès de Trente, il fut déclaré qu'elle ne paraîtrait pas.

Je note pour mémoire un volume qui parut en Angleterre, vers la même époque que le pamphlet de Findel en Allemagne.

Ce volume ne me paraît pas, jusqu'à présent, appartenir à l'ensemble de la suprême manœuvre. Il a tout l'air d'un acte particulier, ordonné par les hauts-chefs de la rose-Croix socinienne du Royaume Britannique. Dans le n° 8 de mes *Mémoires*, j'ai inséré quelques

révélations sur les principaux supérieurs Rosicruciens d'Angleterre et d'Ecosse, dont l'occulte rite en neuf degrés pratique le luciférianisme. Cette importante branche de la Haute-Maçonnerie britannique a vu là une déclaration de guerre directe contre elle, et elle a chargé un de ses membres de produire une négation publique. Le livre, pour innocenter les Robert Brown et consorts, enregistre leurs affirmations d'innocence, n'oppose aucune preuve contraire à mes révélations, et échafaude le roman qui, depuis le Congrès de Tente, a été mis à la mode et forme le thème favori de la polémique des journaux hostiles.

Oui, voilà à quelle source s'alimente la frénétique campagne de mes adversaires ; le F. . Findel et le F. . Arthur-Edward Waite, sont devenus des oracles.

Les Rosicruciens que j'ai nommés et sur lesquels j'ai donné des indications précises, sont-ils vraiment adeptes et chefs de ce rite d'occultisme ? Oui, ils l'avouent ; cela ils ne le peuvent nier. Se faisaient-ils connaître du public comme tel ? Non ; ils cachaient, au contraire, à leurs compatriotes leur qualité de Rosicruciens sociniens. Je les ai donc démasqués ; voilà un premier

point acquis ; avec la clarté du plein soleil, il ressort du livre même de M. Waite. Ce qu'ils nient, ce sont les œuvres magiques dont j'ai accusé la Rose-Croix d'Angleterre et d'Ecosse, dans ses hauts grades.

Eh bien, si j'ai dit le contraire de la vérité, pourquoi continuez-vous à couvrir de mystère vos rituels d'initiation ?

Les publier dans votre livre, voilà ce qu'il fallait faire, M. Waite, au lieu de divaguer au tour de deux ou trois incorrections de style, commise par le F. . Palacios ; car vous savez bien que la voûte anglaise, destinée à une communication internationale, dont vous critiquez quelques mots, a été rédigée par ce haut-maçon mexicain. L'auteur du document a été révélé au public, en même temps que son texte. Et vous-même, ne recevez-vous pas tous les jours des lettres qui sont loin d'être impeccables de style, et cela fait-il qu'elles n'aient pas été vraiment écrites ? Les

planches qui sont publiées parfois dans les organes officiels maçonniques des divers pays ont-elles toujours toute la pureté de la langue nationale ? Et, si deux ou trois incorrections s'y trouvent, sont-elles transformées pour cela en documents apocryphes ?

L'authenticité de ces planches incorrectes est établie par leur insertion dans les organes officiels de la secte ; l'authenticité de la voûte rédigée par le F. . Palacios, que j'ai contre-signée, est établie par le mouvement historique de révolte contre Lemmi, mouvement qui a suivi l'envoi de la voûte et que vous ne pouvez nier. Cette voûte a bien existé, puisque les hauts-maçons y ont adhéré et que d'autres l'ont rejetée. C'est officiel, cela, monsieur Waite.

Tout le roman, inséré dans le volume anglais des Rosicruciens, est une diversion qui ne saurait tromper les gens de bonne foi.

On m'accorde que mes révélations sur la qualité des personnes et sur les locaux des temples secrets sont exactes ; cela me suffit largement.

On repousse l'accusation d'œuvres magiques. Ah ! ça, mais qui êtes-vous donc vous-même, cher monsieur Waite ? Si les enseignements qui m'ont été communiqués sont vrais, vous êtes né catholique, et vous avez apostasié pour passer au protestantisme. Ce n'est pas tout : votre protestantisme s'accommode fort bien de la pratique la plus assidue des sciences

occultes. C'est

ici que je vous prends la main dans le sac, trop malin Arthur-Edward. Vous êtes un des disciples d'Eliphas Lévi, l'ex-abbé Constant, le prêtre catholique qui apostasia pour devenir l'un des Mages de la sorcellerie moderne. Osez-vous nier cela, monsieur Waite ? Non, vous ne le pouvez pas ; car un livre a été imprimé, un livre existe, qui est le *Dogme et rituel de la Haute Magie*, traduit d'Eliphas Lévi par un certain Arthur-Edward Waite, à l'usage des Anglais qui désirent se préparer aux grandes lumières de la Rose-Croix luciférienne ; et ce certain Arthur- Edward Waite, ce n'est pas un homonyme. C'est vous.

N'essayez pas d'épiloyer. Ne venez pas nous raconter maintenant que votre Lucifer à vous, est une « entité astrale », que votre Lucifer théosophique est « le Manasaputra », c'est-à-dire

« l'ange planétaire, le bon ange qui est venu informer l'homme et le faire tendre à la fusion divine, d'où dérive le salut ». Cette mirifique explication est celle qui est imprimée dans une des plus importantes revues de l'occultisme anglais, le *Lucifer*, cette mauvaise plaisanterie a pour but de justifier le titre de la feuille satanique, aux yeux des pauvres fous que l'on égare et qu'il s'agit d'entraîner graduellement aux dernières œuvres de la magie.

J'ai eu la folie de croire que Lucifer était le Dieu-Bon et que le vrai Satan était Adonai, la

divinité adorée par les catholiques. Vous, monsieur Waite, vous n'avez pas mon excuse, puisque vous avez reçu une éducation chrétienne ; vous n'ignorez pas, vous ne pouvez pas ignorer que votre Lucifer ne fait qu'un avec Satan, prince des ténèbres, toujours vaincu par le glorieux archange Saint Michel.

Vous montrez le bout de votre oreille d'occultiste, - je devrais dire le bout de votre corne de diabolisant, - quand vous faites remarquer que la fameuse voûte doctrinaire d'Albert Pike est fortement teinte des théories d'Eliphas Lévi. Je crois bien ! Albert Pike était un grand admirateur de votre maître en sciences occultes. Vous dites ces théories défigurées ; vous auriez dû dire exposées dans leur vrai sens, appropriées au dogme palladique. Vous tirez argument de plusieurs similitudes pour insinuer que le document est, peut-être, faussement attribué à Pike et qu'il se pourrait qu'il eût été fabriqué par quelqu'un connaissant les œuvres d'Eliphas Lévi.

Ici, je vous arrête. Vous n'êtes pas le seul que des similitudes de ce genre aient frappé. Voulez-vous que je vous nomme quelqu'un qui, m'a-t-on assuré, a été, plus que tout autre, étonné de voir la doctrine palladique pétrie de Lévitisme et autres occultismes antérieurs à 1870 ? Voici le nom : M. Solutore Zola, le grand maître d'Egypte récemment converti.

Un de nos amis m'a communiqué le fait et les raisons de cet étonnement de M. Zola ; cela vaut la peine d'être relaté. M. Solutore Zola, qui était en grandes relations d'amitié maçonnique avec Albert Pike, fut chargé par celui-ci de lui recueillir tous les travaux de ce genre ; c'est lui qui lui envoya les principaux systèmes d'occultisme, Eliphas Lévi, Ragon, et bien d'autres. Naturellement, Albert Pike, ne voulant pas se montrer plagiaire aux yeux de son ami, eut grand soin de ne pas lui faire part de son organisation secrète ; c'est pourquoi M. Zola, malgré sa haute

situation maçonnique, fut tenu à l'écart de la fédération suprême des Triangles. Aussi, quand les révélations sur le Palladisme commencèrent, M. Solutore Zola les suivit avec intérêt, et il a déclaré avoir reconnu dans divers documents dévoilés bon nombre d'extraits des travaux que lui-même avait envoyés à Albert Pike.

Pour vous tirer de l'embarras où vous mettra cette réplique, monsieur Waite, il ne vous reste qu'à insinuer que M. Solutore Zola n'existe pas ou qu'il est mon complice. En tous cas, il est une autre façon de confondre votre audace. L'authenticité de la fameuse voûte doctrinaire d'Albert Pike est établie par son insertion dans les organes secrets de la secte.

Oh ! je sais qu'à l'époque même ou les FF.'. Findel et Waite publièrent leurs négations intéressées, Lemmi donna l'ordre de détruire partout où cela serait possible, les recueils maçonniques ayant laissé échapper quelque preuve de l'existence du Rite Suprême, surtout dans les bibliothèques publiques ; et cet ordre a été exécuté. Mais que les francs-maçons ne se réjouissent pas trop ; ils pourraient avoir un jour quelque surprise.

Enfin, pour en terminer avec les Rose-Croix anglais et leur porte-parole Arthur-Edward Waite, il est incontestable qu'ils n'avaient qu'une façon sérieuse de se laver de mes accusations d'occultisme satanique et qu'ils ont répondu à côté de la question. La façon sérieuse, la seule, l'unique, la voici : il fallait publier dans le livre et, au besoin, dans les journaux, les rituels d'initiation aux trois derniers degrés de votre Rose-Croix. Par là, on eût vu clairement si, oui ou

non, vous avez été calomniés. Cette publication, que vous esquiviez, nous la ferons, - s'il plait à Dieu !

Il me faut, à présent, revenir à Findel. On pense si le rusé compère se réjouissait de voir des journalistes catholiques allemands marcher à sa suite, recueillir avec respect ses dénégations, quoique dénudées de la moindre preuve, et proclamer qu'il avait raison, même contre la réalité des faits historiques.

Findel avait amoncelé les nuages ; mais comment faire éclater la tempête ? Et voici la suprême manœuvre.

Rendons justice aux chefs de la Haute Maçonnerie : ils ont admirablement réussi, jusqu'à présent.

Le coup n'est pas de Lemmi ; Adriano n'est pas d'une telle force. Ce coup extraordinaire marque les débuts de Nathan, combinant son action avec celle du Grand Orient de France, sous le sage conseil du vieux Findel.

Depuis ma campagne de 1893-1894, Lemmi est usé jusqu'à la corde. Que mes négateurs disent ce qu'ils voudront sur mon compte, ils ne peuvent nier ma campagne antilemmiste et ses effets ; c'est de l'histoire, cela ! Bon gré mal gré, Lemmi a été mis dans la nécessité de rentrer dans la coulisse.

La Maçonnerie la plus atteinte a été la Maçonnerie française ; il ne faut pas se le dissimuler. Lemmi ayant été publiquement dépouillé de ses apparences d'honnête homme, les preuves authentiques de son indignité ayant été étalées au grand jour sous forme d'actes légaux, inattaquables même par le démenti, et sa gallophobie, connue seulement de l'autre côté des Alpes, ayant été mise en relief dans le monde entier, les maçons souffraient, plus cruellement que tous les autres, des récentes révélations.

De là, les démarches du F.'. Amiable, envoyé à Rome par le Grand Orient de France ; l'une d'elles a été mentionnée par la *Rivista della Massoneria Italiana*.

Depuis lors, le Grand Orient de France fit comprendre, en multipliant ses doléances auprès du palais Borghèse, qu'il ne suffisait pas de nier la prépondérance actuelle Maçonnerie de la

Italienne, mais qu'il devenait nécessaire de profiter de l'échéance des pouvoirs de Lemmi dans la Maçonnerie officielle avouée pour ne pas les lui renouveler, afin d'enlever un argument aux catholiques.

Rien n'était plus désagréable aux maçons français que de s'entendre accuser à tout instant d'obéir à un chef suprême, ennemi mortel de la France et ayant subi une condamnation à un an de prison pour vol.

Lemmi, lui, ne voulut rien entendre, d'abord ; qu'importaient, répondait-il, les criailleries des cléricaux ? Mais les objurgations devinrent tellement pressantes qu'il dut céder, à la fin. Ces pourparlers, ces tiraillements causèrent le retard de l'élection jusqu'au 1^{er} juin ; on sait que ces pouvoirs de neuf ans, les pouvoirs avoués, expiraient le 28 janvier de cette année, l'élection en remplacement des FF.'. Tamajo et Riboli ayant eu lieu le 28 janvier 1887 au Convent de Florence.

Pour donner satisfaction au Grand Orient de France, il fut convenu qu'Adriano ne se représenterait pas ; il demeurerait désormais dans la coulisse, et l'on nierait plus

carrément que jamais l'existence d'une Haute Maçonnerie internationale.

Cette retraite a dû être sensible à Lemmi : il aime à parader dans les banquets, se montrer, débiter des discours, dont sa situation à la tête de la Maçonnerie officielle lui fournissait mille prétextes ; il n'est pas comme Mazzini, qui savourait au contraire l'effacement, qui trouvait des délices à l'incognito, qui préférait la réalité de la haute direction aux semblants pompeux des titres connus des profanes.

Enfin, Lemmi se résigna. Ah ! Ce n'est certes pas lui qui me déclare mythe ; il sait que c'est bien mon existence qui lui a valu de boire jusqu'à la lie la coupe des humiliations. Il se résigna, mais en exigeant néanmoins une double fiche de consolation : cédant la place officielle à Nathan, qui d'ailleurs lui prendra bientôt l'autre, il se fit décerner, faute de mieux, le titre de grand-maître d'honneur du Grand Orient d'Italie, et... il garda la caisse. Car, voyez-vous, le coffre-fort est plus cher au cœur d'Adriano Lemmi que tous les titres auxquels il tenait, pourtant. Ainsi le F.'. Silvano Lemmi, fils d'Adriano Lemmi, fut nommé grand trésorier du Grand Orient d'Italie.

Nathan, aussitôt élu, tint à se signaler par son zèle. Il a eu des éclats bruyants ; on a lu ses retentissantes circulaires. Il ne parle pas en simple grand-maître de la Maçonnerie Italienne ; il affecte déjà de s'adresser aux FF.'. du monde entier. On sent qu'il pose dès à présent, auprès des Triangles, sa candidature de chef suprême, en cas d'une vacance possible. Adriano n'aura peut-être pas tort de surveiller sa cuisine.

Or, Nathan examina la situation. Par les faits que je vais énumérer tout à l'heure, - et je ne serai pas démentie, - il est facile de distinguer quel raisonnement il se tint.

En premier lieu, le grave danger pour la secte était l'organisation des forces antimaçonniques par le Congrès de Trente. Il fallait donc jeter dans le camp catholique le trouble, la division, le désarroi, si c'était possible.

En second lieu, mon volume sur Crispi nominalement, mais en réalité dévoilant avec preuves le complot contre la Papauté, montrait au public que je suis armée, plus que personne ne le fut jamais, pour combattre et démasquer la Franc-Maçonnerie. Nous vivons dans un siècle sceptique : quand on se borne à parler de l'action du démon, il est aisé aux maçons de répondre par un haussement d'épaules ; mais, en dehors des faits surnaturels, toujours discutables tant

que l'Eglise ne s'est pas prononcée, si l'on apporte débats un formidable dossier
aux de

documents authentiques, - tel, mon volume sur Crispi, - la question change d'aspect et les sectaires, écrasés par l'évidence, entrent en fureur, ne pouvant plus nier, n'ayant plus la ressource de sourire avec dédain. Comment donc détruire l'effet de ce réquisitoire, étayé de tant de documents, puisqu'on ne pouvait nier les documents eux-mêmes ?

En troisième lieu, enfin, les conversions de francs-maçons, se multipliant, constituaient pour la secte un péril qui ne pouvait que s'accroître ; car chaque conversion amènerait vraisemblablement un témoignage contre l'Ordre, et par leur groupement toutes ces dépositions seraient une terrible cause de ruine, même les dépositions des adeptes non-palladistes. Il fallait donc aviser à frapper d'avance d'une déconsidération complète, absolue, toutes les révélations, tous les témoignages quelconques des maçons convertis, présents et futurs.

On avait reconnu l'impossibilité de m'atteindre ; toutes les recherches n'avaient abouti à
rien...

La Haute Maçonnerie ayant constaté l'inutilité de ses efforts pour me découvrir, le F.'. Nathan jugea que le plus sûr coup de poignard serait l'éclat universel de la négation de mon existence, en lui faisant prendre les proportions d'un scandale prodigieux.

Cela atteindrait le triple but que j'ai exposé tout à l'heure.

Au surplus, l'assassinat brutal a ses inconvénients pour la secte ; on n'y aurait pas eu recours contre Luigi Ferrari, si l'on n'avait pu donner à ce crime les couleurs d'un attentat anarchiste. Aujourd'hui, les révéléteurs ont plus à craindre le poison lent que le poignard ou le revolver. Elle serait visible pour le monde entier, la véritable main qui frapperait d'un stylet ou d'une balle M. Léo Taxil, par exemple, lui dont l'œuvre de révélations personnelles est terminée. Contre M. Solutore Zola, qui au contraire peut dire beaucoup de chose, l'exaspération a des chances de se produire : on préférera l'empoisonner, sans doute ; mais peut-être aussi la fureur sectaire ne raisonnerait pas. Il fera bien de se garder de toutes façons.

Sauf à commettre le crime matériel ensuite, les hauts-maçons ont donc pensé qu'il fallait tenter d'abord le crime de la ruine morale.

Mais comment ?...

Pourquoi n'achèterait-on pas un ou deux des derniers révélateurs ?

Nathan se souvint du mot célèbre de Philippe de Macédoine. Et dans quel ouvrage donc avait-il été parlé de moi pour la première fois au public ?

Le malheureux, qui allait se laisser tenter par l'or maçonnique et dont la trahison me fait pitié plutôt qu'elle ne m'indigne, a eu son nom jeté à tous les échos de la publicité en cette circonstance. Il a repoussé le pseudonyme de « docteur Bataille » qu'il avait pris pour écrire ce qu'il appela ses « récits d'un témoin » dans la publication *Le Diable au XIXe siècle*. Cependant, puisque j'ai à m'occuper de lui, c'est sous ce pseudonyme que je le nommerai ; plus tard, quand il se repentira, comme je l'espère, il me remerciera de ne pas avoir accolé le mot « traître » à son nom de famille.

Le docteur Bataille avait donc écrit ou signé tout ou partie de l'ouvrage dont il s'agit. Qu'il eut des collaborateurs, un ami qui rédigea les passages relatifs à des faits antérieurs, des abonnés qui envoyèrent de nombreux épisodes à l'appui de ses récits personnels, cela importe peu. On lui accorde volontiers qu'il fut, en tout et pour tout, l'auteur des « récits d'un témoin » proprement dits ; je m'en rapporte là-dessus à ce qui a été publié en ces derniers jours, de part et d'autre. Voilà la vraie question.

Or, j'avais déjà fait quelques rectifications à ces récits d'un témoin ; je me proposais d'en apporter d'autres, et je l'ai annoncé bien avant ma conversion, soit dans des lettres particulières, soit dans le *Palladium Régénéré et Libre*.

Je suis donc bien à mon aise pour juger l'ouvrage.

Des exagérations, il y en a, elles sont nombreuses ; l'auteur se laisse entraîner souvent par son ardeur descriptive ; il dépasse le but. Tous les faits sont-ils controuvés ? C'est une autre affaire. Oui, la Haute-Maçonnerie existe ; oui, le rite Suprême dit Palladique est pratiqué dans des arrière-loges nommées Triangles ; oui, le Grand Architecte de la Franc-Maçonnerie, tel qu'il est connu des parfaits initiés, n'est autre que Lucifer, c'est-à-dire Satan.

Et voilà la révélation qu'il fallait détruire à tout prix.

Renier cette révélation après l'avoir faite, dire publiquement : « Je me suis moqué des catholiques, tout ce que j'ai écrit n'est qu'une fumisterie », cela est une trahison.

Une trahison de ce genre se paie. Qui paierait ? - Evidemment, une forte somme serait nécessaire, vu l'immense scandale qu'on voulait. Or, il n'y avait pas à compter sur Lemmi, trop vexé de l'humiliation qui venait de lui être infligée par les exigences du Grand Orient de France. Donc le Grand Orient de France ferait les frais, quels qu'ils pussent être ; car il y avait lieu de prévoir leur accroissement, en cas de complications.

Survint l'affaire de Mlle Coudéon, la « voyante de la rue de Paradis ». On sait que la Société des Sciences psychiques, dont le docteur était vice-président, examina le cas de Mlle Coudéon ; qu'une commission médicale fut nommée en premier lieu ; que le docteur Bataille fut chargé d'un rapport ; que son rapport fut rejeté à l'unanimité par la société tout entière. Ou le docteur fut froissé de ce rejet, ou bien il était déjà décidé à une rupture avec les catholiques. Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, le docteur Bataille ne fut plus le même pour ceux qui le connaissaient. Les journaux ennemis de l'Eglise le comblèrent de louanges ; il suffit de parcourir les collections de la

Lanterne, du *Radical*, etc., pour le constater. D'autre part, le docteur Bataille a, depuis quelque temps, des intérêts engagés dans un restaurant situé sur les grands boulevards, dans la même maison que celle où il a son cabinet de consultations (boulevard Montmartre) ; cela, il l'a reconnu publiquement, et par lettres aux journaux, et dans des interviews. Or, il est avéré que deux Loges de la juridiction du Grand Orient de France

donnent leurs banquets dans le restaurant du docteur Bataille. On voit que, pour circonvenir le malheureux, les émissaires de la rue Cadet n'eurent pas à déployer beaucoup de diplomatie. Et, depuis la trahison consommée, la clientèle de ce restaurant est de plus en plus maçonnique : ceci est notoire.

Quelle somme le docteur Bataille demanda-t-il ? A l'époque où des aveux lui échappèrent, il disait que, pour trois cent mille francs, il était disposé à entrer dans la secte et à la servir. C'est sans doute ce prix qu'il mit en avant, lorsque des propositions lui furent faites ; mais on m'a assuré qu'il baissa ses prétentions. L'accord se fit sur la base de cent mille francs.

Il fut donc convenu que le docteur Bataille produirait tout à coup, au moment où personne ne s'y attendrait, une déclaration sensationnelle, de nature à jeter la perturbation la plus profonde parmi les catholiques ; qu'il se déclarerait publiquement faux-témoin ; qu'il se proclamerait mystificateur, s'étant moqué des hommes de foi, ayant inventé à plaisir tous ses récits personnels ; en un mot, que, s'appuyant sur ses exagérations, il manœuvrerait de telle sorte que le public pourrait croire désormais à la non-existence de la Haute-Maçonnerie et du Rite Suprême Palladique.

Mais où et quand faire éclater ce scandale ?

L'insertion de la déclaration du docteur Bataille dans une feuille rédigée par des francs-maçons montrerait trop bien le complot de la secte. Il était nécessaire de se servir d'une gazette catholique.

Il fallait, en outre, discréditer le Congrès de Trente.

Pour s'assurer un immense retentissement, il était indispensable que le coup, ainsi prémédité, ne fût pas soupçonné des congressistes. Quelle meilleure tactique que celle-ci pouvait-on imaginer ? Susciter adroitement, au sein du Congrès, une question qui n'était pas dans le programme, « la question Diana Vaughan » ; pousser à une discussion quasi-publique, dans une séance où la presse serait admise ; et, quand le congrès se serait terminé, ayant eu une de ses assemblées laissant cette question ouverte aux commentaires passionnés dans les journaux catholiques du monde entier, jeter brusquement dans le débat la lettre promise par le docteur Bataille.

A aucun prix cette lettre ne devait être publiée d'abord, et cela tombe sous le sens. En effet, si les émissaires secrets chargés de la manœuvre avaient apporté au Congrès la lettre de reniement du docteur Bataille, s'ils l'avaient produite dans la section où l'on devait susciter les premiers troubles pour provoquer une grande réunion spéciale avec admission de la presse, il est indubitable que la Présidence générale du congrès aurait réfléchi à deux fois et fait appeler les anciens amis du docteur, afin de leur demander ce qu'ils pensaient de cet incident inattendu ; ceux-ci auraient déclaré sans hésiter que le docteur était devenu subitement fou ou s'était vendu

à l'ennemi, mais qu'en tout cas le fait de cette volte-face, inexplicable et suspecte au plus haut degré, devait être examiné avant tout. La prudence et la sagesse des évêques présents auraient immédiatement paré à l'explosion du scandale si habillement combiné pour troubler l'action antimaçonnique. Le Congrès ne serait pas sorti de son programme. Les questionneurs émettant des doutes à mon sujet auraient été appelés dans un bureau et mis en face de mes amis ; ceux-ci auraient répondu ; des explications discrètes auraient été échangées, et, si après cela les négateurs

s'étaient dits non convaincus encore, la Présidence leur aurait fait prendre l'engagement d'attendre dans le silence la décision d'une Commission d'enquête qui avait été nommée à Rome antérieurement au Congrès.

Non, la secte ne pouvait risquer qu'il en advint ainsi.

La première résolution, formellement arrêtée dans les conseils de la Haute-Maçonnerie, fut que la lettre publique du docteur Bataille paraîtrait après le Congrès, en pleine agitation de la question Diana Vaughan, laquelle serait soulevée au Congrès.

Findel, ayant été consulté, émit l'avis que le pays le plus favorable était l'Allemagne. En effet, la presse catholique allemande avait déjà « avalé » les mensonges de sa brochure ; la *Germania*, de Berlin, la *Vælszeitung*, de Cologne, avaient cru sur parole les dénégations intéressées du vieux haut-maçon de Leipsig.

En particulier, la *Vælszeitung* avait imprimé ceci :

« Les révélations de Margiotta et de Miss Diana Vaughan, le Palladium et son action prédominante dans la fédération maçonnique, la direction centrale dans la Maçonnerie, la papauté maçonnique, le culte satanique de Pike et de Lemmi avec invocations diaboliques et profanations d'hosties consacrées, il faut qualifier une bonne fois tout cela d'impostures, comme cela l'est en réalité. »

Il semblerait qu'à Rome on avait le pressentiment de quelque maladresse nouvelle de la part des journalistes allemands ; car la *Rivista Anti massonica*, organe officiel du Conseil directif général de l'Union Antimaçonnique universelle, publia, dans son numéro du 15 septembre, un magistral article répondant victorieusement aux absurdités du journal de Cologne. Et le journal romain faisait suivre cet article d'une importante note de la rédaction ; cette note disait ceci :

« Nous ne croyons pas que les affirmations sans fondement de la gazette de Cologne puissent préoccuper les congressistes de Trente, parce que nous les tenons assez sérieux pour les croire incapables de donner quelques poids et quelque importance à des affirmations qui, par elles-mêmes, prouvent qu'elles viennent de personnes tout à fait ignorantes du sujet sur lequel elles veulent prononcer un jugement que leur ignorance dans la matière devrait les empêcher de prononcer.

Il nous en coûte de nous exprimer aussi... durement : mais notre confrère d'au delà des Alpes doit comprendre que, si tout les premiers nous aimons la discussion logique soutenue par des preuves et des faits, nous n'aimons pas entendre proclamer, sans fondement et sans aucune preuve qui justifie une pareille affirmation, proclamer, disons-nous, comme impostures des vérités désormais reconnues par l'autorité ecclésiastique elle-même et prouvées par des documents et des preuves irréfutables. »

On le voit, le meilleur terrain, le mieux préparé, était celui de la presse catholique allemande. La seconde résolution fut donc que l'éclat, après le congrès, aurait lieu en Allemagne. Le docteur Bataille, d'ailleurs, s'affirmant certain d'allumer l'incendie, un incendie formidable, s'il s'adressait à la *Vælszeitung*, de Cologne ; la matière était inflammable à merveille, là. Disons mieux : rien ne pouvait être plus à souhait, pour la réussite des desseins de la secte, que les dispositions d'abord étalées précisément par la *Vælszeitung*. Dans un autre journal, cela n'aurait pas fait aussi bien l'affaire.

Je prie de remarquer que je ne me borne pas à phrases ; je suis précise, du moins autant qu'on peut l'être en traitant un pareil sujet. Et j'affirme expressément ceci : quelque temps avant le Congrès de Trente, le docteur Bataille se rendit à Cologne ; il séjourna à Cologne ; la *Vælszeitung* eut sa promesse d'une lettre où il se proclamerait impie, où il traiterait de mensonges ses propres écrits, lettre destinée à produire un immense scandale. M. le docteur

Cardauns, rédacteur en chef de la *Vælszeitung* ne démentira pas ceci, et ceci est un fait, un fait

des plus significatifs.

Et la *Volkszeitung*, dont la direction ne pouvait ignorer la préméditation d'une

discussion passionnée à Trente, préféra publier la lettre du docteur Bataille après le Congrès plutôt qu'avant.

Et la *Vælkzeitung*, journal catholique, n'a pas dit un mot du séjour du docteur Bataille à Cologne ; et, quand plus tard, elle a publié la lettre promise, elle l'a donnée comme si le docteur Bataille lui était inconnu ! Comme s'il avait répondu purement et simplement à l'article sensationnel du 13 octobre, en ayant eu connaissance tout à coup et par hasard !

Si la gazette prussienne avait été mue par le seul et pur désir d'éclairer sincèrement les

catholiques, est-ce qu'elle aurait joué cette comédie ? Est-ce qu'elle n'aurait pas, au contraire, en toute loyauté, déployé les cartes sur la table et dit franchement : « Le docteur Bataille vient d'arriver à Cologne, et voici la déclaration qu'il nous a faite à l'instant même ! »

La *Volkszeitung* n'a pas agi ainsi, parce qu'il entrerait dans les plans de la Franc-Maçonnerie de provoquer et d'obtenir, avant tout, une séance quasi publique destinée à faire retentir dans le monde entier les négations de Findel, et parce que la *Vælkzeitung*, tout au moins dans cette circonstance, a été complice de la secte, a été sciemment l'auxiliaire de Findel.

Enfin, n'oublions pas que le Grand Orient de France s'était chargé des frais de la suprême manœuvre. Il avait donc le plus direct intérêt à surveiller de près les opérations. Un de ses délégués, orateur de la loge l'*Avant-Garde Maçonnique*, fut chargé de se rendre à Trente ; ce n'était pas, évidemment pour passer ses journées à l'hôtel et y lire, dans les journaux de la ville les comptes-rendus du Congrès ; autant eût valu prendre un abonnement à ces journaux au nombre de deux, et les recevoir à Paris pendant cette période. Il fallait voir de plus près possible, c'est-à-dire au sein même du Congrès ce qui s'y passerait. Notons que les congressistes français furent peu nombreux. Les noms m'ont été communiqués : M. le chanoine Mustel, directeur de la *Revue Catholique* de Coutances ; M. l'abbé de Bessonies, secrétaire du Comité national français de l'Union Antimaçonnique ; le R. P. Octave, directeur de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, de Paris ; le R. P. Lazare, rédacteur de la *Croix* de Paris ; M. le chanoine Pillet, doyen de la faculté de théologie de Lille et correspondant de l'*Univers*, de Paris ; M. Fromm, rédacteur de la *Vérité*, de Paris ; M. l'abbé Joseph, représentant l'*Anti-Maçonn*, de Paris ; M. Léo Taxil, représentant la *Revue Mensuelle*, de Paris ; M. Laurent Billiet, représentant de la *France Libre*, de Lyon ; M. l'abbé Vallée, prêtre de Tours ; MM. Doal, Douvrain et Gennevoise, trois étudiants de l'Université catholique de Lille, venus avec M. le chanoine Pillet. En tout : treize. Le F. orateur de la Loge l'*Avant-Garde Maçonnique* ne s'est donc pas glissé dans le Congrès au moyen d'une carte frauduleuse obtenue du Comité national français de l'Union Antimaçonnique. Ce fait essentiel méritait d'être établi. Or, le délégué du Grand Orient de France a assisté aux séances du Congrès, séances de la IV^e section et assemblées générales, et il en a fait le compte-rendu à son tour au principal temple de l'hôtel de la rue Cadet. Cet autre fait est acquis, sans contestation possible.

Nous venons de voir comment le coup avait été préparé. Arrivons au Congrès de Trente. Sur ce qui s'est passé, les renseignements abondent : indépendamment d'un rapport complet que j'ai eu, plusieurs congressistes amis, mêmes des amis inconnus, m'ont envoyé des notes personnelles et des coupures de journaux ; j'ai pu contrôler ainsi les relations des uns par celles des autres, et j'ai la confiance que la Commission d'enquête de Rome, en lisant ces pages, n'y trouvera aucune inexactitude.

On sait, par un hasard providentiel, le train même que prit le délégué du Grand Orient de France pour se rendre à Trente. Un congressiste, parti pour Zurich le 23 septembre par l'express de 8h35 du soir (gare de l'est), apprit d'un voyageur, au cours

d'une conversation, qu'un franc- maçon de la rue Cadet se trouvait dans le même train ; ce voyageur avait entendu deux personnes se saluer, à Paris, à l'embarcadère, et l'une dire à l'autre : « Moi, je vais à Trente à l'occasion d'un Congrès antimaçonnique qui va s'y tenir. – Toi ? fit l'interlocuteur avec surprise ; mais... - Parfaitement, fut-il riposté, j'y vais pour la rue Cadet. »

Le congressiste pria son compagnon de wagon de lui montrer ce voyageur, s'il se rappelait ses traits, quand on descendrait à Bâle pour le changement de train ; mais ni au buffet, ni sur le quai, le compagnon du congressiste ne put reconnaître son homme. D'ailleurs, il n'attachait pas aux propos entendus la même importance que le congressiste. Quand le lendemain celui-ci arriva à Trente, son premier soin fut d'avertir plusieurs membres du Comité. Un moment, on pensa que

le faux-frère avait pu se glisser parmi les représentants de la presse qui n'étaient pas en outre congressistes et n'avaient pas accès dans les sections. On ne s'occupa plus de l'incident, dans la pensée qu'une erreur avait été commise par le voyageur qui avait donné l'éveil ; mais ce fait prend une singulière valeur, aujourd'hui qu'on sait qu'un franc-maçon de la rue Cadet s'est vanté d'avoir assisté au Congrès et en a fait le compte-rendu en loge.

C'est à la IVe Section (section de l'action antimaçonnique) que le feu fut ouvert contre moi. M. le chanoine Mustel présidait la 1^{re} Section ; le R. P. Octave et M. l'abbé de Bessonies étaient à la IIe section, dont le président était Tardivel, directeur de la *Vérité*, de Québec (Canada).

Quant à M. Léo Taxil, il s'était inscrit à la IVe Section ; mais dès la première séance, il fut élu membre de la commission spéciale chargée de jeter les bases de l'organisation antimaçonnique universelle. L'absence de mes principaux amis fut mise à profit par trois congressistes allemands, auxquels un quatrième, allemand aussi, vint se joindre à la fin.

L'attaque était conduite par le docteur Gratzfeld, secrétaire de Mgr l'Archevêque de ... Cologne !

Maintenant qu'il est certain que le docteur Bataille se trouvait à Cologne quelques jours avant le Congrès, le rôle que jouait le docteur Gratzfeld au sein de la IVe Section est aisé à comprendre si l'on ne perd pas de vue que le délégué du Grand Orient de France, payeur de la trahison, était présent et surveillait la manœuvre.

Le docteur Gratzfeld, - tous mes correspondants sont d'accord pour m'écrire qu'il a une physionomie des moins sympathiques, - avait la tactique que voici : sous n'importe quel prétexte, il intervenait dans toute discussion pour attaquer mes *Mémoires*, et, plus particulièrement encore, mon volume sur Crispi. Alors même que personne ne parlait ni de moi ni de mes écrits, il partait à fond de train pour s'écrier qu'il fallait rejeter mes ouvrages de toute action ou propagande antimaçonniques ; car « Findel avait traité d'impostures les allégations quelconques relatives à l'existence d'une Haute-Maçonnerie et d'un Rite Suprême Palladique. » Ses trois compères se joignaient à lui et se démenaient comme des enragés, troublant la séance ; plusieurs fois on fut obligé de les calmer. M. l'abbé Joseph, voyant que le docteur Gratzfeld s'entêtait à citer toujours le nom de Findel, lui répondit : « Votre Findel prétend que Cavour et Mazzini ne furent jamais francs-maçons ; laissez-nous donc tranquilles avec votre Findel ! »

En résumé, tout ce tapage concluait à la demande d'une grande séance consacrée à examiner, devant tous les congressistes et la presse la question : « Miss Diana Vaughan existe-t-elle, oui ou non ? »

On pense si le délégué du Grand Orient devait rire sous cape et s'applaudir des résultats qui se préparaient.

Pour en finir, la séance tant réclamée fut accordée.

D'autre part, la Présidence générale du Congrès avait demandé à M. l'abbé de Bessonies l'un des vices-présidents, de faire un rapport sur la question. Ce rapport fut lu à une réunion intime de quelques-uns des évêques présents à Trente, qui désiraient être renseignés ; les évêques, très satisfaits et se déclarant convaincus, émirent l'avis

qu'il serait utile que ce rapport fût communiqué officiellement au Congrès, afin de dissiper une bonne fois les doutes semés chez les Allemands par les menteuses dénégations de Findel. En même temps, on venait d'apprendre les incidents de la IVe section, et l'on prenait la résolution de tenir toute une grande séance pour s'occuper de moi.

Je ne veux critiquer personne ; les membres du bureau présidentiel crurent bien agir en cela. Toutefois, ils perdirent de vue qu'ils créaient un précédent fâcheux. Une assemblée délibérante, convoquée dans le but d'organiser une action universelle aussi grave que celle qui réunissait à Trente les délégués catholiques des deux mondes, a autre chose à faire que s'occuper des questions de personnes. L'amitié qu'on me portait, - et dont je remercie, - m'a valu un trop

grand honneur ; le désir de me défendre a empêché de voir le piège. Même si l'on avait eu affaire à des adversaires de bonne foi, il valait mieux réserver l'anéantissement de leurs doutes à une réunion de comité strictement privé, à une réunion intime, comme celle des évêques. En se renfermant dans les limites de cette règle, on se conformait aux traditions des grands congrès internationaux.

Je ne rappellerai pas, par le détail, cette séance, désormais célèbre, du 29 septembre. Divers comptes-rendus en ont été publiés, la presse ayant été admise à la séance, tenue dans la salle des assemblées générales. Les orateurs qui prirent la parole furent : M. l'abbé de Bessonies (lecture de son rapport), Mgr Baumgarten, M. Léo Taxil, le R. P. Octave, M. Kolher, M. le comte Paganuzzi, M. l'avocat Respini. S. A. le prince de Lœwenstein, président général du Congrès, proposa de remercier les différents orateurs, en reconnaissant que le but de chacun avait été de faire la lumière. M. le commandeur Alliata, président du Conseil directif général de l'Union antimaçonique universelle, fit une déclaration dans ce sens : « Le Conseil, dont j'ai été élu président et qui a été l'organisateur de ce Congrès, possède dans son sein une Commission spéciale qui s'occupe de tout ce qui a rapport à Miss Diana Vaughan ; on peut s'en rapporter avec confiance à cette Commission, composée d'hommes expérimentés et prudents, et communiquant directement avec le Saint-Siège. » L'ordre du jour, qui fut voté, a été publié avec deux rédactions quelque peu différentes ; je donne les deux textes officiels des actes du Congrès :

« La IVe Section, reconnaissante envers les orateurs qui ont apporté la lumière dans le cas de la demoiselle Vaughan, et vu la communication faite par le commandeur Alliata, président du Comité central antimaçonique qui déjà a dans son sein une commission chargée d'étudier le cas susdit, passe à l'ordre du jour. » (Texte donné par l'*Unità Cattolica*, de Florence, et d'autres journaux italiens).

« La IVe Section remercie chaleureusement les orateurs qui ont parlé en sens divers sur Miss Diana Vaughan, et, sur la déclaration du commandeur Alliata qu'il existe dans le Comité de Rome une commission spéciale pour cette question, passe à l'ordre du jour. » (Texte donné par M. l'abbé de Bessonies et M. le chanoine Mustel dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*.)

Le docteur Gratzfeld, remarquons-le bien, ne monta pas à la tribune ; c'était lui, pourtant, qui avait le plus poussé à la tenue de cette grande séance. Ce fut Mgr Baumgarten, qui se fit le porte-parole des négateurs allemands ; encore, déclara-t-il qu'il n'entendait nullement préjuger, mais que, s'occupant de travaux historiques, en sa qualité d'archivistes à Rome, il désirait purement et simplement : 1° que l'on produisit l'acte de naissance légal de Miss Diana Vaughan ; 2° que l'on nommât au Congrès de Tente le couvent où elle a reçu le baptême et l'Evêque qui a autorisé sa première communion.

Ces deux questions, également insidieuses, tendaient l'une et l'autre au même but, et les lecteurs qui suivent avec attention mes écrits reconnaîtront bien vite que seule la secte avait intérêt à les faire poser en plein Congrès ; car aucun de mes amis congressistes ne pouvaient y répondre.

Je n'accuse pas Mgr Baumgarten. Jusqu'à preuve du contraire, je crois qu'il ignorait que la réponse à l'une ou l'autre de ses questions mettrait la Franc-Maçonnerie sur ma piste. Mgr Baumgarten me paraît n'avoir posé ces questions que parce qu'elles lui

avaient été soufflées par le docteur Gratzfeld. D'ailleurs, on m'a écrit qu'il avait regretté d'être intervenu. Une lettre amie m'a été communiquée, où il est dit : « Mgr Lebrun, évêque de Chicoutimi (Canada), qui a assisté au Congrès et à qui j'ai eu l'occasion de parler à Rome, est entièrement avec nous. Il m'a assuré avoir vu Mgr Baumgarten, le soir du 29 septembre, à la suite de la séance ; Mgr Baumgarten lui a dit qu'il regrettait ce qui s'était passé et surtout ce qu'il avait dit dans cette

séance. Voilà une confession précieuse et surtout significative ; vous pouvez publier cela sans crainte, car Mgr l'évêque de Chicoutimi n'est pas un menteur ! »

Sur la question de l'acte de naissance, j'avais déjà répondu à mes amis. Il y a fort peu de temps que les citoyens des Etats-Unis se soucient d'avoir des registres d'état-civil, et encore en un grand nombre d'endroits on n'en est pas là. Du temps de mon père, le Kentucky brillait au premier rang par sa négligence ; il savait par tradition de famille, son lieu et sa date de naissance, voilà tout. Se conformant aux habitudes de son pays, il ne me déclara pas, quand je naquis. Ceci peut paraître extraordinaire, incroyable aux Français ; c'est ainsi, pourtant. Pour

suppléer aux actes de naissance, quand on en a besoin, l'usage est de se présenter chez un sollicitor : on lui déclare qu'on est Un-Tel, né tel jour, en telle ville, enfant d'Un-Tel et d'Une- Telle ; on affirme, et la plupart du temps on ne vous demande même pas un serment ; on paie au sollicitor ses honoraires, il dresse l'acte de déclaration, l'enregistre, le délivre, et c'est cet acte qui fait foi. Voilà ce que j'avais écrit à mes amis, et j'ajoutai : « Vous pouvez vous renseigner chez le consul général des Etats-Unis à Paris ; il vous dira que c'est ainsi. » Si j'étais une aventurière, il ne m'en coûterait donc pas de m'être munie non pas d'un, mais de dix certificats de naissance, et chacun différent, si j'en avais eu la fantaisie. Je n'aurais donc rien prouvé, même avec un acte sincère.

Le R. P. Octave, répondant à Mgr Baumgarten, donna cette explication ; elle fit sourire le porte-parole des négateurs allemands.

M. Tardivel, directeur de la *Vérité*, de Québec, et président de la IIe Section du Congrès de Trente, assura que rien n'était plus vrai que ce que j'avais dit. Le bon Dieu vint à mon aide par lui ; il est du Kentucky, comme ma famille paternelle. Et voici ce qu'il a publié dans son journal, en relatant cet incident :

« Elle est né à Paris, d'un père américain et d'une mère française. Sa naissance a peut-être été

inscrite au consulat américain, peut-être aussi ne l'a-t-elle pas été du tout : car on sait avec quelle négligence ces choses se font ou du moins se faisaient autrefois aux Etats-Unis. Ainsi, à titre d'exemple, je sais, pour ma part, *par tradition*, que je suis né à Covington, dans l'Etat du Kentucky, le 2 septembre 1851 ; mais s'il plaisait à quelqu'un de nier mon existence, je ne pourrais pas l'établir par un extrait quelconque des registres soit de l'état-civil, soit de la paroisse catholique de Covington. Des recherches que j'ai fait faire, il y a quelques années n'ont abouti à aucun résultat. Voilà ce qui m'est arrivé, à moi, né de parents catholiques, baptisé dans une paroisse catholique régulièrement constituée. Et parce que Miss Vaughan, née d'un père américain et luciférien et d'une mère française et protestante, qui probablement n'étaient que de passages à Paris (car la famille paraît avoir vécu surtout près de Louisville, Kentucky), parce que, dis-je, Miss Vaughan, née dans de telles circonstances, ne peut pas produire un acte de naissance en bonne et due forme, on ne voudrait pas admettre son existence ? C'est par trop puéril. Je dis *on* ; c'est l'abbé allemand (Mgr Baumgarten) que j'aurais dû dire, car il m'a paru seul de son avis. On discute encore de l'œuvre de Miss Vaughan ; on y attache plus ou moins d'importance, selon qu'on l'a plus ou moins étudiée (en effet, je constate de plus en plus que ceux qui sont contre sont précisément ceux qui n'ont rien lu) ; mais, après le rapport de M.

l'abbé de Bessonies, aucun homme sensé ne voudrait contester l'existence d'une personne appelée Diana Vaughan. Comme l'a dit le Père Jésuite Sanna Solaro, de Turin, présent à la réunion : « Que Miss Diana soit née à Paris, à Londres ou dans la lune, qu'est-ce que cela fait ? »

Cela ne peut rien faire au public, en effet ; mais cela importe beaucoup à la secte, aujourd'hui. Elle sait que je ne suis pas capable d'avoir jamais fait chez un solicator une fausse déclaration ; ce qu'elle voudrait connaître, par le seul acte d'état-civil qui est possible dans mon cas, c'est le nom de famille de ma mère. Quelques-uns des chefs secrets de la Haute-Maçonnerie ont mieux

lu que le public entre les lignes de certaine correspondance du *Palladium Régénéré et Libre* et de certain passage de mes *Mémoires* ; mon père ayant laissé échapper autrefois certains mots sur la situation de ma belle-sœur, ces mots sont revenus à la mémoire d'hommes qui sont aujourd'hui mes ennemis mortels ; ils ont déchiffré l'énigme, malgré mes précautions de style, et il ne leur manque plus que le nom. Ce nom, dans la secte, mon oncle seul le sait : mais sur lui je suis tranquille ; non converti, mais antilemmiste, il m'a écrit qu'il emporterait ce secret dans la tombe ; il m'aime trop pour le trahir.

Dire le nom de l'évêque qui a autorisé ma première communion, laisser circuler dans une lettre le nom de cet évêque, ce serait donner le fil qui conduirait bientôt au couvent où j'ai promis de finir mes jours. Or, elles se tiennent par là, les deux questions que le docteur Gratzfeld fit poser à Trente par Mgr Baumgarten. Je ne puis pas en dire plus long. Mais j'ai le droit de ne pas voir un simple hasard dans la position de ces deux questions. M. le chanoine

Mustel a eu mille fois raison, quand il a imprimé son appréciation en ces termes : « La plus

vulgaire prudence interdisait de répondre aux deux questions de Mgr Baumgarten. »

Merci ! L'acte de naissance, le nom de l'évêque, cela, tels princes de l'Eglise qui m'ont fait l'honneur

de m'écrire ne me le demandent pas. Et cela, le docteur Gratzfeld l'exige.

Pourquoi ?...

Enfin ! Ils étaient parvenus à leur but, les sectaires !... Que leur importait le vote d'un ordre

du jour remerciant chaleureusement mes amis ! Et les acclamations qui accueillirent le

lendemain M. Léo Taxil à son entrée dans la salle des assemblées générales, et les applaudissements qui saluèrent à son tour M. l'abbé de Bessonies lorsqu'il monta à la tribune pour y lire un rapport sur l'action antimaçonnique en France, interminable salve de bravos avant

même qu'il eût ouvert la bouche, ces acclamations et ces applaudissements étaient les

enthousiastes remerciements du Congrès, reconnaissant à ceux qui avaient défendu ma cause ; ces ovations étaient significatives, mais elles importaient peu à la secte. Elle avait ce qu'il lui fallait : le trouble nécessaire dans la presse catholique allemande, le prétexte indispensable pour entretenir l'agitation, jusqu'au moment où éclaterait comme une bombe la lettre promise par le Docteur Bataille.

Et voici les journaux libéraux, dont le libéralisme est un masque qui cache un maçonnisme honteux, les voici qui entrent en campagne, donnant de la séance du 29 septembre les comptes- rendus les plus mensongers. Et la *Vælkzeitung*, de Cologne, s'appuyant triomphalement sur ces mensonges, représente comme un vainqueur son compère le docteur Gratzfeld ; il n'avait pas vaincu à Trente, certes ! Mais il méritait bien des félicitations.

Alors, la *Volkszeitung* publia le grand article « Miss Diana Vaughan sous sa véritable forme », dans son numéro du 13 octobre ; il tient toute la première page, moins les

trois quarts de la dernière colonne. Là sont accumulés les plus énormes mensonges, audacieux, mais habiles, bien faits pour impressionner, mais échappant au contrôle du public. Je n'existe pas ! et l'on jette au lecteur le nom que l'agent Moïse Lid-Nazareth avait imprimé dans le Revue maçonnique du F. . Dumonchel ; et l'on imagine le roman complet d'une comédie, dont le metteur en scène, le *Deus ex machina*, serait M. Léo Taxil. Des phrases, des phrases, des phrases ; pas une seule preuve de ce qui est avancé si odieusement.

Le docteur Bataille avait commis une faute. Dans un livre tel qu'en écrivent les journalistes boulevardiers, intitulé *Le Geste*, il avait introduit un chapitre indigne d'un chrétien : « Le Geste hiératique ». J'ignorais ce livre, il est, paraît-il, devenu introuvable, et l'*Univers* a reconnu qu'il semblait avoir été retiré du commerce ; peut-être, simplement, l'édition a été épuisée, et l'éditeur ne l'a plus réimprimé. Un de mes amis a bien voulu aller lire ce livre à la Bibliothèque Nationale de Paris, afin de m'envoyer son appréciation. J'avais posé cette question : « Est-ce l'œuvre d'un libre-penseur militant, comme on l'a dit ; est-ce un ouvrage de combat contre l'Eglise ? » Il m'a été répondu : « C'est une œuvre d'artiste sceptique ; le fond est mauvais ; le

chapitre du Geste hiératique est des plus déplorables ; mais ce livre n'a aucun rapport avec ceux qui publient les écrivains qui font métier de combattre l'Eglise. C'est l'erreur d'un cerveau troublé, et non l'œuvre d'un libre-penseur militant, ce n'est pas un ouvrage de combat, je le déclare, en mon âme et conscience, et quiconque le lira sans parti-pris jugera de même. » Depuis la publication de ce livre, aujourd'hui devenu introuvable, le docteur Bataille a-t-il reconnu avoir eu des « heures de défaillance » ? A-t-il marqué son repentir ? On m'a répondu, d'autre part : « Oui, dans la publication *Le Diable au XIXe siècle*, le docteur s'accuse d'avoir été un grand pêcheur, d'être un chrétien indigne, et enfin d'avoir eu le bonheur de retrouver sa foi, après les tristes heures de défaillance. Cela est en toutes lettres dans l'ouvrage. »

Quant à moi, lorsque j'ai eu à faire part de mon appréciation sur le compte du docteur Bataille

- n'ayant été interrogée par personne sur ces récits d'un témoin, et m'étant réservé le moment opportun de réduire ses exagérations et de couper les cornes à quelques-uns de ses diables, mais décidée aussi à mettre en lumière le vrai, c'est-à-dire ce qui, dans ce grand ouvrage, est la confirmation de choses et de faits connus des missionnaires et des personnes compétentes ayant étudié à fond la Franc-Maçonnerie - quant à moi, j'ai maintes fois qualifié familièrement le docteur Bataille ainsi : « le bon toqué ». Bon, parce qu'il était bon ; maintenant, il n'est plus lui-même. Toqué, parce que ses exagérations ne me l'ont pas fait paraître un imposteur, mais incohérent ramasseur de toutes légendes en cours dans les Triangles¹⁰⁰, procédant sans examen approfondi, halluciné peut-être en quelque cas, en quelques autres ne se rendant pas compte du prestige diabolique ; ainsi, s'il avait été le jouet de l'esprit du mal dans les circonstances que j'ai racontées au premier chapitre de mes *Mémoires*, il aurait narré qu'il avait été transporté vraiment au paradis terrestre et en Oolis. Oui, un peu toqué, je le répète, et, aujourd'hui, je crois à sa décharge, qu'un grain de folie est mêlé à sa trahison, malgré les faits qui rendent celle-ci certaine, indiscutable.

Donc : la *Vælszeitung*, de Cologne, publia, le 13 octobre, l'article tapageur, qui, pour la grande joie de la secte, devait faire éclater la bombe Bataille, selon la promesse faite avant le Congrès au Grand Orient de France et confirmée à Cologne même, le 22 septembre, à un délégué de Findel.

Le journal prussien ne manquait pas de citer le *Geste*, le livre introuvable non réimprimé depuis quatre ans ; il se gardait bien de dire que, depuis cette faute, le docteur Bataille avait été, à Paris, connu de tous excellent chrétien, revenu à la foi après ces heures de trouble déplorées, se prodiguant en bonnes œuvres charitables à sa clinique, vice-président d'une Société des plus catholiques. Cela, il ne fallait pas l'imprimer, il ne fallait pas le dire non plus que ce pauvre *Geste* était tout le bagage littéraire condamnable du malheureux. Et voilà le docteur Bataille

transformé, par les journaux embellisseurs du premier récit, en auteur de nombreux ouvrages

anti-cléricaux, que nul ne cita jamais, et pour cause ! le voilà proclamé libre-penseur militant,

forcené, ayant trompé les catholiques, impudent, faux témoin, dénoncé par

conséquent, au

mépris du monde

entier. [...]

Le numéro de la *Vælkzeitung* parut à Cologne le 13 octobre ; le journal prussien ne se trouve en dépôt nulle part à Paris, notez-le bien. Le numéro du 13 octobre a donc été envoyé tout exprès au docteur Bataille ; car il répondit par retour du courrier, - si même l'article ne lui avait pas été communiqué d'avance ou si la réponse n'était pas déjà à Cologne quand le numéro du 13 s'y imprimait.

¹⁰⁰ Le fautif n'est donc pas le docteur, ce n'est pas lui qui invente ou qui en rajoute, mais ce sont les légendes qui circulent chez les Triangles. Tout ce qu'a vu le docteur personnellement est vrai.

Froidement, sans sourciller, de la plume la plus tranquille, cet homme qui, trois mois auparavant, était le vice-président d'une société catholique (La Société des Sciences psychiques : président, M. l'abbé Brettes, chanoine de Notre-Dame de Paris) ; cet homme, le docteur Bataille, écrivit la stupéfiante lettre que voici :

« Paris, le 14 octobre

1896. Monsieur le rédacteur en chef de la

Vælszeitung,

à Cologne.

Je ne possède malheureusement pas assez bien la langue allemande pour pouvoir traduire mot à mot l'article de votre journal : « Miss Diana Vaughan sous sa véritable forme », et dans lequel mon nom est cité à différentes reprises. Cependant, je crois avoir compris que vous posez les points suivants :

1° Je serais l'auteur de l'ouvrage *Le Diable au XIXe siècle*, sur la Franc-Maçonnerie, signé

« Docteur Bataille ».

2° Un de mes livres, *Le Geste*, aurait paru sous mon nom et donnerait très nettement mes opinions religieuses vraies et mon sentiment à l'égard de la religion catholique, dans un chapitre : « Le Geste hiératique », opinions qui seraient diamétralement opposées aux assertions de Bataille dans le *Diable au XIXe siècle*.

3° Vous dites que j'ai quitté ma carrière pour ne plus m'occuper que d'histoires du diable, anti-maçonniques, et que j'étais associé avec des gens qui se couvrent de mon nom et de mon argent pour continuer la campagne que j'ai commencée dans le *Diable au XIXe siècle*.

Dans des cas pareils, la loi française nous autorise à répondre et contraint le journal incriminé à une insertion comprenant le double de l'espace occupé par l'article accusateur.

Je ne sais s'il en est de même en Allemagne. Je m'adresse donc à votre impartialité.

1° Je ne suis pas l'auteur, mais simple collaborateur du *Diable au XIXe siècle*, et je n'ai contribué qu'à une très petite partie du premier volume. Quand j'eus cessé ma collaboration, je ne me suis plus occupé de l'œuvre et ne revendiquai donc aucun droit d'auteur ou autre. Je n'ai jamais écrit une ligne pour la *Revue Mensuelle* ou autres brochures ou journaux, parus depuis. Le pseudonyme « Docteur Bataille » ne m'appartient donc pas.

2° Le volume *Le Geste* est bien de moi et renferme mes pensées véritables sur la religion, particulièrement sur la religion catholique, que j'accable de mon plus complet mépris.

3° Comme depuis des années je ne collabore en aucune manière, ni directe, ni indirecte, aux histoires de diableries antimaçonniques, je pense que vous comprendrez aisément que je ne commandite personne et que je ne suis pas associé avec personne dans un but pareil. »

La lettre s'arrête là dans le journal prussien ; son destinataire n'y a inséré ni salutations ni signature. Ce rédacteur en chef et le docteur parisien sont totalement étrangers l'un à l'autre ! ils ne se connaissent pas, ils ne se sont jamais vu !

Cette lettre a été publiée dans le numéro du 16 octobre de la *Vælszeitung*. La gazette de Cologne était à tel point certaine de la recevoir, que des clichés d'illustration, dessinés à nouveau d'après des gravures du *Diable au XIXe siècle*,

étaient prêts et ont paru tout auprès de la lettre du docteur, pour mieux la mettre en relief.

Voici encore ce qu'il importe de faire remarquer : - La *Vælkzeitung* avait imprimé, le 13 octobre, que le docteur Bataille était associé aux éditeurs de mes *Mémoires*, qu'il était bailleur de fonds des librairies de propagande antimaçonnique. Où le journal prussien avait-il pris cette belle histoire-là ? Il ne le dit pas ; je vais vous le dire. Cette mensongère assertion avait paru dans la *Revue Maçonnique* du F. . Dumonchel, quelques semaines avant les premières négociations du Grand Orient de France avec le docteur Bataille ; alors, peut-être, n'osait-on pas encore espérer que le malheureux se vendrait si facilement. Et peut-être aussi n'aurait-il pas eu cette lamentable chute sans l'incident du rejet unanime de son rapport dans l'affaire Couédon,

rejet qui blessa son orgueil. Ne serait-ce pas l'orgueil qui a été la principale cause de la perte de l'infortuné docteur ?... Quoi qu'il en soit, voilà le journal prussien bien convaincu d'avoir épuisé, pour me nuire, à la source maçonnique. D'autre part, puisque le voyage du docteur Bataille à Cologne ne peut être nié, la *Vælkzeitung* n'a pu ignorer que ce fait de l'association avec mes éditeurs n'était pas vrai. On l'a donc inséré, le sachant faux, afin de fournir au docteur un prétexte de plus pour répondre ; on dissimulait mieux la connivence ainsi ; on lui offrait en même temps le moyen de traiter avec mépris ma campagne antimaçonnique, comme si elle était une exploitation commerciale et jusqu'à une escroquerie. Les journaux hostiles, interprétant les déclarations du docteur Bataille au gré de leur haine, ont été jusqu'à dire que les souscriptions ouvertes ici constituaient une escroquerie !

Mais, si une partie de la presse, prenant à son compte et amplifiant encore les mensonges de la *Vælkzeitung*, a montré jusqu'à ce jour un acharnement invraisemblable, j'ai eu la joie de douces consolations.

[...]

La secte se croyait alors victorieuse ; la réussite de sa manœuvre l'enivrait et l'enivre. La lettre du docteur Bataille ayant paru, le feu ayant été mis aux poudres, il n'y avait plus à cacher qu'un F. . de la rue Cadet avait réussi à s'introduire au Congrès de Trente. Le délégué du Grand Orient de France fit donc son compte-rendu.

Et voici la planche :

« Mercredi 21 octobre
1896.

Tenue solennelle à 8 heures et demie très
précises.

Grand Orient de
France

R. . L. . L'Avant-Garde

Maçonnique

(Orient de Paris)

Temple : rue Cadet,

16.

Vénérables : F. . René Renoult, 7, rue de Lille.

Secrétaire : F. . Paul Collignon, 85 rue des

Martyrs. Trésorier : F. . Amouroux, 9, place
d'Italie.

Adresse de la Loge : chez le
Vénérable.

Ouverture des Travaux.

Compte-rendu du Convent de 1896, par le F. . René Renoult, délégué.

Compte-rendu du Congrès Antimaçonnique de Tente, par le F. . Sapor,

Orateur. Clôture des Travaux. »

Ceux qui ne connaissent rien des choses maçonniques s'étonnent de ma prudence et la trouve excessive ; je suis ridicule, en étant défiante. Et voici un Congrès antimaçonnique, une assemblée qui plus que tout autre devait se garder des francs-maçons ; le règlement disait dans les termes les plus formels qu'on y pourrait avoir accès qu'en étant personnellement connu d'un des Comités nationaux de l'Union

Antimaçonnique ou en produisant un certificat de bon catholicisme délivré par un évêque ; on a donc pris toutes les précautions, et pourtant un franc-maçon est entré. Je dis *un*, parce qu'on en connaît un, aujourd'hui, un qui l'a laissé savoir, qui s'en est allègrement vanté.

Oh ! je ne me livre à aucune critique. Je suis convaincue que, dans les Comités, chacun à fait son devoir, et l'intrus me paraît n'avoir pu passer qu'au moyen de la carte d'un congressiste complice, celui-ci n'éveillant pas le soupçon et pouvant franchir l'entrée sans avoir à exhiber sa carte.

Encore ce F. . Sapor n'était-il là que pour surveiller la manœuvre ; mais a-t-on déjà oublié l'histoire ? Ignore-t-on que la secte, poussant l'art de la dissimulation au plus haut degré, sait glisser ses affidés partout ? Et je le répète, ce mot : *partout*.

Ce n'est pas de Rome que viennent les sourires moqueurs, au sujet de ma défiance. Là, on n'a pas oublié le procès Fausti-Venanzi, ce drame d'assassinats et de lâchetés, qui fait pleurer et frémir.

[...]

Voici d'abord une falsification d'interview, qui, sans aucun doute, n'est pas une manœuvre maçonnique. Je cueille ceci dans un journal parisien, dont le catholicisme ne saurait être contesté : *la Vérité*, journal de MM. Auguste Roussel et Arthur Loth.

Sous le titre : *S. Em. le Cardinal Parocchi et Miss Diana Vaughan*, ce journal a publié, le 14 novembre, une lettre de Rome, signée « Bertrand de Saint-Georges », qui a eu bientôt fait le tour de la presse hostile :

« Rome, 11 novembre.

Dans la discussion sur l'existence de la fameuse Diana Vaughan, il a été question à plusieurs reprises d'une lettre que S. Em. le Cardinal Parocchi a adressée à cette prétendue personne. Voulant éclaircir cette question, je me suis rendu ce matin chez Son Eminence qui m'a reçu avec la courtoisie et l'amabilité habituelles.

Dès que j'eus formulé ma demande, le Cardinal me répondit avec un fin sourire :

– Oui, j'ai écrit une fois à Miss Diana Vaughan, il y a de cela assez longtemps, et voici en quelles circonstances. Je trouvai un jour dans mon courrier une lettre renfermant une somme d'argent, qu'on me priaît de remettre à Sa Sainteté pour le Denier de Saint-Pierre. En même temps, cette lettre me chargeait d'une commission pour le Pape et l'on me priaît d'obtenir la bénédiction apostolique. Cette lettre était signée de Miss Diana Vaughan. Comme de ce temps-là aucun soupçon ne planait sur cette personnalité, je me fis un devoir de remettre l'argent au Saint-Père, et je fis aussi la commission. Je répondis alors par une lettre courtoise, comme on les écrit dans ce cas ; mais cette lettre n'est nullement une reconnaissance ni de la personne ni des écrits de Diana Vaughan. Je ne pouvais soupçonner que par cet acte on voulût me tromper. La réponse fut expédiée à l'adresse indiquée dans la lettre signée par Diana Vaughan. »

On voit par là que les mystificateurs ont voulu jouer le Cardinal et obtenir de lui une lettre qu'ils présenteraient au public comme une approbation.

Le Cardinal a bien voulu ajouter que, depuis longtemps, il avait son opinion faite sur les livres publiés sous le nom de Miss Diana, du Dr Bataille et d'autres ; car il avait lu des ouvrages bien plus sérieux sur la Franc-Maçonnerie et s'était défié des fables absurdes qu'on débitait sous le nom de Diana Vaughan.

J'ai demandé à Son Eminence l'autorisation de publier ces explications, et elle me l'a donnée sans réserves. »

On va voir, maintenant, qu'il est matériellement impossible que l'Eminentissime Cardinal-

Vicaire ait pu tenir le langage que lui prête M. Bertrand de Saint-Georges.

On va voir qu'il ne s'agissait pas d'une lettre quelconque, d'une de ces lettres banales comme les Cardinaux en reçoivent tant, et auxquelles, forcément, ils ne prêtent qu'une très superficielle attention.

Tout ce que S. E. le Cardinal Parocchi a dû dire à M. Bertrand de Saint-Georges, c'est le fait de la somme d'argent : tout le reste est fantaisie du reporter ; mais ceci, il ne l'a pu inventer.

Répugnant à me glorifier du peu de bien que je puis faire, j'avais couvert d'un voile ce don qui était l'exécution d'un engagement ; mais aujourd'hui, mes intentions

étant perfidement dénaturées par un journaliste hostile, il est nécessaire que j'expose la réalité du fait.

Je publierai donc ma lettre à l'Eminentissime Cardinal-Vicaire, et - intégralement, cette fois - la réponse dont il m'honora. Je reproduirai ensuite le compte rendu d'une entrevue d'un autre journaliste catholique avec S. E. le Cardinal Parocchi à mon sujet, et là on trouvera la véritable pensée et les véritables dires du Cardinal.

Mes lecteurs savent que chaque jour de ma *Neuvaine Eucharistique* se termine par une aumône. Quand l'ouvrage parut, il me restait deux engagements à remplir.

C'est pourquoi j'écrivis la lettre suivante :

« A Son Eminence le Cardinal Parocchi, Cardinal-Vicaire, à Rome.

Eminence,

Je vous prie de vouloir bien agréer l'exemplaire de la *Neuvaine Eucharistique* que je vous envoie en même temps que cette lettre. Un autre exemplaire relié est destiné à Votre Eminence ; malheureusement, à cause de la reliure, il n'est pas encore prêt, et je n'ai pas voulu remettre à plus tard ma respectueuse communication de cet opuscule.

Votre Eminence remarquera que deux jours de cette Neuvaine se terminent par ces offrandes :

le septième jour (page 114), application d'une aumône à une œuvre antimaçonnique et le

neuvième jour (page 142), offrande au Denier de Saint-Pierre.

En acquit de ces deux promesses, j'ai donc l'honneur de transmettre à Votre Eminence la somme de 500 francs. En effet, j'ai appris par les journaux que Votre Eminence a la présidence de

la commission centrale constituée à Rome pour organiser un Congrès antimaçonnique

international qui doit avoir lieu au prochain printemps. Je verse donc, par votre intermédiaire 250 francs à l'œuvre d'organisation de ce Congrès, et je pris respectueusement Votre Eminence de vouloir bien verser pour moi l'autre moitié de mon envoi au Trésorier du Denier de Saint-Pierre.

Je me recommande humblement aux bonnes prières de Votre Eminence. Quand le danger sera passé pour moi et alors que je pourrai quitter quelque temps ma retraite, je compte venir à Rome incognito et prier Votre Eminence de me faire l'honneur de me recevoir. Ce jour-là, *une fois rendue à Rome*, je vous ferai tenir une lettre vous demandant audience privée dans le plus grand secret et signée d'un nom d'emprunt pour assurer ma sécurité : la confrontation des écritures vous

donnera alors la preuve de mon identité, nonobstant toutes explications que Votre Eminence

pourra me demander au cours de cette audience.

Daigne Votre Eminence accueillir avec faveur ce petit livre écrit en vue de la réparation de tant de crimes, et ne pas oublier dans ses prières la plus indigne des indignes.

Qui se dit,

de Votre Eminence,

la très humble servante en Jésus, Marie,

Joseph. Diana Vaughan. »

Voici la réponse de l'Eminentissime Cardinal-Vicaire:

« Rome, le 16 décembre 1895.

Mademoiselle et chère Fille en N.-

S.,

C'est avec une vive mais bien douce émotion que j'ai reçu votre bonne lettre du 29 novembre, avec l'exemplaire de la *Neuvaine Eucharistique*. Tout d'abord, je vous accuse réception de la somme de 500 francs que vous m'avez envoyée, dont 250 seront appliqués, selon vos intentions,

à l'œuvre d'organisation du prochain Congrès antimaçonnique. Je me suis fait un plaisir de remettre l'autre moitié entre les mains de Sa Sainteté, pour le Denier de Saint-Pierre. Elle m'a chargé de vous en remercier et de vous envoyer, de sa part, une bénédiction toute spéciale.

De ces deux sommes, je vous envoie ci-joint le reçu relatif à l'Union ; car de l'autre, consignée directement au Saint-Père, on ne donne pas reçu.

Vous me faites espérer une visite à Rome, lorsque les circonstances vous permettront de quitter votre retraite. Je fais des vœux pour que ces circonstances ne se fassent pas trop attendre. C'est avec le plus grand bonheur que je vous recevrai. Depuis longtemps, mes sympathies vous sont

acquises. Votre conversion est un des plus magnifiques triomphes de la grâce que je connaisse. Je

lis, en ce moment, vos *Mémoires* qui sont d'un intérêt palpitant. Je serai donc grandement consolé de pouvoir vous bénir et vous encourager dans le chemin de la vérité dans lequel vous venez

d'entrer.

En attendant, croyez que je ne vous oublierai pas dans mes prières, au Saint-Sacrifice spécialement. De votre côté, ne cessez pas de remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de la grande miséricorde dont il a usé envers vous et du témoignage éclatant d'amour qu'il vous a donné.

Maintenant, agréez ma bénédiction et me croyez tout vôtre dans le Cœur de Jésus.

L. M., Card. Vicaire. »

A cette lettre était joint le reçu de l'Union Antimaçonique, sur papier à en-tête du Comité central Exécutif de Rome :

« Ricevute dalle mani di Sua Eminenza Rma il Sig Cardinale Lucido Mario Parocchi, Vicario Generale di Sua Santità Leone XIII, lire duecento-cinquanto, inviate dalla Signorina Diana Vaughan a titolo di offerta al Comitato Centrale Esecutivo del 1° Congresso Antimassonico

Internationale.

Roma, 9 dicembre

1895. Il Tesoriere

Generale: Pacifico

Brattini. »

Sans le faux compte rendu d'interview de M. Bertrand de Saint-Georges, je n'aurais jamais publié ces documents. Je me suis résignée à cette production, parce que je ne puis pas tolérer qu'un journaliste, dans un but des plus méchants, ait osé travestir la vérité comme il l'a fait.

Il résulte de ces documents que je remplissais un devoir de conscience, en toute simplicité, lorsque j'écrivis à S. E. le Cardinal Parocchi ; que je ne sollicitais aucunement la Bénédiction pontificale, non que je n'en fasse pas grand cas, mais parce que je m'en crois indigne, très indigne ; que cette Bénédiction m'a été spontanément envoyée, et j'en fus dans un indicible bonheur ; que cette marque de sympathie du meilleur des Pères est distincte du remerciement d'une offrande, d'ailleurs fort modeste, et le reste de la réponse de l'Eminentissime Cardinal- Vicaire ne laisse pas douter que cette précieuse Bénédiction s'adressait, non à la donatrice, mais à la convertie ; que je n'étais pas, aux yeux de S. Em. le Cardinal Parocchi, une correspondante de hasard, mais qu'il me suivait depuis longtemps dans mes faits et gestes. Mes *Mémoires*, auxquels

le Cardinal prenait grand intérêt, avaient alors cinq fascicules publiés, en dehors des trois

fascicules du *Palladium Régénéré et Libre* ; et avant le *Palladium*, il n'ignorait pas ma campagne contre Lemmi - le monde entier l'ayant connue -, et je ne me lasserai pas de répéter, au sujet de cette campagne, qui est un fait historique, un événement en divers épisodes ayant duré plusieurs mois :

« Si ce n'est pas moi qui ai accompli ces choses, qui est-ce donc? »

C'est parce que ma personnalité est *historiquement établie*, que l'Eminentissime Cardinal- Vicaire accueillit avec joie l'offre de ma visite, en voyage secret à Rome, aussitôt que la fureur de la secte se serait un peu calmée. Mon volume sur Crispi, par sa seule annonce, n'était pas pour assoupir les colères ; on le comprit bien ainsi à Rome, et je ne reçus aucun avis me pressant de réaliser cette promesse ; au contraire, j'ai toujours été invitée de Rome à la prudence, et, quand je

publiai ce que je savais sur l'assassinat du comte Luigi Ferrari, la *Rivista Antimassonica*, organe

officiel du Conseil directif général de l'Union Antimaçonique universelle, reproduit in extenso mes révélations, en déclarant qu'elles concordent avec les renseignements que l'on avait recueillis en dehors de moi.

Mais ce volume sur Crispi était nécessaire, dût-il redoubler les fureurs de la Maçonnerie. Et, après qu'il parut, c'est-à-dire avant le Congrès de Trente, un important religieux de Rome vint à Paris, chargé d'une communication verbale qu'il tenait de la bouche de S. E. le Cardinal Parocchi, et cette communication, destinée à m'être transmise par les voies de sûreté que j'ai adoptées et dont la secte enrage, comprenait de nouveaux conseils de prudence.

« Que Mademoiselle Vaughan laisse les colères sectaires s'apaiser ; qu'elle prenne son temps ; qu'elle juge elle-même du moment opportun. Le Cardinal-Vicaire la recevra, dans les conditions qu'elle a proposées, et personne, même au Vicariat, ne saura que c'est elle qui a été reçue. »

Voilà ce qui m'a été transmis, et la personne qui a eu cette communication ne m'a jamais trompée. Si la presse hostile contestait ce fait, je publierais les noms et le reste de la communication ; car on me recommanda autre chose encore.

Et mon intention était de me rendre à Rome entre la fin de mes *Mémoires* et mon entrée au couvent. Mais voilà un voyage assez compromis par tout le tapage de ces derniers temps. Il est vrai qu'une autre combinaison sera possible, dès que le calme sera revenu. Je regrette, néanmoins, que M. Bertrand de Saint-Georges m'ait mise dans la nécessité de publier intégralement mon échange de lettres avec l'Eminentissime Cardinal-Vicaire ; mais, si j'en avais omis une seule phrase, on n'eût pas manqué de dire que je cachais précisément ce qui ruinait ma démonstration.

Or, non plus, qu'on ne dise pas que je viens de donner purement et simplement l'opinion de S. E. le Cardinal Parocchi avant le Congrès de Trente et que son opinion, après les incidents du Congrès, est celle que M. Bertrand de Saint-Georges lui a prêtée. La production des lettres qu'on vient de lire est une preuve matérielle de la falsification de l'interview ; il suffit de comparer ces lettres et le récit du journaliste pour constater que le Cardinal-Vicaire a eu ses paroles dénaturées.

Pour quiconque s'est tenu au courant des faits maçonniques depuis quelques années, il est hors de doute que le complot dont nous voyons aujourd'hui les résultats émane de la secte. J'en ai fait

la démonstration dans le 14e fascicule de mes *Mémoires*. Ce ne sont pas des phrases que j'ai apportées au débat, ce sont des faits précis ; mes défis de démentir n'ont pas été relevés par les intéressés, car ils ne pouvaient pas l'être : j'étais certaine de ce que j'avais avancé.

Même, j'aurais pu aller plus loin sur quelques points ; il m'était, par exemple, facile d'établir que, dans la connivence du Dr Bataille avec la *Koelnische Volkszeitung*, il y avait eu, de la part de

ce journal, un « coup de librairie », voulu et combiné par l'éditeur-proprétaire, heureux des déclarations du traître. Cet éditeur, qui n'a pas hésité à troubler les consciences catholiques pour la joie de faire retentir le monde entier du nom de son journal, a assumé une grave responsabilité. Mais quelle mauvaise action il a commise ! Et lui, moins que personne, il ne peut nier ce que j'ai

écrit ; et il a conscience, le malheureux, de la déloyauté de sa conduite, attendu qu'il me

suffirait de dire un mot en neuf lettres pour prouver devant le public qu'il a joué une honteuse comédie. Je l'épargne en vertu de la même raison qui m'a fait maintenir dans ces pages le nom « docteur Bataille » ; je ne veux voir que les faits qui intéressent directement le public, et je laisse ici de côté les questions de famille.

Mais, si le complot lui-même est maçonnique, il n'en est pas moins vrai que des journalistes catholiques s'en sont faits les instruments. Et pourquoi ?... Pour complaire à la secte ? Non ; loin de moi cette pensée !... Ils ont cru le mensonge que la Maçonnerie soufflait, et, ne connaissant pas le premier mot de la question, ils n'ont voulu rien examiner. Tranchons net : pour ces catholiques, d'un parti pris qui est complète cécité, la question Diana Vaughan est devenue la question Léo Taxil.

C'est là tout le secret de cet acharnement sans exemple ; il n'y en a pas d'autre. M. Léo Taxil a le malheur d'être cordialement détesté de la grande majorité de ses confrères.

Il fut un grand coupable. Il appartient à une famille des plus catholiques ; il reçut la meilleure éducation chrétienne ; il vécut ses premières années en pieux enfant de l'Eglise. Puis, pris tout à coup d'une sorte de frénésie diabolique, à la suite de fréquentations d'athées, il devint non pas un de ces impies qui ne perdent qu'eux-mêmes, mais un acharné ennemi de la religion, un enragé persécuteur, un fanatique propagandiste du mal, un voleur d'âmes.

Un jour, cependant, il se convertit. Le Pape le reçut et prononça l'absolution. Par une lettre publique, il avait désavoué ses mauvais écrits anticléricaux, et, quoiqu'on en dise, ils ne furent

jamais réimprimés. Mais, au bout de quelques années, beaucoup jugèrent que le Pape avait été trop indulgent, et une hostilité sourde se forma contre M. Léo Taxil, comme un feu qui couve sous la cendre, comme une lave qui bouillonne et s'augmente sans cesse au fond du volcan, plus ou moins silencieuse jusqu'au jour de l'éruption.

J'ai recherché quelles pouvaient être les causes de cette hostilité ; j'ai étudié, et je crois qu'une des principales causes est la désapprobation publique de la campagne antisémite de M. Drumont. En France, en effet, presque tous les catholiques militants sont antisémites. Il y a, sans doute, d'autres motifs de cette animosité latente, qui ne demandait qu'à éclater ; mais ils me paraissent très secondaires. Le jour où M. Léo Taxil se sépara avec éclat de M. Drumont, en réprouvant ce qu'il appelait des violences dangereuses, il se mit à dos une immense multitude de catholiques français. Avait-il raison ou tort ? Ce n'est point ici ni aujourd'hui qu'il conviendrait de répondre à cette question¹⁰¹ ; d'ailleurs, je ne juge pas, je constate.

Je constate le fait, et je n'hésite pas à dire que cette constatation est une question de chronologie pure et simple.

Jamais, avant cette époque, personne n'avait insinué que M. Léo Taxil était un faux converti et qu'il réimprimait ou faisait réimprimer ses anciens ouvrages impies.

On me l'a écrit, en me conseillant « de me tenir en garde contre cet homme qui mange à deux râteliers » (sic). Je me suis livrée à une enquête des plus sérieuses ; elle m'a prouvé que c'était là

une noire calomnie, ne reposant sur rien, absolument sur rien. Parmi les mauvais livres de M.

Taxil, il en est qui eurent un énorme succès ; je les ai fait rechercher, non pour les lire, mais pour avoir le cœur net de cette accusation : ce sont précisément ceux-là qui sont introuvables ; les autres se rencontrent, m'a-t-on assuré, par-ci par-là, chez les bouquinistes, sur les quais, vieux exemplaires provenant de ventes particulières après décès, ou soldes d'anciens libraires qui furent clients de la librairie dite anticléricale. Et cette librairie, qu'on m'a écrit être gérée à cette heure encore par Mme Taxil, n'existe plus depuis octobre 1885. J'ai vérifié très minutieusement ; car j'ai horreur des Janus.

Il n'y a pas erreur chez ceux qui colportent ces faux bruits ; il y a complète mauvaise foi. Le quiproquo n'est pas possible. J'ai vu le catalogue de cette librairie anticléricale : il comporte une soixantaine d'ouvrages, parmi lesquels ceux de M. Léo Taxil, au nombre d'une vingtaine, figurent à part, d'une façon tellement distincte qu'elle ne permet aucune méprise. Eh bien, il est certain que, par le fait de la fermeture de cette librairie, les autres auteurs qui y furent édités et qui ne se convertirent point, reprirent leur droit - je parle dans le sens commercial - et ne se firent pas faute de porter leurs mauvais livres chez d'autres éditeurs. Or, lorsqu'une de ces réimpressions se produit, la malveillance ne manque pas de l'attribuer à M. Taxil, quoique l'auteur soit tout autre que lui. Il y a donc parti pris et mauvaise foi, puisqu'il est impossible de s'y méprendre.

Quand je sus bien exactement à quoi m'en tenir, j'écrivis à M. Léo Taxil à ce sujet. Il me répondit : « Si j'étais tel qu'on me représente, rien ne me serait plus facile que de réimprimer mes anciens ouvrages anticléricaux, tout en paraissant innocent de cette réédition. Une proposition de ce genre m'a été faite. On m'a offert de m'entendre avec un libraire étranger, qui ne mettrait pas

son nom sur les couvertures et qui ferait imprimer en Suisse ou en

Belgique où

le nom de

l'imprimeur n'est pas obligatoire. La marchandise serait introduite en France par des colporteurs qui en feraient le placement directement chez les libraires ; l'entrée en douane et la vente seraient régulières, attendu que la couverture porterait : *Edition de Bruxelles*, sans autre indication ; et de cette façon tous mes anciens ouvrages épuisés pourraient se réimprimer et se vendre. Si, en

¹⁰¹ Voici une opinion personnelle de Diana Vaughan sur Drumont, dans ses *Mémoires*, page 32 : « Plus particulièrement, avant de pouvoir écrire, je remercie les personnes qui m'ont envoyé : ... ; les sept volumes de Drumont (je les avais lus déjà, et je suis heureuse de les tenir d'un fervent admirateur du célèbre auteur antisémite). »

présence de cette avalanche, quelque journal catholique s'indignait, je n'aurais qu'à répondre hypocritement que je n'y puis rien ; car, comment poursuivre chaque petit libraire en particulier ? le total des frais à faire contre chacun serait incalculable et au-dessus de la valeur des exemplaires à saisir, puisque la saisie n'aurait pour objet que de faire mettre cette marchandise au pilon, et les petits libraires détaillants ne seraient guère condamnés qu'à l'abandon de leurs exemplaires à mon profit, puisqu'ils pourraient exciper de leur bonne foi ; en tout cas, dans chaque procès, les honoraires de mon avocat dépasseraient toujours de beaucoup la faible somme allouée, si une indemnité m'était accordé pour le préjudice moral. Voilà la réponse toute trouvée, en déclarant, d'un ton navré, que l'éditeur et l'imprimeur belges ou suisses sont introuvables ; et, tout en simulant un grand désespoir de ne pouvoir empêcher un pareil scandale, j'encaisserais en secret mes droits d'auteur chez l'éditeur, mon complice. Ceci m'ayant été proposé, voilà ce que je pourrais faire, si j'étais un faux converti, ne croyant ni au ciel ni à l'enfer.

»

On voit par là combien ces accusations sont mal fondées. Il est à remarquer que personne ne vient dire :

« Voilà un des ouvrages impies de M. Léo Taxil, tout frais réimprimé ; je viens de l'acheter dans telle librairie. » Non ! On se contente de dire, d'un air très entendu, comme si l'on était sûr du fait : « Vous savez ? Taxil, quel misérable hypocrite ! Il fait réimprimer en secret ses livres anticléricaux, et c'est sa femme qui les vend ! »

[...]

La campagne contre l'existence même de Diana Vaughan est uniquement d'inspiration maçonnique ; S. E. le Cardinal Parocchi s'est exprimé avec une merveilleuse sagesse à ce sujet, quand il parla à M. Tardivel. Mais la campagne spéciale contre M. Léo Taxil est surtout une question de violente hostilité de la part de ses confrères catholiques français. La lave bouillonnait depuis longtemps ; les acclamations du Congrès de Trente ont déterminé l'éruption.

Le but, le voici : c'est de tuer moralement cet homme, quel que soit le verdict que rendra la commission romaine. » [...]

« J'ajoute : si l'on adoptait la théorie du R. P. Portalié, il faudrait aller très loin, et l'on aboutirait bien vite aux conclusions des sceptiques qui déclarent que les exorcisations ne sont que des comédies. Qu'une possédée, interrogée en latin ou en grec par un exorciste, réponde en mauvais latin ou en mauvais grec, commette des fautes contre la syntaxe ; et ils sont nombreux les procès-verbaux d'exorcismes où le diable ne se montre pas académicien ; faudra-t-il dire qu'il y a eu supercherie, lors même que le procès-verbal d'exorcisme constate l'expulsion finale du démon ?

Le R. P. Portalié s'est donc tout à fait écarté de la question. Bien mieux, dans le cas qui nous occupe ici, il ne s'agit même pas de savoir si Bitru s'est réellement manifesté le 18 octobre 1883 à Rome, pour proclamer que Mlle Walder mettrait au monde, le 29 septembre 1896, une fille qui serait la grand-mère de l'Anti-Christ ; il s'agit d'examiner si les Palladistes n'ont pas employé tous les moyens pour accréditer cette légende apadnique.

Ici encore, que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. Je n'enseigne en aucune façon que l'accouchement annoncé dans les Parfaits Triangles a réellement eu lieu. Vrai ou simulé, peu importe. Le fait exact est celui-ci : depuis le 29 septembre 1896, le

Palladisme élève un enfant du sexe féminin, que l'on affirme avoir reçu le jour à Jérusalem, que l'on affirme être l'enfant de Sophia-Sapho.

Or, longtemps avant la campagne de presse contre les révélations sur le Palladisme, et, par conséquent, antérieurement à la prétendue réalisation de la prophétie diabolique, j'ai été interrogé sur ce que je pouvais savoir à ce sujet ; plusieurs personnes pourraient attester ce que je répondis. En outre, dès 1895, mes amis ont révélé la mission remplie par un groupe de hauts-maçons américains, venus en cette année-là à Jérusalem dans le but de s'entendre avec les Palladistes de

Terre-Sainte au sujet de l'important événement ; ces FF. américains se firent photographier en groupe, mêlés à plusieurs maçons de Jérusalem, notamment l'hôtelier Howard, vénérable d'une Loge de cette ville, et la photographie fut prise à dessein en un des endroits désignés pour célébrer la venue de Mlle Walder. Toujours à l'affût de documents et avec cette habileté qu'il faut bien lui reconnaître et dont la secte enrage, M. de la Rive réussit, à cette époque même, à se procurer un des exemplaires de la précieuse photographie. Voilà un fait connu des anti-maçons érudits qui se tinrent au courant de la question. »

[...]

« Etrange mutisme. M. Eugène Vuillot garde un complet silence sur ce que j'ai révélé au sujet de son rédacteur romain ; voir, notamment le fascicule n° 18, pages 548-549. Le grand architecte de l'*Univers* est gêné de ce que j'ai montré le franc-maçon qui se cache derrière les mystérieuses trois étoiles, signature des correspondances de Rome, publiées par le journal de la rue Cassette.

Il faudrait pourtant répondre, vous, le monsieur qui sommez si bien les autres de s'expliquer !... J'ai dit et répète que votre rédacteur romain n'est autre que le F. Jean-Baptiste Vuillaume, l'agent-principal de la maçonnique Agence Stéfani, notoirement acquise à Nathan et à Lemmi. Votre rédacteur romain écrit les lettres, qu'il vous envoie, dans l'officine même dont le directeur est un juif franc-maçon et dont le sous-directeur, franc-maçon comme ses deux compères, est en outre un prêtre apostat, l'ex-abbé Casalegno. Voilà d'où sortent vos correspondances de Rome, M. Eugène Vuillot. Je mets les points sur les i, et vous n'osez pas démentir ; car vous pouvez

tromper vos lecteurs français, mais vous savez bien que personne de Rome ne démentira ce que j'écris là et qui est de notoriété publique dans la Ville-Sainte.

La *Vérité*, de Paris, n'ose pas nier non plus, quand j'arrache le masque de son correspondant romain, le soi-disant Bertrand de Saint-Georges. Je vais mieux préciser encore. Ce pseudo Bertrand se nomme, en réalité, Joseph Vetter ; il est de Molsheim (Alsace) ; il n'a jamais opté pour la France, il ne s'est jamais fait naturaliser français ; en toute occasion, il se vante d'être allemand.

Est-il franc-maçon, comme son collègue Vuillaume ? C'est plus que probable. Il est familier de l'apostat Casalegno ; ses relations amicales avec les maçons les plus forcenés sont notoires à Rome. Entre autres, il fréquente intimement le comte Antonio Mastai-Ferretti, petit-neveu dégénéré de Pie IX, lequel est un F. avéré et qui publie contre la Vatican un pamphlet hebdomadaire d'une rare violence, intitulé *l'Intransigente*.

En même temps que, sous le faux-nom de Bertrand de Saint-Georges, il collabore à la *Vérité*, de Paris, M. Joseph Vetter est le correspondant de *l'Indépendance Belge*, de Bruxelles, - qui n'est précisément pas un journal catholique, n'est-ce pas ?

M. Auguste Roussel voudrait-il avoir la bonté de dire à ses lecteurs si ce que j'avance au sujet de son correspondant romain n'est pas rigoureusement exact ? »

[...]

« Si l'on ignore le lieu de naissance de Paul Rosen, par contre tout le monde le sait juif. Il est juif, et l'on dit même qu'il a été rabbin. Il ne cache pas son origine israélite, pas plus qu'il ne cache son maçonnisme. Mais il est converti ! M. Nemours-Godré l'affirme et s'honore de son amitié.

D'ailleurs, Paul Rosen a un répondant de premier ordre : le R. P. Lescœur, supérieur

général des Oratoriens. La date de la conversion ? Nul de ses amis catholiques ne peut le dire au juste ; elle se perd, sans doute, dans le nuit des temps. « M. Rosen est un vieux converti, il y a longtemps et bien longtemps que nous le connaissons comme catholique » ; tel est le seul renseignement qu'il est possible d'obtenir. Il est vague ! Mais on nous donnera la date précise après le 19 avril, n'est-ce-pas ?

Paul Rosen est dans les meilleurs termes avec le Cardinal Rampolla.¹⁰² Il montre volontiers des lettres de l'Eminentissime Secrétaire d'Etat du Saint-Siège. C'est à cette haute protection qu'il doit la Bénédiction Apostolique qui s'étale à la première page de son volume *L'Ennemie Sociale*.

[...]

Ce livre avait été imprimé pour la forme, dans le but d'obtenir, par le Cardinal Rampolla, la bénédiction officielle de Léon XIII ; il fut tiré à très peu d'exemplaires, et il en arrêta bientôt la vente. Dès lors, l'ouvrage fut introuvable ; Rosen se garda bien d'autoriser son éditeur à le réimprimer.

Son but était atteint ; l'élogieuse approbation du Pape devenait la clef qui lui ouvrait partout les portes des catholiques ; cela lui suffisait.

Et nous le voyons alors, pendant sept ans, promenant partout le plan d'un ouvrage, les *Kadosch- Kadoschin*, qu'il devait toujours faire incessamment paraître, et qui ne parut jamais. Bon prétexte pour entrer en conversation et combattre par la parole les révélations désagréables à la secte. Il va, il vient, il est constamment en voyage, en France, en Belgique, en Allemagne, en Hollande, en Italie. Qui payait les frais de ces continuelles pérégrinations ? Mystère.

Pendant, un jour, il se laissa prendre encore une fois la main dans le sac.

Une lettre qui lui avait été adressée de Rome fut vue, ayant été prêtée par lui à un de ses amis, M. Georges Bois. En substance, cette lettre disait : « T. . C. . F. . Paul Rosen, vous pouvez affirmer que le nom d'un F. . Cresponi ne figure pas sur les registres du Sup. . Cons. . d'Italie. » M. Georges Bois montra cette lettre à M. l'abbé de Bessonies, qui ne put s'empêcher de faire remarquer combien il était étrange qu'un maçon italien écrivit à Paul Rosen en l'appelant son *Très Cher Frère*, trois ans après la Bénédiction Apostolique ; car cette lettre est de 1893. Et quel était ce maçon qui entretenait correspondance avec Rosen ? M. l'abbé de Bessonies a retenu le nom et l'a dit à nos amis. Cette lettre était signée *Ulisse Bacci*. Or, Ulisse Bacci est le secrétaire particulier de Lemmi !...

Décidément, Paul Rosen n'a pas de chance avec les lettres. » [...]

« La *Chaîne d'Union* on le sait, n'avoua jamais le Palladisme ; mais elle publia parfois des notes d'Albert Pike, qui renseignaient les parfaits initiés sachant lire entre les lignes. Ainsi, la *Masonic Veteran Association*, du temps de Pike, servait de couverture au Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites.

Voici, par exemple, ce qu'on lit dans la *Chaîne d'Union*, n° de septembre 1888, page 372 :

« Masonic Veteran Association of the district of
Colombia. –

Sous ce titre, un groupe
de

Maçons distingués des Etats-Unis d'Amérique a réuni tous les documents essentiels relatifs à l'Association fondée par eux à Washington, en 1879. A la suite de l'initiative prise par le F. . Albert Pike, un Comité composé des FF. . Albert G. Mackey, Frédéric Webber, William W. Upton, Josiaph Essex, Robert F. Crowell, Thomas L. Tullock, Goldsboroug Bruff, William M. Ireland et Richard W. Thompson, s'est occupé de constituer une Association destinée à grouper les Maçons émérites et à former une phalange d'élite, sorte de bataillon sacré de l'Ordre dans le district de Colombie. »

Cette petite note nous donne donc quelques-uns des noms de ces FF. : américains que M. Georges Bois affirmait carrément être des personnages imaginaires. J'ajoute qu'il n'y a pas erreur du docteur Bataille dans son indication de Charleston comme siège. Il s'agit, en effet, du siège officiel, à cause du Sanctum Regnum et du Suprême Conseil établis dans la ville principale de la Caroline du Sud. Sauf Chambers, Bates et Walder, habitant Charleston, les autres demeuraient à Washington (district de Colombie), auprès d'Albert Pike qui y avait son domicile. Voilà pourquoi

¹⁰² Tiens, tiens... Nous verrons plus loin pourquoi cette remarque est importante. ATHIRSATA.

ces trois noms manquent à la liste, si astucieusement donnée par la *Chaîne d'Union*.

Quant au *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston*, il ne traite jamais les questions de Palladisme dans ses numéros ordinaires ; mais il a constamment des annexes en nombre varié, et les feuilles supplémentaires donnant la statistique des Triangles sont supprimées des exemplaires destinés aux imparfaits initiés. Ceux-ci reçoivent donc un numéro de 200 pages, quand il s'agit du fascicule semestriel, et les chefs palladistes reçoivent un véritable volume de 300 et même 400 pages. En feuilletant la collection de la *Chaîne d'Union*, on trouve quelquefois la mention de ces fascicules exceptionnels ; mais le F. . Hubert, prudent, donne un simple accusé de réception (voir entre autres, son n° de septembre 1886, page 390).

Mais voici la *Renaissance Symbolique*. Le Comité antimaçonnique de Paris a réussi à s'en procurer une collection, et il en donne des extraits dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*. On pense bien que cette revue antimaçonnique, rédigée par des prêtres et des religieux, n'invente pas ses citations ; son comité de rédaction possède vraiment cette précieuse collection du journal de Maçonnerie occulte.

Or, dans son n° de novembre 1896, pages 345 et suivantes, l'organe du Comité antimaçonnique de Paris reproduit quelques passages de la première des Instructions secrètes d'Albert Pike (celle du 14 juillet 1889), d'après la *Renaissance Symbolique*, et l'on peut lire ceci :

« ... Nous, Maître Expert, Chevalier Rose-Croix, Grand Elu Chevalier Kadosch, en la 33^e année de notre G. . Maîtrise, conservatrice du Palladium Sacré ;

Assisté des T. . Ill. . et T. . Eclairés FF. . Al. Mackey, Fred. Webber, Will. Upton, Josiah Essex, Rob. Crowell, Thom. Tullock, Philéas Walder, golds. Bruff, Will. Ireland et Rich. Thompson, composant le Sérénis. . Grand Collège. »

Il est inutile de multiplier les citations ; flagrant est le mensonge de la circulaire confidentielle

Georges Bois. Selon toute évidence, M. Bois s'en rapportait aveuglément à ce que Rosen lui disait. »

[...]

« Dans l'*Ennemie Sociale*, Paul Rosen consacrait plus de cent pages (de la page 316 à la page

424) à attaquer tout particulièrement les francs-maçons italiens ; dans ce livre, Paul Rosen écrivait :

« Nous avons tenu à mettre en évidence comment s'opère en France, en Belgique et en Italie ce satanique travail de déchristianisation, froidement résolu dans les Loges et hypocritement réalisé sous tous les prétextes, sous toutes les formes, sous toutes les dénominations et toutes les manières, dans toutes les classes de la société, travail impie qui compte, parmi ses complices les plus bénévoles, les victimes désignées et prochaines de cette armée ouvrière que la Franc-Maçonnerie a fini par dépouiller presque complètement de toute croyance et de tout sens moral...

Le temps est venu, pour tous les catholiques, de se reconnaître, de se concerter, de se liquer, pour une action prompte et énergique, contre cette Ennemie commune, dont le régime est mortel contre la Société chrétienne. Le temps est venu d'opposer à la Franc-Maçonnerie, à cette coalition de malfaiteurs publics, l'association étroite de tous les citoyens amis de leur pays et soucieux, à juste titre, de leur droit de légitime défense de la

Société, etc. »

A quatre reprises et en le nommant en toutes lettres, Rosen prend à partie le F. : Ulisse Bacci dans ce volume béni par le Pape.

Page 342, après une charge à fond de train contre Lemmi, il dit : « son lieutenant, le directeur de la *Rivista*, renchérit. » En note : « Déclaration du F. : Bacci du 11 février 1890 ».

Page 348, citation du même F. : Bacci, pour dénoncer son rôle dans le
dépouillement des

Œuvres Pies.

Plus loin, Bacci est qualifié de *criminel*. – « Voici la déclaration officielle de guerre active, criminelle au besoin, agressive toujours. » Ces mots précèdent une citation du secrétaire de Lemmi. En note : « *Rivista*, XXI ; déclaration du F. . Ulisse Bacci. »

Il n'y a donc pas d'erreur (page 389).

Enfin, pages 395-396, une dernière citation du F. . Bacci est précédée des lignes que voici :

« Ces crimes, ces attentats, ces violences, qu'ils cherchent à provoquer, ne paraissent pas inspirer aux chefs de la Franc-Maçonnerie Italienne une confiance bien illimitée dans le succès final de leur plan de campagne ; car ils essaient de raisonner la guerre que la Franc-Maçonnerie fait à la Papauté. » La note relative à la citation est ainsi conçue : « Déclaration du F. . Ulisse Bacci, grand secrétaire du Grand Orient d'Italie, du 15 octobre 1889 ; *Rivista*, XX. »

Ainsi, voilà un homme qui, dans un écrit public, traite de malfaiteur et de criminel le F. . Ulisse Bacci ; et ce même F. . Ulisse Bacci, écrivant à cet homme une lettre particulière, l'appelle : *Mon Très Cher Frère Paul Rosen !*

La publication de l'*Ennemie Sociale* a été une farce ; voilà la vérité. »

22. Un courrier d'Amérique

Le R. P. Wyndham, supérieur des Oblats de Saint-Charles à Londres, écrit dans le journal catholique *the Tablet*, du 20 février 1897 :

Monsieur, j'ai reçu d'Amérique une coupure du *Courier Journal* de Louisville (Kentucky U. E. A.) du jeudi matin 14 janvier 1897. Il contient un article dont je vous donne l'entête et (quelques lignes qui pourront intéresser vos lecteurs. L'article n'est pas signé, et l'auteur m'en est totalement inconnu.

PALLADISM

E

Une adoratrice de l'archange déchu. - Bruits sur les étranges doctrines que miss Vaughan a abandonnées. - Son séjour à Louisville.

L'article publié récemment dans le *Courier Journal* au sujet de Diana Vaughan (qui a habité à Louisville et a quitté les doctrines du Luciférianisme ou Palladisme pour embrasser le catholicisme) a fait grand bruit parmi les habitants de Louisville, qui ne connaissent pas bien les étranges doctrines des Lucifériens...

Un des principaux palladistes de Louisville disait hier que 3 000 personnes au moins, à Louisville, croyaient au Palladisme...

« Il y a 500 000 palladistes dans le pays, disait-il, et quand le père de Diana Vaughan était ici, le Triangle de Louisville, les *Onze-Sept*, était le plus célèbre du monde. *Phœbé la Rose*, de New-York, occupait le second rang. Quelques parents de miss Vaughan vivent encore dans cette ville, mais il ne m'est point permis de les nommer...

...J'ai connu intimement miss Diana Vaughan pendant sept ou huit ans, la rencontrant dans les Sociétés secrètes en Europe et à New-York. J'ai eu mes dernières entrevues avec elle à Louisville-Hôtel (Louisville) et dans une autre localité de ce même Etat (Kentucky) en 1894.

Elle est maintenant en France dans un couvent. »

L'article est trop long pour être
reproduit
Luciférianisme.

en entier et le reste parle des doctrines
du

Je certifie que les extraits ci-dessus sont conformes à l'original imprimé dans le
Courier
Journal.

Francis M. Wyndham.

Sainte-Marie des Anges, Bayswater (London W.) 19 février 1897.

23. Les variations de Margiotta¹⁰³

On oppose parfois aux défenseurs de miss Diana Vaughan les affirmations de M. Domenico Margiotta. Il est donc nécessaire d'établir, une fois pour toutes, ce que valent ces affirmations. Nous voulons le faire ici, en toute impartialité, mais en toute vérité, en nous appuyant sur des faits incontestables et des documents sortis de la plume même de M. Margiotta.

On verra par là que, dans cette question, M. Margiotta a varié de la façon la plus étrange et s'est contredit avec une audace sans égale. Nous estimons, cependant, que de l'examen des faits ressort évidente l'existence de miss Diana Vaughan.

Prenons les choses dès l'origine.

M. Margiotta, habitant Palmi, avait commencé à envoyer quelques articles et renseignements à l'auteur du *Diable au XIXe siècle*. Il correspondait avec M. Léo Taxil et, dès le 25 août 1893, lui écrivait la lettre suivante, signée Dr Berty, pseudonyme qu'il avait adopté pour sa correspondance :

« Mon cher ami,

J'ai reçu, le mois dernier, un paquet recommandé, le 8e fascicule du *Diable*, accompagné de toutes les autres livraisons, pour me faire la collection double que j'avais demandée. Je viens de recevoir également le 9e fascicule où se trouvent les portraits de Juliette Lamber et de *Diana Vaughan* ; **ce dernier n'est pas bien réussi.**

Ma situation est pénible, et je vous assure que je voudrais bien m'en aller. Si vous pouviez m'accorder votre fraternelle protection, j'aurais l'intention de me fixer à Paris ; mais, sans une position assurée, je ne dois pas quitter ma ville, courir après l'incertain. Pouvez-vous en trouver une place convenable ? Dans ce cas, nous pourrions travailler ensemble. Tant que je serai forcé de vivre en Italie, je ne puis pas bouger ; je ne puis pas me dévoiler, je ne puis rien publier, car le poignard et le poison de Lemmi et de Pessina et Cie sont à craindre, et, non seulement, je serais mort moralement, mais la vengeance maç. me poursuivrait partout. Mais, dans une grande ville comme Paris, ou tout passe inaperçu, entouré de vous et d'autres amis protecteurs, je n'aurais rien à craindre et je pourrais défier tous ces coquins et lâches qui s'appellent francs-maçons.

La lettre signée *Diana*, sur laquelle vous me consultez, est un document précieux ; **je crois qu'elle est vraiment de Diana Vaughan.** »

Première et nette affirmation, non destinée à être publiée, par laquelle M. Margiotta reconnaît l'existence de miss Vaughan, et déclare qu'il l'a vue, puisque le portrait n'est pas bien réussi.

L'élection de Lemmi a lieu le 20 septembre de la même année. Miss Vaughan se met à la tête du parti des mécontents, fait alliance avec les catholiques pour répandre les preuves de l'indignité du nouveau Pontife de la Maçonnerie universelle et passe quelques jours en décembre à l'hôtel Mirabeau, où elle voit quelques antimaçons, d'où elle écrit à M. de la Rive et au P. Sanna Solaro, puis retourne à Londres. De là, elle part à la fin de janvier pour Hambourg, Berlin, Genève, Turin, Rome et Florence, jette sa démission à la tête de Lemmi et organise partout la résistance contre lui.

C'est peu de temps après que le

Suprême

Conseil Général de Palerme, constitué
contre

Lemmi, sur le rapport de M. Margiotta, décerne à miss Vaughan, le 8 avril, le titre de Membre d'honneur protecteur. M. Margiotta est chargé d'expédier le décret de la lettre d'envoi qui l'accompagne ; il y joint la lettre personnelle suivante :

¹⁰³ Article de Gabriel Soulacroix (abbé de Bessonies) dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*.

« A. . L. . G. . D. . G. . A. . D. .

L'U. .

L. . U. . F. .

Or. . de

Palmi, Le XIe jour du

Ile mois, A. . Y. . L. .

000894.

Très Chère Sœurs Diana
Vaughan,

Maîtresse Templière Souveraine,
Grande

Maîtresse du Parfait Triangle Phébé-la-
Rose,

déléguée Provinciale de New-York, de Brooklyn, Membre d'Honneur Protecteur du
Sup. . Cons. . Gr. . Or. . de Sicile, à l'Or. . de Londres.

J'ai la faveur de vous envoyer, Très Chère Sœur, par ordre supérieur, le décret
qui vous nomme Membre d'Honneur Protecteur du Suprême Conseil Grand-Orient de
Sicile, ainsi que la Balustre d'accompagnement ci-jointe.

Daignez m'en accuser réception, afin que je puisse annoncer au Suprême Conseil
Général que l'agréable mission qu'il m'a confiée a été accomplie.

Veillez bien, Très Chère Sœur, prendre en considération l'ardent désir du Grand-
Orient de

Sicile, lequel espère en votre grand cœur de Parfaite Initiée.

Je suis heureux, Très vaillante Sœur Diana, d'avoir été choisi par le Suprême Conseil
Général de Palerme pour faire les démarches auprès de vous et du légitime successeur
de notre regretté F. . le Puissant Général Albert Pike, résidant au Sanctum Regnum de
Charleston, afin que la Fédération maçonnique italienne soit reconnue comme Puissance
Maçonnique régulière pour la juridiction de l'Italie et de ses colonies.

Cet acte rendra furieux l'intrus du P. B., l'usurpateur du Souverain Pontificat de la F.
M. V., que nous tous travaillons à démolir, car il ne mérite pas d'occuper le Saint-Siège
de notre Dieu de lumière.

Je suis en train de faire un volume contre Simon, contre l'indigne qui a divinisé le vol,
en imposant aux Grands Triangles le non d'un voleur, Barabbas, et je prie
chaleureusement, Très Chère Sœur, votre bon cœur de vouloir bien m'envoyer quelques
renseignements, afin que mon volume soit bien documenté.

Dans l'attente d'un mot de vous, Très Chère et gracieuse Sœur, je suis, par les
serments qui nous unissent,

Très Chère Sœur

Diana, Votre

affectionné Frère,

D. Margiotta 33. . 90. . 95. . »

Dans son volume sur Adriano Lemmi, M. Margiotta a publié avec le fac-similé de la
lettre de Militello et du décret, la photographie de l'enveloppe de sa lettre avec les
cachets de la poste, que miss Vaughan voulut bien plus tard lui envoyer sur sa
demande. Nouvelle preuve, et irréfutable celle-là, de sa croyance à l'existence de
miss Vaughan comme haute-maçonne. Preuve aussi d'ailleurs pour tous les esprits non
prévenus.

Ce que M. Margiotta ne disait pas dans sa lettre à miss Vaughan, c'est qu'il avait été à Rome un mois auparavant et avait abjuré devant le Saint Office. Il a prétendu, plus tard, qu'on l'avait autorisé à ne faire savoir publiquement sa conversion qu'au moment qu'il jugerait le plus opportun. C'est possible, mais cela ne lui donnait pas le droit de s'exprimer en vrai palladiste, comme il le fait dans cette lettre.

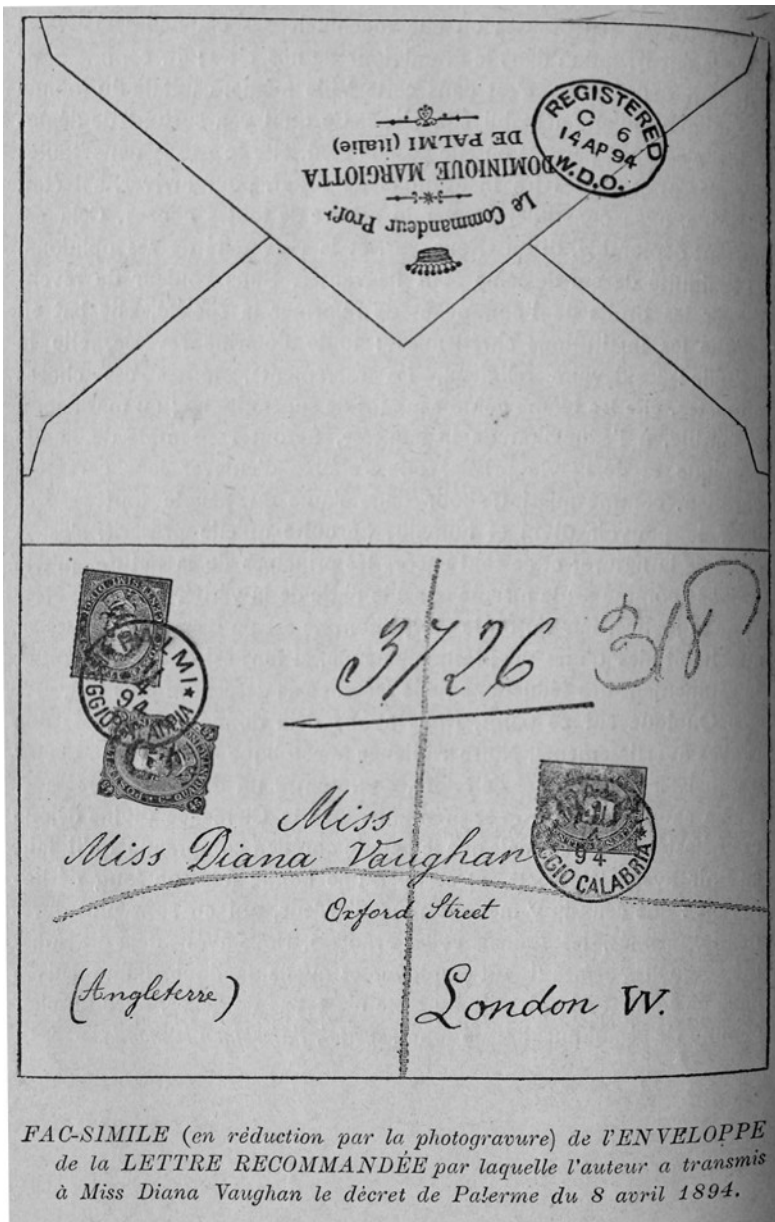
Pour nous, et nous croyons être dans le vrai, M. Margiotta jouait double jeu. D'une part, il parlait à M. Taxil de sa conversion et s'entendait avec lui pour préparer le livre qu'il voulait écrire. Aux conseils qu'il demandait, M. Taxil répondait le 31 mars : « Le volume que je vous conseille de faire aura un grand retentissement et je me charge d'y collaborer en le rendant des plus intéressants au moyen de documents. Mettez-vous bien dans la tête que c'est du neuf qu'il

faut au public. Il ne faut rien négliger pour avoir un gros succès. » De l'autre, il agissait à Palerme, et voici l'explication de sa conduite : M. Margiotta pousse le Suprême Conseil de Palerme à décerner à miss Vaughan le titre de Membre d'honneur, rédige le rapport et se fait charger de l'envoi, le tout pour appuyer auprès de miss Vaughan sa demande de documents sur Lemmi.

Le plan d'ailleurs lui réussit.

Au mois de juin, M. Margiotta arriva à Paris, et aussitôt il se mit en rapport avec les

principaux antimaçons. Là, plusieurs fois et en présence de témoins, il nous dit connaître miss Diana Vaughan qu'il avait vue à Naples ; il déclara parfaitement la reconnaître dans le portrait publié par M. de la Rive dans *La femme et l'enfant* et nous fit de miss Vaughan des éloges dont peuvent donner une idée les pages qu'il a consacrées dans son volume sur Lemmi (p. 253 et suiv.). Ce qu'il a écrit en tête de ces pages nous a été dit et redit par lui en présence de M. Taxil, mais aussi en son absence et **jamais** à ce moment il n'exprima la moindre hésitation et ne révéla la plus petite contrainte exercée sur lui.



« Dans le nombre des écrivains antimaçons qui ont consacré des pages élogieuses à miss Vaughan, écrit-il, tout en la plaignant de son erreur, il faut citer au premier rang M. A. C. de la Rive, qui a longuement parlé d'elle. Il a publié son portrait très ressemblant dans le livre *La femme et l'enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle*. Mais il m'appartient aussi de rendre hommage à cette vaillante femme si noble de cœur, car nous avons fait ensemble la campagne contre Lemmi, et son amitié, dont elle m'honore, est pour moi des plus précieuses. »

Aussi personne d'entre nous ne fut-il étonné de lui voir mettre dans son volume, à la suite de sa démission maçonnique, une lettre à miss Vaughan.

En voici quelques extraits :

« A miss Diana Vaughan

Ex-Grande Maîtresse du Parfait Triangle Phébé- la-Rose de New-York.

Ma chère
amie,

Dès que vous avez levé l'étendard de la révolte avec Palacios et Graveson, les maçons italiens antilemmistes ont constitué une Fédération Nationale des Loges Indépendantes, avec Suprême Conseil général à Palerme, et nous avons répandu dans toute la péninsule - moi

personnellement, autant qu'il m'a été possible - la Voûte de Protestation du Comité permanent de Londres, ce document si vibrant d'indignation et si flétrissant pour l'intrus du palais Borghèse.

[...] Quelle allégresse vous donneriez à toutes les pieuses âmes qui prient pour vous, qui ont prié pour moi et à qui je dois l'inoubliable bienfait de ma conversion.

De tout cœur, je vous souhaite, ma bonne et chère amie, que le vrai Dieu, par vous et par moi ensemble si longtemps méconnu, fasse briller devant vos yeux la lumière pure et

éblouissante de la vérité. Et, dans ce doux espoir, je vous serre bien cordialement la main, vous priant d'agréer une accolade fraternelle, non plus l'accolade maçonnique, mais celle qui unit tous les humains à notre divin Maître.

Votre ami sincère et ancien F.°,

Professeur Domenico

Margiotta. »

On sait le bruit que fit le volume de M. Margiotta. Lemmi protesta pour la forme, mais se garda bien d'intenter le procès auquel on le provoquait. Il ne savait que trop, comme M. Goblet d'Alviella, que miss Vaughan était derrière M. Margiotta. Celui-ci avait mois de porté, au

septembre, un défi au franc-maçon belge en lui annonçant la présence d'une personne qui lui causerait plus de surprise que de plaisir. Aussi était-ce avec la plus grande sécurité que M. Margiotta écrivait dans le *Peuple français* du 6 novembre :

« Lemmi sait trop bien que les documents que j'ai publiés en photogravure sont authentiques, et que miss Diana Vaughan, qui en possède les originaux, avec d'autres plus importants, les produirait devant le tribunal s'il osait faire appel à la justice. »

Quatre jours après, M. Margiotta écrivait à miss Vaughan une lettre dans laquelle il lui disait :

« Vous êtes injuste d'être fâchée contre moi, ma chère amie. Lorsque j'aurai l'honneur de vous revoir ou de vous écrire directement avec ordre d'éviter les intermédiaires, vous me remercerez de vous avoir mise au courant de la question et vous serez contente de comprendre tout. »

A cette lettre, miss Vaughan répondit. Ici, nous avons un témoin. M. l'abbé de

Bessonies a, en effet, écrit ce qui suit à miss Vaughan, et cela a été publié dans la brochure *Miss D. Vaughan et M. Margiotta*.

« Je puis confirmer par un détail curieux ce que vous dites de la lettre reçue par vous à Naples. Chez moi, peu après le tremblement de terre de Palmi, M. Margiotta se plaignit vivement de n'avoir pu, jusque-là, correspondre directement avec vous. Il venait, cependant d'obtenir de le faire, mais pour une seule fois, et me montra votre lettre, datée de Venise, si je ne me trompe ; elle contenait une enveloppe avec l'adresse à laquelle il pouvait vous écrire ! Même, si ma mémoire est fidèle, une particularité me frappa. Voulant vous être agréable, sans doute, il avait imaginé de vous écrire en anglais, et vous commenciez votre lettre par quelques phrases d'italien pour répondre à sa politesse, mais vous cessiez bientôt et continuiez en français. Je comprends maintenant pourquoi il tenait tant à vous écrire directement. C'était pour solliciter cette modeste somme de 100 000 francs afin de rebâtir son *palais*. Il a eu le courage de l'appeler un hôtel dans un de ses livres. (*Le Palladisme*, p. 162.) »

M. l'abbé de Bessonies ajoute à ces détails que M. Margiotta lui dit qu'il n'userait pas de cette enveloppe. D'autre part, il a parfaitement reconnu toute la lettre de miss Vaughan lorsqu'elle l'a publiée en réponse aux attaques de M. Margiotta.

Voici le texte de cette lettre :

« Venise, 1er décembre 1894.

...Vous vous plaignez, mon cher ami, d'avoir à m'écrire par intermédiaire. La mesure est générale et je l'ai prise avec de bonnes raisons. Je ne veux pas avoir, par pays, plus d'un correspondant catholique ; en outre, le correspondant catholique que j'ai choisi en France ou dans tout autre pays doit remettre sa lettre à telle personne que je lui désigne et dont je suis sûre. J'ai des motifs graves pour que ma nouvelle résidence et mes déplacements demeurent inconnus.

Par exception, cependant, *mais pour une seule fois*, je vous autorise à m'écrire directement dans huit jours après aujourd'hui, si vous avez quelque chose de vraiment important à me faire savoir.

Votre lettre me parviendra très exactement ; je vous en accuserai réception, mais point pour entretenir correspondance.

Nous en resterons là, nullement par défiance personnelle à votre égard, je vous le maintiens, la mesure est générale et ma décision très arrêtée.

Vous avez eu grand tort de passer dans le camp catholique ; car vous aviez de bons amis à Naples et à Palerme. Ils regrettent vivement votre défection. Cette conversion n'était pas

nécessaire pour écraser Lemmi ; au contraire ! Les catholiques se serviront de vous et ensuite vous rejetteront ; c'est le parti de l'égoïsme et de l'ingratitude. Enfin, c'est votre affaire, mais tant pis pour vous.

Votre amie très
refroidie, D. Vaughan.

»

Ce que M. l'abbé de Bessonies ne pouvait soupçonner, c'était le vrai motif qui faisait désirer à M. Margiotta de pouvoir écrire sans intermédiaire à miss Vaughan. Sans doute, celle-ci écrivit bien vers la même époque à M. Taxil de se défier de l'*italianissime* qui le trahissait ; mais on

crut alors à quelque méchanceté sans soupçonner la vérité. Cette vérité n'a éclaté que par la

publication même des lettres de M. Margiotta faite par miss

Vaughan. Il lui écrivait, en effet, de Paris, le 4 décembre :

« ...Je vous parle en ami très affectionné et très dévoué, et je vous ouvre mon cœur comme à une sœur et à une amie sincère, pour laquelle j'ai toujours eu la plus haute estime et une vive admiration.

Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir écrit. Le dernier alinéa de votre aimable lettre

m'a fait de la peine : *vous n'avez pas ma pensée*. Mais, pour cela, je vous saisi écrirai

longuement, aussitôt que mon esprit sera un peu calme. Je dois vous dire des choses très intéressantes, même graves ; mais vous ne devez pas me forcer à passer par l'intermédiaire de M. J... et, *quand vous aurez tout appris*, vous me donnerez raison et vous ne me ferez plus de reproches à moi, reproches qui ne sont pas mérités.

Aussi je vous enverrai toute ma correspondance avec une personne, et vous verrez

alors à qui vos reproches doivent s'adresser. Je vous expliquerai tout et vous jugerez.

En attendant, je vous serre bien affectueusement la main et vous prie de me considérer toujours comme votre *meilleur* ami.

D. Margiotta. »

Miss Vaughan répond :

« Naples, 16 décembre

1894. Mon cher ami,

Votre lettre m'est transmise à Naples, où je suis venue d'abord...

Maintenant, je suis obligée de renoncer à me rendre en Espagne, je retourne à ma résidence. Vous pourrez m'envoyer à l'adresse ci-jointe votre lettre d'explications ; mais ; finissons-en, car vous ne pourrez plus m'en adresser d'autres. Après le 25, j'aurai quitté Berlin sans donner à

personne aucun nouveau nom, ni aucune adresse pour faire suivre.

[...] J'aime toujours savoir avec qui je marche. Il m'a importé peu de m'allier contre Lemmi avec les catholiques, qui ne cachent pas leurs sentiments, eux. Mais croire faire campagne avec un frère de même opinion et comprendre ensuite qu'il était catholique de cœur, c'est pénible, pour ne rien dire de plus.

Agréez, je vous prie, mes
civilités, D. Vaughan. »

Et alors la grande confiance dans cette réponse du soi-disant converti :

« 23 décembre 1894.

Ma chère
amie,

...Vous me dites que vous désirez savoir avec qui vous marchez. Je vous réponds en deux mots : *vous marchez toujours avec l'ancien et loyal ami*. Militello est au courant de tout.

Vous avez eu tort de ne pas m'autoriser à vous écrire après vos démissions. Je vous
aurais
demandé des conseils. J'avais plein le dos Lemmi le coquin et de ceux qui
de
manquent

d'énergie ; j'ai cassé les vitres et j'ai fait tout le bruit que vous savez, afin que l'attention de tout le monde se tournât vers Lemmi et l'écrasât, ce qui est arrivé.

C'était le moment d'aller en Italie donner le coup de grâce à Lemmi par une campagne très active à mener sur les lieux. L'affaire de la Banque romaine l'a anéanti avec son copain Crispi.

Si j'avais des moyens, je les aurais entièrement anéantis : nos amis manquent d'énergie : ils ont peur.

Je ne vous ai pas trompé. Je ne pouvais pas vous dire toute ma pensée par des tiers. Je vous serre bien cordialement la main.

Votre ami. »

La trahison est flagrante, mais ce n'est pas elle que nous voulons faire ressortir ici ! Nous voulons seulement faire constater : 1° qu'on n'écrit pas ainsi à une personne qu'on ne croit pas
exister ; 2° que ces lettres ont bien été par quelqu'un ; 3° que selon le très
reçues simple

raisonnement de miss Vaughan, puisque c'est elle qui les a en sa possession et qui les publie, c'est qu'elle est bien la même que la haute maçonne connue de Militello et des nombreux francs-maçons italiens, adversaires de Lemmi.

Dans son volume sur le *Palladisme*, M. Margiotta a voulu se justifier des reproches que miss

Vaughan lui adressait pour sa duplicité. sa défense. Elle prouve une fois de plus
Voici croyance à l'existence de miss sa
Vaughan.

« Je ne puis passer sous silence que, dans ce troisième numéro (du *Palladisme*), il est question de moi. Diana me lance tous les reproches possibles et imaginables pour n'avoir démissionné *publiquement* de la secte qu'au mois de septembre, tandis que ma

conversion datait du mois de mars.

Mais maintenant que Diana est sur le chemin de Damas, elle comprendra qu'en temps de bataille, il est permis de jouer de finesse. Si l'on avait su, dans les Loges et dans les Triangles, que j'avais été ramené à la religion de mon enfance depuis le mois de mars, je n'aurais pas pu me rendre maître des documents dont j'avais besoin pour écraser la secte maudite. Aussi, quand j'ai fait mon abjuration devant le Saint Office, j'ai soumis mes projets au Vénérable Archevêque de Chalcédoine, Commissaire Général de la Suprême, et j'ai reçu *l'autorisation de ne faire savoir publiquement ma conversion qu'au moment que j'aurais jugé le plus opportun*. Et c'est moi qui ai réussi à me jouer des FF. ., en agissant de telle sorte qu'ils ne se sont pas aperçus du profond mépris que je gardais désormais dans mon cœur contre eux et contre leur infernale doctrine. Plus tard, après la publication de mon livre sur Adriano Lemmi, j'avais besoin de documents pour combattre le *Satanisme* dans un nouvel ouvrage.

Pour les obtenir, il ne fallait certes pas que je m'adresse aux Satanistes, mais aux Lucifériens,

leurs ennemis ; j'essayai, naïvement, de renouveler mon premier jeu et ai écrit pour cela à Diana, en faisant miroiter aux yeux de la terrible luciférienne un possible retour à ses sentiments après l'écrasement complet de Lemmi.

Ce plan a été trouvé très fin et original par mon excellent ami, l'abbé F..., auquel je l'avais soumis d'avance, et ce que nous avons ri ce jour-là !... Il disait « Nous allons voir si miss Diana mordra », mais ni Diana, ni les Palermitains n'ont mordu à l'hameçon, ce qui fait que je n'ai pu avoir les documents que je désirais.

Il ne me restait que de passer sous de nouvelles fourches caudines, ce que je n'ai pas voulu (p. 249).

»

On sait maintenant pourquoi les Palermitains ne mordirent pas à l'hameçon. Miss Vaughan leur avait écrit une lettre des plus vives dans laquelle elle posait comme condition *sine qua non* de leur reconnaissance par la fédération des Triangles indépendants, la radiation définitive de M. Margiotta.

M. Margiotta ne sut pas cette démarche de miss Vaughan, mais après s'être assurée par elle-même que sa maison de Palmi était une bicoque fort peu endommagée par le tremblement de terre, elle lui avait refusé la somme qu'il demandait. De là son dépit, et de là aussi les calomnies indignes qu'il proféra vers cette époque contre celle dont tant de fois il nous avait vanté la vertu. C'est en s'adressant à des personnes d'une honorabilité parfaite et qui en ont témoigné par écrit que M. Margiotta osa porter atteinte à l'honneur de miss Vaughan en se vantant d'avoir été lui-même l'objet de ses faveurs. Certes, la calomnie est infâme, mais il n'en est pas moins vrai que pour l'avoir imaginée, il fallait que M. Margiotta crût à l'existence de miss Vaughan. Sa méchanceté même l'affirmait : on ne calomnie pas un mythe, la création d'un cerveau humain.

Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, après l'apparition du *Palladium régénéré et libre*, d'écrire de Grenoble à miss Vaughan la lettre suivante, en date du 9 mai 1895.

« Grenoble le 9 mai 1895.

Chère Miss,

Voilà trois mois que je suis à Grenoble, j'ai été très malade à Paris et à Billancourt, à cause du chagrin que j'ai éprouvé pour les désastres de mon pays.

Ma santé à Grenoble ne va pas non plus !

La poste de Billancourt m'a transmis ici le premier numéro de votre revue, la maladie m'a empêché de vous écrire avant.

On m'annonce (de Gênes !) que vous venez de faire paraître le deuxième numéro.

Pourquoi ne me l'envoyez-vous pas ? Je ne pense pas que vous voulez que je reçoive votre revue par d'autres personnes, plutôt que par vous directement.

Je produis, dans un ouvrage qui va paraître bientôt et qui est déjà chez l'imprimeur, tout le premier numéro. Si je recevais à temps le deuxième, je tâcherais de le reproduire aussi.

L'ami de Gênes qui a parlé du deuxième numéro m'a dit que j'y suis désigné sous le sobriquet de *Matassata* et qu'il y a des mots désagréables à mon adresse ! Je ne crois pas, parce que j'ai été toujours un bon ami et je ne vous ai jamais adressé des paroles contraires à la courtoisie, et

vous-même vous avez reconnu cela, du moment que vous avez dit que je vous ai
couverte de

fleurs. Mes fleurs n'étaient pas pour vous flatter, mais pour vous dire mon estime et mon amitié. Quoiqu'il en soit, je vous serre cordialement la main.

Matassata.

P.-S. : Vous pouvez écrire à mon véritable nom et à mon adresse, 6, place Notre-Dame. » Dans le volume lui-même, il écrivait ceci :

« J'avais déjà enlevé le dernier chapitre de mon ouvrage en lui donnant pour titre « Réfutation des erreurs du *Palladium régénéré et libre* », quand la bonne nouvelle du changement d'opinion de miss Vaughan m'est parvenue. Aussi m'a-t-il fallu jeter mon travail au panier, comme

manquant de base, puisque la défection de miss Vaughan, qui était la colonne la plus solide et le plus ferme soutien des Indépendants, amènera d'elle-même la destruction du Palladisme (p.

226).

»

Il consacrait ensuite plus de cent pages à la reproduction de passages du *Palladium* et des prières lucifériennes, ainsi qu'au récit de la conversion de miss Vaughan, et terminait son ouvrage par un salut qu'il lui adressait dans son pieux asile :

« Pour ma part, je pardonne volontiers à Diana Vaughan, mon ancienne camarade de lutte contre le fripon Lemmi, les lignes désagréables qu'elle m'avait adressées dans les numéros 2 et

3 du *Palladium régénéré et libre*. Je lui pardonne, parce qu'alors, c'est Lucifer et Asmodée qui parlaient par sa bouche et qui écrivaient par sa plume. Mais aujourd'hui que son âme a été éclairée par la lumière céleste, aujourd'hui qu'elle a trouvé, comme moi, le chemin de Damas, je lui pardonne encore plus volontiers, parce que la plus grande prérogative des chrétiens est le

pardon des offenses

(p.340). »

Mais les échos des calomnies de M. Margiotta étaient parvenues jusqu'à miss Vaughan ; elle avait questionné ses amis et su d'eux la vérité. Des témoignages écrits lui furent transmis. Dans le numéro 10 de ses *Mémoires*, paru en juin, elle protesta avec toute l'indignation d'une honnête femme, elle rétablit les faits et raconta en quelles circonstances elle avait vu M. Margiotta à Naples deux fois seulement et en présence de cinquante personnes. Elle raconta aussi la demande indiscreète des 100 000 francs et le refus qu'elle avait opposé.

C'en était assez pour exaspérer l'Italien. Dans une lettre véritablement insensée dont nous avons eu entre les mains l'original, il déclare à M. Taxil que, pour obéir à Mgr Fava, il a écrit à miss Vaughan une lettre aimable. Cette lettre a été publiée par sa destinataire ; elle n'a rien de saillant, sinon qu'on y voit clairement qu'elle a, en effet, été presque dictée à l'auteur. Puis, dans le reste de sa lettre à M. Taxil, c'est un débordement d'injures et de menaces. Mais le plus étrange, c'est la thèse qu'il soutient, à savoir qu'il y a deux Diana Vaughan : une vraie, qu'il a connue en 1889 à Naples, avec laquelle il a correspondu, qu'il a encensée dans son livre, tout en n'étant « pas flatté d'avoir été son ami », et une fausse Diana, une aventurière, qui ne ressemble aucunement à la vraie, qui joue à la conversion et se moque des catholiques.

Voici les passages remarquables de cette lettre invraisemblable :

« Dans l'article que votre amie Diana a fait contre moi, elle s'est trahie. Il suffit de la lire pour avoir la conviction que votre Diana Vaughan n'a pas l'esprit de Dieu avec elle dans chaque ligne, dans chaque mot, c'est l'esprit d'orgueil, l'esprit de mensonge, l'esprit de vanité qui domine ; ce ne sont pas des vertus chrétiennes...

Elle dit qu'elle écrase la tête du reptile en parlant de moi ! Belles paroles d'une convertie au catholicisme romain, adressées à celui qui a ceint son front d'une auréole d'idéalisme !...

Oui, je soutiens que votre amie Diana Vaughan, dont on a publié les portraits, ne ressemble aucunement à la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples. C'est vous, et quelque autre personne de Paris, qui avez vu à l'hôtel Mirabeau une femme qui se faisait appeler Diana Vaughan et qui vous a reçus princièrement, et que sais-je ? Moi, je ne

l'ai pas vue depuis des années ! Mais la première femme venue peut se présenter sous un nom d'emprunt... Et que la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples sache que je ne suis pas du tout flatté d'avoir été son ami !

Oui, la conversion de votre invisible Diana Vaughan laisse tout le monde perplexe ; car ce n'est pas elle qui a quitté la Franc-Maçonnerie par dégoût, mais c'est la secte qui l'a flanquée à la porte, et elle, pour bien pouvoir se venger, s'est jetée dans les rangs des catholiques.

Que la vraie ou la fausse Diana Vaughan publie la lettre que je lui ai adressée d'ordre supérieur, et qu'elle profite de cette occasion pour m'adresser des excuses honorables. »

On se demande si l'on rêve ! Quelles excuses M. Margiotta attendait-il de miss Vaughan ? Il fut, au contraire, exécuté magistralement dans un article de miss Vaughan publié dans la *Revue*

mensuelle et plus tard part en brochure... Pour lui montrer à lui et surtout au public qu'il n'y avait bien qu'une seule Diana Vaughan, d'abord haute-maçonne puis convertie, elle publia en fac-similé photographique quelques-unes des lettres que Margiotta lui avait adressées quand elle était encore maçonne, lettres qu'on a lues plus haut.

La démonstration était péremptoire, et M. Margiotta redevint très petit garçon. Il reconnut son erreur (?) et fit ses excuses.

Voici la lettre qu'il écrivit à miss Vaughan, de Grenoble, le 14 août 1896 :

« Mademoiselle Diana Vaughan,

Vous et moi, nous venons de traverser une période d'épreuve dont Dieu nous tiendra compte dans sa justice.

Dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, I. III, ch. XLVI, Dieu dit : « C'est moi qui connais et qui juge ce qui est secret ; je sais la vérité de toute chose, qui a fait l'injure et qui la souffre », et saint Luc II, 35, dit : « Cet événement, je l'ai permis, afin que ce qu'il y a de caché dans beaucoup de cœurs fût révélé. » Donc, ayons Dieu toujours présent, et laissons là les contestations et les plaintes.

J'en finis, en reconnaissant mon erreur : *Errare humanum est*, et je vois en vous la vraie Diana

Vaughan, *l'ex-grande maîtresse luciférienne*, *l'ex-directrice du Palladium régénéré et libre*.

Tout le trouble était arrivé d'un portrait peu ressemblant ; je me croyais mystifié, et, en disant ce que je pensais de vous, je croyais sincèrement rendre service à l'Église. J'ai provoqué la tempête pour avoir le cœur net.

Je vous prie maintenant de rapprocher ce que vous avez dit à propos de ma lettre du 11 avril

1894 dans votre *Palladium régénéré et libre* du 20 mai 1895, avec ce que vous dites maintenant dans la *Revue mensuelle* ; rapprochez encore vos deux jugements de ce que j'ai franchement dit dans mon *Palladisme*, p. 247-248, et vous aurez la preuve que je ne suis pas Janus, mais que j'ai servi loyalement l'Église catholique, comme je continuerai à la servir en l'avenir. Tout cela est une erreur de votre part, comme j'ai été dans l'erreur de mon côté en ne reconnaissant pas en vous la vraie Diana Vaughan. Ne discutons donc pas d'autre question et, par Jeanne d'Arc que vous aimez tant, oublions réciproquement les injures et marchons la main dans la main pour accomplir notre sainte mission. Maintenant que je suis rassuré sur votre compte, je vous serre la main comme auparavant et suis votre frère en Jésus-Christ.

Domenico Margiotta.

P. S. : Par le même courrier, j'écris à M. Taxil, qui a raison d'être fâché ; je me croyais mystifié, et je possède plusieurs lettres de personnes qui avaient jeté le doute dans mon esprit à votre sujet et au sujet de M. Taxil. Donc, je croyais ce que les autres me disaient. »

On pourrait croire l'affaire terminée et épuisée l'imagination de M. Margiotta, finis ses avatars. Ce serait bien peu le connaître.

Le complot maçonnique éclate après le Congrès de Trente, Bataille lance le pétard que l'on sait. Il se proclame le dernier des fumistes et étale ses mensonges cyniques dans tous les journaux qui veulent bien les recevoir. Malgré tout, il n'ose pas toucher à Diana

Vaughan. Il lui doit la vie, et ces choses-là s'oublie difficilement. Il se contente donc de dire qu'il ne s'est pas occupé de l'affaire Diana Vaughan, il ne nie pas l'existence de la luciférienne convertie.

M. Margiotta, lui, n'hésite pas. On a dit que Bataille a reçu une grosse somme pour jeter le désarroi parmi les catholiques. N'y aurait-il pas là pour lui une source de bénéfices ? Qui sait ? Et, de sa meilleure plume, il proclame qu'aucune Diana Vaughan n'a jamais existé, qu'elle est purement et simplement un personnage sorti de toutes pièces du cerveau de Taxil !!!

Il a déposé ses élucubrations dans la *Comédie politique* (n° du 1er et du 8 novembre) et dans une lettre adressée à la *France libre* (n° du 13 novembre).

Nous ne pouvons reproduire en entier ces trois articles, dans lesquels on relève des

contradictions flagrantes. Quelques phrases suffiront à donner une idée de l'audace de ce malheureux.

« La vérité est que je n'avais jamais vu cette Diana, et pour cause. Plus tard, on faisait abus de ma simplicité, en disant à qui demandait à ce pitre de Jogand (Taxil) s'il était vrai qu'elle existât : « Certes, puisque M. Margiotta l'a vue »... J'écrivis même à l'éditeur de la *Revue antimaçonnique* funambulesque, que je reconnaissais l'existence de cette créature. C'était passablement naïf de ma part, mais conçu dans une pensée de paix et surtout dans le désir

d'éviter par cette condescendance un scandale possible au profit de la Franc-Maçonnerie ; car je

n'en croyais pas un mot, et je n'en avais jamais rien cru. (*Comédie politique*, 1er

novembre.) » Comment trouvez-vous l'homme qui tient Militello au courant de tout,

et, qui, dit-il, mentait

effrontément pour éviter un scandale qui aurait profité à la Franc-Maçonnerie ?

Il faut aller jusqu'au bout cependant et citer ce que la *France libre* a publié comme une réponse péremptoire au rapport présenté à Trente par M. l'abbé de Bessonies.

« Oh ! que vous avez raison quand vous dites que Bataille et Taxil ne sont qu'une même individualité ! Hacks donna son nom à l'œuvre : *le Diable au XIXe siècle*, comme j'ai donné le mien, ainsi que mon allure personnelle à *l'Adriano Lemmi*. N'empêche que l'un et l'autre de ces ouvrages sont l'œuvre de Taxil à peu près exclusive. Ce Taxil est l'idéal du genre inventif : Haute-Maçonnerie, secrets d'icelle, Diana Vaughan, Sophie Walder, Voûte de protestation,

promesses triangulaires, etc., son cerveau conçoit tout, anime tout ! Tant pis pour la vérité ! Le

malheur est que nombre d'esprits peu éclairés se laissent prendre à ses grossiers mensonges.

J'ai été de ce nombre, j'ai même servi ses desseins en publiant dans mon *Adriano Lemmi* ses documents fabriqués de toutes pièces et l'existence des êtres imaginaires, sous le fantôme desquels il distribue aux simples ses produits. Ce ne sera pas le moindre regret de ma vie... Malgré une apparente dualité, Taxil et moi, nous n'étions, somme toute, qu'une unité parlant, pensant et écrivant par la bouche, l'esprit et la plume de l'inventeur de Diana Vaughan.

Un traité m'enchaînait à cet homme, traité barbare qui m'imposait l'obligation d'accepter sans discussion les pièces, titres et documents qui devaient entrer dans le corps de l'ouvrage...

C'est dans ces conditions que je dus transcrire les phases de la prétendue conversion de sa Diana (M. Margiotta oublie ici que c'est dans le *Palladisme* écrit à Grenoble, et sans aucun traité avec M. Taxil, qu'il a raconté la conversion de miss Vaughan), affirmer même que j'avais vu, de mes yeux vu, à Naples, cette belle âme revenue à Dieu, lorsque, en vérité, je ne l'avais ni vue ni connue que par les dires de Taxil...

Aujourd'hui, je vois clair : la miss objet de mes inquiétudes, je l'avais parfaitement vue ; elle n'était autre que Mme Jogand elle-même, encore une acolyte de Taxil, comme lui se dissimulant sous le pseudonyme et prêtant et même prodiguant son concours pour l'échange du mensonge contre les gros sous catholiques...

J'ai mille raisons qui m'autorisent à affirmer que Taxil et Diana Vaughan ne sont qu'une seule et même individualité hermaphrodite, comme Jogand et Taxil sont un seul

et même individu. »

En voilà assez et trop ! Il était nécessaire de mettre sous les yeux de nos lecteurs la suite des lettres et des affirmations de ce malheureux. Nous défions tout homme sensé et loyal, après avoir parcouru ces pages, de garder pour M. Margiotta la moindre estime. Nous défions tout écrivain sincère, qui aura lu cet article, d'invoquer désormais le témoignage de M. Margiotta dans la question Diana Vaughan !

Gabriel Soulacroix.

24. Témoignage de l'abbé Laugier

Nous empruntons à la *Croix de Marseille* (27 décembre 1896) l'article suivant, où une voie d'outre-tombe vient rendre un témoignage inattendu à la vérité :

« Après la campagne insensée qu'une notable partie de la presse - maçonnique et catholique - vient de mener à l'encontre des récentes divulgations antimaçonniques et de leurs auteurs, campagne qui commence à s'apaiser, il convient que l'opinion publique, déroutée et ahurie par des affirmations contradictoires et irraisonnées, par des négations intéressées, se ressaisisse et juge la cause avec calme et sang-froid.

Ce qui a le plus contribué à jeter le désarroi dans les esprits, c'est la rétractation de la part du

Dr Hacks, des révélations que contient son livre : *Le Diable au XIXe siècle*.

En notre qualité de concitoyens connaissant bien le Dr Hacks, nous avons peut-être été moins surpris et par la suite moins désorientés que d'autres par cette volte-face.

D'ailleurs le Dr Bataille ne dément pas qu'elle ne soit due, ainsi qu'on l'en a accusé, à une somme d'un peu plus de trente deniers reçue à cet effet du Grand-Orient de France.

Aussi, croyons-nous, qu'il ne convient pas, malgré la légitime suspicion que jette sur l'ouvrage la personnalité de l'auteur, d'exclure de notre capital de révélations antimaçonniques les faits exposés dans *Le Diable au XIXe siècle*.

Que MM. Les francs-maçons veuillent bien d'abord, nous en montrer la fausseté.

Or, ils n'ont même pas essayé de le faire. Et on ne nous fera pas croire que la Maçonnerie attaquée dans ses œuvres vives, n'eût pas, si elle l'avait pu, immédiatement fait bonne justice de ces imputations, sans attendre trois ans et plus que l'accusateur vint se rétracter.

Quelque imagination que l'on ait, de pareilles choses ne s'inventent pas.

Actuellement nous sommes à même de prouver que les relations du Dr Hacks avec l'abbé Laugier ont existé et qu'elles ont bien été telles que l'indique le chapitre II du *Diable au XIXe siècle*, auquel nous donnons sur ce point pleine et entière confirmation.

Dans l'accès furieux de négation qui a agité récemment la Presse, on a été jusqu'à révoquer en doute l'existence de l'abbé Laugier. Cette négation paraîtra un peu hardie à nos concitoyens qui

ont connu et approché ce digne prêtre ; mais elle montre bien jusqu'où peut aller une polémique

irraisonnée, conduite par des gens de parti pris, ne connaissant pas le dernier mot de la question qu'ils discutent.

L'abbé Jean-Etienne Laugier n'appartenait pas au diocèse de Marseille par sa naissance, mais il lui a appartenu par toute sa vie sacerdotale. Né en 1823 à Seyne, diocèse de Digne, il vint s'établir dans notre ville en 1846. Il fut fait prêtre en 1854 par Mgr Mazenod. Longtemps maître d'études, puis professeur au Collège catholique du Sacré-Cœur, il fut nommé successivement vicaire à Saint-Théodore (1864), aumônier des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve (1867), aumônier de l'hôpital de la Conception (1869), puis vicaire à Saint-Jean-Baptiste (1878), enfin à Saint-Victor. C'est là que la mort, le 26 avril 1883, vint lui apporter la récompense d'une vie tout entière de piété et de dévouement.

L'abbé Laugier, pendant les neuf ans qu'il resta à l'hôpital de la Conception, recevait très souvent dans le modeste salon de l'aumônerie et même à sa table les étudiants en

médecines internes, chargés du service de malades. Il savait mériter leur confiance et conquérir leur amitié ; et il usait de l'influence ainsi acquise pour le bien moral de ces jeunes gens. Chaque soir notamment, les élèves de garde venaient passer la veillée à l'aumônerie : parmi les plus assidus, était le docteur Bataille. Le temps était employé tantôt à une anodine partie de cartes, tantôt à des conversations où les étudiants en médecine pouvaient librement exposer leurs opinions politiques et religieuses.

L'abbé Laugier et le Dr Hacks

Un prêtre nous atteste qu'un soir, lui présent, l'entretien roula sur la question du surnaturel, divin et diabolique et que le docteur Hacks, prenant part à la discussion, en niait la possibilité avec la plus sincère conviction. Pour le convaincre, l'abbé Laugier lui proposa la lecture de l'ouvrage de M. de Mirville en cinq énormes volumes in-8° : « Les Esprits ». Bataille rapporta, une dizaine de jours après, cet ouvrage dont la lecture ébranla fortement ses convictions antérieures. C'est de là sans doute que date sa vocation d'occultiste.

L'abbé Laugier était donc dans les meilleurs termes avec Bataille : à tort ou à raison, il estimait et appréciait en lui une nature un peu exubérante mais ouverte et franche : il faisait grand cas de son intelligence, qui est incontestable.

A notre connaissance, il entretenait toujours avec lui les meilleures relations. Projets d'enquête

Certainement, l'abbé Laugier a été, dès l'origine, mis au courant par Bataille de ses projets d'exploration de la Franc-Maçonnerie, et sans doute il les a approuvés et encouragés.

Une personne d'une haute respectabilité et honorabilité, qui connaissait intimement l'abbé Laugier, nous atteste lui avoir entendu dire, à l'époque, « qu'un jeune médecin, connu de lui, voyageant beaucoup, allait entreprendre à travers le monde une enquête sur les agissements mystérieux de la Franc-Maçonnerie et des sectes anti-religieuses ; qu'il en avait référé à ses supérieurs ecclésiastiques et avait obtenu approbation. »

Il ne cite aucun nom. Mais lorsque ce témoin lut les premières livraisons du *Diable au XIXe*

Siècle, il comprit, à n'en pas douter, que Bataille était le jeune docteur dont lui avait parlé l'abbé Laugier, d'autant plus qu'il connaissait parfaitement les relations cordiales qui existaient entre eux.

Résultats de l'enquête

L'abbé Laugier a été non moins certainement au courant, sinon de tous, du moins des premiers et des plus importants résultats de l'enquête du docteur Bataille.

La possibilité et la probabilité qu'il en fut ainsi sont évidentes, puisque l'abbé Laugier ne mourut qu'en 1883, alors que Hacks naviguait comme médecin à bord des paquebots des Messageries Maritimes, notamment sur les lignes de la Chine et de l'Inde, de 1878 à 1881.

Sûrement, c'est pendant cette période, comme il l'affirme lui-même, qu'il accomplit la partie la

plus importante de ses investigations.

Que l'abbé Laugier ait été tenu au courant de l'enquête poursuivie, cela est démontré par l'attestation suivante, émanant d'un de ses amis, chanoine de notre diocèse.

« Dans les dernières années de son existence, M. l'abbé Laugier paraissait changé, triste, préoccupé et, quand un ami en qui il avait confiance lui en demandait le motif, il répondait : Je suis au courant de complots épouvantables contre l'Eglise tramés par des sectes ténébreuses ; on

me fait connaître les résultats d'une enquête qui se poursuit actuellement sur la Franc-

Maçonnerie ; malheureusement, je dois garder le secret et ne puis rien divulguer.

Et ce secret paraît avoir été pour lui un souci, une préoccupation, un véritable fardeau, dont il ne pouvait se défaire, et trop lourd pour le pauvre prêtre, dont les forces s'étaient

déjà usées au service de Dieu.

Personnellement, je ne serais nullement étonné que ce secret n'ait été accablant pour lui et n'ait abrégé ses jours. »

Hors du tombeau

L'abbé Laugier eut une première attaque, puis quelques mois après, une seconde qui l'enleva. Sans doute, il respecta religieusement son secret, de peur que la moindre indiscretion ne fût

fatale à celui dont il était le confident. Sans doute, il emporta ce secret dans la tombe.

Mais ne vous semble-t-il pas que l'abbé Laugier se dresse maintenant dans sa tombe ? Ne vous semble-t-il pas qu'il se dresse devant vous, docteur Hacks, lui, le bon prêtre qui vous

estimait et vous aimait, venant vous demander compte de votre trahison ? Defunctus adhuc loquitur.

Qu'avez-vous à répondre ? Répondez-donc, si vous l'osez. Nous vous mettons au défi de la faire, de nier ce que nous affirmons en son nom.

Nous vous adressons ce journal sous pli chargé, docteur Hacks ; et nous attendons votre réponse.

Pour le Comité Antimaçonique de
Marseille. Lix. »

25. Extraits d'un article de J. P. Tardivel paru dans la *Vérité* de Québec, du 19 décembre 1896.

Dans cet article, il critique les articles du Père Portalié, paru dans les « Etudes Religieuses »

de novembre 1896 :

« Le Père Portalié dit :

« Une conclusion reste acquise : toute cette littérature sur laquelle repose la fable de Diana Vaughan est une entreprise exécutée par la libre-pensée au service d'une spéculation éhontée. Faut-il y voir de plus une manœuvre des Loges pour déconsidérer la campagne antimaçonnique

et dépister les catholiques ? On l'a cru en Allemagne, mercantilisme suffit à tout
mais le expliquer. »

Examinons froidement cette question de *spéculation* et de *mercantilisme*.

La publication du *Diable au XIXe siècle*, éditée par Delhomme et Briguet, devait, nécessairement, dans la pensée de ses auteurs, rapporter des profits : le titre, les gravures, le prix, 12 francs par volume de 950 pages, tout indique que l'on voulait faire un « coup de librairie ». Personne ne le conteste. Mais la spéculation était-elle plus *éhontée* que les entreprises ordinaires des éditeurs, des libraires et des écrivains qui vivent de leur plume et de l'exploitation de leur commerce ? Elle le serait, certes, si au désir de faire des profits était venue se joindre la duperie. Mais ce dernier point n'est pas sérieusement établi, quoiqu'on en ait dit, pour ceux qui examinent la situation sans parti-pris. Le Dr Hacks a dit bien des généralités troublantes, il a parlé vaguement de fumisteries, il a traité les catholiques d'imbéciles, il a insulté la religion, etc. ; c'est-à-dire qu'il a tenu exactement le langage que tiendrait un traître payé pour jeter le doute dans les esprits ; mais il n'a pas démontré que les récits d'un témoin sont faux ; il n'a rien spécifié, ou à peu près ; il n'a pas dit que le palladisme est une chimère et que les triangles n'existent pas.

Voyons maintenant la *Revue Mensuelle*, faisant suite au *Diable au XIXe siècle*. C'est une œuvre sérieuse, pas du tout faite pour attirer les regards des masses. On n'y trouve rien qui annonce la spéculation, surtout la spéculation éhontée. Nous ne croyons pas que les éditeurs fassent plus d'efforts pour la répandre que la maison Victor Retaux n'en fait pour augmenter la circulation des *Etudes*. C'est une entreprise de librairie légitime, et la maison de Delhomme et Briguet jouit, croyons-nous, d'une bonne réputation. Mais tout cela est réellement à

côté de la

question. Il s'agit, pour le moment, des publications qui portent le nom de Diana Vaughan. Elles sont éditées par M. A. Pierret, 37, rue Etienne Marcel. On n'a jamais établi le moindre lien entre la maison Delhomme et Briguet et la maison Pierret. On n'a jamais prouvé que le Dr Hacks- Bataille possède des intérêts dans la librairie Pierret. Hacks ne le dit pas lui-même ; il soutient le contraire, et M. Pierret affirme que c'est bien lui et nul autre qui est le propriétaire de la maison de publication qui porte son nom. A-t-on établi que M. Pierret est dupeur ? Jamais. Pour ceux qui le connaissent, c'est évidemment un homme sincère.

Maintenant, les publications de Diana Vaughan, éditées par Pierret, ont-elles un caractère qui dénote le désir de faire *une spéculation, un coup de librairie* ? Si l'on veut être sincère, il faut nécessairement admettre que c'est tout le contraire qui est vrai. *Le 33^e Crispi* n'est pas un livre à sensation, dans le sens populaire du mot ; ce n'est certainement pas un ouvrage que les masses liront jamais : l'apparence est très sobre, et c'est un volume trop bourré de documents pour plaire au gros public. C'est tout juste si une telle publication peut faire ses frais.

Les *Mémoires d'une ex-palladiste* ont absolument le même caractère grave et sérieux. Pas la moindre illustration *sensationnelle*, point de titres flamboyants, point de réclames dans les journaux, rien, enfin, qui indique le moindre désir de faire de l'argent. Le prix, du reste, très élevé, 12 francs pour douze petits fascicules, indique que l'on n'avait pas l'intention d'atteindre les masses, mais un public d'élite seulement. Et une petite enquête de deux ou trois heures aurait suffi pour prouver au P. Portalié que la circulation des *Mémoires* se chiffre par centaines et non par milliers, que cette publication ne peut pas faire ses frais.

Où donc, nous le demandons, se place la *spéculation éhontée*, le *mercantilisme* ? [...]

« Depuis quatre ans, que d'activité dépensée en pure perte à poursuivre des chimères, tandis que la vraie franc-maçonnerie etc. »

Mais qui sont ceux qui ont préparé et organisé le Congrès de Trente ! Qui sont ceux qui ont créé le mouvement antimaçonnique actuel ? Qui ? Sinon ceux, précisément, que le Père Portalié accuse d'avoir dépensé leur activité en pure perte à poursuivre des chimères ! Ce n'est pas l'*Univers*, ce n'est pas le *Vérité*, de Paris, ce ne sont pas les *Etudes religieuses* qui ont été les vrais initiateurs du Congrès de Trente. C'est l'Union antimaçonnique de France, c'est l'abbé Mustel, c'est l'abbé de Bessonies, c'est le Père Octave, c'est Diana Vaughan elle-même dans ses *Mémoires*, c'est la *Franc-Maçonnerie démasquée*, c'est l'*Anti-Maçon*, c'est la *Revue Mensuelle*, c'est Léo Taxil, c'est M. de la Rive, par ses conférences ; en Italie, c'est la *Civiltà*, c'est l'Union antimaçonnique de Rome et la *Revista antimassonica*, c'est l'*Eco d'Italia*, et en Allemagne, c'est le prince de Lœwenstein, et non point la *Vælkzeitung* ; au Canada, nous pouvons le dire, c'est la *Vérité* avec ses amis ; enfin, partout, ce sont ceux que le P. Portalié plaint d'avoir poursuivi des chimères qui ont créé le mouvement antimaçonnique et rendu possible la tenue du premier Congrès antimaçonnique international, lequel a fait pousser un cri de rage à la secte !

On ne voit donc pas quel bénéfice la secte a retiré ou pourra retirer de cette prétendue mystification. Toujours des affirmations sans preuves.

[...]

« Ajoutons que le faussaire des *Mémoires* n'a pas eu la pudeur de changer son éditeur.

Avant

la conversion de Diana, M. Pierret publie le *Palladium* sous la rubrique
impie Librairie

palladiste ; Diana se convertit, et c'est encore M. Pierret qui édite ses *Mémoires* et reçoit seul sa correspondance (Inexactitude notaire pour ceux qui connaissent un peu la question. On peut parfaitement écrire à miss Vaughan et recevoir des lettres d'elle

sans passer par M. Pierret. Nous le savons par notre expérience personnelle. Nous lui avons fait parvenir, tout dernièrement, une communication, et nous avons reçu la réponse à cette communication, sans le moindre recours à M. Pierret.) Mais il change l'enseigne et vous avez la Librairie antimaçonnique Pierret. On ne dit pourtant pas que Jeanne d'Arc lui soit apparue, comme à sa cliente. »

En effet, ce serait là un oubli absolument inexplicable de la part d'un hardi faussaire, assez habile pour organiser la *colossale mystification* qui dure depuis quatre ans. Mais si les choses se sont faites « tout bonnement », sans calcul, sans arrière-pensée, sans que les intéressés aient même songé qu'on les accuserait un jour d'être des mystificateurs, alors ce « manque de pudeur » peut très bien s'expliquer.

Si le R. P. Portalié, au lieu de se livrer au sarcasme, avait tout simplement ouvert l'*Anti- Maçon* du 31 octobre, il aurait pu lire un article signé A. Pierret, qui donne la réponse à son objection. Voici cette réponse :

« Engagé par traité à imprimer le *Palladium* régénéré - et transitoirement à l'éditer – je n'étais pas encore éditeur, j'étais imprimeur seulement - j'ignorais absolument, en engageant ma signature, ce qu'était le *Palladium* et aussi ce que miss Vaughan, que je n'avais jamais vue jusqu'alors, avait l'intention de mettre dans sa publication. Lorsque je vis ce que c'était, et lorsque je vis chez moi les types bizarres, étranges, qui y affluaient, je fis part à plusieurs amis et à la directrice elle-même de mon idée arrêtée de ne pas continuer et de payer le dédit, pourtant considérable. La conversion survint presque aussitôt - le deuxième numéro du *Palladium* était déjà très atténué. - Est-il besoin de dire que j'en fus très heureux. »

Quand on connaît M. Pierret, cette explication est non seulement très plausible, elle est tout à fait satisfaisante. Le P. Portalié a le droit de ne pas l'accepter ; mais avait-il le droit, lui qui se prétend critique impartial, de laisser ignorer à ses lecteurs cette pièce essentielle du débat ? Il dira peut-être qu'il l'ignorait lui-même. Mais alors de quel droit se lance-t-il dans la discussion d'une question dont il ne possède pas tous les éléments ?

Abordons un autre point :

« Dans cette vie (de Sophie Walder), les daimons et les daimones – car on les distingue par une égale insulte au bon sens et à la foi – jouent un rôle plus hideux. »

Pourtant, depuis les temps les plus reculés, les démons, pour tromper et séduire le genre humain, ont établi cette distinction de sexe. L'antique paganisme était fondé sur cette distinction.

Sans doute, cette distinction n'existe pas véritablement, puisque les démons étant, comme les anges, de purs esprits, ni de sexe, par conséquent. Mais en apparence, et même très réellement

dans un sens, puisque les prestiges diaboliques sont des choses très réelles, et non point de simples hallucinations, il y a toujours eu des « daimons et des daimones ».

On dirait vraiment que le P. Portalié n'a jamais entendu parler des incubes et des succubes ! Autre citation :

« Tout cela n'est que stupide : ce qui est répugnant et doit révolter tout sens chrétien, c'est de

présenter dans une luciférienne le type de toutes les vertus, une sainte à faire pâlir les Cécile et les Agnès ; c'est de mettre cette virginité immaculée que Diana nous vante en elle-même avec une effronterie dégoûtante, sous la protection... du démon de l'impudicité en personne, d'Asmodée, son amoureux. »

D'abord, nulle part, Mlle Vaughan ne se vante de sa virginité avec une *effronterie dégoûtante*

– quel étrange langage sous la plume d'un religieux ! - Elle l'a défendue, cette virginité, contre une attaque ignoble, et qui peut l'en blâmer ? Dans ses écrits, elle s'humilie sans cesse, même au sujet de cette virginité qu'elle déclare n'avoir conservée par aucun mérite personnel.

Dans ses *Mémoires*, numéro 12, page 370 et suivantes, on trouve un chapitre effrayant mais plein d'aperçus profonds sur la malice du démon : Le Figuier maudit. C'est ce chapitre, entre

autres, qui exclut, pour nous, la possibilité d'une imposture. Il nous paraît inadmissible que

l'hypocrisie puisse trouver de tels accents :

« En moi-même, dans mon erreur, je trouvais trop rigoureux l'arrêt de Lucifer (qui, d'après Asmodée, défendait l'union avec ce démon), et je me croyais bien malheureuse de ne pouvoir obtenir satisfaction à mon orgueil. Pour être sincère jusqu'au bout, je dois avouer que les séductions répandues sur son visage de faux ange de lumière avaient fait impression sur mon cœur. Hélas ! mon cœur pécha, commit ce crime dont aujourd'hui j'ai confusion, honte des hontes : le démon eut mon affection de jeune fille, mon cœur se donnait à lui. Ah ! maudits soient les prestiges infernaux ! Oh ! vous qui me lisez, ne vous adonnez jamais aux œuvres de

magie ; ne mettez pas votre âme dans le plus grand des périls ; que la honte d'une infortunée vous serve d'expérience ! Jamais, jamais ne faites appel aux esprits invisibles, même en croyant que de telles œuvres sont jeux innocents. Fuyez jusqu'aux tentations de consulter une table ; le diable est là. »

Est-ce là se *vanter* de sa virginité avec une effronterie dégoûtante ?

Ah ! Père Portalié, vous n'avez pas lu les *Mémoires* avec un esprit suffisamment débarrassé du parti-pris.

Où avez-vous trouvé que la virginité de Diana a été mise sous la protection du démon de l'impudicité ? Cela n'est ni dit, ni insinué nulle part dans les *Mémoires*. Mlle Vaughan dit précisément le contraire. Faisons encore un extrait du terrible chapitre : *Le Figuier maudit*, page

372 :

« Enfin, comme ma répugnance était invincible, je n'hésitai pas, à exiger la suppression du Pastos dans tout Triangle qui se rallierait au Congrès de Londres. Aujourd'hui je me demande comment il se peut qu'Asmodée ne me fit aucune opposition à cette motion ; car, en cela, j'échappais quelque peu à sa domination, somme toute. Sans doute, il espérait reprendre tout son pouvoir sur moi, par l'orgueil. Peut-être Jeanne d'Arc, à qui j'avais voué mon admiration, me protégeait déjà, sans que je pusse le soupçonner ; le fait est que, chaque fois qu'il m'arriva de m'arracher à l'examen de la question du *Figuier maudit*, ce fut à la suite d'une pensée reporté sur la pure et sublime héroïne d'Orléans. Est-ce à cette mystérieuse protection, insoupçonnée, que je dois la préservation d'un hymen diabolique ? »

Voyons, Père Portalié, la virginité de Diana Vaughan est-elle placée sous la protection d'Asmodée ?

Non, il ressort de tout cet étrange récit, quand on sait lire, que Diana Vaughan a été protégée contre Asmodée par les puissances célestes ; de même que Sara a été protégée contre ce même démon de l'impudicité qui, selon la Bible, et comme le fait remarquer M. de la Rive, s'est montré tellement jaloux qu'il a étranglé les sept premiers maris de cette femme.

Ce que racontent les *Mémoires* au sujet d'Asmodée, n'est pas plus étrange que les démêlés de la fille Raguel avec ce même démon.

[...]

D'abord, après avoir parlé, comme on l'a vu, des « récits extravagants de Diana Vaughan », le Père Portalié mêle à ces récits des récits tirés du *Diable au XIXe siècle*. Ensuite, il ne distingue pas entre ce que l'auteur rapporte comme l'ayant vu lui-même et ce qu'il tient d'un autre. Par exemple, le Père s'amuse beaucoup de ce que l'on lit dans les *Mémoires* au sujet du « F. Minutatim, ainsi nommé parce qu'il se mettait en pièces à volonté ». Il donne la page des *Mémoires* où l'on trouve ce récit, ce qui a l'air très honnête ; mais il a oublié de dire qu'ici Diana ne rapporte pas une chose qu'elle prétend avoir vue. Elle traduit et analyse un vieux manuscrit !

De même, l'histoire de la table tournante, changée en hideux crocodile, n'est pas racontée par Bataille en témoin oculaire. Il dit expressément, page 618 du tome I : « Sandeman m'a raconté un incident à la fois bizarre et fantastique. » On dirait, à lire le Père Portalié, que Bataille avait été lui-même témoin de la scène.

[...]

« Mais je préfère montrer que cette fuite est une preuve irréfragable de l'imposture. Comment ! Diana répète sur tous les tons que les diables en personne président tous les triangles et y font des révélations les plus mystérieuses, et puis elle prétend échapper aux palladistes en se déroband aux regards ! Mais alors tous ces démons et démons, au nombre exact de 44 454 633 (*Le Diable*, I, p. 384) tous les légionnaires d'Asmodée, furieux aujourd'hui de la trahison de Diana, sont donc devenus aveugles ou muets ! Ou bien Diana Vaughan ne croit pas un mot des

révélations diaboliques, du pouvoir merveilleux de Sophia et des autres ! Mentita est iniquitas sibi. »

Heureusement, pour lui, le Père Portalié se livre ici à un badinage, d'assez mauvais goût, si vous voulez, mais à un véritable badinage. Car si ce passage était sérieux et rendait réellement les doctrines de son auteur, il faudrait accuser l'écrivain des *Etudes* d'enseigner implicitement, que dis-je, presque ouvertement, le manichéisme ! En effet, il suffit de presser un peu cette tirade pour en faire sortir la plus pure doctrine manichéenne.

Si les démons peuvent librement faire connaître aux palladistes la retraite de Diana, c'est que, avec leur chef, Lucifer, ils sont indépendants de Dieu et de ses anges ; c'est-à-dire qu'il y a double divinité, deux forces à peu près égales, indépendantes l'une de l'autre, et hostiles. C'est la doctrine manichéenne et luciférienne.

La doctrine catholique, c'est que Lucifer et ses anges déchus sont entièrement sous la puissance de Dieu et ne peuvent rien faire contre les hommes, absolument rien, sans que Dieu le leur permette.

Par conséquent, d'après la doctrine catholique, Diana Vaughan est parfaitement à l'abri des révélations des démons si dieu ne leur permet pas de faire connaître la retraite de la convertie aux palladistes lucifériens.

Donc, tout ce passage du Père Portalié n'est que du persiflage, puisqu'on ne peut soupçonner un jésuite de soutenir la doctrine manichéenne.

[...]

Voici enfin le gros morceau :

« Le document à sensation dans ce volume (*Le 33^e Crispi*), c'est la grande prophétie par Bitru en personne, le diable bien connu des lecteurs de Diana Vaughan. Bitru révèle solennellement,

au Triangle romain, le *Lotus des Victoires*, que Sophie Walder est son épouse bien-aimée, et

que, le 29 septembre 1896, d'elle naîtra une fille qui sera la grand-mère de l'Antéchrist. Si vous êtes assez impie pour douter, voici, photographié sur l'original, le texte dicté en latin par Bitru lui-même ; voici, en caractères d'une fantaisie infernale, sa signature, légalisée en italien par Crispi, Lemmi et autres grands personnages du Triangle. Seule la traduction française est de Diana.

Tout n'est-il pas prévu contre le scepticisme ? Tout, excepté un petit point : on a oublié d'apprendre au diable Bitru son latin et son italien ; les fautes grossières dont il émaille son style prouvent, avec la dernière évidence, que le texte français n'a pu être calqué sur le latin, mais au contraire a servi de thème au latin et à l'italien. Et ce thème a été fait par un ignorant qui, entre autres perles, oublie la règle *Ludovicus rex* et écrit *me Sophia* ; il traduit naîtra par *oriunda est*, au lieu de *oritura*, et en italien, il ne sait pas même distinguer les articles, et il écrit *gli magi* pour *i magi*. Le plus fort, c'est qu'un des signataires, Augustin Bertani, oublie qu'il est italien, et au lieu d'écrire *Agost. Bertani*, il met en français *Aug. Bertani*. « Il était si troublé devant Bitru ! » répond l'auteur avec désinvolture. »

Le Père Portalié, lui, est tellement aveuglé par le parti pris qu'il n'a pas su lire le document qu'il prétend examiner en critique impartial. Car c'est à un véritable aveuglement, et non point au désir de tromper ses lecteurs, qu'il faut, sans doute,

attribuer la falsification de texte qui se trouve dans le passage qu'on vient de lire.

Pour convaincre le diable Bitru d'ignorance, pour multiplier les « fautes grossières » dont il aurait émaillé son style, le Père Portalié invoque la règle *Ludovicus rex*, et déclare qu'on lit *me Sophia*. Or, cela est faux, pour appeler les choses par leur vrai nom.

Voici ce qu'on lit dans le document en question dont le fac-similé est reproduit par la photogravure à la page 317 du 33^e *Crispi* :

« Proepotens ille Sanctusque Bitru adstantibus hic infra scriptis FF.'. necnon unoquoque eorum Mago Electo, pronuntiavit *me*, *Sophia-Sapho nomine*, à Nostro Divino Magistro... proprie designatam, etc. »

Voilà ce qu'on lit vraiment dans le document. Dans cette phrase, il n'y a pas lieu d'appliquer la règle *Ludovicus rex* que la règle *parum vini Sophia-Sapho nomine* est un ablatif, c'est une phrase incidente, détachée par deux virgules de la phrase principale, et le tout ne pêche nullement contre les règles de la grammaire latine.

Le Père Portalié supprime la première virgule et tronque la phrase incidente ! Comme on le voit, il n'est pas absolument nécessaire d'être en présence de Bitru pour être troublé !

« Le plus fort, c'est qu'un des signataires, Augustin Bertani, oublie qu'il est italien, et au lieu d'écrire *Agost. Bertani*, il met en français *Aug.* »

Voyons si c'est bien cela. A la page 318, Diana Vaughan fait l'observation suivante :

« Et voici qui est étrange : Bertani devait être fort troublé, ce soir-là ; car il s'est inscrit *Auguste*, au lieu d'*Augustin*. Quand je vis le document, je fus fort surprise. En effet, Augustin fait *Agostino* en italien, tandis qu'Auguste fait *Augusto* ; et Bertani s'appelle vraiment Augustin, donc *Agostino*. Or, il a écrit *Aug.* Abréviation d'*Augusto*. Et c'est bien sa signature, rigoureusement authentique, et très caractéristique elle est, à ne pas s'y méprendre. Où le pauvre homme avait-il donc la tête ? »

Comme on le voit, il ne s'agit nullement d'un homme qui oublie qu'il est italien, puisque

l'abréviation *Aug.* est aussi italienne qu'*Agost.* Il y a erreur de nom, mais non point erreur de nationalité ! Et puisque le *faussaire* s'est aperçu de cette erreur, pourquoi ne l'a-t-il pas fait disparaître, tout simplement, au lieu de la signaler à l'attention du public ?

Restent *Oriunda est* et *Gli magi*. Nous croyons que ce sont là, en effet, deux fautes. Mais la théologie nous enseigne-t-elle que les démons doivent nécessairement et toujours respecter les règles de la grammaire ? Nous avons posé la question à un théologien éminent, et il a éclaté de rire. Les diables, nous a-t-il dit, ne sont pas des académiciens et ils peuvent très bien commettre des erreurs de langue, comme ils peuvent tomber dans des erreurs de tous genres. De plus, il ne faut pas oublier que, selon Diana Vaughan, Bitru n'a fait que *dicter* le document. Celui qui tenait la plume était Luigi Revello, couvre-nom d'un prêtre apostat. »

26. De nombreux mensonges démasqués

En janvier 1897, la *Franc-Maçonnerie démasquée*, a fait un habile tableau d'erreurs et de mensonges que nous reproduisons intégralement :

« Notre petite Revue, ne paraissant que tous les mois, ne saurait être un organe de polémique. Cependant nous ne pouvons laisser passer, sans les relever, quelques mensonges et quelques erreurs, trop légèrement admis par les journaux catholiques et reproduits par la plupart des *Semaines religieuses*.

Quelques mensonges

Dr Hacks-

Bataille

Interview de *La Vérité* en date du « Marchons tous unis, la main dans la main, nous aidant les uns les autres pour
6 novembre :

Tout cela a été une pure fumisterie. Les catholiques avalèrent tout sans broncher, et la niaiserie de ces gens est telle, que si je leur
et dans le bon combat. Je désire, moi, rester dans le rang ; en avant et payant de ma personne quand il fallait imposer la vérité, je dois m'effacer

disais aujourd'hui que je les ai roulés, ils refuseraient de me croire et resteraient convaincus que tout ce que j'ai inventé est la vérité même.

Quand a paru l'Encyclique *Humanum genus* dirigée contre les francs-maçons alliés du diable, j'ai pensé qu'il y avait là matière avec la crédulité connue et l'insondable sottise des

catholiques ; il suffisait de trouver un Jules Verne pour donner une apparence attrayante à ces histoires de brigands ; j'ai été ce Jules Verne, voilà tout.

Je m'entendis Léo Taxil et quelques amis et nous fondâmes de concert le

Diable au XIXe siècle qui eut le succès retentissant que vous savez.

Quand je lançais quelque bourde un peu trop forte telle, par exemple, que l'histoire du serpent qui écrivait des prophéties avec sa queue sur le dos de *Diana Vaughan*.

Ou l'histoire du diable transformé en jeune fille pour épouser un franc-maçon, et se changeant le soir en crocodile pour jouer du piano.

(Le Dr Hacks a déclaré ailleurs n'être l'auteur que du 1^{er} volume du *Diable au XIXe siècle* ; il

aujourd'hui qu'elle éclate. » (Lettre du Dr Hacks à M. de la Rive, en date du 1^{er} avril 1894.)

L'encyclique *Humanum genus* est datée du 20 avril 1884.

Le *Diable au XIXe siècle* a commencé en

Jules décembre

1892.

Verne

ce Jules

Verne,

voilà tout.

Je m'

entendis

Léo

Taxil

et

quelques

amis

et

nous

fondâmes

de

concert

le

Diable

au

XIXe

siècle

qui

eut

le

succès

retentissant

que

vous

savez.

Quels

amis !

On

ne

les

nomme

pas

et

pour

cause. «

En

ce

qui

concerne

l'auteur

du

Diable,

votre

très

humble

serviteur,

laissons,

si

vous

le

voulez

bien,

sa

personnalité

dans

l'ombre,

c'est

l'œuvre

qu'il

faut

mettre

en

lumière. »

(Même

lettre

à

M. de

la

Rive.)

Parmi

eux

(les

palladistes),

deux

femmes,

Sophia

Walder

et

Diana

Vaughan.

On

a

beaucoup

parlé

de

ces

deux

prêtresses

lucifériennes,

et

M. François

de

Nion

raconta

le

flamboiement,

sur

l'épaule

nue

de

Sophia,

des

prophéties

contre

le

Saint-Siège.

(Document

communiqué

par

le

Dr

Bataille

à

M. Jules

Bois.

Les petites religions de

Paris, p.

157.)

(Voir

le

récit

fait

par

Bataille

dans

le

Diable, etc. p.40 à 42.)

Il

ne

s'agit

que

de

Sophia

Walder.

Le docteur, comme la *Koelnische*

Volkszeitung du 16 octobre, fait probablement allusion à la table épousée par un spirite (2^e vol. p.12).

se contredit donc ici formellement.)

Au bout de quelque temps, j'ai lâché la baraque et me suis séparé des ratichons (*sic*) dont j'avais plein le dos : il n'y a pas de gens plus embêtant que ces gens-là, voyez-vous.

Le fait du crocodile jouant du piano est absolument différent ; il le présente comme ayant eu lieu en l'hiver 1889-1890 et raconté à lui-même par Sandeman (1^{er} vol., p.618).

Dans mon rapport à la Société psychique présidée par le chanoine Brettes. (Même interview de *La Vérité* du 6 novembre.)

Le Dr Hacks a fait partie de la Société des sciences psychiques dont des prêtres et des religieux composaient la moitié, depuis sa fondation en 1895 et jusqu'en mai ou juin 1896.

Maintenant j'ai acheté le fonds de ce restaurant à prix fixe qui marche très bien. Diana Vaughan n'était pas dans mes attributions. Léo Taxil nous a toujours dit qu'il était son mandataire.

Le Dr Hacks n'a-t-il pas simplement épousé la propriétaire de ce restaurant ?

A l'hôtel de miss Vaughan, dans le luxueux salon d'attente, nous avons la bonne fortune de nous rencontrer avec M. le Dr Bataille, l'auteur renommé du *Diable au XIXe siècle*, qui mieux que nous connaît l'ex-Grande Maîtresse de New-York, l'ayant vue plusieurs fois dans ses voyages et l'ayant étudiée d'une façon toute spéciale, tant comme médecin que comme catholique. Le docteur, qui a gardé avec miss Diana des relations amicales et qui ne cesse de former des vœux pour sa conversion, nous parle d'elle en termes émus ; il lui rend visite presque quotidiennement à chacun de ses séjours à Paris.

(Commandeur Lautier, président des avocats de Saint-Pierre dans l'*Echo de Rome* du 1^{er} janvier 1894.)

Domenico
Margiotta

Oui, je soutiens que votre amie Diana Vaughan, dont on a publié les portraits, ne ressemble aucunement à la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples... Et que la Diana Vaughan que j'ai connue à Naples sache que je ne suis pas du tout flatté d'avoir été son ami.

(Lettre à M. Taxil, 15 juin 1896.)

M. Margiotta avait pris soin de corroborer son dire (de notre collègue) en nous adressant une longue lettre de huit pages, dans laquelle il avoue n'avoir jamais vu Diana Vaughan. (*France libre* du 7 novembre.)

Je pardonne volontiers à Diana Vaughan, mon ancienne camarade de lutte contre le fripon Lemmi, les lignes désagréables qu'elle m'avait adressées dans les numéros 2 et 3 du *Palladisme régénéré et libre*... Mais aujourd'hui que son âme a été éclairée par la lumière céleste, aujourd'hui qu'elle a trouvé, comme moi, le chemin de Damas, je lui pardonne encore plus volontiers.

(*Le Palladisme*, par Domenico Margiotta, p. 339.)

A moi même et à plusieurs autres, M. Margiotta faisait les plus grands éloges de miss Diana Vaughan : il souhaitait sa conversion et lui écrivait une longue lettre dans la préface du volume sur Lemmi.

(Rapport de M. de Bessonies au Congrès

de

Trente.

)

Quelques
erreurs

Peuple français

Margiotta m'a dit à moi-même, m'a affirmé sur l'honneur par serment, qu'il n'avait pas écrit lui-même un seul mot de ce qui, dans son livre, concernait miss Diana Vaughan, que tout avait été écrit par Léo Taxil : que d'ailleurs il n'avait jamais vu Diana Vaughan.

L.G., 25
octobre.

Les *Mémoires d'une palladiste*

renferment, sous prétexte de révélations, des pages qui ne seraient pas déplacées dans le journal le plus ordurier.

(Id.)

Ces *Mémoires* annoncent un nouvel ouvrage de miss Vaughan : la *Restauration du paganisme*. Cet ouvrage, est de telle « nature » - lisez : si malpropre - qu'on ose l'expédier qu'en paquet recommandé. Et à qui est-il destiné ? *On le destine spécialement aux ecclésiastiques !*

(Id.)

France libre

:
On raconte que les lettres émanant de Diana Vaughan portent unanimement le timbre du quartier de Paris où habite

Léo
Taxil.

(5
novembre.)

Voir le numéro 25 de *l'Anti-maçon : les Mensonges de M. Margiotta*, p.68.

D'une ex-palladiste, s. v. p.

Journaux recevant la *Correspondance royaliste* :

Continuez,

Mademoiselle,

par

votre plume

et votre piété, malgré les

efforts de l'enfer, à

fournir des armes pour

terrasser l'ennemi du

genre humain. (Lettre de

Mgr Villard, secrétaire

du cardinal Parocchi, 19

octobre 1896.)

Pour l'expédition, nous

adoptons l'envoi en

paquet recommandé, seul

moyen sûr de

transmission, quand

il s'agit

d'ouvrages comme celui-

ci, qui est tout

particulièrement exposé

à

des

détournements plus ou

moins intéressés.

L'ouvrage est si peu

envoyé sous enveloppe

fermée, comme on

semble l'insinuer, que le

prix du port en paquet

recommandé est de 0 fr.

40. Le volume pesant

150 grammes ; le port

sous enveloppe fermée

serait de 1 fr. 75 !!!

Où donc y a-t-on trouvé

que l'ouvrage était

pornographique ?

Nous avons rappelé que,

pendant des mois, nous

avons correspondu,

comme nous

correspondons encore,

avec miss Diana

Vaughan, que l'échange de nos

missives avait lieu par retour du courrier,

et que les réponses aux demandes

formulées étaient immédiates, détail

important qui excluait évidemment

toute idée de réexpédition de nos plis

à une autre personne, laquelle, à son

tour, eut dû et devrait nous

renvoyer indirectement les dites

réponses, ce qui eût occasionné un

retard dans leurs transmissions.

De la Rive, dans *France chrétienne*,

11 octobre.)

Citons quelques-uns de ces

témoins. C'est d'abord un

rédacteur du *Matin*

Parmi les mortels privilégiés devant lesquels miss Diana Vaughan a daigné sortir de son nuage, il y en a trois : pas un de plus.

La vérité est que les *Mémoires* sous prétexte de nous initier à l'état d'âme d'une palladiste convertie, communiquent aux lecteurs le poison des plus dangereuses doctrines.

M. X... aborde un partisan très sincère et très convaincu de miss Diana : Où « se trouve actuellement miss Diana Vaughan ? — Aux Etats-Unis, à

Boston... » Soixante-heures douze ne

s'étaient pas écoulées que le facteur apportait la réponse.

Le *Nouvelliste* de Lyon :

Récit d'une entrevue de deux

dont deux amis eurent une entrevue avec la célèbre luciférienne à l'un de ses passages à Paris, et qui relate leur conversation dans ce journal.

Nommons ensuite M. Léo Taxil qui la vit... à un déjeuner qu'elle lui offrit à l'hôtel Mirabeau, rue de la Paix, en même temps qu'au Dr Bataille, à M.

Lautier, président général des avocats de Saint-Pierre, et à M. Esnault, dessinateur envoyé par M. de la Rive. Enfin, nous avons le témoignage de l'éditeur des œuvres de miss Vaughan, M. Pierret, de son frère, de ses ouvriers et de son apprenti, qui tous, interrogés par moi, m'ont déclaré avoir vu plusieurs fois cette personne alors qu'elle publiait le Palladisme.

(Rapport de M. de Bessonies à Trente, *Franc-Maçonnerie démasquée*, p.296.) Continuez, Mademoiselle, par votre plume et par votre piété, malgré les efforts de l'enfer, à fournir des armes pour terrasser l'ennemi du genre humain.

(Lettre de Mgr Villard, secrétaire du cardinal Parocchi, 19 octobre 1896.)

Veut-on savoir la valeur de ce renseignement ? Les lettres de miss Vaughan nous parviennent deux ou trois jour après la date à laquelle elles sont écrites. Le monsieur était un simple

Parisiens à Villefranche avec une personne annoncée par Léo Taxil comme Diana Vaughan et qui est une... personne de mœurs légères.

Réponse du *Nouvelliste* : on aurait cru que Léo Taxil proposerait, comme

réponse décisive, de montrer devant farceur
témoins sa fameuse Diana .

Vaughan ; pas du tout, il demande M. le chanoine

qu'on le confronte avec ceux qui ne Mustel,

l'ont point vue.

Alors que toute la presse catholique novembre 1896.)

le

(*Revue catholique de Coutances*, 6
Léo Taxil réclame d'être confronté
avec ces deux Parisiens, c'est de toute
justice.)

On accuse Léo Taxil d'avoir mystifié,
il demande de prouver qu'il n'a rien
fait de ce qu'on lui reproche.

Ces étranges inventions ! C'est vous
qui dites que ce sont des
inventions, il

met en demeure de s'expliquer sur ses étranges inventions, lui prétend mettre les autres en demeure de prouver des faussetés qui éclatent aux yeux de tous.

Bataille a déclaré dans une lettre à

l'Univers (25 octobre) qu'il ignorait

Diana Vaughan et qu'il était

« entièrement étranger à la question ou affaire Diana Vaughan. » Or, la *Revue mensuelle* du même docteur a publié le récit d'un déjeuner où l'on a montré à M. Lautier une prétendue Diana Vaughan, qu'on n'a plus revue d'ailleurs.

On a répandu des photographies d'une Diana Vaughan ! Était-ce celle de la Diana du dîner de Paris ou celle de la Diana de Villefranche ?

La Diana de la *Marseillaise* est-elle la même que toutes celles dont Léo Taxil a signalé l'existence sur plusieurs points du monde à la fois et que personne n'a vue ou ne peut déclarer avoir vue ?

Nous savions bien que Diana, d'après ses inventions, se change à volonté « en table, puis en crocodile ». Ce crocodile joue du piano.

A ces questions : Où est-elle ? L'avez-vous vue ? Qui l'a vue ? Quand ? Où ?

Léo Taxil répond : « Diana Vaughan a

~~été vue et connue plusieurs années~~ avant l'époque où son nom a été

faudrait le prouver.

Il ne demande pas qu'on établisse « ses soi-disant faussetés qui éclatent aux yeux de tous », mais qu'on prouve le fait précis dont on l'accuse.

Dans *l'Univers* du 27 et non du 25 octobre, le Dr Bataille n'a pas dit qu'il

ignorait Vaughan, il se déclare Diana

imprimé dans le *Diable au XIXe siècle*. »

Alors la Diana que le docteur Bataille et Taxil ont fait voir à M. Lautier depuis, celle qui, en octobre 1895, composait une *Marseillaise* « inspirée » sous les regards d'un aumônier et d'une religieuse inconnue, et celle qu'on a montrée il y a quelques mois à Villefranche étaient donc de fausses Diana.

étran
ger à
l'affa
ire.
Pour le reste,
voir plus
loin.

Celle de Paris est
certifiée ressemblante par
MM. Taxil, Lautier et
Esnault qui y assistaient.
Quelle Diana de
Villefranche ? Vous
supposez prouver ce
pourquoi vous refusez la
confrontation.

Quand donc Taxil a-t-il
signalé l'existence de
plusieurs Diana
Vaughan ? et l'existence
sur plusieurs points du
monde à la fois ? Qu'on
nous cite les passages.
Que personne n'a vue !

-
V
oir
pl
us
loi
n.
Où donc a-t-on
pris tout cela ???

meilleure preuve que ce n'est pas
Taxil qui l'a inventée.

C'est en août et non en octobre 1895
que l'*Hymne à Jeanne D'Arc* a été
composé. Certainement, *oui*, toutes
ces Diana sont la même personne que
celle connue cinq ans auparavant ; il
n'y a de fausse Diana que celle de
Villefranche, si elle a été vraiment
vue par les deux Parisiens qui
prétendent avoir été trompés par
M. Taxil. On refuse justement
de les confronter avec lui.

Voir la réponse à ces
questions dans le rapport
présenté à Trente par M.
de Bessonies.
Ce sera bien en effet la

(Voir encore l'Anti-maçon du 5 décembre 1896 et le n° 14 des *Mémoires d'une Ex-palladiste*, intitulé : *La suprême manœuvre.*)

Quelques erreurs

Nous présenterons aujourd'hui seulement trois lettres publiées par l'*Univers*, et qui ont produit le plus d'impression sur le public ; nous étudierons ensuite les erreurs qui sont le fait de l'*Univers* lui-même.

Lettre de Mgr l'évêque
d'Edimbourg :

Miss Diana Vaughan n'a jamais été en rapports avec moi, autant que je puis le savoir, ni moi avec elle. Je ne lui ai jamais donné ma bénédiction...etc.

A titre de renseignement, M. Considin me communiqua les deux numéros du journal de miss Diana Vaughan pour que je pusse les lire. Je les parcourus et je les retournai à l'Ecossais ci-dessus désigné, y joignant la remarque que je les avais lus avec intérêt. C'est littéralement tout.

(*Univers* du 7
novembre.)

La fugue de M. Léo

Taxil :

A Trente on proposa à M. Taxil de confier les indications requises sous le sceau de la

confession, à l'un des évêques présents, afin qu'il pût en référer au Saint-Siège. La proposition était si justifiée, que M. L. Taxil, ne pouvant s'y soustraire, fit mine de l'accepter. L'évêque désigné pour recevoir ses

confidences fut Mgr Lazzareschi. Séance

tenante, car c'était le dernier jour du Congrès, rendez-vous fut pris pour l'entrevue secrète que M. Léo Taxil devait avoir à 3 heures de l'après-midi avec Mgr Lazzareschi. Celui-ci, en effet, se trouva

prêt à l'heure fixée... mais Léo Taxil ne parut point et on ne l'a plus revu ! (Correspondance romaine, *Univers*, 8 novembre.)

Simple observations

:

L'Écossais dont il est question, M. L..., habitant A..., n'aurait-il pas simplement transmis à miss Diana Vaughan que Monseigneur avait lu les *Mémoires* avec intérêt, qu'il voulait bien la bénir ?

En attendant de m'occuper d'une lettre d'un personnage très vénérable et que je respecte infiniment, mais qui a manqué de mémoire... (*Mémoires d'une ex-palladiste*, p.444.) L'exemple récent du très vénéré évêque de Périgueux montre la

chose comme très

possible, surtout qu'il peut s'être agi seulement d'une parole dite par bienveillance et non d'une bénédiction par écrit.

Démenti formel

:

Je vais rétablir les faits. J'étais présent, je suis témoin. Dès la matinée du mercredi 30, nous fûmes convoqués, M. Léo Taxil, le R.P.

Sanna-Solaro et moi à nous trouver le soir à 9

heures, avec Mgr le prince de Loevenstein au palais épiscopal, pour donner les renseignements qu'il eût été imprudent de produire en public. J'arrivai le dernier. M. Léo Taxil avait déjà fourni quelques explications, et, pendant deux heures, jusqu'à 11 heures du soir, il répondit à toutes les questions qui lui furent posées. De plus, M. Léo Taxil *avait offert publiquement* de faire à un évêque une communication confidentielle dont il avait été chargé en cas de certaine contestation prévue. L'entrevue entre M. Léo Taxil et cet évêque eut lieu, comme il avait été convenue avec lui, le 30 au matin, non pas à 3 heures de l'après-midi, heure de la réunion générale, mais au soir, entre 9 heures et 11 heures. Pendant ce temps-là, le P. Sanna-Solaro et moi nous restâmes avec le prince-évêque et le prince de

Loevenstein. L'absence de M. Léo Taxil, et

Vaughan depuis sa conversion une page, entre bien d'autres, qui aurait dû suffire pour écarter de « son moulin » tout prêtre et tout catholique. C'est celle où elle raconte l'apparition du

Lettre de M. Billiet

:

Je viens de surprendre (M. Léo Taxil) donnant dans son journal l'*Anti-maçon...* un texte complètement *faux* de l'article 3 du règlement général voté à Trente

Extraits de *La Vérité* de Paris :

Un des opposants les plus méritants a déclaré au Congrès de Trente qu'il tenait pour vrai les neuf dixième des révélations. Mais nous ne voulons pas maintenir le dixième, qui est douteux, et, en conséquence, nous arrêtons la vente de la brochure *Les Mystères de l'enfer*.

Lettre du R. P. Kunzlé
(*Vérité* du 24 octobre.)

Le Dr Hacks n'a eu qu'une petite part dans la personnalité collective du Dr Bataille, et il n'a collaboré qu'au tome 1^{er} de la publication parue et signée de ce pseudonyme.

(*Vérité* du 28 octobre.)

Je n'ai été qu'un collaborateur du début. (*Vérité* du 31 octobre.)

Il y a dans les *Mémoires de Diana*

par conséquent l'entrevue dont il s'agit, ne fut pas de longue durée. M. Léo Taxil ne quitta Trente que le *jeudi soir*.

(M. l'abbé Mustel, dans la *Revue catholique de Coutances* du 13 novembre.)

Texte officiel

:

Un premier texte officiel des Résolutions du Congrès anti-maçonnique publié à Rome est *textuellement* le même que celui donné par l'*Anti-maçon* du 16 octobre.

Un second texte, paru depuis, diffère en ce que le mot de « national » est remplacé par « central dans chaque pays ». Où donc est le

faux dénoncé par M. Billiet ?

Le R. P. Kunzlé ne dit pas qu'il était menacé de deux procès, l'un intenté par miss Vaughan, l'autre par la Bonifacius Druckerei pour avoir *sans autorisation* reproduit d'importantes parties des *Mémoires d'une ex-palladiste*.

diable à Crispi. Diana affirme que Bitru ce

démon leur a fait part de ses relations avec Sophie Walder, en leur annonçant que de ces relations-là naîtrait à Jérusalem, le 29

Depuis qu'il déclare qu'il n'a été qu'un

« fumiste », le Dr Hacks est, en toutes choses, cru sur parole.

Des témoins affirment qu'il se disait l'auteur même du *Diable au XIXe siècle*. Au cours de la publication du second volume, il a touché chez l'éditeur certaines sommes *pendant toute la durée* de la publication.

Ce n'est pas dans les *Mémoires*, mais dans le volume sur Crispi que le fait est raconté.

« Nous n'avons jamais dit que Sophie Walder sera vraiment la bisaïeule de l'Antéchrist, mais nous prétendons que cette opinion est répandue parmi les palladistes ; nous disons que, d'après eux, c'est aujourd'hui, 29 septembre 1896,

qu'elle doit donner naissance à la grand-mère de l'Antéchrist. Nous n'annonçons pas autre chose. Or, hier, je recevais une lettre d'un prêtre français m'annonçant qu'on lui écrivait

de Jérusalem même que Mlle Sophie Walder

venait d'y arriver et était logée dans un hôtel voisin de la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

septembre 1896, la grand-mère de
l'Antéchrist.

(Rapport de M. l'abbé de Bessonies
au

A défaut de preuves - et on sait si elles
manquent - celle-là devrait suffire à tout
catholique.

(*Vérité* du 7
novembre.)

Congrès de
Trente.)
Voir le témoignage de M. l'abbé Mustel
déjà cité.

M. Fromm, rédacteur de *la Vérité*, présent
au Congrès antimaçonique, s'est trouvé le
lendemain de la clôture du Congrès à
Trente, avec M. Léo Taxil, auprès de Don
Carlos.

Le rendez-vous (à Trente) avait été fixé
pour le dernier jour du Congrès, à 3 heures
de l'après-midi.

Au jour et à l'heure convenus, M. Léo
Taxil ne se présenta pas. Il avait disparu, et
l'on croit qu'il avait quitté la ville.

Correspondance de
Rome

(*Vérité* du 9
novembre.)

Depuis quand Crispi, Lemmi, Cadorna,
etc., etc., en Italie, et, en France, Albert
Pétrot, Mesureur, Lockroy, le major
Desmons sont-ils des êtres fantastiques ?

« Pour venir au vrai quant à ces faits
précis, il n'est pas exact de dire qu'ils ne
sont pas contestés. Ils ne le sont pas en
effet par les êtres fantastiques dont ils
racontent l'histoire. » Lettre de M. Georges
Bois

(*Vérité* du 13
novembre.)

« cette idole hideuse, voilà le Palladium
de la Franc-Maçonnerie universelle.
C'est devant elle - ainsi que l'attestent les
membres du sérénissime Grand Collège -
que le dieu Bon se manifeste en personne
une fois par semaine. Cette apparition fait
partie de celles dont je n'ai pas été
témoin ; à ce sujet, je ne fais donc

« C'est à Charleston que Diana fit une
veillée,

quand le diable, qui se montre et parle tous les
vendredis, ainsi que le Dr Bataille s'en
est rendu compte en personne et l'a dit avec
force détails. »

(Même
lettre.)

« Je reçus d'un ami du docteur une lettre
de reproches et un document qui m'était,
avec toutes sortes de recommandations
précieuses, donné en communication
comme un

(*Le Diable au XIXe siècle*, 1^{er} vol. p.414.)

C'est pendant ce séjour à Paris (celui de miss Vaughan fin décembre) que lui fut notifiée la sentence arbitrale de Ferrari, rendue dans son différend avec la grande-maîtresse du Lotus de France, Suisse et Belgique. La lettre de miss Vaughan dont photographie avait été transmise à Lemmi témoignage des informations que possédait

Bataille. C'était la photographie d'une lettre signée Diana Vaughan, et portant à l'angle du papier ses armes parlantes, composées d'un croissant de lune autour duquel s'enroulait une

par l'agent Moïse-Lid-Nazareth, fut reconnue ne pas être de son écriture quoique écrite sur son papier à lettre, et elle n'avait pas la portée que l'agent lui attribuait.

(*Le 33^e Lemmi*, par M. Margiotta p.352.)

M. Georges Bois n'aurait-il pas confié cette lettre au moins quelques heures à Moïse-Lid-

M. Nazareth, correspondant
d'Ulysse Bacci,

secrétaire du Grand-Orient d'Italie ?

Ici nous sommes d'accord. Les catholiques adoptent les soi-disant découvertes des francs-

queue de
lion.

maçons.

Je retiens la date de mon anecdote ; c'était dans *Le Bulletin du Grand-Orient* d'octobre 1895 à l'été de 1893.

»
Lettre de M. Georges
Bois
(*Vérité* du 17
novembre.)

reproduit dans sa partie non officielle un article de *l'Alpina*, journal maçonnique suisse, à propos d'absurdes plaisanteries publiées par la *Revue maçonnique*.

Le cardinal Vaughan, M. Vaughan de *l'Intransigeant* et le Vaughan du roman de Tardivel ont-ils aussi emprunté leurs noms à Walter Scott ?

« Je me rappelle avoir lu, dans le *Bulletin du Grand-Orient*, l'histoire de Diana traitée de mystification à peu près comme elle l'est partout depuis quelque temps. Il y avait même, je me le rappelle encore, dans le ton du *Bulletin*, une nuance ironique d'admiration pour « l'adroit mystificateur ». Cette expression m'est restée. »

(Même
lettre.)

« Je termine en félicitant M. Gaston Mery de sa découverte dans le *Rob Roy* de Walter Scott. Les trois noms de Vaughan (le père) de *Diana* et de *Vernon* éveillent un autre souvenir. Ce n'est pas Diana et Vaughan seulement qui se retrouvent dans le *Diabole*.

»
(Même
lettre.)

Ceux qui ont lu l'histoire de Diana avant la conversion savent que les « inspectrices du palladisme » changeaient de nom périodiquement. Et le dernier que prit **Diana** fut justement celui de **Vernon**. »

(Même
lettre.)

Il est bon d'expliquer que pour leur correspondance secrète, les inspecteurs généraux et inspectrices générales de la Haute-Maçonnerie changent de nom chaque trimestre. Voici par exemple les noms trimestriels de **Sophie Walder** pendant l'année maçonnique courante : du 1^{er} mars au 31 mai
1893 : Mme Stéphan ; - du 1^{er} juin au 31 août
1893 : Mme Donnal ; - du 1^{er} septembre au 30 novembre 1893 : Mlle Bloncourt ; - du 1^{er} décembre au 28 février 1894 : **Mme Vernon**. A. de la Rive, *La Femme et l'Enfant dans la Maçonnerie universelle*, p.691, note.

27. Résultat de la commission sur Diana Vaughan

Le Congrès avait désigné une commission chargée de se prononcer sur Diana Vaughan et présidée par un évêque italien, Mgr Luigi Lazzareschi. A la fin du mois de janvier 1897, la commission déclara n'avoir pu recueillir « à ce jour aucun argument péremptoire soit pour soit contre l'existence, la conversion, l'authenticité des écrits de la prétendue Diana Vaughan. »

28. Une lettre de Taxil au chanoine Mustel

Taxil écrivit à M. le chanoine Mustel une lettre, reproduite dans la *Revue Catholique de*

Coutances, du 19 février 1897 :

« Mon cher Monsieur le Chanoine,

Comme complément à ce que vous dites dans votre dernier numéro (page 155, lignes 9 à 12), je vous prie de vouloir bien publier la déclaration que voici :

Non seulement les anciens ouvrages contre la religion, que j'ai publiquement rétractés, n'ont jamais été réimprimés avec mon consentement ; - mais encore je suis convaincu qu'aucune réimpression clandestine, c'est-à-dire effectuée contre mon gré, n'a été faite, attendu que, dans le monde de la librairie, on sait bien que je n'aurais épargné les contrefacteurs.

En 1890, un éditeur de la rue Saint-Benoît, à Paris, M. Simon, crut pouvoir se permettre de réimprimer un roman anticlérical intitulé : *Par la grâce du Saint-Esprit*, écrit en collaboration avec M. Fernand Laffont, dont il avait eu l'autorisation. Dès que j'en fus avisé, je fis sommation à l'éditeur d'avoir à mettre sa marchandise au pilon, et il s'exécuta immédiatement, car j'avais eu soin d'acheter la part de propriété de mon collaborateur. Voilà un fait des plus probants, n'est-ce pas ?

En voici un autre, plus probant encore : - Au lendemain même de ma conversion, MM. Firmin et Cabirou, imprimeurs à Montpellier, se trouvaient avoir exécuté depuis quelques semaines, pour le compte de la Librairie Anticléricale, un important tirage d'un autre roman impie écrit en collaboration avec M. Jules Fréval et intitulé *Tous des Tartufes !* Les feuilles tirées, qui allaient être brochées, formaient un total de mille kilos, si j'ai bonne mémoire. Or, j'étais alors créancier de MM. Firmin et Cabirou pour une somme de 3 000 francs, dans le compte courant que j'avais avec ces messieurs. Pour empêcher la mise en vente des mauvais livres, je fis l'achat de tout le stock contre l'abandon de ma créance, et ces mille kilos de marchandise anticléricale furent mis au pilon. Le fait doit être à la connaissance de Mgr l'Evêque de Montpellier, à qui je vous prie d'envoyer le numéro de votre *Revue* contenant ma lettre.

Si M. Eugène Veuillot ou n'importe qui peut produire quelque exemplaire de mes anciens livres impies, imprimé depuis ma rétractation (23 juillet 1885), je lui en offre, moi, **mille francs par ouvrage**, qu'il s'agisse d'un volume ou d'une simple brochure. Seulement, vous pouvez en être sûr, ce nouveau défi ne sera pas relevé, car, à l'*Univers*, on sait parfaitement à quoi s'en tenir.

Veillez agréer, mon cher monsieur le Chanoine, l'expression de mes sentiments bien respectueux et dévoués.

Léo Taxil. »

29. Diana Vaughan annonce qu'elle va apparaître en public pour faire taire les contradicteurs

Elle promettait, dès qu'on lui aurait fourni une garantie que la plus élémentaire justice imposait, de se trouver inopinément en une ville d'Italie (de son choix) ou une ville voisine de la frontière italienne.

« Là, ajoutait-elle, je ferai savoir ma présence immédiatement, d'une manière publique, de telle sorte que dès lors, l'horreur même d'un crime soudain constituera ma sécurité ; et je suis convaincue que, pendant les quelques jours de vie publique nécessaires aux constatations de mon cas, il ne sera pas touché à un cheveu de ma tête. Alors, je ferai appel aux amis catholiques sûrs, pour m'accompagner à Rome. Dans la

ville sainte, je donnerai, toujours publiquement, mon adresse, afin que chacun, s'il le désire, puisse se convaincre, par une visite, que je ne suis pas un être imaginaire. Exhibition sera faite de mes preuves, parmi lesquelles : les papiers de famille que j'ai, relatifs à Thomas Vaughan, dit Philalèthe, mon ancêtre ; les principales pièces authentiques, depuis James Vaughan, de Boston, jusqu'à mon père, réserve faite de ce qui concerne ma mère, ceci ne devant être communiqué qu'au Souverain Pontife ; la collection

complète de mes reçus maçonniques, divers diplômes ; la correspondance de Goblet d'Alviella avec mon père ; les certificats relatifs à mes conférences triangulaires ; les principales de mes lettres reçues de Charleston, Calcutta, Berlin, Naples, etc., lettres de Haute-maçonnerie et de maçonnerie avouée, dûment timbrées et sur papier des divers suprêmes conseils, notamment les réponses pour et contre se rapportant à la voûte de protestation contre l'élection de Lemmi ; les reproductions photographiques des principales pages du *Livre Apadno* ; quelques notes d'hôtel, que j'ai retrouvées, en assez grand nombre pour prouver mes voyages aux plus incroyables ; les originaux des lettres du comte Luigi Ferrari, dont j'ai parlé, ainsi que divers documents à moi envoyés par d'autres maçons italiens ; lettres d'Albert Pike, de Liliana Pike, des deux Mackey, de Frédéric Hobbs, de Bovio, d'Ettore Ferrari, de Cornélius Herz, de Sandeman, de Findel, du Ruchonnet, de Caïn Larocque, du Dr Venzolasca (pseudonyme de Bataille, au temps de son palladisme), de Charles Floquet, d'Ulysse Bacci, etc. ; un curieux rapport du Souverain Directoire administratif de Berlin, sur la question Naundorff¹⁰⁴ ; le texte complet de la Haute Voûte dogmatique d'Albert Pike, du 14 juillet 1889, etc., etc. - Sur les questions relatives à ma conversion elle-même, réserve faite de la désignation du couvent, je répondrai à tout ecclésiastique, aux ecclésiastiques seuls ; et, quant au couvent, je ne le nommerai qu'au Souverain Pontife si j'obtiens une audience particulière. Au surplus, si les membres ecclésiastiques du Conseil Directif général de l'Union antimaçonnique veulent désigner quatre personnes sûres, auxquelles j'adjointrai un de mes amis français, nous irons ensemble chez Lemmi et chez Nathan, et j'ai de quoi obliger ceux-ci à reconnaître, devant témoin, qu'ils me connaissent bien !

Mon retour sera assuré de Rome à Paris, avec escorte de deux ou trois amis catholiques ; à Paris, je me charge fort bien de disparaître de nouveau.

Cet engagement de me manifester publiquement, avec toutes mes preuves, n'est pas pris, d'une façon exclusive, pour le cas où la Commission romaine donnera les garanties que j'ai expliquées plus haut ; mais si ces garanties sont réalisées, mon intervention, personnelle se produira sous le contrôle de la Commission romaine.

Dans le cas, qui me paraît improbable, où ces garanties seraient refusées, je me manifesterai

quand même, mais en France seulement, et non en Italie. »

Après le refus des garanties qu'elle avait demandées pour se manifester sous le contrôle de la commission, Diana Vaughan, selon qu'elle s'y était engagée, prit immédiatement ses mesures pour se manifester *quand même*. Ce fut dans le numéro de février qu'elle précisa sa résolution, fixant jour par jour l'itinéraire qu'elle devait suivre. La première manifestation aurait lieu à Paris, le jour du 19 avril.¹⁰⁵

¹⁰⁴ Pour ceux qui s'intéressent à la question Louis XVII-Naundorff, et pour avoir la vérité sur cette autre grande « mystification », vous pouvez écrire pour demander des renseignements, ou pour avoir un spécimen du bulletin de l'Institut Louis XVII à :
Institut Louis XVII

BP 90968

75829 PARIS Cedex 17

Site Internet : www.louis-XVII.com

Courriel : institut@louis-XVII.com

¹⁰⁵ Dans ses *Mémoires*, page 670, elle précise : « Ne figureront pas, lors de la manifestation publique du 19 avril, bien entendu, les deux documents que mes adversaires de mauvaise foi s'obstinent à réclamer : mon extrait de naissance, par la raison qu'il n'existe pas, pas plus que n'existe celui de M. Tardivel, directeur de la *Vérité* de Québec, né au Kentucky ; l'attestation de ma conversion, certifiée par l'évêque du diocèse où elle a eu lieu, document que le Pape seul doit connaître. »

En fixant cette date et le lieu où on allait pouvoir enfin la trouver, Diana Vaughan ne se doutait pas qu'elle signait l'arrêt de sa disparition.

30. Derniers écrits de Diana avant son assassinat

Voici les dernières phrases de Diana Vaughan :

« On croit m'embarasser, parce que mon père, ayant commis une faute grave, l'aggrava, croyant la cacher, en se conformant sur le sol français aux usages du Kentucky ; on oublie que, précisément, à cause de cela, il a fallu multiplier les formalités, lors de la succession de ma mère ; ce n'est pas un acte d'identité qui m'a été nécessaire, c'est une montagne de papiers légaux que j'ai dû présenter et que j'ai encore. On m'oblige à révéler des choses pénibles. Soit ! J'accepte tout, pour le triomphe de la vérité. Faudrait-il dire le nom de ma mère, je le dirais, et l'on constaterait **qu'il n'est pas le premier nom venu**. Cela brisera peut-être l'un de mes plus chers projets ; mais il ne sera pas dit que j'aurai reculé. D'ailleurs, ma vocation religieuse... hélas ! la perspective de dépendre de quelque MacDonald ou Lazzareschi l'a quelque peu ébranlée. »¹⁰⁶

31. Le retournement de Léo Taxil : la journée du 19 avril 1897

Voici le texte du discours prononcé le 19 avril 1897 à la salle de la Société de Géographie et tiré du journal *Le Frondeur*, hebdomadaire, numéro du 25 avril 1897 :

« Mes révérends pères, mesdames,
messieurs,

Il importe, tout d'abord, d'adresser des remerciements à ceux de mes confrères de la presse catholique, qui - entreprenant tout à coup, il y a six ou sept mois, une campagne d'attaques retentissantes - ont produit un merveilleux résultat, celui que nous constatons dès ce soir, et que l'on constatera mieux encore demain : l'éclat tout à fait exceptionnel de la manifestation de la vérité dans une question, dont la solution aurait pu peut-être, sans eux, passer absolument inaperçue.

A ces chers confrères, donc, mes premières félicitations ! Et, dans un instant, ils vont comprendre combien ces remerciements sont sincères et justifiés...

Maintenant, je m'adresse aux catholiques.

Je leur dis : - Quand vous avez su que le docteur Bataille, se disant dévoué à la cause catholique, avait passé onze années de sa vie à explorer les antres les plus ténébreux des sociétés secrètes, Loges et Arrière-Loges, et même Triangles lucifériens, vous l'avez carrément approuvé, vous avez trouvé sa conduite admirable. Il a reçu une véritable pluie de félicitations. Des articles élogieux, il en a eu même dans les journaux du parti qui, aujourd'hui, n'ont pas assez de foudres pour pulvériser Miss Diana Vaughan, la traitant tantôt de mythe et tantôt d'aventurière et de tireuse de cartes.

On peut revenir à présent sur ces acclamations qui ont accueilli le docteur Bataille ; mais elles n'en ont pas moins eu lieu, et elles ont été éclatantes, illustres théologiens, éloquents prédicateurs, éminents prélats l'ont complimenté à qui mieux mieux. Et je

ne dis pas qu'ils avaient tort.

Je constate purement et simplement.

Et cette constatation a pour but de me permettre de dire tout aussitôt :

« Ne vous fâchez pas, mes Révérends Pères, mais riez de bon cœur, en apprenant aujourd'hui

¹⁰⁶ *Mémoires*, page 704.

que ce qui s'est passé, c'est exactement le contraire de ce que vous avez cru. Il n'y a pas eu, le moins du monde, un catholique se dévouant et explorant sous un faux nez la Haute-Maçonnerie du Palladisme. Mais, par contre, il y a eu un libre-penseur qui, pour son édification personnelle, nullement par hostilité, est venu flâner dans votre camp, non pas durant onze années, mais douze : et... c'est votre serviteur. »

Pas le moindre complot maçonnique dans cette histoire, et je vais vous le prouver tout à l'heure. Il faut laisser à Homère chantant les exploits d'Ulysse, l'aventure du légendaire cheval de bois ; ce terrible cheval n'a rien à voir dans le cas présent. L'histoire d'aujourd'hui est beaucoup moins compliquée.

Un beau jour, votre serviteur s'est dit que, étant parti trop jeune pour l'irrégion et peut-être avec beaucoup trop de fougue, il pouvait fort ne pas avoir le sentiment exact de la

situation ; et alors, n'agissant pour le compte de personne, voulant rectifier sa manière de voir, s'il y avait lieu, ne confiant d'abord sa résolution à qui que ce fût, il pensa avoir trouvé le moyen de mieux connaître, de mieux se rendre compte, pour sa propre satisfaction.

Ajoutez à cela, si vous voulez, un fond de fumisterie dans le caractère ; - on n'est pas impunément fils de Marseille ! - Oui, ajoutez ce délicieux plaisir, que la plupart ignorent, mais qui est bien réel, allez ! Cette joie intime que l'on éprouve à jouer un bon tour à un adversaire, sans méchanceté, pour s'amuser, pour rire un brin...

D'abord, j'étais venu curieux, un peu à l'aventure, - mais en me proposant, bien entendu, de me retirer, une fois l'expérience faite. - Puis, le doux plaisir de la fumisterie prenant le dessus, dominant tout, je m'attardai dans le camp catholique, développant de plus en plus mon plan de mystification à la fois amusante et instructive, et lui donnant des proportions toujours plus vastes, au gré des événements.

C'est ainsi que j'en arrivai à m'assurer deux collaborateurs, deux, pas davantage : l'un, un

ancien camarade d'enfance, que je mystifiai lui-même tout d'abord et à qui je donnai le pseudonyme de Dr Bataille ; l'autre, Miss Diana Vaughan, protestante française, plutôt libre-penseuse, dactylographe de son état et représentante d'une des fabriques de machines à écrire des Etats-Unis. L'un et l'autre étaient nécessaires pour assurer le succès du dernier épisode de cette joyeuse fumisterie, que les journaux américains appellent « la plus grande mystification des temps modernes ».

Ce dernier épisode, qui devait naturellement se clore en avril, mois de la gaîté, mois des farces, - et n'oublions pas que la mystification débuta également en avril, le 23 avril 1885, - ce dernier épisode est le seul qui ait à être expliqué aujourd'hui, et encore à grands traits seulement ; car, s'il fallait raconter tout, en montrant le dessous des cartes depuis le commencement de l'aventure, nous en aurions pour plusieurs jours. Ce poisson d'avril a été une gigantesque baleine.

Toutefois, il importe d'éclairer le point de départ par quelques rayons d'une douce lumière. Parmi les adages de l'art culinaire, on cite souvent celui-ci : « On devient cuisinier, mais on

naît rôtiisseur ». La perfection dans la science de rôtir ne s'apprend pas. Il en est, je crois, de même pour la fumisterie ; on naît fumiste.

Voici quelques aveux sur mes débuts dans cette noble carrière :

D'abord, dans ma ville natale. Personne n'a oublié, à Marseille, la fameuse histoire de la dévastation de la rade par une bande de requins. De plusieurs localités de la côte, arrivaient des lettres de pêcheurs, narrant comment ils avaient échappé aux plus terribles dangers. La panique se mit parmi les baigneurs, et les établissements de bains de mer, depuis les Catalans jusqu'à la plage du Prado, furent désertés pendant plusieurs semaines : La Commission municipale s'émut ; le maire émit l'avis, très judicieux, que ces requins, fléau de la rade, étaient vraisemblablement venus de Corse à la suite d'un navire qui avait sans doute jeté à l'eau

quelque cargaison avariée de viandes fumées. La Commission municipale vota une adresse au général Espivent de la Villeboisnet, - on était alors sous le régime de l'état de siège, - lui demandant de mettre à sa disposition une compagnie, armée de chassepots, pour une expédition sur un remorqueur. Le brave général, ne demandant qu'à être agréable aux administrateurs qu'il avait lui-même choisis pour la chère et bonne ville où je reçus le jour, le général Espivent, aujourd'hui sénateur, accorda donc cent hommes, bien armés, avec ample provision de cartouches. Le navire libérateur quitta le port, salué par les bravos du maire et de ses adjoints ; la rade fut explorée dans tous les sens, mais le remorqueur s'en revient bredouille ; pas plus de requins qu'il n'y en a ici ! Une enquête ultérieure démontra que les lettres de plaintes émanant de divers pêcheurs de la côte étaient toutes absolument fantaisistes. Dans les localités où ces lettres avaient été mises à la poste, ces pêcheurs-là n'existaient pas ; et, en rassemblant ces lettres, on remarqua qu'elles paraissaient avoir été écrites par la même main. L'auteur de la mystification ne fut pas découvert. Vous le voyez devant vous. C'était en 1873 ; j'avais alors dix-neuf ans.

J'espère que le général Espivent me pardonnera d'avoir, par un bateau, compromis un moment son prestige aux yeux de la population. Il avait supprimé la *Marotte, journal des fous*. L'affaire des requins fut, n'est-ce pas ? Une très inoffensive vengeance.

Quelques années plus tard, j'étais à Genève, pour me soustraire à quelques condamnations de presse. La *Fronde*, puis le *Frondeur* avaient succédé à la *Marotte*.

Un beau jour, le monde savant fut ravi d'apprendre une merveilleuse découverte. Peut-être quelqu'un, dans cet auditoire, se rappellera le fait : il s'agit de la ville sous-lacustre que l'on apercevait, disait-on, assez confusément, au fond du lac Léman, entre Nyon et Coppet. Des correspondances furent envoyées à tous les coins de l'Europe, tenant les journaux au courant des prétendues fouilles. Une explication très scientifique était donnée en s'appuyant sur les

Commentaires de Jules César : cette ville avait dû être bâtie à l'époque de la conquête romaine, en ce temps où le lac était si étroit que le Rhône le traversait sans y mêler ses eaux. Bref, la découverte fit partout grand bruit, - partout, excepté en Suisse, bien entendu. Les habitants de Nyon et de Coppet ne furent pas peu étonnés de l'arrivée de quelque touriste, de temps en temps, qui demandait à voir la ville sous-lacustre. Les bateliers de l'endroit finirent par se décider à conduire sur le lac les touristes trop insistants. On répandait de l'huile sur l'eau, pour mieux voir ; et, en effet, il y en eut qui distinguèrent quelque chose... des restants de rues assez bien alignées, des carrefours, que sais-je ? Un archéologue polonais, qui avait fait le voyage, s'en retourna satisfait et publia un rapport, dans lequel il affirmait avoir très bien distingué un restant de place publique, avec quelque chose d'informe qui pourrait bien être un restant de statue équestre. Un Institut délégua deux de ses membres ; mais ceux-ci, dès leur arrivée, s'abouchèrent avec les autorités, et, ayant appris ainsi que la ville sous-lacustre était une pure fumisterie, s'en retournèrent comme ils étaient venus et ne virent rien, hélas ! La ville sous-lacustre ne survécut pas à cette démarche scientifique.

Le père de la ville sous-lacustre du Léman, qui est ici présent, eut un précieux auxiliaire, pour la propagation de la légende, en la personne d'un de ses compagnons d'exil, - est-il besoin de dire que c'est un Marseillais aussi, - mon confrère et ami Henri

Chabrier, acclimaté aujourd'hui comme moi sur les bords de la Seine.

Ces deux anecdotes, entre cent que je pourrais citer, sont rapportées afin d'établir que le goût de votre serviteur pour la grande et joyeuse fumisterie remonte à plus de douze ans.

J'arrive donc à la plus grandiose fumisterie de mon existence, à celle qui prend fin aujourd'hui, et qui sera évidemment la dernière ; car, après celle-là, je me demande quel confrère, même de la presse d'Islande ou de Patagonie, accueillerait, sous ma recommandation ou sous celle d'un de ses amis, la confiance de n'importe quel événement extraordinaire!...

On comprendra sans peine qu'il n'était guère commode, avec le formidable bagage de mes écrits irréligieux, d'être reçu dans le giron l'Eglise, sans une méfiance encore de plus

formidable. Il me fallait, cependant, arriver là et être accueilli, pour pouvoir, quand les méfiances seraient complètement dissipées, au moins en haut lieu, organiser et diriger la phénoménale mystification de la diablerie contemporaine.

Pour atteindre le résultat que je m'étais proposé, il était nécessaire, indispensable de ne confier mon secret à personne, absolument à personne, pas même à mes plus intimes amis, pas même à ma femme, du moins dans les premiers temps. Mieux valait passer pour être devenu fou aux yeux de ceux qui m'approchaient. La moindre indiscretion pouvait faire tout manquer. Et je jouais gros jeu ; car j'avais affaire à forte partie. L'hostilité des uns, la contrariété chagrine et agacée des autres furent, au contraire, mes meilleurs atouts, puisque, - ce qui était immanquable - je fus mis en étroite observation pendant les premières années.

Pourtant, quelques menus détails frapperont mes anciens amis, si je les leur rappelle.

Ainsi, après la publication de ma lettre par laquelle je rétractais tous mes ouvrages irréligieux, les groupes parisiens de la Ligue anticléricale se réunirent en assemblée générale pour voter mon expulsion. On fut surpris de m'y voir arriver ; les ligueurs n'en revenaient pas, et en vérité ma présence était incompréhensible, puisque je ne venais pas braver ceux dont je m'étais séparé et que je ne dis pas un mot non plus pour tenter de les entraîner avec moi, comme l'aurait fait un converti dans son ardeur de néophyte. Non! je vins à cette séance, sous prétexte de faire mes adieux, - et il y avait alors trois mois que j'avais donné ma démission ! - mais en réalité pour chercher et trouver l'occasion de placer un mot que je pourrais rappeler quand le moment serait venu.

En grande majorité, ces ligueurs anticléricaux étaient mes amis. Il y en avait qui pleuraient ; moi-même, j'étais ému... Je vous assure que je ne me séparais pas d'eux sans ennui. Enfin, prenez-le comme vous voudrez. Quoique ému, je gardais mon sang-froid au milieu d'une vraie tempête ; reportez-vous aux journaux du temps.

Pour clôturer la séance, le président mit aux voix l'ordre du jour suivant, qui fut voté à l'unanimité :

« Considérant que le nommé Gabriel Jogand-Pagès, dit Léo Taxil, l'un des fondateurs de la Ligue anticléricale, a renié tous les principes qu'il avait défendus, a trahi la libre-pensée et tous ses co-antireligionnaires ;

Les ligueurs présents à la réunion du 27 juillet 1885, sans s'arrêter aux mobiles qui ont dicté au nommé Léo Taxil son infâme conduite, l'expulsent de la Ligue anticléricale comme traître et renégat. »

Je protestai alors contre un mot, un seul mot, de cet ordre du jour.

Il y a, sans doute, dans la salle, des anciens amis qui prirent part à cette réunion de juillet

1885. Je leur rappelle les termes de ma protestation. Je dis ceci, de la voix la plus paisible :

« _ Mes amis, j'accepte cet ordre du jour, sauf un

mot... » Le président m'interrompit pour s'écrier :

« _ En vérité, c'est trop d'audace

! » Je continuai, sans me troubler

:

« _ Vous avez le droit de dire que je suis un renégat, puisque je viens de faire publier, il y a quatre jours, une lettre dans laquelle je rétracte, je renie expressément tous mes écrits contre la religion. Mais je vous demande de biffer le mot de *traître*, qui ne s'applique aucunement à mon

cas ; il n'y a pas l'ombre d'une trahison dans ce que je fais aujourd'hui. *Ce que je vous dis là,*

vous ne pouvez pas le comprendre en ce moment ; mais vous le comprendrez plus tard. »

Je me gardais bien d'appuyer outre mesure sur cette dernière phrase ; car il ne fallait pas

laisser soupçonner mon secret. Mais je la dis assez nettement pour qu'elle pût rester dans les mémoires, tout en prêtant à diverses interprétations.

Et, quand j'eus l'occasion de publier un compte rendu de cette séance, j'eus grand soin d'omettre cette déclaration ; en effet, elle eût pu donner l'éveil.

Second fait. Entre le jour d'avril où je vins faire à un prêtre la confidence de ma conversion et le jour de la séance de mon expulsion de la libre-pensée, se tint à Rome un congrès anticlérical, dont j'avais été un des organisateurs. Rien ne m'était plus facile que de le désorganiser et de le

faire échouer complètement. Ce congrès eut lieu dans les premiers jours de juin.

Tous les

ligueurs savent que, jusqu'au bout, je me suis employé de toutes mes forces à la réussite

; seule, la mort de Victor Hugo, qui survint à ce moment-là, détourna l'attention

publique de ce congrès. Plus tard, quand on apprit que j'avais revu des prêtres dès le

mois d'avril, on dit, on imprima que, sous le couvert de ce congrès, j'étais allé à Rome négocier ma trahison, que j'avais été reçu en secret au Vatican ; on a même inséré dans

ma biographie que j'avais reçu une forte somme ;

on a dit « un million ».

J'ai laissé dire ; car tout ceci m'importait peu, et je riais en moi-même.

Mais aujourd'hui j'ai le droit de dire qu'il en fut tout autrement. Parmi les invitations distribuées pour cette conférence, se trouve celle d'un ancien ami, qui effectua avec moi ce voyage, qui m'accompagna partout, qui ne me lâcha pas d'une semelle. Il est ici, et il ne me démentira pas. M'a-t-il quitté une seconde ? Me suis-je absenté de sa compagnie pour faire une démarche suspecte quelconque : Non !

Ce n'est pas tout. Au cours de ce même voyage, en retournant vers la France, nous nous arrêtâmes à Gênes. Je tenais à rendre visite à quelqu'un, avec qui j'étais lié d'amitié : le général Canzio-Garibaldi, le gendre de Garibaldi.

Dans cette visite, je fus accompagné par l'ami dont il vient d'être question, et un autre, qui vit encore, était avec nous : M. le docteur Baudon qui, récemment, a été élu député de Beauvais.

Tous les deux peuvent certifier ceci : c'est que, au cours de cette visite, je me retirai un moment à part avec Canzio. Et Canzio pourra, à son tour, certifier que je lui dis :

« _ Mon cher Canzio, j'ai à vous déclarer, sous le sceau du secret, que dans peu de temps je vais faire une rupture complète et publique. Ne vous étonnez de rien, et continuez-moi de cœur votre confiance. »

A lui aussi, je n'insistai pas, et même plus tard je craignis de lui en avoir trop dit.

Canzio, pendant deux ou trois ans, m'envoya sa carte de visite au jour de l'an, malgré notre rupture. Puis, il jugea sans doute que la chose durait trop ; il se lassa, et il ne me donna plus signe de vie.

Enfin, un de mes anciens collaborateurs qui m'aimait beaucoup continua, malgré tout, à me fréquenter. Il est mort : c'est Alfred Paulon, qui fut conseiller prud'homme. Je sais que le résultat de son observation perspicace et constante fut qu'on était mystifié par moi.

Paulon, mon ancien collaborateur, qui continua à me fréquenter, avait une manière de me défendre, qui me gêna souvent.

Voici en quels termes il parlait de moi à ses amis :

« Léo est incompréhensible. D'abord, j'ai cru qu'il était devenu fou ; mais, quand j'ai renoué avec lui, j'ai constaté qu'il jouit au contraire de tout son bon sens. Je n'y comprends rien : il y a quelque chose qui me dit qu'il est toujours de cœur et d'esprit avec nous ; je le sens. Je ne lui parle jamais des questions religieuses, parce que je vois qu'il ne veut pas se laisser deviner ; mais, j'en mettrais ma main au feu, il n'agit pas pour les cléricaux; un jour ou l'autre, on aura quelque grosse surprise. »

Alfred Paulon ne peut me rendre le témoignage de ses observations ; mais il les communiqua à de nombreux amis. Et, s'il en a dans la salle, je leur demande : « Est-il vrai qu'en parlant de

moi, Paulon s'exprimait ainsi ? »

Voix diverses. - C'est vrai! C'est vrai!

Maintenant, arrivons à la mystification elle-même, à cette mystification à la fois amusante et instructive.

En haut lieu, on ne s'en rapporta pas au brave homme de vicaire, un prêtre à l'âme simple, qui avait eu la première confiance du coup de grâce que j'avais reçu, comme Saul sur le chemin de Damas.

« Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille », pensait-on parmi les gros bonnets de l'Eglise.

Il fut donc décidé, au lendemain de ma lettre de rétractation, que l'on me ferait faire une bonne petite retraite chez les révérends pères jésuites, et l'on choisit un des plus experts dans l'art de retourner et scruter une âme. Le choix ne se fit pas du premier coup. On me fit attendre une bonne semaine le grand scrutateur qui m'était destiné.

Un ancien aumônier militaire devenu jésuite, un malin entre les malins ! Son appréciation allait avoir un grand poids.

Ah! ce fut une rude partie que nous avons jouée là tous deux !... J'en ai encore mal à la tête, quand j'y songe... Le cher directeur me fit pratiquer, entre autres choses, les *Exercices spirituels de saint Ignace*. Je ne pensais guère à ces exercices ; mais il me fallait du moins parcourir les pages, afin d'avoir l'air de m'être plongé dans ces extraordinaires méditations. Ce n'était pas le moment de me laisser prendre en faute.

C'est ma confession générale qui m'a fait gagner la bataille. Cette confession générale ne dura pas moins de trois jours. J'avais gardé pour la fin un coup foudroyant.

Je disais tout, ceci et cela, et encore autre chose : mais mon *partner* comprenait qu'il y avait néanmoins un gros péché, très gros, très gros, qui était dur à avouer, un péché plus pénible à dire que l'aveu de mille et mille impiétés.

Enfin, il fallut bien se décider à le faire sortir, ce monstrueux péché-là.

Vous, mesdames et messieurs, je ne veux pas vous faire autant attendre : mon gros péché était un crime, mais un crime de premier ordre, un assassinat des mieux conditionnés. Je n'avais pas égorgé toute une famille, non! Mais sans être un Tropmann ni un Dumolard, la guillotine m'était due sans contestation, si j'avais été découvert.

J'avais eu soin de rechercher quelques disparitions signalées par les journaux trois années auparavant, et sur l'une d'elles j'avais bâti un petit roman ; mais mon révérend père ne voulut pas me le laisser exposer dans tous les détails. Il m'avait jugé capable des plus horribles sacrilèges, et là-dessus je lui avais causé d'agréables étonnements ; quant à avoir un assassin agenouillé auprès de lui, il ne s'y attendait pas du tout.

Lorsque les premiers mots de l'aveu tombèrent de mes lèvres, le révérend père eut un ressaut en arrière, très significatif. Ah! il comprenait, maintenant, mon embarras, mes difficultés, ma façon de traîner en longueur certains péchés moins encombrants... Et ce que j'étais honteux en confessant mon crime!... Non seulement honteux, mais troublé, épouvanté... Il y avait une veuve dans cette affaire ; le révérend père me fit promettre de faire à la veuve de ma victime une rente

par une voie détournée, fort ingénieuse, ma foi... Il ne voulut connaître aucun nom ; mais ce qui

l'intéressait, c'était de savoir si j'avais été meurtrier avec ou sans préméditation...

Après de longues hésitations et en m'affaissant sous le poids de la honte, j'avouai la préméditation, un vrai guet-apens.

Il est de mon devoir de rendre hommage à ce révérend père jésuite. Je n'ai jamais été inquiété par les magistrats. Ma fumisterie m'a donc permis de mettre à l'épreuve le secret de la confession. Si je raconte un jour tout au long l'histoire de ces douze années, je le ferai, comme aujourd'hui, avec la plus stricte impartialité, et, avec calme, moi, Monsieur l'abbé Garnier !

Ce que je retiens pour l'instant, c'est le fait de ma première victoire, comme entrée en

campagne. Si quelqu'un avait osé dire au révérend père que je n'étais pas le plus sérieux des convertis, il aurait été rabroué d'importance.

Il n'entraît pas dans mon plan de me hâter pour aller voir le Souverain Pontife.

Certes, mon aveu d'assassinat avait eu un magnifique succès ; mais le directeur de ma retraite à Clamart en gardait le secret pour lui. Il n'avait pu, évidemment, que dire au chef hiérarchique qui lui avait confié le mandat de fouiller les profondeurs de mon âme :

« _ Léo Taxil ?... Je réponds de lui ! »

Les méfiances du Vatican étant écartées, comment me rendre agréable? Car, pour amener la mystification au maximum que je rêvais et que j'eus l'indicible joie d'atteindre, il me fallait réaliser quelqu'un des points du programme de l'Eglise les plus chers au Saint-Siège.

Cette partie de mon plan avait été arrêtée dès le début, dès ma première résolution de me rendre un compte exact du catholicisme.

Le Souverain Pontife s'était signalé, un an auparavant, par l'Encyclique *Humanum Genus*, et

cette encyclique répondait à une idée bien arrêtée des catholiques militants. Gambetta avait dit :

« Le Cléricalisme, voilà l'ennemi ! » L'Eglise, d'autre, part, disait : « L'ennemi, c'est la Franc- Maçonnerie! »

Dauber sur les francs-maçons était donc le meilleur moyen de préparer les voies à la colossale fumisterie dont je savourais d'avance tout le suave bonheur.¹⁰⁷

Dans les premiers temps, les francs-maçons se sont indignés ; ils ne prévoyaient pas que la

conclusion, patiemment préparée, serait un universel éclat de rire. Ils me croyaient vraiment enrôlé pour tout de bon. On disait, on répétait que c'était là une façon de me venger de la radiation de ma Loge, radiation qui datait de 1881 et dont toute l'histoire, nullement à mon déshonneur, est bien connue : petite querelle soulevée par deux hommes aujourd'hui disparus, et disparus dans des conditions lamentables.

Non! je ne me vengeais pas, je m'amusais ; et si l'on examine aujourd'hui les dessous de cette campagne, on reconnaîtra, même chez les francs-maçons qui m'ont été le plus hostiles, que je n'ai porté préjudice à personne.

Je dirai même que j'ai rendu service à la Maçonnerie française. Je veux dire que **ma publication des rituels n'a pas été étrangère, certainement, aux réformes qui ont supprimé des pratiques surannées, devenues ridicules aux yeux de tous maçons amis du progrès.**

Mais laissons cela, et résumons les faits. Mon but étant de créer de toutes pièces la diablerie contemporaine, - ce qui est autrement fort que la ville sous-lacustre du Léman, - il fallait procéder par ordre, il fallait poser des jalons, il fallait pondre et couvrir l'œuf d'où naîtrait le Palladisme. Une fumisterie de cette taille ne se fabrique pas en un jour.

J'avais constaté, dès les premiers temps de ma conversion, que chez un certain nombre de catholiques, on est convaincu que le nom de « Grand Architecte de l'Univers », adopté par la Franc-Maçonnerie pour désigner l'Etre suprême sans se prononcer dans le sens particulier d'aucune religion, on est convaincu, dis-je, que ce nom sert en réalité à voiler habilement messire Lucifer ou Satan, le diable !

On cite, par-ci, par-là, quelques anecdotes où le diable a fait tout à coup une apparition dans

une Loge maçonnique et a présidé la séance. Cela est admis chez les

catholiques.

Plus qu'on ne le croit, il y a de braves gens qui s'imaginent que les lois de la nature sont parfois bouleversées par des esprits bons ou mauvais, et même par de simples mortels. Moi-même, j'ai eu la stupéfaction de m'entendre demander d'opérer un miracle.

Un bon chanoine de Fribourg, tombant chez moi comme une bombe, me dit, textuellement :

¹⁰⁷ Style, il pensait tout prévoir à l'avance, que tout marcherait comme sur des roulettes, et qu'en avril 1897 exactement il pourrait avouer sa fumisterie.

« _ Ah ! Monsieur Taxil, vous êtes un saint, vous ! Pour que Dieu vous ait retiré d'un abîme si profond, il faut que vous ayez une montagne de grâces sur la tête ! (Sic). Dès que j'ai appris votre conversion, j'ai pris le train et me voici. Il faut qu'à mon retour je puisse dire non seulement que je vous ai vu, mais que vous avez opéré un miracle devant moi. »

Je ne m'attendais pas à une pareille requête :

« _ Un miracle ! Répondis-je ; je ne vous comprends pas, monsieur le chanoine.

« _ Oui, un miracle, répétait-il, n'importe lequel, afin que je puisse en rendre témoignage !... Le miracle que vous voudrez !... Que sais-je ?... Tenez, par exemple... Cette chaise..., changez-la en canne, en parapluie... »

J'étais fixé. Je me refusai doucement à accomplir un tel prodige. Et mon chanoine repartit pour Fribourg, en disant que, si je ne faisais pas de miracles, c'était par humilité.

Quelques mois plus tard, il m'envoyait un immense fromage de Gruyère, sur la croûte duquel il avait gravé au couteau des inscriptions pieuses, des hiéroglyphes d'un mysticisme échevelé, - un fromage excellent, d'ailleurs, qui n'arrivait jamais à sa fin, et que j'ai mangé avec infiniment de respect.

Mes premiers livres sur la Franc-Maçonnerie furent donc un méli-mélo de rituels, avec de petits ajoutés qui n'avaient l'air de rien, avec des interprétations en apparence anodines¹⁰⁸ ; chaque fois qu'un passage était obscur, je l'éclairais dans le sens agréable aux catholiques qui voient en messire Lucifer le suprême grand-maître des francs-maçons. Mais cela était à peine indiqué. J'aplanissais d'abord et tout doucement le terrain, sauf à labourer ensuite et à jeter la semence mystificatrice qui devait si bien germer.

Après deux années de ce travail préparatoire, je me rendis à Rome.

Reçu d'abord par le Cardinal Rampolla et le Cardinal Parocchi, j'eus le bonheur de les entendre, l'un et l'autre, me dire que mes livres étaient parfaits. Ah! oui, ils dévoilaient très exactement ce qu'on savait fort bien au Vatican, et c'était vraiment heureux qu'un converti publiât ces fameux rituels.

Le Cardinal Rampolla me donnait du « mon cher » gros comme le bras. Et comme il regrettait que je n'eusse jamais été qu'un simple Apprenti en Maçonnerie ! Mais du moment que j'avais réussi à avoir les rituels, rien n'était plus légitime que leur reproduction. Il y reconnaissait tout ce qu'il avait lu dans les documents que le Saint-Siège possède, disait-il ; il reconnaissait tout, même ce qui, par mon fait, avait la même valeur que les requins de Marseille ou la ville sous-lacustre.

Quant au Cardinal Parocchi, ce qui l'intéressait plus particulièrement, c'était la question des

Sœurs Maçonnes ; à lui aussi, mes précieuses révélations n'apprenaient rien.

J'étais venu à Rome à l'improviste, ignorant qu'il fallait s'y prendre assez longtemps à l'avance pour obtenir une audience particulière du Souverain Pontife ; mais j'eus l'agréable surprise de ne point attendre, et le Saint-Père me reçut pendant trois quarts d'heure.

Pour gagner cette nouvelle partie, j'avais pris mes précautions lors de la soirée que je passai d'abord en tête à tête avec le Cardinal Secrétaire d'Etat. Il est évident que c'est lui qui avait été chargé de m'étudier au préalable. Or, l'impression que j'avais tenu à lui donner était celle d'un

cerveau quelque peu exalté, - sans aller toutefois au degré du bon chanoine de Fribourg.

Le rapport verbal que le Cardinal Rampolla dut faire au Saint-Père me valut l'accueil que je désirais.

Dès mon admission sous la bannière de l'Eglise, je m'étais bien convaincu d'une vérité : c'est que l'on ne saurait être un bon auteur, si l'on ne se met pas dans la peau du personnage qu'on représente, si l'on ne croit pas - du moins momentanément - que c'est arrivé. Au théâtre, si l'on

¹⁰⁸ Où comment vouloir détruire un livre inattaquable, car vrai en tout point...

joue une scène de désespoir, il ne faut pas simuler les larmes : le cabotin essuie avec son mouchoir des yeux secs ; l'artiste pleure réellement.

C'est pourquoi, pendant toute la matinée qui précéda ma réception, je me pénétrai de la situation, d'une façon si complète que j'étais prêt à tout, que j'étais incapable de broncher en dépit de toute surprise.

Quand le Pape me demanda :

« _ Mon fils, que désirez-vous? » Je lui répondis :

« _ Saint-Père, mourir à vos pieds, là, en ce moment !... Ce serait mon plus grand bonheur. » Léon XIII daigna me dire, en souriant, que ma vie était fort utile encore pour les combats de la

foi. Et il aborda la question de la Franc-Maçonnerie. Il avait tous mes nouveaux ouvrages dans sa bibliothèque particulière ; il les avait lus d'un bout à l'autre, et il insista sur la direction

satanique de la secte.

N'ayant été qu'Apprenti, j'avais un grand mérite à avoir compris que « le diable est là ». Et le Souverain Pontife appuyait sur ce mot le *diable* avec une intonation qu'il m'est facile de rendre. Il me semble que je l'entends encore, me répétant : « Le diable ! le diable ! »

Quand je partis, j'avais acquis la certitude que mon plan pourrait être mis à exécution jusqu'au bout. L'important était, de ne plus me mettre en avant personnellement, quand le fruit serait mûr.

L'arbre du luciférianisme contemporain commençait à croître. Je lui donnai tous mes soins pendant quelques années encore... Enfin, je refis un de mes livres, en y introduisant un rituel palladique, censément obtenu en communication, et de ma belle fabrication, de la première ligne à la dernière.

Cette fois, le Palladisme ou Haute-Maçonnerie luciférienne avait vu le jour.

Le nouveau livre eut les plus enthousiastes approbations, y compris celles de toutes les revues rédigées par les Pères de la Compagnie de Jésus.

Alors, l'heure était venue de m'effacer ; sans quoi, la plus fantastique fumisterie des temps modernes eût échoué piteusement.

Je me mis en quête du premier collaborateur nécessaire. Il fallait quelqu'un ayant beaucoup voyagé et pouvant raconter une mystérieuse enquête dans les Triangles lucifériens, dans les antres de ce Palladisme présenté comme dirigeant secrètement toutes les Loges et Arrière-Loges du monde entier.

Justement, un ancien camarade de collège, que je retrouvai à Paris, avait été médecin de la marine.

Je ne le mis aucunement, au début, dans la confidence de la mystification. Je lui fis lire les

divers livres d'auteurs qui s'étaient emballés à la suite de mes mirifiques révélations. Le plus extraordinaire de ces ouvrages est celui d'un évêque jésuite, Mgr Meurin, évêque de Port-Louis (île Maurice), qui vint me voir à Paris et me consulta. On pense s'il fut bien renseigné !...

Cet excellent Mgr Meurin, érudit orientaliste, ne saurait mieux être comparé qu'à l'archéologue polonais qui avait si bien distingué un restant de statue équestre au milieu d'un restant de place publique de ma ville sous-lacustre.

Partant de cette idée bien arrêtée que les francs-maçons adorent le diable, et convaincu de l'existence du Palladisme, il a découvert les choses les plus extraordinaires au fond des mots hébreux qui servent de mots de passe, etc., dans les innombrables grades des rites maçonniques. Cordons, tabliers, accessoires rituels, il a tout scruté ; il a examiné jusqu'aux moindres broderies figurant sur la plus insignifiante pièce d'étoffe ayant appartenu à un franc-maçon et, avec la meilleure bonne foi du monde, il a trouvé mon palladisme partout.

Je me rappellerai toujours, comme des plus joyeuses heures de ma vie, celles où il me lisait

son manuscrit. Son gros volume, *La Franc-Maçonnerie synagogue de Satan*, m'a servi admirablement à convaincre mon ami le docteur qu'il y avait, en toute vérité, un sens secret luciférien à tout le symbolisme maçonnique.

Au fond, le docteur s'en moquait comme d'une guigne. Mais il avait réellement étudié le spiritisme, en amateur curieux ; il savait qu'il existe, de par le monde, quelques croyants aux manifestations surnaturelles, aux fantômes, aux revenants, aux loups-garous, etc. Il savait que, dans les petits groupes d'occultistes, d'aimables fumistes font voir des spectres aux braves gens trop oublieux de Robert Houdin. Mais il ignorait que, dans la franc-maçonnerie, on se livrât à de semblables opérations ; il ignorait qu'il y eût un rite spécial d'occultisme luciférien et maçonnique ; il ignorait le Palladisme et ses triangles, les Mages Elus et les Maîtresses Templières, et toute cette étonnante organisation suprême que j'avais imaginée et dont Mgr Meurin et d'autres produisaient la scientifique confirmation.

Dans mon livre *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie?* j'avais campé le personnage d'une grande-maîtresse de ce Palladisme, une Sophia-Sapho, dont j'avais donné seulement l'initiale du prétendu vrai nom un W. A mon ami le docteur, je dis le nom tout entier en confidence. Il crut à l'existence de Sophie Walder.

Entendons-nous bien. A cause des livres tels que celui de Mgr Meurin, le docteur crut au Palladisme et aux divers personnages qui commençaient déjà à apparaître, héros de ma mystification. Mais je ne tentai pas le moins du monde de lui faire croire à la réalité des manifestations surnaturelles qu'il s'agissait de raconter.

En définitive, voici comment je fis appel au concours du docteur mon ami.

« _ Veux-tu collaborer à un ouvrage sur le Palladisme ?... Moi, je connais la question à fond ; mais publier des rituels n'offre pas le même intérêt que raconter des aventures en qualité de témoin, surtout si ces aventures sont abracadabrantes... En outre, pour attendrir le mieux les bonnes âmes, il faut que le narrateur soit lui-même un héros ; non pas un palladiste convaincu mais un zélé catholique ayant pris le masque luciférien pour faire cette ténébreuse enquête au péril de sa vie... Je te donne un pseudonyme ; car nous dirons que, pour toutes sortes de raisons, l'auteur ne peut pas livrer son nom à la publicité : par exemple, il lui reste à faire encore une enquête chez les nihilistes... Tu ne te feras connaître que d'un petit groupe d'ecclésiastiques ; cela suffira... Tu vas me remettre l'itinéraire de tes voyages, et moi, d'après cela, je te bâtirai un canevas, sur lequel tu n'auras qu'à broder ; au surplus, je recopierai ton manuscrit, afin de corriger, de retrancher et surtout d'ajouter...

A toi la partie médicale, la description des villes, et un certain nombre de récits. Quant à moi, je me charge de la partie technique du Palladisme, des renseignements sur tous les personnages que nous allons faire défiler, du plus grand nombre d'épisodes complémentaires... En somme, j'ai besoin de ta collaboration pour la valeur de trente à quarante livraisons... Maintenant sois sans inquiétude au sujet des démentis... Ainsi que tu as pu t'en rendre compte par les ouvrages que je t'ai donnés à lire, les palladistes se composent de deux éléments : quelques déséquilibrés qui croient réellement que Lucifer est le Dieu-Bon et que son culte doit demeurer secret pendant un certain nombre d'années, et des intrigants qui se servent de ces déséquilibrés, excellents sujets pour leurs expériences de spiritisme occulte... Ni les uns ni les autres ne pourront

protester publiquement, puisque la première condition d'être du Palladisme est le secret le plus rigoureux; d'ailleurs protesteraient-ils, leurs dénégations seraient sans effet, attendu qu'elles paraîtraient intéressées. »

Mon ami le docteur accepta, et, afin de l'entretenir dans cette pensée que ce Palladisme existait bien, malgré la fumisterie des faits merveilleux attribués par nous à ses Triangles, je lui fis recevoir quelques lettres de Sophie Walder ; Sophie s'indignait de ce qu'il prétendait la connaître.

Le docteur me rapportait fidèlement ces lettres.

A la troisième ou quatrième qu'il reçut, il me dit:

« _ J'ai bien peur que cette femme-là nous fasse un esclandre et démontre par A plus B que ce que nous débitons à son sujet n'est que de la pure blague. »

Je lui répondis:

« _ Tranquillise-toi. Elle proteste pour la forme ; au fond ; cela l'amuse de lire qu'elle a le don de passer à travers les murs et qu'elle possède un serpent qui, avec le bout de sa queue, lui écrit des prophéties dans le dos. Je me suis fait mettre en rapport avec elle ; je lui ai été présenté ; c'est une bonne fille. Elle est une palladiste fumiste ; elle rit à se tordre de tout cela... Veux-tu que je te présente à elle ? »

Comment donc ?... Ah ! il était heureux de lier connaissance avec Sophie Walder !... Quelques jours après, j'envoie à mon ami une lettre de la grande-maîtresse palladiste ; elle consentait à sa présentation. Nous prenons rendez-vous chez moi, et de là nous devons aller trouver Sophia- Sapho, qui nous invitait même à dîner... Mon ami m'arrive en grande tenue de cérémonie comme s'il avait été invité à l'Elysée. Je lui montre la table servie chez moi, et, cette fois, je lui raconte tout, ou, du moins, à peu près tout.

Sophie Walder, un mythe!... Le Palladisme, ma plus belle création, n'existant que sur le papier et dans quelques milliers de cerveaux !... Il n'en revenait pas... Il me fallut lui donner des preuves... Quand il fut convaincu, il trouva que la mystification n'en était que plus drôle, et il me continua son concours.

Parmi les choses que j'oubliais de lui dire, il en est une qu'il apprendra par cette conférence : pourquoi je lui avais fait prendre le pseudonyme de Dr Bataille. - C'était censément pour mieux marquer le caractère d'attaque, la guerre au Palladisme. Mais la vraie raison pour moi, la raison intime du dilettante fumiste était celle-ci : un de mes anciens amis, aujourd'hui défunt, fut un fumiste hors ligne : c'est l'illustre Sapeck, prince de la fumisterie au quartier latin ; je le faisais revivre en quelque sorte, sans qu'on y prît garde. Sapeck, en effet, s'appelait de son vrai nom : Bataille.

Mais mon ami le docteur ne suffisait pas à la réalisation de mon plan. *Le Diable au XIXe siècle*, dans mon projet, devait préparer l'entrée en scène d'une grande-maîtresse luciférienne qui se convertirait.

L'ouvrage que j'avais signé, avait présenté Sophia-Sapho, mais sous les couleurs les plus noires. Je m'étais attaché à la rendre aussi antipathique que possible aux catholiques : c'était le type accompli de la diablesse incarnée, se vautrant dans le sacrilège, une vraie satanisante, telle qu'on en voit dans les romans de Huysmans.

Sophia-Sapho, ou Mlle Sophie Walder, n'était là que pour servir de repoussoir à une autre luciférienne, mais celle-ci sympathique, une angélique créature vivant dans cet enfer palladiste par le hasard de sa naissance ; et celle-ci, je réservais à l'ouvrage signé Bataille le soin de la faire connaître au public catholique.

Or, comme cette luciférienne exceptionnelle devait se convertir à un moment donné, il fallait bien avoir quelqu'un en chair et on os, en cas de quelque présentation indispensable.

Peu de temps avant de retrouver mon camarade d'enfance, le docteur, les nécessités de ma profession m'avaient fait rencontrer une copiste dactylographe, qui était une des représentantes pour l'Europe d'une des grandes fabriques de machines à écrire des Etats-Unis. J'eus à lui donner à recopier bon nombre de manuscrits à cette époque. Je

vis une femme intelligente, active, voyageant parfois pour ses affaires ; avec cela, d'humeur enjouée, et d'une élégante simplicité, comme en général dans nos familles protestantes ; on sait que luthériennes et calvinistes, tout en proscrivant le luxe dans leur toilette, font néanmoins quelques concessions à la mode. Sa famille est française, père et mère français, mais décédés ; l'origine américaine ne

remonte qu'au bisaïeul. Malgré la similitude de nom, elle n'a aucun lieu de parenté avec Ernest Vaughan, l'ex-administrateur de l'*Intransigeant*, il y a pas mal de Vaughan français, et, en Angleterre et aux Etats-Unis, les Vaughan sont innombrables. Je dois dire cela, attendu qu'aujourd'hui on pourrait croire que M. Ernest Vaughan, avec qui j'ai eu autrefois quelques relations et dont le beau-frère est toujours resté l'un de mes meilleurs amis, on pourrait croire, dis-je que M. Ernest Vaughan a été plus ou moins indirectement complice de ma mystification. Il importe donc d'empêcher tout quiproquo ; Mlle Diana Vaughan n'est à aucun degré sa parente ; l'homonymie n'est là qu'un pur hasard.

Mais je ne pouvais mieux tomber. Personne, mieux que Mlle Vaughan n'était apte à me seconder. Toute la question était : accepterait-elle ?

Je ne lui fis pas la proposition à brûle-pourpoint. Je l'étudiai d'abord. Je l'intéressai peu à peu à la diablerie, dont elle s'amusa beaucoup. Elle est, je l'ai dit, plutôt libre-penseuse que protestante ; aussi était-elle stupéfaite de constater qu'en ce siècle de progrès il y a encore des personnes qui croient sérieusement à toutes les balivernes du moyen âge.

Ma première ouverture à Mlle Vaughan fut au sujet des lettres de Sophie Walder. Elle consentit à les faire faire par une de ses amies. J'ai eu la preuve, par là, que les femmes sont bien moins bavardes qu'on ne le dit, et que, si leur péché mignon est d'être curieuses, par contre on peut compter sur leur discrétion. L'amie de Mlle Vaughan ne se vanta jamais à personne d'avoir écrit les lettres Sophie Walder. Au surplus, ces lettres ne furent pas nombreuses.

Enfin, je décidai Mlle Vaughan à devenir ma complice pour le succès final de ma mystification. Je fis avec elle un forfait : 150 francs par mois, pour la copie des manuscrits en dactylographie, aussi bien que pour les lettres à recopier à la main. Il va sans dire qu'en cas de voyage indispensable elle sera défrayée de toutes dépenses ; mais elle n'accepta jamais une somme quelconque, à titre de cadeau. En réalité, elle s'amusait énormément de cette joyeuse fumisterie ; elle y prenait goût ; correspondre avec des Evêques, des Cardinaux, recevoir des lettres du secrétaire particulier du Souverain Pontife, leur raconter des contes à dormir debout, renseigner le Vatican sur les noirs complots des lucifériens, tout cela la mettait dans une gaîté inexprimable, il me remerciait de l'avoir associée à cette mystification colossale, et, si elle avait eu cette grande fortune que nous lui attribuâmes pour augmenter son prestige, non seulement elle n'aurait jamais accepté le prix convenu pour sa collaboration, mais même elle en aurait, de bon cœur, payé tous les frais.

C'est elle qui nous fit connaître, afin de diminuer les dépenses, l'existence des agences de poste privée. Elle avait eu l'occasion de recourir à l'une d'elles, à Londres, et nous l'indiqua. C'est elle aussi qui m'indiqua l'*Alibi-Office*, de New York.

Le *Diable au XIXe siècle* fut donc écrit principalement pour accréditer Mlle Vaughan, à qui je destinai dès lors le grand rôle dans la mystification. Si elle s'était appelée Campbell ou Thompson, nous aurions donné à notre luciférienne sympathique le nom de Miss Campbell ou celui de Miss Thompson. Nous nous bornâmes à la faire américaine elle-même, sauf naissance accidentelle à Paris. Nous plaçâmes sa famille au Kentucky. Ceci nous permît de rendre notre personnage intéressant au possible, en multipliant à son sujet des phénomènes

extraordinaires

que nul ne pouvait contrôler. Un autre motif, c'est que nous avons placé aux Etats-Unis, à Charleston, le centre du Palladisme, en lui donnant pour fondateur feu le général Albert Pike, grand-maître du Rite Ecossais dans la Caroline du Sud. Ce franc-maçon célèbre, doué d'une vaste érudition, avait été une des hautes lumières de l'ordre ; nous en fîmes le premier pape luciférien, chef-suprême de tous les francs-maçons du globe, conférant régulièrement chaque vendredi, à trois heures de l'après-midi, avec messire Lucifer en personne.

Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'il y a des francs-maçons qui sont montés d'eux-mêmes dans mon bateau, sans y être sollicités le moins du monde ; et ce bateau du Palladisme a été un

vrai cuirassé auprès du remorqueur que je fis, pour mes débuts, envoyer à la chasse aux requins dans la rade de Marseille.

Avec le concours du docteur Bataille, le cuirassé est devenu toute une escadre ; et
quand Miss

Diana Vaughan a été mon auxiliaire, l'escadre s'est transformée en flotte.

Oui, nous avons vu des journaux maçonniques, comme la *Renaissance Symbolique*, avaler une circulaire dogmatique dans le sens de l'occultisme luciférien, une circulaire du 14 juillet 1889, écrite par moi-même à Paris, et révélée comme ayant été apportée de Charleston en Europe par Miss Diana Vaughan de la part d'Albert Pike, son auteur.

Quand j'ai nommé Adriano Lemmi, deuxième successeur d'Albert Pike au souverain pontificat luciférien, - car ce n'est pas au palais Borghèse, mais dans mon bureau, qu'il a été élu pape des francs-maçons, - quand cette élection imaginaire a été connue, des maçons italiens, parmi lesquels un député du Parlement, ont cru que c'était sérieux. Ils ont été vexés d'apprendre, par les indiscretions de la presse profane, que Lemmi faisait le cachottier avec eux, qu'il les tenait à l'écart de ce fameux Palladisme dont on parlait déjà dans le monde entier. Ils se réunirent en Congrès à Palerme, constituèrent en Sicile, à Naples et à Florence trois Suprêmes Conseils indépendants, et ils nommèrent Miss Vaughan membre d'honneur et protectrice de leur fédération.

Un auxiliaire inattendu mais qui ne fut aucunement complice, quoi qu'il en ait dit - c'est M. Margiotta, franc-maçon de Palmi, en Calabre. Il s'enrôla en mystifié, le fut plus que tous les autres ; et, ce qui est amusant au possible, c'est qu'il nous raconta qu'il avait connu la grande-maîtresse palladiste, lors d'un de ses voyages en Italie. Il est vrai que je l'avais amené doucement à me faire cette confidence. Je lui avais mis dans la tête que ce voyage avait eu lieu ; j'avais créé autour de lui une atmosphère de Palladisme¹⁰⁹ ; je l'avais fait rencontrer à Rome avec un chambellan de Léon XIII que j'avais fait dîner avec Miss Diana quelque temps auparavant. Puis, j'avais glissé que Miss Vaughan, lors de son prétendu voyage de 1889 où elle apporta en Europe la soi-disant circulaire dogmatique d'Albert Pike, avait reçu, en deux soirées, à Naples, à l'hôtel Victoria, de nombreux francs-maçons par groupes. Je savais que M. Margiotta, qui est poète, avait dédié à Bovio un volume de vers, et j'avais eu soin de dire que les francs-maçons présentés à Miss Vaughan en 1889 l'avaient été par Bovio et par Cosma Panunzi. J'ajoutai que ces frères à qui elle avait offert le thé, étaient si nombreux, qu'elle ne se rappelait ni leurs noms ni leurs physionomies. M. Margiotta risqua donc, timidement d'abord quelques allusions à cette ancienne rencontre ; puis, voyant que ça avait l'air de prendre, constatant que Miss Diana ne le démentait pas, il y alla carrément. Il alla même beaucoup trop loin. - Plus tard, quand je jugeai qu'il fallait empêcher la mystification, devinée en Allemagne, de crouler dans le silence d'une Commission, quand je m'entendis avec le docteur pour sonner l'hallali de l'affolement des Cardinaux mystifiés, quand Bataille et moi, toujours d'accord, nous fîmes mine de tirer à boulets rouges l'un contre l'autre, M. Margiotta, ayant ouvert enfin les yeux, craignit le ridicule et préféra se déclarer complice plutôt qu'aveugle engagé volontaire dans notre flotte.

Mais il ne convient pas que nous paraissions plus nombreux que nous l'étions en réalité. Trois nous étions, et c'est assez. Les éditeurs eux-mêmes ont été mystifiés dans les grands prix. Ils n'ont pas, d'ailleurs, à s'en plaindre : d'abord parce que nos

merveilleuses révélations leur ont valu les plus encourageantes félicitations épiscopales, sans compter celles des graves théologiens que notre crocodile jouant du piano et les voyages de Mlle Vaughan dans diverses planètes n'étonnèrent même pas ; ensuite, parce que cette triple collaboration leur a permis de donner au public deux ouvrages qui peuvent rivaliser avec les *Mille et Une Nuits*, qui ont été

¹⁰⁹ Sic...

dévorées avec délices, et qu'on lira longtemps encore, non plus par conviction peut-être, mais par curiosité.

Il n'est pas banal, en effet, d'avoir fait admettre, en notre XIXe siècle, nos mirifiques histoires.

Cependant, je me demande jusqu'à quel point les hauts approbateurs du Palladisme dévoilé auraient le droit de se fâcher aujourd'hui. Quand on s'aperçoit qu'on a été mystifié, le mieux est de rire avec la galerie. Oui, Monsieur l'abbé Garnier ! et, en vous fâchant, vous ferez rire davantage de vous.

Les mystifiés du Palladisme peuvent se diviser en deux catégories :

Ceux qui ont été de bonne foi, entièrement de bonne foi. Ceux-ci ont été victimes de leur science théologique et de leurs études acharnées de tout ce qui touche à la Franc-Maçonnerie. Il m'a fallu me plonger jusqu'au cou dans ces deux sciences pour imaginer tout et tout de façon à ne pas leur faire découvrir la supercherie. Croit-on, par exemple, qu'il était aisé d'en faire accroire à M. de la Rive, qui est l'enquête incarnée, qui fouille au microscope les moindres riens et qui rendait des points à nos meilleurs juges d'instruction ? Il peut se vanter de m'avoir donné du mal !... Tout mon Palladisme avait été solidement bâti, quant à la partie maçonnique proprement dite puisque des francs-maçons - des « trente-troisièmes », s'il vous plaît ! - n'ont pas jugé que l'édifice était un vain mirage et ont demandé à entrer. L'impossibilité du Palladisme ne crève les yeux que par le surnaturel dont nous l'avons rempli. Or, ces diableries ne pouvaient mettre en garde ceux qui ne croient pas aux diableries racontées dans d'autres livres, dans des livres de piété. Asmodée transportant Miss Diana Vaughan au paradis terrestre n'est pas plus extraordinaire que messire Satan transportant Jésus-Christ lui-même sur une montagne du sommet de laquelle il lui montra tous les royaumes de a terre... qui est ronde! - On a la foi, ou on ne l'a pas.

Mais, en dehors de cette première catégorie de mystifiés, il y en a une seconde, et chez ceux-là il n'y a pas eu mystification absolue. Les bons abbés et religieux qui ont admiré en Miss Diana Vaughan une Sœur maçonne luciférienne convertie ont le droit de croire qu'il existe de ces maçonnnes-là. Ils n'en ont jamais vu, jamais rencontré ; mais c'est qu'il n'y en a pas dans leur diocèse, peuvent-ils se dire. A Rome, il n'en est plus de même ; à Rome, tous les renseignements sont centralisés ; à Rome, on ne peut pas ignorer qu'il n'y a pas d'autres maçonnnes que les épouses, filles ou sœurs de francs-maçons, admises aux banquets, aux fêtes ouvertes, ou même se réunissant elles-mêmes à part, très honnêtement, en sociétés particulières uniquement composées d'éléments féminins, comme cela a lieu aux Etats-Unis pour les Sœurs à l'Etoile d'Orient ou les Dames de la Révolution.

Avec un peu de réflexion, il est aisé de comprendre que, s'il existait des Sœurs maçonnnes telles que les anti-maçons se les imaginent, il y aurait eu des conversions et des aveux depuis le temps ! L'empressement avec lequel on a accueilli à Rome la prétendue conversion de Miss Vaughan est significatif. Pensez donc que Mgr Lazzareschi, délégué du Saint-Siège auprès du Comité central de l'Union anti-maçonnique, fit célébrer un Triduum d'actions de grâces à l'église du Sacré-cœur de Rome !

L'Hymne à Jeanne d'Arc, composé censément par Miss Diana, paroles et musique, a été exécuté aux fêtes anti-maçonniques du Comité romain ; cette musique, devenue

presque une musique sacrée, on l'a entendue en grande solennité dans les basiliques de la Ville Sainte. C'est l'air de la Seringue Philharmonique, gaudriole musicale qu'un compositeur de mes amis, chef d'orchestre du Sultan Abdul-Aziz, composa pour les divertissements du sérail.

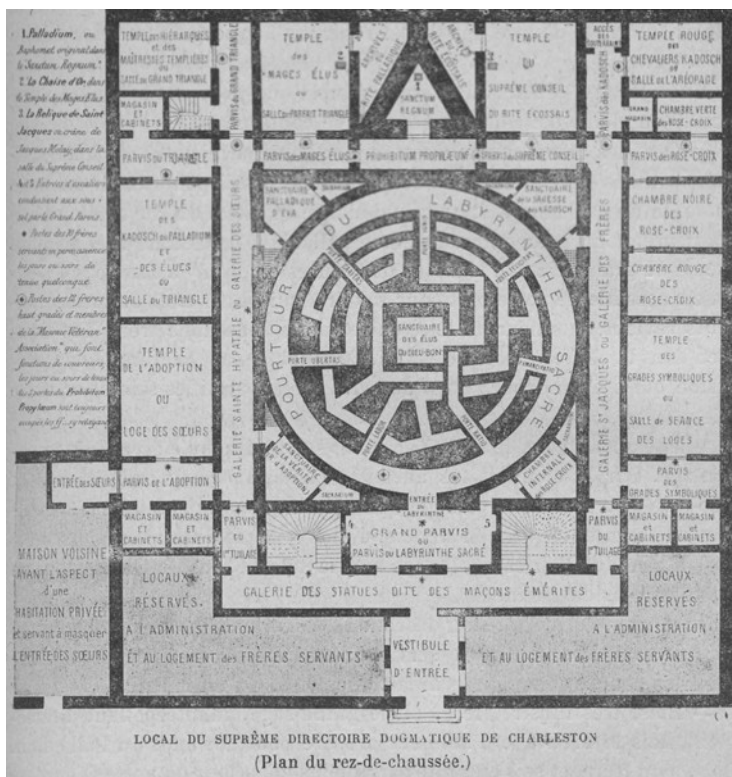
Cet enthousiasme romain doit donner à réfléchir. Je rappellerai deux faits caractéristiques. Sous la signature « Docteur Bataille », j'ai raconté et sous la signature « Miss Vaughan » j'ai confirmé que le temple maçonnique de Charleston contient un labyrinthe au centre duquel est la

chapelle de Lucifer...

(Interruptions).

J'ai donc raconté qu'au temple maçonnique de Charleston l'une des salles, triangulaire de forme, appelée *Sanctum Regnum*, a pour principal ornement la monstrueuse statue du Baphomet, à laquelle les hauts-maçons rendent un culte ; qu'une autre salle possède une statue d'Eva qui s'anime quand une Maîtresse Templière est particulièrement agréable à maître Satan, et que cette statue devient alors la démonsse Astarté, vivante un moment, pour donner un baiser à la Maîtresse Templière privilégiée. J'ai publié le prétendu plan de cet immeuble maçonnique ; ce plan, c'est moi-même qui l'avais dessiné. Or, Mgr Northrop, évêque catholique de

Charleston, a fait le voyage à Rome tout exprès pour certifier au Souverain Pontife que ces écrits étaient de la plus haute fantaisie. On ignorerait ce voyage, si Mgr Northrop ne s'était pas laissé interviewer en route. On a su ainsi ce qu'il venait dire au Pape. Il venait dire : « Il est faux, absolument faux que les francs-maçons de Charleston soient les chefs d'un rite suprême luciférien. Je connais tout particulièrement les principaux d'entre eux ; ce sont des protestants animés des meilleures intentions ; pas un seul ne songe à se livrer à des pratiques d'occultisme. Leur temple, je l'ai visité¹¹⁰ ; aucune de ces salles indiquées par le Docteur Bataille et Miss Vaughan ne s'y trouve. Ce plan est une plaisanterie. » Mgr Northrop, en revenant de Rome, n'a plus protesté ; il a gardé désormais le silence. Miss Diana Vaughan, au contraire, a répliqué à l'interview de Mgr Northrop ; elle a dit que l'évêque de Charleston était lui-même franc-maçon, et elle a reçu la bénédiction du Pape.



¹¹⁰ Un évêque invité dans un temple maçonnique, même si aujourd'hui cela se fait de plus en plus (œcuménisme oblige), à l'époque cela était défendu... Alors soit Taxil invente, soit l'évêque en question est franc-maçon. ATHIRSATA.

Second fait. Sous les signatures Bataille et Vaughan, j'ai raconté et confirmé qu'à Gibraltar, sous la forteresse anglaise, se trouvaient d'immenses ateliers secrets, dans lesquels des hommes monstres fabriquaient tous les instruments usités dans les cérémonies du Palladisme, et Miss Diana Vaughan, interrogée à ce sujet par de hauts dignitaires ecclésiastiques de Rome, s'est amusée à leur répondre, de sa plus belle plume, que rien n'est plus vrai et que les forges de ces mystérieux ateliers de Gibraltar sont alimentés par le feu même de l'enfer. Mgr le Vicaire Apostolique de Gibraltar a écrit, d'autre part, qu'il confirmait, lui, ce qu'il s'était vu dans la nécessité de déclarer à diverses personnes ; savoir, que l'histoire de ces ateliers secrets était une audacieuse invention, ne reposant sur rien, absolument rien, et qu'il était indigné de voir créer de telles légendes. Le Vatican n'a pas publié la lettre du Vicaire Apostolique de Gibraltar, et Miss Vaughan a reçu la bénédiction du Pape.

Faut-il rappeler quelques-unes des lettres d'approbation que Miss Vaughan a reçues ! (*Interruptions*).

Comment ! Vous osez nier !... Eh bien, en voici une, de lettre d'approbation, et elle compte !... Elle est du Cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté ; elle est datée du 16 décembre 1895 :

« Mademoiselle et chère Fille en N.-S.,

C'est avec une vive mais bien douce émotion que j'ai reçu votre bonne lettre du 29 novembre, avec l'exemplaire de la *Neuvaine Eucharistique*... Sa Sainteté m'a chargé de vous envoyer, de sa part, une bénédiction toute spéciale...

Depuis longtemps, mes sympathies vous sont acquises. Votre conversion est un des plus magnifiques triomphes de la grâce que je connaisse. Je lis, en ce moment, vos *Mémoires*, qui sont d'un intérêt palpitant...

En attendant, croyez que je ne vous oublierai pas dans mes prières, au Saint-Sacrifice spécialement. De votre côté, ne cessez pas de remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de la grande miséricorde dont Il a usé envers vous et du témoignage éclatant d'amour qu'il vous a donné.

Maintenant, agréez ma bénédiction et me croyez

Tout vôtre dans le cœur de

Jésus. L.-M. cardinal-vicaire.

»

Voici une autre lettre, sur papier officiel du Conseil directif général de l'Union antimaçonnique, c'est-à-dire du plus haut comité d'action contre la Franc-Maçonnerie, comité constitué par le Pape lui-même, comité qui a à sa tête un représentant officiel du Saint-Siège, Mgr Lazzareschi. Ecoutez :

« Rome, 27 mai 1896,

Mademoiselle

Monseigneur Vincenzo Sardi, qui est un des secrétaires particuliers du Saint-Père, m'a chargé de vous écrire, par ordre de Sa Sainteté elle-même.

Je dois vous dire aussi que Sa Sainteté a lu avec grand plaisir votre *Neuvaine Eucharistique*.

M. le Commandeur Alliata a eu une entrevue avec le Cardinal-Vicaire, sur la véracité de votre conversion. Son Eminence est convaincue ; mais Elle a manifesté à notre président qu'Elle ne peut en témoigner publiquement. « Je ne puis trahir les secrets du

Saint-Office » ; c'est ce que Son Eminence a répondu à M. le Commandeur Alliata.

Je suis tout à vous, très dévoué en Notre-

Seigneur, Rodolfo Verzichi,

Secrétaire général. »

Le secrétaire particulier de Léon XIII, ce même Monseigneur Vincenzo Sardi dont il vient d'être question, écrit à son tour, entre autres choses :

« Rome, 11 juillet
1896.

Mademoiselle,

Je me hâte de vous exprimer les remerciements qui vous sont dus pour l'envoi de votre dernier volume sur Crispi... »

Il s'agit d'un livre, où, sous la signature de Miss Diana Vaughan, j'ai raconté que Crispi avait un pacte avec un diable nommé Haborym, que Crispi avait assisté en 1885 à une séance palladique dans laquelle un diable nommé Bitru, présentant Sophie Walder à un certain nombre d'hommes politiques italiens, leur avait annoncé que ladite Sophie mettrait au monde, le 19 septembre 1896, une fille qui serait la grand-mère de l'Antéchrist. J'avais envoyé ce livre au Vatican. Le secrétaire particulier du Pape remerciait donc et ajoutait :

« Continuez, Mademoiselle, continuez à écrire et à démasquer l'inique secte ! La Providence a permis, pour cela même, que vous lui ayez appartenu pendant si longtemps...

Je me recommande de tout cœur à vos prières, et avec une parfaite estime je me déclare votre très dévoué,

Mgr Vincenzo Sardi. »

La *Civiltà Cattolica*, la plus importante de toutes les revues catholiques du monde, l'organe officiel du Général des jésuites, revue publiée à Rome, publiait ces lignes dans son numéro de septembre 1896 :

« Nous voulons nous donner au moins une fois le plaisir de bénir publiquement les noms des valeureux champions qui sont entrés les premiers dans la glorieuse arène, parmi lesquels la noble Miss Diana Vaughan.

Miss Diana Vaughan, appelée de la profondeur des ténèbres à la lumière de Dieu, préparée par la Providence divine, armée de la science et de l'expérience personnelle, se tourne vers l'Eglise

pour la servir, et paraît inépuisable dans ses précieuses publications, qui n'ont pas leurs pareilles

pour l'exactitude et l'utilité. »

On ne considérait pas seulement Miss Vaughan comme une héroïque polémiste, dans l'entourage du Souverain Pontife ; on la mettait sur le même pied que les Saints. Quand elle commença à être attaquée, le secrétaire du Cardinal Parocchi lui écrivit de Rome, le 19 octobre

1896 :

« Continuez, Mademoiselle, par votre plume et par votre piété, malgré les efforts de l'enfer, à fournir des armes pour terrasser l'ennemi du genre humain. Tous les Saints ont vu leurs œuvres combattues ; il n'est donc pas étonnant que la vôtre ne soit pas épargnée...

Veillez agréer, Mademoiselle, mes plus vifs sentiments d'admiration et de respect. A. Villard,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté,

Secrétaire de S. E le Cardinal

Parocchi. »

Ces lettres, vous savez bien, messieurs les journalistes catholiques, qu'elles ont été réellement envoyées à Mademoiselle Vaughan. Il est possible que vous en soyez gênés aujourd'hui ; mais ce sont des documents historiques ; ils n'ont pas été fabriqués, ceux-

là, et leurs éminents auteurs
ne les renieront pas.

Et non seulement ils patronnaient cette mystification ; mais ils poussaient leur correspondante, la croyant une tête exaltée, à entrer dans leur jeu pour la préparation de leurs miracles.

Le temps me manque aujourd'hui ; néanmoins, je veux vous faire connaître un fait dans cet ordre d'idées. Tout le monde sait que, d'après la légende catholique, lorsque Jeanne d'Arc eut été brûlée, le bourreau fut stupéfait de constater que, seul, le cœur de l'héroïne n'avait pas été consumé ; en vain, jeta-t-il encore de la poix enflammée et du soufre, le cœur ne put brûler. Alors, sur l'injonction des ordonnateurs du supplice, le cœur de Jeanne fut jeté à la Seine. Maintenant, le clergé français demande la canonisation de Jeanne d'Arc ; mais c'est Rome qui

canonise, et Rome est en Italie. Le clergé français a déjà trouvé une relique de celle qu'il supplicia : c'est une côte carbonisée. En Italie, on se prépare à avoir mieux que cela. Une tertiaire est entretenue dans l'idée extraordinaire que c'est elle qui retrouvera le cœur de Jeanne d'Arc ; un ange le lui apportera, sans doute. Cette tertiaire ultra-mystique l'a écrit à Mlle Vaughan, et c'est le secrétaire même du Cardinal-Vicaire qui a recommandé à Mademoiselle Vaughan de correspondre avec cette pieuse personne, d'échanger avec elle ses impressions sur les faits surnaturels relatifs à Jeanne d'Arc. Il est facile de comprendre ce que cela veut dire. Soyez-en certain : un jour, un ange apportera le cœur, pas en France, mais en Italie, de même que des anges ont apporté à Lorette, la maison de Nazareth. Jeanne d'Arc sera canonisée, et tous les pèlerins français qui viendront en Italie ne manqueront pas de rendre visite au couvent italien, possesseur du cœur miraculeusement retrouvé ; et ces visites seront fructueuses, n'est-ce pas ? Miss Vaughan a donc vu pleuvoir chez elle les faveurs des princes de l'Eglise.

Les maçons de France, d'Italie, d'Angleterre riaient sous cape, et ceux-ci avaient raison. Par contre, un maçon allemand, Findel, s'est fâché tout rouge et a fulminé une brochure, fort bien faite. Grand émoi. Cette brochure fut comme un pavé dans la mare aux grenouilles.

Il s'agissait de prendre une résolution énergique. Findel compromettait le succès final de ma mystification : sa grande erreur fut de croire que c'était un coup monté par les jésuites. - Infortunés jésuites ! je leur avais envoyé un fragment de la queue de Moloch, comme pièce de

conviction
du
Palladisme !

Au Vatican, on s'inquiéta. On passa d'un extrême à l'autre ; on s'affola. On se demanda si l'on n'était pas en présence d'une fumisterie qui éclaterait contre l'Eglise au lieu de la servir. On nomma une Commission d'enquête qui fonctionna en secret pour savoir exactement à quoi s'en tenir.

Dès lors, le danger devenant grand, mon œuvre était en péril, et je ne voulus pas échouer au port. Le péril, c'était le silence ; c'était l'étranglement de la mystification dans les oubliettes de la Commission romaine ; c'était l'interdiction aux journaux catholiques de souffler mot.

Mon ami le docteur alla à Cologne ; de là, il me fit connaître la situation. Et je partis pour le

Congrès de Trente prévenu, bien prévenu. A mon retour, la première personne que je vis fut mon ami. Je lui fis part de mes craintes d'un étranglement dans le silence.

Alors, nous convînmes de tout ce qui a été écrit et fait. Si les rédacteurs de l'*Univers* en doutent, je puis leur dire quels sont les passages qu'ils ont supprimés dans les lettres du Docteur Bataille. C'est moi qui, de cette façon, ai attisé leur feu ; car il fallait que la presse du monde entier fût mise au courant de cette grande et bizarre aventure. Et un bon laps de temps était nécessaire pour que le tapage des catholiques furieux, la polémique avec les partisans de Miss

Diana Vaughan pussent attirer l'attention de la grande presse, de la presse qui marche avec le

progrès et qui compte par millions ses lecteurs. Avant de terminer, je dois un salut à un fumiste inconnu, à un perspicace confrère américain. Entre fumistes, on se comprend d'un bout à l'autre du monde, sans avoir besoin d'échanger des lettres, sans recourir

même au téléphone. Salut donc au cher citoyen du Kentucky qui a eu l'aimable pensée de nous aider sans aucune entente, qui a confirmé au *Courrier-Journal* de Louisville les révélations de Miss Diana Vaughan, qui a certifié à qui a voulu l'entendre qu'il avait connu la chère Miss intimement pendant sept à huit ans et qu'il l'avait souvent rencontrée dans les diverses sociétés secrètes d'Europe et d'Amérique..., où elle n'a jamais mis les pieds.

Mesdames, Messieurs,

On vous avait annoncé que le Palladisme serait terrassé aujourd'hui. Mieux que cela, il est anéanti ; il n'y en a plus. Je m'étais accusé d'un assassinat imaginaire, dans ma confession générale au père jésuite de Clamart. Eh bien, à vous, je fais l'aveu d'un autre crime. J'ai commis un infanticide. Le Palladisme, maintenant, est mort et bien mort. Son père vient de

l'assassiner. »

(Un tumulte indescriptible accueille cette conclusion. Les uns rient de plus belle et applaudissent le conférencier ; les catholiques crient, sifflent. L'abbé Garnier monte sur une chaise et veut haranguer l'assistance ; mais il en est empêché par les huées ; plusieurs auditeurs entonnent la chanson comique de Meusy : O Sacré-Cœur de Jésus !)

32. Thérèse de Lisieux¹¹¹

Les carmélites de Lisieux partagent l'enthousiasme de la plupart des catholiques de France pour l'étonnante conversion de Diana Vaughan. Thérèse s'y intéresse d'autant plus qu'elle s'est produite par l'intercession de Jeanne d'Arc. Aussi décide-t-elle, en accord avec ses novices, de composer une saynète sur la conversion de celle que la presse catholique salue comme une

« nouvelle Jeanne d'Arc ». On la jouera le 21 juin pour la fête de mère Marie de Gonzague, réélue prieure le 21 mars précédent. Thérèse donne à sa pièce un titre significatif : Le Triomphe de l'humilité, en vue de rappeler à ses sœurs que l'arme essentielle à employer contre Satan, c'est l'humilité. Mère Agnès suggère à Thérèse de composer quelques vers à l'intention de la convertie. L'inspiration ne vient pas et mère Agnès se contente d'envoyer à Diana Vaughan une photographie que Céline a prise l'année précédente, où l'on voit Thérèse et sa sœur dans les rôles respectifs de Jeanne d'Arc et de sainte Catherine. Ce « tableau » ne pourra que plaire à la « nouvelle Jeanne d'Arc » qui a besoin d'être encouragée dans sa vocation.

Thérèse accompagne l'envoi de quelques lignes. La lettre et le tableau ne sont pas envoyés directement à Diana Vaughan, car elle est obligée de se cacher pour éviter les représailles des membres de son ancienne secte. On les envoie à son correspondant, Léo Taxil.

Durant la séance du 19 avril 1897, le public avait sous les yeux une photographie projetée sur un grand écran. Elle représentait Jeanne d'Arc enchaînée dans sa prison et consolée par sainte Catherine. C'était la photo qu'il avait reçue de Lisieux l'année précédente.

Thérèse apprit la mystification par la presse. Elle apprenait que Léo Taxil s'était servi de sa photo pour se moquer du culte des chrétiens envers Jeanne d'Arc. Elle déchira en miettes la lettre de remerciements de Diana Vaughan que Léo Taxil lui a fait parvenir en juillet 1896 en réponse à la sienne, et s'en va la jeter à la fumière du jardin.

33. Taxil après le 19 avril

Après 1897, Léo Taxil s'assagit et, fortune faite, se retire à Sceaux (Seine) au n° 5 de la rue Florian. Définitivement coupé des milieux maçonniques et catholiques, il réédite en soixante-sept fascicules la *Bible amusante* complétée par les citations textuelles de l'Écriture et les réfutations opposées par Voltaire, Fréret, etc. (1897-1898) et, au début du siècle, sous le pseudonyme de Prosper Manin, les fascicules du *Journal d'un valet de chambre* ; *La Dame au loup noir* (1901) et *L'Amant des veuves* (1902), de même *Notes et croquis du pays noir*. *Nos bons jésuites* (1902) et *Marchands de chair humaine* (1904) puis, sous le pseudonyme de Jeanne Savarin, un guide de la ménagère qui se veut une «

mise en garde contre les fraudes de l'alimentation et des moyens pratiques de reconnaître toutes les tromperies » ; *L'art de bien acheter* (1904) de même qu'un livre de recettes : *La bonne cuisine dans la famille* (1905) et enfin, un ouvrage documentaire sur *L'enclave de Monaco* (1905), avant de s'éteindre à Sceaux le 31 mars 1907 dans l'indifférence générale¹¹².

¹¹¹ Renseignements d'après le livre *Thérèse et Lisieux*, par Pierre Descouvemont, Cerf, 1991.

¹¹² James Marie-France, *op. cit.*, p. 252.

III. Mais la vérité finit toujours par éclater

1. Une critique du discours de Taxil par l'abbé de la Tour de Noé

Voici ce qu'écrit Bernard Muracciole :

« Mais la saga taxilienne n'est pas finie pour autant. A la fin de l'été 1897 paraît à Toulouse un opuscule sous le nom de l'Abbé de la Tour de Noé : « La Vérité sur Miss Diana Vaughan, la sainte et Taxil, le Tartuffe ». Dans cette brochure, l'Abbé de la Tour s'en prend à Taxil et le somme de révéler la cachette de Diana.

Bien sûr, lecteur avisé, vous avez deviné que, sous les noms de Ricoux-Bataille, Viator, Dr Bataille, Louis Nemours-Godré, Diana Vaughan, l'Abbé de la Tour de Noé et de tant d'autres encore, se cache « l'ami » Taxil.¹¹³ »

Or, cela est faux, puisque l'abbé de la Tour de Noé a bel et bien existé. Pour preuve, voici ci-dessous la liste des livres qu'a écrit cet abbé. Bien-sûr, on pourrait nous dire que Taxil a

« emprunté » le nom de cet abbé, mais cela ne tient pas debout car la famille de l'abbé aurait vite fait de protester contre cet emprunt.

En fait, c'est Eugen Weber qui, dans son livre *Satan franc-maçon*, en voulant trop prouver sa théorie de la mystification, annonce sans preuve que la brochure *La Vérité sur Miss Diana Vaughan, la sainte et Taxil, le Tartuffe* est en fait écrit par Taxil. Depuis, tous les auteurs qui

s'intéressent à cette question reprendront cette assertion de Weber sans chercher à vérifier.

Pourtant un simple passage à la Bibliothèque Nationale de France aurait suffi.

Voici quelques ouvrages de l'Abbé Gabriel Marie Eugène de La Tour de Noé, que la Bibliothèque Nationale de France conserve (il s'agit toujours du même personnage, comme l'indique le nom et l'adresse de l'auteur sur chaque livre) :

_Opuscule sur les biens du clergé en général, sur le domaine et la puissance temporelle du pape, 1855.

_Une réponse à M. Volusien Pagès : réfutation d'une réfutation de M. Renan, 1863.

¹¹³ Muracciole Bernard, *op. cit.*, p. 92.

_Le Sacerdoce, ou la Solution définitive des quatre problèmes capitaux : tous les chefs de la religion vraie, d'Adam à Pierre II ; le dernier mot de l'histoire sur les grands faits de l'humanité ; la solution de la question romaine par le transfert du pape à Jérusalem ; la fin du monde en 1921, 1868.

_Pétition. Les cinq milliards pour le roi de Prusse, 20 mars 1871.

_Projet de réorganisation de l'armée française de terre et de mer, 1871.

_L'Avenir de la France, 1871.

_La Fin du monde en 1921, 4^e éd. 1871, 6^e éd. 1872, 11^e éd. 1885.

_Henri V est-il près d'arriver ? Oui !, 1871.

_Mort de Pie IX et avènement de Henri V, 1874.

_Henri V est impossible, 2^e éd. 1874.

_Arrêt de mort, lettre à sa mère inventaire du tribunal criminel, du martyr l'abbé Gabriel

François de La Tour de Noé, 1^{er} janvier 1872.

_La Fin du monde après les dix papes futurs, de « Ignis ardens à Petrus secundus », 20^e

édition, 1893.¹¹⁴

_Histoire des hommes illustres de la famille de La Tour de Noé, 1875, 2^e éd. 1882, 6^e éd.

1896.

_La Vérité sur miss Diana Vaughan la sainte et Taxil le tartufe, 8 mai

1897. Excusez du peu...

Voici maintenant des extraits de cette brochure de l'abbé La Tour de Noé, brochure¹¹⁵

qu'apparemment on a voulu discréditer, peut-être parce que justement, elle dit la vérité ?

:

« Diana Vaughan existait quand le cafard italien, ayant nom Margiotta, la supplia de lui prêter cent mille francs pour relever son château de Palmi, qu'un tremblement de terre venait de renverser, château qui n'était qu'une vieille mesure, estimée deux ou trois mille livres italiennes. Plus tard, il voulut obtenir son cœur, sa main, mais surtout sa dot. Elle évinça l'indiscret solliciteur. Pour se venger de ce double refus, il affirma l'existence non seulement d'une, mais de deux Diana : l'une en Amérique, se moquant des catholiques ; l'autre en Europe, qui avait subi l'épreuve du Pastos, dont n'importe qui avait été l'exécuteur officiel et simiesque. Cette atroce calomnie fit verser d'abondantes larmes à la plus chaste des palladistes !

Elle existait, quand le Comité permanent de la Fédération Palladiste Indépendante la désavoua, en 1895, pour avoir publié trois numéros d'une revue mensuelle, qu'elle avait fondée à Paris sous le titre : *Le Palladium régénéré et libre*, s'appuyant sur un des votes du Convent de Londres de 1894. Le Comité lui reprochait d'avoir abusé de la confiance qu'il lui avait accordée.

Elle existait, quand, en 1893, elle envoyait sa carte et sa photographie à M. de la Rive ; qu'elle lui écrivait de Londres, de l'hôtel Mirabeau, de Paris, où elle est enregistrée ; plus tard de Berlin et autres lieux ; quand M. de la Rive lui répondait de Reims à Hambourg, Genève et ailleurs.

Elle existait, quand, le 19 octobre 1896, Mgr Villard, prélat de la Maison de Sa Sainteté, lui écrivait de Rome : « J'avais des preuves matérielles et psychologiques non seulement de votre

existence, mais encore de votre conversion.

¹¹⁴ En février 1896, l'abbé de La Tour de Noé est d'ailleurs cité par la *Revue Mensuelle*, à propos d'un article sur les prophéties :

« Quant à M. l'abbé de La Tour de Noé, il a laissé entrevoir que la fin du monde pourrait avoir lieu vers l'an 2000. » Article écrit par Louis Gayet.

¹¹⁵ Sur cette brochure, on peut lire : « Abbé de la Tour de Noé, prêtre toulousain, descendant des anciens comtes de Noé et d'un héros de la première croisade. Toulouse, Imp. Douladoure-Privat, rue St-Rome, 39. »

Elle existait, lorsque Mgr Fava, évêque de Grenoble, écrivait, le 7 janvier 1897, à un religieux d'Italie : « Miss Diana Vaughan vit, écrit, a fait sa première communion, et les catholiques ont été mystifiés par Nathan, Findel, etc. Attendez patiemment et vous verrez la vérité triompher. »

[En effet, p. 541 des *Mémoires*, nous lisons : « La *Revue Catholique* de Coutances publie une lettre reçue récemment de Mgr Fava par un religieux français, habitant l'Italie. Ce religieux avait écrit à l'Evêque de Grenoble à la suite de la publication, par la *France Libre*, des lettres (tronquées) de M. Léo Taxil à M. Margiotta et de la correspondance romaine de l'*Univers* du 22 décembre. M. le chanoine Mustel dit qu'il convient de noter ces circonstances à cause de l'intérêt spécial qu'en reçoit la réponse de Mgr l'Evêque de Grenoble :

« Evêché de Grenoble

Grenoble, 7 janvier 1897.

Mon Révérend

Père,

Miss Diana Vaughan vit, écrit, a fait sa première communion, et les catholiques ont été mystifiés par Nathan, Findel, etc.

Attendez patiemment et vous verrez la vérité triompher. Tout vôtre en N.-S.

Amand-Joseph, Evêque de Grenoble. »^{116]}

Elle existait, quand un Evêque suffragant de Toulouse affirmait, pendant une retraite ecclésiastique, devant trois cent prêtres, « qu'il avait vu et causé dans un couvent avec Miss Diana Vaughan. » Il est vrai qu'on m'a dit que ce prélat exprimait la crainte d'avoir été trompé sur l'identité de la personne qu'on lui présenta avec la vraie Vaughan. Je ne partage pas la frayeur de Sa Grandeur.

Elle existait, lorsque, le 30 septembre 1895, elle m'annonce par une lettre que j'ai gagné à sa loterie le cordon rituel de sœur Palladium Indépendant, qui équivaut à l'insigne de Maîtresse souveraine Templière¹¹⁷. C'est un baudrier superbe, cadeau précieux que je prétends tenir de la

¹¹⁶ Mgr Fava connaît une mort subite en sa ville épiscopale de Grenoble le 17 octobre 1899. Empoisonné par la Franc-Maçonnerie à cause de son soutien à Diana Vaughan et des documents qu'il avait entre les mains ? Note d'ATHIRSATA.

¹¹⁷ Effectivement, dans les *Mémoires* de Diana Vaughan, nous pouvons lire pages 127-178 :

« Selon ma promesse, a été effectué, le 29 septembre, le tirage au sort, entre mes abonnés ecclésiastiques, des insignes rituels destinés au Triangle Sainte-Hypathie, avant ma conversion.

Je rappelle le fait. Le comité Central de la Fédération Indépendante avait décidé de constituer à Paris ce Triangle pour grouper les palladistes parisiens désireux de se détacher de Lemmi. On avait recueilli immédiatement leur adhésion : le nombre réglementaire pour la constitution d'un Triangle étant onze (sept Frères, quatre Sœurs), on attendait les deux adhésions nécessaires. J'avais pris à mes frais les insignes rituels de ce Triangle, pour en faire don aux onze constituants.

Ces insignes sont les cordons de décor qui se portent en séance. Dans le Palladisme Indépendant, on a unifié l'initiation, et il n'y a plus là qu'un grade masculin et un grade féminin. C'est pourquoi l'insigne rituel de Frère équivaut à celui de Mage Elu et le reproduit exactement ; de même, l'insigne rituel de Sœur équivaut à celui de Maîtresse Templière Souveraine et le reproduit exactement.

Survint ma conversion. Ces insignes étaient ma propriété. Ne voulant plus contribuer à la constitution d'un Triangle, j'en ai fait des primes pour mes abonnés ecclésiastiques par voie de tirage au sort.

Voici les gagnants des insignes rituels de Frères :

M. l'abbé Boulogne, rue Simon, 26, à Reims, Marne.

M. l'abbé David, curé de Biéville, par Torigny-sur-Vire, Manche. M.

l'abbé Dion, professeur à l'Ecole Fénelon, à Bar-le-Duc, Meuse. M.

l'abbé Laurent, curé de Cellieu, par Saint-Genis-Terrenoire, Loire.

M. l'abbé M., via del Babuino, 22, à Rome. - Par offrande avec l'agrément du gagnant, attribution a été faite ensuite au Comité Central Directif de l'Union Antimaçonnique d'Italie.

M. l'abbé Poulain, rue Volney, 2, à Angers, Maine-et-Loire.

Révérénd Théodore, franciscain, au Seraphic-Collège, à Clevedon, Somerset Angleterre.

main la plus pure des Palladistes et non de l'abatis malpropre de Taxil, dont la main s'ouvre toujours pour recevoir et jamais pour donner. [...]

Elle existait, quand le juif, ex-rabbin, franc-maçon et tartuffe, Moïse Lid-Nazareth, se faisant nommer Rosen, se présenta chez son éditeur et lui offrit *dix mille francs* pour qu'il le conduisit auprès d'elle. Ce traître espérait pouvoir découvrir ainsi son secret domicile et vendre avec bénéfice cette connaissance tant souhaitée au Grand-Orient de France.

Elle existait, lorsqu'elle dénonça la condamnation d'Adriano Lemmi, grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, par le tribunal de Marseille pour cause d'escroquerie.

A la suite de

son élection frauduleuse du 20 septembre 1893, elle créa le schisme de la maçonnerie italienne. Plusieurs de ses membres se séparèrent de lui et fondèrent des Conseils suprêmes dissidents. Elle l'accusa de puiser à pleines mains dans la caisse de la Société qu'alimentait alors seulement le troupeau des moutons galeux de la péninsule appauvrie. L'agitation créée par elle fut énorme.

Les revues spéciales, les journaux des deux hémisphères élevèrent tous ces faits à la hauteur

d'une notoriété universelle. Quel est l'insensé qui osera soutenir que tout ce bruit n'eût pas pour auteur la vaillante Vaughan ?

Elle existait, quand elle révélait au monde que lorsque le descendant des anciens propriétaires du palais Borghèse put et voulut rentrer dans le splendide immeuble de ses illustres aïeux, qu'habitait Lemmi pour braver le Vatican, il découvrit dans une pièce obscure un sanctuaire consacré à Satan.

Telles sont les raisons indiscutables qui prouvent l'existence de Diana Vaughan.

Depuis des longues années déjà, elle est rentrée en possession de la célébrité, la presse enregistre chacune de ses démarches. Nul ne proteste et ne s'inscrit en faux contre une seule. Le silence universel, en présence de ces fraudes solennelles, demeure inadmissible.

La présence de l'Univers et du Monde ne me surprend pas ; ils font bon accueil aux négateurs de l'existence de Diana. Tous les mots proférés par eux sont paroles d'Évangile. Quand ils disent qu'ils ont menti pour affirmer qu'elle a vécu, ils croient à la sincérité de leur confession ; dans leur enthousiasme, ils s'écrient : *Habemus confitentem reum*. Partout cependant celui qui ment une fois est jugé capable de mentir cent. Pour ces deux feuilles prévenues, tout adversaire de Miss ne saurait récidiver. Ce parti-pris ne peut m'étonner.

Naturellement, la Vérité opine dans ce sens.

La Libre Parole elle-même annonce la fin de la fumisterie Vaughan. Ce qui pour cette gazette incomparable est la fin de la fumisterie Vaughan n'est pour moi que le commencement de la hideuse fumisterie Taxil.

Nous voici arrivés au soir mémorable de la célèbre Conférence du 19 avril. Les invités sont triés un à un, en pleine lumière du soleil, comme des grains de mil pour semence. On y appelle quelques douzaines d'agents bien conduits sur lesquels on peut compter, des hommes sûrs envoyés par les loges, des moines pacifiques, des prêtres naïfs, des représentants de la presse calmes, des conservateurs lâches, n'osant pas marcher sur un crachat de peur de s'y noyer, des

bourgeois timides, des badauds inoffensifs, et, peut-être, blotti dans un coin, quelque Franc-

Maçon fréquentant les loges, non par conviction, mais par ambition, pour monter ou remonter aux plus hautes fonctions, où il a fait aussi bonne figure que quiconque. En présence d'une

Voici les gagnants des insignes rituels de Sœurs :

M. l'abbé Delhomme, curé d'Arrembécourt, par Chavanges, Aube.

M. le chanoine Hingre, rue de Jointure, à Saint-Dié, Vosges.

M. l'abbé de La Tour de Noé, rue Saint-Rome, 29, à Toulouse, Haute-Garonne.

M. l'abbé Varangot, aumônier, à la Coconnière, Laval, Mayenne.

Les dits insignes ont été expédiés immédiatement aux gagnants qui peuvent en témoigner. »

pareille assemblée l'impudent conférencier ne risque pas d'entendre une voix lui crier : « Tais- toi ; ce n'est pas toi que nous voulons, mais Diana Vaughan ; ignoble blagueur, tu mens quand tu nous dis que tu as menti ; » qu'un bras vigoureux vienne lui cingler de coups de cravache sa figure patibulaire, lui arracher sa barbe de bouc puant, et un poltron révolté lui démolir avec sa canne, qu'on lui a fait laisser à la porte, sa face d'arlequin, que tous les auditeurs furieux choisissent ses joues velues pour socle d'un monticule de crachats.

De la voix étrange du plus sans gêne fumiste de son époque, il va, non débiter, car il perdrait le fil, mais lire son boniment sacrilège, blasphématoire, cynique, qu'il a écrit sur son bureau de billets de mille, gagnés par des mensonges payés d'avance.

Ennemi de Pierret, qui connaît la vraie Diana Vaughan, il insiste, pour que l'on confie à Delhomme la publication des *Mémoires d'une ex-palladiste*, dont il se proclame l'auteur. Il fallait, dans ce cas, lui donner rendez-vous par billet doux, du coût de 90 centimes, chez le juge de paix de son canton, pour le faire condamner à lui restituer le manuscrit de son œuvre. Il n'ose, car il sait qu'il ne peut prendre son bien là où se trouve celui d'un autre et non le sien.

Et maintenant, misérable Taxil, dis-moi : « Qu'as-tu fait de Diana Vaughan, que ta feinte amitié, qu'elle croyait sincère, a perdue ? »

LA VÉRITÉ

578

MISS DIANA VAUGHAN



LA SAINTE

ET

TAXIL LE TARTUFFE

PAR

L'ABBÉ DE LA TOUR DE NOË

PRÊTRE TOULOUSAIN

DÉSCENDANT DES ANCIENS COMTES DE NOË ET D'UN DES HÉROS
DE LA PREMIÈRE CROISADE

*Facile justification, telle quelle.
(Journ. de la V., p. 2.)*

Prix : 30 centimes; franco, 40 centimes.

ADRESSER LES DEMANDES, A TOULOUSE

AUTEUR, RUE SAINT-ROMB, 29

CJ
ts--afi! tl. ,t:l.

2. Recherches sur les publications et révélations relatives à la franc-maçonnerie depuis douze ans¹¹⁸

Nous avons promis de faire un travail de révision portant sur les publications antimaçonniques parues depuis douze ans. Ce travail pourra être long sans doute, mais il ne sera pas sans intérêt. Nous le commençons dans ce numéro et devons à nos lecteurs quelques explications préliminaires sur la méthode que nous comptons employer.

Léo Taxil a trompé le public catholique : c'est un fait certain. Dans quelle mesure a-t-il été mystificateur ? Ceci est plus difficile à dire.

Il faut reconnaître en effet que, selon l'expression très juste de M. Tardivel « ses adversaires l'avaient à plusieurs reprises dénoncé, mais c'est lui-même qui s'est démasqué ».

La Commission chargée par le Congrès de Trente d'examiner la question avait formellement reconnu dans son verdict qu'aucune preuve péremptoire n'avait été donnée établissant une mystification

Il est donc nécessaire d'étudier de plus près que jamais tout ce qui a été écrit sur le Palladisme et la Haute-Maçonnerie afin de faire la part exacte du vrai et du faux.

Nous nous mettons à cette tâche avec le seul souci de la vérité, n'hésitant pas à reconnaître que nous nous sommes trompés ou que nous avons été trompés sur tel ou tel point, mais aussi nous efforçant d'établir le vrai et de dénoncer le faux par des preuves indiscutables.

Nous ne suivrons pas de plan tracé d'avance, mais nous nous contenterons de publier nos recherches ou celles de nos amis sur des sujets particuliers, en donnant un titre et un numéro d'ordre à chaque article pour pouvoir y renvoyer ensuite plus facilement.

La Rédaction.

Mgr Meurin et le Palladisme.

Quelques jours après la conférence du 19 avril, M. Huysmans, interrogé sur ces questions, répondit dans un journal par une lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

« Quant à la question satanique, elle n'est nullement atteinte par les palinodies de ce méridional ; ses pseudo-révélation ne changent rien à l'affaire.

Le satanisme n'en sévit pas moins à l'heure actuelle.

D'autre part, le Luciférianisme peut être accepté tant qu'il ne sera pas démontré que les renseignements donnés à son sujet par Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, dans son volume *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, sont inexacts.

J'ajoute que ce sont ces informations qui ont servi de base au volume de Taxil et consorts sur *Le diable au XIXe siècle* ; mais ces mercantis les ont si singulièrement travesties, les ont noyées dans des détails si ridicules, que l'on peut se demander s'ils n'étaient pas payés pour détruire l'effet que les documents de Mgr Meurin pouvaient produire. »¹¹⁹

Dans cette lettre, M. Huysmans répète ce qu'il écrivait déjà en 1895 dans sa préface au livre de M. Jules Bois : *Le Satanisme et la Magie*. Voici le passage :

« Tout le monde sait que le domaine du Déchu, sur cette terre, se divise en deux camps
:

¹¹⁸ Articles parus dans la *Franc-Maçonnerie démasquée* en 1898 et 1899, et nous paraissant intéressant, bien que nous ne soyons pas d'accord avec tout ce qui y est écrit.

¹¹⁹ Note d'ATHIRSATA : Plus tard, Huysmans, en 1901, inébranlable dans sa conviction, écrira dans sa *Vie de la Bienheureuse sainte Lydwine de Schiedam* :

« Il y a dans tous les cas, un fait indéniable, sûr, c'est qu'en dépit des dénégations intéressées, le culte luciférien existe, il gouverne la franc-maçonnerie et tire, silencieux, les ficelles des ministres baladins qui nous gouvernent. »

L'un, celui du Palladisme, de la Haute Maçonnerie, des Lucifériens, qui englobe le vieux et le nouveau monde, qui possède un anti-pape, une curie, un collège de cardinaux, qui est, en quelque sorte, une parodie de la cour du Vatican.

Le général Pike fut, pendant quelques années, le vicaire du Très Bas, le pontife installé dans la Rome infernale, à Charleston ; celui là est mort ; maintenant c'est Adriano Lemmi, un filou condamné pour vol en France, qui est le saint-père noir. Il ne réside plus comme ses prédécesseurs en Amérique, mais bien à Rome.

De nombreux renseignements ont été fournis sur le Palladisme. Les plus sûrs, ceux auxquels on peut se reporter, sans crainte de se perdre dans des divagations singulièrement louches et dans des histoires à dormir debout, sont ceux qui nous ont été donnés par Mgr Meurin, archevêque évêque de Port-Louis, en un livre approuvé par Léon XIII et qui porte ce titre : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*. (p. XVI). »

Il importe donc de savoir où Mgr Meurin a puisé ses renseignements sur le
Luciférianisme ou

Palladisme, puisque M. Huysmans emploie indifféremment l'un ou l'autre de ces noms. Nous avons justement publié dans *La Franc-Maçonnerie démasquée* (juillet 1895) un article qui se trouve maintenant d'une actualité saisissante et dont nous croyons utile de reproduire ici une partie :

« L'organisation du Palladisme date de 1870, et cependant le secret fut si bien gardé, que, pendant trente ans le nom même en fut ignoré du monde catholique.

M. Léo Taxil, dans son ouvrage : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie ?* publié au mois d'août 1891, parla le premier du *Rite palladique réformé nouveau*, dû à l'impulsion du général Albert Pike et de John Taylor. Il racontait la fondation à Paris de la Loge-Mère le *Lotus* en 1881 et des Loges *Saint-Jacques* en 1884 et *Saint-Julien* en 1889 (p. 208 et 235) et appelait

Albert Pike le pape des Francs-Maçons (p. 273). C'est dans ce même ouvrage que M. Léo Taxil

publiait les rituels pour la réception de l'Elue palladique et pour la Maîtresse templière ; il donnait également une des formules d'évocation en usage dans le Palladisme, formule tirée de l'appendice du *Rituel du Palladisme nouveau et réformé*.

Quelques mois plus tard, paraissait un ouvrage de M. Adolphe Ricoux, ayant pour titre : *L'existence des Loges de femmes affirmée par Mgr Fava, évêque de Grenoble, et par Léo Taxil. Recherches à ce sujet*.

Il contenait entre autres pièces un article de la *Gazette du Midi* du 13 août 1891, indiquant de nouveau l'existence du Rite Palladique Réformé Nouveau, signalant le soi-disant transport du Baphomet des Templiers à Charleston, et déclarant que, dans cette ville, siégeait le chef dogmatique, l'antipape secret (p. 38). L'auteur lui-même, dans un chapitre intitulé *Le Pape des Francs-Maçons*, indiquait le résultat de ses propres recherches et signalait le grand dépositaire des traditions sacrées, qui est en quelque sorte le Grand Lama de la secte, le chef dogmatique, l'antipape secret, et qui est connu des chefs des Suprêmes Conseils, Grandes Loges et Grands-Orients, sous le titre de Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle, résidant à Charleston (p. 65).

En 1893, Mgr Meurin, dans son bel ouvrage : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, se contenta de reproduire les affirmations de M. Adolphe Ricoux sur le Suprême Chef et Empereur Pape de toute la Franc-Maçonnerie et sur le Satanisme et le Palladisme (p.456 à 459).

Dans ces conditions, sur ce point spécial du Palladisme, le livre de Mgr Meurin, si

profond d'ailleurs et si précieux par d'autres côtés, n'a de valeur que celle de l'ouvrage de M. Adolphe Ricoux.

Il était donc nécessaire de savoir exactement l'autorité de ce dernier auteur. Nous avons été trouver l'éditeur du livre signé de ce nom, et il nous a déclaré très loyalement que **le nom d'Adolphe Ricoux n'était qu'un pseudonyme de Léo Taxil.**

C'est donc sur les soi-disant révélations de cet imposteur que s'est uniquement appuyé Mgr

Meurin dans cette question du palladisme.¹²⁰

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas plus tôt découvert cette fourberie. Cela tient à une autre ruse de ce misérable, ruse qu'il importe de dévoiler ici.

Dans la *Revue mensuelle* ont paru de savants articles sur les *Sociétés secrètes musulmanes*. Elles étaient signées Ad. Ricoux. Ayant demandé à Léo Taxil quel était l'auteur qui signait sous ce nom, il nous répondit que c'était un religieux missionnaire en Afrique. Il était d'ailleurs évident que ces études étaient écrites par un homme versé dans la connaissance de ces questions très spéciales. Il était dès lors à croire pour nous que ce même écrivain était l'auteur du volume *L'existence des Loges de femmes*.

Nous avons depuis interrogé l'éditeur de la *Revue mensuelle* et il nous a appris qu'en effet l'auteur de ces Etudes sur les Sociétés secrètes musulmanes était bien un religieux missionnaire dont il nous a donné le nom. Ce religieux ayant demandé que son nom ne parût pas, ce fut Léo Taxil, alors secrétaire de la *Revue mensuelle*, qui proposa ce nom d'Ad. Ricoux dont il s'était déjà servi. La confusion, dès lors, était facile à créer dans l'esprit de ceux qui voulaient se rendre compte des choses.¹²¹

Aussi sommes-nous très décidés, dans *La Franc-Maçonnerie démasquée*, à ne jamais analyser, et à plus forte raison, recommander un ouvrage antimaçonnique paru sous un pseudonyme, sans qu'on nous en ait fait connaître, sous le secret s'il est nécessaire, le véritable auteur.

Gabriel Soulacroix.

Contribution à l'étude des sources du *Diable au XIXe siècle*.

Puisqu'un travail de révision de l'œuvre taxilienne (1885-1897) s'impose, apportons quelques pierres à l'édifice que les antimaçons se sont promis, dès le premier jour, d'élever contre l'œuvre néfaste du maître mystificateur Taxil.

Dans cette œuvre, il y a beaucoup d'emprunts, les uns faits à des sources sérieuses, les autres à des sources douteuses. En faisant un peu de lumière dans ce chaos, nous verrons que la mystification est plus apparente que réelle, les documents employés étant vrais pour la plupart.

Aujourd'hui, nous nous bornerons à examiner le *Diable au XIXe siècle*, œuvre du Dr Bataille (Dr Hacks et Taxil)¹²².

I.) Gravures. Et d'abord, bon nombre des *illustrations* de l'ouvrage ne sont pas originales. Ce sont les suivantes :

Tome Ier, p. 89, Le Baphomet. - Cf. Eliphaz Lévi, *Rituel*, frontispice. Pages 89 et 329, Signature de Baal Zéboub. - Cf. E.

Lévi, *Rituel*, p. 251. Page 201, L'ombre fixée au mur. - Cf. E.

Lévi, *Dogme*, p. 109.

Page 209, Tableau palladique du Christ crucifié. - Cf. *Cours de Maçonnerie pratique*, t. II, frontispice.

Page 313, Urne palladique : chérubin à quatre têtes et Baal Zéboub. - Cf. E. Lévi, *Dogme*, p.

¹²⁰ Note d'ATHIRSATA : mais comme à l'époque Léo Taxil était vraiment catholique et anti-maçon, son « retournement » étant selon nous fin 1896, ses « révélations » sous le pseudonyme d'Adolphe Ricoux sont à prendre au sérieux.

¹²¹ Note d'ATHIRSATA : Cela confirme que Léo Taxil n'a donc pas menti. C'est bien un religieux qui écrivait les articles sur les sociétés secrètes musulmanes. Léo Taxil a commencé de mentir seulement quand il s'est détaché de la religion catholique, c'est-à-dire fin 1896.

¹²² Les auteurs de cet article croient que c'est Taxil qui a écrit le *Diable au XIXe siècle*. Or, rien ne permet de l'affirmer, sinon les dire de Taxil ou Hacks après leur « retournement ».

353 et *Rituel*, p. 279.

Page 337, La divinité double. - Cf. E. Lévi, *Dogme frontispice*.

Page 409, Instruments de Magie palladique. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 109. Page 409, Le trident de Paracelse. - Cf. E. Lévi, *Rituel* p. 74.

Page 477, Lettres de l'alphabet des Mages dans le diplôme de maîtresse Templière. - Cf. Christian, *Histoire de la Magie*, p.177.

Page 477, Même diplôme : le triomphe d'Astarté. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 387.

Page 477, Même diplôme : le Saint-Sépulcre. Cf. Description de la chambre noire au grade de

Kadosch, dans le *Rituel officiel*.

Page 477, id. : Serpent d'Eden (au Tau). - Cf. E. Lévi, *Clef des Grands Mystères*, p. 443. Page 496, Le pentagramme. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 105.

Page 849, Moloch. - Cf. *Dict. infernal de C. de Plangy*, p.

470. Page 865, Belphégor et Mammon. - Cf. C. de P., id., p.

89 et 439. Page 873, Asmodée et Adramelech. - Cf. C. de

P., id., p. 55 et 8. Page 889, Behemoth. Cf. C. de P., id., page 86.

Page 897, Abizor, Boël, Alocer. - Cf. C. de P., id., p. 3, 71, 22.

Page 905, Orobas, Buer, Léchies, Amducias. - Cf. C. de P., p. 510, 123, 403, 24. Page 913, Haborym, Zaëbos. - Cf. C. de P., p. 317, 711.

Page 921, Andras, Abraxax, Eurynome, Amon. - Cf. C. de P., p. 32, 4,

254, 28. Tome II, p. 57, Cagliostro. - Cf. *Temple de Satan*, par S. de Guaita, p. 301.

Page 265, Portrait dit de S. de Guaita. C'est on réalité celui de Saint-Yves d'Alveydre.

- Cf. S. de Guaita, *Temple de Satan*, p. 13.

Enfin, un certain nombre de portraits sont empruntés au *Cours de Maçonnerie pratique* (2e édit., II, p. 237).

Ce sont ceux des membres du Suprême Conseil du 33e degré pour la Suisse. Leurs noms suivent :

Baud, II, 513 ; Odio, II, 457 ; Pierre, II, 503 ; Amberny, II, 489 ; Duchesne, II, 513 ;

Guiffrey, II, 497 ; Besançon, II, 441 ; Crémieux, II, 409 ; Lebatteux, II, 497 ;

Ruchonnet, I, 129 ;

Paschoud, II, 473 ; Riboli, I, 129 ; Pappaërt, II, 505 ; Cluydts, II, 489 ; Dr Lévi, II, 409 ;

Dulon,

II, 473 ; Sandeman, I, 529 ; Hamilton, II, 441 ; Montagu, II, 457.

II.) Texte. - Le *Diable au XIXe siècle* est composé, semble t'il, avec des ciseaux, tellement les coupures y abondent.

Tome Ier, p. 32, Toxicologie des occultistes. - Cf. E. Lévi,

Dogme, 345. Page 37., Signification du G. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, 103.

Pages 84 à 88, Consécration des quatre éléments. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 82-92.

Pages 135 à 139, Expérience d'anabiose par un fakir. - Cf. Dr Gibier, *Analyse des choses*, p.

168 à 175.

Page 154, Formule magique Hémen-Etan. - Cf. E. Lévi, *Rituel*,

p. 249. Page 215, Description du Baphomet. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, 89 p. 228. Page 216, Signe de croix gnostique. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 93.

Pages 343 et 344, Prophéties relatives à l'empereur Maximilien et à sa femme, prêtées à

Sophia Walder. Cf. Christian, *loc. cit.*, p. 558-559.

Page 367, Liste des Maçons Emérites (sauf trois). - Cf. *Chaîne d'Union*, Septembre 1888, p.

372.

Pages 481-48282, Composition de la Manna di san Nicola di Ban. - Cf. E. Lévi, *Dogme*, p.

347.

Page 493, Description du Trident de Paracelse. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 74. Page 498, Consécration du Pentagramme. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 100.

Page 663. Les tics dans l'hystérie. -Cf. *Le Geste*, par Hacks, p. 468.

Page 746-750, Aventure du Saint-Marc. - Cf. Migne, *Dict. d'Occultisme*, II, p. 687 à 691. Tome II, p. 35-37, Mlle Lenormand. - Cf. Migne, *loc. cit.* p. 996-999.

Page 30, Le diable dans le Tarot - Cf. Papus, *le Tarot*, p. 170.

Pages 54-55, Les songes. - Cf. Ragon, *Maçonnerie occulte*, p.

473-474. Page 64, Oracle de la tête sanglante. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 254.

Pages 131-137, L'évocation magique. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 189-208.

Page 179, Expériences de Crookes. - Cf. Crookes, *Recherches sur les phénomènes du spiritualisme*, appendice, p. 18-19.

De la p. 181 à la p. 204, Taxil [sic...] étudie la vie de Hume d'après l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *Recherches sur ma vie Surnaturelle* (1864). Il faut s'y reporter aux pages suivantes : 2-

4, 7-11, 14, 15, 18-19, 22-23, 25-28, 29, 32, 24, 37, 53, 69, 78-80, 85, 93-94, 101, 106, 128-129,

130-131, 137-138, 134, 135-136, 141-142, 180-181, 303-304, 307-308.

Pages 218-222, Evocation d'Apollonius de Tyane. - Cf. E. Lévi, *Dogme*, p. 281-288.

Pages 243 à 245, Miroirs magiques. - Cf. Du Potet, *Magie Dévoilée*, p. 106 à 114 et 140. Page 254, Un procédé d'envoûtement au XIVe siècle. - Cf. de Rochas,

L'Envoûtement, p. 9.

Pages 317 à 322, Le presbytère de Cideville hanté. - Cf. E. De Merville, *Des Esprits et de leurs manifestations*, p. 337-351.

De la page 512 à la page 518, Taxil [sic...] fait différents emprunts à l'ouvrage de A. Weill intitulé *Ma jeunesse* (1888). Il faut s'y reporter aux pages suivantes : 8, 12, 16, 25, 26, 60, 61,

62, 63, 69, 551, 75, 76, 77, 83, 93, 101, 104, 107, 108, 134, 135, 149, 174, 175, 225, 618, 454,

274, 499, 266, 518.

Pages 625-629, Discours initiatique pour une réception martiniste. - Cf. S. De Guaita, *Au seuil du mystère*, 3e édit., p. 151-159.

Pages 743-744, Une visite à L. Grange. - Cf. J. Bois, *Les Petites Religions*, p. 105-

115. Page 878, Tableau du rituel Pike pour les évocations de daimons. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, 124. Pages 880-882, Nuctéméron d'Apollonius de Tyane. - Cf. E. Lévi, *Rituel*, 412.

Les noms des diables, leurs attributions, les légions auxquelles ils commandent, tout cela a été puisé dans les dictionnaires de Migne et de C. de Plancy. Plusieurs génies du Nuctéméron ont

été également transformés en diables par Taxil. (Cf. E. Lévi, *Rituel*, 416-427.)

Les coups de canon.

Terminons cet aride rapprochement par une petite étude des *coups de canon*. Ceux-ci ne sont pas une pure invention de Taxil, ainsi qu'on pourrait le croire.

Et d'abord, que sont les coups de canon ? Papus va nous l'apprendre :

« Canon (Coup de), terme de Franc-Maçonnerie pour désigner une des cinq actions d'éclat qui constituent les buts secrets de l'ordre. » (*Petit Glossaire des principaux termes techniques d'occultisme*, par Papus et Chaboseau, p. 7.)

Le premier auteur, à notre connaissance, qui fasse mention des coups de canon, est le Profane, auteur du *Cours de Maçonnerie pratique*. Voici le passage qui les vise (t. 1er, 1885, p. 446-447) :

« Le *1er coup de canon* et la 1re concentration eurent lieu quand Luther se mit à la tête de la révolte de l'intelligence contre la Forme.

Le *2e coup de canon* et la 2e concentration eurent lieu quand l'affirmation que tout gouvernement humain tient son autorité du peuple, et seulement du peuple, se produisit en Amérique.

Le *3e coup de canon* et la 3e concentration eurent lieu quand la proclamation de la doctrine de

Liberté, Egalité et Fraternité eut lieu en France.

Le 4e et le 5e coup de canon et la 4e et 5e concentration n'ont pas encore eu lieu. A la 5e concentration succédera le règne du Saint Empire, c'est à dire le règne de la Raison, de la Vérité et de la Justice. »

Qu'on ne dise pas que ceci est un document apocryphe. L'auteur (le Profane) nous donne en effet comme sources authentiques les *Rituels du 32e degré* de Ragon (1860), D. Anghera (1874), Pike (1880), le Rituel manuscrit n° 867 de la collection du Grand-Orient de France, enfin *El Triple Triangulo*, par A. V. de Castro (1884).

Quoi qu'il en soit, ce passage du *Cours de Maçonnerie pratique* fut jugé assez intéressant et suggestif par Léo Taxil pour être reproduit intégralement peu après dans les *Frères Trois Points* (t. II, vers 1886, p. 290).

Puis Papus lui-même se risqua à reproduire le même extrait dans son *Traité méthodique des sciences occultes* (1891, p. 708). Chose importante à noter, le Grand Maître du Martinisme admet comme certaine cette doctrine des coups de canon, car il la transcrit sans commentaires et même il y revient en deux endroits lorsqu'il dit :

Page 689 : « Dans l'initiation à l'un des plus hauts grades maçonniques, on apprend en effet au récipiendaire que le *Protestantisme* est une des victoires (coups de canon) remportées par la Franc-Maçonnerie sur la papauté », et p. 704 :

« Signalons en passant la victoire remportée par le gnosticisme sur la Papauté et la Royauté par la réussite de deux nouvelles tentatives maçonniques : *L'indépendance de l'Amérique* et la *Révolution française*. »

Ces deux citations appartiennent à M. Papus en toute propriété.

Lorsque Taxil conçut le plan de sa fumisterie gigantesque, il reprit les coups de canon et en arrangea la signification à sa manière :

Signification des coups de canon

<i>D'après les Rituels cités plus haut</i>	<i>D'après le diable et les œuvres de D.</i>
I. Protestantisme.	Luther brûle les bulles du pape à Wittemberg
II. Indépendance de l'Amérique.	Mort de Louis XVI (21 janvier 1793).
III. Révolution française.	Abolition du pouvoir temporel du pape (20
IV. ?	Abolition du pouvoir spirituel (29 mars
V. Règne du Saint Empire	Triomphe de Lucifer (29 mars 1999).

Une lettre de M. de Nion à propos de Sophie Walder.

Relisant dans le volume de M. Jules Bois : *Les petites religions de Paris*, le chapitre intitulé les LUCIFERIENS, un de nos amis lut avec surprise ces lignes (p. 157) d'une interview du Dr Bataille par l'auteur : « On a beaucoup parlé de ces deux prêtresses lucifériennes (Sophie Walder et Diana Vaughan), et M. François de Nion raconta le flamboiement, sur l'épaule nue de Sophia, des prophéties contre le Saint-Siège. » (Cf. *Le Diable au XIXe siècle*, p. 40-42.)

De l'aveu de Taxil, Sophie Walder étant un mythe, il était assez singulier de voir le Dr Hacks abritant ses calembredaines derrière l'autorité d'un nom aussi connu que celui de M. le comte de Nion. Ceci appelait une rectification. Notre ami la sollicita. Avec une

obligeance dont nous ne saurions trop le remercier, M. de Nion voulut bien envoyer aussitôt cette réponse qui renferme toute une appréciation de la question Taxil.

Henri D'Oger.

« Neuilly-sur-Seine, 22 juin
1897. Monsieur,

J'ignorais totalement l'interview du docteur Bataille que vous voulez bien me signaler et le propos qu'il m'y prêtait. Cependant il devait faire allusion à un article publié dans le *Figaro* (vers juillet ou août 1894) et dans lequel, reproduisant le récit de la brochure : *Le diable au XIXe siècle*, je demandais formellement qu'un membre autorisé du clergé voulût bien nous dire ce qu'il pensait de ces révélations si surprenantes. J'étais d'autant plus en droit d'adresser cette

question à *qui de droit* que c'était un religieux du caractère le plus sérieux, homme de parole, de savoir et d'érudition, qui m'avait conseillé la lecture de ce feuilleton et semblait considérer comme très authentiques et très admissibles les faits racontés par le docteur Bataille.

Je reçus à la suite de cet article une quantité considérable de lettres parmi lesquelles une attira mon attention : elle était de tournure ecclésiastique, assez mystérieuse, et me disait qu'on ne répondrait pas à ma question mais qu'on se préoccupait de ces révélations dans les hautes sphères du clergé et qu'elles étaient l'objet d'un examen approfondi. Peut-être cette lettre était-elle de M. Léo Taxil lui-même.

J'ai tenu aussi entre les mains une lettre de Diana Vaughan ; elle m'était communiquée par un M. de la Rive, auteur d'un ouvrage sur la Franc-Maçonnerie : le monogramme représentait un croissant de lune entouré d'une queue de lion et piqué d'une rose crucifère, avec la devise : *Me jubente cauda leonis loquitur*.

Vous voyez donc, Monsieur, que si vous avez été mystifié, d'autres le furent également ; pourtant cette affaire demeure encore pour moi mystérieuse et je me demande le moment où il faut croire M. Léo Taxil quand il ment ou quand il dément. Jamais serait peut-être la sagesse, et, je ne sais pourquoi, un doute me reste qu'au milieu du fatras de mensonges de son *Diable* ne se soient glissées quelques parcelles de vérité qu'on voudrait rattraper maintenant que l'effet d'argent est obtenu.

Si le *Diable au XIXe siècle* est inventé d'un bout à l'autre, M. L. Taxil est l'imagination la plus féconde de ce siècle, et il serait intéressant pour ceux qui comme vous, Monsieur, ont le goût de chercher la vérité, de relire aujourd'hui ces pages bien habiles, si elles sont inventées, pour un homme d'un esprit assez grossier comme doit l'être, j'imagine, l'auteur des *Amours de Pie IX* ou autres ordures dont je ne veux même pas rappeler le titre.

Voilà une voie, elle est intéressante ; ... mais j'ai l'air d'un mystifié endurci.

Agréez, Monsieur, avec mes remerciements pour votre lettre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

François de Nion. »

Les Triangles maçonniques.

Nous avons cru trouver une preuve authentique de l'existence du Palladisme dans la découverte faite par nous de *Triangles* maçonniques signalés dans des publications émanant de la secte.

On trouve, en effet, dans les *Annuaire du Grand-Orient* de ces dernières années la mention suivante au sujet du Grand-Orient espagnol (*Annuaire* 1893, p. 322) :

« GRAND-ORIENT ESPAGNOL
SUPR. . CONS. . POUR L'ESPAGNE ET
POSSESSIONS (Fondé le 24 mai 1889.)
(114 Loges et 42 at. . sup. ., 5 Loges de dames, 35
Triangles.) »

Voilà, pensions-nous, un aveu précieux : on aura par inattention laissé échapper cette note signalant des triangles qui ne peuvent être que des triangles palladiques et lucifériens. » Jamais,

en effet, cette expression de triangle n'avait été trouvée dans les ouvrages ou rituels maçonniques.

Cependant, le numéro d'août-septembre 1893 du *Bulletin officiel du Grand-Orient* y fit ensuite une allusion qui ne laissa pas que de nous étonner. Voici, en effet, ce que nous écrivions à ce sujet dans la *Franc-Maçonnerie démasquée* de janvier 1896 :

« A signaler d'abord ce passage :

Notons au Congrès du Midi les vœux relatifs à l'inopportunité de l'admission des femmes dans la Franc-Maçonnerie, à la suppression du franc de propagande, à la création de *triangles maç.*, à la division de la France maçonnique en six régions (p. 165).

Nous avons souligné l'expression *triangles maç.*, ne sachant aucunement de quoi il s'agit. Evidemment, ce ne peut être de chapeaux, ni de cartes d'invitation, quoique ces deux sortes d'objets portent le nom de triangles dans l'argot maçonnique. D'autre part, nous ne pouvons croire qu'il s'agisse de *triangles palladiques* ; on n'aurait pas été assez naïf pour imprimer cela dans le *Bulletin officiel*. »

La solution de ce problème se trouve dans le Compte-rendu du Convent de 1896. Il y a été en effet longuement question de ces triangles maçonniques. Voici le passage le plus saillant de la discussion :

« Le F. . Crescent, rapporteur. - Vœu tendant à la création de *triangles maç.*, c'est un vœu qui a été très étudié par les LL. . du Midi. Le F. . Audibert a demandé à venir lui-même défendre ce projet.

Le F. . Audibert. - Parmi les moyens de propagande employés par la Mac. ., les LL. . du Midi ont pensé que la constitution des triangles maç. . était une des mesures les meilleures. La constitution des triangles maç. . consiste en ceci :

Vous savez que, dans les LL. . des départements, il y a beaucoup de membres forains qui, par le fait de la situation de leur résidence, n'ont pas les facilités convenables pour assister d'une façon régulière aux séances de leurs At. . De là quelques négligences, et, dans les petits centres, des disparitions de ces membres correspondants.

Pour maintenir l'adhésion des membres des communes et en augmenter le nombre, nous avons pensé que, lorsqu'il y aurait trois membres de l'At. . dans une commune, on pourrait les

constituer en triangle ; à ces triangles seraient communiqués les divers travaux de l'At. ., et on solliciterait d'eux l'examen des travaux à l'ordre du jour des At. ., de manière à leur donner quelque intérêt. On pourrait, en outre, se tenir constamment en relations avec ces triangles, aller les visiter, faire des conférences et augmenter ainsi le nombre des adhérents dans les communes. Nous avons, à l'heure actuelle, des foyers maç. . dans des villes importantes. Quand un F. . se trouve isolé, qu'il ne suit pas d'une façon régulière les séances de son At. ., il hésite à se mettre

en avant, étant regardé comme une exception dans sa commune. Le jour où il sera relié à son At. . d'une façon sérieuse, continue, il sera plus fort, il aura plus souvent la visite des membres de son O. . et il pourra faire une propagande plus active et journalière.

Dans mon département, nous éprouvons le besoin d'avoir un certain nombre de FF. . de l'extérieur, parce que cela nous fait connaître dans les petits milieux ; c'est pourquoi nous avons pensé que le moyen que nous préconisons serait excellent.

Il ne risque en rien de diminuer l'autorité de l'At. . et il aurait l'avantage de

donner de l'activité à des FF. qui sont absolument inactifs, bien que faisant partie d'un At. ; il faut absolument les tenir au courant de ce qui se passe et c'est pourquoi, MM. FF., j'insiste pour que vous votiez cette organisation et que tout au moins vous la soumettiez à l'étude des LL.

Le F. *Dequaire*, président. - Vous avez entendu, M. FF., l'exposé qui vient de vous être fait de la question des triangles maç., j'ajoute que ces triangles existent en Espagne et qu'ils rendent de grands services (p. 297). »

D'autre part, dans le Bulletin mensuel de la Maçonnerie mixte : *Le droit humain*, numéro de février-mars 1897, nous trouvons quelques renseignements qui complètent les précédents sur ce point :

« Notre S.^o. Blanche Maradet nous a communiqué des documents intéressants sur la femme dans la Franc-Mac.^o. en Espagne.

Il résulte des renseignements recueillis par notre S.^o., lors d'un voyage qu'elle fit en Espagne, que le Gr.^o. Or.^o. espagnol admet la femme à l'init.^o. mac.^o. au même titre que l'homme.

Le Gr.^o. Or.^o. espagnol a, dans son organisation maç.^o., ce qu'il appelle des TTr.^o. Partout où il n'est pas possible de constituer de L.^o., faute de MM.^o. en nombre suffisant, on forme un Tr.^o.

Le Tr.^o. n'exige que trois MM.^o. qui reçoivent les pouvoirs suffisants de la Puiss.^o. Sup.^o. pour initier des AApp.^o., des CComp.^o. et même des MMAît.^o., afin de former par la suite une L.^o. régulièrement constituée.

Ce *modus faciendi* est très rationnel et constitue un puissant moyen de développement maç.^o.

qui pourrait, s'il était adopté en France, rendre à l'Ordre les plus grands services.

La *Revista massonica* nous donne de son côté l'historique de la formation à l'Or.^o. de Buenos- Ayres, d'un Tr.^o. qui prit comme titre distinctif la date même de sa formation : « 8 de Marzo

1895 ». Elle nous montre le développement rapide de ce Tr.^o. qui, le 4 octobre 1896, a été constitué en L.^o. régulière, au Temp.^o. de la rue Victoria. Puis elle nous fait assister à l'installation solen.^o. par les délégués de la Puiss.^o. Sup.^o., les Vice-Gr.^o. Mait.^o. Juan Aguirra, Americo Alvarez et Juan Dayley, ministre de la Justice (p. 18). »

Le chercheur.

Haute-Maçonnerie et Palladisme selon les Fr.^o. Bertrand et Blitz, (Supérieurs Inconnus)

Vraiment, le Dr Papus nous a habillés, dans l'*Initiation* de juillet 1897, en mystifiés tellement naïfs qu'il est indispensable de remettre les choses au point, en revenant un peu sur ses dires.

Pas davantage que lui-même d'ailleurs, nous n'éprouvons le besoin d'injurier ni de calomnier personne ; nous voulons simplement poser quelques questions comme celles-ci : puisque d'infortunés catholiques, à l'esprit obscurci par toutes les Ténèbres de la Superstition (style connu !) ont mérité d'être tournés en ridicule par le Président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, quelles foudres réserve-t-il pour deux de ses frères (et non des moindres) qui semblent, eux aussi, avoir pris de bonnes places à bord de la frégate taxilienne ?

Il est bien regrettable que, sans avertir ses lecteurs par des points suspensifs, comme il l'a fait quelques lignes plus loin, M. Papus ait omis dans sa longue citation de la Conférence Taxil un passage réellement capital. Nous le reproduisons ci-dessous pour compléter sur un point de détail sa magistrale analyse, vraiment déparée par cette suppression toute fortuite et bien naturelle, car qui ne sut se borner, ne sut jamais... citer !

Entre ces mots : ... *Lucifer en personne* : *Quand j'ai nommé Adriano Lemmi...*
(Voir

Initiation, juillet 97, p. 9.), Léo Taxil avait dit en effet :

« Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'il y a des francs-maçons qui sont montés d'eux-mêmes dans mon bateau, sans y être sollicités le moins du monde et...

...Oui, nous avons vu des journaux maçonniques comme la *Renaissance symbolique* avaler une circulaire dogmatique dans le sens de l'occultisme luciférien, une circulaire du 14 juillet

1889 écrite par moi-même à Paris, et révélée comme ayant été apportée de Charleston en

Europe par miss Diana Vaughan, de la part d'Albert Pike son auteur. » A quels Fr. . était-il fait allusion ? De prime abord, je laisse de côté le commandeur Margiotta et les Fr. . M. . Italiens qui, paraît-il, ont trouvé l'édifice palladiste si admirablement construit au point de vue maçonnique, qu'ils demandèrent à pénétrer sous son toit. Passons.

En revanche, arrêtons-nous à deux personnalités de la plus considérable importance, tant au point de vue maçonnique qu'au point de vue martiniste, et qui paraissent (à première vue du moins) s'être laissé prendre aux pièges de Taxil.

Puisque mystifiés nous sommes - et nous l'avouons sans la plus petite honte, - disons tout net que c'est pour nous une fort douce consolation que de l'être en la docte et distinguée compagnie du Fr. . Bertrand S. . I. . 30e. ., ancien Directeur de la savante revue la *Renaissance symbolique*, adjoint au maire du XVIIIe arrondissement à Paris, et du Dr Blitz, Royale-Arche (Rite d'York), Délégué du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste pour les Etats-Unis d'Amérique avec résidence à Nevada (Missouri), membre de la Rose-Croix Kabbalistique, secrétaire général de l'Union Idéaliste Universelle, principale organisateur du Congrès des Religions à l'Exposition Universelle de Chicago.

On voit qu'il s'agit là d'hommes d'une science profonde, d'une haute valeur intellectuelle et connaissant à fond les questions maçonniques.

Et ils ont cru à la Haute-Maçonnerie de

Charleston ! Et ils ont cru au Palladisme !

Et ils ont cru aux femmes dans la Maçonnerie !

Nous ne tirerons de là qu'une conclusion : si d'aussi éminents F. . M. . se sont laissé prendre, qu'on veuille donc accorder (pour commencer) des circonstances largement atténuantes aux catholiques qui, à leur tour, ont pu être dupes. Le petit tableau ci-dessous résume très simplement la question :

Eliphas Lévi (<i>Dogme</i>) 1855	Ricoux-Taxil (Pseudo- Pike) (<i>L'Existence des Loaes de femmes...</i>)	<i>Renaissance Symbolique</i> N° 12-25 nov. 1892 Article signé S. .	Dr Blitz (<i>Morning- Star</i>) <i>Voile d'Isis</i> 4 mars 1896
---	--	---	---

<p>Pour parvenir au <i>Sanctum Regnum</i>, c'est-à-dire à la science et à la puissance des mages, quatre choses sont indispensables : une intelligence éclairée par l'étude, une audace que rien n'arrête, une volonté que rien ne brise et une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. <i>Savoir, Oser, Vouloir, Setaire.</i> Voilà les quatre formes</p>	<p>Pour parvenir au Sanctuaire de notre Dieu, quatre qualités sont indispensables : 1° une intelligence éclairée par l'étude ; 2° une audace que rien n'arrête ; 3° une volonté que rien ne brise ; 4° une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. <i>Savoir, Oser, Vouloir, Setaire.</i> Voilà les quatre verbes du</p>	<p>Pour parvenir au delà du seuil du Sanctuaire, quatre qualités sont indispensables : 1° une intelligence éclairée par l'étude ; 2° une audace que rien n'arrête ; 3° une volonté que rien ne brise ; 4° une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. <i>Savoir, Oser, Vouloir, Setaire.</i> Voilà les quatre verbes du véritable mage</p>	<p>... Dans la maçonnerie e gnostique, où la divine Sophie était honorée par les deux sexes, et où la tradition des Temples antiques était continuée, il se trouve des prêtresses, bien des siècles avant qu'un docteur chrétien ait soulevé la grave question de savoir si la femme est pourvue d'une âme. <i>Dans la Maç.</i></p>
--	--	--	---

<p>initié, es-tu savant comme Faust ? Es-tu impassible comme Job ?... N'acceptes-tu le plaisir que quand tu le veux et ne le veux-tu que quand tu le dois ? (<i>Dogme</i>, p. 118.)</p> <p>Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de l'amour qui a vaincu l'amour de la volupté. Pouvoir user et s'abstenir, c'est pouvoir deux fois. La</p>	<p>le vrai maçon joindra l'impassibilité de Job... Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra, et il ne le voudra que lorsqu'il le devra. (p. 83). Nous recommandons très instamment de multiplier les Loges d'Adoption. Elles sont indispensables pour former des maçons bien maîtres d'eux-mêmes... Le vrai maçon... arrive à la perfection... en employant son zèle dans les Loges d'Adoption, à se soumettre aux épreuves naturelles. Le commerce avec la femme commune à tous ses Frères lui fait une cuirasse contre les passions qui égarent le cœur. Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de l'amour qui a vaincu par l'usage fréquent l'amour de la volupté. Pouvoir à volonté, user et s'abstenir, c'est pouvoir deux fois. La femme t'enchaîne par tes désirs, disons-nous à l'adepte ; eh bien ! use des</p>	<p>le vrai maçon joindra l'impassibilité de Job... Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra, et il ne le voudra que lorsqu'il le devra. (Ici des points suspensifs, dans la <i>Ren. Symb.</i> Et la note en italique : Nous ne croyons pas devoir communiquer le passage suivant des instructions secrètes, car il concerne certaines épreuves d'un caractère exceptionnel ; elles sont destinées à cuirasser le cœur des adeptes contre les passions qui égarent la raison. Leur connaissance donne seule le pouvoir de maîtriser les désirs. <i>Pouvoir à volonté user et s'abstenir c'est être doublement puissant...</i>(p. 7)</p>	<p>dans les réunions androgynes qui illustrent les sublimes mystères du <i>Kadosch</i> pratiqués par le beau rite palladique dont le rituel fut réformé par l'éminent initié et illustre F. : Albert Pike. Les rites d'adoption sont très nombreux, spécialement en Europe, et nous pouvons dire que c'est dans les loges androgynes que la Maç. : trouvera la clé des mystères de son Ordre. Nous ne parlons pas ici de la Maç. : adoptive (?) du F. : Morris, cet « Ordre de l'Etoile Orientale » dont les mystères sont simplement un impôt perçu sur les veuves et filles de maçons...</p>
---	--	---	--

Nous devons ajouter que la confrontation de ces divers documents nous a été bien facile, grâce aux intéressants travaux publiés dans la *Franc-Maçonnerie Démasquée* de 1896 et dans la *France chrétienne* du 15 avril 1897, où, à la veille de la conférence Taxil, notre collaborateur Henry d'Oger sut découvrir de si singulières ressemblances entre le texte de Pike (selon Ricoux) et les œuvres d'E. Lévi ! Il n'y a évidemment pas le moindre doute à avoir : le document attribué à Pike dans la brochure *Les Loges de femmes, etc....* est bien une mosaïque fabriquée avec art à l'aide de phrases empruntées à Eliphaz.¹²³ C'était fort astucieux, car Pike était réputé comme un occultiste des plus savants, ainsi que M. Solutore Zola le confirma au commencement d'avril dernier par une lettre adressée à M. de la Rive et publiée dans la *France chrétienne* du 30 avril.

Au début, nous pouvions donc croire que c'était le brave général en personne qui avait pillé les ouvrages du grand adepte E. Lévi, pour rédiger sa soi-disant Instruction Secrète. Eh bien ! Pour que le Fr. . Bertrand S. . I. . ait été la chercher dans une brochure d'allure catholique, pour qu'il l'ait complaisamment émondée de tout ce qu'il voyait de trop éclatant comme lumière maçonnique (de peur d'éblouir ses lecteurs, maçons imparfaits initiés), ne fallait-il pas que lui, 30e degré et versé à fond dans la mystique des enfants de la Veuve y eût reconnu la pure et vraie doctrine, la pensée occulte de ses maîtres ?

Oui, le F. . Bertrand a été mystifié, en ce sens qu'il a pris la compilation Ricoux-Taxil pour l'œuvre originale de Pike. Mais après ? Le fait brutal subsiste : un Kadosch des plus en vue, un véritable Docteur parmi les Hauts-Grades, a reconnu formellement dans les doctrines prêtées par Taxil à Pike, touchant le rôle des femmes dans certains Ateliers, les doctrines réelles et véritables de la Maçonnerie.¹²⁴

Les coupures faites par le Fr. . Bertrand et sa note en italique ne prouvent-elles pas jusqu'à

l'évidence que, pour le Fr. . Bertrand comme pour le Fr. . Blitz, les femmes ont dans la Haute- Maçonnerie des fonctions secrètes d'une importance capitale, et cela sans doute pour ces délicates épreuves, si discrètement effleurées par la *Renaissance symbolique* ?

D'autre part, la grande place occupée dans le mouvement idéaliste contemporain par le Dr Blitz est attestée par le rôle considérable qu'il joue dans les divers et nombreux groupements, tant occultistes que maçonniques, auxquels il est affilié ; d'où l'énorme portée qu'il faut reconnaître à son article publié fin 1895 dans le *Morning Star* (ce journal est d'ailleurs à la tête des publications occultistes en Amérique). Aussi, le *Voile d'Isis* s'empressa de reproduire intégralement cette étude intitulée *Le martinisme et la Franc-Maçonnerie* dans son numéro du 4 mars 1896, montrant par cette insertion sans commentaires la parfaite communion d'idées des adeptes français avec leurs Frères d'Outre-Atlantique en général et avec le Dr Blitz en

¹²³ Note d'ATHIRSATA : Ceci est totalement faux. C'est bien Albert Pike qui a « pillé » dans les œuvres d'Eliphaz Lévi. Pour preuve dans l'article sur Albert Pike de l'*Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie* (La Pochothèque, 2000, sous la direction d'Eric Saunier), nous relevons la phrase suivante, à propos du livre *Morals and Dogma*, page 666 (Non, ce n'est pas une blague, c'est bien à la page 666, quel hasard !) : « Souvent l'auteur (Pike) se fait compilateur ; quitte à remanier et à interpoler, il incorpore des fragments d'auteurs précédents, le plus souvent cité étant Eliphaz Lévi. Pike annonce son procédé au seuil de son

livre et seule l'ignorance ou la mauvaise foi a permis quelquefois de crier au plagiat. »

¹²⁴ Note d'ATHIRSATA : Albert Pike s'est beaucoup inspiré des œuvres d'Eliphas Lévi. En effet, Eliphas Lévi a voulu dans ses œuvres faire une recherche et un résumé très complet de la doctrine des mages, des initiés. Ses œuvres font référence. Albert Pike a donc pioché largement dans les œuvres d'Eliphas Lévi. Dire que Léo Taxil a pompé dans les œuvres d'Eliphas, c'est une pure affirmation sans preuve. En fait, Léo Taxil a bien retranscrit des textes de Pike. Mais ce sont les textes de Pike qui sont très influencés par les ouvrages d'Eliphas.

particulier

Ajoutons que ce dernier, grâce à sa situation en Amérique, était mieux que personne à même de ne parler qu'à bon escient du général A. Pike, cette grande figure de la Maçonnerie et de l'Occultisme. Aussi, quand il nous cite le général Pike comme le réformateur du rite palladique, ce doit être en toute connaissance de cause. Prenons donc la liberté de conclure qu'il existe peut-être bien quelque part un rite palladique, si mince soit-il ! Sinon, à qui se fier désormais !

Il est parfaitement authentique qu'une certaine Société du Palladium a pris naissance au XVIIIe siècle : les Francs-Maçons, nés malins, et avaient même attribué la paternité à Fénelon, qui se trouve ainsi, comme fondateur d'un Ordre maçonnique, en concurrence anticipée avec Léo Taxil !

Voici la note que Clavel a consacrée à ce groupement (*Hist. Pitt. de la F.-M.*, 1843, p. 390) :

« Palladium (Société du) : Institution fondée à Douai et dont on attribue à Fénelon les Statuts et les rites. »

Est-ce de cette Maçonnerie particulière, restaurée et remise sur pied aux Etats-Unis, par Albert Pike, qu'aura voulu parler le Dr Blitz ?¹²⁵ Même dans cette hypothèse où nous écartons nettement l'idée d'un Rite Palladique, supérieur à tous les Rites du globe, la question du passage de Blitz, concernant la maçonnerie féminine demeure entière : qu'on n'oublie pas que c'est en parlant de leurs SS. Maçonnnes qu'on excite chez les vertueux maçons l'ire la plus indignée et la plus frénétique !

Or, trop de documents irrécusables existent, qui convainquent absolument la Maçonnerie de multiples scandales féminins au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe : aussi bien, l'on nierait vainement aujourd'hui et les Sœurs Fendeuses et les Mopses, par exemple, pour ne cueillir que ces deux variétés de fleurs dans les parterres maçonniques. Et les Félicitaires, et les Chevalières de l'Ancre et les Nymphes de la Rose, et les Philochoréites, ou Amants et Amantes du Plaisir ! (Voir Clavel, *Histoire Pitt. de la Franc-maçonnerie*, 1843, p. 111 à 118), où nous trouvons cette phrase significative :

« Vers 1730 fut instituée la Franc-Maçonnerie des femmes. On ignore quel en fut l'inventeur ; mais elle fit sa première apparition en France et c'est bien évidemment un produit de l'esprit Français ; elle ne fut reconnue et sanctionnée par le corps administratif de la Maçonnerie, qu'en l'année 1774. »

O Puritains de la rue Cadet, ces Sœurs Maçonnnes aux vocables dépourvus d'austérité, ne sont pas des entités imaginaires ! Les bibliothèques publiques et privées regorgent des documents des plus édifiants à leur endroit. Voici, par exemple, quelques mots fort suggestifs du F. Thory (*Bibliothèque maçonnique*, 1ère livraison, t. Ier, p. 26, Paris, 1819).

« Le nommé Lacorne, maître à danser, ayant eu l'occasion de se rendre agréable au comte de Clermont (élu grand-maître le 14 décembre 1743), en l'aidant dans quelques réunions secrètes, destinées à initier des femmes, en obtint le titre de son substitut particulier. »

C'était par ces fréquentes initiations féminines que Lacorne — l'une des bêtes noires du Dr Papus (et ceci dit au très grand honneur de ce dernier) préluait à son rôle de

protagoniste du grand Orient de France !

Les mêmes scandales se produisent-ils aujourd'hui dans les Loges ? Sans vouloir rien préjuger, les dénégations maçonniques sur ces sujets si scabreux à tous égards nous semblent bien suspectes, après les singulières réticences du F. . Bertrand, comme après les affirmations

¹²⁵ Le docteur Blitz, dans sa résidence du Nevada, atteste l'existence du rite Palladium. Mais c'est un rite peu connu et peu suivi. Croyant bien faire, le docteur Blitz, on ne peut plus complaisant, envoie aux anti-maçons français, en mars 1898, une petite brochure éditée par la Societas Rosicruciana. La rédaction de la *FMD* s'empresse de faire traduire l'opuscule. Grand est son étonnement de découvrir une description du Palladium qui ressemble furieusement aux « élucubrations taxiliennes ». (Jarrige Michel, *op. cit.*, p. 244.)

du Dr Blitz, Haut-Gradé dans un Rite Régulier des plus puissants en Angleterre et en Amérique. Certains maçons très compétents prétendent que la Maçonnerie féminine, tout en existant encore aujourd'hui à l'étranger, aurait disparu de France : ne serait-il pas bizarre qu'elle ait précisément cessé de vivre dans son pays natal, où elle répondait si bien (selon le F. . Clavel) aux allures françaises ?

Quoi qu'il en soit, nous devons, pour finir, nous borner à poser ici quelques points d'interrogation :

1° En ce qui concerne la Maçonnerie féminine actuelle, qui devons-nous croire : M. Blitz, Royale-Arche et Supérieur Inconnu, ou M. Taxil, aujourd'hui conférencier anticlérical ?

2° **Comment un Chevalier-Kadosch de l'expérience et de la valeur du F. .**

Bertrand Sr. .

I. ., versé dans l'ésotérisme de toutes les doctrines antiques qui ont pour aboutissant final la Maçonnerie, aurait-il pu en venir à considérer comme authentiques des documents fabriqués, si ces documents ne reflétaient pas fidèlement les idées de derrière la tête des Hauts-Gradés ses Frères ?

Continuant nos questions indiscrettes, nous demanderons à M. Papus pourquoi il n'a pas analysé le passage de la Conférence Taxil, cité plus haut, passage qui intéressait si directement certains de ses Frères S. . I. . ?

Et cette enquête des Centres Initiatiques qui, d'après lui, aurait dévoilé, dès 1895, la non-existence de Diana Vaughan ?

En tous cas, cette fameuse enquête n'a pas révélé la non-existence du Palladisme (question absolument connexe), puisque, postérieurement à elle, le Dr Blitz a parlé du Rite Palladique comme d'un rite parfaitement restauré et vivant. Et pourtant, voici Taxil qui déclare être à la fois le père et l'assassin dudit Palladisme !

Encore une fois, qui croire ? Et, pour nous résumer d'un mot, dans quelle mesure les FF. .

Bertrand et Blitz S. . I. . ont-ils été mystifiés ? Jean Memor.

Contribution à l'étude des sources du Diable au XIXe siècle. (Suite.)

Dans un précédent travail, nous avons étudié un Dr Bataille compilateur et plagiaire¹²⁶. Nous nous proposons maintenant de le montrer s'inspirant des ouvrages d'occultisme et de Franc-Maçonnerie, et s'assimilant leurs récits ou leurs doctrines au point de faire illusion aux occultistes et aux maçons eux-mêmes.

Nous n'aurons pas la cruauté de rouvrir au flanc du F. . Bertrand une blessure mal fermée, mais, à l'appui de ce que nous avançons ci-dessus, on nous permettra bien de citer cette appréciation du *Diable au XIXe siècle* par le martiniste Saturninus :

« Ouvrage mal composé, il est vrai, mais bourré de faits et de citations irréfutables au sujet du palladisme luciférien » (*Voile d'Isis*, 5 juin 1895), et cette autre du théosophe Dr Pascal :

« Ceux qui connaissent les possibilités de la magie cérémonielle ne douteront pas un instant que la plupart des phénomènes racontés par certains transfuges palladistes ne soient exacts dans le fond sinon dans les détails. » (*Lotus Bleu*, 27 juillet 1896, p. 220.)

C'est ainsi qu'on a pu voir, dans un touchant accord, les traditions rivales, occidentale

et orientale, représentées par deux de leurs plus illustres adeptes, faire trêve un instant à leurs

¹²⁶ Sic... Tout d'abord le Dr Bataille cite très souvent les sources qu'il utilise, et enfin, il s'aide d'autres ouvrages, mais aucunement il ne plagie. Note d'ATHIRSATA.

querelles de prééminence et se tendre fraternellement la main par-dessus la tête du Dr Bataille... Mais, sans plus de préambule, cueillons de nouveaux faits dans le *Diable au XIXe siècle* et, pour chacun d'eux, cherchons ses répondants autorisés.

1. On nous dit :

Le principe fondamental du Gnosticisme était la divinité double. C'est exactement la thèse de l'occultisme moderne. Les francs-maçons se vouent à la glorification du Gnosticisme. (*Diable*, I, p. 38.)

Or, écoutez sur ce point capital l'abbé Barruel (*Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Hambourg, t. II, p. 230). Etudiant un ouvrage de Kabbale qui venait d'être imprimé, le *Télescope de Zoroastre*, il y vit ceci :

« Le Jéhovah des Loges cabalistiques n'est plus le Dieu Grand-Tout, c'est tout à la fois le

Dieu *Sizamoro* et le Dieu *Sénamira*. Au premier, vient se joindre le génie *Sallak* et au second le génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse, continue Barruel, vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, et *Arimanes*, le Dieu méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* et *Kakos*, deux mots à peu près correctement empruntés du grec, dont le premier signifie bon et le second mauvais. »

Ne trouvons-nous pas là le Dieu bon et le Dieu mauvais des Palladistes ?

Et qu'on ne croie pas que l'abbé Barruel exclue les martinistes de la secte des francs-maçons cabalistes. Écoutons-le encore :

« On pourra s'étonner, dit-il, de me voir comprendre dans cette classe nos francs-maçons martinistes... J'ignore l'origine, de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom ; mais je défie que, sous un extérieur de probité et sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, ou trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avait

séduits... tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Évangile, pour les

gouvernements. Je prends, moi, sa doctrine et son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des erreurs et de la vérité*... Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin, se montre à découvert et aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave hérésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès...

Qu'on imagine d'abord un *Être Premier, Unique, Universel*, sa cause à lui-même et source de tout principe. Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Être premier* des martinistes (*Des erreurs et de la vérité*, IIe partie, p. 140) ; mais, de ce Dieu Grand-Tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là (le bon principe), quoique produit par le premier être (le Grand-Tout), tient cependant de lui-même toute sa puissance et toute sa valeur. Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être (le principe mauvais), de même substance que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant et ne peut que le mal. Le Dieu ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvait former ni ce monde ni aucun être corporel sans les moyens du Dieu méchant. L'un agit, l'autre réagit ; leurs combats forment le monde, et les corps sortent de ces combats du Dieu ou du Principe

Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais... L'homme existait sans corps dans ces temps antiques. Et cet état était bien préférable à celui où il se trouve actuellement. Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avait placé ; alors, il eut un corps, et ce moment fut celui de sa première chute. Mais, dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même essence que le Dieu Bon... Dans le système du martiniste, Dieu, le démon et l'homme ne sont que des êtres d'une même nature, d'une seule et même essence et d'une même espèce... Il y a cependant entre l'homme et le mauvais principe une différence assez remarquable ; car le démon, principe séparé du Dieu Bon, n'y reviendra jamais, au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes et les temps.

« Il s'égara d'abord, en allant de quatre à neuf ; il se retrouvera en revenant de neuf à quatre. » (Barruel, *Mémoires pour servir...* II, p. 233-236.)

Nous voguons là en plein Gnosticisme. On comprend maintenant pourquoi, dans le décret du Synode rétablissant la Gnose en France, il est dit, art. 4 : « Tout Pneumatique, Parfait ou Supérieur Inconnu, peut faire la fraction du pain » (l'un des sacrements gnostiques), et l'on conçoit aussi comment le Dr Bataille a pu être amené à considérer le Dr Papus, président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, comme un type « de possession raisonnée ». (*Diable*, II, p. 635.)

2. On trouve dans le *Diable au XIXe siècle* un certain nombre d'épisodes qui semblent inspirés par le souvenir de rites maçonniques déjà connus. Nous nous contentons de rappeler ces épisodes en indiquant ce qui a pu en donner l'idée aux auteurs.

Mac-Benac ou le temple de la pourriture. (*Diable*, I, p. 71.) - Mac-Benac, traduit par : la chair quitte les os, est un mot consacré au rite de maître, M. B. N.

Dans la parodie de la messe à Calcutta (I, p. 125), nous voyons l'officiant, se lavant les mains dans du plomb fondu, - comparer la cérémonie des mains dans le bain de mercure au 33e degré de l'Écossisme.

Au temple du feu, on jette un chat vivant dans une fournaise ardente (I, p. 147) ; - aux agapes de Rose-Croix, on jette au feu la tête et les pieds de l'agneau rôti.

On a lu la description de la chaîne magique du sabbat palladique indien (I, p. 154)
; - on

connaît la chaîne d'union que forment les maçons à la fin des agapes ou en Loge, pour porter des santés ou recevoir le mot de semestre. (Desornes et Bescle, *Dictionnaire d'occultisme*, p. 124.)

D'ailleurs, la chaîne magique existe réellement. Elle fait partie de certains rites occultes, et Stanislas de Guaita parle de son « efficacité pour le rappel à la vie » (S. de Guaita, *Clé de la Magie noire*, 1897, p. 582 et 798.) ; enfin, dans le temple de la San-Ho-Heï, les assistants essayent d'animer un squelette articulé (I, p. 276), - souvenir peut-être du squelette dont le bras armé d'un poignard menace le récipiendaire au 33e degré de l'Écossisme.

3. Au cours de la cérémonie, le Grand Sage du temple de Tong-Ka-Dou procède à l'exorcisme de l'eau contenue dans une vasque de pierre. Il cherche, mais en vain, à soulever sur cette mer en miniature une véritable tempête. (*Diable*, I, p. 282.)

On peut rapprocher de cet intermède le récit suivant que nous empruntons à *l'Analyse des choses*, l'ouvrage si documenté du Dr Gibier, l'occultiste bien connu :

« On peut, avec certains sujets hypnotisables, faire l'expérience suivante que j'appellerai expérience d'Horace Pelletier... Si on place un, ou mieux, plusieurs sujets sensitifs la main au-dessus d'un vase contenant de l'eau, en leur donnant l'ordre (suggestion) de faire mouvoir le liquide comme s'il bouillait et sans le toucher, on peut, avec de la patience et du temps, voir l'eau se plisser d'abord, puis se mouvoir par place, puis bouillonner même jusqu'au point de sortir du récipient pour se répandre au dehors. C'est un phénomène que les fakirs de l'Inde déterminent couramment par leur seule présence ou par la simple « imposition des mains » au-dessus du liquide. (*Analyse de choses*, 1890, p. 125.)

4. Le Dr Bataille nous donne plus loin un tableau d'ensemble de l'organisation de la

Haute- Maçonnerie Universelle. Celle-ci a à sa tête un Souverain Pontife, assisté d'un grand Collège de maçons émérites composé de dix membres. C'est le Directoire dogmatique. Il exerce sa suprématie, à l'aide des directoires exécutif et administratif, sur les directoires centraux. (*Diabie*, I, p. 367.) Ceux-ci, à leur tour, commandent à 33 Mères-Loges du Lotus qui, elles- mêmes, régissent 77 Provinces Triangulaires. (*Diabie*, II, p. 756.)

Cette organisation nous rappelle par plusieurs points celle de l'Illuminisme de Weishaupt. Cette Société secrète avait à sa tête un chef, « général de tout l'Illuminisme », qui présidait un

tribunal suprême appelé Aréopage, composé de douze paires de l'Ordre. Au-dessous de l'Aréopage, on trouvait les Directoires Nationaux, puis les Provinciaux...

« L'Aréopage est le centre de communication pour tous les adeptes répandus sur la surface de la terre, comme chaque Directoire national l'est pour tous les adeptes de son empire, comme tout Provincial l'est pour les districts de sa province, comme tout supérieur local l'est pour toutes les Loges de son district, comme tout Maître Minerval l'est pour les élèves de son académie, tout Vénérable pour son antre maçonnique et enfin comme tout Frère Insinuant et Enrôleur l'est pour ses novices et ses candidats. » (Barruel, *Mémoires pour servir...* III, p. 274-277.)

5. Le Dr Bataille consacre ensuite un long chapitre à la description d'une fabrique d'instruments de magie palladiste à Gibraltar. (*Diable*, I, p. 481 à 547.)

L'idée de ce chapitre ne lui serait-elle pas venue en lisant dans la *Magie pratique* de Papus ce suggestif passage :

« Le Groupe (indépendant d'études ésotériques) possède à Paris un laboratoire de magie pratique qu'il a mis à la disposition des membres spécialement chargés de cette étude... Nous avons en province un autre laboratoire où existe une fonderie et des machines-outils, ce qui nous permet de faire fabriquer en correspondance planétaire tous les objets métalliques dont nous pourrions avoir besoin. (Papus, *Traité élémentaire de magie pratique*, 1893, p. 473.)

6. L'auteur nous entretient plus loin de l'obsession protectrice et nous parle assez longuement

à ce propos de l'amour que le démon Asmodée avait voué, d'après lui, à miss Diana Vaughan. (*Diable*, I, p. 710 à 720.)

Nous allons voir que cette conception n'est pas aussi déraisonnable qu'elle le paraît de prime abord et que, en tout cas, les occultistes ne pourraient que difficilement la répudier.

Ces messieurs qui, on le sait, nient à tout propos l'existence des démons du catholicisme, admettent parfaitement l'existence d'êtres invisibles habitant le plan astral et qui répondent parfaitement, trait pour trait, à ces diables qu'ils raillent si agréablement. C'est du moins ce qui découle des enseignements des occultistes les plus en renom : Papus, S. de Guaita, etc....

De ces êtres, les uns sont appelés élémentaux ou démons mortels. (Papus, *Magie pratique*, p.

400.) Ces élémentaux, on nous les montre n'obéissant qu'à qui les dompte. (Papus, *loc. cit.*, p.

401.) Bien mieux, on nous les dessine. (Papus, *loc. cit.*, p. 403, 406.)

Ces dessins ont été obtenus dans un cas à l'aide d'un sujet placé devant un miroir magique en charbon qui s'est contenté de « suivre rapidement le contour des formes » et, dans un autre cas, à l'aide d'un ami de M. Papus qui, subitement, au cours d'une conversation, « eut la perception subite d'êtres et de formes étranges pendant quatre ou cinq minutes. C'est alors qu'il fit ces dessins en calquant, dit-il, exactement sa vision. » (Papus, *Magie pratique*, p. 405.)

M. Papus convient lui-même qu'il y a « concordance de ces dessins avec les figures soi-disant diaboliques des vieux grimoires ». (Papus, *loc. cit.*, p. 405.) Nous ajouterons, nous, que les descriptions et illustrations de M. Papus confirment parfaitement

l'exactitude des figures de démons données par le Dr Bataille dans le *Diable au XIXe siècle* (I, p. 849 à 953), figures d'ailleurs copiées dans le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy, ainsi que nous l'avons établi dans un précédent article. Les occultistes admettent encore l'existence en astral de larves ou lémures. Ce sont, dit Papus, des « entités particulières que l'être humain, dans certaines conditions d'irritabilité nerveuse, génère dans son atmosphère astrale sous l'influence d'une grande peur, d'un remords, d'une haine violente ». (Papus, *loc. cit.*, p. 421.) Les occultistes enseignent que des larves peuvent déterminer des cas d'obsession, de possession, d'aliénation mentale chez certaines personnes. (Papus, *Magie pratique*, p. 421, et S. de Guaita, *Clé de la magie noire*, p. 184 et 177.) Ils nous apprennent encore comment ces larves « deviennent, à l'issue de la terrestre existence, les tortionnaires de l'âme ». (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 184.)

Enfin, le plan astral serait encore habité par des « mirages errants, des élémentaires, des ombres, des mauvais Daimones, des concepts vitalisés (élémentaux artificiels des Théosophes), des puissances collectives fusionnelles (ou Eggrégores), des dominations théurgiques (ou faux dieux), des âmes humaines en instance d'incarnation, des âmes glorifiées et des anges célestes accomplissant une mission ». (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 197.)

Mais revenons à Asmodée. Le Dr Bataille, en nous le montrant animé d'une affection jalouse pour sa fiancée, est resté parfaitement dans la tradition occulte. Voici, en effet, ce que nous dit S. de Guaita au sujet des élémentaires :

« Ils ne sont pas, dit-il, incapables d'affection, et, qui plus est, de dévouement. Pareils à l'éléphant ou au chien, ils poussent parfois jusqu'au fanatisme l'amour que tel ou tel leur a inspiré, souvent à son insu. » (S. de Guaita, *Clé de la magie noire*, p. 201.)

7. Un épisode qui a fait couler beaucoup d'encre et qui nous a valu bien des railleries de la part des sceptiques est celui de la traversée d'un mur blindé d'acier par Sophie Walder, en réunion palladique. (*Diable*, II, p. 823 à 831.)

Pourtant les occultistes admettent parfaitement la possibilité de tels phénomènes. Voici, en effet, ce qu'on lit dans la *Clé de la magie noire*, œuvre de S. de Guaita (p. 430) :

« Des témoins dignes de foi affirment avoir vu le médium Dunglas home, en chair et en os, se fondre et disparaître au seuil d'une porte close. Quelques instants après, ils relevaient le téméraire expérimentateur de l'autre côté de la porte, profondément évanoui, mais sans une égratignure, ni même une ecchymose. »

8. On nous parle encore, dans l'étrange compilation du *Diable au XIXe siècle* (II, p. 838), d'un don de transformations successives qui aurait été particulier à Sophie. On nous la montre prenant tour à tour, au cours d'une expérience, les traits de Luther, Voltaire, Garibaldi, etc.... Ailleurs, nous la voyons recevoir un bouquet que lui offre galamment une grosse branche d'arbre (p. 835).

Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher de ce récit les lignes suivantes empruntées à la *Clé de la magie noire* (S. de Guaita, p. 192), où l'auteur nous entretient « du médium qui s'efforce de produire en public des fantômes astraux ».

Son vouloir, dit-il, étant apte à modifier l'aspect de ces coagulats (il s'agit ici de larves), il sait, pour peu qu'entraîné convenablement, les revêtir de toutes les formes qu'il arrête en son imagination. Faire apparaître une main, un pied, une tête, l'apparence d'un animal, ou même celle d'objets de toute autre nature, tels qu'un meuble, une carafe, un bouquet, tout cela, pour certains médiums extraordinaires, n'est qu'un jeu.

9. Le Dr Bataille nous narre ensuite une apparition de miss Vaughan, qu'il aurait obtenue à l'aide de certains rites magiques, bien que son amie fût alors à Moscou et lui à Paris. (*Diable*, II,

p. 863.) Or, M. Papus nous conte gravement de son côté le cas assez analogue d'une dame qui, étant à Paris, grâce à un effort violent de volonté, réussit à apparaître dans une ville de l'Amérique du Sud à l'un de ses amis. (Papus, *Magie pratique*, p. 475.)

10. Plus loin, le Dr Bataille nous donne la « fable apadnique de la création ». Rappelons que, d'après cette légende, Adam aurait été fait par Adonaï, Dieu-Mauvais, d'un peu de boue, à l'état

de brute. Cette brute aurait reçu ultérieurement de Lucifer, Dieu-Bon, l'intelligence, le sexe et aussi une compagne. (*Diable*, II, p. 888-893.)

Or, cette narration n'est autre chose que l'adaptation du récit gnostique de la création :
« Le D miurge, non pas Dieu lui-m me, cr a le monde. Ce D miurge, mauvais ouvrier au service de la Sophia, nous fabriqua   sa propre image trop peu belle. Mais Sophia eut piti  ; par sa volont , une lame d'elle et du ciel habita notre argile. » (Jules Bois, *Les Petites Religions de Paris*, 1894, p. 176.)

Rappelons que ce D miurge est identifi  au J hovah des Juifs, au Dieu des catholiques, par les

11. Le Dr Bataille s'occupe ensuite assez longuement de la « recherche de l'homunculus » (II, p. 893-896).

Le lecteur aurait tort de croire que ces idées moyen-âgeuses auxquelles Paracelse surtout fit un sort, aient été laissées dans un complet oubli par nos occultistes modernes. Qu'on lise plutôt ce passage court mais suggestif : « Non contents de poursuivre dans nos laboratoires la transmutation des individualités chimiques, nous voulons encore trouver la formule de vie, composer des cellules, de la matière « organique » déjà évoluée... Il faut enfin déterminer la

synthèse de l'Animal Primordial : protoplasme ou potentialité des Espèces ! » Or, qui s'exprime ainsi ? C'est l'*Hyperchimie* (septembre 1897, p. 11), organe de MM. Jollivet-Castelot, Sédir, Papus, Barlet, Baraduc, etc.

12. Enfin, le Dr Bataille nous donne, d'après l'Apadno, la généalogie de l'Antéchrist. Ce dernier a pour trisaïeul Philéas Walder ; pour bisaïeul, le daimon Bitru, et pour grand-père le daimon Décarabia. (*Diable*, II, p. 928.)

On peut rapprocher ces données de cette note que nous empruntons aux *Oracles de Michel de*

Nostredame, par A. Le Pelletier (t. I, p. 294).

« Indépendant du grand Antéchrist final, Nostradamus en compte trois qu'il distingue entre eux par les noms de premier, deuxième et troisième Antéchrist, lesquels pourraient être, non seulement les précurseurs, mais encore les ancêtres paternels du dernier. »

M. l'abbé Mustel constatait naguère dans son excellente *Revue catholique* de Coutances qu'à part la trame, évidemment romanesque, du *Diable au XIXe siècle*, tout dans cet ouvrage semblait bien puisé aux meilleures sources.

Nous croyons pouvoir ajouter aujourd'hui que, même dans la fantaisie la plus échevelée qui a présidé à la fabrication de cette trame, le Dr Bataille est resté fidèle à son principe de s'inspirer toujours des documents les plus autorisés. C'est en se montrant aussi ferré sur la mystique diabolique que sur la mystique divine, c'est en s'imprégnant des enseignements maçonniques, que la collectivité ou le couple qui s'abrite derrière le pseudonyme de Dr Bataille a pu en imposer, non seulement aux catholiques, mais encore à bon nombre de francs-maçons et d'occultistes.

Henry d'Oger

M. Paul Rosen et son œuvre

Au Congrès national catholique du mois de décembre dernier, dans la section consacrée à la lutte contre la Franc-Maçonnerie, il a été reconnu qu'il était indispensable de procéder à une critique sévère de tous les ouvrages publiés depuis 1885 contre la Franc-Maçonnerie. Nous avons promis de continuer le travail déjà commencé sur ce point, et la *Franc-Maçonnerie démasquée* a publié un certain nombre d'études à ce sujet (voir les numéros de juillet, août, septembre 1897, janvier, mai 1898).

Aujourd'hui nous avons le devoir d'étudier, sans parti pris et documents en mains, un auteur fort discuté sans doute parmi les antimaçons, mais dont les ouvrages font encore autorité pour beaucoup de catholiques.

Il semble en effet à de judicieux esprits que M. Paul Rosen, ancien franc-maçon de haut grade, était mieux qualifié que personne pour révéler les secrets de la secte ; de plus, les deux volumes parus sous son nom sont tout remplis de citations de livres maçonniques authentiques, et contiennent de nombreuses et minutieuses références bibliographiques. Dans ces conditions, l'auteur et les ouvrages paraissent donner de sérieuses garanties.

Nous allons démontrer, croyons-nous, qu'il n'en est rien, et que désormais aucun écrivain ne

pourra s'appuyer sur l'autorité de M. Paul Rosen, ni emprunter quoi que ce soit à ses livres.

Pour procéder méthodiquement, nous étudierons en M. Paul Rosen le franc-maçon d'autrefois, le converti d'aujourd'hui, le fournisseur de documents et l'auteur.

M. Paul Rosen, franc- maçon

M. Paul Rosen a été franc-maçon. Voilà sans doute une constatation qui peut sembler inutile. Il a même été franc-maçon très haut gradé, et non pas, comme Léo Taxil, simple apprenti. Voilà qui est généralement admis.

M. Paul Rosen a fait à cet égard les déclarations les plus catégoriques, et nous devons les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Le volume *Satan et Cie* publié en 1888, porte comme sous-titre : Association universelle pour la destruction de l'ordre social, révélations complètes et définitives de tous les secrets de la Franc-Maçonnerie par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, Paul Rosen. Le volume *L'Ennemie sociale*, paru en 1890, porte également : par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, Paul Rosen.

Voilà pour la Maçonnerie officielle ; mais, chose curieuse, ce même Paul Rosen, qui n'a cessé de déclarer que les catholiques étaient trompés par Bataille, Taxil, etc., qui l'écrivait, nous a appris M. Papus, dans la *Gazette du High-Life* (numéro du 22 avril 1894), et qui s'en vantait encore dans une lettre au *Peuple français* (4 mai 1897), disant : « Dès l'apparition de ces *Mémoires* (de Diana Vaughan), je n'ai cessé d'avertir les catholiques de la fourberie de Léo Taxil, que j'aurais percée à jour, s'ils m'avaient écouté », ce même Paul Rosen s'est proclamé lui-même palladiste.

Voici sur ce point un témoignage irrécusable. Dans les *Mémoires d'une ex-palladiste* (n° 22), avait paru la déclaration suivante de M. van Term :

« Je soussigné, déclare savoir d'une manière absolument certaine que M. Paul Rosen a visité, en mai 1895, la ville de Maëstricht. Du reste, il visita la Hollande, à peu près à chaque printemps, dans la dernière demi-douzaine d'années. En 1895, dans un voyage à Maëstricht, il

eut un entretien avec un ecclésiastique, auquel s'en joignit bientôt un second. M. Rosen, lorsque

le premier de ces ecclésiastiques lui demanda : *Est-ce que vous êtes Moïse Lid Nazareth ?*

répondit en tirant sa barbe : *Oui, c'était nom, mais avant ma conversion.*

M. Rosen se souviendra bien de cette entrevue. On y parla aussi du meurtre rituel. C'était un vendredi.

S'il veut nier, la justice hollandaise est là ; il peut la saisir d'une plainte. - Jac. P. van Term. - Plantageney 67, à Rotterdam. »

Or, le nom de Moïse Lid Nazareth était celui sous lequel les auteurs du *Diable au XIXe siècle* et les *Mémoires* déclaraient M. Paul Rosen qualifié comme palladiste. On pouvait faire une objection, après les déclarations de Léo Taxil. Peut-être la lettre de M. van Term était-elle apocryphe. M. de la Rive voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à

M. van Term et voici la
réponse qu'il en reçut et qu'il a publiée dans la *France chrétienne* (31 mai
1897) :

« Rotterdam, le 11 mai
1897. Monsieur,

En réponse à votre honorée du 9 de ce mois, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui
suit : Oui, les *Mémoires* ont à peu près exactement reproduit le témoignage que je leur
avais adressé

sur le compte de Paul Rosen, c'est-à-dire qu'on a ajouté dans les dernières lignes le mot
« mais

». J'avais donné la réponse de M. Rosen ainsi : « Oui, c'était mon nom avant ma
conversion ». Pour le reste, le texte est exact. Paul Rosen a avoué avoir été palladiste et
avoir porté alors le nom « Moïse Lid Nazareth ». Il a raconté plusieurs scènes
palladistes à d'autres Jésuites,

déclarant en avoir été témoin... Agréez..., votre serviteur in Christo, van Term. »

Voilà déjà, on nous l'avouera, une chose singulière et bien faite pour nous mettre en défiance. D'un côté, le palladisme n'existe pas, déclare M. Rosen ; de l'autre, il a été palladiste et a porté le nom de Moïse Lid Nazareth.

Admettons, pour l'instant, que M. Paul Rosen se soit vanté en cette occurrence en voulant se donner une qualité qu'il n'avait pas et paraître plus instruit, plus initié qu'il ne l'est réellement.

Revenons donc à la Maçonnerie ordinaire.

Là, du moins, M. Paul Rosen a-t-il donné la preuve de sa haute initiation, de son arrivée aux grades supérieurs ? Nous ne savons rien de semblable. Nulle part, à notre connaissance, M. Paul Rosen, ni dans ses livres, ni dans ses lettres aux journaux, n'a établi avec preuves et diplômes à l'appui qu'il ait été vraiment ce qu'il se proclame : Souverain Grand Inspecteur Général du 33e degré. La chose n'aurait cependant pas été superflue.

On demandait toujours l'acte de naissance, la date et le lieu de naissance de Diana Vaughan.

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que M. Paul Rosen n'a montré à aucun de ceux qui ont eu affaire à lui son acte de naissance. Pourquoi ce mystère ?

Par contre, si M. Paul Rosen n'a pas donné la preuve de son affiliation à la Franc-Maçonnerie, on en a publié une assez curieuse. C'est une planche du chapitre écossais numéro 236 : *Le phare des hospitaliers de Saint-Ouen* en date du 2 février 1886, qui porte deux fois le nom de M. Rosen, d'abord parmi les officiers du Chapitre : Rosen M. des C. maître des cérémonies, et ensuite dans la liste des membres actifs : Rosen, 9, rue Chape. Cette planche a été donnée en entier dans la *France chrétienne* (31 mai 1897).

Mais ce que M. Rosen passe volontiers sous silence, ce que personne n'a dit jusqu'ici, et ce que nous voulons faire connaître publiquement, ce sont ses aventures maçonniques. M. Paul Rosen, en effet, a été mis à la porte de la Maçonnerie écossaise, parce qu'il avait été refusé auparavant par une Loge du Grand-Orient

Voici nos preuves :

On lit dans le *Mémorandum du Suprême Conseil du Rite Ecossais ancien et accepté*, n° 90,

1er trimestre 1886, p. 6 :

« A la suite d'une communication faite par les garants d'amitié du G. O. de France, et après l'enquête à laquelle elle a donné lieu de la part de la Commission hebdomadaire, Le Sup. Cons. rend le décret suivant : **DECRET.** - Le Sup. Cons. de France,

Cons. de France,

Sur l'avis de sa Commission hebdomadaire, en sa séance du 15 janvier dernier,

Considérant que l'affiliation du F. Rosen à la R. L. n° 135 *les Hospitaliers de Saint-Ouen* a été faite d'une façon irrégulière et en contradiction avec les articles 47, 330 et 340 des Règl. gén. qui ont été méconnus ;

Que, par suite, l'admission du F. Rosen dans le Souv. Chap. n° 236, le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*, est également irrégulière et faite en violation de l'article 220 des Règl. gén. ;

Considérant, en outre, que le F. Rosen avait déjà été refusé par un Atel. du G. O. de

France ;
Décrète

:

ARTICLE PREMIER. - L'affiliation du F. . Rosen à la R. . L. . n° 135 et son admission au

Souv. . Chap. . n° 236 sont déclarées nulles et non avenues.

ART. 2. - Le Gr. . Secrét. . gén. . est chargé de notifier le présent décret à la R. . L. . n° 135 les *Hospitaliers de Saint-Ouen* et au Souv. . Chap. . n° 236 le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*. »

Voilà bien une exécution en règle. On a pu remarquer cependant que la planche que nous

citions tout a l'heure est justement du 2 février 1886, alors que ce décret fut rendu en sa séance du 27 janvier. C'est que l'exécuté avait de chauds amis parmi ses Frères, et nous trouvons la trace de leurs réclamations.

A la séance du Suprême Conseil du 26 mai, nous lisons :

« Supplique de la R. . L. . n° 135 les *Hospitaliers de Saint-Ouen* au sujet du décret rendu par le Sup. . Cons. . dans l'affaire de l'affiliation Rosen.

Il sera répondu ultérieurement à cet Atel. . » (*Mémoire* du n° 91, p. 8).

En même temps, une décision désagréable pour la Loge dut être prise, sans que le

Mémoire en ait gardé trace, car, dans la séance du 23 juin, nous

voyons :

« Lecture de deux pl. . émanant de la R. . L. . n° 135, les *Hospitaliers de Saint-Ouen*, pl. . relatives à l'affaire de l'affiliation Rosen. Il sera répondu par le Gr. . Secr. . gén. ., qu'en présence des explications données, le Sup. . Cons. . consent à annuler la décision prise dans sa tenue du 26 mai dernier, mais que l'impossibilité est maintenue par la R. . L. . n° 135, les *Hospitaliers de Saint-Ouen*, de procéder à l'affiliation du F. . Rosen. » (*Mémoire*, n° 91, p.

31.)

On était tenace dans cette Loge, mais le Suprême Conseil ne l'est pas moins, et la question est définitivement close par cette note de la séance du 24 juillet :

« Pl. . de la R. . L. . n° 135, les *Hospitaliers de Saint-Ouen*. Le Sup. . Cons. . s'en réfère au décret rendu le 27 janvier 1886, et rappelle à l'exécution rigoureuse des régl. . gén. . » (*Mémoire*, n° 92, p. 3.)

M. Paul Rosen n'appartient donc pas au Suprême Conseil ; pas plus au Grand-Orient. Qu'est-il donc comme maçon ? Et que devient son titre ronflant d'Illustre Souverain Grand Inspecteur général du 33e degré ? Le Suprême Conseil l'appelle F. . Rosen tout court, et lui refuse l'affiliation, non seulement à un Chapitre de Rose-Croix, mais même à une modeste Loge de Maîtres.

Nous apprenons en même temps qu'il a été refusé par un atelier du Grand-Orient.

Pourquoi ? Ici le mystère est plus difficile à percer. Il n'y a guère que des on-dit. M.

Paul Rosen aurait eu

en mains un diplôme de la Loge *Le Temple des familles*, sans qu'on sut s'il en était vraiment le titulaire, et son séjour à Constantinople n'aurait pas été étranger au refus d'admission qu'il aurait essuyé de la part du Grand-Orient.

Voilà en tout cas, un singulier maçon, et dont l'autorité laisse fort à désirer. Voyons si le converti est plus digne de créance.

M. Paul Rosen converti

M. Paul Rosen, juif d'origine - il ne s'en cache pas, - s'est, prétend-il, converti au catholicisme et a été baptisé.

A quand remonte cette conversion et ce baptême ? Nul ne le sait. Des personnes éminemment respectables déclarent que M. Rosen s'est présenté à elles, il y a une vingtaine d'années, comme Polonais et déjà catholique. Quant à avoir montré un acte de

baptême à l'appui de son affirmation, nous croyons que M. Rosen ne l'a jamais fait. Il a cependant été sommé de présenter cette pièce par M. de la Rive dans l'article de la *France chrétienne* que nous avons déjà cité, mais il n'a pas répondu à cette mise en demeure.

Voilà donc M. Rosen dans le cas tant reproché à Diana Vaughan : ni acte de naissance, ni acte de baptême.

M. Paul Rosen n'est cependant pas un mythe, et puisqu'il nous faut un document écrit, indiquant une date certaine de sa conversion et de sa lutte contre la Franc-Maçonnerie, nous avons le traité passé entre M. le chanoine Brettes et lui, traité en date du 14 janvier 1882. Ce

traité nous est livré dans « l'attendu » d'un jugement du 9 août 1889, rendu par la première

Chambre du Tribunal civil de la Seine, dans l'affaire Letouzé et Ané.

« Attendu qu'il est intervenu, le 14 janvier 1882, entre Paul Rosen et l'abbé Brettes, un acte sous signatures privées qui sera enregistré, et aux termes duquel Rosen vendait à l'abbé Brettes une bibliothèque maçonnique de 600 volumes, moyennant le prix de 5 500 francs ; que, par le même acte, Rosen s'engageait à prêter son concours actif pour tous renseignements et secrets nécessaires, et ainsi à rendre aussi complet que possible l'ouvrage que l'abbé Brettes s'engageait à faire contre la Franc-Maçonnerie, ouvrage dont les frais et bénéfices devaient être partagés par moitié entre Rosen et l'abbé Brettes. »

En 1882, M. Rosen a donc rompu avec les Loges ; s'il ne l'a pas été plus tôt, il est du moins maintenant tout à fait converti. On va en juger par les citations suivantes :

En 1884, la *Chaîne d'union*, dans son numéro de février, p. 75, publiait la note suivante :

« Notre F. . Rosen, qui nous sait amateur de vieux et bons livres, a bien voulu nous offrir : *Les Crimes des empereurs d'Allemagne, depuis Lothaire Ier jusqu'à Léopold II*, avec 5 gravures, édition de 1795. »

Cette même année 1884, le *Bulletin maçonnique de la Grande Loge symbolique* publiait les comptes rendus suivants de diverses tenues de la Grande Loge :

« Séance du 10 mars. - Le F. . Paul Rosen a proposé à la Commission exécutive une collection importante de documents mac. . susceptibles de constituer la base d'une bibliothèque mac. . de

la Grande Loge. Les FF. . Vinson et. Taillebois demandent la prise en considération ; les FF. . Dreyfus et Blois proposent le renvoi à la Commission des finances qui est adopté (avril 1884, p.

2). - Séance du 21 avril. Le F. . Vinson donne quelques explications au sujet de la bibliothèque

Maç. . offerte par le F. . Rosen ; il a reconnu que cette bibliothèque contenait un grand nombre d'ouvrages intéressants sur la maç. . Il en propose l'achat. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs FF. ., il est décidé que l'examen de la question sera remis à la Com. . des fin. . et que le F. . Vinson sera spécialement adjoint à cette Comm. . Le F. . Dreyfus, président de la Com. . des fin. ., absent, sera informé de cette décision, afin qu'il soit statué au plus tôt (juin 1884, p. 67). - Séance du 9 juin. Le F. . Sarcia donne un rapport verbal de la Commission des finances sur le projet d'achat d'une bibliothèque ; la Chambre des députés vote contre (juin 1884, p. 100). »

On aura sans doute trouvé trop élevées les prétentions du F. . Rosen au sujet du paiement. Mais quel singulier converti !

En 1886, nous l'avons vu tout à l'heure, le F. . Paul Rosen est affilié à la Loge *les Hospitaliers de Saint-Ouen* et au Chapitre le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*, et nous avons assisté aux démarches réitérées de ses FF. . pour le garder au milieu d'eux.

En 1887, du 8 janvier au 30 avril, le journal le *Franc-maçon*, paraissant à Lyon, publia l'annonce suivante :

« Avis aux maçons : A vendre, en tout ou par parties, 450 ouvrages, environ 500

volumes, par les auteurs maçonniques les plus célèbres des XVIIIe et XIXe siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue. »

La même année, la *Chaîne d'Union* publiait, dans son numéro de novembre (p. 463 à 467), une longue lettre de M. Rosen à propos des *Sœurs maçonnnes* de Léo Taxil. Cette lettre, qui commençait ainsi :

« T. . C. . F. . Hubert, »

et qui contenait, entre autres choses, ces lignes :

« Léo Taxil a tout simplement fait traduire en latin de cuisine les pages 206 à 213 du premier volume de l'ouvrage *Maçonnerie pratique* paru en 1885-1886, au sujet duquel le F. . Albert Pike nous a adressé une magnifique série de remarquables correspondances parues dans les

numéros de juillet à novembre 1886 de la *Chaîne d'Union*, »

et se terminait très maçonniquement par ces mots :

« Recevez, T. . C. . F. . Hubert, mes salutations fr. . et empressées, Paul Rosen. »

On verra tout à l'heure la raison de cette citation.

Depuis cette époque, M. Rosen n'a pas cessé ses rapports avec les francs-maçons, et cela même après la publication de ses deux ouvrages.

C'est ainsi qu'en 1890 le F. . John Yarker lui envoyait son volume *Criticisms of Eminent*

Masons, etc. (voir *France chrétienne*, 31 mai 1897, p. 240). C'est ainsi qu'il correspondait, en

1893, avec le F. . Ulysse Bacci, secrétaire du Grand-Orient d'Italie. C'est ainsi qu'il inspirait en

1895, nous en avons les preuves morales, deux articles de la *Revue maçonnique* signés X. de Monthénin. Enfin, cette année même 1898, la *Revue maçonnique* d'abord (janvier), puis l'*Initiation* (avril-mai), publiaient, la première en simple encartage, la seconde sur sa couverture, le catalogue de la bibliothèque maçonnique qu'offrait de vendre M. Paul Rosen.

De tout cela nous pouvons conclure que si M. Paul Rosen n'a pas été le maçon de haut grade qu'il prétend, il n'est pas non plus un converti sincère.

C'est à la lumière de cette constatation, qu'après avoir étudié l'homme, nous allons examiner son œuvre.

M. Paul Rosen, fournisseur de documents

Avant d'être auteur, M. Rosen a d'abord été fournisseur de documents maçonniques. Nous employons ce terme au lieu de collaborateur, on va voir pourquoi.

M. Rosen, nous l'avons constaté, a eu souvent une bibliothèque maçonnique à vendre, et, de fait, il en a vendu plusieurs ; nous connaissons pertinemment quelques-unes des personnes qui en ont acheté. M. Rosen, soit en parcourant les étalages des bouquinistes, soit en s'abouchant avec des francs-maçons plus amis de l'argent que du secret, a pu se procurer bien des ouvrages ; il les revend, les écrivains en tirent parti. En cela, rien que de très naturel et de très légitime. Les

ouvrages sont authentiques, les auteurs en font des citations exactes : tout est pour le mieux.

Ainsi ont fait, pour ne citer que ceux-la : M. le chanoine Brettes, M. Georges Bois, M. de la Rive. Tous trois ont eu à leur disposition des ouvrages maçonniques procurés par M. Rosen, et en ont tiré parti.

Mais on conçoit, après ce que nous avons dit plus haut, que là doit s'arrêter, sous peine d'être fortement suspect, le rôle de M. Rosen comme fournisseur de documents.

Si M. Rosen fournit à un auteur un document soi-disant secret, manuscrit, n'ayant d'authenticité et d'autorité que celles que lui donnerait la qualité de haut maçon et de converti sincère du fournisseur, halte-là ! Or, cela a été le cas de deux des auteurs que nous venons de citer.

M. le chanoine Brettes, en publiant l'ouvrage auquel le jugement que nous avons relaté fait allusion : *Cours de maçonnerie pratique, enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie (rite écossais ancien et accepté) par le très puissant Souverain Grand Commandeur d'un des Suprêmes Conseils confédérés à Lausanne 1875, édition sacrée s'adressant exclusivement aux maçons réguliers, publiée par un profane* (1885), a cru M. Rosen « un des plus doctes écrivains de la secte » (T. Ier, p. 7) ; il lui a laissé dire « trente ans de labeurs maçonniques non interrompus pendant lesquels nous avons pris part et présidé les travaux d'ateliers de tous les grades en Amérique, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en France, en Hollande et en Italie, nous ont permis de réunir les précieux matériaux maçonniques que nous offrons assemblés ici. » (T. Ier, p. 4.) Plus loin, il déclare authentique le rituel du 33e degré, qu'il publie

en s'appuyant sur ceci : « l'autorité personnelle et la compétence de l'auteur mettent ses affirmations au-dessus de toute controverse, et ces affirmations sont écrites entièrement de la main de l'auteur lui-même » (T. II. p. 2), et enfin il a été jusqu'à croire M. Rosen affirmant qu'il avait pris part au Convent de Lausanne en 1875 : « donnons le texte in-extenso du compte rendu officiel du grand Couvent de Lausanne, dont l'auteur des révélations qu'on vient de lire partageait les travaux » (T. II, p. 235).

Dans ces conditions, nous devons a priori suspecter tout ce rituel du 33e degré écrit par M. Rosen, et qui comprend la première partie du second volume (de la page 5 à la page 235) et la soi-disant communication du pouvoir dirigeant de l'Écossisme en octobre 1885, la fameuse *D. . M. . J. . quand même* (p. 416 à 418), dont la *Franc-Maçonnerie démasquée* s'est déjà occupée longuement.

De même, M. Georges Bois, dans son ouvrage, fort bien fait d'ailleurs, *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France, dossier politique et rituels réformés* (1892), a cru à l'autorité et à la sincérité de M. Rosen, et s'est appuyé sur elles pour publier deux documents qu'on ne pourra désormais citer : une partie de ce même rituel de 33e degré (de la page 376 à 387) et une instruction qui aurait été donnée au général Garibaldi, lors de son initiation maçonnique par le grand maître Anghéra en 1860, et qui aurait été relevée par M. Rosen lui-même sur le propre cahier rituel dont se servit Anghéra (de la page 389 à la page 400).

Voilà donc trois documents que désormais les écrivains catholiques devront s'abstenir de citer ; nous les rappelons encore, et voudrions pouvoir être lus par tous :

Le rituel du 33e degré,

Le D. . M. . S. . quand

même, L'instruction à

Garibaldi.

On va voir, par l'examen des livres publiés sous le nom de M. Paul Rosen, le cas qu'il faut faire des citations d'ouvrages maçonniques dont ils sont remplis.

M. Paul Rosen, auteur

Le premier ouvrage paru sous le nom de M. Paul Rosen avait pour titre, nous l'avons dit,

Satan et

Cie.

De ce livre nous parlerons peu, car il ne contient de vraiment neuf que 70 pages environ sur

408, et quelques planches. Tout le reste est purement et simplement la reproduction du *Cours de Maçonnerie pratique*, à tel point qu'il y eut procès pour plagiat, et que le pauvre M. Rosen fut condamné, pour s'être copié lui-même, par le jugement du 9 août 1889 dont nous avons cité un passage.

Relevons cependant, pour donner une idée du crédit à accorder à cet ouvrage, quelques-unes des contradictions les plus choquantes :

On lit (p. 25) que le médecin Dalcho ayant guéri Stephen Morin, reçut de lui en reconnaissance le titre d'empereur, et, p. 82, on voit que ce même Dalcho fut

initié en réalité par Franken.

On nous présente (p. 16) Ramsay comme « créateur des grades maçonniques aux trois premiers degrés », et ailleurs (p. 93, 94, 96), on nous dit, ce qui, d'ailleurs, est conforme au texte de l'*Orthodoxie maçonnique* de Ragon, que ces mêmes grades d'Apprenti, Compagnon et Maître furent tous trois composés en 1646, 1648, 1649, par Elie Ashmole.

Puis, c'est l'histoire des Templiers qui, à la page 73, sont initiés au gnosticisme primitif par les « sofis (savants) de la Perse », et qui, à la page 84, sont initiés au même gnosticisme par « Théoclet, chef d'une secte de chrétiens-joannites ».

Ailleurs (p. 95), la colonne J. est blanche et représente le principe créateur, puis, quelques

pages plus loin (p. 116), cette même colonne J devient noire et symbolise le principe passif.

Plus loin, on nous dit (p. 242) que le Convent de Lausanne de septembre 1875 a été constitué par la réunion de vingt-deux Suprêmes Conseils du rite Ecossais, alors que le compte rendu dudit Convent ne nous parle que de huit Suprêmes Conseils représentés à Lausanne. (*Cours de Maçonnerie pratique*, II, p. 288-290.)

Enfin, M. Rosen nous donne (p. 330-332) une liste de quarante-trois degrés maçonniques conférés, le 22 septembre 1762, à Stephen Morin qui doit les répandre en Amérique, et, p. 334

bis, cette même liste ne comprend plus que vingt-cinq degrés...

Satan et Cie ne pouvant plus être vendu après le jugement du tribunal, M. Paul Rosen ne voulut pas que son nom cessât de paraître sur la couverture d'un ouvrage, et il publia en 1890 l'*Ennemie Sociale*.

Dans ce livre, M. Rosen publie sur deux colonnes l'instruction donnée au général Garibaldi et celle donnée au prince de Galles. Il prétend avoir pris copie de la première, sur l'exemplaire même que le Grand-Maître Anghera lut à cette occasion, et de la seconde sur le manuscrit unique qui existe dans les archives du Suprême Conseil d'Angleterre. On sait désormais la croyance que méritent de telles affirmations.

Mais ce qui, pour nous, achève de rendre impossible une citation quelconque des ouvrages de M. Rosen, c'est la manière dont il fait lui-même ses citations. Dans ce dernier ouvrage, en effet, il les a multipliées, et avec un luxe d'indications qui semble une garantie de sincérité. Or, il n'en est rien.

Nous avons voulu vérifier, parmi ces citations, celles particulièrement nombreuses qui constituent comme le tissu du chapitre : *L'Exploitation de la Franc-maçonnerie en France* (de la page 90 à la page 147), et voici ce que nous avons constaté : le plus grand nombre de ces citations faites entre guillemets ne sont aucunement textuelles, elles sont généralement conformes au sens, mais modifient le texte et parfois le dénaturent. Nous allons en donner des exemples.

Disons d'abord que, chose bizarre, M. Paul Rosen ne cite pas sous leur nom si connu la *Chaîne d'Union* et le *Bulletin du Grand-Orient*, mais appelle la première : journal de la Maçonnerie universelle, et le second journal officiel de la Maçonnerie française. Pourquoi ? Nous l'ignorons.

Parmi les citations faites de la *Chaîne d'Union*, celles des pages 91, 92, 98, 99, 105, 107, 117, 123, 125, 132, 138, 141 sont inexactes comme texte, soit par des additions, soit par des changements ou omissions de mots, soit par un bouleversement des phrases. Les indications des références sont inexactes aux pages 96 et 136.

Voici un exemple de la manière dont les textes se transforment sous la plume de M. Rosen :

Texte Rosen	Texte « Chaîne d'Union »
-------------	--------------------------

Le F. J. Tiersot a déclaré, en mars 1875, dans la Loge la *Parfaite Egalité* de Paris, que :
« L'instruction doit être laïque et non cléricale. L'esprit cléricale est antidémocratique, antinational, antisocial, antiscientifique, antihumain et antimoral. Il est antidémocratique, parce que, pour lui,

L'instruction doit être laïque et non cléricale. L'esprit cléricale est antidémocratique, antinational, antisocial et antiscientifique.
Pour lui la société se compose de deux classes, ceux qui commandent et ceux qui obéissent, voilà en quoi il est opposé à

d'une puissance étrangère à l'homme, et la vérité ne peut être vérité que sur le mot d'ordre de Rome.

Il est antisocial, car il enseigne des peines perpétuelles, qui sont le contraire de l'idée de justice, pivot de toute société.

Il est antiscientifique, parce qu'il s'oppose, en vertu de son origine et de sa doctrine, à tout progrès du savoir de l'homme.

Il est antihumain et antimoral par ses préférences pour le célibat, qui perturbe les natures en les isolant des conditions sociales, qui sont la garantie sanitaire des esprits et des corps. » (p.122.)

voie de transmission est le privilège de certains individus, et ceux-ci vont prendre en toutes choses leur mot d'ordre à Rome. Voilà en quoi le cléricalisme est antinational. Il est antiscientifique, car son antique conception de la formation du monde est en contradiction absolue avec les données de la science et les recherches de l'esprit humain éclairé. Le savoir de l'homme ne pourra pas faire un pas sans que le cléricalisme, obligé à cela par son origine et sa doctrine, ne s'oppose à ses progrès. Le cléricalisme est antisocial. Les peines perpétuelles qui sont dans sa foi sont précisément le contraire de l'idée de justice, pivot indispensable de toute société qui veut vivre, durer et prospérer.

Le cléricalisme est même anti-humain ; il est fatalement antimoral par ses préférences pour le célibat qui perturbe certaines natures en les isolants des conditions sociales qui sont la garantie sanitaire des esprits et des corps. (1875, p.394.)

Singulière manière de citer littéralement, mais nous trouverons plus fort encore !

Signalons aussi les citations du *Mémorandum du Suprême Conseil*, p. 94, du *Congrès universel de la Franc-Maçonnerie en 1889*, p. 119, des *Comptes rendus des travaux de la Maçonnerie du Nord*, p. 140 et 144, qui sont aussi mutilées et bouleversés. De plus, les indications des pages 119 et 120 contiennent des erreurs de références, les textes cités étant aux pages 145 et 137, et non aux pages 45 et 37.

Les citations du *Bulletin maçonnique* ne sont pas mieux faites, les indications de références données aux pages 116, 123, 129, 132, 136 et 144, sont fausses. Les textes des pages 91, 123, 126, 142, sont cités inexactement et arrangés, comme celui dont nous venons de donner un exemple.

Enfin, M. Rosen ne respecte pas davantage le *Bulletin du Grand-Orient*. Voici quelques spécimens de sa manière d'accommoder les textes :

Texte Rosen	Texte du Bulletin du G. .-O. .
-------------	--------------------------------

Le but de la Franc-Maçonnerie, vous le connaissez tous, mes Frères.
Mais pour que la liberté règne parmi nous, il faut nous inspirer d'un sentiment d'obéissance au chef choisi parmi nous.
Cherchons donc une ligne, que vous trouverez, j'en suis certain, et qui nous conduira au but que nous poursuivons. (p. 93.)

Nous sommes tous des frères ici, mais il faut, pour que la liberté règne parmi nous, que l'on suive les impulsions de quelqu'un.
Cherchons donc une ligne, que vous trouverez, j'en suis certain, et qui nous conduise au but que nous poursuivons. (1884, p. 579.)
Il est nécessaire de dire partout ce que nous

entendu, ce qui doit rester dans nos temples au point de vue de la concentration de nos forces. (p. 94.)

Il faut que nous nous imprégnions bien de ce principe, qu'en Maçonnerie il ne faut que des hommes d'action, des hommes résolus à tous. Pourquoi *résolus à tout* ? (p. 105.)

d'évêques et du Pape ; nous ferons connaître au public français, en conservant, bien entendu, ce qui doit rester dans nos tenues, dans nos temples, au point de vue de la concentration de nos forces ; nous ferons connaître, dis-je, quels sont les grands principes qui nous dominent, quels sont les grands principes au nom desquels nous agissons. (1886, p. 550.)

Je crois qu'il faut que nous nous imprégnions bien de ce principe ; il ne faut que des hommes résolus pour créer quelque chose de durable. (1887, p. 629.)

Voilà, certes, de la mauvaise foi évidente ! Faire dire : *résolus à tout*, quand il y a simplement

résolus, et avoir encore l'audace d'ajouter : « Pourquoi *résolus à tout* ? »

Nous croyons devoir arrêter là nos citations : après cette dernière, la cause paraîtra entendue à tout lecteur impartial. Ne craignons pas, cependant, de signaler *ad abundantiam juris* que les citations du Bulletin du Gr.'.Or.', faites aux pages 91, 93, 94, 104, 105, 107, 108, 109, 130,

139, sont également modifiées, transformées, bouleversées ; la référence de la page 96 est fautive, et la citation de la page 116 est faite de la soudure de deux passages pris à trois pages de distance !

Nous pouvons donc donner, comme conclusion, cette simple affirmation que nous voulions établir et que nous croyons avoir solidement prouvée aucun écrivain sérieux ne peut désormais s'appuyer sur l'autorité de M. Paul Rosen, ni emprunter quoi que ce soit à ses livres.

Gabriel Soulacroix.

M. Paul Rosen : Dernières informations

Depuis le mois dernier, nous avons eu quelques renseignements nouveaux sur M. Paul Rosen. Nous croyons devoir les consigner ici.

1° C'est à la fin de 1864 que M. Rosen aurait quitté la Franc-Maçonnerie, soit qu'il ait donné sa démission forcée, soit qu'on lui ait refusé de le reconnaître pour maçon. En tout cas, à cette époque, il était si peu maçon de haut grade qu'il lançait l'anathème contre les hauts grades auxquels il reprochait leur caractère éminemment chrétien. Il n'était donc même pas rose-croix alors. Comment le serait-il devenu depuis ?

Il est piquant d'apprendre que M. Rosen maçon trouvait les hauts grades trop chrétiens, alors que M. Rosen converti les déclare éminemment sataniques.

2° Si M. Rosen n'a donné à personne communication de son acte de naissance, il a du

moins montré son acte de baptême. Nous en avons reçu un témoignage autorisé. Mais là encore M. Rosen est convaincu de singulières contradictions. Qu'on en juge !

On nous avait appris que M. Rosen avait été baptisé à Paris en l'église Notre-Dame des

Champs, le 6 octobre 1866, et s'était marié à l'église Saint-Eugène, le 30 juillet 1872. Nous avons vérifié et voici ce que nous avons trouvé.

L'acte de baptême porte qu'a été baptisé le 6 octobre 1866, Marie-Paul-Emmanuel, né le 15 juin 1839, fils de Salomon Rosen, israélite, et de Rosalie Kohn, demeurant à Varsovie, Pologne. L'acte de mariage indique le mariage de Paul Rosen, commerçant, 29, boulevard de Strasbourg, fils majeur de Salomon Rosen et de Sara Camil, tous deux décédés. De sorte qu'à six ans

d'intervalle, M. Paul Rosen a changé de mère ! On avouera que la chose n'est pas banale.¹²⁷

Ajoutons que la signature de M. Rosen sur son acte de mariage prouve que ce n'est pas lui qui écrit et même signe habituellement ses lettres.

3° M. Paul Rosen continue à parcourir les différents diocèses cherchant une subvention pour publier un ouvrage antimaçonnique sur les *Kadosch-kadoschim*.

Gabriel Soulacroix.

« Tout d'abord je dois prévoir une objection et y répondre. Quelques lecteurs pourraient penser que la divulgation des secrets, qui font l'objet de ce chapitre, sera bientôt de nul effet, la Maçonnerie n'ayant qu'à changer ses mots de passe, mots sacrés, signes, attouchements, etc., dès la publication de cet ouvrage. Qu'on se rassure donc : cette divulgation gênera considérablement les Maçons ; mais nul Grand Orient ou Suprême Conseil ne pourra y remédier. En effet, il ne faut pas perdre de vue que ces mots, signes et attouchements secrets sont établis depuis la création de la Franc-Maçonnerie et communs à toutes les Loges et à tous les Chapitres et Aréopages du monde entier. Si, pour la satisfaction personnelle de leurs membres, les Ateliers maçonniques de notre pays se permettaient de changer quelques-uns de ces secrets convenus et arrêtés entre tous les Ateliers du globe, tous rapports seraient rompus entre les Loges et Arrière-Loges de ce pays et celles des autres nations. Au surplus, non seulement chaque mot, signe, attouchement, etc., a sa raison d'être particulière et sa signification expresse ; mais encore tous ces secrets se tiennent les uns aux autres, et leur ensemble constitue une véritable organisation, une harmonie immuable. »

(*Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*, Léo Taxil, page 176.)

3. Que penser des œuvres de Taxil ?

Voici la thèse officielle¹²⁸ :

« En règle générale, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de mystifications. La trame de toute l'histoire est fautive, de nombreux détails sont faux, et il est certain que les ouvrages et les revues ont été publiés dans l'intention de nuire. Sur un plan particulier, en revanche, on ne peut pas dire que tout ce que contient cette littérature est faux. Il était impossible de noircir plus de dix mille pages sans utiliser de multiples sources, donc sans tomber, même sans le vouloir, sur des documents et épisodes authentiques. Il se peut également que certains épisodes vrais - que les conspirateurs préféraient faire croire faux - ont été mêlés à d'autres, d'une fausseté évidente, pour brouiller les pistes de futurs chercheurs. Avec Taxil, « Diana » et « Bataille », on doit en fait se comporter comme avec n'importe quel faux témoin d'un procès pénal ordinaire. Son témoignage ne peut pas être utilisé. Mais si certains des faits rapportés par le faux

témoin sont aussi rapportés par d'autres témoins crédibles, ou bien ressortent de documents dont l'authenticité peut être établie, le fait qu'ils aient été rapportés aussi par le faux témoin ne

¹²⁷ L'extrait des minutes des actes de décès du XVIII^e arrondissement de Paris, année 1907, fait état, de son côté, de Sarah Canel. » Renseignements donnés par la RISS. ATHIRSATA.

¹²⁸ Introvigne Massimo, *op. cit.*, quelques extraits des pages 199 à 206.

prouve pas leur fausseté. Naturellement, il est pénible de suivre cette méthode. Elle implique d'une part que l'on cesse (à la différence d'un certain antimaçonnisme) d'utiliser les livres de Taxil comme sources¹²⁹ ; de l'autre, elle exige que l'on cesse d'éliminer trop vite comme faux (à l'instar de certains apologistes de la franc-maçonnerie) tout élément que l'on trouve aussi chez Taxil, avant de vérifier s'il ne peut pas, par hasard, être confirmé par des sources indépendantes et plus fiables. »

[...]

« Ici, Taxil, comme à son habitude, exagère, mais ce n'est pas lui qui a inventé l'épisode paradoxal d'un groupe de maçons particulièrement anticléricaux qui envoient le 20 septembre

1894, sans qu'on leur ait rien demandé, une « tiare de Lucifer » comme cadeau au supposé

« antipape » Lemmi, qui fut vraisemblablement le premier surpris de recevoir un tel présent. Il semble que du point de vue matériel également, le succès de Taxil - qui était ruiné au moment de sa prétendue conversion au catholicisme - ait été satisfaisant. Il ne faut pas pour autant exagérer, ni prendre pour argent comptant la conférence à la Société de Géographie, prononcée par un menteur patenté ; il ne faut pas croire non plus que l'opération de Taxil avait eu un succès total. Le plus retentissant mensonge de la conférence du 19 avril 1897 consiste en effet dans la thèse qui veut que Taxil, dès le début, aurait prévu le moment où il jetterait le masque. Au contraire, comme Waite le souligne très opportunément, « il n'y a pas de raison de penser que Léo Taxil aurait démasqué son imposture, sauf si elle avait cessé d'être rentable ou si sa position était devenue insoutenable : il ne faut pas le croire plus génial qu'un normal escroc particulièrement expert ». Waite estime, sans doute à juste titre, que Taxil a été contraint d'avouer sa mystification par trois séries de facteurs : la démolition systématique de ses mensonges par certains auteurs maçonniques qui s'étaient donné la peine de les étudier de près¹³⁰, Waite lui-même et l'historien allemand Joseph Gottfried Findel (1828-1905) ; les attaques de représentants autorisés du monde catholique comme les jésuites de la revue *Etudes*, la presse catholique anglaise et allemande et Mgr Delassus (que l'on ne pouvait pas disqualifier facilement comme crypto-maçons, manœuvre qui avait en revanche réussi avec Rosen) ; enfin, la défection de Hacks et de Margiotta, qui n'avait pas du tout été programmée ni voulue par Taxil. Dès lors, la manœuvre ne pouvant plus se poursuivre, Taxil trouva une manière brillante, à défaut d'être honorable, de s'en sortir. »

A propos de savoir si Diana Vaughan a existé ou pas :

« C'est une des questions qui, en l'état actuel de la documentation, ne peuvent pas avoir de réponse absolument sûre. Comme nous l'avons vu, Waite et Clarin de la Rive étaient d'accord, depuis des bords opposés, pour estimer que l'histoire de la dactylo parisienne n'était pas crédible.

Accorder foi à l'histoire de Diana Vaughan en général, c'est croire à l'existence d'un Palladisme luciférien dans les années 1870-1890, qui peut au contraire être exclue pour de bonnes raisons.¹³¹ Enfin, Diana Vaughan s'occupe sans cesse de Sophie Walder et de son père ; or, il n'y a pas la plus petite trace d'une « autorité générale » (ni même d'un dirigeant local) de l'Église mormone dans les années comprises entre 1860 et 1900, à Salt Lake City ou dans les missions européennes, qui réponde au nom de Walder. Ceci est le résultat d'une enquête que j'ai

¹²⁹ Il rigole, ou quoi. Plus aucun anti-maçon (même les plus « durs ») n'utilise les ouvrages de Léo Taxil depuis belle lurette... A notre grand regret d'ailleurs... ATHIRSATA.

¹³⁰ Sic, c'est plutôt l'inverse qui s'était passé... ATHIRSATA.

¹³¹ Ah, bon, lesquels ?

personnellement menée dans les archives de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers

Jours, à Salt Lake City (Utah).

»¹³²

A propos de savoir si Taxil s'est vraiment converti :

« Taxil, personnellement, l'a nié jusqu'à sa mort. Il est mort en libre-penseur convaincu et impénitent. Il est impossible de sonder les reins et les cœurs mais j'ai personnellement tendance à croire que Taxil ne s'est jamais converti, malgré l'opinion contraire de l'abbé Fesch et d'autres ecclésiastiques. On a retrouvé des documents compromettants pour la sincérité de Taxil antérieurs aux dates des prétendues « rechutes » qui suivirent la conversion.¹³³ »

Pour nous, ATHIRSATA, nous croyons qu'en règle général, il vaut mieux croire Léo Taxil que la Franc-Maçonnerie. Prenons cet exemple :

« Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie ? » A l'époque, au Grand-Orient, on nie tout en bloc. Le conseil de l'Ordre déclare, dans un communiqué, que la constitution de l'obédience ne prévoit pas l'initiation des femmes. Le Comité antimaçonnique crie à la duplicité et afin de convaincre de mensonge les francs-maçons il redouble d'efforts. Les preuves continuent à s'accumuler sous forme de morceaux choisis de convocations, procès-verbaux de travaux de loges et passages de bulletins. Les exemples abondent. Parmi d'autres, *Le Bulletin officiel du Suprême Conseil de France*, dans son numéro d'août 1893, publie la notice nécrologique d'une certaine « sœur Letellier ». Et après ça, c'est Léo Taxil et Abel Clarin de la Rive qui inventent... Remarquons tout d'abord que Léo Taxil cite souvent ses sources. Ainsi page 2 de son livre

Les mystères de la Franc-Maçonnerie, nous lisons :

« La Franc-Maçonnerie a des livres à elle, dans lesquels sont exposées ses pratiques et ses doctrines ; mais ces livres ne sont vendus que chez des libraires spéciaux. » En note : « La plus importante de ces librairies, en France, est située, à Paris, 37, rue Jean-Jacques Rousseau. On peut vérifier ; on reconnaîtra ainsi la parfaite exactitude de ce que j'avance. »

Autre exemple page 180 du même livre :

« Dans mon volume intitulé *Le Culte du Grand Architecte*, j'ai donné les noms et adresses de toutes les loges de France, avec les jours et heures des réunions et les noms et adresses des Vénérables. »

Léo Taxil donne toujours une bibliographie :

« *Manuel Général Maçonnique du Grand Orient de France*.

¹³² Note d'ATHIRSATA : Il ne nous fera pas croire qu'il a eu accès à **toutes** les archives... Voici un extrait de l'ouvrage de M. de la Rive, *la Femme et l'Enfant dans la franc-maçonnerie universelle*, page 721 :

« Phileas Walder est mort après le Convent du 20 septembre ; nous lisons à son sujet dans un journal américain :

Echos de Londres (par télégraphe). – Londres, le 8 octobre (1893). On annonce la mort de M. Phileas

Walder, le spirite bien connu, qui était passé à Londres, à l'âge de soixante-dix ans, après son retour d'un voyage en Italie. Il avait une réputation en Europe et en Amérique comme représentant du spiritisme, et il était aussi bien connu comme l'ami de John Taylor, le successeur de Brigham Young ; c'est en qualité de disciple de ce dernier qu'il fit tant pour la propagation des doctrines du mormonisme. On ne doit pas oublier qu'il était également un occultiste de l'école d'Eliphas Lévi. »

Or, c'est M. de la Rive qui cite le journal américain qu'il a sous les yeux, ce n'est pas Léo Taxil où le Dr Bataille. C'est le témoignage du catholique qui n'a jamais retourné sa veste et qui n'invente jamais rien, qui ne ment jamais.

Après cela, « nos chercheurs » n'ont pas trouvé une seule trace du nom de Phileas Walder dans la presse, etc. Mais ont-ils vraiment cherché ?

¹³³ Ha bon et lesquels ? Nous voulons voir ces documents....

Instructions secrètes pour la conduite des Chapitres, par le Frère de la Jonquière, 33°;

manuscrit portant le n° 43 de la collection de la Grande Loge d'Edimbourg.

Rituel de chevalier Rose-Croix du Rite Ecossais Ancien Accepté.

Rituel des Loges Chapitrales de l'Obédience du Grand-Orient de France, pour les Travaux des chevaliers Rose-Croix.

Rituel du Grade de Rose-Croix, par le Frère Ragon, 33°.

Tuileur Général, édition sacrée. Cet ouvrage, qui est tenu des plus secrets et n'est même pas remis aux Rose-Croix (il faut être Kadosch pour pouvoir se le faire délivrer par le Grand-Orient ou le Suprême Conseil).

Manuel Général de la Franc-Maçonnerie, (édition de 1884), connu des Frères Trois-Points sous le nom de « Manuel Teissier ».

Rituel moral et dogmatique de la Franc-Maçonnerie (imprimé en 1881).

La Maçonnerie Occulte, Manuel de l'initiation hermétique, par Ragon, 33°, président de l'Aréopage les Trinosophes, à l'Or. de Paris. (Paris, 1853).

Rituel de Haute-Magie, qui date de 1861, par le F. Constant (de l'Or. de Paris, prêtre apostat).

Rituel du Grand Elu Chevalier Kadosch, 30^e degré de la Franc-Maçonnerie Ecossaise.

Rituel des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, par le F. Pike, Grand Maître du Rite

Ecossais aux Etats-

Unis. *Les Maçons de*

Cythère. Etc. »

Comme exemple de mystification et mensonge, Bernard Muracciole nous cite un extrait du livre de Léo Taxil : *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie* : « Là dessus, il (le Vénérable)

embrasse trois fois l'Initié, d'abord sur la joue droite, ensuite sur la joue gauche, enfin sur la

bouche. Quand le Vénérable a le défaut de saliver ou d'avoir l'haleine infectée, on avouera que le triple baiser fraternel est fièrement dégoûtant. Et, bon gré mal gré, il faut y passer. Pouah ! » (page 59).

Commentaire de Bernard Muracciole : « Bien entendu, ce baiser... à la russe est une pure invention de notre mystificateur ».

Rappelons tout d'abord cette phrase page 52 du livre de Léo Taxil : *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie* :

« Il y a même des loges qui ne se contentent pas des épreuves réglementaires et qui trouvent à ajouter au Rituel ».

Le baiser fraternel s'effectue lors de la réception au grade d'apprenti. Les rituels d'apprenti sont connus des anti-maçons. Quand Léo Taxil écrivit son livre, personne parmi les anti-maçons

ou les francs-maçons n'a fait la moindre critique sur ce triple baiser sur la bouche. Il n'y avait donc rien d'inventé. Cela se pratiquait à l'époque.

Jean-Pierre Bayard, franc-maçon, auteur de nombreux ouvrages sur la Franc-Maçonnerie, les

Rose-Croix, l'ésotérisme, l'art, symbolisme, etc., est un maître incontesté, un véritable chercheur et écrivain prolifique. Or voici deux articles de lui dans sa *Grande*

*Encyclopédie maçonnique des Symboles*¹³⁴ :

ACCOLADE FRATERNELLE (P. 16) :

Triple embrassade rituelle pratiquée tant au Compagnonnage que dans les divers groupes maçonniques ; les pays anglo-saxons ne la pratique pas.

Il a été épilogué sur la prépondérance à donner à la joue droite ou gauche : ce baiser de paix suit principalement le rythme ternaire, le troisième baiser étant donné sur le front au RER.

¹³⁴ Editions Maçonniques de France – Editions Cêtre, 2000.

L'accolade Martiniste s'effectue par quatre baisers. Le baiser fraternel clôturait les travaux en loge a été remplacé par la chaîne d'union.

L'accolade était réservée au nouvel initié et son origine paraît se trouver dans l'accolade chevaleresque : l'adoubement, administré avec le plat de l'épée, était suivi d'un léger embrassement comme la remise d'une décoration s'accompagne d'un baiser rituel.

Actuellement, principalement en France, l'accolade fraternelle devient une manière de s'aborder.

BAISER ET BAISER SUR LA BOUCHE (P. 52) :

Par le souffle qui est sacré, on communité tant par le corps que par l'esprit, en exprimant sa fidélité, le respect à une cause, à un être ; c'est la transmission initiatique de la Connaissance. Cet échange du **bouche à bouche** peut aussi bien exprimer une émotion érotique, une extase mystique, une harmonie intérieure, une solidarité collective (comme le baiser lors du sacre royal), c'est là un signe d'alliance ou d'investiture. Samuel embrasse Saül après lui avoir répandu l'huile sacrée sur la tête. Le vassal est tenu de baiser la main de son seigneur et la femme du vassal est admise à le baiser sur la bouche ; Georges Lanoë-Villène ajoute que si le seigneur est absent, le baiser est donné au verrou de la porte en signe de foi et d'hommage, et qu'il en est pris acte. Le baise-main est un signe de respect, comme Jethro le fait en embrassant la main de Moïse (Exode XVIII, 7).

La Belle au bois dormant attend un baiser pour se réveiller, revenir à la vie : ce baiser est le verbe, le Souffle créateur ; c'est une transmission de pouvoir de vie, le pneuma. Dans de nombreux contes le héros pour boire à la fontaine - source de vie - doit embrasser une repoussante gardienne, ou un dragon, qui se métamorphose en une admirable princesse. Cette interprétation mystique figure dans le Cantique des Cantiques (I, 1) et d'après une source rabbinique Moïse fut soustrait à la mort par le baiser de Dieu.

En Maçonnerie et dans le Compagnonnage on pratique l'accolade ou baiser de paix, un triple baiser. **Dans le Compagnonnage, le baiser rituel sur la bouche est dit « coup de bédane ».**

On aurait aimé de la part de Muracciole d'autres exemples caractéristiques d'inventions dans ce livre de Léo Taxil, mais hélas, comme d'habitude, lorsque l'on critique un auteur anti-maçonnique, on se garde bien de citer les « nombreux erreurs et rajouts » qui pourtant, d'après Muracciole, « il en est ainsi toutes les dix lignes ».

A un moment, Taxil dans son livre *Les Sœurs maçonnnes*, décrit la cérémonie d'un rite de la maçonnerie androgyne : le Rite des Mopses.

Voici un extrait : « Le Frère Inspecteur s'approche de la récipiendaire et lui demande brusquement si elle accepte *d'embrasser le derrière d'un chien mopse ou celui du Grand Maître*, à son choix. »

Pure invention de Léo Taxil ? Non, car il a puisé cela aux meilleures sources. Voilà pour confirmer des photocopies extraites du *Manuel complet de la Maçonnerie d'Adoption ou Maçonnerie des Dames*, de J.-M. Ragon¹³⁵.

¹³⁵ Collignon-Teissier, Paris, 1866.

FRANÇMAÇONNERIE

MANUEL COMPLET

DE LA

MAÇONNERIE D'ADOPTION

OU

MAÇONNERIE DES DAMES

PAR

J.-M. BAGON

Ancien Vénérable, Fondateur des trois Ateliers des *Trinosophes*, à Paris,
Auteur du *Cours interprétatif des Initiations*, etc.



PARIS

COLLIGNON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

31, RUE SERPENTE, 31



Page 46 et 47 de son livre, Bernard Muracciole, veut nous faire rire en nous faisant croire à une mystification un passage du livre de Léo Taxil sur les sœurs francs-maçonnnes :

« Taxil nous dévoile, entre autres secrets, à la fin de cet ouvrage, « La Clef des Symboles sacrés de la Franc-Maçonnerie » :

« Cette instruction mystérieuse, réservée aux membres des hauts grades, est tellement abominable que j'ai dû, pour éviter le danger de sa publication en langue vulgaire, la traduire en latin et ne la mettre ainsi qu'à la portée des personnes ayant fait des études spéciales. »

Suivent ainsi huit pages, en « latin de cuisine », dans lesquelles même le moins

latinisant des lecteurs peut entrevoir la luxure abjecte émanant de ces symboles :

« Dicunt etiam litteram G significare Geometriam, eo quod l'Etoile Flamboyante geometrico modo depingit copulativam actionem. Et sic : vir incubans, reipsa, membrum prominens in medio corporis intendit ; procubans mulier, contra, concavo sinu patet ; et coïtus, implicationem virilium cum genitalibus mulieris afferens, depingit stellam quinque acuminibus... (...) Attamen, le Compagnon jam conosciit vocabula Booz et Jakin, dum l'Apprenti unum solum ex his noscit. Jakin id est phallus ; Booz id est uterus. (...) Initiatio ad gradum Maître signum dat copulationis ipsius, ejusque operas et effectuum.

La Maçonne, in secundo gradu, conosciit l'Arbre du Milieu et le Maçon, in tertio gradu, conosciit la Chambre du Milieu, et ex hoc dicitur la Loge.

Secundus gradus tertio junctus explanat copulationem ; nam l'Arbre du Milieu est phallus, et la Chambre du Milieu est uterus. (...)

Phallo in uterum ingresso, utrumque semen corrumpitur ; ad corruptio nihil aliud est quam mors ».

Léo Taxil affirme dans son livre qu'il n'a rien inventé. Certains diront que c'est une affirmation gratuite. Pourquoi pas. Mais alors pourquoi aucun franc-maçon n'a-t-il pas démontré la fausseté de ce qu'écrivit Léo Taxil, en publiant des rituels réservés aux hauts-gradés ? Bernard Murraciale nous fait d'ailleurs un aveu de taille page 63 de son livre : « Il est extrêmement curieux de remarquer que parmi les personnalités vivant à l'époque du « Diable » et traînées dans la boue par le docteur Bataille, très peu d'entre elles se manifestèrent et protestèrent. »

Et voici sa réponse : « Les personnalités vilipendées ne songèrent sans doute pas un instant à se compromettre avec ces hurluberlus en répondant à leurs élucubrations. » Oui, bien-sûr...

Il ajoute plus loin : « Ce genre de plaisanterie conduira quand même certains Frères crédules, s'estimant grugés par leurs instances supérieures, à démissionner. »

Lors d'une émission radiophonique, Bernard Muracciole affirme cependant que 80 % de ce qu'il y a écrit dans les ouvrages de Léo Taxil est vrai.

Pour en revenir au passage en latin de cuisine de Taxil à propos des sœurs, voici tout d'abord un passage du livre d'Abel Clarin de la Rive : *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle*, page 566 à 570 :

« La *Chaîne d'Union* (novembre 1887, p. 465, 466 et 467) insérait les documents suivants :

« A propos du livre : « Les Sœurs maçonnes » par Léo Taxil :

Je reçois la lettre suivante qui sera lue avec intérêt pour les curieux renseignements qu'elle renferme :

T. . C. . F. .

Hubert,

Dans le dernier numéro octobre 1887, de votre très estimable journal *La Chaîne d'Union*, vous appelez l'attention de vos lecteurs (page 400) sur la savante étude historique parue dans le numéro 29 du *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, où se trouve indiquée la source à laquelle Léo Taxil a puisé des éléments de son ouvrage *Les Sœurs Maçonnes* et vous en donne un extrait aux pages 436 à 439 dudit numéro d'octobre.

Je suis en mesure de compléter les révélations du savant rédacteur du *Bulletin du Suprême*

Conseil de Belgique et, puisque vous jugez intéressants pour vos lecteurs les renseignements sur ce point concret d'histoire littéraire contemporaine, je vous autorise à publier ma lettre, si vous le jugez utile.

Léo Taxil a divisé en deux parties bien distinctes les matériaux dont il s'est servi pour composer son livre *Les Sœurs Maçonnes*.

Il a étudié d'abord la Franc-Maçonnerie féminine dans sa période d'éclatante prospérité à la fin du siècle et a puisé de merveilleux renseignements dans certains ouvrages secrets qu'il est seul à posséder au monde.

Vous dire par quel étrange concours de circonstances Léo Taxil est parvenu au suprême bonheur d'entrer en possession de ces livres serait sortir du sujet de cette lettre.

Il suffira de vous faire connaître les titres complets des ouvrages anciens dont Léo Taxil s'est servi. Les voici :

– *Critique sur la Franche-Maçonnerie* avec une table générale des matières, 77^e édition, 30 volumes sur beau papier. La Haye, 1784.

– *Apologie pour les francs-maçons*. Editions in-8°, faite sur in-4°, 333 volumes, Londres, 1803.

– *Jugement rendu contre la Société dite des Francs-Maçons dans un Conseil de soixante-douze douzaines de docteurs, sur la déclaration de trois témoins*, 7 vol., Paris, 1796.

– *Cours de Franc-Maçonnerie*, par un R. P. Capucin. Onzième édition, renfermant 12 009 planches en taille-douce, 37 vol., Bruxelles, 1756.

– *Nouvelles calomnies contre l'ordre des Francs-Maçons*, par le R. P. Libam, 690 volumes, 9^e édition, Paris, 1807.

– *Commentaires sur la Société impie des Francs-Maçons*. Ouvrage où l'on prouve par 40 440 arguments et des passages tirés de Saint Bernard, que ladite Société est illégitime. Par une troupe de docteurs en théologie. 1101 vol. in-fol., La Haye, 1803.

– *Les Francs-Maçons convaincus de tous les crimes possibles*. Superbe édition ornée de 30 cartes enluminées, 22 vol., in-4°, distribués gratis aux dépens des auteurs associés.

– *Les quatre-vingt-dix-huit mille preuves contre la pureté du principe de la Franc-Maçonnerie*, Londres, 1798.

Léo Taxil s'est ensuite occupé de la Franc-Maçonnerie de nos jours, et en a révélé tous les secrets les plus intimes dans les pages 377 à 383 de son livre.

Quelques maçons sachant que Léo Taxil a été reçu Apprenti Maçon le 21 février 1881 et a été

expulsé de la Maçonnerie, pour indignité (Paul Rosen insinue que Léo Taxil a été expulsé de la Secte pour indignité maçonnique. Or Léo Taxil a raconté tout au long dans son premier volume des Frères-Trois-Points, au chapitre intitulé « Mes Démêlés avec le Grand-Orient », l'histoire de son procès en loge. Cette affaire est archi-connue et ne laisse aucun jour défavorable sur le converti de 1885. Le Grand-Orient ne pouvait supporter son indépendance ; Léo Taxil, au cours d'une période électorale législative, avait posé sa candidature contre celle d'un Vénérable désigné par la Franc-Maçonnerie ; il avait démontré publiquement le gâtisme de Victor Hugo et de quelques vieilles barbes en honneur dans la secte ; il avait écrit des inscriptions moqueuses sur la tête de mort placées dans un cabinet des réflexions de l'hôtel de la rue Cadet. Les griefs de la Maçonnerie contre lui étaient tous de la même valeur. L'exclusion prononcée contre Léo Taxil par ses ex-collègues du temple d'Hiram ne peut donc que lui faire le plus grand honneur.

Ce qui est autrement difficile à expliquer, c'est comment Paul Rosen a pu s'y prendre pour n'avoir pas été exclu, par un procès en loge, à la suite de ses publications où il viole, sur un certains nombres de points, son serment de discrétion. Nous ne lui reprochons certes pas les quelques révélations qu'il a bien voulu faire ; mais nous nous

étonnons qu'elles n'aient pas été frappées d'anathème par le Grand-Orient, comme l'ont été celles d'Andrieux¹³⁶ et celles de Léo Taxil.)

Léo Taxil, dont la profession de plagiaire a été établie par arrêté de la Chambre correctionnelle de la Cour d'Appel du 25 juillet 1881, continue à l'exercer (Paul Rosen fait allusion à un procès en contrefaçon que les héritiers d'un M. Auguste Roussel (Dit Roussel, de Mery) intentèrent à Léo Taxil en 1891, c'est-à-dire quatre ans avant la conversion de ce dernier.

¹³⁶ Louis Andrieux (1840-1931) est le père d'Aragon. Député, préfet de police, puis ambassadeur, il quitta la franc-maçonnerie en 1885. ATHIRSATA.

Léo Taxil, confondant cet auteur avec Auguste Roussel (le publiciste catholique, qui dirige aujourd'hui *La Vérité*) avait cru jouer un tour à celui-ci en reproduisant des poésies anticléricales de son homonyme. Le tribunal correctionnel et la cour d'appel, croyant que Léo Taxil avait voulu faire illégalement œuvre de spéculation, le condamnèrent, en effet, comme contrefacteur, non seulement à des dommages-intérêts, mais encore à une forte amende. Or, en rappelant cette condamnation, Paul Rosen est d'une insigne mauvaise foi, puisqu'elle n'a pas été définitive et qu'en cassation Léo Taxil fut entièrement libéré de la peine d'abord prononcée, si bien que les héritiers de Roussel de Mery, reconnurent publiquement la complète bonne foi de leur adversaire et l'autorisèrent à continuer la publication des œuvres dont il s'agit. Paul Rosen ne pouvait ignorer cela lorsqu'il écrivit dans *La Chaîne d'Union*, en novembre 1887, la lettre ci-dessus : en effet, toute l'affaire avait été expliquée par Léo Taxil, avec pièces et documents probants à l'appui, dans le premier volume des *Frères-Trois-Points*, paru en octobre 1885.

Bien mieux, nous avons cru devoir soumettre à Léo Taxil l'épreuve de notre reproduction de cette lettre de Paul Rosen, ainsi que celle de cette présente note, destinée à éclairer la religion du public, et Léo Taxil a mis aussitôt sous nos yeux son casier judiciaire, délivré par le greffe du Tribunal de 1^{re} Instance de Marseille (sa ville natale) ; or, ce document, certifié par le greffier conforme au Relevé des bulletins individuels de condamnations classés au casier, pose NEANT, est visé par le procureur de la République, et est daté du 5 septembre 1891 ; ce qui prouve péremptoirement que la condamnation de 1881, que Paul Rosen est si heureux de reprocher à Léo Taxil, avait été réellement annulée en Cour de Cassation.) Mais se rappelant que « le latin dans ses mots brave l'honnêteté », il a tout simplement fait traduire en latin de cuisine les pages 206 à 213 du premier volume de l'ouvrage *Maçonnerie pratique* paru en 1885-86, au sujet duquel l'illustre F. . Albert Pike vous a adressé une magnifique série de remarquables correspondances dans les numéros de juillet à novembre 1886 de *La Chaîne d'Union*.

Pour donner un semblant de vraisemblance personnelle à ses mirifiques révélations, Léo Taxil donne un catalogue des ouvrages *qu'il a consultés*.

Parmi ces ouvrages, il cite :

_ *Les Rituels* d'Andreas Viriato de Castro.

_ *Le Séphar Debarim* du F. . Albert Pike.

_ *Les Legenda Magistralia* du même Ill. . Fr. . .

_ *Les Instructions secrètes* du vicomte de la Jonquière. Eh bien Léo Taxil trompe son public.

Il a tiré son livre des ouvrages que j'ai cités, mais il n'a jamais lu ni même vu les ouvrages qu'il cite et parmi lesquels j'ai relevé ceux qui précèdent.

Donc Léo Taxil ment quand il ne plagie pas.

Recevez, T. . C. . F. . Hubert, mes salutations f. . et
empressées. Paul Rosen. »

Tout cela nous semble très singulier !

D'une part, il est réellement difficile, sinon impossible, de s'expliquer comment Paul Rosen, converti au catholicisme plus de dix années auparavant, si ses protestations sont sincères, a pu apposer son nom au bas de ce libelle. De l'autre, un procès a prouvé que

Paul Rosen a fourni à l'auteur de la *Maçonnerie Pratique*, parue en 1885-86, tous les renseignements utiles.¹³⁷ Et cet

¹³⁷ Rappelons que l'ouvrage de Rosen : *Satan et Cie*, paru en 1888, ne contient que 70 pages originales sur 408 et quelques planches. Tout le reste est purement et simplement la reproduction du *Cours de Maçonnerie pratique* du chanoine Brettes. A tel point que Rosen fut condamné en justice en 1889 pour s'être copié lui-même. En effet, le livre de Brettes est basé sur des documents fournis par Rosen contre espèces sonnantes et trébuchantes. *Satan et Cie* ne pouvant plus être vendu après le jugement du tribunal, Paul Rosen fit éditer en 1890 *L'Ennemie Sociale*.

ouvrage motivait, l'envoi, à *La Chaîne d'Union*, d'une magnifique série de remarquables correspondances de l'illustre F. Albert Pike » ! Par conséquent, Paul Rosen, encore 33^e degré, pour les Francs-Maçons, au mois de novembre 1887 défendait, dans une de leurs Revues, la Secte contre laquelle il avait donné des armes terribles depuis 1882 !!

Paul Rosen jouait-il double jeu ? Qui trahissait-il ?

Voici, en effet, un bien singulier Attendu, que nous extrayons d'un jugement rendu, le 9 août

1889, par la première Chambre du Tribunal Civil de la Seine, dans un procès de Paul Rosen contre Letouzé et Ané :

« Attendu qu'il est intervenu, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, entre Paul Rosen et l'abbé Brettes un acte sous signatures privées qui sera enregistré, et aux termes duquel Rosen vendait à l'abbé Brettes une bibliothèque maçonnique de six cents volumes, moyennant le prix de cinq mille cinq cents francs ; que par le même acte, *Rosen s'engageait à prêter son concours actif pour tous renseignements et SECRETS nécessaires*, et ainsi à rendre aussi

complet que possible l'ouvrage que l'abbé Brettes s'engageait à faire contre la franc-maçonnerie, ouvrage dont les frais et bénéfiques devaient être partagés par moitié entre Rosen et l'abbé Brettes. »

Donc Paul Rosen, le 14 janvier 1882, passait bien un acte par lequel il prenait l'engagement de livrer des SECRETS MACONNIQUES contres espèces.

Quel joli métier !

Ce n'est pas comme catholique qu'il agissait, puisqu'il ne disait pas tout et la facilité de dire tout (démontrée par l'aisance avec laquelle il obtient des bibliothèques maçonniques, comprenant jusqu'à six cents volumes !) prouve surabondamment qu'il se tait volontairement sur ce qu'il ne dit pas. Et Paul Rosen, qui fait cela, au moins depuis 1882, peut signer en novembre 1887, comme Maçon, la lettre publiée par *La Chaîne d'Union*.

Nos lecteurs apprécieront. »

Après cet article d'Abel Clarin de la Rive, revenons maintenant sur l'origine du texte de Taxil dévoilant « les secrets les plus intimes ». Admettons que le texte de Léo Taxil est en fait, comme nous l'écrit Rosen, une traduction en latin de cuisine d'un texte du *Cours de Maçonnerie Pratique*, à propos de l'explication de la Chambre du Milieu.¹³⁸ Léo Taxil n'aurait donc rien inventé. La seule question qui se pose réellement est de savoir si l'extrait du *Cours de Maçonnerie pratique* dit vrai. Cela sera facile pour nous puisque le texte du *Cours de Maçonnerie pratique* est inondé de notes bibliographiques. Il nous suffira donc de vérifier si les passages des livres mis en notes de bas de pages confirment vraiment ce que dit le texte.

Voici donc tout d'abord le texte (avec les notes de bas de pages) du *Cours de Maçonnerie pratique*, pages 206 à 213 :

« Explication secrète du Rituel. – La Chambre du Milieu

[Il faut croire, pour leur honneur, que pas un maître sur mille ne sait ce qu'il fait quand il travaille en loge. Il importe donc que les Maçons soient éclairés, et que tous les honnêtes gens sachent à quoi s'en tenir.]

Le Temple étant l'emblème du Corps humain, la Chambre du Milieu, nom de la

Loge des Maîtres parce que c'est là que les mystères les plus intimes de la Franc-Maçonnerie sont célébrés, représente la Matrice, l'Utérus, à l'intérieur duquel s'accomplissent les labours de la reproduction des êtres.

(*Orthodoxie Maçonnique*, par J. M. Ragon, p. 368. Paris.

Dictionnaire Maçonnique, édité par J. Brianchon, p. 50, Paris, 1825.)

¹³⁸ Ce qui est vrai en partie, mais en partie seulement, car des passages du texte du livre de Léo Taxil sont introuvables dans le texte du *Cours de Maçonnerie pratique*.

Les deux parties que le rideau sombre, qui coupe en deux la loge suivant la longueur, sépare, représentent, celle du côté de l'Occident, sombre et éclairée par une seule lumière, le séjour de la mort, de la semence, de la graine non fécondée, l'ovaire, et celle du côté de l'Orient, resplendissante de lumière, la graine fécondée par l'accomplissement de l'acte de la génération et absorbée par la matrice.

(*Cours oral de Franc-Maçonnerie symbolique*, par Henri Cauchois, grand orateur du Grand

Orient de France, p. 140, Paris, 1863.

Le Rameau d'or d'Eleusis, par Joseph Etienne Marconnis, grand Hiérophante du Rite de

Misraim, p. 181, Paris.)

Le Respectable Maître seul a le maillet, les deux surveillants ont chacun un rouleau de carton de 9 pouces de circonférence sur 18 pouces de longueur. Ces rouleaux représentent le *membrum virile*.

(*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par J. B. T. Clavel, p. 43, Paris, 1844.)

Au milieu de la Loge se trouve un matelas, ou un cercueil, ou une fosse, qui symbolisent toujours le lit, le *Pastos* des Anciens, où s'accomplissent les mystères de la génération humaine. (*Lexicon of Freemasonry*, par Albert-Georges Mackey, grand

secrétaire du Suprême Conseil

pour la juridiction Sud des Etats-Unis, p. 59 et 241, Londres, 1873.)

Ce matelas, ce cercueil et cette fosse représentent aussi l'Arche de Noé, et l'Arche sainte de l'Ancien Testament. Car ces deux Arches ne sont que des symboles du lieu où s'accomplit la génération des êtres.

(*The Book of the Lodge*, par Georges Olivier, grand commandeur du Suprême Conseil d'Angleterre, p. 45, Londres, 1867.

Cours oral de Franc-Maçonnerie symbolique, par Henri Cauchois, grand orateur du Grand

Orient de France, p. 61, 63, 66, Paris, 1863.)

Entre l'autel et le cercueil se trouve le trace de la Loge de Maître, dont voici la description :

Le fond du tableau est rempli par les représentations de la mort d'Osiris, de Balder et d'Hiram, légendes qui forment la base des mystères Egyptiens, des mystères Scandinaviens et des mystères Franc-Maçonniques modernes.

(*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par J. B. T. Clavel, p. 76, Paris, 1844.)

Le fronton semi-circulaire représente le ciel étoilé avec le Christ-Soleil, entouré des signes du Zodiaque, et se tenant à l'Ordre d'Apprenti, tel qu'il est représenté sur la porte de droite de l'église Saint-Denis.

(*Ibid.*)

Ce fronton s'appuie sur deux colonnes, la colonne B, symbole du *membrum virile* et la colonne I, symbole du *genitalia mulieris*.

(*Ibid.*)

Aux côté de ce Christ-Soleil se trouvent un cep de vigne et une gerbe de blé, allusion aux paroles : « mangez, ceci est mon Corps ; buvez, ceci est mon Sang ».

(*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par J. B. T. Clavel, p. 76, Paris, 1844.)

Sur les marches du portique sont représentées Vénus, la *veuve* d'Adonis, emblème du soleil à droite, et Isis, la *veuve* d'Osiris, autre emblème du soleil, à gauche. Elles

représentent la Nature et la Loge, *Veuves* du Soleil et d'Hiram. Vénus est représentée se tenant à l'Ordre d'Apprenti ; car d'après Macrobius, c'est la posture qu'elle adopta en apprenant la mort d'Adonis.

(*The History of Initiation*, par Georges Olivier, souverain grand commandeur du Suprême

Conseil d'Angleterre, p. 133 et 134, Londres, 1841.)

Sur la partie inférieure du tableau, et sortant du même tronc, sont représentées trois branches, l'une d'acacia, emblème initiatique de la Franc-Maçonnerie, l'autre de chêne, emblème

initiatique des Gaulois et des Scandinaves, et la troisième de figuier, emblème initiatique des Syriens et des Orientaux.

(*Lexicon of Freemasonry*, par Albert-Georges Mackey, grand secrétaire du Suprême Conseil pour la Juridiction Sud des Etats-Unis, p. 105 et 231, Londres, 1873.)

cela signifie que tous les mystères sont issus d'un seul et même tronc, reposent sur une base unique, celle des mystères de l'Inde, dont voici l'exposé succinct :

Tiphon mit à mort Osiris en l'enfermant dans un cercueil. Il coupa ensuite son cadavre en plusieurs morceaux et les jeta dans le Nil. La veuve d'Osiris, Isis, se mit à la recherche de ces morceaux, et les retrouva tous, excepté le *membrum virile*. C'est en commémoration de cette perte que l'adoration du *Phallus* fut instituée ; car lui seul rend possible la reproduction, la conservation des êtres.

(*Lexicon of freemasonry*, par Albert-Georges Mackey, grand secrétaire du Suprême Conseil pour la Juridiction Sud des Etats-Unis, p. 249, Londres, 1873.)

History of Initiation, par Georges Olivier, grand commandeur du Suprême Conseil d'Angleterre, p. 127, Londres, 1841.

Signs and Symbols, par Georges Olivier, Londres, 1857.

The Traditions of Freemasonry, par A. T. C. Pearson, grand maître des Templiers des Etats-Unis, New-York, 1870.

The Ahiman Rezon, on Rituals of Freemasonry, New-York, 1873.)

Les Francs-Maçons retrouvent ce Phallus dans le grade de Maître, sous la désignation de la parole qui est *Mahabone*. Isis le retrouva dans son *Genitalia* suivant les uns, dans Horus, dont elle devint enceinte, suivant les autres. La Loge, la Veuve de la Franc-Maçonnerie, le retrouve dans le nouvel initié, dont on la suppose enceinte, fécondée.

(*The History of Initiation*, par Georges Olivier, p. 32, 118, 122, 127, 133, 134, 137, 139, 141,

144, 147, 149, 154, 157, 168, 172, 180, 185, 188, etc., Londres, 1841.)

Lexicon of Freemasonry, par Albert-Georges Mackey, p. 15, 43, 49, 54, 67, 68, 69, 71, 349,

365, 26, 36, 50, 105, 231, etc., Londres, 1873.)

Voici comment cette fécondation est supposée avoir lieu.

Dans la première partie de l'initiation, la semence de la graine non fécondée est inerte et morte. Le Candidat qui porte en lui cette semence inerte, car il est un mâle puisqu'il porte sur sa poitrine le Compas emblème du *membrum virile*, est étendu sur le matelas, ou dans le cercueil, ou dans la fosse, emblème du lit, du Patos des mystères de la génération.

(*Lexicon of Freemasonry*, p. 341.)

Ni le second, ni le premier surveillants ne peuvent le rendre à l'activité, à la vie. Seul le Respectable Maître, qui porte sur sa poitrine l'Equerre symbole du *Genitalia mulieris*, donne à cette semence l'activité et la vie, en se penchant, lui qui représente le mâle, et s'enlaçant avec lui par les cinq points de la perfection.

(*The Mysteries of Freemasonry*, par Richard Carlile, p. 64, Londres.)

Bibliotheca Masonica o Instraçao completa do Franc-Maçon Libre e aceito, vol. II, Paris,

1840.

Rituel développé des 2e et 3e grades symboliques, par Charassin, Paris, 1844.)

La semence est fécondée par l'union du mâle et de la femelle, et la Loge devient enceinte du Candidat, qu'elle met au monde neuf mois plus tard, comme *Maître Parfait*, le 4^e degré et le suivant de l'Écossisme, pour l'obtention duquel il est prescrit que neuf mois pleins doivent être écoulés depuis la date où l'aspirant reçut le grade de Maître Maçon.

(Tableau des grades écossais suivant l'ordre général décrété par le Suprême Conseil du 33^e degré, par le comte de Grasse-Tilly, daté du 22 décembre 1804.)

En résumé, la véritable pratique Maçonnique pour les trois premiers degrés doit se baser exclusivement sur ceci :

Que l'Apprenti, *Bohaz*, personnification d'Osiris ou de Bacchus, venant chercher la Vérité dans la Loge, trouve qu'il est un Dieu-mâle et incomplet pour la génération des êtres ;

(*Lexicon of Freemasonry*, p. 249.)

Que le Compagnon, *Jackin*, personnification d'Isis ou de Vénus, est le Dieu-femelle qui complète le Dieu-mâle et rend possible la génération des êtres ;

(*History of Initiation*, p. 128.

Signs and symbols, par Georges Olivier.)

Que le Maître *Mahabone* ou *Mac Benac* est le Dieu hermaphrodite complet, fils de Loth et de sa fille, fils du soleil et de la terre.

(*The Tradition of*

Freemasonry.) Et cela parce

que:

1° Tout est formé par voie de *Génération*, et non par voie de *création* qui n'est que la simple induction de la *Génération*.

(*La Maçonnerie considérée comme le résultat des Religions Egyptienne, Juive et Chrétienne*, par Moïse Reghellini de Scio, Paris, 1833, Vol. I, p. 364.

Speculative Freemasonry, par Jean Yarker, grand maître du rite Ancien et Primitif, p. 27, Londres, 1872.)

2° La corruption ou *destruction* suit la génération dans toutes ses œuvres. (*Ibid.*)

3° La régénération rétablit, sous d'autres formes, les effets de la destruction. (*Ibid.*)

La formule systématique des trois premiers degrés de la Franc-Maçonnerie est donc la

suivante :

L'homme incomplet, le Profane, par l'initiation dans la Franc-Maçonnerie, devient *Bohaz* ; Se complète avec *Jackin* dans la Loge, et rétablit sa divinité corrompue en *Mahabone*. (*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par J. B. T. Clavel, p. 49, Paris.

Lexicon of Freemasonry, p. 229.

La Maçonnerie considérée comme le résultat des Religions Egyptienne, Juive et chrétienne, vol I, p. 364.

Speculative Freemasonry, p. 16 et suiv.) »

N'ayant pas tous les ouvrages cités en main, mais en ayant les principaux, voici donc les citations qui nous intéressent :

Dans *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, de F.-T.-B. Clavel, Paris, 1844, (réédition mars 1987, par les éditions Henri Veyrier), page 43 :

« Cette cérémonie achevée, le vénérable se saisit du *rouleau mystique*, qui, de même que le phallus des anciens, dont il se rapproche par la forme, est un emblème de la vie, et fait ouvrir le cercueil. »

Page 75 :

« Les deux colonnes (Jakin et Boaz) qui supportent le fronton figurent les deux *phallus*, générateurs, l'un de la lumière, de la vie et du bien, l'autre, des ténèbres, de la mort et du mal, qui entretiennent l'équilibre du monde. Les pommes de grenade qui les

surmontent sont l'emblème du *ctéis*, ou de l'organe féminin, qui reçoit et féconde le germe bon ou mauvais qu'y dépose l'un des deux principes. L'ensemble de chaque colonne et de son chapiteau représente, sous forme d'hiéroglyphe, à l'exemple du *lingam* des Indiens, la nature *active* et *passive*. »

Dans *Orthodoxie maçonnique*, de Ragon, p. 368-369 :

« D. _ L'auriez-vous découvert ?

R. _ Loin de moi l'orgueil de le croire ; mais nous expliquons, par le *quartenaire* et la *monade*, ce que le grand Architecte en a laissé deviner aux hommes. Le *quartenaire* figure le mouvement, qui est la *cause* ; la fermentation, qui est le *moyen* ; la putréfaction, qui est l'*effet* ; la mort et la vie, qui sont les *résultats*. En joignant au *quaternaire* la *monade*, qui est la *matière* ou *sujet*, nous figurons les cinq éléments de la génération, dont les opérations sont exprimées symboliquement dans la chambre du milieu, qui, en ce sens, *est la matrice où s'accomplit le mystère de la reproduction des êtres*.

[...]

D. – Quel est le but des cérémonies retraçant le mouvement des astres, les vicissitudes des saisons et les opérations de la nature ?

R. – De rendre hommage au Grand Architecte en célébrant les merveilles de sa puissance et de sa sagesse, et d'inculquer dans le cœur des initiés, par ces représentations, l'amour, la vénération et la reconnaissance qui lui sont dus. »

Et enfin dans le *Lexicon of freemasonry*, p. 59 :

« COCK : The ancients made the cock a symbol of courage and consecrated him to Mars, Pallas and Bellona, deities of war. As an emblem of this quality, he is used in the jewel of the Captain General of an Encampment of Knights Templars. Rhigelline, however, gives a different explanation of this symbol. He says that the cock was the emblem of the sun and of life, and that as the ancient Christians allegorically deplored the death of the solar orb in Christ, the cock recalled its life and resurrection. The cock, we know, was a symbol among the early Christians, and is repeatedly to be found on the tombs in the catacombs of Rome.

Hence I am, on further reflection, induced to believe that we should give a Christian interpretation to the jewel of a Knight Templar, as symbolic of the resurrection.

Page 241 :

« PASTOS : The pastos was a chest or close cell in the pagan mysteries (among the Druids, an excavated stone), in which the aspirant was for some time placed to commemorate the mystical death of god. This constituted the symbolic death, which was common to all the mysteries. In the Arkite rites the pastos represented the ark in which Noah was confined was confined. We may refer it to the coffin among Masonic emblems.

PHALLUS : The phallus was the wooden image of the *membrum virile*, which being affixed to a pole, formed a part of most of the pagan mysteries, and was worshipped as the emblem of the male generative principle. The phallic worship was first established in Egypt. The origin of its institution was this: After the murder of Osiris, and the mutilation of the body by Typhon, Isis was enabled to recover all the parts of his body except the privities. To this part, therefore, in commemoration of its loss, she paid particular honor. The phallus, its representation, was made of wood, and carried during the sacred festivals in the mysteries of Osiris, as the emblem of fecundity. Its was held by the people in the greatest veneration, and the sight or mention of it produced in the minds of the ancients no impure or lascivious thoughts.

From Egypt it was introduced into Greece, and its exhibition formed a part of the Dionysian mysteries. In the Indian mysteries it was called the « lingam », and was always found in the most holy place of the temple. It was adopted by the idolatrous

Israelites, who took it from the Moabites when in the wilderness of Sin, under the name of Baal-peor. In short, the veneration of the phallus, under different names, was common to all the nations of antiquity. We shall again have occasion to refer to it in the article on the « Point within a circle », with which Masonic emblem the phallus has been identified by Dr. Olivier in a elaborate chapter in his *Signs and Symbols*. The Masonic explanation, however, it will hereafter be perceived, bears no longer any allusion to the solar orb, or great principle of fecundity, except in its form « Point with a circle

», a figure still retained by astronomers as the representation of the sun. »

Toutes ces citations confirment bien ce qu'exprime le *Cours de Maçonnerie pratique*, et donc confirment bien ce que met Taxil dans les *Sœurs maçonnes*.

Sur le « burlesque de certaine description » que Taxil fait de certaines cérémonies maçonniques, nous lisons par exemple page 77 des *Mystères de la Franc-Maçonnerie* :

« La description de ce cérémonial, absolument grotesque, pourrait paraître inventée à plaisir. Les simagrées imaginées par le Frère Hubert sont tellement enfantines qu'elles confinent à l'in vraisemblance. Aussi, ai-je le devoir de citer le Frère Hubert lui-même. Son journal, *La*

Chaîne d'Union, organe de la Maçonnerie Universelle, paraît à Paris sous forme de revue

mensuelle. On le trouve à la Bibliothèque Nationale. Le Frère Hubert, dans le numéro de juillet

1867, a pris la peine de publier le rituel suivi pour la radiation des Maçons mauvais payeur. Au surplus, l'ex-Vénérable des *Amis de l'Honneur Français* est bien portant et son journal paraît encore. Il se gardera bien de nier ce cérémonial qu'il considère comme admirable, puisqu'il en est le créateur, et que les Loges pratiquent avec respect, comme émanant d'un des plus hauts fonctionnaires du Grand Orient de France. En tous cas, on peut consulter, à la Bibliothèque Nationale, le numéro du journal maçonnique officiel que je viens d'indiquer. »

Enfin, n'oublions pas ce qu'a dit Taxil lors de la journée du 19 avril 1897 :

« Je dirai même que j'ai rendu service à la Maçonnerie française. Je veux dire que ma publication des rituels n'a pas été étrangère, certainement, aux réformes qui ont supprimé des *pratiques surannées, devenues ridicules* aux yeux de tous maçons amis du progrès. »

Maintenant, il faut voir quels furent les résultats des révélations de

Taxil. Dans *Les Sœurs maçonnes*, Léo Taxil écrit à la page 9 :

« La publication de mes deux derniers ouvrages, *Les Frères Trois-Points* et *Le Culte du Grand Architecte*, a jeté le désarroi dans nos loges. Quelques démissions se sont produites. D'autre part, des mauvais plaisants, mettant à profit mes renseignements, se sont amusés à aller à des réunions maçonniques. Aussi, grande est la colère chez les Enfants de la Veuve.

Le principal organe de la secte, la *Chaîne d'Union*, constatant avec épouvante que les adorateurs du Grand Architecte ne se trouvent plus en sûreté dans leurs temples, publiait, en tête de son numéro de février 1886, la note suivante :

« Depuis quelque temps, des publications et des indiscretions malsaines peuvent faciliter l'entrée de nos réunions à des personnes qui sont étrangères à notre Institution. Le vrai moyen de ne pas s'exposer à recevoir dans nos loges d'indignes personnages, n'est point de se contenter du tuilage, du mot de semestre, etc., etc., toutes choses qui peuvent être divulguées, mais d'exiger des Visiteurs non connus qui se présentent, l'*exeat* de leur loge, ou la dernière quittance des cotisations acquittées, et enfin leur signature, pour la comparer avec le ne varietur de leur diplôme. Nos honorables ennemis auront beau puiser alors dans les divulgations de Léo

Taxil et *tutti quanti*, ils en seront pour leur frais et toute leur honte bue ; leurs dignes acolytes resteront à la porte de nos temples. »

Ainsi, ce qui met en rage les odieux sectaires, ce n'est pas qu'on raconte leurs

infamies, c'est qu'on fournisse au public le moyen de pénétrer dans leurs antres et d'assister à leurs abominables mystères. »

Dans *L'Eglise et les Francs-Maçons dans la tourmente*, page 78, Michel Jarrige nous montre que les révélations des auteurs anti-maçons obligent les francs-maçons à se montrer plus prudent :

« Le Grand Orient se résout à prendre des précautions au plus haut niveau. Le
convent de

1890 met à son ordre du jour deux propositions qui ont trait à la nécessité d'empêcher les fuites. D'abord, en décidant d'interdire la publication des comptes rendus de séance dans la presse. Ensuite, en stipulant que toute parution dans des journaux maçonniques ne pourra se faire qu'après obtention du visa des instances dirigeantes et autorisation des personnes concernées.

Le *Bulletin du Grand Orient de France* répercute sans tarder les décisions prises. Son ton devient plus que réservé. Dans les articles on remplace noms propres et intitulés ritueliques par des points de suspension.

Plus rigoureux encore, le « congrès » des loges du Sud-Est décide, en 1892, que rien, absolument rien, de ses travaux ne sera communiqué à la presse. Exemple draconien que le grand convent de 1893 se plaît à suivre. Et, à l'inverse de ce qui se passait les années précédentes, aucun compte rendu des séances ne filtre dans les journaux amis pourtant si prolixes d'ordinaire sur le sujet. Ce silence inhabituel plonge les anti-maçons dans un abîme de perplexité. Une enquête, rondement menée, révèle qu'une circulaire du GO avait attiré, peu de temps auparavant, l'attention des loges sur les inconvénients découlant de l'inobservation de la loi du silence et sur la nécessité de réactiver ladite loi, seule parade jugée efficace contre les indiscretions. La lettre des convents des instances dirigeantes avait été suivie d'un décret enjoignant aux délégués au convent de signer l'engagement de ne souffler mot à quiconque de ce qu'ils verraient ou entendraient pendant les travaux. En ce retour drastique au respect du silence gisait l'explication du mutisme surprenant des francs-maçons et de leurs sympathisants.

Mais le résultat n'est guère probant. Les anti-maçons continuent de se procurer des renseignements. Aussi le conseil de l'Ordre resserre-t-il encore un peu plus son dispositif de protection. En 1895, les francs-maçons eux-mêmes ne peuvent plus s'abonner au bulletin de l'obédience sans avoir obtenu le visa de leur vénérable. Et l'année suivante, le dépôt légal à la Bibliothèque nationale du « Compte rendu de l'Assemblée générale du Grand Orient de France » cesse d'être assuré. En outre, garantie supplémentaire, chaque exemplaire de ce volume annuel reçoit un numéro de manière à pouvoir repérer l'auteur des fuites. »

Robert Freke Gould est considéré comme « the foremost Masonic Historian of the World » par l'*Official Bulletin of the Supreme Council of the 33d Degree, for the southern jurisdiction of the United States*, dans les années 1890.

Son « *Histoire abrégée de la Franc-Maçonnerie* » a été éditée de nombreuses fois dans le monde. Une édition de 1996 est assez curieuse. Dans l'édition faite par J. de Bonnot (86- Ligugé : Impr. Aubin), des illustrations sont extraites du livre : *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie* de Léo Taxil. Dans cet ouvrage de J. de Bonnot, il n'est pas marqué d'où viennent ces illustrations. Ces illustrations ne sont pas celles des éditions originales de l'*Histoire abrégée de la Franc-Maçonnerie*. C'est bien J. de Bonnot qui prend des illustrations chez Taxil. Comme quoi, ce qu'a écrit Léo Taxil (et les dessins qui illustrent ses écrits) n'est pas considéré comme totalement faux par les francs-maçons eux-mêmes.

Et voici maintenant quelques citations sur Taxil :

Dans l'article sur Taxil de la *Grande encyclopédie maçonnique des symboles*, page 455 :

« Léo Taxil a habilement mêlé aux faits imaginaires délirants, aux pires extravagances d'un

« rite palladique », DES RITUELS AUTHENTIQUES FORT BIEN PRESENTES. »

Le Grand Secrétaire du Grand Orient de Hollande, le F. . Moens, le 22 août 1904, a

déclaré au
Congrès Maçonique international de
Bruxelles :

« Qui compare l'œuvre de Léo Taxil... aux rituels publiés et en vente partout du F. .
Ragon et de tant d'autres écrivains, doit admettre que le contenu principal des rites de
tous les grades y est décrit avec une grande précision. » (*Compte rendu officiel du
Congrès*, à Berne, chez Büchler, 1905, page 92.)

A propos du livre de Taxil : *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*, selon Albert L.
Caillet

(Ingénieur et adepte des sciences psychiques, auteur notamment du célèbre *Manuel
bibliographique des sciences psychiques et occultes*, en 3 vol, Paris, Dorbon, 1912), «
rien de plus complet n'a été écrit sur la Franc-Maçonnerie ».

Nous concluons avec Hiram :

« Taxil a divulgué et vulgarisé trop de réels secrets, jusque-là inaccessibles aux profanes, pour n'avoir pas encouru très souvent l'anathème des maîtres secrets du Temple. [...]

Sa turpitude morale, primordiale et finale, n'a rien à voir avec l'étendue de ses connaissances ; et il faudrait être aveuglé par le parti-pris pour nier qu'il fut parfaitement au courant de la question maçonnique, alors que pendant douze ans de son existence, il l'a traitée dans ses écrits sans rencontrer parmi les Fr. . un contradicteur pouvant le convaincre d'ignorance ou d'erreur. S'ils avaient pu le faire, croyez-vous qu'ils y auraient manqué ? »

4. Qui est l'auteur du *Diabte au XIXe siècle* ? La preuve par le Bnaï-Bérith

Massimo Introvigne écrit page 224 : « Mgr Jouin n'était guère enclin à sympathiser avec Diana Vaughan - quelle qu'elle fût - au début de son activité maçonnique. En effet, il était convaincu du rôle décisif joué par le judaïsme derrière la franc-maçonnerie, rôle que la littérature de l'entourage de Taxil niait. Par la suite, une étude plus approfondie de documents de l'époque l'amena à croire qu'une Diana Vaughan avait probablement existé. »

Or, s'il est vrai que Léo Taxil croyait peu au rôle joué par les juifs dans la franc-maçonnerie (d'où ses polémiques avec Drumont), le docteur Bataille y croyait fermement. Un chapitre entier est d'ailleurs consacré au rôle des juifs dans *Le Diabte au XIXe*. Beaucoup de passages de ce chapitre feraient d'ailleurs passer les ouvrages de Drumont pour des ouvrages modérés.

Dans *Le Diabte au XIXe*, au chapitre sur les juifs dans la Franc-maçonnerie, le docteur Bataille consacre plusieurs dizaines de pages sur les Fils de l'Alliance (ou Bnaï-Bérith). En voici un extrait :

« Cette organisation prospérait, se développait, mais n'avait pas la direction de la secte ; ce fut Albert Pike, nous le savons, qui, en s'unissant à Mazzini, en 1870, après la prise de Rome par Cadorna, créa la haute-maçonnerie directrice, pratiquant le Palladisme. Mais les deux grands chefs internationaux avaient à compter avec les Bnaï-Bérith ; ceux-ci avaient atteint le nombre de 18 000 dans l'Amérique du Nord. En Europe, il y avait bien aussi quelques loges juives ; celle de Hambourg, surtout, exerçait une réelle influence.

C'est alors que Pike, obligé de ménager les israélites, mais ne voulant pas leur fournir les moyens d'absorber le Palladisme, conçut le projet de faire reconnaître les loges juives par la haute-maçonnerie, et, par conséquent, de tenir leur confédération sous une sorte de dépendance du Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, tout en lui garantissant son autonomie et en lui facilitant même l'extension par un nouveau mode de fonctionnement.

On était en 1874. Parmi les juifs les plus élevés en grade et les plus importants dans la maçonnerie, se trouvait le F. . Armand Lévy. [...]

Le F. . Armand Lévy fut l'intermédiaire entre la juiverie maçonnique et le chef du Palladisme, ainsi qu'en témoigne l'acte de Concordat qui servit de base à la nouvelle organisation.

« Le Suprême Directoire Dogmatique de la Franc-Maçonnerie Universelle, est-il dit dans cet acte, reconnaîtra les Loges Israélites, telles qu'elles existent déjà dans les

principaux pays. Sera
instituée une confédération générale, dans laquelle se fondront les Ateliers américains,
anglais et
allemands du régime des Bnaï-Bérith. Le siège central de la Confédération sera
établi à
Hambourg, et le Corps souverain prendra le titre de Souverain Conseil Patriarcal.

Les Loges Israélites conserveront leur autonomie et ne relèveront que du Souverain
Conseil Patriarcal de Hambourg. Pour en faire partie, il ne sera pas nécessaire
d'appartenir à l'un des rites maçonniques officiels. Le secret de l'existence de la
Confédération devra être rigoureusement gardé par les membres de la Haute-
Maçonnerie à qui le Suprême Directoire Dogmatique jugera utile de le faire connaître.

Le Souverain Conseil Patriarcal de Hambourg, ni aucune des Loges de son obédience ne figureront jamais sur les états annuels du Souverain Directoire Administratif ; mais le Souverain Conseil Patriarcal enverra directement au Suprême Directoire Dogmatique une contribution représentant le 10 pour 100 des cotisations personnelles des membres des Loges Israélites, soit le quart de la perception centralisé à Hambourg au profit de la propagande générale de la Confédération, sans que le Trésor de Charleston ait à établir jamais un impôt supplémentaire sur les droits d'initiation.

Les rituels de la Confédération seront rédigés par une commission nommée au sein de la Loge Israélites n°1 de New-York et soumis à l'examen du Souverain Conseil Patriarcal, élu par les délégations des Loges Israélites actuellement existantes. En cas de tempérament (*sic*) à introduire dans la rédaction, les modifications, additions ou suppressions seront discutées dans les chefs-lieux de correspondance. En outre, les rituels ne seront définitifs que lorsqu'ils auront reçu l'approbation du Suprême Directoire Dogmatique.

L'initiation dans les Loges Israélites ne sera pas graduée ; le Maçon appartenant à d'autres rites ou le profane admis recevra la consécration pleine et entière en une seule et même tenue, après avoir satisfait aux épreuves. Toutefois, les affiliés aux loges Israélites qui n'appartiendront pas aux rites maçonniques officiels, recevront du Patriarche-président de l'Atelier, en séances de comité, une instruction orale leur faisant connaître l'enseignement des trois grades symboliques ; mais les mots sacrés et de passe, ni les signes de reconnaissance propres à ces trois grades, ne pourront leur être communiqués.

Aucun frère Maçon des rites officiels, mais n'étant pas israélite, ne pourra exiger l'entrée d'une loge Israélite, quel que soit son grade. Seuls, les Mages Elus, 3^e degré masculin du Rite Suprême, appartenant au Parfait Triangle ou à l'un des Parfaits Triangles de la même ville désigné d'un commun accord, ou, à défaut de haut atelier palladique dans la ville, appartenant à l'un des Parfaits Triangles de la province également désigné d'un commun accord, auront accès de droit, comme visiteurs, dans la Loge Israélite ; le nombre de leurs visites ne sera pas limité. Auront droit d'entrée, comme visiteurs, mais deux fois seulement au cours d'une même année, les Inspecteurs Généraux du Palladium en mission permanente, pourvus du grade de Mage Elu, et les Inspectrices Générales, mais uniquement les Souveraines parmi les Maîtresses Templières, 2^e degré féminin du Rite Suprême. Néanmoins, le président et la présidente du Lotus établi au chef-lieu de la province triangulaire auront toujours le droit d'entrée dans toutes les Loges Israélites, sans exception, existant sur le territoire de leur province.

Au Souverain Conseil Patriarcal de Hambourg, tout Mage Elu et toute Maîtresse Templièrre Souveraine auront l'entrée comme visiteurs, non par droit, mais à titre de bon accueil, sur demande adressée au Souverain Patriarche, et ce quel que soit le Parfait Triangle auquel ils soient inscrits.

Les Loges de la Confédération pourront initier et admettre des Sœurs Israélites, sans avoir à solliciter d'autre autorisation que celle du Souverain Conseil Patriarcal de Hambourg. »

Cet acte, qui a été fait en deux exemplaires, déposés l'un à Hambourg et l'autre à Charleston, porte la signature du F. . Armand Lévy, sous la date du « 5^e jour de la lune Nisan, 24^e jour du 1^{er} mois de l'an de la Vraie Lumière 000874, vallée du Tibre, orient

de Rome », et la signature du F. : Albert Pike, sous la date du « 1^{er} jour de la lune Thischri, 12^e jour du 7^e mois de l'an de la Vraie Lumière 000874, au Suprême Orient de Charleston et sous l'œil du Tout-Puissant Divin Maître. »

Dans l'acte, le F. : Armand Lévy est déclaré « muni des pleins pouvoirs des Fils de l'Alliance des deux mondes, ses titres et son mandat reconnus et certifiés en bonne et due forme par le Souverain Directoire Exécutif ».

Tel est le compromis qui a été passé, il y a vingt ans, entre la juiverie maçonnique et le Palladisme

Ainsi, le pouvoir suprême de Charleston a définitivement légitimé les loges juives ; bien plus, il leur a accordé des privilèges tout à fait exceptionnels, exorbitants. »

Or, dans *Mystères et Secrets du B'nai B'rith*, d'Emmanuel Ratier, il est écrit à la page 59 :

« En 1874 (il s'agirait du 12 septembre), un accord de « reconnaissance mutuelle » aurait été signé à Charleston entre Armand Levy, pour le B'nai B'rith, et Albert Pike, chef suprême du Directoire dogmatique du Rite écossais ancien et accepté, pour la franc-maçonnerie universelle. Lorsqu'Albert G. Mackey, considéré comme « the best informed Mason in America », 33^e et Grand maître des Royal and Select Masters de Caroline du Sud, Grand prieur de l'Arche royale de Chicago et secrétaire générale du Suprême Conseil de la juridiction méridionale des Etats- Unis, devint secrétaire général du Conseil suprême Maternel du Rite écossais ancien et accepté,

« il persuada Pike de s'affilier à l'ordre ; celui-ci fut bientôt Grand Inspecteur souverain et décida de se consacrer au Rite ; il réussit à reconstruire de fond en comble l'organisation, révisa ou réécrivit la Bible du Rite écossais, *Morals and Dogma*, véritable montagne de matériaux qu'il n'a jamais pu achever ».

Selon la même source, Pike, qui était membre d'honneur de la plupart des Suprêmes Conseils du monde, fut reçu au Suprême Conseil de France en 1889, et « quoique américain, Pike est universellement reconnu comme étant une des plus hautes, sinon la plus haute autorité maçonnique ». L'accord signé entre Pike, qui utilisa pour l'occasion son nom maçonnique – Limoude Ainchoff – et Armand Levy indique :

« Nous, le Grand Maître, le Conservateur de **Saint Palladium**, le **Patriarche suprême de la maçonnerie de tout l'Univers** avec l'approbation du grand et Sérénissime Collegium des Maçons Emérites comme l'exécution de l'acte de Concordat conclu entre Nous et les trois Consistoires fédéraux suprêmes du B'nai B'rith d'Amérique, d'Angleterre et d'Allemagne, qui est signé par Nous aujourd'hui, ont pris cette résolution : une seule clause : « La Confédération Générales des Loges Israélites Secrètes est fondée à partir d'aujourd'hui sur les bases qui sont exposées dans l'Acte du Concordat ». Juré sous la sainte Voûte dans le Grand Orient de Charleston dans la vallée chère du Maître Divin en la première journée de la Lune Ticshuru le 12 juin du 7^e mois de l'année 00874 de la Vraie lumière ».

Par d'autres sources, Emmanuel Ratier¹³⁹ confirme les dires du docteur Bataille sur les B'nai- Bérith. Or, comme Emmanuel Ratier le rappelle, la littérature consacrée au B'nai B'rith en langue française est tellement réduite qu'on peut pratiquement la citer intégralement :

Le Péril juif, l'Impérialisme d'Israël, Roger Lambelin (Grasset, 1924)

La Mystérieuse Internationale juive, Léon de Poncins, Beauchesne, 1936

B'nai B'rith et ses esclaves : Wilson, Roosevelt, Churchill, Blum, Staline et Cie.

Brochure de

16 pages, signée par A. Prokrovsky, Petite Bibliothèque N°1, Paris, 1941. Extraits : « C'est très étonnant que jusqu'à présent personne n'a rien dit que l'ennemi principal du

monde entier est l'Ordre judéo-maçonnique - B'naï B'rith. (...) Les fauteurs responsables dans cette guerre (...) sont les esclaves de la volonté étrangère (...) C'est le travail de l'Ordre judéo-maçonnique B'naï B'rith ! (...) la base de B'naï B'rith - le Palladium - c'est le service du diable (...) Les chefs du Talmud ont fondé l'ordre B'naï B'rith pour créer l'Empire Israélite universel et l'esclavage de l'humanité sous les paroles : la liberté, la fraternité et l'égalité ! Les paroles qui étaient et seront toujours le plus grand mensonge des juifs (...) Le démon de Charleston - Lucifer - tombe. Tous les truquages juifs sont dévoilés par le fuehrer allemand, le nouveau prophète du monde, Adolf

¹³⁹ Emmanuel Ratier qui dirige une excellente lettre d'informations confidentielles : *Faits et Documents* (BP 254-09, 75424 PARIS cedex 09). Et aussi : www.faits-et-documents.com

Hitler, qui déclare la lutte aux gouvernements indignes et non aux peuples dont il est le sauveur. » Etc.

Or, dans les années 1892-1893-1894, qui connaît les B'naï B'rith ? Même chez les anti- maçons les plus renseignés ? Comment le docteur Bataille a-t-il pu être au courant de cet accord entre Pike et Armand Lévy ? Tout simplement parce que tout ce qu'il raconte dans le *Diabole au XIXe* est vrai. Et que l'extrait du « concordat », il l'a tout simplement recopié à Charleston.

A l'époque de la sortie du *Diabole au XIXe*, nombre de personnes, en lisant les passages sur les

Bnaï-Bérith, ont du croire que le docteur Bataille inventait tout. Or maintenant, il n'est plus possible de nier la réalité.

Et Léo Taxil, *simple apprenti franc-maçon*, n'aurait pas pu apprendre tout cela. Il faut bien conclure que c'est le Dr Hacks l'auteur du *Diabole au XIXe siècle*, et non Léo Taxil.

Certains affirment que le Dr Hacks a écrit le premier tome du *Diabole au XIXe siècle*, et que le second tome a été écrit par Léo Taxil. Or, le chapitre sur les juifs dans la Franc-Maçonnerie est

dans le second tome. D'ailleurs, dans ce chapitre sur les juifs, nous lisons, page 475 :

« Ces dangereux agents du grand-maître italien sont plus nombreux qu'on ne suppose, et l'on ne saurait trop s'en défier. Un grave tort de M. Léo Taxil, dont je suis loin de partager certaine manière de voir, a été de ne pas porter ses investigations du côté de la juiverie maçonnique : il en aurait découvert de belles sur les Lemmi, les Bleichroeder, les Cornélius Herz et autres francs-maçons israélites qui ont su prendre une part importante à la direction de la secte. M. Drumont, lui, a été plus perspicace, et il est probable qu'un pseudo faux frère, en qui il aurait bien vite flairé le juif, ne lui en imposerait pas.

Du reste, les agents secrets de Lemmi sont faciles à reconnaître ; dans n'importe quel pays, ils ont, je le répète, un signe distinctif qui les dénonce, pour peu qu'on se renseigne : *il n'y en a pas un qui ne soit juif.* »

5. La Franc-Maçonnerie, Lucifer et Satan

Albert Pike : « Le Dieu de la théurgie moderne n'est pas le démon Satan de la vieille goétie. Nous sommes Ré-théurgistes optimates, et non praticien de la magie noire. »

« Après sa révolte, cet ange de Lumière, « Porteur de Lumière », - comme l'est saint Christophe - est précipité du ciel ; déchu il ne peut cependant être confondu avec Satan, car il conserve en lui l'espoir de la Rédemption. »

(Jean-Pierre Bayard, *Grande Encyclopédie maçonnique des symboles*, rubrique Lucifer, page 264.)

Dans *Maçonnerie occulte suivi de L'Initiation hermétique*, de J.-M. Ragon (Paris, E. Dentu, août 1853), page 78 :

« La cabale est la clef des sciences occultes. Les gnosticiens sont nés des cabalistes. » Et page 1 :

« Les sciences occultes révèlent à l'homme les mystères de sa nature, les secrets de son organisation, le moyen d'atteindre à son perfectionnement et au bonheur, enfin l'arrêt de sa destinée. Leur étude était celle des hautes initiations

égyptiennes ; il est temps qu'elles deviennent l'étude des maçons modernes. »

Pike, *Morals and dogma*, page 626 : « The Kabbalah is the key of the occult sciences ;
and the

Gnostics were born of the kabalists. »

Eliphas Lévi dans *Rituel de la Haute Magie* p. 160 :

« Le Lucifer de la Kabbale n'est pas un ange maudit et foudroyé, c'est l'ange qui
éclaire et qui régénère en brûlant »

Eliphaz Lévi dans *Histoire de la Magie*, p. 357 :

« Lucifer ! Le porte-lumière ! quel nom étrange donné à l'esprit des ténèbres. Quoi c'est lui qui porte la lumière et qui aveugle les âmes faibles ? »

Eliphaz Lévi dans *La clef des grands mystères*, p. 700 :

« L'ange déchu n'est pas Lucifer le porte-lumière, c'est Satan, le calomniateur de l'amour. »

On sait que la Franc-Maçonnerie se défend d'adorer Satan. Par contre, elle aime beaucoup Lucifer. Car pour la Franc-Maçonnerie, Lucifer n'est pas Satan. Pour eux, ce sont les chrétiens qui ont inventé que Lucifer était Satan. Nous pouvons donc affirmer que la Franc-Maçonnerie est luciférienne. Cette doctrine n'est pas seulement liée au XIXe siècle, elle est toujours actuelle. Pour preuve, voici une « Planche » maçonnique de la Grande Loge nationale française, sur Lucifer. Elle a été publiée par Emmanuel Ratier dans sa lettre informatique :

« Piquée sur leur site (GLNF) évidemment privé par un adepte. Plus qu'inquiétant pour une obédience qui se prétend "chrétienne" ! Qu'est ce que ça doit être, les autres.

Fascination du malin

LUCIFER

V. . M. . et vous tous mes frères, en vos grades et qualités

Le thème de cette planche peut avoir de quoi étonner; et si d'aucuns savaient qu'en Loge aujourd'hui nous allons évoquer le nom de Lucifer, des vapeurs de souffre risqueraient d'embrumer plus d'un esprit.

Quoi d'étonnant que l'on imagine ensuite les maçons faisant des messes noires en présence de diaboliques entités...

Ayant été élevé dans la religion catholique, j'avais gardé à la mémoire, empaquetés et confondus : diable, Satan et Lucifer.

Curieux de nature, j'appris un jour que diable venait de diabolos qui veut dire séparer... et effectivement, l'Homme n'a-t-il pas été séparé de Dieu ? N'avons-nous pas été coupés de la conscience de notre propre nature ? J'appris ainsi que le contraire de diable était « Symbole », symbolos qui signifie jeter ensemble, réunir... Et je me trouvais conforté là par le travail que

nous effectuons en Loge et destiné par l'étude des symboles à retrouver l'unité avec Dieu.

Avec le mot Satan, je découvrais l'hébreu « Haschatan » et la signification du mot qui veut dire « l'ennemi, l'adversaire, celui qui s'oppose ». Satan relève effectivement de l'entité qui pousse l'homme à s'opposer à Dieu.

Mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'abordais le mot Lucifer. Je vous rappelle ce que l'on nous apprend : Lucifer était le fleuron des anges créé par Dieu. Il était le plus beau, le plus intelligent, puis, il se prit pour Dieu et voulut qu'on l'adore à la place de Dieu. Il détourna les créatures inférieures (c'est-à-dire l'Homme et la Femme) de Dieu en laissant croire qu'il fallait l'adorer, lui !

De ce fait, il s'opposa à Dieu (il était dans ce cas Satan), et séparant l'homme de son créateur, il devenait le chef des diabolos. Logique non ?

J'ai cherché dans la Bible et voici ce que j'ai

trouvé: Concernant le « serpent » : Genèse 111-1 à 5

Concernant le « brillant »: Isaïe XIV-12

Pour « Satan » :

I chronique 21 1

Job 1-6 à 12

Zacharie III-1 et 2

Mathieu XII-26, XVI-23

Marc I-13

Luc X-18, XII-3

Romain XVI-20

I corinthien V-5

2 corinthien II-11

2 corinthien XII-7

I thessaloniens II-18

Rev II-9, XII-9, XX-2

Et la liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Je ne vous donne pas ces références pour faire étalage d'une quelconque culture, mais pour faire les marques suivantes :

SATAN est présenté dans les textes, soit comme source des oppositions à Dieu, soit comme une entité pouvant utiliser d'autres êtres, ainsi dans Mathieu XVI-23, Satan habite Pierre, et dans Luc XX11-3, Satan habite Judas.

SATAN est présenté comme un ange brillant déchu, comme dans Isaïe XIV- 12, ou 2 corinthien XI- 14 (car Satan lui-même se transforme continuellement en ange de lumière).

Mais c'est la révélation (appelée apocalypse) qui donne toutes les clés. Il est dit par deux fois :

« *Le Dragon, le serpent originel, celui qui est appelé Diable et Satan, celui qui égare la terre habitée toute entière.* » Or, à aucun moment, il n'est fait mention de Lucifer. Et de là vient ma surprise... Car prenant le dictionnaire Larousse (encyclopédie), je trouve d'abord :

Monseigneur Lucifer: évêque de Cagliari, mort en 370. Étonnant ! Un évêque catholique appelé Lucifer?

Lucifer était donc un nom de baptême

??? Et plus loin:

« *Lucifer*: nom sous lequel le Démon est souvent désigné, *après avoir durant les premiers siècles de l'Église été appliqué au Christ.* »

Alors là... je tombe des nues !!!

Et toutes les belles leçons de catéchisme de mon enfance s'effiloquent pour laisser la place à une interrogation: **POURQUOI ?**

Que disent donc les textes, s'ils disent quelque chose !

Je vous ai dit que la Révélation (l'apocalypse si vous préférez) contenait la clé en ce qui concerne le dragon, le serpent originel celui qui est appelé le Diable et Satan.

Eh bien, il y a l'autre clé ! Voici ce que dit le texte au dernier chapitre (Révélation XXII-

16) :

« *Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange vous attester ces choses pour les congrégations. Je suis la racine et le descendant de David et l'étoile brillante du matin.* »

Or mes FF., ce qui a été traduit par « l'étoile brillante du matin » s'inscrit dans le texte original qui est en grec: « *phôphoros* », qui est lumineux, de Phôs lumière... et en latin Lucifer.

Le dictionnaire dit aussi: *Lucifer*, « *c'est le nom de l'étoile du matin chez les romains* », et

Lucifer vient de Lux: lumière, et ferre: porter.

Quoi d'étonnant dans ce cas que Jésus se soit défini lui-même comme le porteur de la lumière.

Nous autres F. . M. ., fils de la lumière qui travaillons avec comme fondement le prologue à l'évangile de saint Jean, qui fait référence à la lumière, ne considérons-nous pas Jésus comme celui qui apporte la lumière aux hommes ?

Et c'est comme cela que les premiers chrétiens considéraient le Christ. Dans la langue française, le nom de Lucifer est à l'origine de mots tels que: lucide, lucidité, ce qui représente

bien la lumière

!

LYON, de son nom latin Lugdunum, nous permet de retrouver la racine Lug qui désigne aussi la lumière mais en langue celtique

Inversement, dans un dictionnaire latin, vous apprendrez avec effroi que Hostia représente l'ennemi irréductible que l'on détruit et que parfois on dévore pour être sûr de ne plus le revoir. Ainsi, Hostia a donné naissance en français aux mots: hostile, hostilité. Bref...

Que se passa-t il donc et quand cela s'est il passé pour qu'un retournement complet s'opère et que Lucifer soit devenu synonyme de diable et de Satan ?

C'est au concile de Nicée en 325 de notre ère, que l'église de Rome a fait de Lucifer un ange déchu.

Nicée, 1er concile, en présence de l'empereur Constantin et de 250 évêques convoqués pour rétablir dans l'Église la paix troublée par l'arianisme (doctrine d'Arius). Arianisme: négation de la divinité du fils.

Or c'est à cette époque que Mgr Lucifer est excommunié pour avoir pris parti contre l'arianisme. J'ajoute aussi que l'arianisme chrétien s'est surtout développé dans les communautés germaniques et celtes. Enfin, juste avant le concile de Nicée, c'est-à-dire vers l'an 314, Edit de Milan : l'Église devient religion d'état, se structure totalement sur le modèle administratif des romains, persécute avec l'aide des préfets romains les Gnostiques Chrétiens et fait disparaître de nombreux écrits évangéliques pour ne conserver que les évangiles dits canoniques, et qui sont nos références aujourd'hui (bien que les récentes fouilles archéologiques nous aient permis de retrouver des textes ayant échappé à l'autodafé de l'Église. Mais là n'est pas le problème.)

Bref ! C'est à la même époque que les fils de la Lumière sont obligés de se cacher. L'Église se pose à ce moment-là et en tant qu'organisation, comme l'intermédiaire indispensable à l'homme pour retrouver sa vraie Nature Divine, pour retrouver l'unité avec Dieu

On juge l'arbre à ses fruits, nous dit l'Évangile. Que penser d'une institution qui a donné les guerres de religions, l'obscurantisme, en s'opposant au véritable message de Jésus, le porteur de la lumière, message de paix, de foi, d'espérance et de libération ?

Bien entendu, mon discours ne se veut surtout pas être un réquisitoire contre l'Église car je respecte autant l'institution quand elle confesse et dépasse ses erreurs que les membres qui en sont dignes. Mais souvenons-nous de l'œuvre de Satan qui ayant été capable auprès de Jésus

d'utiliser Pierre et Judas à ses fins, a aussi été capable de tromper l'église en diverses époques, créant des contre vérités, œuvrant pour la confusion source de l'intolérance. Ce que je vous ai dit là n'est bien entendu qu'une interprétation.

J'ai

dit...

F.E . »

6. Des confirmations sur le Dr Hacks

Jean Baylot, un conservateur, franc-maçon, a réuni sur toute l'affaire un dossier - composé en grande partie de pièces acquises dans une librairie de livres anciens - qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de France. Ce dossier, qui a été étudié récemment par Jean-Pierre Laurant, contient une série de documents réunis par un écrivain anti-maçonnique, le colonel Emmanuel Bon, à propos de l'énigmatique Dr Bataille.

Qui est Emmanuel Bon ?

Emmanuel Bon, officier de carrière et anti-maçon est né le 24 juin 1856 à Trévoux (Ain). Propriétaire d'une importante bibliothèque maçonnico-occultiste, il travaille de pair avec l'abbé Paul Fesch à l'élaboration d'une *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes* (1910) dont seul le premier volume est paru. Sa très grande érudition et son importante documentation l'amènent à servir efficacement le mouvement antimaçonnique français et, plus particulièrement, la *Revue internationale des sociétés secrètes* où il signe des pseudonymes

« Hiram » et « Bibliophile Hiram ». On lui doit un ouvrage très étoffé relatif à *J.-B. Willermoz et le Rite templier à l'O. de Lyon* (1935). Il est décédé au château Le Brignon à Gières (Isère) le

19 janvier 1939. Sa bibliothèque a fait l'objet d'une vente publique à Amsterdam (Pays-Bas) en janvier 1956. Les divers obédiences maçonniques françaises se sont alors partagé la majorité des pièces maçonniques originales et manuscrites du dit fonds.¹⁴⁰

Dans la revue *Politica hermetica*¹⁴¹ Jean-Pierre Laurant, nous parle du fond Jean Baylot de la

Bibliothèque Nationale de France :

« Le dossier comporte environ 250 pièces, réunies dans un carton à dessin marqué SS90, cote du libraire-brocantier chez qui Jean Baylot l'aurait acheté. Il était passé, auparavant, par les mains de Roger Ménnevée qui l'a classé et accompagné d'un résumé de 4 pages manuscrit. Ce dernier, en publiant *L'Antimaçonnisme en France* (1900-1928), avait fait référence à une note d'un anti-maçon fort connu, Paul Copin-Albancelli (1851-1939), dans *La Bastille* du 25 janvier

1910 faisant allusion à un dossier Léo Taxil établissant que l'affaire avait été montée de toutes pièces par la franc-maçonnerie. Ménnevée ajoutait : « Le hasard d'une acquisition chez un bouquiniste a mis entre nos mains la majeure partie des archives de Léo Taxil et de cet important ensemble il n'y a rien qui permette de supposer que Léo Taxil était, en la circonstance, de connivence avec la franc-maçonnerie. Des documents entre nos mains, il semble ressortir que Léo Taxil a recherché, tant dans sa campagne anticléricale que dans ses attaques contre la franc-maçonnerie, des succès de librairie. »

Les imprimés voisinent avec les manuscrits, prospectus, articles de revues (sur l'évolution de l'affaire Diana Vaughan en particulier), comptes rendus de presse, de procès...

Les papiers de famille comprennent deux testaments, des correspondances, des contrats d'édition (avec le docteur Hacks) et beaucoup de « papier bleu ». [...]

Des pièces ayant trait à l'énigme Léo Taxil ont été ajoutées par la suite, notamment une correspondance Clarin de La Rive/Emmanuel Bon ainsi que les pièces réunies par ce dernier pour l'enquête qu'il mena de son côté (l'affaire fut reprise par la *Revue internationale des sociétés secrètes* de Mgr Jouin).

Ce dossier, en fait, conforte et confirme beaucoup de choses :

C'est le personnage du Dr Hacks qui avait retenu l'attention d'Emmanuel Bon avant même la divulgation du 19 avril 1897. F. Margo (?) mena l'enquête aux Messageries maritimes sur ce médecin de marine qui avait effectivement beaucoup voyagé et passait pour un homme sérieux (lettre du 25 novembre 1896), il conseillait de lire sur la

question du diable les travaux des Jésuites et d'étudier la léthargie aux Indes. L'abbé Pellousier, curé à Digne, l'avait connu étudiant en médecine, participant à des veillées à l'aumônerie ; il fit état, le 9 décembre 1896, de

souvenirs d'entretiens sur le surnaturel et le diabolique, il était incroyant, « nous lui avons donné les huit volumes de Mirville ce qui a déclenché sa vocation d'occultiste. Etabli à Marseille, il avait de bonnes relations avec mon oncle puis a disparu. »

Le père Célestin Marie, du couvent de Pau, avait bien connu Hacks. Il répondit le 26 mars 1897 que Hacks avait voulu gagner de l'argent mais n'avait pas, à son avis, cherché à tromper

¹⁴⁰ Renseignements d'après Marie-France James, *op. cit.*, p. 45.

¹⁴¹ *Politica hermetica*, n°4, 1990.

les catholiques, « il y a des faits qu'il a rapportés que je connaissais depuis onze ans de source anglaise. Son œuvre n'est pas celle d'un imposteur dans son ensemble, j'ai collaboré à une dizaine de pages (il ne se souvenait plus lesquelles). Après plusieurs séjours à l'étranger et de passage à Paris quelqu'un l'avait averti de l'évolution du Dr qui commençait « à mal tourner » et refusa de le rencontrer. Il paraît qu'alors il y avait une femme qui allait tous les jours à sa clinique et restait enfermée avec lui jusqu'après l'heure des visites médicales. Est-ce cette personne que la franc-maçonnerie aurait députée pour le corrompre ? J'en ai la pensée.

A cette époque il me demandait de prier pour qu'il eut le courage de faire ses pâques.

Il m'envoya aussi une Anglaise que la lecture de son livre avait ébranlée. Ayant fait, disait-il, ce qui dépendait de lui, il l'envoyait à un prêtre ... »

Il précisa, le 19 avril 1897, « ce ne sont pas des récits que j'avais écrits pour *Le diable au XIXe siècle*, le Dr m'avait demandé un exposé théologique de la possession... Les faits auxquels je faisais allusion... sont relatifs à Hardman et Powell (maison de commerce anglaise dont l'enseigne, le Trade Mark avait été interprété comme un signe maçonnique de reconnaissance). Le Dr crut devoir se rétracter devant les protestations de ces messieurs mais avec la conviction que j'avais comme lui raison, qu'il avait raison. Je servis d'intermédiaire entre Hardman et le Dr et lui envoyais tout le dossier... » Le père était intervenu alors dans une affaire de possession et la vérité de ces faits lui avait été révélée « je me crus autorisé à dire au Dr pour son bien :

« Faites attention qu'après avoir joué un bon tour au diable il ne vous en joue à vous-même ». J'avoue que sa réponse fut alors assez vague... »

Les rapports du père Célestin et du Dr Hacks sont confirmés par 2 lettres de l'abbé de

Bessonies à E. Bon du 28 mars et du 4 avril 1897.

Maurice, le frère de Léo Taxil, auteur d'ouvrages politiques virulents : *Histoire populaire de la Commune de Marseille, 1871-1874* et *Les Contemporains marseillais*, Gaston Crémieux, se fit surtout connaître, sous le pseudonyme de Marc Mario, par des romans comme *Drames et mystères de l'occultisme, le pouvoir suprême*, ou *L'Amant de la juive*. Marc Mario, qui figure parmi les personnalités des dîners de « La vie mystérieuse », en 1910, citées par Philippe Encausse, le fils de Papus, dans la biographie de son père, a pu renseigner Léo Taxil sur ces milieux.

Une tante de Léo Taxil, Joséphine Jogand, est bien religieuse au couvent Notre-Dame de la

Réparation à Lyon et joua un rôle important dans la conversion de Léo Taxil.

Mgr Bellard, évêque de Carcassonne, a déclaré, au cours d'une retraite ecclésiastique, devant

900 prêtres, avoir vu et causé dans un couvent avec Diana Vaughan. »

Le récit du crocodile ailé qui joue du piano

Voici maintenant l'exemple typique de désinformation. A chaque fois que l'on fait allusion à Taxil, tout de suite on nous met en garde contre lui, et l'on nous rappelle

l'épisode du Diable qui apparaît sous la forme d'un crocodile.

Voici exactement le récit du crocodile ailé qui joue du piano, qui se trouve page 618 et 619 du

Diable au XIXe

siècle :

« Sandeman, - pour parler d'un fait récent, - m'a raconté un incident à la fois bizarre et fantastique, dont il fut la cause, il y a de cela quatre ans à peine, au courant de l'hiver 1889-

1890, à Londres. Il assistait à une soirée intime chez milady W., qui avait choisi ses invités exclusivement parmi les spirites, tous plus ou moins Vocates Procédants.

On fit d'abord tourner et parler une table, mais sans que personne la touchât ; il n'y avait donc aucune supercherie, et les assistants étaient bien tous réellement de vrais spirites.

Sans rien dire à personne, Sandeman, qui est, on le sait, Mage Elu, et qui a beaucoup d'initiative en matière d'expériences, résolut de tenter quelque chose d'inédit.

C'était un samedi, jour consacré à Moloch. Il ne prévint personne et se contenta de dire en lui-même sept fois le nom de l'Ante-Christ, qui est : Apollonius Zabah. Il récita ensuite, toujours dans son for intérieur, l'invocation à Moloch, en s'excusant humblement vis-à-vis de cet esprit du feu, de ne pas l'appeler avec tous les accessoires habituels, mais en le priant néanmoins d'apparaître à l'assistance et de ne faire aucune victime.

Personne ne se doutait de la manœuvre à laquelle se livrait Sandeman. Tout à coup, la table

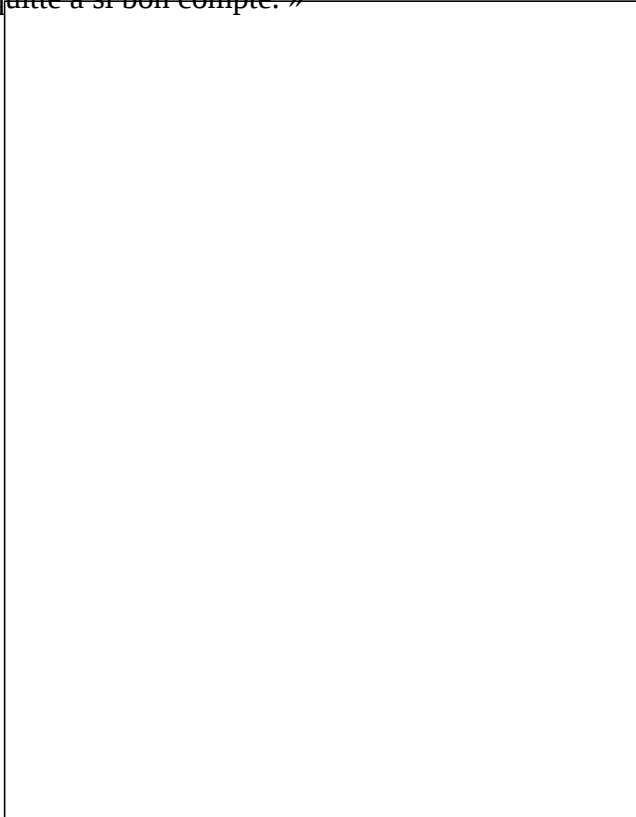
qu'on venait de faire tourner au commandement, sans la toucher, bondit au plafond, retomba sur le parquet, et là, subitement, se métamorphosa en hideux crocodile, ailé.

Ce fut une panique générale, ou, pour mieux dire, tout le monde, sauf Sandeman, était pétrifié, cloué sur place. Mais la surprise fut au comble, quand on vit le crocodile se diriger vers le piano, l'ouvrir, et y jouer une mélodie, aux notes des plus étranges.

Et tandis qu'il pianotait, le crocodile ailé tournait vers la maîtresse de la maison des regards expressifs, qui, on le pense bien, mettaient celle-ci fort mal à l'aise.

Cependant, Moloch n'était pas dans un de ses jours de cruauté.

Le crocodile, enfin, disparut brusquement. La table était, ainsi qu'auparavant, au milieu du salon, mais chargée de bouteilles de gin, whisky, pale-ale et autres boissons offertes aux invités ; seulement, toutes les bouteilles avaient été vidées comme par enchantement et sans avoir été débouchées. L'assistance ne réclama pas, heureuse d'en être ~~quite à si bon compte.~~ »



Faisons trois remarques :

1° : Ce n'est pas Léo Taxil, mais bien le Dr Hacks qui est l'auteur de ce passage. Nous avons démontré que c'est bien le Dr Hacks qui a écrit les deux tomes du *Diable au XIXe siècle*. Et même si on croit à ce que raconte le Dr Bataille après son « retournement », il faut admettre que c'est lui qui est l'auteur du premier tome du *Diable au XIXe siècle*. En effet, il a dit qu'il était l'auteur du premier tome et Léo Taxil était l'auteur du deuxième tome. Or, ce passage du crocodile ailé fait partie du premier tome.

2° : Théologiquement, cette histoire du crocodile n'est pas impossible. Le diable peut apparaître (ou donner l'impression d'apparaître) sous n'importe quelle forme. Il n'y a rien dans cette histoire qui ne soit irréalisable pour le diable.

3° : Le Dr Bataille se contente de raconter ce que lui a dit le palladiste Sandeman. Il n'a pas été témoin. Et c'est pour cela qu'il ne dit pas si cela est vrai ou non.

7. Ce qu'en pense Leslie Fry¹⁴²

Je croirais assez, pourtant, à une conversion réelle et sincère, à ses débuts, de Taxil-Jogand. Malgré de sérieux arguments en sens contraire, il me semble qu'il a donné d'abord des marques difficiles à récuser d'un changement de vie. Puis il lui est arrivé ce qui arrive à tant d'autres, à tous les degrés, hélas ! de la pratique chrétienne. On avait eu le tort d'ouvrir à ce bas pamphlétaire, après un accueil trop enthousiaste, un crédit quasi illimité, sans contrôle, comme apologiste applaudi, avidement lu, aveuglément suivi. Ce Méridional expansif avait gardé le goût de l'argent et devait succomber à une autre faiblesse plus commune encore. Sur la pente des exagérations profitables à sa publicité, il ne tarda guère à rouler jusqu'aux inventions si faciles en pareil sujet. De premiers embarras financiers, des liaisons coupables le rejetèrent dans les filets de la secte, inquiète du tapage soulevé autour d'elle par cette grotesque parade de foire. La mascarade était capable de mettre à la fin en mouvement une opinion que n'avaient pas émue les dénonciations les plus sérieuses. Il fallait en finir, et la Loge, ayant remis la main sur cette âme misérable, profondément corrompue par ses anciennes habitudes de charlatanisme, lui imposa cette abjecte comédie de la rétractation, si conforme à tout son passé de bateleur.

La grosse difficulté reste, d'ailleurs, dans cette hypothèse, de déterminer où commence et où finit exactement, dans cette production anti-maçonnique, le plagiat, puis le bluff, puis l'éhonté mensonge pour un malheureux trop longtemps accoutumé à vivre d'une plume sans scrupule et de scandales.

N'en déplaise à la volée d'étourneaux catholiques, aujourd'hui encore écartés du véritable état de la question par ce vieil épouvantail, il y a des perles entassées sous ce fumier ; l'insurmontable dégoût est seulement d'avoir à les en démêler. La vraie solution, je crois, serait donc de reprendre à pied d'œuvre toute l'affaire du satanisme maçonnique, avant l'intervention de ce misérable et cynique simulateur.

Mais qui donc aujourd'hui est de taille à entreprendre cette lourde tâche ? [...]

Un mot, à propos de Diana Vaughan : car c'est ici surtout, que l'affaire devient inextricable. Quelle qu'ait été la femme dissimulée sous ce masque et quoi qu'on pense de ses prétendues révélations - même au cas où Léo Taxil en aurait été entièrement

l'inventeur - il n'en reste pas moins qu'une personne a été présentée ou s'est présentée, avant l'esclandre, plusieurs fois, sous ce nom, à d'indiscutables témoins, machination, tant qu'on voudra ; il ne s'agit point d'un

¹⁴² Voici ce que pense Leslie Fry (pseudonyme de Paquita Chichmarev), dans son livre, *Léo Taxil et la Franc-Maçonnerie. Lettres inédites publiées par les amis de Mgr Jouin*, British-American Press, Chatou, 1934.

fantôme. Le diable Bitru n'a d'existence acceptable qu'à condition d'admettre toute la fable du palladisme ; mais une soi-disant Diana Vaughan en chair et en os, complice ou antagoniste de Taxil, a vécu. On l'a vue, on lui a parlé ; elle a écrit de sa main quelques lignes au moins qui ne sont point de Taxil. Apparemment distinguée, instruite, étrangère, nullement ressemblante aux portraits que Taxil-Bataille ont donnés d'elle : d'où plusieurs incidents feints ou sincères, peu importe ici. Qui donc était cette femme et qu'est elle devenue ?

Bien malins ceux qui excluent, a priori, en tout état de cause, la possibilité d'une exécution à la veille de la rétractation publique imposée à Taxil. Il y a, par centaines, d'autres exemples de machinations aussi compliquées et de disparitions sanglantes. Dans certaines villes, la police se lasse de les compter. Or, à mon sens, le fait capital du procès est peut-être celui-ci. Jamais Taxil n'a pu, après l'incident, malgré les défis qui lui furent portés par plusieurs anti-maçons qualifiés, représenter à ceux qui l'avaient précédemment connue sous le nom de Diana Vaughan, la personne qu'il a prétendu par la suite avoir été sa maîtresse du moment ou sa secrétaire. Comparses ou victime, cette figure s'est évanouie à jamais dans l'ombre et il semble permis d'en conclure tout au moins à la fausseté de sa prétendue familiarité avec Jogand-Taxil. [...]

J'ai suivi un certain temps, à la R. I. S. S., le développement de cette campagne, dans l'espoir d'une plus complète lumière ; mais rien ne venant, du moins à mon gré, je me désintéressai dès avant mon départ, d'une controverse sans issue, dont je n'ai d'ailleurs eu, à aucun moment, la direction ni le contrôle.

Et de même pour l'autre mystification de l'O. T. O. ou Ordre du Temple d'Orient, dont l'animateur, Aleister Crowley, m'est toujours apparu comme un sinistre et fangeux charlatan plutôt que comme un véritable sataniste. La malle contenant les papiers relatifs à cette Sur- Maçonnerie de carnaval avait été expédiée déjà à la campagne où, durant les vacances, auprès de Mgr Jouin, j'étais invité à tirer de là, en 1929, un second volume ou roman destiné à faire pendant à *L'Elue du Dragon*. Mais c'était descendre vraiment trop bas dans l'échelle des diableries, en dépit d'un certain nombre de pièces curieuses - beaucoup plus authentiques, soit dit en passant, que la prétendue affiliation du cardinal Rampolla du moins à cette Maçonnerie excentrique, invention bâtarde de Reuss et de Crowley. J'allai, seul, cette année-là, préparer dans mon diocèse ma retraite définitive.

Et je ne vois pas que la R. I. S. S. ou Mgr Jouin ait attaché, beaucoup plus que moi, depuis ce temps-là, à ces questions un peu en marge, une importance exagérée.

Seul M. Brenier a donc pu se méprendre - volontairement - sur la portée de cet incident. *L'Elue du Dragon* est une autre affaire.

Le volume s'est rapidement enlevé, comme on sait, depuis 1928, bien que M. Brenier affecte de faire à son sujet la petite bouche. Des traductions s'en répandent un peu de tous côtés à l'étranger et, encouragé par ce succès, je viens d'en donner une réédition aux Nouvelles Editions Latines, 21, rue Servandoni (6e). J'aurais mauvaise grâce de me plaindre à M. Flavien Brenier d'avoir fait, au moment opportun, à cet ouvrage, une réclame aussi gratuite qu'en vain sollicitée de l'*Action Française*.

Sans doute, ses commentaires sont peu aimables ; mais je préfère de beaucoup ses injures à ses compliments : elles sont peut-être un nouvel indice que cette publication a

touché juste.

L'authenticité des *Mémoires* de Clotilde Bersonne n'est guère contestable, en effet, et le manuscrit original, dicté par elle, que je croyais encore au Hiéron de Paray-le-Monial, est aujourd'hui, paraît-il, aux mains de la *Revue internationale des Sociétés secrètes*. L'existence et la vie d'intrigues d'une soi-disant comtesse de Coutanceau, vers les années 80, nous avaient été attestées par Mme Juliette Adam. De nombreux détails sur Garfield, sur d'autres personnages et sur d'autres scènes extraordinaires de ce récit se sont amassés depuis. J'apprends même que de

sérieuses recherches, en dehors des miennes, ont abouti au repérage exact et aussi complet qu'on le pouvait souhaiter, de l'emplacement et de la disposition encore visible de cette fameuse Grande Loge des Illuminés, qui a tant fait sourire les sceptiques.

Que, sur certains points, par contre, la Bersone se soit trompée, ou même, ait voilé la vérité ou menti, c'est bien possible. J'ai dû effacer, dans *l'Elue du Dragon*, la trace de quelques-unes de ses méprises les plus choquantes ; et je n'avais pas attendu les véhémentes représentations du délicat M. Gatebois pour accentuer, dans la préface de la seconde édition, mes premières réserves. Il n'en reste pas moins un fond de tableau saisissant, dont rien ne permet de suspecter la réalité. Il y a, au contraire, dans ces pages, une description si poussée, si vivante, si féminine, des décors, des costumes, des cérémonies, que l'invention en serait comme le monstrueux chef-d'œuvre d'une imagination digne de s'appliquer à d'autres objets.

Sans doute bien des esprits ont hésité à admettre, en particulier, les tragiques manifestations en loge du Dragon, et je ne saurais leur en faire un grief. C'est l'endroit qui nous a fait le plus longtemps hésiter, Mgr Jouin et moi. Nous n'avons franchi le pas qu'après avoir consulté des théologiens dont la compétence surpasse de beaucoup, en ces matières, celle de M. le chevalier de Saint-Christo ; et il est au moins singulier que ces manifestations sataniques déconcertantes aient été présentées avec une rare entente de la démonologie par une femme incapable par ailleurs de dissimuler, même après sa fuite au couvent, dans sa confession originale, les tares persistantes de son cœur. Aussi, pour mon compte, l'objection la plus grave à faire à cette déposition me semblerait-elle plutôt l'accusation de crimes atroces lancée pêle-mêle contre les plus célèbres personnages de l'époque et, en particulier, contre à peu près tous les hommes politiques, sans distinction de parti, jusque sur les bancs les plus respectés de l'opposition catholique.

Qu'on discute donc, tant qu'on voudra sur la véracité du récit ou sur l'objectivité de ces phénomènes. Il est difficile de se prononcer, aussi bien sur cette histoire d'autrefois que sur tant de scènes similaires qui se reproduisent presque tous les jours à Paris, dans les Loges satanistes de toute envergure, rue Daunou, avenue des Champs-Élysées, dans les parages du Rat Mort, autour de Saint-Sulpice, et ailleurs encore, à Fontainebleau, à Lyon, etc. Mais que trouve-t-on, après tout, de si étonnant à ce que, au bout d'interminables séances d'évocation, sous

l'influence des incantations, des violents parfums, des excitations érotiques, des profanations sacrilèges, des stupéfiants, certains détraqués croient, tout au moins, voir apparaître le Maître auquel ils se sont voués ? M. Flavien Brenier nous jure que ce n'est pas lui : qu'en sait-il ? Pourquoi la Bersone qui, de son propre aveu, fut un remarquable médium, ne nous aurait-elle pas conté très sincèrement ses trances de visionnaire ?

Il est vraiment trop commode de nier en bloc ces étrangetés et ces horreurs : et c'est ainsi qu'à la R. I. S. S. même, certains de nos collaborateurs doutaient encore, malgré d'effroyables confidences, de la réalité et de la fréquence dans nos églises, des vols d'hosties destinées à la célébration de ces odieux mystères, jusqu'au jour où un dignitaire de la Maçonnerie en fit l'aveu public, écrit, dans une revue de la Secte, à la mort d'un malheureux prêtre apostat, confessant

ainsi du même coup ce que sont, pour ces soi-disant incroyants, leur foi haineuse en la

présence
eucharistique et la signification du Dépôt
sacré.

Ah ! M. Flavien Brenier-Gâtebois de Saint-Christo tient à ce qu'il n'y ait là-dessous aucun satanisme ! Cette « littérature » lui porte sur les nerfs. C'est bien dommage. Il aura encore des surprises.

Quant à la R. I. S. S., à Mgr Jouin ou à moi, on voit assez ce que l'enquête sur Diana Vaughan ou la publication de l'*Elue du Dragon*, représentaient exactement : une série de documents, en attendant les gloses utiles et les conclusions opportunes. Il s'agissait de poser à nouveau, aussi vivement que possible, la question du satanisme dans la Franc-Maçonnerie.

Question ardue et disputée, encore une fois, mais de première importance, devant laquelle nul croyant sincère n'a le droit de reculer et que même un honnête adversaire de l'hégémonie maçonnique dans notre pays et dans le monde ne peut écarter, sans renoncer du même coup à une exacte estimation de la mentalité sectaire !

Et cette question, ni la R. I. S. S., ni l'*Elue du Dragon* n'ont jamais eu, certes, la prétention de l'avoir résolue, comme cela, du premier coup, d'une façon définitive. Hélas ! il n'est même pas très sûr qu'elle reste posée, comme Mgr Jouin l'a souhaité, au premier plan de l'action maçonnique.

Comme celle de la haute direction juive des Loges et celle des infiltrations maçonniques dans l'Eglise, la question du Satanisme risque, au contraire, à brève échéance, d'être plus ou moins délaissée et la bataille de plus en plus sera ramenée sur l'étroit terrain, accepté par l'ennemi comme le moins défavorable, où évoluèrent si longtemps la *Bastille*, l'abbé Joseph Tourmentin et tant d'autres inoffensifs lutteurs.

Ce n'est pas un progrès.

Toutefois, ce que les hommes comme le Père Portalié, le Père Gruber¹⁴³ et d'autres perdirent de vue, c'est le fond de vérité, d'une importance incalculable, contenu dans les œuvres attribuées à Léo Taxil, qu'il aurait fallu dégager de l'in vraisemblance qui le masquait habilement. Comme principe général, il est bon de se souvenir que l'imposture n'existe

qu'autant qu'elle est basée sur certains côtés de la vérité propres à inspirer confiance. C'est ce

qu'on ne fit pas assez entrer en ligne de compte. Il semble, en vérité, que les adversaires de Taxil ne purent voir la forêt parce que l'arbre devant lequel ils s'étaient placés couvrait à lui seul leur champ visuel. Il est, en effet, stupéfiant de constater qu'au cours de toute la polémique qui eut lieu avant la séance du 19 avril 1897, peu de travail fut fait pour étudier le côté occulte de la maçonnerie qui, à ce moment, battait son plein. On ne peut, non plus, s'abstenir de souligner que ce sont précisément les livres de Bataille, *Le Diable au XIXe siècle*, et ceux de Taxil, de Diana Vaughan et de Margiotta qui contenaient le plus de vérité. Avec beaucoup de bon sens, une patience inlassable et des connaissances approfondies et étendues de plusieurs langues et de divers pays, on eût recueilli dans ces œuvres bien des pierres qui auraient formé une mosaïque saisissante de vérités.

En effet, il est indispensable de se rappeler que depuis 1870, une recrudescence d'occultisme et de spiritisme s'était manifestée aussi bien en Europe qu'en Amérique. Pour ne citer que quelques-unes des écoles d'occultisme et de spiritisme qui faisaient nombre de disciples, l'on trouve au premier rang celle d'Eliphas Levi (Surnom kabbalistique d'Alphonse-Louis Constant,

1810-1875. Grand kabbaliste ainsi que le nomme son historien Paul Chacornac, il écrivit plusieurs traités sur l'occultisme. Il s'était d'abord destiné au sacerdoce qu'il abandonna. Après avoir passé par l'école d'un socialisme outré, il tomba sous l'influence de la mystique de Swedenborg, devint disciple de Hoene Wronsky, fut initié dans la maçonnerie. Ayant aussi, au cours d'un séjour qu'il fit à Londres (1854) et en compagnie du romancier Bulwer Lytton, démontré son pouvoir d'évocation, il devint rapidement un des maîtres reconnus de l'occultisme.) pour l'occultisme occidental ; puis, en Angleterre, où le développement de l'influence hindoue, - implantée en 1830 par Ram Mohun Roy ((1774-1833), Hindou et disciple des Lamas du Tibet, fonda

en Angleterre en 1830 un cercle d'occultisme oriental et de mystique appelé Brahma Somaj. Un de ses plus fervents disciples fut Sir Bulwer Lytton.) et plus tard, en 1870, par Keshub Chunder Sen, - avait fertilisé le sol pour l'éclosion de l'occultisme oriental,

¹⁴³ Voici ce que nous apprend Massimo Introvigne : « Le jésuite allemand Hermann Gruber - l'un des plus acharnés dans la dénonciation de Taxil - passera, redisons-le, des écrits anti-maçonniques à des rencontres discrètes pour promouvoir un dialogue entre Eglise et franc-maçonnerie ». Pas de commentaires...

on voit fleurir la Théosophie. Les deux courants de Kabbale et d'Hindouisme se développent parallèlement.

C'est également en Angleterre que se forment de multiples groupes tels que la *Societas Rosicruciana in Anglia*, fondée en 1866, et qui, en 1888, organise l'ordre secret du *Golden Dawn* (l'Aube d'Or) ; la société *Fratres Lucis* (1882) ; la *Société Hermétique* d'Anna Kingsford et E. Maitland (1884), et enfin tous les groupes théosophiques de Madame Blavatsky. L'on y trouve aussi la secte abominable de Thomas Lake Harris et Lawrence Oliphant dont les principes obscènes ne sont égalés que par l'Illuminisme de Karl Kellner et Théodore Reuss.

En Amérique, on trouve la *Fraternité Hermétique de Luxor*, société secrète à laquelle avaient appartenu et Albert Pike, chef suprême du Rite Ecossais et H. P. Blavatsky. Puis on y observe le développement à pas de géants de l'occultisme dans le Rite Ecossais (L'occultisme Luciférien a toujours pris dans l'Ecossisme ou Rite Ecossais des proportions extraordinaires. En 1875 et même auparavant, le siège du Suprême Conseil des Grands Inspecteurs Généraux du 33e degré était à Londres, 33, Golden Square. C'était alors la demeure de Hugh David Sandeman qui, d'après les records maçonniques, avait été, en 1862, Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre et officier du Grand Chapitre de Royal Arch de la province de Bengal (Inde). Sandeman y avait là de grands entrepôts de vin.

Monseigneur Meurin, dans son livre intitulé : « *La Franc-Maçonnerie, Synagogue de Satan* » fait mention de la situation du Suprême Conseil à cette adresse du n° 33, chiffre ayant grande importance dans la kabbale de l'Ecossisme. Cette remarque a été tournée en ridicule par A. Waite dans son livre : *Devil Worship in France*. Cependant, jusqu'à il y a environ quatre ans, ce qui restait de la maison de Sandeman, 12, St John Street, abritait : « The Faculty of Arts » (Faculté des Arts), ayant à sa tête le juif Lord Burnham (Levy Lawson), le temple maçonnique servait de salle pour les conférences et les concerts ; des initiations y avaient également lieu. Les triangles renversés étaient partout en évidence. Les souterrains étaient encore en usage. En 1924, un livre intitulé : *The nameless Order* (l'Ordre sans nom) fit son apparition. Mrs Nesta Webster, l'auteur bien connue, lui fit une grande réclame. Le pseudonyme Dargon cachait le nom de l'auteur, Sir George Mac Gill, mort en 1926, et de quelques collaborateurs. La description d'un temple « où des messes noires et orgies de toutes sortes pour les adeptes et initiés avaient lieu », n'était autre que celle de ces souterrains de l'ancienne demeure de Hugh D. Sandeman. On y voyait, en certaines occasions, des femmes initiées de haut grade dont les vêtements singuliers étaient identiques à ceux que décrivait Dargon dans son livre (robe rouge flamboyant garnie de peaux de léopard, ou de noir) comme marque distinctive des Grandes Maîtresses.

Aujourd'hui, la maison a été détruite, et la Faculté des Arts est allée s'abriter ailleurs.) et dans les sociétés théosophiques issues de celle de Blavatsky.

En France, le Rosicrucianisme de Stanislas de Guaita, du Sâr Peladan, d'Oswald Wirth, de Goblet d'Alviella, l'hindouisme de Saint Yves d'Alveydre côtoient le développement de l'occultisme et du spiritisme des salons mondains tels que celui de la théosophe Lady Caithness,

Duchesse de Pomar (née à Londres en 1830, morte à Paris en 1893. Théosophe et spirite. Elle se

croyait la réincarnation de Marie Stuart. Elle fut à Paris le chef du groupement

théosophique de Blavatsky : *Société Théosophique d'Orient et d'Occident*, et édita une revue, l'*Aurore*. Son salon fut le rendez-vous de tous les occultistes du temps. Il est bon de noter que Jules Doinel (Jean Kostka) et Léo Taxil le fréquentaient.) On y verra aussi l'indécence du culte d'Isis mis sur la scène par un littérateur théosophe, Jules Bois (Littérateur. En qualité de théosophe, il s'occupa beaucoup d'occultisme et fut disciple de l'abbé Boullan, prêtre défroqué de Lyon qui mourut en 1893. Jules Bois attaqua violemment Stanislas de Guaita qu'il accusa d'avoir « envoûté » l'abbé Boullan et causé sa mort. Dans une lettre au *Gil Blas* du 9 janvier 1893, Jules

Bois se disait un « adepte de la magie ».), de concert avec Mac Gregor Mathers, Mage de la *Societas Rosicruciana in Anglia* et chef du *Golden Dawn*, et de sa femme, sœur du philosophe juif Henri Bergson.

C'est aussi l'époque (1892) de la formation de la Franc-Maçonnerie féminine, l'Ordre mixte international du Droit humain.

En Allemagne fleurissent la théosophie de Blavatsky, les loges occultes Swedenborgiennes soumises à John Yarker, chef anglais, et enfin l'illuminisme de l'Ordre de l'O.T.O. (Ordre des Templiers d'Orient) qui ouvrira et gouvernera dans tous les pays ses antres d'abomination.

Ensuite, contester comme beaucoup l'ont fait le nom de *Palladisme*, l'attribuant à l'imagination fantaisiste de Léo Taxil, était aussi une erreur. Dans la « *Cyclopoedia of Fraternities* » de Stevens, on trouve que « l'Ordre du *Palladium* fut institué en 1730 et introduit de bonne heure à Charleston. Là, il sommeilla jusqu'en 1886, époque où il refleurit sous l'aspect nouveau du *Palladium Réformé* pour imprimer une activité nouvelle aux traditions de la Haute Maçonnerie. Il est peu connu, car le nombre de ses membres est très limité, et le plus grand secret enveloppe ses délibérations. »

Et comme deux assertions valent mieux qu'une, il est bon de citer ici celle du Dr Edouard Blitz, Chef du Grand Conseil Martiniste aux Etats-Unis, Chevalier du Temple, Maçon. ., Maître à tous les grades du Rite d'York, etc., qui dans une lettre donnée plus loin dit entre autres :

« ORDRE DU PALLADIUM

On dit que cet ordre est divisé ainsi en deux grades masculins et en un grade féminin. Le premier et le second grade sont ceux d'*Adelphos* et de *Compagnon d'Ulysse* pour les hommes. Le troisième est celui de *Compagne de Pénélope* pour les femmes. On dit qu'il fut institué en

1730 et introduit aux Etats-Unis en 1770. Le siège suprême était à Charleston (Caroline du Sud). Là, l'Ordre sommeilla apparemment jusqu'en 1884, époque à laquelle on le tira de son sommeil et en 1886, il réapparût sous le nom de *Palladium Nouveau et Réformé*. A cette époque on déclara qu'il était institué à nouveau afin d'imprimer une nouvelle énergie aux traditions de la Haute Maçonnerie. Ses conciles se tiennent « incognito » et les minutes en sont secrètes et ne sont jamais imprimées. Les membres sont en petit nombre et très discrets. L'organe de cet ordre du Palladium est « *Le Palladium Libre et Régénéré* ». »

Le Dr Blitz donne comme source de ce renseignement : *Le Résumé des Fraternités secrètes*, par S. G. Gould, 32°.

Léo Taxil mentait donc effrontément lorsque le 19 avril 1897, il disait que le Palladium avait été inventé par lui et par conséquent n'existait pas.

En tout cas, la fondation des Loges secrètes du *Golden Dawn* dont les initiations avaient lieu dans l'édifice de la Grande Loge d'Angleterre (Mark Masons Hall, Londres), offrait toutes les bases nécessaires pour la narration de faits analogues à ceux des *Mémoires* ; là, hommes et femmes étaient admis aux études et pratiques de l'occultisme et de la magie, et ces loges présentaient une singulière analogie avec les « Triangles » décrits par Diana Vaughan. (Dans son livre : *The Confessions of Aleister Crowley*, p. 250, Aleister Crowley, chef actuel de l'O.T.O., décrit son initiation à

l'Ordre du Golden Dawn comme ayant eu lieu au *Mark Masons Hall*, temple maçonnique de la Grande Loge d'Angleterre.

De plus, Arthur Waite qui, en fait de maçonnerie, semble avoir comme ambition d'être l'omniscience, décrit dans son volume : *La Fraternité des Rose-Croix*, un centre rosicrucien qu'il appelle centre de l'ouest de l'Angleterre, créé en 1874, dont le chef, Major F. G. Irwin, était aussi un des mages de la *Societas Rosicruciana in Anglia*. Les prétendues révélations de cet Ordre rosicrucien étaient contenues dans un manuscrit : « The Star rising in the East » (L'étoile qui s'élève à l'Orient) ; l'introduction était signée Thomas Vaughan. De fait, Waite ajoute que tous les « travaux » de ce cercle, y compris l'occultisme et le spiritisme moderne,

étaient fait d'après les révélations que l'on présentait comme l'œuvre de Thomas Vaughan. Indépendamment de ce qu'écrivit Mr Waite, il est connu que ce centre roscrucien admettait et initiait les femmes, et les noms de plusieurs de ses adeptes se retrouvent dans l'ordre roscrucien du *Golden Dawn*).

De plus, personne n'ignore que tous les disciples de Blavatsky, hommes et femmes, se livraient aussi à ces mêmes pratiques, et que nombre d'entre eux se proclamaient récipiendaires de relations surnaturelles. La correspondance de Lady Caithness et celle d'Anna Kingsford en offrent d'abondantes preuves. Que dire aussi des analogies entre les faits, mentionnés par Diana Vaughan, ses révélations, ses visions et surtout son érudition et ceux contenus dans la vie d'une luciférienne anglaise contemporaine ?

De quelque source qu'il les tint, il est incontestable que Léo Taxil avait des documents authentiques émanant de l'intérieur même des loges satanistes. Que pour en déguiser la source et la portée, il eût, avec son cerveau méridional et son amour des tréteaux, inventé la mise en scène, cela n'enlèverait rien à l'authenticité de certaines révélations. Ainsi, aux pages 143 et 247 des *Mémoires*, il est question des Lucifériens anglais. Si les négateurs de même que les défenseurs de Diana Vaughan avaient suivi sérieusement la piste indiquée, ils eussent abouti à l'étude de l'organisation de la Rose-Croix anglaise, et, avec quelques recherches minutieuses, ils n'eussent pas manqué de découvrir les loges du *Golden Dawn*, lesquelles, d'après le témoignage même de l'auteur des « Lightbearers of Darkness » qui en fit partie, sont lucifériennes. En suivant le courant, ils eussent fatalement abouti, comme il a été dit plus haut, à la découverte de l'*Ordre d'Illuminisme allemand*, l'*O.T.O.*, étroitement lié à la *Societas Rosicruciana in Anglia*, et qui a pour but, cyniquement avoué, la reconstitution du culte phallique que ses chefs s'efforcent de substituer à la religion chrétienne. La correspondance échangée entre Karl Kellner et Théodore Reuss fait, en vérité, pâlir les révélations de Diana Vaughan que le Père Portalie qualifiait d'obscènes. [...]

Et si la *Societas Rosicruciana in Anglia*, composée de Francs-Maçons de la Grande Loge d'Angleterre, a des arrière-loges occultes comme celles du *Golden Dawn*, pourquoi devrait-on repousser l'idée que le Rite Ecossais d'Albert Pike avec son « Palladium » régénéré en 1886 n'en avait pas aussi établi de semblables pour rivaliser avec elles ? Ne trouverait-on pas dans cette supposition l'explication de la lutte entre deux camps maçonniques rivaux à laquelle il est constamment fait allusion dans les *Mémoires* ? Il y a bien des points à éclaircir pour expliquer la différence entre les Lucifériens et les Satanistes de cette époque.

La lecture de la correspondance publiée dans ce volume fera ressortir la bonne foi absolue et la bonne volonté de prêtres comme les abbés de Bessonies, Mustel, Billet (doyen de la Faculté théologique de Lille) et comme aussi celles de Mgr Fava, de Mgr Meurin et M. de la Rive. Elle fera certainement déplorer le danger de l'ignorance des sources mêmes du mal, de ce ver corrompeur que sont les sociétés secrètes qui enrôlent les âmes et les mènent à l'abîme, car il est évident que nul parmi les membres qui composaient la Commission romaine (Cette Commission romaine fut créée au sein du Comité de l'Action anti-maçonnique de Rome, section 4 du Congrès de Trente, pour examiner spécialement la question de l'existence de Diana Vaughan. Elle était composée du Commandeur Alliata, M. Pacelli, Mgr Verzichi, sous la direction de

Mgr Lazzareschi. Dans son verdict, elle déclara « n'avoir trouvé aucune preuve péremptoire soit pour, soit contre l'existence, la conversion, l'authenticité des écrits de la prétendue Diana Vaughan. ») chargée d'enquêter sur l'auteur des *Mémoires* n'avait la connaissance la plus élémentaire de l'existence ou des agissements des loges du *Golden Dawn* et de l'O.T.O.

C'est à cela et à la provocation de querelles personnelles qu'il faut attribuer l'échec lamentable du Congrès anti-maçonnique de Trente et le triomphe de la Franc-Maçonnerie.

Seules les œuvres anti-judéo-maçonniques de Monseigneur Jouin en France et de MM. Müller von Hausen et Théodore Fritsch en Allemagne poursuivirent avec désintéressement l'effort et continuèrent la tâche si courageusement entreprise de ces pionniers que Léo Taxil osa se vanter d'avoir dupés avec tant de cynisme.

La lumière n'est pas encore entièrement faite sur cette supercherie à double tranchant mais elle est en bonne voie de se manifester, et elle mettra alors en relief les traits satanistes de ceux qui, à l'époque de « Diana Vaughan », étaient les Porte-Lumière des Ténèbres.

L. Fry.

8 décembre 1933.

8. Les origines de Diana Vaughan

Sa mère

Tout ce que l'on sait, c'est que Diana Vaughan est « mi-française, mi-américaine », et qu'elle est née à Paris d'un père originaire du Kentucky (de Louisville, précisément) et d'une mère protestante cévenole. Le nom de sa mère est longtemps resté inconnu, mais le travail admirable du marquis de la Franquerie a permis de la découvrir. Dans son livre *Lucifer et le Pouvoir Occulte*¹⁴⁴, le marquis nous apprend que « Diana Vaughan est née le 29 février 1864 dans le Kentucky, aux Etats-Unis. Sa mère **Léonie de Grammont** était d'origine cévenole, donc française. »¹⁴⁵ Comment a-t-il pu connaître le nom de la mère de Diana Vaughan ? Nous pensons que c'est en enquêtant sur l'évêque à qui Léo Taxil avait dit les renseignements qu'il n'osait publier publiquement car cela aurait pu menacer la sécurité de Diana Vaughan, lors du Congrès de Trente. Nous pensons que le marquis de la Franquerie a retrouvé cet évêque ou des écrits de celui-ci.

Son ancêtre Thomas Vaughan

Dans *Satan franc-maçon* d'Eugen Weber¹⁴⁶, nous lisons page 46 et suivantes :

« Nous nous devons d'intervenir à ce point pour éviter au lecteur ce qui pourrait être une grave erreur : la tentation de suivre Miss Vaughan dans sa version de ses origines familiales. Sans mettre en doute la bonne foi de la jeune Kentuckyenne, il nous faut remarquer que son histoire repose sur une confusion, assez compréhensible par ailleurs, entre deux Philatèthes du XVIIe siècle - Eugène et Irénée : le premier étant Thomas Vaughan, le deuxième, personnage **qui reste toujours inconnu**, l'auteur d'ouvrages d'occultisme qui sont trop souvent attribués au bon Gallois.

Thomas Vaughan (1622-1666), alchimiste et poète, et poète encore plus qu'alchimiste, fils d'une ancienne et honorable famille du pays de Galles, fut éduqué à Oxford. Ayant choisi la cause du roi Charles I - et non celle de Cromwell !¹⁴⁷ - il se retira de la vie publique après la

¹⁴⁴ Marquis de la Franquerie, *Lucifer & le Pouvoir Occulte* (ouvrage non mis dans le commerce, réservé

exclusivement aux amis de l'auteur, 1984).

¹⁴⁵ Cela confirme ce que Diana Vaughan affirmait dans ses *Mémoires* page 704, à propos du nom de sa mère : « qu'il n'est pas le premier nom venu. » ATHIRSATA.

¹⁴⁶ Weber Eugen, *op. cit.*

¹⁴⁷ Sic. L'histoire dans les *Mémoires* de Diana Vaughan est beaucoup plus complexe que cela et ne se résume pas à ce simplisme. ATHIRSATA.

défaite de celui-ci, se dévouant aux études de chimie qui devaient lui donner la réputation d'un alchimiste. On le disait rosicrucien, bien que sa préface à une traduction de la « Confession des Frères de la Rose-Croix » (Londres, 1652) déclare qu'il n'avait aucune relation avec la fraternité, ni aucun désir d'en avoir¹⁴⁸. Comme la plupart de ses ouvrages devaient paraître sous le pseudonyme d'Eugenius Philalethes, il allait être confondu avec un autre écrivain mystique, plus ou moins contemporain, au pseudonyme d'Eirenaeus Philalethes, mais qui avait aussi tâté une fois du prénom d'Eugène. Au siècle suivant, Langlet-Dufresnoy allait confondre les deux personnages et attribuer un ouvrage d'Irénée qu'il traduisait lui-même, l'*Introitus apertus ad occlusum Regis Palatium* (L'Entrée ouverte au palais fermé du roi), à Eugène, c'est-à-dire à Vaughan.

« Il **semble** bien établi qu'il n'existe aucune identité entre Vaughan et cet étrange personnage d'Irénée. Et n'importe qui peut voir dans l'édition de Langlet-Dufresnoy lui-même, Irénée déclarant qu'il avait trente-trois ans en 1645 quand, né en 1622, Thomas Vaughan avait dix ans de mons. Mais si l'erreur de Diana Vaughan est manifeste, [...] »

Or, il n'y a pas d'erreur de la part de Diana Vaughan, puisqu'elle démontre justement dans ses *Mémoires*, que les biographies officielles sur Thomas Vaughan se sont trompées sur sa date de naissance.

Diana Vaughan ne confond donc pas Eugenius Philalethes (Thomas Vaughan) et Eirenaeus Philalethes, comme l'auteur voudrait nous le faire croire par ses allusions (bien qu'il admette que

« Diana pouvait se méprendre sur des questions généalogiques et historiques qui trompent même les spécialistes »). Tout simplement, Eugenius Philalethes et Eirenaeus Philalethes ne sont qu'une seule et même personne.¹⁴⁹

9. Que pensez de l'œuvre de Diana Vaughan ?

Diana Vaughan confirme l'œuvre du Dr Bataille (et corrige les fautes involontaires)

Exemples

: P. 12 :

« Ah ! Contre les divulgations du docteur Bataille vous avez poussé, chez vous, des cris à ébranler les murailles de vos temples !... Eh bien, je vous annonce mieux que tout ce qu'a pu dire ce catholique romain ».

P. 26 :

« Quelques rectifications de dates ont été accueillies avec courtoisie par le premier narrateur ; M. de la Rive a bien voulu aussi rectifier un incident, rapporté par le docteur Bataille d'après une légende très accréditée, mais inexacte ».

P. 67 :

¹⁴⁸ Lisons de plus près cette préface : « Je suis en mesure d'affirmer l'existence et la réalité de cette
198

chimère admirée, la Fraternité des Roses-Croix... Je n'ai, pour ma part, **aucune relation avec ces gens là...**, **L'attention que je leur donne** (n'y aurait-il pas là une contradiction ?...) fut d'abord éveillée par leurs livres, car je les y ai reconnus pour de vrais philosophes... Leurs principes sont entièrement d'accord avec l'antique et primitive sagesse ; ils sont même conformes à notre propre religion (sic) et en confirment tous les points... La sagesse et la lumière sont venues de l'Orient ; c'est à cette source vivante que les Frères de la Rose-Croix ont puisé leurs eaux salutaires. » Or, aujourd'hui, tout le monde et surtout les Roses-Croix, reconnaissent que Thomas Vaughan était bien Rose-Croix. Note d'ATHIRSATA.

¹⁴⁹ Voir l'article d'Hiram page 517.

« Parmi mes livres emportés au couvent, était celui de Jean Kostka : *Lucifer démasqué*, ouvrage d'un admirable style, d'une profonde science, aux hautes envolées mystiques, et plein de vérité ».

P. 77 :

« Le docteur Bataille a raconté les scènes de sauvagerie des triangles, il a montré mes ex-Frères et mes ex-Sœurs se ruant contre les Saintes Espèces et les transperçant avec rage. Il a

relaté l'existence de ces boîtes, imaginées par le F. Hobbs, dans lesquelles un fragment

d'hostie est enfermé et maintenu pressé, en même temps que déchiré, par un morceau de liège garni de pointes d'aiguilles. Il a dit la triste vérité, mais l'exacte. Ces appareils, d'invention diabolique, sont devenus d'un usage courant dans le Palladisme ».

P. 301 : « Dans l'ouvrage du docteur Bataille, on trouve un excellent exposé de la question ; les erreurs qu'il a commises sont faciles à rectifier, n'enlèvent rien à la valeur de l'œuvre, et proviennent de ce que l'auteur s'en est tenu au 2^e degré de la parfaite initiation. Je comprends le sentiment qui le dominait en bornant son ambition au grade de Hiérarque : catholique de cœur, il n'a pas voulu franchir le seuil des Parfaits Triangles, attendu que l'initiation au 3^e et dernier degré, Mage Elu, est donnée par le démon en personne. Sa qualité d'Inspecteur Général du Palladium en mission permanente lui facilitait la communication d'un grand nombre de documents aux archives des Grands Directoires Centraux. Même, il a pu tenir en mains le *Livre Apadno*, puisqu'il en a copié deux chapitres (celui de la Création de l'Humanité en Tellus, et celui de l'Anti-Christ) ; mais ceci, certainement, a été fait par surprise, ou grâce à une erreur de l'archiviste sur ses droits, et il a dû ne pouvoir feuilleter le reste qu'à la hâte. En effet, il n'a pas retenu tout à fait exactement ce qu'il a pu lire du chapitre des Combats. »

P. 594 :

« Avant de raconter les suites de cette célèbre séance du 25 mars 1885, j'ai le devoir d'apporter une rectification au récit du Dr Bataille. Il a été dit, d'après une légende fort accréditée, que, dans le temps qui suivit mon départ de France, le président B*** eut tout-à-coup la tête complètement retournée du côté du dos, et que je dus revenir d'Amérique pour la lui remettre en place. Le grand-maître du Triangle *Saint-Jacques* eut, en réalité, une maladie qui l'obligea à garder la chambre ; mais je ne fus rien dans sa guérison. C'est lui-même qui a été cause de la légende de la tête à l'envers, par une lettre contre moi, adressée au F. Eaton, de New-York, bien connu par les théories sociniennes outrées qu'il ne craint pas de professer ouvertement ; le grand-maître B*** eut le tort d'écrire sa lettre en anglais, langue qu'il ne connaissait que très peu, et il dut l'écrire en se servant maladroitement du dictionnaire. Or, comme il disait que, pendant plus de vingt jours, il avait eu « la tête à l'envers » à cause de moi, il avait traduit dans le sens physique en anglais ce qui était au figuré dans la langue française. Longtemps après, une dame unitarienne, qui est une amie du F. Eaton, me raconta ce que celui-ci croyait ingénument ; j'en ris beaucoup. Mais cette dame, au lieu de détromper le F. Eaton, lui apporta, la malicieuse, ma réponse, en jouant aussi du sens physique pour le figuré. J'avais répondu : « Oui, il a eu la tête à l'envers, à cause de moi ; mais je la lui ai remise en place à mon premier voyage à Paris », par allusion à une visite que je fis au F. Eaton, pour avoir l'occasion de lui dire en

quatre vérités. Et le bon Eaton narra dès lors à tous ses amis sociniens des Triangles la prétendue mésaventure du président des *Saint-Jacques*, en y ajoutant un grand éloge de ma magnanimité. C'est cet écho qui fut recueilli par le Dr Bataille. On pense si je m'amusai quand je vis imprimé ce quiproquo, dont les palladistes parisiens durent être renversés, mais qu'ils ne purent démentir ; car comment démentir, sans donner les noms, sans avouer le grave fait du 25 mars et ses conséquences ?...

Quant aux ignorants du surnaturel diabolique, qui ont critiqué parce que les tours du « grappin » paraissent invraisemblables en raison de leur caractère burlesque poussé à

l'outrance, leur opinion sceptique fait sourire de pitié les théologiens érudits, les hommes qui à une foi solide joignent une connaissance approfondie de cette grave question du merveilleux.

Rien n'est moins extraordinaire que ce fait de la tête du grand-maître B. retournée à l'envers par un démon. Un de mes abonnés a bien voulu me signaler un cas semblable, dont les deux Eugène de l'*Univers* peuvent rire entre eux, mais qui n'en est pas moins un fait absolument authentique.

Dans la *Vie du Père Jérôme d'Estienne*, religieux éminent par ses vertus et sa piété, de l'ordre des Minimes, ayant vécu en Provence au XVIIe siècle, - ouvrage écrit par le R. P. Pierre de

Rians, du même ordre, et imprimé à Aix avec l'approbation du P. général, du P. provincial et de trois théologiens de l'ordre (Aix, imprimeur Beau-Audibert, 1714-1715), - on lit, en effet, l'épisode suivant : « En 1697, le P. Toussaint Pasturel était à Tretz. Il y fut témoin du fait de persécution diabolique du P. Jérôme d'Estienne, qu'il raconte ainsi : en cette année 1697, le P.

d'Estienne fut envoyé au couvent de Tretz pour le gouverner en qualité de supérieur. Dès qu'il y

fut arrivé, il alla à l'église rendre ses hommages à N.-S. Jésus-Christ ; c'était là sa coutume ; car, disait-il, lorsque l'on entre dans une maison, on doit aller d'abord en saluer le maître. Après quoi, il monta à la chambre qu'on lui avait préparée et demanda qu'on lui apportât de l'eau bénite. J'allais dans l'instant lui remplir un bénitier. Le P. d'Estienne en voulut une plus grande quantité. Laquelle lui ayant été apportée, il y trempa ses deux mains et les appliqua sur son visage. Le démon, ne pouvant souffrir cette pieuse pratique, le lui tourna tellement que ses yeux, sa bouche, le nez et tout le devant du visage parurent sur le derrière de la tête. Jamais homme, me dit le P. Pasturel, ne fut plus effrayé que moi, lorsque je vis ce terrible spectacle. »

[...]

« Rien de surnaturel ne se produisit donc dans le vote unanime qui rejeta les conclusions du Triangle parisien Saint-Jacques ; et pourtant une légende a été propagée, dont le docteur Bataille se fit le public écho.

On a raconté que la prétendue queue du lion de saint Marc, - ce talisman qu'Asmodée avait apporté aux *Onze-Sept* le 29 février 1884, - s'agita dans son écrin avec fracas ; que, le coffret ayant été ouvert, elle se projeta dans l'espace ; et que, légère comme un fouet, elle cingla vigoureusement les quelques Mages Elus qui s'étaient montrés disposés à voter ma radiation.

« Il n'y avait pas à en douter, a écrit Bataille ; le talisman prenait parti pour Diana. En présence d'une telle manifestation, personne n'osa voter l'expulsion de la Sœur indépendante. Elle fut maintenue adepte. »

Ce raconter est une fable, aussi bien que l'anecdote de la tête du président des Saint-Jacques retournée à l'envers.

Je vais remettre les choses au point. Il y eut un fait surnaturel, mais après le vote.

Le vote fut suivi d'une suspension de séance ; en termes maçonniques, l'Atelier fut mis en récréation. On causait donc entre Frères. On demanda à R. T. pourquoi il n'avait pas voté conformément à son discours.

— Je ne saurais, répondit-il, m'expliquer ce qui m'est arrivé. J'ai bien essayé de lever la main pour la radiation ; mais je n'ai pu y parvenir. Mon bras avait pris un poids tel, qu'il m'a été impossible de le soulever.

Cette explication ayant été répétée, les partisans du F. . R. T. dirent de même. Etc. »

Diana Vaughan, dans ses *Mémoires*, confirme tout ce que le Dr Bataille raconte dans le *Diable au XIXe siècle*. Tout se tient. Si Diana Vaughan n'existe pas, ce qu'a raconté le Dr Bataille est faux. Par contre, si Diana Vaughan a vraiment existé, ce que raconte le Dr Bataille est vrai.

Diana apporte des faits précis non démentis

Exemple, p. 580 :

« Il est singulier que Satan ait fait éclater sa bombe au moment où je venais à peine de commencer le récit de mon initiation au grade de Maîtresse Templière, alors que j'allais raconter cette mémorable séance du 25 mars 1885, tenue à Paris, rue Croix-Nivert, n° 154, où, soumise à l'épreuve de la profanation des Saintes-Espèces, je refusai absolument, m'attirant ainsi la haine de Sophia. »

On voit que Diana donne des faits précis, avec l'adresse exacte. Les habitants du n° 154 de la Croix-Nivert n'ont jamais démenti ou contredit cela.

Mais plus important, voici maintenant une étude des *Mémoires* de Diana Vaughan, par Emmanuel Bon (Hiram).

10. Etude sur les *Mémoires*, par Hiram¹⁵⁰

Eugenius ou Eirenæus ?

Il s'agit du prénom que Thomas Vaughan accola à son pseudonyme de *Philalèthe* : fut-il

Eugenius ou *Eirenæus* ?

Diana Vaughan nous dit qu'il adopta celui d'*Eirenæus* ; plusieurs bibliographes indiquent *Eugenius* ; pour nous, nous pensons qu'il employa tous les deux successivement.

Que le prédominant ait été *Eirenæus*, cela paraît incontestable ; c'est même le seul que nous indiquent des autorités telles que Lenglet-Dufresnoy et Figuière. Ce fut sans doute son pseudonyme de Rose-Croix, son nom de guerre.

Pourtant Kloss dans sa *Bibliographie de la franc-maçonnerie* (1844) et Leigh Gardner dans sa sérieuse *Bibliotheca Rosi-cruciana* (Londres, 1903) adoptent le vocable *Eugenius*.

M. Arthur Waite, auteur d'une *Vie des philosophes alchimistes* (Londres, 1888), est revenu sur l'opinion qu'il avait émise d'abord, au sujet des deux Philalèthes. Il avait suivi, dit-il,

« l'opinion de la plupart des écrivains hermétiques », et il en avait conclu que Thomas Vaughan avait écrit indifféremment sous le pseudonyme d'*Eugenius Philalèthes* et d'*Eirenæus Philalèthes*. Après un examen plus approfondi de la question, il déclare qu'il est arrivé à reconnaître que les faits établis de la vie de Vaughan ne cadrent pas avec les indications que donne l'auteur de *l'Introitus apertus* et que cette identification est impossible.

Donc *Eugenius Philalèthes* est pour M. Arthur Waite, Thomas Vaughan. Quant à

Eirenæus

Philalèthes, c'est un personnage resté inconnu.

Voilà une opinion bien invraisemblable puisqu'elle est contraire à celle de Lenglet-Dufresnoy, de Figuiet et de « la plupart des écrivains hermétiques ».

Mais comme les raisons qui ont amené cet auteur à changer d'avis ne sont pas énumérées, impossible de les examiner et de les contrôler. Nous aurons d'ailleurs à revenir ultérieurement sur les opinions fantaisistes de M. Waite.

Par contre pour M. Jennings, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les Roses-Croix, leurs rites et leurs mystères* (Londres, Routledge), la question n'offre aucune obscurité : Thomas Vaughan est le personnage dont parle Robert Boyle et d'autres qui l'ont connu personnellement ; il est l'auteur

¹⁵⁰ Extrait de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, dans les années 1929-1930, plusieurs articles intitulés : « Diana Vaughan a-t-elle existé ? Notes sur les Mémoires d'une ex-palladiste », par Hiram.

sans distinction de prénoms des ouvrages publiés sous le nom d'*Eugenius* et d'*Eirenæus Philalèthe*

s.

Enfin, pour M. Ladrage, le bibliographe distingué, auteur du *Catalogue Ouvaroff* (Moscou, 1870, n° 1162), les pseudonymes Irénée, ou Cyrénée, ou Eugène, ou Philopone Philalèthe, Philalètha, ou Philalèthes cachent un seul et même écrivain dont on présume que le nom véritable était Thomas Vaughan.

Le parfait désaccord qui règne entre les divers écrivains ou bibliographes qui ont traité de la question montre combien elle est complexe et embrouillée : ce qui explique les erreurs qu'ont pu commettre ceux qui ont tenté de l'élucider.

Voici ce que nous disent à ce sujet les *Mémoires* :

(Page 114) : « Thomas Vaughan qui signait non pas Eugénius Philélèthes mais « *Eirenæus*

Philaléthès, anglais de naissance et habitant de l'Univers » a vu le jour à Monmouth. »

(Page 167) : « Thomas Vaughan avait vingt-huit ans (1610) quand il passa de la Rose-Croix d'Or à la Rose-Croix, c'est à dire lorsqu'il fut initié au 5^e degré *Adeptus Minor*. L'initiation lui fut donnée par Amos Komenski ; c'est alors qu'il choisit pour nom *Eirenæus Philaléthès*.

(Page 162) : « Quant aux divers écrits qui ont paru sous le signature *Philalèthe*, par imitation de celle mon ancêtre, ils sont innombrables.

Jugez-en par ceci : tous ces livres et pamphlets, classés sous le titre de *Philalèthe* remplissent un volume entier du catalogue du British Museum. Par beaucoup, le pseudonyme *Eugénius*

Philaléthès est attribué à Thomas Vaughan, tandis qu' *Eirenæus* est attribué à Georges

Starkey

...

Il y a aussi un *Irenæus* que plusieurs attribuent à William Spang ; mais d'autres l'accordent à Thomas Vaughan. Tant d'imitateurs étant survenus, on s'y perd, et d'ailleurs les appréciations sont contradictoires.

Donc : il importe peu de s'arrêter à des discussions oiseuses, qui ne feraient pas avancer d'un pas la question... D'après Wood, le très consciencieux auteur de l'*Histoire d'Oxford* une traduction de la *Themis aurea* de Michel Maïer, publiée en 1656 à Londres, et une traduction, également anglaise de la *Fama Fraternalitatis Rosæ Crucis*, de Valentin Andreæ, publiée en

1652, ont porté la signature *Eugenius* et seraient attribuées à un Thomas Vaughan autre que mon ancêtre... D'autre part les manuscrits légués de l'un à l'autre en ma famille, et dont l'authenticité ne sauraient être contestée, ont la signature *Eirenæus* et non *Eugenius*. Wood a donc pu rapporter un bruit qui courait en son temps, et ce bruit a pu être l'origine des erreurs dont Gould et Findel eux-mêmes se sont faits les échos.

Laissons. L'essentiel c'est la véridicité indiscutable de l'histoire si étrange de Thomas Vaughan.

»

Donc Diana Vaughan elle-même renonce à tirer au clair cette énigme bibliographique. Malgré cela, en nous basant sur les données qu'elle fournit, ainsi que sur les bibliographies sérieuses que nous avons précédemment énumérées : et aussi en nous appuyant sur divers ouvrages de Philalèthe que nous avons en mains, tachons de jeter quelques clartés sur cet obscur problème. Pour ce faire, relevons d'abord toutes les indications contenues dans les *Mémoires* concernant les ouvrages publiés par Thomas Vaughan : en voici la copie fidèle.

(Page 211) : « L'année qui suivit celle de la composition du grade de Maître (qui fut rédigée en 1649), il commença à publier ses ouvrages d'alchimiste Rose-Croix.

Les quatre premiers sont bien connus de titre. Ce sont :

1° L'*Anthroposophia theomagica*.

2° La *Magia adamica*.

Ces deux livres parurent en 1650 ; ils sont entièrement consacrés aux œuvres de magie, présentées sous un aspect scientifique.

3° *Lumen de lumine*, imprimé en 1651.

4° *Aula lucis*, imprimé en 1652, - publication restreinte.

Dans ces deux livres, le caractère luciférien de l'auteur se devine mieux. (Page 215) : En l'année 1655, Philalèthe publia son :

(5°)

Euphrates.

L'année suivante Komenski se retira en Hollande et Thomas Vaughan fit d'Amsterdam la capitale de la Rose-Croix socinienne.

Et voici encore une preuve que mon ancêtre est vraiment l' *Eirenæus Philalèthes*. C'est en

1656, sa troisième année de grande maîtrise, qu'il entreprit la publication des œuvres de Fauste Socin, à Amsterdam. Les ouvrages du patriarche de Luclavie commencèrent la série de ce qui fut intitulé : *Bibliotheca Fratrum Polonorum* : cette bibliothèque forme huit gros volumes in-folio ; les écrits de Fauste y occupent les tomes I et II. Or, l'impression fut faite à Amsterdam, cela est reconnu, établi. Eh bien, suivant l'usage de l'époque, la Bibliothèque des Frères Polonais porte, pour le lieu d'impression un pseudonyme de ville. Et quel est le pseudonyme qui figure en tête des volumes ? *Eirenæopolis*, c'est-à-dire le ville d' Eirenæus, la ville de Philalèthe, la capitale de la Fraternité, la cité à laquelle le grand maître donnait son nom. »

Notons dès à présent, pour ne pas avoir à y revenir, que les données de cette édition, telles que nous les indiquent les *Mémoires*, sont exactes, puisque conformes à celles mentionnées par Brunet dans son *Manuel du libraire* (T. I, Col. 922), que voici :

« *Bibliotheca fratrum polonorum quos unitarios vocant. Irenopolis (Amstelod.)* post an. 1656,

8 vol, en II tomes in-f°.

Cette collection renferme les ouvrages de Faust. Socin, etc. Le dernier vol., daté de 1662, a été imprimé à Amsterdam comme les premiers, mais sous la rubrique *Eleutheropoli*. »

Ainsi en 1692, Philalèthe étant mort, son ex-fief, Amsterdam, ne portait plus, sur les ouvrages des Roses-Croix, que le nom de « Ville de la liberté ».

Après cette parenthèse revenons aux ouvrages de Philalèthes énumérés dans les *Mémoires*.

« En 1650, Thomas Vaughan publiait, en anglais, (6°) *La Fraternity of R. C.* ; en 1664.

(7°) *La Medulla Alchymiaë*.

Enfin, en 1667, Thomas Vaughan se décida à publier :

(8°) *L'Introitus Apertus*, son ouvrage capital, qu'il avait écrit dès l'âge de trente-trois ans. (Page 236) : Philalèthes était dans sa cinquante-sixième année (1668)

quand il publia les : (9°) *Experimenta de preparatione Mercurri Sophiri* et les

(10°) *Tractatus tres* ainsi divisés : 1° *La Métamorphose des Métaux* ; 2° *La Préparation du*

Rubis céleste ; 3° La Source de la Vérité chimique.

(Page 240) : L'année de sa disparition (1678) il

publia : (11°) le *Ripley revised* et

(12°) *L'Enarratio methodieu trium Gebri medicinarum...*

Il est de certitude absolue que *l'Enarratio trium Gebri* a été imprimée au commencement de 1678.

»

Le numérotage entre guillemets à partir du n° (5°) a été ajouté par nous afin de rendre plus clair et plus facile le commentaire qui va suivre.

Notons tout d'abord que des citations ci-dessus il résulte notamment que les *Mémoires* attribuent à Thomas Vaughan la paternité de l'ouvrage n°3 : *Lumen de Lumine*. Or, cet ouvrage, nous l'avons sous les yeux et nous en recopions très fidèlement le titre que voici :

« *Lumen de lumine : or a new magicall light discovered, and communicated to the world* » par

Eugenius Philalèthes. London, printed for II, Bluden at the Castle in Corne Hil. 1654.

Puisque ce titre porte comme prénom *Eugénius*, la preuve est faite, d'après les indications mêmes des *Mémoires*, que Philalèthes, au moins dans certain cas, en a fait usage.

D'autre part, l'ouvrage lui-même fournit une preuve frappante qu'il a bien pour auteur Thomas Vaughan. En effet, la page 33 du volume contient une gravure cabalistique très curieuse dont nous donnons ci-contre la reproduction en phototypie.

On y trouve tous les symboles ordinaires communs aux alchimistes, occultistes, Rose-Croix et francs-maçons. On y voit le soleil, la lune et les étoiles ; une sphère munie d'une montagne

d'aspect... douteux, qui présente, paraît-il, celle de la lune ou de l'Inde, au choix. Dans le texte

une « Lettre des Frères de la R. C. » explique, d'une manière peu translucide, ce que signifie cette montagne magique et le trésor qu'elle contient. La sphère, qui représente sans doute le globe terrestre, est entourée d'une région fantastique peuplée déjà des *Maléakhs* - spectres infernaux - dont deux ou trois siècles plus tard nous parlera la descendante de Thomas Vaughan. Dans la sphère un autel, sur lequel un flambeau brûle du « feu de la Nature » ; un génie lumineux armé d'une épée flamboyante, et un mortel se dirigeant, les yeux bandés, vers

l'abyme.

Enfin, en bas, l'*Ouroboros*, le Serpent ou Dragon qui se mord la queue, symbole classique de

« l'œuvre qui n'a ni commencement ni fin ». En son centre une femme, qui symbolise sans doute cette œuvre, assise sur un tas de pommes (?), présente un collier d'aspect... douteux...

Mais ce que nous voulons surtout faire remarquer dans cette gravure, c'est que, comme il est facile de la constater, elle est signée dans le bas à droite : Ro. Vaughan sculp.



Il nous paraît évident que le Ro. Vaughan en question est celui dont nous parlent les *Mémoires*

(page 114) :

« Un autre parent de mon ancêtre Thomas était le fameux antiquaire Robert Vaughan, frère puîné de père Philalèthes ; c'est Robert, qui, établi à Oxford dès 1613, y attira sa belle-sœur quand elle fut veuve, et fit élever au Jésus Collège ses neveux Thomas et Henry. »

La gravure de l'oncle a sûrement été composée pour l'ouvrage du neveu et ce fait corrobore l'attribution de *Lumen de Lumine* à Thomas Vaughan, en l'espèce *Eugénius Philalèthes*. Mais si l'oncle antiquaire était aussi versé dans les sciences occultes que le manifeste sa planche, il n'est pas étonnant que le neveu, dont il fit l'éducation, ne soit devenu l'occultiste le plus en renom de l'époque !

Leigh Gardner de son côté enregistre aussi cet ouvrage au nom d'*Eugénius Philalèthes*, sous le n° 550 de sa *Bibliotheca Rosicruciana*, avec des données identiques à celles que nous relevons sur notre exemplaire.

Il en est de même pour les numéros 1 *Anthroposophia*, 2 *Magia* et (5) *Euphrates* de la nomenclature des *Mémoires*, que nous trouvons dans Gardner sous les numéros 542, 551 et 549, où ils figurent avec, comme nom d'auteur : *Eugenius Philalèthes*.

L'*Anthroposophia* a, en fait, comme seconde partie, - ayant par exemple une table d'errata commune avec lui - un autre ouvrage, également signé *Eugenius Philalèthes*, et intitulé *Anima magica abscondita*, que ne signalent pas les *Mémoires*, mais que Gardner enregistre sous le n°

541.

Notons en passant que notre exemplaire de ces deux ouvrages, assemblés sous une même reliure de l'époque, contient à la fin, sur deux feuillets d'ancien papier ajoutés, une table des matières manuscrite, en vieille écriture du temps et soigneusement faite.

D'autre part en bas de la dernière feuille du livre, et immédiatement avant la table, nous trouvons, *de la même écriture*, l'annotation manuscrite suivante, en anglais : *Tom Vaughan of Wales, London in the...* avec à la suite cinq ou six mots que nous n'avons pas pu déchiffrer, mais qui nous paraissent être l'adresse à Londres.

Qui a bien pu s'intéresser à cet ouvrage au point d'en établir la table des matières, travail toujours long et délicat ? Ne serait-ce pas l'auteur lui-même ? Le fait que son nom est inscrit immédiatement avant, *de la même main*, semblerait l'indiquer.

Posséderions-nous par hasard l'exemplaire d'auteur de Philalèthe ? Il y aurait de quoi réjouir le cœur d'un bibliophile !

Quoiqu'il en soit nous signalons cette particularité sans y attacher d'autre importance que celle d'une vague confirmation.

Le n° 4 *Aula lucis*, de la liste des *Mémoires*, figure bien dans le catalogue Gardner (n° 547) au nombre des ouvrages d'Eugénius Philalèthes, quoique d'après lui son titre ne porte pour désigner l'auteur, que les initiales S. N.

En ce qui concerne le n° 6 *Fraternity of R. C.*, nous ne trouvons nulle part d'édition datée de

1659.

Par contre, celle de 1652, mentionnée par les *Mémoires* comme attribuée à un Vaughan autre que Philalèthe, figure dans Gardner (n° 553) sous le nom d'Eugenius

Philalethes.

Kloss (n° 2435) la mentionne également, comme suit :

« *Fame and confession of Rosie-Cross*. Trad. Par Tho. Vaughan (alias Eugenius Philalethes). Londres 1652. - D'après l'*Universal-catalogue*, Londres, 1699. » Il ajoute que Nicolai, le fameux libraire et érudit berlinois, aurait possédé une édition anglaise de 1658.

Pour les numéros subséquents, (7) à (13), de la nomenclature des *Mémoires*, notre contrôle sera facilité et abrégé par ce fait que Lenglet-Dufresnoy les énumère tous en les classant au nom d'*Eirenæus*.

D'autre part nous possédons un exemplaire de l'édition de Daniel Elzevir (Amsterdam, 1678) qui contient les numéros (12) *Enarratio*, (9) *Experimenta* et (11) *Ripley*, de la liste des *Mémoires*.

Or, à la fin de ce volume se trouve le « catalogue des livres publiés ayant comme auteur Eyrénée Philalèthe cosmopolite ». Nous admettons - et nous pensons que l'on admettra avec nous - que si quelqu'un doit bien connaître les ouvrages d'un auteur, c'est son éditeur. Par conséquent nous tenons pour bon le tableau qu'Elzévir nous donne des œuvres d'Eyrénée Philalèthe.

Maintenant, pour y voir clair, récapitulons les résultats de notre contrôle en un tableau synoptique indiquant, pour les divers ouvrages que les *Mémoires* attribuent à Philalèthe, leur titre sommaire, leur date et les principales autorités bibliographiques, Lenglet-Dufresnoy, Elzévir et Gardner, sur lesquelles nous nous appuyons pour établir le prénom exact du pseudonyme qui y figure.

Le voici :

N° 1	Anthrop	1650	Lengl.	Gard.	N° 542	Eugenius
N° 2	Magia	1650	"	"	N° 551	"
N° 3	Lumen	1651		"	N° 550	"
N° 4	Aula	1652		"	N° 547	S. N.
N° 5	Euphrates	1655	"	"	N° 549	Eugenius
N° 6	Fraternity	1652	"	"	N° 552	"
	"	1659 (?)				
N° 7	Medulla	1664	"	Elz.	N° 9	Eirenæus
N° 8	Introitus	1667	"	"	N° 1 et 8	"
N° 9	Experim	1668	"	"	N° 7 et 15	"
N° 10	Tractatus	1668	"	"	N° 2 à 4	"
N° 11	Ripley	1678	"	"	N° 10 à 14	"
N° 11	Enarratio	1678	"	"	N° 5 à 7	"

Dans ce tableau, il nous semble qu'une seule chose saute à l'œil, c'est que Philalèthe a employé pour ses écrits le prénom d'*Eugenius* pendant la première partie de son existence et celui d'*Eirenæus* pendant la seconde.

A cette règle une seule exception - qui la confirme... puisqu'elle prouve que Philalèthe changeait volontiers de pseudonyme ! - c'est que le n° 4 *Aula* porte seulement les initiales S. N.

- Serait-ce parce qu'il n'en aurait été fait qu'une publication restreinte - comme le note Diana

Vaughan ?

En l'état, si vous admettez que Philalèthes est uniquement *Eugenius*, qui est donc *Eirenæus* ? Et réciproquement s'il est uniquement *Eirenæus*, qui est donc *Eugenius* ? Personne ne peut le dire.

Autre chose : si Thomas Vaughan, pour signer ses écrits, a usé seulement du

pseudonyme *Eirenæus*, il n'a rien publié pendant la première partie de sa vie ; et, s'il s'est servi uniquement d'*Eugenius*, il n'a rien publié pendant la seconde partie : or ces deux hypothèses ne cadrent pas avec ses habitudes d'écrivain proluxe.

Comme notre étude prouve qu'il s'est servi des deux prénoms, nous concluons avec Jennings, Ladragne et la *plupart des auteurs hermétiques* qu'*Eirenæus* et *Eugenius* c'est tout un : Thomas Vaughan.

Nous avons vu que les *Mémoires* ne mentionnent pas l'*Anima magica* parmi les ouvrages de Philalèthe, à qui pourtant il revient incontestablement ; mais il faut dire que Diana Vaughan n'indique nulle part qu'elle donne la liste complète des œuvres de son ancêtre. Or, ce livre donna lieu à deux autres ouvrages de Philalèthe, à propos desquels la *Bibliographie Peeters- Bærtsoen* (n° 812) nous dit :

« Ayant fait dans son *Anima magica abscondita* quelques remarques désobligeantes sur la *Psychodia Platonica* d'Henry More, Vaughan eut une polémique à soutenir, elle fut très vive. More, sous le pseudonyme d'Alazonomastix Philalethes, publia en 1650 ses *Observations upon Anthroposophia Theomagica and Anima magica abscondita*, où il accusait Vaughan d'être un magicien, jetait le soupçon sur ses mœurs, et se plaignait amèrement de la façon dont Vaughan avait traité Aristote et ses disciples. Vaughan se vengea dans *The Man-Mouse taken in a trap* (L'Homme-rat pris au piège), 1650, qui produisit une réplique de More : *The second lash of Alazonomastix*, 1651. Mais Vaughan eut le dernier mot : *A second Wash*, 1651. »

La même *Bibliographie Peeters* nous dit encore, citant le *Dictionary of national biography* :

« Vaughan, après 1658, fut accusé d'avoir l'habitude de s'enivrer, de jurer et déclaré impropre à l'état ecclésiastique ! »

La première source d'informations décrivant la moralité de Vaughan est évidemment suspecte, puisqu'elle émane d'un adversaire ; la seconde est sans doute plus impartiale.

Quoiqu'il en soit, sans vouloir noircir à plaisir la renommée de Philalèthe, qui n'a pas besoin de ça pour être fort sombre, constatons pourtant que d'après cela nous sommes loin de la

légende disant qu'il était « rangé, de bonnes mœurs et qu'il s'éloigna de Starkey comme trop débauché » !

Ce nouvel aspect de la physionomie de Vaughan cadre mieux d'ailleurs avec la personnalité d'un grand-maître de la Rose-Croix.

[...]

L'étude prolixue que nous avons faite des ouvrages de Thomas Vaughan cités par les *Mémoires*, et des prénoms *Eugenius* et *Eirenæus* qui s'adaptant à son pseudonyme de *Philalethe*, servira tout au moins à mettre en évidence les procédés de polémique dont on a usé à l'encontre de Diana Vaughan, lors de la « suprême manœuvre », comme elle l'appelle, ayant pour but de l'annihiler, elle et ses révélations.

Et malheureusement un grand nombre de catholiques ont suivi en aveugles le branle-bas de combat organisé à cet effet par les loges.

Comme preuve à l'appui citons un passage caractéristique de l'ouvrage de R. P.

Portalié « *La*

Fin d'une mystification » (Paris, Retaux, 1897, page 59).

« Aux défenseurs de Diana il faut des arguments plus palpables. Qu'ils lisent donc dans le *Tablet* du 10 octobre (p. 582) l'article où M. C. C. Massey établit sur des faits connus de tous - et c'est sur ces faits seuls que je m'appuie - que l'ignorante miss, trop pressée dans la lecture des bibliographes, a, par une sottise méprise, confondu deux personnages différents et attribué à l'occultiste Thomas Vaughan, fort connu sous le

nom d'*Eugenius* Philalethes, les œuvres et l'histoire d'un autre occultiste fameux dont les livres portent le nom d'*Eirenæus* Philalethes. Mais aussi qui pouvait deviner l'existence de deux Philalethes ? Quand cette bévue eut été signalée, Diana essaya bien de réparer le désastre, mais « ses efforts, dit le *Tablet*, offriront une plaisante comédie à tout lecteur au courant des faits dont elle parle. » (*Mémoires*, pp. 114, 162 et 215). Nous vantera-t-on encore la vie de Thomas Vaughan ? »

Et voilà comment, pour élucider une question en litige, on nous fournit des « arguments palpables » ! Il faut lire dans le *Tablet* ? N° du 1^{er} octobre ? Un article de M. Massey ??? Établi sur des faits connus de tous ???? Et c'est sur ces faits seuls que s'appuie le P. Portalié ! Qui ne nous dit pas davantage sur ce sujet et poursuit le cours triomphal de sa démonstration en parlant d'autre chose.

Nous respectons profondément la mémoire de cet excellent religieux ; mais, s'il était encore de ce monde, nous nous permettrions de lui faire remarquer que le procédé de vérification indiqué par lui est peu pratique. Où faut-il aller chercher le *Tablet* et l'article de M. Massey ? N'aurait-il pas pu le citer, ou en donner des extraits, ou l'analyser ? En ce qui nous concerne nous avouons humblement que nous n'avons jamais lu l'article en question et que nous ignorons totalement les « faits connus de tous » sur lesquels, seuls, s'appuie le P. Portalié.

Par contre il n'omet pas d'accuser d'ignorance la Miss qui, par une « sottise méprise », confond

Eugenius et *Eirenæus* ne pouvant « deviner l'existence de deux Philalèthes ».

Puis, innocemment, il donne en référence les pp. 114, 162 et 215 des *Mémoires*, afin que l'on puisse contrôler l'exactitude de son dire. Or, ouvrez ce volume aux pages indiquées, et vous y trouverez toute une dissertation - reproduite plus haut par nous - sur ces deux prénoms et l'attribution qui en a été faite à divers personnages !

Donc Diana Vaughan connaissait parfaitement les deux Philalèthes supposés et ce n'est pas elle qui a commis une « sottise méprise ».

Un peu avant le P. Portalié, un écrivain anglais, M. Arthur Edward Waite, avait publié un ouvrage intitulé : *Devil-Worship in France or the question of Lucifer*. - Le Culte du diable en France ou la question de Lucifer. - (Londres, Redway, 1896), dans lequel il s'en prend, lui aussi, aux *Mémoires*, qui étaient alors en cours de publication, et à leur auteur.

Il était qualifié pour ce faire, appartenant à la *Societas Rosi-cruciana* d'Angleterre et ayant

publié précédemment une « *Histoire réelle des Rose-Croix* », (Londres, 1887).

Gardner, dans sa *Bibliotheca rosicruciana*, mentionne cet ouvrage sous le n° 568 ; et il ajoute à son sujet :

« Je ne puis mieux faire que de citer un extrait le concernant tiré des *Transactions* du Collège

Métropolitain de la *Societas Rosi-cruciana in Anglia* pour 1891-92, p. 10, soit :

« M. Waite a compilé cet ouvrage et écrit ses commentaires sur le Rosicrucianisme alors qu'il était entièrement étranger à l'Ordre Hermétique, mais depuis lors il a fait *amende honorable* à cette société et il a pénétré dans ses études par la porte reconnue et s'est déclaré très satisfait d'avoir agi ainsi. »

Voilà donc une attestation officielle, en bonne et due forme, comme quoi M. Waite est un vrai Rosicrucien et qu'il s'est pénétré de la pure doctrine de l'Ordre Hermétique. De plus il est sûrement franc-maçon, puisque, d'après ce qu'il nous apprend lui-même, le recrutement de cet ordre se fait exclusivement parmi les F. .

Vu toutes ces « qualités » on reconnaîtra que son témoignage a un grand poids.

Diana Vaughan dans ses *Mémoires* (Livraison n° 14, Août-Nov. 1896, p. 420-33), parle de lui et de son ouvrage.

Elle suggère que, porte-parole des Rose-Croix anglais, il fut chargé par eux de

répondre aux révélations accablantes qu'elle avait fait paraître dans un article du fascicule n° 8 des *Mémoires* (fév. 1896, p. 247-252) sur « les principaux rosicruciens d'Angleterre et d'Ecosse dont l'occulte rite pratique le Luciférianisme » - article trop long pour que nous le reproduisions, mais qu'il convient de relire pour en apprécier la prodigieuse documentation !

Pour tâcher de démolir les *Mémoires*, le F. Waite, qui connaît son affaire, use d'une tactique

plus astucieuse que le P. Portalié. Il s'efforce d'établir que la biographie de Thomas Vaughan, donnée par cette publication, est contournée et pour ce faire il se base sur la citation exacte d'un

texte erroné que contient la première édition de l'*Introitus apertus*, texte ultérieurement corrigé dans l'édition anglaise de 1669.

Voici le fait : l'année de la naissance de Philalèthe est déterminé d'une manière précise par la première phrase de cet ouvrage.

Les *Mémoires* nous disent à ce sujet (p. 111) :

« L'*Introitus apertus ad oclusum regis palalium*, - L'Entrée ouverte du palais fermé du roi, ou, pour les initiés du premier degré, la clef de l'occultisme, et pour les parfaits initiés du second degré, l'Introduction des adeptes au palais (fermé aux profanes) de Lucifer Dieu-Roi, - débute par ces lignes :

« Moi qui suis un philosophe adepte, connu sous le seul nom de Philalèthe, j'ai résolu, en l'an

1645 de notre salut, et le *trentre-troisième de mon âge* d'écrire ce traité. »

Ce livre qui a été imprimé en 1667 à Amsterdam, aujourd'hui introuvable, n'existe que dans de rares bibliothèques de bibliophiles, en Europe, principalement en Allemagne et en Hollande...

Si rare que soient les exemplaires de l'*Introitus apertus*, ils ne sont pas, du moins, détruit tous, et je suis certaine qu'il ne s'élèvera de nulle part un démenti contre l'exactitude de la citation que je viens de faire. Thomas Vaughan est donc vraiment né en 1612. »

Or, nous devons reconnaître que, présenté de cette manière et s'appliquant à l'édition de 1667 de l'*Introitus*, cette citation est inexacte. Nous avons en effet sous les yeux un exemplaire de cette édition et nous lisons dans son texte latin (p. 1) à propos de l'âge de Philalèthe : « Anno mundi redempti millesimo sercentesimo quadragesimo quinto, cœlatis aulem meae vigesimo tertio... » au lieu de « trigesimo tertio » qui, d'après les *Mémoires*, devrait y figurer.

Par conséquent, suivant ce texte, Philalèthe, en 1645, aurait été non pas dans sa *trentre-troisième*, mais bien dans sa *vingt-troisième année* ; ce qui reporterait de 1612 à 1633 la date de sa naissance, en le rajeunissant ainsi de dix ans.

Naturellement M. Waite constate la contradiction et s'en empare pour crier à l'imposture ; il déclare même tragiquement « qu'il est honteux pour toute personne, qu'elle appartienne au sexe masculin ou féminin, d'avoir si peu de considération pour son bon renom, en violant ainsi les règles de l'honneur littéraire » !...

Toutefois si l'édition de 1667 - qui contient de nombreuses fautes, d'après la déclaration même de Lang, son éditeur - donne une version différente de celle des *Mémoires*, il n'en est pas de même de l'édition anglaise de 1669, qui est mentionnée comme suit, dans le catalogue Elzévir. (« Anglice - 8. - *Introitus apertus ex manuscripto perfectiori traductus et impressus*, in-8°, Lond. 1669. »)

Nous en avons comme garant notre bonne vieille connaissance, l'abbé Lenglet-Dufresnoy, qui, comme on le sait, n'est pas le premier venu en matière de bibliographie hermétique. Il a en effet corrigé cette erreur de date dans son édition du *Véritable Philalèthe, revu et augmenté sur l'original anglais*, que contient le T. II de son *Histoire de la philosophie hermétique*. Dans la préface de ce même volume (pp. XXII et suiv.), il nous indique comment et avec quel soin il a établi cette édition critique. Voici son texte :

« Venons maintenant au fond de l'édition même. Celle que je publie est fort

différente de toutes les précédentes, soit latines, soit françaises.

La première que nous en ayons fut méditée à Hambourg en 1666 et imprimée l'année suivante à Amsterdam. M. Langius qui l'a donnée, ne fait pas de difficulté de reconnaître qu'elle est extrêmement imparfaite : et comme le Philalethe était encore vivant, il le prie de lui communiquer, ou de publier lui-même un ouvrage dans un meilleur état, que l'édition qu'il en faisait paraître. Elle est néanmoins la base de toutes celles qui ont été données soit dans *Musæum hermeticum* de 1677, soit dans le recueil de M. *Mangel*.

Le savant M. *Wedelius* en publiant de nouveau cet ouvrage en 1699, avoue qu'il n'a copié que la première édition...

Enfin le dernière édition que j'ai vue, est celle du docteur Jean-Michel *Faustus* de

Francfort... Il avoue que c'est toujours le même fond que celle de *Langius*. Ainsi toutes sont également fautives.

Il n'en est pas de même de celle que je donne aujourd'hui : elle est conforme à l'édition anglaise de 1669, qu'on doit regarder comme originale et qui est extraordinairement rare. C'est par là que j'ai corrigé les contre-sens qui se trouvaient dans toutes les autres éditions latines, c'est de là que j'ai tiré les additions essentielles que, conformément à l'esprit de l'auteur, je n'ai pas fait difficulté d'insérer dans le texte, mais afin qu'on soit sûr des endroits que j'ai corrigés, j'en fais des observations particulières. Par ce moyen on aura non seulement les anciennes éditions quoique fautives ; mais on trouvera aussi dans le corps de l'ouvrage le véritable sens de l'auteur. Ainsi le lecteur intelligent sera en état de faire la comparaison.

La traduction française du sieur *Salmon*, médecin, outre les fautes de l'édition latine, y a encore ajouté celles qui viennent d'un mauvais traducteur, qui n'entendait ni son texte, ni sa propre langue. »

Ce sieur *Salmon*, que malmène *Lenglet*, est l'auteur de la *Bibliothèque des philosophes chimiques*, dont l'édition originale de 1672, donne à *Philalèthe* « l'âge de 23 ans » en 1645 ; mais l'erreur, commise ainsi, fut corrigée dans l'édition de 1754 du même ouvrage - que nous avons sous les yeux - et qui porte « à l'âge de trente-trois ans ».

Voici maintenant la version que donne *Lenglet-Dufresnoy* au début de son *Véritable*

Philalèthe :

« Moi qui suis un Philosophe Adepté, connu sous le seul nom de *Philalèthe*, j'ai résolu, l'an

1645, de notre salut, et le 33^e de mon âge, d'écrire ce traité... » On peut constater qu'elle est identique à celle des *Mémoires*.

Mais l'abbé *Lenglet* précise la version exacte d'une manière plus nette encore, en tête de ses

« Remarques sur les différences qui se trouvent entre cette nouvelle édition de *Philalèthe* et les anciennes » (Vol. II, p. 342), où il note ceci, qui est absolument concluant :

« Dans la Préface. - N^o 1 - *Ætatis autem meae trigesimo tertio*. - Le docteur *Faustus* a bien corrigé cet endroit, en le mettant conformément à l'original, au lieu que dans l'édition de *Langius* on lit, *Ætatis autem meae vigesimo tertio*. »

Voilà donc la condamnation formelle de la version de *Lang* et l'approbation non moins formelle de la version de *Dr Faustus*, conforme à celle des *Mémoires*.

Après cela vous croiriez peut-être que la cause est entendue et le procès jugé, alors qu'un spécialiste d'une compétence absolue, d'une impartialité hors conteste - qu'on ne peut même

pas soupçonner, n'est-ce pas, d'avoir entretenu dans l'avenir lointain la possibilité du litige

Diana Vaughan ! - s'est prononcé après une étude approfondie de la question.

Eh ! bien il n'en est rien. Pourtant « le lecteur intelligent est en état de faire la comparaison », comme le dit le bon abbé Lenglet.

Où, mais il n'y a pas de gens moins intelligents, que ceux qui ne veulent pas comprendre ; comme il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre : Arthur Edward Waite est du nombre et il a ses raisons pour cela.

Se basant uniquement sur l'édition de l'*Introitus* donnée par Lang, et ne tenant aucun compte de l'édition critique et définitive de Lenglet-Dufresnoy, qu'il ne pouvait pourtant pas ignorer en sa qualité d'historien de la Rose-Croix, il déclare Thomas Vaughan né en 1622 et il « décale »

ainsi toute son existence de dix ans. Vous voyez le « truc » !

Il vient alors vous déclarer gravement que les données des *Mémoires* ne concordent pas avec ce que l'on sait par ailleurs de la vie de Thomas Vaughan. Par exemple Philalèthe n'a pas pu

aller rendre visite à Andreae en 1636, puisqu'il n'avait alors que 14 ans ; il n'a pas pu se rendre en Amérique en 1638, puisqu'il n'avait alors que 17 ans ; et ainsi de suite, tout le reste à l'avenant. Voilà comment on écrit l'histoire à la mode rosicrucienne !

Ce qu'il y a encore de très curieux dans l'ouvrage de M. Waite, en dehors de ses fantaisies biographiques, c'est qu'il parle de Diana Vaughan tout comme par exemple, de Margiotta, Hacks ou Taxil, c'est-à-dire sans mettre le moins du monde en doute son existence. Il la traite en personne bien connue, qu'il critique, morigène, voire qu'il menace, quand elle produit d'accablantes révélations sur le compte de ses collègues rosicruciens. Ce faisant il se constitue implicitement témoin et garant de son existence.

Est-ce qu'au moment de la publication du *Devil-Worship*, qui a paru alors que la crise anti-dianique n'était pas arrivée à l'état aigu, la franc-maçonnerie n'avait pas encore lancé son mot d'ordre de « nier carrément » ? Nous l'ignorons, le mais le fait est là.

[...]

Dans son livre, Waite se monte tout d'abord courtois envers Diana Vaughan et il manifeste même de la déférence pour son sexe.

Il distingue dans ses révélations la part qui lui incombe personnellement et celle qui provient de ses papiers de famille, dont il demande la communication à des « investigators » anglais, pour contrôle !

Mais les choses se gâtent quand le litige vient à porter sur la révélation faite dans les *Mémoires*, du but et de la composition de la Societas Rosicruciana d'Angleterre et sur la désignation, comme son chef, du Dr William Wynn Westcott.

Alors M. Waite se fâche, crie à la calomnie et déclare « qu'il est indispensable de prendre des mesures efficaces pour réfréner cette mauvaise langue », qui se permet de... révéler le pot aux

roses

!

Oyez plutôt :

« La grosse calomnie publiée par la « convertie » Diana Vaughan, sur le Docteur Wynn Westcott, qui se trouve être un maçon de haut grade, elle n'osera jamais sortir de sa « retraite » pour venir la réaffirmer dans la juridiction des Iles Britanniques, car elle sait bien qu'un jury anglais ferait une large requête de ses réputés dollars américains. »

Quand même on ne menace pas d'une demande en dommages et intérêts... un mythe ! Et M. Waite paraît connaître fort bien non seulement Diana Vaughan, mais encore ses dollars ! Or qui pouvait être mieux placé que lui, d'après tout ce que nous savons de ses titres et qualités, occultistes et maçonniques, pour être bien renseigné ? Par ce fait son ouvrage est démonstratif et nous ne connaissons aucun autre document, émanant d'un adversaire, qui constitue une reconnaissance aussi formelle de l'existence de Diana Vaughan.

Maintenant, pour mettre en évidence combien est faible ou inexacte l'argumentation de combat des contradicteurs des *Mémoires*, même quand il s'agit de sujets de peu d'importance, voyons ce que dit M. Waite de certaines fautes d'orthographe ou de style qu'il croit y découvrir et qu'il déclare caractéristique du français.

Voici ce que nous lisons p. 287 du *Devil-Worship* :

« J'ajouterai comme conclusion mon opinion personnelle que Miss Vaughan n'a pas

résidé depuis longtemps dans un pays de langue anglaise ; encore moins peut-elle avoir reçu, comme le prétendent certains de ses amis, une éducation américaine. La preuve en est qu'elle fait sur des mots anglais des fautes caractéristiques du français.

Ainsi nous avons chaque fois *Cambden* pour *Camden*, *Wescott* pour *Westcott* ; nous avons *baronnet* pour *baronet*, *Cantorbery* pour *Canterbury*, *Kirkud-Bright* pour *Kirkeudbright* ; nous avons des combinaisons hybrides comme *Georges Dickson*, des impossibilités comme *Tiers- Ordre Luciférien d'Honoris causa* et beaucoup d'autres cas semblables. »

Les fautes relevées - si fautes il y a ? - sont de bien minime envergure : il s'agit presque uniquement de noms propres, dont l'orthographe est moins sévèrement exigée que celle des noms communs et qui sont plus exposés que d'autres à être écorchés par un typographe étranger.

Ensuite les observations de M. Waite ne sont pas toujours exactes : ainsi nous trouvons dans la même page 247 des *Mémoires* ligne 8 - *Wescott* et ligne 32 - *Westcott*.

D'autre part, écrivant en français, Diana Vaughan a mis correctement : *baronnet* pour *baronet*, *Cantorbery* pour *Canterbury*, *Georges Dickson* pour *George Dickson* ; et nous ne voyons aucune possibilité, en notre langue, à l'accouplement des mots Tiers-Ordre Luciférien d'Honoris Causa.

Que reste-t-il des critiques formulées ? Pas grand chose, si ce n'est rien ; donc ce n'est pas Diana Vaughan qui est en faute mais bien M. Waite qui lui cherche là, non pas une querelle d'anglais, mais bien une « querelle d'allemand » !

Mais puisque nous en sommes sur ce chapitre, profitons-en pour établir que, contrairement à la thèse soutenue par M. Waite, ce ne sont pas les gallicismes, mais bien les anglicismes qui fourmillent dans les *Mémoires*.

Non pas que l'auteur ne parle pas très correctement et fort bien le français ; mais à certaines expressions, à certaines tournures de phrase, on sent que ce n'est pas sa langue maternelle ; ce n'est pas le français d'un français qui connaît bien sa langue et n'en connaît pas d'autre. En général il n'y a pas, a proprement parler, de faute grammaticale, mais seulement des réminiscences caractéristiques de l'anglais.

Citons-en quelques exemples. Nous lisons dans les *Mémoires* :

Page 7, ligne 7 : « Il faut *donner grands coups* de balai dans les ordures. » P. 8, l. 11 : « Je *n'ai haine* pour personne. »

P. 19, l. 4 : « Longtemps j'ai vu en eux des fous : aujourd'hui j'ai tendance à *les voir grands coupables*. »

P. 21, l. 38 : « Le narré de ma présentation à Lucifer... expliquera ce qui a été un problème *pour grand nombre*. »

P. 23, l. 12 : « Cet état d'esprit... j'y ai persévéré pendant six années, sans *me rebuter* par ce qui déchirait mon cœur. »

P. 24, l. 24 : « Ce fut mon premier versement pour la propagande générale et *l'aide à la création* de Triangles dans les provinces mal favorisées. »

P. 25, l. 3 : « La preuve *est en ce que*... je ressentais des frissons. »

P. 26, l. 3 : « Je *considérais horrible* cette statue aux monstrueuses formes. » P. 39, l. 26 : « L'explication rectificative sera *mieux saisissante* après. »

P. 59, l. 16 : « Semant dans les âmes la foi en Lucifer Dieu Bon, *j'étais criminelle inconsciente*. »

P. 129, l. 23 : « Le maçon qui soutiendrait sérieusement cette filiation, *ferait moquer de lui*. » P. 130, l. 10 : « Ochino, moine apostat, était un des *associés* à Lelio et Dario Socin. »

P. 211, l. 27 : « Les quatre premiers (ouvrages) sont bien *connus de titre*. »

Nous en passons et des meilleurs, mais il faut savoir se borner ; il nous semble d'ailleurs que voilà déjà une assez jolie collection d'anglicisme !

On nous dira sans doute que ces anglicismes n'établissent pas que l'auteur soit anglais, car un mystificateur peut toujours insérer dans sa prose des phrases d'une allure

étrangère.

C'est entendu : aussi n'ajoutons-nous pas une importance primordiale à cette démonstration sur laquelle nous n'insistons que pour établir la fausseté de la thèse inverse produite par M. Waite.

Mais si l'auteur est anglais, il est fatal qu'il commette quelques anglicismes ; et de fait il n'en manque pas dans les *Mémoires*. D'autre part, il n'est pas si facile que cela de pasticher convenablement une langue qui n'est pas la vôtre. Il faut une grande habilité de touche pour donner la teinte juste, qui ne choque pas trop, tout en se laissant voir. Le « modus in rebus » - la mesure dans les nuances - est là bien difficile à observer, si cela ne coule pas de source ; or il semble bien qu'il en est bien ainsi dans les *Mémoires*.

En tout cas nous pensons, qu'après tout ce que nous venons de dire, nul de nos lecteurs ne « considère horrible » notre manière de voir en cette question ; mais que chacun d'eux au contraire admet que notre « narré... explique ce qui a été un problème pour grand nombre », soit que Miss Vaughan n'est pas un contrefacteur français.

Pour en finir avec M. Waite et son ouvrage citons encore un curieux passage du *Devil-Worship* (page 278) que nous traduisons aussi littéralement que possible :

« Le sujet de la Franc-Maçonnerie luciférienne a été discuté dans les colonnes du *Light* bien

avant que ce volume ne paraisse et un certain nombre de « transcendentalistes » parmi lesquels un très éminent - M. Charles Carleton Massey - quelques maçons de haut-grade, et moi-même, nous avons exposé les prétentions de la conspiration française. Dans la plupart des cas et par plus d'une personne des exemplaires des divers articles ont été envoyés à Miss Vaughan, par l'intermédiaire de son éditeur. »

Ainsi, d'après cela, le groupe des rosicruciens, les « transcendentalistes », comme ils s'appellent, adressaient leurs publications à Diana Vaughan : ils ne la tenaient donc pas pour un personnage mythique !

Mais... au fait... ce très éminent « transcendentalist » Charles Carleton Massey... c'est évidemment l'auteur de l'article du *Tablet* du 10 octobre... où sont établis les faits connus de

tous, sur lesquels s'appuie le P. Portalié, pour démolir du même coup Thomas et Diana

Vaughan

!

Quand même, voilà un bon religieux qui s'appuie sur un « transcendentalist Rosicrucian », quintessence de franc-maçon, et nous le sert comme une autorité !

Puissance Dogmatique¹⁵¹

Les *Mémoires* peuvent se diviser, si l'on veut, en trois parties distinctes : l'histoire ancienne concernant spécialement les origines rosicruciennes de la Franc-Maçonnerie et basée sur les manuscrits de Thomas Vaughan ; l'histoire moderne relatant des faits contemporains, connexes à la vie maçonnique de Diana Vaughan ; et enfin le tohu-bohu final de la « suprême manœuvre », comprenant la polémique avec les négateurs acharnés de Diana Vaughan et les détracteurs de son œuvre.

[...]

Nous tenons à déclarer que nous avons vu, de nos yeux vu et lu, au greffe du Tribunal civil de Marseille, l'original du fameux jugement de ce tribunal en date du 22 mars 1844 condamnant Adriano Lemmi à un an et un jour de prison pour vol.

Ce document, comme on le sait, sert de base à la formidable campagne que Diana

Vaughan mena contre ce triste personnage, à l'occasion de son élection frauduleuse au suprême pontificat maçonnique. Ce fût elle qui livra la photographie du document à Margiotta, afin qu'il en donnât le fac-simile dans son ouvrage *Adriano Lemmi* (p. 287-292).

L'original du jugement nous fut exhibé par M. Laugier, qui, de longues années durant fut à Marseille greffier du Tribunal civil en même temps que marguillier de N.-D. de la Garde. Tout

¹⁵¹ Suite de l'article d'Hiram.

le monde à l'époque, en cette cité, a connu cet excellent homme, aussi aimable et serviable que fidèle gardien des actes de justice de son ressort.

Il nous dit, lors de notre visite, quel fut son émoi lorsqu'un beau jour un de ses amis lui fit voir la reproduction de ce document dans le livre de Margiotta. Tout saisi en reconnaissant au bas de l'acte la signature de son prédécesseur, M. Carlhian, qui lui en garantissait l'authenticité, il se précipita dans ses archives pour voir si elles n'avaient pas été cambriolées. Il constata avec satisfaction qu'il n'en était rien et que la pièce originale était à sa place : où nous l'avons vue et où elle est encore... à moins que depuis lors...

M. Laugier nous dit encore s'être souvenu que, vers la fin du second Empire, une reproduction photographique du texte de ce jugement avait été établie à la requête du Ministère de la Justice, auquel elle fut adressée.

Cette élection de Lemmi, révélée par Diana Vaughan, soulève une grave question : Y a-t-il un pouvoir suprême occulte, un chef unique, ignoré, dirigeant et commandant la franc-maçonnerie universelle ?

Plusieurs ont cherché à établir ou démolir cette thèse, qui, étudiée, commentée et discutée a fait couler des flots d'encre... et continue...

Sans vouloir entrer dans le débat, il nous semble évident, à priori, que ce pouvoir suprême et absolu, ignoré de tout le vulgum pecus maçonnique, existe incontestablement. Comment une organisation aussi complexe, une machine de guerre aussi formidable que la franc-maçonnerie pourrait-elle exister et fonctionner sans cela ?

On l'a bien vu pendant la dernière guerre : il est impossible de faire marcher convenablement de front des armées alliées sans un chef unique : que serait-ce quand il s'agit des multiples rites maçonniques !

Satan est doué d'une trop vaste intelligence pour ne l'avoir pas compris, et, singe de Dieu, il a sûrement organisé son *église*, la Franc-Maçonnerie, sur le modèle de l'Eglise catholique, soit avec un suprême pouvoir à la tête, un chef unique, un souverain pontife, son délégué et son vicaire.

Mais point n'est besoin de dissenter sur un fait quand sa réalité est démontrée : or, dans le cas présent, c'est encore Diana Vaughan qui va se charger de nous fournir la preuve. Ouvrez les

Mémoires p. 63-64 et vous y trouverez un article à part intitulé « La Puissance dogmatique ? »

que, vu son importance, nous reproduisons en entier ci-après :

« Y a-t-il dans la Franc-Maçonnerie, un pouvoir supérieur qui légifère en questions de dogmes ?

Ce pouvoir est-il connu de tous les francs-maçons ? Première question. – Réponse : oui.

Deuxième question. – Réponse : non.

La puissance dogmatique est tenue, rigoureusement, cachée aux neuf dixièmes des francs-maçons ; ceci est notoire. En effet, depuis que l'existence de ce pouvoir, supérieur même aux Suprêmes conseils, a été l'objet de révélations publiques, les hauts maçons que ces divulgations gênent l'on nié partout avec éclat.

Le F. Goblet d'Alviella l'a écrit, dans sa fameuse lettre à Lemmi, du 30 juin 1894 : « Il faut s'entendre partout pour nier carrément ».

On ne veut pas que la masse des francs-maçons soupçonne qu'elle a des guides secrets ; qu'il existe, au dessus de tout, une Puissance Dogmatique qui est l'âme même de

la secte et qui inspire les divers rites officiels, les Fédérations avouées.

On leur dit - à tout prix, il est nécessaire qu'ils le croient - que chaque Fédération jouit d'une absolue autonomie dans son propre pays, que le pouvoir national central (Grand-Orient, Suprême Conseil, etc., suivant le rite) est le plus haut pouvoir légiférant, et que les Ateliers des

différents degrés (Loges, Chapitres, Aréopages) n'ont pas à se préoccuper de ce que peuvent dire et écrire les anciens maçons, ayant abandonné l'Ordre, et affirmant avoir connu cette fameuse Puissance Dogmatique, supérieure à tout.

Aujourd'hui ce sont mes ex-Frères du Rite Ecossais que je vais mettre en mesure de constater que la très haute Puissance Dogmatique existe bien et rend réellement des décrets ayant la plus rigoureuse force de loi.

Je m'adresse aux maçons de l'Ecossisme, tenus dans l'ignorance et ne croyant avoir au-dessus d'eux rien de plus élevé que le Suprême Conseil de France siégeant à Paris, et je leur dis : Veuillez jeter un coup d'œil sur les Rituels.

Non pas sur les Rituels qui se vendent aux FF. dans les librairies maçonniques. Oh ! Dans ceux-ci, que le plus imparfait initié a le droit d'acheter, vous ne trouveriez rien qui atteste l'existence de la Puissance Dogmatique.

Je parle des Rituels officiels qui sont la propriété même de l'Atelier et qui, dans une Loge, par exemple, ne doivent pas sortir des mains du Vénérable et des deux Surveillants. On sait que lorsqu'une Loge est constituée, le président de la commission d'installation remet au Comité directeur de l'Atelier, de la part du Suprême Conseil, trois grands Rituels in-quarto, reliés, imprimés sur beau papier de Hollande. Ceux qui servent dans les Loges de l'Ecossisme français sortent des presses du F. A. Quantin, imprimeur, 7, Rue Saint-Benoît à Paris. Le titre est celui-ci :

Rite Ecossais Ancien Accepté, Suprême Conseil pour la France et ses dépendances. Rituel

des trois premiers Degrés Symboliques de la Franc-Maçonnerie Ecossaise.

Si l'Atelier vient, par une raison quelconque, à cesser de fonctionner, ces trois Rituels doivent être rendus au Suprême Conseil ; le Vénérable et les deux Surveillants n'en sont donc que les dépositaires, car ce sont ces Rituels qu'ils ont en mains pour diriger les travaux de la Loge.

Maintenant que j'ai dit cela, tout maçon à qui le Vénérable ou tout autre dignitaire a affirmé qu'il existe pas de Puissance Dogmatique pour la souveraine direction de l'Ordre, sait ce qu'il a à faire, si vraiment il a souci de s'éclairer.

A la première séance mettez donc en demeure le Vénérable ou l'un des Surveillants de vous montrer le Rituel officiel délivré par le Suprême Conseil.

J'appelle votre attention sur les pages 7 et 8, qui contiennent le chapitre intitulé :

Instructions

pour le Vénérable. Là, sous la rubrique *Initiation et mesures à pendre avant la réception du profane*, à la page 8, deuxième colonne, lignes 25 à 30, vous lirez ceci :

« Toute initiation ou augmentation de grade devra se faire conformément aux Rituels approuvés par le Suprême Conseil, aux Arrêtés financiers de l'Atelier, et aux décrets de la Puissance Dogmatique dont il est expressément défendu de s'écarter sous aucun prétexte ».

Trois corps parfaitement distincts figurent donc dans cette énumération officielle : 1° le Suprême Conseil qui signe l'approbation des Rituels ; 2° l'Atelier (pour les grades symboliques, c'est la Loge, qui rend des Arrêtés financiers) ; 3° la Puissance Dogmatique qui rend des Décrets, dont il est expressément défendu au Vénérable de s'écarter sous aucun prétexte.

Eh bien, les neufs dixièmes des membres de l'Atelier savent, comme les parfaits initiés, qu'ils reçoivent une direction du Suprême Conseil ; mais on leur nie

l'existence d'un pouvoir
supérieur à tout, dit Puissance
Dogmatique. La voilà maintenant
dûment constatée.

Or, quelle est cette souveraine Puissance Dogmatique, si ce n'est le Souverain
Pontife de la

Franc-Maçonnerie universelle, le chef de la haute-maçonnerie palladique, rite suprême ?

» D'après cela, l'existence de la Puissance Dogmatique sera démontrée si l'on peut
établir que

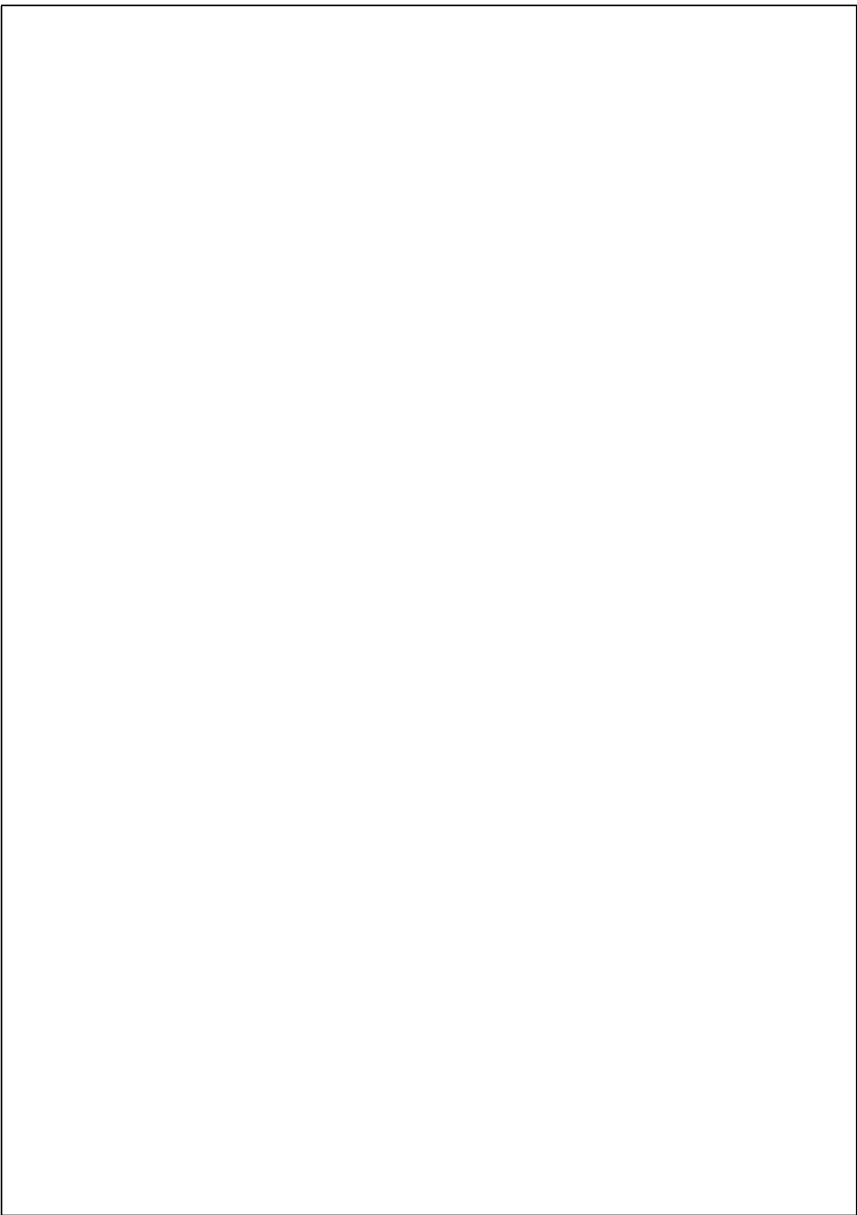
le rituel en question existe, et 2° que la citation donnée par les *Mémoires* est conforme à
son texte.

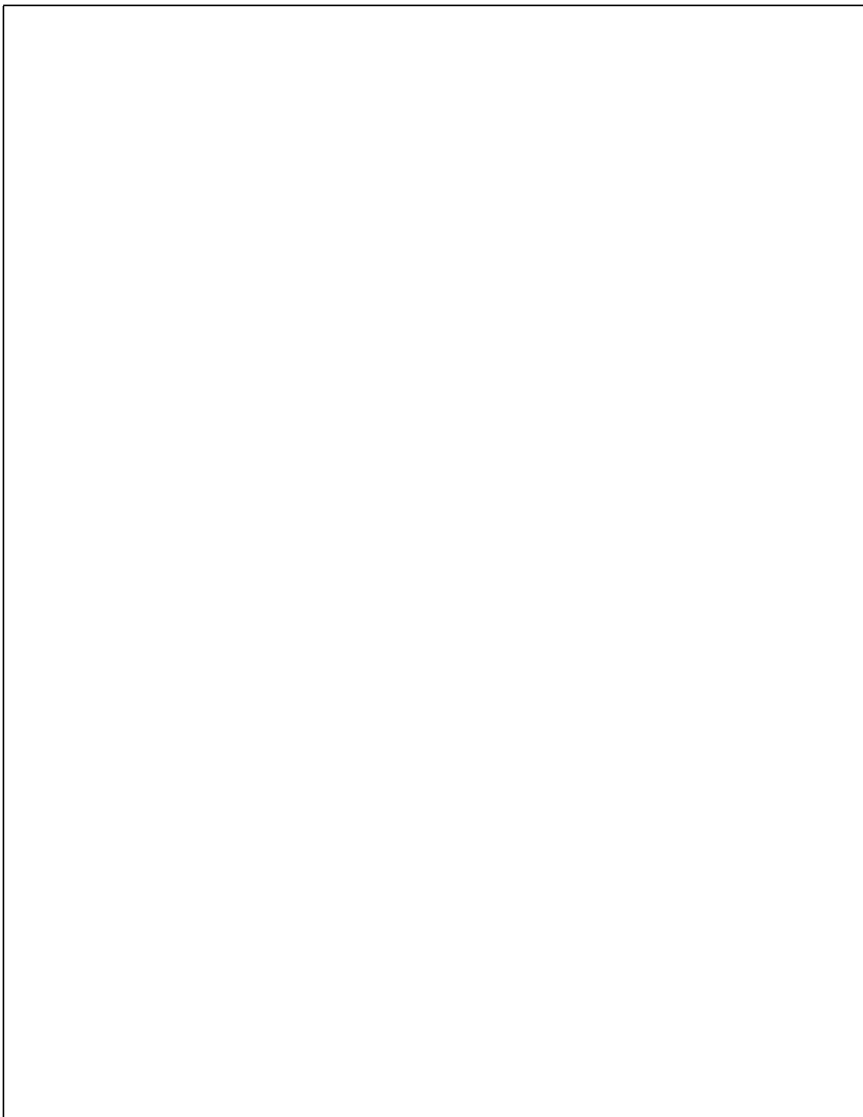
Il ne nous sera pas difficile de fournir ces preuves, car nous possédons un exemplaire de ce livre rare, soit le « Rituel des trois premiers degré symboliques de la franc-maçonnerie écossaise » tel que le décrivent les *Mémoires* : « in-quarto, relié (par l'éditeur), imprimé sur beau papier de Hollande, sortant des presses du F.°. A. Quantin, imprimeur rue Saint-Benoît, à Paris ». Il fut délivré en 1876 à une loge parisienne et porte *in-fine* (p. 155) le « Vu et collationné » du chef du Secrétariat Général du Rite, signé par le F.°. Millet-Saint-Pierre, 33°. Afin que chacun puisse constater de visu l'objectivité du livre, nous donnons ci-contre la reproduction photographique de son titre.

Et pour que chacun puisse constater de même l'exactitude de la citation, nous donnons également le fac-similé photographique de la p. 8, qui, dans l'Art. 340 - encadré par nous au crayon pour le signaler - contient le passage visé.

Cet article 340 est extrait des *Règlements généraux de la Maçonnerie Ecossaise pour la France et ses dépendances* ; il figure p. 82 dans l'édition de 1877. Il se trouve également, sous un numérotage différent, dans plusieurs autres éditions des mêmes *Règlements*.

Après cela inutile de discuter, basée sur un document officiel émanant du Rite Ecossais, la preuve est faite : l'existence de la Souveraine Puissance Dogmatique est établie.





[Note d'ATHIRSATA : Nous possédons une réimpression de l'édition de 1888 des « Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise pour la France et ses dépendances. »¹⁵². Nous confirmons la citation que rapporte Diana Vaughan et Hiram. Personne encore ne l'a fait, mais peut-être que quelqu'un pourrait nous dire : « la Puissance

Dogmatique n'est pas ce que vous croyez, il s'agit en fait du Suprême Conseil ou du Grand Orient.

En effet, le Grand Orient « s'attribue la **puissance dogmatique**, législative, judiciaire et administrative de tous les ateliers de tous les rites et de tous les grades existants dans toute l'étendue de la France. »¹⁵³

En effet, le Suprême Conseil « est la clef de voûte de l'édifice ; à lui seul sont confiés la conservation du **dogme Maçonnique**, le gouvernement et l'administration du Rite. »¹⁵⁴

¹⁵² Réimprimé par les Presses de l'Imprimerie Christian Lacour à Nîmes, octobre 1993.

¹⁵³ Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, 3^e édition, 1844, page 26.

En effet, « le Suprême Conseil, ou, par délégation, la Commission Administrative, sur le rapport des sections de la Grande Loge Centrale, admet ou rejette les demandes de formation de nouveaux Ateliers. Ces Ateliers une fois installés, le Suprême Conseil a toujours le droit de les suspendre momentanément et même de les interdire, s'ils violent les engagements qu'ils ont pris ou s'ils méconnaissent les décrets de l'**autorité dogmatique**. »¹⁵⁵

En effet, « un Atelier ne peut procéder à aucune initiation, affiliation ou régularisation, sans en avoir obtenu l'autorisation expresse de la **Puissance suprême**. »¹⁵⁶

En effet, « la correspondance régulière des Ateliers avec l'**autorité dogmatique** ne s'ouvre

qu'après le dépôt, au Secrétariat général, du procès-verbal d'installation et de la double expédition de l'obligation. »¹⁵⁷

En effet, « il est interdit également aux Maçons du Rite, de tous grades, de se réunir, en dehors des tenues régulières des Ateliers, pour quelque cause que ce soit, sans en avoir, au préalable, obtenu l'autorisation de l'**autorité Maçonnique**. »¹⁵⁸

En effet, « Le Trésorier ne pourra faire aucune dépense que sur quittance régulièrement établie suivant les prescriptions du Règlement financier adopté par l'Atelier et sanctionné par l'**Autorité**.

La comptabilité particulière de chaque Atelier sera l'objet d'un Règlement spécial dressé par les Frères dudit Atelier ; ce Règlement financier sera soumis à la sanction de l'**Autorité supérieure** avant d'être exécutoire. »¹⁵⁹

En effet, « aucune réforme, sous peine de mise en sommeil, ne peut recevoir d'application sans avoir au préalable reçu la sanction de l'**Autorité dogmatique** (cf. art. 84 et 85). »¹⁶⁰ Or, l'article 84 fait mention de « **autorité maçonnique** » et l'article 85 fait mention de « **Suprême Conseil** ».

De ces citations, il ressort bien deux choses : tout d'abord le Suprême Conseil est

effectivement une puissance dogmatique. Et enfin, la Franc-Maçonnerie emploie dans ses règlements des mots divers pour qualifier le Suprême Conseil. Et cela pour brouiller les pistes et pour pouvoir affirmer :

« Toute initiation ou augmentation de grade devra se faire conformément aux Rituels approuvés par le Suprême Conseil, aux Arrêtés financiers de l'Atelier, et aux décrets de la Puissance Dogmatique dont il est expressément défendu de s'écarter sous aucun prétexte ».

Or, dans cette phrase, on voit bien qu'il y a trois niveaux : le Suprême Conseil, les Arrêtés financiers de l'Atelier, et la Puissance Dogmatique. Ici, la Puissance Dogmatique ne signifie pas le Suprême Conseil, car la phrase aurait été tournée autrement et il n'y aurait pas eu répétition du même terme.

Là où il faut faire attention, quand on étudie la Franc-Maçonnerie, c'est qu'un même mot peut désigner différentes choses.]

[...]

A propos de Léo Taxil on nous demandera peut-être : croyez-vous qu'il ait été, à un moment donné, réellement et sincèrement converti.

Nous répondrons : oui, à notre avis cela ne fait pas de doute. Dans sa préface de *Nos bons*

Jésuites il dit bien que de 1885 à 1897 il est resté sous la bannière de l'Eglise « afin de mystifier

-
- ¹⁵⁴ *Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise pour la France et ses dépendances*, page 13.
- ¹⁵⁵ *Ibid.*, page 16.
- ¹⁵⁶ *Ibid.*, pages 31-32.
- ¹⁵⁷ *Ibid.*, page 33.
- ¹⁵⁸ *Ibid.*, page 34.
- ¹⁵⁹ *Ibid.*, page 50.
- ¹⁶⁰ *Ibid.*, page 115.

Rome et de voir de près le monde clérical pendant tout le temps nécessaire à une étude complète. » Il lui fallait donc paraît-il, douze ans pour arriver à ce résultat ! Et quel résultat : l'informe et stupide roman ci-dessus !! A qui pourra-t-il bien faire avaler pareille bourde ?

On a dit qu'il était revenu au catholicisme dans un but intéressé et mercantile : pourtant les livres de la bibliothèque anti-cléricale devaient lui rapporter au moins autant, sinon plus, que ses ouvrages de divulgation anti-maçonnique.

On a dit encore qu'il n'avait jamais cessé, après sa conversion, de vendre les premiers en même temps que les seconds ; mais il s'en est toujours défendu avec énergie, et on ne l'a jamais prouvé : nous croyons donc que c'est là une imputation calomnieuse.

Quant à compter sur l'appui et les largesses des catholiques, c'eût été téméraire ; car il faut reconnaître que, soit faute de tactique, soit faute de ressources, ils n'ont pas trop l'habitude de gêner outre mesure les transfuges qui viennent à eux, ni de leur faire un pont d'or : Taxil et Diana Vaughan l'ont appris à leurs dépens.

De la conversion de Taxil nous avons un garant de premier ordre, dont, pour nous, le témoignage fait foi.

Que l'on nous permette à ce sujet un souvenir personnel.

C'était après la fameuse séance du 19 avril 1897, où Léo Taxil vint proclamer son apostasie et renier ses révélations palladiques. Nous sortions, assez déconfits, l'ami de la Rive et moi, de la salle de la Société de Géographie, en compagnie du R. P. Gardien des Franciscains de la R. des Fourneaux. Vu l'heure tardive nous décidâmes d'aller accompagner le R. P. jusqu'à son couvent. Un fiacre fut affrété et pendant que son coursier, trotinant, nous acheminait vers le futur repaire du Rite Ecossais, on causa.

Bien entendu la lamentable séance et ses incidents formaient le thème de la conversation. Désorientés par la brusque volte-face de Taxil, nous en étions arrivés à nous demander si ce triste sire avait jamais été réellement et sincèrement converti.

Alors le R. P. Gardien intervint et nous dit :

« Je crois à la conversion réelle et effective de Taxil : j'ai été son confesseur et rien ne m'a donné à penser qu'il ne fût pas sincère dans son retour à la religion.

Il venait me trouver au couvent de grand matin, se confessait et communiait à ma messe que je célébrais à 5 heures.

Il était seul, ou à peu près, dans la chapelle ; ce n'était donc pas par ostentation, pour faire preuve de catholicisme qu'il agissait ainsi. Au contraire il paraîtrait que ce fût plutôt pour se dissimuler aux yeux du public et se cacher des siens. L'unisson ne régnait pas dans son ménage sur la question religieuse ; et il y recevait fort mauvais accueil quand on pouvait se douter qu'il s'était approché des sacrements.

Ses visites se continuèrent régulièrement pendant trois ou quatre ans ; puis elles s'espacèrent... se raréfièrent... et cessèrent complètement. Depuis lors, je ne l'ai revu... jusqu'à ce soir.

Taxil s'est toujours montré très froissé et exacerbé par les doutes que les catholiques ont conservés sur sa conversion ; c'est là sûrement le motif principal de sa défection d'aujourd'hui. »

[...]

Écoutons maintenant Taxil lui-même nous donner confirmation des paroles du R. P. Gardien. Après sa palinodie du 19 avril 1897, Taxil écoula pendant quelque temps sa prose et sa rancœur, dans un vague hebdomadaire de troisième catégorie intitulé : *Le Frondeur*.

Dans le numéro 15 (25 avril 1897) de ce journal, il donne le texte intégral et officiel de sa soi-disant conférence à la salle de la Société de Géographie. En voici l'exorde qu'il convient de lire attentivement, car on y trouve, sous une forme à peine voilée, le motif de sa défection :

« Il importe, tout d'abord, d'adresser des remerciements à ceux de mes confrères de la presse catholique, qui, - entreprenant tout à coup, il y a six ou sept mois, une campagne d'attaques retentissantes, - ont produit ce merveilleux résultat, celui que nous constatons dès ce soir, et que l'on constatera mieux encore demain ; l'éclat tout à fait exceptionnel de la manifestation de la vérité dans une question, *dont la solution aurait pu peut-être, sans eux, passer absolument inaperçue.*

A ces chers confrères, donc, mes premières félicitations ! et, dans un instant, ils vont comprendre combien ces remerciements sont sincères et justifiés. »

Dans ce préambule, Taxil, qui emploie évidemment le mode ironique et la contrephrase, puisqu'il traite de chers confrères, - en leur adressant des félicitations et des remerciements *sincères et justifiés* (!), - les journalistes catholiques qui l'ont accablé d'injures, les incrimine du pitoyable résultat obtenu, de l'éclat *exceptionnel* d'une manifestation de contre-vérité et leur dit

que, sans leur intervention, cela ne se serait peut-être pas passé de la sorte.

Cette traduction de sa pensée intime, se lit clairement entre les lignes.

Nous connaissons donc la cause principale de la défection de Taxil ; nous pensons que c'est la même qui a dû déterminer le défaut de manifestation de l'héroïne des *Mémoires*. Pour l'un comme pour l'autre il dût être bien dur d'être constamment en butte aux attaques non seulement de leurs adversaires, ce qui est normal, mais surtout de ceux qui auraient dû être leurs partisans et leurs amis dévoués. Il est terrible, à la guerre, de recevoir des balles dans le dos, tirées par ceux qui devraient combattre avec vous.

[...]

Toutefois dans cet ordre d'idées de réfutation des *Mémoires*, que l'on ne vienne pas nous servir une argumentation dont usent tous les adversaires, à quelque camp qu'ils appartiennent, soit la preuve par l'absurde : d'avance, nous la récusons formellement. Dans cette argumentation est absurde celui qui s'en sert. Il faut reconnaître qu'elle est commode et facile à employer ; on prend un des faits fantastiques et peu vraisemblables narrés dans les *Mémoires* et on vous dit : c'est absurde, donc tout le reste aussi. Et ça y est, la démonstration est faite !

Nous répondrons à cela que l'absurde est relatif et personnel à chacun ; c'est une appréciation et rien de plus. Ce qui est absurde pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Ainsi un Voltaire vous dira qu'il est absurde de croire au satanisme, et un libre-penseur, qu'il est absurde de croire aux miracles consignés dans l'Évangile. Que vaut leur argumentation : zéro.

Pour nous, nous ne nous sommes pas occupé des faits merveilleux et prodigieux que contiennent les *Mémoires*, ils ne sont pas de notre ressort : nous ne saurions, en effet, ni les infirmer, ni les confirmer.

D'ailleurs Diana Vaughan, elle-même, reconnaît que ce sont là des prestiges diaboliques. Elle nous le dit notamment, à propos de l'apparition qu'elle eut de Lucifer au *Sanctum Regnum* de Charleston (*Mémoires*, p. 43 et suiv.). Voici ses paroles :

« Il faut examiner les prestiges diaboliques que je viens de relater. Loyalement je dirai ce que je pense. Le voici : tout cela n'est qu'une mystification. Depuis que je sais que Lucifer n'est que

le déchu Satan, depuis que j'ai la foi en l'unique Dieu seul Très-Haut, seul vraiment

Tout-

Puissant, j'ai la conviction que les faux miracles du Maudit sont des prestiges, rien d'autre ; par conséquent j'ai été mystifiée comme tous les Palladistes...

Tout cela est mensonge, donc
mystification... Donc : illusion, illusion,
illusion. »

Puisque Diana Vaughan traite de la sorte les manifestations diaboliques qu'elle relate, n'en parlons plus ; mais aussi qu'on ne nous en parle plus.

Le Bibliophile Hiram.

11. La preuve par Loigny

Voici des passages du livre de Spectator dans *Le Mystère de Léo Taxil et la Vraie Diana*

Vaughan (Editions RISS,
1930) :

« Les pages qu'on va lire ont été publiées dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Il ne fallait rien moins que l'autorité de cet organe officiel de la lutte anti-maçonnique pour les accréditer. Son vénéré fondateur, Monseigneur Jouin, avait déjà pressenti qu'un mystère se cachait dans l'éclat tapageur et désastreux organisé par la Secte, et qu'il a si bien nommée la Judéomaçonnerie, lors de ce qu'on était convenu d'appeler jusqu'ici la mystification de Léo

Taxil. La publication de *L'Elue du Dragon* ¹⁶¹posait de nouveau, dans toute sa crudité, la

question de la Haute-Maçonnerie sataniste dont nul n'osait plus parler depuis le 19 avril 1897. Et c'est à la faveur de cette publication que pouvait enfin être communiqué à Monseigneur Jouin le récit, tenu en réserve depuis 32 ans, de l'enquête faite à Loigny dès le lendemain des événements du 19 avril. Ce récit était à peine publié, que « tombait providentiellement entre les mains » de la Direction de la Revue « la lettre originale par laquelle Diana Vaughan en personne contait par le menu à l'abbé de Bessonies, son voyage à Patay et à Loigny ». **Les deux documents, ainsi providentiellement conservés et livrés au public, se rejoignaient et concordaient d'une manière si parfaite qu'ils constituaient la preuve inéluctable de la trahison et de la supercherie de Léo Taxil au soir du 19 avril, en même temps qu'ils étaient la justification et la confirmation des écrits signés du nom qu'on avait pensé ruiner à tout jamais par cette trahison et cette supercherie. »**

[...]

« On prétend d'autre part qu'au temps de la plus grande vogue de ses ouvrages contre la Maçonnerie, sa femme, avec son assentiment, continuait à tenir boutique de ses anciens et boueux libelles. Or, un témoin qui l'a beaucoup et intimement connu nous a apporté, à l'encontre de cette assertion, la protestation la plus formelle et vingt arguments en faveur de l'ardente sincérité première de cette conversion. Mais le malheureux Taxil demeurait dévoré de toutes les concupiscences : le bruit, l'argent, les femmes. La Secte l'a ressaisi par là.

Nos amis me racontèrent, en effet, que dans les deux mois qui avaient précédé la triste séance qu'ils déploraient tous en ce moment, Taxil leur avait parlé, incidemment, d'un voyage qu'il *avait dû faire*, sur la demande expresse de Diana Vaughan, à Loigny, où se trouvaient, alors, des religieuses en révolte contre Rome et excommuniées. Diana Vaughan avait demandé à Taxil de se rendre à Loigny et de lui faire un rapport sur ces religieuses. Taxil, quand il avait parlé de ce fait à nos amis, n'avait pas caché que cette demande de Diana Vaughan lui avait paru étrange :

et que ce voyage était une chose dont il se serait passé ; mais que Diana Vaughan l'avait voulu à

tout prix ; et que, ne pouvant s'y dérober, il s'était rendu à Loigny et avait fait le rapport demandé - un rapport de quinze pages, précisait-il.

Dans le même temps, c'est-à-dire peu après le voyage de Taxil à Loigny, M. de Bessonies avait reçu, de Diana Vaughan, une lettre écrite de Chartres. Après lui avoir notifié le voyage qu'elle venait de faire en France, elle ajoutait que « lorsqu'il aurait l'occasion d'aller à Loigny, il voulût bien faire ses excuses à M. le Curé, de ce qu'elle n'avait point signé de son vrai nom sur le registre qui lui avait été présenté ». Elle n'avait pas cru, bien que le M. le Curé de Loigny lui parût « très intelligent et très sympathique », devoir se faire connaître et trahir l'incognito sous lequel elle voyageait.

En ce qui concerne l'*Elue du Dragon* de Clotilde Bersonne, nous n'en parlerons pas par manque de place. Peut-être cette autre affaire fera l'objet d'un autre livre. ATHIRSATA.

Quand nos amis avaient parlé à Léo Taxil de cette lettre et du voyage de Diana Vaughan à Loigny, **il avait été vexé. Car il avait ignoré ce voyage. Il traduisait même son agacement par ces mots : « Si elle devait y aller elle-même, pourquoi m'a-t-elle demandé d'y aller et de lui faire un rapport là-dessus ? »**

Au lendemain du 19, ce propos, tenu par Léo Taxil quelques semaines auparavant, était d'un grand poids.

Nos amis, du reste, qui ne prévoyaient pas alors l'événement du 19, mais qui, depuis toujours, étaient soigneux de s'entourer de toutes les garanties, n'avaient eu rien de plus pressé, au reçu de la lettre de Chartres, que d'écrire à M. le curé de Loigny pour avoir son impression sur la mystérieuse visiteuse du 13 mars ; car c'était ce jours là que Diana Vaughan était venue à Loigny. Ils envoyaient, en même temps, à M. le Curé de Loigny une photographie du portrait de Diana Vaughan, exécuté par M. Esnault, peintre de M. de la Rive, au lendemain du dîner de 1893 ; et ils demandaient à M. le Curé si la personne qu'il avait reçue était bien la même que celle qui était représentée dans cette photographie.

M. le Curé de Loigny avait répondu à nos amis, leur renvoyant la photographie, avec une attestation écrite de sa main au dos de la photographie, déclarant qu'il reconnaissait parfaitement, dans cette photographie, les traits de la personne venue à Loigny le 13 mars, et que « la ressemblance était frappante ».

Nos amis me montraient cette photographie et l'attestation écrite de la main de M. le Curé de

Loigny.

En quittant Paris, je résolus de me rendre à Loigny. [...]

A la sacristie de Loigny, j'aperçus le registre où signaient les visiteurs. Il était ouvert. Après avoir signé moi-même, je tournai un feuillet et je me reportai à la date du 13 mars. Quelle ne fut pas ma surprise, quand je reconnus, à *ne pouvoir m'y méprendre*, dans la signature de ce jour, l'écriture de Diana Vaughan. Mon cœur battait très fort. J'étais heureux de la constatation que je venais de faire. Je l'estimais d'un grand prix.

M. le Curé de Patay fut témoin de mon émotion.

Comme elle l'avait écrit, de Chartres, à M. de Bessonies, Diana Vaughan n'avait pas signé de son vrai nom. Elle avait écrit *Ivana Pétroff*, en raison, sans doute, de son culte pour Jeanne d'Arc, dont elle avait reçu le nom au baptême, lors de sa conversion, et pour Saint Pierre, vicaire du Christ, se perpétuant, dans la personne de ses successeurs, à Rome. Mais l'écriture était la sienne, telle que la connaissent tous ceux qui avait reçu de ses lettres dont la reproduction photographique avait été publiée si souvent au cours des dernières années. [...]

A 7 heures du matin, je me trouvai de nouveau à Loigny, heureux de rencontrer cette fois M. le Curé qu'il m'était si important de pouvoir interroger. M. le Curé fut très bon pour moi. [...]

« _ Et en ce qui est des religieuses, vous a-t-elle manifesté le désir de les visiter ? _ Au vrai, m'a répondu M. le curé, vous me rappelez là une chose à laquelle je ne pensais plus. Oui ; elle m'a manifesté ce désir ; et avec une particulière insistance. Il m'a semblé même, à la manière dont elle insistait - bien que toujours avec une parfaite discrétion et sans me dire aucunement ni dans quel but, ni pour quel motif elle voulait les visiter - *il m'a semblé qu'elle était venue*

d'abord et surtout pour cela ».

Je tenais beaucoup à connaître ce détail. Il allait m'expliquer plusieurs points très mystérieux et d'une grande importance.

Je demandai à M. le curé :

« _ Que lui avait-vous répondu devant cette proposition ? _ Je lui ai répondu que non ; qu'elle ne pouvait pas les visiter ; que les bons catholiques n'y allaient jamais ; que, du reste, elle ne serait point reçue, car elles ne recevaient que leurs adeptes ; et qu'enfin elles étaient excommuniées. Elle m'écoutait, ne disant rien ; mais l'on sentait qu'elle était réellement

contrariée. Cependant, elle s'est très bien montrée, a paru parfaitement accepter mes raisons ; et finalement, m'a répondu, avec une parfaite politesse : « Puisqu'il en est ainsi, je n'irai pas ». Elle est alors remontée en voiture, et est repartie immédiatement pour Orgères ». [...]

Ceci se passait le 13 mars. Or, dans le fascicule des *Mémoires*, daté du 15 mars et paraissant vers le 20, on lisait, tout à fait à la fin, cette note que d'abord, et jusqu'à ma visite de Loigny, je n'avais pas comprise :

« Tout spécialement, je remercie les amis connus et inconnus qui ont prié pour moi en ces derniers jours. Je dois à leurs bonnes prières d'avoir échappé à un péril dont je frémis encore. Je ne puis dire ce dont il s'agit. Toutefois, que mes amis ne croient pas que ce danger se rapporte ni à ma santé, ni à la découverte de ma retraite. Le malheur que Dieu, dans son infinie bonté, a écarté de moi, n'est pas dans l'ordre des choses matérielles. Merci encore, et que le secours des prières me soit continué plus que jamais.

D. V. »

Maintenant il devenait évident pour moi que le péril dont parlait, dans cette note, Diana Vaughan, n'était pas autre que la tentation, à laquelle elle avait failli céder, d'avoir des accointances avec les religieuses révoltées de Loigny. Ecœurée et déconcertée par la manière dont se comportaient à son sujet tant de catholiques ; surprise, peut-être, d'un trop long silence de la part du Vatican, dont elle avait peine à comprendre, dans sa généreuse loyauté, la sage lenteur, surtout depuis ce qui s'était passé au Congrès antimaçonnique de Trente, elle avait eu (et n'en retrouvait-on pas l'écho douloureux dans les derniers numéros des *Mémoires* ?) la tentation de se demander si, en venant à l'Eglise catholique et en se soumettant à Rome, elle n'avait point fait fausse route. C'est ce qui l'avait portée à s'enquérir des doctrines et des pratiques de ces religieuses de Loigny, dont elle avait entendu dire des choses étranges, et, entre autres, qu'elles affirmaient le vrai Pape prisonnier et l'Eglise à la merci de quelques intrigants. On s'expliquait, de la sorte, le fameux rapport demandé à Léo Taxil, et la particulière insistance auprès de M. le Curé de Loigny, et la note du 15 mars, où l'on sent le témoignage discret et contenu, mais profondément ému et sincère, d'une âme nouvellement convertie, qui est heureuse d'avoir pu résister, « échapper », comme elle disait elle-même, à ce qu'elle comprenait maintenant avoir été une terrible tentation. Ce qui n'était qu'une induction de ma part est maintenant une certitude historique. Nous avons la lettre, datée du 14 mars, écrite par Diana Vaughan à l'abbé de Bessonies, où le tout se trouve confirmé point par point.

Lettre de Diana Vaughan :

Vivent Jésus, Marie,

Joseph !

Cher Monsieur

l'Abbé,

Bénissez Dieu qui vient de sauver mon âme d'un grand danger !... Je comptais n'être rentrée en mon cher asile qu'après-demain ou demain au plus tôt ; j'ai dû précipiter mon retour. Arrivée ce matin à la première heure à la ville, j'étais avant midi chez mes bons amis. Ceci est pour vous rassurer quant à ma personne. Mais que Dieu est miséricordieux, et combien je fus sage en me mettant hier sous la protection de sa Très Sainte Mère, avant d'aller à Loigny ! Le péril du corps

n'était rien auprès du péril de l'âme !...

Mon voyage a été des plus heureux. Après la cité du martyr, je voulais voir le champ de la terrible bataille, le lieu même de la grande victoire de Patay... Et Loigny ! Loigny où Jeanne coucha sur le sol, avant le combat. Loigny où il fut déployé pour la France contre l'Allemagne, l'étendard du Sacré-Cœur !... Loigny et Patay, inséparables dans l'histoire !... Et le démon, mettant à profit ces dispositions de mon cœur enthousiaste, m'attirait à Loigny d'abord... Ah ! le perfide, comme il troubla mon âme !...J'avais donc résolu de voir par moi-même, de me rendre compte des griefs des religieuses de Loigny, de m'entretenir avec la voyante... Infâme piège du Maudit !... [...]

Je voulais, de l'église, me rendre au couvent des religieuses. Eh bien, cher Monsieur l'Abbé, je ne l'ai pas pu. Tandis que j'apprenais que pour être reçue chez ces religieuses il me fallait demander une lettre de recommandation, et au moment où je prenais la résolution de la faire, j'ai ressenti en moi un malaise subit, une secousse intérieure accompagnée de frisson, comme si mon sang se glaçait. J'ai eu la pensée d'un avertissement du ciel, et immédiatement j'ai renoncé à mon projet.

Etc.

En Jésus, Marie, Joseph et Jeanne, je suis toujours votre reconnaissante et respectueuse servante.

14 mars 1897.

Diana

Vaughan.

Dans le numéro du 30 avril de la *France chrétienne*, M. de la Rive écrivait : « Nous sommons

Léo Taxil de nous mettre en présence de la dactylographe. S'il ne peut nous la montrer, ou s'il nous la montre et que les traits de cette femme ne correspondent pas à ceux de la Diana Vaughan de l'Hôtel Mirabeau, du portrait de M. Esnault, et de la Diana Vaughan qui se trouvait à Loigny le 13 mars dernier, nous serons fondés à demander à Léo Taxil si la vraie Diana Vaughan n'aurait pas été supprimée pour les besoins de la cause. Dans ce nouvel épisode de la lutte anti-maçonnique, il y a un important mystère à éclaircir ».

Cette sommation de M. de la Rive souleva les colères de M. Ranc, dans le *Radical*.

Mais Taxil

ne répondit pas. Quinze jours après, M. de la Rive revenait à la charge, et il écrivait : « Nous réitérons aujourd'hui notre sommation ! » Cette nouvelle sommation n'eut pas plus de succès que la première.

Pour moi, après ma visite de Loigny, je tenais pour certain que Diana Vaughan avait été trahie par Léo Taxil. Je n'aurais pu admettre un sentiment contraire que *si l'on m'eût montré, vivant encore et ne protestant pas, la Diana Vaughan signataire du registre de Loigny*. Or, au lieu de montrer cette Diana Vaughan, et de la faire parler et agir ou écrire dans le sens nouveau de la mystification, - rien, pas un mot, pas une ligne d'elle. Depuis le 19 avril, on n'en retrouvait plus la moindre trace. Chose plus grave encore : au lendemain du 19 avril, une lettre *signée Diana Vaughan* était envoyé à M. le chanoine Mustel, de Coutances, l'un de ceux qui avaient combattu le plus ardemment pour la réalité des faits et la vérité de la conversion de Diana Vaughan. Cette lettre était ignoble et ordurière. Elle n'avait pas été écrite par la noble antagoniste de Lemmi. Elle était de la main et de l'écriture de Léo Taxil, mais *contrefaite*, simulant l'écriture de Diana Vaughan. *Pourquoi cette contrefaçon et ce faux, si Taxil avait eu à sa disposition la prétendue secrétaire dont il aurait usé depuis si longtemps pour tromper le public catholique ?*

A cet étrange fait, comme à tant d'autres questions qui se posaient de plus en plus précises et angoissantes, il n'y avait qu'une explication capable de satisfaire : Diana Vaughan avait disparu ; et celui qui l'avait livrée essayait de donner le change.

C'était la solution donnée par Jean Kostka, dans la brochure qu'il publiait peu après sous ce titre : *Le Cas de Miss Diana Vaughan*. Et, dans une longue conversation que j'avais avec lui, sur

le trottoir de la gare de Carcassonne, il m'expliquait comment **le malheureux Taxil**,

qu'il avait

connu dans l'intimité, depuis sa propre conversion à lui, arrivée en 1895, **avait été poussé à bout par l'attitude révoltante de certains catholiques à son endroit, notamment de l'*Univers*, de la *Vérité*, du *Peuple Français*, et aussi des *Etudes*, sous la plume de ceux qu'on appelait les trois Eugène, c'est-à-dire Eugène Veillot, Eugène Tavernier, et Eugène Portalié.**

On a reproché à Diana Vaughan (et Léo Taxil) convertie de s'être mise aussitôt à publier des écrits, au lieu de se vouer au silence pour raffermir l'œuvre de sa conversion. Mais saint Paul s'était-il tu au lendemain de sa conversion ? Et n'avait-il pas, tout de suite, dans cette même

ville de Damas, où il était venu plein de fureur pour emprisonner les fidèles du Christ, clamé bien haut l'erreur funeste qui avait été la sienne, et que ce Jésus qu'il persécutait n'était autre que le Fils du Dieu vivant ?

Au même moment où Diana Vaughan se faisait baptiser, le R. P. Delaporte des missionnaires du Sacré-Cœur, tombait subitement frappé et rendait sa belle âme à Dieu. Il avait offert sa vie pour la conversion de Diana Vaughan.

Cependant, à Lourdes, une jeune fille, Melle Louise D..., envoyé au pèlerinage national par M. l'abbé de Bessonies, au nom et avec les offrandes de Diana Vaughan, était miraculeusement guérie d'une maladie humainement incurable, après s'être plongée dans la piscine en ce même jour du 21 août. N° du 29 septembre du *Pèlerin*.

Il y eut aussi, que dans les bureaux de nos grands journaux catholiques on fut à la merci d'un imposteur de haut vol, véritable agent de Lemmi, celui-là, qui, déjà, en 1895, à Maëstricht, se donnait pour converti et pour très au courant des choses maçonniques, disant s'être appelé autrefois et avant sa conversion, du nom de Moïse-Lid-Nazareth, nom qui était le sien en

« palladisme » ; - comme devait en témoigner une lettre de M. Van Term, de Hollande, adressée à M. de la Rive, le 11 mai 1897, quelque trois semaines après la fameuse séance du 19 avril. C'était ce personnage, Paul Rosen, de son vrai nom, qui avait été chargé par Lemmi de faire l'opinion des journaux catholiques sur Léo Taxil, sur Diana Vaughan et sur le Dr Bataille. Un jour, il s'était présenté chez M. Pierret, l'éditeur de Diana Vaughan, lui offrant une somme de *dix mille francs*, s'il lui montrait « Diana Vaughan ». Informés par un tel agent, nos journaux catholiques ne pouvaient être que bien renseignés...

Une chose pourtant aurait dû faire réfléchir : le silence des feuilles maçonniques. D'où put venir qu'on ne se demanda pas, un instant, la cause de ce silence ? Il eût été facile de comprendre, semble-t-il, qu'un tel phénomène n'avait rien de naturel ; et que si vraiment les révélations de ces dernières années avaient été, pour la Secte, indignement calomnieuses, elle n'aurait pas manqué de protester la première et de traduire bien haut son mépris à l'adresse de tous les calomniateurs. Au lieu de cela, d'une façon générale, parmi ces feuilles maçonniques, un silence de mort ; comme si la Secte eût craint, en parlant, de se trahir et de laisser entrevoir les dessous d'une machination qui était son œuvre. »

12. Le Marquis de la Franquerie et Diana Vaughan¹⁶²

« Le Saint-Siège avait été saisi du cas extraordinaire et profondément émouvant de la conversion de Diana Vaughan. Une commission avait été désignée pour l'étudier. Alors intervint le cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de Léon XIII. Il chargea Mgr Sardi de signifier sa volonté aux membres de la Commission : « Au Vatican, disait le cardinal Rampolla, nous ne voulons pas de Diana Vaughan et il faut la démolir. »

Il alla même jusqu'à menacer plusieurs membres de cette Commission de perdre leur place, s'ils ne suivaient pas ses ordres - entre autres, Mgr Lazzareschi et Messieurs Albatta et Bonetti...

A propos de cette scandaleuse intervention, de cet abominable abus de pouvoir, l'abbé

Mustel, directeur de la « Revue Catholique de Coutances » écrit à l'abbé de Bessonies, le 3 avril 1897 :

« Pour expliquer ce mystère d'iniquité, il est bon de savoir que les cardinaux Rampolla et Mocenni... son fortement soupçonnés, pour ne rien dire de plus, d'être francs-maçons. »

En effet le cardinal Rampolla appartenait bien à la Secte, il est donc normal qu'il ait suivi les

¹⁶²Article extrait de son livre *Lucifer et le Pouvoir occulte*, dans le chapitre consacré à Diana Vaughan.
¹⁶³Cf. L. Fry, *op. Cit.*, p. 333-334.

instructions des arrières loges à ce sujet et qu'il ait tout fait contre Diana Vaughan. Disons simplement ici que Mgr Jouin avait eu en main l'affiliation du Cardinal Rampolla à la Haute Maçonnerie et m'avait chargé - alors que j'étais le Rédacteur en Chef de la Revue qu'il avait fondée - de montrer le document à un certain nombre de Cardinaux, Archevêques et Evêques. Au cours de ces démarches, l'un des Evêques visités, l'intrépide Evêque de Montauban, Mgr Marty, qui m'honorait de sa bienveillante amitié et n'a rien de commun avec celui qui fut l'Archevêque de Paris, me confirma la trahison du Cardinal Rampolla. Peu après la mort de ce dernier, Mgr Marty fit sa visite « ad limina ». A cette occasion, le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de St Pie X, lui confia qu'à la mort du Secrétaire d'Etat de Léon XIII on trouva dans ses papiers la preuve de sa forfaiture ; il la porta personnellement au St Père qui fût bouleversé. De son côté, Mr Félix Lacoïnta Directeur du « Bloc Catholique » - devenu « Bloc Anti-Révolutionnaire » - revue à laquelle je collaborais régulièrement - avait un important dossier sur la question et publia un article dans sa Revue, confirmant par d'autres sources, cette abominable félonie du Secrétaire d'Etat de Léon XIII : « Le frère Rampolla » (n° juin-juillet 1929.)

Mais revenons à Diana Vaughan. Une telle conversion, de telles révélations : c'en était trop ! Lucifer et ses suppôts allaient se venger : la disparition de Diana s'imposait. Le Pouvoir occulte fit intervenir alors un de ses anciens adeptes qu'il avait chassé pour escroqueries mais qui était retombé sous son joug, Léo Taxil, dont nous avons déjà parlé.

Très justement le Père Pègues écrit à son sujet : « il demeurait dévoré de toutes les concupiscences : le bruit, l'argent, les femmes. La Secte l'a ressaisi par là... » Taxil organisa une ignoble machination dans un double but : empêcher les dernières révélations que Diana avait annoncé devoir faire publiquement le 19 avril 1897 et d'autre part discréditer les adversaires du Luciférisme et de la Haute Maçonnerie. Diana fut enlevée et mourut martyre de sa foi. Diana n'ayant donc pu se présenter en public le 19 avril, comme elle l'avait annoncé, Léo Taxil - présent à la réunion - prétendit que Diana Vaughan n'avait jamais existé et que c'était lui qui avait tout manigancé avec sa dactylographe pour se moquer et se venger des Catholiques... La manœuvre de la Secte ne réussit que trop, car elle parvint ainsi à ridiculiser tous ceux qui affirmaient l'existence de la Haute Maçonnerie luciférienne et le culte rendu à Satan.

A la suite de la disparition de Diana, Monsieur de la Rive écrivit dans « La France Chrétienne » du 30 avril : « Nous sommons Léo Taxil de nous mettre en présence de la dactylographe. S'il ne peut nous la montrer et que les traits de cette femme ne correspondent pas à ceux de la Diana Vaughan de l'Hôtel Mirabeau, du portrait de Mr. Esnault et de la Diana Vaughan qui se trouvait à Loigny le 13 mars dernier, nous serons fondés à demander à Léo Taxil si la vraie Diana Vaughan n'aurait pas été supprimée pour les besoins de la cause. Dans ce nouvel épisode de la lutte anti-maçonnique, il y a un important mystère à éclaircir. »

Bien entendu, Léo Taxil ne répondit pas, mais dans « Le Radical », le franc-maçon Ranc manifesta une violente colère.

Quinze jours après, Mr de la Rive réitéra vainement sa sommation. Qui plus est, au

lendemain du 19 avril, le Chanoine Mustel reçut une lettre ignoble et ordurière simulant très mal- adroitement l'écriture et la signature de Diana Vaughan, mais qui était de la main et de l'écriture de Léo Taxil.

Affirmons hautement que la Secte a menti. Diana Vaughan a très véritablement existé. Il n'est pas inutile de vous en donner quelques preuves entre bien d'autres :

- 1 - La généalogie et la notoriété de la famille de Diana dans le Kentucky aux Etats-Unis.
- 2 - Tous les documents du Pouvoir Occulte qu'elle a publiés et dont certains ont été confirmés authentiques par la suite.
- 3 - Son passage en 1893-1894 au Palais Borghèse à Rome, confirmé par le Prince Borghèse

lui-même.

4 - Le témoignage du Commandeur Lautier, qui avait été l'un des deux conviés par Diana en décembre 1893 à un dîner à l'hôtel Mirabeau. Le 1er janvier 1894, il en faisait la description suivante : « C'est une jeune femme de 29 ans, jolie, très distinguée d'une stature au-dessus de la moyenne, la physionomie ouverte, l'air franc et honnête, le regard pétillant d'intelligence et témoignant la résolution et l'habitude du commandement. La mise est fort élégante, mais du meilleur goût, sans affectation, ni cette abondance de bijoux qui caractérise si ridiculement la majorité des riches étrangères. »

5 - celui de Mr Esnault, l'artiste peintre de M. de la Rive, qui assistait également à ce dîner et qui, les jours suivants, peignit le portrait de Diana.

6 - Le Père Sanno Solario, Jésuite de Turin, la connaissait personnellement, Monseigneur Parocchi l'affirme dans « Eco d'Italia » du 18 octobre 1896, donc plusieurs mois avant la disparition de Diana. Je le cite : « Che la vista et la ha parlato qui l'a vue et lui a parlé » vers le 15 décembre 1893, alors qu'elle arrivait de Londres et y repartait.

7 - Quand elle venait à Paris, Diana descendait à l'hôtel Mirabeau : elle y resta une dizaine de jours en 1893 et y recevait son courrier, généralement recommandé ainsi qu'elle le voulait. On a donc dans les documents postaux plusieurs signatures d'elle.

8 - La photographie de l'enveloppe d'une lettre recommandée envoyée de Bruxelles à Diana, alors à Londres, en 1894 remise en mains propres. Photographie publiée par le Chanoine Billaud dans son étude « Du Diable à Dieu par Jeanne d'Arc ».

9 - Les très nombreuses lettres que pendant plusieurs années elle adressa tant à M. de la Rive qu'à l'abbé de Bessonies, Premier Vicaire à N. D. des Victoires à Paris, et au Chanoine Mustel, Directeur de la « Revue Catholique de Coutances », tous les trois ont conservé ces lettres.

10 - Le témoignage de Mgr Fava, Evêque de Grenoble, dans sa « Semaine Religieuse » du 14 janvier 1897, donc également avant la disparition de Diana.

11 - La lettre que, de Chartres arrivant de Loigny, Diana écrivit le 14 mars 1897 à l'abbé de Bessonies, dans laquelle elle raconte que le curé de Loigny lui ayant demandé de signer le registre des visiteurs elle s'y refusa tout d'abord, voulant demeurer incognito, mais que, sur

l'insistance du prêtre, elle signa sous un autre nom, priant son correspondant de l'excuser auprès du Curé de Loigny.

12 - L'Abbé de Bessonies écrivit alors au curé de Loigny, en lui envoyant une photographie du portrait que le peintre Esnault avait fait de Diana et en lui demandant si sa visiteuse du 13 mars était bien la même personne.

13 - Le Curé de Loigny en renvoyant la photographie, tint à y écrire au dos l'attestation de sa main qu'il y avait identité de personne et que « la ressemblance était frappante. » Lors d'une visite que l'Abbé fit ultérieurement, il fit de la visiteuse une description en tous points conforme à celle du Commandeur Lautier.

14 - Diana, sur le registre des visiteurs à Loigny, pour cacher son identité et conserver son incognito, avait signé : Ivana Petroff. On contrôla donc facilement l'écriture de cette signature avec celle des lettres qu'elle avait adressées à ses amis. C'était bien la même écriture.

Ajouterai-je que, personnellement, j'ai été à Loigny pour effectuer moi-même une enquête en novembre 1954. L'abbé Thevert, Curé de Loigny à cette époque, non seulement me montra le registre et la signature, mais, le 25 novembre suivant, de son propre chef, m'envoya le calque de la signature avec son attestation.

Toutes ces preuves de l'existence de Diana sont évidentes et incontestables, comme aussi le mensonge et le crime des suppôts de Satan-Lucifer. »

Conclusion

Arrivé au bout de notre étude, seules deux possibilités s'offrent à nous :

Soit Diana Vaughan n'a pas existé et donc ses écrits et ceux du Dr Bataille sont faux, soit elle a vraiment existé, et alors ce qu'a raconté le Dr Bataille est vrai, puisque Diana Vaughan a confirmé les écrits du Dr Bataille (et corrigé les deux trois erreurs).

Quand on s'aperçoit qui étaient les plus grands acharnés contre Diana Vaughan et le Dr Bataille (Rosen, Bois), leurs mensonges, leurs fréquentations suspectes, et comment à chaque fois les défenseurs de Diana Vaughan triomphaient des attaques ; quand on s'aperçoit que tout va finalement dans le sens des écrits de Diana Vaughan et Léo Taxil ; alors le doute n'est plus possible.

Nous avons une preuve indiscutable que Taxil a menti le 19 avril 1897 en disant qu'il avait inventé le palladisme, puisque nous avons le témoignage irrécusable des fondés de pouvoir de la famille Borghèse lors de leur visite au palais Borghèse, où ils ont vu un « temple palladique », etc (cf. dans ce livre, chapitre *Le Temple palladique du palais Borghèse*, pages 153 et suivantes). Et cela, ce n'est pas du Taxil, mais des témoignages italiens, dont la presse italienne s'est faite l'écho, et dont personne n'as pu contester la véracité.

Léo Taxil a donc menti lors de la conférence du 19 avril 1897, en affirmant qu'il était l'auteur du palladisme.

Enfin, Taxil n'a jamais pu montrer la soi-disant « dactylo » qui jouait le rôle de
Diana
Vaughan.

Sur certaines « exagérations » dans les livres de Taxil, rappelons nous ce qu'il dit lors de la fameuse séance du 19 avril 1897 :

« Je dirai même que j'ai rendu service à la Maçonnerie française. Je veux dire que **ma publication des rituels n'a pas été étrangère, certainement, aux réformes qui ont supprimé des pratiques surannées, devenues ridicules aux yeux de tous maçons amis du progrès.** »

A propos du « retournement » de Taxil, Hacks et Margiotta, il faut se rappeler que la secte maçonnique ne lâche jamais sa proie. Si vous êtes dangereux pour elle, elle essaiera de vous calomnier ou de vous acheter. Elle cherchera à trouver une faille et l'exploitera. Avec l'argent, l'alcool, la drogue, les menaces de mort, le poison, les femmes, la secte a de nombreux moyens d'obtenir une rétractation.

Sans oublier non plus, et c'est peut-être le plus important, les tentations du démon. Quand on porte des coups terribles à la Franc-Maçonnerie (synagogue de Satan), il faut s'attendre à de redoutables attaques du démon.

Rappelons nous cette phrase du Père ¹⁶⁴:
Surin

« Ils m'attaquèrent par des tentations d'impureté d'une manière si épouvantable, que, sans une grâce miraculeuse, je n'aurais jamais pu m'en défendre ; ils me tourmentèrent ainsi un an entier avec violence. »

Taxil, Hacks et Margiotta, simples hommes avec leurs faiblesses, ont malheureusement succombés. Mais leurs œuvres sont là, écrites quand ils étaient forts dans la Foi.

Pour Léo Taxil, nous ferons sienne cette phrase qu'il écrivit dans la *Revue Mensuelle* en 1896 :

« On aura beau faire et beau dire, et la Maçonnerie perd son temps à faire nier : Miss Diana Vaughan existe bel et bien, en chair et en os. Je l'ai vue en cinq circonstances différentes ; **je ne suis ni mystificateur ni mystifié. S'il m'arrivait le malheur de dire jamais le contraire, c'est que je serais devenu complètement fou**, et il ne resterait qu'à me faire entrer à Charenton. »

En ce qui concerne Diana Vaughan, M. Tardivel, prophète, écrivait, dans la *Vérité*, de Québec, du 7 novembre 1896 :

« Que les catholiques, qui aident à répandre le bruit que Mlle Vaughan n'est qu'un mythe, réfléchissent bien à ceci :

Les francs-maçons se sont dit : de deux choses l'une : ou bien, à force de dire et de répéter, sur tous les tons et en toutes les occasions, que Mlle Vaughan n'existe pas, nous finirons par faire accepter cette opinion par la masse des catholiques, et alors ses révélations ne produiront aucun effet ; ou bien, à force de nier son existence, nous contraindrons Mlle Vaughan à sortir de sa retraite pour prouver qu'elle existe, et alors nous la supprimerons.

Certains catholiques, ajoutait le personnage en question, ne semblent pas comprendre qu'ils font l'affaire de la franc-maçonnerie. »

Et cela n'a pas cessé puisque au Congrès des B'nai-Brith tenu à Paris en 1935 et publié à Londres en février 1936, le rapporteur déclare : « Et les gentils dans leur stupidité, ont prouvé être plus bêtes que ce que nous pensions et espérions. »

Pour terminer, nous citerons cette phrase de Mgr Jouin :

« Et de même que le Christ, chef invisible de l'Eglise catholique, est représenté visiblement, ici bas, par le Pape, de même j'estime que Satan, chef invisible de l'armée du mal ne commande à ses soldats que par des hommes, ses suppôts, ses âmes damnées, si vous voulez - toujours libres cependant de se soustraire à ses ordres et à ses inspirations. Quant à ce pouvoir, plus ou moins occulte, de la Maçonnerie et des Sociétés secrètes qui poursuivent le même but, il existe par la simple raison qu'il n'y a pas de corps sans tête, point de peuple sans pouvoir public. L'axiome romain : *Tolle unum, est turba ; adde unum, est populus (unum caput)* a ici sa pleine application. Sans un pouvoir directeur, la Maçonnerie serait une foule plus ou moins affolée par quelques idées subversives, mais qui se désagrègerait d'elle-même, au lieu d'être la maîtresse du monde... »

¹⁶⁴ Exorciste lors de l'affaire des possédés de Loudun. Sa persécution par les démons dura vingt ans, avec quelques rares intervalles de repos. Cependant, il recouvra définitivement le calme et la santé en 1658.

Annexe I : La voyante de la Salette Mélanie Calvat confirme notre « thèse »

Dans le « *Journal de l'abbé Combe* » concernant « *Les dernières années de Sœur Marie de la Croix, bergère de La Salette* » (réédité par les éditions Téqui), nous lisons

page 178 : (L'abbé Combe interroge Mélanie*) :

« _ Mais pouvez-vous dire qu'on a changé Léo Taxil ? Pouvez-vous dire que les méchancetés des catholiques sont cause qu'il est retourné à la franc-maçonnerie ? Comment ne voyez-vous pas qu'il s'est toujours moqué des catholiques ? Lui-même l'a dit en 1897, quand on le somma de produire sa Diana Vaughan, il leur a ri au nez.

_ Diana Vaughan, mon Père, n'est pas un mythe. La courageuse femme qui avait confiance en lui, ne sachant pas qu'il était redevenu mauvais, se rendit réellement à Paris, et il la livra.

_ Qu'est-ce que vous me racontez ! Vous l'avez vu la livrer ?

_ Oui, mon père. La nuit il est allé la chercher à la gare ; en route il lui dit : « J'ai des précautions à vous indiquer, entrons dans cette maison. » Quand elle mit le pied dans la première chambre à gauche, elle tomba dans une trappe.

_ Alors, c'est plus qu'une fripouille, c'est un assassin !

_ Il ne l'a pas assassinée. Il fut payé pour la livrer, et on lui avait dit qu'on se contenterait de l'emprisonner.

_ S'est-on borné à la séquestrer ?

_ Les palladistes l'ont fait souffrir, ô ! Combien, mais celle-là n'apostasiera pas !

_ Vous avez vu tout cela ?

_ Je l'ai vu se faire. »

*(Rappelons que Mélanie reçut un don insigne, celui de voir les évènements. Ainsi, lorsque la Très Sainte Vierge lui révéla le fameux « Secret », en 1846, elle vit tous les évènements se dérouler en même temps que le texte, à la manière d'un film.)

Annexe II : Notre réponse à Massimo Introvigne

Une critique de notre ouvrage a été récemment faite, par Massimo Introvigne, sur le site du CESNUR (Center for Studies on New Religions), que vous pouvez lire intégralement en allant sur le lien suivant : http://www.cesnur.org/2003/mi_redux.htm

Tout d'abord, remercions Massimo Introvigne lorsqu'il constate que nous avons fait un travail

« considérable » :

« Reconnaissons d'abord que l'auteur a fait un travail considérable, et qu'il faut toujours regarder d'un œil favorable la mise à la disposition du public de documents qui, pour n'être pas inédits, sont d'accès plutôt difficile, sauf à fréquenter la Bibliothèque Nationale de Paris. Ajoutons qu'il s'agit d'une des machines de guerre les plus ingénieuses qu'il nous ait été donné de voir mises en oeuvre pour soutenir une thèse difficile. »

Cependant, il ajoute : « Mais la thèse demeure insoutenable. »

Voyons donc pourquoi notre « thèse » est fautive, en étudions les principaux arguments de

Massimo Introvigne. Voici notamment ce qu'il dit :

« Un deuxième groupe d'arguments montre que plusieurs petits faits dans les ouvrages de Taxil, « Bataille » et « Diana Vaughan » sont tout à fait exacts. Qu'il me soit permis de faire référence ici à mon ouvrage Enquête sur le satanisme, où j'ai bien fait remarquer qu'« il était impossible de produire dix mille pages en quelques années seulement [comme Taxil l'a fait] sans puiser abondamment à des sources antérieures », et que par conséquent « on ne peut pas dire que tout ce que contient cette littérature [de Taxil] est faux. Il était impossible de noircir plus de dix mille pages sans utiliser des multiples sources, donc sans tomber, même sans le vouloir, sur des documents et épisodes authentiques. Il se peut également que certains épisodes véridiques – dont les conspirateurs préféraient faire croire qu'ils étaient des faux – aient été mêlés à d'autres, d'une fausseté évidente, pour brouiller les pistes des futurs chercheurs » (pp. 199-200). Mais il ne faut surtout pas exagérer lorsqu'il s'agit d'identifier la part de vrai dans les ouvrages taxiliens. »

Le seul problème, c'est que nous avons montré que même les choses qui pouvaient passer pour farfelue dans les œuvres de Taxil, et bien en fait n'étaient pas fausses,

par exemple à propos du passage en latin de cuisine de Taxil sur les sœurs maçonnes. (Cf. notre ouvrage page 478). Et que donc en fait, les seules erreurs dans les ouvrages de Taxil sont des erreurs bénignes, involontaires.

Continuons.

« Parfois, « Athirsata » invoque des témoignages de francs-maçons : le fait que certains (surtout dans la maçonnerie « en marge », ou para-maçonnerie) aient pris un moment au sérieux certains éléments de la mystification est certes très fâcheux pour eux, mais ne constitue pas en soi une preuve de la vérité de ces mêmes éléments. »

Oui, nous n'avons pas dit le contraire, les témoignages de francs-maçons étaient cependant indispensables et devaient être mis sous les yeux des lecteurs. Nous avons de nombreuses preuves indiscutables pour la véracité de notre « thèse », dans notre ouvrage, que d'ailleurs

Massimo préfère ne pas parler, car il est évident que cela gêne sa thèse à lui.

Massimo écrit :

« Le troisième groupe, plus connu dans l'histoire de ces controverses, insiste sur le fait que Diana Vaughan et Sophie Walder ont bien existé : des journaux en ont parlé, des personnes affirment les avoir vues. On comprend que l'on touche ici au fond de l'affaire. Sur les deux personnages centraux de celle-ci, je me limite à deux observations. Diana Vaughan, d'abord. Qui donc s'est montré à quelques personnes sous ce nom ? « Athirsata » ne donne que deux possibilités: la vraie Diana Vaughan, qui était bien ce que la littérature taxilienne disait qu'elle était, ou la dactylo dont Taxil avait parlé en 1897. On peut regretter que, si attentif qu'il soit à mon livre, et si critique qu'il se montre à l'égard de l'ouvrage anti-taxilien du franc-maçon anglais Arthur Edward Waite (1857-1942, *Devil-Worship in France, or the Question of Lucifer* (Redway, Londres 1896), « Athirsata » ait décidé de ne pas mentionner le fait que Waite, après la confession de Taxil, écrivit un second volume, *Diana Vaughan and the Question of Modern Palladism*, lequel n'a pas trouvé d'éditeur mais dont je possède une copie du manuscrit original, conservé dans une collection privée en Angleterre, copie que j'ai souvent citée et utilisée. Dans ce second texte, Waite émet une troisième hypothèse, celle d'une « Diana Vaughan » américaine, pathologiquement anti-maçonne et affligée de sérieux problèmes psychiatriques, que Taxil aurait rencontrée et exploitée. Il s'agit, certes, d'une simple hypothèse, mais il eût été intéressant de la prendre en considération. »

Hé oui, hypothèse sans fondement, lancé par le franc-maçon Waite pour essayer de faire diversion et de brouiller les pistes. Malheureusement, le lecteur impartial, en lisant notre

ouvrage, ne pourra que constater devant nos multiples preuves l'insolubilité du personnage

Diana

Vaughan.

Enfin, le point essentiel pour Massimo :

« Admettons, toutefois, l'insolubilité de l'énigme Diana Vaughan. Reste Sophia Walder, et l'existence de cette dame et de son père est un aspect tout à fait crucial de l'affaire. Je pense que là réside, en effet, la preuve finale de la mystification taxilienne. Sophia Walder est loin de n'être ici qu'un personnage mineur: la lutte de Diana contre Sophia est si centrale que, si Sophia n'existe pas, Diana n'existe pas non plus, ou n'existe pas dans les termes qu'on dit. Or, l'un des ouvrages capitaux de la controverse, *Le Diable au XIXe siècle* (Delhomme et Briguet, Paris-Lyon 1892-1894), signé « Dr Bataille », nous affirme que Sophie ou Sophia Walder est la fille de « l'ex-

pasteur Walder, (...) aujourd'hui mormon, qui réside aux Etats-Unis, dans l'Utah, où il est la doublure de John Taylor » (vol. I, pp. 39-42). Son père, à son tour luciférien, joue dans cette même affaire un rôle qui n'est pas tout à fait négligeable. Or, John Taylor (1808-1887) n'est pas n'importe qui. Troisième Président de l'Eglise des Mormons, c'est un personnage tout à fait fondamental dans l'histoire du mormonisme. Dans mon ouvrage paru en 1997, j'écrivais : « il n'y a pas la plus petite trace d'une 'autorité générale' (ni même d'un dirigeant local) de l'Eglise mormone dans les années comprises entre 1860 et 1900, à Salt Lake City ou dans les missions européennes, qui réponde au nom de Walder » (op. cit., p. 202). Je parle d'une « enquête que j'ai personnellement menées dans les archives » de l'Eglise mormone à Salt Lake City (ibid.). Pour moi, en matière de mormonisme, Salt Lake City locuta, quaestio

soluta, mais « Athirsata » n'y croit pas. Voici son commentaire : « Il ne nous fera pas croire qu'il a eu accès à **toutes** les archives... » (p. 472). Et de citer un extrait de l'ouvrage d'Abel Clarin de La Rive (1885-1914) *La Femme et l'enfant dans la franc-maçonnerie universelle* (Delhomme et Briguët, Paris 1894, p. 721) qui dit avoir vu « un journal américain » qui annonce la mort de « Phileas Walder », lequel aurait été « bien connu comme l'ami de John Taylor, le successeur de Brigham Young ; c'est en qualité de disciple de ce dernier qu'il fit tant pour la propagation des doctrines du mormonisme ».

Or, je connais bien l'ouvrage de Clarin de la Rive et ne doute pas de la bonne foi de cet auteur. Mais il faut considérer ici ce qu'est le mormonisme. Les mormons se considèrent a *record-keeping people* : ils ont une vraie manie de l'histoire et des documents, et des raisons religieuses les incitent à tenir un journal personnel et à s'occuper de généalogie. Les documents sur l'Utah et les mormons au XIXe siècle ne sont nullement tous dans les mains de l'Eglise mormone : plusieurs sont dans les familles des pionniers mormons, dont beaucoup se sont

éloignées du mormonisme, et des milliers sont dans des collections non mormones, comme celles de la très laïque *Utah State Historical Society* (que nous avons également consultées au sujet d'un « Walder » mormon). Les archives de l'Eglise mormone étaient très accessibles à la fin des années 1980 (date de notre enquête) : on y a pu retrouver et publier notamment des documents sur les pratiques spirites, non pas d'un quelconque Walder, mais du prophète fondateur du mormonisme lui-même, sans parler de plusieurs criminels ayant appartenu à l'Eglise mormone au XIXe siècle.

Ceux qui connaissent ces archives (doublées de celles de l'*Utah State Historical Society*, que l'Eglise mormone ne contrôle aucunement, et de la *Huntington Library* à San Marino, en Californie, qui elle non plus n'est pas dirigée par des mormons) se rendent compte immédiatement que la vie en Utah au XIXe siècle est parfois mieux documentée que celle à Paris en 2003. Nous savons qui habitait où, sa maison, son compte en banque. Si l'Eglise mormone voulait supprimer le nom d'un personnage, même mineur, on en retrouverait les traces dans des journaux de particuliers dont plusieurs échappent totalement à son contrôle. Je dis bien : un personnage mineur. En effet, supprimer jusqu'à l'existence de quelqu'un qui était

« la doublure » d'un Président de l'Eglise mormone, le disciple de Brigham Young (1801-1887) en personne, et qui « fit tant pour la propagation des doctrines du mormonisme », à supposer que l'Eglise y ait intérêt, cela serait tout à fait impossible. Ce serait sans compter avec le fait que nous avons non seulement des centaines, mais des milliers, de journaux et de collections de documents soigneusement conservés par des particuliers, et déposés en bonne partie dans des bibliothèques et archives non mormones. Il est impossible que pas un seul de ces documents ne mentionne un Phineas, ou Phileas, ou en tout cas un personnage du nom de Walder à l'époque de Brigham Young et de John Taylor, si ce Walder a vraiment existé.

Objectera-t-on qu'on ne peut pas consulter tous les documents ? Leurs index d'archives sont très bien faits. Aurait-on manipulé les index, même dans des institutions non mormones ? Voilà qui serait déjà très difficile à croire (pourquoi s'aventurer dans

la difficile suppression totale d'un nom, alors qu'il suffisait le cas échéant de nier son « luciférisme » ?), mais nous avons maintenant la possibilité d'une contre-épreuve. Aujourd'hui, on peut s'abonner sur l'internet à la banque de données ancestry.com, qui est remarquablement complète sur tous ceux qui ont laissé une trace aux Etats-Unis du XVIIIe siècle à nos jours. Par exemple, on y trouve la trace des noms de personnes parus dans tous les journaux dont une copie existe dans la moindre bibliothèque américaine, des actes de naissance, de propriété et de décès (peut-être incomplets dans le Kentucky de Diana Vaughan – sans pourtant croire trop rapidement Taxil sur ce point – , mais certainement pas en Utah). Bref, des millions de noms, sur la base des archives mormones mais aussi de centaines d'autres archives non mormones. Or, il n'y a pas de Phineas

ou de Phileas Walder dans tout cet immense ensemble d'archives : il est donc impossible qu'il ait laissé une trace dans les journaux américains. Clarin de la Rive, certes de bonne foi, a eu sous les yeux (avant l'aveu du mystificateur) un faux de Taxil.

Il y a eu aux Etats-Unis quatre Sophies ou Sophia Walder, mais elles sont nées respectivement en 1838, 1876, 1892 et 1893 (celle de 1892 est morte l'année même de sa naissance), donc aucune ne correspond au personnage évoqué par Taxil. Ancestry.com inclut maintenant également les données anglaises, où nous trouvons trois Sophia ou Sophie Walder qui se marient respectivement en 1886, 1898 et 1920 : les dates ne conviennent pas, ni les noces, puisque la Sophie Walder de Taxil est, de par ses préférences sexuelles, « lesbienne ardente » (Léo Taxil, *Y-a-t-il des Femmes dans la franc-maçonnerie ?*, H. Noirot, Paris 1891, pp. 390-

393) – et, en plus, fiancée (puis épouse) du très jaloux diable Bitru. En revanche, pas de Diana Vaughan (serait-ce la faute des registres du Kentucky ?) jusqu'à une époque récente : nous osons espérer qu'une pauvre Diana Vaughan (1956-1975), morte à l'âge de dix-neuf ans, n'aura au moins jamais su de quelle héroïne elle portait le nom.

Bref, le Phileas Walder de Taxil et Bataille n'a jamais existé, pas plus qu'un dirigeant mormon nommé Walder n'a eu une fille nommée Sophie ou Sophia, et tout ce qui concerne ces personnages a été inventé par Taxil. Mais si Sophie Walder, grande prêtresse luciférienne, et son très luciférien (et mormon) géniteur Phileas n'ont jamais existé, comment prêter une existence à Diana Vaughan - qui aurait donc menti sur une partie essentielle de son histoire, tout comme le « Dr Bataille », lequel, comme bien entendu Taxil, parle beaucoup de Sophie/Sophia Walder ? Qu'on nous apporte la preuve de l'existence d'un dirigeant mormon

« bien connu » Walder (pourtant facile à donner pour n'importe quel mormon, même non dirigeant et non « bien connu ») et nous réouvrons le dossier. Mais cette preuve, on ne l'apportera pas. »

Que retenir de tout cela ? Massimo essaye d'impressionner le lecteur en nous noyant dans sa connaissance des archives du mormonisme, etc. Or, tout d'abord remarquons que, malgré ce qu'il dit, il est possible qu'il n'est pas eu accès à toutes les archives, de même que certaines revues ou archives maçonniques ne sont réservés qu'aux hauts-initiés maçons. De plus, comme

Diana Vaughan, Margiotta, et autres hauts-initiés, ils changeaient de noms souvent, ce qui

brouille les
pistes.

Enfin, c'est pas parce qu'on ne trouve pas de traces papiers de quelqu'un que cette personne n'a pas existée. Clarin de la rive a eu le journal américain sous les yeux, où l'on parle de la mort de Phileas Walder.

De même, Phileas Walder est cité dans la revue maçonnique « La Renaissance Symbolique ».

Mais surtout, le fait de nier l'existence d'un quelconque Phileas Walder est absurde !

En effet, il suffit de consulter l'*Encyclopédie de l'Occultisme* de Lewis Spencer, publié pour la première fois en 1920, pour constater que Philéas Walder a bien existé. Certes, Lewis Spencer affirme que Diana Vaughan n'a pas existé, ni le Palladisme et que Phileas Walder n'a pas joué le rôle auprès de Pike que lui prête le docteur Hacks. Mais

il n'empêche qu'il affirme bien que Phileas Walder a bien existé, et qu'il était un « franc-maçon et occultiste sérieux. »

Voici cette notice, de L'*Encyclopédie* :

“Walder, Phileas

A Swiss Lutheran minister who became an occultist and Spiritualist, and a friend of French occultist Éliphas Lévi. In the anti-clerical hoax of Léo Taxil (Gabriel Jogand-Pagès), Walder and Miss Sophia Walder were represented as associates of Freemason Albert Pike in the rites of

devil worship in Charleston, South Carolina. In reality, Walder was an earnest Freemason and mystic.¹⁶⁵

Traduction

« Ministre luthérien suisse qui est devenu un occultiste et un Spiritualiste, et un ami de l'occultiste français Éliphas Lévi. Dans le canular anticlérical de Léo Taxil (Gabriel Jogand- Pagès), Walder et Mlle Sophia Walder ont été représentés en tant qu'associés du franc-maçon Albert Pike dans les rites du culte de diable à Charleston, en Caroline du sud. En réalité, Walder était un franc-maçon et un mystique sérieux. »

Voici la page de l'*Encyclopédie* :

Waldensians

Through the twentieth century, Waite was known for his work with Pamela Coleman-Smith in the production of a deck of tarot cards (the *Waite deck*) and his commentary on the tarot, *The Key to the Tarot* (1910). Both the deck and the book remain popular in spite of the numerous new divinatory tarot decks that have been produced in the late twentieth century as expressions of the Wiccan and New Age movements.

Waite died May 19, 1912.

Sources:

- Gilbert, Robert A. A. E. Waite: A Bibliography. Wellington, Northamptonshire, England: Aquarian Press, 1983.
- . A. E. Waite. *Magician of Many Parts*. Wellingtonborough, Northamptonshire, England: Corgi, Thornton, 1987.
- Waite, Arthur E. *Arch; or, The Star in the East*. London: Theosophical Publishing Society, 1899.
- . *The Book of Black Magic and of Spells*. London: George Redway, 1898. Revised as *The Book of Ceremonial Magic*. London: William Rider, 1911.
- . *The Brotherhood of the Holy Cross*. London: William Rider & Sons, 1924.
- . *The Hidden Church of the Holy Grail*. London: Rebusman, 1909.
- . *The Key to the Tarot*. London: William Rider, 1910.
- . *The Occult Sciences*. London: George Redway, 1891.
- Reprint, Secaucus, N.J.: Llewellyn Books, 1974.
- . *The Pictorial Key to the Tarot*. London: William Rider, 1911.
- . *The Real History of the Rosicrucians*. London: George Redway, 1887.
- . *Sketches of Life and Thought*. London: Sebeyn and Bloom, 1938.
- . *Studies in Mysticism and Certain Aspects of the Secret Tradition*. London: Hodder and Stoughton, 1906.

Waldensians

The name of a proto-Protestant Christian sect that arose in the south of France late in the twelfth century c. Peter Waldo, a prosperous merchant from Lyon, appeared about 1170 as a wandering preacher. He soon built a substantial following in the same region in which the heretical Albigensians had their centers. However, the Waldensians were a Bible-centered, theologically orthodox group. The Albigensians had adopted a Gnostic religious system that rested somewhat upon that of Manichaeism, with its extreme dualism (a belief that God and evil exist as two equal and opposing forces) and severe asceticism. Waldo's complaints were against much of the unexplained behavior of priests, and a number of "unbiblical" practices such as pilgrimages, worship of saints, and church wealth, all of which arose as items on the agenda of protestants in the sixteenth century.

Waldensianism's adherents were divided into two classes: "Christ's paupers," who left their secular lives behind; and the "friends" who accepted Waldo's teachings but remained in their secular lives. This division was similar to the two levels of membership among the Cathari. As the movement spread to Italy and Germany, it was carried by wandering preachers who went out in pairs.

After a generation in which the church attempted to win them back to the fold, the Waldensians began to experience persecution about the second decade of the thirteenth century. A number were burned in southern France and Germany, but in Italy they were able to survive by retreating into the Alpine mountain valleys. The group survived primarily in Italy, where they aligned themselves to the sixteenth-century reformation. In the last half of the twentieth century, they emerged as a recognized group in Italy and the Methodist Church of Italy recently merged with them.

During the Middle Ages the spokespersons of the Roman church believed that, like the Albigenses, the Waldensians had

Encyclopedia of Occultism & Parapsychology • 5th Ed.

a diabolical element in their religion, and from time to time they were classed with the various secret societies that sprang up in medieval Europe, such as the Templars and the Rosicrucians. Although the Waldensians possessed an internal doctrine and discipline accepted by the inner core of adherents, their beliefs and practices were more of an ethical nature and were in no manner associated with the occult or magic.

Sources:

- Weston, Gurnar. *The Free Church through the Ages*. Nashville, Tenn.: Broadman, 1958.

Walder, Philias

A Swiss Lutheran minister who became an occultist and Spiritualist, and a friend of French occultist Éliphas Lévi. In the anti-clerical hoax of Léo Taxil (Gabriel Jogand-Pagès), Walder and Miss Sophia Walder were represented as excoates of Freemason Albert Pike in the rites of devil worship in Charleston, South Carolina. In reality, Walder was an earnest Freemason and mystic.

WALDES

Wales shares with other Celtic countries an ancient mythology and traditional lore, although much of this was suppressed with the spread of Christianity from the fifth century on, and a succession of conquests by Romans, Normans, and English. Many of the enchanted stories of the King Arthur cycle are also found in Welsh tradition.

In the seventeenth century, Puritanism took a firm hold, and the spread of Methodism in the eighteenth century further worked to eradicate traditions of magic, although the religious revivals of the late nineteenth century had a wick, almost Fagan flavor about them and were accompanied by the appearance of various forms of paranormal phenomena.

Ancient Traditions

One of the great sources of Welsh legends is the *Mabinogion*, dating from medieval times, containing stories for oral recitation by bards in the halls of the ancient princes of Wales. Typical motifs in these tales are supernatural birth, visits to the Other World, and magic shape-changing. Rhiannon, the wife of Pryderi, possessed marvelous birds that came from the Unseen World, and their singing held warriors spellbound for 90 years. In another story, Lleuwllyd helps his brother Lludd to eradicate three plagues that have devastated Britain—the Coranians, a strange race whose knowledge is infinite and who hear everything uttered, even the softest whisper; a horrifying shriek that penetrates every house on a May evening, caused by the battle between two dragons; and a great giant who carries off all the food from the king's palace.

A well-known story is that of the birth of Taliesin, chief of the bards of the west. The hero, Gwion Bach, goes to the Land under Waves at the bottom of Lake Bala in North Wales. There he finds the giant Tegid the Bald and his wife Ceridwen, goddess of poetry and knowledge. Ceridwen owns an immense cauldron in which she brews a mixture of science and inspiration, with the aid of her books of magic. This great brew has to simmer for a year and a day, and she sets the blind man Morita to keep the fire going and Gwion to stir the brew. It is to yield three magical drops.

Toward the end of the year, as Ceridwen is picking herbs and making incantations, three drops of the brew spurt out of the cauldron and fall upon Gwion Bach's finger. With the sudden heat on his finger, he puts it into his mouth to cool, whereupon the three drops instantly give him knowledge and meaning of all things, and he becomes aware that he must guard against Ceridwen's cunning, so he flees to his own land. Meanwhile the cauldron bursts and the rest of the brew is a black poi-

¹⁶⁵ Lewis Spence, *Encyclopedia of occultism & parapsychology*, 1ère édition, 1920.

Encyclopedia of occultism & parapsychology, édité par J. Gordon Melton, 2001, 5ème édition, volume 2, page 1644.

Lewis Spence, *Encyclopedia of occultism & parapsychology*, re-print Kessinger Publishing, 2003, volume 2, pages 972-973.

Ce que nous reprochons au compte-rendu de Massimo Introvigne, c'est de ne pas parler des nombreuses preuves indiscutables en faveur de notre « thèse ».

Par exemple, à propos de savoir si c'est Taxil qui a inventé le palladisme luciférien ou pas. Or, nous avons une preuve indiscutable que Taxil à menti le 19 avril 1897 en disant qu'il avait inventé le palladisme, puisque nous avons le témoignage irrécusable des fondés de pouvoir de la famille Borghèse lors de leur visite au palais Borghèse, où ils ont vu un « temple palladique », etc (cf. dans notre ouvrage page 153 et suivantes). Et cela, ce n'est pas du Taxil, mais des témoignages italiens, dont la presse italienne s'est faite l'écho, et dont personne n'a pu contester la véracité.

Léo Taxil a donc menti lors de la conférence du 19 avril 1897, en affirmant qu'il était l'auteur du palladisme.

Enfin, Taxil n'a jamais pu montrer la soi-disant "dactylo" qui jouait le rôle de Diana Vaughan. Ce sont, nous pensons, les preuves capitales.

Principaux ouvrages nous intéressant ayant paru durant la période : 1860-1900

Les ouvrages non-soulignés sont ceux dont le contenu est sûr à cent pour cent.

Les ouvrages en pointillés sont ceux dont il faut se méfier dans certains passages, certaines citations.

Les ouvrages soulignés sont ceux dont une grande partie du contenu est douteux ou presque :

Gougenot des Mousseaux Henri-Roger, *La Magie au dix-neuvième siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges*, H. Plon et E. Dentu, Paris, 1860.

Lecanu (abbé), *Histoire de Satan. Sa chute, son culte, ses manifestations, ses œuvres, la guerre qu'il fait à dieu et aux hommes*, Parent-Desbarres, Paris, 1861.

Séjour (Mgr de), *Les Francs-Maçons. Ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent*, Librairie Saint-Joseph, Paris, 1897.

Saint-Albin Alexandre de, *Du culte de Satan*, Paris, J.-L. Paulmier et H. Anié, 1867.

Saint-Albin Alexandre de, *Les Francs-Maçons et les sociétés secrètes*, Paris, F. Wattelier et Cie, 1867.

Gougenot des Mousseaux Henri-Roger, *Le Juif, le Judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, Plon, Paris, 1869.

Gautrelet François-Xavier, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, Lyon, Briday, 1872. Deschamps Nicolas, *Les Sociétés secrètes et la société ou la philosophie de l'histoire contemporaine*, Avignon, Fr. Seguin Aîné, 1874-1876, 3 tomes. (Complété par Claudio Jannet en 1880.)

Rosen Paul, *La Franc-Maçonnerie, Révélation d'un Rose-Croix à propos des événements actuels*, Bertrand, Bar-le-Duc, et Bloud & Barral, Paris, 1877.

Chabauty (abbé), *Les Juifs nos maîtres*, Paris, Palmé, 1882.

Rosen Paul, *Aujourd'hui et demain. Les Événements dévoilés par un ancien Rose-Croix, suite de ses révélations*, Bloud & Barral, Paris, 1882.

Rosen Paul, *La Franc-maçonnerie. Histoire authentique des sociétés secrètes depuis le temps le plus reculé jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien Rose-Croix*, Bloud, Paris, 1883.

Fava Mgr, *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée de Brouwer et Cie, 1883.

Drumont Edouard, *La France juive*, 1886.

Brettes (chanoine), *Maçonnerie pratique - Cours d'enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie. Rite Ecossais ancien et accepté*, 2 tomes, Baltenweck, Paris, 1885-6.

Dom Benoît, *La Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes*, 1886.

Taxil Léo, *Les Frères Trois Points*, Letouzé & Ané, Paris, 1886.

Taxil Léo, *Le Culte du Grand Architecte*, Letouzé & Ané, Paris, 1886.

Taxil Léo, *Les Sœurs Maçonnes*, Letouzé & Ané, Paris, 1886.

Taxil Léo, *Le Vatican et les Francs-Maçons*, sans mention d'éditeur, Paris, 1886.

Taxil Léo, *La Franc-Maçonnerie dévoilée et expliquée*, Letouzé, Paris, 1886.

Taxil Léo, *Confessions d'un ex-Libre-Penseur*, Letouzey et Ané, Paris, 1887.

Taxil Léo, *Les Mystères de la Franc-Maçonnerie*, Letouzé & Ané, Paris, 1887.

Rosen Paul, *Satan & Cie. Association Universelle pour la destruction de l'Ordre Social, révélation complète et définitive de tous les secrets de la Franc-maçonnerie*, Casterman, Paris, Tournai, 1888.

Rohling (abbé), *Le Juif selon le Talmud*, Paris, Savine, 1889.

Rosen Paul, *l'Ennemie Sociale. Histoire documentée des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie de 1717 à 1890 en France, en Belgique et en Italie*, Bloud et Barrat, Paris et Société Belge de Librairies, Bruxelles, 1890.

Huysmans, *Là-bas*, 1890.

Taxil Léo et Fesch Paul, *Le Martyre de Jeanne d'Arc, seule édition donnant la traduction fidèle et complète du Procès de la Pucelle, d'après les manuscrits authentiques de Pierre Cauchon*, Letouzey et Ané, Paris, 1890. (528 pages).

Taxil Léo, *La Ménagerie politique*, Albert Savine, Paris, 1890.

Taxil Léo et Verdun Paul, *Les Assassinats maçonniques*, Paris, Albert Savine, 1890.

Taxil Léo, *Monsieur Drumont*, Letouzey et Ané, Paris, 1890.

Drumont Edouard, *Le Testament d'un antisémite*, E. Dentu, Paris, 1891.

Taxil Léo, *Les Conversions célèbres*, Paris, Tolra, 1891.

Ricoux Adolphe, *L'Existence des loges de femmes*, Paris, Téqui, 1891.

Taxil Léo, *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie ?*, H. Noiro, Paris, août 1891.

Taxil Léo, *Pie IX Franc-Maçon ?*, Téqui, Paris, 1892.

Copin-Albancelli Paul, *La Franc-Maçonnerie et la question religieuse*, 1892. Hacks

Charles, *Le Geste*, Flammarion, Paris, 1892.

Bois Georges, *Maçonnerie nouvelle du Grand Orient de France. Dossier politique et rituels réformés*, Paris, Ancienne Librairie Retaux-Bray, Victor Retaux et fils, successeurs, 1892.

Dupont E., *La République Universelle gouvernée par les juifs, race supérieure*, A. Savine, 1893.

Meurin (Mgr), *La Franc-maçonnerie, synagogue de Satan*, Retaux, Paris, 1893.

Bataille (Docteur.), *Le Diable au XIXe siècle*, 2 tomes, Delhomme & Briguet, Paris-Lyon, 1892-1894.

Clarín de la Rive Abel, *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle. D'après des documents officiels de la secte (1730-1893)*, Delhomme et Briguet, Paris, 1894.

Margiotta Domenico, *Souvenirs d'un trente-troisième. Adriano Lemmi chef suprême des Francs-Maçons*, Delhomme et Briguet, Paris, Lyon, 1894.

Taxil Léo, *Le Diable et la Révolution*, Delhomme et Briguet, Paris-Lyon, 1895. Clarín

de la Rive Abel, *Le Juif dans la Franc-Maçonnerie*, A. Pierret, Paris, 1895.

Margiotta Domenico, *Le Palladisme culte de Satan-Lucifer dans les Triangles Maçonniques*, H. Falque, Grenoble, 1895.

Kostka Jean (Jules Doinel), *Lucifer démasqué*, Delhomme et Briguet, 1895.

Vaughan Diana, *Mémoires d'une ex-palladiste*, Pierret, Paris, (juillet 1895-avril 1897).

Margiotta Domenico, *Le Culte de la Nature dans la Franc-Maçonnerie Universelle*, Société Belge de Librairies, Bruxelles, 1895. (Grenoble, H. Falque, 1896)

Margiotta Domenico, *Francesco Crispi, son œuvre néfaste*, Grenoble, H. Falque, 1896.

Vaughan Diana, *Le 3^{ème} Crispi. Un palladiste homme d'Etat démasqué. Biographie documentée du héros depuis sa naissance jusqu'à sa deuxième mort*, Pierret, Paris, juillet 1896.

Vaughan Diana, *La Restauration du paganisme. Transition décrétée par le Sanctum Regnum ; les hymnes liturgiques de Pike ; rituel du néo-paganisme*, août 1896.

La Tour de Noé, *La Vérité sur miss Diana Vaughan la sainte et Taxil le tartufe*, 8 mai 1897.

Il faut lire absolument *Le Diable au XIXe siècle*.

Il faut lire aussi bien-sûr les *Mémoires de Diana Vaughan*, que vous pouvez télécharger en pdf sur le site internet : <http://sourcesretrouvees.free.fr>.

Si ce livre vous a intéressé et que vous désirez être tenu au courant des prochaines publications

Si vous avez des remarques à faire, des critiques à formuler, des documents à nous fournir Si vous souhaitez être tenu au courant des suites, des débats et critiques que cet ouvrage occasionnera

Si vous souhaitez recevoir par la suite la lettre privée de l'*Observatoire de la Haute-Maçonnerie*

Merci d'écrire à :

Sources_retrouvees@hotmail.co

m

Vous pouvez aussi nous retrouver sur le Web :

<http://sourcesretrouvees.free>

[.fr](http://sourcesretrouvees.free.fr) Et sur le portail :

<http://onvousment.free.fr>

Et surtout, n'oubliez pas de faire de la publicité pour cet ouvrage et de largement le diffuser !

Ils ont parlé de cet ouvrage :

Faits et Documents, Rivarol, La Politique, Le Libre Arverne, Sous la Bannière, l'Héritage, le Bulletin de l'Institut Louis XVII, Résistance, la Gazette Fortéenne

